



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE :

Les vœux du Nouvel An à l'Evêché : discours de M. le Doyen du Chapitre et de la T. R. Mère Supérieure Générale de l'Adoration Perpétuelle, réponse de Monseigneur l'Evêque. — Caisse d'entraide sacerdotale.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

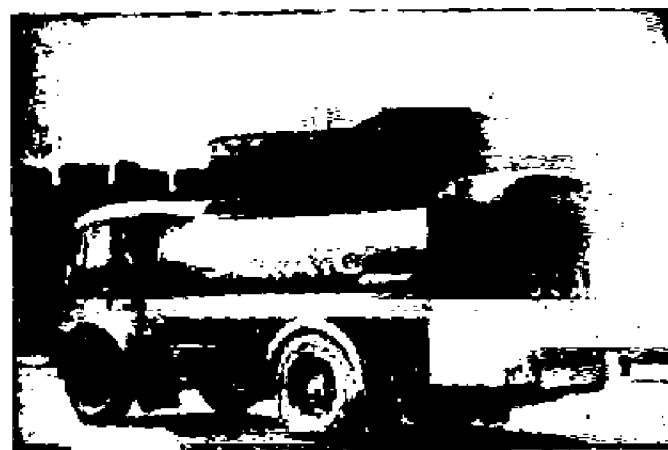
S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT**



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frou
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17°)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Les vœux du nouvel an à l'Evêché

Discours de M. le Doyen du Chapitre

EXCELLENCE,

Dans une famille, le retour du père, après une absence plus ou moins longue, est toujours une joie pour les enfants ; il en est de même dans la grande famille diocésaine, toute heureuse de vous revoir et de vous dire son filial attachement. A la veille d'une année nouvelle, j'ai l'honneur, au nom du Vénérable Chapitre, du Clergé, des Religieux de la ville de vous exprimer cette joie par les vœux les plus affectueux de Nouvel An. Ces vœux, je les adresse également à S. Exc. Monseigneur Favé, à MM. les Vicaires généraux, à MM. les Secrétaires. Je suis particulièrement heureux de saluer, pour la première fois à vos côtés, M. le chanoine Kervennic, votre nouveau vicaire général, archidiacre de Cornouaille, qui nous apporte, avec son sourire accueillant, sa riche expérience de vicaire à Saint-Pol-de-Léon, de professeur au Grand Séminaire, d'aumônier diocésain d'Action Catholique, d'aumônier national de la J.A.C.F. ; nos vœux de succès l'accompagnent dans ses nouvelles et importantes fonctions.

Vous revenez de Rome, ainsi que Monseigneur Favé, visiblement heureux d'avoir participé aux travaux du Concile et apporté votre voix au renouvellement, à la réforme, au rajeunissement de l'Eglise. Le Concile, nous l'avons suivi ces deux mois, prêtres et fidèles, par la pensée et la prière. La télévision, la radio, la presse surtout nous ont permis de suivre avec intérêt les confrontations loyales, ouvertes, vigoureuses et parfois émouvantes des Pères conciliaires. C'est avec une satisfaction non déguisée que nous avons noté la première intervention de Monseigneur Renard concernant les prêtres souvent sans panache qui sont « aux premières lignes », et nous avons été heureux d'apprendre, par votre lettre du 19 novembre à MM. les Curés-Doyens, votre participation « aux travaux d'un atelier » spécialement consacré aux prêtres. Cette idée ne met évidemment pas en cause le rôle éminent de l'Evêque qui reste le seul chef de sa portion d'Eglise à lui confiée ; bien au contraire, elle implique l'existence d'un courant permanent d'échanges et de travaux entre l'Evêque et ses prêtres. Avec l'Evêque nous formons ce que l'ancienne Tradition appelait le « Presbyterium ».

Au cours d'une interview rapportée par LA CROIX, le P. Congar disait : « Un nouveau type d'évêque est en train de naître ». Peut-être..., mais nous n'en sentons nullement le besoin dans le diocèse de Quimper et de Léon. Depuis seize ans vous n'avez cessé d'être pour nous le Père aimé et vénéré dont nous sommes fiers d'être les fils spirituels, le Pasteur dévoué toujours à l'écoute des besoins de vos prêtres et de vos fidèles, soucieux sur tous les plans d'adapter votre diocèse aux nécessités d'un monde en pleine évolution. Que Dieu vous accorde, Excellence, santé et longue vie pour continuer votre apostolat fructueux !

**

Avec la deuxième session du Concile Vatican II, trois dates marqueront en 1963 l'histoire de l'Eglise contemporaine.

3 juin : au lendemain de la Pentecôte, le Pape Jean XXIII quittait ce monde dans une parfaite sérénité après de cruelles souffrances. Rarement sans doute, a-t-on assisté à une telle unanimité dans la douleur et dans l'hommage rendu au Souverain Pontife. Rarement sans doute, la mort d'un Pape aura provoqué un émoi aussi considérable parmi les croyants et les incroyants. Dans ce concert d'éloges, il nous est agréable de signaler l'hommage que vous rendiez vous-même au Pape défunt au cours du service funèbre célébré à sa mémoire à la cathédrale et où vous nous invitiez à l'action de grâces pour sa vie rayonnante, à la prière pour le repos de son âme. MATER ET MAGISTRA, PACEM IN TERRIS brilleront à jamais comme des phares de lumière et marqueront un pontificat dont le temps fut court mais dont l'influence s'exercera longtemps encore sur l'Eglise et la société. Le bon pape Jean XXIII demeurera pour nous le pape de la bonté et de la simplicité évangélique, le pape de l'unité et de la paix.

17 juin : en la fête du Sacré-Cœur, un nouveau Pape prenait en main le gouvernement. La rapidité de son élection a montré que la majorité des Cardinaux n'avait pas eu de peine à se former autour de la personnalité du Cardinal Montini qui prenait le nom de Paul VI. Admirablement préparé à la tâche écrasante qui lui est imposée, le Souverain Pontife annonçait au monde qu'il continuerait l'œuvre de son prédécesseur, que Vatican II occuperait la partie la plus importante de son pontificat et qu'il serait l'œuvre principale à laquelle il entendait consacrer toutes ses énergies. Dans des messages, riches de doctrine et de pastorale et portés par la radio à tous les peuples, Paul VI a fixé pour l'Eglise un programme d'organisation et d'action qu'il espère réaliser avec les lumières de l'Esprit Saint.

4 décembre : telle une bombe, l'annonce sensationnelle du pèlerinage du Souverain Pontife en Terre Sainte. Cette nouvelle inattendue soulevait dans le monde entier une émotion considérable, illustrant d'autre part d'une façon saisissante, par ce retour aux sources, les travaux des Pères conciliaires qui veulent faire reposer l'Eglise sur le Christ, seul et unique médiateur.

Que Sa Sainteté Paul VI veuille bien accueillir avec nos vœux, l'hommage de notre filial respect !

La deuxième session du Concile vient de prendre fin ; il serait prétentieux et osé de ma part d'en évoquer les travaux devant vous, Excellence, qui avez participé à ces travaux et bénéficié par ailleurs de nombreux contacts et échanges de vue avec les prélats, les observateurs, les laïcs que vous avez rencontrés ou reçus à votre table.

Toutefois, le grand événement conciliaire doit être pour nous l'occasion d'un examen de conscience, d'un retour sur nous-mêmes, une invitation plus pressante à reviser avec sérieux nos activités apostoliques, une adaptation plus adéquate de notre pastorale aux besoins du monde moderne. « Le monde, dit Paul VI, est à une époque de bouleversements gigantesques. Il ne faut

pas être à côté. Ce temps nous appelle, il ne faut pas attendre. » Devant un tel bouleversement, il est évident que la pastorale ne saurait rester inchangée, repliée sur des petits groupes de fidèles sans influence sur la société. Notre ministère ne peut être ce qu'il était il y a trente ans. Au monde nouveau, pastorale nouvelle.

Sur ce point, Excellence, vous pouvez constater que des efforts ont été réalisés dans le diocèse, efforts que se plaisent à conjuguer et à harmoniser vos archidiacres dans leurs réunions de zones. L'apostolat en effet est aujourd'hui trop diversifié pour que ne s'impose pas une organisation de travail précise et méthodique. Je n'oublie pas pour autant le travail obscur, méritoire, nécessaire, qui s'accomplit dans nos écoles sur le plan de l'instruction et de l'éducation, dans nos paroisses sur le plan de l'administration des sacrements, de la prédication, des catéchismes, de la visite des malades. C'est tout un travail entrepris dans une bonne entente et dont nous pouvons apprécier la coordination et les fruits.

Le mouvement liturgique vient de remporter une victoire qui sera l'occasion d'un authentique renouveau dans l'Eglise : la constitution « De Sacra Liturgia » a été votée par 2.147 voix. Le « feu vert » est donné, semble-t-il, aux Evêques pour une adaptation liturgique dont ils seront directement responsables. Est-il besoin de rappeler, Excellence, que votre premier souci, dès votre arrivée dans le diocèse, fut de développer le sens liturgique de votre peuple ainsi qu'en témoigne votre première lettre pastorale du Carême 1948 sur l'encyclique MEDIATOR DEI de Pie XII ?

Depuis seize ans, que de chemin parcouru, lorsque l'on mesure les progrès continus de nos offices liturgiques ! Les fidèles veulent de plus en plus suivre et comprendre le sens des offices, cérémonies de mariage et d'enterrement, et on leur demande d'y participer de plus en plus d'une façon active. Ils y trouveront de plus en plus un grand bienfait pour leur vie intérieure, si nous savons vraiment les intéresser, sans tomber toutefois dans de multiples fantaisies, sous prétexte — bien à tort — d'adaptation et de profit plus grand. Vous le faites d'ailleurs remarquer, Excellence, dans votre lettre du 19 novembre : « La Liturgie ne sera source de vie et d'unité chrétiennes que si le renouveau s'opère de façon unanime et s'il s'enracine dans une éducation du sens liturgique ». C'est dans l'attente la plus confiante et la plus respectueuse, dans l'obéissance la plus filiale que nous recevrons vos consignes et vos directives.

Aux beaux offices il faut un beau cadre ; il m'est agréable de signaler le travail de la Commission d'Art Sacré dont les décisions nous obtiennent de belles réalisations comme la restauration des églises de Guiclan, Plouénan, Ploudaniel, la construction de la flèche du clocher de Brignogan, d'autres travaux plus modestes mais aussi heureux de pose de verrières de style ou d'un mobilier mieux adapté au culte. Je me plais à souligner la hardiesse, le cran, le bon goût des chefs de paroisses qui ont su, par une épuration intelligente, rendre à leurs églises la sobriété, la beauté de leurs lignes et leur valeur architecturale. Ajoutons à ces exemples de restauration et de rénovation la création de lieux de culte à Quimper (à la Terre Noire), à Brest (au Dourjac et au boulevard Montaigne où Saint Luc aura sans trop tarder, son église paroissiale).

**

Pour la première fois dans l'histoire, semble-t-il, un concile œcuménique a posé la question de l'apostolat des laïcs dans toute son ampleur et ce n'est pas simplement par analogie ou métaphore qu'il nous parle du sacerdoce universel des fidèles. « Nous désirons, dit d'autre part le Pape Paul VI, que l'Action Catholique vive et demeure substantiellement telle que l'Autorité et

la Sagesse de nos vénérés prédécesseurs l'ont envisagée depuis ces dernières décades. »

De longue date, Excellence, vous avez saisi l'importance du rôle des laïcs dans l'Action Catholique. Vous avez doté les divers mouvements d'un cadre d'aumôniers diocésains et d'aumôniers de secteur qui se dépensent dans un apostolat difficile et parfois ingrat. Que l'on pense à tous les déplacements journaliers ou saisonniers pour le travail, l'étude, les loisirs ! Que l'on pense à la pression que fait subir le monde à cette jeunesse toujours plus nombreuse et vigoureuse, par sa presse, ses plaisirs, son argent, au point de déclencher cet inquiétant conflit des générations dont les manifestations intempestives signalent la gravité !

C'est face à cette jeunesse désabusée et frivole que travaillent nos divers mouvements de jeunes dans leurs journées d'études, dans leurs sessions et congrès, pour devenir une jeunesse forte physiquement et moralement, une jeunesse chrétienne qui lutte avec succès sur tous les terrains de l'apostolat et prépare un avenir plein de promesses.

Former la jeunesse, c'est nécessaire à la condition toutefois que cette formation soit continuée jusqu'à l'âge où le jeune s'insère dans la vie et fonde un foyer, à condition que l'action sur les jeunes soit complétée par l'action sur les adultes. D'où ces réseaux de mouvements d'A.C.O., de M.F.R., d'A.C.I., d'A.C.G.H., d'A.C.G.F. (et j'en passe) dont la presse relate très souvent les activités. De plus en plus, le militant chrétien veut jouer son rôle dans la société et dans l'Eglise, être de plus en plus citoyen du monde et fils de l'Eglise.

Cet apostolat du laïc, loin de diminuer le rôle du prêtre le rendra encore plus important et plus essentiel. Si le prêtre ne peut s'acquitter de l'apostolat qui revient directement au laïc, il lui appartient de lui assurer lumières et grâces pour réaliser sa mission, de l'aider à incorporer le Christ dans sa vie laïque pour qu'elle rayonne et la diffuse dans son milieu et son état de vie.

C'est dans le même sens du rôle du laïc dans l'Eglise que l'enseignement privé de notre diocèse voit venir à son aide des laïcs toujours plus nombreux qui ont saisi l'importance du maître, du professeur, de l'éducateur dans nos écoles et collèges. « Et même, déclare le Souverain Pontife Paul VI, s'il est moins bien rétribué et considéré que les membres d'autres professions, cela ne doit pas l'empêcher de se considérer comme un préféré, un privilégié devant Dieu et devant sa conscience. » Nous sommes heureux, d'autre part, de saluer le succès de nos écoles normales privées de garçons et de filles qui nous préparent pour demain un recrutement de choix.

Avec des maîtres, il nous faut des locaux scolaires. « Ce n'est un mystère pour personne, ajoute le Pape, que dans tout bon diocèse, parmi les œuvres indispensables pour l'épanouissement des paroisses, il y a la création d'écoles. » La croissance de l'enseignement chrétien dans le diocèse a porté l'effectif scolaire à 80.000 élèves et pose à la direction diocésaine comme aux chefs de paroisses, aux directeurs d'écoles et de collèges, des problèmes d'orientation, d'adaptation, d'implantations nouvelles en même temps que des soucis matériels et financiers. Avec l'aide des A.E.P. et des A.P.E.L., conscients de leurs responsabilités, les constructions nouvelles vont bon train ; il n'est guère de mois où la SEMAINE RELIGIEUSE ne mentionne l'ouverture de nouveaux chantiers ou la bénédiction de nouvelles classes.

Mais il n'y a pas que nos écoles privées, les établissements de l'Etat comprennent dans les lycées, écoles techniques, des milliers d'élèves dont un grand nombre demande à vivre leur foi. Dans votre sollicitude pastorale, vous avez augmenté le nombre des aumôniers qui leur apporteront la parole de Dieu, l'enseignement du Christ et les prépareront à être dans le monde d'aujourd'hui des chrétiens authentiques.

Tout ce travail apostolique demande à vos prêtres. Excellence, un temps considérable, et l'on peut craindre parfois que cette ardeur dans l'action n'épuise les meilleurs. « De plus en plus, disait Monseigneur Renard, au cours d'une interview, le prêtre est tiraillé entre Dieu qu'il doit prier et l'homme qu'il doit servir ; d'un côté, exigence de la prière, de l'autre, service des hommes. »

Des réformes s'imposent sans nul doute dans la vie cléricale ; le « clergyman » est à la mode et l'on parle d'une rénovation du bréviaire : elle semble de fait nécessaire en raison de la vie moderne qui affecte l'activité de plus en plus grande des prêtres occupés au ministère pastoral. De quel ordre sera-t-elle ? je ne le sais. Attendons sans impatience la solution adéquate, inspirée par l'Esprit Saint, que Rome nous donnera. Le Souverain Pontife Paul VI nous rappelle toutefois que : « La vie intérieure garde sa valeur primordiale, même si les exigences apostoliques demandent que la plus grande part de notre temps soit donnée à l'exercice de la charité envers le prochain, il ne faudrait pas que le prêtre entraîné par l'activisme, trop impatient des résultats immédiats, sous-estime l'importance de la vie spirituelle. » A ce point de vue, ce qu'ajoutait au mot fameux du Père Chevrier le Cardinal Saliege, garde toute sa saveur et son humour : « Le prêtre est un homme mangé... Encore faut-il, ajoute le Cardinal, qu'il soit nourrissant. »

Il s'agit donc pour nous de repenser ces problèmes et de leur apporter une solution vraiment sacerdotale.

Le surmenage de votre clergé, Excellence, provient sans nul doute d'un apostolat pour la plupart surchargé, mais aussi du manque de prêtres. C'est un lieu commun de le répéter, ceci n'enlève rien à la réalité. Le Souverain Pontife dans la constitution SUMMUM DEI FILIUM publiée à l'occasion du quatrième centenaire de l'institution des Séminaires nous le rappelle d'une façon pressante.

La mort vient encore cette année d'éclairer nos rangs en frappant quatorze confrères qui, au soir de leur vie, pouvaient encore rendre de précieux services. Que Dieu leur accorde la lumière et la paix éternelles !

La relève s'annonce, mais toujours insuffisante : les quatorze jeunes prêtres de la dernière ordination vous ont permis de colmater quelques brèches. Si l'ordination de juin s'annonce plus nombreuse, il n'en reste pas moins vrai que pendant plusieurs années le diocèse souffrira d'un manque d'ouvriers pour la moisson.

« La relève, nous dit Monseigneur Renard, viendra de la jeunesse, on en dit trop de mal : chez beaucoup de nos jeunes il y a de l'idéal et de la générosité. Dieu ne refuse pas les vocations nécessaires à son Eglise. » Le Cardinal Richaud, dans une lettre à ses diocésains, ne va-t-il pas jusqu'à écrire cette phrase : « Il y aurait chez les jeunes, si l'on voulait, cent fois plus de soutanes noires que de blousons noirs. » En faisant la part des choses, nous devons nous dire que parmi nos préoccupations pastorales les plus urgentes, les plus essentielles, se pose le problème des vocations. A nous de les découvrir, de les orienter, de les suivre, de les faire épanouir.

En pareil jour, nous aurons un souvenir fraternel pour nos absents, vétérans du sacerdoce, infirmes de nos maisons de repos de Saint-Pol, Kéraudren, Pont-l'Abbé ; malades de nos sanas, aumôniers militaires et de la Marine, séminaristes soldats. Qu'il plaise à Dieu de les prendre tous en sa sainte garde !

Cette synthèse déjà fournie de la vie du diocèse en 1963 me paraîtrait encore incomplète si je ne mentionnais l'élan de foi qui a conduit nombreux les fidèles à Rumengol, à Notre-Dame-des-Portes, à Kernitron et aux pardons des diverses chapelles, perdues parfois dans la solitude de nos campagnes.

Lourdes a reçu 5.000 pèlerins et 386 malades ; le pardon des malades en rassemblait 1.825 autour de la chapelle de Notre-Dame de Penhors.

Sainte-Anne-la-Palud célébrait le 29 août le cinquantenaire du couronnement de la statue par Monseigneur Duparc. Malgré un temps incertain, des milliers de pèlerins encore plus nombreux que d'habitude ont suivi les offices présidés par S. Exc. Monseigneur Boisguérin, évêque expulsé de Chine : à vos côtés, Monseigneur Mazé, Monseigneur l'Auxiliaire et le Rév. Père Dom Colliot. Monseigneur Poitevin, archidiaque de Saint-Louis de Paris et directeur de l'Aumônerie de la Marine, donnait le sermon de clôture, alors que l'homélie, à la grand-messe, avait été faite en français et en breton par M. le chanoine Le Vey, archiprêtre de Quimper.

Le Folgoët fêtait, le 8 septembre, le 75^e anniversaire du couronnement de la Vierge par le Cardinal Place, archevêque de Rennes. Foule considérable que ne pouvait contenir l'immense place qui entoure le podium. Au cours de la messe pontificale célébrée par S. Exc. Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince, en présence de Votre Excellence, de Monseigneur Paul Mazé, vicaire apostolique de Papetee (Tahiti), de Monseigneur Jean-Marie Mazé, évêque titulaire de Sauatra et du R. Père Dom Colliot, Monseigneur l'Auxiliaire, dans un magnifique breton dont il a le secret, s'adressa aux milliers de pèlerins accourus, peut-on dire, de tous les coins du diocèse. Après vêpres, il appartenait à Monseigneur Poirier de clôturer cette belle fête par des consignes pratiques de la vraie dévotion à Marie. Il convient de noter le succès toujours croissant des marches-pèlerinages organisées par nos jeunes qui, dans un rayon de dix à quinze kilomètres du Folgoët, sillonnent avec piété les routes du Léon pour la veillée ou le pardon.

La solennité de la fête de Saint-Corentin clôturait, le 15 décembre, la série des Pardons. De mémoire de Quimpérois, on n'avait jamais encore vu, à la cathédrale, en pareille circonstance, une célébration liturgique aussi brillante. La présence de cinq évêques des cinq continents était, à cette heure œcuménique, pleine de sens. La messe pontificale fut célébrée par S. Exc. Monseigneur Santos Ascarza, évêque de Valdivia (Chili), en votre présence ainsi qu'en présence de LL. EE. Monseigneur Gopu, archevêque d'Hyderabad (Inde), Monseigneur Tirilly, vicaire apostolique des Iles Marquises (Océanie), Monseigneur Etoga, évêque de Mbalmayo (Cameroun), Monseigneur Rolland, évêque d'Antsirabé (Madagascar), Monseigneur l'Auxiliaire et du R. P. Dom Colliot. Le panégyrique de Saint Corentin permit à M. le vicaire général Boussard de puiser dans la vie du Saint des exemples de prière, de charité, d'apostolat dont pourraient tirer profit les chrétiens d'aujourd'hui.

Ce même élan de foi qui se manifeste dans nos fêtes religieuses, nous le retrouvons dans le succès de la Campagne contre la faim qui a rapporté cette année près de 22 millions d'anciens francs ; dans la générosité avec laquelle le diocèse a répondu à l'œuvre de la Propagation de la Foi dont les recettes s'élèvent à près de 27 millions, en excédent de 47.000 francs par rapport à 1962.

N'est-ce pas, Excellence, dans le même esprit missionnaire et œcuménique, qu'après avoir envoyé dix de vos prêtres dans les diocèses d'outre-mer et vingt-trois dans les diocèses de France, vous prêtez encore à S. Exc. Monseigneur Zoa un professeur de votre Grand Séminaire et que vous recevez parmi vos séminaristes, un élève du Séminaire de Yaoundé ? Tant il est vrai de dire que l'évangélisation du monde et l'œcuménisme ne vont pas l'un sans l'autre !

♦♦

Après ce regard sur le passé, tournons-nous vers l'avenir. Dans quelques heures, 1963 disparaîtra dans la grisaille du passé et nous abordons une année nouvelle avec son mystère et ses problèmes. C'est dans une perspective d'espé-

rance, de paix, d'amitié, que nous saluons l'an nouveau. Il dépend de nous en partie d'en assurer le succès par un apostolat toujours mieux compris, alimenté par une vie intérieure profonde. Qu'il plaise à Dieu de nous accorder les grâces voulues pour travailler efficacement, sous le signe du Concile, à la rénovation intérieure de son Eglise, à l'avènement du Christ dans le monde, à l'extension de son Royaume d'Unité, d'Amour et de Paix.



Discours de la T. R. Mère Supérieure Générale de l'Adoration Perpétuelle

EXCELLENCE,

Cette année encore, c'est à votre retour de Rome que nous avons la joie d'être réunis autour de vous pour vous offrir nos vœux les plus respectueux de bonne, heureuse et sainte année.

Terminant la seconde session du Concile, vous nous êtes revenu, encore chargé des lumières du Saint-Esprit, à la veille du grand Pardon de Saint Corentin, accompagné d'Evêques des cinq parties du monde. Jamais les murs séculaires de notre vieille cathédrale, jamais les habitants de Quimper qui se pressaient nombreux dans la nef, n'avaient pris part à une fête concrétisant mieux la catholicité de l'Eglise, comme nous le faisait remarquer justement M. le vicaire général Boussard, au début de son panégyrique. Nous nous sommes senties, grâce à la présence parmi nous de leurs Pasteurs, plus proches de tous nos frères catholiques. Quel souffle d'unité doit régner à la basilique Saint-Pierre quand se trouvent rassemblés les quelques deux mille cinq cents Pères conciliaires de toute couleur et de toute race !

Vous nous demandiez, Excellence, dans votre dernière lettre pastorale, de nous associer aux travaux du Concile, d'accueillir généreusement la grâce du Salut, afin que les traits du Christ, reflétés dans tous les secteurs de notre vie, deviennent pour tous ceux qui nous entourent resplendissants et attirants. Vous nous rappeliez que le témoignage de l'exemple était au départ de toute vie apostolique, qu'il faut vivre du Christ pour le donner aux autres (I Jean I, 3).

Chaque religieuse de votre diocèse, avec sa vocation particulière et son activité propre pouvait puiser dans cette lettre et se bâtir tout un programme de vie pour répondre pleinement à ce que l'Eglise attend d'elle. L'idéal de toute religieuse n'est-il pas en effet de « faire resplendir le Christ pour qu'il soit de plus en plus connu et servi » (lettre pastorale). Comment, cette année, vos religieuses ont-elles participé selon leurs possibilités à l'annonce de la Bonne Nouvelle ? C'est ce que nous voudrions essayer de découvrir en repensant aux événements écoulés.



Nous savons que l'Eglise attend tout d'abord de nous que nous nous efforcions chaque jour de « devenir ce que nous sommes », d'être aux yeux du monde des Religieuses, c'est-à-dire des baptisées consacrées au Seigneur par « vocation » et décision personnelle. Vous nous avez donné, Excellence, dans la personne de M. le vicaire général Cotten le Père zélé, dont toutes nous avons besoin. Il organise recollections et conférences qui nous aident à approfondir la beauté, la plénitude, la fécondité de la Virginité consacrée.

Vous insistiez sur le « témoignage de l'exemple », Excellence. Y a-t-il exemple plus frappant pour le monde actuel, utilitaire et matérialiste que

celui de gratuité et d'espérance qu'offrent les monastères de Contemplatives ? C'est vraiment le signe sensible du « qui perd gagne » de l'Evangile. Or nous avons la joie de fêter cette année le 150^e anniversaire des Bénédictines du Calvaire de Landerneau. Avec elles, les Carmélites de Morlaix et celles de Brest qui ont vu la consécration de leur chapelle, au mois de juillet, concourent puissamment à « l'annonce du Salut ». C'est une lumière qui n'est pas mise sous le boisseau, mais qui éclaire le monde.

« Vous serez mes témoins, jusqu'aux extrémités de la terre », nous rappelez-vous encore. La religieuse doit être « témoin » du Christ. Le témoignage qu'elle doit apporter aux yeux des hommes du XX^e siècle doit être lisible par eux. Il ne faut pas oublier que ce témoignage exige une relation du témoin à d'autres qui le voient vivre ou l'entendent. Il nous importe amplement de saisir les tendances, les besoins, les sensibilités de notre temps. Là encore, nous sommes largement aidées. De plus en plus, les articles de revues, comme RELIGIEUSES D'ACTION HOSPITALIÈRE ET SOCIALE, EDUCATRICES PAROISSIALES, s'attachent à nous faire mieux comprendre et saisir la mentalité des milieux dans lesquels nous travaillons. L'U.N.C.A.H.S., l'U.R.E., l'U.R.E.P., nous aident à travailler en profondeur et à étudier le milieu de vie dans lequel nous avons à porter témoignage.

L'un des premiers devoirs de la religieuse hospitalière, éducatrice paroissiale ou enseignante est de connaître la psychologie et les structures de la civilisation contemporaine. Quelle est celle d'entre nous qui n'a pas accueilli et étudié avec gratitude l'encyclique « Pacem in terris » ? Quelle est celle qui, à cette lecture réfléchie, ne s'est pas sentie intégrée dans cette communauté mondiale décrite par le bon Pape Jean ?

Qui n'a pas apprécié la richesse et la valeur de la conférence du Père Michalon qui nous a sensibilisées au problème de l'œcuménisme ? Il nous a rappelé concrètement ce qu'est l'unité chrétienne : « que tous les Baptisés parviennent à la plénitude d'amour et de vérité dans le Christ ». Il nous a rappelé les lois élémentaires de l'unité, que l'unité la plus forte domine la complexité et que l'unité chrétienne ne saurait être réalisée par une absorption, qu'elle se situe dans l'ordre des croissances et des montées. Ce grand problème de notre temps exposé, il nous a fait faire un sérieux examen de conscience en nous citant la parabole du pharisien et du publicain...

Problème de notre temps, également, le renouveau liturgique. Grâce à vous encore, nous avons été documentées et intéressées à cette question si actuelle et qui nous touche de si près, par l'enrichissante conférence de l'abbé Jounel.

Le Cardinal Suenens, dans la PROMOTION APOSTOLIQUE DE LA RELIGIEUSE, dont nous retiendrons simplement ici un certain côté positif, insiste aussi pour que la religieuse se rapproche davantage du milieu où elle est « envoyée ». Il veut qu'elle soit dans la pastorale d'ensemble l'auxiliaire du prêtre. Il demande que les religieuses, tout au long de la vie reçoivent une formation « adéquate, renouvelée, approfondie, continue, par un effort permanent d'information ».

Bien avant la parution de ce livre, Excellence, vous avez saisi cette obligation et nous recevons au sein de votre diocèse, cette formation aujourd'hui indispensable et adaptée à nos tâches et à nos compétences.

Pour la formation spirituelle dont nous avons déjà parlé et qui jalonne les années, nous vous remercions.

Pour la formation apostolique et professionnelle dispensée largement par les sessions organisées, par les unions, déjà citées, grâce à la disponibilité de vos prêtres, nous vous remercions.

Pour la formation sociale que nous recevons également, et comment ne pas nommer ici M. l'abbé Boucher, laissez-nous vous remercier.

En retour de toute cette richesse reçue, nous essayons de plus en plus d'être « apôtres de l'Eglise ». La religieuse a bien souvent l'occasion d'aller « à la rencontre de ceux qui ne partagent pas sa Foi et son Espérance, comme vers des frères séparés appelés eux aussi à être sauvés ». La religieuse hospitalière soigne tous les corps meurtris qui lui sont confiés, et bien souvent, à travers ces corps, elle atteint les âmes. Elle se dévoue nuit et jour, des années durant, parfois toute une vie. Trois religieuses du Finistère se sont vues récompensées cette année, par une décoration officielle de toute une vie de dévouement au service des malades. Les soignantes à domicile, les religieuses assistantes sociales ou aides familiales vont, elles, encore plus concrètement vers nos frères souffrants. Avec le réconfort, elles apportent bien souvent dans les foyers où elles pénètrent la Paix et la Joie du Christ.

Il n'y a pas que la souffrance physique : toutes les détresses, toutes les pauvretés doivent trouver apaisement. Dans notre diocèse surpeuplé, que de détresses morales !

Détresse du tout jeune enfant abandonné par des parents indignes ; détresse morale de l'adolescente blessée par son échec, par son expérience de liberté mal utilisée ; honte et dépit de la délinquante prise sur le fait et traînée devant les tribunaux. Détresse du vieillard près du tombeau, seul rescapé d'un passé sombre ou gai. Détresse insoupçonnée de l'enfant anormal ou débile, enfermé dans sa prison intérieure.

Tous font partie du troupeau ; vers tous nous sommes « envoyées ». Là aussi, nous devons être les auxiliaires dévouées et compétentes du prêtre. Nous y pensons, Excellence, et, malgré le nombre restreint de vocations, nous essayons de répondre encore à tous les besoins de ce monde souffrant.

Auxiliaire du prêtre, la religieuse l'est encore dans les collèges, les petits et les grands Séminaires et même jusque dans votre Evêché. Si elle l'est alors d'une manière plus obscure et cachée, elle demeure, ici encore, indispensable. Mentionnons particulièrement à ce sujet les sœurs bleues de Vernon qui ont fêté leur centenaire le 14 janvier, et qui, depuis leur fondation, se dévouent près des prêtres d'une manière toute spéciale.

Et nous n'avons pas encore parlé de « la transmission de la doctrine de vie par l'enseignement ». Pourtant, n'est-ce pas le grand champ d'apostolat des religieuses dans le diocèse ? Si quelques écoles ont dû se fermer, d'autres ont vu leur effectif augmenter et de nouvelles classes ont dû être construites pour accueillir les enfants. Une douzaine de nouveaux bâtiments ont été bénis cette année. Dans ce secteur également les sessions, les journées de formation accroissent la compétence du personnel enseignant et de nombreux prêtres, sous la direction de M. le vicaire général Prigent, se dépensent sans compter pour la vitalité et la fécondité de l'enseignement libre.

Les éducatrices paroissiales existent aujourd'hui dans le diocèse. Les paroisses en réclament de plus en plus. Plusieurs religieuses collaborent avec les aumôniers diocésains au développement de l'action catholique dans les milieux ruraux ou urbains. Une vingtaine de ces religieuses ont participé avec beaucoup d'intérêt au récent Congrès national de l'U.R.E.P.

Notre vingtième siècle aura été un siècle de promotion : promotion de la femme, promotion du monde ouvrier, promotion des nouveaux peuples, promotion apostolique de la religieuse (il semble que nous pouvons employer ce terme sans équivoque ; il n'existe en effet aucun sentiment d'infériorité ni d'envie chez nous, à l'égard des militantes laïques ou des mères de famille ; nous savons que notre Vocation est d'un autre ordre et que l'Eglise a une préférence pour la virginité consacrée). Nous avons dépassé, grâce à la collaboration de l'Eglise dont nous sommes filles, le stade « d'infantilisme » où l'on nous a accusé bien souvent de stationner. Nous demandons pour demain votre aide, car il y a encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine ; mais avec la collaboration de tout votre clergé, nous tâcherons, comme le

propriétaire de l'Evangile, d'avoir assez d'intelligence pour tirer de notre « trésor » des choses neuves et anciennes (Mat. XIII, 52).

Nous gagnerons peut-être, ainsi, de nouvelles vocations ; car, comme le disait Monseigneur Soubigou, le 2 juillet, au Calvaire de Landerneau : « Il y a des vocations nombreuses aujourd'hui encore, car Dieu assure la relève dans son service... Il y a certes des obstacles plus grands à surmonter aujourd'hui qu'autrefois, mais si l'on croit à l'amour de Dieu pour nous, pourquoi ne croirait-on pas à cet amour jusqu'au bout ? »



Cette année, féconde en travail, a été aussi jalonnée de deuils. Il est impossible de ne pas évoquer ici le souvenir si vivant de Jean XXIII. Ses sentiments intimes, il les manifesta dans sa maladie, comme toujours avec la simplicité d'un Père qui n'a pas de secret pour ses enfants. Le Rosaire et le Crucifix étaient les armes de son héroïque dernier combat : « Oui, disait-il, je souffre avec peine mais avec amour ».

Avec le monde entier, nous avons vécu, d'heure en heure, quatre jours d'angoisse et de prières dans la filiale admiration de la sérénité et de la grandeur du Saint Père devant la mort. Par sa piété, par son humilité, sa bonté délicate, il nous a appris comment servir l'Eglise et les hommes nos frères, en les aimant jusqu'au bout.

La succession apostolique continue sur la promesse indéfectible du Christ. Et nous avons accueilli avec enthousiasme l'avènement de Paul VI au Souverain Pontificat.

Nous avons également perdu, cette année, le Cardinal Valério Valéri, préfet de la S. C. des Religieux. Il fut particulièrement occupé à susciter et encourager les rencontres et congrès qui amenaient à une connaissance mutuelle ainsi qu'à une plus grande collaboration fraternelle. C'est sur son désir que fut instituée en 1955 l'Union des Supérieures Majeures de France dont il précisait le but en ces termes : « Renforcer singulièrement la collaboration non seulement des Instituts entre eux mais également avec la Hiérarchie et les mouvements d'action catholique et sociale, accélérer le travail d'adaptation des Communautés aux exigences du moment. »

Nous avons suivi avec intérêt les travaux du Concile ; LA CROIX et les articles de M. l'abbé de Surgy nous y ont aidés. Est-il besoin de dire que nos vœux et nos prières n'ont cessé de vous suivre pendant cette seconde session et que nous accueillerons avec joie le « rajeunissement » qui en découlera ?

L'année dernière, Excellence, vous nous « portiez » avec vous dans votre pèlerinage en Terre Sainte. Au seuil de l'année nouvelle, nous accompagnerons en esprit le Successeur de Pierre, nous offrirons avec lui toute l'Eglise, nous nous associerons à sa pénitence, nous reconnaitrons à ses côtés le Christ comme « fondateur et Maître, Seigneur et Sauveur ».

L'aide que vous nous apportez au long des années est efficace pour notre vie religieuse et pour notre apostolat. Que 1964, par l'intercession de Notre-Dame, soit pour votre diocèse et pour l'Eglise entière une année sainte, une année de Paix, de Joie, d'Unité ! Permettez-nous, en vous renouvelant les vœux que nous formons pour vous, pour Monseigneur l'Auxiliaire, pour tous vos prêtres qui sont vos dévoués collaborateurs, de vous assurer que notre prière, toute l'année, vous accompagnera dans votre tâche de Pasteur et aussi dans votre tâche de Père conciliaire.



Réponse de Monseigneur l'Evêque

Après avoir remercié les interprètes du clergé et des religieuses, Monseigneur l'Evêque, en son nom personnel et au nom de Monseigneur l'Auxiliaire, forme les meilleurs vœux pour tous et chacun, en particulier les malades, les séminaristes-soldats et les absents.

Rendre grâce pour l'Eglise à un moment si important et si émouvant de son histoire, tel peut être le thème de ces vœux, poursuit Monseigneur.

Rendre grâce pour les Papes. Nous étions tous attachés à Jean XXIII, dont la personnalité et la bonté rayonnaient au-delà de l'Eglise. Voici que son successeur, S. S. Paul VI, montre dans ses actes et dans ses discours qu'il entend poursuivre et mener à bien la tâche commencée. Partout on a été frappé par la vigueur du discours d'ouverture de la seconde session du Concile et par sa référence constante au Christ, principe, voie et fin : nous avons tous là beaucoup à prendre pour notre vie spirituelle et notre activité apostolique. Nos vœux accompagnent le Saint-Père dans son pèlerinage en Terre Sainte, aux lieux où vécut Jésus-Christ Notre Seigneur.

Rendre grâce pour le Concile. Il est difficile de saisir du dehors les aspects divers et multiples de cette œuvre immense surnaturellement et humainement. La seconde session a marqué un grand progrès dans le travail : d'abord cette mise au point minutieuse de la constitution sur la Liturgie, ensuite ces questions nouvelles sur l'Eglise étudiées avec une grande liberté de parole et une authentique fraternité, qui n'excluaient ni les différences d'opinion ni la vigueur des interventions.

« Eglise, que dis-tu de toi-même ? » C'est moins des définitions que l'on cherche qu'un approfondissement des structures et de la doctrine. Les problèmes présents font en effet ressentir des besoins nouveaux et invitent à certaines études, telles les questions de la collégialité, du laïc, de l'Unité des chrétiens, des rapports entre l'Eglise et le monde... Tout ce travail est maintenant en bonne voie.

Rendre grâce pour le diocèse. Certes, les difficultés, les inquiétudes et les échecs ne manquent pas ; mais ils ne doivent pas cacher les espoirs basés sur certains signes :

— le progrès de la collaboration entre les prêtres d'une part (pastorale ordinaire et extraordinaire), entre les religieux et les religieuses d'autre part (par exemple, la vitalité de leurs Unions : des Frères Enseignants, des Religieuses Enseignantes, Educatrices Paroissiales, Hospitalières et Sociales...) ; mais aussi entre eux et avec les laïcs dans la pastorale d'ensemble, dans les doyennés, les paroisses et les écoles, dans les sessions de formation, dans les missions générales. Réfléchir, s'entraider, mettre au point la pastorale et les méthodes, c'est une promesse pour l'avenir.

— la montée des retraites fermées, au moins dans certains milieux. Telles les retraites de l'A.C.O. qui ont réuni un grand nombre de foyers. Le jour où tous auront compris que ce point est essentiel, de nouveaux espoirs seront permis.

— l'adaptation des diverses congrégations religieuses aux besoins actuels et aux tâches nouvelles. Telle l'implantation de religieuses éducatrices paroissiales ici et là dans le diocèse. Telle l'évolution de religieuses assurant des tâches sociales et de rééducation. Ce renouveau ne peut manquer d'avoir d'heureuses influences sur les vocations.

— la place plus grande des laïcs dans l'enseignement libre. Trois faits caractéristiques : la nomination de M. Guiavarc'h comme inspecteur diocésain, le nombre croissant d'écoles dirigées par les laïcs, les débuts de l'école normale de garçons.

Après avoir énuméré ces signes d'espoir, en s'excusant de ne pouvoir citer tous les autres, Monseigneur l'Evêque poursuit en donnant quelques consignes :

— sur le Concile. Il demande que tout soit fait pour que le Concile soit suivi par l'ensemble du peuple fidèle. Les décisions conciliaires resteront lettre morte si chacun ne prend pas à cœur de les faire entrer dans sa vie ; au contraire, par exemple, le sacerdoce des fidèles (dans le sens ou l'entend S. Pierre dans sa seconde épître) pris au sérieux par les prêtres et par les laïcs ouvrira la voie vers l'Unité et la réconciliation.

— sur la Liturgie. Une lettre commune de l'épiscopat français exprimera en temps opportun le sentiment et les décisions communes des évêques. Mais Monseigneur veut insister sur deux points dès à présent : d'abord, garder le sens de la loi positive, c'est-à-dire ne pas en méconnaître les obligations par paresse ou lenteur et ne pas les dépasser par outrance et individualisme ; ensuite, vouloir, pour soi et pour ses fidèles, une éducation liturgique : la traduction des textes ne les rendra pas immédiatement intelligibles et assimilables, elle suppose parallèlement un effort patient et difficile d'éducation.

— sur le Catéchisme. Un « Directoire de pastorale catéchétique » à l'usage des diocèses de France sort ces temps-ci : il aura force de loi diocésaine. En passant, Monseigneur recommande vivement de revenir souvent aux divers Directoires.

— sur les Vocations. Une session sacerdotale sur les vocations aura lieu en octobre prochain sous la direction de M. l'abbé Izard ; Monseigneur la recommande dès à présent à l'attention et à la prière de tous.

Il conclut en invitant chacun à entrer dans l'élan et l'esprit du Concile, et à trouver de plus en plus dans le Christ la confiance en son propre travail et la joie de l'âme, sans lesquelles il n'est pas de vrai apôtre.

CAISSE D'ENTR'AIDE SACERDOTALE

Les confrères qui désirent recourir à la Caisse d'Entr'aide sont priés d'adresser leur demande au Secrétariat *avant le 20 janvier*.

● GARDER CE PREMIER NUMÉRO 1964 DE LA « SEMAINE RELIGIEUSE ». C'EST RECONDUIRE TACITEMENT SON ABONNEMENT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1964.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE G. LE BIHAN

46, route de Paris, MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements

Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

TOUTES VOS ASSURANCES

UNE MAISON DE CONFIANCE

BILLON Jean

Tél. : 0.95

3, Rue Parmentier — LANDIVISIAU

COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE BREST

138, Rue Robespierre, - BREST - Tél. : 44.23.64

PENFELD

TOUS LES PRODUITS LAITIERS SAINS... FRAIS... SAVOUREUX

FABRIQUE DE MEUBLES

MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS-BREST

99, rue J. LESVEN, Tél. 44.44.03 - Documentation sur demande

Pour **150 NF.** par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV. ou AMI-6**

Intérêts 4 %

Tous renseignements succursale **CITROËN**

260, rue Jean-Jaurès, BREST

- Tél. : 44.23.96 - 97 et 98 -

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : Châteaulin, Concarneau Douarnenez, Guilvinec, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, St-Pol-de-Léon et nombreux guichets périodiques

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente

MAGASIN

de

Véhicules d'occasion

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

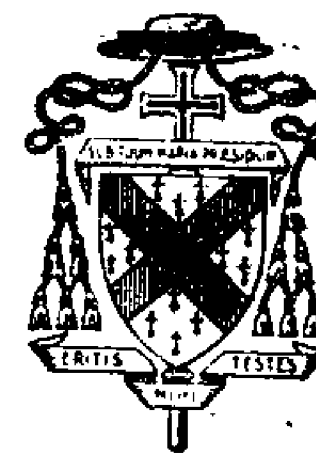
DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47



**LA SEMAINE
RELIGIEUSE**

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE :

PARTIE OFFICIELLE. — Rencontre à Jérusalem du Pape et du Patriarche de Constantinople. Semaine de prière pour l'Unité. Remembrement de Plobannalec et Lesconil. Pèlerinages diocésains en 1964. Conférences ecclésiastiques. Mois des dix ans de sacerdoce. Ordo 1964. Direction de l'Enseignement (réunions des directeurs, enseignement technique, C.E.P. pour adultes). Décès.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Réflexions pour la Semaine de l'Unité. Publications sur l'Œcuménisme. Prière commune pour l'Unité.

ENTREPRISE G. LE BIHAN

46, route de Paris, MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements

Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

TOUTES VOS ASSURANCES

UNE MAISON DE CONFIANCE

BILLON Jean

Tél. : 0.95

3, Rue Parmentier — LANDIVISIALE

COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE BREST

138, Rue Robespierre, - BREST - Tél. : 44.23.64

PENFELD

TOUS LES PRODUITS LAITIERS SAINS... FRAIS... SAVOUREUX

FABRIQUE DE MEUBLES

MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS-BREST

99, rue J. LESVEN, Tél. 44.44.03 - Documentation sur demande

Pour **150 NF.** par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

votre **2 CV.** ou **AMI-6**

Intérêts 4 %

Tous renseignements succursale **CITROËN**

260, rue Jean-Jaurès, BREST

- Tél. : 44.23.96 - 97 et 98 -

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Guilvinec, Morlaix

Pont-l'Abbé, Quimperlé, St-Pol-de-Léon

et nombreux guichets périodiques

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

RENCONTRE A JÉRUSALEM DU PAPE ET DU PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE

Grâce à la télévision, à la radio et à la presse, chacun a pu suivre la rencontre, à Jérusalem, de S. S. le Pape Paul VI et de S. S. Athénagoras, patriarche de Constantinople. C'est certainement l'événement de cet extraordinaire pèlerinage du Pape en Terre Sainte.

Succédant à la réception par le Pape de l'Archevêque anglican de Canterbury et de Chefs de communautés protestantes et à l'envoi d'observateurs soit non-catholiques au Concile Vatican II soit catholiques à l'Assemblée de Montréal, cette rencontre favorise le rapprochement des chrétiens de toutes confessions et la volonté de dialogue qui les anime.

Le chemin vers l'Unité sera encore long et difficile : le Saint-Père l'a rappelé en de denses allocutions au cours de son pèlerinage : le prix de l'Unité est une plus grande fidélité au Christ Notre-Seigneur. Mais déjà, nous sommes invités à l'action de grâces.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL APRÈS LA RENCONTRE

« Au terme de leur rencontre à Jérusalem, le Saint Père Paul VI et le Patriarche œcuménique Athénagoras, avec l'accord de son Saint-Synode, ont reconnu ensemble la grande signification de cet événement et ils ont rendu grâce à Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, qui a guidé leurs pas vers la Terre Sainte, où notre commun rédempteur, le Christ Notre-Seigneur, a vécu, enseigné, est mort, ressuscité, et monté au ciel, d'où il a envoyé le Saint-Esprit sur l'Eglise naissante. Cette rencontre ne peut être considérée que comme un geste fraternel inspiré par la charité du Christ, qui laissa à ses disciples le commandement suprême de s'aimer les uns les autres, de pardonner les offenses jusqu'à soixante-dix fois sept fois et d'être unis entre eux.

« Les deux pèlerins, les yeux fixés sur le Christ, exemplaire et auteur, avec le Père, de l'unité et de la paix, prient Dieu que cette rencontre soit le signe et le prélude des choses à venir pour la gloire de Dieu et l'illumination de son peuple fidèle. Après tant de siècles de silence, ils se sont maintenant rencontrés dans le désir de réaliser la volonté du Seigneur et de proclamer l'antique vérité de son Evangile confié à l'Eglise.

« Ces sentiments communs sont manifestés à tous les membres des hiérarchies respectives et à tous les fidèles afin qu'ils veuillent eux-mêmes y participer et faire monter vers Dieu de nouvelles prières pour que resplendisse toujours davantage, aux yeux de tous les chrétiens, la vérité de l'unique Eglise du Christ et de son Evangile, lumière et salut du monde. »

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ

Cette Semaine est fixée du 18 au 25 janvier. Elle revêt une importance particulière actuellement, en raison des progrès de l'œcuménisme et en raison de l'œuvre de renouveau entreprise par le Concile.

Monseigneur l'Evêque demande à chaque paroisse et école de faire tout le possible pour participer à cette prière en faveur de l'Unité.

Il autorise, pour les réunions spécialement organisées dans ce but, la célébration de la Messe le soir. On sait que la Messe pour l'Unité de l'Eglise (naguère appelée « ad tollendum schisma ») peut être dite comme messe votive de seconde classe — donc en dehors des jours de première classe — à l'occasion de ces réunions (S. C. des Rites, 3 septembre 1962).

PÈLERINAGES DIOCÉSAINS EN 1964

Les pèlerinages diocésains à Lourdes en 1964 auront lieu du 21 au 27 juin (avec 330 malades) et du 20 au 26 septembre (sans malades).

Le pardon diocésain des malades aura lieu au Folgoët le dimanche 7 juin.

REMEMBREMENT DE PLOBANNALEC-LESCONIL

Après enquête canonique auprès des intéressés et avis favorable du Chapitre Cathédral, Monseigneur l'Evêque a ainsi précisé les nouvelles limites des paroisses de Plobannalec et de Lesconil :

Les villages de Guerveur et de Pont-Plat, de la paroisse de Plobannalec, sont rattachés à la paroisse de Lesconil.

Les nouvelles limites de Lesconil seront les suivantes : à l'est les terres de Pont-Plat comprises entre, d'une part, la route départementale n° 102, et d'autre part les deux bras du Steir et le chemin du château de Kerlut ; — au nord, une ligne partant de la départementale 102 et empruntant le chemin de Kerfeunteunick, jusqu'aux limites des parcelles 56 et 57 du nouveau plan cadastral ; — à l'ouest, une ligne longeant les limites extérieures des parcelles suivantes du nouveau plan cadastral, de façon à

les inclure dans la paroisse de Lesconil : 57, 67, 68, 186, 187, 188, 189, 191, 205, 249 et 250 (limites coïncidant avec les limites actuelles de la section de vote de Lesconil).

Ces dispositions sont entrées en vigueur le lundi 6 janvier.

CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES

Les dates de réunions d'information pour les prêtres chargés de la première Conférence ecclésiastique 1964 (« La paix selon PACEM IN TERRIS ») ont dû être modifiées au dernier moment : les conférenciers en ont été avisés par l'intermédiaire de leur Curé-doyen.

Voici les nouvelles dates de ces réunions : elles auront lieu, de 15 h. à 16 h. 30, à Quimper (9, rue du Frou) le mardi 14 janvier et à Brest (salle paroissiale de S. Louis) le vendredi 17.

Tous les conférenciers sont tenus d'assister à l'une ou l'autre de ces réunions.

MOIS DES DIX ANS DE SACERDOCE

En juillet 1963, la Région Apostolique de l'Ouest a organisé, pour les prêtres ayant entre huit et douze ans de sacerdoce, un « Mois sacerdotal » à la Trappe de Notre-Dame de Port-du-Salut, à Entrammes (Mayenne). L'expérience s'est révélée très fructueuse, et a donné satisfaction : aussi est-il envisagé pour 1964 deux réalisations du même genre. La première aura lieu du 30 juin au 5 août, de nouveau à la Trappe d'Entrammes (Mayenne), et la seconde, du 6 juillet au 8 août, au Séminaire des Pères Blancs, à Kerlois, près d'Hennebont (Morbihan). Ces deux mois sacerdotaux s'adressent à des volontaires des cours 1952 et 1953.

Ils veulent être moins des sessions d'études qu'un temps de réflexion, de « conversion », comme tant de prêtres en éprouvent le besoin après leurs premières années de vie sacerdotale. C'est dire l'importance de la retraite (six jours pleins) au cours de ces Mois. Au profit de cette « conversion », large place sera faite au silence, ainsi qu'à des exposés, des échanges, qui nourriront la réflexion de chacun : pas de vie spirituelle sans une solide culture doctrinale.

Autour du thème central, LE PRÊTRE, HOMME DE LA FOI ET DE L'ESPÉRANCE, AUJOURD'HUI, seront abordés, au cours de ces semaines, les thèmes suivants : situation de notre sacerdoce en ce moment du monde et de l'Eglise ; le prêtre éducateur de la foi, en particulier auprès des adultes et des adolescents ; le sacerdoce dans la Bible, en particulier dans le Nouveau Testament ; le prêtre diocésain au service d'une communauté chrétienne vivante, ouverte à « ceux qui sont loin ».

La direction du Mois d'Entrammes est assurée par M. l'abbé Gaston Poulain, directeur au grand séminaire de Coutances, et par M. l'abbé Cadet, directeur au grand séminaire de Sées.

Le responsable du Mois de Kerlois sera M. l'abbé Frettelière, directeur du grand séminaire d'Angers ; le directeur-adjoint, M. l'abbé Bigoin, aumônier d'Action catholique du secteur de Lorient.

Le calendrier exact de ces Mois, avec la liste des conférenciers et le thème des conférences, sera communiqué ultérieurement.

A Entrammes, la retraite sera prêchée par *M. le chanoine Dérouet*, supérieur du grand séminaire de Laval ; à Kerlois, par le *R. P. Poulain*, o.p.

Il serait désirable que les inscriptions parviennent dès que possible au délégué diocésain, *M. l'abbé Jean Abiven*, directeur au Grand Séminaire, Quimper, qui pourra également transmettre aux intéressés tous renseignements utiles. La date limite des inscriptions est fixée au 20 février.

ORDO 1964

Il y a lieu, pour chaque paroisse, de préciser trois dates du calendrier : la fête du patron principal du lieu, celle du titulaire de l'église et celle de la dédicace de l'église (cf. *Ordo*, p. xiv).

On remarquera quelques nouvelles leçons pour le sanctoral. Certaines de ces leçons proviennent du nouveau Propre de France (ainsi Ste Geneviève, le 3 janvier...).

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

RÉUNIONS DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES.

Des réunions des Directeurs et Directrices de tous ordres d'enseignement (sauf le Ménager) se tiendront à :

- *Quimperlé*, la Retraite, le lundi 13 janvier, à 17 heures ;
- *Quimper*, la Retraite, le mardi 14 janvier, à 17 heures, pour les cantons de : Châteaulin, Crozon, Douarnenez, Le Faou, Pont-l'Abbé, Quimper ;
- *Brest*, Salle paroissiale S. Louis, 51, rue Jean Macé, le mercredi 15 janvier, à 17 heures ;
- *Lesneven*, Ecole Notre-Dame de Lourdes, le jeudi 16 janvier, à 10 heures ;
- *Morlaix*, Ecole Notre-Dame du Mur, le jeudi 16 janvier, à 15 h. ;
- *Quimper*, la Retraite, le vendredi 17 janvier, à 17 heures, pour les cantons de : Briec, Carhaix, Châteauneuf, Concarneau, Fouesnant, Pleyben, Plogastel, Pont-Croix, Rosporden.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

1°) *Inscription aux C.A.P. (Certificat d'aptitude professionnelle) : session 1964.* — Les inscriptions aux différents C.A.P. de la session 1964 seront reçues à partir du lundi 6 janvier et closes le 1^{er} mars. Les candidats des établissements publics et privés, des cours et organisations professionnelles devront obligatoirement se faire inscrire par l'intermédiaire de ces établissements ou organismes. Les candidats individuels demanderont leur fiche d'inscription à l'adresse suivante : Inspection Académique, Service de l'Enseignement Technique, Quimper. Ils devront

joindre une enveloppe de format minimum 22×14 affranchie à 0,45 F. pour envoi des pièces du dossier.

2°) *Les épreuves des Brevets d'Enseignement Commercial (B.E.C.) et Social (B.E.S.)* se dérouleront, en 1964, à partir des dates suivantes : épreuves écrites les 11 et 12 mars, épreuves pratiques le 13 mars. Les inscriptions seront prises, dans chaque département, par M. l'Inspecteur d'Académie, jusqu'au 25 janvier à 16 heures.

3°) *Deux Sessions sont prévues pour les professeurs de l'enseignement commercial* aux dates suivantes : a) du 23 mars 1964 (10 h.) au 27 mars (midi) ; b) du 2 juillet 1964 (10 h.) au 10 juillet (midi). Ces sessions se tiendront à Rennes, et le programme portera sur la sténo-dactylo et sur le classement. Les cours seront donnés par des spécialistes venant de Paris. Le programme définitif sera communiqué ultérieurement aux intéressés avec tous les renseignements utiles. Prière d'adresser les inscriptions à l'Inspection Diocésaine, 13, rue Vis, Quimper, pour le 16 janvier au plus tard (indiquer avec les noms et prénoms, les fonctions exercées et bien entendu l'école).

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES POUR ADULTES.

Une session spéciale de Certificat d'Etudes Primaires pour adultes aura lieu, dans le Finistère, le jeudi 12 mars 1964, dans les centres ci-après : Brest, Morlaix, Quimper. Les inscriptions seront reçues à l'Inspection Académique du Finistère, Service des examens, jusqu'au 20 février. Les candidats doivent être âgés de 15 ans au moins, au 1^{er} octobre 1964, et avoir cessé de fréquenter un établissement public ou privé, dans lequel prédomine un enseignement général, depuis le 1^{er} octobre de l'année qui précède. Le dossier se compose d'une fiche individuelle d'état civil, d'une demande d'inscription comportant la mention suivante : « Je déclare sur l'honneur n'avoir pas fréquenté un établissement public ou privé, dans lequel prédomine un enseignement général, depuis le 1^{er} octobre de l'année qui précède », et d'une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Georges Le Gélébart*, aumônier de la Providence, Landerneau, rappelé à Dieu le 5 janvier à l'âge de 66 ans.

● En réglant l'abonnement à la « Semaine Religieuse », prière de ne pas oublier de noter le numéro de la bande d'expédition.

● LE SÉMINAIRE S'-JACQUES accepterait avec reconnaissance des harmoniums, même usagés, en faveur des églises sinistrées d'Haïti à la suite du cyclone Flora. Il se chargée de les prendre à domicile. S'adresser à R. P. Dick, Séminaire St-Jacques, par Lampaul-Guimiliau (Nord-Finistère).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 12 janvier, la Sainte Famille. Lundi 13, le Baptême de N. S. Mardi 14, S. Hilaire, évêque et docteur. Mercredi 15, S. Paul, premier ermite. Jeudi 16, S. Marcellin, pape et martyr. Vendredi 17, Notre-Dame de Pontmain. Samedi 18, de la B. V. Marie. Dimanche 19, 2^e dimanche après l'Épiphanie.

ADORATION PERPÉUELLE. — 9-13 janvier, Le Guilvinec. 14-20, Tréboul, Douarnenez.

NOS AMIS DÉFUNTS. — R. P. Henri Gloaguen, de Clédén-Cap-Sizun, missionnaire d'Haïti ; Sœur Marie-Cécile, des Filles de la Ste Vierge de la Retraite ; Mlle Jeanne Le Vaillant, de Quimper ; M. Guillaume Queffelec, de Plonévez-Porzay ; Mère Marie Bernard, des Religieuses Ursulines de Quimperlé ; Sœur Marie Célestine, des Filles du Saint-Esprit de Taulé ; Mme Vve Boennec, de Douarnenez ; M. Jean Cozien, de Pleyben ; Mme Vve Guéguen, de Sizun, mère de M. le Recteur de Pont-de-Buis ; M. René-Alexandre Bourhis, père de M. l'abbé Bourhis, presbytère de Kerbonne, Brest ; M. Jean-Marie Séité, de Roscoff, frère de M. l'abbé Mathieu Séité, ancien recteur de Kerlouan ; Mlle Anna Rannou, de Lampaul-Guimiliau ; M. Victor Cuvellier, de Brest ; Mme Jean-Marie Ruelin, de Brest.

Réflexions pour la Semaine de l'Unité (18-25 Janvier)

L'œcuménisme n'est pas une réaction de défense des chrétiens menacés par le déferlement de l'athéisme..., mais un mouvement et une action ordonnée à rétablir entre les chrétiens l'unité pour laquelle le Christ a prié.

Le temps n'est plus où les chrétiens s'entredéchiraient dans des luttes fratricides, polémiquaient en des controverses stériles ou s'installaient dans une indifférence coupable vis-à-vis les uns des autres. Nous sommes à l'heure de l'inquiétude, de l'humble repentance et du dialogue fraternel.

Le Conseil œcuménique des Eglises groupe aujourd'hui, en une association fraternelle, deux cent une Eglises protestantes, anglicanes et orthodoxes, unies par la foi au « Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur selon les Ecritures » et qui « s'efforcent de répondre ensemble à leur commune vocation pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit ». L'indéniable qualité de ses travaux et leur ampleur sans précédent sont considérées avec attention et sympathie par l'Eglise romaine (à l'Assemblée de Montréal, en juillet 1963, présence active des catholiques et prière commune avec la participation du Cardinal Léger). Parallèle-

ment, des efforts de renouveau et d'unité sont entrepris au sein des Eglises et des fédérations d'Eglises. Ainsi les Eglises orthodoxes, réunies à Rhodes en septembre 1963, proposent-elles unanimement l'ouverture d'un dialogue, sur pied d'égalité, avec l'Eglise de Rome ; à Aix-en-Provence, le protestantisme français coordonne l'action des mouvements, églises, communautés, en vue d'un témoignage et d'un service communs.

L'Eglise catholique poursuit et amplifie l'œuvre de renouveau commencé par Jean XXIII. Elle vise à une pénétration plus plénière « des paroles et des pensées du Christ », permettant à l'Eglise, — un mystère, une réalité « telle qu'elle sera toujours l'objet de nouvelles et plus profondes recherches », — de « prendre conscience d'elle-même ». La recherche de la vérité dans l'amour conduit à avouer nos torts et à « recourir avant tout au pardon chrétien, réciproque si possible », en même temps qu'elle amène à reconnaître « le patrimoine religieux originel et commun à tous, qui, chez nos frères séparés, se trouve conservé et même pour une part heureusement développé » (Paul VI).

L'ŒCUMÉNISME ET LE CONCILE.

Le Concile, selon la volonté clairement exprimée par Jean XXIII, puis par Paul VI, se propose de réaliser tout d'abord, sous le regard et avec l'aide des autres Eglises chrétiennes, représentées par leurs observateurs, une « mise à jour » de l'Eglise catholique.

Qu'est-ce à dire ? Sinon que l'Eglise, sans rien changer aux fondements que le Christ a voulu pour elle, s'efforce, sous l'action de l'Esprit, de présenter d'elle-même un visage renouvelé, en se regardant dans le Christ comme dans un miroir.

Visage d'une *Eglise plus pleinement catholique* (c'est-à-dire universelle) dans son expression doctrinale, liturgique, missionnaire — soucieuse de dépasser les traditions particulières et souvent récentes de l'Eglise latine pour intégrer les antiques traditions des Eglises d'Orient — refusant les particularismes et les exclusives quand il s'agit de présenter Jésus-Christ à un monde si diversifié (en cultures, races, mentalités).

Visage d'une *Eglise servante et pauvre*, servante de son Seigneur, qui n'est riche que de ce qu'Il lui donne (parole, autorité, sacrements), servante des hommes (non pas Eglise en soi, mais Eglise pour les hommes) et attentive à un monde dont Il est le seul Sauveur aujourd'hui comme hier.

Visage d'une *Eglise en marche, missionnaire*, ni arrêtée (l'Esprit la pousse en avant), ni accomplie (l'Eglise terrestre et la Jérusalem céleste).

Une telle volonté de réforme rend plus facile le dialogue avec les communions séparées ; elle leur pose des questions sur leur propre fidélité et suscite une émulation spirituelle qui est tout le contraire d'une rivalité polémique. Ainsi en témoignent les nombreux contacts établis à Rome entre observateurs et Pères du Concile.

COMMENT TRAVAILLER POUR L'UNITÉ ?

Cet effort du Concile resterait sans effet s'il n'entraînait pas dans tout le peuple chrétien un vaste mouvement de renouveau. Si l'attitude œcuménique consiste à être authentiquement catholique, il nous faudra en effet :

— *nous convertir sans cesse à Jésus-Christ* : l'équilibre de notre foi, de notre piété, de notre vie apostolique est fonction de la place qu'y tient le Christ, seul Sauveur, seul Médiateur, seul Seigneur :

— *nous informer et nous former* : il importe que nous soyons éclairés, selon nos capacités, sur l'histoire des séparations, les raisons profondes des ruptures, que nous sachions ce qui nous est commun avec les Eglises orthodoxes et celles issues de la Réforme. Au minimum : le lien baptismal, l'amour du Christ Sauveur, l'attachement à la parole de Dieu, nous rendent plus frères que séparés ;

— *jeter des ponts, créer des contacts*, selon les occasions que le Seigneur nous offre, compte tenu de la prudence qui s'impose. La Semaine de l'Unité est une de ces occasions privilégiées, sans être la seule. Il se peut que nous ayons à travailler ensemble entre frères chrétiens dans le domaine de la charité ou de l'action sociale, ou à entretenir des relations d'amitié avec tel ou tel chrétien proche de nous par le voisinage, la profession, sans parler des rencontres proprement spirituelles (pèlerinages œcuméniques, cercles bibliques, etc...) en plein accord avec nos responsables religieux.

— *porter l'intention de l'Unité dans un cœur de prière*. « Le cœur du Christ priant, voilà le carrefour où doivent longuement se rencontrer les chrétiens » (abbé Couturier). La prière selon les intentions et les termes de Jésus (Jean, 17) : « Père, qu'ils soient un comme toi et moi sommes un, afin que le monde croie », porte en elle son efficacité, dissout la méfiance, soutient chez les uns et les autres l'espérance d'une unité humainement irréalisable. La prière du *Notre Père*, en entretenant en nous tous les mêmes dispositions filiales et les mêmes sentiments de repentance, contribue à établir une réconciliation préalable à la réunion.

« Au dernier jour... il sera demandé à chaque conscience, non pas si elle a fait l'unité, mais si elle a prié, souffert et travaillé pour elle » (Jean XXIII).

● **SUR L'ŒCUMÉNISME.** — Parmi les très nombreuses publications consacrées à l'œcuménisme et à l'unité des chrétiens sont particulièrement abordables pour les fidèles :

— **UNITÉ DES CHRÉTIENS ET CONVERSION DU MONDE**, textes du P. Daniélou, du P. Le Guillou, etc..., aux éditions du Centurion ; 5 francs. Ce petit livre est remarquable ; il illustre particulièrement le texte de Jean 17/21 : « Que tous soient un, afin que le monde croie... ».

— **POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS**, un numéro de « Fêtes et Saisons », 29, bd. Latour-Maubourg, Paris, 7^e ; l'exemplaire, 1 franc (réduction par quantités). Recommandé pour une large diffusion.

— **MISSI**, numéro spécial 275 sur l'œcuménisme ; l'exemplaire, 1,20 franc (réduction par quantités). Intéressant, mais va moins profond que le numéro de « Fêtes et Saisons ».

— **ŒCUMÉNISME SPIRITUEL**, du P. Michalon, brochure de 48 pages du Centre « Unité chrétienne » de Lyon ; 1,25 franc. Pour les chrétiens cultivés. Texte de grande valeur.

Prière commune pour l'Unité

« Le grand pasteur des brebis » (Hébreux 13/20)

Pour donner plus d'ampleur à ces schémas, on les insérera dans le cadre classique d'une célébration de la Parole : chant d'entrée, formule de bénédiction dite par le célébrant en chape (par exemple, Colossiens 1/12-13, 3/15, etc...), lectures de l'Ancien puis du Nouveau Testaments suivis d'un chant de méditation (auxquelles on peut toujours ajouter la prière de Jésus pour l'Unité, Jean XVII), homélie suivie ou non du Credo, prière silencieuse, prière litanique de louange (refrains : « Gloire à toi, Seigneur », « Gloire à toi dans les siècles »...) ou d'intercession (refrains : « Kyrie eleïson », « O Seigneur, écoute et prends pitié »...), oraison dominicale avec invitoire dit par le célébrant (comme à la Messe), chant.

18 JANVIER

« Je les grouperai comme des moutons dans l'enclos » (Michée 2/12).

Lectures. — Michée 2/12-13. Jean 10/1-10.

Méditation. — Au peuple dispersé parmi les nations, le Seigneur annonce le rassemblement autour du Roi Pasteur, sur la terre des ancêtres. Il prendra lui-même la tête du troupeau et le mènera par des chemins sûrs. Jésus a été et il demeure le vrai berger d'Israël ; en lui, Dieu prend directement en main le souci de son peuple. Nul autre que lui désormais ne donne accès à la bergerie ; il est la porte qui introduit au domaine de la vie. Aussi les vraies brebis ne s'y trompent pas et refusent toute autre autorité que la sienne. Au cours des siècles, la bergerie a subi des assauts des pillards et le troupeau a été dispersé. Mais le Christ demeure, Porte unique ouverte sur le domaine de Dieu, Parole qui appelle au salut. En écoutant sa voix avec docilité, les chrétiens divisés retrouvent le chemin de l'unique bercail.

Intercession. — Pour l'unité de tous les chrétiens, le renouveau et la sanctification des paroisses dans la vérité et l'amour... Pour le Concile Vatican II, le Conseil Œcuménique, tous les mouvements et organisations qui cherchent à servir l'Unité... Pour l'Alliance évangélique et pour tous ceux qui sont responsables d'une façon particulière de l'Unité dans les Eglises... Pour la communion des Chrétiens en chaque lieu...

19 JANVIER

« Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis » (Jean 10/11).

Lectures. — Zacharie 13/7-9. Jean 10/11-18.

Méditation. — Quand le Christ meurt sur la croix, les disciples sont dispersés. Mais leur fidélité, un moment ébranlée par l'épreuve, va être fortifiée par elle. Car c'est pour eux que Jésus meurt ; en donnant volontairement sa vie, il fonde l'unité des siens. Il les a connus, les a aimés,

pour qu'à leur tour ils le connaissent et l'aiment. Par son sacrifice, il leur obtient la vie, les délivrant des menaces de l'ennemi. A travers le temps, la croix demeure, signe de ralliement des chrétiens et fondement de leur espérance. Dans les moments difficiles que traverse l'Eglise, au sein des divisions que l'histoire a multipliées, les disciples possèdent, dans la présence du Christ crucifié et ressuscité, la ferme assurance de son amour sauveur et le gage de l'Unité attendue.

Intercession. — Pour que tous les Chrétiens ressentent vivement la souffrance des séparations... Pour les Eglises persécutées et qui souffrent... Pour le témoignage de l'Eglise dans les contradictions du monde... Pour tous les ennemis et adversaires de l'Eglise...

20 JANVIER

« *Le grand Pasteur des brebis* » (Hébreux 13/20).

Lectures. — Jérémie 23/4-6. Hébreux 12/1-3 et 13/20-21.

Méditation. — Christ — le grand Pasteur ! Il a donné sa vie. Son amour des brebis l'a conduit à souffrir une mort ignominieuse sur la croix. Mais Dieu l'a retiré d'entre les morts. Il est ressuscité. Lui qui a versé son sang pour nous a été fait Seigneur au-dessus de toutes choses. Les puissances qui ont dominé sur lui lui ont été soumises. Mais les siens sont encore exposés à toutes les tentations de ce monde. Ils n'ont pas encore maîtrisé les puissances dont la présence peut détruire leur communion avec Dieu. Cependant ils conservent le grand Pasteur qui les a précédés. Et lui ne lâche pas son troupeau. Les ténèbres ne sont pas encore écartées et le danger subsiste que le troupeau soit dispersé. Mais leur foi est attachée à celui qui a vaincu les ténèbres, et sitôt qu'ils regardent uniquement vers lui, ils sont toujours à nouveau rassemblés en un seul troupeau.

Intercession. — Pour l'Eglise catholique, ses fidèles et ses pasteurs, particulièrement pour ceux qui ont des responsabilités importantes... Pour que le Saint-Esprit accorde fécondité au travail et aux décisions du Concile du Vatican...

21 JANVIER

« *Prenez garde à vous-même et à tout le troupeau.* » (Actes 20/28.)

Lectures. — Ezéchiel 34/1-5. Actes 20/28-32.

Méditation. — Dieu donne des bergers à son peuple et les appelle à faire paître le troupeau. Ils doivent toujours à nouveau conduire l'Eglise dans la communion de son Seigneur. Leur tâche est d'autant plus grande qu'elle est toujours sous la menace de séducteurs qui la jettent dans l'erreur et disloquent le troupeau. C'est pourquoi Paul s'adresse avec vigueur aux représentants des communautés réunis autour de lui. Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau. Ils ne peuvent accomplir la tâche qui leur est confiée par le Saint-Esprit qu'à condition de vivre eux-mêmes de la grâce et de l'amour unissant du Christ. Dès qu'ils se placent au centre de leur action, dès qu'ils veulent dominer et tirer des avantages de leur situation, ils contribuent à éloigner le troupeau de

son unique berger. Mais dans la mesure où ils vivent le mystère de l'amour du Christ, le troupeau est rassemblé autour de son maître.

Intercession. — Pour les Eglises orthodoxes... Pour les autres Eglises traditionnelles de l'Orient... Pour la préparation du pro-synode pan-orthodoxe... Pour les Eglises de la communion anglicane et l'Eglise vieille catholique...

22 JANVIER

« *Voici que je vais juger entre brebis et brebis, entre brebis et boucs* » (Ezéchiel 34/17).

Lectures. — Ezéchiel 34/17-22. Matthieu 25/31-45.

Méditation. — Le jugement universel du Roi-Pasteur fait éclater sa tendresse pour les plus délaissés. Il regarde comme fait à lui-même ce qui est fait au plus petit d'entre les siens. Car il s'identifie à eux à tel point que, même inconsciemment, nous le servons ou nous le rejetons dans la personne des humbles. La souffrance, l'inculture et la faim sont aujourd'hui le lot d'une grande part de l'humanité. Si nous n'entendons pas le cri de détresse de nos frères, le jugement du Seigneur pèse déjà sur nous. Il ne suffirait pas de le chercher dans nos assemblées et nos cultes, si nous ne le cherchons pas dans ses membres souffrants. Rendons grâce à Dieu qui rapproche aujourd'hui les chrétiens dans une commune volonté de service fraternel.

Intercession. — Pour les Eglises luthériennes, réformées, baptistes, méthodistes et congrégationalistes...

23 JANVIER

« *Sois sans crainte, petit troupeau* » (Luc 12/32).

Lectures. — Ezéchiel 34/23-31. Luc 12/22-32.

Méditation. — Il n'y a pas de commune mesure entre le don du Père et les richesses du monde. Mais les fils du Royaume sont parfois tentés de mettre en doute la puissance de Dieu et de chercher dans la possession des biens terrestres une apparente sécurité. A regarder leur nombre et l'efficacité visible de leur action, ils risquent d'être gagnés par l'inquiétude et le découragement. Mais la certitude que le Seigneur est toujours avec eux et ne les laisse manquer de rien remplit les ouvriers du Royaume d'une souveraine liberté. Face à l'avidité et à l'angoisse du monde, la confiance et le détachement de la foi témoignent en eux de la force de Dieu. Sûrs de l'amour du Seigneur, ils marchent sans crainte à la suite de Celui qui change la disette en abondance et la souffrance en joie.

Intercession. — Pour les Eglises unies, pour qu'elles soient fortifiées et croissent dans l'Unité du Christ... Pour les Eglises qui n'ont pas encore été mentionnées... Pour que la paix que le Christ a apportée entre Israël et l'Eglise puisse se manifester...

24 JANVIER

« Je chercherai celle qui est perdue » (Ezéchiel 34/16).

Lectures. — Ezéchiel 34/11-16. Luc 15/4-7.

Méditation. — Le souci de la totalité du troupeau est le propre du bon pasteur. La garde du petit groupe des brebis fidèles — les justes, les bien-portants — ne le satisfait pas. Il est envoyé pour celles qui sont éloignées, égarées, malades ou blessées. et il n'aura de cesse qu'il ne se soit porté à leur secours. Qui ne partage pas ce souci ne connaît pas la joie du Royaume. Une recherche excessive de pureté morale ou doctrinale a parfois replié sur elles-mêmes nos communautés, étouffé en elles les appels de l'Esprit. En renouvelant chez les chrétiens le sens missionnaire, le Seigneur les ramène à leur vocation essentielle et les place devant les exigences d'un témoignage commun rendu à l'Unique Sauveur.

Intercession. — Pour la proclamation de l'Evangile dans tous les pays... Pour un renouveau de la responsabilité missionnaire dans toutes les Eglises... Pour tous ceux qui prennent au sérieux l'ordre d'aller prêcher l'Evangile et ceux que cette obéissance a fatigués... Pour l'unité dans la proclamation...

25 JANVIER

« L'Agneau sera le pasteur
et les conduira aux sources de la vie » (Apocalypse 7/17).

Lectures. — Isaïe 49/8-11. Apocalypse 7/9-17.

Méditation. — Vision bienheureuse du jour où le Christ ressuscité rassemblera ses élus pour les abreuver aux eaux jaillissantes de la vie et les revêtir de sa gloire. Jean décrit cette foule innombrable de toute nation, race, peuple et langue, unanime dans le service de Dieu, la louange et l'adoration. L'Agneau immolé est leur pasteur, il les a purifiés de son sang, les a délivrés de tout mal. Dans le combat difficile où nous sommes engagés, l'espérance de la victoire définitive du Christ est notre réconfort. Le cortège des témoins qui nous entoure nous emporte dans son acclamation triomphante : « Le salut est à notre Dieu qui siège sur le trône et à l'Agneau ».

Intercession. — Pour la paix dans le monde entier... Pour les gouvernements et les organisations internationales... Pour que la paix du Christ soit manifestée dans les conflits raciaux et nationaux... Pour que justice soit faite aux opprimés, aux affamés, à ceux qui ont été privés de leurs droits... Pour le témoignage de l'Eglise dans la vie des peuples...

(D'après la brochure éditée par le Centre « Unité Chrétienne », 8, rue de Fourvière, Lyon.)

● OFFRE D'EMPLOI. — M. le Recteur de Bénodet cherche une employée pour le presbytère. Lui écrire directement.

● Rééducation des bègues : Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (Loire-A.).

OPTIQUE ORTHOPÉDIE DELBEN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

“ AUX SEPT SAINTS ”

M^{lle} M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon - BREST - Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE - ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
MAISON SPÉCIALISÉE

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
ENCADREMENTS - CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Paul QUINQUIS & C^{ie}

40, rue du Chateau - BREST

Elanchéité de vos façades d'immeubles
Voir nos prix et conditions

Société Quimpéroise de Matériaux

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

QUIMPER CAMARET

Tél. 13.69 Tél. 1.14

CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27

Compagnie de Transports DU FINISTÈRE

LIGNES RÉGULIÈRES D'AUTOCARS
MESSAGERIES
LOCATION DE CARS
pour excursions, pèlerinages, etc...

QUIMPER - 2, B^d Kerguelen - T. 2.36
BREST - r. Comtesse de Carbone - T. 44.32.19
MORLAIX - Pl. des Otages - T. 0.78

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTE

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

MACHINE A LAYER - FROID FRIGIDAIRE... le vrai

43, rue Kéréon, QUIMPER - Tél. 23-29

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente

MAGASIN

de

Véhicules d'occasion

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

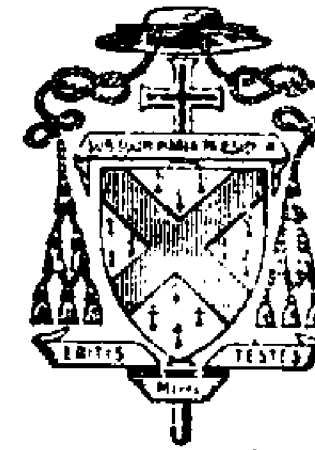
DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE :

PARTIE OFFICIELLE. — Jeûne eucharistique en cas de binage et pouvoir de confirmer de certains aumôniers. La Constitution conciliaire sur la Liturgie. Sessions de jeunes prêtres. Session régionale d'apostolat maritime. Journées U.N.C.A.H.S. Quêtes pour les œuvres missionnaires. Direction de l'Enseignement religieux. Responsables « Ames Vaillantes » urbaines. Retraites de fiancés (milieu rural). Retraite fermée A.C.G.F. Direction de l'Enseignement (réunions de la Carte Scolaire).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Ce que les prêtres et le peuple chrétien devraient savoir de la Constitution « De Sacra Liturgia ». Aperçus sur la fondation des Séminaires de Quimper et de Léon (suite). Lectures.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU
MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouf
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre :

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

JEUNE EUCHARISTIQUE EN CAS DE BINAGE POUVOIR DE CONFIRMER DE CERTAINS AUMONIER

En vertu de la Constitution *Pastorale munus*, entrée en application le 8 décembre, Monseigneur l'Evêque

— permet aux prêtres autorisés à célébrer deux messes le même jour (cf. Statuts, art. 198) de prendre du liquide non alcoolisé entre ces messes sans aucun délai prescrit avant le début de la seconde messe ;

— donne aux aumôniers d'hôpitaux, de cliniques, de maternités ou de prisons le pouvoir d'administrer le sacrement de Confirmation aux personnes en danger de mort, si le curé du lieu n'est pas là : le § 2 de l'article 182 des Statuts Synodaux est modifié en ce sens. Ces aumôniers doivent tenir un registre de ces confirmations et en envoyer immédiatement notification à la paroisse du baptême.

LA CONSTITUTION CONCILIAIRE SUR LA LITURGIE

On sait que la Constitution conciliaire sur la Liturgie entrera en vigueur le 16 février, premier dimanche de Carême.

A cette occasion des journées seront organisées à l'intention des prêtres : les détails seront communiqués ultérieurement.

SESSIONS DE JEUNES PRÊTRES

Ces sessions concernent les prêtres ordonnés en 1958 et dans les années suivantes. En 1964, elles ne comportent que trois journées : une première, pour les examens ; une autre, de recollection ; et une troisième consacrée à la réflexion et à l'information sur le problème des études.

Pour les confrères du ministère, la session aura lieu les 24, 25 et 26 février au Grand Séminaire. Pour ceux de l'enseignement, les 1^{er}, 2 et 3 juillet, au Grand Séminaire également.

Les confrères de l'enseignement qui désirent passer les examens en février pourront le faire le jeudi 20 février, à condition de prévenir M. l'abbé Abiven, au moins une semaine à l'avance.

Une circulaire d'explications complémentaires sera adressée sans tarder à tous les intéressés.

SESSION RÉGIONALE D'APOSTOLAT MARITIME

La session interdiocésaine d'apostolat maritime aura lieu à l'Île Berder (Morbihan) du mercredi soir 12 février au samedi midi 15 février. Elle aura pour thème : L'ÉVANGÉLISATION À PARTIR DE LA VIE. Les cours doctrinaux seront assurés par le P. Bourdeau, de l'Institut missionnaire de Dreux.

Cette session s'adresse aux prêtres qui font du ministère en monde maritime (curés, recteurs, vicaires, directeurs d'écoles, aumôniers) et aussi aux religieuses et aux frères qui y exercent un apostolat effectif.

Les confrères ont déjà reçu les premiers éléments de préparation de la session. Nous leur demandons de nous faire parvenir les réponses pour la fin janvier. Le programme précis de la session sera expédié sans tarder.

Les adhésions sont à faire parvenir pour le 8 février, à M. l'abbé Grall, 9, rue du Frou, Quimper.

QUÊTES POUR LES ŒUVRES MISSIONNAIRES

Le produit des quêtes pour les œuvres missionnaires faites dans les paroisses, les communautés, les hôpitaux, les hospices, les écoles doivent parvenir au Secrétariat de l'Evêché avant la fin du mois de janvier.

Les versements plus tardifs ne seront pas relevés sur les listes publiées par les bulletins de cette année.

JOURNÉES U. N. C. A. H. S.

Les prochaines réunions pour les Sœurs Soignantes à domicile du Sud-Finistère auront lieu les 21 et 23 janvier 1964 (14 h.) à la Communauté de la Miséricorde, 13, rue Laënnec, Quimper. Il serait bon d'avoir préparé des réponses au questionnaire des journées du Congrès des 22 et 23 juin.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Cette note s'adresse aux responsables d'enseignement religieux des adolescents et adolescentes : prêtres, religieux et laïcs enseignants, religieuses et laïques :

Il n'y aura pas de journée générale ce trimestre, mais des réunions spécialisées en raison de deux par classe. Vous trouverez ci-après les dates et lieux qui vous intéressent. L'impossibilité de déplacement due au mauvais temps annulerait d'office ces réunions.

— TERMINALES : Quimper (Ste-Anne), les jeudis 30 janvier et 5 mars, à 17 h. ; Brest (Immaculée), le jeudi 20 février, à 14 h. 30.

— PREMIÈRE : Quimper (Ste-Anne), les jeudis 30 janvier et 5 mars, à 14 h. 30 ; Brest (Immaculée), le jeudi 6 février, à 14 h. 30.

— SECONDE : Quimper (Ste-Anne), les jeudis 30 janvier et 5 mars, à 14 h. 30 ; Morlaix (N.-D. du Mur), les jeudis 23 janvier et 27 février, à 17 h. ; Brest (Immaculée), les jeudis 6 février et 12 mars, à 14 h. 30.

— TROISIÈME : Quimper (Ste-Anne), les mercredis 29 janvier et 4 mars, à 17 h. 30 ; Morlaix (N.-D. du Mur), les jeudis 23 janvier et 27 février, à 14 h. 30 ; Brest (Immaculée), le mercredi 5 février, à 17 h. 30 et le jeudi 20 février, à 17 h.

— QUATRIÈME : Quimper (Ste-Anne), les mercredis 29 janvier et 4 mars, à 17 h. 30 ; Morlaix (N.-D. du Mur), les jeudis 23 janvier et 27 février, à 14 h. 30 ; Brest (Immaculée), le mercredi 5 février, à 17 h. 30, et le jeudi 20 février, à 17 h.

— QUATRIÈME ET TROISIÈME : Bannalec (Ecole des filles), les mercredis 22 janvier et 26 février, à 17 h. 30 ; Châteauneuf (Ecole des filles), mêmes dates et mêmes heures.

— CENTRES MÉNAGERS : Saint-Renan (N.-D. de Liesse), les mercredis 22 janvier et 26 février, à 17 h. 30 ; Landivisiau (N.-D. des Victoires), les jeudis 23 janvier et 27 février, à 14 h. 30 ; Quimper (La Retraite), les jeudis 30 janvier et 5 mars, à 14 h. 30 ; Lesneven (N.-D. de Lourdes), les mercredis 5 février et 11 mars, à 17 h. 30 ; Brest (Immaculée), les jeudis 6 février et 12 mars, à 14 h. 30.

Il est probable que l'année se clôturera par une journée générale au troisième trimestre dans les deux centres de Brest et de Quimper. Les dates des jeudis 23 avril et 14 mai ont été retenues mais non encore attribuées à l'un ou l'autre centre. Des précisions vous seront données ultérieurement.

RESPONSABLES « AMES VAILLANTES » URBAINES

Une journée de travail sur la Campagne d'Année du deuxième trimestre aura lieu du 18 janvier à 19 heures au 19 janvier à 16 heures, à la Retraite de Quimper pour les responsables urbaines. Les religieuses y sont également invitées. — S'inscrire au : Centre Fédéral C.V.-A.V., 9, rue du Frou, Quimper.

RETRAITES DE FIANCÉS (milieu rural)

Voici les dates des retraites de fiancés (milieu rural) qui auront lieu avant Pâques :

- du lundi 10 février (19 h.) au jeudi 13 (midi) à Quimper,
- du jeudi 12 mars (19 h.) au dimanche 15 (midi) à Lesneven,
- du jeudi 18 mars (19 h.) au dimanche 22 (midi) à Lesneven et Quimper.

Prière de vouloir bien prévenir les R. M. Supérieures des Maisons de la Retraite.

RETRAITE DU M. F. R.

Une retraite pour les militants du M.F.R. aura lieu à la Retraite de Lesneven du lundi 27 janvier (19 h.) au mercredi 29 janvier (18 h.). Elle sera prêchée par M. le chanoine Gaudillière, ancien aumônier national J.A.C.F. et M.F.R., actuellement aumônier général des Maisons Familiales d'Apprentissage Rural.

Cette retraite se veut ouverte aux foyers (jeunes et moins jeunes, complets ou non), aux célibataires, à tous ceux qui sont en contact, d'une manière ou d'une autre, avec le M.F.R. Il sera possible d'assurer une garderie pour les enfants, mais à condition de prévenir auparavant.

Pour les adhésions, s'adresser, avant le 19 janvier si possible, à M. l'abbé Caroff, la Retraite, Lesneven, ou à M. l'abbé Calvarin, 9, rue du Frou, Quimper.

RETRAITE FERMÉE A. C. G. F.

On rappelle à l'attention des aumôniers des équipes A.C.G.F. qu'une retraite fermée pour les militants du mouvement sera donnée du 26 janvier (19 h.) au 29 janvier (18 h.) à la Retraite de Quimper. La retraite sera prêchée par M. l'abbé Abiven, directeur au Grand Séminaire. On voudra bien faire parvenir les inscriptions au Secrétariat diocésain de l'A.C.G.F., 9, rue du Frou, Quimper, pour le 23 janvier.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Réunions de la Carte Scolaire

Les curés et recteurs, les directeurs et directrices d'écoles, les présidents d'A.P.E.L. ont reçu les renseignements qui les concernent, avec l'indication du secteur auquel leurs écoles sont rattachées.

Les réunions annoncées se tiendront en janvier pour les secteurs ci-dessous désignés ; elles commenceront à 17 h. 15 :

- mardi 21 janvier : secteur de Quimperlé (à la Retraite),
- mercredi 22 : secteur de Concarneau (à l'école St-Joseph),
- jeudi 23 : secteur de Rosporden, Bannalec et Scaër (à l'école Ste-Thérèse de Rosporden),

- vendredi 24 : secteur de Pont-l'Abbé (à l'école N.-D. des Carmes),
- lundi 27 : secteur de Quimper (à la Retraite de Quimper),
- mardi 28 : secteur de Châteaulin (à l'école Saint-Louis),
- vendredi 31 : secteur de Douarnenez (à l'école des Saints-Ange).

Les autres secteurs auront leurs réunions en février. Une prochaine SEMAINE RELIGIEUSE publiera le tableau de ces réunions.

Il est bien certain que, quand les laïcs sont excessivement tenus en tutelle et considérés comme des mineurs, ils se désintéressent autant de la foi que de la vie de l'Eglise. Voici un fait qui illustre bien ce point. Vous savez que la Réforme a été introduite dans les pays scandinaves sans heurt et sans difficulté. Quand, en 1637, un prêtre catholique d'origine norvégienne, Johann Martin Rhugius, aborda à Larvik, il rencontra des gens de la campagne qui, un siècle après l'introduction de la Réforme, disaient ne rien savoir d'un changement de religion. Ils avaient bien remarqué quelques changements dans la façon de faire des pasteurs, mais ils avaient cru, disaient-ils, que ces changements venaient d'une décision du pape, étendue à toute la chrétienté. On récoltait ainsi un fruit amer de l'habitude qu'avait prise trop facilement l'Eglise du Moyen âge de parler, pour les simples fidèles, de « foi implicite » : une chose dont l'aboutissement normal est la fameuse « foi du charbonnier », critiquée sévèrement par les Réformateurs. C'est une sorte de religion par procuration, où un autre pense et décide pour nous ! La soumission à la hiérarchie est une chose nécessaire, mais il est clair qu'une Eglise de chrétiens purement passifs, même au point de vue de la croyance, serait une Eglise languissante, anémique. La santé de l'Eglise veut l'activité des fidèles, même si, comme on le voit dans les familles ou les écoles, des enfants en pleine santé sont un peu plus difficiles à tenir que des enfants anémiques...

Aujourd'hui surtout, nous avons besoin de chrétiens conscients, animés par une foi vraiment intériorisée et personnalisée. S'il est vrai, comme l'a écrit joliment le P. Mersch, que « c'est faute de squelette que certains animaux doivent s'entourer de carapaces », on peut, en constatant que partout les cadres sociologiques de catholicisme ancien sont mis en question, ébranlés ou disloqués par la société moderne et les événements, conclure qu'il est nécessaire de donner spirituellement un solide squelette à nos chrétiens. Si une chrétienté doit se refaire et vivre aujourd'hui, ce ne pourra plus être, sauf survivance, comme la chrétienté ancienne, à partir des lois, des cadres sociaux, de la faveur positive des pouvoirs publics, de la pression sociale enfin, mais bien à partir des convictions personnelles, du témoignage et du rayonnement de chrétiens qui soient tels par le dedans. Bref, il nous faut des hommes qui possèdent et pensent leur foi de façon vivante et personnelle.

R. P. CONGAR.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 19 janvier, 2^e dimanche après l'Épiphanie. Lundi 20, S. Fabien et S. Sébastien, martyrs. Mardi 21, Ste Agnès, vierge et martyre. Mercredi 22, S. Vincent et S. Anastase, martyrs. Jeudi 23, S. Raymond de Pennafort, confesseur. Vendredi 24, S. Timothée, évêque et martyr. Samedi 24, Conversion de S. Paul, apôtre. Dimanche 25, Septuagésime.

SEMAINE DE PRIÈRE UNIVERSELLE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS (du 18 au 25 janvier) : *Qu'arrive l'Unité visible des chrétiens telle que le Christ la veut, par les moyens qu'il voudra.*

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Jean-Marie Dorval, de Kerfeunteun, mère de M. l'abbé Louis Dorval, directeur d'école à Guipavas ; Mme Vve Jaffrès, de Lannilis ; M. Basile Morvan, de Ploudaniel, beau-frère de M. le Recteur de Plounéour-Trez ; M. Jean Colléter, de Quimper ; M. Jean Kerviel, de Combrit, frère de M. l'abbé Kerviel, ancien recteur de Pluguffan ; M. Yves Gouriou, de Brest, frère de M. l'abbé Paul Gouriou, ancien chapelain à Plouzané ; Mme Vve Le Borgne, de Landerneau ; Mme Vve Jean Castel, de Lesneven ; M. Jean-Baptiste Guyader, de Commana ; Mme Vve Seité, de Cléder, mère de M. l'abbé Seité, sous-directeur de l'école du Sacré-Cœur à Guissény, et du Frère Visant Seité, secrétaire général du Bleun-Brug.

*Nous te rendons grâce, ô notre Père,
pour la vie et la connaissance
que tu nous as révélées par Jésus, ton Enfant.
Gloire à Toi dans les siècles !*

*De même que ce pain que nous rompons,
autrefois disséminé sur les collines,
a été recueilli pour n'en faire plus qu'un,
qu'ainsi ton Eglise soit rassemblée
des extrémités de la terre dans ton royaume !
Car à Toi sont la gloire et la puissance dans les siècles !*

*Souviens-toi, Seigneur, de ton Eglise
pour la délivrer de tout mal,
pour la rendre parfaite dans ton amour.
Rassemble-la, des quatre vents, cette Eglise sanctifiée
dans ton royaume que tu lui as préparé.
Car à Toi sont la puissance et la gloire dans les siècles !*

*Celui qui est saint, qu'il s'approche !
Celui qui ne l'est pas, qu'il fasse pénitence !
Marana tha ! Seigneur, viens ! Amen.*

(Didaché, 9 et 10.)

Ce que les prêtres et le peuple chrétien devraient savoir de la Constitution « De Sacra Liturgia »

1) La liturgie n'est pas seulement paroles et gestes accomplis par quelques gens réunis ; c'est la prière de l'Eglise même, la Voix de l'Epouse qui s'adresse à l'Epoux, le Christ. Bien plus, à certains moments, l'Epoux et l'Epouse ne font qu'une voix : le culte rendu par le Christ, tête et corps, au Père (Constitution « De sacra Liturgia » n. 7).

2) En effet, l'assemblée liturgique est une manifestation, une épiphanie de l'Eglise, dans son aspect visible et dans son mystère profond : c'est la rédemption en acte. Ce que les gestes de Dieu et la Parole des prophètes ont préfiguré dans l'Ancien Testament, le Christ l'a accompli, nous parlant du Père et nous rachetant par son mystère pascal, sa mort et sa résurrection. L'Eglise, rassemblement de l'humanité, est née du côté du Christ et rend présente l'œuvre du Christ par l'évangélisation et les sacrements (n. 5-6).

3) Dans la liturgie, le Christ est présent (comment, n. 7 du schéma).

4) La liturgie est gage et vision anticipée du ciel (n. 8).

5) Manifestation du nouveau peuple de Dieu, la liturgie ne doit donc pas être seulement la prière de la hiérarchie. Il est vrai que sans la hiérarchie, il n'y a pas d'eucharistie, et que seule la hiérarchie peut faire que la liturgie soit prière de l'Eglise. Mais c'est la prière d'un peuple de baptisés, enfants de Dieu et temples de l'Esprit Saint, qui doivent donc s'exprimer, participer, comprendre.

Les règles concrètes de participation active et intelligente, données tout au long du schéma, ne font que mettre en pratique les principes et approfondir le mouvement créé par S. Pie X, il y a soixante ans.

6) Le schéma manifeste bien la place que la liturgie occupe dans l'ensemble des activités de l'Eglise et dans l'ensemble des efforts du chrétien. Des numéros 9-12 du schéma, se dégage la merveilleuse harmonie, l'unité de l'économie du salut. Ces textes seront médités avec amour par les prêtres, qui y puiseront la source d'unification possible de leur vie, et par les militants chrétiens, qui sauront mieux, désormais, combien liturgie et action catholique sont intimement liées.

7) Il ne pouvait pas ensuite s'arrêter à des détails, se laisser obséder par des réformes particulières... L'effort fondamental, qui doit permettre aux réformes de s'accomplir avec justesse, c'est le souci d'approfondir l'esprit de la prière liturgique. Quel est cet esprit ?

(a) Fidélité à la Parole de Dieu, d'abord : le Concile insiste sur la Bible, presque à chaque page ; la Parole de Dieu lue, commentée, goûtée et méditée ; la Parole de Dieu inspiratrice des poèmes liturgiques, des gestes.

b) Fidélité à faire concorder la voix et le cœur (« *mens concordet voci* »), et, pour cela, grand souci d'attention, d'authenticité, d'intelligence. C'est de là que procèdent toutes les innovations concernant la langue vernaculaire ou la réforme du bréviaire ;

c) les sacrements sont des signes qui produisent la grâce qu'ils signifient ; ces signes doivent donc être pratiqués de façon à rendre intelligible à la foi l'œuvre divine qu'ils accomplissent invisiblement. Bien sûr, ce sont des gestes du Christ, donc efficaces par eux-mêmes, mais ils appellent la libre collaboration de l'homme et, en particulier, la foi.

8) Louange, adoration de Dieu et sanctification des hommes sont sans cesse le double mouvement de la liturgie, inséparable providentiellement. Chaque chapitre du schéma le rappelle.

9) De même, fidélité à la tradition et présence aux hommes d'aujourd'hui apparaissent comme le grand souci du Concile et l'un des thèmes dominants de la réforme liturgique en cours.

La liturgie est mémorial (« *Unde et memores* »), mais elle est présence du Christ, qui était hier, qui est aujourd'hui et pour les siècles. Le Christ a souffert sous Ponce Pilate, hors de la porte de Jérusalem, mais il fait célébrer cet unique événement par l'eucharistie à Tokio, Honolulu, Caracas, Rubaga et Oslo. Chaque peuple est appelé à acclamer la rédemption : « *Redemisti nos, Domine Deus, in sanguine tuo ex omni tribu et lingua et populo et natione.* »

Ce qui explique que l'unité de l'Eglise n'est pas l'uniformité, mais « *circumdata varietate* » (Jean XXIII, 4 nov. 1962). Durant le Concile, on a vu se dérouler la liturgie de la messe dans tous les rites de l'Orient et de l'Occident, dans des langues très diverses. Et la Constitution prévoit les possibilités de l'adapter au génie et à la civilisation des peuples divers qui viennent au Christ : Afrique, Asie, Indonésie...

10) De la réforme décrite et amorcée par le Concile, les prêtres et les fidèles ne verront pas immédiatement s'ensuivre des changements spectaculaires (sauf peut-être pour la langue et la concélébration). Car les principes affirmés doivent être mis en œuvre dans la révision générale et détaillée des livres liturgiques, qui sera confiée à une Commission et demandera, bien sûr, du temps. Ce temps peut paraître long à nos impatiences ; il exige donc beaucoup de docilité (*on retarde les réformes en voulant les introduire anarchiquement*). Mais ce temps doit être employé déjà à un travail intense : pour les prêtres, étude de la Constitution et effort de renouvellement biblique ; pour les fidèles, effort pédagogique qui se fera dans la prédication, les semaines d'études, la lecture, surtout la méditation des prières liturgiques.

11) En particulier, on fera un effort immédiat pour :

- une meilleure participation active (c'est le moment de nous demander comment nous avons appliqué le Directoire de la Messe) ;
- le chant, notamment le chant des psaumes en français et du Kyrie latin ;
- la mise en valeur de la première partie de la messe, « table de la parole de Dieu », étroitement liée à la seconde partie, table eucharistique (art. 56, 51).

Chanoine A.-G. MARTIMORT,
directeur du C.P.L.

Aperçus sur la fondation des Séminaires de Quimper et de Léon

II. LE SÉMINAIRE DE LÉON *

Laissons le Séminaire de Quimper, pleinement achevé sous Mgr de Pleuc, poursuivre une carrière que sera aussi mouvementée que féconde, puisqu'il en est à son sixième emplacement. Et passons en Léon, cette *perle des diocèses* (1) où, au témoignage de Mgr de la Marche dans son premier mandement (1773), le dépôt de la doctrine ne s'est jamais altéré et l'esprit de nouveauté n'a pas soufflé.

Ce diocèse, beaucoup moins étendu que celui de Cornouaille et bien plus homogène, renfermait alors 92 paroisses et 33 trèves. Le nombre des prêtres, estimait le chanoine Kerbirou, dépassait 1.200 dans la première moitié du XVII^e siècle (2) ; il sera voisin de 400 à la veille de la Révolution. Gardons-nous de regarder cette diminution comme catastrophique. Il y avait, au XVII^e siècle, pléthore de ces *Dom Iann* qui « habitaient dans leur famille, se rendant à l'église paroissiale pour leur messe et pour les cérémonies ecclésiastiques » (3). Ce fut précisément un des effets de l'institution des Séminaires que d'assurer un meilleur choix des vocations au sacerdoce et de limiter les ordinations aux besoins normaux du diocèse.

DÉPART TARDIF, MAIS ACCÉLÉRÉ.

Le 4 juin 1677, messire Louis Quémener, recteur de Ploudaniel et syndic du clergé de Léon (4) s'adressait en ces termes à son évêque.

(*) Voir pour le Séminaire de Quimper « *La Semaine Religieuse* » des 6, 13, 20 et 27 décembre 1963 (n^{os} 44 à 47).

(1) L'expression est relevée — on devine avec quel plaisir — par le chanoine Kerbirou, dans sa thèse sur *Mgr Jean-François de la Marche* (1924), p. 49.

(2) L. Kerbirou, *Les Missions Bretonnes : Histoire de leurs origines mystiques*, 1933, p. 22.

(3) *Ib.*, p. 23.

(4) Né au Conquet, où il fut baptisé le 3 septembre 1643, Louis Quémener, tôt après son ordination, devint vicaire perpétuel de la paroisse des Sept Saints, à Brest, où il signe son premier acte en avril 1667. Trois ans plus tard, il est recteur de Ploudaniel et en outre, au moins à partir de 1676, syndic du clergé. Participant activement au mouvement des missions bretonnes, il sera, en 1678, président de celle de Lannilis, où le recteur, Alain Madec, était son ami. Sa qualité de syndic du clergé lui vaut d'assister, en juin et juillet 1680, à l'Assemblée du Clergé de France, à Paris. C'est là, sans nul doute, qu'il fut touché par l'appel des missions lointaines ; il avait pu lire les relations des missionnaires et avait fait la rencontre de Mgr Pallu, vicaire apostolique en Chine et principal fondateur des Missions Étrangères de Paris. Il signe son dernier acte comme recteur de Ploudaniel le 26 novembre 1681 et, après un court séjour au Séminaire de la rue du Bac, s'embarque pour l'Extrême-Orient le 6 avril 1682. Quinze ans plus tard, il est nommé évêque de Sura *in partibus* ; sacré à Paris, il repartit pour la Chine, où il mourut le 17 novembre 1704.

Sur cette grande figure missionnaire, voir l'étude documentée du chanoine Pérennès dans le *Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie*, années 1934 et 1935 (en tout 190 pages).

Pierre Le Neboux de la Brousse : « Vous remontre le suppliant que votre diocèse est un des seuls ou le seul du royaume privé jusques à présent de ce grand bien (d'un Séminaire), nonobstant tous les soins et pieuses entreprises de Nosseigneurs les Evêques vos prédécesseurs d'heureuse mémoire... »

Cette phrase n'était pas l'expression d'un regret stérile, encore moins d'un reproche. Elle s'insérait, au contraire, dans l'annonce d'une bonne nouvelle : le diocèse de Léon allait pouvoir rattraper son retard. Comme en Cornouaille, c'est la générosité d'un clerc qui en fournit les moyens.

Noble homme *François de Mailly* est un simple clerc tonsuré, étranger à la Bretagne — il appartient à l'archidiocèse de Sens — ; mais il se trouve être « paisible possesseur du prieuré ou gouvernement de la chapelle de N.-D. de Cristcaer » (5), bénéfice de 700 livres de rente. Il fait consigner dans un acte notarié du 18 juillet 1676 que, « ayant de quoi pourvoir à son entretien suffisamment par ailleurs », il a décidé de résigner purement et simplement ce bénéfice.

Aux termes de cet acte, le résignataire devait être « vénérable Missire René Lescop, prêtre dudit Evêché de Léon, paisible possesseur de la dignité de trésorier en la cathédrale de Léon, de la cure et paroisse de Taulé, de la chapelle de Jérusalem en la paroisse de Lannilis, et de la chapelle de Saint-Yves en la paroisse de Guissény ». Sans qu'on sache pourquoi, cette combinaison n'aboutit pas. En fin de compte, c'est au recteur de Ploudaniel que l'abbé de Mailly, le 2 juin 1677, cède son « gouvernement » du Kreisker en vue de l'institution d'un Séminaire à Saint-Pol.

M. Quémener, en tant que syndic du clergé, avait certainement concerté avec son évêque et cet arrangement et la procédure administrative ultérieure, qu'il déclenche lui-même dès le surlendemain de l'acte de résignation, en présentant à Mgr Le Neboux de la Brousse sa requête tendant à « unir ledit gouvernement à un Séminaire ». Suivant commission de l'évêque datée du 5 juin, l'Officialité du diocèse procède, le 9, à l'enquête sur l'utilité et l'opportunité du projet. Tous les témoins y sont favorables; la communauté de ville et le Chapitre y adhèrent aussi, quoique avec les réserves d'usage sur les droits acquis en la chapelle du Kreisker.

Merveille de célérité : ce même mois de juin verra octroyer les lettres patentes du roi (Arch. départ., G. 14 bis) autorisant l'établissement du Séminaire, dirigé par une communauté de prêtres, et confirmant l'ordonnance épiscopale d'union audit Séminaire de la chapelle et chapellenie de N.-D. du Creisquer. Ces lettres furent enregistrées au Parlement de Bretagne, sans la moindre opposition, le 28 août 1677.

(A suivre)

P.-J. NÉDÉLEC.

(5) La graphie *Cristcaer* ne semble pas être une déformation, mais plutôt la vraie forme ancienne, antérieure au XV^e siècle, qui traduit déjà « de medio villæ ». C'était alors le Christ, ou Crucifix, de la ville, nom de la paroisse de ce quartier du Minihy de Saint-Pol.

Lectures

● **L'ABBÉ PAUL COUTURIER**, par le R. P. Rouanet, s. j. En vente à la Villa Ste-Anne, 23, rue E. Guinel, Angers (M.-et-L.), franco 3,25 francs (C.C.P. Nantes 1246-18, Villa Ste-Anne). — Cette plaquette paraît de façon très opportune au terme de la seconde session du Concile de Vatican II et à la veille de la Semaine de prière pour l'Unité.

Avec une sympathie intuitive et fraternelle, l'auteur fait pénétrer à l'intérieur du problème œcuménique en présentant la personnalité si attachante de l'abbé Paul Couturier à partir de trois phrases révélatrices de son attitude d'âme : « Par la charité vers plus de lumière », « L'humilité ouvrira les routes barrées », « Etre un Orant, un Offrant, être sans arrêt en prière ».

En suivant à travers les faits cités, l'épanouissement progressif de cette vie entièrement « livrée » au service de l'Unité, on admire comment la charité, l'humilité et la prière se compénètrent dans l'âme de l'abbé Couturier, et expliquent son rayonnement universel.

On se trouve ainsi amené à rendre gloire au Seigneur dont les « hauts faits » continuent sous nos yeux, et à travailler généreusement pour l'Unité.

De très beaux textes de l'abbé sur : la bienveillance, l'humilité, la prière, achèvent de donner grande valeur à cette brochure.

● **LA MAISON-DIEU**. — LA MAISON-DIEU ne pouvait manquer de s'intéresser spécialement au décret de *sacra Liturgia*. Pour comprendre toute la portée de la Constitution que S. S. Paul VI « en accord avec les Pères du Concile » vient de promulguer sur la liturgie, il ne suffit pas d'une lecture superficielle ; une étude s'impose, mais qui peut être facilitée par une judicieuse présentation et des commentaires compétents. On les trouvera dans deux cahiers de LA MAISON-DIEU :

— N° 76 (*paru*) : texte et notes officiels ; traduction française, notes de travail, sous-titres, index analytique par le C.P.L. Présentation de la Constitution par S. Exc. Mgr Jenny et le P. P.-M. Gy, o.p. Le cahier, 4,00 F.

— N° 77 (*à paraître en février 1964*) : commentaire approfondi par le P. Gelineau, s.j., le P. Gy, o.p., Pierre Jounel, le P. Roguet, o.p., et le P. X. Seumois, secrétaire général des Pères Blancs, pour les parties touchant aux missions. Le cahier, 4,50 F.

Envoi des numéros contre versement au C.C.P. 1436-36 Editions du Cerf, 29, boul. Latour-Maubourg, Paris (7^e).

● **L'ANNUAIRE-AGENDA 1964** ou **LIVRE D'ANNONCES PAROISSIALES**, beau volume cartonné de 350 pages in-8° raisin (18x24) aux éditions Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, 6^e. L'exemplaire 9 fr. (franco : 10 fr. 75). — 1°) *Annuaire* : Rome, l'Episcopat français et ses services par diocèse, listes d'Œuvres et Organisations catholiques, de Communautés, d'aumôneries nationales diverses. — 2°) *Calendrier liturgique* : la semaine sur trois pages avec espaces blancs pour inscriptions et une page entière le dimanche ; l'Annuaire est ainsi utilisé comme Agenda de bureau et Livre d'annonces paroissiales.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'État, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente
de

MAGASIN

Véhicules d'occasion

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEI, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE. — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOCH



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE :

PARTIE OFFICIELLE. — Actes administratifs des Sacrements. Visite pastorale et Confirmation. Jeûne eucharistique pour les prêtres. Direction de l'Enseignement (réunions de la carte scolaire). Décès

PARTIE NON OFFICIELLE. — Messe et réalités humaines. Aperçus sur la fondation des séminaires de Quimper et de Léon (fin). Nouvelles. Lectures.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT**



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 m/m Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froul

QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre :

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

ACTES ADMINISTRATIFS DES SACREMENTS (Avis importants)

Le Directoire pour les Actes administratifs des Sacrements a force de loi dans le diocèse : MM. les Vicaires généraux demandent que l'on observe avec exactitude ses prescriptions, et attirent particulièrement l'attention sur les points suivants :

1) On ne doit jamais donner le *supplément de cérémonies* du baptême sans un extrait authentique de baptême privé (Directoire n° 55).

2) Il est absolument interdit d'établir *extraits ou certificats de baptême privé* sur la seule foi du Supplément de cérémonies (Dir. 59). Par conséquent, on ne peut pas se contenter de l'attestation du supplément, même avec mention du baptême privé, lorsqu'un extrait de baptême est requis (en particulier pour le mariage).

3) Lors des *baptêmes de forains*, on n'omettra pas d'inscrire le baptême sur le livret de famille catholique ou, à défaut, sur la carte individuelle de catholicité (Dir. 72). Si, exceptionnellement, on ne pouvait donner cette carte, on remettrait aux parents un extrait de baptême. L'avis de baptême sera transmis selon les règles indiquées (Dir. 72).

4) Les *baptêmes faits dans des cliniques ou maternités* qui n'ont pas leurs registres propres doivent être inscrits sur les registres de la paroisse sur le territoire de laquelle se trouvent ces cliniques ou maternités (Dir. 65). La paroisse du domicile des parents doit être avisée, et porter ces baptêmes dans la liste des « baptêmes faits hors de la paroisse ».

5) Lors du mariage de futurs appartenant à des diocèses différents, la *transmission des dossiers* se fait obligatoirement par l'intermédiaire des Curies épiscopales (Dir. 225). Il arrive que, dans l'espoir de gagner du temps, des confrères négligent cette règle : le résultat obtenu est à

l'opposé de leurs intentions, puisque l'Evêché du mariage nous renvoie le dossier pour visa.

6) De même, on notifie les mariages en adressant à son propre Evêché, dans le plus bref délai, deux imprimés de notification, un par conjoint (Dir. 234). Malgré les apparences, toute autre manière de faire complique les choses.

Pour les timbres à joindre, voir l'Ordo, p. cix : un timbre par notification.

7) On voudra bien utiliser exclusivement les formulaires dont le modèle se trouve dans le Directoire ; pour les notifications de mariages célébrés dans la paroisse même du baptême de l'un des conjoints, nous continuerons cependant d'accepter, pour ce conjoint, d'autres formulaires imprimés que les paroisses auraient encore en leur possession.

8) MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire dès que possible le dépôt aux archives de l'Evêché des registres 1963, après que ceux-ci auront été contrôlés par MM. les Curés-Doyens (Dir. 12) : ce contrôle doit porter sur chaque acte de baptême et de mariage, ainsi que sur l'exactitude de la rédaction des tables récapitulatives diverses.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Chaque paroisse intéressée a reçu au début de la semaine dernière un questionnaire sur le nombre des confirmands en 1964. C'est demain, samedi 25 janvier, que les dernières réponses doivent être adressées : le tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pourra ainsi être publié la semaine prochaine.

JEUNE EUCHARISTIQUE POUR LES PRÊTRES

Un décret du Saint-Office daté du 10 janvier 1964 modifie le jeûne eucharistique en ce qui concerne les prêtres : « On comptera le temps du jeûne eucharistique, pour les prêtres qui célèbrent, à partir du moment de la Communion qu'ils prendront durant la Messe et non plus à partir du début de la Messe. »

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Réunions de la Carte Scolaire

Ces réunions (cf. la S. R. précédente) se poursuivront au cours du mois de février. Voici le tableau pour la première quinzaine :

— mardi 4 février : secteur de Saint-Pol-de-Léon (à l'Institution N.-D. du Kreisker),

— mercredi 5 : secteur de Morlaix (à l'école St-Joseph, place Daumesnil),

— jeudi 6 : secteur de Pont-Croix (à l'école N.-D. de Roseudon),

— vendredi 7 : secteur de Carhaix (à l'école libre des filles de Carhaix),

— lundi 10 : secteur de Brest (à l'Immaculée-Conception, place Sanquer),

— vendredi 14 : secteur de Landivisiau (à l'école libre des filles de Landivisiau).

Nous rappelons que ces réunions s'adressent aux chefs de paroisse, directeurs et directrices d'école, présidents des A.P.E.L. — Elles se tiendront toutes à 17 h. 15 ; par exception, la réunion de Brest (lundi 10) débutera à 16 h.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse, M. François-Marie Daré, ancien recteur de Botmeur, rappelé à Dieu le 21 janvier à l'âge de 82 ans.

La constitution « de sacra Liturgia »

adoptée par le Concile Œcuménique Vatican II

Promulguée par Paul VI, le 4 décembre 1963, la « Constitution sur la sainte liturgie » est le premier fruit du travail accompli par Vatican II au cours de ses deux premières sessions.

Pour sa valeur intrinsèque et pour son importance dans la vie de l'Eglise : « la liturgie, la source première de la vie divine qui nous est communiquée, la première école de notre vie spirituelle, le premier don que nous puissions faire au peuple chrétien... », il faut que tous les chrétiens s'imprègnent à fond de l'esprit de ce document. Il en existe deux éditions actuellement :

— l'une, de présentation et de maniement facile, en donne la seule traduction, précédée d'une introduction de S. Exc. Mgr Jenny, membre de la Commission conciliaire, et suivie d'un index alphabétique. Un livre de poche, 128 pages sous couverture illustrée, aux éditions du Centurion, 17, rue de Babylone, Paris, 7^e ; l'exemplaire, 2 francs (franco : 2.50 francs).

— l'autre, de présentation plus austère, en donne à la fois le texte latin et la traduction, accompagnés de copieuses notes et précédés d'une « esquisse historique » du P. Gy et d'une introduction de S. Exc. Mgr Jenny. Un numéro (n° 76) de LA MAISON-DIEU aux éditions du Cerf, 29 bd Latour-Maubourg, Paris, 7^e (C.C.P. 1436.36) ; l'exemplaire, 4 francs. La revue annonce pour février un second numéro consacré aux commentaires (prix : 4,50 francs).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 26 janvier, Septuagésime. Lundi 27, S. Jean Chrysostome, évêque et docteur. Mardi 28, Bx Julien Maunoir, confesseur. Mercredi 29, S. François de Sales, évêque et docteur. Jeudi 30, Ste Martine, vierge et martyre. Vendredi 31, S. Jean Bosco, confesseur. Samedi 1^{er} février, S. Ignace, évêque et martyr. Dimanche 2, Purification de la B. V. Marie.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 25-27 janvier, Gourlizon. 28-29, Saint-Coulitz. 30-31, Lanriec. 1-7 février, Lesneven.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour M. l'abbé Louis Nédélec, ancien recteur de Coray, à Combrit le dimanche 26 janvier, à 10 h.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Vve Gougay, mère de M. le Curé de Saint-Mathieu de Quimper et du R. P. Prieur de l'Abbaye de Landévennec ; Mme Sergent, de Villeneuve-sur-Lot, mère de M. le Recteur de Combrit ; M. Maurice Menou, de Morlaix, père M. l'abbé Menou ; Mlle Anne-Marie Kerdoncuff, de Daoulas, sœur de M. le Recteur de Saint-Ségal ; Mme Paul Le Guen, de Cléder ; Sœur Jean Luc Maria, des Filles de Jésus de Kermaria.

● UNIVERSITÉ D'ANGERS. — La presse nous a appris la promotion de Mgr Olivier Riobé, recteur de l'Université Catholique d'Angers, comme directeur de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, section de chimie organique. Soulignons que ce titre de directeur de recherches est le grade le plus élevé dans la hiérarchie des chercheurs appartenant au C.N.R.S. et que d'autre part Mgr Riobé est, en province, l'un des premiers directeurs de recherches dans sa spécialité. Nous lui présentons nos respectueuses félicitations en nous réjouissant de l'honneur fait à l'Université d'Angers.

● DANS NOS ECOLES. — Mère Jean de Saint-Louis, ancienne supérieure de l'école Ste-Anne de Quimper, et Mlle Juliette Kerhervé, institutrice à l'école Ste-Anne d'Elliant, ont reçu les Palmes Académiques. Par ailleurs, Mlle Le Stum, élève à l'école A.-M. Javouhey de Brest, a remporté le premier prix dans un concours national organisé à l'occasion du Salon de Matériel de bureau. Nos vives félicitations.

● A VENDRE duplicateur Gestetner 300, état neuf. — Ecole privée des garçons, Plounévez-Lochrist.

● UN PARAPLUIE a été oublié à l'Evêché, probablement par une religieuse, lors des vœux du Nouvel An.

● A VENDRE pour cause d'extension Car Citroen essence, type octobre 1960, pour transport de 20 enfants. Très bon état. Disponible fin février. — S'adresser école Jeanne-d'Arc à Gisors (Eure).

Pastorale et liturgie

Messe et réalités humaines

C'est un fait que pour la masse de « nos » pratiquants, la relation entre Eucharistie et vie humaine est très ténue, sinon inexistante. A force d'insister sur les Commandements de l'Eglise, à force de parler de l'obligation d'« assister » à la Messe, le Sacrement de l'Assemblée chrétienne s'est vidé de son contenu.

Le geste extérieur est resté : on montre un courage parfois héroïque pour venir de très loin par tous les temps passer trois quarts d'heure derrière un pilier... et attendre la fin.

Mais la réalité sacramentelle, l'insertion de tout l'être humain dans le Mystère du Christ Sauveur et dans la vie de l'Eglise, mystère du Christ dans notre vie, tout cela s'est évaporé.

Il suffit d'entendre les réflexions à propos de la Messe, de la Communion... Nous-mêmes, nous aimons plaisanter sur ces sujets, sans nous rendre compte que nous sommes devenus « un peu » formalistes nous aussi. Ainsi, quand notre messe quotidienne ne nous entraîne pas à faire un pas vers notre curé, vers notre vicaire, vers les confrères voisins, pour mieux être en communion dans le presbytère ou dans le doyenné ; ainsi, quand nous décourageons par de perpétuelles railleries — oh ! pas méchantes, — les volontés apostoliques de nos confrères, alors que le matin, nous avons proclamé le « *Ite, missa est* »...

L'Eucharistie est un signe. Oui, mais signe de qui ou de quoi pour la masse de nos fidèles ? N'est-elle pas ramenée à un simple rite magique de religion primitive, ou de pratique légaliste, ou à l'un des articles du statut de cette association dont nous faisons partie, article auquel il faut souscrire si l'on veut être en sécurité un jour devant Dieu ?

La Messe est-elle encore signe efficace de la grâce, de la charité fraternelle qui est exigence de présence active aux hommes et à l'univers ?

Q

Et pourtant, il y a des jeunes, il y a des foyers qui vivent leur messe dans leur vie de chaque jour, qui veulent vivre en chrétiens ce mystère de mort et de résurrection :

— cette jeune fille qui renonce au bal pendant le Carême, après une réflexion sur la messe, afin de se libérer de la servitude où elle vivait et de bâtir sa liberté intérieure, parce que « telle était la volonté de Dieu sur elle », et qui tous les dimanches faisait passer son « sacrifice », les renoncements que cela entraînait dans sa vie, par la Consécration de la Messe,

— ce mari qui est entré dans la « Croix d'Or » pour ne plus faire souffrir son épouse et ses enfants, et qui disait : « A la Messe, je suis

« désormais dans l'esprit du Seigneur » (passage de l'esclavage à la liberté, de l'égoïsme à la responsabilité d'amour),

— cette épouse qui cherche à rester souriante, accueillante, serviable, alors que son mari mène une vie lamentable et la traite brutalement : « J'apprends à mourir à moi-même... c'est le oui de mon mariage, c'est le oui de ma messe où je plonge toutes mes humiliations, ma solitude, mes souffrances dans celles du Christ, pour sauver mon mari »,

— ce foyer, parti un dimanche couper des artichauts, — comme les autres ! — et qui s'arrête peu après, laissant là serpes et hottes : « Tu vois, dit le mari, nous sommes en train de nous matérialiser, incapables de renoncer à un gain immédiat ; et nous avons été à la messe ce matin »,

— cet éducateur qui n'a pas osé communier le Jeudi-Saint devant ses adolescents, parce qu'il avait peur de leurs commentaires, et qui a pris conscience le soir même qu'il venait de caler devant son amour-propre, et qu'il avait refusé son engagement, refusé de « mourir à moi-même, d'accepter le sacrifice, alors que je désirais de tout mon cœur communier en ce Jeudi-Saint... Jamais, ajoutait-il, jamais je n'oublierai le sentiment d'avoir été lamentable ce soir-là : comme S. Pierre, j'avais dit : Je ne connais pas cet homme »...

— ce jeune homme qui tous les jours passe cinq minutes matin et soir afin de préparer ou de réviser sa journée. « Le dimanche, je fais monter vers Dieu tous mes efforts de la semaine ; mon sacrifice en celui du Christ ! »

Tous ces faits, et combien d'autres, révèlent que le Sacrifice du Christ s'inscrit dans leur vie. Leur religion est esprit et vie :

— passage de l'esclavage à la liberté des enfants de Dieu, passage de la mort à la vie, signification des actes de la vie quotidienne, union de leurs choix, parfois douloureux, à la douleur du Christ,

— choix entre diverses options, non plus en fonction des caprices du moment, en fonction de son moi, de sa propre volonté, mais dans l'esprit du Seigneur, « Que ta volonté soit faite, et non la mienne ! »

— attitude intérieure qui les aide à refaire en eux et autour d'eux la hiérarchie des valeurs en fonction de Dieu, valeur absolue, Bien suprême.

De cette manière, ils sont ce que le Concile demande que les laïcs soient : les *consécrateurs* de l'homme, de l'humanité, de tout l'univers à Dieu.

Q

L'autre dimension de la Messe, la volonté de *communio*n se retrouve aussi dans ce type de chrétiens. « La Messe est engagement de charité », et doit rayonner dans toutes les réalités de la semaine et se vivre d'une façon intense le dimanche, « jour du Seigneur », du Seigneur ressuscité, avec qui la Messe nous met en communion. Ainsi :

— ces foyers qui ont tendu pendant des années vers la réconciliation, alors que tout les divisait entre voisins jusque-là, « parce qu'on ne peut sincèrement aller communier quand on a accepté une fois pour toutes de ne pas s'entendre »,

— cette jeune fille qui, tous les dimanches soir, au lieu de sortir, va passer la soirée avec une autre jeune fille malade, afin de lui « porter l'Eucharistie ».

— ces jeunes veuves qui, vivant douloureusement le sacrifice du Christ, mettent tout leur cœur à grouper les autres veuves, à leur révéler la grande mission des veuves dans l'Eglise selon S. Paul et Pie XII, vivre la Communion des Saints, signifiée dans la communion de la messe au Christ ressuscité.

— ce foyer qui écrit : « la messe nous a fait prendre conscience de notre mission d'évangélisation dans le monde »... « Prendre part à la liturgie de la messe nous a fait prendre conscience que nous avons tout laissé sur les bras du clergé... Péchés d'omission et incompréhension de la communion aux hommes dans le Christ »...

Tous ces faits vécus, et bien d'autres, révèlent cette union profonde entre le Sacrement et la réalité humaine, et montrent que c'est dans la Messe que ces chrétiens puisent la force de vivre dans la charité toutes leurs relations humaines...

Q

Depuis le désir de retrouver les « copains » après la messe, pour mettre en commun travaux, problèmes, joies et peines de la semaine, jusqu'au désir de faire grandir la solidarité entre les hommes dans les problèmes humains et les engagements temporels,

jusqu'à la volonté de mettre en route des équipes apostoliques pour faire avancer le Royaume de Dieu,

partout on retrouve la grâce spécifique de l'Eucharistie, grâce de charité fraternelle, de réalisation de communautés d'amour, en faisant de toutes les relations humaines des relations de charité,

monde de paix, de joie, de liberté, fruits de l'Esprit du Seigneur, souhaits continuels de la liturgie de la Messe.

Mais, savons-nous toujours voir tout cela ?

Au lieu d'être des pasteurs qui mettent tous leurs efforts à intéresser les laïcs à « nos affaires »,

saurons-nous être des pasteurs qui irons « aux affaires de leurs fidèles » : saurons-nous « révéler » à nos fidèles que le Seigneur est à l'œuvre dans leur vie de tous les jours, œuvre qu'ils ont à signifier à leur messe du dimanche ?

saurons-nous les éduquer à une vie de foi : que dans leurs choix, ils ont à s'inspirer de l'Esprit du Christ mort et ressuscité, Esprit d'Amour ?

saurons-nous leur faire découvrir que la messe bien vécue doit les aider à vivre leur vie de chaque jour en étroite union avec le Seigneur, les aider à rectifier les déficiences de leur vie, même si cela exige le sacrifice ?

(Rôle essentiel de l'Action Catholique dans la formation de tous ces chrétiens, même si dans leurs campagnes d'année ils ne vont pas assez loin dans l'aspect sacramentel.)

Alors, la messe redeviendra le *centre* de la semaine, et le dimanche, jour du Seigneur, retrouvera pour eux tout son sens.

C. FALC'HUN.

Aperçus sur la fondation des Séminaires de Quimper et de Léon

II. LE SÉMINAIRE DE LÉON (suite)*

LE PREMIER SUPÉRIEUR.

La procédure administrative étant si bien et si vite réglée, on est un peu surpris que ce soit seulement trois ans plus tard, le 19 novembre 1680, que l'évêque, entrant au Chapitre, « remontre à la compagnie que, conformément aux lettres patentes de Sa Majesté du mois de juin 1677, il désirait ériger la société des sieurs Madec, Méat et Brohec et leur transporter à perpétuité la jouissance du gouvernement et chapelle du Creisker, à la charge de conduire son dit Séminaire selon les règlements qu'il leur donnera ».

Les termes de ce procès-verbal du Chapitre disent assez clairement que la création effective du Séminaire était encore à faire. Pourtant, le choix de M. Quémener, en 1677, comme résignataire du bénéfice du Kreisker, avait tout l'air de le destiner à la direction du Séminaire. Ce que nous connaissons de lui le montre amplement qualifié pour cette charge. D'autre part, la vocation de missionnaire en Extrême-Orient ne semble l'avoir touché que lors de l'Assemblée du Clergé de 1680, à Paris. Nous ne savons donc pas pourquoi, après le démarrage accéléré de juin 1677, la réalisation concrète du Séminaire fut retardée de trois ans.

M. Alain Madec, premier Supérieur du Séminaire de Léon, était depuis 1677 recteur de Lannilis, poste dont il démissionna en 1681. L'abbé François Méar, qui devient son associé au Séminaire, était son vicaire à Lannilis. Quant à M. Jean Brohec, tout renseignement antérieur nous fait défaut.

La « société » de ces trois prêtres diocésains, qui prirent possession de l'église du Kreisker le 30 novembre 1680, allait être de courte durée. Devant le silence des documents, nous ne nous hasarderons pas à fournir des explications du flottement que connaîtra la direction du Séminaire jusqu'en 1689. Voyons simplement les faits, peu nombreux du reste, qui jalonnent pour nous ces premières années.

DONS EN FAVEUR DU SÉMINAIRE DE LÉON.

L'union au Séminaire du « gouvernement » du Kreisker fournissait 700 livres de rente annuelle ; mais, toutes charges déduites, le revenu se réduisait à 400 livres. Il était donc évident que des générosités d'appoint

(*) Voir la Semaine Religieuse précédente.

étaient nécessaires pour la fondation et le fonctionnement du Séminaire. Le premier Supérieur étant recteur de Lannilis, il n'est pas étonnant que les premiers dons viennent de ce côté.

Le 21 juillet 1679, « Guillaume Perhirin, l'un des prêtres de Lannilis, mû de pieuses et dévotes considérations, transporte à l'Evêque de Léon ses droits de créances qu'il porte sur le sieur Paul-François-Xavier de Kerouartz, pour aider notamment à l'ameublement du Séminaire et au soulagement des pauvres écoliers » (Arch. dép., G. 13 bis).

Le 16 janvier 1681, Jean du Bois, sieur de Lannano, en Lannilis, « acolyte, malade en sa chambre au Séminaire de Léon », dicte ses dernières volontés (ib. G. 167). Après avoir demandé à être inhumé en l'église du Kreisker dans la plus grande simplicité, il charge son exécuteur testamentaire, le recteur de Kernilis, d'avertir de sa mort le Séminaire de Saint-Magloire, à Paris, où il a passé quatre ans : puis il lègue au Séminaire 206 livres de rente, « à condition de loger, nourrir et instruire à perpétuité deux ecclésiastiques ou plus..., qui seront choisis de ce dit diocèse et non d'ailleurs, et autant qu'il se pourra de la juridiction de Lesneven, lesquels auront fait leurs humanités, entendront et expliqueront facilement le latin... Pendant leur séjour au dit Séminaire, les dits écoliers ecclésiastiques offriront leurs communions et prières pour le repos de son âme et la conversion des plus grands pécheurs, et diront à cette intention trente messes dans l'année qui suivra leur prise ».

L'assiette matérielle du Séminaire fut encore améliorée par l'union d'autres bénéfices. En 1684, c'est ce qui fut fait pour le prieuré de l'Île de Batz, union purement de fait d'abord, sanctionnée par décret épiscopal en 1686, et par lettres patentes du roi en 1689. D'autres lettres patentes, du 16 juin 1686, avaient déjà autorisé l'Evêque à percevoir, pour le Séminaire, 1.000 livres de rente « sur tous les bénéfices, excepté sur les cures rapportant moins de 600 livres ». Il y aura encore, en 1704, l'union de la chapellenie de Sainte-Anne, en Plougoulm ; et enfin, en 1780, celle du prieuré de Lochrist.

DÉPART DE M. MADEC DU SÉMINAIRE.

Par lettres patentes de septembre 1681, Louis XIV « supprima le doyenné, gouvernement et collège du Folgoat, pour les convertir en communauté et séminaire d'aumôniers ». Il s'agissait des aumôniers de la marine : Colbert, en développant la puissance de la « royale », avait le souci de procurer aux équipages l'assistance spirituelle indispensable. Le corps des aumôniers, dépendant de l'autorité royale et situé en marge de celle de l'évêque diocésain — préfiguration de notre Vicariat aux Armées — devait se composer d'ecclésiastiques séculiers. Et on comprenait bien, en haut lieu, qu'il fallait à ces sujets un minimum de formation, en un lieu assez rapproché de Brest, principal port du royaume. On choisit Le Folgoat.

Le congé donné par le roi au doyen et aux chanoines de la collégiale du Folgoat ne pouvait qu'être entériné par l'évêque de Léon, qui en fit ordonnance en date du 16 août 1682, donnant en même temps à

M. Madec, supérieur du Séminaire diocésain, le titre de « supérieur du Séminaire royal de l'église et sainte chapelle de N.-D. du Folgoat » (6).

LES LAZARISTES AU SÉMINAIRE DE LÉON.

« Le 3 août 1689, l'évêque, Pierre Le Neboux de la Brousse, passa avec le Général de la Congrégation de Saint-Lazare un traité par lequel il donna aux prêtres de Saint-Lazare, appelés aussi prêtres de la Mission, la régie et administration du Séminaire à la place des prêtres séculiers du diocèse ». Cet acte, ainsi rapporté par le chanoine Kerbirou dans sa thèse sur Mgr Jean-François de la Marche (p. 71), mettait fin aux fluctuations qui suivirent le départ du premier Supérieur.

Il est probable que l'évêque et ses conseillers ne furent pas entièrement satisfaits de l'expérience faite avec la « société » de MM. Madec, Méar et Brohec. On fit donc appel aux Lazaristes. Le prieuré de l'Île de Batz, d'après le rôle des rentes de 1684, était « occupé par Gabriel Savoye, prêtre de la Mission, en sa qualité de supérieur du Séminaire de Léon ». Quatre ans plus tard, le même prieuré, vacant par la démission de ce Gabriel Savoye, reçoit un nouveau titulaire, Charles Savoye, dont on précise seulement qu'il est prêtre de Clermont. Il est clair toutefois, le prieuré étant déjà uni au Séminaire, que ce deuxième Savoye, même s'il n'était pas Lazariste, appartenait aussi au Séminaire.

Ce qui nous a fait parler de fluctuations ou, si l'on veut, de période transitoire, c'est que, dans l'intervalle de ces années 1684 et 1688, un acte du 8 septembre 1686 (Arch. dép. G. 132) est signé de Jean Le Brohec, bachelier en théologie, supérieur-directeur du Séminaire. C'est l'un des membres de l'équipe initiale des prêtres diocésains, qui est ainsi resté dans la maison pendant que les Lazaristes étaient, pour ainsi dire, à l'essai.

Il est permis de penser que Mgr Le Neboux de la Brousse dut hésiter, comme beaucoup de ses collègues, et en particulier, au même

(6) Le stage de M. Madec au Séminaire du Folgoët ne fut pas non plus de longue durée. Dès 1686, cet établissement passa, par décision royale, aux mains des Pères Jésuites. D'après M. de Kerdanet, dans l'édition publiée en 1837 des *Vies des Saints de la Bretagne Armorique* d'Albert Le Grand, l'ancien supérieur, « brûlant d'un zèle ardent pour la conversion des infidèles, alla porter la lumière de la foi jusqu'au fond des provinces chinoises, où il recueillit, en 1704, les derniers soupirs de Mgr Louis Quémeneur, évêque de Sura, son ami, mort cette année, dans le Fo-Kien. Il y termina lui-même, plus tard, cette vie de charité qui l'a rendu comparable à l'Apôtre des Indes » (op. cit., p. 175).

Ce texte de Kerdanet, malheureusement dépourvu de référence, M. Yves Nicolas, qui donne à *L'Écho de Lannilis* une excellente chronique d'histoire locale, a voulu en vérifier l'exactitude. Il donne (N° d'avril 1960) le résultat de ses recherches :

« Il est cependant possible que M. de Kerdanet se soit trompé. Car les archivistes des Missions Étrangères et des Lazaristes, auxquels j'ai écrit, m'ont aimablement répondu en m'affirmant que M. Madec n'avait pas fait partie de leurs Sociétés, les seules pratiquement à avoir eu, à cette époque, des missionnaires français en Chine. L'archiviste des Lazaristes est allé plus loin. Il a bien voulu consulter pour moi la liste générale des missionnaires français de cette époque, et n'a nulle part trouvé mention de M. Madec. Pour ma part, je pense donc que celui-ci n'a pas pu réaliser son projet de partir pour la Chine, et peut-être est-il simplement mort recteur dans notre Basse-Bretagne, puisqu'un Alain Madec est signalé en 1692 comme recteur de Quilbignon et Recouvrance, près Brest. »

moment, son voisin de Cornouaille, dans le choix entre deux systèmes de direction de son Séminaire : prêtres diocésains ou « compagnie » spécialisée. Nous avons vu (7) comment messire Jacques Rannou aida Mgr de Coëtlogon à maintenir la première solution à Quimper. En Léon, c'est la seconde qui prévalut définitivement, avec le traité du 5 août 1689. Les Lazaristes, aux termes de cet accord, devaient fournir au Séminaire trois prêtres et deux frères. Cet effectif ne sera guère dépassé et, à la veille de la Révolution, il y aura à Saint-Pol quatre Lazaristes : le supérieur, deux professeurs et un procureur.

En terminant ces « aperçus » sur la fondation de nos Séminaires, il n'est que juste de remarquer que celui de Léon, qui fut contraint de fermer ses portes en avril ou mai 1791, obtenait, à ce même moment, la meilleure attestation de la qualité de la formation sacerdotale dispensée un siècle durant dans l'attitude du clergé léonard face à la Constitution civile du Clergé. De la belle étude donnée par M. Daniel Bernard au *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie* (1941, n° 1), extrayons ce bilan. Pour n'avoir que le clergé vraiment diocésain, nous écartons le groupe brestoïse, qui fut presque entièrement assermenté, de 34 aumôniers militaires. D'autre part, nous ne prenons comme assermentés que ceux qui ne rétractèrent pas leur serment. Cela dit, sur 389 prêtres, on relève 40 assermentés, dont : 1 membre du Chapitre sur 15, 3 recteurs sur 87, 13 vicaires sur 140, 22 prêtres habitués sur 111. La proportion de 9 réfractaires sur 10 est l'une des plus belles.

P.-J. NÉDÉLEC.

(7) Voir *La Semaine Religieuse* du 27 décembre 1963, p. 745.

● **ETUDES.** — C'est sous une couverture nouvelle (due au P. Bouler), qui n'est pas sans évoquer les attaches hispaniques de la revue, que paraissent les *ETUDES* de janvier.

Dans cette livraison, le P. Gelineau, du Centre de pastorale liturgique, présente une réflexion sur le récent décret conciliaire sur la liturgie et répond aux questions que l'on entend souvent poser : quelle est la portée de ce document ? contient-il les éléments d'une véritable réforme ? comblera-t-il l'attente de nos contemporains ? — On note aussi, en parcourant le sommaire du même numéro, une mise au point de Maurice Herr sur « la révolution des ondes », de Paul Leboulleux sur la situation actuelle des anciens harkis, et surtout des pages sur les migrations de travail. Nombreux sont les travailleurs étrangers que les difficultés économiques de leur pays ont amené à quitter leur famille pour venir chercher de l'emploi dans nos régions mieux nanties. Hélas, nous méconnaissons l'ampleur et la gravité de ce phénomène social et les problèmes humains que pose cet inexorable « marché » du travail. On trouvera dans les *ETUDES*, numéro de janvier 1964, une analyse statistique de l'évolution de ces migrations et un exposé des mesures sociales qui ont été envisagées, dans le cadre de la Communauté Economique Européenne, pour rendre plus humaine la libre circulation des travailleurs. — *ETUDES*, 15, rue Monsieur, Paris, 7^e (le numéro, 3,60 F.).

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente

MAGASIN

de

Véhicules d'occasion

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUE-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47



**LA SEMAINE
RELIGIEUSE**

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE :

PARTIE OFFICIELLE. — Lettre pastorale de l'Episcopat français sur la
sainte Liturgie, et première ordonnance d'application. Visite pastorale et
Confirmation. Récollections pour les enseignants. Semaine internationale
de la J.O.C. Responsables Ames Vaillantes rurales.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tel. : 2-30

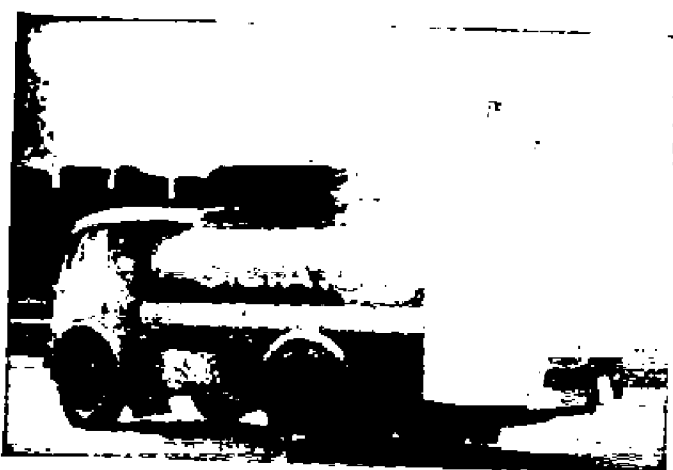
S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT**



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 m/m Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit

QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL

35, Rue de Brest

QUIMPER - Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :

20, Rue Vernier, PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Lettre pastorale de l'Episcopat Français

sur

la Sainte Liturgie

BIEN CHERS FRÈRES,

Le 4 décembre 1963, Notre Saint-Père Paul VI, en même temps qu'il promulguait la Constitution de la Liturgie, annonçait son départ pour la Terre Sainte.

Les deux événements sont liés par une même date : ils ne font qu'un par l'esprit qui les anime.

Le Pape nous invite à revenir à la source de l'Evangile ; par son pèlerinage, il rencontre le Seigneur Jésus et nous annonce son Message ; par la Constitution de la Liturgie, il invite toute l'Eglise à honorer, à entendre, à suivre Jésus-Christ, à vivre de sa Vie.

Ecoutez les paroles du Pape : « Dieu à la première place, la prière notre premier devoir, la Liturgie source première de la vie divine qui nous est communiquée, première école de notre vie spirituelle, premier don que nous puissions faire au peuple chrétien ».

Il nous appartient, à nous Evêques de France, de vous présenter ce document conciliaire, d'en faire connaître l'esprit et les décisions, et surtout d'en promouvoir la mise en œuvre.

C'est avec joie que, dans la prière et la réflexion, par nos interventions et finalement par nos suffrages unanimes, nous avons préparé et adopté de tout cœur cette Constitu-

tion ; c'est de tout cœur également que nous allons nous consacrer avec vous, prêtres et fidèles, à son application.

Nous désirons vous dire aujourd'hui, frères bien aimés :

1. l'ampleur et l'importance de la réforme,
2. quels en sont les principes essentiels,
3. par quelles étapes nous devons la réaliser.

I. — L'AMPLEUR ET L'IMPORTANCE DE LA RÉFORME

La Liturgie ? voilà un mot souvent mal compris. On y a vu un cérémonial compliqué, une ordonnance extérieure de rites imposés du dehors. Aussi n'est-il pas étonnant qu'au sortir de nos Messes, trop de chrétiens, appelés pourtant « pratiquants », mettent si peu en vraie pratique un Evangile qu'ils ont mal entendu, un sacrement reçu sans âme ! Alors se disloque l'unité de la vie chrétienne ; la prière n'est plus liée à l'action ; et l'apostolat ne trouve plus son aliment divin.

Il faut donc bien comprendre la véritable valeur de la Liturgie ; à travers les rites visibles, découvrir la réalité cachée, ce qu'on appelle le mystère ; trouver l'eau vive qui circule en toutes ces actions sacrées : car dans cette Liturgie c'est Dieu qui vient, c'est Jésus-Christ qui agit, c'est l'Eglise qui se bâtit.

Le document conciliaire que nous vous présentons veut qu'on revienne à l'essentiel ; il ne propose pas de petites recettes à des problèmes particuliers.

Il envisage une réforme de très grande ampleur. Une lecture attentive fera découvrir les germes de développement importants, qui répondront, nous en sommes sûrs, aux problèmes qui se posent après tant de siècles d'une trop grande fixité. Les trésors de la vie divine vont être plus largement ouverts à tout le peuple chrétien.

Nous ne pouvons pas ici vous présenter l'analyse du texte, mais nous allons montrer par quelques exemples la portée considérable des décisions prises.

Quand vous allez à la Messe, vous désirez comprendre ce qui se passe.

Or, c'est le rituel de la Messe qui va être révisé, de telle sorte que sera facilitée la participation active des fidèles.

Des simplifications seront opérées.

Des rites, redoublés ou ajoutés sans grande utilité, seront enlevés ou réduits.

D'autres seront rétablis qui avaient malheureusement disparu. (n° 50)

En certains cas déterminés, au jugement des Evêques, la communion sous les deux espèces pourra être accordée. (n° 55)

A certains jours, les prêtres auront la joie de célébrer la Messe dans un rite d'ensemble, ce qu'on appelle la « concélébration », qui « manifeste heureusement l'unité du sacerdoce ». (n° 57)

Vous désiriez des changements dans la Liturgie des sacrements, en particulier du baptême et du mariage : or le Concile veut également une profonde réforme en ce domaine.

En voici quelques signes :

Le rite pour le baptême des enfants sera révisé et adapté à la situation réelle des tout-petits, le rôle des parents et des parrains étant mieux mis en évidence. (n° 67)

Les oraisons qui appartiennent au rite de l'onction des malades seront revues pour correspondre aux diverses situations des malades ou infirmes. (n° 75)

Le rite de la célébration du mariage va être enrichi pour signifier plus clairement la grâce du sacrement et les devoirs des époux chrétiens. (n° 77)

Ces réformes ne peuvent être réalisées à la hâte. Elles réclament une réflexion sérieuse.

Nous devons donc dire de cette Constitution qu'elle est une « loi-cadre » ; elle s'adresse aux organismes compétents qui, à partir de principes posés, vont progressivement, et spécialement par le moyen d'une Commission dite postconciliaire, dégager les applications pratiques.

C'est pourquoi n'attendons pas un résultat magique et spectaculaire : sans l'esprit qui doit les animer, les réformes seraient vite usées et inefficaces. La grande œuvre qui nous sollicite demandera du temps parce qu'elle sera vraie, vitale, vivante, parce qu'elle exige, comme la vie, accroissement et maturation.

II. — LES PRINCIPES ET L'ESPRIT DE LA RÉFORME

Aussi nous voudrions maintenant rappeler en quoi consiste la vie liturgique, telle que la présente la Constitution conciliaire.

Nous vous le disions en commençant : c'est au centre qu'il faut revenir, c'est-à-dire à la personne du Seigneur Jésus. Il est « la Voie, la Vérité, la Vie ». C'est Lui, le Maître de la Liturgie : c'est Lui qui annonce l'Evangile ; c'est Lui qui vient à nous dans les sacrements ; c'est Lui qui rassemble son troupeau et le mène à son Père.

A) PAROLE DE DIEU

Le Dieu des chrétiens n'est pas un Dieu sans visage, une divinité lointaine devant laquelle on se prosterne dans la crainte. Notre Dieu est un Dieu qui parle. Il pense à nous et nous l'a dit ; il nous aime et veut dès maintenant nous sauver.

C'est dans les événements que Dieu nous a parlé, et la Bible nous en transmet le récit. Or la Bible est lue dans nos assemblées. Si nous ne connaissons pas la Bible, ni les faits du salut, comment pourrions-nous participer à la Liturgie ?

Un jour, le Père céleste a parlé par son Fils Jésus, Verbe de Dieu, incarné pour nous, mort et ressuscité. Les apôtres, témoins de ce que le Seigneur a fait et a dit, ont annoncé l'Evangile.

Aujourd'hui, Jésus veut encore nous parler à la Messe ; car c'est aussi par la Liturgie que doit se répandre l'Evangile et se continuer la prédication des apôtres ; Jésus, en pleine assemblée, s'adresse à nous lorsqu'on ouvre le Livre Saint ; comme autrefois, à Nazareth, il nous dit : *« Aujourd'hui pour vous l'Evangile est annoncé et se réalise la promesse »*.

La Constitution nouvelle nous montre à chaque page comment sont unis la foi et le sacrement. Il faut croire pour faire un acte sacré.

On ne communie pas avec tout le fruit désirable si l'on ne connaît pas la parole de Celui dont le Corps nous est livré en nourriture. Il faut recevoir en esprit et en vérité cette nourriture spirituelle en même temps que nous mangeons le Pain sacramentel.

A la Messe, la lecture des Livres Saints et leur explication dans l'homélie ne sont pas des additions au sacrifice eucharistique : les deux parties sont intimement liées ; voilà pourquoi le chrétien doit arriver à l'heure pour entendre la parole de Dieu, et non seulement pour regarder de loin des rites.

Et si Dieu parle, nous devons l'écouter, lui répondre. Ainsi prend vie, par Jésus-Christ, le dialogue entre les chrétiens et leur Père céleste. Ainsi, dans la Liturgie, par nous croyants de Jésus-Christ, l'univers rend grâces au Créateur.

Et puisqu'on ne peut parler dans un langage inconnu, combien l'Eglise se montre sage et maternelle en accordant largement aux hommes d'entendre Dieu et de pouvoir lui répondre dans leurs langues familières, de le chanter avec leurs mots quotidiens, de lui dire qu'ils l'aiment en comprenant le sens de leurs paroles !

Frères, êtes-vous prêts à entendre la Parole de Dieu ?
Votre cœur est-il ouvert au message de l'Evangile ?
Allez-vous à la Messe pour écouter Jésus-Christ ?

B) PASSAGE DU SEIGNEUR

Non seulement Jésus nous parle. Mais Jésus vient chez nous : Il est présent, Il est actif dans la Liturgie.

Ce qu'Il a fait jadis en Palestine, Il le fait aujourd'hui par le moyen des sacrements. Mais le savons-nous ?

Il a proclamé le pardon et Il est mort pour nos péchés. Il a offert sa vie pour nous ; et Dieu L'a ressuscité.

C'est ce qu'on appelle le Mystère pascal, le passage de la mort à la vie, du péché au salut. Jésus s'est fait obéissant jusqu'à l'humiliation de la Croix ; et c'est pourquoi Il a été exalté dans la Gloire.

A la Messe, Il actualise, Il rend présent le sacrifice que, dans l'obéissance à son Père, Il a offert pour la rémission des péchés.

C'est ce mystérieux passage qui s'opère maintenant dans le sacrifice eucharistique. Le Seigneur lui-même l'a voulu, puisque c'est Lui qui, le soir du Jeudi Saint, a mangé la Pâque avec ses apôtres, leur a donné le pain devenu son Corps et leur a dit : *« Faites ceci en mémoire de moi »*.

Toute la Liturgie vient de là.

Ainsi tous les faits de la vie du Christ deviennent nôtres : l'Année chrétienne, c'est une succession des événements dans la succession des fêtes, de Noël à la Pentecôte et au Retour final annoncé. *« Chaque fois que vous mangez ce Pain... vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne. »*

La Constitution nouvelle insiste sur l'année liturgique, sur l'importance du dimanche, jour du Seigneur, sur le Mystère pascal renouvelé et communiqué.

Dans nos assemblées chrétiennes, Jésus passe ; Il est là, mystérieusement présent, car *« là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux »*.

Et c'est nous qui, maintenant, mourons et ressuscitons, avec le Christ et dans le Christ. C'est nous qui marchons de ce monde au Père ; c'est à nous qu'est demandée cette obéissance qui sauve. Voilà pourquoi une Liturgie vraie ne peut s'accomplir sans sacrifice spirituel et offrande intérieure au fond des cœurs.

Frères, lorsque vous allez à la Messe, votre esprit est-il d'accord avec les gestes, avec les paroles ?

Est-ce que vous adorez le Père en esprit et en vérité ?

Etes-vous prêts à changer de vie ?

Etes-vous sur le chemin de la Croix et de la Résurrection avec le Seigneur Jésus ?

C) ASSEMBLÉE D'EGLISE

Jésus n'est pas seul. Il est mort pour tout le peuple. Il convoque et Il rassemble tous les hommes pour les mener à son Père ; Il a fondé l'Eglise ; et l'Eglise est présente avec Lui dans l'action liturgique.

C'est sur ce point que le document conciliaire insiste davantage. La Liturgie n'est pas la somme des prières individuelles ; elle n'est pas un confus rassemblement de fidèles : elle exige une communauté organisée, dans la prière et dans l'action, autour du Christ prêtre et pasteur de son peuple. Par la Liturgie, autour du célébrant, qui représente le Christ et qui doit mener la prière, l'Eglise s'accroît, s'exprime, se manifeste.

Or l'Eglise — Pape, évêques, prêtres et fidèles — c'est le peuple entier de Dieu, le Corps dont Jésus-Christ est la Tête.

« Vous êtes une nation sainte, un sacerdoce royal, un peuple élu ». C'est Saint Pierre qui parle ainsi. Et le Concile aujourd'hui le rappelle avec force : la réforme que nous voulons appelle de la part de tous une participation aux mystères sacrés, qui soit active, consciente, intelligente, fructueuse.

Dans notre pays, le Directoire de la Messe a déjà provoqué dans ce sens un renouveau dont les résultats sont évidents. Une grande route s'ouvre encore devant nous ; et c'est maintenant l'Eglise universelle qui est invitée à cet important progrès.

Participer à la Liturgie, nous l'avons dit, c'est comprendre et connaître la Bible et l'Evangile, répondre à la Parole ; c'est aussi nous engager par les sacrements à la rénovation du cœur, à la charité fraternelle.

Mais il faut aller plus loin : la Liturgie nous engage à réaliser dans la vie quotidienne le mystère célébré dans l'assemblée. L'Eglise doit se bâtir en dehors des églises. Il faut que le peuple de Dieu soit une famille vraiment divine dans les faits et gestes de chaque jour, dans les travaux et les peines de la vie.

Ce n'est pas tout : il faut penser à ceux qui ne sont pas présents dans nos assemblées, ou même aux chrétiens qui, pour des raisons diverses, trouvent nos rites étranges et leur sont étrangers. Une Liturgie close sur elle-même, où les fidèles en quelque manière s'enfermeraient, ne serait pas une Liturgie vraie. C'est tous les hommes que Jésus veut sauver.

L'Eucharistie est signe et aliment de la charité ; la communion est l'union à nos frères en même temps que l'union au Christ.

Les premiers chrétiens du même élan se livraient à l'action missionnaire et à l'action liturgique : ils écoutaient la parole des apôtres, rompaient le pain, ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme et répandaient autour d'eux l'espérance du salut.

Le Concile nous dit : la prière de l'Eglise est à la fois « source et sommet de toute son activité ». C'est la source, parce que Jésus y est agissant ; c'est le sommet parce que tout apostolat doit conduire au Dieu vivant. (n° 10)

Posons-nous la question, nos bien chers frères : notre Messe est-elle autour de nous le rassemblement de tous nos frères ?

Est-elle le centre de notre vie ?

Est-elle l'offrande et comme une consécration du monde où nous vivons ?

III. — LES ETAPES DU RENOUVEAU

Et maintenant, nos bien chers Frères, c'est dans cet esprit que nous allons ensemble entrer dans le renouveau liturgique.

Le document conciliaire entre en vigueur le 16 février 1964. N'en concluez pas : on ne pouvait rien faire auparavant et tout sera fait à partir de ce jour-là.

Ce sont d'abord les organismes spécialisés chargés de la révision qui vont entreprendre leur travail.

Vos Evêques feront connaître en temps voulu les décisions qui leur reviennent, en ce qui concerne les traductions, certains rites sacramentels, les chants de la Messe, l'organisation des assemblées paroissiales.

Dès maintenant, ce qui nous est demandé à tous, sans qu'on attende davantage, c'est un vigoureux changement de mentalité, une véritable éducation nouvelle de notre vie liturgique, dans un grand effort commun, généreux et discipliné.

1. « Dieu à la première place », nous dit Paul VI. Nous viendrons à l'Assemblée liturgique dans la volonté de connaître Dieu, de Lui rendre grâces, de Le prier, de Lui présenter avec le Christ le sacrifice de réparation et, par dessus tout, l'hommage d'adoration qui est dû au Père. Là est le centre de la religion.
2. Nous prendrons tous les moyens mis à notre disposition pour entrer dans le climat de la Bible, lire l'Evangile, écouter Dieu ; les lectures de la Messe, l'homélie du prêtre, les chants des psaumes seront notre nourriture.

3. Nous allons suivre les étapes de l'Année chrétienne, et spécialement en cette année conciliaire vivre ce Carême, la quarantaine qui nous prépare à la Pâque. « Voici le temps opportun ; voici les jours de Salut ».
4. Le Dimanche sera pour nous le vrai jour du Seigneur, de sa Résurrection qui nous rend libres et joyeux, où toute la semaine trouve son sens. Les fêtes de l'Eglise sont les événements actuels où nous rencontrons sur le chemin le Seigneur qui marche avec nous.
5. La Messe, spécialement la grand-Messe, sera pour nous le centre lumineux de notre foi et de notre vie.
6. Nous participerons à l'action commune de toutes manières, par le chant, la prière, les services des équipes liturgiques. Nous le ferons en union au prêtre qui célèbre, et dans le diocèse en union à l'Evêque, chef de la Liturgie sacrée.
7. Enfin la prière liturgique ne sera pas pour nous une activité séparée du reste, une sorte d'oasis dans la vie, ni une évasion de nos soucis quotidiens. Elle sera à la fois l'offrande de toute notre existence, et la source de tout notre apostolat.

**

Allons avec allégresse dans le sens voulu par le Concile !

La réforme liturgique est le premier grand pas dans un renouveau de toute l'Eglise. Quelle espérance, si tous s'y mettent avec amour, d'une manière ferme, confiante et constructive, avec la volonté, par la grâce de l'Esprit-Saint, de recevoir le salut et de sauver nos frères !

La Vierge Marie, notre Mère, était en prière avec les Apôtres, au Cénacle, aux jours de la Pentecôte. C'était la première assemblée de l'Eglise. Et ce fut l'origine de l'élan missionnaire, d'un gigantesque bond en avant.

Le Pape a voulu « rencontrer le Christ Jésus » en allant à Jérusalem. Allons avec lui chercher à la source même la Parole de Salut, le Pain de Vie, le feu de la Charité.

En ce temps où, de toutes parts, le souffle de l'Esprit-Saint porte vers l'Unité tous ceux qui croient en Jésus-Christ, la Liturgie renouvée fera monter comme un appel à la grande prière de Jésus dans la nuit de sa Passion : « Père, qu'ils soient Un afin que le monde croie ».

En ces temps où l'humanité cherche sa voie et, malgré de merveilleux progrès, paraît douter d'elle-même, la

Liturgie chrétienne lèvera comme un signe devant les nations la Croix glorieuse de Jésus-Christ, Sauveur du monde :

*« Père, que votre Nom soit sanctifié,
que votre Règne vienne,
que votre Volonté soit faite. »*

A Paris, le 14 janvier 1964.

*Au nom de l'Assemblée plénière de l'Episcopat,
La Commission épiscopale de Liturgie.*

PREMIERE ORDONNANCE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS règlant les premières applications de la Constitution « De Sacra Liturgia »

Article I. — 1°) En application de l'article 54 de la Constitution « De Sacra Liturgia », les lectures (leçons bibliques, épîtres, évangiles) seront proclamées directement en français à toutes les messes célébrées avec présence du peuple, qu'elles soient chantées ou lues.

2°) A cette fin, on se servira du Lectionnaire qui constitue le texte liturgique français officiel. Pour les lectures qui ne figurent pas encore dans le Lectionnaire, on pourra utiliser, à titre provisoire, la traduction des missels quotidiens cités en annexe. (Annexe I.)

3°) Dans l'attente des décisions concernant les mélodies, cette proclamation, aux messes chantées, pourra consister en une lecture solennelle.

Article II. — Aux termes de l'art. 52 de la Constitution « De Sacra Liturgia », une homélie doit être adressée aux fidèles les dimanches et jours de fêtes d'obligation, sauf empêchement grave. Cette homélie constitue une partie intégrante de la Liturgie ; elle permet d'exposer à partir des textes sacrés, tout au long de l'année, les mystères de la foi et les principes de la vie chrétienne.

Article III. — Dans l'administration des sacrements, on pourra dès maintenant utiliser l'ensemble des traductions contenues dans le « rituel latin-français » (révisé par la S. C. des Rites le 7 juin 1955) et dans le nouveau rituel du Baptême des adultes (traduction approuvée pour les diocèses de France le 15 avril 1963).

Article IV. — 1°) Conformément à l'article 78 de la Constitution « De Sacra Liturgia », le Mariage sera célébré ordinairement au cours de la Messe, après l'évangile et l'homélie.

2°) Lorsque le Mariage est célébré en dehors de la Messe, l'épître et l'évangile de la « Messe pro sponsis », devront être proclamés par le prêtre avant l'allocution et l'échange des consentements.

Article V. — Les allocutions de l'Evêque au début des Ordinations et Consécrations peuvent se faire en français, dans la traduction approuvée par l'Assemblée plénière de l'Episcopat du 2 décembre 1963. (Annexe II.)

Article VI. — 1°) L'usage du français est autorisé aux funérailles.

2°) En attendant la publication d'un texte officiel, on pourra utiliser les traductions du rituel latin-français.

Article VII. — Pour l'emploi du français dans la récitation de l'Office divin, dans les cas et sous les conditions prévus à l'article 101 de la Constitution « De Sacra Liturgia », on utilisera provisoirement les bréviaires latin-français cités en annexe III.

(NOTE DE LA « S. R. » — L'article 101 s'exprime ainsi : « § 1. Selon la tradition séculaire du rite latin dans l'office divin, les clercs doivent garder la langue latine ; toutefois, pouvoir est donné à l'Ordinaire de concéder l'emploi d'une traduction en langue du pays, composée conformément à l'article 36, pour des cas individuels, aux clercs chez qui l'emploi de la langue latine est un empêchement grave à acquitter l'office divin comme il faut. — § 2. Quant aux moniales et aux membres, hommes non clercs ou femmes, des instituts des états de perfection, le supérieur compétent peut leur accorder d'employer la langue du pays dans l'office divin, même pour la célébration chorale, pourvu que la traduction soit approuvée. — § 3. Tout clerc astreint à l'office divin, s'il célèbre celui-ci dans la langue du pays, avec un groupe de fidèles ou avec ceux qui sont énumérés au § 2, satisfait à son obligation, du moment que le texte de la traduction est approuvé. »)

ANNEXES

I) Les missels quotidiens dont les traductions peuvent être utilisées pour la lecture publique des leçons bibliques, épîtres et évangiles, non contenues dans le Lectionnaire latin-français, sont les suivants : Missel biblique, Missel de Clervaux (traduction de la Bible de Jérusalem), Missel Feder, Missel d'Hautecombe, Missel Dom Lefebvre (traduction du chanoine Osty), Missel Morin, Missel de Maredsous, Missel du Mont-César.

II) Les traductions du C.P.L. pourront être utilisées pour les allocutions des Ordinations (texte révisé de 1963) et des Consécrationes.

III) Traductions du bréviaire Hugueny-Roguet et du Diurnal Desclée, ainsi que les traductions du psautier légitimement approuvées.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Nous regrettons vivement de ne pouvoir publier le tableau annoncé : malgré le rappel de la semaine dernière, plusieurs paroisses n'ont pas encore fait connaître le nombre de leurs confirmands !

Une Confirmation aura lieu à l'Evêché le vendredi 14 février à 15 h.

RECOLLECTIONS POUR LES ENSEIGNANTS

Des recollections d'une journée sont prévues à l'intention des enseignants : le 26 et le 27 février pour le Sud-Finistère, le 4 et le 5 mars pour le Nord.

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA J.O.C.

Au cours du mois de février, la J.O.C. organise, comme tous les ans, une *Semaine Internationale*, dont le but est d'éveiller les militants et jeunes travailleurs à une perspective missionnaire qui dépasse leur quartier, leur milieu de travail,

Cette Semaine doit permettre un élargissement de l'action à un plus grand nombre de jeunes travailleurs ; elle veut aussi faire découvrir la présence et l'action de la J.O.C. dans les quartiers, les milieux de travail et les écoles. C'est enfin un temps privilégié pour la découverte du Christ et de l'Eglise par beaucoup de jeunes du monde ouvrier.

La J.O.C. demande la prière de la communauté chrétienne à toutes ces intentions.

Monseigneur l'Evêque demande que l'on prie pour la J.O.C. internationale et recommande à la générosité des fidèles la vente des Fleurettes organisée à l'occasion de la Semaine Internationale : le 2 février pour le Sud-Finistère et la fédération de Morlaix, le 9 pour celle de Brest.

RESPONSABLES AMES VAILLANTES RURALES

Une Session de formation de responsables Ames Vaillantes rurales aura lieu à Châteaulin (Ecole de la Plaine) du dimanche soir 9 février (19 h.) au mercredi 12 février (14 h.). S'inscrire au Centre fédéral C.V.-A.V., 9, rue du Frou, Quimper.

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 2 février, Purification de la B. V. Marie. Lundi 3, S. Gildas, abbé. Mardi 4, S. André Corsini, évêque. Mercredi 5, Ste Agathe, vierge et martyre. Jeudi 6, S. Tite, évêque. Vendredi 6, S. Romuald, abbé. Samedi 7, S. Jean de Matha, confesseur. Dimanche 9, Quinquagésime.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que la misère et la pauvreté des régions peu développées soient vaincues par la justice et la charité, dont le Christ est la source. Que le nombre des vocations missionnaires augmente.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour M. l'abbé Jean Sanquer, ancien recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, à Coatserho, le 4 février, à 10 h. ; à Lampaul-Ploudalmézeau, le 9 février, à 10 h. 15.

● On peut se procurer le texte de la Lettre de l'Episcopat français sur la Liturgie aux Editions du Centurion, 17, rue Goujon, Paris (8^e). L'exemplaire 0,25 franc (vente par quantités seulement).

● UN PELERINAGE EN TERRE SAINTE est organisé à l'intention des enseignants, mais aussi des prêtres et des laïcs qui désirent se joindre à eux. Il aura lieu du dimanche de Pâques (départ de Paris le matin) au jeudi 9 avril (arrivée à Paris le matin). Prix : 1 485 francs. — Il reste quelques places disponibles. Renseignements : M. l'Aumônier des Enseignants Chrétiens, 7, rue des Douves, Quimper.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente
de

Véhicules d'occasion

MAGASIN

Station TOTAL

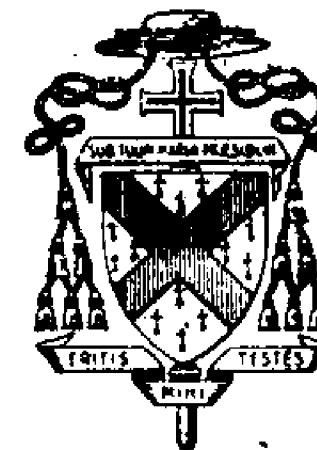
ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE :

PARTIE OFFICIELLE. — Décès de S. Exc. Mgr Jean-Marie Mazé. Mandement de Carême. Nominations. Visite pastorale et Confirmation. Constitution sur la Liturgie. Journées sacerdotales sur la Liturgie. Récollections sacerdotales. Campagne contre la faim dans le monde. Direction de l'enseignement (réunions de la carte scolaire). Décès.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Prélude à la réforme liturgique. Lectures. Nouvelles.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

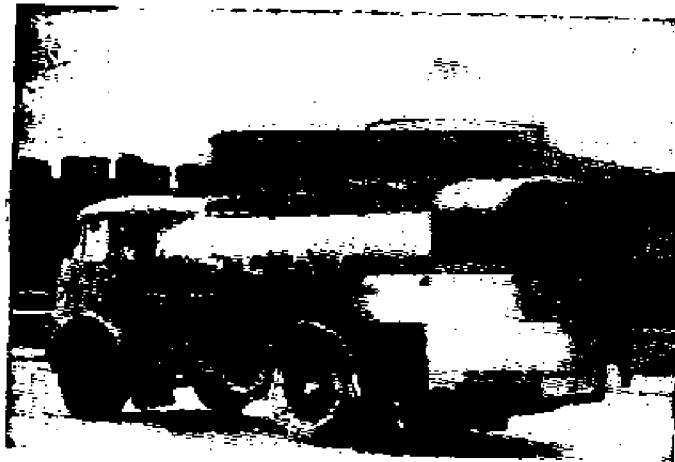
Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUZ



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

DÉCÈS DE S. Exc. Mgr JEAN-MARIE MAZÉ

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse S. Exc. Monseigneur Jean-Marie Mazé, évêque titulaire de Sauatra, ancien vicaire apostolique de Hung-Hoa au Vietnam Nord, aumônier du Carmel du Relecq-Kerhuon.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 5 février dans la chapelle du Carmel, et l'inhumation a été faite à Henvic, paroisse natale du vénéré défunt. Le T. R. P. Maurice Quéguiner, supérieur général des Missions Etrangères de Paris, a pris la parole après la messe chantée par Monseigneur l'Evêque. Etaient présents à la cérémonie : LL. EE. Monseigneur Déroutineau, archevêque de Kunming (Chine), Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), Monseigneur Robert, évêque des Gonaïves (Haïti), Monseigneur Le Bellec, évêque de Vannes, Monseigneur Pailler, évêque auxiliaire de Rouen, Monseigneur Kervéadou, évêque de Saint-Brieuc, Monseigneur Favé, le Rme Dom Louis-Félix Colliot, abbé de Saint-Guénolé de Landévennec. Parmi les personnalités civiles se trouvaient l'Amiral Amman, préfet maritime, M. Béziau, sous-préfet de Brest ; M. Sainteny, ministre des Anciens Combattants, qui avait noué des liens d'amitié avec Mgr Mazé à Hanoï, avait tenu à se faire représenter personnellement par M. l'Inspecteur Général Petit.



S. Em. le Cardinal Cicognani, Secrétaire d'Etat au Vatican, a adressé à Monseigneur l'Evêque un télégramme dont voici le texte :

« CITÉ DU VATICAN. — SA SAINTETÉ APPRENANT AVEC PEINE DÉCÈS MONSIEUR JEAN-MARIE MAZÉ, EVÊQUE TITULAIRE SAUATRA, ÉLÈVE VERS DIEU FERVENTES PRIÈRES POUR REGRETTÉ PRÉLAT ET ENVOIE TOUT CŒUR GAGES DIVINS RÉCONFORTS DANS ÉPREUVE PARTICULIÈRE BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE. — CARDINAL CICOGNANI. »

MANDEMENT DE CARÈME

Le Carême s'ouvre mercredi prochain. Le temps du Concile nous fait une obligation pressante de redoubler de prières et d'efforts pour nous sanctifier.

Le Carême est un temps de prière. — Prier, c'est d'abord rendre à Dieu notre hommage d'adoration et lui dire notre amour ; c'est aussi chercher à mieux comprendre ce qu'il attend de nous ; c'est encore le remercier de ses bienfaits et lui présenter nos demandes. La prière liturgique, la prière en famille, la prière personnelle et la lecture de l'Evangile doivent être l'objet de notre attention particulière.

A l'occasion du Carême, l'Eglise nous rappelle aussi l'importance des sacrements. Vous savez que le temps fixé pour faire vos Pâques s'ouvre le premier dimanche de la Passion et finit le second dimanche après Pâques (1) et que tout fidèle parvenu à l'âge de raison doit à cette date recevoir le sacrement de l'Eucharistie (2). Au delà de ces prescriptions, qui constituent le minimum obligatoire sous peine de faute grave, l'Eglise conseille à ses fidèles une fréquentation régulière des sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Le Carême est un temps de pénitence. — Il n'y a pas de vraie vie chrétienne sans efforts ni sacrifice. Accepter en esprit de foi les épreuves de la vie courante, les sacrifices du devoir d'état, les difficultés personnelles ou familiales est déjà méritoire. Mais l'Eglise demande à ses fidèles, en union avec le sacrifice du Christ, quelques pratiques de pénitence supplémentaires.

La loi du jeûne, qui concerne les fidèles de 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés, prescrit de ne faire dans la journée qu'un repas

(1) Ces notes ne sont pas destinées à la lecture en chaire, sauf éventuellement les précisions au sujet de l'anticipation du Temps Pascal.

Nous permettons d'anticiper l'ouverture du Temps pascal au 4^e dimanche de Carême : a) pour les malades et infirmes retenus à la maison : b) pour les enfants des catéchismes et des écoles.

Enfin le Temps pascal pourra s'étendre aux jours où se donnent des exercices de Mission ou d'Adoration, pourvu que ce soit entre le quatrième dimanche de Carême et le dimanche de la Sainte Trinité (Statuts, art. 222).

Il peut être utile d'inviter les fidèles à ne pas attendre la veille de Pâques pour se confesser. « Ce rappel est particulièrement nécessaire là où les fidèles ont pris l'habitude de venir en foule au saint tribunal l'après-midi du Samedi-Saint et le matin du dimanche de Pâques. Ceux qui ont la charge des âmes veilleront donc à ce que, pendant toute la Semaine Sainte et particulièrement le jeudi, le vendredi et le samedi, l'occasion soit donnée aux fidèles de s'approcher du sacrement de Pénitence. » (Instruction pour l'application du Nouvel Ordo de la Semaine Sainte, I, § 2a.)

MM. les Curés et Recteurs s'efforceront de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

(2) Canon 859, § 1 : « Tout fidèle de l'un ou l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir, pour un temps. »

complet (3) ; cependant ceux qui jeûnent peuvent prendre une collation le matin et le soir, selon l'usage du diocèse (4). Les quatre jours de jeûne pour les diocèses de France sont : pendant le Carême, le mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint ; pendant l'Avent, la veille de la fête de l'Immaculée-Conception et l'avant-veille de Noël, c'est-à-dire le 7 et le 23 décembre (5).

La loi de l'abstinence, elle, oblige les fidèles dès l'âge de 7 ans accomplis tous les vendredis de l'année et les jours de jeûne (6).

L'assouplissement de la loi du jeûne ne signifie pas que nous n'ayons plus besoin de faire pénitence : elle laisse simplement plus d'initiative à notre générosité. La pénitence ne consiste pas seulement dans les privations de nourriture, mais aussi et surtout dans notre conversion intérieure.

Le Carême est un temps de générosité. — Sans doute la prière et la pénitence expriment déjà la générosité d'un cœur chrétien. Mais l'amour de nos frères, signe de notre amour de Dieu, nous conduit à venir en aide à leurs besoins spirituels et matériels.

Prenons davantage conscience de notre devoir d'être dans le monde de vrais témoins du Christ, comme l'exigent notre baptême et notre confirmation, de propager sa paix, sa justice et sa charité, d'être présents au service de nos frères selon nos responsabilités et de manifester un amour particulier envers les pauvres.

Cette année encore nous orienterons notre pénitence et notre charité vers les pays sous-développés : leur drame nous concerne. Nous avons à leur venir en aide, même au prix d'un sacrifice important. Que l'exemple des adultes entraîne les enfants et les jeunes à renoncer volontairement à certaines dépenses (friandises, spectacles...) en faveur de la Campagne contre la faim.

Par cet effort de prière, de pénitence et de générosité, nous nous préparerons à participer au mystère de Pâques, comme doivent le faire des baptisés, en renonçant au mal et au péché pour nous attacher plus profondément au Seigneur.

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

(3) Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière (Can. 1245, § 1). De plus, MM. les Chanoines pour les diocésains, les Supérieurs et les Aumôniers pour leurs communautés et pensionnats, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtront justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

(4) Le soir, l'usage de tous les aliments maigres est autorisé, y compris les œufs. Le matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat, du lait et mêmes des œufs, avec un peu de pain.

(5) Deux décrets de la S. Congrégation du Concile ont fait connaître ces nouvelles dispositions, valables pour tous les diocèses de France : décrets du 25 juillet et du 27 août 1957.

(6) L'obligation de l'abstinence cesse les jours des fêtes de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

KEMENNADUREZ EVID AMZER ZANTEL AR HORAIZ

Ar Horaiz a zigor dimerher. En amzer ar Honsil on-eus eun dever striz da zoania da bedi ha da zantellaad or buhez.

Ar Horaiz a zo eun amzer a bedenn. — Pedi a zo, da genta, renta da Zoue on dever a adorasion ha diskleria dezañ or harantez ; bez' ez eo ivez klask kompren gwelloc'h petra'ema hortoz diouzom ; bez' ez eo c'hoaz e drugarekaad euz e vadoberou ha goulenn digantañ e hrasou. Beilhom evid ma vo mad ha c'houek or pedenn en iliz, or pedenn er familh, or pedenn peb-hini en e bart e-unan ; bezom aketuz da lenn an Aviel.

Gand ar Horaiz e tigas deom sonj an Iliz e talvoudegez braz ar sakramanchou. An amzer fask a zigor da zul ar Basion hag a vez klotet d'an eil sul goude Pask. Kement kristen deuet d'an oad a skiant, a dle reseo sakramant an Aoter, epad an amzer-ze. Ar gristenien vad, sousiuz euz santelez o ene a reseo aliesoh sakramant ar binijen ha sakramant an Aoter.

Ar Horaiz a zo eun amzer a binijenn. — N'eus ket a vuhez kristen e gwirionez heb poania hag ober sakrifisou. Kaer eo dija digemeret gand feiz samm ar vuhez pemdezieg, pe kement a deu da heul deveriou ar stad, ar boan a gaver e ser ar re all, pe er ser an-unan. N'eo ket awalh ; an Iliz a houlenn ouspenn lod pinijennou all da houzañv en union gand sakrifis an Aotrou Krist.

Lezenn ar yun a zell ouz an dud fidel bloaz war 'n ugent echu, beteg tri-ugent vloaz komanset ; ordren a ra nonpas ober nemed eur pred brez bemdez ; koulskoude, ar re a yun, a hell kemeret ouspenn eur predig bihan diouz ar mintin ha diouz an noz, hervez boazamant an eskopti. Pevar dervez yun a zo e eskoptiou Bro-Frans : epad ar Horaiz, merher al ludu da gwener ar Groaz ; epad an Azvent derhent Gouel Maria a Gerzu (7 a viz kerzu) hag eil derhent Gouel Nedeleg (23 a viz kerzu).

Lezenn ar vijil a dle beza miret gand an dud fidel azaleg seiz vloaz echu ; beb gwenervez ar bloaz ha da geñver an derveziou yun.

N'eo ket mui ken striz reolennoù ar yun ; n'eus ket nebeutoh a ezomm avad da ober pinijenn, nemed peb-hini a glasko an doare d'henn ober. Ober pinijenn n'eo ket nemedken diouered boued, med ivez ha dreist-oll renevevi or 'feiz en or hreiz.

Ar Horaiz a zo eun amzer evid rei hag en em rei. — Pedi hag ober pinijenn a zo dija merkou eur galon zigor. Med ar garantez evid an nesa, merk euz or harantez evid Doue, on doug da zikour or breudeur en o ezommou a gorr pe a spered.

Sonjom muioh eged biskoaz en dever on-eus da veza, er bed, gwir destou euz Or Zalver Jezuz-Krist, evel ma houlenn diganeom or badi-ziant hag or horfirmasion ; an dever da labourad evid skigna endro deom peoh Or Zalver, e justis hag e garantez ; an dever da renta servij d'or breudeur e peb doare, hervez or galloud ha da gared dreist-oll ar beorien.

Er bloaz-mañ adarre, e troim or pinijenn hag or harantez warzu ar broiou o deus poan an dud enno o hounid o boued : n'hellom ket

hom dizeblant. Brokuz e vezim en o heñver, diwar goust diouered n'eo an-unan, mar bez red. An dud vraz a zigoro hent ; ar vugale hag ar yaonankizou a yelo da heul. Nag a zispignou foll a vez greet !

Pedi, ober pinijenn, digeri or halon da ezommou an nesa, setu penaoz eh en em breparim da lida er joa mister braz Pack, evel ma tle henn ober gwir gristenien, o trei kein d'an droug ha d'ar pehed hag oh en em rei startoh starta d'Or Zalver Jezuz-Krist.

† ANDRE,

Eskob Kemper ha Leon.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

- aumônier de l'école St-Jacques Lézérazien, Guiclan, *M. Yves Favé*, recteur de Plobannalec ;
- recteur de Plobannalec, *M. Alain Burel*, recteur de Névez ;
- recteur de Névez, *M. François Le Scao*, recteur de Landeleau ;
- recteur de Landeleau, *M. Yves Mévellec*, vicaire à Plouguerneau ;
- aumônier de l'Ecole Technique de la Providence, à Landerneau, *M. François Seité*, vicaire à Plouvien ;
- vicaire à Plouvien, *M. Stanislas Le Duff*, vicaire à Plogastel-Saint-Germain.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Le décès de S. Exc. Monseigneur Mazé nous oblige à revoir le tableau de la Confirmation, qui ne pourra paraître avant la semaine prochaine. Les seules Visites Pastorales qui auront lieu avant le lundi 13 avril sont :

- *lundi 16 mars : Elliant (9 h. 30), Coray (14 h. 30) ;*
- *mardi 17 mars : Saint-Yvi (10 h.), Tourc'h (14 h. 30) ;*
- *mercredi 18 mars : Rosporden (9 h. 30).*

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections seront prêchées par le *R. P. Bellettre, s. j.* :

- *les lundi 2 et mardi 3 mars, à Quimper,*
- *le mercredi 4 à Quimperlé,*
- *les vendredi 6 et samedi 7, à Landévennec*
- *les lundi 9, mardi 10 et mercredi 11, à Brest,*
- *le jeudi 12 à Morlaix,*
- *le vendredi 13 à Saint-Pol-de-Léon,*
- *les lundi 16 et mardi 17 à Lesneven,*
- *le mercredi 18 à Landivisiau.*

CONSTITUTION SUR LA LITURGIE

Des démarches sont en cours pour faire agréer un texte breton pour le missel et le rituel à l'usage des paroisses qui le désirent.

Nous donnerons la semaine prochaine des indications précises sur quelques points particuliers, telle la lecture en français de l'épître et de l'évangile.

JOURNÉES SACERDOTALES SUR LA LITURGIE

La mise en application des décisions prises par les Evêques de France selon les dispositions de la Constitution sur la Liturgie exige des explications et dès le départ des mises au point. En vue d'aider les prêtres dans l'évolution actuelle, et leur donner les éclaircissements qu'ils attendent, des journées d'information liturgique auront lieu dans divers centres de zone du diocèse aux dates ci-dessous. Les réunions commencent à 10 heures et se terminent vers 16 h. 30.

Comme les repas sont à prévoir sur place, on tiendra compte des indications suivantes : 1°) faire connaître sans faute l'avant-veille au Curé-doyen sa participation à la journée ; 2°) se répartir dans chaque doyenné sur les deux journées réservées à la zone à laquelle on appartient (cependant ceux qui se trouveraient empêchés pourraient se rendre à un autre Centre.)

- le 24 et le 25 février à Brest pour l'agglomération,
- le 26 février à Saint-Pol-de-Léon et le 28 à Morlaix pour les zones de Saint-Pol-de-Léon, Morlaix et Landivisiau,
- le 2 mars à Carhaix et le 6 à Châteaulin, pour les zones de Carhaix, Châteaulin et Pleyben,
- les 3 et 4 mars à Lesneven, pour les zones de Landerneau, Lesneven et Ploudalmézeau,
- les 16 et 17 mars à Quimper, pour les zones de Quimper, Douarenez, Elliant et Pont-l'Abbé,
- le 18 mars, à Quimperlé pour la zone.

LA FAIM DANS LE MONDE

LA CAMPAGNE 1964.

Comme les années précédentes, la campagne 1964 contre la faim dans le monde est appelée à connaître un grand succès. D'une part, la prise de conscience par les chrétiens du problème de la promotion des pays en voie de développement est en très net progrès. D'autre part, chacun commence à s'interroger, pour lui-même et pour les organisations dont il est participant, sur ses responsabilités à l'égard du tiers-monde.

Il faudrait ajouter que nous sentons tous, et PACEM IN TERRIS nous le rappelle, que c'est là un des éléments de la paix à laquelle aspire le monde entier.

La générosité des finistériens se manifestera à nouveau cette année : la quête prévue le dimanche 15 mars dans toutes les églises en sera le signe.

Dès maintenant, les paroisses, écoles et aumôneries ont reçu le matériel de la campagne. En cas d'erreur, on peut s'adresser au Comité Catholique contre la Faim, 12, rue Ste-Catherine, Quimper (tél. 11.64).

EXPOSITION A BREST DU 14 AU 21 FÉVRIER.

Brest et sa région accueillent cette année l'exposition itinérante du Comité National. Vous êtes invités à la visiter ou la faire visiter dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville à Brest du 14 au 21 février.

Le Comité Bresto inter-mouvements, qui en a la responsabilité, est à votre disposition pour tous renseignements ; on peut écrire ou téléphoner à M. et Mme Chauvel, 7, rue Conseil à Brest (tél. 44-12-04).

Les paroisses sont priées de faire connaître à tous les dates et le lieu de l'Exposition.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Réunions de la carte scolaire

Nous rappelons que toutes ces réunions se tiennent à 17 h. 15. Voici le tableau de la seconde quinzaine de février :

- lundi 17 : Plouescat, école libre des filles,
- mardi 18 : Lesneven, la Retraite,
- mercredi 19 : Landerneau, école Saint-Julien,
- jeudi 20 Pont-Croix, école N.-D. de Roscudon (réunion prévue initialement pour le jeudi 6 et reportée au 20),
- vendredi 21 : Plougastel-Daoulas, école S. Pierre,
- lundi 24 : Saint-Renan, école libre des filles,
- mardi 25 : Ploudalmézeau, école libre des filles,
- mercredi 26 : Lannilis, école libre des filles,
- jeudi 27 : Plabennec, école libre des filles.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse Monseigneur Béchetoille, protonotaire apostolique, doyen du Chapitre de Lyon, chanoine d'honneur de Quimper, et M. Joseph Balbous, ancien recteur d'Audierne, rappelé à Dieu le 1^{er} février à l'âge de 83 ans.

● **DEMANDE D'EMPLOI.** — Une dame 60 ans, veuve, cherche place dans un presbytère à un seul prêtre. Ecrire à la S. R.

● **OFFRE D'EMPLOI.** — M. le Recteur de Bénodet cherche une employée pour le presbytère. Lui écrire directement.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 9 février, Quinquagésime. Lundi 10, Ste Scolastique, vierge. Mardi 11, Apparition de Notre-Dame à Lourdes. Mercredi 12, Cendres. Jeudi 13 au samedi 15, de la férie. Dimanche 16, 1^{er} dimanche de Carême.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 8-9 février, Saint-Philibert, Trégunc. 10-11, Saint-Jean-Trolimon. 12-13, Plounévezel. 14-17, Plomeur.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Georges Spagnol, de Landerneau ; Docteur Alain Bienvenue, de Kersaint-Landunvez ; M. Yvon Le Dain, de Rédéné ; Mme Vve Philipot, de Plouzané, mère de M. le Recteur du Folgoët et de M. l'abbé Philipot, vicaire au Bergot, Brest.

La mission de l'Eglise nous invite à contempler la trace du Christ à travers les siècles : vraie trajectoire qui crée l'histoire ; l'histoire avec son sens et sa valeur qu'elle communique à l'histoire humaine qui, autrement, ne sait où les chercher et où les trouver.

Le mot « mission » suggère à notre esprit cette notion de mouvement qui caractérise la vie de l'Eglise : elle part du Christ ; par lui, elle est envoyée, poussée en avant, suivie ; elle le porte avec elle, le prêche, le communique, le transmet ; par son intermédiaire, le Christ vient jusqu'aux hommes, franchit les frontières qui séparent les nations, chevauche les siècles, entre en contact avec la vie humaine, ses formes, ses institutions, ses coutumes, ses civilisations ; elle rencontre des obstacles, subit des chocs, des persécutions ; elle trouve des fidèles, fait des conquêtes, triomphe ; et elle chemine, souffrant et croissant, priant et travaillant, enseignant et distribuant ses bienfaits ; elle chemine vers un terme qui l'attire tant — comme s'il était proche — et la soutient tellement qu'elle ne connaît ni fatigue ni découragement ; elle chemine dans l'espérance d'un dernier jour où le Christ mystérieux qu'elle porte en elle se dévoilera à elle et l'absorbera toute en lui, dans la béatitude de la vie éternelle.

Cette mission est donc semblable à un voyage autour duquel l'Eglise vit et se développe, et continue l'œuvre de la Rédemption ; et bien qu'elle présente tous les caractères d'un événement humain important et manifeste, elle n'est pas seulement humaine. Elle est comme une incarnation continuée du Christ ; et c'est pourquoi elle naît, elle vit, elle se dirige, ordonnée à un mystère qui est précisément la présence du Christ en elle.

S. Exc. Mgr MONTINI,
au II^e congrès mondial pour l'apostolat des laïcs (1957).

Pastorale liturgique

Prélude à la réforme liturgique

Beaucoup de posent des questions à propos de l'application de la réforme liturgique. Les réflexions qui suivent ne peuvent prétendre répondre à toutes ; elles voudraient seulement préciser quelques points avant d'entreprendre une nouvelle étape.

Nous possédions déjà le *texte* de la Constitution sur la Liturgie : tout le monde peut le lire, *doit* le lire, en attendant les commentaires autorisés qui permettront d'en mieux saisir le sens.

Nous sommes maintenant en possession de la *Lettre pastorale collective de l'épiscopat français*, qui trace les grandes lignes de la réforme, des principaux points du *Motu proprio* de Paul VI, de la *première Ordonnance* de l'épiscopat français réglant les premières applications de la réforme.

UN TRAVAIL D'APPROFONDISSEMENT ET DE RECHERCHE

Ces documents, qui orientent notre pastorale, ne nous dispensent pas d'un travail d'approfondissement, mais au contraire nous y invitent. Pour l'efficacité spirituelle de la réforme, nous devons nous pénétrer de son esprit et y puiser notre responsabilité de pasteurs.

1. — L'ESPRIT DE LA RÉFORME.

Nous n'insisterons pas sur ce premier point, puisque la *Lettre de l'Episcopat* le développe abondamment. On s'aidera également des instructions et des commentaires publiés ultérieurement.

2. — NOTRE RESPONSABILITÉ DE PASTEUR.

Il ne s'agira pas seulement d'« exécuter », mais d'entrer dans l'intelligence vivante de la réforme liturgique. Cela suppose :

— *un approfondissement de notre responsabilité.* Le Christ nous a confié, avec notre mission, la « gérance » des mystères de Dieu. Non pas ce que nous voulons, mais ce que le Christ veut par son Eglise. C'est donc un appel à une initiative plus difficile, mais plus riche spirituellement. Que l'on songe à la question de la *langue* : une langue non comprise par le peuple est une espèce de « protection » de la transcendance des mystères ; la langue vivante mettra le prêtre « à découvert » et exigera de lui une attitude qui soit vraiment le signe de l'action sacrée :

— *un approfondissement de la valeur pastorale de la liturgie.* Il s'agit d'abord de promouvoir un peuple à la vie « spirituelle », c'est-à-dire la vie de l'Esprit de Dieu, sans céder à des désirs ou à des satisfactions

purement humains. On visera donc à un progrès dans la foi, dans l'intelligence des rites, dans l'adhésion au Christ. On se souciera du lien entre foi et sacrements. On cherchera non seulement à transmettre une Parole livrée, mais à savoir comment elle est *reçue*.

Cette valeur pastorale, qui engage si profondément le pasteur, suppose également qu'un lien vivant soit établi entre la liturgie et la mission. La liturgie est le cœur de l'action missionnaire ; elle l'anime, elle la provoque ; mais elle ne la remplace pas. On évitera donc, sous prétexte d'adaptation, de dégrader la liturgie chrétienne, en lui faisant jouer le rôle d'une para-liturgie pour non-initiés.

CONSÉQUENCES PRATIQUES

Dans l'application pratique de la réforme, il faudra savoir se garder, soit du *découragement* devant les difficultés et les changements (ce serait manquer de confiance dans la vie du Christ et son Eglise), soit de la *facilité* (ce serait croire que des changements purement extérieurs suffisent à changer le cœur des fidèles). Nous proposons seulement quelques points qu'il est possible de formuler aujourd'hui.

1. — SAVOIR ATTENDRE.

Il faudrait d'abord « dépassionner » l'attente d'un changement magique pour le 16 février. Cette date ne sera qu'un début. Pour ne point compromettre l'efficacité spirituelle de la réforme, il faut éviter de se lancer dans l'arbitraire ou de prendre les fidèles pour un « banc d'essai ». L'incohérence qui en résulterait serait très dommageable à l'éducation spirituelle et apostolique des fidèles. On n'oubliera pas d'ailleurs que nous attendons à long terme des modifications importantes (par exemple, la refonte du missel).

2. — CHERCHER ENSEMBLE.

Certains s'étonneront peut-être de cette formule : la liturgie n'est-elle pas un ensemble de *rites* dictés par l'Eglise ? Certes, il ne s'agit point de perdre le sens du rite ; c'est le rite qui nous rappelle la primauté de Dieu dans l'acte liturgique. Mais, à l'inverse, il ne faudrait point faire de cette réforme un simple changement de rubriques. C'est un renouveau dans l'esprit. Et si nous voulons être fidèles à cet esprit, nous serons conduits à un travail de recherche pour que la liturgie soit vraiment pastorale. Beaucoup de problèmes pratiques vont se poser (et l'on ne peut tous les prévoir d'avance). Même s'ils paraissent de peu d'importance, ces problèmes doivent être pris au sérieux, car la manière dont nous les résoudrons dira déjà l'esprit de notre pastorale liturgique. A titre d'exemple, nous proposons les thèmes suivants :

— la *préparation de la liturgie de la Parole* : comment la célébrer dignement ? sens de la proclamation ? éducation des fidèles pour découvrir l'importance de la Parole et donc arriver à l'heure (ce dernier point a des retentissements œcuméniques dans le climat actuel) ;

— la *célébration des messes de semaine* : puisqu'il n'y a pas de messes privées, à strictement parler, qu'allons-nous faire pour l'assistance à la messe de semaine ?

— la *préparation de la prédication* : comment préparer ensemble une prédication qui fasse entrer dans l'esprit de la réforme liturgique ? le temps du Carême et le temps pascal ne s'y prêtent-ils pas tout particulièrement ?

Cette recherche aboutira normalement à des résultats pratiques, mais aussi à des difficultés, à des questions. Puisque tout pasteur est directement intéressé à la liturgie, il est souhaité que ce travail de recherche soit mené en commun, par doyenné. Nous pensons que cette manière de faire, qui suppose évidemment la soumission aux consignes de l'Evêque, nous aidera à prendre davantage nos responsabilités et à le faire dans le souci du bien commun des fidèles.

3. — COMMENCER, EN MÉNAGEANT LES ÉTAPES.

Il s'agit, en effet, d'un travail d'éducation. Il ne servirait à rien d'imposer une nouvelle manière de faire, si le peuple chrétien ne « suit » pas ou s'il ne comprend pas.

C'est pourquoi, la première Ordonnance de l'Episcopat, soucieuse de respecter le degré d'accueil des communautés, nous demande de commencer par la proclamation directe, en français, des textes de l'épître et de l'évangile par le célébrant. C'est le signe d'une entrée *progressive* dans la totalité de la réforme. De toute manière, pour maintenant et pour les réformes à venir, il faudra prévoir une explication qui provoque un progrès dans la participation active des fidèles. Sinon, il est à craindre qu'un certain « impérialisme » clérical n'entraîne chez les fidèles la nostalgie des temps anciens et ne les détourné du vrai but de notre pastorale liturgique.

Ici encore, le sens pastoral nous guidera, afin que le respect des chrétiens aille de pair avec le souci de leur progrès spirituel.

● *ETUDES.* — Sous le titre *La Belgique à l'heure des décisions*, M. Pierre Harmel, membre de la Chambre des Représentants de Belgique, vient de publier, dans la revue *ETUDES* (numéro de février 1964) un important article. Chacun d'entre nous garde le souvenir des remous qui ont secoué la Belgique au cours de l'année 1963, et nous ne sommes pas sans nous interroger sinon sur les causes de l'opposition qui dresse Flamands contre Wallons, du moins sur les mesures prises pour surmonter cette crise. Les pages de M. Harmel répondent à nos questions : elles sont, en effet, écrites avec beaucoup de maîtrise et un profond souci d'équité. Il s'agit au total d'une mise au point claire, lucide et constructive. Dans la même livraison des *ETUDES*, nous relevons, entre autres titres : *la place des religieux dans la structure de l'Eglise* (J. Daniélou) ; *de Bergson à Teilhard* (C. d'Armagnac) ; *les défilés de masse, une arme à double tranchant* (M. Batori ; ces pages montrent comment, notamment en Hongrie, les défilés de masse ont pu se retourner contre les dirigeants communistes) ; *où en est la chanson* (L. Barjon) ; *l'enseignement de Paul VI* (Rouquette).

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 -- Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage - Jardinage - Bâtiment

Matelas à ressort - Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente

MAGASIN

de
Véhicules d'occasion

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

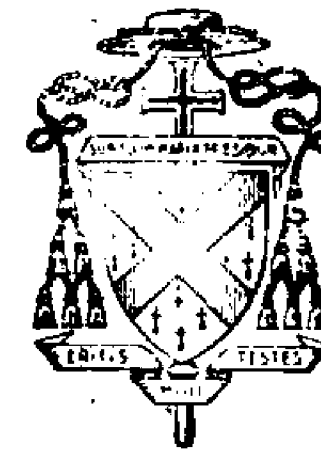
JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

79^e Année — N° 7

Vendredi 14 FEV 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon.



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — La célébration de la Messe avec participation du peuple. Projet d'itinéraire pour la Visite Pastorale et la Confirmation. Petites Heures du Bréviaire. Ordinations. Congrès national de l'Enseignement Religieux. Exposition sur la faim dans le monde. Retraites A.C.G. Décès.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Pour une meilleure célébration de la Liturgie (chants d'entrée et de méditation). Notes pour une homélie le deuxième dimanche de Carême.

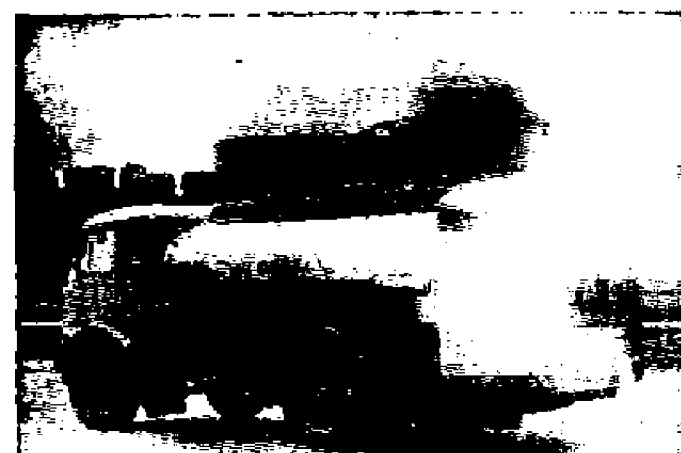
MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Frouf
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :

20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année — N° 7

Vendredi 14 janvier 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**LA CÉLÉBRATION
DE LA MESSE AVEC PARTICIPATION DU PEUPLE**

Monseigneur l'Evêque promulgue pour le diocèse le directoire suivant, qui concerne la célébration de la Messe avec participation du peuple et qui a été rédigé par la Commission épiscopale de Liturgie. Ce directoire entre en vigueur dimanche prochain 16 février ; on s'y conformera progressivement dans toutes les églises et chapelles.

**I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX**

1) La Constitution liturgique du Concile a pour but de promouvoir le renouveau liturgique, dont elle constate qu'il confère à la vie de l'Eglise, et même à toute l'attitude religieuse d'aujourd'hui, une empreinte caractéristique (art. 43). Elle ne prétend donc pas marquer un point de départ absolu. En décrétant des innovations importantes, elle veut que les formes nouvelles sortent des formes déjà existantes par un développement en quelque sorte organique » (art. 23).

Loin de rendre périmés des documents comme les directoires diocésains ou nationaux promulgués ces dernières années par les évêques, elle rend leur étude plus nécessaire que jamais. C'est là que les pasteurs trouveront formulés les principes directeurs de la réforme qu'ils ont à appliquer. On se reportera en particulier au *Directoire pour la pastorale de la Messe* (2^e édition 1960) et on lira attentivement dans la deuxième partie, les chapitres qui traitent du célébrant (n° 59-67), de la proclamation de la parole de Dieu (n° 68-78) et de l'assemblée (n° 104-111).

2) En accordant un usage plus large de la langue du pays, le Concile a en vue un progrès et non un recul de la participation active des fidèles à la liturgie. C'est pourquoi on aura soin d'assurer la continuité de tout ce qui a été entrepris dans cette vue.

« Là où un lecteur lisait jusqu'ici l'épître et un psalmiste le Graduel, on se gardera de supprimer ces ministères. Ce serait aller contre l'esprit de la Constitution, qui prévoit que, dans la restauration de la liturgie, chacun, ministre ou fidèle, fera « seulement et totalement ce qui revient en vertu de la chose et des normes liturgiques » (art. 28). Les rubriques préciseront demain le rôle des divers acteurs de la célébration. Il ne convient donc pas d'interdire aujourd'hui aux laïcs des fonctions qu'on leur a confiées hier et qu'on les priera d'assumer à nouveau dans quelques années.

L'usage de la langue du pays ne supprime pas la nécessité de la catéchèse liturgique. Celle-ci doit être « inculquée de toutes les manières selon la Constitution, qui précise que les monitions « seront dites par le prêtre ou par le ministre compétent » (art. 35).

Le ministre compétent pour introduire les lectures et les chants est, pour expliquer les rites est en principe le commentateur. Celui-ci peut être pris parmi les fidèles, et s'acquiesce alors « d'un véritable ministère liturgique » (art. 29). Il ne doit donc pas disparaître cinq ans après avoir été reconnu par l'Instruction *De Musica Sacra*, même si son rôle évolue par suite des nouvelles dispositions.

II. — LES LIVRES DE LA CÉLÉBRATION

Deux livres seront provisoirement indispensables pour la célébration de la messe dominicale avec participation du peuple : le Missel romain et le Lectionnaire.

1) En aucun cas le célébrant ne s'abstiendra d'utiliser le *Missale romanum* pour lire les prières qui doivent être dites en latin.

2) Pour les lectures il convient de prendre le Lectionnaire, même si on en trouve le texte dans les nouvelles éditions des missels des fidèles. La dignité de la proclamation de la parole de Dieu demande, en effet, l'usage d'un livre dont les dimensions et la reliure manifestent le caractère sacré. On célèbre l'Eucharistie avec un calice et une patène en métal précieux : c'est dans le même esprit qu'on aimera à utiliser le lectionnaire et, si possible, le lectionnaire grand format, pour proclamer l'épître et l'évangile.

Le lectionnaire sera déposé sur la crédence ou à l'ambon avant la messe, à moins qu'un servent ne l'apporte solennellement dans la procession d'entrée.

III. — LA MESSE LUE

1) Dans la description des rites de la messe lue, qui est donnée après, le célébrant est supposé tourner le dos au peuple lorsqu'il est à l'autel. C'est le cas qui se rencontre le plus fréquemment. Mais on ne veut pas mettre en cause pour autant la légitimité de la célébration de la messe face au peuple, que peut autoriser l'Ordinaire et qui est reconnue par le *Ritus servandus* (V, 3).

2) La Collecte comporte, après le mot *Oremus*, un invitoire en français. Le célébrant accorde ensuite quelques instants à la prière

silencieuse avant de dire l'oraison en latin. Il procède de même pour la Postcommunion.

3) *Epître, Graduel et Trait.*

Lorsque l'épître est proclamée par un lecteur, celui-ci prend le lectionnaire à la crédence et il monte à l'ambon ou s'avance à l'entrée du sanctuaire face à l'Assemblée, tandis que le célébrant se contente de l'écouter. La lecture consistera dans une proclamation faite d'une voix haute et soutenue. Elle peut avoir besoin d'être présentée au préalable par une brève monition du commentateur. A la fin de la lecture un servent répond : *Deo gratias*. Le lecteur attend au bas de l'autel pour porter le lectionnaire au coin de l'évangile en même temps que le servent y portera le missel.

Quand le célébrant doit lire lui-même l'épître, il reçoit le lectionnaire que lui présente un servent et il se tourne vers le peuple, en tenant des deux mains le livre ouvert. Il attend que les fidèles soient assis pour commencer la lecture. Entre temps on aura approché de lui un micro à pied, s'il en est besoin, ou un servent tiendra près de lui le micro de l'autel. A la fin de la lecture un servent répond : *Deo gratias*, et le prêtre se retourne vers l'autel pour lire le Graduel.

On proclamera de la même manière les lectures qui, à certains jours, précèdent l'épître.

4) *Alleluia et évangile.*

L'alleluia est une acclamation à l'évangile. Il convient de faire reprendre l'acclamation par le peuple de la manière suivante. Le psalmiste ou le célébrant dit : *alleluia* et le peuple reprend : *alleluia*. Puis le psalmiste ou le célébrant lit le verset propre, à la fin duquel le peuple dit à nouveau : *alleluia*.

L'Evangile est obligatoirement proclamé par le célébrant. Après avoir récité le *Munda cor* au milieu de l'autel, il se rend du côté de l'évangile, où il prend le lectionnaire. Il se tourne vers le peuple et il ouvre le livre, qu'il fait soutenir par un servent, tandis qu'un autre approche le micro. Quand l'ambon n'est pas éloigné de l'autel, le célébrant peut y monter pour faire la lecture, surtout s'il doit donner lui-même l'homélie. Il déposera alors le lectionnaire sur le porte-livre de l'ambon. Le célébrant fait le signe de la croix sur le livre et sur lui-même, en disant le titre de l'évangile, qui ne doit pas être doublé. Puis le peuple acclame la parole de Dieu, en disant : *Gloire à toi, Seigneur*. Le célébrant lit ensuite la péricope du jour. A la fin un servent répond : *Laus tibi, Christe*, et le prêtre baise respectueusement le livre avant de le refermer et de le remettre au servent. Celui-ci alors le porte à la crédence.

5) Le caractère liturgique de l'homélie doit se manifester dans la manière dont elle est prononcée.

Le célébrant garde la chasuble et le manipule pour faire l'homélie, car celle-ci fait partie de la messe. Mieux vaut ne pas faire le signe de la croix au commencement et à la fin, car la prédication est intimement unie à la lecture qui précède et à la prière qui suit.

L'usage du prône qui, en France, sépare les lectures et la prédication par les annonces paroissiales et la prière aux intentions de la communauté, ne semble pas conforme à la nature de l'homélie. Puisque celle-ci doit « expliquer à partir du texte sacré les mystères de la foi et les normes de la vie chrétienne » (art. 52), il convient que les textes lus demeurent présents à la mémoire des fidèles. On pourra reporter les annonces à la fin de la messe et faire les prières du prône après l'homélie, en attendant leur remplacement par la prière des fidèles (art. 53).

6) A l'Offertoire, un servant pourra apporter sur un plateau ou dans un ciboire, qu'il tiendra avec un voile, les pains à consacrer dans la messe. L'usage de consacrer à la messe les pains qui seront distribués à la communion (art. 55) doit entrer dans la pratique des paroisses et des communautés religieuses. D'ordinaire on sait approximativement le nombre des communiant. S'il reste des pains consacrés après la communion, il les renfermera dans le tabernacle pour les distribuer à d'autres messes.

7) La liturgie eucharistique ne pose pas de problèmes particuliers. On pourra faire les annonces après la postcommunion avant le renvoi de l'Assemblée.

IV. — LA MESSE CHANTÉE

1) La proclamation de la parole de Dieu peut consister dans une lecture solennelle (cf. ci-dessus), ou dans un récitatif chanté, tant qu'une mélodie n'aura pas été régulièrement approuvée par l'Ordinaire du lieu.

2) Les rites de la proclamation varient selon que la messe est célébrée avec ou sans ministres sacrés.

— *Messe chantée avec ministres sacrés.* A la messe chantée avec ministres sacrés, l'épître est proclamée par le sous-diacre, face au peuple, et l'évangile de même par le diacre.

— *Messe chantée avec diacre.* A la messe chantée avec diacre, pendant la semaine sainte, l'épître est proclamée par un lecteur, face au peuple, et l'évangile de même par le diacre.

— *Messe chantée sans ministres sacrés.* A la messe chantée sans ministres sacrés, l'épître est normalement proclamée par un lecteur, selon les rites indiqués ci-dessus, et le célébrant l'écoute assis à son siège. Il ne retourne à l'autel que vers la fin du graduel chanté. En l'absence d'un lecteur, le célébrant proclamerait lui-même l'épître comme à la messe lue.

L'évangile est proclamée par le célébrant, comme ci-dessus. Si la messe est célébrée avec acolytes et thuriféraire, les acolytes tenant leurs cierges allumés se placent de part et d'autre du servant qui présente le lectionnaire ouvert devant le célébrant. Celui-ci, tourné vers le peuple, encense le livre avant de lire ou de chanter la pericope du jour.

3) Pour l'homélie et l'offertoire, on observe ce qui a été dit ci-dessus (cf. III, n° 5 et 6).

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

MM. les Vicaires Généraux rappellent à nouveau que l'article 186 des Statuts Synodaux concernant l'âge des confirmands doit être observé dans toutes les paroisses et écoles ; aucune dérogation n'a été accordée. Quant à l'instruction et à la formation des enfants demandés par l'article 187, il a été précisé que « satisfont à l'exigence de cet article tous les enfants qui se sont présentés régulièrement au catéchisme depuis le premier trimestre de l'année scolaire en cours et qui ont fait preuve de bonne volonté » (cf. *Semaine Religieuse* du 9 février 1962).



Les observations et les modifications concernant le tableau ci-dessous de la Visite Pastorale et de la Confirmation seront à adresser au Secrétariat de l'Evêché avant le samedi 22 février (prière de préciser sur l'enveloppe : Confirmation).

Ce tableau est seulement un projet : on n'en communiquera les dates aux paroissiens que sous réserve.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Les paroisses suivantes auront leur Visite Pastorale séparée de la Confirmation : les paroisses de Quimper, Briec-de-l'Odé, Concarneau (la paroisse S. Guénolé seulement), Douarnenez (la paroisse du Sacré-Cœur seulement), Pont-l'Abbé, Guilvinec, Plonéour-Lanvern. Elles trouveront leur date de Confirmation plus loin sous le titre « Confirmation sans Visite Pastorale » ; la date de cette dernière sera fixée par ailleurs directement entre les intéressés.

MOIS DE MARS

- Lundi 16 : Elliant ; Coray.
- Mardi 17 : Saint-Yvi ; Tourc'h.
- Mercredi 18 : Rosporden ; Ergué-Gabéric.
- Jeudi 19 : Plomelin ; Pluguffan.

MOIS D'AVRIL

- Lundi 13 : Fouesnant (matin et après-midi).
- Mardi 14 : Clohars-Fouesnant ; Gouesnac'h.
- Mercredi 15 : Bénodet ; La Forêt-Fouesnant.
- Jeudi 16 : Pleuven ; Saint-Evarzec.
- Lundi 20 : Ederne ; Landrévarzec.
- Mardi 21 : Landudal ; Langolen.
- Mercredi 22 : Trégunc ; Saint-Philibert.
- Vendredi 24 : Lanriec ; Le Passage ; Beuzec-Conq.
- Lundi 27 : Ploaré ; Pouldavid.
- Mardi 28 : Tréboul (matin et après-midi).
- Mercredi 29 : Poullan ; Pouldergat.
- Jeudi 30 : Plogonnec ; Le Juch ; Guengat.

MOIS DE MAI

- Lundi 11 : Pont-Croix ; Mahalon ; Meilars.
- Mardi 12 : Audierne ; Primelin.
- Mercredi 13 : Beuzec-Cap-Sizun ; Esquibien.
- Jeudi 14 : Plogoff ; Cléden-Cap-Sizun ; Goulien.
- Vendredi 15 : Plouhinec ; Poulgoazec.
- Mercredi 20 : Combrit ; Tréméoc.
- Jeudi 21 : Treffiagat ; Plomeur ; Plobannalec.
- Lundi 25 : Plogastel-Saint-Germain ; Gourlizon ; Plonéis.
- Mardi 26 : Plozévet ; Landudec.
- Mercredi 27 : Pouldreuzic ; Lababan ; Guiler.

MOIS DE JUIN

- Lundi 1 : Lesconil ; Penmarc'h.
- Mardi 2 : Loctudy ; Ile Tudy.
- Mercredi 3 : Saint-Guénolé ; Kéridy.
- Jeudi 4 : Léchiagat.
- Lundi 15 : Tréguennec ; Saint-Jean-Trollimon.
- Mardi 16 : Tréogat ; Plovan ; Peumerit.

CONFIRMATION (SANS VISITE PASTORALE)

MOIS D'AVRIL

- Mardi 21 : Sainte-Bernadette, Quimper (matin et après-midi); Ecole Saint-Yves.
- Mercredi 22 : Trégunc ; Sainte-Claire, Quimper (deux cérémonies dans l'après-midi).
- Jeudi 23 : Pont-l'Abbé : Ecole S. Gabriel et Lycée.
- Lundi 27 : Locmaria, Quimper (après-midi) ; La Retraite.
- Mardi 28 : Ergué-Armel ; Sainte-Thérèse.
- Mercredi 29 : Saint-Mathieu ; Moulin-Vert ; Le Likès.
- Jeudi 30 : Kerfeunteun (matin et après-midi).

MOIS DE MAI

- Lundi 4 : Saint-Corentin, Quimper ; Briec ; Carhaix.
- Mardi 5 : Douarnenez ; Crozon.
- Mercredi 6 : Concarneau ; Scaër.
- Lundi 11 : Guilvinec (après-midi).
- Mardi 12 : Plonéour-Lanvern (après-midi).
- Mercredi 13 : Quimperlé, Sainte-Croix et Notre-Dame.
- Jeudi 14 : Bannalec ; Moëlan.

PETITES HEURES DU BRÉVIAIRE

Par son *Motu proprio* « *Sacram Liturgiam* », S. S. Paul VI a permis qu'à partir du 16 février, ceux qui récitent le Bréviaire hors du chœur « puissent omettre l'heure de Prime et choisir parmi les trois petites Heures une seule, la plus appropriée au moment de la journée ».

ORDINATIONS

Au cours des ordinations de samedi et dimanche derniers, Monseigneur l'Auxiliaire a conféré le sous-diaconat et le diaconat à *M. Gérard Simon*, de la paroisse Saint-Louis de Brest, et des ordres mineurs à vingt séminaristes.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

IV^e Congrès national de l'Enseignement Religieux

Tous ceux qui ont participé en 1960 au troisième Congrès de l'Enseignement Religieux se souviennent du climat d'attention et de ferveur des 4.500 congressistes rassemblés pour suivre les travaux dont le thème était « CATÉCHÈSE, MISSION D'EGLISE ». Au cours de la semaine pascalle, du 1^{er} au 3 avril 1964, un nouveau Congrès se tiendra à Paris. Il aura pour sujet « CATÉCHÈSE POUR L'HOMME D'AUJOURD'HUI ». *Le but de ce Congrès est de réfléchir sur les problèmes posés à l'enseignement de la foi par l'évolution de notre temps (progrès scientifiques et techniques, conditions nouvelles de vie, grands ensembles, loisirs, télévision...).* Il s'agira donc d'étudier les mentalités de notre temps qui imprègnent la conscience des enfants, des jeunes et des adultes. Et, à partir de là, on cherchera à dégager des orientations pour l'Enseignement Religieux. Les six conférences et les nombreux carrefours y aideront.

Tout prêtre, tout catéchiste doit s'interroger sur les conditions qui favorisent ou qui contrarient l'enseignement du message chrétien dans le monde que nous vivons. Il ne s'agit ni de condamner, ni de canoniser notre temps, simplement d'être lucide, et le Congrès des 1^{er}-3 avril 1964 veut aider à cet effort de lucidité qui est l'une des vertus apostoliques exigées aujourd'hui. Situé le mercredi-jeudi-vendredi de la semaine de Pâques, pendant les vacances scolaires, le Congrès pourra accueillir non seulement de nombreux prêtres, religieuses et catéchistes de paroisses, mais aussi les enseignants et les aumôniers d'établissements libres ou publics.

Les feuilles d'inscription sont à demander à la Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Froust, Quimper.

EXPOSITION SUR LA FAIM DANS LE MONDE

Les paroisses de Brest et de la région sont directement intéressées par cette exposition. Le Comité demande à MM. les Curés et Recteurs de rappeler en chaire, le dimanche 16 février, non seulement la date et le lieu de l'exposition, mais l'importance de ce problème des pays de la faim.

L'exposition sera inaugurée vendredi 14 février, à 11 heures, à l'Hôtel de Ville de Brest. Elle durera du 14 au 21 février ; on pourra la visiter chaque jour de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. L'entrée est gratuite.

ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

On rappelle à l'attention des aumôniers les deux retraites fermées suivantes destinées aux militants d'Action Catholique Générale :

— pour l'A.C.G.H., du vendredi 28 février (19 h.) au dimanche 1^{er} mars (18 h.),

— pour l'A.C.G.F., du lundi 2 mars (19 h.) au jeudi 5 mars (18 h.).

Ces deux retraites ont lieu à la maison de la Retraite de Lesneven. La première est prêchée par M. l'abbé Ernoult, aumônier national A.C.G.H. ; la seconde par le R. P. Clère, s. j., en résidence à Angers.

La retraite des hommes est plus spécialement réservée aux militants A.C.G.H. des équipes urbaines. Celle des dames est réservée aux personnes qui ont une responsabilité dans le mouvement. Cependant MM. les Aumôniers peuvent faire connaître ces retraites aux personnes qu'ils jugent capables de les suivre. On voudra bien faire parvenir les inscriptions aux secrétariats diocésains A.C.G.H. et A.C.G.F., 9, rue du Frou, trois jours avant le début de la retraite.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Guillaume Lallouet, recteur de Sibiril, rappelé à Dieu le 6 février à l'âge de 57 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 16 février, 1^{er} dimanche de Carême. Lundi 17 au vendredi 21, de la férie (Quatre-Temps). Samedi 22 (Quatre-Temps), Chaire de S. Pierre, apôtre. Dimanche 23, 2^e dimanche de Carême.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 14-17 février, Plomeur. 18-20, Plourin-Ploudalmézeau. 21-22, Kergloff.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mère Marie du Sacré-Cœur, des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon. Mme Vve Lucien Trévidic, de Paris, belle-sœur de M. l'abbé Trévidic, vicaire du Chapitre Cathédral. M. Jean-Marie Arzel, de Locmaria-Plouzané. Sœur Constant, des Religieuses de la Miséricorde de Sées, Quimper. Mme Vve Pierre Le Part, mère du R. P. Econome du Séminaire S. Jacques, Guiclan. Mme Vve Antoine Albaret, de Brest. Mme Vve Claude Rolland, de Plougastel-Daoulas.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour M. l'abbé Alexandre Moullec, au Passage - Concarneau le dimanche 16 février, à 9 h. 30.

● Dame 60 ans se placerait volontiers dans un presbytère de moyenne importance. S'adresser à M. le Recteur d'Ergué-Armel.

Pour une meilleure célébration de la Liturgie

La mise en application de la Constitution de la Liturgie invite toutes les paroisses et les communautés à revoir leur manière de célébrer la Messe, particulièrement les messes lues des dimanches. On ne peut tout faire en un jour ; pour aider une mise en place progressive des différents éléments de la célébration, la SEMAINE RELIGIEUSE commence aujourd'hui par quelques réflexions et quelques conseils pratiques.

Ces premières notes visent uniquement la liturgie de la Parole et, dans cette liturgie, le chant d'entrée et le chant de méditation après la lecture de l'épître.

I. — Il va de soi que le premier effort de tout pasteur portera sur l'annonce de la Parole elle-même

— en mettant en relief le Livre qui la contient : le Lectionnaire manipulé avec dignité, posé et non pas jeté sur l'autel, porté avec respect (un missel de fidèles, aussi riche soit-il, n'est pas de format assez ample pour être satisfaisant de ce point de vue)...

— en organisant au mieux, à toutes les messes dominicales (lues ou chantées, celle de 6 h. 30 comme celle de 11 h.), selon les possibilités de chaque paroisse, la célébration de cette Parole en conformité avec le directoire publié ci-dessus.

— en se préoccupant en particulier de la qualité de la proclamation de cette Parole : audible et intelligible, solennelle et assez lente...

II. — On aura tout autant souci, en raison même de sa responsabilité pastorale, de faire en sorte que le Message annoncé rencontre une terre préparée à le recevoir, trouve audience dans l'assemblée, éveille un écho dans les cœurs, ait une répercussion sur la vie des fidèles.

Les monitions et les invitatoires visent ces objectifs et sont indispensables, ainsi que l'homélie.

III. — Les chants. Par fidélité à la Constitution conciliaire, un effort semble devoir être porté sur le chant de méditation qui suit la première lecture. Bien des raisons expliquent l'abandon dans lequel il est tombé, mais il est absolument indispensable de le remettre en honneur.

Les deux lectures ne doivent pas se succéder sans transition aucune. L'Eglise veut qu'à la Parole de Dieu entendue dans la première lecture le peuple chrétien donne sa réponse, médite un instant, « souffle » quelque peu, pour laisser cette Parole pénétrer en profondeur.

Supprimer ce chant, c'est déséquilibrer la première partie de la messe, rompre un rythme qui, par-delà l'Eglise primitive, nous vient du culte synagogaal (Parole de Dieu, réponse de l'homme) et qui exprime la vie profonde de l'Eglise : l'initiative de Dieu qui descend vers l'homme

et lui propose son Alliance appelle la réponse de foi de l'homme. Ce dialogue incessant entre Dieu et l'homme constitue la Liturgie et est l'expression du mystère même de l'Eglise.

Le célébrant attendra la fin de ce chant de méditation avant de se préparer à lire l'Evangile (cf. article 67 du « Directoire pour la pastorale de la Messe »).

IV. — *Indications pratiques pour le temps de Carême.* Les moyens dont disposent les paroisses dans le domaine du chant et de la musique étant extrêmement variables, nous avons pris une base très modeste. Voici deux cantiques que les paroisses les plus « pauvres musicalement » pourraient sans difficulté mettre à leur programme pour ce Carême (ils se trouvent tous deux dans le « Parolier » inséré dans les Manuels paroissiaux) :

— « En toi, Seigneur, mon espérance » (G 7), dont la mélodie n'est autre que celle du cantique breton « Me ho salud, Korf va Zalver »,

— « Le Seigneur est notre secours » (G 9), dont le refrain sera très vite appris par une assemblée ordinaire.

Ces deux cantiques sont deux prières de supplication tout à fait accordées à la spiritualité du Carême : l'Eglise, pleine de confiance, demande au Seigneur d'être son secours pour le temps de la lutte où elle s'engage pendant le Carême.

Voici comment on pourrait utiliser le premier de ces cantiques (les paroisses bretonnantes pourraient utiliser de même le cantique « Eurus an hini », à condition de choisir les couplets, ou « Poent ez eo d'eoc'h, pec'her ») :

— *comme chant d'entrée.* On chante autant de couplets qu'il en est besoin. Mais avant chaque couplet, le commentateur lit posément quelques versets du psaume 90 : avant le premier couplet le texte même de l'antienne de l'Introït ; avant le second, les versets 1 et 2 ; avant le troisième, les versets 9 et 10 ; avant le quatrième, à nouveau les versets 15 et 16.

— *comme chant de méditation.* On reprend le premier couplet comme un refrain, tandis que le commentateur intercale les versets du psaume 90 qui lui semblent les plus compréhensibles pour les fidèles qu'il a devant lui.

D'autres paroisses pourront utiliser : comme chant d'entrée, le cantique G 4 « Je demeure à l'ombre du Très Haut » (dans les deux tables) ; comme chant de méditation, quelques versets du psaume 90 selon la formule Gelineau avec le refrain « Qui demeure à l'abri du Très-Haut » ou le refrain plus facile « Garde-moi, Seigneur, en ta main » (in Gelineau-Cneude, « Refrains psalmiques », p. 74 ; livret chaleureusement recommandé ; aux éditions du Cerf).

● Demande d'emploi. Jeune père de famille cherche emploi de cuisinier dans un établissement. Bonnes références. S'adresser à Mme Veuve Léon, Restaurant, Ploudiry.

● Occasion. A vendre STYX (200 l.) au gaz avec son brûleur. S'adresser à l'Ecole St-Yves, Quimper.

Par sa transfiguration glorieuse, le Christ prépare ses apôtres à l'heure de la Croix

Le « Programme des Prédications » a prévu une homélie pour le premier dimanche de Carême. Nous proposons ici quelques notes pour celle du second dimanche (le 23 février) : on pourra les compléter par les articles « Gloire » et « Transfiguration » du « Vocabulaire de Théologie Biblique ».

Récemment, à la radio, une rencontre entre un pasteur protestant, un marxiste et un Père Jésuite évoquait, selon les préoccupations de chacun d'eux, les répercussions exceptionnelles, pour l'Eglise et pour le monde, du voyage de Paul VI à Jérusalem. Le théologien catholique faisait cette remarque : « Ce nous est une très grande joie de sentir l'unanimité des réactions favorables autour de ce voyage et des gestes du Pape. Il ne faudrait cependant pas que les catholiques s'habituent à n'être heureux dans l'Eglise que quand elle leur offre du sensationnel ».

Il y a là une remarque profonde, qui nous fait rejoindre la pédagogie du Seigneur à l'égard des apôtres.

La transfiguration du Seigneur annonce sa glorification qui sera accomplie par le mystère pascal.

C'est à ce titre que ce récit s'inscrit dans le Carême comme préparation de Pâques.

La transfiguration est une annonce de la glorification du Christ. Sa gloire resplendit jusqu'en son corps et ses vêtements. Sa divinité transparaît dans son humanité qu'elle « transfigure ». Le Père lui-même proclame la gloire du Fils comme sa propre gloire : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le ».

Les apôtres voudraient s'installer dans cette joie : « Il nous est bon d'être ici, dressons-y trois tentes ». Le Christ les rappelle au dessein de Dieu... Moïse et Elie s'entretiennent avec lui de sa passion. Et Jésus redescend avec ses apôtres en son apparence ordinaire, les entraînant vers la croix : « Ne parlez à personne de ce que vous avez vu jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts ».

Ce mystère s'accomplit dans l'Eglise.

Dieu même le proclame son Fils bien-aimé, lui se reconnaît Fils de l'homme. Ce n'est que par la croix qu'il entrera en Sa Royauté de Salut. Ainsi l'Eglise et nous en elle. Tout « triomphe de l'Eglise » maintenant est fragile, c'est une manifestation de sa gloire, et une annonce de sa glorification à venir. Mais le régime normal est celui de la foi. Le Dieu vivant est présent et caché en elle dans la simplicité des événements ordinaires. Son travail, son humilité et son sacrifice sont les voies d'accès à sa Royauté de Salut. Entrons dans le mystère de l'Eglise qui est le mystère du Christ accompli parmi nous.

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage - Jardinage - Bâtiment

Matelas à ressort - Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente
de

MAGASIN

Véhicules d'occasion

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

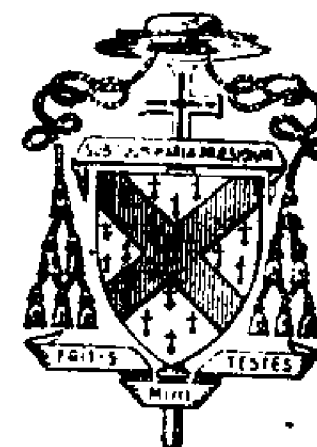
JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

Année — N° 8

Vendredi 21 février 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Communiqué de Monseigneur l'Evêque. Ordonnance promulguant le « Directoire de pastorale catéchétique ». Nominations. Pour les funérailles. Honoraires de Messes. Récollections sacerdotales. Journées sur la Liturgie. Campagne contre la faim. Pour les religieuses infirmières. Congrès sur les équipements socio-culturels. Retraite de conscrits. Sessions de fiancés.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Pour une meilleure célébration de la Liturgie. « La Liturgie perdait ses ailes ». Réflexions pastorales sur quelques ambiguïtés. Notes pour une homélie.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOU

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année — N° 8

Vendredi 21 février 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNIQUE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE**
(à lire en chaire dimanche prochain)Le monde rural traverse actuellement chez nous une épreuve pénible
et dangereuse.Les événements de ces dernières semaines sont les signes d'un
malaise grave, qui maintient un grand nombre de familles dans l'insé-
curité et l'inquiétude. Sur beaucoup pèsent lourdement le travail excessif
et l'endettement ; plusieurs se voient contraints d'abandonner leur métier
et de quitter leur pays.C'est à ceux qui souffrent et à tous ceux qui se sont donné pour
tâche de les aider que je m'adresse.Votre évêque n'a pas à vous donner de solutions techniques. Il sait
les efforts constants des diverses organisations agricoles et de leurs
responsables pour préparer des conditions de vie et de travail plus
conformes à la dignité de la personne humaine.De très nombreux agriculteurs font preuve d'initiative et d'audace
pour s'adapter à l'évolution nécessaire, acquérir une compétence plus
éclairée, multiplier les moyens d'entraide, préparer l'avenir de leurs
enfants.Mais combien n'arrivent pas à faire face aux dures exigences de la
situation présente.Dans les circonstances actuelles, il est clair que chaque profession
doit s'organiser. C'est à propos des agriculteurs que l'encyclique MATER
ET MAGISTRA insiste le plus sur la nécessité de l'association ; et la doc-
trine de l'Eglise considère l'engagement syndical comme un droit toujours,
comme un devoir souvent.Certes, « les responsables syndicaux ont une tâche complexe et ardue,
— comme je vous le disais en juillet 1961 —. Mais quelle que soit la

difficulté de leur tâche, ils ne doivent pas s'en détourner. Cet engagement au service de leurs frères et au service du bien commun est plus nécessaire que jamais. La complexité des situations les appelle à réfléchir sur les buts qu'ils poursuivent et les moyens qu'ils utilisent ».

Aujourd'hui comme hier, cet effort de réflexion s'impose à chacun, car il est des moyens que la conscience réproouve.

Pour résoudre au mieux les problèmes économiques et sociaux du monde agricole, un effort concerté des autorités publiques et de la profession organisée est nécessaire : il ne peut se faire que dans le respect mutuel et par le dialogue.

Si l'actualité attire notre attention sur le monde rural, nous n'oublions pas pour autant que d'autres catégories sociales se heurtent aussi à de graves difficultés.

Dans notre monde bouleversé, les chrétiens doivent être plus actifs que jamais, ni résignés, ni découragés, soucieux des plus pauvres, évitant aussi toute précipitation. En même temps, il nous est demandé de nous renoncer à nous-mêmes, de vivre l'espérance du Christ en sa Passion. C'est à ce prix que nous pourrons « rendre compte de l'espérance qui est en nous » (I Pierre 3/15).

Quimper, le 20 février 1964.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

DIRECTOIRE DE PASTORALE CATÉCHÉTIQUE

La publication d'un « Directoire de pastorale catéchétique » a été demandée par l'Assemblée plénière de l'Episcopat Français, en 1960. Ce Directoire a été rédigé selon les orientations données par l'Episcopat et avec son concours effectif.

L'Assemblée plénière avait parlé d'un Directoire *catéchétique*. La catéchèse « est la fonction pastorale qui transmet la Parole de Dieu pour éveiller et nourrir la foi » (article 4). Elle doit donc envisager toute la vie de l'homme, car c'est « toute la vie des fils de Dieu qui doit être éclairée et conduite par la foi » (art. 11). Le présent Directoire ne concerne cependant que les enfants et les adolescents : il appelle une autre rédaction qui traitera les adultes.

Depuis plusieurs années, bien des efforts ont été faits pour renouveler le catéchisme des enfants et des adolescents : on a cherché une organisation plus efficace, des instruments de travail plus adaptés, de meilleures méthodes ; on a suscité des catéchistes, construit ou aménagé des salles de catéchisme ; on s'est préoccupé de réaliser un enseignement qui nourrisse une foi vivante.

Le « Directoire de pastorale catéchétique » vient consacrer, orienter et stimuler ce travail :

— une première partie présente les bases doctrinales de la catéchèse : sa nature, sa place dans l'Eglise, sa fin, son objet, ses sources (art. 1 à 36) ;

— dans une deuxième partie sont donnés les principes généraux de pédagogie catéchétique et spécialement la pédagogie de l'enseignement religieux qui est une forme et un mode privilégié de catéchèse, et qui suppose : une institution stable qui rassemble des croyants dans un but d'enseignement, et un enseignement qui livre la synthèse des connaissances de foi selon des méthodes appropriées (art. 37 à 59) ;

— la troisième partie donne des orientations pratiques sur le rôle et l'organisation de la catéchèse aux différents âges, depuis la première enfance jusqu'à la fin de l'adolescence (art. 60 à 125) ;

— enfin, la quatrième partie indique le rôle des divers responsables de la catéchèse sous la direction de l'Evêque dans le diocèse : parents, prêtres, catéchistes, et les diverses structures pastorales (art. 126 à 203).

L'intuition profonde de tout le Directoire, et comme son fil conducteur, est à chercher dans *l'Eglise*. C'est elle qui fait son unité et son orientation.

Toute catéchèse puise en elle son origine et son développement : « Dans son exercice, la catéchèse est toujours la manifestation du mystère de l'Eglise » (art. 8), comme c'est à elle que toute catéchèse doit aboutir : « On ne saurait catéchiser un homme sans qu'il soit entré en contact avec l'Eglise et qu'il en vive » (art. 10).

C'est encore l'Eglise qui permet de situer la responsabilité de l'Evêque, son rôle de docteur de la foi entraînant son rôle catéchétique : il est « maître de la catéchèse » (art. 126 et suivants).

C'est l'Eglise, enfin, qui justifie la place considérable faite aux parents. Devenus par le sacrement de mariage une « cellule d'Eglise » (art. 130 et suivants) ils ont reçu l'obligation et la grâce de faire, de leur foyer, le milieu irremplaçable de la vie de foi.

L'Assemblée plénière de 1960 avait déclaré que, si l'Eglise de France voulait être missionnaire, « l'enseignement religieux devait s'inscrire en première ligne dans l'effort pastoral de l'heure actuelle, mais un enseignement religieux au sens le plus haut, le plus complet, le plus total du mot ». C'est en s'efforçant de répondre à ces exigences que le présent Directoire a été rédigé.

Ses directives vont guider la rédaction des manuels du nouveau Catéchisme National. Mais ceux-ci ne seront que des instruments inertes, si les catéchistes ne sont pas préparés à les bien utiliser.

D'où la nécessité de poursuivre le travail de formation et de soutien de catéchistes de qualité.

ORDONNANCE

ARTICLE 1. — Le *Directoire de Pastorale catéchétique* est officiellement promulgué dans le diocèse de Quimper et de Léon. Il entrera en vigueur à la rentrée de l'année scolaire 1964-1965.

ARTICLE 2. — Toute paroisse, institution, communauté où est donné l'enseignement religieux doit se procurer un exemplaire du Directoire, afin d'en bien connaître les orientations et de s'y référer dans l'éducation religieuse des enfants et des adolescents.

ARTICLE 3. — La Direction diocésaine de l'Enseignement religieux est chargée d'en promouvoir l'application. Elle aura soin de le faire en

étroite collaboration avec tous ceux qui animent l'effort d'éducation religieuse des enfants et des adolescents et, pour ce qui concerne les élèves des écoles chrétiennes, en liaison avec la Direction diocésaine de l'Enseignement libre.

Quimper, le 17 février 1964.

† **ANDRÉ, Evêque de Quimper et de Léon.**

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

- Aumônier du Carmel du Relecq-Kerhuon, *M. Jean Cotten*, vicaire général honoraire, chanoine honoraire, chargé des Religieuses,
- Recteur de Sibiril, *M. Paul Caroff*, recteur de Plouégat-Moysan.

POUR LES FUNÉRAILLES

Pour les enterrements qui ont lieu l'après-midi à partir de 15 h. 30 un jour autre que le dimanche ou les fêtes d'obligation, on peut désormais célébrer la Messe.

Monseigneur l'Evêque accorde l'autorisation de biner dans les cas où l'on ne pourrait assurer autrement cette Messe.

HONORAIRES DES MESSES

L'honoraire de la messe manuelle sera à 6 frs (600 anciens francs) à partir du 1^{er} mars. Un indult, demandé à Rome, permettra, plus tard, la conversion des honoraires reçus à cette date.

En conséquence, le montant du « petit service avec messe » sera porté à 8,50 frs.

L'honoraire de la messe célébrée à l'occasion d'un mariage, d'un enterrement, d'un service solennel sera de 8 frs.

Dans les sanctuaires où l'honoraire était autorisé à 6 frs, il sera porté à 7 frs.

Pour une neuvaine de messes on demandera 70 frs.

Pour un trentain on demandera 250 frs.

POUR LES RELIGIEUSES INFIRMIÈRES

Les réunions trimestrielles de l'U.N.C.A.H.S. auront lieu à 10 h. :

- le jeudi 27 février, à l'Adoration, Brest ;
- le jeudi 12 mars, à la Retraite, Quimper ;
- le jeudi 19 mars, au Porsmeur, Morlaix.

Les Religieuses qui désirent prendre le repas de midi à la communauté qui reçoit sont instamment priées de s'inscrire d'avance.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Des modifications ont dû être apportées aux dates de récollections prévues dans la « S. R. » du 7 février. Les doyennés en mission régionale rendraient service à tous les confrères en faisant connaître à temps leurs projets (à défaut de date) de récollections particulières. — Voici le nouvel itinéraire des récollections :

- mardi 3 mars, à Quimperlé,
- mercredi 4 et vendredi 6, à Quimper,
- lundi 9, mardi 10 et mercredi 11, à Brest,
- vendredi 13, à Saint-Pol-de-Léon,
- samedi 14, à Morlaix,
- lundi 16, au Séminaire S. Jacques d'Haïti,
- mardi 17 et mercredi 18, à Landévennec.

JOURNÉES SACERDOTALES SUR LA LITURGIE

Les journées sur la Liturgie organisées à l'intention du clergé auront lieu, de 10 heures à 16 h. 30 :

- les lundi 24 et mardi 25 février à Brest (Kerjean, route du Vieux Saint-Marc) pour l'agglomération,
- le mercredi 26 à Saint-Pol-de-Léon (Collège du Kreisker) et le vendredi 28 à Morlaix (Trévidy) pour les zones de Saint-Pol-de-Léon, Morlaix et Landivisiau.

Comme les repas sont à prévoir sur place, on tiendra compte des indications suivantes : 1^o) faire connaître sans faute l'avant-veille au Curé-doyen sa participation à la journée ; 2^o) se répartir dans chaque doyenné sur les deux journées réservées à la zone à laquelle on appartient (cependant ceux qui se trouveraient empêchés pourraient se rendre à un autre Centre).

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

La campagne contre la faim dans le monde se déroule durant tout le Carême. Affiches, tracts, dépliants ont pour but de sensibiliser les gens à ce problème. Des enveloppes ou des tirelires peuvent aider à rendre plus concrets les efforts de générosité.

Le dimanche 15 mars se fera la quête dans toutes les églises. Auparavant, le dimanche 8 mars, on annoncera cette quête et on fera le sermon approprié. L'évangile de ce dimanche, évangile de la multiplication des pains, appelle une homélie très en relation avec un tel problème social.

● Nos lecteurs auront rectifié l'erreur de date faite en tête de notre dernier numéro : vendredi 14 février 1964 (et non janvier).

CONGRÈS SUR LES ÉQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS

Un congrès sur les équipements socio-culturels et l'animation de l'intérieur de ces équipements, se tiendra les 4 et 5 avril prochains à Saint-Jean-de-Monts en Vendée : ce congrès intéresse toute la région Ouest.

Il comprendra essentiellement des carrefours qui permettront aux intéressés de s'exprimer. Il posera toutes les questions fondamentales auxquelles s'interrogent aujourd'hui les pasteurs, les éducateurs et surtout les mouvements.

Se renseigner au Secrétariat Social du Finistère, 9, rue du Froust, Quimper, qui peut communiquer dès maintenant le projet de programme de ce week-end.

RETRAITE DE CONSCRITS

La prochaine retraite de conscrits pour les jeunes qui doivent partir au service militaire dans les mois de mars et avril, aura lieu à la Maison de la Retraite de Lesneven, du lundi soir 24 février (20 h.) au mercredi soir 26 (17 h.). Nous insistons pour que tous les conscrits arrivent à jour et à l'heure prévus et sachent qu'ils ne peuvent quitter avant la fin. Ceci dans l'intérêt de tous.

SESSIONS DE FIANCÉS

Les prochaines sessions de fiancés pour les jeunes du milieu ouvrier — ou urbain — auront lieu :

- pour le Nord-Finistère : du vendredi soir 6 mars au dimanche 8 mars (17 h.) à Ker-Anna, route du Vieux St-Marc, Brest,
- pour le Sud-Finistère : du samedi soir 22 février (20 h. 30) au lundi soir 24 février (17 h.) au Manoir du Ris, Douarnenez.

S'inscrire à la Direction des Œuvres, 39, rue C. Desmoulins, Brest ou 9, rue du Froust, Quimper.

● **L'ECOLE CONTRE LA FAIM.** — Le 15 mars aura lieu la collecte pour la lutte contre la faim dans le monde. Notre effort ne doit pas se limiter à un geste charitable. Nous devons prendre conscience des problèmes posés au tiers-monde. Parmi ceux-ci, celui de l'éducation, de l'instruction, de la formation de cadres, est au premier plan. Comment ces pays pourraient-ils assumer pleinement leur évolution tant qu'il y aura dans le monde un homme sur deux ne sachant ni lire, ni écrire ? Il faut convaincre l'opinion et, avec elle, tous les responsables de la nécessité primordiale de construire partout des écoles. C'est la lutte que veut mener la revue CROISSANCE DES JEUNES NATIONS (éditée par les publications de « La Vie Catholique »), qui fait de son numéro de février un document spécial : « L'Ecole contre la Faim ». — L'exemplaire : 2 francs franco. (Conditions spéciales par quantités). CROISSANCE DES JEUNES NATIONS, 163, boulevard Malesherbes, Paris (17°).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 23 février, 2^e dimanche de Carême. Lundi 24, de la férie. Mardi 25, S. Mathias, apôtre. Mercredi 26 au samedi 29, de la férie. Dimanche 1^{er} mars, 3^e dimanche de Carême.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Auguste Jaouen, de Landerneau ; Mme Vve Jain, de Kerlaz.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour le R. P. François Merceur, missionnaire de Mandalay (Birmanie), à Milizac le 23 février à 10 h. 10.

Pour une meilleure célébration de la Liturgie

On proposait la semaine dernière d'inscrire au programme des chants de Carême deux cantiques : « En toi, Seigneur, mon espérance » (G 7) et « Le Seigneur est notre secours » (G 9) : des notes (page 108) suggéraient deux utilisations possibles du premier de ces cantiques.

Voici, dans le même esprit, quelques indications pour le second dimanche de Carême, dont l'Introït et le Graduel sont empruntés au psaume 24 « Vers toi, Seigneur, j'élève mon âme ».

— *Chant d'entrée.* On peut tout simplement chanter le cantique « Le Seigneur est notre secours » tel qu'il se présente dans le parolier (G 9). Mais il sera préférable, avant chaque couplet, de lire — lentement — quelques versets du psaume 24 ; par exemple, selon le schéma suivant : refrain par tous ; psaume 24 verset 20, couplet 1 par soliste ou schola, puis refrain par tous ; psaume versets 17-18, couplet 2 et refrain ; psaume versets 15-16, couplet 3 et refrain ; psaume versets 5-6, couplet 4 et refrain ; etc...

— *Chant de méditation.* On peut faire chanter plusieurs fois par l'assemblée le refrain du cantique G 9, tandis qu'on intercale les versets de méditation prévus par la liturgie du jour. Mais on peut aussi reprendre quelques couplets de G 9 qui vont dans le sens de ces versets liturgiques, selon cet ordre par exemple : couplets 5, 6 et 4.

D'autres paroisses pourront utiliser : *comme chant d'entrée*, le psaume 24 selon la formule Gelineau (fiche Z 24) avec l'antienne n° 1. « Vers toi, Seigneur, j'élève mon âme », ou le même psaume selon l'une des formules psalmodiques indiquées dans REFRAINS PSALMIQUES de Gelineau-Cneude, page 2 (la formule qui convient pour l'antienne indiquée, c'est le mode la, tonique sol, série II) ; — *comme chant de méditation*, la même antienne avec les versets liturgiques lus ou chantés selon le mode qui vient d'être indiqué.

Ces paroisses peuvent aussi dès maintenant envisager d'apprendre l'antienne « Mes yeux sont fixés sur le Seigneur, pitié pour moi, solitaire et malheureux » (in REFRAINS PSALMIQUES, psaume 24, antienne 4) qui est la traduction de l'Introït du troisième dimanche de Carême.

- La Liturgie perdait ses ailes

par M. l'abbé LAURENTIN

La chronique conciliaire de M. l'abbé René Laurentin dans LE FIGARO était certainement l'une des meilleures. A l'occasion des premiers pas de la Constitution sur la Liturgie, il a donné à ce journal un excellent article, dont voici quelques passages.

...Cette mesure (la proclamation directe en français des lectures bibliques) liquide une difficulté séculaire. La liturgie qui parlait à l'origine la langue des fidèles était devenue, paradoxalement, depuis plusieurs siècles, le seul lieu où un homme lisait un texte à d'autres hommes, en leur tournant le dos, et dans une langue qu'ils ne comprenaient pas.

Cette difficulté était vivement ressentie depuis que la mentalité formaliste du siècle dernier s'était dissipée : « *Quand je songe aux belles prières que je viens de vous lire et que vous n'avez pas comprises... Il faudra bien qu'un jour on nous les rende accessibles !* » disait Jean XXIII, le 13 mars 1960, à la paroisse Santa Maria del Soccorso...

A cette situation, si peu conforme à la tradition liturgique, on avait tenté de trouver des remèdes. Que valaient-ils ?

Le premier, c'était les missels. Les fidèles y lisaient en français, chacun pour soi, ce que le prêtre lisait en latin...

Un second palliatif. Le célébrant lisait deux fois le texte : en latin, puis en français ; mais ce n'était pas là seulement de l'allongement, c'était un alourdissement, une rupture de rythme. La liturgie perdait ses ailes...

On avait donc tenté un troisième palliatif : un second prêtre lisait le texte en français pour le peuple tandis que le prêtre le lisait pour lui en latin. On évitait ainsi les inconvénients des deux premières solutions, mais on tombait dans un autre, non moins sérieux. Tout était décentré. Le lecteur-commentateur devenait le centre de l'assemblée. Il court-circuitait le célébrant qui représente le Christ et doit rassembler par son action même (gestes, paroles) la communauté liturgique qui agit avec lui. Le rôle de ce « meneur de jeu » devenait parfois intolérable. s'il avait propension au bavardage et à l'improvisation, ou s'il faisait l'usage violent du micro que l'on subit parfois dans certaines églises. La liturgie disparaissait pour faire place à la paraliturgie. Je me suis bien des fois étonné de la tolérance dont on a fait preuve à l'égard des formes extrêmes de ce procédé. Il paraissait correct, du fait qu'il ne bousculait pas les rubriques. Mais il atteignait quelque chose de plus essentiel.

La mesure inaugurée officiellement libère donc la liturgie d'une lourde hypothèque. L'analyse de ce point particulier permet de comprendre trois choses.

1°) *Le sens de la réforme* : restaurer le sens des gestes humains, trop souvent méconnu ou trahi par certaines routines ; restaurer le sens de la Parole de Dieu, faite pour être comprise et vécue. Un autre point, qui entre également en application, va plus loin dans le même sens. La messe doit comporter désormais une homélie où il s'agit de faire saisir le sens de la Parole de Dieu annoncée par la liturgie. Cette prescription va loin. Si elle est observée, elle sera fatale à l'habitude prise dans certaines chaires, de parler de mille choses, mais pas de cet unique nécessaire.

2°) *L'exigence de la réforme* : lire la Parole de Dieu comme elle doit être lue. Rien de plus difficile. Avant de « donner » au public le moindre texte, un acteur s'en imprègne, jusqu'à en saisir les moindres nuances. Il le répète jusqu'à s'être assuré de le faire passer sincèrement et sans artifice : le texte, rien que le texte avec toute sa portée. Quel contraste avec la convention, le cabotinage, ou les lectures trop personnelles qu'on se permet parfois du haut de la chaire. La réforme exige un effort de longue haleine. La restauration de l'homélie est plus exigeante encore. Il sera difficile de liquider certaines habitudes fâcheuses prises ici ou là, mais cela mène loin.

3°) *Les conditions de la réussite* : c'est une question d'esprit. L'esprit liturgique a d'abord été altéré par la mentalité « rubriciste » qui n'avait cessé de se durcir jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle. La liturgie était trop souvent conçue comme la pure et simple application matérielle de rubriques, c'est-à-dire de règles dont les « rubricistes » se plaisaient à faire préciser le détail sans cesse davantage : « Dans la position mains jointes, faut-il mettre le pouce droit par-dessus le pouce gauche ? » Tel était le style de questions qu'on adressait à Rome au début du XX^e siècle. Dans l'écrasement de ce formalisme, on oubliait la vie de la liturgie, la valeur des gestes humains qui y sont engagés. Et combien étaient étriés ou même exécutés à faux sous le couvert de la rubrique.

Fait assez grave : depuis une trentaine d'années, l'excès de rubricisme avait provoqué une large désaffection à l'égard des rubriques pourtant fort nécessaires. A défaut d'une réforme des règles les plus désuètes, beaucoup méprisaient l'ensemble des règles et se lançaient dans des innovations personnelles inacceptables ; on était sur la voie d'une désintégration de la liturgie. Et ce mal était pire que le premier.

La réforme liturgique, dont les premières règles passent en application, n'était pas un luxe. Elle était urgente. Elle permet de dépasser ces deux erreurs contraires issues d'une même racine : rubricisme et fantaisie. Il s'agit de retrouver le sens de l'œuvre à faire et des normes vivantes, qui fut celui des grandes époques de la liturgie.

(Dans LE FIGARO du 15 février 1964.)

● **CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.** — Le R. P. Carré assure les Conférences de Notre-Dame de Paris cette année encore ; le thème en sera *Le Pater dans nos vies*. Les éditions Spes, 79, rue de Gentilly, Paris, 13^e, en publie le texte chaque semaine : l'abonnement 7,20 francs.

Réflexions pastorales sur quelques ambiguïtés

On veut être réaliste, lucide, avec raison. Il est difficile de l'être... réellement, pour accepter les gens tels qu'ils sont, partir d'eux, prendre patience avec eux pour les éduquer peu à peu. Réalisme mental ou vécu ?

— On aime dire que les hommes sont bons, en oubliant un peu le péché originel et l'Enfer. Il est difficile concrètement de traiter l'homme comme s'il était bon : on ne cherche pas « la mèche qui fume encore », on déclare trop facilement qu'il n'y a rien à faire dans une paroisse, avec des jeunes, etc... Idée de la bonté ou vertu de la bonté ?

— On réclame avec ardeur l'esprit missionnaire vers ceux qui sont loin : il y en a, hélas ! beaucoup. Il est difficile d'accepter d'évangéliser un « coin » déchristianisé, de former lentement des militants, de transformer des pratiquants en apôtres. Esprit missionnaire idéaliste ou engagé ?

— On demande avec justesse une Eglise de pauvres, une Eglise plus dépouillée. Il est difficile d'accepter effectivement une paroisse pauvre : de se rapprocher des pauvres : malades, vieillards, infirmes, travailleurs et paysans pauvres ; de prendre des moyens « pauvres » en apostolat : bonté de cœur, conversations simples, services modestes, visites « gratuites » à domicile, etc... ; de vivre selon un style de pauvreté évangélique. Pauvreté rêvée ou acceptée ?

— On tend à être « efficace » en apostolat : le Christ dit en effet que le bon arbre produit de bons fruits. Il est difficile de viser d'abord à ce que l'arbre soit bon... par la conversion de soi-même, la prière personnelle, la confession régulière, la culture doctrinale : « Celui qui demeure en moi et en qui Je demeure porte beaucoup de fruits ». Efficacité sincère du but ou courageuse des moyens ?

— On est convaincu de plus en plus qu'il faut des vues de Foi et une Charité fraternelle et active. Mais on oublie trop encore l'Espérance théologique dans le Christ ressuscité : une Foi va jusqu'au bout d'elle-même lorsqu'elle croit que Jésus ressuscité agit aujourd'hui là où je dois vivre et évangéliser ; une Charité vraiment chrétienne compte en toutes actions sur la grâce indispensable de l'Esprit-Saint plus que sur les énergies et générosités personnelles. Etre chrétien au service du Christ, avec ou sans le Christ ?

S. Exc. Mgr RENARD, Evêque de Versailles.

● L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST nous prie d'annoncer : du 31 mars au 4 avril, une session d'études françaises : grammaire, rythme et textes aura lieu à Angers, pour tout l'Ouest. Les cours et conférences seront donnés par trois professeurs d'Angers, un de Poitiers, un de Rennes et deux de Strasbourg. Participation aux frais, 30 F. Pour les inscriptions, adresser ou demander des bulletins à M. l'abbé Guillaume, Cercle armoricain de linguistique et dialectique, Université Catholique, B. P. 858, Angers.

Le Christ, vainqueur du démon, nous donne de triompher des puissances du mal.

Voici quelques suggestions pour l'homélie du troisième dimanche de Carême (1^{er} mars).

Le texte mystérieux que nous lisons à l'Evangile ne nous laisse pas ignorer l'arrière plan de la Rédemption. Le salut est un combat livré par le Christ aux puissances du mal qui agissent dans le monde et que le Christ appelle : Satan, le prince de ce monde, Bêlzeboub, l'esprit impur, le père du mensonge.

Le Christ triomphe du mal et du prince des ténèbres : le démon a trouvé « un plus fort que lui qui emportera toutes les armes dans lesquelles il se confiait et distribuera ses dépouilles ». La domination du prince du monde sera renversée par le triomphe de la croix.

« Le secret du triomphe de Jésus sur le péché ne se trouve que dans la totale intimité qui l'unit à son Père. S'il est lui-même une pure lumière en qui les ténèbres n'ont aucune place (Jn 1, 5 ; 8, 12), la vérité sans aucune trace de mensonge ni duperie (Jn 8, 40), c'est que sa vie tout entière est conduite par la volonté du Père, dans la plus profonde unité. Beaucoup plus que de l'étendue du péché, le Christ a parlé de l'immensité de l'Amour du Père. Beaucoup plus que de la gravité de la faute des hommes, le Christ a parlé de leur vocation à la vie d'enfants de Dieu. C'est dans cette lumière que le péché apparaît avec toute sa lourdeur et que déjà on peut s'en libérer, car à tous ceux qui l'ont reçu le Christ donne de pouvoir devenir des fils de Dieu. Un peu plus tard, saint Paul priera pour que grandisse la charité dans le cœur de ses fidèles de l'Eglise de Philippiens (Ph 1, 9) car elle leur donnera de discerner « ce qui est le meilleur ». C'est l'Amour sans limite du Christ pour son Père, l'amour « obéissant jusqu'à la mort » qui triomphe du mal. C'est ce même amour sans limite pour les hommes, cet amour « jusqu'au bout » qui leur communique la victoire sur le mal, en faisant de chacun un fils de Dieu. » (E. Verdelle).

Le combat n'est pas fini. Pour les Juifs ce serait illusion de penser que parce qu'ils sont « le peuple élu » ils n'ont plus à lutter. Le démon guette l'heure de sa revanche. Jésus les avertit : il revient en force pour les vaincre avec « sept autres plus méchants que lui ». Celui qui a été visité par Dieu et ensuite retombe sous l'emprise de tous les démons qui dominent le monde, son état est pire qu'avant. C'est un homme déchu et ruiné.

L'avertissement peut retentir durement aux oreilles de chrétiens sur lesquels le Christ a établi son royaume par le baptême et qui vivent non selon le Christ, mais bien « comme tout le monde ».

Retenons la parole finale de Jésus, si positive : « Heureux ceux qui écoutent la Parole et la mettent en pratique ». Ecouter ne suffit pas, il faut vivre.

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'État, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage - Jardinage - Bâtiment

Matelas à ressort - Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente
de

MAGASIN

Véhicules d'occasion

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tel. 4.47

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE. — C.P.P.P. N° 29.136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

79^e Année — N° 9

Vendredi 28 février 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Nominations. Récollections sacerdotales. Journées sur la Liturgie. Visite pastorale et Confirmation. Enquête sur les vocations sacerdotales. L'Union des Religieuses Educatrices Paroissiales. Journée nationale J.E.C. Direction de l'Enseignement (journées pédagogiques B.E.P.C., Caisse de retraite, lutte contre le cancer). Décès.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Religieuses et J.E.C.F. Pour mieux célébrer la Liturgie. Connaître Jésus à la fraction du Pain (homélie du IV^e dimanche de Carême). Criticus ou l'insuffisance hépatique.

MAISONS DE CONFIANCE

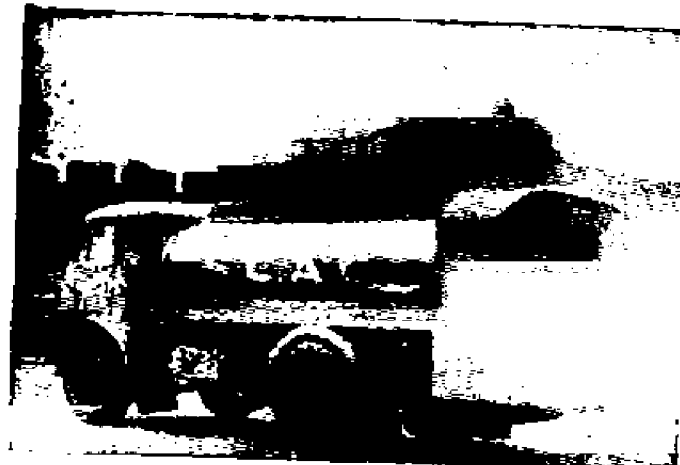
**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU
**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSEROIRS A MAZOU**



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 m/m Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17)

79^e Année — N° 9

Vendredi 28 février 1964

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

- Recteur de Peumerit, en remplacement de *M. Eugène Breton*,
démissionnaire, *M. René Huitric*, vicaire à Kerbonne, Brest ;
- Recteur de Plouégat-Moysan et vicaire économe du Ponthou,
avec résidence à Guerlesquin, *M. Jean-Marie Le Bras*, vicaire à Saint-
Martin de Morlaix ;
- Vicaire à Saint-Martin de Morlaix, *M. Etienne Le Gall*, vicaire à
Ergué-Armel.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections seront prêchées par le *R. P. Bellettre*, s. j. ; elles
auront lieu de 10 h. à 16 h. :

- le mardi 3 mars à la Retraite de Quimperlé,
- le mercredi 4 et le vendredi 6 au Grand Séminaire, Quimper.

Nous rappelons, avec la plus grande insistance, que l'on doit s'an-
noncer à la Maison de récollection et qu'il faut le faire avant la veille !

JOURNÉES SACERDOTALES SUR LA LITURGIE

Les Journées sur la Liturgie organisées à l'intention du clergé auront
lieu, de 10 h. à 16 h. 30 :

- le lundi 2 mars à Carhaix et le vendredi 6 à Châteaulin, pour les
zones de Carhaix, Châteaulin et Pleyben,
- les mardi 3 et mercredi 4 à Lesneven (La Retraite), pour les zones
de Landerneau, Lesneven et Ploudalmézeau.

Les prêtres feront connaître sans faute l'avant-veille au Curé-doyen
leur participation à la journée.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Les seuls changements à apporter au tableau paru dans la S. R. du 14 janvier sont les suivants :

— Confirmations sans Visite pastorale : 1° intervertir les cérémonies des lundi 4 et mardi 5 mai (le lundi 4 : *Douarnenez et Crozon* ; le mardi 5 : *Saint-Corentin, Briec et Carhaix*) ; 2° intervertir les confirmations de Guilvinec et de Plonéour-Lanvern (elles auront lieu le lundi 11 mai après-midi à Plonéour-Lanvern, et le mardi 12 après-midi au Guilvinec).

ENQUÊTES SUR LES VOCATIONS SACERDOTALES

Beaucoup de réponses de prêtres au questionnaire sur les Vocations sont déjà parvenues. Pour permettre d'en mener à bien le dépouillement, prière d'achever celles qui ne seraient pas encore terminées et de les adresser au plus tôt à M. le Vicaire Général.

L'UNION DES EDUCATRICES PAROISSIALES (U.R.E.P.)

A côté du terrain d'action propre aux deux Unions de religieuses hospitalières (U.N.C.A.H.S.) et de religieuses enseignantes (U.R.E.), la paroisse offre un vaste champ d'apostolat aux Communautés qui y exercent leur dévouement. Pour faciliter et rendre plus efficace la collaboration des religieuses avec le clergé et le laïcat, dans les services paroissiaux, les œuvres et les mouvements d'éducation ou d'apostolat, l'Union des Religieuses Educatrices Paroissiales (U.R.E.P.) est née. Le nombre important des Congrégations qui sont liées à l'Union Nationale est une preuve de son utilité et de sa nécessité.

Une religieuse éducatrice paroissiale est une religieuse qui, par sa consécration religieuse est intégrée dans la mission évangélisatrice et est appelée, de par son mandat, à participer à la vie paroissiale. L'action de l'U.R.E.P. rejoint celle de l'U.R.E. et de l'U.N.C.A.H.S. Cependant, elle garde sa physionomie propre et ses buts spéciaux, dont voici les principaux :

— aider la religieuse à prendre de plus en plus conscience de la valeur de sa consécration, qui la situe en plein cœur de l'Eglise ;

— favoriser et faciliter l'activité et le rayonnement apostolique de la religieuse : en l'intéressant de plus près aux problèmes d'évangélisation, en mettant à sa disposition les informations dont la connaissance est nécessaire, en l'aidant à augmenter sa compétence et sa valeur technique et spirituelle.

L'U.R.E.P. réalise ses différents objectifs par une organisation étroitement liée à celle de l'Eglise de France et de ses diocèses.

Au plan national existe le Comité National de l'U.R.E.P., formé de six religieuses et assisté d'un aumônier-conseil. Par sa revue mensuelle EDUCATRICES PAROISSIALES, par ses congrès, par ses commissions de tra-

vail, elle veut aider chaque religieuse à mieux répondre aux divers appels de sa vocation « éducatrice paroissiale ».

Une Responsable régionale U.R.E.P. est ensuite chargée de coordonner et d'unifier le travail des religieuses des diverses régions apostoliques. Pour la Région de l'Ouest, cette tâche est confiée à *Mère Maurice-Maria*, des Filles de Jésus.

Chaque diocèse, cellule vivante d'Eglise, garde son aspect propre et ses problèmes particuliers. C'est sous l'autorité de l'Evêque que se place le Comité diocésain dont le rôle est de soutenir et d'aider les Sœurs dans leurs démarches apostoliques. Il choisit les moyens qui lui semblent le mieux correspondre aux aspects et besoins du diocèse.

Le Comité du diocèse de Quimper vient de prendre forme avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque. Il est décidé à tout mettre en œuvre pour favoriser le développement et le rayonnement de cette Union. Il recevra avec reconnaissance les diverses suggestions et désirs des religieuses et des prêtres.

Voici le nom des neuf religieuses de diverses Congrégations qui ont accepté d'assurer les responsabilités incombant au Comité diocésain :

Responsable diocésaine, *Sœur Louis-Marie du Sacré-Cœur*, Fille du Saint-Esprit (Cast) ; secrétaire du Comité diocésain, *Sœur Marie-Renée-Joseph*, Fille de Jésus (Quimperlé) ; responsables du milieu rural, *Sœur Louis-Marie du Sacré-Cœur* (Cast), *Sœur Jean-Yves*, Fille du Saint-Esprit (Le Huelgoat), *Sœur Marie-Claire de Jésus*, Fille du Saint-Esprit (Plouzevé) ; du milieu urbain, *Sœur Anne-Joseph du Christ*, Fille du Saint-Esprit (Saint-Pierre-Quilbignon), *Sœur Joseph-Suzanne*, Fille du Saint-Esprit (Kerfeunteun) ; du milieu marin, *Sœur Henriette-Maria*, Fille de Jésus (Plozévet) ; de l'enfance, *Sœur Louise-Marie*, de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen (Saint-Renan) ; liaison avec l'A.C.G.F., *Sœur Jeanne*, de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen (Saint-Michel, Brest). L'aumônier-conseil est *M. l'abbé Ramoné*, aumônier diocésain de l'Enfance, 9, rue du Frou, Quimper.

JOURNÉE NATIONALE J.E.C.-J.E.C.F.

La Journée Nationale de la J.E.C.-J.E.C.F. aura lieu le dimanche 1^{er} mars.

Monseigneur l'Evêque demande que cette journée soit annoncée en chaire, et la vente d'images à la porte des églises recommandée dans toutes les paroisses intéressées. On pourrait s'inspirer du texte suivant :

Le nombre des scolaires et des étudiants dans notre département va sans cesse croissant. Soumis à toutes sortes d'influences dans un monde complexe et difficile, beaucoup de ces jeunes risquent de se trouver désemparés s'il n'y a pas parmi eux des militants, vrais témoins de l'Evangile, qui les aident à se faire une conception chrétienne du monde et à vivre leur foi pendant tout le temps de leurs études.

Des militants existent, bien qu'ils soient loin d'être assez nombreux. Ne gagnant pas encore leur vie, ils ne peuvent eux-mêmes donner l'argent

dont leurs mouvements ne peuvent se passer : fonctionnements des secrétariats nationaux et fédéraux, publication de brochures et de journaux, déplacements des responsables, organisation de centres de formation, tout cela exige des ressources.

La Journée Nationale permettra à la J.E.C.-J.E.C.F. de trouver au moins une partie de ces ressources. Elle sera aussi pour les militants et militantes qui présenteront des images aux portes des églises l'occasion de faire connaître leurs mouvements à toute la communauté chrétienne.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES.

a) C.E.G. et Cours Secondaires : les professeurs des classes du 1^{er} cycle secondaire et des C.E.G. convoqués le 7 mars à Quimper voudront bien se rendre le matin, à 10 heures, à la salle du patronage de la Jeanne d'Arc, rue Jules Noël.

b) Enseignement Ménager Familial et Rural : les réunions commenceront (à Lesneven 2 mars, Quimper 3 mars) à 10 heures et se termineront vers 16 h. 30.

B.E.P.C. ET B.E.

Nous vous demandons de bien faire attention à la clôture des inscriptions : le 2 mars pour le B.E.P.C., le 29 avril pour le B.E.

CAISSE DE RETRAITE INTERENTREPRISES (C.R.I.)

Comme nous l'avons précisé, la date d'effet de l'adhésion est le 1^{er} octobre 1963 (cotisations à verser à partir de cette date seulement). Bien sûr, vous devez donner les renseignements demandés (attestations de service, etc.).

SEMAINE DE SOLIDARITÉ DE LUTTE CONTRE LE CANCER DU 2 AU 8 MARS

Nous recommandons à votre attention la quête qui sera faite le dimanche 8 mars. — Vous pourrez vous mettre en relation avec le Secrétariat du Comité départemental de Lutte contre le Cancer : 8, rue des Gentishommes, Quimper (tél. 27-43).

DÉGÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. François Riou, ancien vicaire à Plougonven, rappelé à Dieu le 22 février à l'âge de 80 ans.

● Vends cause insuffisance calories, chaudière, chauffage central avec brûleur visible en état de marche, 16, impasse Saint-Michel Douarnenez. Convierait pour presbytère ou communauté religieuse. Ecrire, E. Jacq. B. P. 54.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 1^{er} mars, 3^e dimanche de Carême. Lundi 2 au samedi 7, de la férie. Dimanche 8 mars, 4^e dimanche de Carême.

MISSIONS d'Elliant (1-29 mars), de Saint-Yvi et Coray (8-29 mars).

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que les chrétiens prennent le Carême dans l'esprit de la liturgie et le prouvent par l'exemple de leur conduite et de leur pénitence. Que les jeunes états indépendants s'entraident avec discernement et trouvent ainsi la justice et la paix.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. René Riobé, père de S. Exc. Mgr l'Evêque d'Orléans et de Mgr le Recteur de l'Université Catholique d'Angers ; Mme la comtesse Henry de Réals, de Brest ; R. P. Claude Kerbrat, oblat de Marie, de Plabennec ; M. Yves Le Gall-Larsonneur, de Saint-Divy, frère de M. l'abbé Sezny Le Gall, Maison Saint-Joseph.

Religieuses et J.E.C.F.

...Que la J.E.C.F. soit pour moi l'occasion d'un approfondissement de ma vocation religieuse, je le crois. Mais l'expliquer n'est pas facile. J'essaierai toutefois de traduire ce que je crois devoir à l'Action Catholique.

Toute mission confiée par l'Eglise confère une grâce propre. La grâce d'état de la conseillère religieuse est en réalité l'épanouissement de la grâce de sa vocation religieuse. Consacrée au service de Dieu et de l'Eglise, mon travail auprès des militantes n'ajoute rien de nouveau et de différent à ma vocation. Mais il en constitue un point d'application plus particulier et par le fait même m'aide à passer de l'idéal à la réalité, autrement plus exigeante.

L'Action Catholique fait prendre conscience, de façon plus réaliste, que nous sommes tous « envoyés avec » les autres pour faire réussir le plan de Dieu. Aussi, impossible désormais d'aller au travail, à la messe, à l'oraison en solitaire. Toute la vie étant orientée vers le salut du monde entier à réaliser « en Eglise », n'est-il pas naturel et enthousiasmant de se retrouver en prière avec le monde entier et spécialement le monde des Jeunes ? Il s'agit bien d'un salut collectif à réaliser en communauté. Le savoir et essayer de le vivre est propre à aviver en soi le sens de l'Eglise, de la vie communautaire dont on aperçoit mieux les richesses et la beauté !

L'Action Catholique m'aide à vivre ma vie religieuse dans ses dimensions théologiques. Mon rôle auprès de la militante est de l'aider à découvrir Dieu présent dans son milieu. Il est à l'œuvre dans telle personne, tel événement, tel groupe. Mais impossible de la rencontrer si Dieu lui-même ne purifie mon regard et ne me donne un cœur nouveau. Impossible, s'il ne me fait vivre au rythme de sa Vie. Je pense qu'une meilleure

connaissance de l'Evangile — pour ma part, prié chaque jour dans un contexte liturgique — peut aviver ce regard de foi et d'amour. Cette vue de foi, je dois la porter à plus forte raison sur les militantes : croire qu'elles sont « envoyées » et que, malgré leur inexpérience et leurs maladresses, le message passe, le Royaume avance, par elles.

Dans cette même perspective théologique, la révision de vie avec les militantes, en me faisant découvrir le jeu de la grâce et du péché, en me situant toujours en référence à Dieu et aux autres, a toutes chances d'aider à l'épanouissement d'une vie religieuse plus incarnée, plus vraie.

Ce témoignage de vie, les militantes sont en droit de l'exiger de la conseillère. Il s'agit pour celle-ci de vivre de telle manière que par son propre engagement au service du Seigneur, elle prouve aux jeunes que les exigences de l'Evangile sont réalisables et que la vie chrétienne est appel à plus grande générosité. Ainsi l'A.C. aide la conseillère à approfondir sa vocation religieuse, à réaliser sa mission personnelle qui est non seulement d'instruire, mais de témoigner qu'on peut s'épanouir librement au service du Seigneur. Les jeunes n'attendent peut-être que de voir notre Joie pour avoir confiance dans la vie.

Ce que j'ai retiré des sessions de conseillères et d'éducatrices ? Il en est des sessions comme du reste. On en profite dans la mesure où on y croit. Mandatés par l'Eglise, responsables et aumôniers ont des directives à nous transmettre. Celles-ci invariablement nous arrachent aux horizons trop étroits d'une section, d'une école, pour participer à la vie du mouvement ; on a le sentiment et la conviction de vivre davantage « avec » le mouvement, de faire davantage « œuvre d'Eglise ».

Ce que je dois aux sessions, c'est aussi une information plus approfondie sur ma mission de conseillère. Nul doute, la conseillère comme la militante se formera dans l'action. Mais il lui faut aussi recevoir une éducation. Connaître le fonctionnement du Mouvement est nécessaire, mais il est essentiel d'en comprendre l'esprit. Ce que j'en sais, je l'ai acquis aux diverses sessions nationales et diocésaines et par la lecture des journaux J.E.C.F. et MONDE SCOLAIRE des années passées.

J'y ai découvert aussi la spiritualité propre de l'A.C., spiritualité réaliste qui s'éduque au rythme même de la vie et de la pédagogie divine qui est une pédagogie de la responsabilité et de la liberté.

Enrichissants aussi les échanges entre conseillères, les témoignages que l'une ou l'autre peut apporter sur l'action réalisée dans son établissement. La révision de vie que nous estimons si formatrice pour les militantes ne vaudrait-elle pas pour nous aussi les éducatrices ?

Il faut enfin que les responsables sachent combien nous apprécions leur collaboration. Très proches de nos élèves par l'âge et la mentalité, elles sont plus sensibilisées à leurs problèmes. Pour nous-mêmes, conseillères, leur témoignage est précieux. Il est une preuve, s'il en était besoin, que la J.E.C.F. a ses apôtres, ses militantes authentiques. Leçon d'optimisme et de confiance dans les jeunes. Mieux, nous avons à nous maintenir dans un climat de foi et d'espérance : croire avec intelligence et obstination à la mission que les jeunes ont à remplir dans le milieu scolaire de par leur baptême, leur confirmation et la volonté de l'Eglise.

Témoignage d'une Religieuse du Finistère
(dans MONDE SCOLAIRE).

Connaître Jésus à la fraction du Pain

C'est le sens de toute Messe à laquelle nous participons par l'écoute de la Parole de Dieu et la communion au sacrifice.

Comment Jésus se présente-t-il à nous aujourd'hui ?

Connaître Jésus.

— Celui qu'aujourd'hui comme hier, des foules innombrables cherchent et suivent parce qu'elles reconnaissent en lui le Sauveur. Celui qui prend à son compte tous les besoins des hommes. Il est le Prophète venu de Dieu pour conduire et nourrir son peuple en marche dans le désert.

— Celui qui met à l'épreuve les compagnons de route les plus proches de lui. Jésus sait ses pouvoirs ; ses intentions de bonté sont fermes ; il domine la situation. Il veut des collaborateurs ; il les amène à chercher, à voir les besoins, à s'interroger sur ce qu'ils ont, ce qu'ils peuvent faire ; il ne veut pas qu'ils se laissent arrêter par leur manque de moyens, impressionner par la démesure de l'œuvre à accomplir. Il commande, et eux lui font confiance en agissant d'après sa parole.

— Celui qui prend le pain et rend grâces. C'est ce que nous faisons aussi, avec lui et comme lui (cf. « Qui pridie quam... »).

— Celui dont le Royaume n'est pas de ce monde. Jésus donne et se donne. Mais on ne peut l'utiliser, l'asservir à nos projets humains (cf. déjà l'Evangile du 1^{er} dimanche de Carême).

Suivre Jésus aujourd'hui.

— Etre avec Jésus à la fraction du pain n'a de sens que pour vivre avec lui et comme lui :

Pas de recherche d'avantages personnels. Pas de triomphe facile. Pas d'évasion de sa vie de chrétien.

Mais : Monter vers la Croix. S'orienter vers la Pâque qui est proche. Se soucier des autres. Lui faire confiance pour notre tâche. Vivre dans l'action de grâces, c'est-à-dire dans la reconnaissance et la joie des dons de Dieu.

Cf. la Campagne pour la faim et Isaïe 58/7 : « Romps ton pain pour l'affamé, invite chez toi les étrangers et les errants, habille le sans vêtement. »

(Notes pour une homélie du IV^e dimanche de Carême).

● CONFÉRENCE DU D^r CHAUCHARD. — Le D^r Chauchard, directeur à l'Ecole des Hautes Etudes, donnera à la Retraite de Lesneven, le lundi 9 mars (10 h.), une conférence, réservée aux prêtres, sur « l'accord de la science et de la foi dans la pensée du P. Teilhard de Chardin ». — Ceux qui voudraient prendre leur repas sur place préviendront la R. M. Supérieure.

Pour une meilleure célébration de la Liturgie

De divers côtés a été exprimé le même souhait : « Nous sommes heureux d'avoir des suggestions pour mieux célébrer... Mais n'est-ce pas dommage qu'elles ne paraissent pas plus tôt ? C'est avant le vendredi que l'on tâche de fixer les chants du dimanche afin de les faire apprendre aux catéchismes et dans les écoles ». Il en est tenu compte dès aujourd'hui.

Que les lecteurs veuillent bien faire connaître leur sentiment et passer leurs questions : il y sera répondu directement ou ici même sous cette rubrique.

PROCESSION DE L'EVANGILE

Après le chant de méditation qui suit l'épître, le célébrant dit le « Munda cor meum » avant de proclamer lui-même l'évangile (cf. les directives pour la célébration de la Messe avec assistance du peuple, dans la S.R. du 14 janvier, p. 101). Puis se déroule éventuellement la procession de l'Evangile : c'est le moment de l'Alleluia.

Pendant les dimanches de Carême sans Alleluia, on pourrait utiliser un chant d'acclamation au Livre, au Verbe, au Christ-Lumière. Par exemple ce chant populaire et solennel extrait de la brochure du C.P.L. « Le Seigneur vient », page 81 :

● *Soliste* (tenue si bémol ; sol sur la deuxième syllabe avant le dernier accent, si bémol sur la syllabe avant le dernier accent, do sur le dernier accent).

— *Parole de Dieu...*

— *Lumière éclairant tous les hommes...*

— *Sur notre route vers le Père...*

— *Dans les ténèbres du péché...*

— *Contre les ruses du démon...*

● *Tous* (Christ : sur le ré en noire pointée ; sois : si bémol, en croche ; notre lu- : si bémol, sol, si, en un triolet de croches ; miè- : do en noire ; re : fa en blanche) :

— *Christ, sois notre lumière !*

CHANTS

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME

— *Chant d'entrée.* On peut reprendre le psaume 24 avec le chant de dimanche dernier (cf. S.R. page 121), ou avec un autre cantique « Vois tes fils, Seigneur » (G 13, sur l'air de l'« Attende »). On pourrait aussi utiliser le chant latin de l'« Attende, Domine » en lisant lentement avant chaque strophe soit la traduction du texte chanté (assez proche

du psaume 24) soit des versets du psaume 24 (versets 15, 16 et 11 avant la première strophe ; 1, 4 et 5 avant la seconde ; 17, 18 et 22 avant la troisième).

— *Chant de méditation.* On alternerait les versets du graduel-trait avec cette antienne (facile à apprendre puisqu'elle emprunte le début de la mélodie du cantique « O Elez ar baradoz ») :

« Vers vous j'élève mon âme

« Seigneur qui êtes aux cieux ! »

Dans les paroisses bretonnantes on pourrait utiliser la traduction bretonne des versets du graduel-trait (cf. « Leor nevez an Offerenn hag ar Gousperou » gret gant an Aotrou Uguen) avec cette antienne, composée sur l'air bien connu :

« Me a laka va fizians

« Ennoc'h, va Zalver ! »

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME

Il n'est pas facile de suivre de près les chants liturgiques de ce dimanche qui proscrit encore l'Alleluia mais déborde déjà d'allégresse. Toute solution est quelque peu boiteuse, sauf pour ceux qui peuvent utiliser les REFRAINS PSALMIQUES de Gelineau-Cneude (éd. du Cerf), où l'on trouvera pour l'introït sa traduction fidèle (psaume 121, antienne 3 bis « Réjouis-toi, Jérusalem ! vous qui l'aimez, rassemblez-vous, exultez de sa joie ! ») et pour le graduel-trait deux antiennes au choix.

Pour les paroisses qui ne peuvent encore apprendre ces nouvelles antiennes, voici diverses suggestions, entre lesquelles elles choisiront :

— *Chant d'entrée.* L'antienne bien connue du psaume 99 « Allez vers le Seigneur parmi des chants d'allégresse » (Z 99) pourrait accompagner la lecture du psaume 121 ; à défaut, on choisirait dans le répertoire de la paroisse un refrain exprimant la joie. Bien qu'ils ne soient pas dans le parolier, signalons deux autres cantiques qui sont assez répandus ; le premier est « Bénie sois-tu, sainte Eglise », K 27, bâti sur l'Angelus breton de Pâques (après versets 1 et 2 du psaume 121, le couplet 2 ; après versets 3 et début 4, le couplet 4 ; après versets 4 fin et 5, le couplet 3 ; après versets 8 et 9, le couplet 5) ; le second est l'adaptation du psaume 121 « J'étais dans la joie » (K 8), que l'on utilise ce dimanche dans certaines paroisses en substituant au mot « Alleluia » l'acclamation « Jérusalem ».

— *Chant de méditation.* On accompagnerait les versets liturgiques soit de l'un des refrains signalés précédemment, soit, en liaison avec l'épître (fils, par le baptême, de la femme libre), le refrain « Gloire à toi, Eglise sainte », K 4.

Dans les paroisses bretonnantes, on pourrait prendre soit le second couplet de la prière du matin « Mii bennoz d'eoc'h » soit le refrain du « Kantik an Iliz-Parrez » (peut se chanter sur différents airs, si l'on ne connaît pas la mélodie particulière).

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Criticus ou l'insuffisance hépatique

Criticus a des idées sur tout. Economie politique et sociale, gouvernement du pays, pédagogie, sociologie, urbanisme... et ainsi de suite. Comme de surcroît c'est un homme fort religieux, en ce domaine il a aussi de grandes lumières dont il tient à vous faire part. Gouvernement général de l'Eglise, gouvernement des diocèses, administration ecclésiastique, pastorale, organisation de l'action catholique, institutions chrétiennes..., etc... Rien n'échappe à sa béliuse sagacité. Ecoutez plutôt.

Le gouvernement de l'Eglise ? Il est clair que le Pape Paul VI a fait un faux pas en se rendant en Terre Sainte ; l'opinion des gens éclairés — hélas, il n'y en a guère, reconnaît-il au passage — est sur ce point unanime. La rencontre de Paul VI avec Athénagoras ? pff ! et puis après ? Le Concile ? aucun travail sérieux ! La curie romaine ? tous des nullités. Balayez-moi tout cela !

Parle-t-il du gouvernement des diocèses ? Franchement, on se demande ce que font les évêques. Aucun problème n'est pensé !... Ainsi, ce n'est pas un lieu de culte qu'il faut construire de suite, c'est une dizaine au moins. Sans compter qu'avec les sommes consacrées à l'édification d'un lieu de culte, moi je vous en fais dix. J'achète des baraques aux surplus de l'armée. Pan, pan, pan, quelques coups de marteau, et voilà...

Et voilà en effet notre Criticus parti dans une savante dissertation sur l'Eglise des pauvres, « témoignage et signe », une idée dont le mérite revient bien sûr à Jean XXIII, mais que celui-ci n'a pas suffisamment développée et explicitée.

Si vous n'êtes pas trop pressé, Criticus vous expliquera ce que l'Evêque aurait dû dire dans son discours de Noël, ce que les Vicaires généraux devraient faire pour transformer « des structures périmées ». Encore un peu de patience, vous aurez droit à ses considérations sur la réforme de l'administration diocésaine et la réorganisation des Séminaires. Bref, toute l'organisation diocésaine est à refaire. On manque d'hommes de pensée.

Quant aux paroisses, leur organisation est encore plus lamentable aux yeux de Criticus. Les curés, c'est clair, ne comprennent rien à rien. Leurs militants d'action catholique ? Laissez-moi rire ! Leurs connaissances des grands problèmes de notre temps, de la psychologie des hommes d'aujourd'hui ? Le pouce et l'index de ses deux mains se rejoignent en lunette : « Un double zéro, Monsieur ! » Vous objectez que M. le Curé de X... est tout de même un homme de Dieu, près de son devoir, toujours de bon conseil, excellent éducateur de la foi des jeunes et des adultes, prédicateur convaincant ?... Bien sûr bien sûr ! Criticus consène d'un geste de la main. Mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel est de savoir si tout cela est intégré dans une pastorale d'ensemble. Il est vrai que la pastorale d'ensemble qu'on est en train de définir ce n'est pas cela du tout. Les vues actuelles en ce domaine sont surannées, périmées, etc..., etc...

Bref, vous le voyez, Criticus a des lumières sur tout. Et des vues fort objectives — comme il le reconnaît lui-même en toute modestie — à cette nuance près qu'elles ressemblent au négatif des clichés photographiques où les blancs deviennent noirs. Comment se fait-il que ce génie reste méconnu en haut lieu ? Sans doute n'y a-t-il d'autre explication que le prix élevé des bulldozers et pelleteuses mécaniques qui lui permettraient d'accomplir son œuvre bienfaisante de démolition, avant de procéder à l'édification de ce monde idéal dont il rêve.

Au demeurant, reste à savoir si Criticus saurait mener à bien son œuvre de reconstruction. Car Criticus est un penseur, comme il le dit lui-même. Gageons qu'il ne donnerait pas plus de trois coups de marteau dans un mur sans l'assistance émue et bénévole d'une infirmière diplômée de la Croix-Rouge.

Criticus est un savant. Il n'y a que quatre grands principes, pourtant fort élémentaires, qu'il n'a jamais pu assimiler :

- 1° La critique est aisée mais l'art est difficile ;
- 2° C'est au pied du mur qu'on voit le maçon ;
- 3° Le travail des autres n'a jamais fatigué personne ;
- 4° Tu vois la paille dans l'œil de ton voisin mais tu ne vois pas la poutre qui est dans le tien. (Cf. Luc VI, 41.)

Criticus est surtout un malade. Ses humeurs atrabilaires qu'il confond avec les manifestations d'une pensée géniale ne sont que l'expression d'une notoire insuffisance hépatique.

Beaucoup de gens, au dire des médecins, souffrent aujourd'hui d'insuffisance hépatique. Ce qui explique qu'en se regardant dans une glace on puisse parfois découvrir quelques-uns des traits du visage de l'honorable Criticus.

Criticus, mon garçon, enferme-toi dans ta chambre... et soigne ton foie.

Y. L. G.

(« Semaine Religieuse d'Angers »).

● CHRISTUS. — Spontanément la pénitence nous fait peur. C'est pourtant le chemin unique de la conversion, ainsi que nous le rappelle le numéro 39 de la remarquable revue CHRISTUS, qui s'intitule « Convertissez-vous et faites pénitence ». Le Christ nous fait découvrir ce qu'elle est vraiment : voir le péché tel que Dieu le voit, s'unir au Christ pour en triompher avec lui (J. Guillet). Le sacrement de Pénitence ne doit donc pas être vu avant tout comme pardon de nos fautes, mais comme retour au Père (X. Jacques) ; c'est à l'intérieur de l'Eglise, société sainte, cité de Dieu, pierre de fondation que s'opère cette séparation du mal (J. Moingt). Conversion du cœur, des mœurs, conversion totale à Dieu, c'est ce que recherchait saint Ignace en instituant des épreuves pour ses jeunes religieux (F. Roustang). Qu'il s'agisse de cet exemple ou de tout autre, la pratique de la pénitence n'a pas de valeur en soi : c'est un signe gratuit de notre charité pour Dieu (J.-M. Le Blond) ; au cœur de l'apostolat, elle sera vécue non par une volonté de souffrir pour compenser le péché, mais par une fidélité plus grande aux tâches proposées.

MAISONS DE CONFIANCE

Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**ROBERT PAUGAM**

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-015

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver**TRÉANTON**Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

- CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente
de

Véhicules d'occasion

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

79^e Année — N° 10

Vendredi 6 mars 1964

LA SEMAINE
RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Communiqué de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques : appel à la solidarité et à la réconciliation. Visite pastorale et Confirmation (itinéraire). Récollections sacerdotales. Campagne contre la faim. Mois sacerdotal pour le milieu rural. Recensement des Religieuses Infirmières. Ames Vaillantes. Lutte contre le cancer.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Congrès National de l'Enseignement Religieux. Pour une meilleure célébration de la Liturgie. Notes pour l'homélie des dimanches de la Passion et des Rameaux.

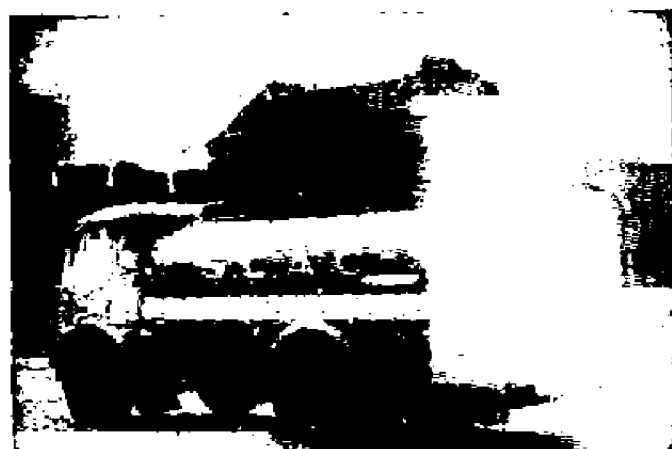
MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**

5 - 5 bis, rue du Froul

QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année — N° 10

Vendredi 6 mars 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNIQUE DE L'ASSEMBLÉE DES CARDINAUX
ET ARCHEVÊQUES****APPEL A LA SOLIDARITÉ ET A LA RÉCONCILIATION**

Nous voulons attirer l'attention sur des cas douloureux qui prolongent les souffrances d'un certain nombre de familles françaises. Ils demandent de la part de tous compréhension, sympathie et charité active.

Ce sont d'abord les « disparus » en Algérie (hommes, femmes, enfants) pour lesquels nul ne possède une information certaine. Sont-ils décédés ou survivants ? On imagine l'angoisse de leurs familles en France.

Des enquêtes ont déjà eu lieu. Des démarches ont été faites de notre part. L'Eglise demande instamment que les recherches soient poursuivies partout où l'on peut présumer que ces personnes auraient été transférées.

Ce sont aussi les femmes et les enfants, restés en Algérie, d'anciens soldats, fonctionnaires, élus musulmans réfugiés en France. Ces familles souffrent d'être séparées. Il serait humain qu'elles puissent se réunir au plus tôt.

D'une manière plus large, notre sollicitude va vers les 800.000 rapatriés d'Algérie. Déjà, dans nos diocèses et par notre Assemblée, des appels pressants ont été adressés à tous les chrétiens, aux organismes d'Action catholique et d'action charitable et sociale pour que ces rapatriés soient accueillis partout comme des frères. Que tous leur apportent l'entraide et les services dont ils ont besoin ! Qu'ils soient reçus avec cœur au sein de la communauté nationale dont ils font partie !

Enfin, nous pensons à tous ceux qui, dans les prisons, expient la peine à laquelle ils ont été condamnés à l'occasion des événements d'Algérie. L'heure est venue d'oublier les discordes passées. Une large

amnistie devrait être un grand acte de solidarité et de réconciliation nationales. En particulier, il faut offrir aux jeunes et aux chefs de famille la possibilité de mettre leurs énergies et leurs espoirs au service de la patrie, qui a tant besoin du concours de tous ses fils.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

S. Exc. Monseigneur Robert, évêque des Gonaïves (Haïti), a bien voulu accepter plusieurs cérémonies de Confirmation; nous l'en remercions vivement. Pour toutes les questions concernant les Confirmations qu'il assurera, on voudra bien s'adresser uniquement au Secrétariat de l'Evêché.



VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

MOIS DE MARS.

- Lundi 16 : 9 h. 30, Elliant (Mgr l'Auxiliaire); 14 h. 30, Coray (id.).
- Mardi 17 : 10 h., Saint-Yvi (id.); 14 h. 30, Tourc'h (id.).
- Mercredi 18 : 9 h. 30, Rosporden (id.); 15 h., Ergué-Gabéric (id.).
- Jeudi 19 : 10 h., Plomelin (Mgr l'Evêque); 14 h. 30, Pluguffan (id.).

MOIS D'AVRIL.

- Lundi 13 : 9 h. 30 et 14 h. 30, Fouesnant (Mgr l'Evêque).
- Mardi 14 : 10 h., Clohars-Fouesnant (id.); 15 h. Gouesnac'h (id.).
- Mercredi 15 : 10 h., Bénodet (id.); 15 h., La Forêt-Fouesnant (id.).
- Jeudi 16 : 10 h., Pleuven (id.); 15 h., Saint-Evarzec (id.).
- Lundi 20 : 10 h., Etern (Mgr l'Auxiliaire); 15 h., Landrévarzec (id.).
- Mardi 21 : 10 h., Landudal (id.); 15 h. Langolen (id.).
- Mercredi 22 : 9 h. 30, Trégunc (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire); 15 h., Saint-Philibert (Mgr l'Auxiliaire).
- Vendredi 24 : 10 h., Lanriec (Mgr l'Auxiliaire); 14 h. 30, Le Passage (id.); 16 h. 30, Beuzec-Conq (id.).
- Lundi 27 : 9 h. 30, Ploaré (Mgr l'Evêque); 15 h., Pouldavid (id.).
- Mardi 28 : 9 h. 30 et 14 h. 30, Tréboul (id.).
- Mercredi 29 : 10 h., Poullan (id.); 15 h., Pouldergat (id.).
- Jeudi 30 : 9 h. 30, Plogonnec (id.); 14 h. 30, Le Juch (id.); 16 h. 30, Guengat (id.).

MOIS DE MAI.

- Lundi 11 : 9 h. 30, Pont-Croix (Mgr l'Auxiliaire); 14 h. 30, Mahalon (id.); 16 h. 30, Meilars-Confort (id.).
- Mardi 12 : 9 h. 30, Audierne (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire); 15 h., Primelin (Mgr l'Auxiliaire).
- Mercredi 13 : 10 h., Beuzec-Cap-Sizun (Mgr l'Auxiliaire); 15 h., Esquibien (id.).

- Jeudi 14 : 9 h. 30, Plogoff (id.); 14 h. 30, Clédén-Cap-Sizun (id.); 16 h. 30, Goulien (id.).
- Vendredi 15 : 10 h., Plouhinec (id.); 15 h., Poulgoazec (id.).
- Mercredi 20 : 10 h., Combrit (Mgr l'Auxiliaire); 15 h., Tréméoc (id.).
- Jeudi 21 : 10 h., Treffiat (id.); 14 h. 30, Plomeur (id.); 16 h. 30, Plobannalec (id.).
- Lundi 25 : 9 h. 30, Plogastel-Saint-Germain (Mgr l'Evêque); 14 h. 30, Gourlizon (id.); 16 h. 30, Plonéis (id.).
- Mardi 26 : 9 h. 30, Plozévet (id.); 15 h., Landudec (id.).
- Mercredi 27 : 9 h. 30, Pouldreuzic (id.); 14 h. 30, Lababan (id.); 16 h. 30, Guiler-sur-Goyen (id.).

MOIS DE JUIN.

- Lundi 1 : 10 h., Lesconil (Mgr l'Evêque); 15 h., Penmarc'h (id.).
- Mardi 2 : 9 h. 30, Loctudy (id.); 15 h., Ile Tudy (id.).
- Mercredi 3 : 9 h. 30, Saint-Guénolé (id.); 15 h., Kérité-Saint-Pierre (id.).
- Jeudi 4 : 10 h., Léchiagat (id.).
- Lundi 14 : 10 h., Tréguennec (Mgr l'Auxiliaire); 14 h. 30, Saint-Jean-Trolimon (id.).
- Mardi 16 : 10 h., Tréogat (id.); 14 h. 30, Plovan (id.); 16 h. 30, Peumerit (id.).

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE

MOIS D'AVRIL.

- Dimanche 19 : 15 h., Lycées, Quimper (Mgr l'Auxiliaire).
- Mardi 21 : 10 h. 30 et 14 h. 30, Sainte-Bernadette, Quimper (Mgr Robert); 16 h. 30, Ecole S. Yves, Quimper (id.).
- Mercredi 22 : 15 h. et 17 h., Sainte-Claire de Penhars, Quimper (id.).
- Jeudi 23 : 10 h. 30, Pont-l'Abbé (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire); 14 h. 30, Ecole S. Gabriel et Lycée (id.).
- Lundi 27 : 15 h., Locmaria, Quimper (Mgr Robert); 17 h., La Retraite (id.).
- Mardi 28 : 10 h. 30, Ergué-Armel (id.); 14 h. 30, Sainte-Thérèse (id.).
- Mercredi 29 : 10 h. 30, Saint-Mathieu, Quimper (id.); 14 h. 30, Moulin-Vert (id.); 16 h. 30, Le Likès (id.).
- Jeudi 30 : 10 h. 30 et 14 h. 30, Kerfeunteun (id.).

MOIS DE MAI.

- Lundi 4 : 10 h. 30, Douarnenez (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire); 15 h., Crozon (id.).
- Mardi 5 : 10 h. 30, Saint-Corentin, Quimper (id.); 14 h. 30, Briec (id.); 17 h., Carhaix (id.).
- Mercredi 6 : 10 h. 30, Concarneau (id.); 14 h. 30, Scaër (id.).
- Jeudi 7 : Petit Séminaire, Pont-Croix (Mgr l'Auxiliaire).

- *Lundi 11 : 16 h., Plonéour-Lanvern (Mgr Robert).*
- *Mardi 12 : 15 h. 30, Guilvinec (id.).*
- *Mercredi 13 : 10 h. 30 et 14 h. 30, Quimperlé (id.).*
- *Jeudi 14 : 10 h. 30, Bannalec (id.) ; 14 h. 30, Moëlan-sur-Mer (id.).*
- *Mardi 26 : 17 h., Lambézellec (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire) ; 20 h. 30, Saint-Jean (id.).*
- *Mercredi 27 : 10 h. 30, Saint-Louis (id.) ; 14 h. 30, Saint-Martin (Mgr l'Auxiliaire) ; 18 h., Saint-Luc (Mgr Robert) ; 20 h. 30, Polygone (id.).*
- *Jeudi 28 : 10 h. 30, Saint-Marc (Mgr Robert) ; 14 h. 30, Saint-Michel (id.).*

MOIS DE JUIN.

- *Lundi 1 : 17 h., Pilier-Rouge (Mgr Robert) ; 20 h. 30, Le Bouguen (id.).*
- *Mardi 2 : 10 h. 30, Saint-Pierre-Quilbignon (id.) ; 18 h., Kérinou (id.) ; 20 h. 30, Le Bergot (id.).*
- *Mercredi 3 : 10 h. 30, Recouvrance (id.) ; 14 h. 30, Kerbonne (id.) ; 20 h. 30, Le Landais (id.).*
- *Jeudi 4 : 10 h. 30, Le Relecq-Kerhuon.*

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections seront prêchées par le R. P. Bellettre, s. j. ; elles commenceront à 10 heures :

- *les lundi 9, mardi 10 et mercredi 11 à Kerpenn, Brest ;*
- *le vendredi 13, à la Maison St-Joseph, Sain-Pol-de-Léon ;*
- *le samedi 14, à la Salette, Morlaix.*

Nous rappelons, avec la plus grande insistance, que l'on doit s'annoncer à la Maison de Récollection et qu'il faut le faire avant la veille !

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

Le Comité diocésain rappelle que l'effort de la campagne 1964 contre la faim se matérialisera par la quête du 15 mars dans toutes les églises.

Le dimanche précédent, 8 mars, on annoncera cette quête et on présentera, à l'intérieur de l'homélie (cf. les notes publiées la semaine dernière, p. 137), ce problème grave de notre responsabilité à l'égard des pays du tiers-monde.

Le succès de l'exposition qui s'est tenue à Brest du 14 au 21 février est le signe de l'éveil des consciences en même temps que du long travail d'éducation déjà réalisé par les campagnes précédentes.

Les documents expédiés aux paroisses, les circulaires ronéotées, le dépliant et les divers articles parus dans la SEMAINE RELIGIEUSE durant le Carême 1963 comportent les éléments essentiels pour toute information et réflexion.

MOIS SACERDOTAL POUR LE MILIEU RURAL

Les aumôniers d'Action Catholique rurale de la Région Ouest organisent un Mois Sacerdotal à Bégard (Côtes-du-Nord), du 19 juillet (soir) au 8 août (midi).

Ce Mois aura une optique essentiellement rurale ; par là, il diffère de ceux d'Entrammes et de Kerlois, auxquels il est à souhaiter que plusieurs prêtres du milieu rural participent cependant.

A QUI S'ADRESSE CE MOIS ?

Ceux qui ont participé au Mois sacerdotal de Brest, l'an dernier, peuvent répondre à cette question :

— « Je suis venu au Mois parce que je sentais le besoin de me mettre à jour : je voulais connaître et approfondir les grandes lignes d'orientation pour l'apostolat d'aujourd'hui. A certains jours, on a l'impression d'être dépassé ; on a besoin de lumière. Une autre raison : cela fait du bien de sortir de sa paroisse pendant quelque temps, de s'aérer, de vivre en communauté, quand on est seul... »

— « Après 25 ans de prêtrise, je voulais m'arrêter pendant quelques semaines pour me refaire spirituellement par une retraite spéciale et aussi m'arrêter pour une meilleure connaissance des problèmes théologiques, si peu abordés depuis le Séminaire ; m'arrêter pour découvrir les problèmes majeurs du monde rural d'aujourd'hui, pour être plus à même de rendre service aux équipes engagées dans le M.F.R. ».

— « Pour me régénérer au point de vue spirituel... Pour ne pas être distancé par l'évolution actuelle... Pour apprendre comment être prêtre avec les jeunes de 1963... »

Ainsi, ce Mois ne s'adresse pas à des « spécialistes de l'Action Catholique », mais aux prêtres du milieu rural (curés, recteurs, vicaires) ayant quelques ou plusieurs années de ministère, et désireux de mieux répondre à leur tâche.

PROGRAMME

— Une retraite de cinq jours, en silence complet, prêchée par M. l'abbé Abiven, directeur au Grand Séminaire de Quimper, chargé des prêtres stagiaires.

— Une session de quinze jours, qui comprendra : d'une part, une recherche et un approfondissement doctrinal sur les problèmes majeurs actuels du monde rural, avec le concours de M. l'abbé Templier, aumônier national du M.F.R. ; d'autre part, un élargissement théologique, sous le thème : EGLISE ET MONDE A LA LUMIÈRE DU CONCILE, par M. l'abbé Madec, professeur de théologie au Grand Séminaire de Vannes.

Les inscriptions sont à adresser aux aumôniers fédéraux M.R.J.C., M.R.J.C.F. ou M.F.R. Le nombre de places étant limité, il est utile de s'inscrire dès que la décision est prise ; *date limite : le 30 avril.*

Les participants seront invités à prendre part à une journée préparatoire par département, au cours du mois de mai. La date et le programme de cette journée leur seront communiqués en temps utile.

RECENSEMENT DES RELIGIEUSES INFIRMIÈRES

Le Ministère de la Santé va procéder, par l'intermédiaire de ses Directeurs départementaux, au recensement de toutes les infirmières en fonction dans les établissements publics et privés, qui recevront à cet effet un questionnaire.

La Commission permanente de l'U.N.C.A.H.S. demande aux Communautés intéressées de répondre exactement et le plus rapidement possible à ce questionnaire.

RESPONSABLES AMES-VAILLANTES URBAINES

Une session de formation pour *nouvelles responsables* aura lieu du jeudi 2 avril (19 heures) au dimanche 5 (12 h.). Le lieu n'a pas encore pu être fixé et sera communiqué par la suite.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Monseigneur l'Evêque recommande à la générosité de tous la collecte faite sur la voie publique le dimanche 8 mars à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le Cancer.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 8 mars, 4^e dimanche de Carême. Lundi 9 au mercredi 12, de la férie. Jeudi 13, S. Pol de Léon, évêque, patron secondaire du diocèse. Vendredi 13 et samedi 14, de la férie. Dimanche 15, 1^{er} dimanche de la Passion.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Jean-Louis Canté, de l'Ile de Sein ; Mme Vve Adam, de Pont-l'Abbé ; Sœur Joseph-Corentin, des Filles du Saint-Esprit ; M. Pierre-Yves Fouquet, père de M. l'abbé Fouquet, professeur au Collège S. Joseph, Morlaix ; Mme Vve Yves Couliou, de Nével ; Mme Jean Guéguen, mère de M. l'abbé Guéguen, professeur au Collège St-François, Lesneven.

● RETRAITES DE TRENTE JOURS. — Deux retraites de trente jours, selon les exercices de Saint Ignace, seront prêchées : du 17 août (19 h.) au 14 septembre (matin), par le Père d'Oncieu, au Chatelard, par Francheville-le-Haut, Rhône ; et du 8 juillet (soir) au 7 août (matin), par le Père Laplace, à la Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, Clamart, Seine. Pour les renseignements et les inscriptions, s'adresser au R. Père Supérieur de la Villa Manrèse.

Congrès de l'Enseignement Religieux

Paris, 1-3 Avril 1964)

En raison du thème choisi et des temps que nous traversons, le quatrième Congrès national de l'Enseignement Religieux sera certainement un événement important de l'année 1964.

1955 : Orientations et pédagogie catéchistique.

1957 : Pédagogie de la foi.

1960 : Catéchèse, mission d'Eglise.

1964 : *Catéchèse pour l'homme d'aujourd'hui*.

On remarque le caractère à la fois pédagogique et missionnaire de ce Congrès. Il s'agira, dans les six conférences principales, de sensibiliser les catéchistes aux réalités sociologiques, aux styles de vie, aux mentalités d'aujourd'hui. Ainsi sauront-ils adapter leur enseignement, trouver l'angle voulu pour remettre l'homme face à sa destinée, à ses raisons de vivre dans le cadre du dessein de Dieu.



Six conférences magistrales serviront de base à la réflexion, à raison de deux par jour et dans cet ordre :

— R. P. Loew : *La Parole de Dieu est toujours actuelle*. Dieu parle à l'homme même aujourd'hui, mais cette Parole rencontre des obstacles : chez l'auditeur, chez le messager. Que faire pour que cette parole soit plus clairement perçue ?

— Abbé Colin : *L'Homme d'aujourd'hui et le sens du sacré*. Depuis deux ou trois siècles, l'homme se passionne pour des mythes et des valeurs nouvelles et variables. A partir de là peut-on le sensibiliser aux valeurs personnelles et transcendantes qui ramènent l'homme à sa vocation éternelle dans le Christ ?

— R. P. Roqueplo : *Le monde écran ou signe de Dieu ?* Pour l'homme d'aujourd'hui, l'univers est moins une œuvre à contempler qu'un chantier à exploiter. La technique et l'efficacité pèsent plus que l'adoration et la prière. Mais en soumettant l'univers, l'homme ne retrouvera-t-il pas un chemin vers Dieu ouvert par le Christ ?

— Chanoine Bournique : *Masses humaines et communauté de foi*. L'homme moderne arraché au cadre familial est plongé dans une civilisation technique et collective où il devient un numéro anonyme. De cette masse, comment peut-on s'acheminer vers une communauté dans la foi ?

— Chanoine Brien : *Destinée humaine et Parole de Dieu*. Un homme, un chrétien ne se font pas en un jour. Au delà du catéchisme, Dieu ne cesse de s'adresser à nous par les événements. D'étape en étape, notre catéchèse sait-elle traduire cette parole ?

— S. Exc. Mgr Ferrand : *La catéchèse à l'heure du Concile*. Il s'agit là aussi d'un véritable « aggiornamento » au triple point de vue du contenu de la catéchèse, de son style et des institutions qui permettront d'atteindre l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

De nombreux problèmes concrets se posent dans la pratique de l'enseignement religieux. On y répondra au moyen de seize « Tables rondes ». Chacune d'elle est précédée d'une enquête menée de concert par des prêtres et des laïcs spécialisés. La mise en commun se fera dans un dialogue et sous la direction du chef d'équipe.

Ces problèmes se classent en trois catégories selon qu'ils viennent : 1°) *des temps que nous vivons* (explosion scolaire, grands ensembles, télévision, technique) ; 2°) *des appels et des besoins de l'homme* (amour, loisirs, travail, justice, paix, scandale de la souffrance) ; 3°) *des perspectives d'Eglise* (catéchèse des adultes, formation doctrinale des catéchistes — par M. l'abbé Puluhen —, formation doctrinale des religieuses, catéchèse des adolescents d'aujourd'hui).

Ce simple énoncé, s'il laisse pressentir la richesse et la nécessité de ce Congrès, étale sous nos yeux les difficultés de l'évangélisation de notre monde moderne. Nous n'en sommes plus au temps où il suffisait d'apprendre un catéchisme auquel les cadres sociaux servaient de gardiens. La foi ne peut se garder aujourd'hui si elle n'est consciente et personnelle. Elle ne peut se développer et devenir adulte si elle n'est pour ainsi dire aguerrie et habituée à réagir dans quelque situation que ce soit.

A dire vrai et à regarder les choses d'une façon positive, ce que nous nommons « difficultés » sont aussi des appels, des occasions qui sont offertes à notre foi chrétienne pour qu'elle rende toutes ses possibilités et prennent toutes ses dimensions. Il n'est pas de progrès ni de situation qui échappent au dessein de Dieu et qui ne doivent entrer, par la foi et la charité, dans cette unité finale dont le Christ est à la fois la base et le couronnement. D'ailleurs l'Eglise est « envoyée » à ce monde en évolution ; elle ne peut donc rester en arrière ; elle se doit d'affronter toutes les réalités et toutes les mutations de la vie humaine. Le 4^e Congrès de l'Enseignement Religieux aborde cette tâche avec franchise et courage.



Le catéchisme n'est plus une activité réservée au prêtre. On compte actuellement en France, en plus des prêtres et des religieux, entre 100 et 120.000 catéchistes laïcs.

Le catéchisme n'est plus seulement destiné aux enfants. On assiste actuellement à un développement remarquable d'une catéchèse chrétienne des adolescents ; à travers les goûts de cet âge, elle présente une idée très dynamique du Christianisme... En nombre de diocèses, dans les paroisses importantes et dans les villes surtout, on voit se multiplier les cercles de formation religieuse pour les adultes.

L'organisation du Congrès 1964 repose sur le Centre National de l'Enseignement Religieux, 19, rue de Varenne, Paris. 7^e (tél. BAB 13.12), relayé en chaque diocèse par la Direction de l'Enseignement Religieux.

● **FILLES DE LA SAGESSE.** — La Congrégation des Filles de la Sagesse a élu, le 17 février, la *Révérende Mère François du Christ*, originaire de Plouider, comme Supérieure Générale. Nous prions la T. R. Mère Supérieure Générale d'agréer nos félicitations et nous l'assurons de notre prière.

Pour une meilleure célébration de la Liturgie

Pourquoi lier des versets de psaume au chant d'un cantique ? demandent-on de divers côtés. Pour plusieurs raisons :

— pour habituer les fidèles à ces psaumes qu'ils connaissent si mal, et les amener par imitation à modeler leur prière sur celle de ces textes inspirés,

— pour susciter en eux, progressivement, cet esprit liturgique qui prie avec l'Eglise, sur des textes choisis par elles, avec des sentiments inspirés par les siens,

— pour inviter à chanter les textes mêmes de la liturgie. L'introduction de cantiques aux messes lues était un bien. Un choix plus attentif des cantiques et le souci de leur meilleure adaptation à tel moment ou à tel temps liturgique a constitué un net progrès. Marquons un nouveau pas en avant : cherchons à *chanter les textes liturgiques eux-mêmes*. L'idéal serait de disposer d'un répertoire français ou breton qui permet de chanter le psaume avec l'antienne même fixée par le Missel (entre parenthèses, tel est le but des REFRAINS PSALMIQUES de Gelineau-Cneude, aux éditions du Cerf, déjà recommandés). Cela n'est pas pour demain ! Mais, nous pouvons au moins lire quelques versets du psaume, en les enchâssant dans un cantique propre à les faire valoir.

LE PREMIER DIMANCHE DE LA PASSION

— *Chant d'entrée.* Voici un psaume que la quasi-totalité des paroisses pourra chanter, sinon dans la vigueur de son texte même, au moins dans une adaptation qui en respecte le sens s'il en affadit l'expression : le cantique « Je m'avancerai » (A 1).

Mais une courte monition devra le précéder pour lui donner son sens et son poids en ce moment de l'année liturgique : « Le psaume 42 traduit les sentiments qu'éprouve le Christ devant sa croix prochaine ; l'Eglise reprend à son compte cette prière, car en elle le Christ prolonge sa passion à travers les siècles. »

— *Chant de méditation.* Les deux premières lignes du cantique H 30, « O Croix dressée sur le monde » fourniront une très belle antienne que l'assemblée reprendra à trois ou quatre reprises, tandis qu'on intercalera les versets du graduel-trait.

On pourrait aussi varier l'antienne comme ceci : 1) « O Croix, dressée sur le monde... » ; 2) « O Croix, sagesse suprême... » ; 3) « O Croix, victoire éclatante... ».

— *Prière litanique.* Remplaçant la prière prônale, cette litanie peut se mettre soit aussitôt après l'homélie, soit pendant l'offertoire.

Elle peut être donnée sur un ton parlé, la formule conclusive « Prions le Seigneur » amenant la réponse de l'assemblée : « Seigneur, écoutez-nous ; Seigneur, exaucez-nous ! » Mais on peut aussi chanter la conclusion « Prions le Seigneur », ce qui permet une supplication chantée par tous. Dans ce cas, le refrain est d'abord lancé par un soliste, puis repris par l'assemblée (fiche B 38).

Voici un exemple de ce qu'on pourrait faire pour ce premier dimanche de la Passion :

— Pour notre Saint Père le Pape, pour notre Evêque, pour tous ceux qui ont la charge de nos âmes, prions le Seigneur...

● Tous : Seigneur, écoutez-nous ; Seigneur, exaucez-nous !

— Pour ceux qui gouvernent les peuples, afin qu'ils fassent régner la justice et le droit et assurent à tous le bien-être et la paix, prions le Seigneur...

— Pour les pauvres et tous ceux qui ont faim, afin que la charité des chrétiens leur vienne en aide, prions le Seigneur...

— Pour N. et N., qui ont fait leur entrée dans le Peuple de Dieu par le baptême, prions le Seigneur...

— Pour N. et N., qui se sont donné le sacrement de mariage, prions le Seigneur...

— Pour N. et N., qui ont été rappelés à Dieu et pour tous les défunts de notre paroisse, prions le Seigneur...

— Pour les chrétiens ici rassemblés, pour les absents, en particulier les malades, prions le Seigneur...

Jésus et sa Parole

Tout le Carême est invitation et obligation à écouter la Parole de Dieu, à la pratiquer, à en vivre (cf. premier et troisième dimanches de Carême). Jésus attire notre attention sur sa Parole. Retenons quelques phrases.

— « Celui qui est de Dieu écoute la Parole de Dieu. » Ou n'écoute (= faire attention, comprendre, suivre, obéir) que si l'on aime, si l'on est d'accord, si l'on a le même langage ; cf. les expressions « Ils ne peuvent pas s'entendre », « Ils s'entendent bien » (accord, collaboration).

Au baptême, nous sommes nés de Dieu en mourant au péché. Le Carême, temps de lutte, de conversion, est-il pour nous le temps où nous écoutons Dieu pour pouvoir lui être fidèles, pour vivre en enfants de Dieu ?

— « Je cherche l'honneur de mon Père. » En Jésus se découvrent une intention de fidélité, une volonté de communion, un esprit de service et de louange, une recherche de la manifestation et de la proclamation de Dieu comme Père, du Père comme le vrai Dieu (cf. Jean 17).

Nous-mêmes, nous avons à œuvrer pour la gloire du Père (Matthieu 5/16), à lui rendre gloire (« Per ipsum et cum ipso... »). Notre intention doit être la sienne en tous nos actes.

— « Celui qui garde ma Parole ne verra jamais la mort. » Jésus est en marche vers sa Passion et nous avec lui. Si Jésus nous demande de mourir, nous sommes sûrs que c'est pour vivre... Cela est vrai pour Abraham, pour tous ceux qui croient en Jésus : « Celui qui croit en moi, fut-il mort, vivra », « Tu as les paroles de la vie éternelle », « Je suis venu pour que mes brebis aient la vie, en sa plénitude »... Cela est vrai pour nous : « J'attends la Résurrection de la chair et la vie éternelle ».

— « Je suis. » Il ne s'agit pas des paroles d'un fou, ni même simplement de celle d'un homme irréprochable ou d'un saint. Notre foi n'est pas illusion, hésitation, fallacieuse espérance, mais certitude, assurance en Dieu. Il s'agit des paroles du Fils de Dieu, connaissant le Père, venu de lui pour sauver le monde, fidèle à donner sa vie car ayant pouvoir de la reprendre.

Cette Parole de Jésus est-elle pour nous parole de vie ? L'écoutons-nous ? Sommes-nous en mesure de la comprendre ? Y accordons-nous toute notre vie d'enfants de Dieu, pour la gloire du Père ?

(Notes pour une homélie le dimanche de la Passion.)

"La bienheureuse Passion du Seigneur"

Ce sont les termes que nous utilisons pour nous « rappeler » le mystère de la Croix. Il ne s'agit pas d'évoquer la mort de Jésus, mais de regarder en elle (sans l'évacuer) la Passion du Seigneur. C'est dans une atmosphère de triomphe que la liturgie veut, dès le début, nous faire vivre la Semaine Sainte : « C'est à cause du bois de la Croix que la joie a envahi le monde entier. »

— Les hommes devant Jésus. Le rejet de Dieu, le scandale de la Croix, le goût du triomphe... L'acclamation de celui qui comble les espérances de liberté, de triomphe : Jésus salué comme Fils de David, comme celui qui vient... Le rejet de son Roi : « Crucifie-le », « Salut, roi des Juifs », « Si tu es le roi d'Israël, descends de la croix »... Jésus est-il seulement un être conforme à nos désirs ? L'acceptons-nous tel qu'il se présente ?

— Jésus, « celui qui vient au nom du Seigneur ». C'est notre acclamation à chaque « Sanctus ». Est-ce seulement le cri de notre bouche ou aussi celui de notre cœur ?...

Jésus est celui qui vient : pour réaliser les promesses de Dieu attestées dans les Ecritures : « Il fallait qu'il souffrit... » — pour mourir, parce qu'il a librement choisi faire la volonté du Père : « Je donne ma vie de moi-même... » ; — pour revenir triomphant comme juge.

Jésus est le Roi d'Israël : « I.N.R.I. » « Mon royaume n'est pas de ce monde ». « Ton roi vient à toi, plein de douceur. » Il se tait, il pardonne (Pierre, larron, bourreau).

Jésus est le Fils de Dieu. « Quand vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez que je suis. » C'est le don de la vie qui le fait reconnaître par le Centurion : « Vrai, il est Fils de Dieu ». C'est le don de sa vie comme Fils acceptant le calice présenté par son Père. C'est au Fils qu'est remis le jugement.

Notre attitude d'enfants de Dieu. Elle est tout entière dans ces mots du Pater qui nous engagent : « Que ton règne arrive ; que ta volonté soit faite ; pardonne-nous comme nous pardonnons. »

« Il faut mettre notre fierté et notre assurance dans la Croix de Notre Seigneur, Jésus, le Christ. »

(Notes pour une homélie le dimanche des Rameaux.)

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 -- Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage - Jardinage - Bâtiment

Matelas à ressort - Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de
Véhicules d'occasion

5, Av. de la Libération

ATELIER

MAGASIN

Station TOTAL

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS**

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

79^e Année — N° 11

Vendredi 13 mars 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Nomination. Visite pastorale et Confirmation. Journées sacerdotales sur la Liturgie. Honoraires de Messes. Récollections sacerdotales. Session de préparation au mariage. Le problème socio-culturel. Action Catholique Générale. Journée des Paralysés.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Pour une meilleure célébration de la Liturgie. Notes pour les homélies du Jeudi-Saint et du dimanche de Pâques. Nécrologie (M. Néa et M. Herriou). Nouvelles.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT**



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froul

QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, *M. Pierre Kervennic*, aumônier du Juvénat des Frères de Ploërmel à Châteaulin, a été nommé doyen honoraire.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

- Lundi 16 mars : 9 h. 30, *Elliant* (Mgr l'Auxiliaire) ; 14 h. 30, *Coray* (id.).
- Mardi 17 : 10 h., *Saint-Yvi* (id.) ; 14 h. 30, *Tourc'h* (id.).
- Mercredi 18 : 9 h. 30, *Rosporden* (id.) ; 15 h., *Ergué-Gabéric* (id.).
- Jeudi 19 : 10 h., *Plomelin* (Mgr l'Evêque) ; 14 h. 30, *Pluguffan* (id.).

JOURNÉES SACERDOTALES SUR LA LITURGIE

Les dernières journées sur la Liturgie organisées à l'intention du clergé auront lieu, de 10 h. à 16 h. 30 environ :

- les lundi 16 et mardi 17, à *Quimper*,
- le mercredi 18, à la *Retraite* de *Quimperlé*.

Les prêtres feront connaître sans faute l'avant-veille au Curé-doyen leur participation à la journée.

HONORAIRES DE MESSES

En vertu d'un rescrit de la S. C. du Concile, Monseigneur l'Evêque permet de réduire, selon le nouveau taux des honoraires de messes, les messes manuelles reçues dans le diocèse avant le 1^{er} mars 1964.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections seront prêchées par le R. P. Bellettre, s. j., et commenceront à 10 heures

— le lundi 16 mars au Grand Séminaire S. Jacques d'Haïti,

— les mardi 17 et mercredi 18 à l'abbaye S. Guénolé de Landévennec.

Nous rappelons, avec la plus grande insistance, que l'on doit s'annoncer à la Maison de Récollection et qu'il faut le faire avant la veille!

PRÉPARATION AU MARIAGE

Du samedi 21 mars (14 h. 30) au dimanche 22 à 17 h. se tiendront à Brest, au Foyer Steredenn Vor, 30, Cours d'Ajot, deux journées régionales d'études et d'échanges concernant la Préparation au Mariage.

Ces journées, organisées par le Centre de Préparation au Mariage pour la Bretagne, s'adressent à tous ceux qui s'intéressent à la préparation au mariage, prêtres et foyers, quelle que soit la formule qu'ils utilisent.

Au programme. — Samedi : les besoins des fiancés, l'unité pédagogique d'une session. Dimanche : compétence et attitude nécessaires de l'équipe C.P.M., le Centre local dans le C.P.M., le C.P.M. dans l'Eglise.

Pour le logement et les repas éventuels, prière de s'inscrire auprès de M. l'abbé Péron, 51, rue Jean Macé, Brest.

ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

La revue AUMÔNIERS A.C.G. EN PAROISSE vient de faire peau neuve. Enrichie de nombreux témoignages et de sujets d'actualité, elle est présentée sous forme de fiches de couleur ; ce qui permet de classer et d'utiliser plus facilement ce qu'elle nous apporte. De plus, elle modifie son titre. Désormais, elle s'intitulera AUMÔNIERS A.C.G. Comme on peut le constater, elle intéresse non plus seulement l'aumônier en paroisse, mais aussi en secteur (doyenné habituellement).

Un certain nombre d'aumôniers dans le diocèse reçoivent déjà cette revue. Il semble qu'elle puisse rendre service à beaucoup. L'orientation nouvelle de la revue demandera un dialogue constant entre l'équipe nationale du mouvement et les aumôniers des équipes de militants. Voilà pourquoi on sollicite de ces aumôniers une appréciation sur la revue, qu'on pourra adresser aux aumôniers nationaux ou diocésains A.C.G. En particulier, les témoignages seront les bienvenus.

JOURNÉE NATIONALE DES PARALYSÉS

Nous recommandons à la générosité de tous la collecte faite sur la voie publique le dimanche 15 mars à l'occasion de la Journée nationale des Paralysés.

LE PROBLÈME SOCIO-CULTUREL

Dans le but d'aider les prêtres à se situer en pasteur devant les nouveaux problèmes posés par l'équipement socio-culturel, la Direction des Œuvres organise deux journées d'étude :

— à Lesneven, Maison de la Retraite, le lundi 16 mars, de 10 h. à 16 h. ;

— à Quimper, Maison de la Retraite, le mercredi 15 avril, de 10 h. à 16 h.

MM. les Curés-doyens du Nord-Finistère ont reçu des invitations avec programme, à transmettre aux confrères.

La liturgie est-elle le tout de l'Eglise, suffit-elle à tout, n'y a-t-il rien en dehors d'elle ? Assurément non. La liturgie ne peut être célébrée que par des croyants, elle suppose donc préalablement l'évangélisation. De plus, l'Eglise n'exerce pas sa mission (glorification de Dieu, salut des hommes) seulement dans les églises, mais partout où est la vie, partout où sont les hommes, la liturgie doit être suivie de l'engagement.

Par rapport à l'évangélisation, la liturgie est sommet, c'est-à-dire que l'annonce de la Bonne Nouvelle doit conduire, lentement parfois, vers l'assemblée des croyants. La liturgie poursuivra sans relâche la formation religieuse des fidèles, car elle est formatrice de la foi, par ses paroles et ses signes. Les chrétiens « endormis » pourront y trouver la ré-éducation de leur foi. Enfin les non-pratiquants, qui pénètrent souvent dans nos églises pour des motifs humains (à l'occasion des mariages, obsèques, etc.) et qui sont là plutôt comme des spectateurs étrangers, pourront peut-être tirer quelque profit spirituel de cette présence, si la célébration ne paraît ni magie ni spectacle mais montre toute la dignité d'une action vraiment religieuse.

Par rapport à l'engagement, la liturgie est source privilégiée. C'est nourri, par elle, de la Parole et de la Grâce, éduqué dans la charité et les mœurs évangéliques par toutes les actions et célébrations liturgiques, que le croyant pourra s'engager et vivre son apostolat.

Il faudra communiquer à nos fidèles l'approfondissement du Mystère pascal, du Mystère de l'Eglise, du trésor de la Parole de Dieu. Comment y parvenir ? Notons seulement ici : la formation doctrinale, biblique et liturgique du peuple n'est pas seulement l'affaire de l'homélie, qui n'est qu'une partie de notre enseignement religieux. Nous y veillerons tout au long des célébrations liturgiques elles-mêmes, par la catéchèse, par les psaumes que nous éfrons chanter (la pratique des psaumes est un excellent commencement d'initiation biblique, pourvu qu'on les explique : ils en ont besoin, même traduits en français) ; nous y penserons aux célébrations de la parole, au catéchisme, à certaines réunions d'Action catholique, en rédigeant notre Bulletin paroissial, etc...

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE — Dimanche 15 mars, 1^{er} dimanche de la Passion. Lundi 16 au mercredi 18, de la férie. Jeudi 19, S. Joseph, patron de l'Eglise Universelle. Vendredi 20 et samedi 21, de la férie. Dimanche 22, 2^e dimanche de la Passion, dit des Rameaux.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 12-17 mars, Le Pilier-Rouge, Brest. 18-22, Ste-Thérèse, Quimper.

Nouvelles

● JUVENAT NOTRE-DAME, CHATEAULIN. — Naguère ramassé sur lui-même à l'ombre de la basilique du Folgoët, le Juvénat Notre-Dame des Frères de Ploërmel, s'est mis au large et à la lumière sur l'une des collines de Châteaulin. Monseigneur l'Evêque a, jeudi 5 mars, consacré dans l'intimité l'autel de la chapelle. Due à l'art de M. Michel, elle s'orne de vitraux de M. Rocher, d'un tabernacle et d'un Christ de M. Kaepelin. Elle offrait un cadre favorable à la cérémonie, qui, admirablement préparée et chantée avec cœur, fut particulièrement impressionnante. Les C. Frères Visiteurs du Finistère et des Côtes-du-Nord, ainsi que M. le chanoine Le Menn, curé-archiprêtre de Châteaulin, assistaient, entre autres, à cette consécration.

● CONGRÈS NATIONAL DES PRÊTRES CHARGÉS DE RELIGIEUSES. — Le cinquième Congrès National des prêtres chargés de religieuses se tiendra à Angers, dans les locaux des Facultés Catholiques de l'Ouest, du 15 au 17 juillet. Il aura pour thème : *La vie religieuse, école de liberté évangélique*. Pour tous renseignements et les inscriptions (avant le 20 juin), s'adresser au R. P. Plé, 29, boul. Latour-Maubourg, Paris, 17.

● POUR LES AUMONIERES DE FRÈRES DES ECOLES CHRETIENNES. — Comme l'année dernière, une session est organisée pour les prêtres qui ont une charge pastorale permanente ou occasionnelle dans des écoles tenues par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Elle aura lieu à Caluire du 5 avril (19 heures) au 7 avril (16 heures). — On peut s'inscrire et obtenir tous les renseignements nécessaires en écrivant au Cher Frère Visiteur, 1, rue de la Libération, Caluire (Rhône).

● AVIGNON. — Le Grand Séminaire d'Avignon peut recevoir toute l'année les prêtres, religieux ou religieuses de passage, ainsi que les groupes paroissiaux ou les œuvres transitant par Avignon au cours de pèlerinages ou excursions. Il peut recevoir également pour un séjour plus prolongé des groupes effectuant un voyage culturel en Provence, ou des sessions de groupements d'Action Catholique. Prière d'écrire à l'avance à : M. l'Econome du Grand Séminaire, 31, rue Paul Manivet, Avignon (Vaucluse).

Pour une meilleure célébration
de la Liturgie

Il semble opportun de rappeler l'intention première des indications pour le choix des chants données sous ce titre depuis quelques semaines. Elles veulent d'abord aider les nombreuses paroisses « pauvres musicalement » qui ne peuvent chanter de façon valable chaque dimanche et fête les textes liturgiques propres, mais qui ne doivent pas pour autant s'abandonner à la routine ou à la fantaisie : quelque soient les possibilités artistiques de telle assemblée, il faut que les chants serrent du plus près possible les textes choisis par l'Eglise et aident les fidèles à se pénétrer de l'esprit de la liturgie de ce jour. Quant aux paroisses riches de nombreux talents, elles trouveront peut-être dans ces notes des suggestions utiles pour les faire fructifier.

Les chants proposés dans cette rubrique visent à mettre en valeur la Parole de Dieu ; c'est donc celle-ci qui doit être l'objet des soins les plus attentifs : lecture claire et solennelle, grâce à une diction bien articulée, lente et proche du « recto-tono ».

DEUXIEME DIMANCHE DE LA PASSION, DIT DES RAMEAUX

BÉNÉDICTION ET PROCESSION DES RAMEAUX.

— Pendant la procession, en plus de l'hymne « Gloria, laus », on pourra chanter :

— le cantique traditionnel « Vive Jésus, vive sa Croix » (H 24) ou son correspondant breton « Ni ho salud, Kroaz benniget » (n° 119),

— le beau cantique « Victoire, tu règneras » (H 32) : veiller à ne pas entonner le couplet trop haut ou le refrain trop bas,

— les séries de versets 2, 3, 4 et 9 de la « Marche de l'Eglise » (K 4), avec cette conclusion « O notre Maître, notre Rédempteur ! »

(au lieu de « Cité céleste, terre de demain »), et avec le refrain suivant, emprunté à la fiche H 27, dont il faudra indiquer le texte aux fidèles :

« Gloire à toi, Sauveur des hommes,

« Notre Chef et notre Roi !

« Gloire à toi pour ton Royaume :

« Qu'il advienne ! Hosanna ! »

A notre avis, le cantique « O Croix dressée sur le monde » (H 30) convient assez peu comme chant de procession. — On sera peut-être tenté de prendre le « Benedictus qui venit » ou le « Lauda, Jerusalem » bien connus ; tant d'occasions de les utiliser se présentent dans l'année qu'il vaut mieux les réserver, et chanter aujourd'hui — comme la rubrique elle-même nous y invite — des cantiques en langue populaire.

— Messe de la Passion. Après l'hommage triomphal au Christ-Roi, c'est la célébration de la Passion du Seigneur : après le « Gloria, laus », le psaume 21 « Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ». Ce contraste est frappant dans les chants liturgiques, il doit être mis en relief.

Mais il ne faut pas oublier que le célébrant monte directement à l'autel après avoir revêtu les ornements violets, et commence aussitôt l'encensement. Il serait tout à fait contre-indiqué de faire traîner la célébration à ce moment-là.

MESSE DE LA PASSION.

— *Chant d'entrée.* Voici une antienne inspirée de l'introït, qu'on pourra chanter sur l'air des paroles « O Elez ar baradoz, sellit war an aoter » dans le cantique breton n° 59 :

« Seigneur, viens à mon aide ! Seigneur, délivre-moi ! »

On la reprendra en intercalant des versets du psaume 21 (versets 2 et 3 ; 4, 5 et 6 ; 7, 8 et 9 ; 18 et 19 ; 20, 21 et 22 ; 24, 25 et 32).

Cette mélodie conviendra à merveille pour faire entrer l'assemblée dans la tonalité de la célébration de la Passion : et ainsi, sera annoncé au seuil de cette semaine le thème du psaume 21, qui reviendra comme un leitmotiv tout au long des jours saints. Bien entendu, ce chant introductif sera précédé d'une courte monition appropriée, inspirée par exemple de celle du « Missel de la Semaine Sainte » de l'abbé Jounel : « La messe de ce dimanche ouvre la semaine de la Passion. Il convient donc que nous y chantions le psaume dont Jésus a dit les premiers mots sur la croix : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? Mais nous n'oublierons pas que, si le psaume commence dans la dérélition de la croix, il s'achève sur la vision du repas pascal ».

— *Chant de méditation.* Pendant que le célébrant lit le texte latin du graduel-trait, on nourrira la méditation de l'assemblée par quelques versets choisis dans le psaume 21 (le trait) en utilisant comme refrain soit les deux premiers vers du cantique H 30, « O Croix dressée sur le monde. O Croix de Jésus-Christ ! », soit l'antienne indiquée ci-dessus.

A ce moment de la célébration, il ne faut pas se hâter. Laissons la prière de méditation se développer un peu !

Ensuite, le chant terminé, se mettent en place ceux qui vont lire la Passion (il est souhaitable que le célébrant n'en assure pas seul la lecture et qu'il se fasse aider de deux autres lecteurs, même laïques).

— *Prière litanique, après l'homélie ou pendant l'offertoire.* A la place de la troisième intention donnée dans la « S. R. » du 6 mars, page 156, on insérera l'une ou l'autre des deux intentions suivantes :

Pour nos frères de l'Eglise du Silence, afin que la célébration du mystère de la Croix leur apporte force et courage pour rendre témoignage au Christ devant les hommes, prions le Seigneur...

Pour la conversion des peuples, afin que Dieu rassemble tous les hommes autour de la Croix qui peut seule les sauver, prions le Seigneur...

JEUDI - SAINT

— *Chant d'entrée.* Voici une antienne, inspirée du chant liturgique, que l'assemblée tout entière chantera facilement sur l'air de « Ni ho salud, o leun a c'hras » (n° 72 : cf. aussi I 8) :

« O Croix du Christ, notre fierté,

« Tu es pour nous salut et vie :

« Par toi nous sommes délivrés ! »

Cependant, afin que tous retiennent les paroles, il sera bon qu'ils les entendent plusieurs fois de suite : le meneur peut les lire une première fois, lentement et distinctement ; puis il les chante en solo ; après lui, la schola ; enfin, l'assemblée.

Cette antienne sera ensuite reprise autant de fois qu'il le faudra avec des versets du beau psaume 66, qui peuvent être lus ou chantés (mode SOL plagal, tonique FA, série II, des REFRAINS PSALMIQUES, page 2).

— *Chant de méditation.* On pourra chanter les couplets 3 et 4 du cantique H 30, « O Croix dressée sur le monde ». Si l'assemblée n'en a pas le texte sous les yeux, on lui fera reprendre en « bis » les deux premières lignes de chaque couplet.

— *Lavement des pieds* (s'il y a lieu). Pour l'« Ubi caritas et amor », il est tout à fait indiqué qu'après le chant du refrain, le meneur lise chaque fois la traduction de la strophe qui suit. On pourra ensuite utiliser le cantique « Aimons-nous les uns les autres » (D 1) ou « O Seigneur, rassemblez » (D 13) en chantant seulement les couplets 2, 3 et 4.

— *Prière litanique.* On pourrait insérer les intentions suivantes soit dans le formulaire publié la semaine dernière, soit dans l'une des litanies données à la fin des INVITATOIRES (éditions du C.P.L.) :

Pour la croissance de la charité, afin que chaque chrétien se mette au service des autres avec humilité, prions le Seigneur...

Pour les vocations sacerdotales et religieuses, afin que les jeunes soient nombreux à consacrer tout leur être au service de Dieu...

— *Adoration de la Sainte Eucharistie.* La formule normale de cette adoration, qui suit la Messe en mémoire de la Cène du Seigneur, semble être la prière personnelle et silencieuse. Mais, s'il faut veiller à ne pas troubler le recueillement de ces heures chères aux chrétiens fervents, cependant : d'une part, une heure sainte, une veillée de prière, une célébration de la Parole peuvent aider ceux qu'un silence complet déconcerterait (des jeunes, par exemple) ; d'autre part quelques minutes consacrées, de loin en loin, à une lecture, à un chant, à une prière commune, peuvent soutenir la prière personnelle et en favoriser le développement.

C'est dans cet esprit que sont données les suggestions suivantes. *Lectures* : dans S. Jean, les chapitres XIII à XVII : avec des jeunes, un texte comme « Il n'y a que deux amours » de Michel Quoist (PRIÈRES, page 130)... *Chants* : « La nuit qu'il fut livré » (C 3) ; « Pardon d'avoir péché » (P 13), sur la même mélodie que le précédent, conviendrait particulièrement à des jeunes ou à des militants ; « Dieu caché, je vous adore » (M 3), qui peut se chanter sur la mélodie de l'« Adoro te »... *Prière finale* : la préface du Jeudi-Saint au Propre de France, en substituant à la conclusion celle des oraisons de la Messe.

● *LA VICTOIRE DU CHRIST*, par P. E. Bonnard ; une brochure aux éditions du Centurion ; prix, 1,55 franc. — C'est une nouvelle édition de la brochure SUR LE CHEMIN DE LA CROIX. Elle propose d'abord une méditation sur la Passion, ensuite un Chemin de Croix aux quatorze stations. L'ensemble est de bonne qualité et aidera à renouveler cet exercice de piété.

Savoir et Vivre

« Sachant que l'heure était venue... ». La fréquence de cette « conscience » dans les mots mêmes de l'Evangile peut guider notre méditation.

— *Ce que Jésus sait et nous présente.* Son heure est là : non seulement une date, mais un moment privilégié : passage à son Père, amour des siens jusqu'au bout. — Seigneur et Maître : il a tout reçu du Père, il est venu de lui et retourne à lui, il se veut le Serviteur de tous.

— *Ce que nous avons à savoir et à faire.* Nous sommes aimés jusqu'au bout, même si nous l'avons trahi. Comme Pierre, nous ne comprenons peut-être pas ce que Jésus, Maître et Seigneur, fait et ce qu'il attend de nous. Mais comme Pierre, faisons-lui confiance ; reconnaissons que son attitude de serviteur a pour nous valeur d'exemple et de commandement. Comme Pierre, surtout, acceptons d'être purifiés, lavés. Seuls ceux qui se laissent faire par Jésus ont part avec lui.

Comme Jésus, aimer jusqu'au bout ; et, dans une pleine conscience filiale, traduire banalement, quotidiennement, cet amour dans le service des autres. Ils sont « nôtres » si nous allons vers eux. Car « faire au plus petit » de celui qui est à Jésus un geste de service, c'est le faire au Seigneur lui-même. Dans cette communion au Seigneur s'opère aussi notre passage vers le Père dans la charité.

« Comme j'ai fait, ainsi faites ». Dans quels gestes personnels allons-nous exprimer cette volonté de service, en nous sachant nés de Dieu, vis-à-vis de tous nos proches (famille, amis, profession, quartier) ?

(Notes pour l'homélie du Jeudi-Saint.)

Chercher Jésus

Par sa mort, Jésus a passé de ce monde à son Père ; et les récits évangéliques le présentent comme un absent de ce monde, ou plutôt comme un être présent mais comme étranger, comme un être réel mais hors de portée, comme celui que l'on cherche et qui se manifeste. La fidélité le cherche ; la foi le découvre et le reconnaît, non pour le garder mais pour le faire connaître, le communiquer. C'est ce que découvrent les femmes venues au tombeau.

— *Voir le tombeau.* Les saintes femmes ont vécu les dernières heures de Jésus ; par fidélité, par amour, elles viennent au tombeau. Nous avons aussi revécu cette passion de Jésus, non comme on revit le passé mais « dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi »... Les femmes cherchent « Jésus que l'on a crucifié ». Dans la joie de Pâques, n'oublions pas les heures douloureuses ; elles aussi font partie essentielle de notre foi : « Il a été crucifié, est mort, a été enseveli ».

— *Croire que Jésus est vivant.* Un fait se rattache à tous ceux-là : « Il est ressuscité ». Celui qui cherche « Jésus que l'on a crucifié » ne

trouve pas un mort mais un vivant : il est ressuscité par la puissance de Dieu : « J'ai le pouvoir de donner ma vie et le pouvoir de la reprendre ». C'est ce Jésus crucifié qui est ressuscité que nous acclamons : « Le Christ hier et aujourd'hui, le même pour toujours ; à lui le déroulement du temps, à lui la puissance et la gloire. »

— « Allez dire qu'il est ressuscité ». La Résurrection est pour nous source de joie, de force, d'assurance ; non comme une consolation ou comme « un heureux dénouement », mais comme une Bonne nouvelle à répandre, à proclamer : « Il est ressuscité » ; — et surtout comme une Bonne nouvelle à vivre, comme une exigence et une puissance de renouvellement, de sainteté : « Vous êtes ressuscités avec Jésus... Eliminez le vieux ferment ; soyez une pâte nouvelle ».

En nous, la puissance de Jésus est en œuvre ; par nous, la Résurrection est force de renouvellement du monde.

(Notes pour l'homélie du dimanche de Pâques.)

● *MISSEL DE LA SEMAINE SAINTE*, présenté par M. l'abbé Joumel. Aux éditions Desclée et Cie, le volume 4,50 francs. — Tous les textes de la Semaine Sainte à l'exception de la Messe chrismale : les Lectures dans leurs traductions autorisées par l'Episcopat pour l'usage liturgique ; introductions, invitations et monitions pour chacun des jours saints ; chants latins du peuple selon les mélodies simples ; antiennes et psaumes en français de J. Gelineau ; chants français populaires ; dans une disposition typographique spécialement étudiée pour la lecture à haute voix. Le présent volume voudrait aider les fidèles à entrer dans l'esprit de la célébration pascalle et à recevoir la grâce qui y est attachée.

● *LES ETUDES*, dans leur numéro de mars, traitent d'un certain nombre de questions religieuses que l'actualité a rendues brûlantes. Le P. H. de Riedmatten, o.p., sous le titre « La liberté religieuse au forum international », fait le point des débats qui ont eu lieu sur ce thème à l'O.N.U. Trois articles, destinés aux laïcs, abordent la question du sacerdoce et du célibat. Le premier, signé par le P. Marlé, s.j., définit brièvement la nature et les caractéristiques du sacerdoce. Le P. Ribes, s.j., répond ensuite aux objections de principes (le célibat a-t-il été imposé aux prêtres par une extension de la vie religieuse ? l'Eglise a-t-elle le droit d'imposer comme une obligation ce qui relève, semble-t-il, d'un engagement personnel ?) en rappelant certains arguments de « convenance » déjà formulés dans la plus ancienne Tradition. Le P. Beirnaert fait apparaître l'ambiguïté de la demande formulée par ceux qui désireraient le mariage des prêtres comme devant mettre fin à des difficultés d'ordre psychologique : la véritable difficulté n'est pas immédiatement d'ordre sexuel, mais tient au fait que le prêtre est conditionné par la société, condamné à être toujours « en représentation ». — Le P. Rouquette par ailleurs désamorce la bombe lancée en Angleterre par Mgr Robinson, évêque anglican, dont le livre a été (injustement) traduit en français par « Dieu sans Dieu ». On notera encore un excellent article du professeur J. Savatier sur le droit de grève : son évolution, ses fondements.

Nécrologie

M. Jean-Marie Née, recteur de Plounéventer.

M. Née naquit à Plouénan, en 1891, dans une famille très humble. Son père était journalier, sa mère cultivait quelques champs qu'elle tenait en location. Il fit ses études secondaires au collège de Saint-Pol de Léon. Entré au Grand Séminaire de Quimper en 1909, il fut ordonné diacre en 1913 ; il ne sera prêtre qu'en 1917 à cause de la guerre. Il reçut une grave blessure au poumon droit qui le fit réformer, cependant que sa bravoure au front lui valut la croix de guerre et la médaille militaire.

Ordonné prêtre, il fut d'abord surveillant au Petit Séminaire de Pont-Croix ; puis, en 1920, vicaire à Lopérec ; en 1923, vicaire à Plougar ; en 1926, vicaire à La Forêt-Fouesnant, où il resta quinze ans. En 1941 il fut nommé recteur de Sainte-Sève, et six ans après, en 1947, recteur de Plounéventer.

Par goût, par tempérament, il aurait préféré un milieu urbain ; il ne s'en attacha pas moins très rapidement à cette paroisse totalement rurale. Il se mit tout de suite au travail. Il construisit une école chrétienne de garçons, qu'il confia aux Frères de St-Jean-Baptiste de la Salle. Il s'occupa de réparer, d'embellir son église et apporta tous ses soins à la beauté des offices liturgiques. Dévoué à l'Œuvre des Vocations, il ne négligea pas l'Action Catholique : il organisa des réunions de quartier et poussa les jeunes vers les Mouvements spécialisés.

Très sensible et très impressionnable, M. Née était aussi un prêtre digne, cultivé, ordonné, ponctuel, régulier au confessionnal, fidèle à ses exercices de piété, accueillant, hospitalier et serviable. Ses dernières années à Plounéventer furent très dures à cause de sa santé ; son courage et sa volonté de tenir furent alors tout simplement admirables.

C'est au début de juin 1963 que brusquement il se sentit plus mal : le 2 juin, dimanche de la Pentecôte, il put difficilement dire la messe ; le 7 juin, premier vendredi du mois, il vint à l'église pour la dernière fois. Réalisant bientôt la gravité de son état, voyant la mort imminente, M. Née eut un moment d'émotion intense : il se ressaisit bien vite, fit généreusement le sacrifice de sa vie et demanda lui-même les derniers sacrements qu'il reçut en toute lucidité et entièrement résigné à la volonté de Dieu. Le 16 juin, dimanche du Saint-Sacrement, on dressa le reposoir en face du presbytère, sous les arbres. De sa chambre, M. le Recteur put entendre les chants, suivre les cérémonies. Lui, si délicat, fut très touché de cette délicatesse. Il s'éteignit tout doucement le jeudi 20 juin, veille de la fête du Sacré-Cœur, et fut inhumé parmi ses ouailles le surlendemain, le samedi 22 juin.

J. G.

M. André Herriou, ancien professeur au Kreisker.

M. Herriou était l'élève de M. Le Berre, le saint recteur de St-Melaine de Morlaix, qui dirigea sa sœur, Germaine, vers Assise, au couvent français des Clarisses Colettines, et orienta André, déjà en Troisième au collège de Morlaix, vers le Petit Séminaire de Pont-Croix. Il y fit d'excellentes études, comme ensuite au Grand Séminaire de Quimper. En 1931 il était ordonné prêtre ; il avait 24 ans. Nommé au Collège de N.-D. du Kreisker à Saint-Pol-de-Léon, il y fut d'abord surveillant, puis professeur d'Histoire et de Géographie. Il y resta huit ans. En 1939, une pleurésie grave l'obligea à quitter ; elle l'empêcha en outre de répondre à son ordre de mobilisation.

La vie active de M. Herriou est déjà pratiquement terminée ; sa vie de souffrance va commencer. A la suite de sa pleurésie grave, c'est une tumeur au genou qui se déclare. Il doit se faire soigner à l'hôpital St-Joseph de Paris. Après quelques mois, il en sort pour passer un an avec les allongés du Sana de Berck, replié près de Versailles. Il revient ensuite à l'hôpital St-Joseph pour l'opération de sa tumeur. Opération réussie, mais qui le rend infirme pour le reste de ses jours.

Vers la fin de la guerre 1939-1944, M. Herriou réintègre Morlaix. Devant abandonner tout espoir de retourner au collège du Kreisker, il essaie de donner quelques cours à l'école St-Joseph de la place Damesnil. Il ne peut les continuer. Sa fatigue générale est trop grande. Il devra désormais vivre auprès de son père et de sa mère, au troisième étage du 20, rue d'Aiguillon. Son père meurt en 1945 et sa mère en 1961, à l'âge de 92 ans. Il quitte alors son appartement de Morlaix et se retire à Keraudren, où, contrairement à son attente, il se trouve très bien.

Mais à 54 ans, son organisme était usé. A la suite d'un point de congestion, à la fin d'avril 1962, M. Herriou fut dirigé sur le Sana d'Hélios, à Hauteville, dans l'Ain. Au printemps de 1963 il rentra à Keraudren, mais couché dans une ambulance, surveillé par une religieuse infirmière. C'est que, dans le courant de février 1963, subitement, une attaque de paralysie était venu immobiliser tout son côté droit, alors que la jambe gauche était déjà raide, et le frapper en même temps d'aphasie et de surdité.

Le 27 novembre il eut une nouvelle attaque, du côté gauche cette fois. C'était la paralysie totale. M. Herriou était à la dernière extrémité. Le 29 novembre il reçut tous ses sacrements. Le surlendemain matin, 1^{er} décembre, à 6 heures, doucement, paisiblement, sereinement, il rendit le dernier soupir. Ses obsèques eurent lieu le mardi 3 décembre, le jour même où à Rome, au Monte-Mario, sa sœur clarisse décédait elle aussi.

J. G.

● A vendre un hectare de terrain plat, accès facile, 1 km. 500 de la mer ; à 26 km. de Brest ; conviendrait à colonie de vacances. S'adresser à M. le Recteur de Porspoder.

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'État, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage - Jardinage - Bâtiment

Matelas à ressort - Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente

de

Véhicules d'occasion

5, Av. de la Libération

ATELIER

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUE-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47



**LA SEMAINE
RELIGIEUSE**

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Nomination. Messe Chrismale. Retraite de dix jours. Ordinations. Aumôniers de secteur des vocations. Journées liturgiques pour les Religieuses. Récollections pour les Religieuses. Journée nationale contre la faim dans le monde.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Pour une meilleure célébration de la liturgie (fêtes pascales). Nécrologie (M. Jean-Louis Tanneau). Nouvelles.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU
MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**

5 - 5 bis, rue du Frou

QUIMPER - Tél. : 1-31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**

35, Rue de Brest

QUIMPER - Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de Fr.

SIÈGE SOCIAL :

20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année — N° 12

Vendredi 20 mars 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**MESSE CHRISMALE**La Messe Chrismale sera célébrée à la Cathédrale S. Corentin le
jeudi-Saint 26 mars, à 9 heures.Les prêtres qui sont chargés de prendre les Saintes Huiles assistent
au chœur à toute la cérémonie ; ils voudront bien apporter leur habit de
chœur et se trouver à la sacristie cinq minutes avant l'heure de la Messe.
Les enfants de chœur qui les accompagneraient trouveront au chœur
des places réservées, s'ils portent l'aube ou la cotta (habillement au
premier étage de la sacristie).Des séminaristes recevront les orceaux de 8 h. 30 à 8 h. 50 ; ils
remettront à chaque prêtre un numéro d'ordre. — La distribution des
Huiles commencera dix minutes après le retour du cortège liturgique à
la sacristie après la Messe et cessera à 11 h. 30 ; seront servis les
premiers les prêtres présents au chœur pour la cérémonie.**NOMINATION**Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Jean-Marie Dantec, recteur
de Sainte-Claire de Penhars, Quimper, a été nommé doyen honoraire.**ORDINATIONS**Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse les
Ordinations sacerdotales qui auront lieu à Beuzec-Cap-Sizun, à Kerbonne
et à Plouzévédé dimanche prochain.

AUMONIER DE SECTEUR DES VOCATIONS

« Le choix des candidats au sacerdoce, que le Code de Droit Canonique confie et recommande instamment aux pasteurs d'âmes, doit être le souci particulier de tous les prêtres... Ce discernement éclairé et prudent des candidats doit se faire toujours et partout ; non seulement parmi les jeunes qui sont déjà au séminaire, mais encore parmi les enfants des écoles et des collèges, et tout particulièrement aussi parmi les jeunes gens qui collaborent aux diverses branches et activités de l'apostolat catholique. » (Encyclique « Menti nostrae », n° 407 et 408). La désignation d'aumôniers de secteur des vocations ne dispensera aucun prêtre de travailler à la cause des vocations sacerdotales et religieuses ; au contraire, le rôle de l'aumônier de secteur sera d'aider ses confrères dans cette tâche : les curés, recteurs et vicaires, les supérieurs et directeurs d'écoles, les aumôniers garderont donc la pleine et entière responsabilité des vocations dans leur paroisse, école ou institution.

Mais la complexité des tâches pastorales actuelles ne permet pas facilement aux prêtres d'être sans cesse attentifs à trouver des vocations sacerdotales et religieuses. Et l'évolution de la mentalité des jeunes, même petits séminaristes, est souvent source de difficulté et d'incompréhension. Compté tenu de ces faits, voici comment on pourrait définir, sous la responsabilité du Curé-doyen, le rôle de l'aumônier de secteur des Vocations :

— 1°) *Animateur*. En liaison avec le Centre Diocésain, il deviendra un peu le spécialiste du secteur en matière de vocations. Il sera le délégué du Centre diocésain auprès de ses confrères pour les aider à garder le souci des vocations à travers leurs tâches pastorales diverses.

— 2°) *Informateur*. Aux réunions de doyenné, il transmettra aux confrères les communications du Centre diocésain (retraites, recollections, journées des Vocations, bulletin, etc.) ; à son tour, il informera le Centre diocésain des besoins du secteur.

— 3°) *Organisateur*. Il prendra en charge certaines tâches apostoliques :

a) *Pour l'éveil des vocations*. Il aura à recueillir auprès des prêtres des paroisses, écoles ou institutions, les inscriptions aux retraites d'enfants ; à organiser une ou deux recollections pendant l'hiver selon un plan établi par le Centre diocésain en collaboration avec l'aumônier diocésain de l'Enfance. Ces recollections permettront déjà de discerner les enfants les plus aptes aux retraites fermées. Les recruteurs religieux ne pourront travailler dans le secteur sans l'avoir vu. Il pourra ainsi coordonner les efforts.

b) *Pour le soutien des vocations*. L'aumônier de secteur veillera à ce que les vacances des petits séminaristes et juvénistes leur soient une expérience profitable et non dommageable. Des rencontres entre eux pourraient être envisagées sur le plan du secteur. En plus du soutien normal qu'ils trouvent dans les presbytères, il faut que ces garçons soient accueillis par les adultes et les jeunes de leur milieu ; ce qui suppose que l'aumônier de secteur, en accord avec les prêtres du secteur, s'appuie sur des laïcs des mouvements de l'enfance, de jeunes et d'adultes.

Voici la liste des aumôniers de secteur des vocations :

- Quimper : M. Albert Miossec, vicaire à Kerfeunteun.
- Briec et Elliant : M. Jean Coat, vicaire à Briec-de-l'Odé.
- Concarneau : M. Auguste Téphany, vicaire à Concarneau.
- Douarnenez : M. Sané Lalla, vicaire à Tréboul.
- Bannalec et Scaër : M. François Copy, vicaire à Scaër.
- Fouesnant : M. Bernard Guillou, recteur de Gouesnac'h.
- Plogastel-Saint-Germain : M. Joseph Jain, recteur de Plozévet.
- Pont-Croix : M. Yves Jacq, vicaire à Plogoff.
- Pont-l'Abbé : M. Roger Le Roux, aumônier de Saint-Gabriel à Pont-l'Abbé.
- Guilvinec : M. Henri Le Bihan, recteur de Kérité-Saint-Pierre.
- Brest, Saint-Louis : M. Jean Miossec, vicaire à Saint-Louis.
- Brest, Saint-Sauveur : M. Guy Fortin, instituteur à l'école Saint-Sauveur.
- Brest, Saint-Marc : M. Michel Pengam, vicaire à Saint-Marc.
- Brest, Lambézellec : M. Jacques Malléjacq, vicaire à Lambézellec.
- Daoulas : M. Philippe Parcheminer, instituteur à Plougastel-Daoulas.
- Landerneau : M. Pierre Le Roux, vicaire à Landerneau.
- Guipavas : M. Louis Gaonac'h, vicaire à Guipavas.
- Lannilis : M. Antoine Bouguen, recteur de Tréglonou.
- Lesneven : M. Jean Féat, vicaire à Lesneven.
- Kerlouan : M. Joseph Congar, directeur d'école à Kerlouan.
- Plabennec : M. Hervé Le Ru, vicaire à Plabennec.
- Ploudalmézeau : M. Jean Pouchard, directeur d'école à St-Pabu.
- Ploudiry : M. François Traon, recteur de La Roche-Maurice.
- Saint-Renan : M. Albert Bossard, vicaire à Saint-Renan.
- Châteaulin : M. Jean Le Bihan, vicaire à Châteaulin.
- Plonévez-Porzay : M. Jean Calonnec, vicaire à Plonévez-Porzay.
- Carhaix : M. Léon Dantec, recteur de Spézet.
- Châteauneuf-du-Faou : M. Joseph Pastor, vicaire à Châteauneuf-du-Faou.
- Crozon : M. Yves Le Bec, vicaire à Camaret.
- Le Faou : M. Robert Martin, vicaire à Pont-de-Buis.
- Huelgoat : M. Maurice Breton, vicaire à Huelgoat.
- Pleyben : M. Jean Le Bars, vicaire à Pleyben.
- Morlaix : M. Jean Tanguy, vicaire à Saint-Mathieu.
- Lanmeur-Plouigneau : M. Jean Le Roy, vicaire à Lanmeur.
- Saint-Thégonnec : M. Yves Lazennec, recteur de Guiclan.
- Sizun : M. Michel Gentric, directeur d'école à Sizun.
- Saint-Pol-de-Léon : M. Adrien Léon, vicaire à Saint-Pol-de-Léon.
- Landivisiau : M. Jean Jézéquel, vicaire à Landivisiau.
- Plouescat : M. Julien Daniélou, directeur d'école à Plounévez-Lochrist.
- Plouzévédé : M. Joseph Le Rest, directeur d'école à Plouzévédé.
- Quimperlé, Arzano et Riec-sur-Bélon : M. Jean-Louis Tymen, vicaire à Riec-sur-Bélon.

RETRAITE DE DIX JOURS

Comme il a été annoncé, une retraite de dix jours organisée pour les prêtres du diocèse aura lieu à l'Île Berder (en Larmor-Baden, Morbihan) du 7 juin (soir) au 17 (soir); elle sera dirigée par le R. Laplace, s. j.

Le moment est venu de remettre les dernières inscriptions. S'adresser à M. l'Econome, Grand Séminaire, Quimper.

JOURNÉES LITURGIQUES POUR LES RELIGIEUSES

L'entrée en application de la Constitution conciliaire sur la Liturgie invite à s'interroger sur sa propre conception de la Liturgie et à rechercher les moyens d'entrer dans l'esprit de l'Eglise. Le Comité diocésain de l'U.R.E.P. a demandé à M. l'abbé Abjean, directeur au Grand Séminaire de Quimper, de lui apporter son concours pour des journées liturgiques qui auront lieu, de 10 h. à 16 h.,

- à la Retraite de Quimper, le mardi 7 avril,
- à Brest (lieu non encore précisé), le mercredi 8,
- au Porsmeur, Morlaix, le jeudi 9.

A cette journée, sont invitées toutes les Religieuses que ces travaux intéressent. Ne pas oublier de se faire inscrire pour le repas de midi auprès des Supérieures responsables des maisons qui nous accueillent.

RÉCOLLECTIONS POUR RELIGIEUSES

- le mercredi 30 avril à l'école du Sacré-Cœur de Concarneau,
- le jeudi 2 à l'école des Saints-Anges de Douarnenez,
- le jeudi 2, à Landivision,
- le jeudi 2, à Morlaix,
- le vendredi 3, à Pont-l'Abbé,
- le samedi 4, à Landerneau,
- le dimanche 5 et le lundi 6, à Ker-Stears, Brest,
- le lundi 6 et mercredi 8, à Quimper,
- le mercredi 8, à N.-D. de Lourdes, Lesneven,
- le jeudi 16, à Quimper.

JOURNÉE NATIONALE CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE

Monseigneur l'Evêque recommande à la générosité de tous la collecte faite sur la voie publique dimanche prochain à l'occasion de la Campagne nationale contre la faim dans le monde.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 22 mars, 2^e dimanche de la Passion, dit des Ramcaux. Lundi 23 au mercredi 25, de la férie. Jeudi 26, Jeudi-Saint. Vendredi 27, Vendredi-Saint. Samedi 28, Samedi-Saint. Dimanche 29, Pâques.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 23-25 mars, Beuzec-Conq.

MISSION DE PLOEVEN du 15 au 29 mars.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. l'abbé de Kerével, de Morlaix, aumônier Lavallois-Perret. Sœur Sainte-Thérèse, des Religieuses de l'Adoration Perpétuelle de Quimper. Mère Sainte-Marie, ancienne Supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Miséricorde de Laval. M. Pierre Morvan, de Saint-Ségal, frère de M. le Curé-doyen de Carhaix. Mme Jézéquel, de Plougastel-Daoulas, mère de M. l'abbé Jézéquel, vicaire à Kerfeunteun.

Nouvelles

● QUIMPER. — Dimanche soir, en présence d'une nombreuse assistance, Monseigneur l'Evêque a béni le nouveau lieu de culte édifié entre la Terre-Noire et la Cité des Abeilles à Quimper, en remplacement de la baraque qui servait de chapelle depuis de nombreuses années. La ville de Quimper s'agrandit rapidement; cette nouvelle chapelle s'ajoute à celle du Manoir des Salles en Kerfeunteun, à celle de Saint-Laurent entre Locmaria et Ergué-Armel, en attendant d'autres.

● UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — La Session d'Enseignement du Latin pour le Premier Cycle (6^e à 3^e), précédemment annoncée, aura lieu pour la région bretonne à Guidel (Morbihan) les samedi 18 avril (17 h. 30) et dimanche 19 (16 h. 30).

RAPPEL. — Le semaine d'Espagnol qui aura lieu à l'Université Catholique d'Angers, du 2 au 9 avril, est destinée aux étudiants inscrits à la Faculté Libre des Lettres (Propédeutique-Licence); participation aux frais, 10 F. Elle est ouverte aux professeurs d'Espagnol qui voudraient en suivre les cours comme « auditeurs libres »; droit d'inscription: 30 F.

Secrétariat de la Session: Université Catholique de l'Ouest, Boîte Postale 858, Angers (Maine-et-Loire).

● Institution religieuse des Côtes-du-Nord cherche, pour le 1^{er} juillet, dame certain âge, dévouée, pour direction de cuisine, avec cuisinier marié. Sérieuses références. S'adresser à la « Semaine Religieuse » qui transmettra.

● Rééducation des bègues. Mlle. LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Pour une meilleure célébration de la Liturgie

La cérémonie du Vendredi-Saint est simple, celle de la Veillée pascale présente plus de complexité ; elles demandent toutes deux une bonne mise en place, l'à-peu-près n'y pardonne pas ! Le rôle de chacun des « officiants » sera précisé avec soin ; les moments d'interventions du commentateur, connus de tous les intéressés ; les chants, bien indiqués. Quelques points méritent d'être soulignés :

— *savoir prendre son temps*. Qu'il n'y ait pas de « trous » dans la célébration, mais pas davantage d'énervement : plus les ministres donneront l'impression de se presser, plus la cérémonie apparaîtra longue aux fidèles.

— *ne pas tout mettre sur le même pied* : toute célébration comporte des éléments essentiels, et d'autres qui sont secondaires. Une cérémonie réussie obéit à un grand rythme, dessine une progression avec ses temps forts, converge vers un point que l'on prépare de loin (l'Adoration de la Croix, le vendredi...).

— *garder sa tonalité propre à la célébration*, ce qui aidera les fidèles à s'y accorder. Le jeudi, la Messe doit avoir un caractère festif et fraternel : un vrai repas de fête entre amis. Le vendredi, la commémoration de la passion et de la mort du Seigneur revêt un caractère de gravité et de recueillement ; mais avec l'humiliation de la Croix, c'est la résurrection aussi que la liturgie chante. La Veillée pascale est très solennelle dans son déroulement ; elle doit apparaître, aux yeux des participants (même si parfois ils sont peu nombreux) comme la fête des fêtes.

L'importance des cérémonies de cette Semaine Sainte invite à passer en revue le cadre de la célébration de la Liturgie. Par exemple :

— revoir de près l'organisation de la Liturgie de la Parole : fonctionnement des micros, dignité du Lectionnaire et du pupitre, préparation des lectures, formation des lecteurs...

— faire un effort pour diversifier au maximum les fonctions dans la célébration : que le célébrant fasse seulement ce qui lui revient, que les lectures soient lues par les lecteurs différents, etc...

— célébrer dans la vérité les rites de la Liturgie : un cierge dans les mains de chaque fidèle, un récipient digne pour l'eau baptismale, un encensoir où il y ait du feu, un bénitier où le goupillon puisse se gorgier d'eau, une croix adaptée à l'adoration solennelle...

— mieux organiser les différentes processions : à l'adoration de la Croix, au transfert de l'eau baptismale...

— mettre à la disposition des fidèles les moyens (livrets, feuillets...) qui leur permettent de prendre part aux chants. Plusieurs paroisses organisent de courtes répétitions : ne peut-on pas faire de même ?

En un mot, comment assurer au mieux la participation active de l'assemblée ? La récompense de tous ces efforts sera la qualité de la prière des fidèles et leur joie.

LE VENDREDI-SAINT

On sera particulièrement attentif au cours de cette cérémonie au recueillement et aux silences qui peuvent le favoriser : que le commentateur prenne soin de les sauvegarder !

— *Répons après la première lecture*. Prendre un ou deux versets de ce texte difficile, en les explicitant, avec le refrain « Prends pitié de nous, Seigneur ! » du cantique « Sous l'habit du mendiant » (H 18) ; on peut aussi chanter les versets sur le mode UT tonique FA des REFRAINS PSALMIQUES de Gelineau-Cneude. Autre antienne très belle : dans ce même recueil au psaume 15, n° 1.

— *Répons après la deuxième lecture*. On lira plusieurs versets de ce beau psaume en intercalant l'antienne déjà indiquée pour l'entrée de la Messe des Rameaux : « Seigneur, viens à mon aide ! Seigneur, délivre-moi ! » (sur l'air des paroles « O Elez ar baradoz, sellit war an aoter ! »)

— *Procession d'adoration de la Croix*. Cette procession peut durer assez longtemps ; il serait inopportun de passer sans interruption d'un cantique populaire à un autre. Cantiques « Sous l'habit du mendiant » (H 30), « Vive Jésus, vive sa Croix » (H 24), « O Croix dressée sur le monde » (H 30)...., ou les chants du carême « En toi, Seigneur, mon espérance » (G 7) ; « Le Seigneur est notre secours » (G 9)...

On pourrait faire alterner un chant du peuple et un chant de chorale : par exemple, le très beau choral rendu célèbre par J.-S. Bach, « Mystère du calvaire », fiche H 44, chanté lentement et sobrement (signalons aussi, en plus modeste, l'expressive mélodie corse, « Quand Jésus mourait au Calvaire », H 19).

On pourrait encore intercaler entre les chants (ou même entre les couplets) des versets bibliques ; à titre d'exemple, on peut se référer au MISSEI BIBLIQUE, Action de grâce après la Messe, série II, « Mourir au péché », page 697, dont une partie se trouve dans le MANUEL DES PAROISSES édité par Tardy à la page 37. A moins que l'on ne préfère lancer par le « meneur » des acclamations ou supplications que l'assemblée reprendra (comme à Lourdes lors de la procession du Saint-Sacrement) :

- « Seigneur Jésus mort en croix, nous t'adorons !
- « Seigneur Jésus mort en croix, nous te bénissons !
- « Seigneur Jésus mort en croix, prends pitié de nous !
- « Seigneur Jésus mort en croix, pardonne nos péchés !
- « Seigneur Jésus mort en croix, délivre-nous du mal !
- « Seigneur Jésus mort en croix, soutiens notre faiblesse !
- « Seigneur Jésus mort en croix, apprends-nous à t'aimer !
- « Seigneur Jésus mort en croix, donne-nous la force de souffrir avec toi !
- « Seigneur Jésus mort en croix, soutiens le courage des persécutés !
- « Seigneur Jésus mort en croix, convertis les infidèles !
- « Seigneur Jésus mort en croix, rassemble dans ton Eglise tous nos frères qui peuplent l'univers ! »

Dans beaucoup de paroisses, la belle antienne « *Crucem tuam* » est bien connue parce qu'on l'utilise au Chemin de Croix : donnons-en le sens avant de la chanter, elle terminera magnifiquement l'Adoration de la Croix.

— *Procession apportant le Saint-Sacrement.* Voici une antienne qui se chante sur l'air de « Seigneur, en ton Eglise » (D 36) ou de « *Kin-nigomp holl* » (n° 58) :

« Sauveur du monde, sauve-nous !
« Ta mort en croix nous rend la vie,
« Ton sang versé nous purifie.
« Sauveur du monde, sauve-nous ! »

Le texte de cette antienne est inspiré du « *Salvator mundi* » prévu à ce moment de la célébration. Après l'avoir chantée (au besoin : chorale d'abord, assemblée ensuite), on lira la traduction de l'« *Adoramus te, Christe* » avant de la chanter une nouvelle fois.

On pourrait la reprendre pendant la distribution de la Communion avec des versets du psaume 21 (qui peuvent être chantés : mode si, tonique LA des REFRAINS PSALMIQUES).

LA VEILLÉE PASCALE

Chaque participant à la Veillée pascale doit évidemment avoir son cierge, et l'allumer aux moments indiqués (dans la procession du Cierge pascal, à l'« *Exultet* », à la rénovation des engagements du baptême).

Il sera bon d'interrompre le chant de l'« *Exultet* » à une ou deux reprises pour y insérer une monition.

— *Les lectures.* Après la seconde lecture, on pourrait chanter, sur l'air des deux derniers vers du cantique breton « *Evit beva gant levenez* » (n° 90, mélodie d'« *Hirvoudou* » comme au n° 163), l'antienne suivante :

« Chantons le nom du Tout-Puissant,
« Et rendons gloire à notre Dieu ! »

avec les versets de l'Exode lus ou chantés (mode si, tonique LA). Il sera bon, pour demeurer fidèle au mouvement du texte sacré, d'annoncer cette antienne avant la lecture, à laquelle elle doit se lier sans interruption.

Après la troisième lecture, on pourrait chanter la ligne suivante du cantique « *Bénie sois-tu, sainte Eglise* » (K 27, sur l'air du couplet du cantique morbihannais « *O Rouanez karet an Arvor* ») :

« *O Sainte Vigne du Père, Eglise du Seigneur !* »

qui a l'avantage d'explicitier le rapport Vigne-Eglise et donc de s'adapter parfaitement aux versets d'Isaïe (lus ou chantés sur le même mode que ci-dessus).

Après la quatrième lecture, on reprendra l'antienne proposée plus haut pour la seconde lecture.

— *Procession aux fonts baptismaux.* Cette procession doit être mise en valeur, préparant la rénovation des engagements du Baptême. C'est le moment d'un chant populaire solennel, évoquant le baptême et ses effets, susceptible d'être exécuté à pleine voix : mieux vaut ici un « *Parlez* »

commande, règne » ou « *Da feiz hon tadou koz* » qu'une jolie pièce bien bichonnée (chaque chose à sa place). Le cantique « *Réveille-toi, ô toi qui dors* » (I 20 ou I 25) correspond parfaitement à la circonstance.

— *L'annonce de l'Alleluia,* après l'épître. Là où l'on ne peut songer à chanter ni à faire chanter la merveilleuse mélodie grégorienne, si difficile malheureusement, on prendra soit le refrain de l'« *O filii et filiae* », soit l'antienne des Laudes.

On aura soin de conserver au psaume qui suit le même air de joie et d'acclamation : chantons-le soit en latin sur l'air des « *grands tons* », soit en français dans la version de Joseph Samson (dans ses *PSAUMES-CHORALS*) ou dans celle du P. Deiss (Z 116-2).

— *Le chant de sortie* le meilleur serait « *Nous chanterons pour toi, Seigneur* », sur une mélodie du xvi^e siècle (K 38) : ce chant mériterait d'être inscrit au répertoire de toutes les paroisses pour la qualité de son texte et de sa musique (très facile, convenant à de nombreuses circonstances et pouvant se chanter à plusieurs voix égales ou mixtes dans des harmonisations anciennes ou modernes).

MESSE DU JOUR DE PAQUES

— *Chant d'entrée.* Choisir dans le répertoire paroissial le chant annonçant le mystère du jour, qui soit le plus connu des fidèles : « *O filii et filiae* », etc...

— *Chant de méditation.* On pourrait entrecouper la lecture du texte de la séquence « *Victimae paschali* » par l'antienne « *Le Seigneur est ressuscité, alleluia !* », cri de foi et de joie (I 13).

QUELQUES CHANTS POUR LES FÊTES PASCALES :

« *Rendez grâce au Seigneur... car éternel est son amour* » (Z 135) ; « *Nous vous chantons, Ressuscité* » (I 8) ; « *Terre entière* » (I 33) ; « *Le Seigneur est ressuscité* » (I 13), et surtout le cantique signalé plus haut « *Nous chanterons pour toi, Seigneur* » (K 38).

● « *POUR LES PLUS DE 60 ANS* ». — Mais oui, il existe un bulletin trimestriel de liaison des « plus de 60 ans » : *LA VIE MONTANTE* ; il est l'expression d'un « Comité d'entente de groupes catholiques d'anciens » et se donne pour objectif « la sanctification de la vieillesse » ; « L'âge moyen se trouvant prolongé, ce sont 10, 20 ou 30 années supplémentaires qui sont mises à la disposition des personnes âgées. En les utilisant au maximum, elles peuvent en faire l'apothéose de leur vie terrestre ». — Tous renseignements à : « *La Vie Montante* », 68, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (l'abonnement, 5 francs, C.C.P. Paris 3.700.23). On trouve à la même adresse une brochure de S. Exc. Mgr Courbé, évêque auxiliaire de Paris et ancien secrétaire général de l'Action Catholique Française, sur LA SPIRITUALITÉ DES « PLUS DE 60 ANS ».

Nécrologie

M. Jean-Louis Tanneau,
ancien recteur de Clédén-Cap-Sizun.

Lorsque M. l'abbé Tanneau, au sortir du Grand Séminaire, reçut sa nomination de vicaire à Kerfeunteun, il dut réprimer un sentiment d'appréhension : il succédait à l'abbé Jean-Baptiste Le Mell, appelé à fonder la nouvelle paroisse de Lesconil. Mais l'appréhension du jeune prêtre ne dura pas longtemps, car il était prêt à la tâche... Avant lui, déjà, Dieu avait trouvé dans cette famille si chrétienne du vieux Plo-meur réponse à son appel pour le sacerdoce. Et Jean-Louis put de très bonne heure regarder avec joie vers une carrière où ses oncle et cousin lui semblaient avoir trouvé le bonheur dans la dignité, jouissant de l'estime de tous.

Ceci se passait en 1910. Il sera de cette génération de prêtres marquée par les luttes religieuses du début du siècle. Les « inventaires » et les expulsions avaient frappé nos imaginations d'enfants. Notre petit séminaire, nous dûmes le faire dans une maison d'emprunt, au Likès de Quimper, un peu comme des réfugiés ; notre grand Séminaire se fera dans une ancienne école d'Ursulines. Et nous sortions de là habitués à nous serrer les uns près des autres, à nous priver de nos aises ; à l'école du sacrifice nous avons acquis une générosité peut-être un peu austère et rude, mais aussi une trempe d'âme qui préparait à l'énergie et à l'endurance. D'ailleurs, la guerre aussi devait passer dans nos vies de jeunes, y laissant sa rude empreinte. Elle avait saisi M. Tanneau encore élève de seconde, mais déjà mûri pour la grande aventure. Sûr de sa vocation, il puisait dans son idéal le courage dont il fit preuve pendant plusieurs années de combat, et ses citations élogieuses, sa médaille militaire et plus tard sa Légion d'Honneur rendaient témoignage de sa valeur et de son mérite.

Le regard du jeune vicaire de Kerfeunteun avide de progrès, soucieux de son travail, inquiet de l'avenir, ouvert aux autres, s'arrête sur les patronages de la ville, ses écoles et ses collèges, ses paroisses : on a toujours à s'instruire, à s'entraîner, à se dépasser. Bien doué pour la musique, le chant, la prédication, il eut ainsi un ministère bienfaisant pour les autres et pour lui-même. Les années ont passé et son œuvre de prédilection, les « Paotred Ty Mamm Doue », continue ses activités si heureuses, si appréciées.

Quand l'occupation ennemie vint paralyser l'activité civique, religieuse et même familiale pendant tant d'années, risquant de tout compromettre dans la division des esprits, le marasme des cœurs, l'égarement communicatif, le découragement général, M. Tanneau garde son optimisme et silencieusement travaille sans relâche, renseigne les uns et les autres, relève le moral, garde le sourire et prêche ainsi par son exemple.

Et le voici recteur de Pleuven. Le travail de restauration ne manque pas ; il y a les restaurations matérielles et il y faut du savoir-faire ;

mais, avec méthode, les réparations se feront à la suite l'une de l'autre, et c'est comme une nouvelle jeunesse dans le vieux bourg embelli. Et il y a les restaurations spirituelles : on trouve à Pleuven une belle élite chrétienne et, sous l'impulsion du recteur, la moisson sera abondante car les ouvriers n'y manquent pas. Époque heureuse dont M. Tanneau gardera longtemps la nostalgie.

La paroisse de Clédén-Cap-Sizun l'accueillit avec joie. Paroisse du bout du monde, ses hautes falaises semblent un rempart dressé pour la préserver des assauts et des invasions de l'océan : on y respire la défensive. Mais il n'est progrès moderne qui ne finisse par arriver même au bout du monde. Avec quelle prudence le nouveau recteur lui ouvre la vie paroissiale, mais aussi quelle joie de mettre ainsi en exercice les valeurs chrétiennes de la paroisse ! La grande mission y aidera beaucoup et aussi la construction d'un cours ménager chez les Sœurs. Comme la plupart des garçons, grâce au ramassage scolaire, fréquentent désormais l'école libre à Plogoff, le recteur s'occupe de construire une salle d'œuvres paroissiales, dont les murs s'élèvent déjà. Mais les forces humaines ont des limites : depuis des mois, de nombreux signes de fatigue, puis des malaises, puis des souffrances, enfin la maladie viennent à bout de la résistance physique. Dans l'apaisement de la résignation, le recteur fait son dernier sacrifice pour le bien de sa paroisse.

Il a vécu, travaillé, souffert pendant une période « charnière », un temps de transition, une époque de transposition. Son champ d'opérations ne fut pas bien vaste, mais il fut bien labouré. La moisson y mûrira en son temps ; il est si rare que le prêtre voie lui-même mûrir la récolte dont il a jeté le germe. Sa seule récompense sera d'entendre l'appel du Maître : « Viens, mon fidèle serviteur ».

● **LE CONCILE... EN 20 PAGES**, une brochure de l'A.C.G., 12, rue E. Valentin, Paris (C.C.P. 710.61), l'exemplaire franco 1,25 F. ; les dix 10 F. ; les vingt 19,50 F. ; les cinquante 42,50 F. ; les cent 75 F. — En trois chapitres : *Un miroir où l'Eglise se regarde, La Maison de toute la famille chrétienne, Des fenêtres grandes ouvertes sur le monde*, cette petite brochure élégamment présentée résume, dans un style concret et alerte, l'œuvre accomplie jusqu'à ce jour par Vatican II. Plus encore, elle stimule la réflexion et invite à la conversion dans le comportement le plus banal et le plus quotidien. En l'éditant, l'A.C.G.H. et l'A.C.G.F. ont eu le souci d'atteindre, au-delà de leurs propres militants, le vaste public de nos paroisses qui s'interroge sur le bilan du Concile.

● **« LE PRÊTRE ET VOUS »**, une brochure de 32 pages, aux Editions Prière et Vie, 9, rue Monplaisir, Toulouse ; 0,75 franc. — Ce que les prêtres pensent d'eux-mêmes, comment ils se jugent devant Dieu et les hommes, pourquoi ils ont choisi la vie sacerdotale, quel sens ils donnent aux exigences de leur vocation, quelle mission ils veulent remplir en ce monde, quels soutiens ils attendent ? Telles sont les questions auxquelles répond la Lettre pastorale écrite par S. Exc. Mgr Pourchet, évêque de Saint-Flour, à partir de documents rédigés par ses prêtres.

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage - Jardinage - Bâtiment

Matelas à ressort - Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente

de

Véhicules d'occasion

MAGASIN

Station TOTAL.

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47



**LA SEMAINE
RELIGIEUSE**

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Ordinations. Quête pour la faim dans le monde. Journées liturgiques pour les Religieuses. Récollections de religieuses. Pour les religieuses soignantes. Direction diocésaine de l'Enseignement (secrétariat A.P.E.L.-A.E.P., session de latin). Mouvement des Ames Vaillantes. Mérite diocésain. — Listes pour les retraites pastorales 1964.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Pour une meilleure célébration de la Liturgie (dimanches après Pâques). Notes pour l'homélie des 1^{er} et 2^{es} dimanches après Pâques. Nouvelles. Lectures (nouvelle édition de Foyers Rayonnants, I^{er}). Journées sacerdotales de Liturgie.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOU

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**

5 - 5 bis, rue du Froul

QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de FSIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17)79^e Année — N° 13

Vendredi 27 mars 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**ORDINATIONS**Au cours des Ordinations qui ont eu lieu dimanche dernier ont été
ordonnés prêtres :— *M. Michel Le Gall*, à Kerbonne, Brest, par S. Exc. Monseigneur
Poirier, archevêque de Port-au-Prince,— *M. Jean Andro*, à Beuzec-Cap-Sizun, par Monseigneur l'Auxi-
liaire,— *M. Yves L'Aot*, à Plouzévédé, par Monseigneur l'Evêque.**QUÊTE POUR LA FAIM DANS LE MONDE**Les paroisses qui disposent du produit de la quête pour la Campagne
contre la Faim dans le monde rendraient service au Comité Diocésain
en lui versant le montant aussitôt qu'elles le pourront. On adressera les
versements au *Comité Catholique contre la Faim*, 12, rue Sainte-Cathe-
rine, Quimper (C.C.P. Rennes 21.21.77).**JOURNÉES LITURGIQUES POUR LES RELIGIEUSES**Ces journées ont été annoncées la semaine dernière ; elles auront lieu,
de 10 h. à 16 h.

— le mardi 7 avril, à la Retraite, Quimper

— le mercredi 8, à l'Adoration, rue de Glasgow, Brest,

— le jeudi 9, au Porsmeur, Morlaix.

Il est souhaité que chaque communauté délègue à ces journées *une*
ou deux religieuses (au maximum trois), qui, ensuite, en parleront aux
autres Sœurs.

RÉCOLLECTIONS DE RELIGIEUSES

- le mercredi 1^{er} avril à l'école du Sacré-Cœur de Concarneau,
- le jeudi 2 à l'école des Saints-Anges de Douarnenez,
- le jeudi 2 à Landivisiau,
- le jeudi 2 à Morlaix,
- le jeudi 2 à Saint-Renan,
- le jeudi 2 à Huelgoat,
- le vendredi 3 à Pont-l'Abbé,
- le samedi 4 à Landerneau,
- le samedi 4 à Carhaix,
- les dimanche 5 et lundi 6 à Ker-Steers, Brest.
- les lundi 6 et mercredi 8 à Quimper,
- le mardi 7 à Châteaulin,
- le mardi 7 à Saint-Pol-de-Léon, Maison des Ursulines (au lieu de Roscoff),
- le mercredi 8 à N.-D. de Lourdes, Lesneven,
- le jeudi 16 à Quimperlé.

Les maisons qui accueillent les récollections demandent avec insistance que les Religieuses s'annoncent pour les repas au plus tard l'avant-veille : certaines d'entre elles se verront dans l'obligation de refuser celles qui ne se seraient pas annoncées à temps.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

SECRÉTARIAT A.P.E.L.-A.E.P.

Le bureau du Secrétariat de l'Union Départementale des A.P.E.L. et A.E.P. a été transféré de la rue Feunteunik-al-Lez au n° 5 de la rue Valentin, Quimper. Boîte postale, téléphone et C.C.P. demeurent les mêmes.

SESSION DE LATIN.

L'Université Catholique de l'Ouest, en accord avec la Direction Diocésaine, organise une session de fin de semaine consacrée à : *L'Enseignement du latin dans le premier cycle*. La session, à laquelle sont invités les professeurs du 2^e degré et des C.E.G. du diocèse de Quimper, se tiendra les 18 et 19 avril au Village de vacances de Pouldu-Plage en Guidel (Morbihan). Elle débutera le samedi 18 avril à 17 h. 30 et se terminera dimanche 19 à 16 h. 30.

Les professeurs désireux de suivre la session voudront bien adresser leur inscription avant le 9^e avril (avec une enveloppe timbrée à leur adresse) à : Université Catholique de l'Ouest (mention « Session »), Boîte Postale 858, Angers (Maine-et-Loire), en précisant s'ils désirent être transportés de la gare de Lorient à Guidel le samedi soir à leur arrivée et s'ils désirent logement et pension sur place. — Ceux qui désireraient de plus amples renseignements pourront s'adresser à la Direction Diocésaine de l'Enseignement, 13, rue Vis, Quimper.

POUR LES RELIGIEUSES SOIGNANTES

Les prochaines réunions pour les Sœurs Soignantes à domicile du Sud-Finistère auront lieu les 2 et 3 avril, chez les Sœurs de la Miséricorde, 13, rue Laënnec, Quimper.

MOUVEMENT AMES - VAILLANTES

La session de formation pour les nouvelles responsables urbaines aura lieu à l'école des Sœurs à Pleyben du jeudi 2 avril au soir (19 h.) jusqu'au dimanche 5 (midi). — S'inscrire sans retard au Centre fédéral, rue du Frou, Quimper, en précisant l'heure d'arrivée à Pleyben.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur a décerné la médaille du Mérite diocésain à :

- M. Alain Mévellec, de Coray, conseiller paroissial depuis 32 ans ;
- M. François Guéguen, de Coray, conseiller paroissial, ayant un fils missionnaire, un fils et une belle-fille dans l'enseignement libre ;
- M. Pierre Le Bihan, d'Ergué-Gabéric, conseiller paroissial depuis 27 ans, services importants rendus à la paroisse.

RETRAITES PASTORALES

1^{re} Retraite (6-10 juillet)

MM. Abguillem, a. Lesneven. Abhervé-Guéguen, r. Lanrivoaré. Abiven, r. Le Bouguen, Brest. Abjean, p. Kéraudren, Brest. Allain, a. Châteaulin. Aot, v. Combrit. Appéré, r. Ploujean, Morlaix. Autret, r. Landudal. Balbous, official, Quimper. Balcon, Plougastel-Daoulas. Le Bars, a. Pont-l'Abbé. Belbéoc'h, a. Lesneven. Bernard, r. Lampaul-Plouarzel. Berrou, d. Recouvrance, Brest. Bertévas, r. Trégarantec. Bihan-Poudec, r. Saint-Méen. Bileot, v. Saint-Thégonnec. Bleunven, r. Dirinon. Bloas, a. Saint-Marc, Brest. Le Borgne, a. Kerlaz. Boucher, a. Landerneau. Boucher, a. d'Action Sociale, Quimper. Bouguen, r. Tréglonou. Boulic, r. Mellac. Branellec, a. Roscoff. Le Bras, v. Pont-l'Abbé. Bréneol, r. Landévennec. Le Brun, r. Lennon. Cabon, r. Goulven. Cadiou, doyen du Chapitre, Quimper. Calvarin, r. Pencran. Calvez, r. Kerfeunteun, Quimper. Chalm, a. Morlaix. Coatmeur, p. Kéraudren. Coquet, enseignement religieux, Quimper. Corfa, r. Le Landais, Brest. Cornec, r. Sainte-Bernadette, Quimper. Cornen, a. Plougouven. Corvez, a. Guipavas. Cosquer, r. Tréflez. Courtet, chanoine titulaire, Quimper. Croguennec, r. Plougar. Cuff, r. Langolen. Dantec, c.-d. Le Huelgoat. Derrien, c. Saint-Martin, Brest.

Elard, c.-d. Saint-Marc, Brest. Eon, r. Plouvien. Falc'hun, r. Plougouven. Falc'hun, c.-d. Sizun. Favé, c.-d. Saint-Renan. Floc'h, r. Plogoff.

Floc'h, r. Santec. Floc'h, r. Saint-Nic. Gélébart, r. Mahalon. Gogail, r. Cast. Le Got, r. Loperhet. Goulm, r. Esquibien. Gourvès, aumônier d'A. C., Brest. Gouzien, c.-d. Pont-l'Abbé. Grall, r. Sainte-Sève. Guéguen, r. Guipronvel. Guéguen, r. Le Trévoux. Le Guen, a. Brest. Guézengar, r. Kergloff. Guivarc'h, r. Plouarzel. Guiban, a. Quimper. Guilcher, r. Ile-Tudy. Guillou, r. Gouesnach. Le Guillou, a. Le Trévoux. Guyomard, r. Baye. Hamonou, p. Brest. Hémidy, v. Plonévez-du-Faou. Hervé, vicaire général honoraire. Huitric, r. Peumerit. Iliou, chargé du Polygone, Brest. Jacob, p. Kéraudren, Brest. Jacolot, v. Riec-sur-Bélon. Jacq, r. Kérinou, Brest. Jadé, r. Rosporden. Jaïn, r. Plozévet. Jaouen, r. Dinéault. Kéraudren, a. Crozon. Kerdilès, r. Plomeur. Kerdoncuff, r. Saint-Ségal. Kérébel, r. Commana. Kérébel, r. Saint-Thonan. Kerroch, r. Loctudy. Kervella, r. Irvillac. Kervennic, a. Châteaulin.

Lannuzel, r. Telgruc. Laurent, r. Plouvorn. Laz, v. Bourg-Blanc. Lérans, c.-d. Taulé. L'Hour, r. Bodilis. Lichou, aumônier d'A. C., Quimper. Louarn, c.-a. Saint-Mathieu, Morlaix. Louboutin, v. Plomodiern. Mailloux, v. Logonna-Daoulas. Manuel, a. Brest. Le Marrec, a. Brest. Mazeau, c.-d. Daoulas. Méar, r. Brélès. Ménez, c.-d. Landerneau. Mérien, v. Plabennec. Mévellec, a. Quimperlé. Mévellec, r. Landeleau. Milin, v. Landivisiau. Moal, d. Kerfeunteun, Quimper. Moal, v. Moëlan-sur-Mer. Moru, a. Locquirec. Moysan, r. Loqueffret. Nicolas, r. Plonéis. Normand, r. Tourc'h. Normand, a. Landerneau. Olier, c.-d. Elliant. Ollier, r. Plouégat-Guerrand. Ollivier, r. Port-Launay. Ollivier, c.-d. Pleyben.

Parc, r. Coat-Méal. Pelléter, r. Gourelizon. Pencreac'h, a. Saint-Renan. Péron, d. Guissény. Perrot, r. Quéménéven. Philippot, r. Le Folgoët. Pichon, r. Saint-Melaine, Morlaix. Pichon, r. Lanarvily. Plantec, r. Landunvez. Plouzenec, c.-d. Ploudiry. Prémel, a. Ploudalmézeau. Prémel, v. Saint-Sauveur, Brest. Priol, v. Clohars-Carnoët. Quéau, r. Plouguin. Quémeneur, r. Cléden-Poher. Ramonet, Saint-Pol-de-Léon. Riou, c.-d. Plougastel-Saint-Germain. Rolland, a. Brest. Rolland, a. Morlaix. Roué, r. Cléden-Cap-Sizun. Le Roux, r. Trébabu. Ruellin, r. Lannédern. Ruppe, p. Morlaix.

Le Sann, r. Plourin-Ploudalmézeau. Sanquer, v. Saint-Pierre-Quilbignon, Brest. Ségalen, v. Plouézoc'h. Sergent, c.-d. Lambézellec, Brest. Sparfel, a. Landivisiau. Sparfel, v. Roscoff. Stéphane, r. Melgven. Le Ster, chanoine titulaire, Quimper. Suignard, chanoine titulaire, Quimper. Suignard, r. Saint-Sauveur. Tanguy, a. Morlaix. Tanguy, a. Lesneven. Tanguy, r. Landudec. Thomas, r. Tréflévenez. Toulemont, r. Kerlaz. Le Ven, v. Ergué-Armel, Quimper. Vergos, c.-d. Plouigneau. Verne, a. Kerlaz. Le Vey, c.-a. Saint-Corentin, Quimper. Villacroux, r. Kerbonne, Brest.

2^e Retraite (31 août-4 septembre)

MM. Abéré, p. Pont-Croix. Abjean, d. Plabennec. Autret, r. Plougoulm. Bellec, a. Quimper. Bellec, a. Lannilis. Bernard, v. Plounevez-Lochrist. Berrou, chapelain, Le Folgoët. Biannic, v. Landerneau. Bideau, a. Quimper. Le Borgne, p. Pont-Croix. Bouin, p. Pont-Croix. Branellec, p. Lesneven. Le Bras, a. Quimper. Le Bras, v. Pleyben. Le Bras, r. Plouégat-Moysan. Le Breton, a. Landerneau. Cabon, a. Quimper. Calvez, r. Cléder. Caraës, p. Saint-Pol-de-Léon. Cardaliaguet, v. Saint-Marc, Brest.

Caroff, r. Saint-Jean, Brest. Chevillotte, v. Saint-Pierre-Quilbignon, Brest. Chuiton, r. Guengat. Le Clec'h, r. Ergué-Armel, Quimper. Cloâtre, a. Brest. Coadou, r. Le Passage, Concarneau. Le Com, v. Saint-Martin, Morlaix. Congar, d. Plouédern. Corfa, r. Quimerc'h. Le Corre, d. Arzano. Corre, v. Saint-Mathieu, Quimper. Crozon, sup. Lesneven. Cueff, v. Carantec. Cuillandre, p. Brest. Dantee, r. Bohars. Derrien, r. Le Conquet. Derven, r. Plomelin. Dilasser, a. Plougastel-Daoulas. Dilasser, a. Quimper. Diverres, v. Lannilis. Dolou, p. Brest. Dorval, d. Guipavas. Le Duff, r. Le Drennec.

Ellégoët, p. Lesneven. Falc'hun, c.-d. Lesneven. Favé, v. Pilier-Rouge, Brest. Fichoux, c.-d. Plabennec. Fily, v. Ploudalmézeau. Le Gall, v. Saint-Martin, Morlaix. Le Gallic, p. Quimper. Grall, a. Douarnenez. Grall, aumônier d'A. C., Quimper. Le Grand, a. Marine, Brest. Grill, chapelain, Morlaix. Guéguen, r. Plounevez-Lochrist. Guermeur, r. Loc-Eguiner. Guiriec, r. Pleyber-Christ. Guivarc'h, s.-d. Lesneven. Herry, r. Guilers. Jacob, a. Lesneven. Jaffré, a. Quimper. Jézéquel, v. Landivisiau. Kerbiriou, r. Bourg-Blanc. Kerboul, a. Brest. Kerboul, a. Quimperlé. Kermannac'h, a. Morlaix. Kermarrec, r. Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec. Kerno, v. Bannalec. Kérouel, v. Guipavas.

Lannuzel, a. Riec-sur-Bélon. Laouénan, i. Kerfeunteun, Quimper. Lazennec, r. Guiclan. Le Lay, v. Pont-l'Abbé. Le Roux, r. Le Juch. Lozac'hmeur, anc. r. Le Juch. Lucas, v. Clohars-Carnoët. Manis, v. Tréboul. Douarnenez. Martin, d. Landunvez. Marzin, r. Ploaré. Marzin, aumônier d'A.C., Brest. Le Menn, c.-a. Châteaulin. Menut, r. Locquéholé. Merle, p. Pont-Croix. Messenger, r. Lilia, Plouguerneau. Mingant, v. Plouneour-Trez. Minou, v. Bannalec. Miry, v. Douarnenez. Moalic, p. Brest. Morvan, r. Le Grouanec, Plouguerneau. Morvan, v. Pilier-Rouge. Brest. Nédélec, a. Quimper. Nicolas, r. Poullan. Nicolas, p. Quimper.

Perrot, v. Saint-Pol-de-Léon. Philippe, a. Kerlaz. Plantec, v. Recouvrance. Brest. Ploudy, aumônier d'A.C., Quimper. Plourin, p. Pont-Croix. Le Prat, v. Saint-Louis, Brest. Quéau, p. Pont-Croix. Quéguiner, r. Tréflaouénan. Quémeneur, v. Saint-Martin, Brest. Quillévére, c. Plouguerneau. Quillévére, r. Penzé. Quillévére, v. Châteauneuf-du-Faou. Quiniou, a. Quimperlé. Raguénès, c. Saint-Michel, Brest. Ramoné, aumônier d'A.C., Quimper. Rannou, r. Gouesnou. Raphalen, p. Pont-Croix. Riou, r. Roscanvel. Robin, r. Brignogan. Rolland, a. Saint-Pol-de-Léon. Rolland, r. Pouldavid. Roué, c. Plougastel-Daoulas. Rousselot, p. Pont-Croix.

Salaün, Enseignement libre, Quimper. Saliou, v. Douarnenez. Le Scao, v. Saint-Martin, Brest. Séité, a. Landerneau. Sergent, p. Guissény. Sergent, r. Guilligomarc'h. Soyé, a. Carhaix. Tanguy, a. Lopérec. Téphany, v. Concarneau. Tuarze, r. Pont-Aven. Uguen, r. Landéda. Uguen, sup. Pont-Croix. Yven, v. Lambézellec, Brest.

3^e Retraite (7-11 septembre)

MM. Arzur, v. Plozévet. Auffret, r. Argol. Auffret, r. Goulien. Autret, v. Saint-Michel, Brest. Autret, v. Plouhinec. Baraër, v. Quimperlé. Le Bec, v. Camaret. Bélec, a. Morlaix. Bellec, v. Taulé. Bescond, sup. P. S. Kéraudren, Brest. Le Bihan, r. Kérity. Le Bihan, c.-d. Crozon. Le Bihan, v. Carhaix. Bihanéis, v. Châteaulin. Bihannic, p. Brest. Bizien, chanoine.

titulaire, Quimper. Le Bot, r. Guimiliau. Bossard, v. Le Passage. Concarneau. Bosson, r. Carantec. Bourdon, c.-d. Ouessant. Brenaut, r. Melars. Briand, r. Lopérec. Bronnec, r. Berrien. Calonnec, v. Plonévez-Porzay. Calvez, p. Morlaix. Calvez, a. Pont-l'Abbé. Calvez, v. Saint-Jean. Brest. Calvez, r. Plougourvest. Caroff, a. Lesneven. Castel, v. Plougoulm. Coadou, chanoine titulaire, Quimper. Coadou, v. Saint-Melaine, Morlaix. Coat, v. Briec-de-l'Odé. Coatanéa, v. Saint-Corentin, Quimper. Colin, p. Morlaix. Corfa, v. Cléder. Corre, v. Pouldreuzic. Corre, sup. St-Joseph. Saint-Pol-de-Léon. Cotten, a. Le Relecq-Kerhuon. Cotten, r. Locquirec. Creignou, a. Plougourvest. Daniélou, v. Rosporden. Dantec, r. Saint-Martin, Morlaix. Dantec, p. Kéraudren. Dénier, r. Locronan. Diquélou, r. Loc-Maria-Plouzané.

Egaret, c.-d. Ploudalmézeau. Favé, a. Guiclan. Feunteun, r. Roscoff. Le Gall, c.-d. Plouescat. Le Gall, a. Quimper. Gélébart, p. Quimper. Goachet, v. Kerlouan. Gougay, c. Saint-Mathieu, Quimper. Gourvenec, v. Kerbonne, Brest. Guéguen, a. Quimper. Guéguen, p. Lesneven. Guéguiniat, p. Kéraudren, Brest. Le Guen, r. La Martyre. Guerch, r. Loc-Maria, Quimper. Guiriec, v. Pilier-Rouge, Brest. Guiriec, c.-d. Plouzévédé. Guivarc'h, r. Plounéour-Trez. Guivarc'h, v. Landéda. Harré, v. Landerneau. Hémon, r. Tréguennec. Hernot, a. Saint-Thégonnec. Hily, v. Sainte-Bernadette, Quimper. Le Hir, v. Concarneau. Irrien, v. Saint-Renan. Jacob, v. Saint-Corentin, Quimper. Jaouen, v. Guissény. Jaouen, v. Plabennec. Jégou, v. Pleyben. Jézéquel, v. Châteaulin. Kérouédan, c. a. Saint-Pol-de-Léon. Kérouanton, a. Quimper.

Ialla, v. Tréboul. Iannuzel, v. Lesneven. Larrol, v. Plougassnou. Magadur, p. Guissény. Malabous, r. Treffiat. Manac'h, v. Daoulas. Marc, r. Brasparts. Martin, v. Pont-de-Buis. Merdy, v. Saint-Martin, Brest. Le Merdy, v. Kerbonne, Brest. Merrien, v. Esquibien. Mével, v. Landivisiau. Le Minor, a. Quimper. Le Moal, p. Saint-Pol-de-Léon. Montfort, r. Tréogat. Morvan, c.-d. Carhaix. Morvan, v. Querrien. Nédélec, v. Guipavas. Le Nerrant, r. L'Hôpital-Camfrout. Nicol, v. Saint-Mathieu, Quimper. Ollivier, s. d. Œuvre des Vocations, Quimper. Palaux, a. La Roche-Maurice. Le Pape, r. Lababan. Paul, r. St-Jean-Trolimon. Pelliet, chanoine titulaire, Quimper. Pérès, p. Quimper. Péron, v. Saint-Louis, Brest. Piriou, r. Saint-Thurien. Poullaouec, v. Saint-Michel, Brest. Poupon, a. Quimper. Quéinnec, c.-d. Briec-de-l'Odé. Quémeneur, r. Trégouez. Quentel, r. Mespaul. Quillévére, a. Roscoff. Raoul, v. Plouigneau. Raoul, v. Bouguen, Brest. Ricou, r. Kernouës. Rogel, r. Ploumoguier. Roignant, v. Fouesnant. Rolland, v. Pleyben. Roué, p. Lesneven. Le Ru, v. Plabennec. Le Rue, c.-d. Le Faou.

Sergent, v. Plomeur. Sibiril, c.-d. Châteauneuf-du-Faou. Talec, v. Crozon. Tanguy, v. Saint-Mathieu, Morlaix. Taniou, r. Trézilidé. Thomas, d. Landudec. Toulemont, r. Nizon. Traon, r. La Roche-Maurice. Trévidic, v. Chapitre, Quimper. Troadec, v. Le Guilvinec. Urien, a. Brest. Le Vern, v. Plozévet.

● **LOURDES.** — Camp permanent de vacances, le Pavillon Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, 26, rue du Sacré-Cœur (tél. : 94-35-16) reçoit adolescentes et jeunes filles aux meilleures conditions.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 29 mars, Pâques. Lundi 30 au samedi 4 avril, de l'octave. Dimanche 5, Dimanche « en vêtements blancs ».

ADORATION PERPÉTUELLE. — 1-3 avril Poullan. 4-6, Pont-Aven.

NOS AMIS DÉFUNTS. — R. P. Hervé Le Guay, s. j., originaire de Quimper. Mlle Yvonne Cloarec, de Brest. Mme Vve Ollier, de Sibiril. Mlle Jeanne Bodériou, de Ploujean, institutrice libre.

VIENT DE PARAÎTRE :

La nouvelle édition de « Foyers Rayonnants, I »

Tous ceux qu'intéressent les problèmes actuels de la vie du mariage et de l'amour chrétien accueilleront avec joie la nouvelle édition (1964) de FOYERS RAYONNANTS I, de M. l'abbé François Dantec, que publie la Direction des Œuvres de Quimper.

Ils y trouveront les qualités qui ont fait l'extraordinaire succès (plus de 100.000 exemplaires diffusés par le monde) de ce « guide moral de l'amour chrétien ». C'est ici, en effet, le fruit d'un labeur acharné, poursuivi pendant plus de quinze ans — en étroite collaboration avec un grand nombre de prêtres, de médecins et de foyers — dans le but de forger peu à peu un instrument destiné à servir au maximum la cause de l'amour chrétien.

Tous ceux qui voudront bien parcourir l'ensemble de ces pages, ou simplement s'arrêter quelques instants à la table des matières ou à l'index alphabétique se rendront compte qu'il s'agit, en fait, d'une véritable somme, où toute la morale du mariage chrétien est ordonnée autour de la charité.

Ils verront comment ce nouveau « guide » apporte la réponse chrétienne aux principaux problèmes que se posent les foyers d'aujourd'hui, au sujet de leur vocation à la sainteté, de leur devoir de fécondité et d'éducation, de leur amour mutuel, ainsi qu'au sujet de la régulation des naissances. Ces questions ont été abordées et exposées loyalement avec soumission à la doctrine et aux faits (et tout particulièrement aux plus récentes découvertes médicales).

En procédant à cette refonte et à cette entière mise à jour de son « guide moral de l'amour chrétien », l'auteur a cherché à continuer de mieux servir la cause de l'amour chrétien, et à montrer que le Christ n'est pas venu pour supprimer ou mutiler l'amour, mais, tout au contraire, pour le sauver et le mener à sa plénitude et à sa perfection.

Pour une meilleure célébration de la Liturgie

LES DIMANCHES APRÈS PAQUES

— *Chant d'entrée.* Les introïts de ces dimanches ont ceci de commun qu'ils invitent tous à la joie : « jubilate... cantate... exultate... laetabitur cor... ». Les chants que nous choisirons devront être une annonce de la joie pascalle, une invitation à demeurer dans cette joie et à en témoigner.

Voici quelques suggestions pour les différents dimanches. On alternera des versets du psaume du dimanche avec le refrain de l'un des cantiques suivants ou en les intercalant entre les différents couplets. *Premier dimanche après Pâques* : l'antienne « Allez vers le Seigneur » du psaume 99 (Z 99), le cantique « Chrétiens, chantons » sur l'air d' « O filii et filiae » (I 36)... *Deuxième dimanche* : couplets 1, 3, 4 et 6 de « Venez tous acclamer le Seigneur », très proche de l'introït (A 8), « Tu es mon berger » (D 6 ou Z 22), le 5^e couplet « Nous vous chantons, ô grand berger » de I 8... *Troisième dimanche* : « Terre entière, chante » (I 33). *Quatrième dimanche* : « Le Seigneur fit pour moi des merveilles » (antienne du Magnificat, Z 170), « O Seigneur, comment reconnaître » (C 9)... *Cinquième dimanche* : « Jour du Seigneur », couplets du temps de Pâques (A 4), « Le Seigneur est ressuscité », couplets 1, 5, 6 (I 13)...

— *Alleluia.* Pour ces dimanches, on ne peut parler de chant de méditation, « l'Alleluia est une acclamation à l'évangile » (Directives pour la célébration de la Messe avec participation du peuple, III, 4). Il convient donc que toute l'assemblée soit debout pour ce chant, tandis que se déroule éventuellement la procession de l'Evangile.

Il faudra utiliser des airs faciles d'alleluia, que l'assemblée reprendra après la lecture de chacun des versets, par exemple : l'air des Laudes à la Veillée pascalle, celui de l' « O filii et filiae », l' « Alleluia. Amen » du psaume 116 par le P. Deiss (Z 116-2), l' « Alleluia » du psaume 99 du P. Gelineau (Z 99), les « Alleluias » donnés p. 122-124 dans les REFRAINS PSALMIQUES de Gelineau-Cneude...

Il faut assurer une acclamation de l'assemblée toute entière et ne pas escamoter la lecture des versets prévus par la Liturgie.

Il peut être bon de signaler que le cantique I 29 convient particulièrement comme chant de communion pendant le temps pascal.

● *BÉNÉDICTION D'UNE ÉGLISE*, extrait du Pontifical romain, par M. l'abbé Jounel et le P. Roguet. Une brochure de 48 pages aux éditions Desclée. — Cette brochure donne le texte de la nouvelle bénédiction de l'église telle qu'il figure dans la récente édition du Pontifical Romain, avec une introduction et des monitions de M. Jounel et une traduction du P. Roguet. Cette édition bilingue comporte aussi la notation grégorienne des différents chants et quelques chants populaires.

Notes pour l'homélie

Les Evangiles du temps après Pâques sont des instructions du Seigneur aux siens : ceux qu'il a choisis et rachetés, ceux qu'il a aimés jusqu'au bout, ceux qu'il envoie dans le monde comme témoins, ceux à qui il promet et donne l'Esprit Saint, ceux qui ont cru qu'il est le Fils de Dieu envoyé dans le monde par le Père, ceux à qui il s'est manifesté et qui le reconnaissent dans la foi.

C'est dans cette perspective de la présence du Seigneur aux siens, de son action aujourd'hui dans l'Eglise, communauté des croyants et des baptisés, que l'on peut entendre la parole du Seigneur.

1^{er} dimanche après Pâques : *Jésus et les siens.*

C'est encore un récit de manifestation du Seigneur aux siens, de mission donnée et reçue, de foi dans le Seigneur ressuscité mais marqué en sa chair des stigmates de sa Passion. L'évangile nous conduit à une vue de foi sur l'Eglise, sur sa mission, sur ses sacrements, sur la foi qui est porte d'entrée en elle dans la reconnaissance du Fils de Dieu ; et cette foi s'origine en Jésus.

— *Le Seigneur présent au milieu des siens.* Il est là : avec son corps, son côté ouvert d'où l'eau et le sang ont coulé ; et c'est ce qui permet de le reconnaître. Notre Seigneur est celui qui est vivant, ayant passé par la mort. Il apporte la paix : réconciliation, délivrance du péché, rémission des péchés, plénitude de vie avec Dieu. Il donne la joie de le connaître à ceux qui l'écoutent et le regardent. Il donne l'Esprit, pour une mission de salut. Il envoie en mission comme lui-même a été envoyé par le Père et a bien rempli son œuvre.

— *Les siens avec le Seigneur.* Rencontrer et reconnaître Jésus entraîne un changement d'attitudes dans la vie : passer de la crainte ou de l'étonnement à la joie, à la paix (cf. Agnus Dei) ; passer du petit groupe qui l'a rencontré à la mission, à l'annonce de sa présence comme crucifié et ressuscité ; passer de l'hésitation, de l'incrédulité à la foi et à la totale confiance ; passer de l'expérience, des choses vues ou touchées à la connaissance du Fils de Dieu ; passer d'un texte entendu, d'une prise de contact avec Jésus à la vie en son Nom.

2^e dimanche de Pâques : *Le Bon Pasteur.*

Ne pas se laisser prendre à l'imagerie ou par une atmosphère « bucolique ». Il s'agit d'une histoire : la nôtre et celle de Dieu, des rapports entre lui et nous, de l'action de salut de Dieu dans le monde. Cf. les mauvais pasteurs d'Israël se détournant de la mission confiée par Dieu ; le Pasteur à la recherche des brebis perdues ; le Pasteur au jour du jugement universel.

— *Le Bon Pasteur, fidèle à tous ceux qu'il connaît.* Envers son Père qui l'aime et qu'il reconnaît comme un Père lui confiant une mission. Envers ses brebis qui le connaissent et l'aiment. Envers tous les hom-

mes : pour les chercher, les guider, leur faire entendre sa voix, les rassembler tous ; en ce temps de Concile, partageons-nous cette intention et cette action de salut universel de Jésus (unité des chrétiens, mission aux païens) ?

— *Le Bon Pasteur, celui qui donne sa vie.* Jésus ne se contente pas de se dire Vrai Pasteur ; il le montre en donnant sa vie : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ». Ses brebis comptent pour lui plus que sa propre vie. Sa fidélité envers elles est le signe qui le fait reconnaître.

Dans notre prière pour les Pasteurs de l'Eglise (pape, évêques), demandons-nous pour eux cette fidélité de toute la vie, cette préférence de leurs brebis (spécialement de nos frères persécutés) ?

Nouvelles

● **MAISON S. JOSEPH.** — Monseigneur l'Auxiliaire a présidé la fête patronale de la Maison Saint-Joseph de Saint-Pol-de-Léon, le jeudi 19 mars.

● **COLLÈGE CHARLES DE FOUCAULD.** — M. Louis Rouat a consacré sa vie à l'enseignement, particulièrement aux collèges Saint-Louis et Charles-de-Foucauld de Brest. Ses collègues anciens et actuels et d'anciens élèves ont fêté samedi dernier ses quatre-vingts ans. Nous prions M. Rouat d'agréer nos meilleurs vœux.

● **PAX CHRISTI.** — L'équipe de Brest du Mouvement PAX CHRISTI signale qu'elle est en mesure de réaliser, dans le Nord-Finistère, des petites conférences : *projection de diapositives sur les pays sous-développés, et causerie sur le Mouvement Pax Christi.* Elle se tient à la disposition des paroisses, écoles ou mouvements qui seraient intéressés. Ecrire à : M. Loïk Corlay, 6, rue Henri-Moreau, Brest (Nord-Finistère).

● **JOURNÉE MISSIONNAIRE DES MALADES.** — Chaque année, le jour de la Pentecôte, les malades sont invités à prier pour les Missions. On peut obtenir une image éditée dans cette intention en écrivant au Service Missionnaire des Malades, 5, rue Monsieur, Paris, 7^e (C.C.P. 20.998.15).

● **FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE.** — Nous avons plusieurs fois signalé le Centre Féminin de Promotion Agricole, 33, rue Rabelais, Angers (M.-et-L.) : secrétariats d'organismes professionnels, de services sociaux..., comptabilité agricole, accès à des études sociales, etc... Pour tous renseignements, écrire au C.F.P.A.

● **L'UNION FRANÇAISE DES COLONIES DE VACANCES,** 54, rue du Théâtre, Paris, XV^e, a consacré deux numéros (n^{os} 8 et 9) de sa REVUE DES CENTRES DE VACANCES aux problèmes techniques et réglementaires des œuvres éducatrices de vacances. Le n^o 9 rassemble la réglementation en vigueur.

Journées sacerdotales de liturgie

Les journées sacerdotales de Liturgie viennent de se terminer. Onze rencontres avaient été organisées en divers points du diocèse ; le nombre des participants était à peu près constant : de 50 à 60 prêtres. L'intérêt semble avoir été partout le même : ces journées étaient souhaitées ; telles qu'elles étaient conçues, elles ont répondu à l'attente.

Elles avaient été décidées pour assurer une mise en œuvre réfléchie et ordonnée des décisions d'application de la Constitution « de sacra Liturgia ». Une équipe diocésaine de recherche fut constituée, destinée à ouvrir la voie à la future Commission de Liturgie. Elle a mis au point un programme, dont le but était de provoquer une étude du texte conciliaire et de susciter les questions pratiques que poserait dans les paroisses la première ordonnance épiscopale. C'est ce programme qui a été repris dans toutes ces journées.

L'exposé de M. l'abbé Abjean, professeur au Grand Séminaire, introduisait à une meilleure connaissance de la Constitution en faisant ressortir quelques lignes maîtresses : participation du peuple chrétien, célébration de la Parole, rapport entre Liturgie et vie. Dans les carrefours qui suivaient cette conférence, on relevait les points qui exigeaient un complément d'information et les problèmes de réalisation dans les paroisses.

Une « table ronde », l'après-midi, avait pour objet de répondre à ces questions avec toute la précision possible ; à quelques variantes près, on signalait les mêmes difficultés :

— la célébration de la Parole : comment l'assurer d'une manière digne ? puisqu'elle suppose une formation biblique, comment celle-ci pourrait-elle être assez largement répandue ?...

— la diversification des fonctions ne se fera qu'avec le concours d'une équipe liturgique : comment y arriver dans nombre de paroisses du diocèse ?...

— l'homélie remplace-t-elle le sermon ? à la place d'un enseignement systématique ne risque-t-on pas de se redire en reprenant d'une année à l'autre les mêmes textes ?...

— que faut-il entendre par messe « cum populo » ? par lecture solennelle ? par célébration communautaire ?...

Ces quelques problèmes souvent évoqués et d'autres plus ou moins importants donnaient l'occasion d'une meilleure connaissance du véritable sens de la restauration liturgique..

Celle-ci, on s'en est convaincu, apparaît d'une autre ampleur que ne laisserait croire une simple lecture du texte de la Constitution. Elle n'est cependant pas telle que nous nous sentions pris au dépourvu ; elle nous incite à continuer un effort, commencé déjà de longue date dans le diocèse. Il s'agit de faire de nouveaux progrès sans vaine précipitation, en se conformant aux directives qui nous viennent de la Hiérarchie. S'il est une conclusion qui ressortait de chacune de ces journées, c'est qu'il nous faut et qu'il nous suffit d'accomplir au mieux ce qui nous est prescrit.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE G. LE BIHAN

46, route de Paris, MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements

Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasin

Téléphone : 5.77

B. P. 75

TOUTES VOS ASSURANCES

UNE MAISON DE CONFIANCE

BILLON Jean

Tél. : 0.95

3, Rue Parmentier — LANDIVISIAU

COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE BREST

138, Rue Robespierre, - BREST - Tél. : 44.23.64

PENFELD

TOUS LES PRODUITS LAITIERS SAINS... FRAIS... SAVOUREUX

FABRIQUE DE MEUBLES

MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS-BREST

99, rue J. LESVEN, Tél. 44.44.03 - Documentation sur demande

Pour **150 NF.** par moisAchetez grâce à **L'ÉPARGNE**votre **2 CV.** ou **AMI-6**

Intérêts 4 %

Tous renseignements succursale **CITROËN**

260, rue Jean-Jaurès, BREST

- Tél. : 44.23.96 - 97 et 98 -

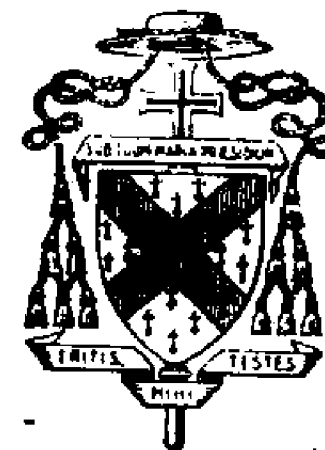
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : Châteaulin, Concarneau Douarnenez, Guilvinec, Morlaix,
Pont-l'Abbé, Quimperlé, St-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques79^e Année — N° 14

Vendredi 3 avril 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Retraites (ingénieurs ; dames). Récollection de Religieuses.

PARTIE NON OFFICIELLE. — La Croix d'Or. Les télé-clubs sont-ils condamnés ? Nouvelles. Lectures ; le Missel d'Hautecombe et Clervaux. Nécrologie (M. Joseph Balbous).

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU**MOBILIER SCOLAIRE**
RÉSERVOIRS A MAZOU

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année — N° 14

Vendredi 3 avril 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**RETRAITES**

POUR LES CADRES, INGÉNIEURS, ETC.

Deux retraites sont organisées, à l'Abbaye de Landévennec, pour les
Cadres, Ingénieurs et Dirigeants du Monde Economique et Industriel.
Elles auront lieu :— la première, du vendredi soir 10 avril au dimanche 12 en fin
d'après-midi ; elle sera donnée par le R. P. Moussé, s. j., aumônier au
Centre U.S.I.C.-M.I.C.I.A.C. de la rue de Varenne, à Paris,— la deuxième, du vendredi soir 17 avril au dimanche 19 en fin
d'après-midi ; elle sera donnée par un des Pères de l'Abbaye de Lan-
dévennec.Rendez-vous à l'Abbaye le vendredi soir pour le dîner à 19 h. 45.
Clôture de la retraite le dimanche avant 18 h. — Prière d'envoyer les
inscriptions le plus tôt possible au Père Huet, 24, rue Kéravel, Brest
(Tél. 44-46-97), en précisant quelle est la date de retraite choisie (ou
simplement préférée).

POUR LES DAMES.

On rappelle à l'attention de MM. les Curés et Recteurs, la retraite
fermée des dames qui sera donnée, du 12 avril (19 h.) au 15 avril
(18 h.), à la Retraite de Lesneven. La retraite sera prêchée par M. l'abbé
Ricou, recteur de Kernouës. — On voudra bien s'inscrire à la Retraite
de Lesneven, trois jours avant le début de la retraite.**RÉCOLLECTION DE RELIGIEUSES**

— à Quimperlé, le jeudi 23 avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 5 avril, dimanche « en vêtements blancs ». Lundi 6, Annonciation. Mardi 7 au vendredi 10, de la fête. Samedi 11, S. Léon I, pape. Dimanche 12, 2^e dimanche après Pâques.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 4-6 avril, Pont-Aven. 7-9, Keranna. Quimper. 10, Hôpital Gourmelen, Quimper. 11-12, Institution Notre-Dame, Châteaulin.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Guéguen, de Gourin, mère du R. P. Guéguen, s. j., de Roz-Avel. Sœur Marie-Eulalie, des Filles de la Croix, de Brest. Mlle Marie Le Coz, de Bourg-Blanc. Mme Vve Ollier, de Sibiril.

● « L'ÉCOLE CHRÉTIENNE EN QUESTION ». — Il existe en ce moment une et même des contestations adressées à l'école chrétienne. C'est un fait. Les uns lui reprochent son inutilité au service de la cité ; les autres mettent en doute son adaptation aux besoins pastoraux du siècle. Nous avons tous entendu poser certaines questions à ce sujet, et peut-être nous les posons-nous nous mêmes.

C'est pour examiner clairement quelques-unes de ces contestations et y apporter des éléments de réponse, que la revue ORIENTATIONS a intitulé son numéro du 15 janvier : « L'École chrétienne en question ». Les différents articles qui le composent sont bien de nature à amorcer des réflexions et un dialogue sur ce sujet. Mgr J. Sauvage, évêque d'Annecy, situe théologiquement et pastoralement l'école chrétienne ; M. le chanoine Théon, supérieur du Séminaire de Sées, insiste sur la nécessité pour l'école chrétienne de se penser dans une pastorale d'ensemble de tout le monde scolaire ; le R. P. Jolif, o. p., régent des études au Studium dominicain de l'Arbresle, définit la relation qu'elle doit entretenir avec la Nation et avec l'Etat. Le F. Adrien, secrétaire national des Frères des Ecoles Chrétiennes, analyse les conditions nouvelles créées par la loi d'aide à l'enseignement privé. Le F. Didier J. Piveteau tente de deviner, par l'analyse de ce que sera l'école à venir, quelles vont être les obligations de cette école chrétienne si elle veut réellement remplir son devoir de service.

L'équipe de rédaction souhaite qu'à partir de ce numéro s'amorce de fructueux échanges entre tous ceux qui s'intéressent à ce problème, quel que soit leur point de vue. On peut se procurer ce numéro (prix, 3 frs) l'abonnement, 10 frs ; C.C.P. Paris 18.436.28) en écrivant à Liget-Orientations, 77, rue de Vaugirard, Paris, 6^e.

● PAX. — Au sommaire du dernier bulletin de l'abbaye de Landévennec : Bilan et prospective par le Rme P. Abbé. Le Stabat de la Crèche de Jacopone da Todi. Les moines et notre temps de G. Thibon. La Congrégation bénédictine de France par F. Léon Robert, etc.

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (L.-A.).

LA CROIX D'OR

Quelles images jailliront en l'esprit de notre lecteur au seul énoncé de ce titre ? les conférences que le chanoine Padeloup fit naguère au Séminaire ? le grand mouvement de séminaristes abstinents d'il y a quelques décades ? le raidissement des mesures de police vis-à-vis des conduites en état d'ivresse avec ses dures conséquences : retraits de permis de conduire, peines d'emprisonnement ? Toutes choses qui paraissent à la fois lointaines et inscrites dans une actualité pressante.

Cat le problème se pose. Mais posons-le bien, sous peine de nous exposer au ridicule. S'abstenir totalement de vin alors que le Seigneur l'a multiplié, et du meilleur, à pleines urnes aux noces de Cana, n'est-ce pas déraisonnable et n'est-ce pas friser l'hérésie ? Aussi bien le but de ces lignes n'est point de susciter une seule signature d'abstinence à quelque « Croix d'Or » lointaine. Comment le pourrait-on, pauvres abstinents que l'on tient pour ridicules, alors que Robert Morel dans sa charmante collection des célébrations a confié à la plume aiguë de Maurice Lelong, o. p., le soin de célébrer le vin et d'égratigner, en fin de propos, les abstèmes ?

Mais un fait demeure, patent et douloureux. Combien de malades intoxiqués par l'abus de boissons alcoolisées se doivent d'avoir recours au médecin, et combien parmi eux, renvoyés de l'hôpital, de la clinique ou de la cure ambulatoire, se retrouvent démunis, isolés, livrés à eux-mêmes dans une société qui se refuse à comprendre leur problème ! Trop souvent on leur dit : « Tu mourras, car vivre sans boire est impossible », pour compléter la sentence de l'infirmier après le fameux test de la peur : « Si tu bois à nouveau un seul verre, ton cœur ne tiendra pas ». Arguments de terreur, tantôt pour faire boire, tantôt pour s'en abstenir, alors qu'il faut vivre. Si bien que l'on voit des rechutes nombreuses après des cures, dont l'efficacité temporaire est bien décourageante.

Or c'est à ce point précis que s'insère l'effort de la « Croix d'Or ». Je lis Croix d'Or puisque je la connais un peu... depuis peu. Il faudrait y joindre toute autre association créée pour aider les buveurs guéris. Nul n'ignore que, dans le diocèse, « Vie Libre » aussi étend son champ d'action, que nos frères protestants ont une « Croix bleue », que les milieux aisés, chatouilleux sur le point de la respectabilité, préfèrent les A. A. (alcooliques anonymes).

Un buveur est un homme qui se noie, avec ou sans ironie, comme l'on voudra. Il y va de son salut, de ce ciel qui commence déjà sur cette terre. Mais, dans son isolement, il ne sait plus à quoi, ni à qui, se raccrocher. Plus aucune main tendue. L'épouse, peu à peu, a fini par accepter son mari comme un grand enfant de plus, qui a ses exigences.

ses colères, son inutilité profonde pour ce qui est du partage des responsabilités familiales. Si elle est bonne chrétienne et accepte cet état de chose avec résignation, j'entends dire : « c'est une sainte ». Je ne veux pas diminuer la grandeur du sacrifice subi, mais serait-il moindre s'il se muait en sacrifice offert dans la recherche d'une solution salutaire ? Et puis il y a les enfants. Il en est — et je pèse ceci — qui, à douze ans, en sont venus à haïr leur père ou leur mère (car on sait que, pour être moins patent, l'alcoolisme chez les femmes est loin d'être une exception). Et voilà le cercle infernal refermé sur le malade, alors qu'il n'est pas toujours seul coupable de son état et qu'il devine dans les brumes de ses béatitudes mortelles que cela ne va pas et que cela devrait changer ; mais lui a-t-on fait connaître aussi et surtout que cela pouvait changer ? Au lieu de cela, tout le monde autour de lui s'aveugle sur son état, l'accuse de tous les malheurs et... ne bouge pas.

Il faut d'ailleurs tellement de tact, d'ingéniosité, de persévérance pour persuader quelqu'un de se faire soigner et, au cours de sa cure, de lui faire lui-même accepter une abstinence totale, seule garante de sa guérison. On a trop vu de traitements imposés du dehors, par force, équivaloir à des rechutes plus lamentables. Soigner l'organisme ne peut aller sans la nécessité parallèle d'aider une âme à se retrouver elle-même, en reprenant conscience de sa propre valeur.

C'est pourquoi le « buveur guéri » qui milite dans un mouvement peut aider efficacement un buveur qui ne l'est pas encore. Il lui administre la preuve que l'on peut vivre en société en étant abstinent total. A la section Croix-d'Or, le buveur va retrouver des « guéris », libérés de la tyrannie, qui ont eu les mêmes problèmes, qui ont affronté les mêmes difficultés et qui ont réussi à s'en sortir. L'on reproche souvent à certains croix dorés leur esprit de croisade. Ce leur est de nécessité... de salut très souvent. Ils ont été sauvés, parfois de justesse ; désormais il leur faut, pour tenir, se tourner vers d'autres. Je sais, il faut le dire, qu'il n'y a pas une seule voie de salut vers la guérison. Les divers tempéraments jouent ici comme dans tout autre secteur de la vie. Je sais qu'il y a des isolés qui tiennent et seuls ; d'autres qui ont « diminué » et se sont assagis sans devenir abstincts complets, et l'on n'a pas non plus à condamner le croix doré passif. Mais la première preuve d'une vraie réhabilitation, n'est-ce pas le « témoignage » qu'est invité à porter le « croix doré » au bout d'un certain temps de probation, bien que ce ne soit pas nécessaire ? Dirai-je ce que je pensais, comme beaucoup, de cet exhibitionisme morbide, il n'y a pas six mois, alors que je n'en avais entendu parler que du dehors, sans jamais avoir eu l'occasion d'assister à un seul témoignage réel ? C'est seulement par le dedans qu'on peut l'appréhender. J'ai vu depuis ce que peut comporter de douloureusement humble cette confession publique d'une faute qui l'avait été, et je sais que c'est souvent le point de départ d'une réforme intérieure qui, pour être très lente, n'en est pas moins profonde.

Faut-il préciser les lents résultats obtenus dans le diocèse depuis le démarrage il y a six ou sept ans ? Les 150 adhérents de la section de Quimper, sans compter les anciens qui, pour une raison ou pour une

autre, n'ont pas cru devoir renouveler leurs adhésions mais qui vivent, en qu'en marge, de l'esprit de la Croix d'Or. Le travail patient et les visites inlassables des foyers militants croix dorés des sections éparses dans le Finistère-Sud et le Finistère-Nord. Faut-il ajouter que les milieux touchés sont en général des milieux modestes sur lesquels l'action pastorale du prêtre a assez peu de prise directement ? Devra-t-on faire état des sourires retrouvés sur des visages qui se fermaient, des ménages sauvés alors que la seule solution envisagée par tous les sages, dans tel cas désespéré, était la séparation ?



Que l'on pardonne le ton de plaider de ces lignes. Que l'on sache que les mouvements d'abstincts ne désirent pas le retour à l'eau originelle, au risque de ruiner l'économie nationale et... d'humaniser définitivement les services psychiatriques d'hôpitaux surchargés... Nous sommes tout de même heureux de compter dans nos rangs des abstincts volontaires (non anciens malades), qui y apportent de manière totalement désintéressée un esprit de sacrifice chrétien. Le mouvement d'abstinct attend aussi du médecin, dont il reconnaît l'irremplaçable compétence, qu'il soit sensibilisé au problème d'un traitement qui va au delà de la pillule salvatrice ; il attend du prêtre, dont il sait le dévouement obscur, l'intérêt au problème humain que constitue la réintégration du malade dans la famille et dans la société.

Que peut faire, de manière plus précise, un prêtre vis-à-vis de la Croix d'Or ? Aider à préparer les réunions d'information qui, tout en s'adressant au cadre élargi de la neutralité communale, s'appuient souvent sur la large publicité que leur accorde la paroisse. Assister de loin ou en lointain à une réunion de la section où la vie se révèle foisonnante par ses contacts individuels, les affaires administratives, les témoignages qui encouragent les hésitants dans une voie meilleure. Regarder le monde des buveurs d'un œil neuf avec la divine sympathie du Seigneur pour celui qui est tombé et qui se voit abandonné de tous. Et ne jamais fermer la porte à l'espoir, pour la rouvrir à l'Espérance.

Faut-il, pour finir, rapporter une de ces fioretti diocésaines dues à l'un des pionniers de la Croix d'Or en Quimper et Léon ? On lui rapportait les efforts inutiles de militants devant un cas particulièrement difficile. « Laissez-le donc s'enfoncer... mais que son témoignage sera beau quand il en sortira » !

Y.-P. C.

● Pour sa collection 1964, la C.T.I.C. a édité 6 nouvelles images religieuses destinées aux professions de foi solennelles, confirmations, ordinations. Ces 6 images s'ajoutent aux 38 modèles existants. La reproduction de tous les modèles et des spécimens seront envoyés gratuitement ainsi qu'une documentation sur les affiches et tracts. Centrale Technique d'Information Catholique, 14, rue Saint-Benoît, Paris (6^e).

● **TELEVISION.** — Au 1^{er} janvier 1964, la R.T.F. enregistrait 400.278 téléviseurs en France, dont 36.682 pour le Finistère (soit 18.356 de plus en un an !).

Lectures

● **BILAN DE LA DEUXIÈME SESSION** (*L'enjeu du Concile*, III, par René Laurentin ; aux éditions du Seuil, Paris. — On sait l'accueil chaleureux réservé aux précédents volumes de M. l'abbé Laurentin sur le Concile : I. L'ENJEU DU CONCILE, II. BILAN DE LA PREMIÈRE SESSION. Ce nouveau volume traite de la seconde Session de Vatican II (29 septembre-4 décembre 1963). Après en avoir retracé la préparation et le déroulement, sans cacher les difficultés ni les affrontements, il en dresse le bilan : malgré certains symptômes de crise, le Concile est « en bonne santé » ; mais l'auteur ne se borne pas à l'affirmer, il appuie son diagnostic sur des faits précis. Au fur et à mesure des questions discutées, il fait le point sur la collégialité, le diaconat, l'œcuménisme... Les mots techniques sont expliqués dans un court lexique ; on sait par ailleurs le souci de clarté de M. l'abbé Laurentin : on ne court donc aucun risque à acquérir ce volume !

● **PROBLÈMES DE L'EGLISE ET DU MONDE ET CONCILE VATICAN II.** — Cette collection des Editions du Vitrail dirigée par Mgr Delacroix, expert au Concile, se propose de faire mieux connaître les travaux du Concile et, en particulier, les richesses contenues dans les interventions des évêques que les chroniques des journaux et des revues, voire les livres, ne présentent que sommairement.

L'importance et le prix de vente de ces brochures (13,5 x 18,5, sous belle présentation) ne pouvant encore être déterminés, les prêtres qui désirent bénéficier d'un prix de souscription avec 20 % de réduction et le franco de port peuvent, dès maintenant, souscrire à la collection en versant une provision de 10 fr. au C.C.P. Procure générale des Paroisses, Paris 5798-46, 76 bis, rue des Saints-Pères, Paris, VII^e. — Voici la liste et les dates de parution de ces brochures :

— *A paraître fin mars* : 1. S. Em. le cardinal Suenens, *Jean XXIII, pape du concile* ; 2. S. Exc. Mgr Stourm, *Le décret sur les moyens de communication*. 3. Mgr Delacroix, *Les enseignements de la discussion du schéma sur l'œcuménisme*.

— *A paraître fin avril* : 4. S. Exc. Mgr Jenny, *La Constitution sur la sainte liturgie* ; 5. M. le chan. Delahaye, *Les enseignements de la discussion du schéma sur l'Eglise : l'Eglise et son mystère* ; 6. Mgr Delacroix, *Les enseignements de la discussion du schéma sur les évêques et le gouvernement des diocèses*.

● **FETES ET SAISONS.** — Ce numéro, *Des laïcs annoncent Jésus-Christ*, est présenté avec l'appui du Centre National de l'Enseignement Religieux. Il sert de préface au grand congrès qui se tient en avril à Paris. Mais surtout, il doit servir à montrer que le « catéchisme » n'est pas seulement l'affaire des prêtres, que de nombreux laïcs (des hommes et des femmes) ont déjà pris leur part de cette tâche d'Eglise que est l'enseignement religieux aux enfants, aux adolescents, aux adultes. — Le numéro : 1 F.

LES TÉLÉ-CLUBS SONT-ILS CONDAMNÉS ?

Le Télé-Club est une association de téléspectateurs se réunissant dans un local quelconque pour suivre des émissions de télévision et en discuter. Telle est la définition, mais la réalité est souvent bien différente, le Télé-Club n'étant qu'un prétexte à regarder un spectacle et nullement un moyen de culture reposant sur un échange d'idées.

Les télé-clubs qui excluent toute discussion sont voués à la disparition à plus ou moins longue échéance. Il est bien évident, en effet, que le jour où tout le monde aura la télévision chez soi, plus personne ne sortira pour aller la regarder ailleurs... s'il n'y a pas l'attrait d'un « supplément de programme » (constitué précisément par le débat qui suit une émission de valeur).

Retenons donc cette première conclusion : tous ceux que préoccupe l'influence de la télévision sur l'âme des téléspectateurs et tous ceux qui considèrent la télévision comme un instrument de culture doivent souhaiter le développement intensif des télé-clubs.

Mais d'autres usagers devraient également considérer de très près la question des télé-clubs : tous ceux qui se servent de la télévision à d'autres fins que purement privées.

Prenons un exemple : un curé invite des paroissiens à venir regarder la télévision chez lui, ou bien sa paroisse ayant fait l'acquisition d'un poste, il l'ouvre le jeudi après-midi, ou le dimanche pour les enfants du catéchisme ou du « patro ». Dans l'esprit du prêtre, il s'agit d'une séance purement privée, puisqu'elle a lieu sur invitation et qu'il reste libre de fermer sa porte à qui lui plaît. Mais il ne faut pas croire, qu'en cas de litige, l'Administration envisagera les choses avec autant de libéralisme, et la S.A.C.E.M. a déjà gagné nombre de procès.

On est donc amené à formuler cette seconde conclusion : tout détenteur d'un poste de télévision doit faire preuve de la plus grande prudence lorsqu'il veut organiser des séances dépassant le strict cadre familial. Et si ces séances ont une certaine tendance à devenir régulières, il doit sans hésiter et au plus vite se mettre en règle et fonder un télé-club, source d'ailleurs d'un certain nombre d'avantages, si l'on a soin d'affilier le télé-club à une fédération, telle que la *Fédération Vox des Télé-Clubs et Téléphiles culturels et familiaux*.

Ces avantages sont les suivants : 1°) le télé-club ne paye à la R.T.F. que la simple redevance (85 frs par an) ; 2°) la redevance à la S.A.C.E.M. est ramenée à la somme forfaitaire de 44 frs par an ; 3°) le télé-club est autorisé à percevoir un droit d'entrée, à la condition que ce droit reste inférieur à 0.50 fr. par personne, sans que cette perception entraîne, comme il est d'usage normal, le paiement de la quadruple redevance ; 4°) la Fédération met tous ses services et ses publications à la disposition du télé-club pour lui faciliter toutes les démarches administratives notamment. La cotisation d'affiliation à la Fédération est de 80 frs par an (ou de 20 frs par trimestre, lorsque l'année est éparpillée). Pour tous renseignements complémentaires, écrire à Vox, 42, rue Edmond Valentin, Paris, 7^e.

Nouvelles

● **SEMAINES SOCIALES DE FRANCE.** — La 51^e session des Semaines Sociales de France se tiendra à Lyon, du 9 au 14 juillet, en ce soixantième anniversaire de sa fondation, et aura pour thème : *Le travail et les travailleurs dans la société contemporaine*. Les progrès techniques, la rationalisation, l'automatisation et, par ailleurs, la socialisation croissante du monde ont changé les modalités et presque la nature du travail humain. En même temps, des changements analogues s'opéraient dans les diverses catégories sociales qui constituaient le monde du travail. N'a-t-on pas parlé d'une nouvelle classe ouvrière et ne voit-on pas apparaître une nouvelle catégorie difficilement classable selon les répartitions traditionnelles : celle des techniciens ?

Comme par le passé, les Semaines Sociales comporteront un enseignement donné sous la forme de cours magistraux, mais la formule de certains de ces cours sera renouvelée. En outre, les carrefours organisés par la Semaine Sociale feront, eux aussi, l'objet d'un renouvellement dans leurs méthodes, et à côté d'eux, des colloques réuniront des spécialistes pour l'étude en commun de certains problèmes particuliers. — Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat Permanent des Semaines Sociales de France : 16, rue du Plat, Lyon, 2^e.

● **UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST.** — La Faculté Libre des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Catholique d'Angers annonce des sessions et séjours à l'étranger :

— du 27 août au 17 septembre : *voyage en Grèce* pour les professeurs, étudiants et élèves de première et classes terminales de l'Enseignement Libre, sous la direction de M. le chanoine Guéry. Participation aux frais, 950 F. tout compris.

— en août, septembre et octobre : *séjour en Espagne* organisé avec l'Université de Pampelune et stage à cette Université, pour les professeurs et étudiants de l'Enseignement Libre de la région universitaire catholique.

● **MISSLS D'HAUTECOMBE ET CLERVAUX**, quatre éditions différentes et progressives, sous de multiples reliures ; aux éditions Brépols. — En 1952, parut aux éditions Labergerie le *Missel Quotidien* des bénédictins d'Hautecombe (Savoie). C'était l'un des tout premiers de cette nouvelle génération de missels pour fidèles dont nous bénéficions aujourd'hui. D'une qualité unanimement reconnue, merveilleusement mis en pages, il avait une large avance sur tous ses rivaux, français ou belges. Tous l'imitèrent ; peu l'égalèrent ; le vénérable doyen lui-même, le Dom Lefebvre, dut réaliser son « *aggiornamento* », comme on ne le disait pas encore... En douze ans, le nom d'Hautecombe s'est estompé dans l'édition liturgique, victime des fluctuations d'un marché difficile : comment un éditeur vaillant mais sans capitaux aurait-il pu tenir en face de concurrents dont l'un bénéficiait du soutien d'un grand mouvement et dont l'autre s'appuyait sur l'organisation commerciale d'une importante maison d'édition ?

La maison belge Brépols qui éditait le Missel des bénédictins de Clervaux s'est aussi assuré le Missel d'Hautecombe et les deux équipes bénédictines se sont fondues en une seule pour réaliser une nouvelle série de Missels, quatre éditions « progressives » répondant à des catégories différentes d'usagers, depuis le pratiquant du dimanche à l'habitué de la messe quotidienne :

— **MISSSEL DOMINICAL FRANÇAIS**, n° 200, avec un vespéral et un rituel réduits : 672 pages ;

— **MISSSEL DOMINICAL LATIN-FRANÇAIS**, n° 205, avec vespéral et rituel, psautier et eucologe ; 1 472 pages ;

— **MISSSEL QUOTIDIEN VESPÉRAL FRANÇAIS**, n° 230, avec texte latin des pièces chantées pour les dimanches et fêtes, introductions développées, index biblique, kyriale (l'essentiel), nouveau Propre de France inséré dans le sanctoral ; 1 682 pages ;

— **MISSSEL QUOTIDIEN VESPÉRAL LATIN-FRANÇAIS**, n° 233, très complet, entièrement latin-français, abondantes introductions, etc. ; 2 200 pages.

Ces Missels ont en commun les caractéristiques suivantes. *Pour les lectures* : la traduction du Lectionnaire, à défaut celle de la Bible de Jérusalem. *Pour les antiennes d'introït, etc.* : la traduction réalisée en commun tout récemment par les Missels français Biblique, Fédér, Hautecombe et Morin (un regret : cette traduction ne semble pas avoir été assez travaillée pour bien s'adapter au chant ; souvent, les REFRAINS PSALMIQUES de Gelineau-Cneude utilisent une traduction plus nerveuse, plus satisfaisante). *Pour les psaumes* : la version bien connue du « Psautier de la Bible de Jérusalem ». *Pour l'Ordinaire* : la traduction du Centre de Pastorale Liturgique. On ne peut que féliciter les auteurs de ces Missels d'un tel effort vers l'unité des traductions des textes liturgiques ; l'intérêt en effet serait grand, dans les paroisses et les écoles, d'une traduction identique dans tous les Missels.

Nous avons regardé de près le troisième Missel de cette série, le **MISSSEL QUOTIDIEN VESPÉRAL FRANÇAIS**, composé dans un beau caractère : excellentes introductions à chaque temps liturgique, avec les indications historiques nécessaires : brèves introductions à chaque dimanche, qui font bien ressortir l'essentiel dans un vocabulaire accessible ; oraisons précédés d'un invitoire ; qualité constante des notices historiques du sanctoral : respect de la vérité, sans outrance dans l'expression (le 10 août, le 24 août, le 24 novembre...). mise en relief du « message » propre au saint (26 décembre...)...

Présentant ces nouveaux Missels, l'éditeur écrit : « *Travail d'équipe entre moines. Les bénédictins, qui consacrent leur vie à la prière et à l'étude au service de l'Eglise, livrent ici aux fidèles le meilleur d'eux-mêmes, dans une recherche d'authenticité qui respecte absolument le message de la sainte liturgie, et dans un souci pastoral constamment appliqué à livrer le message dans la langue de notre temps... Travail d'équipe entre spécialistes, puisque tous ces missels bénéficient pour la première fois des meilleurs textes bibliques et liturgiques qui s'imposent actuellement au public de langue française.* » C'est, à notre avis, parfaitement résumer le travail ici présenté, et nous pouvons loyalement recommander ces Missels.

Nécrologie

M. Joseph Balbous, ancien recteur d'Audierne.

Au soir de « sa belle vie », M. Joseph Balbous avait retrouvé le cher Quimper de sa naissance et de son enfance. Il était né, le 17 juin 1881, 35, rue des Douves, dans une famille déjà nombreuse et qui accueillera au total dix enfants. L'exemple des parents et les exigences de la vie familiale ont fait naître très tôt chez Joseph les qualités qui constitueront le sens des autres : effacement, disponibilité, discrétion, attention. Les voisins et les élèves du Likès apprécient ce camarade à la fois dynamique et « grave » qui les entraîne, aux jours de congés, en de longues promenades. Il s'arrêtait parfois à Locmaria pour une courte visite au sanctuaire. Ces brefs moments de recueillement retrouvaient l'écho de la prière en famille. Ils devaient prendre une expression assez personnelle car l'entrée au Petit Séminaire de Pont-Croix ne parut aux parents et aux camarades qu'un pas généreux dans la voie lumineuse.

En 1899 il entre au Grand Séminaire ; il est ordonné prêtre le 25 juillet 1904. Le jeune prêtre retrouve à l'école Saint-Yves, où il vient d'assurer la précédente année de surveillance, l'équipe qui entourait M. le chanoine Corre, en particulier M. Le Louët, futur Supérieur, et M. Cozien, futur Abbé de Solesmes.

L'époque multipliait les occasions de pauvreté et de renoncement. Elle affermissait les caractères et les vocations...

De 1905 à 1908, M. Balbous est vicaire à Châteauneuf-du-Faou. Juste assez longtemps pour conserver de son curé et de ses confrères un souvenir impérissable. Autour de ce prêtre accueillant aux jeunes, attentif à les faire « monter », le patronage, qu'il fonda, prendra de la consistance. La clique et la troupe théâtrale connurent un brillant essor. Des « jeunes » de cette époque aiment à rattacher au contact sacerdotal de ces moments la découverte de leurs responsabilités humaines et chrétiennes dans leurs milieux.

C'est en pleins projets que M. Balbous reçut sa nomination de vicaire à Saint-Sauveur de Recouvrance, en 1908. Pendant vingt-trois ans il y donnera sa mesure de prêtre, semant avec la bonté et le sens du devoir une atmosphère de famille qui attire les éloignés, fortifie les tièdes et grave dans le cœur des fidèles des convictions et une reconnaissance durables. Ils eurent l'occasion d'en témoigner lorsqu'en 1919 un ancien combattant, le frère de « leur prêtre », M. l'abbé Yves Balbous, chanta sa première grand-messe à Recouvrance. « Les meilleurs souvenirs de Recouvrance se situent dans la chère chorale et l'esprit familial qui l'animait grâce aux qualités de son directeur. Et quel directeur ! pour avoir osé la présentation d'opéras », écrit un vétéran qui cite par prédilection LA DAME BLANCHE. Il ne déplaisait pas à la musique de la Flotte de participer à ces « galas ». Les anciens du patronage savent gré à « l'abbé » de les avoir orientés et stimulés vers des distractions saines et éducatives : d'aucuns étaient encore de « service » ces dernières années ! Les catéchismes, le ministère des malades, les groupements spi-

rituels n'eurent point à souffrir de ces activités absorbantes. M. Joseph Balbous savait le bien profond de ces charges discrètes « de pasteur » et s'y consacra avec amour.

Il le fera encore lorsqu'il sera nommé recteur. Si le passage de la vie dévorante du ministère urbain au rythme aéré de son nouveau ministère ne fut pas sans exiger des renoncements et des disponibilités parfois astreignantes, il demeurera pendant neuf ans (1931-1940), à La Forêt-Fouesnant, le prêtre ouvert à tous, bon et compréhensif, le confrère accueillant et encourageant. Les difficultés de la guerre et de l'occupation ne ralentiront pas sa charité.

L'installation à Audierne, en 1940, de M. Balbous dut attendre... une demi-heure la fin d'un office « réservé » aux soldats Allemands. Puis se furent les difficultés de « la poche » d'Audierne avec les drames de la guerre. Risquant sa vie, M. le Recteur se hâtait auprès des malades, des blessés, des mourants, malgré le couvre-feu.

En 1949, perclus, il demanda à Monseigneur l'Evêque de le relever du ministère actif. Il se retira chez son frère, à Quimperlé d'abord, puis à Brest (1950-1958) ; il continua avec délicatesse à se dévouer, se remettant à la musique « pour rendre service » à la paroisse Saint-Louis. A Kernisy, depuis 1958, il vibrera toujours à l'amitié des visites, continuant dans ce qu'il appelait « une vieillesse heureuse et comblée » à donner l'exemple de ce qu'il fut pendant sa vie, selon le mot de M. le chanoine Courtet, à ses noces d'or en 1954, « l'homme de devoir, le prêtre modeste, fervent, surnaturel, le conseiller sage, l'ami fidèle ». Dieu le rappela à lui le 1^{er} février 1964.

F. K.

On est bien obligé de reconnaître qu'à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, la grande masse des fidèles n'a pas toujours manifesté un grand empressement à recevoir l'enseignement et les consignes des Souverains Pontifes en matière sociale, civique, voire même en matière apostolique, liturgique ou spirituelle.

Il a fallu du temps aux catholiques de France pour entrer dans les vues des Papes et pour adopter leurs orientations en ces domaines.

Qu'on pense, par exemple, aux directives de Léon XIII concernant le ralliement ou les syndicats ouvriers.

Qu'on pense aux décrets de saint Pie X sur la communion précoce des enfants ou sur la communion fréquente des adultes.

Qu'on pense aux appels de Pie XI en faveur de l'Action Catholique et d'un apostolat de milieu.

Peut-on dire encore aujourd'hui que toutes les résistances aient disparu et qu'en tous ces domaines, comme en beaucoup d'autres, l'enseignement des Papes soit pleinement accepté par l'ensemble du peuple chrétien ?

C'est cette lenteur des fidèles — et même parfois du clergé — à entrer dans la pensée pontificale, qui freine l'action de l'Esprit de Dieu dans le monde.

S. Exc. Mgr GUYOT.

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de
Véhicules d'occasion

5, Av. de la Libération

ATELIER

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

79^e Année — N° 15

Vendredi 10 avril 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Visite pastorale et Confirmation. Journée d'étude pour les prêtres sur les problèmes socio-culturels. Direction diocésaine de l'Enseignement (réunion des chefs d'établissements secondaires et de C.E.G.).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Congrès de l'Enseignement religieux : lettre du Saint-Siège et conclusions. « Pacem in terris » a un an. Comment va le Concile ? Lectures.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOU

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Frou
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année - N° 15

Vendredi 10 avril 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Veuillez indiquer le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION**

Lundi 13 avril : 9 h. 30 et 14 h. 30, Fouesnant (Mgr l'Evêque).

Mardi 14 : 10 h. Clohars-Fouesnant (id.) ; 15 h., Gouesnac'h (id.).

Mercredi 15 : 10 h., Bénodet (id.) ; 15 h., La Forêt-Fouesnant (id.).

Jeudi 16 : 10 h., Pleuven (id.) ; 15 h., Saint-Evarzec (id.).



Les paroisses ayant la Confirmation cette année ont reçu des « Directives pour la Visite Pastorale et la Confirmation » ; celles-ci remplacent la brochure intitulée « Ordre pour la réception de l'Evêque à l'occasion de la Visite pastorale et de la Confirmation dans les églises du diocèse ».

Dans l'esprit de la Constitution conciliaire sur la Liturgie, la Confirmation sera désormais précédée d'une « célébration de la Parole de Dieu », comportant deux lectures (celles de la Pentecôte) et un chant de méditation. Pour diverses raisons (nombre des confirmands, liaison de la visite pastorale à la confirmation...), le sacrement de Confirmation continuera à être donné en dehors de la Messe.

JOURNÉE D'ÉTUDE POUR LES PRÊTRES
SUR LES PROBLÈMES SOCIO-CULTURELS

La journée d'étude, destinée aux prêtres, sur les problèmes socio-culturels a déjà eu lieu à Lesneven, pour le Nord-Finistère. Elle sera renouvelée pour les prêtres du Sud-Finistère, à la Retraite de Quimper, le mercredi 15 avril, de 10 h. à 16 h. — MM. les Curés-doyens ont reçu des feuilles d'invitation avec programme, à transmettre à leurs confrères.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Tous les Directeurs et Directrices des établissements secondaires des C.E.G. sont priés d'assister à l'une des réunions suivantes :

— le jeudi 16 avril à l'école St-Julien de Landerneau : 9 h. 30. Directeurs du Nord-Finistère ; 14 h. 30. les Directrices du Nord-Finistère ;

— le mercredi 15 avril à la Retraite de Quimper, 16 h. 30, les Directeurs du Sud-Finistère ;

— le vendredi 17 avril à la Retraite de Quimper, 16 h. 30. Directrices du Sud-Finistère.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 12 avril, 2^e dimanche après Pâques. Lundi 13, S. Herménégilde, martyr. Mardi 14, S. Justin, martyr. Mercredi 15, de la férie. Jeudi 16, S. Patern, évêque. Vendredi 17, de la férie. Samedi 18, de la B. V. Marie. Dimanche 19, 3^e dimanche après Pâques.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 13-15 avril, Institution S. Louis, Clotaudin. 16-18, Institution S. Joseph, Morlaix. 19-21, Ile-Blanche, Locquirec.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Jean Marc'hadour, de Lothey, beau-frère de M. l'abbé Le Jollec, sous-directeur de l'école S. Yves, Quimper ; Mme Vve Floc'h, de Guipavas, mère de M. le Recteur de Santec ; Sam Marie-Denise.

● Cuisinier, 33 ans, marié, libre à la mi-septembre 1964, cherche emploi dans collectivité Brest. S'adresser M. Audebert, 63 bis, rue de Lyon, Brest.

● A vendre Magnétophone Star 104 semi-professionnel. Appareil à l'état neuf. Prix intéressant. S'adresser à la S.R. qui transmettra.

● Monseigneur Kérautret signale à l'attention des lecteurs de la « S.R. » les ouvrages suivants écrits par deux prêtres du diocèse d'Angoulême :

— VERS JÉRUSALEM, PÈLERINAGES AUX LIEUX SAINTS, par Louis Gazeau, doyen de Bros-sac (200 pages, 13 francs ; chez l'auteur, C.C.P. Bordeaux 555.05),

— VERS LA CORÉE INTERDITE, PIERRE AUMAITRE, MARTYR, par Roger Ducouret, curé de Tusson (300 pages, 8 francs ; chez l'auteur, C.C.P. Bordeaux 1270.59).

Le Congrès de l'Enseignement Religieux

LA LETTRE DU SAINT-SIÈGE

...Votre précédente assemblée avait insisté à bon droit sur le fait que la catéchèse est une « mission d'Eglise », un mandat donné par le Magistère, en exécution de l'ordre du Christ : « Allez, enseignez toutes les nations » (Math., 28, 19). Mais c'est à l'homme d'aujourd'hui qu'il s'agit de faire entendre la bonne nouvelle de l'Evangile. Aussi, poursuivant tout naturellement votre effort de réflexion, vous interrogez-vous sur les moyens concrets d'exercer cette fonction d'Eglise, pour que cette bonne nouvelle touche les cœurs et pénètre les intelligences de nos contemporains, si marqués par les conditions de vie présentes, et souvent ignorants du message salvifique.

Vous rejoignez ainsi la préoccupation que le Souverain Pontife lui-même exprimait en ces termes, à l'ouverture de la deuxième session conciliaire : « Nous regardons, disait-il, notre temps et ses manifestations diverses et contradictoires avec une très grande sympathie et un immense désir de présenter aux hommes d'aujourd'hui le message d'amour, de salut et d'espoir, que le Christ a apporté au monde »...

C'est à l'homme d'aujourd'hui, en effet, que la parole de Dieu, telle que l'Eglise la propose dans son intégrité, continue de s'adresser, lui révélant son propre mystère, en même temps qu'elle lui découvre le mystère divin. Il faut donc utiliser le langage, les signes et les modes de pensée qui découlent des mentalités et des cultures si l'on veut avoir la chance d'être entendu de ceux qui en sont tout imprégnés. Il faut encore découvrir ce qui fait l'indéniable richesse de la vie de l'enfant et de l'adolescent, de l'adulte et du vieillard, du rural et du citadin, du manuel et de l'intellectuel, pour qu'à chacun la parole de Dieu apparaisse comme une ouverture à ses problèmes, une réponse à ses questions, un élargissement à ses valeurs, en même temps que la satisfaction apportée à ses aspirations les plus profondes : comme le sens, en un mot, de son existence, et la signification de sa vie.

C'est dire que si la catéchèse transmet la doctrine d'abord comme un enseignement notionnel, elle a soin de la présenter aussi comme un appel, que chaque personne doit pouvoir entendre et comprendre. Car l'économie de la rédemption se poursuit, invitant chacun à y participer à travers les événements de sa vie, et c'est au catéchiste qu'il reviendra de dégager la portée de ceux-ci, en y insérant le message chrétien. L'expérience de l'amour, la meurtrissure de la souffrance, le scandale de la mort deviennent ainsi, à la lumière de la parole divine, autant d'appels à découvrir, à travers la trame de chaque vie, la présence de Dieu et son dessein d'amour.

Car c'est à l'homme tout entier que la catéchèse s'adresse, et c'est la foi qu'elle s'efforce de susciter dans l'âme : la foi au « Christ, de qui nous venons, par qui nous vivons et à qui nous allons » (Ibid.), et que nous révèle l'Eglise, qui en témoigne, qui le proclame, qui le célèbre

et qui en vit, comme le rappelle si opportunément le nouveau *Directoire de Pastorale catéchétique* à l'usage des diocèses de France. C'est à travers le visage de l'Eglise, la personne de Jésus-Christ qu'il s'agit de faire découvrir à l'homme d'aujourd'hui, à la fois si encombré de lui-même et si désireux de justice, de liberté et de paix, si anxieux de découvrir de véritables frères, dont il apprendra qu'ils sont tous d'un même Père.

Tels sont les graves problèmes qui se posent aujourd'hui aux prêtres, aux religieux, aux religieuses et aux catéchistes laïcs. Comment parler de Dieu à l'homme d'aujourd'hui, au cours des âges successifs de sa vie ? Quelle révision de langage faut-il opérer pour que ce message ne soit pas réservé à des initiés, mais qu'il soit intelligible à tous ? Quels modes d'expression faut-il employer pour que ces immenses groupes humains qui ignorent le Christ — au sein même des pays de vieille chrétienté — comme le révèlent de récentes et angoissantes enquêtes sur la pratique religieuse — découvrent son visage ? Comment rendre la mentalité moderne perméable à l'Evangile, faire désirer à sa sensibilité la réalité de la foi, et en découvrir le mystère à son intelligence ; comment en un mot faire entendre la parole de Dieu pour qu'elle soit assimilée, qu'elle convertisse, qu'elle révèle Dieu et achemine vers lui ?

Nul doute que votre Congrès, en se préoccupant de rechercher, pour les messagers de l'Evangile, les conditions qui leur permettront de transmettre efficacement le message dont ils se sont imprégnés à travers une formation doctrinale authentique et dont ils témoignent par leur vie de baptisés, n'apporte un précieux concours aux efforts de l'Eglise, anxieuse, en cette heure conciliaire, de révéler au monde son vrai visage, et d'appeler tous les hommes à rejoindre, à travers elle, Notre-Seigneur Jésus-Christ, « le Christ qui est notre principe, le Christ qui est notre voie et notre guide, le Christ qui est notre espérance et notre fin »...

A. G. card. CICOGNANI, secrétaire d'Etat.



LES CONCLUSIONS DU CONGRÈS

Les deux convictions préalables,

1. — Aujourd'hui comme hier, Jésus-Christ est le Sauveur des hommes. Il est présent à notre temps ; il agit dans notre histoire. Sa parole est toujours actuelle pour appeler l'homme à la foi et à l'espérance. Une telle conviction inspire toute la tâche du catéchiste : « Présenter aux hommes d'aujourd'hui le message d'amour, de salut et d'espoir que le Christ a apporté au monde. » (Paul VI, discours d'ouverture à la 2^e session de Vatican II.)

2. — Pour annoncer Jésus-Christ, il faut avoir une réelle sympathie pour l'homme de notre temps et pour le monde où il vit. Le catéchiste doit s'exercer à regarder la vie des hommes avec attention et respect ; il doit apprendre à discerner les désirs profonds des hommes et leurs appels. Il cherchera à lire « les signes des temps » qui donnent son visage à notre monde : phénomènes de socialisation, progrès des sciences et de

technique, évolution des modes d'existence et des mentalités... La parole de Dieu reste inefficace si elle n'atteint pas le cœur de l'homme ; elle est inactuelle si elle ne parvient pas à rejoindre les valeurs qui stimulent l'action des hommes et nourrissent leurs espoirs.

Les urgences actuelles.

3. — La confrontation du message chrétien à la mentalité des hommes d'aujourd'hui est la condition de toute catéchèse des adultes. Celle-ci est indispensable pour assurer aux laïcs chrétiens les bases du témoignage de la profession, de foi qu'ils ont à donner dans le monde. L'homélie, remise en valeur par le Concile, ne peut à elle seule procurer la formation doctrinale des adultes. Ceux-ci, surtout les chrétiens généreux et militants, attendent une catéchèse qui leur apporte l'éclairage de la foi en rapport avec leurs problèmes et leurs responsabilités de laïcs. Il est urgent de susciter cette catéchèse des adultes.

4. — La catéchèse des adolescents est aussi une urgence pastorale pour l'Eglise d'aujourd'hui. L'explosion scolaire, avec les conséquences qui en découlent : accès de toutes les catégories de jeunes à la culture profane, évolution des mentalités de groupes, déplacements multiples, commandent un effort renouvelé de pastorale et de pédagogie. Autant que la catéchèse des enfants, la catéchèse des adolescents appelle le concours et la participation de catéchistes nombreux, prêtres, religieux et laïcs.

5. — La culture de masse : grande presse, radio, télévision, cinéma..., modèle la mentalité de l'homme d'aujourd'hui. L'Evangile doit être présent à cette culture et porté par elle. Les responsables de la catéchèse auront le souci de prendre leur part à l'effort visant à pénétrer d'esprit chrétien les techniques modernes de diffusion.

Les cheminements nécessaires.

6. — L'annonce du salut de Jésus-Christ est lumière portée sur les situations humaines que les catéchistes ont à reconnaître et à comprendre. Dans la transmission du mystère chrétien, les catéchistes feront toujours place aux appels et aux valeurs qui font l'espérance des hommes. Ils montreront comment l'Evangile de Jésus-Christ vient les éclairer et leur donner leur signification. Ainsi « la catéchèse révélera à l'homme son propre mystère en même temps qu'elle lui découvre le mystère divin ».

7. — Pour dire la Parole de Dieu, il faut un langage qui rejoigne les mentalités et les cultures des hommes de notre temps. Ce langage sera simple et fraternel ; il suppose un dialogue ; il requiert un climat d'amitié.

8. — Dans le monde actuel, fait d'échanges multiples et de coopération constante, seul sera efficace un travail d'équipe. A l'heure où les entreprises humaines font appel à des équipes d'hommes et de techniciens qui conçoivent ensemble leurs travaux, décident ensemble des moyens d'exécution, il serait illusoire de penser que la pastorale catéchétique puisse accomplir des progrès par des efforts individuels. Pasteurs, catéchistes, éducateurs, militants laïcs se rencontreront en équipes de recherche et de travail.

« *Pacem in terris* » a un an

Le Jeudi-saint 1963, le 11 avril, Jean XXIII, — qui allait bientôt mourir —, signait son « encyclique à tous les hommes de bonne volonté sur la paix entre toutes les nations fondée sur la Vérité, la Justice, la Charité et la Liberté ». *PACEM IN TERRIS* rencontra aussitôt une extraordinaire audience dans le monde entier, des croyants aux incroyants, de Moscou à Washington... Voici deux témoignages récents à son sujet, l'un du Pasteur Beaumont, l'autre de M. Robert Aron :

Du pasteur Beaumont, président de la « Cimade »

Son sujet est la paix, et c'est pourquoi tant d'hommes, dans nos Eglises comme au-delà, se sont sentis concernés. La paix : non pas seulement l'absence de guerre, mais cette grande réconciliation entre les hommes et les peuples qui nous fera vivre un peu plus clairement sous le regard de Dieu... Il est important que des textes de cet ordre nous rappellent que nous ne pouvons pas regarder le monde d'un œil négatif, voire le rejeter si nous ne l'aimons pas, mais nous placent au contraire devant lui d'une façon positive ; le « oui » qu'elle nous demande n'est pas statique mais dynamique...

L'encyclique nous rappelle que la paix à bâtir concerne la totalité de notre vie individuelle et collective, sociale et politique. Ce qui m'a particulièrement frappé, c'est que dans la relation de l'homme à la société, *PACEM IN TERRIS* exclut qu'on parle en termes d'individu : c'est de la personne qu'il s'agit, une personne qui fait partie d'une société — tout comme l'Evangile enseigne qu'on ne peut parler d'un chrétien tout seul, car le chrétien est membre de l'Eglise. Et puis Jean XXIII précise que, dans les affaires mondiales, c'est chaque personne, chacun d'entre nous, qui est responsable, et non pas telle ou telle organisation internationale...

D'où l'importance de tout ce que nous dit l'encyclique à propos des discriminations de tout ordre, et singulièrement raciales ; de l'insistance avec laquelle elle lie la justice à la vérité et rappelle le rôle capital que jouent dans notre monde l'information et la presse. C'est la recherche de la vérité qui nous oblige à lutter ensemble pour essayer de comprendre le monde où nous sommes appelés à vivre. Or la vie en société est avant tout une réalité d'ordre spirituel. Oui, nous sommes appelés à travailler pour que le monde ait une seule âme et une vision unanime. Nous sommes un, dit l'Evangile, promesse qui n'est pas faite seulement à l'Eglise mais à toute l'humanité. C'est notre espérance et c'est celle de *PACEM IN TERRIS*.

De M. Robert Aron.

Un israélite soucieux de sa tradition, lorsqu'il entre en contact avec cette encyclique, a pour des raisons précises le sentiment de se retrouver chez lui. Ainsi, dès les premiers mots, *Pacem in terris*, il retrouve une

forme presque textuelle de la prière essentielle qu'est le *Kaddisch*, qui, notamment au Grand Pardon, oriente tous les aspects de l'approche de Dieu. Pour les chrétiens aussi, cette prière revêt une particulière importance, car elle n'est pas rédigée en hébreu, mais en araméen, la langue populaire du temps de Jésus, la langue que Jésus a eue sur ses lèvres : « Celui qui fait régner l'harmonie dans les Cieux fera aussi régner l'harmonie pour tous sur la terre », *Shalom alenou*. C'est la même prescription que dans *PACEM IN TERRIS* et elle date de plusieurs milliers d'années...

Dans le Deutéronome, Dieu dit à l'homme : « J'ai mis devant toi le bien et le mal, la vie et la mort, choisis la vie et tu vivras ». De même l'encyclique remplace une perspective de désespoir et de mort par une perspective d'espérance et de vie. *Pacem in terris*, *Shalom alenou*, la Paix avec tous.

Nouvelles

● **PLOUGASTEL-DAOULAS.** — S. Exc. Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince, a présidé dimanche dernier les fêtes du centenaire de l'arrivée à Plougastel-Daoulas des Filles de la Divine Providence de Créhen.

● **FRÈRES DE PLOERMEL.** — Le Chapitre des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel a réélu comme Supérieur général pour une durée de six ans le Révérend Frère Elisée, originaire de Gouézec et ancien directeur de l'Ecole d'agriculture du Nivot. Nous prions le Révérend Frère d'agréer nos très respectueuses félicitations.

● **LE LOISIR POPULAIRE**, organisme technique de loisirs de la J.O.C., organise à Brest les 9 et 10 mai un stage de formation de responsables de camp, à l'intention des jeunes du milieu populaire. Ces stages s'adressent plus particulièrement aux jeunes gens de 17 à 25 ans au travail ou en école, qui désirent acquérir quelques compétences pour préparer et organiser leurs vacances avec des jeunes soit de leur milieu de travail, soit de leur école, soit de leur quartier. — Renseignements et inscriptions au : Centre national du Loisir Populaire, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris (13^e).

● **ECONOMIE ET HUMANISME.** — Parmi les sessions d'ECONOMIE ET HUMANISME prévues pour cet été 1964, celles réservées aux « clercs » auront pour thème :

— *Dimensions d'un christianisme engagé* (Versailles, 5-10 juillet, et La Tourette, 16-21 septembre).

— *Les chrétiens dans un monde en mutation* (Cahors, 23-27 juin).

— *Le chrétien à l'ère de l'opulence* (la Ste-Baume, 20-24 juillet).

Pour tous renseignements, écrire 99, quai Clémenceau, Caluire (Rhône).

Comment va le Concile ?

Comment va le Concile ? C'est la question que beaucoup de gens se posent dans le désir d'obtenir davantage d'informations sur le travail qui se développe pendant ces mois qui séparent les sessions. On peut répondre, en toute vérité, que le Concile poursuit son activité avec un rythme régulier et intense, moins apparent qu'au cours des Congrégations générales, mais fécond en résultats concrets. Le silence qui entoure les réunions des Commissions est nécessaire pour assurer la tranquillité à des études préparatoires, qui ne peuvent pas être livrées au domaine public. Si l'on veut, disons que c'est une période conciliaire un peu analogue à l'hiver. Tout un travail s'accomplit dans une réserve indispensable pour que les résultats puissent mûrir pendant la saison propice.

D'ailleurs, certaines informations révèlent plus que ce qu'elles semblent dire, si l'on est capable d'évaluer leur juste importance. On sait, par exemple, que la Commission de Coordination s'est réunie une première fois le 28 décembre, trois semaines à peine après la clôture de la seconde période conciliaire et en plein climat de Noël. Pourquoi tant d'empressement, s'il n'avait pas été nécessaire de mettre immédiatement en route les travaux de la préparation de la troisième période ?

La même Commission s'est réunie, de nouveau, le 15 janvier pour définir plus exactement les directives « de marche ». Pendant tout le mois de février, au sein des Commissions Conciliaires, des sous-Commissions spécialisées, composées de membres et d'experts, ont œuvré pour réaliser les dispositions que la Commission de Coordination avait communiquées aux Présidents des Commissions mêmes.

Au début de mars, toutes les Commissions se sont réunies en séances plénières pour examiner et compléter le travail accompli par leurs sous-commissions. A son tour, la Commission de Coordination s'est réunie, pour la troisième fois, le 10 mars, afin de se rendre compte de ce qui a été fait et de la manière dont on a exécuté les indications générales données ainsi que ce qui reste à faire pour traduire, dans les faits, les désirs que le Pape avait exprimés le 4 décembre dernier, c'est-à-dire comment agir pour réaliser les préliminaires d'un déroulement plus rapide et plus fécond du Concile.



On ne doit pas oublier que les paroles prononcées par le Pape, le 4 décembre 1963, devant toute l'Assemblée des Pères, étaient fort précises et très significatives. Paul VI affirmait : *« Le Concile a beaucoup travaillé. Il a, comme vous le savez, abordé bon nombre de problèmes : pour une part leurs solutions sont déjà virtuellement arrêtées en des déterminations valables ; une fois terminé le travail portant sur le sujet correspondant, elles seront en temps voulu notifiées de manière officielle. »*

« D'autres questions restent ouvertes à une étude et à une discussion ultérieures ; nous espérons que celles-ci seront conduites à bon terme »

lors de la prochaine session, la troisième, prévue pour l'automne prochain. Nous ne sommes pas fâché de ce que des problèmes d'une telle gravité soient l'objet d'une réflexion à tête reposée. Et ainsi les Commissions compétentes, dont nous attendons avec confiance un secours très efficace, pourront travailler en tenant compte de la pensée exprimée par les Pères, spécialement dans les Congrégations générales, et préparer pour les réunions à venir des textes profondément étudiés, des énoncés vigoureux et portés à toute la densité et concision désirables, de telle sorte que les débats procèdent toujours en pleine liberté, certes, mais de façon plus aisée et plus expéditive. »

Un peu plus loin, après avoir énuméré plusieurs des thèmes déjà traités, au moins en partie, par le Concile, le Saint-Père a précisé encore mieux sa pensée : *« Et après ces questions, auxquelles le Concile a déjà touché, il y en a encore un grand nombre qu'il n'a pas encore pu traiter. Elles ont cependant été déjà largement étudiées. Nous veillerons à faire approfondir à nouveau l'examen de ces questions afin de pouvoir présenter à la prochaine session du Concile des projets plus brefs, conçus de telle sorte qu'il ne soit pas difficile d'obtenir du Concile lui-même un jugement sur certaines propositions fondamentales, en laissant aux Commissions post-conciliaires le soin de les éclairer en les développant et d'en préciser les applications. Parmi ces Commissions, la tâche principale reviendra certainement à celle qui devra rédiger les nouveaux Codes de Droit Canon, aussi bien pour l'Eglise Latine que pour l'Eglise Orientale. »*

De ce discours, ainsi que d'autres allusions répétées en diverses circonstances, il ressort que le Pape espère que la troisième période de dix semaines, du 14 septembre au 20 novembre 1964, pourra être la dernière du Vatican II.

Il n'est pas dit, en effet, qu'il faille considérer, comme étant le vrai Concile, la seule période consacrée aux discussions des Congrégations Générales. Le travail déjà accompli par les Sous-Commissions Conciliaires, celui que chacun des Pères accomplira encore pendant les prochains mois en étudiant les nouveaux schémas qui lui seront envoyés, et en rédigeant des observations qu'à son tour il enverra aux Commissions compétentes, cela aussi est le travail du Concile : tout un travail qui permettra d'avancer avec plus de rapidité quand viendra la saison de la récolte.

Ce travail vise à réduire l'ampleur des textes plus que leur nombre pour parvenir à ces « propositions fondamentales... profondément étudiées, énoncées avec rigueur, condensées opportunément et abrégées » dont parlait le Pape. Si le travail est suivi, dans la salle du Concile, de discussions conduites selon une nouvelle méthode, méthode adoptée uniquement pour limiter des répétitions de mots et de concepts, on peut espérer que les dix semaines de la troisième période suffiront pour achever le grand œuvre voulu courageusement et commencé par Jean XXIII, continué et guidé par Paul VI avec un égal empressement et un égal amour, ainsi que celui-ci le rappelle fréquemment dans ses discours et comme le manifeste la sollicitude incessante avec laquelle il suit, directement ou indirectement, l'activité de chaque Commission et du Secrétariat Général.

Il s'agit évidemment de rendre plus facile et plus rapide la marche du Concile, afin qu'il puisse atteindre ses buts, laissant à d'autres organismes, déjà constitués ou à constituer, temporaires ou définitifs, la réalisation de ce qui se révélera, peu à peu, utile et nécessaire pour l'« adaptation » de l'Eglise aux exigences modernes, adaptation qui est dans les vœux de tous. Le « Consilium ad exsequendam Constitutionem de Sacra Liturgia », constitué récemment et qui a tenu, le 11 mars, sa première réunion, est déjà un exemple de ce que nous venons de dire.

En outre, on doit tenir compte de ce que les thèmes les plus importants, comme ceux qui concernent l'Eglise, les Evêques, l'Œcuménisme et, en partie, la Révélation même, ont été déjà approfondis et pas simplement examinés. Sur ces sujets, les Pères ont déjà exprimé des indications de principe. Il faut, maintenant, mener à terme une étude qui a été attentive et prolongée comme il advint pendant la seconde période pour les schémas de la Liturgie et des Instruments de Communications sociales, déjà examinés et discutés pendant la première période. On ne peut s'arrêter, pour juger les résultats atteints jusqu'à ce jour, à l'énumération des deux seuls projets de Constitution et de Décret approuvés jusqu'à présent. Il faut tenir compte de la réélaboration, déjà très avancée grâce aux débats conciliaires passés, d'autres projets qui sont bien près désormais de la maturité.



On peut dire encore davantage. Il ne faut pas réduire tous les résultats du Concile à des textes écrits, à des Constitutions et à des Décrets approuvés et promulgués. Certains résultats ne peuvent être indiqués par des paroles, des dates et des chiffres. Ils ne pourront être appréciés à leur juste valeur qu'après plusieurs années et, peut-être, plusieurs dizaines d'années. Le travail accompli pendant les trois années de la période préparatoire pour approfondir certains thèmes de doctrine et pour tracer de nouvelles voies au ministère pastoral, se révélera profond. Par-dessus tout, on peut considérer comme résultats particulièrement importants du Concile, résultats déjà acquis, la nouvelle conscience que l'Eglise a prise d'elle-même (ainsi que le disait Paul VI à l'ouverture de la seconde période conciliaire), la conscience de sa mission permanente de salut à l'égard du monde moderne. Sont également des résultats acquis : la connaissance que les Evêques ont pu faire les uns des autres, dans une vision universelle des problèmes qui exigent des méthodes différentes dans l'apostolat ; les expériences mûries dans les situations les plus variées et mises à profit par chacun d'eux ; le sens de leur responsabilité collective devant le mandat de prêcher l'Evangile à tous les peuples. Désormais les Pasteurs doivent regarder au delà des confins de leurs propres diocèses, dans une communion intime avec l'anxiété apostolique du Pape. Est encore à tenir pour un résultat le désir plus aigu de l'unité et une recherche plus ardente des voies qui y conduisent ; enfin, la découverte et l'identification de la fonction et de la mission des laïcs et de toutes les techniques modernes pour l'apostolat ; et bien d'autres encore.

C'est un très vaste panorama qui s'ouvre devant les yeux de celui qui veut bien regarder le Concile avec une âme sereine. Le fait qu'il reste

beaucoup à accomplir pour conduire à bon terme la grande entreprise, ne peut pas faire oublier ou ignorer les buts déjà atteints. C'est ainsi que les résultats favorables, qui déjà s'étendent sur toute l'Eglise, deviennent un encouragement et poussent à mettre tout en œuvre, afin que le XX^e Concile Œcuménique réponde, de la manière la plus complète, à la grande attente et aux espoirs spirituels qui en ont marqué l'annonce, la préparation et les premiers développements.

FAUSTO VALLAINC,
du Bureau de Presse du Concile.
(dans « L'Osservatore Romano » du 20 mars 1964).

Un grand livre.

● **L'ACTUALITÉ CHRÉTIENNE DE L'ANCIEN TESTAMENT**, par C. Larcher, o. p. Un volume de la collection « *Lectio Divina* » (536 pages ; 31,50 francs) aux éditions du Cerf, Paris. — Beaucoup de lecteurs de l'Ancien Testament parviennent difficilement à l'intégrer dans leur prière ou dans leur piété. Il ne suffit pas en effet de lire l'Ancien Testament et d'être chrétien pour connaître et pratiquer la lecture chrétienne de l'Ancien Testament. Il arrive que l'Ancien Testament soit lu pour lui-même, pour son intérêt propre (qui est grand) : la curiosité, ou l'intérêt pour ce qui est humain, ou un sentiment religieux qui n'est pas chrétien, animent cette lecture. Il arrive aussi que l'Ancien Testament soit lu à la lumière du Nouveau en telle sorte que son contenu propre s'évanouisse dans cette lumière. Dans les deux cas, l'Ancien Testament n'a pas été *actualisé* pour le chrétien.

Il ne peut l'être que si les rapports exacts des deux Testaments sont bien vus. C'est à quoi s'emploie l'auteur, ancien professeur à l'école biblique de Jérusalem, spécialiste de l'Ancien Testament (cf. son « *JOB* » dans la « *Bible de Jérusalem...* »). L'Ancien Testament a été « accompli » par le Christ : quelle est la nature, quelles sont les formes de cet « accomplissement » ? Cherchons la réponse dans le Nouveau Testament, en nous attachant d'abord à la vie et l'œuvre de Jésus lui-même (Jésus et l'attente messianique, Jésus et la loi, selon Jésus lui-même et selon saint Paul), puis à l'usage que l'Eglise primitive a fait de l'Ancien Testament, comme livre des Prophéties, comme livre des Préparations, comme livre des Promesses, comme livre des Figures.

Sous ces multiples aspects, renouvelés par une réflexion plus attentive aux données bibliques qu'aux idées reçues, se dégagent à la fois la nouveauté fondamentale de l'Evangile, et l'actualité permanente de l'Ancien Testament pour le chrétien.

Le P. Larcher nous donne là une œuvre importante, que l'on peut placer à côté de celle du P. Grelot, « Sens chrétien de l'Ancien Testament » (éd. Desclée et Cie) : les deux ouvrages traitent du même sujet, mais par des voies d'approche différentes, et ne font réellement pas double emploi.

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'État, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage - Jardinage - Bâtiment

Matelas à ressort - Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente

MAGASIN

de
Véhicules d'occasion

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEZ, PRÈS QUIMPER

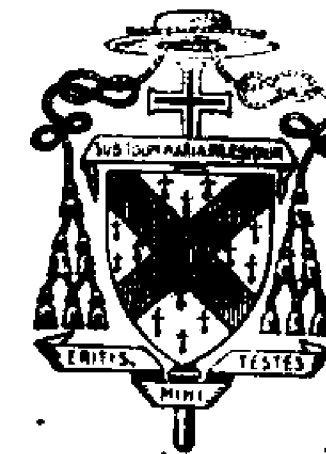
Tél. 4.47

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE. — C.P.P.P. N° 29.136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

79^e Année — N° 16

Vendredi 17 avril 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

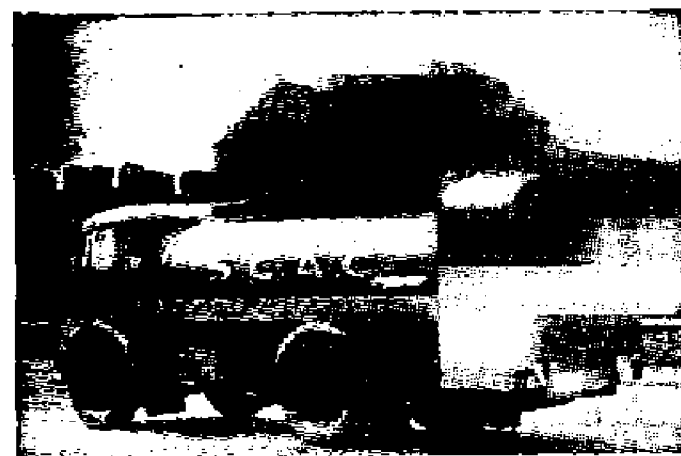
PARTIE OFFICIELLE. — Nominations. Visite pastorale et Confirmation. Université Catholique de l'Ouest. Direction de l'Enseignement religieux (catéchèse des adolescents). Pèlerinage diocésain des Malades au Folgoët. Premier pèlerinage diocésain à Lourdes (prix des billets). Mouvement des Jeunes-Vaillants. Fêtes des Mères. Décès.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Bénédiction des bateaux. Notes pour la prière (3^e au 5^e dimanches après Pâques). Au service des jeunes. Nouvelles. Lectures.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**
ÉTABLISSEMENTS**GUILLOU-PERROT**

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUZ

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉSOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSINESSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17)79^e Année — N° 16

Vendredi 17 avril 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**NOMINATIONS**

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— aumônier du Manoir du Ris, Kerlaz, en remplacement de *M. Yves Philippe*, chanoine honoraire, démissionnaire, *M. Joseph Améry*, ancien recteur de Porspoder ;— aumônier de Ker-Anna, Riec-sur-Bélon, en remplacement de *M. François Lannuzel*, démissionnaire, *M. Alphonse Poupon*, aumônier de N.-D. de Kerbertrand, Quimperlé ;— recteur de Coat-Méal, en remplacement de *M. Alexis Parc*, démissionnaire, *M. Ernest Tanjou*, recteur de Lanvéoc ;— recteur de Lanvéoc, *M. Bernard Guillou*, recteur de Gouesnac'h ;— aumônier de N.-D. de Kerbertrand, Quimperlé, *M. Jean Bronnec*, recteur de Berrien.**VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION**

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION.

- Lundi 20 : 10 h., Etern (Mgr l'Auxiliaire) ; 15 h., Landrévarzec (id.).
- Mardi 21 : 10 h., Landudal (id.) ; 15 h., Langolen (id.).
- Mercredi 22 : 9 h. 30, Trégunc (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire) ; 15 h., Saint-Philibert (Mgr l'Auxiliaire).
- Vendredi 24 : 10 h., Lanriec (Mgr l'Auxiliaire) ; 14 h. 30, Le Pas-sage (id.) ; 16 h. 30, Beuzec-Conq (id.).

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE.

- Mardi 21 : 10 h. 30, et 14 h. 30, Sainte-Bernadette, Quimper (Mgr Robert) ; 16 h. 30, Ecole Saint-Yves, Quimper (id.).

- Mercredi 22 : 15 h. et 17 h., Sainte-Claire de Penhars, Quimper (id.).
- Jeudi 23 : 10 h. 30, Pont-l'Abbé (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire) ; 14 h. 30, Ecole S. Gabriel et Lycée (id.).



Il semble utile de rappeler les points suivants :

- les prêtres qui assistent l'Evêque pendant l'Onction du Saint-Chrême donnent le prénom des confirmands *en latin* et non en français (le plus simple est de porter ce prénom latin sur le billet de Confirmation lui-même).
- les billets de Confirmation doivent être *exactement conformes* au formulaire 80 du « Directoire des Actes administratifs des Sacraments ».
- la date *complète* du baptême y est *obligatoirement indiquée*, même si l'enfant a été baptisé dans la paroisse.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Les paroisses suivantes ont été désignées pour recevoir la visite d'un missionnaire de l'Université Catholique :

- Nord-Finistère : Cléder, Ploudalmézeau, Plouénan, Plouescat, Plouézec-Lochrist, Porspoder, Portsall, Saint-Renan.
- Sud-Finistère : Saint-Mathieu de Quimper, Brasparts, Le Faou, Fouesnant, Locudy, Pleyben, Plomeur, Plozévet, Pouldreuzic, Pont-l'Abbé, Pont-de-Buis, Poulgoazec, Saint-Guénolé.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Comme il l'avait été annoncé, il n'y aura pas, au troisième trimestre, de réunions spécialisées de catéchèse des adolescents. Mais les catéchistes et éducateurs de l'adolescence sont invités aux journées générales qui auront lieu respectivement à Brest le jeudi 23 avril, et à Quimper le jeudi 21 mai. Nous travaillerons ensemble le thème de la « Fête », de 10 h. à 16 h., comme d'habitude, la Messe étant célébrée à 11 h. 45.

Les personnes qui désireraient prendre leur repas sur place sont priées de prévenir sans faute, au moins deux jours à l'avance, la maison qui les reçoit, en adressant leur inscription selon le cas à Mme la Supérieure, La Retraite, Kersteers, Brest, ou à Mme la Supérieure, La Retraite, rue Verdelet, Quimper.

MOUVEMENT CŒURS-VAILLANTS

La journée des responsables Cœurs-Vaillants urbains de Brest et environs aura lieu dimanche prochain 19 avril dans les locaux du Centre Aéré de Kerbonne. La journée commencera à 9 h. pour se terminer vers 16 h. 30. Se munir d'un repas froid.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DES MALADES au Folgoët, le 7 juin.

Tous les malades et infirmes sont invités au pardon organisé pour eux par l'Hospitalité diocésaine de Lourdes au Folgoët le 7 juin.

Le pardon sera présidé par Monseigneur l'Evêque qui chantera la messe. L'homélie sera faite par M. le chanoine Egaret, curé-doyen de Ploudalmézeau. Au cours de la cérémonie de l'après-midi M. le chanoine Le Vey, curé-archiprêtre de S. Corentin, Quimper, fera le sermon.

Il est souhaitable que l'on aide les malades et les infirmes à venir nombreux et qu'on les entoure. Une rencontre fraternelle dans un climat de prières leur fait certainement du bien et leur laisse une impression reconfortante. N'oublions pas les isolés, ni non plus ceux qui passent de longues semaines dans les hôpitaux. Venir au Folgoët prier Notre-Dame, entourés d'un grand nombre d'amis et de frères sympathisants, leur fera voir qu'ils ne sont ni oubliés, ni délaissés. Dans toutes les paroisses les prêtres trouveront des personnes dévouées pour organiser l'aide à apporter.

Pour le repas de midi l'Hospitalité servira aux malades une soupe, un café, un gâteau ; ils devront se munir de verres et de cuillères.

Les malades et les infirmes qui viendront au pardon doivent être inscrits chez le Secrétaire de l'Hospitalité : M. Alain Le Pape, rue La Tour d'Auvergne, Landivisiau, au plus tard le 30 mai. Les chefs de groupe voudront bien n'inscrire que des malades ou des infirmes à cause du nombre limité des places assises pendant les offices. Ils voudront bien aussi donner les noms des pardonneurs qui auront l'intention de venir à Lourdes au pèlerinage de juin (voir plus loin).

PREMIER PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES (21-27 juin)

Ce pèlerinage sera présidé par Monseigneur l'Evêque. Il peut emmener 330 malades.

Les demandes de places pour les malades doivent être adressées au Secrétariat de l'Evêché le plus tôt possible. Le Secrétariat enverra au demandeur des feuilles signalétiques qu'il faudra lui renvoyer, au plus tard, vingt jours avant le départ (donc, le 1^{er} juin), et des bulletins médicaux, qui devront lui être renvoyés au plus tard dix jours avant le départ.

Aucune substitution de malade ne doit être faite sans entente préalable avec le Secrétariat de l'Evêché.

Grâce à la diffusion de son bulletin VOIX DE L'HOSPITALITÉ, l'Hospitalité diocésaine peut aider au paiement du voyage d'un certain nombre de malades. Les prêtres qui souhaitent faire aider l'un ou l'autre malade pourront adresser une demande à M. Le Gall-Brizou, 10, rue Charles Goffic, Morlaix. Il faut faire la demande assez tôt en indiquant les nom et prénoms du malade. Ici encore on ne doit pas faire de substitution sans l'accord de M. Le Gall. Le bon qu'il envoie est à adresser au Secrétariat de l'Evêché en paiement du billet à recevoir.

Le prix de la pension des malades pour ce pèlerinage est de 40,00 F.

Le chef de groupe enverra à l'Evêché la feuille des inscriptions qui doit y arriver au moins le 9 juin. Sur cette feuille doivent être relevés tous les pèlerins : bien-portants ou malades, ayant besoin de billets ou ayant des permis gratuits de circulation, classés par catégories de condition, de réduction, d'âge. Les places dans les wagons, les billets sont délivrés d'après les données de cette feuille.

Les prix des billets pour ce pèlerinage sont :

Zone Nord (c'est-à-dire pour les pèlerins qui prennent le train au nord de la ligne Camaret-Châteaulin-Carhaix).

	ADULTES		ENFANTS 4-10 ans	
	sans réduction spéciale	75 %	sans réduction spéciale	75 %
1 ^{re} classe	152,00	80,00	80,00	44,00
2 ^e classe	104,00	56,00	56,00	32,00

Zone Sud (c'est-à-dire pour les pèlerins qui prennent le train au sud de la ligne Camaret-Châteaulin-Carhaix).

1 ^{re} classe	137,00	73,00	73,00	41,00
2 ^e classe	94,00	51,00	51,00	30,00

Il faut distinguer les enfants de 4 à 10 ans des adultes à 75 % ; il y a des billets spéciaux pour les enfants.

Les pèlerins qui bénéficient de permis gratuits devront verser 8,00 F. pour le cantique, l'insigne, la participation aux frais d'organisation du pèlerinage.

Le paiement des billets et de la pension des malades est à faire au Secrétariat de l'Evêché avant le départ du pèlerinage, de préférence par C.C.P. (Secrétariat de l'Evêché de Quimper, 34-80 Nantes) ou par chèque bancaire. Ce mode de règlement facilite les opérations et fait éviter bien des erreurs et contestations.

Pour mieux préparer les malades au pèlerinage de Lourdes, on souhaite qu'il puisse y avoir une ou plusieurs rencontres avant le départ entre eux, les brancardiers et les infirmières qui les accompagneront au cours du pèlerinage. On a pensé qu'une de ces rencontres pourrait avoir lieu au Folgoët. On demande que, si des malades qui ont l'intention de venir à Lourdes se trouvent au pèlerinage du Folgoët le 7 juin, ils soient signalés à l'Hospitalité.

FÊTE DES MÈRES

Nous recommandons à la générosité de tous la collecte qui sera faite sur la voie publique le dimanche 19 avril pour le repos de la Mère et de l'Enfant.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Jean-François Le Bihan, aumônier de l'institution Notre-Dame du Mur à Morlaix, rappelé à Dieu le 9 avril à l'âge de 41 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 19 avril, 3^e dimanche après Pâques. Lundi 20, de la férie. Mardi 21, S. Anselme, évêque et docteur. Mercredi 22, S. Soter et S. Caius, papes et martyrs. Jeudi 23, de la férie. Vendredi 24, S. Fidèle de Sigmaringen, martyr. Samedi 25, Litanies majeures, S. Marc, évangéliste. Dimanche 26, 4^e dimanche après Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Joseph Quéguiner, de Morlaix, père du R. Père Maurice Quéguiner, supérieur général des Missions Etrangères de Paris ; Mme Vve Cardaliaguet, de Quimper, mère de M. l'abbé Cardaliaguet, vicaire à Saint-Marc. Brest ; M. Yves Pors, de Lesneven ; Sœur Marie-Elisabeth, des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour M. l'abbé Pengam, ancien chapelain du Mur en Plouigneau, à Kéraudren le samedi 18 avril, 10 h. 30.

● HOSPITALITÉ NOTRE-DAME DE LOURDES. — Au nombre de près de 250, les membres de « l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes » du diocèse de Quimper se sont réunis à La Forest-Landerneau, dimanche dernier, pour leur assemblée plénière, sous la direction de leur président, M. Queinnec, et de leur aumônier, M. le chanoine Hérou. Aumôniers, religieuses, docteurs, infirmières brancardiers, ont d'abord étudié ensemble quelques problèmes qui se posent aujourd'hui à l'association. L'activité de l'Hospitalité diocésaine ne se limite pas au soin des malades pendant les pèlerinages de Lourdes : ceux qui le peuvent visitent les malades à domicile ou en maisons de soins ; d'autres, par la vente du bulletin LA VOIX DE L'HOSPITALITÉ, contribuent à fournir les fonds qui permettent d'offrir chaque année le voyage de Lourdes à un grand nombre de malades. Chaque année aussi, un pèlerinage est organisé à l'un ou l'autre des sanctuaires mariaux diocésains : l'an dernier, les malades étaient 1.825 aux pieds de Notre-Dame de Penhors...

Pour s'inscrire dans la ligne de la vraie charité du Christ, cet effort exige un effort parallèle de purification : au cours de la Messe, célébrée par M. l'abbé Philippet, recteur du Folgoët, l'homélie prononcée par M. l'abbé Gélébart, secrétaire à l'Evêché, devait le rappeler. A l'issue de cette messe, de nouveaux membres titulaires, stagiaires et aspirants ont été reçus dans l'Hospitalité.

Le repas en commun, très fraternel, fut présidé par Monseigneur l'Evêque, qui avait tenu à marquer ainsi l'intérêt qu'il porte à l'Hospitalité, retenu qu'il était le reste de la journée par d'autres réunions. Un salut solennel du Saint-Sacrement termina la journée.

● ROSPORDEN. — Dimanche dernier, Monseigneur l'Auxiliaire a béni les nouveaux locaux scolaires de l'école libre des filles de Rosporden. Au cours de la Messe, célébrée par M. le Recteur, M. le vicaire général Prigent s'adressa à la nombreuse assistance.

Bénédiction des Bateaux

Un « bon bateau » dans le plan de Dieu, ce n'est pas un bateau sur lequel on aurait peint des images de saints, ou à bord duquel il y aurait des crucifix dans tous les coins ou qu'on aurait arrosé d'eau bénite... Un bon bateau dans le plan de Dieu, c'est un bateau qui sera vraiment au service de la vie des hommes, un bateau qui sera aménagé et utilisé et exploité de telle sorte que puisse s'épanouir la vie des hommes.

P. BOURDEAU.

C'est à cause des hommes qu'on bénit un bateau : ces hommes qui se sont rencontrés pour décider ensemble l'existence même de ce bateau pour étudier ensemble son financement, son exploitation... ; ces hommes qui, ensemble, en ont étudié les plans et réalisé la construction... ; ces hommes qui l'ont vérifié, éprouvé, inspecté... ; ces hommes qui ensemble, vont y vivre, y travailler pour gagner leur vie et celle de leur famille... ; ces hommes qui, grâce à ce bateau de pêche, vont manger du poisson...

Ce n'est pas tellement le bateau qu'on bénit, mais le bateau en tant qu'il est *au service des hommes* ; le bateau en tant qu'il servira la vie des hommes.

L'Eglise s'intéresse aux travaux des hommes, aux progrès de la technique moderne et les approuve, dans la mesure où ils favorisent l'épanouissement de la vie des hommes.

Ainsi, l'Eglise approuve le lancement dans l'espace d'un Telstar, parce que cette merveille de l'esprit humain est au service des hommes en leur permettant de rencontrer d'autres hommes et d'être à l'écoute du monde.

Par contre, l'Eglise désapprouve et condamne l'utilisation des techniques modernes, quand elles sont destinées à écraser ou à détruire les hommes. C'est ainsi qu'elle réclame la suppression de l'arme atomique.

Demander à l'Eglise de bénir un bateau, c'est lui demander d'appeler sur lui l'approbation, la signature, la bénédiction de Dieu. Elle n'y met qu'une condition : que ce bateau ne serve jamais à écraser ou à détruire les hommes.

Par exemple : si un bateau ne devait être amorti qu'au prix d'un rythme de travail inhumain et au mépris de la prudence la plus élémentaire ; si l'équipage n'était considéré que comme une somme de travail au service du capital que représente le bateau, ce ne serait pas sérieux, ce ne serait pas honnête de bénir un tel bateau. Ce serait une escroquerie et une comédie injurieuse pour les hommes et pour Dieu puisqu'on prétendrait demander la signature de Dieu pour un tel mépris de la personne humaine.

Mais au contraire : si ce bateau est vraiment *au service des hommes* de tous les hommes : équipe, armateurs, actionnaires, dockers, mareyeurs, consommateurs,

— si ce bateau permet à tous ces hommes de se respecter mutuellement et de respecter, en stricte justice, les engagements qui les lient,

— si ce bateau permet à tous ces hommes de travailler ensemble, chacun à son poste, dans un esprit de plus grande collaboration et de plus grande compréhension,

— si ce bateau permet à tous ces hommes d'améliorer leur vie humaine : non pas seulement leur salaire, mais aussi les valeurs essentielles de leur vie d'homme, leur santé, leur vie familiale, leur vie civile et sociale,

— si ce bateau est exploité dans le sens d'une économie de service et non pas d'une économie de profit,

alors, oui, et sans réticence, l'Eglise emploie la bénédiction de Dieu.

Et cette bénédiction, par-delà le bateau lui-même, atteindra le travail des hommes qui l'ont créé et le travail de ceux qui vont y vivre et en vivre.

Cette bénédiction sera une prière suppliante adressée à Dieu, non pas pour qu'Il donne aux hommes automatiquement leur pain quotidien, mais pour qu'Il les aide à le gagner par un travail fructueux et sans trop de dangers.

Cette bénédiction sera, non pas une garantie, mais une invitation à garder et à augmenter ce *sens humain* du travail et de la vie des hommes qui est déjà une *valeur chrétienne*.

Yves LE HIR.

(Extrait d'un Bulletin paroissial.)

● PEINTURE D'ENFANTS ET EDUCATION ARTISTIQUE. —

Les Sessions nationales de Peinture d'enfant et d'Education artistique organisées par L'ENFANCE DE L'ART se tiendront pendant les grandes vacances 1964 :

— à Angers : les 5-7 juillet (classes maternelles), externes seulement.

— à Bruxelles : les 10-15 juillet.

— à Quimper : les 29 juillet-1^{er} août (pour les professeurs d'Histoire et de Lettres du second cycle) ; les 2-7 août (débutants) ; les 9-11 août (perfectionnement).

— à Angers : les 17-22 août (débutants) ; 23-28 août (perfectionnement).

Pour tous renseignements, s'adresser : soit à l'Association « Bible des Enfants », 8, rue Ste-Hélène, Lyon (2^e), soit à Sœur René-Benjamin, Institution Ste-Anne, Brest. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse, s. v. p.

● ALBUMS DU FOYER. — Les deux numéros de FÊTES ET SAISONS qui portaient les titres : *Le temps des fiançailles* et *Nous allons nous marier*, avaient été rapidement épuisés. Voici une édition légèrement remaniée et adaptée à la formule des albums du foyer. *Le temps des fiançailles* est à mettre entre les mains des jeunes gens et jeunes filles à qui il explique la signification de l'amour et l'enrichissement spirituel que des chrétiens peuvent y trouver. *Nous allons nous marier* est évidemment destiné à ceux pour qui tout est déjà décidé. Ces deux albums (36 pages) sont mis en vente au prix de 1.20 F. l'unité.

Notes pour l'homélie

3^e dimanche après Pâques : *Bienheureux ceux qui pleurent.*

Cet évangile assez déroutant peut permettre de rappeler la fécondité et la joie de la Croix.

— *Les déclarations de Jésus.* Dans le cadre de la Cène, ce repas fraternel qui annonce et engage son sacrifice, Jésus révèle aux siens (ceux qui l'écoutent, ceux qui le suivent) le mystère de sa personne et de sa mission, en même temps que leur propre destinée à sa suite. Il va partir, se séparer d'eux pour aller vers celui qui est plus grand que lui, qui l'a envoyé ; il s'agit d'un départ moins que d'une absence. Il reviendra, comblant une attente, mais surtout lui donnant sa vraie signification : ils le verront, il sera au milieu d'eux source de vie et de joie totale ; il retrouve ses amis pour les prendre avec lui (Jn 17/24).

— *L'attitude des disciples.* Moins que le refus d'une séparation, la volonté de le garder, c'est l'incompréhension d'un mystère qui les dépasse et pourtant les concerne, est affirmé devant eux. La foi, l'amour vrai de Jésus cherche, interroge, se redit les paroles de Jésus, se penche moins sur les mots eux-mêmes que sur la portée que Jésus leur donne, sur les événements qu'ils impliquent, sur les relations personnelles qu'ils réclament et suscitent. La destinée des disciples de Jésus est solidaire de la sienne ; il ne suffit pas de savoir, il faut aussi l'accepter, le vivre : opposition et triomphe du monde ennemi de Jésus et qui le fait mourir, douleur, tristesse de la souffrance et de la mort (cf. Jn 15/20, 16/2, 32-33) ; victoire de Jésus retournant au Père, fidélité à sa mission, présence plus forte aux siens, joie.

— *Chrétiens aujourd'hui, en marche vers le Père dans l'attente de la venue de Jésus.* Heureux de la joie de Pâques, nous ne devons pas en oublier la source et les conditions : la Croix, retour au Père à travers les épreuves et la mort. Comment vivons-nous ces temps où le Seigneur paraît absent, lointain, où nous avons l'impression d'un abandon, où nous pensons ne plus comprendre ce que Dieu veut pour nous, ce qu'il attend de nous, de ne plus saisir ce que l'Evangile nous dit de lui et de nous, où la Croix dans nos vies paraît trop proche, trop lourde, incompréhensible, signe de contradiction, de souffrance, de mort, mise à l'épreuve ? L'espérance chrétienne est une attente : celle de la victoire définitive de Jésus par la foi à sa Parole et dans l'amour qui unit les séparés.

Il n'y a pas de communion de vie avec Jésus sans accepter, toujours, sans choisir, parfois, l'épreuve, sans volonté de renoncement (cf. la rénovation des engagements baptismaux la nuit de Pâques).

Il y a une fécondité de la Croix en elle-même ; ce n'est pas après la Croix mais en elle et par elle que le salut se fait ; la joie de Pâques ne vient pas seulement après la Passion mais de la Passion.

En nous et par nous, achevant en notre vie la Passion de Jésus (cf. Ph. 1/29 ; Col. 1/24), dans l'Eglise souffrant persécution pour son

attachement au Christ et la continuation de son œuvre, le monde nouveau naît : chaque chrétien, l'Eglise, le monde même (Rm. 8/22).

Ce que Jésus annonce à ses serviteurs et leur promet c'est le bonheur parfait mais avec lui à chaque instant : Bienheureux ceux qui pleurent... Bienheureux ceux qui souffrent persécution...

Le serviteur a à remplir sa tâche en attendant le retour de son maître. Il vient, à son jour, à son heure. Et c'est alors de sa propre joie qu'il les rend participants (Ph. 3/20 ; Mt. 25/23).

4^e dimanche après Pâques : *L'Esprit de Vérité.*

« A la face du monde entier, Dieu a fait éclater sa sainteté » (ps. d'entrée) « en nous donnant naissance, de sa propre initiative, grâce à la Parole de vérité, pour que nous soyons comme à l'origine de ses créatures » (épître). C'est dans cette foi en la fidélité de Dieu à ses promesses, à la réalisation de ce qu'il dit que nous devons entendre l'Evangile.

— *Il n'y a pas de don de l'Esprit sans la Croix.* La Passion de Jésus est son départ du monde, mais pour son retour au Père (Jn 13/1s), dans l'accomplissement fidèle de sa mission d'Envoyé, dans l'achèvement de ce que le Père lui demande : « Si je m'en vais, je vous enverrai l'Esprit » ; tant que Jésus n'est pas glorifié en sa Passion, l'Esprit n'est pas donné : Jn 7/39 ; 12/23, 28 ; 17 ; Eph. 1/13-14. Dans les relations de Dieu avec nous, tout est don et mission : don du Fils par le Père ; don de l'Esprit par le Père et le Fils, qui donne sa vie dans l'achèvement de sa mission de sauveur ; don de la foi ; le baptisé, le confirmé est quelqu'un qui a tout reçu et qui est envoyé. L'œuvre de salut aboutit à lui mais ne s'arrête pas en lui.

— *L'Esprit continue et achève dans le monde la mission et l'œuvre du Fils, surtout au moment de sa Passion.* Pécher, c'est refuser de croire au Fils de Dieu envoyé comme sauveur ; c'est refuser sa confiance à celui qui parle en toute vérité de Dieu comme Père, comme son Père ; c'est rejeter ce qu'il est et ce qu'il fait. La sainteté, à la suite et à l'exemple de Jésus, c'est regarder Dieu en Père et vivre devant lui et pour lui selon ce qu'il est : le Dieu Saint (Jn 17/25 s.) ; être saint, c'est aimer Dieu qui aime. Vivre avec Dieu, c'est collaborer à son œuvre, établir son règne contre le péché, vaincre Satan. Jésus en sa Passion est l'amour qui sauve et qui juge.

L'Esprit qui vient de Jésus nous guide vers lui, nous fait connaître qui il est et la portée de son œuvre. Avec nous et en nous aujourd'hui, il nous fait vivre dans la vérité de ce que nous sommes et que Dieu nous a donnés d'être par lui : enfants de Dieu, délivrés du péché et vivant en fils de Dieu.

5^e dimanche après Pâques : *Prier en chrétiens.*

— *Une prière au nom de Jésus.* En passant par lui, qui est la route vers le Père (Jn 14/6). En demeurant en lui par l'amour (Jn 15/7-11). En reprenant ses paroles : Notre Père... En vivant dans l'Esprit-Saint ses attitudes : action de grâces, reconnaissance, surtout de ce que le Père est connu (Jn 17 ; Mt. 11/27). demande confiante dans une totale remise

de soi et une entière collaboration à l'œuvre du Père et la soumission libre à ses intentions.

— *Une prière familiale au Père.* Dieu a un nom pour nous, un visage, un comportement : il est celui qui a envoyé son Fils, il est celui dont Jésus est sorti, né, il est celui qui nous aime parce que nous croyons en son Fils.

— *Une prière de demande ;* parce que tout est don, parce que le Père exauce toujours ses enfants, parce que nous avons besoin de la joie parfaite, du bonheur. Une obligation de demander parce qu'une obligation de vivre en enfants de Dieu (ch. Mt. 7/7).

— *La messe, prière des enfants de Dieu en Jésus :* dans son mouvement même, son intention ; dans ses paroles : conclusion des oraisons, Canon (demande, action de grâces, offrande de soi).

● **ETUDES.** — L'enseignement passe par une crise. Celle-ci n'atteint pas seulement la France, mais pratiquement tous les pays, même et peut-être surtout les pays du Tiers-Monde. En France, les difficultés d'ordre matériel (insuffisance des locaux ou des crédits), pédagogie (nécessité de réformer les programmes, utilisation des moyens audiovisuels), le manque de maîtres, risquent de nous masquer un malaise plus profond. La crise de l'enseignement est avant tout crise de l'éducation. La question essentielle qui se pose en face aux jeunes générations est en définitive celle-ci : comment unir, en nos élèves, le passé au futur, comment assurer cette tradition des valeurs qui fonde et fait subsister ce qu'on appelle civilisation, culture, humanisme ? Les ETUDES, dans leur numéro d'avril 1964 (15, rue Monsieur, Paris, 7^e ; le numéro, 3.60 fr.), s'efforcent d'aborder ce problème sous la rubrique « *problème d'enseignement* ».

Dans la même livraison, Pierre Chauleur, à l'encontre des récents articles de Raymond Cartier, insiste sur « *le devoir de coopération* » et Pierre Rondot tire les conclusions du « *Sommet arabe du Caire* ». Le Père Jean Daniélou, répondant à certaines allégations du dernier livre de M. Jeanson, s'élève contre « *la mauvaise foi d'un incroyant* ». Mikita Struve se fait l'écho des suppliques que *les chrétiens d'U.R.S.S. persécutés* adressent à l'Occident. De son côté le Père Rouquette souligne les inextricables difficultés au milieu desquelles se débat l'Eglise anglicane.

● **LES DOCUMENTS CATÉCHÉTIQUES** (éd. Célag, 153, rue de Grenelle, Paris, 7^e) ont consacré l'un de leurs cahiers, le n° 19, à l'Eucharistie. Les photographies cherchent à mettre en relief les thèmes centraux et l'unité interne de la célébration eucharistique, parfois en recourant aux éléments d'enracinement humain (le repas...). Les notes jointes, rédigées par l'abbé Lefebvre, de Poitiers, lient à chaque image de courts extraits de la Bible et des Pères, en précisent l'enseignement et en indiquent l'usage pédagogique. Vivement recommandé.

● **VOYAGES.** — « Les Amis de l'Institut Catholique de Toulouse » annoncent pour les vacances d'été un voyage en Terre Sainte, à Athènes, Istanbul, Chypre. Prix : à partir de 1.495 francs. Ecrire 31, rue de la Fonderie, Toulouse.

Au service des Jeunes

● **L'ECHO DE SAINT-LOUIS.** — Le bulletin de l'école S. Louis de Châteaulin, voici quelque temps déjà, attirait l'attention sur un problème grave : *ramassage scolaire et éducation*.

« Le ramassage scolaire se généralise de plus en plus et s'organise de mieux en mieux pour recueillir le plus grand nombre d'élèves et pour assurer une sécurité du transport toujours accrue. Mais a-t-on vraiment souci de tous les problèmes posés ; accepte-t-on seulement de les considérer ? Les circulaires et décrets ministériels paraissent depuis des années en vue de résoudre les difficultés financières et techniques qui ont beaucoup retardé l'organisation de ce nouveau service public, peut-on dire désormais.

« Il reste à donner réponse à une grave question qui préoccupe la plupart des éducateurs et qui inquiète les parents soucieux avant tout d'éducation : le problème de la tenue et de la moralité des cars scolaires. Ce n'est pas au conducteur, qui se doit tout à sa responsabilité propre déjà si sérieuse, de les garantir.

« Alors, à qui ? et comment ?

« Car enfin, ils sont là, en groupes d'enfants et d'adolescents, le plus souvent seuls, garçons et filles, de tous âges, de quartiers si différents, si éloignés !... Que vaut une telle atmosphère pour préparer les esprits au travail ?... Que vaut une telle promiscuité pour la formation morale des jeunes et pour la tenue des plus grands ?... »

● **D'UN BULLETIN PAROISSIAL.** — « Dans le Vent !... Les débuts du « club » de jeunes remontent à quatre mois ; son organisation commence vraiment à prendre corps. Déjà quelques réalisations à son actif et encore beaucoup de projets. Les activités proposées sont variées et conçues de façon à ce que les sportives aussi bien que celles qui se plaisent aux travaux d'aiguilles trouvent à s'occuper suivant leurs goûts respectifs... Un jeudi sur trois est consacré à des discussions « sérieuses » sur des thèmes bien « dans le vent » qui intéressent toutes les adolescentes, tels que les loisirs, l'argent, la sincérité, etc. Ces sujets sont travaillés en petits groupes. Une mise en commun et un échange de vues suivent... »

● **AU SERVICE DES LOISIRS DES JEUNES.** — Le *Loisir Populaire*, service loisirs fondé par la J.O.C., vient d'éditer une brochure JEUNESSE ET FOYERS LOISIRS. Cette brochure de 120 pages, agréablement illustrée par Dizier, est destinée aux jeunes qui désirent fonder des clubs, à ceux qui sont responsables de foyers ou d'activités loisirs, ainsi qu'à leurs éducateurs. Sur la construction, sur l'aménagement et la décoration, sur l'animation et la gestion de clubs loisirs ; du bricolage à la projection cinématographique, en passant par l'organisation de bibliothèque, de discothèque, de veillées et de soirées d'information, les jeunes y trouveront cent idées pratiques de détente et de culture. En vente au prix de 3.50 francs au *Loisir Populaire*, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris (13^e) ; C.C.P. 7339-67 Paris.

MAISONS DE CONFIANCE

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan. BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de

Véhicules d'occasion

5, Av. de la Libération

ATELIER

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

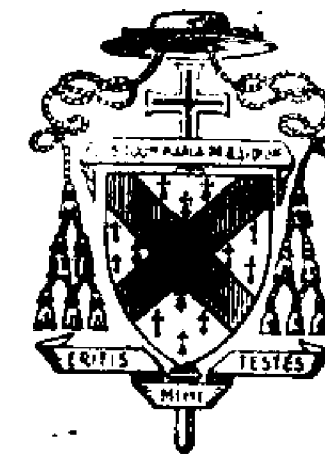
Tél. 4.47

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE. — C.P.P.P. N° 29.136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

79^e Année — N° 17

Vendredi 24 avril 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Nomination. Visite pastorale et Confirmation. Dispense d'abstinence le 1^{er} mai. Pastorale d'été. Saisonnières en hôtels. Pour les religieuses soignantes. Décès. Jeunes Prêtres. Entrée en sixième à Pont-Croix. Nouveau règlement des Centres de Vacances. Mouvement « Pax Christi ».

PARTIE NON OFFICIELLE. — Assemblée A.P.E.L. - A.E.P. Session régionale de la Fraternité des Malades. Notes pour l'homélie (Ascension, dimanche après l'Ascension). Nouvelles.

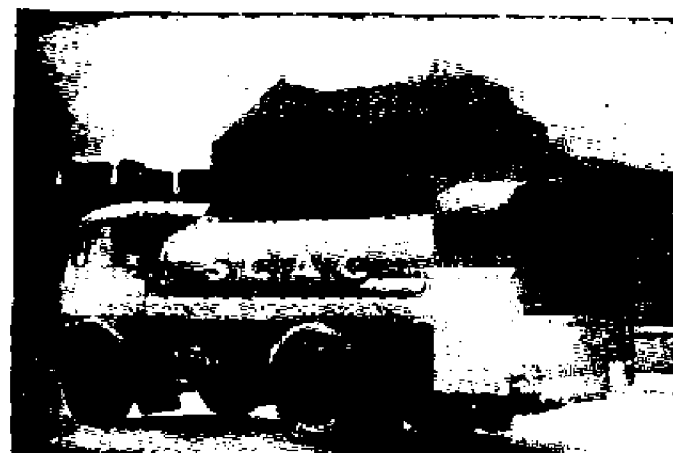
MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT****COMBUSTIBLES LIQUIDES**FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27**TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année — N° 17

Vendredi 24 avril 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**NOMINATION**Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Emmanuel Jégou, vicaire
à Pleyben, a été nommé recteur de Berrien.**VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION**

- Lundi 27 avril : 9 h. 30, Ploaré (Mgr l'Evêque) ; 15 h., Pouldavid (id.).
- Mardi 28 : 9 h. 30 et 14 h. 30, Tréboul (id.).
- Mercredi 29 : 10 h., Poullan (id.) ; 15 h., Pouldergat (id.).
- Jeudi 30 : 9 h. 30, Plogonnec (id.) ; 14 h. 30, Le Juch (id.) ; 16 h. 30, Guengat (id.).

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE

- Dimanche 26 avril : 10 h., Lycées, Quimper (Mgr l'Auxiliaire).
- Lundi 27 : 15 h., Locmaria, Quimper (Mgr Robert).
- Mardi 28 : 10 h. 30, Ergué-Armel (id.) ; 14 h. 30, Sainte-Thérèse (id.).
- Mercredi 29 : 10 h. 30, Saint-Mathieu, Quimper (id.) ; 14 h. 30, Moulin-Vert (id.) ; 16 h. 30, Le Likès (id.).
- Jeudi 30 : 10 h. 30 et 14 h. 30, Kerfeunteun (Mgr l'Auxiliaire).

DISPENSE D'ABSTINENCE LE 1^{er} MAIEn vertu d'une décision de la S. C. du Concile en date du 16 avril,
Monseigneur l'Evêque donne dispense d'abstinence pour le vendredi
1^{er} mai.

PASTORALE D'ÉTÉ

En vue de préparer la prochaine saison estivale, deux réunions auront lieu :

- le lundi 4 mai, de 14 h. à 17 h., à la Retraite de Lesneven,
- le mardi 5 mai, de 14 h. à 17 h., à la Direction des Œuvres, Quimper.

Sont invités les prêtres de paroisses « touristiques », et aussi les prêtres qui y viennent en renfort l'été.

Dans la pastorale d'été, il y a déjà beaucoup d'acquis. Aussi dans ces réunions il ne s'agira pas de répéter ce qui a été déjà dit, mais d'aller plus loin. Le travail qui est fait au plan national par l'organisme de coordination pour la pastorale du tourisme nous y aidera.

Suivant l'impulsion donnée par cet organisme, nous essaierons de rejoindre davantage les gens dans leur vie de vacances. Dans cette perspective, nous essaierons d'avancer sur les points suivants : a) une action plus missionnaire vis-à-vis des jeunes en vacances et des saisonniers ; b) l'animation spirituelle des adultes en vacances. Nous porterons une attention particulière au camping organisé, ainsi qu'aux centres nautiques. L'organisation du culte et de la liturgie demeurera un de nos soucis.

SAISONNIÈRES EN HOTELS

Beaucoup de filles des Cours ménagers et techniques vont « faire la saison » dans les hôtels durant l'été : il faut constater qu'elles n'y sont guère préparées. Or les conditions de vie qu'elles y connaissent en général les marquent beaucoup.

La J.O.C.F. et le M.R.J.C.F. voudraient leur apporter une aide, et la permanente fédérale M.R.J.C.F. se propose d'aller elle-même dans les Cours ménagers prendre contact avec les filles qui iront faire la saison.

Les Religieuses des Cours ménagers et techniques peuvent écrire à Mlle Thérèse Le Borgne, secrétariat M.R.J.C.F., 9, rue du Frou, Quimper.

POUR LES RELIGIEUSES SOIGNANTES

Les prochaines réunions des Religieuses soignantes à domicile du Sud-Finistère auront lieu les 27 et 28 avril, avec M. l'abbé Boucher, au 13, rue Laënnec, Quimper. Elles commenceront à 14 heures.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Paul Caroff, recteur de Sibiril, rappelé à Dieu le 18 avril à l'âge de 51 ans.

JEUNES PRÊTRES

RETRAITES

Les retraites spéciales aux jeunes prêtres auront lieu cette année :

1^{re}) du dimanche soir 30 août au samedi matin 5 septembre, au Grand Séminaire de Saint-Jacques, pour les prêtres du ministère paroissial ordonnés en 1958, 1959, 1960 et 1961. Cette retraite sera prêchée par le P. Arnold, du Prado, missionnaire à Paris.

2^{de}) du mercredi soir 2 septembre au mardi matin 8 septembre, à la Retraite de Lesneven, pour les confrères de l'enseignement (aumôniers et enseignants) et les cours 1962 et 1963 en entier. Cette retraite sera prêchée par M. l'abbé Y. Stéphan, directeur du Stage des Jeunes Prêtres de Saint-Brieuc. Attention ! cette retraite englobe un dimanche : prendre ses dispositions en conséquence.

En cas d'impossibilité de prendre part à ces retraites, ou pour être autorisé à en suivre une autre, s'adresser à M. le Supérieur du Grand Séminaire. Si on a besoin de changer de l'une à l'autre, voir M. Abiven.

SESSION POUR LES PRÊTRES DE L'ENSEIGNEMENT

Elle aura lieu au Grand Séminaire du 2 au 4 juillet : jeudi 2 juillet, examens ; vendredi 3, récollection ; samedi 4, journée d'étude (terminée pour 16 h.). Une circulaire de préparation sera adressée bientôt aux intéressés.

ENTRÉE EN SIXIÈME DU PETIT SÉMINAIRE

Pour s'adapter à la réforme scolaire et se conformer aux directives applicables à tous les établissements, le Petit Séminaire de Pont-Croix n'organisera pas cette année l'examen d'entrée habituel.

Les candidats à l'entrée en 6^e au Petit Séminaire auront à fournir leurs dossiers, comme les autres élèves, à la Direction diocésaine de l'Enseignement. Les dossiers seront examinés par les Commissions diocésaines.



Cependant, les prêtres qui ont à présenter des candidats à la 6^e du Petit Séminaire auront à adresser au Centre Diocésain des Vocations la fiche d'inscription habituelle. Elle est indispensable pour juger des signes éventuels de vocation sacerdotale.

Cette fiche est à demander et à retourner, dès à présent, au Centre Diocésain des Vocations, Grand Séminaire, Quimper.

NOUVEAU RÈGLEMENT DES « CENTRES DE VACANCES »

Monseigneur l'Evêque promulgue pour le diocèse le nouveau Règlement des « Centres de Vacances » établi par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques ; ces dispositions entrent aussitôt en vigueur.

Article 1. — Les centres catholiques de vacances (colonies, camps, centres aérés, etc...) ont pour but le bien total de tous les participants, y compris le bien des cadres et du personnel. Avec le souci des personnes et de la communauté, en s'inspirant de la vocation humaine et chrétienne de leurs membres, leur pédagogie doit s'inscrire dans le courant d'une pastorale d'ensemble de toute l'année.

Article 2. — La pastorale des vacances est à la fois du ressort du diocèse d'origine (l'évêque garde la responsabilité du ministère de ses prêtres auprès de ses diocésains) et du ressort d'accueil (l'évêque reçoit la responsabilité des migrants saisonniers qui séjournent sur son territoire). Il est donc normal et nécessaire de tenir compte des prescriptions et directives des deux Ordinaires.

Article 3. — Les clercs, séculiers et réguliers, conformeront leur tenue vestimentaire aux prescriptions de l'Ordinaire du lieu où ils séjournent. Dans son comportement comme dans sa tenue, le prêtre doit pouvoir être reconnu comme tel ; le séminariste également.

Article 4. — Les camps et colonies de vacances doivent être distincts pour les garçons et pour les filles. Toute question de mixité exige l'approbation de l'Ordinaire du diocèse d'origine et de l'Ordinaire du diocèse d'accueil.

Article 5. — Les centres de vacances de filles doivent être dirigés par des cadres féminins. La présence du prêtre aux activités n'est pas toujours nécessaire ni souhaitable ; il lui revient d'être, non pas le directeur, mais l'aumônier responsable de la vie religieuse et de l'animation spirituelle.

Le prêtre ne loge pas dans le local d'un centre féminin (ou à l'intérieur d'un camp), sauf dans le cas où l'Ordinaire du lieu jugerait possible de l'autoriser.

Article 6. — Le devoir impérieux s'impose à tous les responsables de centres de vacances de veiller au respect de la morale, de la décence et de la pudeur chrétiennes, si compromises dans le courant matérialiste et paganisant de notre temps.

Article 7. — On devra demander l'autorisation de l'Ordinaire du lieu pour établir un oratoire semi-public, pour conserver le Saint Sacrement, pour célébrer la messe en plein air, pour célébrer la messe le soir, en dehors des cas déjà prévus par l'évêque.

Le dimanche, les prêtres se mettront, dans la mesure du possible, à la disposition du curé du lieu. Il est souhaitable que les enfants ou les jeunes participent à la messe paroissiale.

Article 8. — Les prêtres qui accompagnent une colonie ou un camp doivent demander, par écrit et en temps voulu, à l'Ordinaire du lieu d'accueil, les pouvoirs de confesser et de prêcher. Leur demande doit

avoir reçu le visa de leur propre Ordinaire. (Se servir du triptyque édité à cet effet.)

Les pouvoirs ne seront accordés qu'aux prêtres qui se seront engagés par écrit à respecter le présent règlement dans son intégrité.

MOUVEMENT « PAX CHRISTI »

Sur le thème de la Rencontre et du Dialogue, le Mouvement PAX CHRISTI organise une route à Huelgoat, les samedi 2 et dimanche 3 mai.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES. — Conditions d'admission : garçons, filles et jeunes foyers, à partir de 18 ans.

— *Nord* : départ de la Route à Commana, à 18 h. 30 (le car C.T.F. partant de Brest à 17 h. arrive à 18 h. 25). Samedi soir : marche de 12 km. vers La Feuillée, veillée, nuit. Dimanche matin : départ à 8 h., marche de 10,5 km. vers Huelgoat.

— *Sud* : départ de la Route à Pleyben, à 18 h. (le car C.T.F. partant de Quimper à 16 h. 50 arrive à 17 h. 55). Samedi soir : marche de 13 km. vers Lannédern, veillée, nuit. Dimanche matin : départ à 7 h., marche de 15 km. vers Huelgoat.

— *Huelgoat* : en commun, participation et animation de la Messe de 11 h., repas, échanges. Départ des cars vers Brest-Landerneau à 17 h. 15, vers Quimper à 17 h., vers Morlaix à 18 h. 45.

RECOMMANDATIONS. — Emporter sa nourriture pour les repas du samedi soir et du dimanche matin et midi (une boisson chaude est prévue au petit déjeuner). Emporter sac de couchage ou couverture. Prévoir un vêtement de pluie... Quelques voitures suivront la Route.

Pour s'inscrire et demander le Thème de la Route, s'adresser : pour la Route du Nord à M. Philippe Maury, 5, rue des Boucheries, Landerneau, ou à M. Loïk Corlay, 6, rue Henri-Moreau, Brest ; pour la Route du Sud à Mlle Le Moine, impasse Feunteunick-al-Lez, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 26 avril, 4^e dimanche après Pâques. Lundi 27, S. Pierre Canisius, docteur. Mardi 28, S. Louis-Marie Grignon de Montfort, confesseur. Mercredi 29, S. Pierre, martyr. Jeudi 30, Ste Catherine de Sienne, vierge. Vendredi 1^{er} mai, S. Joseph, artisan. Samedi 2, S. Athanase, évêque et docteur. Dimanche 3, 5^e dimanche après Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Vve Louis Petton, de Saint-Renan. M. Alfred Nicolas, de Pont-de-Buis. M. Charles Pengam, de Lesneven. Mlle Emma de Parcevaux de Tronjoly, de Saint-Renan.

Assemblée générale des A. P. E. L. et A. E. P.

A Quimper, le 19 Avril 1964

Cette assemblée, qui groupait sans doute plus de deux mille personnes et dont la presse a largement rendu compte, a surtout mis en valeur le remarquable travail d'équipe réalisé par le bureau fédéral et par les bureaux départementaux des A.P.E.L. et des A.E.P.

Chaque question particulière au sein des rapports : rapports financiers, rapports moraux, bilan d'activité, projets en cours, fut présentée par un spécialiste, voire un technicien, dont l'intervention documentée, précise, agréable, parfois plaisante, et toujours fortement étayée sur des motifs éducatifs et spirituels, retint chaque fois toute l'attention des délégués présents.

Après le mot de bienvenue de M. Gourvennec, porte-parole des A.P.E.L. de Quimper, au nom de M. Colléter, empêché de par ses obligations professionnelles, M. Gentil, président de la fédération des deux Unions départementales, ouvrit la journée en remerciant tous les participants et les invités.

M. Bonthonneau, président de l'U.D. des A.E.P., présenta ensuite le travail des Associations d'Education Populaire et confia aux rapporteurs le soin d'exposer les diverses questions à l'ordre du jour : MM. de Malglaive (Scaër) et de Chatillon (Brest) rappelèrent le but des A.E.P. et l'activité du Conseil d'Administration de l'A.E.P. de chaque école, en insistant fortement sur la collaboration et la confiance qui doit régner entre le Conseil et la Direction de l'école.

Successivement, MM. Le Guen (Landerneau), Prévosto (Brest), Troguier (Quimperlé) et Sénéchal (Quimper), présentèrent leur rapport sur les assurances scolaires, l'A.M.D.E.L. et l'emprunt à émettre pour les constructions scolaires, la rétribution scolaire et sa nécessité, son but, et enfin le bilan financier de la Caisse de l'Union Départementale.

En fin de matinée, M. Gentil rendit un cordial hommage à M. Le Floc'h, ancien président de la Fédération des U.D., et lui dit toute la gratitude de l'Enseignement Libre du Finistère.

A 12 h. 30, la messe célébrée en la cathédrale par M. le chanoine Le Ster rassemblait tous les participants de la journée.

La séance de l'après-midi était consacrée aux rapports concernant l'activité de l'U.D. des A.P.E.L.

M. Le Naour, président de l'U.D. des A.P.E.L., ouvrit la séance par une allocution dans laquelle il rappela aux parents qu'il faut encore plus se soucier de gagner la bataille de l'éducation que celle de l'école, par une volonté inébranlable et unanime des parents de travailler ensemble avec les maîtres à promouvoir l'éducation la meilleure et la plus adaptée aux besoins des jeunes d'aujourd'hui.

A sa suite, M. Hérou, de Plouneventer, exposa la nécessité et le sens de la carte scolaire diocésaine. M. Bonthonneau traita du problème des bourses nationales et des prestations municipales. Le Frère Directeur du Likès lança un émouvant appel à la relève, au nom des Frères enseignants. M. Perrament (Quimper) traita la question des transports sco-

laire et M. le vicaire général Prigent exposa la situation des écoles et des maîtres après trois ans d'application de la Loi Scolaire de 1959.

Il appartenait à M. Gentil de clore la journée en remerciant S. Exc. Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire, MM. les Parlementaires, Conseillers Généraux et Maires, et en tirant les conclusions du travail présenté : que les parents unanimes travaillent à redresser les mentalités et les attitudes contraires à l'épanouissement des vocations sacerdotales et religieuses et s'associent à l'effort de recrutement des maîtres laïcs ; qu'ils accordent leur sollicitude à la situation des maîtres actuels encore inquiets sur leur avenir ; qu'ils aient la volonté d'obtenir, avec l'aide des parlementaires, que les autorités responsables revisent les programmes « démentiels » dont les enfants sont victimes ; qu'ils aident l'A. M. D. E. L. à réussir dans son emprunt pour les constructions scolaires ; qu'ils instaurent et animent partout les cercles de parents, moyen nécessaire d'une collaboration de tous les éducateurs pour une harmonie et une efficacité plus grandes de l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Nous n'avons pu donner en ces quelques lignes une idée réelle de toute la richesse du travail de cette journée. Les écoles et les parents bénéficieront en permanence du fruit de ce travail et recevront les documentations et renseignements que tous ces rapports annoncent.

Nous terminons en citant, aussi intégralement que le permet une notation au vol, les paroles mêmes par lesquelles Monseigneur l'Evêque clôture l'Assemblée :

« En terminant ce Congrès, je formulerai brièvement quelques remarques :

« 1°) J'ai l'impression d'un *progrès constant* dans le travail des Unions Départementales et de la Fédération des Unions Départementales des A.P.E.L. et des A. E. P. Leur travail se fait d'une manière toujours plus précise et je constate que ce travail se développe sur tous les plans et qu'il englobe toutes les questions administratives, matérielles, morales, spirituelles. Je me réjouis de ce très réel progrès et j'en félicite tous les artisans.

« Je voudrais trouver ce même progrès à la base : à ce niveau il y a certes du travail qui se fait mais comme nous sommes loin encore d'être attelés au travail vraiment éducatif ! Nous sommes prêts, vous êtes prêts, à défendre vos écoles et leurs libertés et leurs droits, — et c'est bien — mais le travail d'éducation en profondeur n'est pas fait. Il y a encore trop d'endroits où l'on ne trouve pas la véritable collaboration entre les familles et l'école. Il y a des cercles de parents, réguliers et efficaces, mais c'est une infime minorité.

« J'exhorte et encourage chacun dans cette voie du travail profond à entreprendre pour l'éducation totale de nos jeunes et je vous dis : *il n'y a pas de temps à perdre*, il faut que ce travail se fasse. Le temps me manque pour évoquer les réponses à une enquête que nous avons menée auprès de vos grands jeunes gens des collèges secondaires et techniques. Des garçons et des filles de 15 ans, de 17 ans, déclarent franchement, brutalement : « *Nous ne pouvons pas causer avec nos parents* ». L'un d'entre eux dit : « J'ai entendu un camarade qui a de la chance de pouvoir parler avec son père et sa mère : c'est le seul que je connaisse... ». — Sachez, parents, que dans les générations montantes il y a des aspirations auxquelles il nous faut répondre. Je vous adjure de travailler chacun à votre place dans les *cercles de parents*... »

« Je crois aussi beaucoup à l'efficacité de votre mouvement, désormais mieux structuré, permettant de ce fait les contacts du sommet à la base et réalisant un meilleur travail par la démultiplication des organismes. Je me réjouis du fait que, de la base au sommet, ce soit des élections réelles qui désignent vos délégués, leur conférant autorité et responsabilité.

« 2°) Ma deuxième remarque sera pour souligner l'urgence et la gravité du problème du recrutement, que les uns et les autres vous avez déjà évoqué ou traité en cette journée. Il y a beaucoup d'enfants dans nos écoles. Beaucoup de parents désirent l'Enseignement Libre. Mais le nombre des enseignants est trop petit, il s'ensuit une fatigue et une surcharge, qui est parfois écrasement, pour bon nombre de ces enseignants. C'est très grave. Nous avons tous à nous en préoccuper et à collaborer au recrutement nécessaire de maîtres nombreux et de qualité de laïcs et de prêtres, religieux et religieuses. Au mois de décembre, les prêtres réfléchiront ensemble sur la question si grave des vocations sacerdotales et religieuses. Je suis heureux de la suggestion que vous avez faite de vous associer, parents chrétiens, à cette réflexion et à cet effort en faveur des vocations.

« 3°) Nous sommes tous solidaires. Sentons et réalisons de plus en plus notre solidarité. Nombreux sont ceux qui sont attachés à l'école de leur paroisse, mais par delà leur propre école, il leur faut porter le souci des écoles du canton, de la région, car toutes les écoles doivent s'entraider, s'épauler, se compléter.

« Cette solidarité doit d'abord se manifester à l'intérieur de l'école, par une collaboration des maîtres entre eux et avec les familles, non seulement pour résoudre les problèmes matériels et financiers mais surtout sur le plan moral et spirituel.

« Cette solidarité et cette collaboration s'exprimeront dans l'effort commun pour la mise au point et pour la réalisation de la carte scolaire : celle-ci exigera, nous le savons, des sacrifices, des renoncements et de nouvelles formes de collaboration.

« 4°) Ne remettons pas en cause l'existence de l'Enseignement Libre et la volonté de l'Eglise, malgré ceux qui ne comprennent pas ou qui ne veulent pas comprendre et qui sont parfois parmi ceux qui devraient être ses premiers défenseurs.

« On a suffisamment démontré la vitalité de notre Enseignement Libre et tous les atouts dont il dispose. D'autre part voyez ce que disent et proclament constamment le Souverain Pontife et les Evêques.

« J'affirme, une fois de plus, la nécessité de l'Enseignement Libre. Il serait puéril et débilitant de remettre ceci en question.

« J'ajoute ce que je disais aux enseignants réunis dimanche dernier à Landerneau : nous ne pouvons pas opposer institution et esprit missionnaire. L'Enseignement libre catholique est une institution indispensable à l'Eglise. Si elle est menacée de sclérose, comme toute institution humaine, il faut la vivifier sans cesse, lui donner un esprit plus chrétien, plus évangélique, plus missionnaire. L'école doit être animée d'un esprit de service : elle est au service de tous, au service de tous ses élèves, mais aussi au service de l'Eglise tout entière en donnant à ses élèves un sens évangélique et missionnaire tel que personne ne pourra plus la remettre en cause.

« ...Travaillons tous ensemble. Il y a beaucoup de travail à faire. Je remercie tous ceux qui s'y adonnent avec générosité... »

Session régionale de la Fraternité des malades

Les 13, 14, 15 avril s'est déroulée au Centre « Dominique Savio », dans la campagne rennaise, une session régionale de la Fraternité Catholique des Malades et Infirmes. Le diocèse y était représenté par deux prêtres et quinze laïcs : jeunes d'âge en majorité, — mais ayant assumé les responsabilités dans la Fraternité depuis quelque temps déjà, — et venant des différents secteurs du diocèse.

L'ambiance fut d'emblée fraternelle entre les représentants des quatre diocèses et très joyeuse malgré le travail intense qui fut demandé aux participants.

Il s'agissait d'analyser les problèmes et les besoins du malade et de l'infirmes dans le monde de 1964, et la façon dont la Fraternité des Malades doit y répondre.

Pour aimer une personne et la servir comme elle en a besoin, il faut vraiment la connaître. Par l'étude de nombreux cas concrets, nous apprenons d'abord à bien regarder un malade dans tout ce qui constitue sa personne : son handicap, sa situation matérielle, sa mentalité, son milieu de vie, ses relations, ses loisirs, son insertion dans la profession, dans la cité, dans la vie paroissiale...

Le regard attentif porté sur ces personnes, physiquement handicapées, nous permet ensuite de découvrir chez elle des besoins divers, — que nous ressentons comme des appels adressés aux Responsables de la Fraternité.

D'une part, nous percevons des besoins permanents chez les malades : ceux qui sont de toutes les époques (par exemple sortir de l'isolement, sentir de l'affection, prendre confiance en soi et dans la vie, se soucier des autres pour moins penser à soi, etc...).

Nous distinguons d'autre part chez « le malade de 1964 » des besoins nouveaux, propres à notre temps. Les uns viennent de la prise de conscience par l'handicapé à la fois de sa dignité d'homme et de fils de Dieu, et des « talents » qu'il possède (d'où refus d'être traité en « mineur », désir de culture, souci de rééducation et de reclassement, volonté d'intégration au reste du monde aux plans de la profession, des loisirs, des responsabilités civiles ou d'Eglise, etc...). D'autres besoins de l'handicapé découlent de l'évolution actuelle du monde : le progrès de la socialisation, le culte de l'efficacité, le développement de la technique, les déplacements individuels ou de masse, etc... ont leur répercussion sur la vie du malade ou de l'infirmes, et exigent qu'il puisse y faire face.

La charité du Christ, que la Fraternité Catholique des Malades et Infirmes a mission d'apporter au monde des malades, doit atteindre toute la personne de l'handicapé, et donc lui permettre de réagir chrétiennement en face des besoins, traditionnels ou nouveaux, qu'il ressent :

M. Pierre Quémener, responsable diocésain du Finistère, exposa aux sessionnistes comment les Responsables de la F.C.M.I. doivent, en équipes de secteur reliées à l'équipe diocésaine, prendre une conscience plus

profonde de leur responsabilité, recevoir la formation apostolique technique requises, et réaliser les activités propres au Mouvement.

M. l'abbé Kervel, aumônier diocésain de Quimper, précisa le rôle de l'aumônier dans ces équipes de secteur : transmettre la parole de Dieu, développer les vertus théologales chez les responsables, leur apprendre à tout juger et tout décider en fonction de l'Evangile, — en ayant lui-même un grand esprit de foi (foi en particulier dans la mission des laïcs et la valeur des moyens pauvres), une charité patiente et accueillante, un esprit ouvert aux problèmes de l'heure et à la catéchèse d'aujourd'hui (selon les conclusions du récent Congrès de l'Enseignement Religieux).

S. Em. le Cardinal Roques, archevêque de Rennes, témoigna par sa présence à l'une des séances de travail de l'intérêt que porte l'Eglise à l'action de la F.C.M.I. Il recommanda aux sessionnistes d'être fidèles à leur mission fraternelle et aux directives de leurs dirigeants, d'être sans cesse à la recherche de malades à secourir et de bonnes volontés à susciter à leur service, enfin de donner au monde en proie au découragement l'exemple d'un esprit de conquête, témoignage d'espérance.

Le Responsable National de la F.C.M.I. put être fréquemment au milieu de nous. Il tira les conclusions de la session : le rôle des responsables de la Fraternité est de faire prendre conscience au malade qu'il est une *personne à part entière*, et de le faire *prendre sa place* dans le monde actuel, mais en étant toujours *témoin des vraies valeurs* humaines et spirituelles.

Les réflexions entendues au moment de la dislocation des sessionnistes montraient que ces *conclusions* seraient le *point de départ* d'une action fraternelle plus éclairée et plus généreuse...

Un sessionniste.

Nouvelles

● **PLEYBEN.** — Dans la soirée de lundi, le feu a ravagé l'école libre de filles de Pleyben et détruit les bâtiments dans leur quasi-totalité. Grâce à la présence d'esprit des Religieuses, aucun accident corporel n'est à déplorer. Les causes de l'incendie ne sont pas encore déterminées.

Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et M. le vicaire général Prigent, ont rendu visite à l'école mardi matin, ainsi que la R. Mère Econome Générale des Filles du Saint-Esprit ; ils ont pu constater les dévouements et la charité qui entouraient les Sœurs dans leur malheur.

Tirant parti d'un bâtiment en construction et de salles mises à sa disposition, l'école rouvrira ses portes lundi matin.

● **LE BUREAU INTERNATIONAL DU FILM** organise ses *carrefours cinéma-télévision* et les *XI^e Rencontres culturelles cinématographiques internationales* en juillet, août et septembre. Ecrire 27, rue Puits-Gaillot, Lyon, 1^{er}.

● Un bréviaire latin-français, éd. Labergerie, sous custode, a été laissé au Carmel de Brest. Le réclamer à M. l'abbé Floc'h, à l'Evêché.

Notes pour l'homélie

Ascension : *La mission des croyants.*

— *Une manifestation de Jésus ressuscité.* A la communauté des disciples rassemblés pour le repas. A la communauté dans sa diversité de relations avec lui : ceux qui l'ont vu et rendu témoignage, ceux qui doutent, ceux qui refusent de croire les témoins qui l'ont rencontré. Pour amener à la reconnaître, à croire en lui comme le Vivant aujourd'hui au milieu d'eux, pour changer leur cœur. Pour les charger de mission : il ordonne, manifestant le dessein de Dieu, appelant à le réaliser.

— *Une charge confiée.* Aux dimensions de la terre et du temps, à tout homme quel qu'il soit, car Jésus est Sauveur de tous. A des hommes : la responsabilité du salut, de l'œuvre de Dieu entre les mains des hommes : une responsabilité de tout homme devant ces témoins envoyés par Dieu. L'annonce d'une Bonne Nouvelle, d'un Heureux Message. Le témoignage d'une vie où toujours transparaît l'intervention de Dieu, sa présence active, et où parfois elle éclate en des signes. La communication d'une vie par les sacrements à qui reconnaît Dieu et s'engage.

— *Chrétiens aujourd'hui.* A cause de ceux qui ont été pour nous témoins de Jésus et nous ont transmis la foi, nous confessons du Seigneur Jésus qu'il est mort, ressuscité, monté aux cieux. Avec eux, nous sommes bénéficiaires de l'action de Dieu dans son Eglise. Comme eux, nous sommes et avons à être des témoins et des envoyés.

Dimanche après l'Ascension : *Témoins de Jésus.*

Tous les chrétiens ensemble et chacun d'entre eux, à sa manière, à sa place, connaissent Jésus, Seigneur et Sauveur, et sont par lui chargés de le faire connaître et aimer.

— *Témoins de Dieu et de son œuvre.* Témoigner ? se dévouer par générosité humaine, propager ses idées, vouloir faire du bien ? Témoigner : dire publiquement, par ses paroles et toute sa vie, par son être nouveau, ce que l'on a vu et entendu de Dieu même. Annoncer une vie de communion avec Dieu, sans étalage, simplement dans la fidélité à cette vie, à tout ce qu'elle apporte, à tout ce qu'elle exige. Témoigner de Jésus : sur son ordre, en raison du don de l'Esprit, à cause d'une communion de vie avec lui ; de son être de Fils de Dieu et de son action de sauveur des hommes ; par notre vie d'enfants de Dieu, le connaissant par l'Esprit (Rm 8) et le faisant connaître.

— *Témoins dans le monde.* Pour lui annoncer Jésus, lui donner gloire. Etre chrétien, c'est être en communion de vie et de destin avec Jésus ; et cela suppose une mort au péché, un renoncement, une lutte ; cela entraîne oppositions, exclusives, rejets, incompréhensions du monde qui ne connaît pas ou refuse Dieu, Père de N. S. Jésus-Christ. C'est en menant cette vie, en vivant en chrétien que l'on est chrétien, connaissant le Père qui livre son Fils et le Fils qui donne sa vie, manifestant un amour fidèle et persévérant à celui qui nous a donné l'Esprit.

MAISONS DE CONFIANCE

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan. BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage - Jardinage - Bâtiment

Matelas à ressort - Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente

de
Véhicules d'occasion

5, Av. de la Libération

ATELIER

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

PARTIE OFFICIELLE. — Confirmation. Lettre pastorale. Campagne contre la faim. Université Catholique de l'Ouest (quête). Service pour Mgr Duparc. Retraite pour les jeunes filles. Préparation à la Communion Solennelle. Action Catholique Générale. Décès. Devez ar Brezoneg.

PARTIE NON OFFICIELLE. — En lisant une « Nouvelle Histoire de l'Eglise ». Pour une meilleure célébration de la Liturgie (Ascension). Nouvelles.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Front
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année - N° 18Vendredi 1^{er} mai 1964**La Semaine Religieuse**
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Veuillez rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**CONFIRMATION**

- Lundi 4 mai : 10 h. 30, Douarnenez (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire) ;
15 h., Crozon (id.).
- Mardi 5 : 10 h. 30, Saint-Corentin, Quimper (id.) ; 14 h. 30, Briec
(id.) ; 17 h., Carhaix (id.).
- Mercredi 6 : 10 h. 30, Concarneau (id.) ; 14 h. 30, Scaër (id.).
- Jeudi 7 : Petit Séminaire, Pont-Croix (Mgr l'Auxiliaire).

LETTRE PASTORALE

Une Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque sur le Concile et la
Pentecôte sera lue en chaire le jour de la Pentecôte et le dimanche suivant.
Si à ces dates, on ne pourra se faire à ces dates, on la reportera aux
dimanches suivants.

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

Le Comité diocésain contre la faim remercie les donateurs pour leur
grande générosité : une somme encore supérieure à celle de l'an
dernier (déjà plus de 23 millions d'anciens francs) a été recueillie dans
les paroisses et écoles.

Ces sommes seront prochainement réparties entre différentes opéra-
tions d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Grâce à tous les efforts des
ministériens se prépareront demain des hommes de ces continents qui
prendront eux-mêmes en main la promotion de leur région.

N. B. — Les paroisses qui n'auraient pas encore remis le produit de
la quête contre la faim rendraient service en le versant au Comité
Catholique contre la Faim, 12, rue Ste-Catherine, Quimper (C.C.P. Ren-
nes 21.21.77).

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

1 — QUÊTE

La fête de l'Ascension ramène la quête habituelle pour les Facultés Catholiques de l'Ouest. Cette quête doit être faite à tous les offices dans toutes les paroisses et le produit doit en être envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

MM. les Curés et Recteurs tiendront à en favoriser le succès. Ils liront en chaire la note ci-jointe qui fait ressortir l'importance de l'Enseignement Supérieur Chrétien en même temps qu'elle montre les besoins de notre Université Catholique.

2 — PRÉDICATIONS MISSIONNAIRES POUR L'ANNÉE 1964

Les paroisses suivantes ont été désignées par Monseigneur l'Evêque pour recevoir la visite d'un Missionnaire de l'Université Catholique :

— Nord-Finistère : Cléder, Ploudalmézeau, Plouénan, Plouescat, Plounevez-Lochrist, Porspoder, Portsall, Saint-Renan.

— Sud-Finistère : Brasparts, Le Faou, Fouesnant, Loctudy, Pleyben, Plomeur, Plozévet, Pouldreuzic, Poulgoazec, Pont-l'Abbé, Pont-de-Buis, Saint-Mathieu de Quimper, Saint-Guénolé.

— Saint-Marc de Brest, Clédén-Cap-Sizun, Plogoff, Plouhinec, qui devaient recevoir cette visite l'an dernier.

Le Secrétariat de l'Université Catholique s'entendra avec MM. les Curés et Recteurs pour fixer la date de cette visite. Le montant de la quête sera remis au prédicateur. Cette visite, ne pouvant être faite le jour de l'Ascension, sera vraisemblablement repoussée à une date plus tardive. Si, à ce jour, le Secrétariat n'a pas prévu la date de la visite, MM. les Curés et Recteurs voudront bien faire la quête le jour de l'Ascension et l'adresser à l'Evêché. Ils seront dispensés de faire la quête le jour de l'Ascension 1965.

3 — NOTE A LIRE EN CHAIRE

A l'heure où l'Eglise se prépare à prendre des décisions importantes sur le plan de son orientation pastorale pour s'adapter à un monde en évolution, nous ressentons plus vivement que jamais la nécessité de nous appuyer sur des hommes instruits, sur des hommes au courant des dernières découvertes de la science, des progrès de la pensée philosophique, sur des hommes qui ont étudié minutieusement ces sciences encore nouvelles qu'on appelle les sciences sociales. C'est pourquoi l'Eglise Catholique souhaite le développement de ses Universités, dans lesquelles professeurs et étudiants, travaillant en commun et en collaboration aussi avec des catholiques professeurs de l'enseignement d'Etat, poursuivent sans relâche ce travail de la découverte de notre monde afin d'y faire luire efficacement la lumière de l'Evangile.

Cette mission que nous avons confiée à l'Université Catholique de l'Ouest, à Angers, celle que, depuis 1875, elle s'efforce fidèlement de remplir, nous vous avons dit, il y a quelques mois, ce qu'elle était, mais aussi notre inquiétude pour l'avenir d'une Institution qui nous est chère.

Orce que ce travail de recherche et d'engagement universitaire exige des moyens considérables, nous craignons de ne pouvoir faire face à ces exigences. Nous faisons donc appel à votre générosité et vous demandons de répondre avec foi pour que l'Université Catholique de l'Ouest puisse poursuivre sa mission. Ce que vous donnerez sera pour vous un moyen de continuer la tâche que Notre-Seigneur est venu inaugurer dans le monde et qu'il a confiée à son Eglise : apprendre aux hommes à vivre, jour après jour, l'enseignement qu'il nous a apporté.

SERVICE ANNIVERSAIRE POUR Mgr DUPARC

Le service anniversaire à la mémoire de Monseigneur Duparc sera chanté à la Cathédrale S. Corentin, le samedi 9 mai, à 9 heures.

RETRAITE POUR LES JEUNES FILLES

■ Comme les années précédentes, une retraite d'orientation pour les jeunes filles. — dirigée par le P. Chapel, s. j. — aura lieu à la Retraite de Lesneven, du mardi soir 30 juin (20 h.) au samedi matin 4 juillet (8 h.). Envoyer les inscriptions dès maintenant au P. Chapel (Roz-Avel, rue de Rosmadec, Quimper), qui transmettra à la Maison de Retraite.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Préparation à la Communion Solennelle

La retraite de Communion Solennelle doit viser les objectifs suivants :

— aider les enfants à entrer dans une expérience de prière personnelle et collective ;

— préparer, un à un, les rites du cérémonial de communion solennelle : charger de sens le symbole du vêtement blanc ou du cierge allumé ;

— faire saisir la signification de la profession de foi et de la renonciation à Satan dans la vie des baptisés ;

— faire pénétrer ces thèmes religieux dans la vie des enfants, en tenant compte du mode d'assimilation propre à des enfants de 12 ans ;

— unir ces thèmes religieux en les reprenant à des niveaux d'expression variés : instruction, fiche de prière, travail sur carnet, célébration, etc.

La retraite de Communion Solennelle qui semble répondre le mieux à ces exigences est la retraite élaborée par le diocèse de Saint-Brieuc avec le concours du diocèse de Quimper.

La Direction de l'Enseignement Religieux, à Quimper, tient ces documents à la disposition des prédicateurs et de leur équipe de travail, à savoir :

1° Livret du prédicateur : Animation de retraite et cérémonial (4 F.), portant sur la pédagogie et le contenu de la retraite (inchangé par rapport à l'an passé),

2° *Trois affiches murales* (1 F. pièce), une pour chaque journée de retraite (les mêmes que l'an dernier),

3° *Carnet de l'enfant : Ma retraite de Communion Solennelle* (1,50 F.) contenant images, fiches de prières, textes évangéliques, questionnaires, etc... (simple changement de présentation : la formule pochette est remplacée par le carnet imprimé).

Pour la réflexion des parents nous proposons la brochure : « *Parents chrétiens et Communion Solennelle* » (0,45 F.).

ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

Cette année, on le sait, il n'y aura pas de pèlerinage diocésain de l'Action Catholique Générale. Par contre on avait suggéré aux doyennés et aux zones d'organiser pour leur propre compte un pèlerinage.

Les responsables diocésains se proposent de faire connaître à l'ensemble des équipes, où seront organisés ces pèlerinages locaux, pour que, éventuellement, d'autres doyennés puissent y participer. Voici, à notre connaissance, où se tiendra l'un des premiers pèlerinages : secteur de Plougastel-Daoulas, à la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine Blanche (en Plougastel), le jeudi 7 mai, de 15 h. à 17 h.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Marc Guivarc'h, recteur de Plouarzel, rappelé à Dieu à l'âge de 64 ans.

DEVEZ AR BREZONEG

Le 7 mai, jeudi de l'Ascension, se déroulera la traditionnelle journée de la langue bretonne, organisée par la Fondation Culturelle Bretonne. Nous recommandons à la générosité de tous la collecte faite sur la voie publique à cette occasion.

● **RECHERCHES SUR LOURDES**, bulletin trimestriel de l'Œuvre de la Grotte, Lourdes (H.-P.), dirigé par M. l'abbé Laurentin ; l'abonnement annuel 1 franc (soutien, 3 francs), C.C.P. Toulouse 274.77. — Le numéro 4 de RECHERCHES SUR LOURDES publie le dossier intégral des textes de 1858, récemment découvert, sur Lourdes et les Apparitions. C'est en somme, comme le supplément, des 6 volumes de Lourdes, *Documents Authentiques*, du chanoine R. Laurentin et de Dom Bernard Billet (P. Lethielleux et Œuvre de la Grotte, éditeurs).

Pourquoi RECHERCHES SUR LOURDES ? Afin de « promouvoir et faciliter les recherches sur Lourdes ; faire monter le niveau des publications sur Lourdes, qui, l'expérience le prouve, se dégrade si facilement. » — Le prochain numéro paraîtra en juillet. Au sommaire : Histoire authentique des Apparitions, avant-dernier tome. Images de Lourdes. L'hospice de Lourdes au temps de Bernadette, etc...

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 3 mai, 5^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 4, *Rogations*, Ste Monique, veuve. Mardi 5, *Rogations*, S. Pie V, pape. Mercredi 6, *Rogations*, Vigile de l'Ascension. Jeudi 7, Ascension de N. S. Jésus-Christ. Vendredi 8, de la férie. Samedi 9, S. Grégoire de Nazianze, évêque et docteur. Dimanche 10, dimanche après l'Ascension.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que s'établisse la paix universelle dans la vérité et la charité, par le respect des droits et devoirs réciproques, et en rejetant toute défiance. Pour l'éducation chrétienne des jeunes filles en Afrique.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Compès, de Plobannalec, sœur de S. Exc. Monseigneur Le Breton. R. P. Marie-Joseph Quéménéur, des Frères Mineurs Franciscains, originaire du Conquet. M. Gabriel Le Fourn, de Lampaul-Ploudalmézeau. M. René Herrou, de Pleyben. Mme Michel Furet, de Quimper. Mme Paul Jacolot, de Guipavas, sœur de M. le Recteur de Plouvorn. M. François Jaffré, de Scaër.

Nous nous abstenons, quant à Nous, d'intervenir dans cette phase des travaux conciliaires au sujet des doctrines et des décrets qui seront discutés à la réouverture du Concile. Nous avons voulu ainsi préserver, dans la ligne que Nous Nous sommes tracée, celle de laisser aux pères conciliaires et aux différentes conférences épiscopales ainsi qu'aux commissions conciliaires toute liberté et possibilité d'enquêter, de discuter et de s'exprimer. Cela a été une note dominante de ce grand Concile. Nous désirons y rester fidèle. Nous avons eu le seul souci de faire en sorte que les travaux préparatoires des commissions et du secrétariat se poursuivent activement dans le double but de revoir, dans cette période intermédiaire entre la seconde et la troisième session, les différents schémas à la lumière des observations faites par les pères lors des précédentes sessions, pour les offrir sans délai à l'examen des pères et de faire recueillir leurs observations et leurs suggestions par les commissions suivant les compétences respectives, en faisant rédiger les schémas de telle sorte qu'ils puissent être présentés au Concile, dans l'espoir qu'après une discussion définitive ils puissent mériter d'être soumis plus rapidement à une décision, dans un sens ou dans l'autre, de la part de l'Assemblée, sans préjuger pour cela de la durée du Concile, sur laquelle il n'est pas donné en ce moment de faire des prévisions. On a voulu ainsi activer et rendre plus efficaces les travaux du Concile sans lui imposer de limites ou de décisions.

S. S. PAUL VI.

En lisant une « Nouvelle histoire de l'Eglise »

L'ouvrage dont les Editions du Seuil nous présentent le premier volume (1) porte, dans son titre même, un qualificatif bien fait pour rajeunir une discipline dont le premier monument, celui d'Eusèbe de Césarée, date de plus de seize siècles. La présentation extérieure, elle aussi, fait jeune, tout en restant sobre et sérieuse comme il sied à ce genre littéraire.

Cette *Histoire de l'Eglise* est assurément nouvelle par des caractères extrinsèques, tels que son internationalité : publiée simultanément en quatre langues — néerlandais, allemand, anglais, français —, elle est rédigée par des spécialistes de ces mêmes pays, auxquels s'adjoint un conseiller pour l'histoire américaine. Telle encore la taille même des volumes : 600 pages, dont les cent dernières consacrées aux annexes indispensables que sont les notes, la bibliographie, les index et tables. Toute l'histoire de l'Eglise en cinq volumes (2) sans tomber dans le genre des simples manuels, cela constitue une gageure dont la réussite sur le plan scientifique comporte inévitablement d'autres risques et, en premier lieu, celui d'être, à force de concision, au-dessus de la portée d'un large public.

La « nouveauté » de la collection réside aussi dans le propos des auteurs, tel que le définit M. Aubert, professeur à l'Université de Louvain, dans l'Introduction générale. Non pas que d'autres *Histoires de l'Eglise* ignorent ces préoccupations, mais ici l'accent est mis sur quelques perspectives d'élargissement :

1) l'histoire de l'Eglise doit donner place, par derrière les événements, non seulement aux institutions et à l'activité de la hiérarchie, mais aussi à la vie concrète d'un « Peuple de Dieu » dont les laïcs les plus humbles font partie intégrante ;

2) les branches détachées de l'unité catholique ne sont pas à considérer comme des branches mortes, dont on raconte la scission pour n'en plus parler ensuite ; au contraire — l'on reconnaît ici l'inspiration œcuménique — leur évolution ultérieure intéresse l'historien de l'Eglise ;

3) pour l'Eglise catholique elle-même, son histoire est habituellement trop concentrée sur « le quadrilatère Vienne-Bruxelles-Cadix-Naples » c'est-à-dire, en fait, sur les pays restés exempts de protestantisme (3) ;

4) enfin, le souci d'objectivité obligera, le cas échéant, à reconnaître les erreurs et les fautes, de quelque côté qu'elles puissent être.

(1) NOUVELLE HISTOIRE DE L'EGLISE, tome I, « Des origines à saint Grégoire le Grand », par Jean Daniélou et Henri Marrou, 616 pages, aux Editions du Seuil, Paris, 1963. Prix : 24 Fr.

(2) Si le premier volume recouvre six siècles, le second doit aller de 600 à 1500, le troisième de 1500 à 1715, le quatrième jusqu'à 1848. On devine les raisons de ce découpage des tranches d'histoire.

(3) Souhaitons que ce quadrilatère ne soit pas remplacé par un autre dont les pays méditerranéens soient absents, celui-là même que définissent les langues dans lesquelles l'ouvrage est publié.

Ces perspectives, affirmées dans le propos de la NOUVELLE HISTOIRE DE L'EGLISE, doivent, de fait lui donner un aspect de nouveauté sympathique. Elles doivent y mettre un esprit, une orientation, tout en nous donnant de l'histoire vraie, dont le propre est de « montrer et expliquer ce qui s'est passé ». C'est la réalisation de ce propos que nous allons essayer d'apprécier en examinant le premier volume.

« Des origines à Saint Grégoire le Grand »

Signé de deux noms auréolés de prestige auprès de tous ceux qui, sans être spécialistes, suivent le mouvement des études patristiques : le R. P. Daniélou pour les trois premiers siècles, M. Henri Marrou pour les trois suivants, ce volume s'est présenté avec un préjugé très favorable à l'auteur de ces lignes, qui s'est trouvé — avouons-le tout de suite — vite décontenancé et déçu pour une part importante de l'ouvrage, puis ravi et comblé pour le reste.

Avant de justifier cette appréciation, lourde de conséquences et donc bien réfléchie, nous croyons bon de formuler quelques observations d'ordre général.

a) Un mot suffira pour protester contre cet usage « français de fraîche date » de grouper toutes les notes dans une sorte de grenier perdu à la fin du volume. Le lecteur se demande toujours, en voyant annoncer une note, si c'est une simple référence bibliographique ou, par chance, un complément intéressant. Il s'y reporte donc et, comme le premier cas se vérifie le plus souvent, il revient de la note au texte en pestant contre le dérangement. Le bon vieux système des notes au rez-de-chaussée de chaque page était, ou du moins pouvait être moins esthétique ; mais c'était si commode pour l'usager !

b) Notre livre veut-il être un régal pour des lecteurs déjà fortement initiés, en leur offrant une synthèse nouvelle ? Dans ce cas, le but est parfaitement atteint. Veut-il procurer à un large public — cultivé, par hypothèse, mais « moyen » — la découverte du vrai visage de l'Eglise par son passé historique ? Alors nous doutons qu'il satisfasse pleinement (ce qui n'exclut pas une part de réussite plus ou moins large). En d'autres termes, nous doutons que ce livre se suffise, et qu'il suffise.

Il est bien dommage que nos observations prennent ici un tour négatif, mais c'est inévitable. Nous constatons, par exemple, un souci évident de réduire l'importance du déroulement chronologique et « événementiel ». Mais nos auteurs l'ont tellement estompé, traité en filigrane — avec un art consommé — que le lecteur, même averti, ne s'y retrouve pas toujours sans mal. Les anciens du Grand Séminaire de Quimper pendant la guerre 14-18, qui bénéficièrent des leçons de Dom de Bruyne, alors réfugié chez nous, n'ont pas oublié l'adage souvent répété par ce savant : « L'histoire a deux yeux : la chronologie et la géographie ». Ne serait-ce plus vrai ?

Un autre souci de la collection, nous l'avons vu, est de ne pas réduire l'histoire aux faits et gestes des protagonistes. Dans ce volume, on a plutôt dilué à l'excès les personnalités marquantes. Qu'il s'agisse de saint Paul, de saint Augustin, de Justinien, etc., si les noms et les rôles joués

par eux sont cités souvent, jamais — sauf pour Constantin et pour Origène — on ne nous présente le personnage en « gros plan ». Si saint Augustin est mentionné 40 fois, à aucun endroit on ne saisit l'homme qu'il était.

c) L'utilisation de l'ouvrage pour la consultation n'a peut-être pas été prévue. En tout cas, elle est laborieuse, *experto crede*. La table des matières reste trop succincte, et nous pensons à tel chapitre de quinze pages, extrêmement riche, où aucune subdivision n'est indiquée. L'index analytique devrait parer à cette difficulté, mais il n'analyse rien : pour chaque terme, vous avez la liste des pages où il revient. A vous d'explorer patiemment, même quand il y quarante ou cinquante renvois.

d) Autre difficulté pour le lecteur moyen : trop de termes techniques sont donnés sans explication. Nous pouvons citer le « kérygme » comme un des plus voyants. On notera toutefois la merveilleuse clarté qu'apporte M. Marrou dans ses notations sur les controverses trinitaires et christologiques.

LA SYNTHÈSE DE M. MARROU SUR LES IV^e, V^e ET VI^e SIÈCLES

Les observations ci-dessus ne touchent guère le fond et ne nous empêchent pas de souligner fortement le bonheur que nous avons éprouvé à lire et relire la *synthèse magistrale* de M. Marrou (p. 261-514). Avec une concision et une justesse d'expression difficilement surpassables, tous les aspects notables de la vie du « Peuple de Dieu » aux IV^e, V^e et VI^e siècles s'y trouvent traités. Sans doute les spécialistes pourront-ils critiquer, en des sens divers, le dosage dans les proportions attribués à tel ou tel développement. A notre avis, le tableau est magnifiquement composé.

Nous hasarderons cependant quelques remarques. Ne chicanons pas trop, pour commencer, sur une formule comme celle-ci : « La distinction est désormais (au IV^e siècle) bien établie entre la masse des fidèles et le clergé » (p. 280). On arrive à saisir, mais on risque aussi de mal interpréter, comme si la hiérarchie ne remontait pas aux origines.

Au sujet des derniers chapitres (XI, sq.), nous pensons qu'il était possible, sans surcharger, de marquer les causes sociologiques qui ont déterminé en Occident, à la suite des invasions barbares, ces phénomènes bien analysés par l'auteur : le naufrage de la culture classique et la barbarisation de la société, clergé y compris. Les invasions, même avec les dévastations qui les accompagnèrent, n'auraient pas entraîné pareille régression, et si durable, s'il n'y avait pas eu ruine de la vie urbaine, support de la civilisation, et abolition presque totale des échanges économiques et commerciaux : c'est avec les marchandises que circulent les hommes, et donc les idées et les arts.

Sur un autre point il nous semble permis de compléter la documentation de l'auteur. Il signale en Italie du nord et du centre, au VI^e siècle, « une organisation originale et plus complexe (que la paroisse ordinaire), la *pieve*, qui constitue un échelon intermédiaire entre l'évêché et la paroisse élémentaire » (p. 477). Nous ne pouvons pas assurer qu'il en

fût de même partout où se rencontre, comme ici, un nom dérivé du latin *plebs*, par exemple dans l'actuelle Roumanie, avec des localités comme Ploesti. Mais il est certain qu'en ce même VI^e siècle, les Bretons émigrés en Armorique étaient en train d'établir la même organisation, destinée à durer jusqu'à la Révolution. La mère-paroisse — ce terme se trouve dans des registres paroissiaux en 1780 — s'appelait *plou*, anciennement *ploe* ou *ploue* (le mot gallois *plwyf* est identique), et ses filles étaient les *trèves*. Ces appellations subsistent, on le sait, comme préfixes de nombreux noms de lieu.

(A suivre)

P.-J. NÉDÉLEC.

● **JOURNÉES LITURGIQUES POUR RELIGIEUSES.** — Les journées liturgiques organisées par l'U.R.E.P. pour les Religieuses du diocèse ont regroupé près de 500 religieuses. La satisfaction de toutes était unanime, au soir de ces trois journées bien remplies.

M. le vicaire général Boussard a présidé ces trois jours. Par son mot d'introduction il précisait les raisons profondes qui ont motivé les divers changements annoncés dans la Constitution conciliaire sur la Liturgie : souci de vérité et de simplicité, de qualité de l'expression du mystère de l'Eglise ; exigence d'adaptation aussi en vue de favoriser une meilleure catéchèse, la vie spirituelle et l'évangélisation.

L'exposé de M. l'abbé Abjean introduisait immédiatement au cœur de la Liturgie : participation active du Peuple de Dieu, participation communautaire et hiérarchique, participation effective et intérieure dans la foi ; pour réaliser cela, nécessité de bien célébrer la Parole de Dieu dans un climat festif, solennel et communautaire.

Quelques questions soulevées aux carrefours ont été éclairées au cours de la table ronde : la prière litanique, le cadre festif de la Célébration, la messe lue et la grand-messe, la chorale, les différents types de chants utilisés au cours de la Célébration, les messes d'enfants, la collaboration avec le clergé pour une meilleure célébration de la Liturgie et une éducation de la liturgie chez les enfants, la place des élèves et des religieuses dans la Célébration dans le cadre des Institutions féminines.

● **PLOUVIEN.** — L'église paroissiale a été rajeunie : un autel nouveau, un chœur remodelé, les murs recrépis. C'était dimanche dernier, en fin d'après-midi, la consécration de l'autel par Monseigneur l'Auxiliaire, assisté de MM. le chanoine Le Roux, supérieur du Séminaire S. Jacques d'Haïti, le chanoine Fichoux, curé-doyen de Plabennec, les abbés Kerbirion, recteur de Bourg-Blanc, Bergot, recteur de Plouneventer, et Le Goff, directeur d'école à Ploudaniel. La cérémonie, qui fut très belle, fut suivie par une assistance particulièrement nombreuse.

● **SAINT-POL-DE-LÉON.** — Dimanche dernier, Monseigneur l'Evêque, assisté de M. le vicaire général Prigent et de M. le chanoine Kérouédan, curé-archiprêtre, a béni les nouveaux locaux de l'école S. Jean Baptiste, destinés à des cours techniques.

Pour une meilleure célébration de la Liturgie

FÊTE DE L'ASCENSION

Dans le parolier, les trois chants indiqués sous la côte J peuvent être utilisés :

« Le Christ est monté près de Dieu » (J 1) est un cantique excellent à tous points de vue, que toute paroisse devrait compter dans son répertoire (d'autant plus qu'il convient parfaitement à la liturgie des défunts et comme chant de fin de messe).

« Dans la joie, le Seigneur est monté » (J 5) est très chantant ; le refrain peut être facilement appris à une assemblée, et un groupe choral ordinaire peut le chanter à deux ou trois voix.

On trouvera d'excellentes notes de catéchèse pour ces cantiques, comme pour le cantique du Paradis (J 10), ainsi que des remarques techniques pour leur exécution, dans le GUIDE PASTORAL DE « CANTIQUES ET PSAUMES » (p. 232 ss.).

Voici comment on pourrait organiser la liturgie de la fête de l'Ascension :

— *Entrée.* On peut tout simplement chanter le cantique J 5, dont les couplets sont une très belle paraphrase du psaume d'introït (le psaume 46). On peut aussi prendre le refrain de ce cantique comme antienne chantée par toute l'assemblée, tandis que les versets du psaume 46 seront lus (ou chantés sur le mode UT, tonique FA, série II, des REFRAINS PSALMIQUES).

— *Alleluia.* Aussitôt après l'épître, tandis que s'organise la procession d'évangile, toute l'assemblée se met debout et chante un alleluia très simple, mais vibrant. Si c'est l'alleluia de « O filii et filiae », les versets pourront être chantés sur le mode LA, tonique SOL. On peut encore utiliser l'alleluia qui, dans beaucoup de paroisses, sert de refrain à l'angelus pascal breton. Le cantique A 4, enfin, propose pour l'Ascension des couplets propres dont le 10^e correspond au texte du second Alleluia.

— *Prière litanique.* On peut y insérer une ou deux intentions dans la ligne du mystère de l'Ascension, par exemple :

● *Pour nous tous ici rassemblés, afin que, soutenus par la Vierge Marie, nous nous détachions davantage des biens de la terre pour rejoindre un jour son Fils dans la gloire éternelle, prions le Seigneur...*

A la communion on pourra utiliser le cantique J 10, mais la majorité des paroisses n'hésiteront pas à lui préférer le cantique breton « Jezuz, pegen braz ve » (n° 34) ; mais il n'est pas interdit, avant le chant de chaque couplet de ce cantique (et on aura choisi les couplets les plus adaptés à la fête) d'en donner la traduction. — Pour la sortie, on

trouvera encore, si on le désire, des couplets qui conviennent très bien dans le cantique déjà recommandé : « Nous chanterons pour toi, Seigneur » (K 38).

Dans les cantiques bretons, en plus du Kantik ar Baradoz (n° 34), signalé plus haut, on pourra se servir du refrain « Enor ha gloar » (n° 50) comme antienne d'entrée. Notons aussi que le dernier couplet de « Gwir vugale ar Werc'hez » (n° 91) fait bien le lien entre le mystère du jour et la dévotion à la Vierge Marie.

DIMANCHE APRES L'ASCENSION

On reste dans l'atmosphère de l'Ascension, on utilisera durant cette messe les mêmes chants que pour la fête.

Mais il faudra lire ou chanter des versets choisis du psaume 26 qui est si beau, pendant l'entrée, en reprenant le refrain « Tu es, Seigneur » (D 5), ou l'antienne « Le Seigneur est ma lumière et mon salut » (Refrains psalmiques 26/1), ou l'antienne « Ma lumière et mon salut » du R. P. Deiss.

● Paroisse du diocèse cherche laïc compétent et diplômé pour direction colonie de vacances Nord-Finistère. S'adresser à la S. R.

● Urgent. — Pour cause de désaffection d'un oratoire, un bel autel en bois disponible, pouvant servir dans une communauté ou pour une chapelle. A enlever rapidement. S'adresser à M. le Recteur de Plouégat, presbytère de Guerlesquin (tél. 1-15).

● Demande aide cuisinier pour un mois environ. Ecrire à l'école libre des garçons de Plouvorn.

● **LA FÉDÉRATION CATHOLIQUE DU THÉÂTRE D'AMATEURS FRANÇAIS**, 33, rue de Fleurus, Paris, 6^e, aide ses adhérents à faire œuvre d'éducation ; — défend les intérêts matériels et moraux des groupements d'amateurs fondés dans les œuvres catholiques d'Education Populaire ; — favorise l'organisation de spectacles de qualité ; — obtient des réductions importantes sur les droits d'auteurs : 25 % pour les spectacles dramatiques, 40 à 50 % pour les spectacles comportant une partie lyrique et pour les kermesses ; — conseille sur toutes les techniques concernant les spectacles, la mise en scène, le jeu dramatique, par la revue NOS SPECTACLES et les stages de formation dramatique, dans le choix du répertoire, en mettant à votre disposition des FICHES D'ANALYSES DE PIÈCES avec cotation artistique et éducative (le fichier comporte actuellement plus de 600 fiches disponibles pour la somme de 31,75 F.). — On peut adhérer à la Fé. C.T.A.F. (le montant de la cotisation est de 40 F. pour la saison 1963-1964), en s'adressant à la Délégation départementale : U. D. Patronages du Finistère, 9, rue du Frou, Quimper.

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente

MAGASIN

de

Véhicules d'occasion

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

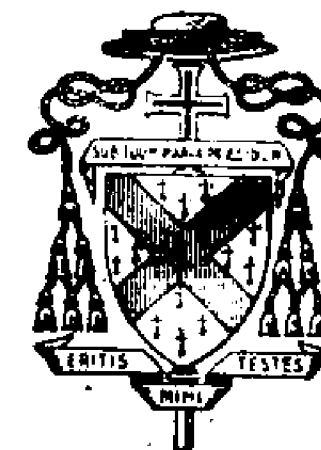
JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

79^e Année — N° 19

Vendredi 8 mai 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

PARTIE OFFICIELLE. — Visite pastorale et Confirmation. Nominations. Enquête sur les vocations. Mérite diocésain Direction de l'Enseignement (subventions départementales). Aumôniers des Scouts et Guides de France. Mouvement Cœurs Vaillants. animateurs de troupes théâtrales.

PARTIE NON OFFICIELLE. — En lisant une « Nouvelle histoire de l'Eglise » (suite). Lectures.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**
ÉTABLISSEMENTS**GUILLOU-PERROT**
Tél. 277 - LANDIVISIAU
MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**
QUIMPER — Tél. 4-17PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**
5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**
35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉSOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année — N° 19

Vendredi 8 mai 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Merci de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION**

- Lundi 11 mai : 9 h. 30, Pont-Croix (Mgr l'Auxiliaire) ; 14 h. 30, Mahalon (id.) 16 h. 30, Meilars-Confort (id.).
- Mardi 12 : 9 h. 30, Audierne (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire) ; 15 h., Primelin (Mgr l'Auxiliaire).
- Mercredi 13 : 10 h., Beuzec-Cap-Sizun (Mgr l'Auxiliaire) ; 15 h., Esquibien (id.).
- Vendredi 15 : Plouhinec (id.) ; 15 h., Poulgoazec (id.).
- Samedi 16 : 9 h. 30, Plogoff (id.) ; 14 h. 30, Clédén-Cap-Sizun (id.) ; 16 h. 30, Goulien (id.).

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE

- Lundi 11 mai : 16 h., Plonéour-Lanvern (Mgr Robert).
- Mardi 12 : 15 h. 30, Guilvinec (id.).
- Mercredi 13 : 10 h. 30 et 14 h. 30, Quimperlé (id.).
- Jeudi 14 : 10 h. 30, Bannalec ; 14 h. 30, Moëlan-sur-Mer.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

- aumônier de l'Hôpital Morvan, avec l'agrément du Conseil d'administration, M. Eugène Stang, curé-doyen de Bannalec ;
- recteur de Gouesnac'h, M. Louis Cloarec, aumônier de l'Hôpital Morvan, Brest ;
- recteur de Sibiril, M. François Loäc, recteur de Kernével ;
- recteur de Kernével, M. Démet Bosser, vicaire à Lambézellec, Brest.

ENQUÊTE SUR LES VOCATIONS

Les prêtres qui n'auraient pas encore répondu à l'enquête préparatoire à la session diocésaine sur les vocations sacerdotales sont priés d'adresser leur réponse *dans la semaine au plus tard*.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur a décerné la Médaille du Mérite Diocésain à :

— *M. Joseph de Poulpiquet de Brescanvel*, de Fouesnant, conseiller paroissial depuis trente ans ;

— *M. Alain Merrien*, de Fouesnant, conseiller paroissial depuis trente ans ;

— *M. Hervé Riou*, d'Ergué-Armel, conseiller paroissial depuis trente-quatre ans ;

— *M. René Jafry*, de Poullan, conseiller paroissial depuis trente ans ;

— *M. Jean Canévet*, de Poullan, gardien de la chapelle de Kérinec depuis plus de trente ans.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Subventions départementales attribuées aux établissements secondaires. — Les chefs d'établissements secondaires sous contrat simple ou hors-contrat voudront bien adresser à la Direction diocésaine, 13, rue Vis, Quimper, leurs dossiers de demande de subvention dans les meilleurs délais et au plus tard *pour le 15 mai*. Ils se référeront, pour la constitution de ces dossiers, aux modèles des années antérieures.

AUMONIER DES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Une session dirigée par deux aumôniers nationaux, le *Père Chevalier* (Scouts de France) et le *Père Debruyne* (Guides de France), de tiendra à la *Retraite de Lesneven* les 12 et 13 mai. Y sont invités tous les aumôniers des Mouvements des Scouts et des Guides. Les prêtres qui le désirent et qui ne sont pas aumôniers de ces deux mouvements pourront également participer à cette session qui permettra une réflexion sur la pastorale du monde des jeunes. La session commencera le mardi 12, à 10 h., et se terminera le mercredi 13, à 16 h. — Prière d'envoyer son adhésion à M. le vicaire général Prigent, Evêché, Quimper, en précisant si l'on désire prendre ses repas (et lesquels) sur place et loger à la Retraite pour la nuit du 12 au 13.

MOUVEMENT CŒURS VAILLANTS - AMES VAILLANTES

Dans une trentaine de pays de par le monde, les Cœurs Vaillants et les Ames Vaillantes ne forment qu'un seul grand mouvement. La journée internationale de 1963 a permis à tous ceux de France d'en prendre conscience. Cette année, c'est en union avec leurs frères des autres pays qu'ils vivent une « *Semaine Internationale* » du 3 au 10 mai.

De partout les enfants nous appellent et, malgré les difficultés, l'Action Catholique de l'Enfance devient une réalité toute remplie de l'enthousiasme même de l'Eglise. Il importe que nous les aidions par notre prière, mais aussi que nous comprenions nos responsabilités pour soutenir leur action. C'est à cela que veut répondre la Semaine Internationale du Mouvement C.V.-A.V., car les besoins du Mouvement sont grands dans les différentes nations dont la majorité fait partie du tiers monde en voie de développement. Nous sommes responsables de l'avancement du Royaume de Dieu dans le monde, et spécialement dans le monde des enfants.

Faisons bon accueil à cette Semaine Internationale en acceptant la vignette que les enfants proposeront. L'un des buts est de récolter de l'argent, mais c'est aussi l'occasion de poursuivre l'éducation du sens international chez les enfants en les aidant à se sentir solidaires, à partager. Il serait souhaitable que cette Journée soit signalée en chaire et la vente de vignettes recommandée.

ANIMATEURS DE TROUPES THÉÂTRALES

Les animateurs de troupes théâtrales sont invités à une réunion le *mardi 14 mai*, à 20 h. 30, au *Presbytère du Faou*. Cette réunion aura un double but : connaître l'état actuel des troupes dans le diocèse, constituer une équipe diocésaine de la Fédération Catholique du Théâtre Amateur (F.C.T.A.F.). Cette réunion est largement ouverte à tous les animateurs.

● Pour un de ses Foyers Féminins, Mlle Philippon serait heureuse de recevoir des ornements liturgiques et des vases sacrés, qui seraient sans emploi dans une paroisse ou communauté. S'adresser au R. P. du Penhoat, Roz-Avel, rue de Rosmadec, Quimper.

● A céder, occasion, un lot de lits en fer garnis de literie en bon état. Convientraient pour colonie de vacances. — S'adresser à l'école libre des filles, Guilers.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle Lucas, Céméné-Penfao (Loire-Atlantique).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 10 mai, dimanche après l'Ascension. Lundi 11. Sts Philippe et Jacques, apôtres. Mardi 12. Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol. Mercredi 14. S. Briec, évêque. Jeudi 15. S. Jean-Baptiste de la Salle, confesseur. Samedi 16. Vierge. Dimanche 17. Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 11-13 mai, Ergué-Armel. 14-17, Plogaŕtel-Saint-Germain.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour M l'abbé Emile Bodénès, à Plouguin, le jeudi 14 mai, 10 h. 30.

● **POUR LA LIBERTÉ SCOLAIRE** (1944-1960), par Mgr A.-M. Cazaux, évêque de Luçon. Un volume de 160 pages, au Secrétariat de l'Evêché de Luçon (Vendée); l'ex., 5 fr., franco, 6 fr., réduction par quantités (C.C.P. Nantes 1486-58, J. David, Evêché de Luçon). — Cet ouvrage ne constitue pas l'histoire de l'action menée par les catholiques de France, et tout spécialement par ceux de l'Ouest, en faveur de la liberté scolaire: action dont le résultat fut concrétisé par le vote des lois Barangé et Marie, en 1951 et 1952, de la loi Debré, en décembre 1959. Cette histoire mériterait d'être écrite, mais, remarque Mgr Cazaux, « nous sommes encore trop près des événements ».

L'évêque de Luçon se contente de publier les allocutions, lettres diverses et articles qu'il a été amené à prononcer ou écrire pour la cause de l'Enseignement Libre, au cours de ces seize années. Son intention, lui-même la définit en quelques lignes dans la préface qui sert de présentation à l'ouvrage: « Si je publie ces documents aujourd'hui, ce n'est pas afin de réveiller des passions que je me suis toujours efforcé d'apaiser; c'est parce que, ayant été amené à exposer la doctrine de l'Eglise sur le problème scolaire, j'ai pensé qu'il y avait là un moyen très concret de la faire connaître aux générations qui montent. »

Cette doctrine, fermement proclamée par le Pape actuel et ses prédécesseurs, se trouve présentée dans ce livre de manières très diverses suivant qu'il s'agissait, pour l'évêque de Luçon, de rappeler, devant de vastes auditoires, les droits de Dieu, de l'Eglise et des parents chrétiens, de rassurer sur les intentions des catholiques les maîtres de l'Enseignement d'Etat, de défendre les droits des instituteurs libres, d'inviter ses diocésains à la prière pour le succès de leur action.

« Une doctrine sereine, dit l'évêque de Luçon, conduit à un engagement pratique adapté à chaque époque. Cette doctrine étant en cause et en péril, c'est elle seule qui nous dicta notre attitude. Elle vaut aujourd'hui comme elle valait hier et nous espérons qu'elle continuera demain à inspirer les mêmes fidélités. »

En lisant une « Nouvelle histoire de l'Eglise »

(Suite *)

LA SYNTHÈSE SUR LES TROIS PREMIERS SIÈCLES

Les qualités que nous nous plaisons à reconnaître, sous la plume de M. Marrou, dans la seconde partie de ce volume, se retrouvent-elles dans la première partie (p. 27-257), œuvre du R. P. Daniélou ?

En ce qui concerne les II^e et III^e siècles, nous formulons volontiers les mêmes éloges. Le survol de cette tranche d'histoire est magistral et les vues synthétiques ramassées en formules denses abondent. On ne s'étonnera pas cependant, indépendamment de quelques réserves liées à ce que nous dirons à propos du I^{er} siècle, que nous rappelions les observations générales faites au début de cette recension. Elles s'appliquent particulièrement ici. Ainsi la progression chronologique est-elle observée, mais assouplie avec un art qui l'estompe à l'excès. Ainsi encore arrive-t-il à l'auteur de planer très haut, et nous pensons spécialement à ce chef-d'œuvre qu'est son chapitre X — p. 158-168 — où, à propos d'Alexandrie à la fin du II^e siècle, il traite un thème qui lui est familier, l'alliance de l'Evangile et de la culture grecque.

De telles observations n'entacheraient pas gravement, on le conçoit bien, la réussite de l'ouvrage, s'il n'y avait pas les six premiers chapitres — p. 29-111 — d'importance primordiale puisqu'ils concernent l'Eglise des temps apostoliques, avec les deux tranches chronologiques: la plus courte et la plus importante jusqu'à la chute de Jérusalem en 70, la seconde de 70 à 140 environ. Nous pensions, en abordant l'ouvrage, n'avoir qu'à nous incliner devant la compétence et l'érudition de l'auteur, spécialiste connu des origines chrétiennes, à le féliciter du talent déployé, à le remercier de tant de notations précieuses. Et tout ceci reste très réel: érudition, talent, notations précieuses, comme il est très vrai que, selon sa toute première phrase, « le problème des origines est toujours difficile en histoire ».

Le regret n'en est que plus vif d'avoir à manifester ici notre désaccord et sur l'orientation maîtresse attribuée à l'Eglise primitive, et sur les procédés mis en œuvre pour la faire prévaloir. La peinture qui nous est présentée du christianisme à ses débuts ne manque pas de touches neuves et justes, certes. Mais, à travers maintes réticences et maintes obscurités, comme si parfois l'auteur était mal à l'aise lui-même, on nous offre une vision des choses commandées par cette option fondamentale, que nous jugeons inacceptable en histoire: contrairement à ce que donne à croire le récit de saint Luc, dans la vie de l'Eglise naissante, ce n'est pas l'impulsion des Apôtres, et particulièrement de Pierre et de Paul, qui domine; mais, jusqu'à la chute de Jérusalem, « c'est le parti de Jacques et l'Eglise judéo-chrétienne de Jérusalem qui exercent l'influence dominante » (p. 37).

(*) Voir la « Semaine Religieuse » précédente.

Première appréciation globale de cette thèse.

Si une pareille thèse nous heurte, ce n'est pas à cause de sa nouveauté, mais de sa faiblesse. Dans son *Introduction générale* placée en tête du volume, M. Aubert rappelait — p. 8 — ces règles élémentaires de méthodologie : « Il importe de se garder de deux confusions que l'on commet trop fréquemment. La première consiste à prendre inconsidérément comme vérité scientifiquement établie ce qui n'est encore qu'hypothèse plus ou moins sérieusement justifiée. La seconde, à prendre comme données de foi de simples opinions plus ou moins traditionnelles dans l'Eglise. »

Nous voilà prévenus. La seconde de ces confusions, c'est à nous de l'éviter. Quant à la première, nous en avons ici un exemple qui est de taille. Sans chercher à étaler tout ce que notre crible a retenu, nous constaterons l'arbitraire des choix et la fragilité des hypothèses, qu'il ne suffit pas de faire converger pour les rendre solides ; nous relèverons aussi ce que les procédés d'exposition ont de contestable.

Position du problème.

Sans doute y a-t-il lieu, dans l'intérêt du lecteur non spécialiste, de rappeler, aussi brièvement que possible, les données essentielles du problème, celles qui ne prêtent pas à contestation.

a) Le document principal sur l'Eglise primitive est le récit de Luc dans les *Actes des Apôtres*, dont notre auteur dit lui-même que « la valeur historique est incontestable ». S'y ajoutent de précieuses données historiques contenues dans les *Epîtres* de saint Paul ; des historiens païens fournissent quelques allusions ; le juif Josèphe est intéressant à consulter, et enfin Eusèbe de Césarée apporte un dernier complément. Comme documentation sur les faits proprement dits, tout est là. Par conséquent, aujourd'hui comme hier, un historien est informé avant tout par Luc, dont le témoignage est capital et irremplaçable, comme le dit encore notre auteur.

b) Néanmoins, Luc ne nous renseigne pas sur tout ce qui s'est passé durant les premières décades de l'Eglise. Il s'est tu sur les points où il n'avait pas d'informations, il a omis des détails qui ne cadraient pas avec sa perspective. Mais il importe à notre propos de noter, dans les grandes lignes, la répartition de son apport positif. Il est bien connu que saint Paul retient l'attention de son disciple dans plus de la moitié du livre (conversion au chap. IX, missions chap. XIII-XXVIII). Cependant, c'est l'apôtre Pierre qui est au premier plan dans un bon tiers du livre : quant à la communauté de Jérusalem, elle occupe seule les sept premiers chapitres, sans compter plusieurs passages par la suite.

c) On ne peut qu'applaudir au dessein d'un historien d'aujourd'hui de compléter les informations de Luc par ce qu'on peut tirer de tous autres documents, non seulement les sources d'appoint citées plus haut, mais aussi les écrits chrétiens ou juifs qui ne sont pas proprement historiques, mais qui, étant de l'époque considérée ou légèrement antérieurs ou postérieurs, éclairent des aspects de la vie de ce temps.

Nombre de ces écrits, canoniques ou non, sont connus depuis longtemps : d'autres ont été découverts récemment et on a fait grand bruit autour d'eux. Les uns et les autres ne cessent de faire l'objet d'innombrables études, si bien que la connaissance du milieu où est née l'Eglise s'est étonnamment enrichie depuis quelques décades.

d) Nous arrivons ainsi à cerner le problème : étant admis qu'on respecte et retient les faits racontés par Luc, doit-on estimer que le sens donné par lui à sa peinture de l'Eglise primitive est aussi à retenir ou, au contraire, que les nouveaux éléments dégagés par les recherches récentes obligent à donner à ce tableau une perspective différente ? A cette question nous avons déjà indiqué quelle est la réponse du P. Daniélou. Avant d'y revenir, et cette fois en détail, demandons-nous ce qu'en pensent d'autres spécialistes.

Deux avis autorisés : enrichir le tableau, mais dans le sens de Luc.

Sans aller faire le tour des compétences, prenons appui, pour constater que le tableau de Luc n'est nullement démodé, sur Mgr Cerfaux, l'exégète de Louvain, et sur le R. P. Xavier Léon-Dufour, s. j., professeur au scolasticat de Lyon-Fourvière. Du premier, pour faire court, nous avons lu l'étude sur les *Actes* parue dans l'*Introduction à la Bible* (1959) et l'introduction du fascicule des *Actes* dans la « Bible de Jérusalem » (1953). Du second, l'ouvrage paru en 1963 aux Editions du Seuil, *Les Evangiles et l'histoire de Jésus*, dont le chapitre X, « Le milieu de vie des traditions », est particulièrement adapté à notre sujet. Nous en retenons d'abord cette phrase : « Le tableau que fait Luc ne prétend certes pas reproduire dans le détail le film des événements, mais il exprime le sens profond de la jeunesse de l'Eglise » (p. 250 — c'est nous qui soulignons).

Dans cette solide analyse de la communauté chrétienne primitive, le P. Léon-Dufour sait enrichir le tableau de Luc sans le démolir. En historien rigoureux, il montre que mieux on saisit les liens de toute sorte avec le contexte social et religieux antérieur ou contemporain, mieux on appréhende aussi la structure propre et le dynamisme de ce groupe des « croyants », l'Eglise.

Détachons pour finir cette citation concernant la crise suscitée au moment où les païens entrent en nombre dans l'Eglise : « A ce moment, deux tendances vont s'affronter : l'une, strictement conservatrice, finira par se perdre dans un judéo-christianisme étié et sans dynamisme ; l'autre, aspirant à l'évangélisation du monde, assurera le triomphe de la tradition vivante » (p. 253). Il est assez piquant que l'appréciation qu'on vient de lire sur le judéo-christianisme soit appuyée par un renvoi en note à l'ensemble du livre du P. Daniélou, *La Théologie du judéo-christianisme* (Paris, 1958), que nous avons lu aussi.

A perspective nouvelle, nouvelle méthode historique.

Si l'on est rassuré de voir des savants réputés ne pas s'émouvoir devant les apports les plus récents de l'exégèse et de l'histoire, qu'ils intègrent avec bonheur dans le tableau que Luc a laissé de l'Eglise apos-

tolique, nous ne sommes pourtant pas fermés a priori à une perspective différente, comme celle du P. Daniélou dans cette *Nouvelle Histoire de l'Eglise*.

Au départ, dans son *Avant-propos* et au début du chapitre I notamment, l'auteur affiche des intentions fort modestes. Il veut donner du christianisme naissant « une image plus complète et donc plus vraie », « plus vivante et plus réelle ». Plus timide encore : « Il semble qu'aujourd'hui nous puissions compléter quelque peu ce qui concerne cette première période du christianisme » (p. 31 — c'est nous qui soulignons, et il en sera de même plus bas).

Sa méthode ? D'abord utiliser, comme tout le monde l'a fait jusqu'ici, les documents classiques, *Actes des Apôtres* en tête, qui « permettent d'arriver à des certitudes incontestables et incontestées ». Ensuite, pour les compléter, « des éléments existent qui, à défaut de détail précis, permettent d'atteindre des ensembles. Et cette méthode est rigoureusement scientifique pourvu qu'elle s'en tienne à ce qu'elle est en droit d'affirmer » (p. 29).

La portée même des éléments nouveaux à mettre en œuvre est délimitée, en tête du chapitre I, en des expressions bien pesées : « Les manuscrits de la Mer Morte, en nous faisant connaître avec plus de précision une partie du contexte juif des origines chrétiennes... Les documents de Nag Hammadi (1)... nous mettent peut-être au contact d'une tradition araméenne des logia de Jésus... Les inscriptions... sur les ossuaires de Jérusalem et de Nazareth nous font peut-être rejoindre les symboles du milieu judéo-chrétien originel. »

Ce qui est reproché au récit de Luc.

Nous avons déjà remarqué les réticences de notre auteur en face du principal témoin de l'histoire de l'Eglise primitive. Il doit en être préoccupé, puisqu'il éprouve le besoin de s'en expliquer trois fois de suite, p. 29, 31-32 et 37. Cette insistance nous donne envie de regarder attentivement.

Cela commence chaque fois par un net hommage, une reconnaissance de dette : « ..certitudes incontestables et incontestées... valeur historique incontestable... ce qu'ils (les Actes) apportent d'irremplaçable... » Et puis il y a le *mais*, le reproche, décoché en forçant le trait. Citons textuellement :

I. A s'en tenir aux sources classiques (Actes, Epîtres de Paul, Eusèbe de Césarée), « on donnerait une image fautive, parce que extrêmement partielle. Les Actes et les Epîtres ne s'intéressent qu'à l'œuvre de Paul » (p. 29).

— Eh bien ! non, pour ce que nous avons souligné, ce n'est guère sérieux, et nous pensons que l'auteur le sait bien.

(1) Il eût été bon de dire que Nag Hammadi, encore inconnu du grand public, est en Haute-Egypte et qu'on y a trouvé une bibliothèque gnostique en langue copte. Bien d'autres mots encore auraient dû être définis, tel celui de « sadocite », qui revient assez souvent ; or assez peu de gens savent que c'est un synonyme d'essénien.

2. « ...corriger ce que l'optique sous laquelle les Actes nous présentent les événements a de partiel. On méconnaîtrait, à les lire, la place essentielle qu'a tenue aux origines l'appartenance sociologique du christianisme à un milieu juif extrêmement vivant, varié et bouillonnant. En fait, l'église judéo-chrétienne de Jérusalem joue un rôle décisif jusqu'à la chute de Jérusalem en 70. C'est cette vérité historique que nous masquent les documents officiels... » (p. 32).

— L'appréciation portée sur le récit de Luc est ici plus mordante, en même temps qu'est formulé le point de vue de l'auteur, non comme hypothèse, mais comme « vérité historique ». Disons simplement que nous ne pensons pas comme lui sur les points soulignés, faute de preuves.

3. A la page 37, le reproche fait à Luc, puisque tout de même il parle de l'église de Jérusalem, est de laisser dans l'ombre les hébreux — par opposition aux hellénistes, ou juifs de langue grecque — et leur chef Jacques : « C'est que Luc présente le point de vue de Paul. Or le parti de Jacques est celui avec lequel Paul n'a cessé d'être en conflit. Comme par ailleurs il a finalement disparu après 70, le souvenir s'en est effacé. Mais cet effacement fausse l'histoire des origines chrétiennes. C'est le parti de Jacques et l'église judéo-chrétienne de Jérusalem qui exercent l'influence dominante durant les premières décades de l'Eglise. »

— Nous n'avons pas souligné la dernière phrase, déjà citée. Dans ce qui est souligné ici, il y a une part de vrai, si on ne tient compte que des *Actes* ; mais, puisque l'auteur insiste sur la solidarité de Luc avec Paul, que ne dit-il aussi que le meilleur et le plus pathétique de ce que nous connaissons du conflit évoqué par lui, c'est à Paul que nous le devons, et non aux documents judéo-chrétiens ? Et pour ce qui est de « fausser l'histoire », on doit regretter que le visage de l'Eglise primitive qu'il nous présente soit si peu celui de la grande Eglise, solidement structurée autour des Douze « témoins », Pierre en tête. L'auteur lui-même ne contestera pas que c'est avec cette Eglise, donc avec Paul aussi, qu'était le dynamisme de l'Esprit et que, pour autant qu'il s'en écartait, le judéo-christianisme allait à contre-courant de l'histoire.

Tant de sagesse et de réserve ne peut que rassurer, et nous avons assez indiqué plus haut l'accord de tous les savants sur la possibilité et l'opportunité d'enrichir les données de Luc et des autres sources classiques. Ce n'est donc pas cela qui peut inquiéter. Et pourtant, dès ces préambules, on est surpris de lire, curieusement entremêlées avec ces formules lénitives, des phrases tranchantes qui, déjà, condamnent la présentation de la vie de l'Eglise primitive faite par Luc (nous les retrouverons). D'autre part, on ne trouvera plus trace, par la suite, concernant la portée des éléments nouveaux utilisés, des « peut-être » ou des « quelque peu » que nous avons soulignés.

Nous voyons donc ici apparaître quelques-uns des *procédés dialectiques* abondamment utilisés dans toute cette partie de l'ouvrage. Sans doute y a-t-il quelque chose d'artificiel à cataloguer ces démarches mouvantes et floues d'un esprit subtil et intuitif. C'est pour les dénaturer le moins possible que nous citons largement l'auteur pour des cas-types, ou bien nous donnons les références à l'ouvrage. Nous trouvons donc d'abord, parmi ces procédés, le classique « deux pas en avant, un pas

en arrière ». l'audace couverte par une précaution ; bien sûr, l'audace seule restera pour être utilisée tranquillement plus loin, et c'est ainsi que saint Luc sera remercié pour sa documentation irremplaçable, mais le lecteur docile sera persuadé que Luc s'est mépris complètement sur l'orientation de la jeune Eglise et que c'est par sa faute... A l'occasion, des affirmations pourront se contredire, sans qu'on puisse savoir si c'est par mégarde ou par habileté (1). Nous venons de noter aussi le système de progression qui transforme une expression dubitative en affirmation pure et simple : on place au début un honnête *peut-être* ou *sans doute* ou *quelque peu*, qui disparaîtra au premier tournant. Nous avons lu la mise en garde de M. Aubert contre cette tentation. Comme tant d'intuitifs qui anticipent sur la vérification de leur hypothèse et qui n'ont déjà plus dans la tête le prudent « peut-être » au moment où ils l'écrivent, notre auteur a un faible pour ce procédé (2) et nous convenons sans peine que son intuition doit être juste plus d'une fois. Mais la méthode historique ne s'en accommode pas.

Signalons encore l'ambiguïté qui règne constamment autour de ce terme de « judéo-chrétien » qui est au centre du problème et dont la portée exacte varie considérablement, mais n'est jamais précisée. Ceci appelle évidemment des explications que nous donnerons plus loin.

Le judéo-christianisme : mot ambigu, drame émouvant.

Nous avons constaté plus haut, dans notre « position du problème », les progrès acquis dans la connaissance du milieu où naquit l'Eglise. En étudiant les documents récemment découverts, en ré-étudiant les anciens avec l'attention qu'on porte aujourd'hui aux aspects humains et sociaux des réalités historiques, quel enrichissement ! Dans la *Nouvelle Histoire de l'Eglise*, il était donc nécessaire de traiter le cas passionnant de ces Juifs qui, les premiers, crurent au Christ et entrèrent dans l'Eglise sans sortir de leur milieu originel. Pourquoi faut-il que l'essai soit si décevant ? Il faut redire, certes, que ces pages renferment quantité de notations précieuses. Mais c'est la perspective fondamentale adoptée par

(1) Voici un premier exemple. C'est jusqu'en 70 que, d'après l'auteur, le judéo-christianisme est prédominant dans l'Eglise, tandis que, passé cette date, « Paul remportait une victoire posthume » (p. 70). Cependant nous lisons plus loin que « la période qui va de 70 à 140, en même temps qu'une période d'expansion, est une période de crise interne pour le judéo-christianisme » (p. 87). Y a-t-il un lapsus et s'agirait-il d'expansion de l'Eglise ? En tout cas la phrase n'est pas coupée de son contexte : elle commence un chapitre, et les dix lignes qui suivent parlent de gnosticisme et de gnose ; elles frisent, du reste, l'obscurité totale.

Nous apprenons aussi, dans le présent ouvrage, que « l'Épître de Barnabé porte par son nom même la marque d'une origine antiochienne » (p. 82). Cinq ans plus tôt, dans la *Théologie du judéo-christianisme*, le même auteur la voyait venir « du même milieu alexandrin que l'épître aux Hébreux » (p. 112). Nous ne faisons pas le rapprochement pour ironiser, mais pour constater combien les critères utilisés sont délicats, fragiles et variables.

(2) Il y a, p. 51-52, au sujet de la chrétienté de Damas et d'Ananie qui baptisa Saul, une cascade de rapprochements ténus et de « possibles » qui se rejoignent comme par une harmonie préétablie et qui s'enchaînent admirablement. Le mot de la fin est joli : « On est ainsi amené à reconnaître l'existence à Damas et à Kokba, dès 37, d'une communauté chrétienne venue de l'essénisme. » C'est bien cela : on est amené.

l'auteur qui oriente tout et s'insinue partout ; dès qu'on ne l'admet pas, on est continuellement mal à l'aise.

Et d'abord, *qu'est-ce que le judéo-christianisme ?* Pour l'auteur, le terme ne doit pas être ambigu. Pour nous, il l'est terriblement. S'il était clair par lui-même, il désignerait la position religieuse des Juifs convertis, des chrétiens d'origine juive. Cette notion est simple, mais d'une part l'auteur y englobe autre chose ; d'autre part, il évite d'analyser et de distinguer les nuances concrètes de ces conversions au Christ, alors que... les *Actes* et les *Épîtres* donnent tant d'indications précises sur la gamme des comportements des judéo-chrétiens, depuis Paul jusqu'aux sectaires judaïsants, en passent par Pierre, Barnabé, Jacques... Montrer l'enracinement psychologique et socio-politique de ces comportements, voilà une tâche d'historien.

Dans la conception du judéo-christianisme qui est celle de l'auteur, il est sans cesse question des doctrines, des thèmes judéo-chrétiens. Qu'est-ce ? Il y consacre son ouvrage « Théologie du judéo-christianisme », et ici la fin du chapitre VI. Cette « théologie » consiste en spéculations sur la création, les anges, les révélations ou apocalypses, l'eschatologie (avec le rêve du millénarisme). On est loin du message évangélique, de la tradition apostolique authentique dont on nous parle fort peu en comparaison. Il était bon, certes, d'attirer l'attention sur ces doctrines et d'en montrer le rayonnement dans presque tous les écrits chrétiens anciens. Mais il n'est pas de bonne guerre, dès qu'un écrivain reflète un thème judéo-chrétien, de l'annexer au judéo-christianisme.

Il n'est pas non plus de bonne guerre, quand il s'agit de l'opposition à saint Paul, de dresser contre lui tout le judéo-christianisme *comme un bloc*. C'est faire violence aux faits. Du reste, il est surprenant de lire que « le conflit n'est pas dogmatique. Il ne s'agit pas de deux christianismes... Renier la circoncision apparaît comme une trahison politique, non comme une infidélité religieuse » (p. 65). Qu'il y ait des motivations politiques chez les adversaires de Paul ne peut étonner. Nous avons cependant plus de confiance dans le jugement de l'Apôtre que dans celui de notre auteur : quand saint Paul dénonce avec véhémence « un évangile différent du sien » (Gal. I, 6-9) ou les « fables juives », il s'agit bien de politique !



Il ne paraît pas utile d'ajouter une conclusion. Beaucoup de remarques intéressantes, tant pour la critique que pour le côté constructif, ont dû être laissées de côté. D'avoir eu, au Grand Séminaire, chaque année pendant 14 ans, à enseigner l'histoire des débuts du christianisme a laissé à l'auteur de ces lignes des souvenirs ineffaçables et un vif souci de voir toujours mieux resplendir le vrai visage de la jeune Eglise.

P.-J. NÉDÉLEC.

● *MISSI.* — La revue missionnaire *Missi* consacre son numéro d'avril à la *Chine*, et celui de mai à l'*Amérique latine*. Le numéro 1.20 francs. *Missi*, 6, rue d'Auvergne, Lyon, 2^e.

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

• INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente
de

Véhicules d'occasion

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEI, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

9^e Année — N° 20

Vendredi 15 mai 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Lettre pastorale de Mgr l'Evêque sur « le Concile et la Pentecôte ». Visite pastorale et Confirmation. Prière pour le Concile. Récollections sacerdotales. Conférence ecclésiastique sur « l'Eglise, peuple de Dieu ». La distribution de la Communion. Réunions de l'U.N.C.A.H.S. Direction de l'Enseignement (entrée en 6^e, Bourses).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Pour la Liturgie de la Pentecôte. En attendant une « Nouvelle histoire de l'Eglise » (errata).

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSEROIRS A MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27**TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année — N° 20

Vendredi 15 mai 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Veuillez rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque
sur**le Concile et la Pentecôte***La partie de la Lettre Pastorale donnée ci-après est à lire le
dimanche de la Pentecôte (on pourrait, à la rigueur, omettre la
page 308 si l'on manquait du temps nécessaire à une lecture
complète) ; l'autre partie, qui paraîtra la semaine prochaine,
sera lue le dimanche de la Trinité.*

MES FRÈRES,

La Pentecôte, don de l'Esprit à l'Eglise, est intimement liée à Pâques : c'est le Christ, mort et ressuscité, qui, établi à la droite du Père, envoie l'Esprit-Saint à l'Eglise, la rassemble de toutes les nations de la terre et l'envoie en mission jusqu'aux extrémités du monde. La Pentecôte n'est pas un événement isolé, limité aux Apôtres et aux premiers disciples : elle se continue pendant tout le temps de l'Eglise. Célébrer aujourd'hui la Pentecôte, c'est, sans doute, célébrer l'anniversaire de ce qui s'est passé à Jérusalem ; mais c'est surtout, pour nous, membres vivants de l'Eglise, accueillir l'Esprit-Saint, faire corps dans la foi et la charité avec toute l'Eglise, participer à son témoignage dans le monde.

Essayons de vivre ce mystère de la Pentecôte en liaison avec le Concile. Jean XXIII a, en effet, voulu ce Concile comme « une nouvelle Pentecôte qui redonnerait vigueur à toutes les énergies apostoliques et missionnaires de l'Eglise » (Message de Pâques 1962) ; il l'a rassemblé pour provoquer un renouvellement intérieur de l'Eglise, favoriser l'unité de tous les chrétiens et permettre à l'Eglise de mieux remplir sa mission dans le monde actuel.

I

L'EGLISE A POUR MISSION DE RÉVÉLER JÉSUS-CHRIST
AU MONDE D'AUJOURD'HUI.

Le monde auquel le Christ nous envoie est en pleine transformation : une civilisation nouvelle est en train de naître — les grands ensembles, les conditions du travail industriel, l'évolution du monde rural, le nombre grandissant des chercheurs scientifiques et des techniciens, la conquête de l'espace, la télévision, en sont des signes — ; les jeunes nations prennent leur place sur la scène internationale ; les hommes prennent de plus en plus conscience de leur solidarité et de leur mutuelle dépendance — chaque événement un peu important a son retentissement sur tous —, ils aspirent à plus d'unité. Le monde actuel porte certes son lot de souffrance, de péché et d'injustice ; mais il offre aussi ses espoirs et ses valeurs. Plus séparé de l'Eglise qu'il ne le fut autrefois, il se montre pourtant attentif à ce qu'elle lui dit et à ce qu'elle fait : rappelons-nous le retentissement des paroles de Jean XXIII sur la paix, l'attention des croyants et des incroyants à la mort de ce Pape si proche du cœur des hommes, l'événement mondial que fut le pèlerinage de Paul VI au pays du Christ. C'est à ce monde que Jésus-Christ nous envoie aujourd'hui.

L'Eglise a conscience de sa mission de lui révéler le Christ. Elle sait qu'elle ne peut se replier sur elle-même et s'enfermer dans le secret de ses temples sans être infidèle à l'Esprit-Saint. Elle voit que la division des chrétiens fait obstacle à son témoignage missionnaire. Elle se demande comment faire réellement parvenir la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ aux hommes de toutes races, de toutes nations, de toutes cultures. Elle cherche à discerner, pour la rejoindre, l'action divine dans les aspirations des hommes de bonne volonté vers la liberté, la justice, la fraternité, l'amour et la paix. Même le péché et les échecs du monde sont pour l'Eglise comme un appel à mieux répondre à sa mission.

C'est pour cela que, sur l'initiative de Jean XXIII et de Paul VI, les Evêques se sont réunis en Concile. Une Eglise qui soit davantage l'Eglise du Christ, une Eglise renouvelée dans l'Evangile pour mieux témoigner de Jésus-Christ et favoriser l'unité des chrétiens, voilà l'intention du Concile.

C'est dans cet esprit que nous devons vivre aujourd'hui la Pentecôte. Devant le monde qui se bâtit et qui est le nôtre, nous ne pouvons nous croiser les bras, nous ne pouvons nous contenter de blâmer ce qui va contre l'Evangile ou de rêver avec nostalgie à ce qui aurait pu être et qui n'est pas ; nous ne pouvons prendre notre parti de ce que des hommes et des femmes que nous connaissons ignorent Jésus-Christ : c'est nous qui, humainement parlant, portons les chances que ce monde a de rencontrer le Christ. Demandons à l'Esprit-Saint de nous transformer et de nous faire entrer dans le mystère de la Pentecôte : il s'agit, pour chacun de nous, pour chacune de nos paroisses et de nos écoles, pour chacun de nos mouvements d'apostolat, de nous renouveler dans le Christ, de faire apparaître en nous le vrai visage de l'Eglise, de regarder le monde avec amour et vérité pour lui révéler, par le témoignage de notre vie, la Vérité et l'Amour du Christ : « Vous recevrez la force de l'Esprit-Saint, et vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre ».

II

LES GRANDES AFFIRMATIONS DU CONCILE
QUI ÉCLAIRENT LA MISSION DE L'EGLISE.

Pendant le Concile, vous avez prié pour que le Saint-Esprit éclaire les Evêques, vous leur avez fait connaître vos désirs, vous avez suivi, grâce aux journaux, à la radio, à la télévision, le déroulement des premières sessions. Vous avez vu entrer en application les toutes premières mesures d'un renouveau liturgique. Vous savez qu'à la dernière session les Evêques ont travaillé le schéma sur l'Eglise, ont cherché comment répondre ensemble aux besoins de l'apostolat dans le monde, et se sont attachés à préciser comment les catholiques doivent agir pour l'unité de tous les chrétiens. Le travail sur ces questions trouvera son achèvement au cours de la prochaine session. Sans anticiper sur l'avenir ni dresser un bilan, voici quelques-unes des lignes qui se dessinent et qui, en rejoignant notre vie de chrétiens et nos préoccupations apostoliques, se rattachent au mystère que nous célébrons aujourd'hui.

C'est, d'abord, la volonté bien arrêtée de tout fonder sur Jésus-Christ : n'est-ce pas lui qui envoie l'Esprit-Saint à l'Eglise pour la faire vivre ? « D'où part notre marche ? », demandait Paul VI en ouvrant la seconde session, « Quelle voie entend-elle suivre ? Et quel but assigner à son itinéraire ? Trois questions, capitales dans leur extrême simplicité. Il n'y a qu'une seule réponse... : le Christ ! Le Christ notre principe ; le Christ notre vie et notre guide ; le Christ notre espérance et notre fin. » Cette volonté de tout rattacher au Christ, les Evêques l'exprimaient chaque jour lorsque, avant de commencer le travail conciliaire, ils participaient à la célébration de l'Eucharistie et qu'après la Messe ils plaçaient au milieu d'eux, sur l'autel, le livre des Evangiles. Le Christ est l'unique fondement dont l'Eglise est comme l'émanation et la continuation mystérieuse... Cette volonté du Concile, nous la rejoignons quand nous prenons l'Evangile pour le méditer, quand nous revoyons notre journée devant le Christ, quand, en révision de vie d'Action Catholique, nous cherchons à voir et à vivre les événements selon le Christ : nous nous plaçons en vérité devant le Seigneur qui nous envoie l'Esprit-Saint.

L'événement de la Pentecôte est le rassemblement messianique du Peuple nouveau à Jérusalem. *Le Concile a mis l'accent sur l'Eglise comme Peuple de Dieu.* Quand les chrétiens parlent de l'Eglise, ils ne pensent souvent qu'au Pape et aux Evêques et la regardent comme du dehors, trop souvent pour la critiquer. Or l'Eglise du Christ, c'est nous tous : évêques, prêtres, laïcs, religieux, tous ensemble nous formons un Peuple, le Peuple de Dieu. Nos vocations et nos responsabilités ne sont pas toutes les mêmes, mais tous nous sommes d'Eglise et nous sommes l'Eglise. Membres vivants de Jésus-Christ, frères en Lui, serviteurs d'un même Mystère, nous formons ensemble pour le monde le visage de l'Eglise. Tout ce qui touche l'Eglise est nôtre : le témoignage à rendre à l'Evangile, la vie de l'Eglise, sa présence au monde, l'avenir du clergé et du laïcat chrétien, c'est notre affaire à tous. Cessons de regarder l'Eglise comme de l'extérieur, de penser qu'elle est seulement l'affaire des prêtres et des évêques : nous sommes tous du Peuple de l'Alliance, c'est notre dignité de chrétiens, c'est aussi une responsabilité que le Seigneur, dans son

amour, nous a confiée. Chacun de nous doit se savoir responsable de témoignage à donner de l'Evangile dans son travail, ses loisirs, ses engagements professionnels, sociaux, politiques ; beaucoup d'hommes, qui nous savent chrétien, jugeront l'Eglise d'après nous et pourront, à cause de nous, connaître ou ignorer Jésus-Christ.

Le Peuple de Dieu rassemblé pour la Pentecôte est un peuple réuni autour des Apôtres et de Pierre. Jésus est le vrai et l'unique Pasteur de l'Eglise : son guide, sa lumière, celui qui lui donne la vie. Dans sa bonté envers nous, Jésus a voulu tenir compte de notre condition d'hommes et venir en aide à notre faiblesse : il a institué le collège des Apôtres pour rassembler et paître son Eglise. Le Concile insiste sur le ministère des Evêques, et par là-même sur celui des prêtres, qui sont les coopérateurs des Evêques dans leur ministère de pasteurs. Vous avez entendu parler de la collégialité : le Pape, successeur de Pierre, a responsabilité sur toute l'Eglise ; les Evêques avec le Pape forment le collège épiscopal ; ils ont ensemble, comme successeurs du collège des Apôtres, dont Pierre faisait partie en même temps qu'il en était le chef, responsabilité sur toute l'Eglise : si chacun est directement responsable d'un diocèse, tous ensemble avec le Pape sont responsables de l'Eglise. Le jour de la Pentecôte, c'est « Pierre, debout avec les Onze » qui annonce l'Evangile. Cette responsabilité demande aux Evêques de garder dans leur ministère le souci de l'Eglise entière et de vouloir agir ensemble pour faire face aux besoins de l'apostolat. Vous pouvez nous aider beaucoup à vivre cette responsabilité collégiale et cette ouverture à l'Eglise universelle, si tonifiante pour la vie chrétienne d'un diocèse. Ainsi, vous participez à l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; vous vous intéressez concrètement à la lutte contre la faim dans le monde ; et quand des prêtres, des religieux et religieuses, des militants, dont la présence serait si utile à l'apostolat dans notre diocèse, partent pour des diocèses pauvres, quel soutien de savoir que ce départ est accepté par tous comme une participation à l'apostolat de toute l'Eglise et que le vide ainsi créé est compensé par un effort apostolique plus intense de tous les chrétiens.

Le livre des Actes nous présente la première communauté chrétienne assidue à l'enseignement des Apôtres et fidèle à la communion fraternelle. Si le schéma sur l'Eglise insiste sur la mission des Evêques après avoir mis l'accent sur le Peuple de Dieu, c'est que l'Evêque, pasteur de l'Eglise locale, est signe de son unité et que la fidélité à Jésus-Christ passe par l'union aux pasteurs qu'il a établis pour sanctifier, enseigner et guider son Peuple. Mais ici, je voudrais insister sur le sens de ce lien à l'Evêque : ne vous contentez pas de le vivre dans une obéissance qui ne serait que soumission — je connais assez votre esprit de foi pour ne pas avoir besoin d'insister sur cet aspect — ; que cette obéissance soit aussi une fidélité inventive aux directives apostoliques, que ce lien à l'Evêque soit encore un lien de collaboration, de coopération, de dialogue. Sans manquer à Jésus-Christ, les Evêques ne peuvent pas plus renier leur responsabilité de pasteurs que les fidèles leur lien aux successeurs des Apôtres ; mais, de plus en plus, il faudrait que nous sachions ensemble, dans le respect de nos vocations et de nos responsabilités, nous placer devant le monde, le connaître, et chercher, comme nous nous y efforçons déjà, mais plus réellement encore, à lui révéler Jésus-Christ.

Le Peuple de Dieu rassemblé à Jérusalem vient de toutes les nations, et chacun entend en sa langue la prière des Apôtres. *L'unité du Peuple de Dieu est une unité catholique.* L'Unité dans le Christ n'est pas un nivellement : c'est l'unité d'un corps, riche de la variété de ses membres. Evêques de tout peuple, de toute race, de toute couleur, nous avons vécu intensément, pendant le Concile, la richesse variée de l'Eglise, partageant nos soucis apostoliques, portant ensemble la préoccupation de l'avenir de l'Eglise dans le monde, participant à l'Eucharistie selon la variété des rites catholiques, latins et orientaux ; nous avons approfondi pour nous et pour tous ce sens catholique, universel, de l'unité de l'Eglise. A un monde en quête d'unité et attentif aux particularités des peuples, sachons montrer que l'Eglise, dans son unité, est respectueuse de la personnalité des communautés chrétiennes rassemblées dans la foi. Dans le diocèse, efforçons-nous de donner ce témoignage d'unité catholique : chrétiens de tous milieux, de paroisses différentes, d'âges différents, de mentalités diverses, de mouvements apostoliques complémentaires, cherchons à vivre cette unité de la foi et à porter, par des voies différentes, un seul et même témoignage, celui du Christ.

La Pentecôte est comme le départ missionnaire de l'Eglise : dès qu'ils ont reçu l'Esprit-Saint, les Apôtres rendent témoignage à Jésus-Christ. *L'unité de l'Eglise est l'unité d'une Eglise en mission.* En parlant des missions, on pense tout de suite aux terres lointaines où il faut porter l'Evangile ; et la foi des chrétiens explique pourquoi tant de missionnaires, de religieux, de prêtres diocésains et aussi de militants laïcs sont partis du diocèse pour annoncer le Christ : leurs évêques, d'Afrique, d'Amérique latine, de Madagascar, d'Orient, m'ont dit combien leur aide était précieuse et combien ils souhaitaient les voir venir encore plus nombreux. Mais, ne l'oublions pas, c'est toute l'Eglise qui est en mission. « Vous recevrez une force, l'Esprit-Saint, et vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre. » Cette parole du Christ avant la Pentecôte retentit aujourd'hui dans chacune de nos vies. Puisse-nous l'entendre pour être dociles à l'Esprit-Saint en ce temps du Concile !

Vers la fin de la dernière session, un Observateur de l'Eglise Orthodoxe me disait : « Si l'Eglise est comme Jean XXIII et Paul VI la veulent, alors ce sera quelque chose de grand, il y aura un grand espoir ». Cette parole nous signifie notre responsabilité à tous et l'exigence de renouvellement intérieur auquel nous convie la Pentecôte. Posons-nous donc devant le Seigneur ces quelques questions : Jésus-Christ est-il notre guide et notre vie ? Sommes-nous vraiment des membres vivants dans l'Eglise ? Sommes-nous convaincus qu'avoir la foi est inséparable du souci de témoigner du Christ ? Sommes-nous solidaires les uns des autres pour donner ce témoignage ? Quel est notre comportement envers notre Evêque et envers nos prêtres ? Notre attitude envers le monde est-elle indifférence, désespoir, abandon ou amour lucide et vrai du Christ venu le sauver ? En nous interrogeant loyalement, nous serons peut-être effrayés de ce que nous demande la foi. Ce serait oublier que le Christ nous appelle parce qu'il nous aime et qu'il ne cesse à chaque instant de nous envoyer l'Esprit-Saint.

(A suivre.)

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB, WAR AR HONSIL HAG AR PANTEKOST

VA BREUDEUR,

Euz ar Pantekost, donezon roet d'an Iliz gand ar Spered-Santel, hag euz Pask, n'ez eus anezo nemed an heveleb mister : An Aotrou Krist, maro ha resusitet, azezet en tu dehou d'e Dad, a gas ar Spered-Santel d'an Iliz, a zastum he bugale euz oll broadou an douar, hag he has da brezeg ar feiz, beteg pennou pella ar bed. Ar Pantekost, n'eo ket digouezet nemed en eun dervez, evid an Ebestel hag an diskibien kenta, en em astenn a ra, hed-a-hed istor an Iliz. Lida hirio gouel ar Pantekost a zo, a dra zur, lida deiz ar bloaz ar pez a zo tremenet, daou vil bloaz a zo e Jeruzalem, med ouspenn ha dreist-oll, evidom-ni, izili beo an Iliz, lida gouel ar Pantekost a zo digemer ar Spered-Santel, en em unani er feiz hag er garantez, gand an Iliz a-bez, kemered perz en testeni a dre ar bed d'Or Zalver Jezuz Krist.

Evid lida gwelloc'h ar gouel, klaskom henn ober en eur zonzal er Honsid pe er Sened-Meur. Ar Pab Yann trede war 'n ugent a oa e zonz e vefe « eur Pantekost nevez, o rei lusk da gement a labour en Iliz, evid astenn rouantelez Doue » (Lizer Pask 1962). E zonz a oa, renevezi an Iliz euz an diabarz, kas war araog an unaniez etre an oll gristenien, respont gwelloc'h, d'ar pez a hortoz ar bed a hirio, diouz an Iliz.

I. AN ILIZ A ZO EN HE HARG REI DA ANAoud JEZUZ-KRIST D'AR BED A HIRIO.

« Reseo a reoh eun nerz, hini ar Spered-Santel a ziskenno warnoc'h : c'hwi a vezo neuze testou din. » (Oberou an Ebestel 1-8.)

Ar bed ez om kaset davetañ gand an Aotrou Krist, a zeu ennañ cheñchamañchou braz : gweled a reom o tiwan, eun doare nevez da zonzal ha da veva. Sellit an tiez divent, ar mekanikou nevez, koulz war ar mēz evel e kêr, kavadennoù nevez a beb seurt, television ha kement 'zo, an oablou don o-unan perhennet gand mab-den... Broadou nevez o sevel ; an dud o santoud muioh-mui n'hellont ket beva an eil heb egile, hag o klask en em starda. Ar bed a hirio e-neus e lod a boan, a behed, a zislealded ; gwelloc'h pe falloh e hell beza kont gand an den en amzer da zond, n'ema ket heb talvoudegez, nag heb leh a esperans. Muioh disrannet eo diouz an Iliz, med teuler a ra kont euz buhez an Iliz, euz mouez an Iliz ; sonjit pegement a evez e-neus taolet an dud, digristen koulz ha kristen, ouz lizeri-meur on Pab Yann, ouz e angoni hag e varo, ouz pérhirinaj ar Pab Paol C'hwehved da vez Or Zalver.

Setu ar bed m'om kaset davetañ gand Jezuz-Krist.

Gouzoud a ra an Iliz, he deus da brezeg ar feiz d'ar bed-ze, ha n'he ket chom skoachet en he ilizou, heb mankoud d'he dever.

Gweled a ra, eo eur skoilh braz eviti, war dachenn an abostolèrèz an dizunvaniez a zo etre ar gristenien. En em houlenn a ra petra da ober. Pouez braz e-no war amzer da zond ar bed, broadou o tond en oad en Afrik, Amerig-an-Traon, pe ar Zao-heol pella, pe c'hoaz ar preder

a vo kemeret gand ar poblattou paour, gand kudenn an naonegez pe ar peoh... Daoust hag an Iliz n'he deus tra pe dra da jeñch en he hompor-tamant, hag en he labour abostolèrèz ? Kredi a ra ema ar Spered-Santel o vrouda kalonou an dud, evid o digeri d'ar feiz e Jezuz-Krist, hag e welom an dud, muioh-mui troet gand ar frankiz, ar garantez an eil evid egile. Penaoz azaleg ar santimañchou-ze, o ren warzu Or Zalver ? N'ema ket ar bed heb pehed nag heb reuz ; muioh a ze e sant an Iliz, an dever he deus da zond war he zikour.

An dra-ze eo, e-neus greet d'an Eskibien en em voda er Sened-Meur, galvet gand an Pabed Yann ha Paol. Renevezi an Iliz, poulzet muioh-mui gand ar Spered-Santel evid ma rafe gwelloc'h he labour, e keñver ar bed n'eo deuet Or Zalver Jezuz-Krist da zavetei.

A-unan gand ar mennad-ze eo e tleom lakaad mister ar Pantekost hirio en or buhez.

Ar bed emaom ennañ, eo a zo o klask eun diazez nevez, n'hellom ket chom dizeblant ; n'eo ket awalh diskuilh ha tamall ar pez zo fall, ha chom da hunvreal er pez a hellfe beza bet... N'hellom ket en em rezolvi, da weled endro deom tud hag a zo pell diouz Or Zalver Jezuz-Krist : dreizom-ni eo e hell ar bed-se mond davetañ. Nemed e rankom lezel ar Spered-Santel da rei deom eur galon nevez gand gouel ar Pantekost ; rei ivez eul lusk nevez d'or parrezioù, d'or skolioù, d'on emglevioù abostolèrèz, evid ma skedo dirag daoulagad ar bed, dremm an Iliz en he haër. Karom ar bed evel m'ema, ha room d'ezañ da anaoud, dre desteni or buhez, gwirionez ha karantez an otroù Krist. « C'hwi a resevo nerz ar Spered-Santel hag a vo testou din beteg pennou pella ar bed. »

II. AR MENNOZIOU POUZUZ DISPLEGET GAND AR HONSIL A DAOL SKLERIJENN WAR KARG AN ILIZ.

Pedet ho peus, e kers ar Honsil, evid ma teuo ar Spered-Santel da sklerijenna an Eskibien ; heuliet ho peus al labourioù, gand ar hazeten-nou, ar radio, an television. Da genta kudenn al Lidèrèz pe al « Liturgie », goude-ze an Iliz, an union etre an oll gristenien. En abadenn genta da zond, e miz Gwengolo, e vo greet eur gammed vraz muioh. Greom eun taol-lagad war mennadoù ar Honsil.

Er penn kenta an Eskibien a fell dezo krenn, diazeza peb tra war Jezuz-Krist : Eñ eo a gas ar Spered-Santel d'he Iliz evid rei buhez dezi.

« Emaom en hent, eme ar Pab Paol C'hwehved, o tigeri an eil abadenn, piou eo ar penn-kenta ? dre biou e tremenim ? warzu piou ez eom ? n'eus nemed eur respont : an Aotrou Krist, ar Hrist ouz or has, ar Hrist or buhez hag or rener, ar Hrist on termen. » Grizienna peb tra er Hrist ; bemdez e tisplegem or mennad, gand an overenn, ha gand leor an Aviel lakeet goude-ze war an aoter. An aotrou Krist da genta, diazez nemetañ an Iliz, o kenderhel gand e labour, setu ar pez a zo bet diskleriet frêz gand ar Pab hag an Eskibien hag an dra-ze e-neus skoet or breudeur kristenien disparti diouz Rom. A-unan e vezom gand ar Honsil, pa gemerom an Aviel, evid en em gompren war gomzou ha buhez Or Zalver, par varnom on dervez gand daoulagad Jezuz, pe c'hoaz al labour abostolèrèz, pe c'hoaz an dud hag an digouezioù. A Spered-Santel neuze a zo ganeom.

Ar Pantekost eo pobl Doue dastumet eun dervez e Jeruzalem. Evid ar Honsil, *an Iliz eo pobl Doue*. N'eo ket hebken ar Pab an Eskibien med ni oll : Eskibien, beleien, laïked, relijiuzed, oll asamblez. Peb-hini war e dachenn sur awalh, med oll ez om euz an Iliz, oll ez om Iliz an Aotrou Krist. Izili beo Or Zalver, breudeur ennañ ha kenetuzom, o lida an heveleb mister ; evid ar bed setu dremm gwirion an Iliz. On tra eo kement a zell ouz an Iliz : renta testeni d'an Aviel, buhez an Iliz, an dirag ar bed, amzer da zond ar veleien hag an dud fidel. Noblans ar gristenien ha karg pouner evito ! Prezeg ar feiz kristen dre or buhez war beb tachenn, en or buhez pemdezieg, buhez on tiegez, an darempred, a beb seurt gand an dud, setu on dever. Aliez e vo barnet an Iliz diouz or homportamant, gwell a ze pe gwaz a ze !

Pobl Doue dastumet e Jeruzalem, a zo eur pobl bodet endro d'an Ebestel ha da Ber. Jezuz eo gwir Bastor an Iliz, ar Pastor n'eus nemetañ, e rener, e sklerijenn, an hini a ro vuhez. Dre garantez evidom e-neus savet strollad an Ebestel evid ren e Iliz. Poueza a ra ar Honsil war karg an Eskibien ha war eun dro war karg ar veleien a labour ganto. Klevet ho peus komz euz ar pezh a anver e galleg « collégialité », an Eskibien o labourad a-stroll renet gand ar Pab. An Eskibien, a-unan ganta ar Pab en o fenn eritourien an Ebestel, gand Per en o 'fenn, a ren an Iliz a-bez ; peb-hini e-neus da respont war eeun euz e eskobti, hag oll gand ar Pab, da respont euz an Iliz a-bez. Da geñver deiz ar Pantekost « Per eo, en e zav gand an eunneg » a embann an Aviel. An Eskibien a dle eta kaoud soursi gand an Iliz a-bez ha poania asamblez evid prezeg ar feiz.

C'hwil a hell rei sikour dezo war ar poent-se. Kemerit a rit perz e « Breuriez ar Feiz », rei a rit brokuz evid herzel ouz ar gernez dre ar bed. Pa welit beleien, priejou, kristenien kaloneg, a vefe kement a ezomm anezo en eskobti Kemper ha Leon, o vond daved eskoptiou paourh, pebez frealzidigez evidon sonjal emaoch a du ganen, evid o lezel da vond en diavêz. Dre an hent-ze, e kemerit perz e abostolêrêz an Iliz a-bez ha diwar an diouer euz ar re a vo eet kuit, e savo en ho kalon ar c'hoant da labourad gand muioh a aked war dachenn an eskobti.

Goude beza pouezet war Pobl Doue, ar Honsil e-neus pouezet war karg an Eskibien, o veza m'eo an Eskob penn familh vraz an eskobti, hag e ranker beza *unanet gand an Eskob* evid beza stag ouz Iliz Jezuz-Krist : an Eskob a zo en e garg santellaad, kelenn, ha ren e bobl.

Penaoz beza unanet gand an Eskob ? Senti outañ eveljust, med senti n'eo plega nemedken — awalh a 'reiz ho peus evid kompren an dra-ze — senti a zo klask gouzoud petra garfe an aotrou 'n Eskob, mond dijjod gand an hent merket gantañ, e skoazella euz ar gwella en e labour. An Eskibien fidel d'o harg, an gristenien fidel d'o Eskibien hag asamblez peb-hini war e dachenn o labourad evid gounid ar bed da Jezuz-Krist, setu an Iliz divrall.

Pobl Doue dastumet e Jeruzalem a zo deuet a beb bro, ha peb-hini a glev en e yez pedenn an Ebestel. *Unan eo Pobl Doue euz eun unander katolig*, unan evel m'eo unan eur horv, dezañ eun niver braz a izili disheñvel. Eskibien dastumet e Rom euz a beb ouenn, euz a beb liou, euz a beb poblad, on eus gwelet sklêroh petra oa an Iliz, unan ha lies-

doare war eun dro, peb-hini gand soursi e eskobti, hag oll gand soursi amzer da zond an Iliz er bed. Ar bed a zo o klask beza unan heb ober gaou euz ar pezh a ra personelezh peb poblad, diskouezom 'ta he deus an Iliz ar memez santimant : beza unan heb ober gaou ouz personelezh peb broad ha peb rummad. Kristenien a beb oad, a beb micher, a beb tutaj, a beb stad a vuhez, ez om unanet stard endro d'Or Zalver Jezuz-Krist, evid embann, dre or buhez, e Aviel a wirionez hag a garantez.

An Iliz o staga gand he labour, setu petra eo gouel ar Pantekost. Raktal m'o deus resevet ar Spered-Santel, setu an Ebestel a-zevri. *An Iliz unan, eo an Iliz unan en he labour pe en e mision*. Pa gomzer euz ar misionou e sonjer dioustu er broiou pell ma vez prezeget enno ar feiz. Feiz ar gristenien eo a boulz kement a visionerien, a leanezed, a veleien euz on eskobti, kement a laïked, da guitaad on eskobti evid embann Jezuz-Krist : keleier mad a zeu din diwar o 'fenn digand esibien euz an Afrik, an Amerik, Madagascar, ar Zao-heol. C'hoant o defe da gaoud c'hoaz muioh anezo. Roit deom eta muioh hag e hellim ober gwellob. Ar bed a-bez a zo ouz or gervel.

Eur hristen euz an Iliz « orthodoxe » a lavare din : « Ma teu an Iliz da veza ar pezh a c'hoanta ar Pabed Yann ha Paol, neuze e vo eun dra euz ar re gaëra, hag e vezo stard on esperans ». Da respont on devezo oll : lakom 'ta gwellaenn en or buhez, poulzet gand ar Spered-Santel da geñver ar Pantekost. Greom ouzom on-unan eun nebeud goulennou : Daoust ha Jezuz-Krist eo or rener hag or buhez ? Daoust ha bez 'ez eus ahanom izili beo euz an Iliz ? Daoust ha kredi a reom eo eun dever evid ar hristen ober abostolêrêz ? Penaoz eh en em gomportom gand an ao. 'n Eskob ha gand or beleien ? Dirag ar bed petra reom, beza dizeblant, fallgaloni, lezel da vond pe kredi e hell Jezuz-Krist e zavetei ? Kalz a houlenn Doue diganeom, med nag aon nag anken, ar Spered-Santel a zo ouz or sklerijenna hag ouz or hannerza.

(Da genderhel.)

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— *Jeudi 21 mai* : 10 h., *Treffiat* (Mgr l'Auxiliaire) ; 14 h. 30, *Plomeur* (id.) ; 16 h. 30, *Plobannalec* (id.).
— *Vendredi 22* : 10 h., *Combrit* (id.) ; 15 h., *Tréméoc* (id.).

PRIÈRE POUR LE CONCILE, LE JOUR DE LA PENTECÔTE

Dans la lettre Apostolique *Spiritu Paraclito* qu'il a adressé aux Evêques du monde entier, S. S. le Pape Paul VI demande que des prières spéciales soient dites le jour de la Pentecôte, pour le succès du Concile œcuménique, dont la troisième session doit s'ouvrir le 14 septembre.

Pour répondre au désir du Saint-Père, on orientera dans ce sens la prière des fidèles, comme les y engage d'ailleurs la Lettre Pastorale qui est lue ce même dimanche.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Elles auront lieu : le mardi 2 juin au Séminaire Saint-Jacques d'Hain; le mercredi 3, à Saint-Pol-de-Léon; les jeudi 4 et vendredi 5, à Lesneven; les lundi 8 et mardi 9, à Brest; le mercredi 10, à Landévennec; les jeudi 11 et vendredi 12 à Quimper; le samedi 13, à Quimperlé.

CONFÉRENCE ECCLÉSIASTIQUE SUR « L'ÉGLISE, PEUPLE DE DIEU »

Les réunions d'information pour cette Conférence sont fixées le lundi 15 juin à Brest et le mercredi 17 à Quimper (cf. ORDO, p. CXXIII). Ces séances de travail préparatoire seraient plus utiles à tous si les prêtres faisaient connaître à l'avance leurs questions et leurs suggestions; écrire à M. l'abbé Jean Le Roux, directeur au Grand Séminaire. Quimper, avant le 7 juin.

LA DISTRIBUTION DE LA COMMUNION

Un décret de la S. C. des Rites, daté du 25 avril, a modifié comme suit le rite de la Communion des fidèles :

Pour que les fidèles participent plus activement et avec plus de fruits au Sacrifice de la Messe et expriment dans l'acte même de la communion leur foi au saint mystère de l'Eucharistie, de nombreuses demandes ont été adressées au Saint-Père Paul VI en vue d'obtenir une formule plus adaptée à la distribution du Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ. Accueillant ces vœux, Sa Sainteté a décrété que, pour la distribution de la Sainte Communion, le prêtre dira seulement : « Corpus Christi », et que les fidèles répondront : « Amen », puis communieront.

Cela est valable chaque fois que l'on distribue la Sainte Communion aussi bien durant la Messe qu'en dehors de la Messe.



Avant de la mettre en pratique, on expliquera aux fidèles le sens de cette modification. On pourra s'inspirer de ce texte de S. Ambroise (Des sacrements, IV, 5, 25) : « Ce n'est pas sans raison que tu dis AMEN, reconnaissant dans ton esprit que tu reçois le corps du Christ. Quand tu te présentes, le prêtre te dit en effet : CORPUS CHRISTI. Et tu réponds AMEN, c'est-à-dire : c'est vrai. Ce que la langue confesse, que la conviction le garde ! »

RÉUNIONS DE L'U.N.C.A.H.S.

Les réunions trimestrielles de l'U.N.C.A.H.S. auront lieu : à Quimper, le 20 mai, — à Morlaix, le 4 juin. — S'inscrire à l'avance pour les repas.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

L'examen d'admission en sixième 1964 et des Bourses Nationales ou Départementales de 1^{re} série est fixé au jeudi 11 juin et se déroulera dans les Centres indiqués ci-dessous. Appel des candidats à 8 h. 15.

Chaque Directeur ou Directrice d'Ecole Privée adressera pour le 9 mai au plus tard : 1°) à M. l'Inspecteur Primaire dont relève le Centre d'écrit choisi, les fiches individuelles de leurs candidats accompagnées d'une simple liste récapitulative (ces fiches sont uniquement destinées à l'établissement des procès-verbaux); 2°) au chef de Centre d'écrit, la liste de leurs candidats comportant nom, prénoms (ces derniers, dans l'ordre), date et lieu de naissance (cette liste servira pour l'appel et l'organisation matérielle de l'examen; utiliser le format 21x27). — Participation aux frais : 0,50 F. par candidat.

Voici la liste des Centres d'Écrit, avec l'indication des adresses auxquelles on fera parvenir les fiches individuelles :

— Brest garçons, C.E.G., place Guérin; à M. l'Inspecteur Primaire de Brest 1, rue Algésiras, Brest.

— Brest filles, annexe de Saint-Pierre; à M. l'Inspecteur Primaire de Brest 2, 30, boul. Commandant Mouchotte, Brest.

— Lannilis, école publique des garçons; à Mme l'Inspectrice Primaire de Brest 3, rue Algésiras, Brest.

— Lesneven, école publique des garçons; à M. l'Inspecteur Primaire de Brest 4, école Jean-Macé, Brest.

— Carhaix, lycée; Châteauneuf-du-Faou, école publique des garçons; Huelgoat, école publique des garçons; à M. l'Inspecteur Primaire de Carhaix, Cité de Poulpry, Carhaix.

— Châteaulin, lycée; Crozon, école publique des garçons; à M. l'Inspecteur Primaire de Châteaulin, Boîte Postale 34, Châteaulin.

— Douarnenez, lycée; Pont-Croix, école publique des garçons; à M. l'Inspecteur Primaire de Quimper 4, A2, Résidence de Kergoz, Quimper.

— Morlaix, garçons et filles, lycée de jeunes filles; Saint-Pol-de-Léon, école publique des garçons; à M. l'Inspecteur Primaire de Morlaix 1, Boîte Postale 88, Morlaix.

— Landivisiau, Plouescat, Sizun, écoles publiques des garçons; à M. l'Inspecteur Primaire de Morlaix 2, école Gambetta, Morlaix.

— Pont-l'Abbé, lycée; à M. l'Inspecteur Primaire de Quimper 2, rue Richepin, Quimper.

— Quimper garçons, école Jules-Ferry; Quimper filles, lycée Bri-teux; à M. l'Inspecteur Primaire de Quimper 1, rue Anatole-Le Braz, Quimper.

— Quimperlé garçons et filles, école publique de garçons; Concarneau, lycée; Rosporden, école publique des garçons; à M. l'Inspecteur Primaire de Quimperlé, rue Joseph-Berthou, Concarneau.

N. B. — a) Inutile de faire parvenir les fiches et les listes pour les candidats aux séries supérieures.

b) L'examen d'admission en classe de Seconde Technique aura lieu le 11 juin dans l'établissement choisi en 1^{re} ligne et tiendra lieu d'examen des bourses.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 17 mai, Pentecôte. Lundi 18 au samedi 23, de l'Octave (Quatre-Temps). Dimanche 24, La Sainte Trinité.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 18-21 mai, Le Bouguen, Brest. 22-24, Plouigneau.

Pour la liturgie de la Pentecôte

— *Chant d'entrée.* Le psaume 67, c'est l'hymne de victoire du peuple de Dieu : le Christ ressuscité, marchant par son Esprit au milieu de son Eglise, la conduit victorieusement jusqu'au ciel où il lui a préparé la place. On choisira les versets qui conviennent le mieux pour cette fête et que l'on alternera avec l'une ou l'autre de ces antiennes : 1) le refrain du cantique K 17 : *O Seigneur, envoie ton Esprit...* (avec le refrain, les versets du psaume pourraient être chantés sur le mode LA, tonique sol); 2) les deux premières lignes du cantique très connu : *O Saint Esprit, donnez-nous...* (Parolier, Supplément n° 10 ; dans ce cas le psaume pourrait être chanté sur le mode UT, tonique FA).

— *Alleluia* : cf. ce qui a été dit pour la fête de l'Ascension (S. R. du 1^{er} mai).

Comme cantiques convenant pour cette fête, outre les cantiques traditionnels *O Saint Esprit, donnez-nous vos lumières* et notre magnifique *Spered Santel* (cantiques bretons n° 1), on pourra utiliser *O Seigneur, envoie ton Esprit* (K 17), *Souffle du Dieu vivant* (K 21), *Dieu soit loué* (A 4, couplets 12 et 13)...

Mais il faut signaler aussi un cantique assez récent qui, de ce fait, ne se trouve pas dans le parolier : *L'Esprit de Dieu repose sur moi* du P. Deiss (K 35, paru sur fiche et dans le recueil HYMNES ET PRIÈRES).

En lisant une « Nouvelle histoire de l'Eglise »

(errata)

Nous nous excusons vivement près de l'auteur et près de nos lecteurs de la malencontreuse erreur de mise en page commise au dernier moment dans la seconde partie de la recension de la NOUVELLE HISTOIRE DE L'EGLISE du P. Daniélou et de M. Marrou (*Semaine Religieuse* du 8 mai 1964).

Le passage commençant par « *Tant de sagesse et de réserve...* » (dernier tiers de la p. 299 et haut de la p. 300) doit être replacé au milieu de la p. 298 avant le paragraphe : « *Ce qui est reproché au récit de S. Luc* ».

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE G. LE BIHAN

46, route de Paris, MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements

Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

TOUTES VOS ASSURANCES

UNE MAISON DE CONFIANCE

BILLON Jean

Tél. : 0.95

3, Rue Parmentier — LANDIVISIAU

COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE BREST

138, Rue Robespierre, - BREST - Tél. : 44.23.64

PENFELD

TOUS LES PRODUITS LAITIERS SAINS... FRAIS... SAVOUREUX

FABRIQUE DE MEUBLES

MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS-BREST

99, rue J. LESVEN, Tél. 44.44.03 - Documentation sur demande

Pour **150 NF.** par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV.** ou **AMI-6**

Intérêts 4 %

Tous renseignements succursale **CITROËN**

260, rue Jean-Jaurès, BREST

- Tél. : 44.23.96 - 97 et 98 -

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Gullivnac, Morlaix,

Pont-l'Abbé, Quimper, St-Pol-de-Léon

et nombreux guichets périodiques

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de
Véhicules d'occasion

5, Av. de la Libération

ATELIER

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE. — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

79^e Année — N° 21

Vendredi 22 mai 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE.

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

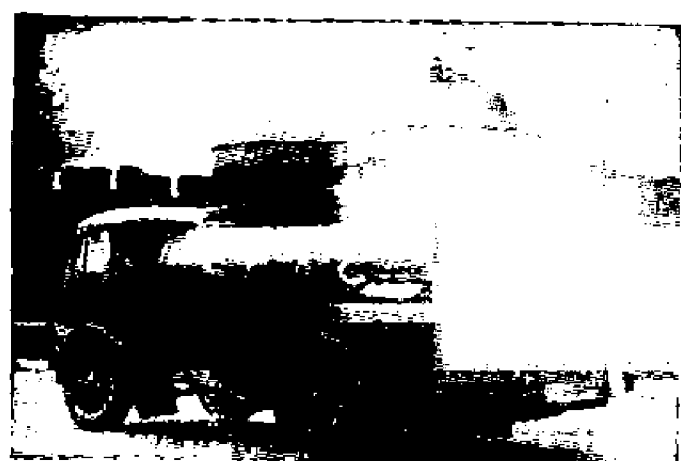
PARTIE OFFICIELLE. — Lettre pastorale de Mgr l'Evêque sur le Concile et la Pentecôte (fin). Visite pastorale et Confirmation Pardon des Malades. Récollections sacerdotales. Direction de l'Enseignement (bourses, sports).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Notes pour l'homélie. Lettre du Souverain Pontife à S. Em. le Cardinal Roques. Nouvelles.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU
MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**

5 - 5 bis, rue du Froul

QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)75^e Année — N° 21

Vendredi 22 mai 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

N° de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque
sur**le Concile et la Pentecôte**

III

LES CARACTÈRES D'UNE EGLISE MISSIONNAIRE

MES FRÈRES,

L'Eglise de la Pentecôte est une Eglise en mission ; l'évangile d'aujourd'hui nous le rappelle : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à observer fidèlement tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des temps. » A partir du mystère de la Pentecôte, toujours actuel, et des lignes fondamentales du Concile, cherchons comment être missionnaire.

Le Christ ressuscité anime l'Eglise par son Esprit et l'envoie à sa mission, lui qui, pour sauver le monde, s'est fait le serviteur de tous. Le Concile veut susciter cet *esprit de service* : l'Eglise ne veut pas dominer, mais servir. Nous sommes, en effet, les disciples de celui qui, tout Fils de Dieu qu'il était, a réalisé en sa personne les oracles du prophète Isaïe : il a voulu être le « Serviteur de Dieu », qui souffre et donne sa vie pour racheter le Peuple de ses péchés. Le Christ a ainsi marqué pour toujours le sens de l'autorité dans l'Eglise : elle est service. C'est vrai, déjà, de toute autorité humaine bien comprise. Cependant, quand il s'agit de l'Eglise, l'esprit de service n'est pas seulement dans la grandeur du dévouement, mais dans la fidélité à sa mission de salut. Pour affirmer sa liberté devant les puissants de ce monde, l'Eglise a pu, à certaines périodes de l'histoire, se servir de certains signes de prestige. Aujourd'hui, elle cherche à s'en défaire pour laisser apparaître avec plus de pureté le mystère du Christ.

Répondons à cette volonté en considérant nos différentes responsabilités, nos activités apostoliques et nos engagements dans les œuvres et institutions, comme le service d'un mystère devant lequel nous sommes tous des pauvres et comme le prolongement de l'attitude de Jésus-Christ, venu donner sa vie en rançon pour une multitude.

« Allez, enseignez toutes les nations... apprenez-leur à observer fidèlement tout ce que je vous ai prescrit. » L'Evangile ne s'annonce pas seulement par des paroles, mais par le témoignage de toute la vie. C'est ici qu'apparaît un aspect particulièrement important de la participation des laïcs à l'évangélisation. La théologie du laïc sera sans doute un des points majeurs du Concile : or, dans les interventions concernant les laïcs, un fait a été fortement souligné : *la sainteté et le témoignage des laïcs épousant la vie même des hommes*. C'est dire l'importance du rôle des laïcs dans la rencontre entre l'Eglise et le monde, et la nécessité de leur témoignage pour l'évangélisation.

C'est dans la mesure où vous vivrez de Jésus-Christ et où vous vous acquitterez, selon l'amour et la vérité du Christ, de votre mission de pères et de mères de famille, de vos responsabilités professionnelles, de vos engagements syndicaux ou civiques, que vous aiderez ceux qui vous regardent à mieux comprendre l'Evangile.

L'Eglise que le Christ envoie annoncer l'Evangile est une dans la foi, la communion aux apôtres, l'amour fraternel, la célébration eucharistique (Ac. 2/42). L'Eglise catholique vit dans l'unité et tient du Christ la Révélation et tous les moyens de grâce. Cependant, elle souffre jusqu'à l'angoisse de la séparation qui éloigne les uns des autres des frères qui croient tous en Jésus-Christ ; elle ne peut pas ne pas ressentir ces divisions comme autant d'obstacles à l'évangélisation. Pour la première fois depuis la Réforme, un Concile se donne pour tâche de préciser les principes de l'œcuménisme catholique et le sens dans lequel les fidèles doivent promouvoir l'unité de tous les chrétiens. C'est là un événement important, qu'est venu encore souligner la rencontre à Jérusalem du Pape Paul VI et du Patriarche Athénagoras. Un climat nouveau existe : les conversations que nous avons eues avec les observateurs non-catholiques nous laissent le souvenir de rapports fraternels, animés par un souci commun d'unité. Ni les uns ni les autres, nous ne voulons la chercher, cette unité, dans un compromis en matière de foi, mais dans une fidélité plus grande à Jésus-Christ. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés et nous ne voyons pas de solution dans l'immédiat ; mais nous nous sentons déjà dans les dispositions qui introduisent le dialogue. C'est un grand pas de fait !

Dans nos relations avec les Protestants et les Orthodoxes, sachons reconnaître en eux des croyants, qui vivent de la grâce de Jésus-Christ. Que la souffrance de la séparation nous conduise à une attitude fraternelle, faite de sympathie, d'humilité, de pardon et d'amour ; et qu'elle nous enracine davantage dans la foi, professée et vécue. Soyons aussi attentifs à ce que nos frères séparés peuvent nous apporter : apprenons par exemple de nos frères orthodoxes à faire dans notre vie une place plus grande à l'Esprit Saint et à la prière liturgique, et de nos frères protestants à aimer davantage la Parole divine.

Jésus envoie l'Eglise annoncer l'Evangile à toutes les nations. L'intention missionnaire du Concile doit être celle de tous les chrétiens parce qu'elle est celle de Jésus-Christ. Elle se porte plus spécialement dans deux directions : *ceux qui sont les plus pauvres et les plus éloignés du Christ, le monde qu'il faut rejoindre pour lui révéler Jésus-Christ*. L'Eglise, disait Jean XXIII, est et veut être « l'Eglise de tous et particulièrement des pauvres ». Pour être à tous, Jésus a voulu, vivre pauvre à Bethléem, à Nazareth, sur la Croix ; il est venu sauver tous les hommes, il nous engagera sur l'amour de nos frères : « J'avais faim, j'étais nu, malade, en prison... vous m'avez donné à manger, vous m'avez vêtu, vous m'avez visité. » L'annonce de l'Evangile aux pauvres est signe de notre fidélité au Christ et de notre foi en l'universalité de l'Eglise et du salut. Notre amour fraternel des pauvres, au moment où tant d'hommes souffrent de la faim, où tant de nations jeunes ont besoin de notre aide désintéressée, où tant d'hommes vivent encore, dans nos régions, l'insécurité, la souffrance et la misère, est l'expression du sérieux de notre foi en Jésus-Christ.

Ayons souci de ceux qui sont pauvres matériellement, mais également de ceux qui sont le plus loin du Christ : ne sommes-nous pas disciples du pasteur qui part dans le désert à la recherche de la brebis perdue ? Cela ne veut pas dire que l'Eglise veuille devenir l'Eglise d'une classe sociale ou qu'elle entende délaisser les fidèles pour ne s'occuper que des autres : elle est l'Eglise de tous. Cela signifie que nous devons avoir le souci constant de ceux que la misère sous toutes ses formes tient éloignés du Christ. Nous devons vivre et agir de telle sorte que l'Evangile puisse être annoncé et entendu, et que l'Eglise apparaisse à tous, même à ceux qui en sont éloignés, comme la demeure de tous les hommes.

Rejoindre le monde, être avec lui et lui révéler Jésus-Christ, voilà, en fin de compte, le souci du Concile ; voilà ce que doit être notre préoccupation de chrétiens, vivant aujourd'hui le mystère de la Pentecôte. Regardons le monde, sans complaisance pour ses péchés certes, mais avec amour et désir de le sauver. « Que le monde le sache, disait Paul VI : l'Eglise le regarde avec une profonde compréhension, avec une admiration sincère, sincèrement disposée non à le subjuguier, mais à le servir et à le sauver. » Le dialogue avec le monde est l'affaire de toute l'Eglise : des évêques et des prêtres qui ont à proclamer la Parole divine ; mais aussi, et de façon irremplaçable, des laïcs qui sont en contact fraternel et quotidien avec les non-chrétiens : ils peuvent les aider à vivre et à organiser le monde selon l'intention du Seigneur, à trouver dans l'amour qui vient du Christ le point de cristallisation de leurs efforts, à connaître le Christ qui les aime.

En présence du Christ qui ne cesse d'envoyer l'Eglise en mission, posons-nous encore quelques questions.

Notre vie et notre apostolat montrent-ils que nous sommes disciples de Celui qui a donné sa vie pour le salut du monde ?

Pensons-nous que chaque situation de vie est pour nous le lieu du témoignage ?

Quel est notre souci de l'unité des chrétiens ?

Quelle place tiennent dans notre prière et notre action les pauvres, les malades, ceux qui n'ont pas la foi ?

Quand nous prenons une responsabilité, pensons-nous au visage du Christ que nous allons manifester ?

Que faisons-nous pour rétablir le dialogue entre l'Eglise et le monde.

♦♦

Demandons à l'Esprit-Saint de nous éclairer et de nous aider à mettre notre vie dans le sens du mystère de la Pentecôte. L'enjeu est capital pour la mission : il s'agit d'être davantage l'Eglise pour que les chrétiens puissent se retrouver dans l'unité et pour que le monde, voyant le vrai visage de l'Eglise, rencontre Jésus-Christ et accueille le salut.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB, WAR AR HONSIL HAG AR PANTEKOST

III

PENAOZ BEZA MISJONER, AN ILIZ HA NI

VA BREUDEUR,

Iliz ar Pantekost, eo an Iliz kaset da brezeg Jezuz-Krist. Aviel 'sul an Dreinded, a zigas da zonj deom euz kement-se : « It, kelennit an oll vroadou, badezit anezo en ano an Tad hag ar Mab hag ar Spered-Santel, deskit dezo miret gand aked, kement am eus gourhemennet deoh. Ha me a zo ganeoh bemdez, beteg fin an amzeriou. » (Maze, 28/19, 20). En eur zonjal e mister ar Pantekost, gwelom penaoz beza misioner, hervez an hent a ziskouez deom ar Honsil.

An Aotrou Krist, an hini a strew ar Spered-Santel war an Iliz, hag a gas anezi da brezeg, eo ar Hrist resusitet, a zo fellet dezañ beza servicher an oll, o rei e vuhez evid silvidigez ar bed. Unan euz ar mennoziou embannet gand ar Honsil eo hemañ : *servicha, beza e servij*. Ne glask ket ar Iliz kaoud galloud ; med beza e servij. Kaoud karg n'eo ket da genta, kaoud galloud, med araog peb tra servicha. Diskibien om d'an Hini, daoust ma oa Mab Doue, a zo deuet da veza, hervez diouganou ar Profed Izaïaz, « Servicher Doue », a dlee gouzañv ha mervel evid dasprena e Bobl euz e behejou. Ar peb e-neus greet an Aotrou Krist, e-neus roet da anaoud evid mad, petra a dle beza ar galloud en Iliz : eur zervij. Gwir eo dija kement-se evid peb galloud er bed. Med pa 'z eus ano euz an Iliz, eo kaeroh c'hoaz ar reolenn-ze, ne ra nemed kerzed war roudou Jezuz, sentuz beteg mervel evid savetei an dud. An Iliz gwir eo, mareou 'zo euz heb istor, evid miret he frankiz dirag pennou braz ar bed, he deus kemeret eviti lod euz mervel ar galloud er bed-mañ, Hirio avad, e klask en em zizober anezo, evid beza heñvelloù or Or Zalver. Deom-ni da gemered ar memez hent, en or buhez hag or labour abostolèrèz.

« It, kelennit an oll vroadou... deskit dezo miret gand aked, kement am eus gourhemennet deoh. » N'eo ket hebken dre gomzou, e vez embannet an Aviel, med dre desteni ar vuhez. An Aviel a dle en em zila er vuhez a-bez. Amañ e weler sklêrroù, petra 'vo tachenn an dud fidel. Santelez ha testeni an dud fidel, o cheñch buhez an dud evel ar goell an toaz. Lodenn labour an dud fidel a vo a bouez braz, evid rei d'ar bed respont an Iliz. An Aviel a hounezo sperejou ha kalonou an dud, euz ma vo lakeet ganeoh en ho puhez, war dachenn an tiegez evel tadou ha mammou, war dachenn al labour hag ar vicher, war dachenn an darempredou, ar bolitikerèz. N'eus forz e peseurt stad a vuhez e vefeh, ho komportamant a hell kas war araog Rouantelez Doue.

An Iliz kaset gand an Aotrou Krist, da embann an Aviel a zo unan en he feiz, en union gand an Ebestel, er garantez etre breudeur, e sakramant an Aoter (Oberou 2/42). Gand an Iliz katolik emma ar wirionez, ha mammennou ar hraz ; med diêz e kav gweled breudeur dispartiet diouti, daoust dezo kredi en Or Zalver. Eur skoilh braz a zo aze war hent ar misionou. Setu perag e kemer ar Honsil soursi, gand ar peb a anver « *Œcuménisme* », a dalv evid kement a reer evid ober an union etre an oll gristenien. Abaoe disparti ar Brotestanted, setu ar wech kenta ma klasker a-zevri, an tu da zond a-benn. Eun dra talvouduz eo, evel m'eo bet talvouduz an digouez etre ar Pab Paol hag ar Patriarch Athénagoras e Jeruzalem. Divizet on-eus gand kristenien dispartiet hag a heuilh ganeom ar Honsil ; n'o deus ken c'hoant, evel dom, nemed gweled adarre union. N'eo ket avad o tinah tra pe dra euz kemennadurez Or Zalver, med oh heulia Jezuz-Krist a-dostoh. Ne vo ket êz kas da benn an union ; med bolontez vad a zo euz an daou du, dorn ha dorn e ket-zom, on daoulagad o para war Or Zalver.

Pa gavom war on hent kristenien dispartiet, protestanted pe re all, sonjom ez int breudeur deom, en o ene buhez ar hraz evel dom ; bezom mad evito, gand izelded a galon, deskom pardoni ha kared, startoh starta en or 'feiz. Rei dezo a hellom, hag ivez reseo diganto. Or breudeur « orthodoxe » a zesko deom, rei muioh a blas en or buhez d'ar Spered-Santel, ha d'al Lidèrèz, pe « Liturgie », or breudeur protestant, a zesko deom kared muioh ar Skritur-Zakr.

Daved an oll broadou eo kaset an Iliz gand Jezuz. An dra-ze ivez a zo soursi ar Honsil. Kared a rafe mond dreist-oll, daved ar re baour hag ar re a zo ar pella diouzom ; hag ivez daved ar bed a zo o hortoz ar sklerijenn.

An Iliz, eme ar Pab Yann, a zo hag a 'fell dezi beza « Iliz an oll, ha dreist-oll Iliz ar beorien ». Evid beza d'an oll, Jezuz a zo plijet gantañ beva paour e Betleem, e Nazared, war ar groaz. Deuet eo evid savetei an oll dud, barn a raio ahanom, war ar garantez on dezo bet e keñver or breudeur : « Naon am oa, diwisk e oan, klañv er prizon... roet ho deus din da zibri, va gwisket ha peus, deuet oh d'am gweled. » En eur embann an Aviel d'ar beorien, e tiskouezom beza feal da Jezuz-Krist, ha kredi eo greet an Aviel hag ar zilvidigez evid an oll. Diskouez a reom, eq stard or feiz e Jezuz-Krist, ma karom ar beorien, er mare-mañ ma 'z eus kement a dud o houzanv naon ; m'o deus ar broadou yaouank, kement a ezomm euz or skoazell heb digoll ; ma 'z eus c'hoaz, en om

touez kement a dud en anken. er boan hag en dienez. Kaoud soursi euz ar re a zo paour euz madou ar bed, soursi ivez euz ar re a zo pell diouz Jezuz-Krist. Or Zalver eo ar pastor a ya da glask an danvad dianket. Ya, kaoud soursi gand ar re a zo ar paourra hag ar pella. N'eo ket lavared avad, e teufe an Iliz da veza Iliz eur rummad tud, ar re baour ; pe e lezfe a gostez an dud fidel, evid soursial euz ar re all ; nann, chom a raio Iliz an oll. Nemed o deus ar gristenien an dever da veva e seurt doare, ma hello ar beorien hag an dud digristen, klevet kelou mad an Aviel, ha ma vezint en o êz pa deuint en on ilizou, pa vefent er gêr inti ivez. Ma vez kont evel-se ganeom, bezom dineh, mouez an Aviel a vo klevet dre ar bed.

Chom heb dispega diouz ar bed, beza gantañ hag ennañ, ober dezañ anaoud Jezuz-Krist, setu ar pezh a glask ar Honsil, setu ar pezh a dileom klask, ni kristenien, o veva hirio mister ar Pantekost. Sellom ouz ar bed, n'eo ket evid kavoud mad e behejou, med evid e gared, ha poania d'e zavetei.

Ar Pab Paol c'hwehved a lavare : « D'ar bed da houzoud, e klask an Iliz kompren anezañ, e kav traou a dalvoudêgêz braz ennañ, he deus c'hoant gand lealded, n'eo ket da ober dezañ plega, med d'e zervicha ; n'eo ket d'e zisteraad, med d'e dalvoudekaad ; n'eo ket d'e gondaoni, med d'e harpa ha d'e zavetei. »

Mond daved ar bed eo dever an Iliz a-bez : dever an Eskibien hag ar veleien, karget da embann an Aviel, med ivez dever al laïked a zo troad ha troad bemdez gand an dud, hag a hell, en eur labourad a-gevred ganto, renet gand sklerijenn an Aviel, o zikour da veva ha da urzia ar bed, hervez c'hoant Or Zalver ; o zikour da gavoud e karantez ar Hrist, ar perag euz o labour, o zikour da anaoud ar Hrist leun a garantez evito.

Dirag an Aotrou Krist o kas e ebestel dre ar bed, greom adarre eun nebeud goulennou ouzom, on-unan.

Daoust ha diskouez a ra or buhez hag on abostolêrêz ez om diskibien an Hini e-neus roet e vuhez evid silvidigez ar bed ?

Ha sonjal a reom e ra deom tro, peb digouez euz or buhez, da renta testenien euz an Aviel ?

Daoust ha soursi on eus euz an union etre ar gristenien ?

Peseurt plas a reom en or pedennou, hag en on oberou, d'ar beorien, d'ar re glañv, d'an dud difeiz ?

Ha sonjal a reom e vo barnet an Iliz diouz or homportamant ?

Petra reom evid tostaad an Iliz ouz ar bed ?



Goulennom digand ar Spered-Santel or sklerijenna hag on harpa evid ma vo or buhez hervez mister ar Pantekost. A-bouez braz eo kement-se : aze ema an dalh : renevezi an Iliz ennom, evid ma kavo an oll gristenien an union hag evid ma teuo ar bed da anaoud Jezuz-Krist, ha da ober digemer mad, d'ar zilvidigez a ginnig dezañ.

† ANDRE, Eskob Kemper ha Leon.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

- *Lundi 25 mai* : 9 h. 30, Plogastel-Saint-Germain (Mgr l'Auxiliaire) ; 14 h. 30, Gourlizon (id.) ; 16 h. 30, Plonéis (id.).
- *Mardi 26* : 9 h. 30, Plozévet (id.) ; 15 h., Landudec (Mgr l'Evêque).
- *Mercredi 27* : 9 h. 30, Pouldreuzic (id.) ; 14 h. 30, Lababan (id.) ; 16 h. 30, Guiler-sur-Goyen (id.).

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE

- *Mardi 26 mai* : 17 h., Lambézellec (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire) ; 20 h. 30, Saint-Jean (id.).
- *Jeudi 28* : 10 h. 30, Saint-Marc (Mgr l'Auxiliaire) ; 14 h. 30, Saint-Michel (id.) ; 20 h. 30, Le Polygone (id.).
- *Vendredi 29* : 10 h. 30, Saint-Louis (id.) ; 14 h. 30, Saint-Martin (id.) ; 18 h., Saint-Luc (id.).

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DES MALADES (Le Folgoët, 7 juin)

Nous rappelons que les malades et infirmes sont tous invités au pèlerinage du dimanche 7 juin au Folgoët. Ils doivent être inscrits chez le secrétaire de l'Hospitalité diocésaine de Lourdes, M. Alain Le Pape, rue La Tour d'Auvergne à Landivisiau, au plus tard le 30 mai. On souhaite qu'en s'inscrivant ils précisent s'ils seront pèlerins de Lourdes du 21 au 27 juin, pour une prise de contact avec les infirmières et les brancardiers du pèlerinage.

La grand-messe pontificale sera chantée par Monseigneur l'Evêque à 10 h. 30. Le clergé partira du presbytère en procession à 10 h. 20. La communion sera distribuée pendant la messe. Des confesseurs seront à la disposition de ceux qui le désireraient avant la messe à la basilique et même à l'extérieur pour ceux qui ne pourraient s'y rendre.

L'après-midi, les vêpres suivies du sermon, de la procession du Saint-Sacrement avec la bénédiction des malades, auront lieu à 14 h. 45. Le clergé partira du presbytère en procession à 14 h. 35.

Les prêtres qui désirent prendre leur repas de midi au presbytère sont invités à prévenir M. le Recteur du Folgoët avant le 4 juin.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Il a fallu modifier le tableau publié la semaine dernière. Les récollections, qui seront prêchées par le R. P. Bellettre, s. j., auront lieu :

- le mardi 2 juin, à Saint-Pol-de-Léon ;
- les mercredi 3 et jeudi 4, à Lesneven ;
- le samedi 6, au Séminaire S. Jacques d'Haïti ;
- le lundi 8, à Landévennec ;
- les mardi 9 et mercredi 10, à Brest ;
- les jeudi 11 et vendredi 12, à Quimper ;
- le samedi 13, à Quimperlé.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

1°) BOURSES NATIONALES 1^{re} SÉRIE. — Une ligne a sauté dans le dernier numéro de la « Semaine Religieuse », page 317. Il faut ajouter : Centre d'écrit de Landerneau : Lycée Taylor ; fiches individuelles à adresser à M. l'Inspecteur Primaire de Brest 4, école Jean Macé, Brest.

2°) SPORTS SCOLAIRES, ÉCOLES PRIMAIRES DE FILLES, STAGE DE FORMATION. — Du vendredi matin 3 juillet au mercredi 8 juillet, à midi, aura lieu un stage de formation à l'enseignement de l'Éducation Physique dans les classes primaires. Le lieu en sera indiqué ultérieurement. Le nombre de stagiaires étant limité, les demandes d'inscription seront acceptées suivant leur date d'arrivée au Secrétariat départemental de l'U.G.S.E.L.F., 54 bis, rue de Brest, Landerneau ; elles devront être accompagnées d'un versement de 10 fr. au C.C.P. de Mlle G. Saillour, 54 bis, rue de Brest, Landerneau (C.C.P. Rennes 346-87).

Notes pour l'homélie

FÊTE-DIEU : *Le Corps et le Sang du Christ pour nous.*

— *Nourriture et boisson.* Un besoin vital, une nécessité pour entretenir la vie, la refaire, la développer. Une vie ensemble : le repas est un acte social, un moment, un aspect de la vie ensemble.

— *La vraie nourriture, la vraie boisson.* Celle que Dieu donne. L'accomplissement des promesses et des dons de l'Ancienne alliance : à tout le peuple, en marche au désert. La réalité de la présence de Jésus : son Corps, son Sang.

— *La communion de vie avec lui, réalisée.* A la réalité, à la vérité du don de Dieu, doit correspondre une vie en enfants de Dieu, dans la foi, la charité, l'espérance.

2^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE : *La vie de l'Eglise, don de Dieu et activité des hommes.*

— *La réalisation de Dieu.* Vouloir rassembler, réjouir, donner. Envoyer des serviteurs pour faire connaître pour inviter. Cette messe la vivons-nous comme un don réel de Dieu ? Ces « serviteurs » du banquet de Dieu comment les voyons-nous, les accueillons-nous ?

— *L'attitude des hommes.* Refus, négligence, désaffection. Dieu après tout le reste : propriétés, travail, famille... Toutes nos « bonnes » raisons de mener notre vie sans Dieu, de voir les autres mener leur vie en dehors de lui...

— *Dieu remplit sa maison.* Dieu continue et réalise son œuvre : ce qu'il propose resté toujours valable. Le refus de l'homme n'arrête pas l'intention de Dieu, mais fait éclater sa préférence pour les pauvres, les malheureux. Que faisons-nous pour remplir la maison de Dieu, pour chercher ceux qui sont loin, leur apporter l'invitation de Dieu ?

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 24, la Trinité. Lundi 25, S. Grégoire, pape. Mardi 26, S. Philippe de Néri, confesseur. Mercredi 27, S. Bède, docteur. Jeudi 28, Fête-Dieu. Vendredi 29, Ste Marie-Madeleine de Pazzi, vierge. Samedi 30, Ste Jeanne d'Arc, vierge, patronne secondaire de la France. Dimanche 31, 2^e dimanche après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 25-27 mai, Saint-Méen. 28-31, Ergué-Gabéric.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mère Thérèse de Jésus, ancienne supérieure générale de la Congrégation de l'Adoration Perpétuelle. R. P. Bernard, de Plouider, de la Société des Prêtres de S. Jacques d'Haïti. Mme Louis Louvière, de Lannilis. M. Joseph Jaouen, père de M. l'abbé Jaouen, vicaire à Plabennec.

● GRAND PARDON DE LA TRINITÉ A RUMENGOL. — Le grand Pardon de la Trinité sera célébré à Rumengol le dimanche 24 mai, sous la présidence de LL. EE. Monseigneur Poirier, archevêque de Port au Prince (Haïti), Monseigneur Robert, évêque des Gonaïves, du Rme Dom Louis Félix Colliot, abbé de Landévennec.

— Samedi 23 mai. — Messes à 7 h. 30 et à 9 h. A 11 h., grand-messe chantée par M. l'abbé Jean Briand, recteur de Lopérec ; homélie. Confessions à partir de 7 h. jusqu'à midi. A 14 h. 30, célébration mariale, procession et salut du Saint-Sacrement. A 20 h. 30, confessions, au sanctuaire et à la chapelle du Couronnement. A 22 h. 45, rassemblement au podium, procession aux flambeaux. Puis, veillée mariale, dirigée par M. l'abbé Abjean, directeur au Grand Séminaire, avec allocution de M. le vicaire général Kervennic.

— Dimanche 24 mai. — A minuit, messe avec chants, célébrée par M. le vicaire général Kervennic. Aussitôt après sera célébrée une autre messe par M. le Recteur. A partir de 5 h., messes d'heure en heure jusqu'à 9 h. inclus. A 10 h. 30, au podium, grand-messe chantée par M. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Plouescat ; sermon breton de M. le chanoine Morvan, curé-doyen de Carhaix. A midi, dernière messe au sanctuaire. A 14 h. 30, chapelet commenté. A 15 h., vêpres solennelles, sermon français de M. le vicaire général Prigent. Procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

● GUICLAN. — S. Exc. Monseigneur Robert et Monseigneur l'Auxiliaire ont présidé dimanche dernier les fêtes du centenaire de l'école des Sœurs de Guiclan.

● LOGONNA-DAOULAS. — Dimanche dernier, avant la grand-messe célébrée par M. l'abbé Diverrès, professeur à l'école S. Joseph de Morlaix, M. le vicaire général Boussard a béni une nouvelle cloche.

Le 60^e anniversaire de l'ordination sacerdotale de S. Em. le Cardinal Roques

Le jeudi 2 avril 1964, Son Eminence le Cardinal Roques a célébré dans l'intimité le 60^e anniversaire de son ordination sacerdotale. A cette occasion Sa Sainteté le Pape Paul VI lui a adressé une lettre autographe dont voici la traduction.

A NOTRE CHER FILS
CLÉMENT EMILE CARDINAL ROQUES,
ARCHEVÊQUE DE RENNES

PAUL VI, PAPE

Cher Fils : Salut et bénédiction apostolique.

Grâce à la miséricorde de Dieu voici que bientôt, Cher Fils, vous allez célébrer le 60^e anniversaire, douze lustres complets, du jour où vous fûtes élevé au rang du Sacerdoce Sacré. Il Nous est agréable, à Nous aussi, de rendre plus joyeux cet anniversaire, qui vous fait honneur et qu'il faut honorer.

Par cette lettre, Nous voulons être comme présent aux fêtes et solennités au cours desquelles, avec le clergé et le peuple confiés à votre vigilance, vous remémorerez dans une pieuse allégresse les origines de votre Sacerdoce duquel, comme d'une nappe abondante, a surgi une source intarissable de dons du Ciel.

Aussi les mots que Nous vous écrivons sont-ils chargés de vœux : Nous vous souhaitons tout ce qui se peut de bonheur, de santé, et tout ce qui va dans le sens de vos désirs et de vos espérances. Et ce Nous est un plaisir immense de vous apporter aujourd'hui le gage manifeste de Notre extrême bienveillance et de Notre haute estime.

Nous n'ignorons pas ce qu'ont été, dans l'accomplissement de votre charge pastorale, votre prudence à penser les problèmes, votre diligence à les réaliser, votre zèle ardent pour la religion, zèle toujours porté à des choses plus difficiles et à des entreprises plus utiles pour votre troupeau. C'est par ces qualités d'âme que vous vous êtes distingué.

Soit au diocèse de Montauban, soit dans l'archidiocèse d'Aix-en-Provence, soit sur ce siège archiepiscopal de Rennes d'où vous gouvernez maintenant depuis tout près de 24 ans, vous vous êtes montré un Pasteur d'âmes alerte et remarquable, fidèle dispensateur des Mystères de Dieu, ne faisant jamais taire son souci apostolique qu'après avoir atteint le meilleur but. Par votre travail infatigable, vous avez nourri, dans la glorieuse Bretagne, ce sens religieux si vivant, hérité des ancêtres, et qui pour un pays est un honneur patrimonial qui brille plus que nul autre. Puisse-t-il advenir, comme une faveur de la grâce d'En Haut, à qui plaît le bien par-dessus tout, que ce feu si pur et cette lumière vive non seulement ne baissent pas, mais au contraire reçoivent un surcroît de forces pour votre plus grande joie.

En cette circonstance donc, par Nos supplications, Nos prières et Nos vœux, Nous implorons pour vous, de Celui qui est le Distributeur de tout bien, secours et consolations pour que, dans votre vieillesse féconde, apparaisse et resplendisse tout ce qui est aimable et saint dans les actes, paroles et exemples de votre vie.

Nous sommes sûrs que ce que Nous avons désiré si vivement pour vous vous sera agréable, tout comme il Nous plaît de vous témoigner Notre affection à vous qui êtes étroitement uni au Siège de Pierre.

Et pour que ce 60^e anniversaire de votre Sacerdoce soit efficace dans l'ordre du Salut, Nous vous accordons la faculté, au jour où il vous plaira, de donner, en Notre nom et par Notre autorité, aux fidèles présents la bénédiction pontificale avec indulgence plénière.

Maintenant il ne Nous reste plus, Cher Fils, qu'à vous accorder d'un cœur large et généreux à vous-même, aux dévoués Evêques que sont votre Coadjuteur et votre Auxiliaire, et à tout le peuple confié à votre ministère, Notre Bénédiction Apostolique.

Donné à ROME, à SAINT-PIERRE, le 25 mars 1964,
première année de Notre Pontificat.

PAUL VI, PAPE.

● **LE NIVOT, LOPÉREC.** — Les examens d'entrée à l'Ecole d'Agriculture du Nivot auront lieu le jeudi 28 mai prochain, à partir de 8 h. 30, dans les centres suivants : *Le Nivot, Lopérec ; Brest, Internat Charles de Foucauld ; Morlaix, Collège Saint-Joseph ; Quimper, Ecole Saint-Charles, Kerfeunteun ; Châteaulin, Collège Saint-Louis.*

Le recrutement se fait à deux niveaux : *entrée en 5^e Agricole*, pour les élèves de 12-13 ans ayant terminé leurs études primaires ou suivi une classe de 6^e ; *entrée en 2^e Agricole*, pour les élèves ayant suivi une classe de 3^e. Les places disponibles en 4^e et 3^e Agricoles sont très réduites.

Les élèves dont la situation familiale le justifie peuvent bénéficier de Bourses octroyées par le Conseil Général. Le dossier est constitué après le résultat de l'examen d'entrée. Dès la publication des décrets relatifs à la réforme de l'Enseignement Agricole, des Bourses Nationales doivent être attribuées.

Le cycle des études comportant trois années à partir de l'entrée en 2^e Agricole permet l'obtention du diplôme de Technicien Agricole, équivalent, sur le plan enseignement général, du Baccalauréat. Les programmes de 5^e, 4^e et 3^e Agricoles portent principalement sur les matières d'enseignement général, en particulier les sciences, et préparent à une étude plus approfondie des matières techniques. — Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Frère Directeur de l'Ecole d'Agriculture du Nivot, Lopérec, Sud-Finistère (téléphone : 2 à Lopérec).

● Prêtre de Paris s'offre pour assurer remplacement ou apporter de l'aide à paroisse ou œuvre de la région côtière, du 24 juillet au 27 août. S'entendre avec M. l'abbé Leforestier, 57, rue Truffaut, Paris (17').

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 -- Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de
Véhicules d'occasion

5, Av. de la Libération

ATELIER

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

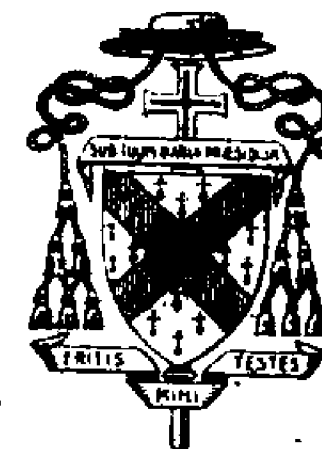
JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

79^e Année — N° 22

Vendredi 29 mai 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — S. Exc. Mgr Pailler, coadjuteur de Rouen. Nominations. Visite pastorale et Confirmation. Récollections sacerdotales. Pèlerinage à Lourdes. Quête pour l'Action Catholique. Centre diocésain de Vocations. Secours Catholique. Décès. Mérite diocésain. Direction de l'enseignement (entrée en 6^e). Journée de la Croix-Rouge. — Assemblée plénière de l'Episcopat français : Pour l'action missionnaire de toute l'Eglise : L'Eglise, l'enseignement supérieur, la recherche, la culture.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Religieuses du milieu marin. Nouvelles. Lectures.

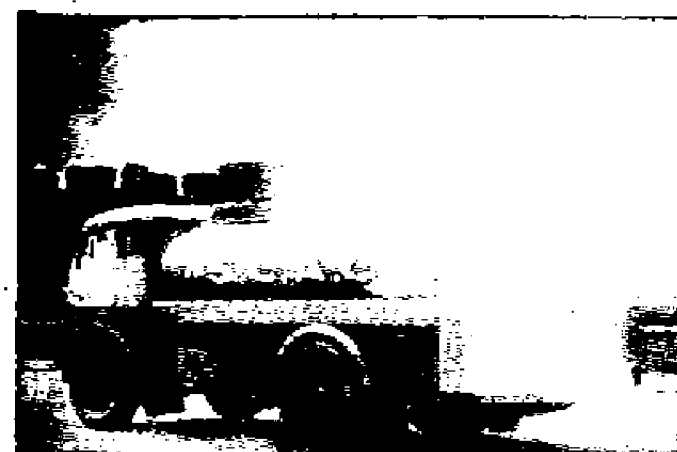
MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU
MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUZ



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frot
QUIMPER - Tél. : 1-31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.
SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)

79^e Année — N° 22

Vendredi 29 mai 1964

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

S. Exc. Mgr PAILLER, COADJUTEUR DE ROUEN

S. Exc. Monseigneur André Paillet a été nommé archevêque titulaire
de Marcelliana et coadjuteur avec droit de succession de S. Exc. Mon-
seigneur Martin, archevêque de Rouen, dont il était l'auxiliaire depuis
1960.

Monseigneur l'Evêque, en son nom personnel et au nom du diocèse,
a présenté ses félicitations et ses vœux.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

- curé-doyen de Bannalec, *M. François Lescop*, chanoine hono-
raire, supérieur du collège Saint-Yves, Quimper ;
- supérieur du collège Saint-Yves, *M. Maurice Dilasser*, aumônier
de l'école Sainte-Anne, Quimper ;
- recteur de Plouarzel, *M. Emmanuel Colin*, recteur de Laz ;
- recteur de Laz, *M. Joseph Le Scour*, vicaire à Ploaré.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

- Lundi 1^{er} juin : 10 h., Lesconil (Mgr l'Evêque) ; 15 h., Penmarc'h
(id.).
- Mardi 2 : 9 h. 30, Loctudy (id.) ; 15 h., Ile Tudy (id.).
- Mercredi 3 : 9 h. 30, Saint-Guénolé (id.) ; 15 h., Kéerty-Saint-Pierre
(id.).
- Jeudi 4 : 10 h., Léchiagat (id.).

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE

- *Lundi 1^{er} juin* : 17 h., *Pilier-Rouge* (Mgr Robert) ; 20 h. 30, *Le Bouguen* (id.).
- *Mardi 2* : 10 h. 30, *Saint-Pierre-Quilbignon* (id.) ; 18 h., *Kérinou* (id.) ; 20 h. 30, *Le Bergot* (id.).
- *Mercredi 3* : 10 h. 30, *Recouvrance* (id.) ; 14 h. 30, *Kerbonne* (id.) ; 20 h. 30, *Le Landais* (id.).
- *Jeudi 4* : 10 h. 30, *Le Relecq-Kerhuon*.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections, qui seront prêchées par le R. P. Bellettre, s. j., auront lieu, de 10 h. à 16 h. :

- à la *Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon*, le mardi 2 juin,
- à la *Retraite, Lesneven*, les mercredi 3 et jeudi 4,
- au *Séminaire Saint-Jacques d'Haïti*, le samedi 6.

On ne manquera pas de s'annoncer à temps à la maison de récollection.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES

Le Secrétariat rappelle que toutes les fiches signalétiques des malades doivent lui parvenir pour le lundi 1^{er} juin au plus tard.

Un travail important de répartition dans le train, dans les salles de l'Hôpital à Lourdes est à faire avant le départ.

Après les inscriptions aucune substitution de malade ne doit être faite sans l'accord du Secrétariat.

QUÊTE POUR L'ACTION CATHOLIQUE

Comme l'ont annoncé les NOTES DIVERSES de mars 1964 (page 8), Monseigneur l'Evêque demande que le deuxième dimanche de juin, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, une quête soit faite pour les aumôniers d'Action Catholique.

CENTRE DIOCÉSAIN DES VOCATIONS

Le tableau ci-dessous donne le programme des retraites fermées pour garçons au cours de l'été prochain. Ces retraites intéressent les garçons de 9 à 11 ans, un an avant leur entrée en sixième. Il s'agit de retraite de vie chrétienne au cours de laquelle sont présentées les diverses vocations dont l'Eglise a besoin. C'est dire que ces retraites restent largement ouvertes aux meilleurs enfants de nos paroisses ou écoles. Il importe seulement de veiller à la qualité des enfants présentés et de leur famille.

Les aumôniers de secteur pour les Vocations disposent de quelques feuilles d'inscription. Il suffit d'une feuille par paroisse. Grâce à elle, le Directeur de la Retraite peut avoir sous les yeux quelques indications sommaires sur la valeur personnelle et familiale du retraitsant et orienter la conséquence son entretien avec lui.

L'encadrement des retraites est assuré par des grands séminaristes, des aînés du Petit Séminaire et par un Frère de l'une ou l'autre congrégation enseignante du diocèse.

Les retraitsants sont priés d'apporter un missel, un crayon à bille ou stylo, le nécessaire de toilette, et la somme de 20 francs pour la pension et les frais généraux. Une assurance spéciale couvre les risques d'accident. Toutes les retraites commencent à 17 heures et se terminent à 17 heures.

— du lundi 6 juillet au jeudi 9 juillet : centres de Brest (Petit Séminaire), de Landivisiau (école Saint-Joseph), de Guipavas (école Saint-Charles), de Lesneven (collège), de Saint-Pol-de-Léon (collège), de Pont-Croix (Petit Séminaire).

— du lundi 24 août au jeudi 27 août : centres de Brest (Petit Séminaire), de Quimper (Grand Séminaire).

Si le nombre des retraitsants est suffisant, une retraite de deux jours sera organisée à Quimperlé à une date qui sera précisée ultérieurement.

SECOURS CATHOLIQUE

L'argent de la Campagne « Kilomètres de soleil » étant presque complètement rentré il est possible de demander des bourses de 100 F. en s'adressant :

- Pour Quimper et Châteaulin, au Secours Catholique, 12, rue Sainte-Catherine,
- pour Brest, à Mlle Lalour, Maison des Œuvres Saint-Louis,
- pour Morlaix, à Mme Pennec, 6, rue de Paris.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Jean-François Biancés, recteur de Kernilis, rappelé à Dieu le 24 mai à l'âge de 60 ans.

JOURNÉE NATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Monseigneur l'Evêque recommande à la générosité de tous la quête nationale au profit de la Croix-Rouge française qui a lieu le dimanche 31 mai.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

EXAMEN DIOCÉSAIN D'ENTRÉE EN SIXIÈME

Les élèves soumis à l'examen diocésain d'entrée en sixième composeront le *jeudi 11 juin* dans les centres suivants :

- Brest : *filles*, à l'école N.-D. de Bonne Nouvelle, Kérinou ; *garçons*, à l'école St-Louis, rue Jean Macé.
- Châteaulin : école libre de filles « La Plaine ».
- Lesneven : école N.-D. de Lourdes.
- Morlaix : école N.-D. du Mur.
- Quimper : *filles*, à l'école Ste-Anne ; *garçons*, à l'école « Le Likès ».

Les directeurs et directrices d'école adresseront *immédiatement* la liste de leurs candidats à l'Inspection diocésaine. Cette liste comprendra pour chaque élève les nom et prénoms, la date de naissance, la décision formulée par la Commission d'examen des dossiers ou par le conseil des professeurs, et le centre choisi.

Les épreuves comprendront : a) une dictée (20 mn) ; b) une étude avec questions d'un texte narratif ou descriptif (1 h. 15 mn) ; c) une épreuve d'arithmétique (opérations et problèmes) (1 h. 15 mn). L'appel se fera à 8 h. 30.

Droits d'examen : 2 F. à verser au C.C.P. Rennes 528-80, Inspection Diocésaine, 13, rue Vis, Quimper.

DEMANDE D'EMPLOI

Une personne professeur de musique, licenciée d'enseignement et présentant toutes garanties, cherche un emploi de *professeur d'éducation musicale à Brest* pour la prochaine rentrée. S'adresser à l'Inspection diocésaine, 13, rue Vis, Quimper.

Paul VI : Il faut aimer l'Eglise malgré les imperfections humaines

« On peut, on doit aimer l'Eglise et la Papauté, même si son visage était voilé par des infirmités humaines », a déclaré S. S. Paul VI, qui a souligné qu'en aimant l'Eglise et la Papauté, en dépit de leurs imperfections, on rend un témoignage de fidélité et de charité encore plus grand, plus intelligent, plus méritoire.

« Et c'est peut-être là la leçon que tant d'hommes modernes, qui se disent pourtant catholiques, ne comprennent pas bien. occupés qu'ils sont, et presque passionnés à chercher des critiques qui ne sont pas toujours sereines et, parfois, non objectives.

« Jésus dit un jour : « Bienheureux celui qui ne sera pas scandalisé à cause de moi. » Ce sont les paroles que l'histoire de l'Eglise nous fait méditer et que le fils de l'Eglise qui comprend celle-ci véritablement, et qui lui apporte le témoignage de sa charité, trouvera, encore aujourd'hui, comme une source de béatitude. »

ASSEMBLÉE PLENIÈRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

L'Assemblée plénière de l'Episcopat français, qui s'est tenue à Paris les 18-20 mai, a publié les déclarations suivantes.

POUR L'ACTION MISSIONNAIRE DE TOUTE L'EGLISE

Réunis en Assemblée plénière, les évêques de France ont réfléchi pendant trois jours aux exigences de leur travail collectif. C'est dans la lumière du Concile que se sont déroulés leurs échanges fraternels. Attentifs aux orientations données par l'Esprit-Saint à travers les directives lumineuses de Jean XXIII et de Paul VI, ils ne peuvent que renouveler avec plus de conviction encore leur appel de 1960 pour une action missionnaire de toute l'Eglise.

Successeurs des apôtres, ils n'existent que pour annoncer Jésus-Christ et ils font appel à tous les prêtres et à tous les fidèles pour accomplir cette mission.

Rien de ce qui préoccupe actuellement le cœur des hommes ne leur est étranger : la paix du monde, la sécurité des travailleurs des villes et des campagnes dans une économie en pleine mutation, l'avenir des jeunes et tous leurs problèmes, les inquiétudes des foyers et ces nouveaux pauvres que sont les travailleurs étrangers.

C'est en définitive pour apporter la lumière et la force du Christ à la multitude des hommes dont ils se sentent responsables devant Dieu qu'ils ont revu les conditions de leur travail en commun.

En union profonde avec les prêtres, les religieux, les religieuses et l'ensemble des fidèles, ils sont résolus à poursuivre dans l'humilité et l'espérance leurs efforts de révision courageuse des mentalités et des structures qu'appelle de nos jours le renouveau de l'Eglise.

Comment n'exprimeraient-ils pas leur souffrance en face d'hommes qui s'érigent en juges et créent ainsi un climat de méfiance ? L'Eglise a toujours enseigné à ses fils le devoir de respecter leurs frères dans la diversité légitime de leurs opinions, et demande à tous de poursuivre leur route dans l'unité de la foi et l'amour fraternel.

Mercredi 20 mai 1964.



L'EGLISE, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE, LA CULTURE

En ce temps d'expansion scientifique et de profonde mutation sociale et culturelle, qui est le nôtre, l'accès à l'enseignement s'ouvre heureusement à des milieux toujours plus larges. Ainsi, le nombre des étudiants atteindra-t-il demain les 500 000 et, dans l'ensemble de la population, les moyens de communication sociale assurent désormais une diffusion rapide des courants de pensée et développent un intérêt général pour les problèmes humains de notre civilisation.

A tous, l'Eglise désire, plus que jamais, offrir les richesses de la foi catholique, en des termes pleinement adaptés à ce développement de la connaissance et aux nécessités d'un véritable apostolat de l'intelligence.

C'est pourquoi, conscients de la charge qu'ils ont reçue et de la mission qui leur incombe notamment à l'égard du monde étudiant et

intellectuel. les évêques de France ont résolu de porter plus étroitement ensemble leur responsabilité, doctrinale et pastorale, dans l'ordre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture.

Le premier devoir à cet égard est, sans nul doute, de promouvoir un enseignement supérieur en matière religieuse. Il s'agit, en effet, de présenter la foi en Jésus-Christ à l'intelligence contemporaine, en accueillant avec sympathie, compétence et discernement les graves questions humaines qui se posent à notre génération.

Il importe également, de nos jours, que des catholiques, des prêtres même, par leurs travaux et leur enseignement en matière profane rendent l'Eglise présente à l'immense effort de la science et solidaire du monde nouveau qui se constitue.

Où qu'ils travaillent, les maîtres et savants catholiques doivent donc avoir une pleine conscience du service qu'ils accomplissent, en aidant l'Eglise à répondre aux interrogations fondamentales que soulèvent les événements ou les découvertes de ce temps.

La mission propre des Instituts catholiques.

C'est en ayant présente à l'esprit l'ampleur de leur responsabilité pastorale à l'égard de ce monde intellectuel et étudiant que les membres de l'Assemblée considèrent plus spécialement la mission propre des Instituts catholiques.

Ceux-ci ont, en effet, depuis près d'un siècle, contribué de façon décisive à l'essor de l'enseignement supérieur catholique, qu'ils ont illustré par des maîtres de renom ; en même temps, ils jouaient, à l'égard des autres degrés de notre enseignement chrétien, le rôle indispensable d'authentiques Universités.

Les évêques de France renouvellent leur gratitude et leur confiance aux recteurs des cinq Instituts catholiques et à leurs collaborateurs, notamment aux professeurs qui y consacrent leur vie au prix d'un grand désintéressement.

En conformité avec l'enseignement répété des Souverains Pontifes, ils déclarent leur volonté de promouvoir de telles institutions chrétiennes, où la vie comme les études puissent être pleinement conformes aux exigences de la foi.

Or, la conjoncture présente nécessite de la part des évêques une attention particulière à l'avenir des Instituts catholiques. En effet, l'évolution des temps depuis la fin du siècle dernier les invite à répondre selon des modes nouveaux aux besoins de la vie étudiante et intellectuelle.

Il convient donc que les Instituts catholiques étudient ensemble, dans la ligne du renouveau conciliaire, les révisions qui s'imposent pour un meilleur service de la foi et de la culture.

Ils le feront en gardant devant les yeux les objectifs essentiels suivants qui leur sont assignés.

La culture supérieure du clergé.

Il appartient tout d'abord aux Instituts catholiques de concourir de façon éminente au progrès de toutes les formes de la recherche et de l'enseignement supérieur dans l'ordre des disciplines religieuses. Ils doi-

vent également inspirer et servir l'effort apostolique que l'épiscopat entend développer dans le monde intellectuel et étudiant. Ils doivent enfin prendre une part active à toutes les études doctrinales et pastorales que requiert l'essor de la vie catholique en France.

Cette mission capitale concerne directement la culture supérieure du clergé ; elle peut être décisive pour l'apostolat des Instituts religieux et leur recrutement, non moins que pour la formation d'un laïcat chrétien et sa collaboration à l'apostolat hiérarchique. Elle correspond à l'obligation d'offrir à tous, au niveau même de leur culture, un enseignement religieux de valeur. Elle intéresse enfin au premier chef le rayonnement du catholicisme français dans l'Eglise et dans le monde.

Dans une telle perspective, prêtres, religieux, religieuses et laïcs aimeront à considérer les Instituts catholiques comme associés de plein droit à toute l'action pastorale des diocèses de France.

La raison d'être des institutions chrétiennes à tous les degrés.

Les Instituts catholiques ont une tâche à accomplir dans l'ordre des disciplines profanes ; nul n'en doit douter. Il est, en effet, dans la logique de la foi, que toutes les matières du savoir humain soient enseignées dans la lumière de la Révélation, et c'est la raison d'être des institutions scolaires chrétiennes à tous les degrés.

Il importe toutefois de discerner avec prudence et, s'il le faut, avec rigueur, les enseignements qui correspondent aujourd'hui le mieux aux besoins de la jeunesse étudiante, aux attentes du monde et aux possibilités des Instituts catholiques. Ceux-ci orienteront de façon privilégiée la recherche intellectuelle vers les domaines qui, à des titres plus immédiats, intéressent la doctrine et la vie de l'Eglise. On pense notamment au rapide développement des sciences de l'homme.

La situation propre de chacune des facultés, écoles ou instituts supérieurs, ainsi que leurs relations mutuelles, feront l'objet d'un examen attentif en vue de déterminer dans chaque cas les orientations qui répondent le mieux à un véritable service chrétien de l'homme d'aujourd'hui.

La collaboration avec les forces vives de l'Eglise dans le monde de la pensée.

En conséquence, les membres de l'Assemblée plénière souhaitent une étroite collaboration entre les Instituts catholiques et toutes les autres forces vives de l'Eglise dans le monde de la pensée, ainsi qu'une large ouverture de ces institutions à toutes les évolutions qu'exige un vrai service de l'apostolat intellectuel.

A cet effet, les Instituts catholiques renforceront entre eux leurs liens d'unité, sous l'autorité de l'épiscopat responsable devant le Saint-Siège de la vitalité de l'enseignement catholique dans notre pays.

Dans l'exercice de leur responsabilité, les évêques de France comptent sur l'appui des catholiques de leurs diocèses, auxquels ils demandent une exacte compréhension et une juste estime du service accompli, dans l'Eglise et dans la cité, par les institutions chrétiennes d'enseignement supérieur.

Le Conseil de l'enseignement supérieur catholique.

Pour mettre en œuvre l'effort d'ensemble dont les lignes maîtresses ont été tracées dans la présente résolution, les membres de l'Assemblée décident de créer un Conseil de l'enseignement supérieur catholique.

Ce Conseil se compose :

— Du président de la Commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, qui préside de droit le Conseil ;

— De cinq archevêques ou évêques représentant les cinq Assemblées d'évêques protecteurs des Instituts catholiques ;

— Des cinq recteurs des Instituts catholiques ou, à leur défaut, leur vice-recteur ;

— Du secrétaire général de l'enseignement libre ;

— De cinq à dix autres membres, représentant notamment les principaux secteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture.

Ce Conseil est chargé d'étudier, dans l'esprit de cette résolution, un plan d'aménagement des structures des Instituts catholiques. Ce plan sera soumis à l'approbation de l'Assemblée plénière de l'épiscopat qui, le cas échéant, saisira le Saint-Siège de toute décision éventuelle relevant de sa suprême autorité.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 31 mai, 2^e dimanche après la Pentecôte, solennité de la Fête-Dieu. Lundi 1^{er} juin, S. Ronan, évêque. Mardi 2, de la férie. Mercredi 3, Ste Clotilde, vierge. Jeudi 4, S. François Caracciolo, confesseur. Vendredi 5, le Sacré-Cœur. Samedi 6, S. Norbert, évêque. Dimanche 7, 3^e dimanche après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 1-3 juin, Milizac. 4-6, Commana.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que les problèmes religieux et sociaux du monde rural soient résolus suivant les principes chrétiens et la doctrine sociale de l'Eglise. Que la prédication de la justice et de l'amour du Christ porte des fruits abondants au Japon.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mère Madeleine du Sacré-Cœur*, des Religieuses de Saint-Pol-de-Léon. *M. Sébastien Quillec*, père de M. l'abbé Quillec, aumônier du Lycée de Brest. *Mme Maryvonne Rolland*, de Santec, mère de S. Exc. Mgr Rolland, évêque d'Antsirabé (Madagascar).

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. l'abbé Néa*, ancien recteur, à Plouneventer le jeudi 18 juin, 10 h. 30.

● A céder bréviaire latin-français Labergerie, neuf, avec liseuse : prix, 140 fr. S'adresser à M. l'abbé Jacques Le Roy, Grand Séminaire, Quimper.

Religieuses du milieu marin

Pour aider à une réflexion efficace sur les problèmes du milieu marin, posés à notre diocèse, l'U.R.E.P. convoquait les religieuses de la côte sud à Quimper le mois dernier (dix religieuses du Finistère avaient déjà pris part à une session d'apostolat maritime, en février à Berder). Journée riche de recherche, de réflexions échangées dans une ambiance sympathique, avec l'aide de *M. l'abbé Grall*, aumônier diocésain des gens de mer.

Par leur consécration, les religieuses se savent établies dans le monde comme signe et prémices, témoins irremplaçables de l'absolu de Dieu. Mais cette séparation, si elle les met à part comme Israël et Jésus lui-même, ne les retire pas du monde : elle les y insère totalement au plan de la charité. Nous sommes dans un milieu local concret, engagées au coude à coude avec les militants et les prêtres dans une Eglise diocésaine.

Cette Eglise attend de nous le témoignage ouvert et joyeux de femmes qui ont tout quitté pour le Christ. Cela entraîne des exigences de vérité (vie religieuse franchement vécue), d'incarnation (religieuses dans toute la vie, dans le travail, comme dans l'oraison), d'évolution et de spécialisation (le laisser aller ou le manque d'ouverture sont inadmissibles à l'heure actuelle). Les religieuses se doivent d'être fidèles à la vie, car Dieu y est présent à longueur de temps. Il nous fait signe par les événements : nous avons à apprendre à lire les événements, comme Dieu les voit...

Dans un travail de carrefour, nous essayons ensuite de préciser ensemble les appels que nous, religieuses, nous percevons dans ce monde marin où nous sommes en mission d'Eglise. Très simplement, nous mettons en commun nos découvertes... et aussi ce que nous ne percevons pas encore.

Ces appels, une militante de l'Action Catholique Ouvrière et Maritime de Saint-Guénolé nous les précise encore plus. Son témoignage direct et engagé nous rappelle que ce monde attend beaucoup de la religieuse : ouverture et accueil de nos différentes communautés, éducation des enfants tenant compte de la vie concrète des familles (absence du père), dialogue vrai avec les adultes pour les aider à prendre eux-mêmes toutes leurs responsabilités...

Après ces échanges, *M. l'abbé Le Hir*, aumônier du port de Concarneau, nous montre le travail d'une commission pastorale maritime. Pourquoi nous-mêmes, n'essayerions-nous pas de coordonner et d'approfondir notre apostolat, à partir de commissions bien organisées et reliées entre elles ? Une journée comme celle-ci est fort intéressante, mais comment y donner suite ? C'est surtout cela qui est en jeu.

En conclusion, nous avons bien saisi la nécessité de vivifier chaque jour nos vœux : vœu de pauvreté (être dans ce monde, les mains vides pour donner en pauvres et recevoir en pauvres), vœu d'obéissance (l'Eglise nous invite à nous ouvrir largement aux problèmes d'apostolat auxquels nous devons travailler ensemble).

Nouvelles

● **PARDON DE N.-D. DE RUMENGOL.** — Le grand pardon de la Trinité était présidé par S. Exc. Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), en présence de Monseigneur l'Evêque et du Rme Dom Louis-Félix Colliot, abbé de Landévennec. La grand-messe était célébrée par M. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Plouescat ; les sermons furent prononcés en breton à la grand-messe par M. le chanoine Morvan, curé-doyen de Carhaix, et en français aux vêpres par M. le vicaire général Kervennic. Offices du jour et veillée nocturne furent suivis par des pèlerins nombreux. Malheureusement la pluie vint l'après-midi contrarier la procession et la contraindre à prendre refuge dans l'église.

● **ILE-DE-SEIN.** — Dimanche, à l'occasion du pardon de Saint-Guérolé, patron de l'île de Sein, a eu lieu la bénédiction du nouveau clocher de l'église paroissiale ; on sait que ce clocher sert en même temps d'amer. Monseigneur l'Auxiliaire l'a béni, en présence de M. le Préfet du Finistère et de nombreuses personnalités.

● **LES JEUNES ET LA FAIM DANS LE MONDE.** — Dans une paroisse de 3.500 habitants, la part des enfants dans la quête s'élève à 700.00 francs (le dixième du montant total).

Dans telle autre, les Scouts ont lancé une vaste « opération ferraille, papiers, chiffons ». Quatre jeudis complets furent sacrifiés dans ce but par quatre-vingt jeunes. Résultat : 12 tonnes de matériaux, vendues pour près de 1.000,00 francs.

Une école secondaire de 400 élèves environ a recueilli une somme de 760,00 francs.

● **L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST**, Boîte Postale 858, Angers (M.-et-L.), communique :

I. — *La session de pédagogie*, qui aura lieu du 2 au 8 juillet, est consacrée aux problèmes de l'adolescence (enseignement, éducation). Elle s'adresse aussi bien aux éducateurs qu'aux professeurs et futurs professeurs du premier et du second cycles. Date limite d'inscription, 15 juin. Droits d'inscription, 40 F.

II. — *Le cours de vacances à l'Université de Pampelune*, qui aura lieu à partir du 15 juillet jusqu'à la fin de septembre, avec possibilité de prolongation en octobre, concerne aussi bien les professeurs que les étudiants. Date limite d'inscription, 1^{er} juillet. Droits d'inscription, 1.200 pesetas (100 F.) après réduction importante consentie à l'Université Catholique.

III. — *Voyage d'étude en Grèce* : départ d'Angers le 27 août retour le 17 septembre. (Athènes, Le Péloponèse, la Crète, Delos, Delphes). Ce voyage concerne les professeurs, les étudiants, ainsi que les élèves des classes terminales. Date limite d'inscription, 15 juin. Prix total : d'Angers à Angers, 950 F. Renseignements : M. le chanoine Guéry, 22, rue Donatien, Angers.

● **LES MISSIONNAIRES MONTFORTAINS** de Brest ont changé d'adresse : ils n'habitent plus rue du Commandant Drogou mais *Le Rody*, Guipavas. Le numéro du téléphone demeure le 44-25-85 à Brest.

● **SESSION DE PASTORALE MISSIONNAIRE.** — Une session de Pastorale missionnaire se tiendra à Nantes, les 6, 7, 8 et 9 juillet prochain. Cette session, organisée par le C.P.M.I., est également ouverte au clergé diocésain et y sont tout particulièrement invités les prêtres des doyennés ou zones qui préparent actuellement une mission générale.

Le thème de cette session est : *L'incroyance*. Voici les leçons qui seront exposées chaque jour : LUNDI 6, *Portraits d'incroyants*, par M. Nantanson, professeur à la faculté de philosophie de Rouen ; *Sociologie de l'incroyance*, par le R. P. Lapraz, responsable de la Commission sociologie du C.P.M.I. ; — MARDI 7, *Discernement de l'incroyance*, par le R. P. Holstein, s. j. ; *Réflexions théologiques sur l'incroyance*, par M. l'abbé de Surgy, professeur à l'Université catholique d'Angers ; — MERCREDI 8, *L'Eglise en dialogue avec l'incroyance*, par M. l'abbé P. Toulat, du Séminaire de Poitiers ; *Témoignages de laïcs engagés* ; — JEUDI 9, *Ce que l'évêque attend du clergé local et des missionnaires dans le dialogue avec les incroyants* ; *Ce que le clergé local attend de la mission dans le dialogue avec les incroyants* ; *La réponse missionnaire*.

La session se tiendra au Grand Séminaire de Nantes, rue du Cardinal Richard. Frais d'inscription : 20 fr. Pour inscription et demandes de renseignements, s'adresser au Secrétariat du C.P.M.I.-Ouest, 27, rue de la Cathédrale, Poitiers (Vienne).

● **SESSION SUR L'ŒCUMÉNISME.** — Le Centre « Unité Chrétienne », 8, place de Fourvière, Lyon (5^e), organise du 10 au 14 juillet, à Caluire (Rhône), une session d'initiation et d'information sur l'œcuménisme, dirigée par le P. Michalon. S'inscrire avant le 15 juin.

Allez en Angleterre avec votre automobile

La S.N.C.F. et les Chemins de fer Britanniques mettront en service le 1^{er} juin 1964 un car-ferry entre Dieppe et Newhaven.

Ce bateau, spécialement aménagé pour le transport des automobiles, assurera deux « aller et retour » quotidiens.

Vous conduisez vous-même votre voiture à bord et vous profitez de la traversée pour vous détendre. Un restaurant, des bars sont à votre disposition. Vous pouvez, à la « Boutique », faire des achats de dernière minute.

Pendant les traversées de nuit, des fauteuils confortables vous procurent tout le confort désirable.

Billets et réservations :

- à Paris : British Railways, 12, Bd de la Madeleine, tél. OPE 56.70 ; Bureau International de la gare St-Lazare, tél. EUR 16.61 ;
- à Dieppe : Service car-ferry, tél. 84.24.87 (88 et 89) ;
- et dans toutes les Agences de voyages.

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises.
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage - Jardinage - Bâtiment

Matelas à ressort - Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente

MAGASIN

de
Véhicules d'occasion

Station TOTAL

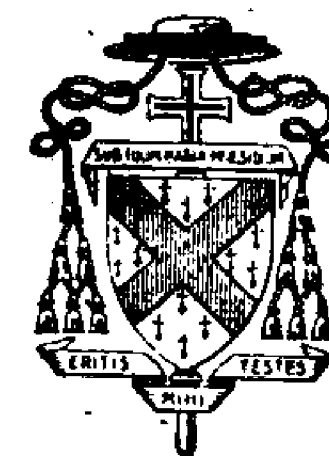
ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47



**LA SEMAINE
RELIGIEUSE**

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Récollections sacerdotales. Pardon diocésain des malades au Folgoët. Pèlerinage diocésain à Lourdes. Mouvement des Aides au Prêtre. Vocations féminines aux instituts séculiers. Mérite diocésain. Décès.

PARTIE NON OFFICIELLE. — La prière de pèlerinage dans la Bible. « Ce cri qui monte d'en bas »... Nouvelles. En lisant.

MAISONS DE CONFIANCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.19.78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONESGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
PlomberieTous TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS**Maison Y. MARIEL**35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)79^e Année — N° 23

Vendredi 5 juin 1964

La Semaine Religieuse
de Quimper et de LéonDirection - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre :

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE**RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES**Les récollections, qui seront prêchées par le R. P. Bellettre, s. j.,
auront lieu de 10 à 16 h. :

— à l'abbaye de Landévennec, le lundi 8 juin,

— au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest, les mardi 9 et mer-
credi 10,

— au Grand Séminaire, Quimper, les jeudi 11 et vendredi 12,

— à la Retraite, Quimperlé, le samedi 13.

On ne manquera pas de s'annoncer à temps à la Maison de Récol-
lection.**PARDON DIOCÉSAIN DES MALADES AU FOLGOET**
DIMANCHE 7 JUINLa Grand-messe pontificale sera chantée par Monseigneur l'Evêque
à 10 h. 30 en présence de Monseigneur Favé.L'homélie sera faite par M. le chanoine Egaret, curé-doyen de Plou-
dalmézeau.

Le clergé partira du presbytère en procession à 10 h. 20.

L'après-midi, les vêpres seront chantées à 14 h. 45. Le sermon sera
donné par M. le chanoine Le Vey, curé-archiprêtre de Saint-Corentin.
Il sera suivi de la procession du Saint-Sacrement avec la bénédiction des
malades.

Le clergé partira du presbytère en procession à 14 h. 35.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES 21-27 JUIN

Les inscriptions des malades sont closes. Le Secrétariat rappelle qu'aucune substitution de personne ne doit être faite sans son accord.

Les feuilles d'inscriptions générales doivent arriver au Secrétariat au plus tard le mardi 9 juin (cf. la *Semaine Religieuse* du 17 avril).

Quatre trains sont prévus, dont voici quelques horaires :

Train Rose	Brest	Morlaix	Le Mans	Bordeaux	Lourdes	
Aller	15 h. 40	17 h. 13	22 h. 50	5 h. 37	8 h. 53	
Retour ...	13 h. 31	12 h. 05	6 h. 36	0 h. 21	21 h. 03	
Train Jaune	Brest	Landerneau	Quimper	Nantes	Bordeaux	Lourdes
Aller	16 h. 05	16 h. 25	18 h. 19	22 h. 32	4 h. 37	8 h. 02
Retour ...	11 h. 37	11 h. 15	9 h. 23	5 h. 53	23 h. 58	20 h. 45
Train Blanc	Brest	Landerneau	Quimper	Nantes	Bordeaux	Lourdes
Aller	16 h. 13	16 h. 45	18 h. 43	23 h. 02	4 h. 48	8 h. 16
Retour ...	14 h. 56	14 h. 19	11 h. 22	6 h. 45	0 h. 32	21 h. 16
	Morlaix	Landerneau				
Aller.....	15 h. 45	16 h. 45				
Retour	15 h. 11	14 h. 19				
Train						
Orange	Quimper	Quimperlé	Nantes	Bordeaux	Lourdes	
Aller	17 h. 13	18 h. 04	20 h. 35	3 h. 20	6 h. 48	
Retour ...	13 h. 13	11 h. 21	8 h. 12	2 h. 15	22 h. 19	

La cérémonie de présentation du pèlerinage à la Grotte aura lieu le lundi matin à 11 h. 15.

L'Hospitalité diocésaine attire l'attention des responsables de groupe sur la nécessité de la présence d'accompagnateurs pour les malades à la gare jusqu'au moment du départ du train à l'aller, et au moment de l'arrivée au retour.

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

Le mardi 23 juin aura lieu le pèlerinage des Aides au Prêtre des diocèses bretons à Sainte-Anne d'Auray, sous la présidence de S. Exc. Monseigneur Le Bellec, évêque de Vannes.

A 10 h., avant la messe, se tiendra une assemblée générale de chaque diocèse. Messe à 11 h. — Le rassemblement du 23 juin à Sainte-Anne, unique en son genre, attirera certainement un nombre important d'Aides au Prêtre de toute la Bretagne. Les prêtres qui le pourront, se feront une joie de conduire eux-mêmes leurs Aides à Ste-Anne. Cars prévus : départ de St-Renan à 5 h. ; de Morlaix, place de la Mairie, à 6 h. 45 ; de Carhaix, à 7 h. 35 ; de Quimper, place St-Corentin, à 7 h. 30 (retour, 18 h. 45).

S'inscrire d'urgence aux presbytères de Saint-Renan, Plougouven, Kerfeunteun.

VOCATIONS FÉMININES AUX INSTITUTS SÉCULIERS

Le R. P. Bourgin, aumônier national de l'Institut Séculier féminin « Caritas Christi » tiendra deux réunions d'information dans le diocèse : le lundi 15 juin, à Brest, à la Maison des Œuvres de St-Louis, à 15 h. ; le mardi 16 juin, à Quimper, au Grand Séminaire, à 10 h.

Les confrères qui s'intéressent au problème des vocations féminines en Instituts Séculiers y sont cordialement invités. Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. Abiven, au Grand Séminaire.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a décerné la Médaille du Mérite Diocésain à :

— M. Jean Guennec, d'Audierne, au service de l'église depuis plus de trente ans ;

— M. Joseph de Cadenet, de Quimperlé, conseiller paroissial depuis trente et un ans ;

— Mme Pérennec, née Marie-Thérèse Darchen, de Beuzec-Cap-Sizun, mère d'un missionnaire et de deux religieuses ;

— M. René Cornec, de Plonéis, conseiller paroissial depuis trente ans ;

— M. Nicolas Seznec, de Plonéis, chantre bénévole depuis soixante ans ;

— Mme Vve Cornec, née Marie-Louise Le Floch, de Plonéis, au service de la chapelle de N.-D. de la Boissière depuis cinquante ans ;

— M. Corentin Moullec, de Gourlizon, sacristain et chantre depuis quarante-deux ans ;

— M. Jean Le Bars, de Gourlizon, conseiller paroissial depuis trente ans, organiste depuis quarante-deux ans ;

— Mme Vve Goulard, née Anne-Marie Folgous, de Plozévet, chaisière depuis trente et un ans ;

— M. Louis Bariou, de Guiler-sur-Goyen, conseiller paroissial depuis trente-sept ans.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Louis Raison, ancien aumônier des Franciscaines à Brest, rappelé à Dieu le 27 mai, à l'âge de 82 ans.

● LE PUY (Haute-Loire). — A un kilomètre du Puy, le Centre d'accueil du sanctuaire Saint-Joseph est au service des prêtres, seuls ou avec des groupes. Ecrire à M. le Recteur du Sanctuaire Saint-Joseph, Espaly-Le Puy (Haute-Loire),

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 7 juin, 3^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 8 et mardi 9, de la férie. Mercredi 10, Ste Marguerite, veuve. Jeudi 11, S. Barnabé, apôtre. Vendredi 12, S. Jean de Saint-Faond, confesseur. Samedi 13, S. Antoine de Padoue, docteur. Dimanche 14, 4^e dimanche après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 7-9 juin, Ploujean. 10-13, Plouédern.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Pailler, de Landerneau, frère de S. Exc. Mgr Pailler, évêque-coadjuteur de Rouen. M. L'Helgouac'h, de Quimper.

Vers le pèlerinage à Lourdes

La prière de Pèlerinage dans la Bible

Au cours d'un congrès de l'Association nationale des Directeurs de Pèlerinages, M. l'abbé Pierre Guichou, directeur du Grand Séminaire de Quimper, fut chargé de présenter la prière de pèlerinage dans la Bible. Il a bien voulu nous autoriser à reproduire des notes prises au cours de cet exposé.

I. — ESQUISSE D'UNE THÉOLOGIE DU PÈLERINAGE

Quelle est la théologie du pèlerinage ? Il faut remonter à la création pour le comprendre — au delà du déluge ! — lorsque Dieu créa l'homme et qu'il le combla de *biens spirituels*, lorsqu'il devint pour lui Créateur et Père en même temps. Dieu établit donc l'homme — nos premiers parents — dans son domaine, au Paradis terrestre, où ils vivaient dans une grande familiarité avec lui. La Genèse nous la décrit en termes très pittoresques, très symboliques, mais très parlants cependant : l'homme pouvait à tout moment rencontrer Dieu très familièrement, étant donné cette familiarité qui les liait, les relations tout à fait familiales qui existaient entre Dieu et ses enfants.

Et voici que le *péché* a bouleversé cet ordre et qu'il a rompu cette familiarité, si bien que, depuis le péché originel, l'homme ne trouve plus Dieu facilement. Il a fui Dieu par son péché et il a été par conséquent chassé du Paradis. Il voulait courir l'aventure de la liberté totale, mais cette aventure a tourné mal — elle ne pouvait que tourner mal. Il est devenu le prodigue dont nous parle, par exemple, la fameuse parabole de Jésus au chapitre XV de saint Luc. Au fond c'est l'histoire de toute l'humanité : l'homme est désormais un prodigue, privé de la présence,

de la protection, de la familiarité avec son Père, il est voué à toutes sortes de malheurs. Les malheurs physiques, moraux et spirituels qui le frappent sont dus à cette aventure qu'il a voulu courir. L'homme est désormais un exilé, un errant, mais pourtant travaillé par la nostalgie du paradis perdu.

Tout est-il fini ? Nous savons que non et que Dieu, lui-même navré, le plus navré de tous, le plus désolé d'avoir perdu ses enfants. Dieu est aussi travaillé — si j'ose dire — par la compassion, et se montre dès le début actif à retrouver cet enfant perdu. Comme le disent les paraboles encore : si l'homme est malheureux, Dieu est encore plus « malheureux » d'être privé d'un enfant, ne serait-ce qu'un sur cent. La centième brebis suffit à rendre malheureux le pasteur qui l'a perdue. *Dieu est donc actif à sauver*, et, s'il est terrifiant, c'est seulement pour le pécheur qui se sent coupable. Dieu reste toujours aussi fascinant, il est le « fascinateur », celui qui attire toujours cet enfant, même si l'enfant reste un peu mal à l'aise à son égard.

Et l'homme lui-même, de par la grâce divine évidemment, mais aussi par les malheurs qui l'éprouvent dans son exil, songe de plus en plus à Dieu, son Père, comme le prodigue de la parabole. Et l'errant devient ainsi le *pèlerin de Dieu*. Ce sera le salut pour l'homme, ce retournement, cette conversion de l'homme qui deviendra non plus un errant à travers le monde, mais un marcheur vers Dieu, pour retrouver Dieu et pour renouer avec lui cette vie familière perdue par le péché. Naturellement, ce retournement de l'homme, cette conversion et ce retour vers Dieu seront avant tout de nature spirituelle, puisque c'est surtout par son âme, par son cœur, que l'homme doit revenir à son Père. Mais, comme l'homme, nous le savons, est corps en même temps qu'esprit, il est bon que ce retour soit également marqué dans le domaine physique, que le retour spirituel soit associé, si c'est possible, d'un retour physique vers Dieu, d'une marche corporelle qui traduira extérieurement la marche spirituelle et qui, en même temps, intensifiera cette marche intérieure. Nous savons bien qu'il y a une influence du physique sur le moral, comme d'ailleurs du moral sur le physique, et que ce que l'on fait avec son corps, on le fait plus intensément avec son âme.

LE SANCTUAIRE.

Cependant cette marche corporelle vers Dieu supposera que Dieu daigne se fixer d'une façon spéciale en un certain lieu, qu'il *attache à un lieu donné sa présence*, une sorte de présence réelle, une présence par laquelle il se montrera à nous de nouveau sous un aspect plus paternel, plus secourable, et d'une façon plus intense que par sa présence diffuse dans le monde, et c'est ce que Dieu a daigné réaliser.

Voilà comment Dieu, déjà dans l'Ancien Testament, a montré sa philanthropie, sa merveilleuse condescendance pour l'homme pécheur ; il a donc daigné rétablir une présence plus forte en un certain lieu, pour que l'homme, même physiquement, puisse le rencontrer dans ces lieux. Cela s'est passé au Sinaï d'abord, mais surtout, d'une façon plus marquante et plus prolongée, en Palestine, qui était comme le territoire que Dieu s'était réservé dans le monde. Le monde entier n'est plus le paradis

où l'on rencontre Dieu, mais Dieu a fait de cette Palestine, et pour son peuple, comme une sorte de paradis en miniature. Et c'est vers cette Palestine, vers ce lieu où il a fixé sa présence, qu'il a appelé Abraham de très loin, c'est vers elle qu'il a rappelé son enfant d'Egypte, Israël, et c'est parce qu'Israël s'est montré de nouveau enfant indocile que Dieu l'a une nouvelle fois chassé de ce paradis, par l'Exil de Babylone. Bien-tôt après, une fois l'enfant revenu à résipiscence, Dieu l'a de nouveau rappelé, par le Retour d'Exil, pour le rétablir dans ce territoire réservé.

Mais, dans cette Palestine, Dieu a surtout choisi un endroit particulier, Jérusalem et le Temple, qui seront comme le lieu de rencontre avec la Tente de rendez-vous, c'est-à-dire la Tente de rencontre, qu'il a fixée au Temple, de sorte que tout Juif puisse et veuille venir au moins trois fois par an à sa rencontre dans ce lieu sacré. Et Jésus lui-même, qui a vécu sous l'économie juive, s'est conformé à cette prescription divine. Lui aussi est venu, très authentiquement, rencontrer son Père à Jérusalem, à tel point qu'il pouvait dire : *« Pourquoi me cherchez-vous ? Ne saviez-vous pas que je devais être dans la demeure de mon Père ? »* (Luc, 2, 49, d'après certaines traductions).

Tel est le sens du pèlerinage, voilà ce que la théologie de l'Ancien Testament nous donne au sujet du pèlerinage et ce qui demeure valable pour les pèlerinages de nos jours. Tout cela est traduit dans le premier livre des Rois au chapitre VIII, lorsque Salomon, après avoir bâti le Temple et l'avoir consacré, s'écrie, une fois que la gloire de Dieu eût rempli le Temple sous forme de nuée :

« Yahvé a décidé d'habiter la nuée obscure.

Oui, je l'ai construit une demeure,

une demeure où tu résides à jamais. » (V. 13)

La prière de dédicace fait suite :

« Supposé qu'un homme pêche contre son prochain et que celui-ci prononce sur lui un serment imprécatoire et le fasse jurer devant ton autel dans ce temple, toi, écoute au ciel... » (V. 31-32).

ou encore :

« Quand ton peuple Israël sera battu devant l'ennemi, parce qu'il aura péché contre toi, s'il revient à toi, loue ton Nom, prie et supplie vers toi dans ce Temple, toi, écoute au ciel, pardonne le péché... » (V. 33).

Dans le psaume 132, David également s'écrie :

« Yahvé a fait choix de Sion,

il a voulu ce siège pour lui :

C'est ici mon repos à tout jamais... » (V. 13-14.)

Telle est en quelques mots, ce n'est qu'une simple esquisse, la théologie du pèlerinage d'après la Bible. Il nous reste à rechercher dans cette ligne quelle sera le sens des prières qui animeront les pèlerins, leurs sentiments au cours de leur pèlerinage.

(A suivre.)

● La paroisse Saint-Laurent du Creusot (Saône-et-Loire), au diocèse d'Autun, cherche un prêtre pour quelques semaines d'été. Ecrire directement à M. le Curé, 7, rue de la Verrerie, Le Creusot (S.-et-L.).

« Ce cri qui monte d'en bas »...

Le Pape Pie XII, malgré les attaques injustes dont il a été accablé ces derniers temps, a été un Pape clairvoyant et volontaire : il n'a pas eu peur de dire la vérité même lorsqu'elle était difficile à entendre ; pour ma part, je n'oublierai jamais ces paroles qu'il adressait, le 1^{er} mai 1955, à des travailleurs qu'il recevait en audience : *« Quel chrétien pourrait demeurer sourd au cri qui monte d'en bas et réclame, dans le monde d'un Dieu juste, justice et esprit de fraternité ? »*

J'y pensais justement, à ces paroles, l'autre jour en visitant un malade dans une pauvre pièce d'une baraque en bois. Tous les bruits des appartements voisins se répercutaient dans sa chambre ; il les supportait sereinement, me disait-il, tout en ajoutant cependant qu'au moment de douleurs plus intenses, le fardeau devenait lourd... Si nous étions à sa place, nous qui avons « notre » maison particulière, quelles seraient nos réactions ? Comment vivre sans aucune intimité possible en famille ? Comment souffrir dans un bruit permanent ? Et je me disais en quittant cette baraque, pas unique, hélas ! en son espèce : Quand donc seront-elles supprimées et rayées de notre ville ? Quand donc tous ces taudis de certains quartiers disparaîtront ? Cela ne passe-t-il pas avant bien d'autres réalisations ? *« J'étais sans logement et vous m'avez logé... »*, nous dira le Christ à son Jugement... ou bien nous dira-t-il le contraire ?

On me répondra : il y en a beaucoup d'autres qui se sont bâti leur maison personnelle. Pourquoi ne le feraient-ils pas eux aussi ? Peut-être tout simplement parce qu'ils ne le peuvent pas et vous avez tous assez de délicatesse pour ne pas m'entendre énumérer les raisons. Ce dont je suis sûr, en tout cas, c'est qu'il y a des familles qui, avec le salaire qu'on leur donne, ne pourront jamais bâtir leur maison ; c'est à la communauté (ou à la collectivité, si vous préférez) de les prendre en charge en tout ou en partie. Quel merveilleux programme social pour des hommes généreux et dévoués et je sais qu'il y en a, chez nous, à tous les horizons !

« Ce cri qui monte d'en bas », c'est celui des mal-logés ; mais, c'est aussi celui des mal-payés. Vous savez tous l'argent qu'il faut actuellement pour se vêtir, pour se nourrir (*« La viande est hors de prix »*, entend-on, dans la rue, chaque matin !)

Or, il y a des pères de famille, sobres, honnêtes et travailleurs, qui n'ont pas de quoi donner de la viande à leurs enfants comme il le faudrait ; il y a des jeunes mères de famille qui n'ont pas pu se mettre un manteau neuf sur le dos, depuis dix ans qu'elles sont mariées : leurs maris, qui sont des bons maris, ne gagnent pas le minimum voulu pour ces dépenses élémentaires. Ne leur demandez pas surtout combien ils gagnent ; vous leur causeriez du chagrin et ils seraient humiliés : il y a des peines, comme celles-là, qu'il faut savoir respecter dans le silence !

C'est ce cri qui monte des mal-logés et des mal-payés que je voudrais vous faire entendre à tous ; je ne crois pas être un utopiste : je crois vivre les deux pieds sur la terre ; je ne suis pas un partisan, je suis le pasteur de tous ; mais comme le Christ Jésus, j'ai le devoir de me pen-

cher sur les plus pauvres. Et c'est pourquoi je me permets de vous dire cette vérité : ces situations incompatibles avec une vie humaine normale doivent disparaître le plus tôt possible ; nous n'avons pas le droit, quelle que soient nos opinions politiques ou religieuses, de vivre en tranquillité de conscience, tant qu'il y aura chez nous des logements « inviables » et des salaires « inhumains ». N'est-ce pas les deux choses élémentaires que tout foyer doit avoir d'abord et avant tout ?

(D'un bulletin paroissial.)

Nouvelles

● **PAX CHRISTI**, 5, rue de l'Abbaye. Paris, 6^e, prévoit diverses activités pour l'été :

— **MAISONS D'ACCUEIL.** Centres de rencontres internationales Pax Christi en France : Chartres, Lourdes, Paris, Vézelay, Le Puy-en-Velay, Colmar, le Mont St-Michel, Brest. Une équipe internationale de jeunes y accueille Français et étrangers, leur propose gîte et couvert, s'efforce de réaliser avec eux une communauté ouverte et fraternelle ; conditions pour être animateur : avoir entre 20 et 30 ans, être militant Pax Christi ou engagé dans un autre mouvement ou connaître Pax Christi, être en bonne santé, participation aux frais, 50 F. Les Centres fonctionnent du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre et chaque équipe anime l'un d'eux pendant 15 jours ou trois semaines. — **Accueil** : les Centres sont mixtes et ouverts à tous ; durée maximum du séjour : 5 jours ; contribution financière : petit déjeuner 1,50 F., déjeuner 4 F., dîner 3,50 F., nuit 2 F. (sac de couchage obligatoire, location possible : 1,50 F.).

En Espagne : Centre de rencontres internationale Pax Christi à Montserrat (près de Barcelone) ; renseignements : Mlle Anna Solana. Puerta Nueva 53, 4^e Barcelone 3.

En Allemagne : Bendorf/Rhein, uniquement pour filles ; renseignements : « Hedwig-Dransfeld Haus » à Bendorf/Rhein. — *Munich*, centres de rencontres internationales Pax Christi ; s'adresser à « Pax Christi Bistumsstelle » : Anton Almer, München 5, Auenstr. 72.

En Italie : à « La Cialvrina », dans la Vallée d'Aoste, à côté de Gressoney-Saint-Jean (1.600 m. d'altitude) ; renseignements : M. Giovanni Valerio, Via Cavour 64, Trino (Vercelli).

— **MANIFESTATIONS.** 1) *Route internationale en Italie du Nord*, du 16 au 28 août, marche vers Oropa. Conditions : garçons 19-30 ans ; filles, 20-25 ans. Thème : Comment vivre « Pacem in terris ». Inscriptions à Pax Christi, Service « La Route ». — 2) *Voyage en Autriche* du 2 au 17 août. Conditions : avoir au moins 18 ans. Renseignements : Pax Christi « Voyages ». — 3) *Rencontres internationales de Maria-Laach* (dans l'esprit Pax Christi), à Maria-Laach en Allemagne (près Coblenze). 15 jours en août. Age : 18-30 ans (garçons et filles, de tous pays). Prix :

environ 4 F. par jour. Programme : Rapports et chapitres sur le thème : « Artisans de paix en 1964 ». Excursions, veillées, carrefours sur toutes questions d'actualité. Inscriptions : abbé Boudot, 25, rue Pasteur, Châlons-sur-Marne (Marne). — 4) *Opération « Chantemonde »*. Rencontre internationale d'adolescents (une session garçons et une session filles). Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Forissier, curé de St-André-lé-Puy, par Montrond-les-Bains (Loire).

— **SERVICES.** 1^{er} *Echanges Franco-Allemands* : des familles d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse allemande offrent de recevoir, pendant 2 à 3 semaines des jeunes Français et des jeunes Françaises — de 14 à 23 ans — au cours des grandes vacances, entre les dates limites du 15 juin et du 20 septembre. L'indemnité versée à ces familles varie de 6,50 F. à 12,50 F. suivant les cas. C'est le Mouvement Pax Christi qui s'occupe des modalités, et toute correspondance doit être adressée à ce sujet à : Pax Christi, Service des Echanges, 663 Saarlouis, B.P. 462 (Allemagne). — 2^e) *Correspondance catholique internationale* : Pax Christi, C.C.I., 663 Saarlouis, B.P. 462 (Allemagne).

● **L'INSTITUT DE MUSIQUE SACRÉE D'ANGERS** (Université Catholique de l'Ouest), pour répondre aux besoins nouveaux créés par les décisions liturgiques du Concile Vatican II, intensifie l'effort de ses sessions d'été. Deux types de sessions sont proposés cette année, ayant chacune leur objet propre.

— **SESSION DE CHANT LITURGIQUE**, destinée aux responsables et animateurs du chant sacré (paroisses, communautés) : célébrants, psalmistes, commentateurs, directeurs du chant de l'assemblée, organistes. Elle comportera l'étude du chant liturgique, tant latin que français (son rôle, sa nature, ses formes, sa composition), l'étude du répertoire (récitatifs latin et français, ordinaire, prière des fidèles, refrains psalmiques, psalmodie, hymnodie psalmique latine et française, cantiques). Elle se consacrera à l'apprentissage des techniques du chant collectif, de la lecture musicale, du chant soliste, de la direction du chant d'assemblée, de l'utilisation des micros et amplificateurs, etc... Cette session comporte quatre degrés et un cours de perfectionnement et aura lieu du 26 août au 1^{er} septembre à l'Université Catholique d'Angers.

— **SESSION DE CHANT POLYPHONIQUE**, destinée aux responsables de scholae et de chœurs pratiquant la polyphonie. Elle comporte l'étude de la direction chorale, de l'apprentissage d'un chant polyphonique, de l'analyse musicale, de la technique vocale, etc... Cette année : deux degrés et un degré préparatoire : du 3 septembre au 9 septembre à l'Université Catholique d'Angers.

Renseignements et inscriptions : Institut de Musique Sacrée, Secrétariat des Sessions, B. P. 858, Angers (Maine-et-Loire).

● **ECONOMES DE COLLECTIVITES PRIVEES.** — L'Association nationale des Economes de collectivités privées, 27, rue de la Pompe, Paris, 16^e, organise à Saint-Brieuc, du 6 au 11 juillet, une session de perfectionnement des économistes, cuisiniers et cuisinières. Tous renseignements à l'adresse ci-dessus.

En lisant...

● **CAHIERS DE PASTORALE FAMILIALE.** — Un effort pastoral s'impose pour la préparation des fiancés : obligation grave pour tout prêtre du ministère. Il faut donc se tenir très au courant des développements de la doctrine sur le sacrement de mariage, la morale conjugale, les initiatives pastorales de groupes, mouvements, équipes de parents ou d'époux...

Le Centre National de Pastorale Familiale édite, en cahiers de 30/40 pages, les conférences de la Semaine nationale des délégués diocésains. Six fascicules sont déjà disponibles :

I. — Données théologiques : dogme.

II. — Données théologiques : morale.

V. — Données sociales : la famille dans la société contemporaine.

VI. — Données sociales : doctrine sociale de l'Eglise et pastorale familiale.

VI bis. — Le Corps familial français.

XI. — Religieuses éducatrices paroissiales et pastorale familiale.

Le cahier : 2,50 franco. — Adresser les commandes à la Direction des Œuvres, 9, rue du Frou, Quimper (C.C.P. Nantes 64-59).

Les autres fascicules paraîtront ultérieurement (données liturgiques, données apostoliques, aperçus de spiritualité, aperçus médico-psychologiques, et aperçus de pastorale).

● **SAINT HILAIRE DE POITIERS, textes choisis et présentés par A. Blaise.** Un volume de 192 pages, collection « *Ecrits des Saints* », aux éditions du Soleil Levant, Namur. — Hilaire de Poitiers, qui vécut au IV^e siècle, fut appelé par S. Augustin « le docteur insigne de l'Eglise catholique » ; son influence fut très grande sur ses contemporains. Dans ce petit volume sont présentés des extraits du « *De Trinitate* » et de divers ouvrages exégétiques.

● **LES EVANGILES, COMMENTAIRE BREF POUR L'ORAISON.** par le P. Jean Deriès, s. j. Trois volumes, 11 fr., 9 fr., 10 fr., aux éditions Spes, Paris. — L'auteur propose des « commentaires brefs pour l'oraison » dans ces trois volumes intitulés I. EN GALILÉE, II. EN JUDÉE, III. PAQUES. Il ne se perd pas en notations sentimentales ; il invite sans cesse à revenir au texte même de l'Evangile ; il a le plus grand souci de l'exégèse et de la théologie. Cet ouvrage peut donc « fournir à la contemplation de la vie du Christ une base valable et sûre ».

● **FÊTES ET SAISONS.** — Depuis le 16 février 1964, l'application des ordonnances épiscopales relatives à la réforme liturgique est commencée. Premier résultat du Concile, cette réforme sera longue et exigera bien des adaptations, notamment de certains rites de la messe et des sacrements. Mais la plus indispensable des adaptations doit commencer tout de suite, celle des esprits et des cœurs. Le récent numéro, *La réforme de la Liturgie*, de FÊTES ET SAISONS, présenté avec la garantie du Centre de Pastorale Liturgique, est entièrement consacré à l'explication de la réforme dans le but d'y adapter les fidèles.

● **CHRISTUS.** — Dans le n° 42 de CHRISTUS (35, rue de Sèvres, Paris, 6^e) on trouvera un article remarquable du P. Beauchamp sur la lecture de la Bible au peuple chrétien : partant du problème posé par les traductions de l'Ecriture en langue vivante, il élargit le débat et montre comment les prêtres et les fidèles peuvent être préparés à la lecture publique de la Parole de Dieu. On lira dans le même numéro quelques pages très denses où le P. Beirnaert analyse le *Journal spirituel de saint Ignace* et souligne combien la recherche de Dieu est pour ce mystique une recherche au sujet de sa propre existence. On relèvera aussi le bel article du P. Vallin sur le chrétien et l'huile sainte. Parmi les chroniques signalons l'étude approfondie du P. De Broucker sur la révision de vie ; et quelques réflexions du P. Rouleau sur les persécutions récentes en U.R.S.S.

● **A PROPOS DE NOS VIEUX SAINTS BRETONS.** — La SEMAINE RELIGIEUSE a déjà signalé la parution des deux premiers volumes d'une collection qui réédite les intéressantes études du chanoine anglican Doble sur les Vies des Saints Bretons. Un troisième volume vient de paraître : « THE SAINTS OF CORNWALL. PART THREE. SAINTS OF THE FALL » (18 sh., chez le Rév. R. M. Catling, Helford Cottage, Florence Terrace, Falmouth, Cornwall, Angleterre). Ce troisième volume, de 139 pages, contient entre autres les études sur S. Budoc, S. Méloir, S. Mandez, S. Ké (patron de Cléder) et S. They (patron de Lothey). Trois autres volumes restent encore à paraître.

● **PAX.** — Dans le dernier numéro du bulletin de l'Abbaye de Landévennec, Mgr Soubigou traite de *Sophonie, le prophète du jour de Dieu*. Viennent ensuite le début d'une étude sur l'Eglise lieu de l'assemblée chrétienne, et diverses chroniques.

A l'attention des chefs d'établissements scolaires et des familles.

Fondé par le chanoine Bernard et le docteur Courcoux, le Préventorium de la Clarté à Kerlaz signale aux familles et aux chefs d'établissements scolaires que le Ministère de la Santé Publique a élargi ses âges d'admission. Il reçoit désormais les garçons et fillettes de 4 à 13 ans (et en cas d'admission de frères et sœurs les enfants à partir de 3 ans) atteints de primo-infection par virage simple ou manifestations localisées d'adénopathies médiastinales, convalescents de pleurésie sérofibrineuse et d'érythème noueux.

L'Etablissement est agréé par tous les régimes de Sécurité Sociale.

Son implantation permet à l'enfant de bénéficier, à proximité de sa famille, de l'équipement d'un Etablissement moderne et des thérapeutiques les plus adaptées à son cas dans un milieu éducatif.

Le Médecin-Phtisiologue départemental assume les fonctions de Médecin-Chef.

Les Offices religieux et les catéchismes sont assurés par un aumônier résident.

MAISONS DE CONFIANCE

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 -- Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de

Véhicules d'occasion

5, Av. de la Libération

ATELIER

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

79^e Année — N° 24

Vendredi 12 juin 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Message de Paul VI aux Français. Nominations. Visite pastorale. Conférence ecclésiastique. Retraite de conscris. Session de fiancés. Décès. Direction de l'Enseignement (contrats).

PARTIE NON OFFICIELLE. — La prière de pèlerinage dans la Bible, II. Une meilleure célébration de la Liturgie. Le pardon des malades. Nouvelles.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT**



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

MESSAGE DE S. S. PAUL VI A LA FRANCE

En liaison avec les fêtes du huitième centenaire de Notre-Dame de Paris, le Saint-Père a adressé aux catholiques de France un message dont nous extrayons ces passages particulièrement importants.

CHERS FILS ET FILLES DE FRANCE,

Nous aimerions poursuivre, évoquer ici « la splendeur de vos cathédrales » et « l'immense patrimoine religieux de la France » (cf. Message télévisé aux Français, le 8 décembre 1963). Or, ces richesses sont toujours vivantes, de par le rayonnement de vos familles chrétiennes, de vos paroisses en renouveau, grâce aussi aux multiples manifestations de l'apostolat des laïcs, qui partagent avec leurs prêtres l'angoissant souci des évêques d'annoncer l'Evangile à ceux qui sont loin.

Dans la pastorale et la liturgie comme dans les sciences sacrées, les noms français se présentent nombreux à Notre esprit, ces hommes qui se signalent par la valeur de leurs travaux et qui ne sont pas étrangers, en collaboration féconde avec leurs évêques, au bon succès du Concile. Si la France cuit « le pain intellectuel de la chrétienté », selon une expression heureuse que Nous reprenions comme un éloge à vos évêques, en les recevant au cours de la deuxième session du Concile, ce pain est partagé de mille façons, dont le Pape se réjouit et vous félicite.

Il y a chez vous comme une effervescence, un aiguillon permanent qui suscite, dans le domaine religieux comme en celui des choses profanes, une réflexion sans cesse approfondie, peut-être parfois sans assez d'égards pour la valeur des institutions chrétiennes, qui demandent certes à être adaptées aux exigences de notre temps, mais n'en demeurent pas moins indispensables au rayonnement de l'Evangile. Nous savons gré aux catholiques de France de ces initiatives, de ces recherches, que Nous apprécions vivement, sachant combien chacun d'eux est désireux de demeurer un fils aimant de l'Eglise.

Notre pensée se tourne maintenant vers les clercs, les religieux et les laïcs français qui se livrent aux nombreuses tâches missionnaires, aussi bien en d'autres pays qu'en France. Par le nombre des instituts, par l'étendue des missions, par la diversité et l'intelligence du travail d'évangélisation, ces pionniers suscitent une merveilleuse épopée, dans laquelle des provinces profondément chrétiennes, comme l'Alsace, la Bretagne ou la Vendée, se sont taillé des places de choix.

Aujourd'hui, le labeur missionnaire se révèle immense et il doit se faire dans des conditions souvent bien différentes et parfois plus difficiles que dans le passé. Nous savons l'écho suscité chez vous par l'admirable encyclique *Fidei Donum*, ainsi que les efforts accomplis pour répondre à l'appel du tiers-monde ; ceux-ci ne sont cependant qu'à leurs débuts, et Nous aimons espérer que vous saurez leur donner une ampleur digne de la France. Que tous ceux d'entre vous qui s'adonnent ou se préparent à la mission sachent qu'ils sont l'objet de Nos prières et de Notre affection de prédilection.

Au terme de ce message, Nous tenons à adresser un salut particulier aux plus hautes autorités de votre pays, dont les responsabilités sont lourdes et qui ont voulu donner à ces fêtes jubilaires un grand éclat. Avec cordialité, Nous saluons Notre cher Fils le cardinal Maurice Feltin, ainsi que les cardinaux et évêques de France, qui jouissent de notre pleine confiance et dont le souci pastoral et l'entente fraternelle ont été si clairement affirmés au cours de leur toute récente Assemblée plénière ; les membres du clergé si méritants par leur zèle d'apôtres que n'entravent pas les lourdes difficultés matérielles ; les âmes consacrées qui font la splendeur de l'Eglise ; le laïcat dont Nous portons en Nous les préoccupations ; les personnes âgées et les malades ; tous ceux qui souffrent ou qui se trouvent encore loin de l'Eglise, Notre mère commune...

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

- aumônier du Juvénat des Religieuses du Bon Sauveur à Kerbénéat, Plouneventer, *M. Jean-Louis Dantec*, chanoine honoraire, recteur de Saint-Martin, Morlaix ;
- recteur de Saint-Martin, Morlaix, *M. Pierre Guichou*, directeur au Grand Séminaire ;
- recteur de Kernilis, *M. Jean-Marie Dantec*, recteur de Sainte-Claire de Penhars, Quimper ;
- recteur de Sainte-Claire de Penhars, *M. Henri Le Bihan*, recteur de Kérité-Saint-Pierre, Penmarc'h ;
- recteur de Kérité-Saint-Pierre, *M. Joseph Jézéquel*, aumônier de l'Institution Saint-Louis, Châteaulin.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES

Les billets, insignes et cartes seront déposés dans les doyennés, au plus tard mercredi soir.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

- *Lundi 15 juin : 10 h., Tréguennec (Mgr l'Auxiliaire) ; 14 h. 30, Saint-Jean-Trolimon (id.).*
- *Mardi 16 : 10 h., Tréogat (id.) ; 14 h. 30, Plovan (id.) ; 16 h. 30, Peumerit (id.).*

CONFÉRENCE ECCLESIASTIQUE SUR « L'EGLISE, PEUPLE DE DIEU »

Les réunions d'information pour tous les prêtres chargés de la conférence sur « L'Eglise, peuple de Dieu » (cf. ORDO, p. CXXII) ont lieu, de 14 à 16 h. 30

— *le lundi 15 juin à la Salle des Œuvres de la paroisse Saint-Louis à Brest.*

— *le mercredi 17 juin au Grand Séminaire de Quimper.*

MM. les Secrétaires des divers Centres s'assureront que le conférencier a bien été désigné.

RETRAITE DE CONSCRITS

La prochaine retraite de conscrits pour les jeunes qui doivent partir au service militaire dans les mois de juillet, août, septembre et octobre aura lieu à la *Retraite de Lesneven*, du *lundi soir 22 juin (20 h.) au mercredi soir 24 (17 h.)*. Nous insistons pour que tous les conscrits arrivent au jour et à l'heure prévus et sachent qu'ils ne peuvent quitter avant la fin.

Il arrive que certains jeunes se plaignent de ne pas connaître les dates. Ne serait-il pas bon de les annoncer en chaire ? Souvent en effet certains départs nous échappent à cause de la fréquence des contingents. L'idéal, c'est bien sûr de contacter les conscrits, dans la mesure du possible.

SESSION DE FIANCÉS

La prochaine session de fiancés pour le milieu ouvrier ou urbain aura lieu à *Ker-Anna, route du Vieux-Saint-Marc, Brest, du vendredi soir 19 juin (à 20 h. 30) au dimanche 21 (17 h.)*. Elle ne s'adresse pas seulement aux militants, mais aussi à tous les jeunes qui veulent se préparer à leur mariage. — S'inscrire au 39, rue Camille-Desmoulins, Brest.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. François Copy*, ancien recteur de Peumerit, rappelé à Dieu le 3 juin à l'âge de 84 ans.

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Reconduction et nouvelles demandes de contrats scolaires.

Aux directeurs et directrices d'écoles de tous ordres d'enseignements :

1) *Contrats des cours complémentaires.* — Tous les contrats des C.C. arrivent à expiration en septembre 1964. Le mandataire déposera une demande pour chaque école en temps utile. Vous n'avez donc aucune démarche personnelle à faire auprès de la Préfecture. Les pièces nécessaires à l'établissement des contrats vous seront réclamées plus tard.

Cependant vous voudrez bien aviser *immédiatement* votre mandataire, M. le vicaire général Prigent, s'il doit demander, en même temps que le renouvellement de votre contrat, une extension ou une réduction des classes sous contrat (inutile de signaler les simples dédoublements de classes). — De même, vous voudrez bien lui adresser *immédiatement* une nouvelle procuration signée du directeur (ou de la directrice) et du président de l'Association des gestion si l'un des deux a changé depuis que vous avez établi la dernière procuration. Cette nouvelle procuration est inutile si ces deux personnes, qui sont parties au contrat, sont encore en fonction.

2) *Autres contrats.* — Vous devez immédiatement contrôler si l'article 11 du contrat simple — ou l'article 12 du contrat d'association — de votre école stipule que « le contrat se renouvelle annuellement par tacite reconduction ». Si oui il n'y a aucune démarche à faire. Si non vous en aviserez M. le vicaire général Prigent *avant le 20 juin* et vous suivrez les consignes données au 1°) pour les contrats des C. C.

3) *Premiers contrats.* — Certaines écoles actuellement hors contrat doivent établir un dossier complet de demande de contrat. C'est notamment le cas des établissements qui n'avaient pas cinq ans d'existence en septembre 1963 et qui satisfont maintenant aux conditions exigées ; c'est aussi le cas de certaines écoles techniques dont le contrat n'avait pas été accepté.

Si votre école est dans ce cas, vous établirez en trois exemplaires un dossier complet de demande de contrat : deux exemplaires seront déposés à la Direction diocésaine de l'Enseignement *avant le 20 juin*.

4) *Avenants.* — a) Les demandes d'avenants qui sont motivées par le simple dédoublement de classes figurant déjà au contrat seront formulées lorsque les effectifs seront connus et les postes certainement pourvus. Il faudrait déposer ces demandes d'avenants *au plus tard la veille de la rentrée scolaire*. Il en est de même pour les demandes d'avenants en réduction de classes.

b) Les autres demandes d'avenants doivent être faites *pour le 20 juin* : il s'agit des demandes d'extension du contrat à de nouvelles classes ou sections qui ne sont pas citées nommément dans le contrat, par exemple si l'on veut inclure une classe terminale dans un contrat portant sur les classes de la 6^e à la 1^{re}, si l'on veut ajouter une classe de F.E.P. à des classes primaires ou une classe de 3^e « spéciale » aux classes d'un C.C., etc... Vous voudrez bien adresser toutes ces demandes en *trois exemplaires* à M. le vicaire général Prigent *pour le 19 juin*.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 14 juin, 4^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 15 et mardi 16, de la férie. Mercredi 17, S. Hervé, confesseur. Jeudi 18, S. Ephrem, docteur. Vendredi 19, Ste Juliette de Falconieri, vierge. Samedi 20, de la B. V. Marie. Dimanche 21, 5^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Gélébart, de Plougonvelin, père de M. l'abbé Claude Gélébart, professeur à l'école Saint-Yves, Quimper.

Nouvelles

● *PARDON DIOCESAIN DES MALADES.* — Plus de 1.900 malades ont pris part à ce Pardon, et nombreux étaient les autres pèlerins de Notre-Dame du Folgoët dimanche dernier, malgré le temps incertain. Sous la direction de M. le chanoine Hélou, de M. Queinnec, de Mme Gogé et de Mère Renée, les brancardiers, les infirmières et les docteurs de l'Hospitalité diocésaine N.-D. de Lourdes s'étaient dévoués pour le succès de cette journée. La Fraternité des Malades, par ses responsables, ses militants et ses aumôniers, animait cette réunion de prière et de joie et s'efforçait de créer des liens d'amitié entre les malades.

Monseigneur l'Evêque et Monseigneur l'Auxiliaire étaient présents. Au cours de la Messe pontificale (célébrée à la chapelle des pardons, nouvellement modifiée), M. le chanoine Egaret, curé-doyen de Ploudalmézeau, prononça l'homélie ; le sermon des vêpres fut donné par M. le chanoine Le Vey, curé-archiprêtre de Quimper. M. l'abbé Abjean, professeur au Grand Séminaire, dirigea le chant avec le concours de la chorale paroissiale conduite par le Frère Hervé.

● *COLLÈGE S. FRANÇOIS, LESNEVEN.* — Dimanche dernier, au terme d'une journée de parents au Collège S. François de Lesneven, avait lieu la bénédiction d'un nouveau bâtiment comportant des salles de jeux, des laboratoires de sciences physiques et naturelles, un amphithéâtre et des dortoirs. Dans son allocution, Monseigneur l'Evêque traita des problèmes actuels des relations parents - jeunes - professeurs et souligna fortement la nécessité des institutions dans l'Eglise, nécessité que vient de rappeler le Pape Paul VI dans son Message aux catholiques français.

● *INSTITUTION S. BLAISE, DOUARNENEZ.* — Dimanche, après la grand-messe célébrée par M. le chanoine Sévellec, curé-doyen de Guilvinec, M. le vicaire général Prigent a béni à l'Institution Saint-Blaise dix nouvelles classes.

La prière de Pèlerinage dans la Bible

II. LA PRIÈRE DES PÈLERINS (*)

Nous ne verrons pas tous les détails de ces prières dans la Bible, les nuances sont multiples, très multiples. Nous nous arrêterons surtout aux dominantes de la prière des pèlerins.

Il y a d'abord, au point de départ, chez le pèlerin juif, le sentiment de *répondre à un appel de Dieu*, à une attraction de Dieu. C'est que Dieu a prescrit à son peuple, à ses serviteurs, de se présenter devant lui au moins trois fois l'an dans son Temple. Et le Juif qui se met en route a vraiment conscience de répondre à une convocation de Dieu, et c'est la raison pour laquelle on appelle les assemblées d'Israël les « Convocations ». En effet, c'est bien une réponse à un appel de Dieu.

Mais, la démarche du pèlerin résultera aussi d'un mouvement de l'homme et du peuple tout entier. Et d'abord ce sera la volonté d'*échapper*, au moins pour un temps, peut-être pour toujours, à un *exil abhorri*, s'il est en pays étranger, comme ce fut le cas pour le peuple juif en Egypte ou à Babylone. Le pèlerin a donc le désir de retrouver comme son « home » spirituel, le foyer spirituel où réside son Père, le seul lieu où il se trouve comme chez lui. Cela est exprimé dans le psaume 137 des exilés de Babylone (**); c'est encore le sens du psaume 42 et du psaume 120 (5-6).

La prière du pèlerin exprime encore la volonté d'*échapper au milieu pécheur*, même juif, dans lequel le fidèle se trouve établi (psaume 61). Les fidèles sont en effet installés un peu partout à travers le territoire juif et parmi des populations pas toujours fidèles elles-mêmes; pour eux, fidèles, c'est un milieu impur, qu'ils tiennent à quitter au moins de temps en temps pour se retrouver dans une ambiance spirituelle plus pure et plus sainte.

Un autre sentiment cher au pèlerin sera la volonté de *sortir de leur éloignement du Temple*. Pour tout Juif, le Temple est vraiment considéré comme son domicile, comme son foyer, et, quand il s'en trouve éloigné, il a le désir d'y revenir, comme s'il s'agissait de revenir à la maison. Ailleurs, il se trouve pour ainsi dire à l'écart, loin de son foyer spirituel, c'est ce qu'exprime le psaume 84, par exemple.

Dans l'esprit du pèlerin se trouvent encore la volonté et la hâte de *renouveler sa ferveur spirituelle* en contemplant d'abord la cité de Dieu, cette capitale qu'est Jérusalem, évocatrice de la grandeur, de la puissance, de la majesté, de la gloire de Dieu. Oui, ces réalités extérieures, simplement matérielles, jouaient un grand rôle pour le renouvellement de la foi juive; quand ils arrivaient devant cette splendeur de la ville,

* Voir la « Semaine Religieuse » précédente.

** Faute de place, nous avons dû omettre la plus grande partie des citations de psaumes; chacun peut facilement en trouver le texte.

les pèlerins y voyaient aussi comme le signe extérieur de la majesté de Dieu et de sa puissance; et c'était pour eux un moyen de retremper leur foi. Ils le faisaient dans l'ambiance exaltante du culte solennel de Jérusalem, l'ambiance des chants, des processions, des sacrifices, qui leur donnait certainement comme un frisson sacré, intensifié encore par des récits et beaucoup de psaumes qui sont nés de la liturgie ou furent créés pour elle. Ces récits étaient destinés à enseigner ou à rappeler aux fidèles quelles étaient les merveilles que Dieu avait accomplies en faveur du peuple dans le temps passé. L'Exode surtout, ce récit des merveilles des exploits divins fait dans une sorte d'ambiance exaltante, provoquait chez les pèlerins un enthousiasme, un délire sacré. On en trouve mention dans certains psaumes, où il est question de l'enthousiasme avec lesquels les juifs célébraient leur culte: psaumes 105 (v. 1-5), 78 (v. 3 ss.).

Nous trouvons aussi chez les pèlerins la *volonté de resserrer les liens* avec leurs frères de race et de foi, et de se retremper dans cette ambiance fraternelle qui régnait à Jérusalem. En effet, les fidèles en province et surtout à l'étranger, se trouvaient souvent isolés, leur foi risquait donc de s'étioler dans cet isolement extérieur doublé d'un isolement spirituel. C'était bien souvent nécessaire pour eux de se retrouver dans une ambiance de foi, une ambiance exaltante, afin que leur foi redevienne plus vive.



Mais, il y avait, d'une façon plus marquante, chez ces fidèles le désir d'*accomplir une obligation personnelle* à l'égard de Dieu. Ils devaient offrir des sacrifices, les sacrifices qu'ils avaient promis d'offrir par vœu lors d'une difficulté rencontrée ou d'une détresse quelconque, des sacrifices de louange, des actions de grâces pour des guérisons ou des libérations diverses. Ils devaient louer Dieu pour toutes ces grâces reçues. Ils le faisaient au cours de ces repas de communion, ces repas sacrés qui suivaient le sacrifice proprement dit, et au cours desquels le fidèle qui avait bénéficié d'une faveur quelconque, d'une libération, s'empressait de raconter à tous les assistants les grâces dont il avait bénéficié. On y trouve mention dans les psaumes 22 (v. 23-25), 43, 66.

On venait au Temple également *pour prier Dieu* et trouver en lui une audience plus assurée (psaume 5, 27); cf. I Samuel 1. On montait aussi à Jérusalem prier pour le Roi, au cours des offices publics, pour le peuple, pour Jérusalem même, pour le peuple saint en appelant paix, bonheur, et donc sécurité sur la ville et sur le peuple. On venait demander pardon, offrir des sacrifices pour le péché, on venait offrir les prémices, en symbole de reconnaissance, les prémices de la moisson, les prémices du troupeau, les prémices de la famille. On venait en effet consacrer les premiers-nés.

Il y avait surtout, et c'est là le sommet de la prière et de l'expression des sentiments du pèlerin, il y avait surtout chez le fidèle juif le désir très vif de *contempler Dieu dans son sanctuaire* et d'habiter un moment en sa présence, de savourer le charme de Dieu dans ce foyer spirituel, dans sa maison même, où l'âme se trouvait chez elle, d'y savourer la bonté de Dieu, de méditer sur son amour, et tout cela face à lui. Vous savez que, pour les Juifs, Dieu avait vraiment établi une présence

très intense au Temple, il était là mystérieusement assis sur l'Arche d'Alliance, sur le propitiatoire, cette plaque d'or qui recouvrait l'Arche, et il était là tourné vers son peuple regardant devant lui à travers la porte du Temple, selon l'imagination des fidèles, regardant devant lui le peuple qui venait le trouver. Dieu daignait abaisser les yeux, montrer son visage lumineux ou encore un visage souriant, comme on disait à ceux qui en étaient dignes.

Là, devant le sanctuaire, le fidèle avait vraiment le sentiment de se trouver devant Dieu lui-même, devant son visage, et, selon l'expression des psalmistes, « ils cherchaient son visage,.... ils regardaient son visage,.... ils attendaient la lumière de son visage... », c'est-à-dire ils attendaient le sourire de sa bienveillance. Là était vraiment le sommet de chaque pèlerinage, c'était réellement aussi le sommet de la vie spirituelle du fidèle.

Il faudrait relire beaucoup de psaumes pour comprendre cela, pour se rendre compte que tel était bien le sentiment dominant, le point culminant de la prière juive : psaumes 42 (v. 2-5), 61 (v. 2-6), 63, 27 (v. 4-5), 26 (v. 6-8), 48 (10-11) et enfin le psaume 84, qui est également tout entier un très beau psaume de pèlerinage :

*« Que tes demeures sont désirables, Yahvé Sabaot !
Mon âme soupire et languit après les parvis de Yahvé,
mon cœur et ma chair crient de joie vers le Dieu vivant.
Un jour dans tes parvis en vaut mille et j'ai choisi :
le seuil de la maison de mon Dieu plutôt que la tente de l'impie. »*

Cette série de textes nous montre quels étaient les sentiments dominants et le point culminant de la prière des juifs. Le pèlerinage était réellement pour eux la marche vers la contemplation spirituelle, doublée d'une sorte de rencontre corporelle, face à face avec Dieu en son sanctuaire.

**

Mais tout cela suppose une pureté profonde. C'est pourquoi le pèlerin juif est tellement *soucieux de pureté*, c'est en effet l'un des sentiments qui domineront sa prière, spécialement dans le temps de préparation du pèlerinage, mais aussi durant son accomplissement. Le pèlerinage en effet est plusieurs gestes à la fois : prières, sacrifices, chants,.... qui ne valent que par cette disposition profonde, cette pureté de vie déjà acquise, ou bien par une conversion sincère.

Les prophètes eux-mêmes n'ont cessé de le proclamer au peuple.. Isaïe, d'une manière plus claire en ce qui concerne le pèlerinage, reprend ce thème en le précisant :

*« Que m'importent vos innombrables sacrifices ? dit Yahvé.
Vos nouvelles lunes et vos pèlerinages
je les hais de toute mon âme.
Ils me sont à charge et je suis las de les supporter !
Vos mains sont pleines de sang, lavez-vous, purifiez-vous.
Otez votre méchanceté de ma vue. Cessez de faire le mal !
Apprenez à faire le bien, recherchez le droit,
secourez l'opprimé, soyez justes pour l'orphelin,
plaidez pour la veuve. » (Isaïe, 1, 10-17.)*

Les juifs semblent avoir tenu compte de ces observations, de ces recommandations des prophètes. On les voit par la suite toujours sou-

cieux de se purifier avant d'entreprendre leur pèlerinage. Jean, dans son Evangile, note par exemple qu'en vue de la fête de la Pâque, beaucoup de juifs étaient montés à Jérusalem un peu auparavant pour se purifier. Et nous trouvons Paul lui-même venant au Temple au cours de son ministère et passant quelques jours pour se mettre en état de pureté, afin d'accomplir les sacrifices consécutifs à son vœu.

C'est donc — d'après les Prophètes et aussi selon le jugement des juifs — que la pureté de vie ou la conversion sincère prime les sacrifices et les louanges et les sacrifices de louange. Le psaume 51 rappelle ces obligations :

*« Tu ne prendrais aucun plaisir au sacrifice ;
si j'offre un holocauste, tu n'en veux pas.
Mon sacrifice, c'est un esprit brisé ;
d'un cœur brisé, broyé, tu n'as point de mépris » (v. 16-19).*

Ainsi la conversion prime-t-elle le sacrifice et en conditionne-t-elle la valeur.

Cette pureté est également indispensable pour l'aboutissement suprême du pèlerinage, à savoir la rencontre spirituelle avec Dieu. Prenons encore un très beau psaume, le psaume 15 :

*« Yahvé, qui entrera sous ta tente,
habitera sur ta montagne sainte ?
Celui qui marche en parfait,
agit en juste
et dit la vérité de son cœur... »*

Nous voici arrivés au terme de cet inventaire des dominantes de la prière juive au cours du pèlerinage spécialement indiquées dans les psaumes.

(A suivre)

(D'après des notes prises à une conférence de M. l'abbé Pierre Guichou.)

● **FESTIVAL DE GYMNASTIQUE.** — Le festival départemental de gymnastique féminine organisé par la F.S.F. s'est déroulé dimanche à Morlaix en présence de nombreuses personnalités : une douzaine de patronages y prirent part.

● **LA CROIX D'OR.** — « La Croix d'Or : une réalité qui s'impose », titrait la banderolle au Congrès départemental qui se tenait à Landivisiau dimanche. On est heureux du succès que remporte ce mouvement (et les mouvements parallèles) dans le Finistère. M. le vicaire général Boussard représentait Monseigneur l'Evêque à ce Congrès.

● Juvénat des Frères, le Likès, Quimper, recherche aumônier pour camp rayonnant près d'Annecy (Haute-Savoie) du 17 juillet au 6 août prochain.. Ecrire à Fr. Henri Le Du, le Likès, Quimper.

● Recteur seul d'une petite paroisse au bord de la mer, région de Morlaix, recherche personne, situation idéale. Prière de s'adresser à la « Semaine Religieuse » qui transmettra.

Pour une meilleure célébration de la Liturgie

Après les dimanches de la Trinité, du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, s'ouvre avec le quatrième dimanche après la Pentecôte la série des dimanches verts. On donnera seulement quelques indications générales pour la célébration de la Parole dans ces messes.

Après la Pentecôte, nous avons retrouvé l'organisation « ordinaire » des chants à la première partie de la messe : chant processionnel d'entrée, chant de méditation après la première lecture, chant alleluiatique d'acclamation de l'Evangile.

Après les mois importants et agités que vient de traverser la pastorale liturgique (Carême, Pâques, Ascension, Pentecôte, Saint-Sacrement, Communion solennelle, Confirmation...) et avant qu'on ne se mette en vitesse de croisière, peut-être serait-il bon de relire attentivement le *Directoire épiscopal* publié dans la « S. R. » n° 7 du 14 février dernier, ainsi que les conseils généraux donnés dans ce même numéro sous cette rubrique.

Il semble opportun de rappeler la distinction entre le graduel (= chant de méditation) et l'alleluia (= chant d'acclamation accompagnant la procession d'évangile). Il faudra se garder d'escamoter l'un ou l'autre, mais au contraire respecter le caractère propre de l'un et l'autre :

— l'assemblée tout entière répond à la lecture de l'épître par un chant de méditation ; tous sont assis.

— le célébrant ne dit le « Munda cor meum » qu'une fois ce chant terminé ; tous se lèvent quand on entonne l'alleluia.



CHANT D'ENTRÉE

1^{re} formule. — On chante le psaume prévu par la liturgie avec un refrain extrait de ce psaume ou du moins un refrain qui s'accorde avec le psaume. Ainsi les 4^e et 5^e dimanches après la Pentecôte : le psaume 26 avec le refrain « Le Seigneur est ma lumière et mon salut, de qui aurais-je crainte ? » ou « Ma lumière et mon salut, c'est le Seigneur, alleluia »...

2^e formule. — On chante un cantique populaire qui est dans la tonalité du psaume liturgique. Ainsi le 7^e dimanche après la Pentecôte : le cantique « Venez tous acclamer le Seigneur » (A 8)...

3^e formule. — On chante un cantique accordé tout simplement à la spiritualité du dimanche et qui permettra de créer cette atmosphère festive, solennelle, fraternelle, qui doit être celle de la réunion de tous les fidèles le jour du Seigneur. Ainsi, les cantiques « Je m'avancerai » (A 1), « Jour du Seigneur » (A 4, sur l'air de « Kredi a ran », « Ce jour que Dieu nous a donné » (A 17, sur l'air de l'Angelus de Pâques)...

Il faut noter que ces trois solutions ont été mentionnées dans un ordre préférentiel. Choisir toujours la troisième manière de faire serait la solution de facilité et entraînerait un appauvrissement pour les fidèles.

que nous devons, même aux messes lues, faire entrer autant que possible dans la prière de l'Eglise, avec sa richesse et sa diversité.

Lorsqu'on choisira la deuxième solution, il sera souvent indiqué soit d'intercaler entre les couplets du cantique des versets du psaume d'introït, soit de faire chanter seulement le refrain de ce cantique par toute l'assemblée et de lire ou chanter les versets du psaume sur le mode qui convient (cf. REFRAINS PSALMIQUES). Mais ceci c'est déjà la solution numéro un, la meilleure en soi, à condition que l'on choisisse dans le psaume liturgique les versets qui conviennent le mieux.

Il ne sera peut-être pas mauvais, non plus, ici ou là, de prolonger un peu ce chant d'entrée en attendant que l'ensemble des fidèles soit présent, car de plus en plus il doit apparaître inconvenant et même inconcevable qu'on accepte de proclamer la Parole de Dieu dans le bruit des portes qui claquent et des fidèles qui continuent d'entrer.

CHANT DE MÉDITATION

On pourra faire reprendre par l'assemblée un refrain pris dans un répertoire qu'on aura rassemblé, le refrain qui s'accorde le mieux avec le sens des versets de méditation du dimanche en question. Ce répertoire pourrait comprendre sept ou huit antiennes qui seraient utilisées pour tous les dimanches après la Pentecôte. La liste suivante n'est donnée qu'à titre d'exemple :

— *Supplication* : « Seigneur, viens à mon aide, Seigneur, délivre-moi » (sur l'air « O Elez ar Baradoz ») pour le 4^e dimanche ; « Prends pitié de nous, Seigneur » (H 18) pour le 6^e dimanche...

— *Louange, adoration* : « Tu es grand, Seigneur, éternellement » (X 2) pour les 9^e et 16^e dimanches ; « Je bénirai le Seigneur, toujours et partout » (X 1) pour les 12^e et 15^e dimanches...

— *Prière* : « Vers vous, j'élève mon âme, Seigneur qui êtes aux cieux » (sur l'air « O Elez ar Baradoz ») pour le 19^e dimanche...

— *Confiance, espérance* : « Le Seigneur est notre secours » (G 9) pour les 14^e, 20^e, 21^e, 23^e dimanches ; « En toi, Seigneur, mon espérance » (G 7) pour le 8^e dimanche...

— *Charité* : « Aimons-nous les uns les autres » (D 1) pour le 22^e dimanche...

Les versets du graduel seraient lus ou chantés par un soliste ou une schola sur le mode qui convient (cf. REFRAINS PSALMIQUES, page 2). Souvent il sera bon de donner un peu plus de corps à cette prière de méditation en ajoutant un verset ou deux, extraits du même psaume, aux versets liturgiques.

ALLELUIA

On continuera à procéder comme on a pris l'habitude de le faire. Il sera bon cependant de varier les airs d'alleluia, à condition qu'ils restent assez simples pour pouvoir être repris par toute l'assemblée (cf. REFRAINS PSALMIQUES, pages 122-123).

● M. le Recteur de Bénodet cherche un prêtre pour juillet-août prochain, ou un prêtre pour juillet et un autre pour août.

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum. Bulgomme. Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente.

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente

de
Véhicules d'occasion

5, Av. de la Libération

ATELIER

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

79^e Année — N° 25

Vendredi 19 juin 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Université d'Angers. Registres paroissiaux 1963. Apostolat de la mer. Action catholique générale. Retraite de fiancés. « La Croix », quotidien d'information catholique.

PARTIE NON OFFICIELLE. — La prière de pèlerinage dans la Bible. III. Consécration de l'autel au Séminaire de Kéraudren. Nécrologie (M. Marc Guiavarc'h). Nouvelles. Lectures.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU
MOBILIER SCOLAIRE
RÉSEROIRS A MAZOUT



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44.49.78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER - Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frou
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0.25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Mgr Olivier Riobé, récemment nommé directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique, a demandé à être déchargé de ses fonctions de Recteur de l'Université Catholique de l'Ouest à Angers.

Pour lui succéder, le Saint-Siège a nommé M. le chanoine Jean Honoré, du diocèse de Rennes, secrétaire général de la Commission Nationale de l'Enseignement religieux. Nous lui présentons nos respectueuses félicitations.

REGISTRES PAROISSIAUX 1963

Un certain nombre de paroisses n'ont pas encore fait parvenir aux archives de l'Evêché leurs registres 1963. MM. les Curés et Recteurs rendraient service en les expédiant au plus tôt.

APOSTOLAT DE LA MER

On peut se procurer les adresses des aumôneries de la mer dans les différents pays à la Direction des Œuvres (abbé Grall), 9, rue du Frou, Quimper.

Au Havre, M. l'abbé Olivier Pellen est à la disposition des marins de commerce dans le quartier Saint-François au 80, rue de Bretagne (tél. 42.72.51).

ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

Les équipes paroissiales A.C.G.H. et A.C.G.F. ont reçu, il y a quelques semaines, un questionnaire pour un rapport de fin d'année.

On prie les aumôniers de vouloir bien demander aux responsables d'équipes de faire parvenir ce rapport le plus rapidement possible aux Secrétariats diocésains.

RETRAITE DE FIANCÉS

La prochaine retraite de fiancés pour le milieu rural aura lieu à *Lesneven* du jeudi soir 25 juin (19 h.) au dimanche 28 juin (12 h.). Cette retraite s'adresse à tous les jeunes fiancés désireux de se préparer chrétiennement à leur mariage. S'inscrire à la Retraite de Lesneven.

« LA CROIX », QUOTIDIEN D'INFORMATION CATHOLIQUE

Avant la troisième session du Concile, le quotidien LA CROIX lance une nouvelle campagne d'abonnements - Concile : du 14 septembre au 15 décembre au prix exceptionnel de 16 francs (C.C.P. Paris 20.699.13). « La Croix », service des abonnements, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

Nous recommandons très vivement cette campagne de diffusion à l'attention des paroisses, collèges et communautés.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 21 juin, 5^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 22, S. Paulin, évêque. Mardi 23, Vigile. Mercredi 24, Nativité de S. Jean-Baptiste. Jeudi 25, S. Guillaume, abbé. Vendredi 6, Ss. Jean et Paul, martyrs. Samedi 27, de la B. V. Marie. Dimanche 28, 6^e dimanche après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 22-23 juin, La Providence. Quimper. 24-28, Kerlouan.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Laurent Dechambre, du Mans. M. René Chauris, de Quimper. M. Albert Bevan, de Plouay. Mme Pérennou, de Guengat, mère de M. l'abbé Pérennou, directeur d'école à Plougastel-Daoulas.

SERVICES ANNIVERSAIRES pour M. l'abbé Jean-Louis Tanneau, ancien recteur de Clédén-Cap-Sizun : à Plomeur le jeudi 25 juin à 11 h., à Clédén le dimanche 28 à 10 h.

La prière de Pèlerinage dans la Bible

III. DANS L'ECONOMIE CHRÉTIENNE (*)

Tout cela est-il encore valable de nos jours ? Sans doute, sommes-nous passés à l'économie chrétienne, nous ne sommes plus sous l'économie juive, mais ces orientations et cette dominante de prière restent valables pour l'économie chrétienne. Sans doute, Dieu le Père, le Fils et l'Esprit-Saint habitent désormais en chacun d'entre nous, selon ce que nous enseignent saint Paul et saint Jean ; et Dieu habite d'une façon spéciale dans l'Eglise, le Christ surtout, dans l'Eglise qui est son Temple spirituel.

Notre marche spirituelle, notre pèlerinage spirituel reste donc avant tout une marche progressive vers Dieu, à travers l'Eglise. C'est ce que nous dit l'Épître aux Hébreux : nous approchons, nous marchons vers l'Eglise qui est le lieu de rencontre avec le Christ :

« Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion et de la Cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, et de myriades d'anges, réunion de fête, et de l'assemblée des premiers-nés qui sont inscrits dans les cieux, d'un Dieu Juge universel, et des esprits des justes qui ont été rendus parfaits, de Jésus médiateur d'une nouvelle alliance, et d'un sang purificateur... » (Hébreux, 12, 22 ss.)

Notre pèlerinage reste avant tout spirituel, une marche, une entrée progressive dans l'Eglise du Christ, dans laquelle nous trouvons le Christ, et avec lui le Père et l'Esprit.

Mais il est bon que notre marche spirituelle soit également doublée d'une marche corporelle et que le chrétien se soucie encore d'exprimer ce temps en temps sa marche spirituelle à travers un vrai pèlerinage physique, qui d'ailleurs ne sera pas seulement un signe mais un moyen efficace d'intensifier cette montée spirituelle.

Jésus, d'ailleurs, alors qu'il portait en lui évidemment le Père et l'Esprit, en donna l'exemple, puisqu'il s'est conformé aux prescriptions de la Loi juive : *Jésus a fait pèlerinage*, il est allé à Jérusalem. Et il le fit non seulement pour se conformer aux obligations légales, mais, si l'on ose dire, de bon cœur, d'un sentiment très sincère, voyant ainsi en Jérusalem le lieu privilégié de rencontre avec son Père.

En allant à Jérusalem, Jésus est monté surtout pour achever son pèlerinage. Luc en effet — et c'est la particularité de l'évangéliste Luc — présente tout le ministère public du Christ, on peut même dire toute sa vie, comme un pèlerinage prolongé vers Jérusalem. Vous savez que Luc traitait les différents pèlerinages que Jésus a fait au cours de sa vie publique pour ne présenter que le dernier, la montée pour la Pâque. Tout

(*) Voir la « Semaine Religieuse » précédente.

au long de son récit, l'évangéliste nous redit sans cesse : *« Et Jésus était en route vers Jérusalem »* (passim).

Au delà de ce pèlerinage vers Jérusalem, la vie du Christ fut un long pèlerinage vers le Père. Ce fut pour lui un moyen de réaliser son pèlerinage spirituel et son ascension spirituelle vers le Père, comme nous le dit saint Jean : le Christ a vécu pour marcher vers son Père : *« Vado ad Patrem... »* entend-on sans cesse. Cette marche vers le Père passait donc, pour ainsi dire, par Jérusalem et se réalisait dans un contexte de pèlerinage prolongé vers la Jérusalem terrestre.

Ce pèlerinage de Jésus a été en outre animé par tous les sentiments que nous avons analysés plus haut. Mais d'autres sentiments et une autre prière ont marqué ce pèlerinage, ceux que nous trouvons exprimés à Gethsémani. Si les Juifs montaient surtout à Jérusalem pour louer Dieu au milieu des assemblées en liesse, pour retremper leur foi dans cette solennité enthousiaste, Jésus y est allé, lui, pour offrir un sacrifice, non pas un sacrifice d'animaux cette fois-ci, mais son sacrifice personnel au centre d'un drame spirituel qui se trouve justement inclus dans la prière de Gethsémani. Le pèlerinage du Christ a donc été rempli de sentiments nouveaux et d'une prière nouvelle que nous ne devons pas oublier dans nos pèlerinages actuels, et qu'il conviendra aussi de suggérer aux chrétiens. Le chrétien ne monte pas seulement en pèlerinage pour exprimer des louanges, des remerciements, des chants d'action de grâces, mais il doit lui arriver de monter en pèlerinage pour une rencontre un peu tragique avec Dieu : Dieu viendra peut-être lui demander, non seulement des louanges et des actions de grâces, mais l'acceptation de terribles sacrifices. La croix chrétienne doit aussi marquer le pèlerinage chrétien.

✱

Alors le but du pèlerinage chrétien sera, comme dans l'Ancien Testament, tout lieu où Dieu aura manifesté son Nom. Lourdes parmi beaucoup d'autres est de ceux-là. Mais il me semble que, sans renier Lourdes et d'autres sanctuaires, nous devons garder un souci spécial pour Jérusalem. Jérusalem n'a-t-elle pas été le centre de la résidence de Dieu durant l'Ancien Testament ? C'est là que, depuis Abraham pratiquement, il a fixé son Nom, sa présence, c'est là qu'il s'est offert à la rencontre du peuple juif, c'est à Jérusalem que le Christ lui-même est venu rencontrer son Père et c'est à Jérusalem que Jésus, Dieu manifesté, localisé pour ainsi dire dans le monde, a offert son sacrifice, versé son sang. C'est là encore qu'il est ressuscité, c'est donc là que se situe le point de départ de l'économie chrétienne, la Résurrection, l'Ascension du Christ, qui marquent l'ère nouvelle pour l'humanité, l'âge nouveau dans lequel nous sommes entrés.

Encore une fois, ceci vu dans l'optique biblique, nous devons garder comme un souci spécial de ce pèlerinage à Jérusalem. Il me semble en effet, par expérience, qu'il existe une valeur tout à fait exceptionnelle attachée à un pèlerinage aux Lieux Saints. Vous n'y trouverez pas le même cachet qu'à Lourdes au point de vue éclat extérieur, c'est beaucoup plus humble. On y découvre plutôt le Dieu de l'Incarnation, le Dieu de Gethsémani, le Dieu de la Croix, du Calvaire ; mais c'est un

autre aspect de Dieu qu'il est bon de voir, puisque c'est l'aspect qui domine notre vie chrétienne actuelle, et qu'il est bon de voir les traces des pèlerins qui sont montés jadis à Jérusalem. On emporte de ce pèlerinage un sens particulier de la foi chrétienne et de la vie chrétienne. C'est d'ailleurs ce que les prophètes juifs entrevoyaient autrefois. Sans dédaigner d'autres lieux où Dieu veut bien venir à notre rencontre avec beaucoup de bienveillance et de miséricorde, comme à Lourdes et ailleurs, il convient, à la suite des prophètes, d'entrevoir le jour où Jérusalem deviendra la métropole universelle, la mère-patrie de tout croyant et de tout fidèle :

*« Il adviendra dans l'avenir
que le mont du Temple de Yahvé
sera établi au sommet des montagnes
et s'élèvera plus haut que les collines.
Toutes les nations y afflueront,
des peuples nombreux s'y rendront et diront :
Venez, montons à la montagne de Yahvé,
allons au Temple du Dieu de Jacob,
pour qu'il nous enseigne ses voies
et que nous suivions ses sentiers.
Car de Sion viendra la Loi
et de Jérusalem l'oracle de Yahvé. »* (Isaïe, 2, 2-3.)

Le psaume 87 célèbre cette Jérusalem comme une métropole universelle :

*« Sa fondation sur les montagnes saintes,
Yahvé la chérit...
Je compte Rahab et Babylone
parmi ceux qui me connaissent.
Tyr, la Philistie où l'Ethiopie,
un tel y est né.
Mais Sion, chacun lui dit : Mère !
car en elle chacun est né »* (v. 1-5).

Ces oracles prophétiques se réalisent d'une manière éminente dans l'Eglise, dans l'Eglise spirituelle qui est désormais la capitale de Dieu, la capitale spirituelle de Dieu, la Jérusalem spirituelle. Mais ils doivent aussi se vérifier dans la Jérusalem matérielle, elle n'est pas reniée de Dieu, elle garde donc cette vocation qui est inscrite dans tout l'Ancien Testament, à l'instar du peuple juif qui garde sa vocation, même s'il l'a reniée pour un moment. Jérusalem, marquée de tant de manifestations divines, de la manifestation suprême du Christ, garde sa vocation.

C'est un vœu difficilement réalisable actuellement — les temps, je l'espère, changeront — de conduire beaucoup de chrétiens à leur source spirituelle. Alors pourtant se réaliserait un peu cette magnifique perspective décrite par Isaïe :

« Crie de joie, stérile qui n'enfantais pas... » (Isaïe, 54, 1).
Oui, pratiquement, pour le moment Jérusalem est stérile au point de vue chrétien, mais Isaïe entrevoit un temps où cette stérile verra accourir vers elle des foules d'enfants :

*« Crie de joie, stérile, qui n'enfantais pas ;
éclate en cris de joie et d'allégresse, toi qui n'as pas eu les douleurs ! »*

*Car plus nombreux sont les fils de l'abandonnée
que les fils de l'épouse, dit Yahvé.
Elargis l'espace de ta tente,
déploie tes tentures sans contrainte,
allonge tes cordages, renforce des pieux !
Car tu vas éclater à droite et à gauche.
Ta race possédera des nations
et les tiens peupleront des villes abandonnées. » (Isaïe. 54, 1-3.)*

C'est l'amour de Dieu qui fera tout cela. Alors, puisse un jour sur tout se réaliser ce cantique de pèlerinage, le cantique des filles de Sion, écrit dans une perspective qui enthousiasma les prophètes et qui doit rester valable pour les chrétiens que nous sommes. Nous sommes les fils d'Abraham, nous aussi, et nous sommes rattachés à ce peuple d'Israël dont nous devons partager ce rêve d'espérance :

*« Debout ! Rayonne, car voici ta lumière
sur toi se lève la gloire de Yahvé,
tandis que les ténèbres s'étendent sur la terre
et l'obscurité sur le peuple !... »*

*Les nations marchent vers ta lumière
et les rois vers ta clarté naissante.*

*Lève les yeux aux alentours et regarde :
tous se rassemblent et viennent à toi.
Tes fils arrivent de loin
et tes filles sont portées sur les bras.*

*A cette vue, tu seras radiuse,
ton cœur sera gonflé d'émotion,
car vers toi afflueront les trésors de la mer,
les richesses des nations arriveront chez toi... » (Isaïe 60, 1-5 ss.)*

Telles sont les perspectives entrevues par les prophètes et les espérances que nous devons partager, car ce pèlerinage de Jérusalem sera un moyen supérieur à tout autre pour renforcer notre foi en Dieu, à cause de toutes ces merveilles anciennes et présentes. Nous devons louer Dieu pour les merveilles qu'il a faites au cours de l'Exode, pour les merveilles qu'il a faites en faveur du peuple juif à Babylone et lors de sa résurrection après l'Exil, les merveilles qu'il a faites dans le Christ.



Tout cela aussi devra ranimer notre sens de l'Eglise et nous conduire vers les sommets de la vie chrétienne. En effet, avant d'envisager des pèlerinages à Jérusalem, de réalisation parfois difficile, cette rapide et sommaire perspective sur le sens des pèlerinages juifs vous aidera un peu à mieux comprendre quels sentiments vous devez tenter de susciter chez vos pèlerins en quelque lieu qu'ils aillent.

Comme on s'efforçait de le faire chez les Juifs, on doit faire sentir aux chrétiens que leur pèlerinage est un certain arrachement à leur vie quotidienne, au monde païen, au monde pécheur où ils vivent habituellement, pour aller se plonger dans une ambiance nouvelle, dans un pays

spirituel nouveau, plus proche de Dieu. Ce doit être une manifestation de leur ascèse, de leur dégagement du monde et de leur volonté de se rapprocher de la Cité de Dieu. Ensuite, il faut chercher à éveiller chez les pèlerins chrétiens tous ces sentiments dont je parlais plus haut : volonté de retremper leur foi dans une ambiance de fête et d'enthousiasme spirituel, de vivre dans un climat fraternel, de sentir davantage que nous sommes tous frères dans le Christ, que nous appartenons à la même famille, donc volonté de développer la spiritualité familiale chrétienne. Nous devons surtout les conduire à réaliser une pureté profonde, une conversion authentique, non dans un dégagement matériel vis-à-vis de leur famille ou de leur pays, mais dans un dégagement spirituel de tous les péchés qui les tiendraient liés, afin qu'ils puissent accéder, comme c'était le vœu des Juifs, à une véritable contemplation spirituelle, à une véritable rencontre avec Dieu.

*(D'après des notes prises au cours d'une conférence de
M. l'abbé Pierre Guichou à un congrès de l'Association
nationale des Directeurs de Pèlerinage.)*

CONSECRATION DE L'AUTEL AU SÉMINAIRE S. PAUL DE KÉRAUDREN

Depuis la pose de la première pierre le 20 février 1960 et la bénédiction des bâtiments le 12 mars 1961, le petit Séminaire S. Paul de Kéraudren, à Brest, n'a cessé de se développer : les soixante-huit élèves de la première rentrée s'y trouvaient au large, leur nombre a doublé depuis lors.

Il manquait une chapelle à cette maison de formation. C'est à présent chose faite, et dimanche dernier l'autel en a été solennellement consacré.

Dessinée par M. Weissbein et réalisée par l'entreprise Courté, cette chapelle est résolument simple et originale ; un autel très franc y a été édifié par M. Kerguiff d'après des plans de Dom Le Corre, de l'abbaye S. Pierre de Solesmes. De joyeux vitraux aux tons doux l'animent d'une belle lumière : ils sont dûs au grand peintre Léon Zack.

Quand le cortège liturgique s'avance à 15 h. 30, l'assistance déjà débordée de la chapelle : les familles des élèves sont venues nombreuses assister à cette cérémonie, qui clôture une journée de parents. Et les rites impressionnants de la consécration d'un autel se déroulent depuis les litanies des saints jusqu'à la préface : « Que cet autel rappelle la passion du Seigneur, ce mystère de salut où le Fils est offert et l'Agneau immolé... Que sur cet autel l'innocence soit donc honorée, l'orgueil immolé, la luxure égorgée, et toute concupiscence frappée à mort ; à la place des tourterelles que soit offert le sacrifice de la chasteté, et à la place de colombes le sacrement de l'innocence ! »

Quand Monseigneur l'Evêque a accompli les différents rites, Monseigneur l'Auxiliaire célèbre pontificalement la Messe de S. Paul, patron du Séminaire et titulaire de l'autel, assisté de MM. les chanoines Cotten, aumônier du Carmel, Hélou, secrétaire général de l'Evêché et l'artisan de cette chapelle, Boézennec, supérieur de la Maison de Repos de Kéraudren, de MM. les abbés Le Clech et Le Rest, professeurs aux Petits Séminaires de Pont-Croix et de Kéraudren.

En lisant...

● **VATICAN II, CHRONIQUE DE LA DEUXIÈME SESSION**, par le R. P. Wenger. Un volume aux éditions du Centurion, Paris. — Voici la Chronique de la deuxième session de Vatican II. Chronique écrite par un témoin : journaliste prompt à enregistrer, fidèlement et sur le champ, les vibrations de l'Assemblée conciliaire. Le P. Wenger réussit à présenter l'histoire de Vatican II comme une « action dramatique qui naît du heurt des thèses opposées, se développe, se noue et, finalement, se dénoue ». Chronique précise et détaillée, le livre suit l'ordre même des débats : Eglise, épiscopat, diaconat, gouvernement des diocèses, œcuménisme ; comme dans VATICAN II PREMIÈRE SESSION, l'auteur porte une attention particulière à l'Eglise du silence, à la répercussion œcuménique du Concile, aux resserrements des rapports entre l'Eglise catholique et l'orthodoxie, aux relations entre Rome et Constantinople, entre Rome et Moscou. Chronique logiquement ordonnée, destinée à fournir au lecteur un fil directeur, un véritable guide du Concile : « Nous avons contemplé l'Eglise tournée à la fois vers le passé et vers l'avenir, vers le Christ de qui elle vient, et vers les hommes qu'elle a mission de sauver. Nous l'avons sentie anxieuse de tout récapituler dans le Christ pour le jour de l'avènement du Seigneur car, lorsque tout sera soumis au Christ, comme le Christ est soumis à Dieu, tout sera refait en l'unité. »

● **CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE**. — Les reconversions et les licenciements posent actuellement et poseront durablement aux chrétiens de tous milieux sociaux des cas de conscience délicats. Dans leur numéro spécial du 15 juin, les CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE, 14, rue d'Assas, Paris 6^e, réunissent tout un ensemble de textes épiscopaux sur le sujet. Le numéro (double) 2 fr. : à partir de 10 numéros : réduction de 30 % ; règlement joint à la commande C.C.P. Cahiers d'Action Religieuse et Sociale, Paris 18.092-87.

● **ETUDES**. — Que l'Armée soit retournée à son mutisme traditionnel ne doit pas tromper l'observateur averti. Ce mutisme même, la pudeur farouche qu'opposent la plupart des officiers aux interrogations les plus amicales, le silence des mess et des popotes et surtout l'amoncellement sur les bureaux des « civils » de demandes d'officiers de tous âges et de toute formation en quête d'emploi : autant de signes cliniques de la persistance d'un mal qu'on dissimule d'autant plus qu'il est plus intimement ressenti. C'est à analyser cette crise que les ETUDES (15, rue Monsieur, Paris 7^e ; le numéro 3,60 F.) consacrent le premier article de leur numéro de juin. Analyse franche et pondérée, qui ne manque pas de profondeur et contribuera, sans nul doute, à dissiper nombre de malentendus ou de préjugés.

« Le syllabus a cent ans » : ce document pontifical qui souleva tant de passion, quelle en fut la genèse ? Quelle en est exactement la portée ? Poursuivant leur tour d'horizon sur la chrétienté, c'est à la vie de l'Eglise en Autriche que, dans cette même livraison, les ETUDES consacrent deux articles.

Nécrologie

M. Marc Guiavarc'h, Recteur de Plouarzel.

C'est avec stupeur que par les journaux, le mercredi 29 avril, le diocèse apprenait le décès subit, à 64 ans, de M. l'abbé Marc Guiavarc'h. On le voyait encore si souriant, si plaisant, si dynamique.

La veille, le 28 avril, jour de la fête de St Louis-Marie Grignon de Montfort, il avait célébré la messe, il avait déjeuné, il avait pris connaissance de son courrier. Puis, il était monté attendre que les enfants des écoles viennent se confesser. Quand ils se présentèrent, son employée l'appela et elle dut constater qu'il avait été terrassé par une crise cardiaque. Allongé sur son lit, il respirait encore, mais il n'ouvrait plus les yeux, il ne parlait plus. On téléphona au docteur et à M. le Curé de Saint-Renan : ils arrivèrent pour recevoir son dernier soupir. Comme le grand missionnaire Grignon de Montfort, dont il avait la dévotion mariale et la ferveur eucharistique, était mort sur la brèche le 28 avril 1716, M. Guiavarc'h mourait à son tour le 28 avril 1964, prématurément, en pleine activité.

A Plouarzel dont il était le recteur depuis bientôt dix ans, il s'était dépensé au service des âmes ; il s'était dépensé en travaux matériels à l'école des Sœurs, à l'école des Frères, au presbytère, à l'église (il venait précisément d'en rénover le chœur, d'en refaire le maître-autel, et il allait présenter son église rajeunie à ses paroissiens).

Avant Plouarzel, ce fut Guimaëc qui bénéficia de son zèle de recteur. Il s'y fit, comme à Plouarzel, tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Le bulletin paroissial de Guimaëc lui applique les paroles de la Liturgie, à l'adresse de saint Yves : « Il était simple, humble, d'une âme pure, pieux, doux et aimable, aimant Dieu par-dessus tout. »

Berrien et Plouzévédé furent ses deux vicariats. C'est surtout à Plouzévédé où il fut vicaire pendant plus de quinze ans, presque la moitié de sa vie sacerdotale, que M. Guiavarc'h donna toute sa mesure. Jeune, actif, entouré d'une population dont il gagna tout de suite l'estime et l'affection par sa bonté et sa piété, il se consacra tout entier et avec succès à toutes les formes d'apostolat : la prédication, les catéchismes, les confessions, les visites aux malades, les vocations religieuses et sacerdotales, les mouvements spécialisés de l'Action Catholique.

Avant de donner l'absoute, M. le chanoine Boussard, vicaire général, qui présida les obsèques à Plouarzel, pouvait bien proclamer : « Après son départ, il nous reste une belle idée de la vie du prêtre. Cette idée qu'il s'était faite, qu'il s'est efforcé de réaliser et dont il a laissé le témoignage dans toutes les paroisses où il a passé. Le diocèse lui doit une grande reconnaissance d'avoir été l'un des pionniers de la J.A.C., avec M. l'abbé Guillermou : Plouzévédé et Cléder furent les premières sections affiliées. On peut dire sans enfler les mots que M. Guiavarc'h a servi l'Eglise dans le monde rural avec humilité, avec ferveur, avec persévérance. »

Après ses obsèques à Plouarzel, M. Guiavarc'h fut inhumé à Plabennec dans la tombe de ses vénérables parents, de ses oncles prêtres, de sa sœur Annette qui décédait aussi l'an dernier.

J. G.

Nouvelles

● **PAROISSE S. LUC, BREST.** — La paroisse Saint-Luc (boulevard Montaigne) a été fondée en mars de l'année dernière. Son église, dessinée par *M. Pinsard*, de Paris, est actuellement en construction. Samedi dernier, à 16 heures, *Monseigneur l'Evêque* a procédé à la bénédiction et à la pose de la première pierre en présence d'une assistance nombreuse.

● **CONGRÉGATION DE L'ADORATION PERPÉTUELLE.** — Le Chapitre général des Religieuses de l'Adoration Perpétuelle de Quimper a réélu Supérieure générale la *T. R. Mère Saint-Joseph*. Nous prions la *T. R. Mère* d'agréer nos respectueuses félicitations.

● **TRICENTENAIRE DES RELIGIEUSES AUGUSTINES.** — Les Religieuses Augustines de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé fêtaient mardi dernier le tri-centenaire de leur arrivée dans le diocèse : fondée en 1663 à Carhaix, la communauté vint à Pont-l'Abbé en 1860. *M. le chanoine Cadiou*, doyen du Chapitre Cathédral, supérieur ecclésiastique de la communauté, chantait la Messe d'action de grâces, en présence de *M. le Préfet*, de *Monseigneur l'Evêque*, du *Rme Dom Colliot*, abbé de Landevennec, qui prononça le sermon, de la *T. R. Mère Marie-Emmanuelle*, supérieure générale de la Fédération des Augustines Hospitalières, et d'autres personnalités civiles et religieuses. *Monseigneur l'Evêque* bénit ensuite le nouveau Centre de rééducation fonctionnelle et exprima la reconnaissance du diocèse envers l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé.

● **PONT-AVEN.** — Dimanche après-midi, *M. le vicaire général Prigent* a béni à Pont-Aven les nouvelles classes de l'école libre des garçons de ParcMoor.

● **STAGE DE CULTURE BRETONNE DU BLEUN-BRUG.** — Le stage de Culture Bretonne du Bleun-Brug aura lieu, cette année, à Lorient (*Institution de la Retraite*), du 24 au 29 août. Ce stage qui s'adresse spécialement aux enseignants et à tous ceux qui ont à jouer un rôle de formation ou d'éducation auprès des jeunes Bretons, étudiera les problèmes culturels, économiques et sociaux propres à notre région. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à : *V. Séité*, Bleun-Brug, Châteaulin (Finistère-Sud) ou à : *F. Hervé Daniélou*, Kersa, Ploubazlanec.

● **RAPATRIÉS D'AFRIQUE DU NORD.** — Voici la façon de se procurer les papiers civils pour les rapatriés d'Afrique du Nord :

— pour la Tunisie et le Maroc, quels que soient le lieu et la date où les actes ont été dressés, écrivez au Ministère des Affaires Etrangères. Service de l'Etat-Civil, 7, allée Brancas, Nantes (L.-A.). Joindre un mandat-lettre de 1 fr. par extrait.

— pour l'Algérie, jusqu'à ce que la France puisse délivrer ces papiers, présenter le livret de famille, une fiche d'état civil ou un acte de notoriété établi par le Tribunal d'Instance de la résidence actuelle, sans frais et dispensé d'homologation, conformément à l'ordonnance du 16 juillet 1962.

● **SESSION DU CENTRE DE PASTORALE LITURGIQUE.** — La Constitution Liturgique du 2^e Concile du Vatican est un monument imposant, dont nous ne commençons qu'à évaluer les mesures et à découvrir les promesses. Pasteurs et fidèles doivent-ils rester inertes en attendant les décisions pratiques que l'autorité prendra à partir de ces *grands principes* ? Il convient, dès maintenant, de se préparer à accueillir avec une ferveur intelligente les réformes à venir, en assimilant profondément la conception de l'Eglise et du culte qui les inspirera ; pour que cette réforme soit autre chose qu'un changement de rubriques : une renaissance profonde de la pastorale liturgique dans le monde d'aujourd'hui.

Tel est l'objectif précis que le Centre de Pastorale liturgique s'est donné pour sa session des 1-3-septembre à Ste-Geneviève de Versailles. — Conférenciers : *Mgr Maziers*, évêque auxiliaire de Lyon, *MM. Berthier*, directeur adjoint du Centre National de l'enseignement religieux, *Courtray*, du Grand Séminaire de Lille, *Grelot* et *Jourel* ; les *PP. Daniélou*, *Gélineau*, *Gy* et *Louvel*.

Dépliant-programme et bulletin d'inscription : sur demande au C.P.L., 11, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (avec enveloppe timbrée à votre adresse). Nombre de places limité.

● **SESSION DE FORMATION ŒCUMÉNIQUE.** — Comme les années précédentes, le Centre d'Etudes ISTINA organise, du lundi 6 au jeudi 9 juillet prochain, une session de formation aux questions œcuméniques sur le thème : L'ŒCUMÉNISME DANS LA LANCÉE DU CONCILE, ACTIONS ET RÉACTIONS. Cette session, principalement destinée aux membres du clergé, sera cependant ouverte aux religieuses et aux laïcs dans la mesure des places disponibles. Elle se tiendra dans les locaux voisins du Centre Istina mis aimablement à sa disposition par le Cours Dupanloup.

Outre les leçons du *R. P. Dumont*, o.p. (les implications œcuméniques du Concile comme événement ; ses répercussions sur la conjoncture œcuménique générale ; la rencontre de Jérusalem ; sa portée œcuménique et les perspectives qu'elle a ouvertes du point de vue catholique ; le schéma sur l'Œcuménisme entre la seconde et la troisième session du Concile) et du *R. P. Le Guillou* (les thèmes majeurs du concile et leur portée œcuménique ; la collégialité, dans la doctrine et dans les faits, depuis l'ouverture du Concile ; l'intérêt œcuménique du thème « L'Eglise et le Monde »), les participants auront l'occasion d'entendre un moine orthodoxe, le *R. P. archimandrite A. Scrima* (vues orthodoxes sur le Concile, la rencontre de Jérusalem et ses suites ; l'Eglise orthodoxe devant les problèmes de sa propre unité : des deux conférences de Rhodes, 1961-1963, aux prochaines assemblées pan-orthodoxes) et le Pasteur Jean Bosc, de l'Eglise Réformée (opinions protestantes sur le développement des rapports entre Catholiques et Protestants en France depuis l'ouverture du Concile). Il y aura également deux causeries avec projections : Les fêtes du millénaire monastique du Mont-Athos (*R. P. A. Scrima*) et les fêtes jubilaires du Patriarche Alexis de Moscou (*R. P. Dumont*). Deux carrefours permettront aux participants d'échanger leurs expériences : Comment prier pour l'Unité ; Problèmes concrets du dialogue œcuménique à l'échelon local. — L'horaire détaillé et les conditions d'admission seront envoyés sur demande adressée au Centre d'Etudes Istina, 25, boulevard d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine (Seine), tél. : MOLitor 32.15.

MAISONS DE CONFIANCE

Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**ROBERT PAUGAM**

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 -- Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver**TRÉANTON**Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente

de
Véhicules d'occasion

5, Av. de la Libération

ATELIER

MAGASIN

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRERES77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE. — C.P.P.P. N° 29.136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

79^e Année — N° 26

Vendredi 26 juin 1964

LA SEMAINE
RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Commission Episcopale de Liturgie. Ordina-
tions. Confirmations. Avis du Secrétariat.PARTIE NON OFFICIELLE. — Regards sur le monde rural. Nouvelles.
Université Catholique de l'Ouest. Lectures.

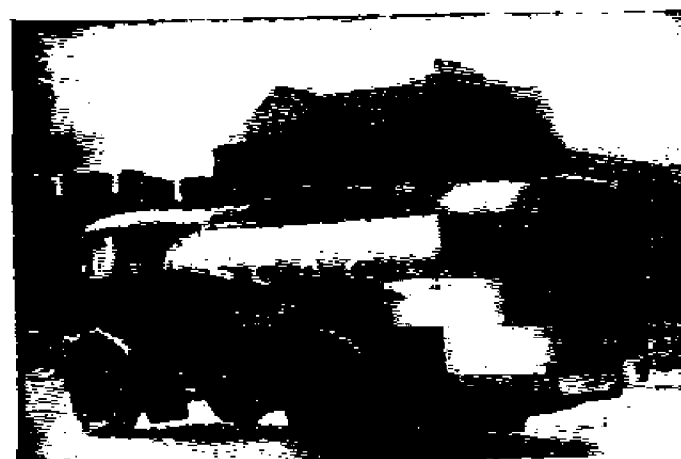
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU
MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS A MAZOUT



COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies — BREST
Tél. 44.19.78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

PHOTO - PROJECTION FIXE
CINÉ 16 mm Sonore
MAGNÉTOPHONES

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

TOUS TRAVAUX de PEINTURE - DÉCORATION
PRODUITS D'ENTRETIEN - PAPIERS PEINTS

Maison Y. MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000 de F.

SIÈGE SOCIAL :
20, Rue Vernier, PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

COMMISSION EPISCOPALE DE LITURGIE L'Episcopat de France et la musique sacrée

Comment présenter les directives de l'Episcopat sur la Musique sacrée, en soulignant *l'esprit* qui les a dictées et les *intentions* qu'elles poursuivent ?

L'esprit de ces directives est celui même du Concile : c'est-à-dire *l'équilibre*. En musique sacrée, dans le domaine du chant liturgique notamment, il faut faire du neuf tout en gardant l'ancien. « Nova et vetera ». Recherche d'une musique de notre temps et fidélité au patrimoine du passé. Ceci au plan de la musique elle-même.

Au plan des fidèles, il est évident que l'esprit de nos directives est *pastoral*. Les évêques, dans la ligne du Concile, veulent donner une plus large place au chant de l'Assemblée, et donc au chant liturgique en français. Mais « pastoral » ne saurait signifier médiocre. Sous le couvert de « nécessités pastorales » il ne faut pas que l'on se contente de médiocrités ou de platitudes.

Car les *intentions* de vos évêques, comme celles du Concile, sont claires et précises :

1°) S'ils veulent des *chants liturgiques d'Assemblée*, en français éventuellement, ils les veulent *de qualité*. D'où les exigences d'un certain contrôle, au plan national par le Comité épiscopal de musique sacrée qui s'entoure de musiciens experts hautement qualifiés.

2°) S'ils désirent des chants d'Assemblée en *français*, ils veulent qu'une place soit gardée aux *chants latins*, soit de l'Ordinaire, soit du Propre, surtout grégorien. Ils sont fidèles, en cela, à la Constitution « de Sacra Liturgia ».

3") Enfin s'ils souhaitent une participation plus active des fidèles par le chant d'Assemblée, ils ne veulent pas que celui-ci prenne toute la place dans la célébration.

Partout où cela est possible, une *Schola* doit tenir son rôle qui est, selon le Concile, un « véritable ministère liturgique ». Par les *chants de la Schola*, qui peuvent atteindre à un niveau élevé de qualité et dont le répertoire, ancien ou moderne, latin et français, est particulièrement riche, nos Assemblées peuvent vraiment « prier sur de la beauté », selon l'expression connue d'un Pape musicien : S. Pie X.

Il n'est pas indifférent non plus de noter le rappel discret du rôle de *l'orgue*. Tant d'orgues se sont tues, pas toujours faute d'organiste, mais faute d'une conception juste de son rôle dans la Liturgie.

Puissent les directives de l'Episcopat français sur la Musique sacrée, approuvées *unaniment* le 20 mai dernier par l'Assemblée plénière, guider Musiciens et Pasteurs dans leurs efforts de fidélité au passé et d'adaptation au temps présent.

† Maurice RIGAUD,
Evêque de Pamiers,
Président du Comité de Musique sacrée.



DIRECTIVES DE L'EPISCOPAT FRANÇAIS SUR LA MUSIQUE SACRÉE

Entre les diverses tendances qui existent actuellement, les évêques français estiment qu'il faut suivre la voie tracée par le Concile : fidélité et renouveau.

1) L'Episcopat entend accepter pleinement les conséquences de la Constitution « De Sacra Liturgia » concernant l'utilisation de la langue vivante dans les chants liturgiques « selon les normes et les rubriques » prévues, en vue d'une participation active des fidèles.

2) L'Episcopat, d'autre part, a conscience qu'il faut maintenir le patrimoine et le « trésor de la musique sacrée » constitués par le chant grégorien et la polyphonie qui, utilisés judicieusement, favorisent la prière et la participation des fidèles.

3) C'est pourquoi les chants de nos assemblées liturgiques pourront être désormais bilingues. Les chants latins gardent leur valeur et pourront être exécutés selon les possibilités pastorales des diocèses et des paroisses.

Cependant, au fur et à mesure que la hiérarchie approuvera des textes liturgiques en français, on pourra utiliser les mélodies qui leur seront adaptées et qui auront reçu l'agrément de la Commission épiscopale de Liturgie et de Musique sacrée.

4) Le Comité épiscopal de Musique sacrée suscitera et orientera le travail de création qui s'impose aujourd'hui :

— les chants réservés aux *ministres* sacrés auront des mélodies *simples* et amenant une réponse facile du peuple quand il y a lieu. Ils seront *anonymes* selon la tradition de l'Eglise et comme pour les chants latins, rendus obligatoires à l'exclusion de tous autres.

— Les chants de la *Schola* et des *fidèles* seront adaptés aux différents degrés de solennité et aux possibilités des petites et grandes églises. Liberté de création sera laissée aux musiciens en vue de permettre la composition d'un répertoire de qualité.

— La *Schola* et l'orgue continueront à tenir leur rôle traditionnel dans les célébrations liturgiques.

5) L'Episcopat, conscient de la nécessité d'un contrôle efficace des mélodies liturgiques futures, estime que *toute composition musicale* sur des *textes liturgiques approuvés* devra être *agrée* par le *Comité épiscopal* de musique sacrée (qui se fera aider en cette tâche par un « Comité de musiciens experts » de toutes tendances et écoles, désigné par lui-même), ou par la *Commission diocésaine* ou régionale de musique sacrée.

10 mai 1964.

ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse les ordinations qui auront lieu

— le dimanche 28 juin : à 11 h. 15 au Grand Séminaire de Quimper (ordres mineurs), et à 16 h. à Plouvorn (sous-diacre et prêtres),

— le lundi 29, à 8 h. 30, à la cathédrale S. Corentin de Quimper (diacre et prêtres).

CONFIRMATIONS

Les prochaines Confirmations auront lieu, à 15 heures, à la chapelle de l'Evêché le vendredi 3 juillet et à l'église S. Louis de Brest le samedi 4. — Les certificats de baptême sont à adresser *directement* au Secrétariat de l'Evêché au moins deux jours avant la cérémonie.

AVIS DU SECRÉTARIAT

Un dossier de mariage, en provenance de Port-Gentil (Gabon), est arrivé à l'Evêché sans indication de l'église du mariage : la paroisse intéressée est invitée à le réclamer.

● *L'UNION*. — Après un an de rodage de sa nouvelle formule, la revue sacerdotale *L'UNION* a lancé une campagne d'information pour se faire mieux connaître des prêtres du ministère. Nous la recommandons à l'attention du clergé.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 28 juin, 6^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 29, S. Pierre et S. Paul, apôtres. Mardi 30, Commémoration de S. Paul, apôtre. Mercredi 1^{er} juillet, le Précieux Sang de N.S.J.-C. Jeudi 2, Visitation de la B. V. Marie. Vendredi 3, S. Irénée, martyr. Samedi 4, S. Goulven, évêque. Dimanche 5, 7^e dimanche après la Pentecôte, Solennité de S. Pierre et S. Paul.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 29-30 juin, Plouguin. 1-4 juillet, Leven.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Mathieu Fily, de Landéda. Mme Le Gall, de Rosporden. Mme Le Rest, de Plouvorn.

● OPÉRATION « POINT H ». — Le 6 mai 1963, le Conseil F.çais des Mouvements de Jeunesse lançait avec la collaboration de RADIO LUXEMBOURG et des journaux : RALLYE, HELLO, LE CRI, RECORD et JEUNESSE une opération au titre mystérieux : *Point H*.

H comme hospitalité... Un Point H c'est un groupe d'au moins trois jeunes de 15 à 25 ans, connaissant bien leur région et prêts à y accueillir les jeunes de passage, pour une nuit, une journée ou même un séjour plus long. Un Point H c'est un centre d'entraide pour les jeunes de 15 à 25 ans.

Les Points H prouvent que les jeunes sont capables d'avoir des initiatives étonnantes et qu'ils peuvent être animés d'un grand esprit d'enthousiasme quand on leur propose une grande croisade d'amitié.

L'opération « Point H » obtint un succès retentissant en 1963 : plus de 2.000 « Points H » fonctionnèrent au cours de l'année passée (dont 50 dans le Finistère), 300.000 jeunes les visitèrent pendant les vacances et profitèrent des services qui leur étaient offerts.

Un exemple : le *Point H de Saint-Pol-de-Léon* 202 jeunes lui ont rendu visite au cours des mois de juillet et d'août. « Nous avons reçu quelques groupes en leur offrant la possibilité de camper dans des endroits que nous avons choisis préalablement. Quelques-uns d'entre nous servirent de guide à ces jeunes de passage (visite du marché S.I. C.A., de fermes typiquement bretonnes, de monuments religieux... des alimentations à bon marché...) tandis que d'autres préparaient des veillées-rencontre. »

Et pour 1964 ? Opération semblable à celle de 1963... avec une différence : ce n'est plus 2.000 mais 5.000 POINTS H qui couvriront le territoire, réalisant ainsi le vœu venu du Finistère : « J'espère de tout cœur qu'en 1964, il y ait le double et même plus de Points H. Je leur souhaite à tous bon courage, car c'est une opération vraiment formidable et qui doit se développer universellement. »

Pour tous renseignements, écrire : Point H, 40, rue La Bruyère, Paris, 9^e.

Regards sur le monde rural

D'un fascicule sur l'évangélisation du monde rural, récemment paru dans les documents ronéotypés du C.P.M.I. (Centre Pastoral des Missions à l'Intérieur), nous extrayons les passages suivants :

Il arrive fréquemment que l'on mette en parallèle : *monde ouvrier, milieux indépendants, monde rural*, sans se rendre suffisamment compte que cette comparaison a d'inadéquat. Rural ne s'oppose ni à *ouvrier*, ni à *indépendant*, mais à *urbain* ou à *citadin*.

Le monde urbain comporte le milieu ouvrier et les milieux indépendants, comme le monde rural comporte des salariés et des travailleurs indépendants dans ses différents groupes socio-professionnels.

Cette imprécision provient souvent d'une confusion entre le monde rural et ce qui fut longtemps son élément majoritaire : le milieu agricole. Si l'on se réfère aux définitions légales et aux normes administratives, sont considérées comme communes rurales, en France, les communes comptant moins de deux mille habitants agglomérés au chef-lieu, quelle que soit la population totale. Ce critère est intéressant à titre indicatif, mais il est forcément arbitraire, tant il est difficile de saisir une réalité humaine pour la plier à des règles statistiques.

CARACTÉRISTIQUES DU MONDE RURAL

Les caractéristiques du monde rural tiennent à la dimension du groupe résidentiel : agglomérations réduites et implantées dans la nature. C'est le petit et moyen format des villages qui permet le contact avec la nature et un certain isolement les uns des autres. Ces deux éléments réagissent encore sur la psychologie et la mentalité des ruraux.

Relations personnelles.

Les villages ruraux forment des agglomérations à taille humaine, à l'intérieur desquelles se déroulent des relations personnelles : les habitants des villages se connaissent ; le prochain y a pour tous un nom et un visage. On se voit ; on se regarde vivre ; on connaît le passé des personnes et des familles, les relations de chacun, ce qui amène un certain contrôle social. On peut difficilement se dérober devant la répercussion de ses actes.

Aujourd'hui, ce groupe résidentiel est de plus en plus intégré dans un contexte régional, car c'est à ce niveau seulement que peut être assurée la rentabilité des équipements professionnels, familiaux, scolaires, culturels, etc. Mais, même alors, le cadre local garde son importance car c'est là que les responsabilités peuvent être assumées soit par les intéressés eux-mêmes, soit par leurs représentants directs.

Dans le monde rural, les rôles sont fortement personnalisés : le maire, c'est M. Untel, que l'on connaît personnellement ; la coopérative, c'est Untel et, même s'il n'en est que le gérant local, elle se juge d'après sa personnalité.

Unité relative du monde rural.

Toutes les données sociologiques et géographiques du monde rural lui façonnent un aspect particulier. Aussi peut-on dire que, malgré les différentes professions et les différents groupes d'intérêts, il forme un tout.

Avec la socialisation se multiplient les institutions et les équipements dont plusieurs sont communs à toutes les personnes du monde rural et, par le fait même, facteurs d'unité : institutions civiques, familiales, culturelles, sociales.

Aussi le fait d'une insertion permanente ou temporaire dans le monde rural intègre l'homme dans un réseau de relations sociales, d'attitudes, de conduites, d'images collectives. Il y contracte des obligations et des responsabilités. Il ne peut s'évader de son milieu, ni renoncer à ses responsabilités, sans dommage pour lui-même et pour les autres.

Et tout cet ensemble culturel spécifique marque les hommes, façonne des mentalités, donne des échelles de valeurs, des manières de penser et d'agir, crée des habitudes, enracine des vertus ou creuse des lacunes dans la vie personnelle, familiale, sociale, civique, professionnelle et religieuse.

Complexité du monde rural.

Pourtant, si le monde rural est un, il est aussi complexe. Il devient de plus en plus complexe au fur et à mesure que les fonctions économiques se diversifient.

Par rapport au secteur primaire (production), autrefois prédominant, l'évolution amène un développement des secteurs secondaire (industrie, artisanat) et tertiaire (commerce, administration) et par suite une spécialisation des professions : on ne fait plus son pain et, de moins en moins, on tue son porc à la ferme. Le paysan-épiciers-forgeron devient de plus en plus rare et bientôt l'ouvrier-paysan.

Ainsi, à côté de la profession agricole qui perd sa situation privilégiée par le nombre pour acquérir le prestige de la qualité, nous trouvons encore des salariés agricoles, mais aussi cette classe nouvelle des techniciens, ingénieurs, conseillers, vulgarisateurs qui viennent former une nouvelle élite du monde rural auprès des professions libérales : médecins, vétérinaires, châtelains, etc.

Le développement des techniques en milieu artisanal et la décentralisation industrielle ont favorisé le développement d'une classe ouvrière.

Le développement des services administratifs socio-économico-professionnels et culturels amène l'arrivée en milieu rural des catégories d'employés, de personnels de cadre, de fonctionnaires.

Les artisans-commerçants, devant la concurrence venant de la ville, doivent se perfectionner, se spécialiser, s'organiser et se grouper.

Et ainsi ces professions, en se spécialisant, en viennent à constituer des groupes socio-professionnels selon les problèmes analogues, les institutions similaires, les centres d'intérêt, les réactions semblables devant certaines valeurs mises en cause.

Ces groupes socio-professionnels ne sont pas propres au monde rural, il ont des problèmes et des structures communes avec les personnes de même classe des villes.

RÉFLEXIONS PASTORALES

« On ne peut plus christianiser un rural, disait M. le chanoine Boulard, en ignorant à quelle profession il appartient et quels sont les problèmes chrétiens que lui pose son milieu social. »

Chacun des groupes socio-professionnels, en effet, avec ses institutions, ses problèmes, ses manières de vivre, de s'exprimer, ses réactions courantes, forge une mentalité, des échelles de valeurs, au sein du milieu rural, et il faudra en tenir compte si l'on veut atteindre les personnes réelles qu'il s'agit d'évangéliser et qui sont toujours des personnes bien situées.

Une pastorale doit donc s'inquiéter des questions multiples et essentielles qui se posent à chacun des milieux sociaux, parfois profondément différents, du monde rural. Elle doit tenir compte des réalités que nous venons de rappeler, c'est-à-dire de la diversité de ces groupes socio-professionnels (agriculteurs, ruraux-ouvriers, professions libérales, artisans commerçants) et aussi de leur intégration dans le monde rural.

L'action catholique rurale l'a bien compris : elle s'est structurée par branches autonomes, tout en maintenant des activités communes. Le Mouvement Familial Rural a le souci d'insérer son action évangélique et missionnaire dans la vie de toute la communauté rurale, par le moyen de ses commissions et par le soutien qu'il apporte aux militants engagés dans des institutions à objectifs communs. Mais les équipes de base travaillent par branches correspondant aux groupes socio-professionnels du monde rural. De même, le Mouvement Rural de la Jeunesse Catholique.

L'effort de pastorale d'ensemble, en nous rendant attentifs à des faits sociaux concrets par le travail des commissions pastorales, nous aide à réviser notre mentalité et à mieux former les militants laïcs à leur responsabilité dans les milieux de vie.

La pression de l'origine, des coutumes, des mœurs, tendra plus que jamais à disparaître de nos paroisses. L'idée de « devoir, d'obligation » qui a porté et soutenu durant des siècles la foi et la piété des catholiques, se révélera de moins en moins efficace et secourable. Dans la vie des prêtres, comme dans celle des fidèles, il faudra de plus en plus faire appel aux ressources de la foi, de la mission, de la profession. Dans le bouleversement actuel, elles seules seront capables de tenir. Or ce n'est pas dans les manifestations de masse qu'on peut espérer les développer, mais par un travail patient sur les personnes.

Nouvelles

● **LANHOUARNEAU.** — Pour demander le retour de tous ses prisonniers de guerre et la sauvegarde de tous ses habitants, Lanhouarneau fit en 1942 le vœu de célébrer solennellement le 17 juin, fête de S. Hervé, patron de la paroisse. Monseigneur l'Auxiliaire a présidé le pardon cette année.

● **LA PAROISSE SAINT-LUC DE BREST,** 1, place Vercingétorix, a désormais le téléphone ; numéro d'appel : 44.64.74.

● **FILLES DU SAINT-ESPRIT.** — La maison provinciale des Filles du Saint-Esprit pour le Sud-Finistère a été transférée de la rue E. Gourmelen au 39, rue Aristide-Briand, Quimper ; le nouveau numéro de téléphone est le 24.05.

● **CROIX D'OR.** — Voici les réunions mensuelles et les permanences hebdomadaires que tiennent les sections du Sud-Finistère :

— *Concarneau : réunion mensuelle, 3^e dimanche à 10 h. ; permanence hebdomadaire, vendredi de 18 à 19 h.,*

— *Douarnenez : réunion mensuelle, 1^{er} samedi à 21 h. ; permanence hebdomadaire, samedi de 17 h. 30 à 18 h. 30,*

— *Moëlan-sur-Mer : réunion mensuelle, 1^{er} dimanche à 10 h. ; permanence hebdomadaire, samedi à 18 h.,*

— *Pont-Aven : réunion mensuelle, 4^e dimanche à 10 h. ; permanence hebdomadaire, mardi de 14 à 16 h.,*

— *Quimper : réunion mensuelle, 2^e dimanche à 10 h. ; permanence hebdomadaire, lundi de 18 à 19 h. 30,*

— *Le Guilvinec : réunion mensuelle, 3^e samedi à 8 h. 30.*

Il faut y ajouter les sections de Landudec, Briec, Bannalec, Clohars-Carnoët, Saint-Guérolé.

● **LE CENTRE FÉMININ DE PROMOTION AGRICOLE.** — Le Centre a été créé dans le cadre de la loi du 31 juillet 1959 relative à la promotion sociale mettant en place tout un dispositif d'action en faveur de la promotion individuelle en agriculture. Il a pour but la formation de secrétaires et d'agents féminins spécialisés en comptabilité et notamment en comptabilité agricole. Le Centre fonctionne en internat d'octobre à juin inclus, les élèves effectuent également un stage de formation dans un organisme agricole ; il s'est spécialisé dans les disciplines du secrétariat, du commerce et de la comptabilité. *Les conditions d'admission* sont celles exigées par la loi sur la promotion sociale, de plus, le niveau du B.E.P.C. est requis ainsi qu'un examen de sélection et d'orientation avant l'entrée au Centre. *Les conditions financières* sont les suivantes : les études sont gratuites. Les stagiaires bénéficient d'une aide financière allouée par le Service de Promotion Sociale du Ministère de l'Agriculture, il reste cependant à leur charge une légère participation personnelle pour les frais d'entretien.

L'examen d'entrée au stage aura lieu à partir du 7 juillet prochain. Pour toutes demandes de renseignements, s'adresser à : Mme la Directrice du C.F.P.A., 33, rue Rabelais, Angers (M.-et-L.).

Université Catholique de l'Ouest

Voici les résultats du Concours Général 1964 de l'Université Catholique de l'Ouest en ce qui concerne le Finistère.

On sait que les meilleures copies de chaque ressort des Facultés Catholiques de France concourent en outre sur le plan national. Dans ce dernier palmarès nous relevons : *second prix de mathématiques en classe de Mathématiques Élémentaires*, M. René Plouhinec, du Likès, Quimper.

CLASSES TERMINALES

INSTRUCTION RELIGIEUSE (69 concurrents). — 2^e mention, M. Jean-Pierre Salou, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. 6^e mention, M. Jean-Paul Pronost, Institution Saint-François, Lesneven. 10^e mention, M. André Le Bars, école Saint-Yves, Quimper.

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE (95 concurrents). — 1^{re} mention, Mlle Madeleine Roué, Cours Saint-Sébastien, Landerneau. 7^e mention, M. Yves Le Duff, Institution Saint-Louis, Châteaulin. 8^e mention, Mlle Hélène Kéromnès, Institution N.-D. de Lourdes, Lesneven.

SCIENCES NATURELLES (77 concurrents). — 3^e mention, M. Dominique Josse, Institution Sainte-Marie, le Likès, Quimper. 12^e mention, Mlle Nicole Pailler, Institution N.-D. de Lourdes, Lesneven.

SCIENCES PHYSIQUES, en classe de Sciences expérimentales (26 concurrents). 2^e mention, Mlle Marie-Noëlle Jolu, Institution Sainte-Anne, Quimper. 5^e mention, Mlle Marie-Louise Gourvennec, Institution N.-D. de Lourdes, Lesneven.

MATHÉMATIQUES (65 concurrents). — Médaille, M. René Plouhinec, Institution Sainte-Marie, le Likès, Quimper. 1^{re} mention, M. Denis Poisson, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. 4^e mention, M. Pierre Bronnec, Institution Sainte-Marie, le Likès, Quimper. 6^e mention, M. François Jestin, Institution Saint-François, Lesneven. 7^e mention, M. Louis Moalic, Institution Saint-François, Lesneven.

SCIENCES PHYSIQUES, en classe de Mathématiques Élémentaires (60 concurrents). — Médaille, M. Louis-Claude Guillou, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. 2^e mention, M. Louis Moalic, Institution Saint-François, Lesneven. 3^e mention, M. François Jestin, Institution Saint-François, Lesneven. 6^e mention, M. Guy Gentil, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon.

CLASSE DE PREMIÈRE

INSTRUCTION RELIGIEUSE (100 concurrents). — 8^e mention, M. François Salaün, Institution Saint-François, Lesneven.

DISSERTATION FRANÇAISE (177 concurrents). — 5^e mention, Mlle Monique Mazé, Institution de l'Immaculée-Conception, Brest. 8^e mention, Mlle Monique Bécarn, Institution N.-D. du Mur, Morlaix. 9^e mention, Mlle Clotilde Sanquer, Cours Saint-Sébastien, Landerneau. 10^e mention, Mlle Marie-José Scouarnec, Institution Sainte-Ursule, Saint-Pol-de-Léon. 13^e mention, Mlle Jacqueline Labat, Cours Saint-Sébastien, Landerneau. 16^e mention, M. Bernard Beaulien, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. 21^e mention, Mlle Marie-Paule Le Maître, Institution de l'Immaculée-Conception, Brest.

VERSION LATINE (141 concurrents). — 4^e mention, M. Pierre-Jean Ramon, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. 5^e mention, Mlle Yvonne

Quéguiner, Cours Saint-Sébastien, Landerneau. 9^e mention, M. Jean-Louis Berrou, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon.

VERSION GRECQUE (61 concurrents). — 3^e mention, M. Paul Pengilly, Institution Saint-François, Lesneven. 6^e mention, M. Louis Quéré, Institution Saint-François, Lesneven.

ANGLAIS (139 concurrents). — Médaille, M. Pierre Thomas, Institution Sainte-Marie, le Likès, Quimper. 1^{re} mention, M. André Marc, Institution Saint-François, Lesneven. 10^e mention, Mlle Marie-Louise Gentric, Institution Sainte-Thérèse, Quimper. 14^e mention, Mlle Joëlle L'Hellegouarch, Institution Sainte-Thérèse, Quimper. 16^e mention, M. Yvon Le Roux, Collège Saint-Joseph, Morlaix.

ESPAGNOL (80 concurrents). — 3^e mention, M. Yvon Cabioch, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. 4^e mention, M. Dominique Roualec, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon.

MATHÉMATIQUES (132 concurrents). — 1^{re} mention, Mlle Claire Nédélec, Institution N.-D. du Mur, Morlaix. 3^e mention, M. Jean-Louis Berrou, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. 5^e mention, M. Louis Thépault, Institution Saint-Louis, Châteaulin. 6^e mention, M. Yves Marchaland, Institution Saint-Louis, Châteaulin. 8^e mention, M. Isidore Le Borgne, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. 11^e mention, Mlle Marie-France Chentil, Institution N.-D. de Lourdes, Lesneven. 16^e mention, M. Charles Tilenon, Institution Saint-François, Lesneven.

CLASSE DE SECONDE

INSTRUCTION RELIGIEUSE (90 concurrents). — 8^e mention, M. André Le Roux, Séminaire Saint-Paul de Keraudren, Brest. 11^e mention, Mlle Marie-Thérèse Cougard, Institution Sainte-Thérèse, Quimper.

COMPOSITION FRANÇAISE (180 concurrents). — 10^e mention, Mlle Françoise Kéromnès, Cours Saint-Sébastien, Landerneau. 16^e mention, M. François Crozon, Ecole Charles de Foucauld, Brest. 21^e mention, Mlle Brigitte Sicard, Cours Fénelon, Brest.

VERSION LATINE (123 concurrents). — 4^e mention, M. Christian Madec, Institution Saint-François, Lesneven. 8^e mention, M. Jean-Paul Uguen, Institution Saint-François, Lesneven.

● *RECUEIL DE REFRAINS PSALMIQUES*, par J. Gelineau et P. Cneude ; aux éd. du Cerf, Paris. — Des refrains extraits de l'Écriture, sur des mélodies soigneusement écrites pour le chant des assemblées, destinés au chant des 150 psaumes et de 18 cantiques bibliques en français. Complète heureusement le « Psautier de la Bible de Jérusalem », qu'il permet de chanter intégralement avec des antiennes ou répons adaptés aux diverses circonstances. Donne en outre deux séries nouvelles de formules psalmodiques simples dans tous les modes, des tables analytiques (pour la messe, les temps liturgiques, les célébrations, les sacrements...). *Vivement recommandé.*

● *JUIFS, MES FRÈRES*, par Jean Toulat ; éd. Guy Victor. — Un livre sur les raisons (ou plutôt les prétextes) de l'antisémitisme, écrit dans un style proche du reportage. Bien informé et vivant (cf. les visites à E. Fleg, à J. Isaac, à R. Aaron...).

Lectures

● *RICHE ET PAUVRE DANS L'ÉGLISE ANCIENNE*, textes recueillis et présentés par A. Hamman, introduction du P. Bigo, de l'Action Populaire. Collection « Lettres chrétiennes », éd. Grasset. — Dans cet ouvrage, sont rassemblés les textes essentiels de l'Église d'Orient et d'Occident aux 3^e-4^e siècles sur les riches et les pauvres : le célèbre opuscule de S. Clément d'Alexandrie « Quel riche peut être sauvé ? », trois homélies de S. Basile le Grand, un texte de S. Grégoire de Nysse « De l'amour des pauvres » et son terrible réquisitoire contre les usuriers, quatre homélies de S. Jean Chrysostome, quatre autres de S. Augustin, le « Naboth le pauvre » de S. Ambroise. Après l'évangile, « les Pères sont là pour prouver que la doctrine sociale de l'Église ne commence pas avec les encycliques, mais tient à l'essence même du christianisme » (P. Bigo).

Déjà toniques de ce point de vue, ces textes ont un autre avantage qui les rend particulièrement précieux pour nous : ils ne demeurent pas au plan moral et social, mais d'instinct ils s'élèvent au point de vue spirituel. S. Augustin, par exemple, l'exprime parfaitement : devant Dieu, il n'y a pas de riches ou de pauvres, il n'y a que des pauvres, des mendiants de sa grâce. Mais le riche est beaucoup plus dénué que le pauvre, parce qu'il est sans cesse guetté par l'orgueil, parce que la condition du pauvre est celle même que le Christ a choisie pour lui quand il est venu parmi les hommes.

Un livre précieux à mettre entre les textes bibliques sur les Pauvres de Yahvé et les encycliques sociales.

● « *RESPONSABLE 14-17 ANS* », brochure de 96 pages, agréablement illustrée par Claude Verrier, est rédigée à partir d'expériences vivantes. Des bandes d'adolescents, saisies sur le vif, nous révèlent simplement la psychologie de leur âge, tandis que des chapitres consacrés plus au contenu et au déroulement des rencontres de meneurs, des rassemblements de bandes, soit la méthode jociste appliquée à cet âge, aideront sûrement les jeunes laïcs et leurs aumôniers soucieux de l'éducation des jeunes adolescents du milieu populaire au travail ou en écoles.

À la veille des départs, avec des 14-17 ans, en camp ou en colonie de vacances, cette brochure sera une aide très précieuse pour les comprendre et les aider. En vente au prix de 3,00 fr. à la J.O.C. (Service 14-17 ans), 12, avenue Sœur Rosalie, Paris, 13^e (C.C.P. 4165-10).

● *EXTRAITS DU « PONTIFICAL »*. — De l'édition du Pontifical remanié en 1961, les Bénédictins de Hautecombe (Savoie) ont extrait diverses cérémonies : *Bénédiction de la première pierre d'une église* (0,12 f.), *Bénédiction d'une église* (0,16 f.), *Consécration des cloches* (0,12 f.), *Consécration d'un autel* (0,16 f.), *Dédicace d'une église* (0,40 f.)...

● *LA TECHNIQUE CONTRE LA FOI ?*, par Henri Queffélec ; collection « Je sais, je crois », éd. Fayard. — Une étude objective, facile à lire et vivante, d'un sujet toujours actuel : la civilisation technique et la vie religieuse profonde. Une réussite de cette collection assez inégale.

MAISONS DE CONFIANCE

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff, MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14301 — Téléphone 3.67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères,
des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
— et de salles des fêtes en haute-fidélité. —

Service après vente. — Possibilité de crédit.

Kergonan, BREST
Tél. 44-23-05

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

Ménage — Jardinage — Bâtiment

Matelas à ressort — Lits métalliques

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POÊLES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

Tél. : 1.49 - 20.49 - 20.50

33, Av. de la Gare

5, Av. de la Libération

SERVICE DES VENTES

ATELIER

Exposition permanente
de

MAGASIN

Véhicules d'occasion

Station TOTAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEI, PRES QUIMPER

Tél. 4.47

79^e Année — N° 27

Vendredi 3 juillet 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Retraites pastorales. Nomination. Ordinations.
Indult eucharistique accordé aux diocèses de France. Pastorale d'été.
Décès.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Traditions et changements dans la vie de
l'Eglise. Pèlerinage diocésain à Lourdes. Nécrologie (S. Exc. Mgr Jean-
Marie Mazé). Nouvelles.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

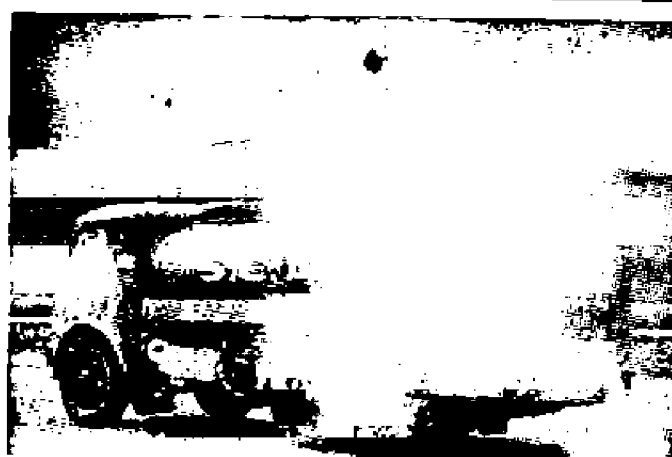
ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSEROIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore

Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17^e)

79^e Année — N° 27

Vendredi 3 juillet 1964

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

RETRAITES PASTORALES

La première retraite pastorale s'ouvre lundi prochain 6 juillet et sera
prêchée par le R. P. de Boulongne, s. j.

La liste des prêtres retraitants a paru dans la SEMAINE RELIGIEUSE du
27 mars. Ils voudront bien se trouver au Grand Séminaire avant 18 heu-
res. Ils sont instamment priés d'apporter amict et purificateur pour la
messe, leur habit de chœur pour la cérémonie de clôture, ainsi qu'une
Bible (ancien et nouveau Testament).

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Jean Moalic, surveillant
au Petit Séminaire de Pont-Croix, a été nommé vicaire à Lambézellec,
Brest.

ORDINATIONS

Grand Séminaire, le 28 juin, par Monseigneur l'Auxiliaire :

- douze portiers-lecteurs.
- dix-neuf exorcistes-acolytes.

Plouvorn, le 28 juin, par S. Exc. Monseigneur Robert :

- un sous-diacre :
Jacques QUÉRÉ, de Cléder.
- deux prêtres :
Marcel HERRY, de Plouvorn,
Jacques LE BIHAN, de Tréflaouénan.

Cathédrale S. Corentin, le 29 juin, par Monseigneur l'Evêque :

— un diacre :

Jacques QUÉRÉ, de Cléder.

— seize prêtres :

Pierre ABALAIN, de Plouider.

Eugène COSSEC, de Plomeur,

Emile DONOU, de Plouguin,

André GALL, du Drennec,

Guillaume GONIDOU, de Poulgoazec,

Jacques HAMON, de Carantec,

Gustave HERVÉ, de Beuzec-Conq,

Jean-Pierre JACOB, de Plabennec,

Pierre JAOUEN, de Tréglonou,

Laurent LAOT, de Plabennec,

Guy LÉON, de Landivisiau,

Jacques LE ROY, de Plouguerneau,

Pierre MAHÉ, d'Elliant,

Yves PAILIER, de Guipavas,

Claude QUIVIGER, de Plougoulm,

Gérard SIMON, de S. Louis, Brest.

INDULT EUCHARISTIQUE ACCORDÉ AUX DIOCÈSES DE FRANCE

En réponse à une demande adressée par S. Em. le Cardinal Liénart au nom de l'Episcopat français, la S. Congrégation des Sacraments a accordé aux Evêques le pouvoir de réduire la durée du jeûne eucharistique pour les catégories de fidèles ci-dessous indiquées :

- 1) les malades se trouvant dans les hôpitaux, maisons de santé, hospices et autres établissements semblables ;
- 2) les enfants et adolescents se rendant à l'école, aux catéchismes ou au travail ;
- 3) les prisonniers ;
- 4) les travailleurs de nuit et les travailleurs de force.

Ces fidèles — et ceux-là seulement — peuvent communier « deux ou trois fois par semaine après avoir pris une nourriture solide une heure avant la communion, à condition que soit écartée toute occasion de scandale ou d'étonnement, et que soient sauvegardées les autres dispositions de l'âme et du corps, ainsi que les autres prescriptions qui sont à observer de droit ».

REMARQUES IMPORTANTES

- 1) Cette autorisation maintient l'exclusion de toute boisson alcoolisée pendant les trois heures qui précèdent la communion.
- 2) Elle ne peut être accordée que deux ou trois fois par semaine.
- 3) Etant motivée par la difficulté où se trouvent les fidèles en question, de pratiquer un jeûne de trois heures pour la nourriture solide

cause des conditions de travail ou des règlements auxquels ils sont astreints, il appartient aux prêtres responsables de faire connaître cette dérogation aux intéressés. Une lecture intégrale en chaire des conditions du nouvel indult ne semble pas indiquée afin d'éviter de la confusion dans l'esprit des fidèles.

4) L'indult, en date du 12 mai 1964, valable pour trois ans, est utilisable immédiatement.

PASTORALE D'ÉTÉ

Deux rencontres préparatoires concernant les jeunes en vacances auront lieu :

— le lundi 6 juillet, à Quimper, rue du Front, de 15 à 17 h.,

— le mardi 7 juillet, à Lesneven, La Retraite, de 14 à 16 h.

Ces réunions s'adressent aux prêtres (recteurs, vicaires, prêtres de confort qui s'occupent des jeunes en vacances).

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Yves Auffret, recteur d'Argol, rappelé à Dieu le 28 juin à l'âge de 56 ans.

Retraite sacerdotale

« Pour toi, quand tu pries, retire-toi dans ta chambre, ferme sur toi la porte et prie ton Père qui est là dans le secret. » (Matth. VI, 6.)

La Retraite nous permet de prendre nos distances par rapport à nous-mêmes, aux autres, à notre ministère. Nous nous exerçons à devenir un instrument plus souple du dessein de Dieu sur le monde.

La Retraite nous restitue dans un climat de prière. La paternité de Dieu, son amour pour les hommes est source d'espérance au-delà des difficultés rencontrées.

La Retraite aide notre réflexion sur le mystère du Christ et de l'Eglise. Peut-être nos pensées et nos jugements se sont-ils « paganisés » selon « l'esprit du monde ».

La Retraite nous aide à découvrir les hommes à qui nous devons porter l'Evangile. Elle nous rend attentifs aux brebis qu'il faut aller « chercher » là où elles sont, selon ce qu'elles sont.

La Retraite du presbyterium diocésain doit créer un climat d'effort commun et fraternel.

Quand on va à la Retraite, on va à la rencontre de Dieu.

La Retraite part de Dieu, va à Dieu ; elle met en cause toute notre vie.

S. Exc. Mgr MARTY, Archevêque de Reims.

*PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 5 juillet. 7^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 6, de la férie. Mardi 7, S. Cyrille et S. Méthode, évêques. Mercredi 8, Ste Elisabeth, veuve. Jeudi 9, de la férie. Vendredi 10, Les sept frères martyrs. Samedi 11, de la B. V. Marie. Dimanche 12, 8^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Jean Chaussy, de Lennon. M. Jean Quéméré, de Quimper. Sœur St François de Borgia, des Religieuses de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen-le-Grand. M. Yves Péron, de Roscoff. C. Frère Cyprien-Eloi, des Frères des Ecoles chrétiennes.

Nouvelles

● JUVÉNAT NOTRE-DAME, CHATEAULIN — A l'étroit dans les locaux vétustes du Folgoët, le Juvénat des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel est venu s'installer à Châteaulin dans des bâtiments modernes et spacieux, non loin de l'Institution S. Louis. Longtemps, le bruit des constructions a accompagné le travail et la réflexion des juvénistes ; puis, le 5 mars, ce fut la consécration de l'autel de la chapelle, et dimanche dernier, pour fêter la fin des travaux, la bénédiction solennelle de la maison. L'ensemble a grande allure et fait honneur à son architecte, M. Michel.

Autour de Monseigneur l'Evêque et du Révérend Frère Elisée Ronnou, récemment réélu supérieur général, se trouvaient S. Exc. Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince (le district d'Haïti compte 120 Frères, qui éduquent 9 000 élèves), M. le chanoine Bourhis, directeur de l'enseignement libre de Saint-Brieuc (le Juvénat Notre-Dame est commun aux districts de Saint-Brieuc et de Quimper), M. le vicaire général Prigent, les Assistants du Conseil et les Visiteurs de la Congrégation, de nombreux prêtres et frères ; parmi les personnalités civiles, on notait la présence de Mme Denis, représentant M. le Sous-Préfet de Châteaulin, des parlementaires, des conseillers généraux, des maires...

Depuis les premières fondations, il y aura bientôt un siècle et demi, les Frères de M. de la Mennais se sont considérablement développés à travers le monde : ils se comptent actuellement près de 2.400, répartis en trois cent et quelques écoles. Souhaitons que cette maison de formation de Châteaulin soit un cadre favorable à l'épanouissement de vocations de Frères.

● LE GUILVINEC. — Les paroissiens du Guilvinec ont témoigné leur profonde reconnaissance à Sœur Pauline, des Filles du Saint-Esprit, à l'occasion de son jubilé de rubis dimanche dernier. Elle le mérite, elle qui n'a pas quitté Le Guilvinec depuis sa première obédience. Nous présentons à la vénérable jubilaire nos meilleurs vœux.

Traditions et changements dans la vie de l'Eglise

« La religion change ! » disent les bonnes gens.

Faut-il se contenter de sourire ? Mieux vaut, sans doute, essayer de comprendre ce que signifie cette petite phrase. Elle n'est parfois qu'une boutade. Mais elle exprime assez souvent une réelle surprise.

Lorsque l'Eglise modifie les formes contingentes de son incarnation dans le monde, nous savons qu'elle ne le fait que par un souci de fidélité à sa Tradition. Mais nous ne pouvons pas ignorer que des chrétiens s'étonnent de ces changements. Trop facilement, ils les considèrent comme des abandons ou des compromissions. Si nous voulons suivre l'exemple de saint Paul, nous essaierons de ne pas scandaliser inutilement cette catégorie de fidèles dont la foi, trop peu éclairée, reste fragile. (Cf. les conseils relatifs à l'usage des viandes sacrifiées aux idoles.)

TENIR COMPTE DES MENTALITÉS

Beaucoup de fidèles, en effet, ne peuvent pas établir une distinction nette entre ce qui, dans l'Eglise, est permanent et ce qui est adaptation au temps et au lieu. Ils sont plus sensibles aux traditions qu'à la Tradition. Ils ne vivent pas au plan des principes, mais à celui des comportements auxquels ils sont accoutumés... Peut-être sont-ils moins attachés à des habitudes personnellement acquises qu'à des coutumes de groupes sociologiques et à des comportements reçus dans un milieu.

Mais peu importe : il y a chez eux, comme chez tous, une part de raison et de liberté que nous avons le devoir de respecter. Rien ne nous permet de mettre en doute leur sincérité, quand nous les voyons choisir une forme de dévotion ou se dévouer pour une « œuvre ». Nous pouvons comprendre la gêne qu'ils éprouvent, s'il arrive que ces expressions de leur foi tombent en désuétude ou paraissent discréditées. Soyons donc attentifs à cette souffrance et ayons la patience d'expliquer les raisons des changements, même modestes, qui interviennent dans la vie de l'Eglise ou dans la vie de la paroisse.

FAUT-IL PRÉCIPITER LE DÉCLIN DES APPUIS EXTÉRIEURS ?

La fidélité aux coutumes n'est, d'ailleurs, jamais entièrement dénuée de valeur. Elle exprime probablement, quoique de façon souvent inadéquate, un besoin légitime de stabilité et de certitude, qui se satisfait maladroitement en reportant l'absolu de la Foi sur l'un des aspects caducs de son revêtement. Nous sommes tous ainsi, à quelque degré, tributaires d'un héritage reçu, d'un acquis d'habitudes d'enfance et de traditions locales, de structures mentales et de formes institutionnelles.

Il est rare qu'un ébranlement de ces supports traditionnels de la religion n'atteigne pas la religion elle-même. Que l'on songe à l'ampleur et à la rapidité des bouleversements survenus en l'espace de quelques décades. De tels changements, dans les mœurs, dans les opinions, dans

les institutions, suggèrent l'idée qu'il n'y a rien de solide ni d'assuré même dans la religion. Les fidèles vivent, désormais, dans un climat d'instabilité et d'insécurité spirituelles. On a donc raison de penser que l'appartenance à un « milieu chrétien » n'offre plus les mêmes garanties de persévérance religieuse : l'enseignement de la doctrine et l'éducation de la Foi, à tous les âges, apparaissent, de ce fait, comme l'une des tâches les plus urgentes du clergé.

Mais faut-il, pour autant, souhaiter ou précipiter sans discernement le déclin des appuis extérieurs dont la masse des croyants peut avoir besoin pour soutenir sa Foi ? Ne risque-t-on pas, parfois, de miner l'esprit religieux d'une population par des jugements peu nuancés sur la « pratique », par de perpétuelles « remises en question », ou même par des initiatives individuelles prématurées et incontrôlées ?

LES TENTATIONS DU RADICALISME

Les changements observés dans la vie de l'Eglise seraient difficilement concevables, si, dans l'esprit des chrétiens, la Tradition et les traditions se confondaient. Cette distinction admise, rien ne s'oppose à une réflexion sérieuse et sereine sur les avantages ou sur les inconvénients d'œuvres, de méthodes, d'institutions, dont quelques-unes, après avoir rendu d'inappréciables services, ont subi l'usure du temps.

Toutefois, les partisans d'un renouvellement commettraient une erreur analogue à celle des « immobilistes », s'ils faisaient dépendre l'avenir de l'Eglise, non pas tant de la conversion du regard et des attitudes, que d'un renversement d'anciennes structures jugées désuètes. Cette tendance à transférer l'évidence et la nécessité des valeurs essentielles aux moyens mis en œuvre, devient perceptible dès que l'impatience se fait jour chez des hommes zélés et les porte à mésestimer tout ce qui ne s'accomplit pas selon les normes qu'ils préfèrent. La marche est trop lente, à leur gré. Les innovations proposées ne sont jamais assez radicales. A les entendre, il semblerait évident que la vérité et l'unité des principes doivent se retrouver entières et sans mélange au niveau des conduites pratiques.

Il est, cependant, probable qu'en voulant obtenir, par voie d'autorité, l'uniformité des attitudes pastorales, on amoindrirait la richesse et l'équilibre que favorise la diversité des aptitudes et des options. C'est en respectant cette diversité qu'il devient possible d'harmoniser les exigences, en apparence contradictoires, de la stabilité et du mouvement. A ce point de vue, la réflexion en équipe sacerdotale apparaît comme un instrument de travail précieux, puisqu'elle assure la coordination de fonctions pastorales multiples et qu'elle permet la mise en commun d'expériences et de jugements qui se complètent sans s'opposer.

L'ESPRIT DE SYSTÈME ET SES ÉQUIVOQUES

Le passage d'une idée juste aux applications concrètes est toujours délicat. On ne peut pas systématiser les activités pastorales. Dans leur recherche des solutions pratiques les pasteurs ont, certes, intérêt à s'inspirer des principes d'action élaborés par les théologiens.

Mais ils n'en sont pas moins obligés de tenir compte des mentalités, des situations, des aptitudes, des possibilités, et de toutes les considérations susceptibles d'éclairer le choix et l'usage des moyens. Les jugements *a priori* seraient, sans doute, plus nuisibles qu'utiles. L'esprit de système, en effet, ignore la complexité des conditions de fait. Il peut aller jusqu'à nier les aspects du réel qui s'accordent mal avec ses constructions théoriques. Quelquefois même, il se laisse duper par le jeu subtil des répu gnances et des goûts personnels, qui se dissimulent derrière une apparence de fidélité intransigeante aux principes. Le recours à l'idée peut cacher un dépit, une humeur instable, le refus d'assumer une fonction ou une situation...

LIMITES ET VALEURS DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES

Il y a, peut-être, quelque chose de cela dans notre zèle, lorsque nous nous laissons impatienter par les aspects médiocres et décevants d'un christianisme sans profondeur, tel qu'il semble vécu par un grand nombre de baptisés.

L'adhésion extérieure à l'Eglise, pensons-nous, n'a de valeur que par l'adhésion intérieure qui en est l'âme. Cette persuasion se trouve renforcée, chaque fois que nous croyons constater qu'une pratique religieuse routinière ou l'octroi des sacrements à des gens qui « n'y croient pas », scandalisent les incroyants et font obstacle aux essais d'évangélisation des milieux déchristianisés. Mais en soulignant, comme il convient de le faire, l'urgence d'un approfondissement de la Foi et d'une purification des moyens, nous risquons de céder à la tentation d'opposer la foi intérieure à ses expressions visibles. Mieux vaudrait insister sur la nécessité d'une union entre la Foi et son revêtement, entre la doctrine ou la pratique religieuses et la Foi théologique...

Nous parlons d'« évangélisation » ou de « pastorale missionnaire », et de « sacramentalisme », ou de « pastorale de chrétienté », comme de deux formes de sacerdoce concurrentielles. Mais, pour tenir ses postes avancés, l'Eglise ne prendra jamais trop soin des communautés qui lui donnent ses prêtres..., ses militants...

Nous passons d'une affirmation de principe (quelquefois contestable) ou d'une généralisation hâtive de quelques déficiences, à la condamnation d'un régime pastoral de moyens extérieurs, d'œuvres, et d'institutions. Mais l'homme religieux (comme l'homme de la société profane) s'exprime en des activités qui, spontanément, réclament l'appui d'une organisation et prennent une forme institutionnelle. Que l'institution ait ses dangers, nul n'en doute : elle peut se scléroser, s'ériger en fin indépendante ou ne plus répondre aux besoins d'une situation nouvelle. Il suffit, pourtant, qu'elle soit mise au service de la vraie Foi, et qu'elle reste subordonnée tant à l'action de Dieu qu'à la liberté du croyant, pour apporter une aide, et non une gêne, à la vie spirituelle des fidèles.

Mgr A. BOUIN,
Vicaire général d'Angers.

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES

Peu après leur arrivée à Lourdes au matin du lundi 22 juin, les participants de ce premier pèlerinage se sont retrouvés près de la Vierge pour prier. On prie facilement à Lourdes. Nous nous sommes laissés porter par ce courant de prière, de fraternisation, de charité.

On aime bien se retrouver *entre pèlerins du diocèse* : c'est intime, c'est familial. C'est d'un même cœur que nous avons participé à la célébration du lundi après-midi, aux messes, à l'heure sainte... ; on le sentait, on n'avait pas l'impression d'être là en spectateurs. Le prédicateur, *M. l'abbé Gorrec*, recteur de Motreff, et l'animateur des offices, *M. l'abbé Priol*, aumônier à Brest, aidaient à prier ensemble, à revoir notre vie à la lumière du Seigneur. Nos malades (340) furent avec nous plus souvent qu'à l'ordinaire, particulièrement à cette messe dite à la Grotte par *Monseigneur l'Evêque* mardi matin ; mais ils avaient aussi leurs propres exercices animés par *M. l'abbé Coatanéa*, vicaire à S. Corentin de Quimper, et par leurs aumôniers, *MM. le chanoine Salaiün*, inspecteur diocésain, *l'abbé Kervel*, aumônier diocésain de la Fraternité Catholique des Malades, et *l'abbé Loäc*, recteur de S. Luc de Brest.

On aime aussi se retrouver *entre gens de même âge*. Des rencontres de foyers, de jeunes, d'adultes, d'enfants étaient organisées par *MM. les abbés Grall*, aumônier diocésain d'action catholique, et *Le Verge*, vicaire à S. Martin de Morlaix, pour aider les uns et les autres, au cours d'échanges simples, à mieux comprendre le sens du message de Lourdes dans leur propre vie. Après avoir échangé sur ce qui les frappait à Lourdes et sur les appels que le Christ leur lançait dans les rencontres qu'ils faisaient, cent trente jeunes de 18 à 25 ans ont poursuivi leur réflexion par une route sur Bartrès jeudi matin ; les échanges portaient sur la nécessité de continuer ce qui se vit à Lourdes dans la vie de chaque jour : attention aux personnes, prière, sacrements, unité de vie et de foi. La réflexion des jeunes foyers le mardi et le jeudi, celle des hommes le mercredi, celle des dames le vendredi ont abouti aux mêmes conclusions. A leur manière, les enfants ont cherché aussi ce que le Christ attend d'eux. Le sérieux de ces rencontres, les contacts qu'ils permettent sont un enrichissement pour tous. De leur côté, les religieuses hospitalières elles-mêmes, groupées autour de *Mère Renée*, ont réfléchi sur les liens du message de Lourdes et de leur vie consacrée comme signe et prémice du Royaume.

On aime encore se retrouver *entre différents pèlerinages*. Arras, Barcelone, les « cheveux blancs » de Saint-Brieuc et de Rennes, les Guinéens, les Italiens, les Irlandais, les Flamands, ces autres pèlerinages présents à Lourdes nous ouvraient à des dimensions nouvelles, à des dimensions d'Eglise. Ici, on touche du doigt à la catholicité, à l'universalité de l'Eglise quand des pèlerins de différents pays, de différentes races, prient ensemble ; nous comprenons mieux le sens du rassemblement dans le Christ, dans son Eglise. Aucun pèlerin ne peut oublier la messe célébrée, par *Monseigneur l'Evêque*, à la basilique S. Pie X, les processions du Saint-Sacrement, les processions aux flambeaux ; à ces manifestations il est difficile de demeurer simples spectateurs, déjà nous sommes en marche, en route vers Dieu, ensemble.

S. Exc. Mgr Jean-Marie Mazé

Ancien Vicaire apostolique de Hung-Hoa

Jean-Marie Mazé est né le 2 octobre 1897 dans la commune de Henvic, près de Saint-Pol-de-Léon, au fond d'une anse de la rivière La Penzé, à l'endroit appelé « Pont ar vilin goz » (pont du vieux moulin). Il n'est pas étonnant dans ces conditions qu'il aime la mer et qu'il devienne un habile nageur. Fils d'un quartier-maître de la marine, aîné de quatre garçons, lui qui aime tant la mer, il ne peut avoir qu'une idée en tête : entrer à l'école des mousses de Brest. Mais en 1911, c'est le malheur qui entre dans la maison : son père est mortellement blessé lors de l'explosion, en rade de Toulon, du cuirassé « Liberté » dont la cale était bourrée d'explosifs. Sa mère ne peut pas suffire à élever ses quatre enfants avec sa seule pension de veuve. Heureusement la catastrophe a ému la France entière ; et le gouvernement fait parvenir des dons importants aux familles des victimes. La mère de Jean-Marie reçoit une somme assez considérable pour l'époque. En présence de cette situation, Jean-Marie lui demande de l'envoyer au collège, puisqu'elle a désormais le moyen de lui payer des études ; il pense qu'il est de son devoir d'en profiter pour parfaire son instruction. Le vicaire lui donne ses premières leçons de latin, et en janvier 1912 le garçon entre en sixième au collège du Kreisker, à Saint-Pol-de-Léon ; c'est l'un des plus grands et des plus âgés de son cours. Mais l'année suivante, il passe en quatrième.

Le 7 janvier 1916, il est appelé sous les drapeaux. Il passe les six premiers mois de service à Saint-Brieuc et à Quintin, arrive à l'arrière du front en septembre, et dans les tranchées de l'Aisne en décembre. Le 16 avril 1917, à l'offensive « Nivelle », il est blessé à la jambe, obtient sa première citation et les galons de caporal. En juillet il est dirigé sur St-Cyr pour suivre les cours d'aspirant. Il en sort en décembre, est versé au 72^e R. I., combat en Champagne et passe en avril 1918, sur sa demande, dans l'aviation de bombardement de jour. Après deux mois à peine d'entraînement, il est affecté à l'escadrille des « Cygnes » comme observateur-mitrailleur. Le 28 août 1918, son avion, voyageant en solitaire, est soudain entouré de trois appareils ennemis. Il les laisse approcher pour mieux les « descendre » ; mais au moment voulu ses mitrailleuses s'enrayent, et son avion devient la proie facile sur laquelle s'acharnent les trois adversaires ; finalement il ne doit son salut qu'à l'intervention d'un avion de protection. De retour à la base, les aviateurs se rendent compte que la carlingue est criblée de trous ; le gouvernail, scié par les balles, reste dans les mains du mécanicien ; jamais ce « Bréguet » de la dernière chance ne remontera dans les cieux. Mais la guerre est bientôt finie et Jean-Marie la termine avec deux nouvelles citations et la croix de guerre. Après quelques mois d'occupation en Allemagne, à Landau, dans le Palatinat, pendant lesquels il prépare la deuxième partie du baccalauréat, qu'il réussit avec la mention « assez bien », il est démobilisé le 25 septembre 1919.

Que va-t-il devenir ? Pendant la guerre, il n'a pas voulu faire de projet d'avenir ; maintenant il faut se décider : au service de Dieu ou

dans le monde ? Indécis, il entre dans les chemins de fer et est affecté à Conlie, dans la Sarthe ; en même temps il est attiré par une amie, sœur d'un camarade d'aviation. Mais en août 1920, il fait une retraite chez les Jésuites de Brest. *« J'ai le sentiment qu'après le coup de l'avion, tout ce que je vis c'est du surplus ; et ce surplus, je le dois au Bon Dieu. Alors j'ai pensé que le meilleur moyen de m'acquitter de ma dette, c'est encore de mettre à son service ce surplus qu'il a bien voulu m'accorder »*. Alors il rompt la correspondance, quitte les chemins de fer, et entre en octobre au grand séminaire de Quimper.

Un an plus tard, voulant être plus généreux, il demande à aller aux missions lointaines. Sur le conseil de son directeur, il attend encore un an et, pendant l'été de 1922, il fait sa demande à Mgr de Guébriant, supérieur général des Missions Etrangères, de Paris, alors dans sa famille, à Saint-Pol-de-Léon. Il passe un an à Bièvres, où il est arrivé acolyte, puis deux ans à la rue du Bac. Le 6 juin 1925, il est ordonné prêtre et affecté à la Mission de Hung-Hoa, au Tonkin, vers laquelle il s'embarque à Marseille le 12 septembre 1925.

LE MISSIONNAIRE

La Mission de Hung-Hoa forme la partie occidentale du Tonkin ; c'est un immense territoire de 60.000 km², qui s'ouvre en éventail vers l'Ouest à partir de Son-Tay, à une quarantaine de kilomètres de Hanoi. Les trois nervures maîtresses de cet éventail sont le fleuve Rouge, doublé du chemin de fer de Yunnan, puis son affluent de gauche, la Rivière Claire, et son affluent de droite, la Rivière Noire. A partir de l'endroit où ces trois cours d'eau se rejoignent, c'est le régime du Delta tonkinois, avec ses belles rizières et sa population dense ; sur les 1.200.000 habitants que compte la mission, cette région en possède les deux tiers. Dans les hautes vallées il n'y a plus que les postes militaires, échelonnés le long de la frontière chinoise, Hagiang sur la Rivière Claire, Laokay sur le Fleuve Rouge, Lai Châu et Son La dans le bassin de la Rivière Noire. Tout le reste du pays, et c'est une immensité, est clairsemé d'habitants, qui forment des peuplades primitives, différentes les unes des autres et par conséquent du peuple vietnamien, avec lequel elles ne frayent pas.

Le P. Mazé arrive dans sa mission quelques jours avant la Toussaint 1925. Mgr Ramond lui donne le nom de *Kim*, ce qui signifie métal précieux, or, et un catéchiste qui lui enseignera la langue. Le jeune missionnaire s'y met avec ardeur, mais que d'efforts pour éviter les erreurs de tons qui changent le sens des mots ! Le premier dimanche de mai 1926, il débite son premier sermon, sur la Vierge, mot à mot. Il a déjà commencé à écouter les confessions depuis deux mois, des enfants d'abord, puis des adultes. En juin, c'est le second sermon, sur le Sacré-Cœur ; désormais il est lancé.

Il y a, à cette époque, sur la rive gauche de la Rivière Noire, à six kilomètres de Hung-Hoa, une dizaine de villages chrétiens dans un rayon de 3 à 4 km. Le P. Vandaele, responsable de la région, lui en confie un peu l'administration. Le P. Mazé s'y rend d'abord tous les quinze jours, puis tous les dimanches, célébrer la messe dans l'une ou l'autre chapelle et donner son sermon. Bientôt il prend en mains la formation et l'instruction religieuse de ces chrétientés. Il ne ménage ni son temps

ni ses forces, toujours en route sur son vélo de course ou sur sa moto rouge-sang. Après les troubles communistes de 1930, plusieurs villages païens des environs sont inquiétés, et certains notables ont recours au P. Mazé dans leurs difficultés. Dieu sait alors toutes les courses qu'il fait, toute la correspondance qu'il entretient avec les autorités. Les résultats sont tangibles : dans chacun de ces villages se forme bientôt un groupe de catéchumènes. Bientôt ses chrétientés atteignent la vingtaine et chacune a sa chapelle convenable. En 1931, il enregistre 93 baptêmes d'adultes ; en 1932, 464 ; avec ses huit catéchistes, il ne peut suffire à la tâche. En 1933, aidé de deux prêtres vietnamiens, il en baptise 187. En 1934, il est chargé du district et récolte une belle moisson de 365 baptêmes ; en 1935 il a la joie de compter 300 nouveaux chrétiens et 320 catéchumènes. Le ministère est harassant, mais enthousiasmant...

Le 3 décembre 1937 notre missionnaire rentre à Hung-Hoa, plein de santé et de gaieté, après un séjour de 18 mois en France. Il retrouve avec joie ses chrétiens : pendant son absence, ses vicaires ont baptisé 162 adultes et commencé l'instruction de plusieurs groupes de néophytes. La paroisse compte alors 31 chrétientés et 2.598 fidèles.

Le 15 juin 1938, il arrive au réfectoire, rayonnant, la cigarette aux lèvres. Il vient de gagner le commentaire français de la Somme de saint Thomas d'Aquin, que lui ont offert deux confrères, en 1928, à condition qu'il ne fume pas pendant dix ans. Malgré les occasions offertes, il a tenu bon. Mais désormais pipes et cigares, rien ne l'effraie ; on dirait même qu'il veut compenser son abstinence de dix ans.

A la fin d'août 1938, Mgr Vandaele, devenu vicaire apostolique de Hung-Hoa, cède aux instances de Mgr Lemasle, qui le supplie de lui prêter le P. Mazé, pendant 10 mois, comme professeur de latin-grec à l'institut de la Providence, qui vient de perdre deux professeurs des classes terminales, alors que la première va s'ouvrir pour la première fois en septembre... Rentré à Hung-Hoa, en 1939, il est nommé supérieur du petit séminaire de Ha-Thach, près de Phu-Tho, à la place du vieux P. Quioc, devenu trop indulgent. Il a 130 élèves ; il rétablit la discipline, rénove la liturgie et le chant grégorien. Il a pour collaborateur le P. Guidon, qui ne tarde pas à être mobilisé. Lui-même fait une période de 3 semaines, en juillet 1940, comme lieutenant d'aviation. Il lui arrive, en 1941, d'accueillir des Bretons, hautes personnalités du Tonkin ; ses élèves ont érigé des arcs de triomphe ornés de maximes bretonnes et chantent, avec le plus pur accent du terroir, des chants bretons.

Bientôt les Japonais envahissent le Tonkin et puis toute l'Indochine, qui se trouve ainsi coupée de la France pendant cinq ans. La vie devient chaque jour plus pénible. Mgr Vandaele meurt à Son-Tay le 21 novembre 1943, et Mgr Ramond s'éteint à Chapa le 6 janvier 1944. Le 15 août de la même année, le P. Hue, provicaire, obtient de se retirer. Le P. Mazé est alors nommé administrateur du vicariat apostolique de Hung-Hoa.

(A suivre.)

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRES VENTE

Agence à PARIS
2, rue Nollet (17^e)

Tél. : EUROPE 75-63

POSSIBILITE DE CREDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

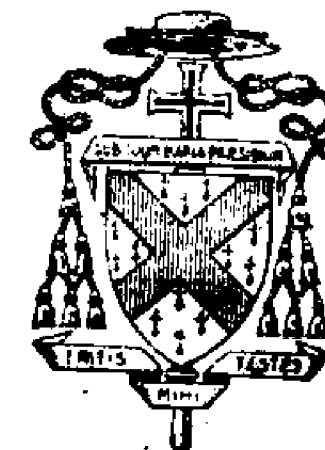
Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Nos grands Pardons. Mois sacerdotaux. Décès.
Direction de l'Enseignement.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Réflexions sur l'humanisme athée. Nou-
velles. Nécrologie (S. Exc. Mgr Jean-Marie Mazé).

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frou
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17^e)

79^e Année — N° 28

Vendredi 10 juillet 1964

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

NOS GRANDS PARDONS

A l'occasion de la troisième session du Concile, deux évêques africains ont bien voulu accepter de présider les Pardons de Sainte-Anne-la-Palud et de Notre-Dame du Folgoët : *S. Exc. Monseigneur Thiandoum*, archevêque de Dakar (Sénégal), présidera le Pardon du 30 août à Sainte-Anne-la-Palud, et *S. Exc. Monseigneur Zoa*, archevêque de Yaoundé (Cameroun), celui du 8 septembre au Folgoët.

MOIS SACERDOTAUX DES « DIX ANS DE SACERDOCE »

Au mois de juillet et au début du mois d'août, 74 prêtres de la Région apostolique de l'Ouest ayant environ dix ans de sacerdoce participent à un « Mois sacerdotal », soit au Séminaire des Pères Blancs, à Kerlois, près d'Hennebont, soit à la Trappe de Notre-Dame de Port du Salut, à Entrammes, près de Laval. On recommande cette intention à la prière du clergé, des communautés religieuses et des laïcs.

Ces Mois connaissent une progression très nette et répondent à un besoin ressenti chez beaucoup. Nombreux même sont ceux qui voudraient situer des Mois au cœur d'une année entière spécialement orientée, par chaque prêtre, vers une reprise spirituelle de son attitude de pasteur. Cette année serait jalonnée par plusieurs rencontres (d'une durée d'un à trois jours), réalisées au plan diocésain ou interdiocésain, et consacrées à la réflexion commune et à la prière.

Pour ceux qui désireraient participer l'an prochain à un Mois sacerdotal (en principe, prêtres qui ont de onze à treize ans de Sacerdoce), il serait bon de noter dès maintenant les dates approximatives prévues pour le commencement des Mois : soit début juillet, soit mi-juillet 1965 (durée cinq semaines).

Des indications plus précises seront données en octobre. Mais on peut entrer en contact à ce sujet avec le délégué diocésain pour Moins sacerdotaux, M. l'abbé Jean Abiven, Grand Séminaire, Quimper.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse le R. P. Yves Bellec, de la Trappe de La Melleraye, ancien vicaire à Trégunc.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Aux maîtres enseignant sous contrat nous rappelons les règles suivantes, dont ils doivent tenir compte dans leur correspondance avec l'administration en cas de litige concernant les traitements.

I — CONGÉS DES MAÎTRES CONTRACTUELS OU AGRÉÉS.

Le Cabinet du Ministre de l'Education Nationale a répondu sur ce point le 19 juillet 1963 :

« 1°) Pendant la durée des congés de maladie et de maternité, les maîtres perçoivent uniquement les prestations qui leur sont versées par la caisse du régime général de Sécurité Sociale à laquelle ils sont affiliés.

« 2°) Pendant la durée des petits congés, la situation de ces maîtres est alignée sur celle des maîtres auxiliaires de l'Enseignement public (circulaire du 12 avril 1963).

« 3°) Pendant la durée des grandes vacances, les maîtres continuent à percevoir leur traitement s'ils ont exercé sans interruption pendant toute l'année scolaire, à la condition de demeurer, comme les fonctionnaires, à la disposition de l'administration. Les congés réguliers de maladie et de maternité sont assimilés à des périodes d'activité.

« Dans le cas contraire, ils ont droit à une indemnité de vacances correspondant au quart du temps de service effectué. Les maîtres dont la durée du service est inférieure à 40 jours, ou ceux qui démissionnent, perçoivent une indemnité de congé payé calculée dans les conditions de droit commun (un jour et demi par mois de travail accompli). »

II. — MAÎTRES APPELÉS SOUS LES DRAPEAUX.

« Le fonctionnaire incorporé dans une formation militaire pour son temps de service légal est placé dans une position spéciale dite « sous les drapeaux ».

« Il perd alors son traitement d'activité et ne perçoit que sa solde militaire » (Ordonnance du 4 février 1959, article 46).

Il semble prudent que tout maître appelé à accomplir son service militaire fasse connaître à l'Inspection Académique la date de son appel afin de s'éviter de recevoir un ordre de reversement pour un traitement indûment perçu.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 12 juillet, 8^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 13, S. Thuriën, évêque. Mardi 14, S. Bonaventure, évêque et docteur. Mercredi 15, S. Henri, confesseur. Jeudi 16 et vendredi 17, la férie. Samedi 18, S. Camille de Lellis, confesseur. Dimanche 19, 9^e dimanche après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 10-12 juillet, Ile Molène. 13-14, Lanildut. 15-17, Filles de la Croix, Brest. 18-19, La Retraite, Quimperlé.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Riou, de Cléder, père de M. le Recteur de Roscanvel. M. François Le Fourn, de Ploudalmézeau. M. Louis Le Bihan, de Brignogan, beau-frère de M. l'abbé Julien Creff, directeur d'école à Concarneau. R. P. Yves Coïc, prêtre de la Mission (Lazariste). Mme Vve Pichon, de Guiclan, mère de M. l'abbé Pichon. Mme Bleunven, mère de M. l'abbé Thénénan Bleunven, vicaire à Ouessant.

● RETRAITES SACERDOTALES. — Les maisons suivantes, qui acceptent des retraitants isolés, organisent des retraites à l'intention des prêtres :

— à la Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, Clamart (Seine). Dix jours du 30 août (20 h., dîner) au 9 septembre, 18 h., P. Laplace ; quatre jours (ouverture 20 h., clôture le matin) : 14-19 septembre (P. Marty), 21-26 septembre (P. Lacan), 19-24 octobre (P. Rogé), 23-28 novembre (P. d'Haene), 27-31 décembre, 18 h. (P. Fevre).

— à la Villa Ste-Anne, 23, rue E. Guinel, Angers (M.-et-L.). Quatre jours : du lundi 6 juillet au samedi 11 (P. Bellettre), du lundi 12 octobre au samedi 17 (P. Rouanet), du lundi 7 décembre au samedi 12 (P. Coquart). Huit jours : du lundi 27 juillet au mardi 4 août (P. Bellettre).

— au Foyer sacerdotal, Ars (Ain). « Quatre jours autour de la messe », par le P. P. Michel-Jean : du 13 juillet (18 h. 30) au 17 juillet (12 h.), du 7 septembre (18 h. 30) au 11 septembre (12 h.). « Quatre jours avec le Curé d'Ars », par M. l'abbé Nodet : du 27 juillet (18 h. 30) au 31^e juillet (12 h.), du 24 août (18 h. 30) au 28 août (12 h.), du 21 septembre (18 h. 30) au 25 septembre (12 h.).

— à Lisieux, 33, rue du Carmel : 20-24 juillet (Mgr Corduant, vicaire général de Cambrai), 17-21 août (R. P. de Couesnongle, o.p.), 14-18 septembre (R. P. Chopin, supérieur des Missionnaires de Vendée), 25-29 octobre (R. P. Monnier), 9-13 novembre (R. P. Puaud, m.s.t.), 14-18 décembre (R. P. Guillet, m.s.t.).

— au Centre de Nazareth La Sainte-Baume, Le Plan d'Aups, par St-Zacharie (Var) : du 27 juillet au 1^{er} août, retraite d'aumôniers d'A.C. « Remettre notre vie d'aumônier dans la vérité », par le R. P. Suavet, o.p., et M. l'abbé Chavé, aumônier régional d'A.C.O.

RÉFLEXIONS SUR L'HUMANISME ATHÉE

Dans son numéro 207, *MASSÉS OUVRIÈRES* (22, avenue S. de Kosalie, Paris 13^e; 2,10 francs) a publié sous ce titre un long et intéressant article de trente-quatre pages dû à M. l'abbé Crozon, supérieur du Collège S. François de Lesneven. Nous donnons quelques extraits de la partie introductive pour inviter nos lecteurs à lire le texte complet; celui-ci sera particulièrement utile aux prêtres chargés de mouvements de jeunes et d'adultes et aux éducateurs par la façon dont il aborde le problème et par les références aux penseurs contemporains dont il est émaillé.

...Les représentations que les hommes se font de Dieu sont des plus diverses. Il est donc possible que la négation athée vise quelque monstre, quelque idole inventée par l'esprit humain, soit au plan spontané soit au plan philosophique. Julien Green note en son Journal, le 20 janvier 1951: « *Les Mouches* de Sartre, pièce étonnante et pleine de force, non sans beauté. Le discours d'Electre devant la statue de Jupiter: « ordures, etc. ». L'athéisme de l'auteur s'y donne libre cours et je ne doute pas qu'il puisse troubler beaucoup de spectateurs, mais le dieu que nous présente Sartre est si médiocre et si limité que l'on comprend sans peine l'athéisme de l'auteur par rapport à un dieu de ce format. Si Dieu était le Dieu de Sartre, tel que le verrait Sartre, je serais athée vingt fois plutôt qu'une, je serais l'athée de ce dieu-là et fanatique, mais comme il arrive, il y a erreur de personne ».

Il y a encore erreur de personne quand Dieu est devenu pour l'homme l'horizon familier de sa vie: il s'y est pauvrement habitué et Dieu est désormais prisonnier de son cœur étroit et injuste. Nul doute que l'interprétation de l'athée ne lui soit bienfaisante: l'athéisme réveille des croyants !...

Le Dieu que l'athée refuse peut être même le Dieu biblique, mais vu à travers l'expression déformée qu'en présentent bien des croyants. C'est alors le Dieu garant des inégalités sociales intangibles, le Dieu jaloux des progrès et de la grandeur de l'homme, le Dieu dont la volonté est de faire souffrir... et, par exemple, le Christ ramené au Christ crucifié, alors qu'il y a la mort et la résurrection et l'éternité du Verbe de Dieu... Dans ces perspectives, l'athéisme n'atteindrait pas Dieu lui-même, mais toutes sortes de déformations et d'abus qui ne sauraient lui être imputées.

L'on peut donc admettre que dans son travail de critique et de négation l'athéisme joue, en un sens et pour une part, un rôle de purification du sens de Dieu dans l'humanité. Et des théologiens vont jusqu'à y voir « une dialectique de Babylone obligeant le peuple de Dieu à purifier l'image de Yahweh qu'il présente au monde » (Moeller), « une disposition de la Providence, pour ramener de force l'humanité, et tout particulièrement la chrétienté, à une manière plus haute de penser Dieu » (Hans Urs Von Balthasar)...

Ainsi, contre tant de falsifications de sens de Dieu, bienfaisance de l'athéisme, de cette forme d'athéisme qui n'est pas tellement le refus de Dieu que le rejet de ses caricatures, et qui demeure dès lors ouvert à la rencontre du Dieu véritable. L'on peut même en un sens y reconnaître parfois déjà une affirmation implicite de Dieu car, selon le mot du Père Valensin, « repousser un Dieu que la conscience morale ou la raison condamne, c'est encore rendre hommage à Dieu ».

Remarquons que les premiers chrétiens qui avaient rencontré le Dieu véritable, révélé en Jésus-Christ, ont été aussi considérés et traités comme athées. Athées, ils l'étaient en effet de tous les polythéismes et de toutes les idolâtries. « On nous appelle athées. Oui, certes, nous avouons. Nous sommes les athées de ces prétendus dieux, mais nous croyons au Dieu très vrai. » Ainsi s'exprimait saint Justin, écrivain chrétien du II^e siècle, dans une adresse publique à l'Empereur au sujet des chrétiens...

Il y a donc une responsabilité du croyant au sujet de l'athéisme. Mais il n'y a pas que cela et il ne faut pas être naïf jusqu'à l'absurde. Le croyant doit être clairvoyant et exigeant, bien sûr, mais il n'a pas seulement à s'accuser à propos de sa foi de toutes sortes d'erreurs et de fautes, en même temps qu'il affecterait l'athéisme d'un coefficient de valeur bien excessif...

♦♦

En réalité, le chrétien ne devrait pas avoir besoin de la colère de l'athée pour se réveiller et retrouver un sens de Dieu plus vrai et plus pur. Il a bien mieux...

Et c'est pourquoi il ne faut pas exagérer l'importance de l'athéisme pour la purification de la foi. Etienne Borne l'a bien dit: « Reconnaître que le diable porte pierre n'a jamais voulu dire que le diable n'était pas le diable, mais un ange déguisé pour le bon motif et dont on pourrait, le cœur content, se faire le disciple. L'idée valable d'un athéisme purificateur doit être purifiée elle-même de toute complaisance complice. Que la culture chrétienne, telle qu'elle est devenue, doive être passée au feu d'un athéisme philosophique et politique pour renaître enfin vraie après la catastrophe providentielle, nous aurons des raisons de rejeter ce simplisme apocalyptique où se rencontre plus de vertige que de pensée »...

Pascal l'a bien dit, c'est Dieu qui « parle de Dieu ». Il faut l'écouter en Jésus-Christ. C'est la seule façon de se libérer des idoles.

Et c'est en définitive ce qu'accomplit le saint. Jacques Maritain a bien montré à ce sujet comment l'athée et le saint se rencontrent dans le refus des faux dieux. Mais seul le second va jusqu'au bout de la rupture nécessaire. Seul il est l'athée intégral à l'égard de toutes les idoles et cela, précisément, parce qu'il n'adore que Dieu.

Au contraire, l'athée qui se fixe dans le refus et ne jette pas contre les faux dieux la force du vrai Dieu, cet athée va devenir encore la victime des idoles. On l'a bien souvent souligné pour le marxisme qui se trouve encore pris au piège de ces faux absolus que sont la nature et l'histoire. Et ainsi l'armée des mythes remonte au ciel que l'on avait cru vider...

♦♦

Il y a donc un athéisme dont l'accusation n'atteint pas le Dieu de la foi chrétienne. Il peut même — bien plus, il doit — en un sens servir à l'éveil des croyants pour qu'ils retrouvent un sens plus juste de Dieu et aussi un sens plus juste de l'homme. Et ceci est très important car c'est du point de vue de l'homme « en tension vers lui-même » que la question de Dieu est jugée dans l'humanisme athée.

Cependant il faut poursuivre, car l'athéisme moderne en beaucoup de ses expressions est bien plus radical, et il ne faut se faire illusion à son sujet. Il refuse toute idée de Dieu, toute référence de l'existence humaine à quelque Transcendance que ce soit. Il nous est impossible de rester à la perspective relativement optimiste du paragraphe précédent : l'athéisme refusant les faux-dieux mais restant ouvert à la possible découverte du vrai Dieu. Il faut regarder en face cet athéisme absolu, c'est-à-dire « une pensée dans laquelle l'affirmation de Dieu en elle-même, et non pas seulement telle déformation de cette affirmation, est effectivement rejetée »...

A ce plan, nous pouvons cependant instaurer un dialogue avec l'incroyant. Prenant au sérieux ce qui a valeur pour lui, l'homme, sa liberté, son œuvre et son histoire, nous pouvons lui poser quelques questions fondamentales.

A l'athée, donc, qui dit : « C'est l'homme qui me passionne, l'existence et l'accomplissement de l'homme véritable. C'est pourquoi je ne puis reconnaître Dieu », nous dirons ceci :

1. Pourquoi l'homme devrait-il refuser Dieu pour se réaliser ? (il faut s'arrêter à cette question préalable.)
2. D'ailleurs une vie humaine sans Dieu a-t-elle, de ce fait, consistance, solidité, valeur ?
3. Ne peut-on voir que sens de Dieu et sens de l'homme, loin de s'opposer, se consolident ?

Et cela, non pas seulement sur le plan de l'intelligence, mais sur le plan de la vie. Le croyant doit témoigner d'un fait dont il a l'expérience. L'Eglise, comme ensemble, doit manifester la réalité de Dieu Vivant au monde. C'est dans cette lumière qu'un dialogue peut s'instaurer, qu'une question au moins peut être posée :

Athée, vous avez le sens de la liberté, de l'histoire et de la réussite humaine. Vous pensez que Dieu est l'ennemi de toutes ces valeurs : si c'était le contraire ? Si c'était en lui que tout cela trouvait en définitive fondement, garantie et aboutissement ? S'il était vrai que Dieu ne détruit et n'empêche rien de la véritable grandeur de l'homme, mais tout au contraire sauve et magnifie au delà de toute espérance ?...

P. CROZON.

- RÉÉDUCATION DES BÈGUES. Déplacements possibles.

Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Nouvelles

● **BLEUN-BRUG.** — C'est à Gouesnou, dans le beau cadre du château de M. de Champsavin, que s'est tenu cette année le Bleun-Brug du Finistère, sous la présidence de S. Exc. Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), et de Monseigneur l'Evêque. La grande messe était célébrée par M. l'abbé Monot, directeur d'école à Plounéour-Trez, et le sermon donné par M. le chanoine Elard, curé-doyen de Saint-Marc de Brest : l'autel, surmonté de la belle croix de procession de Gouesnou, se dressait dans l'allée menant au château. C'est sur un podium voisin que se déroula, l'après-midi, le jeu scénique « Bretagne aux traditions », évoquant les richesses traditionnelles de la Bretagne et rappelant l'ancienne troménie de Gouesnou ; le Bleun-Brug s'acheva par une grande procession. Il avait commencé la veille par un concert spirituel donné dans la belle église paroissiale par les chorales de Landivisiau, Morlaix, Ploudaniel et Plouguerneau.

● **PLOUGOULM.** — Jeudi 3 juillet avait lieu le pardon de la chapelle de Prat-Coulm à Plougoulm. Monseigneur l'Auxiliaire présidait la Messe, célébrée par M. l'abbé Mercier, recteur de Saint-Philibert.

● **PLUGUFFAN.** — Monseigneur l'Auxiliaire a présidé dimanche dernier les fêtes commémoratives de l'arrivée des Filles du Saint-Esprit à Pluguffan, il y a cent ans. La messe était dite par M. l'abbé Coadou, recteur du Passage à Concarneau ; le sermon fut donné par M. le vicaire général Prigent.

● **CONGRÉGATION DES FILLES DE JÉSUS.** — Au Chapitre Général que tient en ce moment la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria, la T. Révérende Mère Pauline-Marie a été élue supérieure générale. Nous la prions d'agréer nos félicitations respectueuses.

● **CAMP « HORIZONS ».** — Un camp-session sera organisé cet été à Quimperlé, au Talhouët, sur les bords de la Laïta, du 27 (9 h.) au 30 (20 h.) juillet. Ce camp « Horizons », organisé par le « Bon Pasteur » d'Angers, a pour but d'ouvrir les horizons sur un monde nouveau : celui de la jeunesse malheureuse, délinquante ou inadaptée. On y étudiera donc tour à tour ce qu'est cette jeunesse malheureuse, les causes de son inadaptation et ce que l'éducation spécialisée peut faire pour elle. Ces échanges auront lieu dans un cadre de vraie détente. Ce camp est ouvert à toute jeune fille à partir de 16 ans. Frais de séjour 25 fr. S'inscrire à : « Camps-Horizons », 3, rue Brault, Angers (M.-et-L.).

● **PÈLERINAGE D'ANCIENS PRISONNIERS ET DÉPORTÉS.** — Un pèlerinage national d'anciens Déportés et Prisonniers de guerre aura lieu à Lourdes en septembre 1966. Mgr Rodhain, secrétaire général du Secours Catholique, est chargé de sa réalisation.

S. Exc. Mgr Jean-Marie Mazé

Ancien Vicaire apostolique de Hung-Hoa

(suite *)

L'EVÊQUE.

Le 11 janvier 1945, le P. Mazé est nommé vicaire apostolique de Hung-Hoa. Les temps sont durs ; une terrible famine règne dans le pays. Pour comble de misère, le 9 mars 1945, les Japonais attaquent sans préavis les troupes françaises par tout le territoire de l'Indochine. Ils convoquent le nouveau vicaire apostolique et le P. Guidon, et leur permettent de continuer à enseigner les petits séminaristes, en leur recommandant de ne pas sortir pour éviter tout accident.

Le 15 août 1945, le Japon capitule. Beaucoup croient alors que la France va pouvoir panser ses blessures de la guerre en Indochine. L'illusion est très courte. Les Japonais ont libéré tous les prisonniers politiques depuis le mois de mars 1945, et ceux-ci brandissent aussitôt le drapeau de l'indépendance. Le vicaire apostolique et le P. Guidon sont arrêtés au petit séminaire, puis autorisés à revenir avec les élèves, puis, de nouveau, arrêtés, internés dans la cure de Phu-Tho. En septembre, l'armée chinoise envahit le nord Vietnam, laissant les partis se battre entre eux. Les missionnaires, concentrés à l'évêché de Hanoï, pressent Mgr Mazé et le P. Guidon de rejoindre la capitale. Le 28 janvier, après trois jours d'angoisse, le vicaire apostolique, le P. Guidon et le P. Fleury cueilli au passage à Hung-Hoa, pénètrent la nuit à l'évêché de Hanoï, où ils trouvent tous les missionnaires de Hung-Hoa, à l'exception du P. Lanter qui se trouve dans la haute région.

Mgr Mazé n'est pas encore sacré. La cérémonie est fixée au 19 mars. La veille, le général Leclerc fait son entrée à Hanoï, et il faut toute l'énergie du prélat pour ne pas terminer là sa retraite et se mêler à la foule délirante des Français.

L'année 1946 est pleine de soucis. A Fontainebleau, l'accord ne se fait pas entre la France et les Vietnamiens. Le parti vietminh, qui a réussi à évincer les autres, multiplie les provocations, les guet-apens, barricade les rues de la ville indigène, et réclame l'indépendance immédiate. En 1947, la mission de Hung-Hoa est sous l'emprise vietminh. Au mois de mai, l'évêché et ses dépendances sont détruits par les bombardements français. L'église de Phu-Tho est saccagée et la cure rasée par les Vietminh. En 1948, la Mission se trouve divisée en deux parties : la haute région est aux mains des Français et quelques missionnaires ont quitté Hanoï pour des postes où ils puissent travailler. La région du Delta est aux mains des Vietminh ; le petit séminaire continue à fonctionner à Ha-Thach ; les prêtres peuvent remplir leur ministère et le P. Lanter lui-même, isolé depuis mars 1945, travaille librement dans sa vaste paroisse, comme vicaire d'un curé vietnamien. Mais toutes les œuvres sont mortes ou en sommeil. En 1949, quelques postes importants

(*) VOIR LA « SEMAINE RELIGIEUSE » PRÉCÉDENTE.

sont occupés par les Français dans le Delta : Sontay, Tong, Hung-Hoa, et Mgr Mazé insiste auprès des autorités militaires pour récupérer les locaux qui ont été réquisitionnés ; le petit séminaire est évacué. Le vicaire apostolique reste à Hanoï. De là par avion il se rend dans tous les postes occupés par ses missionnaires.

En juin 1948, Mgr Mazé, épuisé, se rend en France ; il fait une cure à Vichy, puis rentre à Hanoï. En janvier 1950, une retraite prêchée rassemble à Hanoï tous les missionnaires qui, ensuite, rejoignent leur poste respectif. C'est alors une série de voyages pour l'évêque : partout où cela est possible, il va porter encouragement et réconfort. Pour la semaine sainte, il officie à Hanoï. Le 3 mai, il est décoré de la rosette d'officier de la Légion d'Honneur. A la fin de ce mois, il s'envole vers la France pour prendre part à l'assemblée générale de la Société. Le diocèse de Quimper en profite pour mettre à contribution son activité apostolique.

En novembre 1950, les Français subissent une défaite sur les frontières. Hung-Hoa est abandonné avec tout ce que la Mission y a accumulé ; c'est le repli sur Son-Tay. Mgr Mazé rentre de France par avion le 9 décembre 1950.

Le 21 décembre 1950, il s'installe définitivement à Son-Tay, où il officie pour Noël. Aussitôt après son installation à Son-Tay, il reçoit la visite du délégué apostolique, puis du général De Lattre ; lui-même se rend dans tous les postes accessibles du Delta et de la haute région : San-La, Lai-Châu, Nghia-Lô.

En 1951, sur 42 résidences principales, neuf seulement sont en zone libre et groupent 20.000 chrétiens ; les autres, rassemblant 47.000 fidèles, sont sous le contrôle vietminh. Même dans la zone libre, si les missionnaires sont en sécurité, ils ne peuvent se risquer dans les paroisses sans attirer sur les chrétiens des vengeances nocturnes de la part des Vietminh. Cela n'empêche pas Mgr Mazé de se rendre à bicyclette dans les paroisses pour la visite régulière.

En 1953, la province de Son-Tay continue à être un havre de paix ; et les demandes de conversion sont nombreuses. L'œuvre d'évangélisation se poursuit donc et Mgr Mazé, pour être à même de la continuer, achète une superbe moto-confort. En 1954, Son-Tay récolte encore une moisson de 1.295 baptêmes d'adultes et compte 3.800 catéchumènes. La vitalité religieuse est intense. Monseigneur bénit trois nouvelles églises et projette l'agrandissement du petit séminaire. Hélas ! c'est la fin. En juin, le P. Lanter est expulsé comme ennemi du peuple. En juillet, le P. Tigréat est tué par une mine française. Dien-Bien-Phu, où se sont réfugiés les PP. Guidon et Guerry, a capitulé ; et les accords de Genève mettent fin à la présence française au Tonkin.

**

Quand les troupes françaises se retirent, Mgr Mazé demeure à son poste. Les PP. Gauthier, provicaire, Fleury, procureur, Pierchon, curé de Tong, prennent la même décision. Quatre jeunes missionnaires, les PP. Desroches, Lajeune, Vieville et Radelet demandent aussi à l'évêque de rester à leur poste. Son-Tay vit désormais sous les lois de la République populaire du Vietnam. Durant les derniers mois de 1954, il est encore

possible de franchir de temps en temps la ligne de démarcation et de rendre visite à la capitale. La retraite annuelle se fait même à Hanoï, avec les confrères de cette mission. Dans la province de Son-Tay, la circulation est à peu près libre. La vie religieuse ne subit aucune entrave. Le petit séminaire reprend ses cours. Cinq ou six prêtres de la province de Phu-Tho sont autorisés à venir faire leur retraite à Son-Tay ; mais il est impossible à l'évêque de passer dans l'ancienne zone vietminh ; il ne réussit pas à obtenir de permis de circuler pour visiter les districts de sa mission, pas même la province voisine de Phu-Tho.

En 1955, a lieu une réunion des évêques du Tonkin pour une retraite sous la présidence de Mgr Dooley. Mgr Mazé peut encore venir une fois à Hanoï pour consulter un médecin. Désormais toute communication avec la capitale sera coupée. Tout le clergé de Son-Tay est convoqué par les autorités civiles à une sorte de retraite ; c'est pour entendre les accusations portées contre les Pères français ou vietnamiens.

Au printemps de 1956, le gouvernement impose la réforme agraire. C'est la terreur, avec ses jugements populaires et ses innombrables victimes. Presque tous les prêtres de la province de Son-Tay sont en butte aux outrages publics ; certains sont condamnés à de longues années de prison dans les camps de concentration. Le P. Lajeune, traîné devant le tribunal populaire, sera le premier expulsé du vicariat du Hung-Hoa. En 1957, craignant une révolte générale, les autorités font cesser les exécutions capitales, et reconnaissent les excès de certains commissaires du peuple. Une détente bienfaisante s'installe ; Monseigneur en profite pour convoquer des retraites et pour établir un bilan ; si les vieilles chrétientés ont bien tenu, d'autres ont sombré presque entièrement.

La détente est de courte durée ; et la communisation du pays se poursuit inexorablement. La liberté du culte est proclamée ; mais pratiquement on est de moins en moins libre. Plusieurs prêtres ne peuvent obtenir de titre de circulation, absolument indispensable pour s'éloigner de leur résidence. Il est défendu de construire des églises et de réparer les anciennes ; l'assistance à la messe devient de plus en plus difficile, car le dimanche n'est pas chômé. Le gouvernement fait d'autre part pression sur les prêtres et les fidèles pour les faire entrer dans l'association schismatique des « Catholiques Patriotes » ; il voudrait utiliser les prêtres comme agents de propagande. Le petit séminaire de Tong a bien encore 72 élèves ; son recrutement, ainsi que celui du noviciat des Amantes de la Croix, se maintient ; mais toutes les écoles catholiques sont fermées. Le vicaire apostolique n'a jamais eu l'autorisation de visiter sa mission et il n'a aucun espoir de l'obtenir désormais.

Le 7 décembre 1959, Mgr Mazé, à qui on a suggéré vainement depuis quelque temps de faire sa demande pour quitter le Vietnam, est prévenu d'avoir à se présenter à la Sûreté vers 16 heures. « Je fais mes préparatifs ; je dis adieu ; je me présente à la convocation. A 16 h. 20, un agent me fait entrer et m'avertit que je ne suis plus autorisé à demeurer au Vietnam ; et que je dois quitter Son-Tay le lendemain à 7 heures du matin. Je puis donc rentrer à l'évêché pour la nuit. Ce sont des adieux déchirants jusqu'à une heure très tardive. La messe du lendemain est une messe de sanglots ; je suis bouleversé. » Il quitte Son-Tay, laissant sur place les PP. Pierchon et Fleury, qui seront expulsés les

derniers en février 1960. Les agents qui l'accompagnent jusqu'à Hanoï se montrent très corrects, lui permettent de séjourner à la maison des missionnaires et de se rendre librement à la Délégation de la République française. Puis c'est le départ et il arrive à Paris la veille de Noël.

DERNIÈRES ANNÉES.

En mars 1960, Mgr Mazé est reçu en audience par le Pape Jean XXIII. Le reste de l'année, il le passe à circuler en France pour faire connaître la situation douloureuse des chrétientés au Tonkin. Il prend part à l'assemblée générale de la Société. Dans le diocèse de Quimper, il est souvent sollicité pour présider les cérémonies, les pardons ; il s'y rend de bonne grâce, toujours heureux de faire plaisir. Malgré le sillage de légende qu'il laisse après lui, malgré la haute considération qu'il a pour la dignité épiscopale, il se laisse facilement aborder et les gens l'aiment pour la simplicité de ses manières et pour sa disponibilité toujours en éveil. A la fin de l'année, il apprend du cardinal Agagianian la nomination épiscopale de Mgr Quang, qu'il a lui-même choisi, avant son expulsion, pour être supérieur de sa Mission.

En 1961, après une tournée de confirmations d'un mois dans son diocèse d'origine, il accepte d'aller aider Mgr Bougon, évêque de Moulins, qui lui confie l'aumônerie de l'hôpital civil de Vichy. L'ancien missionnaire ne tarde pas à conquérir le respect et l'admiration, non seulement de ses malades, mais encore des plus hautes personnalités de la région, qui les lui témoignent à l'occasion de sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'Honneur, le 1^{er} mai 1962. C'est à M. Sainteny, alors Haut-Commissaire au Tourisme, qu'il a connu comme Délégué Général de France au Nord-Vietnam et à qui il doit tant pour ses missionnaires et pour lui-même, qu'il demande de lui remettre cette décoration.

En août 1962, il revient au pays breton, où Mgr Fauvel, évêque de Quimper, le nomme aumônier du Carmel de Brest.

A la fin de janvier 1964, Monseigneur se sentant mal consulte un médecin qui le fait immédiatement admettre à l'hôpital Morvan de Brest pour infarctus du myocarde. Un régime très strict lui est prescrit : calme absolu, silence complet, pas de visites. La maladie évolue favorablement et Monseigneur songe déjà à l'ordination qu'on est venu lui demander de faire bientôt. Le dimanche 2 février, à 4 heures, il repose calmement ; à 5 heures, une crise survient de nouveau, très brutale et vers 6 heures le vénérable malade rend son âme à Dieu. Il est ramené au Carmel, où les religieuses tiennent à ce que soient célébrées les obsèques. L'après-midi a lieu l'inhumation à Henvic, dont les habitants, et ceux des paroisses voisines, ont tenu à venir nombreux rendre un dernier hommage à leur illustre compatriote ; tandis que les drapeaux s'inclinent, le cercueil est descendu dans la tombe de famille, à l'ombre de la vieille église, dont les ruines rappellent celles de la cathédrale de Hung-Hoa.

(D'après l'article publié

dans le Bulletin des Missions Etrangères de Paris.)

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRES VENTE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Agence à PARIS
2, rue Nollet (17^e)
Tél. : EUROPE 75-63

POSSIBILITE DE CREDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITES
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Monseigneur l'Evêque, chevalier de la Légion d'Honneur. Nominations. — Lettre du Saint-Siège à la Semaine Sociale de France.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Pour une pastorale du tourisme. Nouvelles. Cent ans d'efforts aux Missions d'Haïti.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS & MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).
N° de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

**MONSEIGNEUR L'EVÊQUE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Nous avons eu la joie d'apprendre en lisant L'OFFICIEL la nomination
de Monseigneur l'Evêque comme chevalier de la Légion d'Honneur.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

- recteur d'Argol, *M. François Vourc'h*, recteur de Clohars-Foues-
- nant ;
- recteur de Clohars-Fouesnant, *M. Mathieu Rolland*, vicaire à Pleyben.

LETTE DU SAINT-SIÈGE A LA SEMAINE SOCIALE DE LYON (extraits)

...De *Rerum Novarum* à *Mater et Magistra*, en passant par *Quadra-*
gesimo Anno, les modalités du travail et la condition des travailleurs se
sont profondément transformées : c'est à leur situation actuelle que vous
entendez réfléchir, à la lumière de cet enseignement autorisé. Le problème
du travail, tel qu'il se pose aujourd'hui, déborde « la question sociale »,
et « les relations capital-travail » : ce n'est plus seulement l'activité ma-
nuelle d'un ouvrier d'industrie qu'il faut considérer, mais tout effort de
l'intelligence et du savoir pour transformer la nature créée et l'adapter à
ses besoins humains de plus en plus différenciés. Au reste, à de rares

exceptions près, ce sont toutes les personnes capables d'exercer une activité qui « travaillent », et dont l'effort est ordonné, au-delà de l'impensable gain nécessaire à la vie de la famille, à l'épanouissement des personnes et à l'aménagement de la société.

LA PARTICIPATION ET LE DIALOGUE

La part prise par les diverses catégories de travailleurs dans l'édification de la prospérité commune leur permet légitimement de prendre part aux choix qui l'orientent, et de partager d'une manière équitable avec l'ensemble de la nation les biens qui en sont le fruit. Il ne s'agit plus alors seulement de distribution du revenu national, mais, plus fondamentalement, d'un droit essentiel du travailleur à participer en citoyen, comme le rappelait l'an dernier la Semaine Sociale de Caen, aux orientations qui engagent l'entreprise et toute l'activité économique du pays, à laquelle il apporte son irremplaçable contribution.

C'est dire l'immense tâche qui échoit, dans la cité, aux associations professionnelles de travailleurs. Il ne s'agit plus, comme autrefois, pour le syndicat, de consacrer exclusivement ses efforts à la défense des justes droits et à la revendication nécessaire dans des structures dites libérales, où la victoire appartenait en fait au plus fort. Il lui faut maintenant construire, sinon en commun, du moins en harmonie, par un dialogue fécond avec les autres communautés, sous la dépendance reconnue de l'autorité responsable, qui aura à cœur de favoriser cette libre participation de tous à l'édification de la société.

Les associations de travailleurs se refuseront donc à devenir des « groupes de pression », mais voudront surmonter toute mentalité de classe, pour collaborer, avec les chefs d'entreprise, au bien commun, national puis international. Organes de défense des légitimes intérêts collectifs, mais toujours privés, de leurs adhérents, les syndicats auront à cœur de ne pas se figer dans une attitude de revendication pure et de seule contestation, mais de s'élever au contraire aux responsabilités supérieures. Si la décision appartient aux organes propres à l'Etat, ils auront à cœur de participer à son élaboration, puis à son application, dans la perspective du bien universel qui dépasse les intérêts de groupes : ils voudront adapter ceux-ci à celui-là et engager individus, catégories sociales et communautés professionnelles à collaborer avec les pouvoirs publics à la prospérité commune.

UNE CONCEPTION DE L'HOMME ET DU MONDE

Mais c'est ici le lieu de réfléchir à cette prospérité qui est le fruit du travail, et de se demander pourquoi on travaille. C'est l'honneur et le devoir d'une assemblée comme la vôtre de se poser cette question qui engage toute une conception de l'homme et du monde. Aussi bien, aucun régime, aucune structure économique ou politique n'échappe à cette interrogation : que vaut l'homme et que valent ces activités auxquelles il s'oblige ou auxquelles on le contraint ?

Si l'homme est orienté par nature vers une fin dernière, c'est dans le rapport avec cette finalité de son être que le travail trouvera sa pleine justification, celle d'un moyen ordonné au bien personnel et collectif des hommes, et dont la dimension totale ne nous est donnée que par la lumière de la foi.

Créé par Dieu à son image, l'homme doit coopérer avec le créateur à l'achèvement de la création, et marquer à son tour la terre de l'empreinte spirituelle qu'il a lui-même reçue. Ce faisant il s'assure, par ce qui apparaît d'abord comme un assujettissement à la matière, une libération de ses sujétions, et donc un meilleur exercice de la liberté qui est sa dignité. Mais ce n'est pas là une tâche solitaire : tout au contraire, c'est d'une œuvre collective qu'il s'agit. Fait par la communauté des hommes, le travail les unit entre eux dans une étroite interdépendance, et il s'ordonne normalement au bien commun.

Mais « la figure de ce monde passe », et la fraternité humaine serait bien courte si les buts terrestres en constituaient le seul horizon. Il nous faut donc porter plus loin nos regards : dignité de l'homme coopérateur de Dieu, grandeur du travailleur qui se libère des servitudes matérielles et accomplit les exigences morales de sa personne, fraternité des hommes dans un commun labeur, ces valeurs spirituelles du travail terrestre ne trouvent tout leur sens que dans leur rapport à la vie éternelle à laquelle est appelée l'humanité rachetée par la grâce du Christ...

Combien serait donc fallacieuse une « civilisation du travail » qui n'aurait pour idéal que de transformer la matière pour procurer des satisfactions qui, tout élevées qu'elles puissent être, n'en seraient pas moins limitées à un horizon matériel. Quand on aura poussé au plus haut point les techniques de productivité, quand on aura mis vraiment la machine au service de l'homme, il faudra encore choisir entre un matérialisme qui se contenterait de jouissances plus raffinées et plus faciles, et un humanisme nouveau, soucieux des valeurs spirituelles.

Ainsi apparaît la limite imposée par la nature même de l'homme à toute planification. Sans doute la Communauté a droit à ce que les aptitudes soient discernées et employées au mieux, à ce que les gaspillages d'énergie et d'intelligence soient limités au maximum, et à ce que nul ne paralyse l'effort commun on ne compromette son succès. Mais un programme de plein emploi pour une meilleure efficacité ne pourra jamais aller jusqu'à soumettre aux lois de la productivité les libertés fondamentales de l'esprit, sous peine d'attenter à la dignité de la personne humaine. Il ne s'agit donc pas de passer d'une liberté sans règle à une règle sans liberté, mais de permettre à chacun de contribuer par son libre travail à la poursuite du bien commun dont les exigences s'imposent à tous les travailleurs, quel que soit le secteur d'activité dans lequel ils appliquent leur intelligence et dépensent leurs énergies.

Telle est la lumière à laquelle il importe de juger du travail, de ses méthodes, de ses structures et de son rythme dans le monde d'aujourd'hui. L'Eglise vous apporte sa doctrine. Vous avez à vous pénétrer de ses principes directeurs, pour en poursuivre l'application, qui vous appartient en propre. C'est à vous que revient en effet cette « consécration du monde » dont parlait Pie XII au deuxième Congrès mondial pour l'apostolat des laïcs (A.A.S. 49 (1957), p. 927), et cette édification d'une société animée par l'esprit de l'Evangile...

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 19 juillet, 9^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 20, S. Jérôme Emilien, confesseur. Mardi 21, S. Théobald, évêque. Mercredi 22, Ste Marie-Madeleine, pénitente. Jeudi 23, S. Apollinaire, évêque et martyr. Vendredi 24, de la férie. Samedi 25, S. Jacques, apôtre. Dimanche 26 (10^e dimanche après la Pentecôte), STE ANNE, patronne de la Province.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 20-21 juillet, Aérium de Lanorgard. Le Trévoux. 22-23, Hospice, Morlaix. 24-26, Augustines, Morlaix.

Nouvelles

● SAINT-MÉEN-LE-GRAND. — La T. R. Mère Joseph de Saint-Augustin a été réélue supérieure générale de la Congrégation de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen-le-Grand. Nous la prions d'agréer nos vœux les plus respectueux.

● SESSIONS DE FORMATION, CHRÉTIENNE. — Les Chaleurs Internationaux de Haute Montagne ont décidé d'organiser dans leur centre de Tignes (Haute-Savoie) des sessions permettant à ceux qui ressentent le besoin d'approfondir leur foi, d'y employer quelques jours de vacances : il s'agit de vraies sessions où l'on travaille sérieusement en vue d'un approfondissement réel de la foi ; mais grâce au site même, aux montagnes, à la vie commune, à la présence de monitrices pour les enfants, aux temps libres de la journée et aux soirées, ces sessions apportent à tous cette indispensable détente dans le libre loisir dont chacun a un si urgent besoin. Voici les dates et les thèmes des sessions de l'été prochain :

— du 22 juillet au soir au 2 août au matin : « Pour une lecture chrétienne de l'Histoire » ou « L'Eglise à la recherche d'elle-même », avec les Pères Chenu et Maillard, o.p. ;

— du 1^{er} septembre au soir au 12 au matin : « La mort et la résurrection du Christ », avec le Père Benoit (co-auteur de la Bible de Jérusalem) et le Père Roqueplo, o.p.

Renseignements : C.I.H.M., 212, boul. St-Germain, Paris (7^e).

● Le Monastère de la Visitation d'Annecy nous prie d'informer tous ceux qui possèdent les *Œuvres de saint François de Sales* éditées par ledit Monastère, de la prochaine parution du Tome 27, complétant la collection. Ce volume réclamé depuis longtemps contient les diverses tables : analytique, scripturaire, onomastique, qui aideront puissamment à faire usage des trésors contenus dans les 26 volumes déjà parus. — S'adresser au Monastère de la Visitation, Annecy (Haute-Savoie). Prix du volume : 50 fr., port en sus.

Pour une Pastorale du Tourisme

La SEMAINE CATHOLIQUE DE LUÇON a publié un important dossier sur « la pastorale de la saison en Vendée » (cahier n° 10, supplément à la « S.C. » du 4 juillet 1964). Les conclusions de cette étude ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

ÊTRE EN RECHERCHE

Jean XXIII disait : « Il est des exigences évangéliques que nous n'avons pas encore découvertes ; c'est à travers les signes des temps que nous pouvons les découvrir ». Chaque temps présente ses « signes » et a « ses exigences spirituelles ». L'importance prise par le tourisme n'est-il pas « un signe des temps modernes » ? Cette mobilité de nos contemporains qui semble bien appelée à se développer, n'exige-t-elle pas que soient précisées des formes adéquates d'assistance spirituelles ? Lesquelles ? Ce n'est pas si simple que cela de les découvrir. « Il faut, dit Monseigneur Marty dans MIPRATIONS ET PASTORALE (p. 180-182), que les pasteurs se débarrassent de toute mentalité d'installation... et s'orientent vers une attitude de détachement. On peut rêver d'un Code canonique qui ne parlera plus « d'installation » de curé et « d'intronisation » épiscopale, mais d'une mission confiée. Devant des hommes qui bougent, personne ne peut être assuré d'immobilité... »

« Il serait trop simple de conclure : puisque les hommes bougent, les pasteurs n'ont qu'à bouger aussi. Suivre partout les campeurs, les touristes, les scolaires, les ouvriers, etc., est une solution impossible et incomplète... Le message évangélique doit être entendu et compris par des hommes qui passent. Il faut faire preuve d'imagination et d'invention pour que, sur tous les carrefours de passage, l'Eglise présente un Evangile vivant et une communauté fraternelle ».

UNE PASTORALE SELON LA MARCHÉ DES HOMMES

La pastorale doit être pensée dans le mouvement des hommes. Nous n'avons pas le droit de tourner le dos à la marche du temps et du plan de Dieu. Les responsabilités territoriales ne permettent plus à un prêtre de faire face aux exigences de la *cura animarum*. Aucune paroisse, aucune œuvre ne peut fixer des barrières aux hommes et aux idées.

Chaque prêtre a la responsabilité : de ceux qui sont là, de ceux qui passent, de ceux qui arrivent, de ceux qui partent, de la télévision qu'ils regardent et entendent, du journal qu'ils lisent. Il n'existe pas de pasteurs propriétaires, puisque tous les matins on se passe les hommes et les idées. Il ne s'agit pas de savoir s'il faut ajouter une pastorale pour migrants à son ministère habituel, c'est toute la pastorale qui doit être de plus en plus en migration.

Puisque les hommes passent, l'Eglise doit installer sur leur route des relais, où tout ce qui leur est donné puisse être emporté, retrouvé et vécu ailleurs. Paroisses et œuvres apostoliques doivent être des relais pour passants. Un relais doit être le lieu de l'accueil, de l'approvisionnement, la garantie pour la route à suivre.

L'accueil est une vertu pastorale essentielle auprès des gens qui passent. Tout le monde sait que l'accueil exerce une grande attraction sur ceux qui s'arrêtent devant un poste d'essence, entrent chez un commerçant, se présentent sur un terrain de camping. Le même phénomène se produit pour ceux qui arrivent dans une nouvelle église.

Les voyageurs ont besoin d'une voiture solide ; le relais pastoral doit former des chrétiens selon une pédagogie personnalisante, avec une foi qui puisse s'adapter à divers milieux de vie. La route doit être indiquée selon ses facilités et ses difficultés : les célébrations eucharistiques, l'annonce de l'Evangile doivent s'incarner dans la vie des hommes qui passent. Les migrants vont et viennent dans l'univers entier ; la célébration des mystères doit avoir pour eux une dimension universelle.

Les voyageurs qui s'arrêtent devant un relais sont toujours un peu grisés par la route, par l'étape à atteindre. Il faut leur apprendre à s'arrêter intérieurement, à unifier leur vie de nomade. Il leur faut le temps de placer et de fixer leur vie de baptisés dans la mouvance de leur vie humaine.

Est-il besoin d'ajouter que le relais est à la disposition des voyageurs ? Comme les hommes se meuvent partout et tous les jours de l'année, il n'y a plus de vacances pour la pastorale, y compris la prédication.

Enfin, un relais doit donner à ceux qui repartent sur la route le sens des autres. Respect de la vie et charité attentive sont des vertus fondamentales pour ceux qui se déplacent. Les chrétiens migrants doivent aider la vie chrétienne de leurs frères et leur présenter l'Evangile. Les prêtres rencontrés doivent être les relais des activités et initiatives apostoliques proposés par la hiérarchie. Les pasteurs ont le devoir d'orienter les chrétiens qui bougent vers leur vocation missionnaire.

La pastorale auprès de ceux qui bougent engage toute la communauté paroissiale et apostolique. Devant des hommes qui passent, la pédagogie chrétienne ne peut se permettre des fantaisies individuelles sur le plan de l'enseignement religieux, dans les initiatives liturgiques, dans la pastorale sacramentelle, dans l'Action catholique. Pour des hommes qui vont d'un milieu à un autre, il faut une pastorale convergente et concertée entre tous ceux qui ont la responsabilité du message évangélique.

Jean XXIII nous y invitait récemment : *« Il faut établir partout les rapports nécessaires entre paroisses d'origine et paroisses de destination ; envisager dans les lieux de départ d'opportuns organismes pour assurer une préparation religieuse et morale, une information soignée sur divers problèmes, même d'ordre administratif, grâce aux indications reçues des lieux de nouvelle résidence ; et en ceux-ci il faut favoriser un climat d'accueil ouvert, d'hospitalité fraternelle, de compréhension et d'aide »*

UNE PASTORALE D'ENSEMBLE

L'Eglise nous fait un devoir d'introduire en tout domaine la participation. Elle le veut parce que c'est le moyen de faire accéder chacun à la responsabilité et, en même temps, celui de faire bénéficier tout le corps social, toute la société, des apports irremplaçables de chacun.

Devant le fait social du tourisme dans toute sa puissance moderne, avec toutes ses possibilités de développement, il faut que ce soit toute l'Eglise, dans la diversité de ses rôles, de ses institutions, de ses membres qui soit à l'action. Ce n'est que par une sorte de mobilisation de tous les secteurs de la pastorale qu'un phénomène d'une telle ampleur pourra être « une chance évangélique ».

Prêtres, religieux, laïcs, tous ont le droit et le devoir d'entrer dans une pastorale du tourisme et d'y exercer leurs responsabilités. Tous ont quelque chose à y apporter...

SAISIR UNE CHANCE ÉVANGÉLIQUE

Nous savons tous combien l'expansion de la foi aux premiers temps de l'Eglise a profité des facilités qu'offraient la paix romaine et les routes romaines, pour voyager d'un bout à l'autre de la Méditerranée. Une inscription funéraire nous relate comme un fait banal que le défunt Flavius Zeuxis a effectué, durant sa vie, soixante-douze voyages d'Asie Mineure à Rome !

Les campagnes missionnaires de Saint Paul s'inscrivent dans le cadre des migrations de la diaspora, et le personnel missionnaire qui l'entoure n'est-il pas composé en grande partie d'émigrés juifs ?

En fait, tout au long de l'histoire, les mouvements de population ont été occasion, sinon moyen de propager le christianisme (cf. *MIGRATIONS ET PASTORALE*, pp. 145 à 172).

Pourquoi la mobilité actuelle des hommes ne serait-elle pas une chance évangélique ? Voici ce qu'en pense Monseigneur Marty :

« ...Les pasteurs doivent chercher et découvrir les chances de la foi dans le déplacement des hommes... »

« ...Chaque rencontre peut être un enrichissement reçu et une richesse communiquée. Les dialogues sont des occasions de vivre la justice et la charité, de témoigner de la foi. Plus on se rencontre, plus on a d'occasion de se connaître, de se respecter, de se communiquer, de s'aimer et de s'aider. »

Les plantes transplantées d'une terre sur une autre, ont besoin d'avoir des racines plus solides pour faire face à la mutation. Les hommes qui se déplacent ont besoin d'une foi plus solide, plus personnelle ; ils ont à exercer leur liberté dans des conditions plus ouvertes ; ils ont aussi à traduire et à renforcer leur personnalité dans un monde nouveau exigeant. Ses exigences pour des hommes et des chrétiens, ne sont-elles pas une chance évangélique pour un christianisme vécu ?

Gémir sur ceux qui partent, ne sert à rien, ni à personne, pas même à ceux qui restent. Notre-Seigneur n'a pas parlé d'un évangile « sédentaire » : « Allez dans le monde et baptisez-le ». N'est-ce pas un appel pour une pastorale mobile et une assurance que la grâce de Dieu est agissante en ceux qui vont avec l'Evangile ? ... »

Le levain a chance d'aller plus vite et mieux dans une pâte en mouvement que dans une pâte fixée. Il apparaît à l'évidence qu'on ne peut parler d'une évangélisation tranquille. L'Eglise est messagère d'un « Dieu errant pour un peuple errant ». Une pastorale fixée retarderait la proclamation de l'Evangile. »

Ce monde qui bouge, personne et choses, est à la fois un signe et une invitation.

— un signe, car des hommes mouvants nous rappellent que notre vie est une marche vers Dieu, tout le contraire de la vie sédentaire installée.

— une invitation ; pour des gens qui vont et viennent nous devons assurer une foi plus forte, avec des racines intérieures plus solides. Nous sommes invités à annoncer l'Evangile aux hommes nombreux qui passent devant nous. Enfin, les chrétiens qui bougent rencontrent facilement croyants et incroyants dans le cadre naturel de leur vie profane ; ils peuvent être des messagers apostoliques.

La mobilité des hommes peut donc être et doit être une chance chrétienne. Cela ne veut pas dire qu'il faut adopter tout ce qui passe et s'adapter à tout. Il faut filtrer les valeurs humaines pour y insérer les valeurs évangéliques ». (MIGRATIONS ET PASTORALE, pp. 179-180).

**

Notre mot final, nous l'emprunterons au même archevêque.

« Les migrations des hommes prennent une ampleur toute nouvelle. Toutes les forces de l'Eglise doivent être présentes à cette réalité. Les prêtres, les religieux, les religieuses et les laïcs doivent courageusement et avec confiance faire face.

Le tout n'est pas de lancer des nouveautés, mais de poursuivre le Royaume de Dieu ». Dans un monde qui bouge, le signe providentiel de cette poursuite consiste à penser et à réaliser une pastorale migrante.

Le mouvement des hommes donne un sens actuel à la parole de Tertullien : « Regardez-nous, nous remplissons les villes, les grandes et les petites, les îles, les conseils, les camps, les palais, le Sénat, le Forum ». Dieu nous met sur les routes. Avec Notre-Dame de la Visitation, partons sur les routes difficiles du monde moderne, pour présenter Jésus-Christ aux hommes qui passent.

R. HUVELIN,

Vicaire Général de Luçon.

Il y a bien longtemps que Nous connaissons LA CROIX, que Nous l'apprécions, que Nous la lisons ; et même à présent, dans la mesure où le temps Nous en est laissé par des fonctions bien absorbantes, Nous y jetons toujours les yeux avec plaisir et avec intérêt.

Aimez, chers fils de France, votre presse catholique, réparez-la, consacrez-lui volontiers votre temps, vos ressources, votre dévouement, il est peu de tâches aussi importantes que celle-là dans le monde d'aujourd'hui.

S. S. PAUL VI.

Dans le silence et la patience, Cent ans d'efforts...

D'un article de S. Exc. Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince, publié par LE LIEN FRATERNEL, bulletin des Prêtres de Saint-Jacques, nous extrayons les passages suivants qui retracent les grandes lignes d'un travail missionnaire de cent ans à Haïti.

Le 10 juin 1864, débarquaient en Haïti — oh ! très pacifiquement — une quinzaine de prêtres, en majorité d'origine bretonne, avec à leur tête un évêque de cette même race forte : Mgr Testard du Cosquer. Trois Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel et six Religieuses de Mère Javouhey étoffaient cette équipe de pionniers...

Mais pourquoi donc les avait-on choisis et envoyés ? Ces prêtres surtout, des séculiers brusquement arrachés à leur pays et à leurs habitudes de vie, à leurs fonctions et même aux promesses d'un avenir tranquille et assuré, pour faire le saut dans la nuit et s'improviser missionnaires au milieu des noirs d'Haïti ? Sans nul doute, à défaut d'autres déjà expérimentés ou préparés pour une telle tâche, peut-être aussi parce que le champ n'attirait personne ! Il ne s'agissait ni plus ni moins que de la reprise de l'évangélisation sur une terre livrée depuis plus de cinquante ans au schisme et à l'anarchie religieuse. Et d'une reprise confiée à des prêtres venus de l'ancienne Métropole ! Quelle gageure ! « Quelle aventure vouée à l'échec » pensaient certains augures, même hauts dignitaires ecclésiastiques !

Pourtant, ainsi en avait décidé le Pape Pie IX en appelant l'abbé Testard du Cosquer, curé des Carmes de Brest, à tenter cette délicate entreprise...

Qui pourrait narrer correctement les tribulations initiales de cette petite phalange d'apôtres dont nous avons parlé ? Il y eut des heures sombres où l'on pouvait redouter le pire : déménagements incessants par suite des révolutions, et des incendies qui en donnaient habituellement le signal, absence de moyens de vie suffisants, vexations odieuses parfois, dont il fallait faire l'apprentissage, de la part des autorités et, plus que cela, disparition rapide des missionnaires sous les coups conjugués des fatigues excessives et des épidémies de fièvre jaune ! Pères, Frères et Sœurs étaient vite emportés, victimes de leur zèle dans un climat dont ils ignoraient les dangers.

Quel effrayant tableau s'offre à nous ici ! Pendant les dix premières années, la moyenne de vie du missionnaire fut de... 3 ans !

Au bout des 20 premières années, 113 missionnaires sur les 279 débarqués en Haïti étaient morts dont 32 ayant un an de ministère.

Au bout des 40 premières années, la moyenne de vie n'était encore que de 6 ans !

Au bout de 50 ans, il y avait 300 missionnaires de décédés, la plupart dans la fleur de l'âge...

Pour donner l'exacte dimension de ces débuts difficiles, il faut signaler l'échec personnel et la mort prématurée du premier chef de cette jeune Eglise. Mgr Testard du Cosquer fut destitué par un gouvernement hostile et mourut à Rome, en 1869, sans avoir pu revoir le pays auquel il s'était donné si vaillamment. Il y avait séjourné trois ans seulement !

Le véritable organisateur de l'Eglise d'Haïti devait être Mgr Guilloux, un Ploërmelais bien oublié aujourd'hui de ses compatriotes, mais dont le souvenir demeure vivant dans le champ qu'il a labouré en regardant la croix et sa devise d'Evêque : « Crux, Spes unica ! » Ce que cet homme a pu réaliser personnellement et faire à ses collaborateurs est surprenant.

Un des premiers buts de sa mission était d'arracher l'Eglise à la sujétion d'un Etat césaro-papiste... Quinze ans durant, il lutta avec une énergie indéfectible et un esprit de foi qui faisait l'émerveillement de son entourage. Le 18 septembre 1885, il écrivait à son ancien Vicaire Général devenu Evêque du Cap-Haïtien : « L'Eglise ne se fait pas fusiller sous la table, elle reçoit les coups en pleine poitrine... C'est la seule attitude qui lui convienne. Nous ne pouvons être à tout propos réduits à une crainte servile »...

Ce dégagement des entraves politiques n'était recherché que pour l'essor d'une évangélisation que les missionnaires auraient souhaitée étendue et profonde, mais ne parvint pas à l'être de façon satisfaisante, faute de personnel et de moyens de communication...

Une des plus précieuses faveurs accordées à l'Eglise d'Haïti a été la participation empressée, courageuse et assez rapidement étoffée, malgré les lourdes pertes subies à certaines époques, des Congrégations religieuses enseignantes. Nous avons souligné que les Frères de Ploërmel et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny faisaient partie du premier groupe missionnaire. Les Sœurs de la Sagesse arrivèrent quelques années après. En 1913, ce fut l'heure des Filles de Marie de Louvain ; en 1935, des Sœurs Salésiennes...

**

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les développements obtenus par les missionnaires français sur le plan de l'organisation religieuse du pays. Ce sont eux qui ont préparé et réalisé l'établissement des cinq diocèses prévus par le Concordat de 1860, établi ou préparé aussi le réseau des paroisses et des chapelles. Point davantage ne nous retiendra même l'esquisse des activités diverses de nos missionnaires et des laïcs engagés dans l'enseignement du catéchisme, les mouvements d'Action catholique et les diverses associations de piété ou d'apostolat. Tout cela a déjà été dit et redit dans la presse et les revues à l'occasion du centenaire du Concordat et depuis.

Ce qui paraîtrait nouveau sans doute, c'est une courte description de la condition et de l'apostolat des missionnaires français en Haïti depuis leur arrivée sur cette ancienne colonie.

Leur condition fut dès l'abord caractérisée par l'engagement définitif. Les prêtres étaient incardinés aux diocèses mêmes d'Haïti où l'autorité les envoyait et le passage de l'un à l'autre n'était pas admis. Sans doute nos prêtres avaient-ils la possibilité et souvent l'obligation de venir se retremper en France tous les cinq ans pendant un congé de six mois et même d'y prendre leur retraite s'ils y étaient autorisés, mais ils n'en

demeuraient pas moins attachés d'esprit et de cœur ainsi que juridiquement à leur ancien champ d'apostolat. Au reste, la plupart des missionnaires mouraient avant d'avoir atteint l'âge de la retraite ou préféraient continuer leur tâche sur place jusqu'à l'épuisement de leurs forces. A cette adoption sans réserve de leur pays, répondit peu à peu chez les Haïtiens une sorte de nationalisation qui nous rendit « leurs » et nous fit entrer pleinement dans leur destin. Nous n'étions pas des « blancs » ni des « étrangers », mais des « Pères ». Les appellations racistes sont d'origine récente.

La forme du ministère fut imposée par la situation même où se trouvait la population haïtienne en 1864 : livrée à des influences schismatiques et à des superstitions dégradantes, fait observer Mgr Hillion, il fallait l'en dégager. Ignorante, il fallait l'instruire et l'évangéliser, éveiller dans les âmes le sens de la vie chrétienne et de sa dignité. A des natures instinctives il fallait révéler la maîtrise de soi dans le respect des Commandements de Dieu et de l'Eglise. Enfin, il fallait préparer et former des foyers chrétiens pour que les vocations sacerdotales et religieuses y trouvent leur humus normal.

Sur le plan matériel, on devine que tout était à construire : églises, chapelles, écoles, presbytères, car Haïti ne recevait rien de la Propagation de la Foi et l'état des finances du Gouvernement était ordinairement mauvais...

**

Pour qui connaîtrait à fond l'histoire des seules quarante premières années de notre apostolat en Haïti, les événements douloureux et inquiétants d'aujourd'hui perdraient beaucoup de leur relief et l'impression d'inédit et d'excessif qu'ils donnent à beaucoup d'observateurs serait bien atténuée. Ce qui apparaît nouveau et redoutable par contre, c'est, outre les méthodes employées, la systématisation et l'organisation de la lutte contre l'Eglise dans un esprit qui n'est plus, comme naguère, exclusivement haïtien. Duvalier peut prétendre incarner les valeurs nationales et se croire né pour leur sauvegarde, l'œuvre néfaste qu'il accomplit ne s'en trouve pas moins aux services d'une idéologie et d'une entreprise antichrétiennes qui débordent largement le racisme et le Vaudou haïtien. Là est le point noir qui met en péril l'avenir et la permanence même d'une Eglise catholique vraie et libre dans « l'Ile chérie » que nous continuons à aimer et à servir, ce que nous ferons jusqu'à l'extrême de nos possibilités. 116 prêtres travaillent encore là-bas avec un cran et un dévouement qu'il faut saluer avec admiration.

Et pourtant ?

Déjà cependant une poignée d'expulsés, à la fois expérimentés et encore jeunes, ressentant vivement dans leur exil les appels exigeants de leur vocation missionnaire, sont partis au Brésil dont chacun sait l'immensité territoriale comme l'urgence des besoins religieux. Ils y sont seize en ce moment, regroupés au fin fond du Paraná. Sous les coups de la persécution, ils ont renouvelé, avec un courage digne de nos pionniers de 1864, ce « saut dans la nuit » dont nous parlions en commençant...

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST

(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRES VENTE

Agence à PARIS

2, rue Nollet (17^e)

Tél. : EUROPE 75-63

POSSIBILITE DE CREDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITES

MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELE. — Session des aumôniers M.R.J.C. Décès. — A. propos d'une critique du Saint-Office.

PARTIE NON OFFICIELE. — Les vingt-cinq ans d'épiscopat de S. Exc. Mgr Paul Mazé. « L'Eglise et la première République noire » par S. Exc. Mgr Robert. Nouvelles. Lectures.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

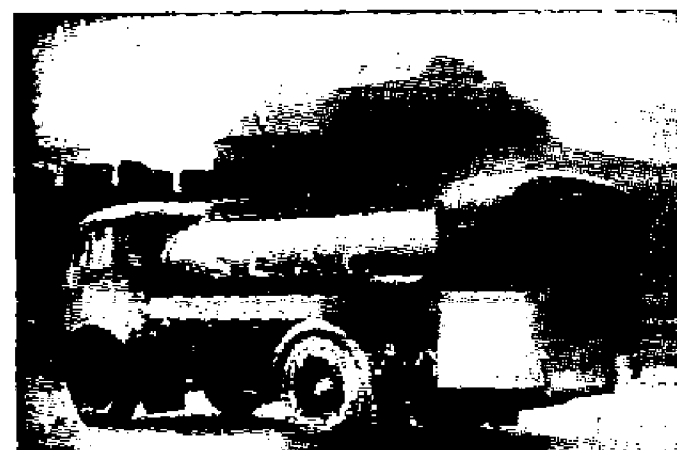
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOUROS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

SESSION DES AUMONIERIS M.R.J.C.

Une session diocésaine des Aumôniers M.R.J.C. - M.R.J.C.F. se
tiendra au *Grand Séminaire* les 17 (arrivée, veille au soir), 18 et 19 août.

Malgré le titre, ce sont tous les prêtres exerçant une part de leur
ministère auprès des jeunes du milieu rural (prêtres du ministère paroissial,
enseignants...) qui sont invités à cette session. Nous avons sans cesse
à nous adapter à notre mission sacerdotale au service des jeunes. C'est
surtout ensemble que nous pourrons le faire, spécialement au cours d'un
temps fort qu'est une session.

Voici un résumé du programme : 1°) un regard porté sur les jeunes
et les militants, sur nos attitudes de prêtres ; — 2°) une réflexion, animée
par les cours de *M. l'abbé Paul de Surgy*, sur la mission de l'Eglise,
l'évangélisation et le sacerdoce ; — 3°) une information sur le M.R.J.C.
et le rôle des Aumôniers.



Les aumôniers de zone, de secteur ou diocésains seront heureux de
transmettre aux intéressés le programme complet, qui comporte aussi
un travail préparatoire.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Jean-
Paul Paugam*, ancien aumônier à Landerneau, rappelé à Dieu le
19 juillet à l'âge de 71 ans.

A propos d'une critique du Saint-Office

Un récent article du MONDE présentait, sous une plume ecclésiastique, une caricature du Saint-Office.

L'auteur n'a certainement pas mesuré la portée de son geste, où perçait du ressentiment, mais ce geste est inadmissible. Cela appelle au moins réflexion et réflexion grave.

Il y a loin, il y a l'infini entre les remarques faites au Concile par le cardinal de Cologne et un persiflage capable d'entraîner le mépris d'une institution. Qu'on puisse souhaiter et demander la révision de certaines méthodes, une détente au principe anachronique du silence absolu, un dialogue direct et personnel plus largement ouvert, cela certes est permis. Mais la vérité de la foi doit être coûte que coûte en permanence assurée contre tous les périls possibles, et cela exige un instrument, et un instrument respecté, car la « préservation du dépôt » fait partie de la mission même de l'Eglise, et c'est la condition du salut des hommes.

Il faut aller plus loin : nul ne peut mettre en doute, sans flagrante injustice, la scrupuleuse conscience et le profond sentiment de responsabilité dans leur charge chez ceux que le Souverain Pontife s'est immédiatement adjoints en ce domaine.

Deux points à étudier et approfondir : le fait inéluctable, à bien des égards chargé de promesses, d'une opinion qui s'exprime dans l'Eglise ; la nécessité, corrélatrice, d'une attention profonde et d'un respect fondamental envers des valeurs et des institutions que la critique peut servir, mais à condition de ne pas en jouer. Ce péril est la rançon d'un bien ; au nom même de ce bien il faut veiller.

S. Exc. Mgr GARRONE, archevêque de Toulouse.

O bienheureuse Sainte Anne, me voici prosterné devant vous, le cœur plein de la plus sincère et la plus filiale vénération. Vous êtes cette créature privilégiée et particulièrement chérie qui, par vos vertus extraordinaires et votre sainteté, avez mérité de Dieu l'insigne honneur de donner le jour à la trésorière de toutes les grâces, à la femme bénie entre toutes les femmes, à la mère du Verbe Incarné, la Très Sainte Vierge Marie. En considérant de si sublimes privilèges, daignez, je vous en prie, ô très douce sainte, me recevoir au nombre de vos véritables serviteurs auxquels j'appartiens et veux appartenir tous les jours de ma vie. Entourez-moi de votre efficace protection et obtenez-moi de Dieu l'imitation des vertus dont vous avez été si libéralement ornée. Obtenez-moi de connaître mes péchés et d'en concevoir une sincère douleur, d'aimer ardemment Jésus et Marie, et de remplir avec fidélité et persévérance mes devoirs d'état. Délivrez-moi de tous les dangers de la vie et assistez-moi à l'heure de ma mort, afin que je sois sauvé, et qu'arrivé au ciel, je puisse avec vous, ô très heureuse mère, louer et bénir le Verbe divin qui s'est fait homme dans le sein de votre Fille très pure, la Vierge Marie. Ainsi soit-il.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 26 juillet (10^e dimanche après la Pentecôte). Sainte Anne, mère de la B. V. Marie, patronne de la Province. Lundi 27, de la férie. Mardi 28, S. Samson, évêque. Mercredi 29, Ste Marthe, vierge. Jeudi 30, de la férie. Vendredi 31, S. Ignace, confesseur. Samedi 1^{er} août, de la B. V. Marie. Dimanche 2, 11^e dimanche après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 27-28 juillet, La Retraite, Quimper. 29, Le Paraclet, Quimper. 30, Kérustum, Quimper. 31, Petit Séminaire, Pont-Croix.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Comtesse Robert Costa de Beauregard, de Plouézoc'h. Sœur Jean de Lorette, des Filles du Saint-Esprit. M. Noël Riou, de Fouesnant. Mme Armand Chauvel, grand-mère de M. l'abbé Fortin, instituteur à Recouvrance, Brest. R. P. Pierre Lejeanvre, des Prêtres de S. Jacques d'Haïti. Mme Paul Le Fur, mère de M. l'abbé Le Fur, vicaire à Sainte-Thérèse, Quimper.

● ROSCOFF. — Comme l'an dernier, se tient à Roscoff, dans la chapelle de l'Ossuaire, près de l'église, une exposition sur l'art breton. De nombreuses photographies, des albums, révèlent aux visiteurs des trésors ignorés de la statuaire bretonne.

Le but de cette exposition est de mettre en relief un art qui n'est pas industrialisé, de faire découvrir des œuvres qui ne sont pas dans les circuits habituels. Nous sortons des sentiers battus. L'exposition montre qu'il y a dans la sculpture bretonne d'autres productions que les « monuments-clichés » et tout aussi valables. Nous y trouvons surtout des crucifix dont la facture semble indiquer qu'ils appartiennent au XVI^e siècle. Le style qui les caractérise permet, en effet, de situer approximativement ces œuvres dont les auteurs sont anonymes. Ces derniers ont choisi le chêne, le poirier, le pommier, le châtaignier ou le granit pour inscrire leur méditation d'artiste.

C'est une impression de méditation que l'on retire devant un certain nombre de ces œuvres, l'impression que l'artiste, en façonnant les traits des visages, l'attitude des personnages, élaborait une réponse à quelque question intérieure : itinéraire spirituel d'artiste, ainsi semblent se présenter ces productions. Certaines sculptures dégagent une impression de force, de robustesse, d'équilibre, une impression de plénitude, d'accord total entre l'artiste et la matière.

Les reproductions que M. le Recteur propose à l'attention des visiteurs sont une patiente recherche de l'expression juste, une mise en valeur du détail qui donne sa pleine vie à l'ensemble de l'œuvre.

Nous ignorons tous, plus ou moins, l'art breton. Nous passons à côté de trésors sans le savoir, aussi ne faut-il pas manquer l'occasion d'atténuer quelque peu cette ignorance, en nous rendant à la chapelle de l'Ossuaire de Roscoff.

Nous sommes tous responsables

En un sens vrai, toute la communauté chrétienne est responsable du sacerdoce.

C'est elle qui doit permettre au prêtre l'exercice total de son sacerdoce dans l'évangélisation comme dans le culte. Pas de prêtres sans laïcs ; on serait tenté de dire aujourd'hui : pas de prêtre qui accomplisse pleinement son ministère d'évangélisation sans militants.

Que tous demandent au prêtre d'être prêtre, qu'ils attendent de lui l'exercice de son sacerdoce, la Parole du Christ et sa grâce, et non pas n'importe quoi d'autre sauf cela.

Ce sont parfois les mauvais chrétiens qui dégradent le sacerdoce ; ce sont souvent les vrais chrétiens qui, par leur vie même, entraînent le prêtre à l'exercice de son sacerdoce et qui le sauvent avant d'être sauvés par lui.

D'un mot, c'est dans la totalité ecclésiale : évêques, prêtres, religieux, laïcs que le Christ accomplit les richesses de son Mystère et appelle à la variété des vocations qui l'achèvent.

La vie du prêtre est un appel au sacerdoce dans une Eglise. Cela dans un double sens.

D'abord, parce que c'est seulement dans la communauté chrétienne qu'on découvre ce qu'est le prêtre dans l'exercice de son sacerdoce. Il est fait pour vivre dans une Eglise. Il est médiateur : ses fonctions, sa vie, sa consécration ne se réalisent que dans un peuple et pour lui. La vie du prêtre deviendra lisible dans une Eglise vivante. C'est avec des militants qu'il évangélise, avec des familles qu'il baptise, pour des pécheurs qu'il pardonne, pour tout un peuple qu'il offre, qu'il communique.

Mais il est vrai de dire aussi que le prêtre éveille la communauté entière à son rôle d'appel. Car c'est toute la communauté chrétienne qui doit promouvoir les vocations dont elle a besoin et les présenter à l'Evêque.

Les communautés chrétiennes, les familles, les paroisses, les mouvements ont à promouvoir les vocations dont ils ont besoin. Il y a là une fonction d'Eglise dont la conscience n'a pas été encore pleinement prise...

Quel mouvement d'action catholique se sent responsable non seulement de former des militants, mais des prêtres pour le milieu dont il a la charge et pour toute l'Eglise dont il fait partie ?

Quels groupements se préoccupent non seulement de demander des aumôniers, mais d'en donner ?

Eveiller toutes les communautés chrétiennes à cette fonction de renouvellement du sacerdoce, c'est une des tâches essentielles du prêtre.

L'Eglise entière met le Christ au monde dans les prêtres qu'elle lui donne.

L. LOCHET.

Les vingt-cinq ans d'épiscopat de S. Exc. Mgr Paul Mazé

S. Exc. Monseigneur Paul Mazé, originaire de Pleyben, fut nommé Vicaire apostolique de Tahiti le 8 novembre 1938. Isolé dans un secteur difficile, les îles Tuamotu, il l'apprit deux mois plus tard, lorsque le capitaine d'un bateau le rencontra à Vairetra ! Revenu à Papeete, il y reçut la Consécration épiscopale le 30 avril 1939, juste huit jours avant l'expiration du temps marqué par ses lettres de nomination. C'est le vingt-cinquième anniversaire de ce Sacre qui vient d'être fêté à Tahiti. Tout récemment, nous en avons eu quelques nouvelles par LE SEMEUR TAHITIEN, auquel nous empruntons les détails suivants.

Nous joignons nos vœux et nos prières à ceux des diocésains de Monseigneur Mazé. Ad multos annos !

Monseigneur Paul Mazé est une figure vénérable et familière à Tahiti dans les îles. Depuis plus de cinquante ans qu'il missionne parmi les Maoris, qui ne l'a pas rencontré une fois ?

Pour ses vingt-cinq ans d'épiscopat, Mgr Paul Mazé a chanté la Messe pontificalement en présence de M. le Gouverneur chef du Territoire. Le soir, selon la coutume tahitienne, la paroisse Notre-Dame offrait un excellent « inuraa taofe » à ceux qui affluaient de toutes les paroisses de Tahiti pour célébrer le jubilé épiscopal dans les discours et les chants. Les diverses « amuiraa » regroupées sur un terre-plein accueillirent par un chant d'ensemble de « fariiraa » Mgr Paul Mazé, auquel on donna le nom d'hommage « VEHIARII »... Après tous les discours et chants, Monseigneur, la voix un peu fatiguée, mais l'œil vif et serein, sut dire de tout son cœur, en une langue tahitienne dont il connaît fort bien les ressources oratoires, sa reconnaissance et son affection pour tous ses enfants. Puis il exhorta tout le monde à regarder encore en avant ; point d'arrêt, il faut aller de l'avant la main dans la main.



A l'occasion de ce jubilé, S. S. Paul VI lui a adressé la lettre suivante :

A notre vénérable Frère Paul MAZÉ,
Evêque d'Ascalon,
Vicaire Apostolique des îles Tahiti,
Assistant à notre trône,

Nous vous saluons en nous réjouissant que l'occasion nous soit donnée de rendre plus joyeux les solennels anniversaires des saints évêques, leur honneur est notre honneur, à qui nous désirons donner un témoignage de notre bienveillance par des vœux empressés.

Nous désirons vivement nous unir à vous en ce moment où vous allez célébrer ces 25 ans qui se sont heureusement écoulés depuis votre consécration épiscopale.

Recevez, donc, vénérable Frère, nos vœux spontanés de bonheur. Nous prions Dieu, auteur et source de tout bien, que ces vœux soient bénéfiques pour vous et pour la tâche dont vous vous acquittez.

Nous savons que suivant la Voix Divine qui vous a invité à assumer la belle et grande charge de prêcher l'Evangile, vous vous êtes constamment et énergiquement dévoué pour éclairer les peuples de la glorieuse lumière de l'Evangile.

Tout d'abord, c'est aux îles Cook et Tuamotu où vous avez fait œuvre missionnaire. Ensuite, devenu évêque, au titre d'Ascalon et Vicaire Apostolique de Tahiti, vous avez donné des preuves non équivoques de votre prudence et de votre soin dans les multiples nécessités à affronter. Aussi la moisson a déjà porté des fruits abondants et elle fait présager, pour demain, des récoltes spirituelles plus riches, nous n'en doutons pas.

Nous sommes certain que l'extension de la gloire de Dieu est ce qui vous tient le plus à cœur. Nous vous souhaitons vivement d'affermir le doux Règne du Christ-Roi et d'en étendre au loin les frontières. C'est pourquoi, nous formons des vœux ardents pour que la douceur du Seigneur soit sur vous et confirme l'ouvrage de vos mains (ps. 89-17).

Et pour que de 25^e anniversaire de votre épiscopat soit plus salutaire, nous vous accordons la faculté de bénir en notre nom et sous votre autorité, au jour de votre choix, l'assemblée des fidèles, en accordant une Indulgence plénière.

Il ne nous reste plus qu'à vous accorder, à vous, vénérable Frère, à vos missionnaires, à vos religieux, à vos religieuses et à tout le troupeau confié à vos soins la Bénédiction Apostolique.

Au Palais du Vatican, le 10 avril 1964, premier an de notre Pontificat.

PAULUS Pp. VI.



Peu de prêtres peuvent donner un tel exemple : cinquante-quatre ans de prêtrise, cinquante-quatre ans de Mission dans le même Vicariat!

LE MISSIONNAIRE.

Le nouveau missionnaire s'embarquait au Havre le 13 octobre 1910. Puis ce fut le trajet monotone à travers l'immense continent américain par un train peu confortable. Enfin la traversée du Pacifique qui s'achevait le 4 décembre à Papeete. Deux mois après, le Père Paul reprenait la mer pour poursuivre sa route jusqu'à Rarotonga, île principale de l'archipel des Cook, à l'ouest de Tahiti : il y fit son apprentissage missionnaire, et en novembre 1911 il se vit confier l'île de Mauke. Là allait commencer pour lui la vie d'isolement à laquelle le missionnaire du Pacifique se voit souvent condamné et par l'éloignement des îles et par la rareté des bateaux ; les relations radiophoniques n'existaient pas encore en ce temps-là entre le chef-lieu du Territoire et les îles. Le souvenir du « Metua Pauro » est resté vivace parmi les gens d'âge mûr.

Mais un missionnaire n'est jamais installé. En septembre 1918, le Père Paul se voyait donner un nouveau champ d'apostolat, plus pénible et plus isolé encore que le précédent : les îles Tuamotu de l'Est. Les cyclones du début du siècle avaient accumulé des ravages dans la plupart des îles : églises et presbytères n'étaient qu'un amas de ruines. Ces îles peu peuplées, rarement visitées par les goélettes, aux populations frustes et arriérées, ne possédaient pas d'écoles, et le service de santé y était inexistant. Le missionnaire se fit donc bâtisseur, maître d'école et infirmier (à cette époque, un mal alors sans remède y faisait des ravages : le Père installa à Reao un centre d'accueil pour les lépreux).

Les difficultés de communication d'île à île étaient dues à la rareté des goélettes et aussi à leur itinéraire irrégulier, voire même fantaisiste. Au cours de son congé en France en 1926, le Père réussit à intéresser des amis des missions à la construction d'un côtre de 7 tonnes, le Saint-Pierre, qui lui facilita grandement la tâche et, surtout, mit fin à l'interminable attente, des mois durant, dans une petite île de quelque cent habitants alors que ses autres ouailles étaient privées de tous secours spirituels.

Pendant vingt ans, il ira d'une île à l'autre, sillonnant la mer par tous les temps et sur toutes sortes d'embarcations, à la fois prêtre, instituteur, infirmier... se débrouillant par les moyens du bord car il n'a guère de fonds à sa disposition.

LE VICAIRE APOSTOLIQUE.

Le 8 novembre 1938, Pie XI nomme le nouveau titulaire du Vicariat apostolique de Tahiti. Voilà donc le Père Paul Mazé, après vingt années d'un apostolat fécond mais combien difficile aux Tuamotu, devenu évêque d'Ascalon et sixième vicaire apostolique de Tahiti. Monseigneur prend la barre à un bien mauvais moment, mais on peut lui faire confiance : il aura à faire face plus d'une fois à des situations pénibles, voire même tragiques ; mais il aura toujours su, avec sa foi, son bon sens et son cœur, en sortir grandi.

Son premier objectif, le plus cher, c'est la création d'un séminaire, car il aspire de toute son âme à voir se lever parmi les Tahitiens des vocations sacerdotales. De 1940 à 1952, l'œuvre se construit lentement, faute d'argent, faute de personnel, et à cause de la guerre ; mais en 1958, le Délégué Apostolique en Océanie constatait qu'un séminaire en règle existait, bâti sur de « profondes fondations ».

Le deuxième souci de l'Evêque, c'est l'instruction de la jeunesse tahitienne, nombreuse (50 % de la population a moins de vingt ans), ardente à apprendre. Les écoles anciennes se développent, passant de 500 élèves à 1.300 (chez les Frères de La Mennais, à Papeete), de 470 à 1.350 (chez les Sœurs de S. Joseph de Cluny), etc... ; de nouvelles se créent...

Par ailleurs, Papeete se développe aux dépens des districts et des îles : il faut fonder des nouvelles paroisses, créer de nouvelles œuvres...

Monseigneur n'arrête pas une minute. Il est partout à la fois, semblait-il. Sa haute silhouette, sa grande barbe blanche, sa bonne figure souriante sont familières à tous. Qui n'a pas admiré la lucidité et la sérénité

de l'Evêque de Tahiti ! Aux cocktails officiels, il vient sollicité par la moindre invitation et offre à tous et à toutes son cœur paternel. Et pourtant, son regard de prêtre n'ignore pas les lâchetés et les misères profondes qui suivent ici les familles, les carrières, des vies entières ravagées par le simple attrait du plaisir ou le manque total du sens du devoir.

Monseigneur Paul Mazé est d'abord sans doute l'Evêque, mais il est surtout le Père, le « Metua ». Depuis vingt ans, chaque mardi très ponctuellement, il fait une longue visite à l'Hôpital. Chaque dimanche, il célèbre la Messe à la cathédrale, y donne l'instruction tantôt en français, tantôt en tahitien. Il reprend souvent la mer, dans de bien mauvaises conditions pour visiter les petites communautés éparpillées aux quatre coins de son immense Vicariat (80.000 habitants, une centaine d'îles, sur 4.216.000 km²) ; il repart chaque année pour sa tournée de confirmation.

Lorsqu'il a un court moment de répit, il aime se pencher sur l'ethnologie ; il est grand amateur d'ethnographie, voire même d'archéologie. Rien ne lui est étranger de ce qui est Océanien. Au français de sa naissance, au latin de ses études, il a ajouté l'espagnol de l'exil, l'anglais, le tahitien, le paumotu. Cherchant toujours à se perfectionner en tahitien, il accepte avec plaisir et reconnaissance les leçons et les mises au point des uns et des autres pour sa traduction des psaumes dans la réédition de la Bible en tahitien.

Monseigneur se fait âgé, mais son esprit, son cœur restent jeunes. Allant toujours de l'avant, il continue et continuera, longtemps encore avec la grâce de Dieu, à répandre la bonne semence, la bonne parole. Il continue à bâtir, fait des projets d'avenir, car il voit loin, commandé en ceci par cette intense poussée démographique que connaît notre chère Polynésie.

● **ETUDES.** — Le tourisme a pris, de nos jours, une ampleur considérable : 60 millions d'Européens cèdent à l'attrait des voyages touristiques. En 1962, la France, pour sa part accueillait 6 millions d'étrangers. De leur côté, les Français quittent en masse leur domicile durant les vacances et les week-end : en 1962, quelque 8 millions d'entre eux franchissaient les diverses frontières, 17 millions s'égayaient vers les multiples « stations ». Ces énormes migrations, et les brassages de population qu'elles entraînent, posent de nombreux problèmes, tant du point de vue économique, social ou politique que du point de vue religieux. Les **ETUDES** (15, rue Monsieur, Paris-7^e) dans leur livraison de juillet, consacrent plusieurs articles (signés de François de Dainville, Pierre Defert, Jean Poulet, René Alquier) à analyser tel ou tel aspect de ce que, à juste titre, l'on considère aujourd'hui comme l'un des phénomènes sociaux les plus importants.

Dans la même livraison, Pierre Rondot donne un aperçu synthétique de l'histoire et de la doctrine du Baas, Parti Socialiste de la Résurrection arabe, l'un des principaux mouvements à l'œuvre dans le Proche-Orient ; tandis que G. de Rosa fait le point de la situation religieuse en Italie, et que R. Rouquette ajoute un nouveau chapitre à sa chronique sur la vie de l'Eglise.

Un livre pour un centenaire (1864-1964)

L'Eglise et la première République noire ⁽¹⁾

Les lecteurs de *L'Impartial du Finistère* du 28 mai 1864 apprenaient par leur journal que Mgr Testard du Cosquer, premier archevêque de Port-au-Prince, capitale de la république d'Haïti, sacré à Rome le 18 octobre 1863, était parti de Paris le 18 mai pour rejoindre son poste, où le précédaient dix-huit prêtres de divers diocèses, deux diacres et six sous-diacres, quatre Frères de Ploërmel et cinq Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Quelque temps après, le journal quimpérois relatait l'arrivée du prélat à Port-au-Prince le 10 juin.

L'évocation de cet événement centenaire a été faite par l'article de S. Exc. Mgr Poirier que reproduisait notre dernière *Semaine Religieuse*. C'est la présentation la plus autorisée du « livre du centenaire » que vient d'écrire S. Exc. Mgr Robert, évêque des Gonaïves. Nous n'y revenons donc que pour signaler l'intérêt et la valeur d'information de cet ouvrage, clair et concis, franc et discret, réconfortant et douloureux à la fois.

D'habitude, quand une Eglise de mission célèbre son jubilé — de cinquante, soixante-quinze ou cent ans —, on saisit l'occasion pour commémorer les étapes d'un développement régulier, parfois étonnant, du grain de sénévé apporté par les premiers apôtres ; la fécondité du travail missionnaire est évoquée dans l'enthousiasme.

Il en va autrement pour Haïti, « la première république noire ». A ce moment même du centenaire de l'arrivée du premier archevêque, l'Eglise d'Haïti traverse une de ses crises les plus graves. L'archevêque, son auxiliaire, un de ses suffragants et bon nombre de Pères ont été expulsés. Il eût été normal que le centenaire fût célébré par des fêtes grandioses en Haïti. Il n'en est pas question, quand l'existence même du Concordat de 1860 est menacée. Voilà qui étonne beaucoup moins quand on a parcouru le *reccourci d'histoire* que présente Mgr Robert.

Pour éviter de remuer des souvenirs encore trop frais, l'auteur arrête son récit au début de ce xx^e siècle. Nous n'avons ainsi, au lieu des cent années d'apostolat écoulées depuis 1864, que les quarante premières années, avec un hommage fervent rendu aux pionniers, aux premiers archevêques et à tous leurs collaborateurs. Mais ce qui projette sur ce tableau une lumière indispensable, c'est le rappel, fort bien fait, de l'histoire antérieure à 1864 : le temps de la colonie française, l'insurrection de 1795 avec le célèbre Toussaint Louverture, l'indépendance avec Dessalines et, hélas ! une anarchie religieuse qui, malgré des efforts répétés du Saint-Siège, dura plus de soixante ans. Ces antécédents donnent bien « la clef des années difficiles » qui remplissent la vie des premiers archevêques (et de leurs successeurs) et mettent le lecteur mieux à même d'apprécier le *bilan positif* de l'œuvre accomplie.

(1) Un vol. in-8, 251 pages, chez la Société des Prêtres de Saint-Jacques, Lampaul-Guimiliau, Nord-Finistère.

Il est permis d'exprimer le souhait que, dans une réédition, ce bilan soit poussé au moins jusqu'à la guerre de 1939 et même, en tout ce qui n'oblige pas à relater les difficultés avec le pouvoir, jusqu'à nos jours. La sympathie du lecteur tant pour la « Bretagne noire », comme on a parfois appelé Haïti, que pour les Prêtres de Saint-Jacques, y trouvera son compte.

P.-J. N.

Dans l'Eglise primitive, on priait sans cesse pour les Apôtres, ces géants de sainteté. A plus forte raison maintenant, nous, les évêques, nous avons besoin de vos prières pour que le Concile soit vraiment, suivant le désir et l'espérance que Jean XXIII avait si souvent manifestés, une nouvelle Pentecôte.

Je ne pense pas qu'un Concile qui a été certainement voulu par Dieu et qui a déjà été préparé par tant de travaux et par tant de prières puisse échouer. Mais la réussite d'un Concile est chose relative et quand on voit le monde d'aujourd'hui avec tous les dangers qui le menacent, quand on voit la situation difficile de l'Eglise dans tous les pays, quand on voit l'attente anxieuse de nos frères séparés, on sent que ce serait une catastrophe si le Concile ne réussissait qu'à moitié.

Attention ! quand je parle de réussite, je ne parle pas de réussite spectaculaire, je parle d'une réussite vraie, devant Dieu ! Nous sommes sûrs que notre Père du ciel veut, pour ce Concile, une réussite totale ; ce serait trop dommage si, par notre faute, il ne connaissait qu'une réussite partielle. Quant à dire que tout dépendra des évêques, c'est une erreur.

Plus d'une fois, en effet, le Pape et les évêques, se tournant vers le peuple chrétien, lui ont dit qu'ils se trouvaient devant une tâche qui les dépassait. Ils ont besoin des prières et de la pénitence (au sens de conversion intérieure) de tous les prêtres, de tous les religieux et religieuses et de tous les fidèles. C'est l'Eglise toute entière qui est responsable du Concile.

Et ne dissociions pas notre effort spirituel de notre effort apostolique. Il ne s'agit pas d'ajouter encore quelque chose à nos occupations si nombreuses. Quand le Pape, s'adressant aux prêtres, leur a demandé de prier pour le Concile, il ne leur a pas proposé des prières supplémentaires, il leur a simplement demandé de bien dire leur bréviaire, avec lui, pour le Concile. Nous voyons dans ce cas concret un exemple à suivre. Il ne s'agit pas d'ajouter de nouveaux exercices de piété, mais il s'agit d'orienter notre intention vers le Concile et de réaliser, dans une foi toujours plus vive, tout ce que nous avons à faire chaque jour, en union avec les travaux du Concile...

Mgr ANCEL, évêque auxiliaire de Lyon.

Nouvelles

● **CENTRE « PAX CHRISTI » A BREST.** — Dans les locaux du Foyer catholique des Etudiants, rue Lamotte-Piquet, près du pont du Bouguen, s'est ouvert un Centre Pax Christi, naguère à Guipavas. Ces Centres permettent aux jeunes de tous pays de se rencontrer ; on y trouve gîte et couvert.

● **CRÉHEN.** — Le Chapitre général des Religieuses de la Divine Providence de Créhen vient d'élire Supérieure générale la *T. R. Mère Marie-Médiatrice*, originaire de Lannéanou, qui assurait les fonctions de Maîtresse des Novices. Nous la prions d'agréer nos vœux les plus respectueux.

● **ELLIANT.** — Le 12 juillet à Elliant, sa paroisse natale, le *R. P. Stéphan*, de l'Abbaye bénédictine de Buckfast (Grande-Bretagne), a célébré son jubilé de diamant. Monseigneur l'Auxiliaire était présent.

● **PLUGUFFAN.** — Monseigneur l'Auxiliaire a présidé les fêtes du centenaire de l'arrivée des Filles du Saint-Esprit à Pluguffan. La messe était célébrée par *M. l'abbé Coadou*, recteur du Passage, Concarneau ; *M. le vicaire général Prigent* prononça l'allocution.

● **L'INSTITUT GRÉGORIEN DE PARIS** met à la disposition de ceux qui lui en feront la demande, la liste générale des sessions de musique sacrée de l'été 1964 (technique et direction du chant grégorien, du chant polyphonique, du chant en langue vulgaire et sessions Ward), ainsi que la « Notice détaillée des cours organisés à Paris durant l'année universitaire. S'adresser, soit à l'Institut Grégorien, Institut Catholique de Paris, 21, rue d'Assas, Paris, VI^e, soit au siège social de l'Institut Ward, 80, boulevard Pasteur, Paris, XV^e. (Joindre un timbre pour la réponse).

● Le diocèse d'Annecy (Haute-Savoie) peut accepter des prêtres et séminaristes dans plusieurs maisons, et en particulier à la Maison S. Alexis, Veyrier-du-Lac, à 6 km. du centre de la ville d'Annecy. Elle est ouverte toute l'année, hiver comme été, tenue par un prêtre et des religieuses ; la pension complète est de 18 fr. par jour. Une quinzaine d'autocars desservent la localité dans les deux sens et le plus proche arrêt est à 300 mètres de la maison. Très belle vue, grand parc, ombrages, chauffage central, eau chaude et froide dans chaque chambre, régimes acceptés.

● Prière instante à MM. les Supérieurs de communautés ou Curés de faire savoir à *Mgr Romain*, vicaire général, 2 bis, rue Saint-Maur, Meaux, s'ils ont vu ou hébergé le *R. P. Louis Latour* à partir du 14 avril au soir. Ce religieux circulait dans une 2 CV. immatriculée 9314 KH 75. On redoute qu'il n'ait été victime d'un accident.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. : 44-23-05

SERVICE APRES VENTE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Agence à PARIS
2, rue Nollet (17^e)
Tél. : EUROpe 75-63

POSSIBILITE DE CREDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITES
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

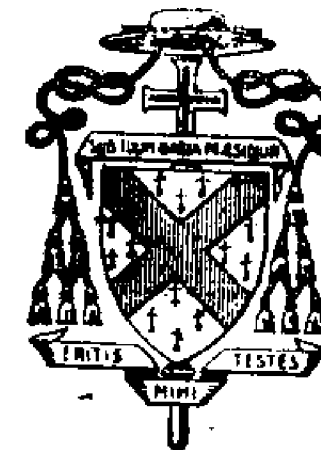
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Ordonnance sur l'usage de la langue bretonne dans les actions liturgiques. Nominations. Dispense d'abstinence le vendredi 14 août. Retraites pastorales. Mouvement Cœurs Vaillants. — Pour préparer une homélie.

PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Eglise et le Tourisme. Nos Pardons. Institutions chrétiennes. Lectures. Nouvelles.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

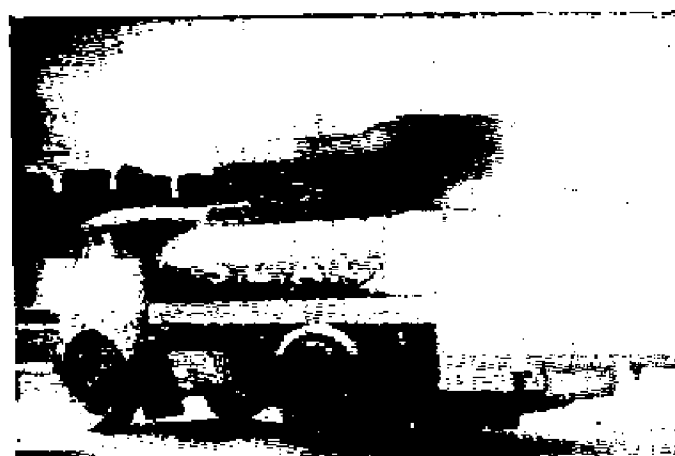
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

**La prochaine « Semaine Religieuse »
paraîtra le vendredi 4 septembre.**

PARTIE OFFICIELLE

ORDONNANCE

**DE Mgr L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON
SUR L'USAGE DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LES ACTIONS LITURGIQUES**

Article I. — Dans le diocèse de Quimper et de Léon, l'usage de la langue bretonne est autorisé dans les messes célébrées avec présence du peuple, selon les mêmes règles et dans les mêmes limites que la langue française (Première ordonnance de l'Episcopat français, cf. « Semaine Religieuse » du 14 février 1964).

Article II. — A cette fin, à titre provisoire, en attendant une traduction officielle à approuver par les Ordinaires de Quimper, de Vannes et de Saint-Brieuc, on se servira des traductions contenues :

1°) dans le LEOR NEVEZ AN OFERENN du chanoine Uguen.

2°) dans le RITUEL BILINGUE (latin-breton) concédé au diocèse de Quimper par la S. C. des Rites en 1950 pour les sacrements de Baptême et d'Extrême-Onction.

3°) dans le LIVR OVERENN de M. Guillevic.

Les Actes de l'Episcopat servant à cette ordonnance ont été approuvés et confirmés par le « Conseil pour l'application de la Constitution sur la Liturgie », en date du 14 juillet 1964.

Fait à Quimper, le 26 juillet 1964, en la fête de Sainte Anne, patronne de la Bretagne.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

Notes. — 1°) C'est sur la demande des Evêques de Quimper, de Vannes et de Saint-Brieuc que les démarches ont été entreprises en faveur de l'usage de la langue bretonne dans la liturgie.

2°) Dans les paroisses où l'homélie est faite en breton, il est souhaitable que les lectures de la messe soient proclamées directement dans la même langue.

3°) Les livres signalés peuvent être commandés : au Secrétariat de l'Evêché de Quimper, pour le RITUEL BILINGUE ; à la librairie Le Goaziou, rue S. François, Quimper, pour le LEOR NEVEZ AN OFERENN du chanoine Uguen ; à l'Imprimerie Galles, Vannes (Morbihan), pour le LIVR OVERENN de M. Guillevic (breton vannetais).

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

AUMONIERS

— de Trévidy, Morlaix, en remplacement de *M. Jean Kermanac'h*, démissionnaire, *M. Félix Rannou*, recteur de Gouesnou ;

— de l'Institution Immaculée-Conception, Brest, en remplacement de *M. François Le Guen*, démissionnaire, *M. Marcel Jaffré*, aumônier du Likès, Quimper ;

— de l'Ecole S. Blaise, Douarnenez, *M. André Le Moal*, professeur à l'Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon ;

— de l'Institution N.-D. du Mur, Morlaix, *M. François Calvez*, préfet de division au Collège S. Joseph, Morlaix ;

— de l'Institution Ste-Anne, Quimper, *M. Michel Péron*, vicaire à S. Louis, Brest ;

— de l'Ecole N.-D. de Bonne-Nouvelle, Brest, *M. André Nicol*, vicaire à Saint-Mathieu, Quimper ;

— de l'Institution S. Louis, Châteaulin, *M. François Kerdilès*, aumônier de l'Ecole S. Blaise, Douarnenez ;

— aumônier du Likès, Quimper, *M. Louis Raoul*, vicaire au Bouguen, Brest ;

— chargé des élèves de l'Enseignement technique public à Brest, *M. Hervé Le Ru*, vicaire à Plabennec.

RECTEURS

— de Gouesnou, *M. François Traon*, recteur de La Roche-Maurice ;

— de La Roche-Maurice, *M. Charles Lyvolant*, aumônier de l'Ecole N.-D. de Bonne-Nouvelle, Brest.

VICAIRES

— à Kerbonne, Brest, *M. Jean Calvez*, vicaire à Crozon ;

— à Pouldreuzic, *M. Jean-Marie Conseil*, vicaire à Plounévez-Lochrist ;

— à Sainte-Thérèse, Quimper, *M. Robert Martin*, vicaire à Pont-de-Buis ;

— à Plouguerneau, *M. Jean Arzel*, préfet de division à l'Ecole S. Yves, Quimper ;

— à Ergué-Armel, Quimper, *M. Pascal Moalic*, vicaire à Plouvorn ;

— à Saint-Luc, Brest, *M. François Uguen*, précédemment à Brazzaville (Congo) ;

— à Plounévez-Lochrist, *M. Louis Kernoa*, vicaire à Bannalec ;

— à Pleyben, *M. Robert Le Fur*, vicaire à Sainte-Thérèse, Quimper ;

— à Plabennec, *M. Joseph Raoul*, vicaire à Plouigneau ;

— à Pont-de-Buis, *M. Henri Corre*, vicaire à Pouldreuzic ;

— à Crozon, *M. Louis Lucas*, vicaire à Saint-Guénolé ;

— à Ploaré, Douarnenez, *M. Joseph Plouhinec*, vicaire à Trégunc ;

— au Bergot, Brest, *M. Jean Azou*, stagiaire ;

— au Moulin-Vert, Quimper, *M. Xavier Daniel*, stagiaire ;

— à Spézet, *M. Jean Gaonac'h*, stagiaire ;

— à Scaër, *M. Armand Laot*, stagiaire ;

— à Saint-Marc, Brest, *M. Michel Pengam*, stagiaire ;

— à Plouigneau, *M. Robert Tavenec*, vicaire stagiaire à Melgven.

DANS L'ENSEIGNEMENT

— directeur à Rosporden, *M. François Troadec*, précédemment à Richemont (diocèse d'Angoulême) ;

— professeurs au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest, *MM. Goulven Laurent*, en congé d'études, et *Jean Cabon*, professeur au Petit Séminaire, Pont-Croix ;

— directeur des classes primaires de l'école du Sacré-Cœur, Guissény, *M. Joseph Congar*, directeur d'école à Plouédern ;

— professeur à l'école S. Charles, Quimper, *M. Jean Sclaminec*, directeur à Rosporden ;

— préfet de division au Collège S. Joseph, Morlaix, *M. François Pennec*, vicaire à Scaër ;

— professeurs au Petit Séminaire, Pont-Croix, *MM. Joseph Glinec*, en congé d'études, et *Henri Salaün*, instituteur stagiaire à Recouvrance, Brest ; surveillant, *M. André Bodénès*, vicaire stagiaire au Polygone, Brest ;

— préfet de division à l'Ecole S. Yves, Quimper, *M. Yves Boennec*, vicaire à Névez ; professeur, *M. Paul Salaün*, instituteur stagiaire à Guipavas ;

— professeur au Collège S. Joseph, Morlaix, *M. Michel Penn*, vicaire stagiaire à Kérinou, Brest ;

— en congé d'études : *MM. Clet Le Coz*, professeur, et *Henri Le Rest*, surveillant stagiaire au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest ; *M. François Diverrès*, professeur au Collège S. Joseph, Morlaix ; *M. Michel Sévellec*, professeur stagiaire au Petit Séminaire, Pont-Croix.

STAGIAIRES

— à Saint-Martin, Brest, *M. Pierre Abalain*, jeune prêtre de Plouider ;

- à Saint-Mathieu, Quimper, *M. Eugène Cossec*, jeune prêtre de Plomeur ;
- à Melgven, *M. Emile Donou*, jeune prêtre de Plouguin ;
- à l'école de Guipavas, *M. Guillaume Gonidou*, jeune prêtre de Poulgoazec ;
- à l'école Saint-Sauveur, Recouvrance, Brest, *M. Jacques Hamon*, jeune prêtre de Carantec ;
- à Névez, *M. Marcel Herry*, jeune prêtre de Plouvorn ;
- à Kérinou, Brest, *M. Jean-Pierre Jacob*, jeune prêtre de Plabennec ;
- au Polygone, Brest, *M. Pierre Jaouen*, jeune prêtre de Tréglonou ;
- au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest, *M. Jacques Le Bihan*, jeune prêtre de Tréflaouénan ;
- à Saint-Guérolé, *M. Jacques Le Roy*, jeune prêtre de Plouguerneau ;
- au Bouguen, Brest, *M. Pierre Mahé*, jeune prêtre d'Elliant ;
- à Trégunc, *M. Yves Pallier*, jeune prêtre de Guipavas.

**

MM. *Robert Le Scao*, vicaire à Saint-Martin, Brest, et *Corentin Le Corre*, directeur d'école à Arzano, sont mis à la disposition de Mgr l'Archevêque de Brazzaville (Congo).

M. Louis Jacq, chargé des élèves de l'Enseignement technique public de Brest, est mis à la disposition de Mgr l'Evêque d'Angoulême.

DISPENSE D'ABSTINENCE LE 14 AOUT

Le Saint-Siège a accordé la dispense d'abstinence pour le vendredi 14 août, veille de la fête de l'Assomption.

RETRAITES PASTORALES

La deuxième retraite pastorale aura lieu du 31 août au 4 septembre et sera prêchée par le *R. P. Desroches*, du Prado, curé à Marseille.

La liste des retraitants a paru dans la *S. R.* du 27 Mars. Ils voudront bien se trouver au Grand Séminaire avant 18 heures ; ils sont instamment priés d'apporter amict et purificateur pour la Messe, leur habit de chœur pour la cérémonie de clôture, ainsi qu'une Bible (ancien et nouveau Testaments).

**

La troisième retraite aura lieu du 7 au 11 septembre et sera prêchée par le *R. P. Fournier*, s. j.

MOUVEMENT CŒURS VAILLANTS-AMES VAILLANTES

SESSION POUR PRÊTRES.

Une session d'aumôniers Cœurs Vaillants-Ames Vaillantes est prévu à la Retraite de Quimperlé du 9 septembre (midi) au 11 septembre (midi). S'inscrire sans tarder au Centre fédéral 9, rue du Frou, Quimper.

SESSION POUR RELIGIEUSES.

Une session pour Religieuses (une ou deux par canton) aura lieu à Brest du 2 septembre au soir au 4 septembre au soir. Des précisions seront données sans tarder.

SESSION POUR RESPONSABLES RURALES.

Une session pour les Responsables rurales est prévue pour les 14, 15 et 16 septembre.

Pour préparer une homélie

Il est souhaitable qu'une préparation en équipe de l'homélie dominicale s'instaure habituellement dans chaque paroisse, groupe de paroisses ou doyenné. Voici quelques questions à se poser dans la préparation d'une homélie :

1°) *Que veut dire le texte ?* On évitera d'en rester à tel mot ou telle phrase, mais on s'appliquera à découvrir dans l'ensemble du texte un aspect central du mystère qui nous est révélé. On sera particulièrement attentif aux personnes : Jésus, ses disciples, ses adversaires, Paul, ses correspondants, etc...

2°) *Quel sera le thème de l'homélie*, compte tenu : du texte sacré, — des besoins humains et spirituels du peuple chrétien, — de l'insertion de l'homélie dans le mystère eucharistique. Plusieurs homélies sont en effet possibles à partir d'un même texte.

3°) *Quelles attitudes, quels traits de mentalité la Parole de Dieu, telle qu'elle s'exprime dans ce texte, met-elle en cause ?*

4°) *Sur quels événements ou situations humaines pouvons-nous nous appuyer pour permettre aux fidèles de faire le lien entre la Parole de Dieu et leur vie ?*

5°) *Quelles seront les grandes articulations de l'homélie ?* Homélie ne veut pas dire prédication sans logique interne.

La préparation en équipe et la fidélité au texte sacré nous éviteront de nous laisser aller, dimanche après dimanche, année après année, à ne donner que quelques aspects du mystère chrétien, ceux auxquels nous sommes personnellement le plus sensibles.

La collaboration, au moins occasionnelle, avec des laïcs vraiment représentatifs de leur milieu pourrait permettre également à notre prédication d'avoir davantage l'audience de tous.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 2 août, 11^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 3, de la férie. Mardi 4, S. Dominique, confesseur. Mercredi 5, Dédicace de S. Marie des Neiges. Jeudi 6, Transfiguration de N. S. Jésus-Christ. Vendredi 7, S. Cajetan, confesseur. Samedi 8, S. Jean-Marie Vianney, confesseur. Dimanche 9, 12^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Mocaër, de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, mère de M. l'Econome du Collège Ch. de Foucauld, Brest. Sœur S. Pol Aurélien, des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon.

NOS PARDONS

● NOTRE-DAME DE KERNITRON, LANMEUR. — VENDREDI 14 AOUT : à 22 h. 30, arrivée des Routes Mariales et procession aux flambeaux ; à 23 h. 30, Veillée Mariale ; à minuit, Messe de l'Assomption. — SAMEDI 15 AOUT : Messes à 6 h., 7 h., 8 h. 30. A 11 h., Grand'messe chantée par M. le chanoine Hélou, secrétaire général de l'Evêché ; sermon par M. le chanoine Appéré, recteur de Ploujean-Morlaix. A 15 h., Chapelet. A 15 h. 30, Vêpres solennelles ; sermon par M. le chanoine Le Vey, curé-archiprêtre de la cathédrale de Quimper ; grande procession et salut du Saint-Sacrement.

● NOTRE-DAME-DES-PORTES, CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Sous la présidence de S. Exc. Monseigneur Grimault, ancien évêque de Dakar. — VENDREDI 21 AOUT : journée des Malades et Vieillards, messe à 16 h. — SAMEDI 22 : journée des enfants, messe à 11 h., vêpres à 17 h. A 21 h., Rosaire. A 22 h., procession aux flambeaux. A 23 h., Veillée Mariale. A minuit, Messe de Communion. — DIMANCHE 23 : messes à 7 h., 8 h., 9 h., 12 h., 18 h. A 10 h. 30, Grand'messe et homélie par M. le chanoine Boussard, vicaire général. A 15 h., vêpres solennelles ; allocution de Monseigneur Grimault ; procession de la Vierge Couronnée.

N. B. — M. le Curé invite les confrères au Pardon (prière d'apporter son habit de chœur) et à sa table (prière de s'annoncer).

● SAINTE-ANNE-LA-PALUD, PLONÉVEZ-PORZAY. — Sous la présidence de S. Exc. Monseigneur Thiandoum, archevêque de Dakar. — SAMEDI 29 AOUT : 17 h., vêpres. 21 h., procession aux flambeaux, veillée mariale. Minuit, messe. — DIMANCHE 30 : 6 h. 30 puis d'heure en heure, messes à la chapelle. 10 h. 30, Messe pontificale, célébrée par Monseigneur Thiandoum, sermon de M. le vicaire général Kervennic. 15 h., vêpres, sermon par Monseigneur Thiandoum, procession, salut du Saint-Sacrement.

L'Eglise et le tourisme

...La grande importance spirituelle et formative du tourisme, considéré pleinement comme un moyen de formation. A notre époque où ce phénomène si ample est arrivé à sa pleine maturité, où il trouve son expression dans d'innombrables organismes, où il prend une dimension universelle, il est heureux que des catholiques étudient ses possibilités formatrices... En même temps que la détente et le repos, le tourisme suppose de la hardiesse, du sacrifice, de la résistance physique, et cela suffit à comprendre tout ce qu'il comporte d'ascèse, d'effort personnel, d'adaptation, de recherche d'un équilibre spirituel et moral au milieu des conditions de vie changeantes et provisoires qu'il impose. Il est malheureusement vrai que pour certains, qui ne sont pas suffisamment formés, cette parenthèse de liberté qu'est le tourisme devient occasion de désordre : on oublie par exemple les bonnes habitudes du dimanche, certains connaissent un relâchement dans leur effort moral pour penser et agir toujours avec droiture et limpidité. Mais le contraire est vrai aussi et dans les proportions beaucoup plus grandes, Nous voulons l'espérer. Pour beaucoup, en effet, le tourisme a entraîné le retour à la pratique chrétienne : des rencontres imprévues et tonifiantes avec des catholiques généreux, avec des milieux religieux d'un niveau spirituel élevé, ont fait du tourisme une expérience humaine capable de conduire l'esprit à ses plus hautes ascensions, digne du regard chargé de bénédictions de Dieu.

L'Eglise ne peut et ne doit se désintéresser d'un phénomène si vaste et si complexe ; elle sait que le tourisme exige de sa pastorale qu'elle ne s'arrête pas à des positions traditionnelles, mais qu'elle cherche des nouvelles formes correspondant à la sollicitude apostolique que l'Eglise a reçue du divin Sauveur Lui-même. L'Eglise stimule et favorise toutes les initiatives pratiques qui rendent sa présence indispensable partout où il y a des âmes à chercher et à nourrir. Elle sait aussi que le tourisme ouvre au laïcat catholique de vastes et multiples possibilités pour cette collaboration que le Concile œcuménique étudie dans ses diverses formes, afin de leur donner leur pleine réalisation.

Et elle sait que le tourisme appelle chaque catholique militant à passer de la simple velléité, parfois stérile et vague, à l'action directe, fructueuse, positive, en collaboration avec la hiérarchie catholique. Cette action nécessaire appelle tous les laïcs, qu'ils soient touristes, organisateurs du tourisme, dirigeants, fonctionnaires, agents économiques, hôteliers, restaurateurs ou personnel humble et caché servant dans la modestie... Il reste encore beaucoup à faire pour que la présence catholique dans le domaine du tourisme porte ses fruits. Vous devrez travailler unis, en parfaite union d'intentions, d'efforts, d'apostolat, sans, bien entendu, limiter les initiatives déjà en cours dans ce domaine, mais en orientant et en coordonnant les activités communes, afin d'obtenir des résultats toujours plus concrets et durables, et de donner ainsi à nos organisations le poids et l'autorité qu'elles ne peuvent avoir si elles demeurent dispersées. Il sera nécessaire en outre de travailler selon un plan soigneusement étudié et périodique-

ment confronté avec les résultats obtenus. Il faudra être présent dans le domaine du camping par une pastorale appropriée et rendre plus efficace et pleine d'intérêt la pastorale des centres de villégiature confiés à la responsabilité de l'Ordinaire du lieu. Il conviendra aussi de faire appel aux organisations catholiques pour l'assistance spirituelle efficace et ponctuelle qui doit être donnée aux cadres dirigeants et au personnel hôtelier des régions climatiques et de villégiature. Il sera opportun de multiplier les initiatives de caractère culturel et récréatif, en de fréquentes rencontres qui rassèneront les âmes, les disposeront à accueillir la parole de Dieu et les rapprocheront davantage des grandes réalités de la vie religieuse. Il faudra, enfin, répondant en cela à une responsabilité sociale précise, offrir aux classes les moins fortunées la possibilité de refaire sereinement leurs forces grâce à des maisons de vacances appropriées, des voyages organisés, des colonies pour leurs enfants et d'autres réalisations que le dévouement pastoral, lorsqu'il est mû par la sollicitude quotidienne saura suggérer et mettre en œuvre.

C'est un programme vaste, impérieux, qui exige l'effort conjugué de toutes les organisations catholiques. Nos faibles forces humaines tremblent peut-être en face d'une telle tâche, mais ayons confiance, le Seigneur est avec nous...

S. S. PAUL VI

à des membres d'un Congrès touristique.

Nouvelles

● **BROONS.** — Les Filles de Saint-Marie de la Présentation de Broons ont réélu Supérieure Générale la T. R. Mère Marie-Madeleine. Nous la prions d'agréer nos vœux les plus respectueux.

● **SAINT-RENAN.** — M. le chanoine Jean-Pierre Pencreac'h, aumônier de la Clinique de Saint-Renan, a célébré samedi dernier ses soixante ans de sacerdoce en présence de LL. EE. Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince, Monseigneur Kérautret, évêque coadjuteur d'Angoulême, Monseigneur l'Evêque et Monseigneur l'Auxiliaire.

● **LE CARMEL DU RELECQ-KERHUON** fait savoir que le dépôt de formules d'hosties confié jusqu'à présent à Mlle Le Roux, « Aux Armes de Bretagne », rue Jean-Jaurès, Brest, est désormais transféré chez Mme Champs, « Ameublement moderne », 31, rue Jean-Jaurès et 11, rue de la Deuxième D. B.

● **SESSION DE MUSIQUE SACRÉE.** — Le diocèse de Saint-Brieuc organise, sous le patronage de l'Union Fédérale de Musique Sacrée, une session de musique sacrée et d'expression liturgique ouverte aux prêtres, religieux, religieuses et laïcs de l'Ouest. Elle aura lieu à Créhen du dimanche soir 6 septembre au vendredi 11 après-midi. Demander le prospectus à M. l'abbé Lanon, presbytère, Douarnenez, ou à Sœur Bernadette, Maison-mère La Divine Providence, Créhen (C.-du-N.).

Institutions chrétiennes

Dans le désir d'aller au monde, un certain nombre de chrétiens, de militants, de prêtres, mettent aujourd'hui en question l'utilité même des institutions chrétiennes. Pour être davantage au monde, il semblerait que l'Eglise ne devrait pas avoir d'institutions à elle, mais se contenter de placer ses fils dans les institutions du monde, pour y être des présences d'Eglise et pour y exercer leur influence. C'est l'excès d'une bonne chose. Il faut faire les deux. Bien sûr, l'Eglise ne doit pas faire bande à part, les chrétiens ne doivent pas s'isoler du monde et il faut encourager ceux qui sont bien formés, ceux qui ont plus de personnalité, à entrer dans les institutions officielles, non seulement internationales, mais aussi dans celles qui sont plus proches de nous. Qu'il y ait des chrétiens partout et que, partout, il y ait des apôtres qui rayonnent leur foi dans tous les milieux, c'est tout à fait souhaitable et il n'est pas question d'opposer institutions chrétiennes ou neutres. Mais il faut quand même que nous gardions des institutions chrétiennes. Il faut nous rappeler que l'Eglise, voulue par Notre-Seigneur, est une institution visible, une société qui a besoin comme toute société d'avoir ses institutions sous peine d'être désincarnée et de n'être plus une société visible. Ne rêvons pas d'une religion désincarnée ! L'Eglise doit être une Eglise visible et rester distincte de l'Etat. Nous distinguons les deux sociétés et nous respectons complètement l'autorité, l'indépendance de la société civile dans son domaine, en demandant à l'Etat de respecter et de connaître l'existence d'une société spirituelle. Mais cette société spirituelle doit quand même se manifester dans des institutions visibles et l'Eglise en a besoin pour remplir ses devoirs à l'égard de ses membres dont elle ne peut pas se désintéresser. C'est bien d'aller aux autres pour leur porter le message ; il y a aussi les nôtres, auprès desquels nous avons une tâche à remplir.

Je voudrais ajouter autre chose. Il faut faire également attention à des périls qui ne sont pas illusoires. Je pense aux dangers de l'étatisme et du totalitarisme, qui sont aussi dangereux sur le plan social que sur le plan politique. Ce n'est pas là notre idéal que l'étatisme et le totalitarisme. Nous sentons trop bien que si les grandes sociétés sont toutes-puissantes, elles écraseront l'homme.

Ainsi l'Eglise, par ses institutions, sans s'opposer aux organismes professionnels, ni aux autres initiatives privées, maintient un certain particularisme et ce particularisme est excellent. On peut, sans s'opposer, collaborer, et collaborer sans se fondre, et on sauve ainsi la liberté. Avez-vous réfléchi à cela ? Pour qu'il y ait liberté, il faut qu'il y ait possibilité de choix. Comment voulez-vous que les gens choisissent entre diverses institutions de différentes doctrines, de différents idéalismes, si, nous-mêmes, nous faisons disparaître les nôtres, si tout revient à se fondre dans des institutions identiques ? Nous favoriserions ainsi nous-mêmes le totalitarisme et l'étatisme, et ce n'est pas notre mission. Les institutions d'Eglise maintiennent la possibilité du choix. Reconnaissons que nous rendons service à la société en maintenant une certaine émulation, un certain concours sans lequel nous risquerions tous les abus de l'éta-

tisme et du totalitarisme. Nous rendons service, j'en suis convaincu, en maintenant ces institutions. Nous ne devons pas y renoncer. Si je le dis, c'est parce que je sens bien qu'il y a un courant d'idées opposé, très répandu ; cela part d'un bon sentiment : on désire ne pas être à part ; mais on peut être soi-même sans être isolé ; il ne s'agit que d'être soi-même. L'Eglise demande à s'affirmer et à se manifester telle qu'elle est : ce n'est pas abusif, et c'est nécessaire et utile...

S. Em. le Cardinal LIÉNART.

Il faut se convaincre d'un principe fondamental, souvent trop oublié, qui est pourtant la base de toute évangélisation authentique. En voici l'expression simplifiée : « L'avènement dans le monde du royaume de Dieu passe toujours par les pauvres, par la pauvreté. » La première Béatitude nous l'exprime clairement : « Bienheureux, vous, les pauvres, parce que le royaume de Dieu vous appartient. » (Luc, 6/20.) Rappelons-nous quelques textes-clés pour renforcer notre conviction :

« Dans sa libéralité, Notre-Seigneur Jésus-Christ, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté. » (2 Corinthiens, 8/9.)

« Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres selon le monde, comme riches dans la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? » (Jacques, 2/5.)

« Ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre la force. Ce qui, dans le monde, est sans naissance et ce que l'on méprise, ce qui n'est pas, voilà ce que Dieu a choisi pour réduire à rien ce qui est, afin qu'aucune chair n'aille se glorifier devant Dieu ! » (1 Corinthiens 1/28.)

Le témoignage vécu de Jésus lui-même et vingt siècles de christianisme viennent confirmer ces textes et nous prouvent clairement que l'Evangile, au sens de message et de vie, passe toujours du plus pauvre au plus riche et non le contraire. C'est « le miracle de nos mains vides », selon la belle expression du curé de campagne de Bernanos, car l'évangélisation est la transmission d'un don totalement gratuit qui nous dépasse infiniment : Dieu lui-même et sa charité. Seul le pauvre, par sa pauvreté, peut donner Dieu aux hommes, depuis que « le Christ, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté ».

Notons, en passant, que nous rejoignons là cette doctrine si importante de la réalité sacramentelle, instrument et signe de la grâce de vie dont elle est le canal. L'eucharistie-sacrement porte ainsi les « livrées de la pauvreté » pour donner Dieu en nourriture aux hommes. Dieu a besoin de moyens pauvres, d'instruments pauvres, de signes pauvres, de choses matérielles pauvres, de personnes pauvres pour se donner aux hommes en plénitude.

Quelques grands livres récemment parus

Spiritualité.

● **COMME S'IL VOYAIT L'INVISIBLE**, par le R. P. Loew ; éd. du Cerf. — Comment révéler le Christ au monde nouveau qui s'élabore sous nos yeux et comment pénétrer de l'Evangile ce monde : pas un grand missionnaire qui n'ait été un homme de prière... Un livre de valeur, qui est aussi un « best-seller ».

Ecriture Sainte.

● **LES EVANGILES ET L'HISTOIRE DE JÉSUS**, par le P. Xavier Léon-Dufour ; éd. du Seuil. — Un livre qui met à la portée de chrétiens cultivés les résultats de l'exégèse scientifique actuelle : comment atteignons-nous en vérité Jésus à travers les quatre Evangiles ? L'auteur évoque les Pères Lagrange et de Grandmaison et prend leur relais, ce qui n'est pas peu dire ; son information est considérable, et ses affirmations fortement étayées ; la lecture scientifique des évangiles profite ici à leur lecture spirituelle, qu'elle établit sur des bases sûres et oriente selon des perspectives justes. Un ouvrage majeur, à sa place dans toute bibliothèque.

● **L'ACTUALITÉ CHRÉTIENNE DE L'ANCIEN TESTAMENT**, par le P. Larcher ; collection « Lectio divina », aux éd. du Cerf. — Pour apprendre comment intégrer l'Ancien Testament dans sa prière, pour l'« actualiser » et mieux comprendre la nouveauté de l'Evangile. Une œuvre importante, assez austère.

Problèmes actuels.

● **LA QUESTION MARIALE**, par l'abbé René Laurentin ; aux éd. du Seuil. — On est pour ou contre certaines formes de dévotion mariale, bien souvent plus sentimentalement que pour des raisons théologiques ; d'où des controverses assez stériles mais irritantes. L'auteur fait ici un travail de vérité, d'irénisme et de recherche doctrinale. Vivement recommandé.

Hagiographie.

● **JEANNE D'ARC PAR ELLE-MÊME ET SES TÉMOINS**, par Régine Pernoud ; aux éd. du Seuil. — « Nous avons tenté dans cet ouvrage, écrit l'auteur (historienne particulièrement avertie et qui fait autorité pour cette période de l'histoire), de rendre le plus fidèlement possible le cas de Jeanne d'Arc en laissant parler uniquement les textes du temps, dûment contrôlés et passés au crible de la critique historique. » Le résultat est saisissant. La présentation est elle-même de grande classe.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST

(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRES VENTE

Agence à PARIS

2, rue Nollet (17^e)

Tél. : EUROPE 75-63

POSSIBILITE DE CREDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITES

MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs

« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURNIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

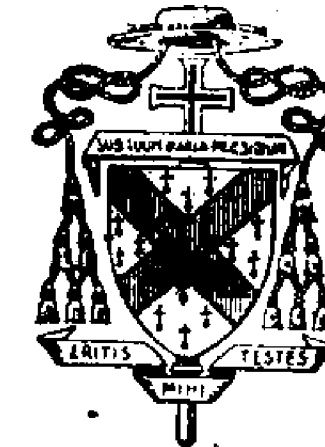
et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — La santé de S. E. le Cardinal Roques. Nominations. Retraites pastorales. Décoration pontificale. Pèlerinage à Lourdes. Syndicat ecclésiastique. Confirmation. Retraite de fiancés. Décès. Direction de l'Enseignement Religieux. Direction de l'Enseignement (session de géographie).

PARTIE NON OFFICIELLE. — La remise de la Légion d'Honneur à Mgr l'Evêque. L'encyclique « Ecclesiam suam ». Le grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palud. Nouvelles.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 mm/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17°)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

LA SANTÉ DE S. EM. LE CARDINAL ROQUES

La santé de *Son Eminence le Cardinal Roques*, archevêque de Rennes, donne depuis plusieurs semaines de grandes inquiétudes. Monseigneur l'Evêque et Monseigneur l'Auxiliaire ont rendu visite au vénéré malade, dont la paix et la sérénité les ont édifiés. Le diocèse s'unit à la prière des autres diocèses de la province ecclésiastique de Rennes.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommé :

— recteur de Saint-Eloy, en remplacement de *M. Joseph Colin*,
démissionnaire, *M. Aimé Mingam*, vicaire au Bergot, Brest ;

— aumônier du Lycée agricole de Bréhoulou, Fouesnant, avec
l'agrément de M. le Ministre de l'Agriculture, *M. Henri Roignant*,
vicaire à Fouesnant.

RETRAITES PASTORALES

La troisième retraite pastorale, qui sera prêchée par le *R. P. Fournier, S. J.*, s'ouvre lundi prochain 7 septembre.

Les retraitants (dont la liste a paru dans la *S. R.* du 27 mars) voudront bien se trouver au Grand Séminaire avant 18 heures ; ils sont instamment priés d'apporter amict et purificateur pour la Messe et leur habit de chœur pour la cérémonie de clôture.

DÉCORATION PONTIFICALE

A la demande de Monseigneur l'Evêque, *S. S. Paul VI* a nommé Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire le Grand *M. Maurice Piquemal*, ingénieur général des Ponts et Chaussées.

DEUXIÈME PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES (20-26 SEPTEMBRE)

Les inscriptions pour ce pèlerinage doivent arriver à l'Evêché au plus tard le 8 septembre.

Les hôpitaux de Lourdes ne pouvant pas recevoir nos malades, le pèlerinage n'en emmènera pas.

HORAIRES DES TRAINS

TRAIN ROSE. — *Aller* : départ de Brest, 15 h. 30 ; Morlaix, 16 h. 47 ; Le Mans, 21 h. 34 ; Bordeaux, 4 h. 48 ; arrivée à Lourdes, 8 h. 16. — *Retour* : départ de Lourdes, 19 h. 54 ; Bordeaux, 23 h. 08 ; Le Mans, 5 h. 24 ; Morlaix, 10 h. 51 ; arrivée à Brest, 12 h. 15.

TRAIN JAUNE. — *Aller* : départ de Brest, 16 h. 20 ; Landerneau, 16 h. 43 ; Quimper, 18 h. 50 ; Nantes, 22 h. 43 ; Bordeaux, 4 h. 37 ; Lourdes, 8 h. 02. — *Retour* : départ de Lourdes, 20 h. 45 ; Bordeaux, 23 h. 58 ; Nantes, 5 h. 52 ; Quimper, 9 h. 23 ; Landerneau, 11 h. 15 ; Brest, arrivée à 11 h. 37.

TRAIN ORANGE. — *Aller* : départ de Quimper, 18 h. 25 ; Quimperlé, 19 h. 14 ; Nantes, 22 h. 20 ; Bordeaux, 3 h. 20 ; arrivée à Lourdes, 6 h. 48. — *Retour* : départ de Lourdes, 21 h. 16 ; Bordeaux, 0 h. 32 ; Nantes, 6 h. 47 ; Quimperlé, 10 h. 21 ; Quimper, 11 h. 13.

♦♦

Le prix des billets est le même que pour le pèlerinage de juin.

	ADULTES		ENFANTS 4-10 ANS	
	sans réduction spéciale	75 %	sans réduction spéciale	75 %
<i>Zone Nord (au-dessus de la ligne Camaret-Châteaulin-Carhaix) :</i>				
1 ^{re} classe...	152,00	80,00	80,00	44,00
2 ^e classe...	104,00	56,00	56,00	32,00
<i>Zone Sud (au-dessous de la ligne Camaret-Châteaulin-Carhaix) :</i>				
1 ^{re} classe...	137,00	73,00	73,00	41,00
2 ^e classe...	94,00	51,00	51,00	30,00

Les bénéficiaires d'un permis gratuit sont inscrits dans la catégorie 100 % et versent une participation de 8,00 francs.

Il est souhaitable que le paiement des billets soit fait avant le départ par C.C.P. (Nantes 34.80, Secrétariat de l'Evêché de Quimper) ou par chèque bancaire.

SYNDICAT ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Tous les membres du Syndicat Ecclésiastique du diocèse de Quimper, titulaires et adhérents, sont convoqués à l'Assemblée générale qui se tiendra à l'Evêché le vendredi 11 septembre 1964, à 15 heures.

Ordre du jour : état moral et financier, ratification d'actes, élections, questions diverses.

CONFIRMATION

La prochaine Confirmation aura lieu à l'Evêché, comme d'habitude, le deuxième vendredi du mois, soit le 11 septembre, à 15 heures précises.

Les certificats de baptême doivent parvenir *directement* au Secrétariat au moins deux jours avant la date de la cérémonie.

RETRAITE DE FIANCÉS

La prochaine retraite de fiancés aura lieu à la Retraite de Lesneven du jeudi 10 septembre (19 h.) au dimanche 13 septembre (midi). Prière de prévenir la R. M. Supérieure de la Retraite.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Guillaume Nicolas, ancien chapelain du Cimetière de Brest, rappelé à Dieu le 29 août à l'âge de 85 ans.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

1°) La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Frou, Quimper, sera à la disposition des paroisses et des écoles pour les commandes et livraisons des programmes et documents de catéchisme, à partir du 7 septembre.

Ces programmes et documents sont désormais familiers aux catéchistes. Ce sont les mêmes que ceux proposés pour l'année scolaire 1963-64 (cf. S. R. du 6 septembre 1963).

2°) Une permanence de la Direction de l'Enseignement Religieux, avec dépôt de documents, se tiendra à Brest, 39, rue Camille-Desmoulins, du lundi 14 septembre au samedi 3 octobre (tél. 44-19-01).

Cette permanence vise à favoriser le contact avec les catéchistes pour le choix des instruments de travail et à permettre les commandes et livraisons sur place. Les paroisses et les écoles de Brest et de la région sont donc invitées à y passer pour *commandes et livraisons directes*.

Les commandes par lettres sont toujours à adresser à Quimper. Selon les cas, elles seront servies par Quimper ou par Brest où elles seront éventuellement transmises.

3°) Il est bien entendu que la Direction de l'Enseignement Religieux ne supplante pas les librairies catholiques. Elle ne fournira aux catéchistes que les documents et programmes qui sont *hors commerce* et qui sont rédigés et diffusés par l'Association pour le Développement de l'Enseignement Religieux (A.D.E.A.).

4°) *N'attendez pas trop tard pour passer commande.* Si une réédition est nécessaire, il faut que nous puissions donner aux imprimeurs les chiffres de tirage, dès la fin septembre. Il faut tenir compte du fait que ces documents sont utilisés par toute la région apostolique de l'Ouest. Nous ne pouvons garantir de servir ceux qui ne passeront pas commande avant le 25 septembre.

5°) Ne calculez pas trop juste les chiffres de commande des cahiers manuels destinés aux enfants. Nous préférons vous reprendre quelques cahiers que vous aurez en supplément plutôt que d'être amenés à vous refuser trois ou quatre cahiers que vous manquerez par la suite.

6°) Les paroisses et les écoles qui *peuvent venir sur place* — soit à Quimper, soit à Brest — prendre livraison de leur commande, sont instamment invitées à le faire. Si vous désirez que votre commande soit prête lors de votre passage, notez-le sur la feuille de commande ou téléphonez.

Nous vous serions reconnaissants de faire effort pour *regrouper les commandes* d'une même école ou d'une même paroisse.

7°) Nous vous rappelons les derniers documents parus au cours de l'année :

— **DIRECTOIRE DE PASTORALE CATÉCHÉTIQUE** à l'usage des diocèses de France, promulgué dans le diocèse par une ordonnance de Mgr l'Evêque dans la *S. R.* du 21 février 1964.

— **VIVRE, C'EST LÉ CHRIST**, de l'abbé René Berthier (éditions Fleurus), programme pour 2^e ou 3^e Technique.

— **THÈMES DE CATÉCHÈSE** pour Enseignement technique, agricole et ménager, première année (Bloud et Gay).

— **THÈMES DE CATÉCHÈSE** pour Enseignement technique, agricole et ménager, deuxième année (Bloud et Gay).

— **CELUI QUI CROIT EN MOI VIVRA**. Programme de 4^e secondaire (Mame, collection « Le Sel de la terre »).

— **L'EGLISE**. Programme de 2^e (Mame, collection « Le Sel de la terre »).

Pour tous ces documents, s'adresser exclusivement aux libraires.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Une session de *géographie*, destinée aux professeurs de C.E.G. et du 1^{er} cycle des cours secondaires, aura lieu à *Saint-Louis de Châteaulin* les 9, 10, 11 et 12 septembre. Elle a pour but de poursuivre le travail amorcé l'année passée.

L'étude géographique portera sur les eaux courantes. Les travaux pratiques : croquis, coupes, calques, étude de la carte d'état-major, seront poursuivis. Des exposés de géographie régionale auront pour but d'améliorer les connaissances des sessionnistes et de leur présenter des méthodes d'enseignement de la géographie. L'exposé de culture générale se proposera d'éveiller l'auditoire aux problèmes d'actualité. Comme l'an dernier, au cours des veillées, les sessionnistes joindront la culture à la détente. Un après-midi sera consacré à une excursion dans la région.

Les chefs d'établissements sont priés d'aviser immédiatement les professeurs intéressés et de les inscrire sans retard à l'Inspection diocésaine, 13, rue Vis, Quimper. Ceux qui arriveront la veille au soir, préviendront l'Institution Saint-Louis à Châteaulin.

COMMUNIQUÉ

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 6 septembre, 16^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 7, de la férie. Mardi 8, Nativité de la B. V. Marie. Mercredi 9, de la férie. Jeudi 10, S. Nicolas de Tolentino, confesseur. Vendredi 11, de la férie. Samedi 12, le Saint Nom de Marie. Dimanche 13, 17^e dimanche après la Pentecôte.

AFOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que la vigueur de l'esprit chrétien ne soit pas atteinte par le confort de la vie moderne. Que s'accroisse sans cesse l'effectif des catéchistes missionnaires bien formés et convenablement rémunérés.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Frère René Narzul*, de Combrit. *Mme Le Moal*, mère de M. le Président du Bleun-Brug. *Mme Belzic*, de Grandchamp (Morbihan). *M. Jean-Marie Jégaden*, ancien conseiller paroissial de Plouézoch. *Frère Paul*, frère mariste, directeur de l'école libre de garçons, Trégunc. *M. l'abbé François Marzin*, de Pont-Croix, ancien curé de Croissy-sur-Seine (S.-et-O.). *Mlle Marie Rannou*, sœur de M. le Curé-doyen de Douarnenez. *R. P. Ménez*, de l'abbaye bénédictine de la rue de la Source, Paris. *M. Jean Guéguen*, de Tréboul, père de M. l'abbé Jean Guéguen, professeur à Lesneven. *Mme Paul Picot*, de Brest.

La remise de la Légion d'Honneur à Monseigneur l'Evêque

C'est mercredi 2 septembre, au cours d'une cérémonie intime, présidée par M. le Préfet, que M. le chanoine Cadiou, doyen du Chapitre et chevalier de la Légion d'Honneur, a remis officiellement à Monseigneur l'Evêque la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

M. le Président du Conseil Général, M. le Directeur du Cabinet de M. le Préfet et M. le colonel Autrou, président départemental de la Légion d'Honneur, étaient présents, ainsi que quelques ecclésiastiques : le Conseil épiscopal, le Chapitre cathédral, M. l'Official, M. le Curé-archiprêtre de S. Corentin.

Tous les prêtres du diocèse déjà décorés de la Légion d'Honneur, que Monseigneur l'Evêque avait tenu à inviter, n'avaient pu venir, mais ils méritent d'être nommés : MM. les chanoines Grill, chapelain de la Salette, Sparfel, aumônier à Landivisiau, Calvez, aumônier à Pont-l'Abbé, Le Gall, curé-doyen de Fouesnant. MM. les abbés Guillerm, ancien recteur de Plogoff, Le Goff, ancien recteur de Goulven, Toulemon, recteur de Kerlaz, Dénier, recteur de Locronan, Derven, recteur de Plomelin, Frabolot, ancien recteur de Plomelin, Foulon, ancien curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain, Floc'h, aumônier militaire, Mazurlié, aumônier de la Marine, Cariou, recteur du Relecq-Kerhuon.

L'encyclique "ECCLESIAM SUAM"

MES CHERS DIOCÉSAINS,

Nous attendions avec une filiale impatience la première encyclique de notre Pape Paul VI. Nous l'avons maintenant entre les mains. Cette lettre, plus importante que les autres, de notre Père commun, nous est arrivée au moment des vacances. Avantage et inconvénient. Quelques-uns auront pu plus facilement trouver le temps et la solitude nécessaires pour une première lecture du document pontifical. D'autres, peut-être, privés de leurs journaux et revues, n'auront eu connaissance que de l'annonce de l'encyclique et d'un quelconque résumé.

Il semble difficile pourtant de résumer la lettre du Pape. Chacune des trois parties est importante et à l'intérieur de chacune, les alinéas, les phrases et les mots eux-mêmes sont tous à peser et à méditer.

La tentation est grande de vouloir comparer l'encyclique de Paul VI avec celles de Jean XXIII. Ce n'est pas défendu... mais à la condition de ne pas se perdre en regrets. Paul VI continue Jean XXIII sans le répéter. C'est aussi l'une des richesses de l'Eglise.

« *Ecclesiam suam* » est une invitation qui nous est faite à tous de rentrer en nous-mêmes pour découvrir l'Eglise par l'intérieur, afin de l'aider à se renouveler et à entrer en dialogue avec tous les hommes. La lire, l'étudier, la méditer même, c'est nous mettre, avec le Pape, dans les meilleures dispositions, pour accueillir la doctrine de Vatican II sur l'Eglise et les différents décrets qui l'accompagneront.

Soyons reconnaissants à Paul VI de nous avoir livré dans sa première encyclique le fruit de ses études et de ses méditations sur l'Eglise, en même temps que les grandes orientations qu'il souhaite donner à son Pontificat. Laissons-nous enseigner par le successeur de Saint Pierre et prions de tout cœur pour Celui qui a la charge de veiller, comme Pasteur suprême, sur l'Eglise universelle.

S. Exc. Mgr KERVEADOU,
Evêque de Saint-Brieuc.

- Les articles du Père Wenger dans la « La Croix » sont un guide très sûr pour la lecture de l'encyclique « *Ecclesiam suam* ». Nos lecteurs auront avantage à s'y reporter.
- Quant au texte même de l'encyclique, les Editions du Centurion en annoncent la parution en brochure. On pourra se le procurer en librairie ou à défaut à : SEDIM, 17, rue de Babylone, Paris-7^e. (C.C.P. Paris 20-779-19); réduction par quantités. La Société centrale de Presse et Publications, Boîte postale 210, Lille (Nord) publie aussi ce texte en un magazine en deux couleurs. Jusqu'à 50 exemplaires, l'unité 0,55 fr.; jusqu'à 200, 0,52 fr.; jusqu'à 500, 0,48 fr.; au-dessus, 0,42 fr. (C.C.P. Lille 673.26).

LE PARDON DE SAINTE-ANNE-LA-PALUD

Sainte-Anne-la-Palud vit accourir dimanche dernier la foule habituelle des pèlerins, avec cependant — en raison de la date — un nombre moindre de touristes. Pour la première fois, un Evêque africain présidait l'un de nos pardons. C'était un événement pour un diocèse d'où sont partis tant de missionnaires; que de fois Mgr Thiandoum n'a-t-il pas été abordé en cette journée par ce signe de reconnaissance: « Je suis le père de tel missionnaire... Je suis la maman du Père Untel... Connaissez-vous tel Père...? » C'était aussi une joie pour de nombreux anciens fonctionnaires, militaires, marins-pêcheurs, qui venaient dire « Je me trouvais à Dakar en... » C'était enfin une aubaine pour les photographes, favorisés par un soleil généreux.

Aux côtés de S. Exc. Monseigneur Thiandoum, archevêque de Dakar (Sénégal), se trouvaient LL. EE. Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), Monseigneur Kérautret, coadjuteur d'Angoulême, Monseigneur l'Evêque et Monseigneur l'Auxiliaire, le Rme Dom Colliot, abbé de Landévennec, et Monseigneur Pouget, vicaire général d'Angoulême. Dans le clergé qui les entourait, on notait la présence du R. P. Bergougnoux, o. f. m., le paléontologue bien connu, M. le chanoine Sochal, directeur des Œuvres à Angoulême... Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait M. Hamon, sénateur, Mme Ploux, M. Miossec et M. Evrard, députés, M. Crouan, membre du Conseil Economique et Social...

Au cours des offices, dont le chant était soutenu par un groupe de jeunes séminaristes et dirigé par M. l'abbé Scouarnec, professeur au Petit Séminaire, les sermons furent prononcés à la grand'messe par M. le vicaire général Kervennic et aux vêpres par Monseigneur Thiandoum, dont on trouvera ci-dessous le remarquable texte.

Allocution de S. Exc. Monseigneur Thiandoum.

CHERS CHRÉTIENS DE BRETAGNE,

Le 26 juillet dernier, un après-midi de dimanche comme aujourd'hui, je m'adressais à une foule nombreuse rassemblée autour d'un immense et verdoyant caïcédrat pour rendre hommage à la grand'mère Sainte Anne, fêtée ce jour-là dans la belle chrétienté sénégalaise de Thiès. Aujourd'hui votre Evêque, dont l'amabilité et la gentillesse sont irrésistibles, m'offre un cadre que votre écrivain breton Anatole Le Braz a décrit en termes ressentis en disant: « Nulle fête n'est comparable à celle de la Palud, et celui-là ne sait point ce que c'est un Pardon qui n'a pas assisté, sous la splendeur du soleil béni, aux merveilles sans égales du Pardon de la mer ».

Vous n'attendez certainement pas d'un évêque africain, d'un Sénégalais que de nombreux liens spirituels et religieux attachent à votre Eglise, un rappel sur ce qu'une tradition pieuse et vénérable propose concernant la vie de Sainte Anne, ni un exposé doctrinal tel que vos prédicateurs de circonstance ont l'habitude de le faire en dégageant pour

votre vie d'aujourd'hui l'actualité des vertus chrétiennes de dévouement complet et d'option pour Dieu que nous présentent les grandes lectures de la messe de ce matin.

Votre cher Evêque, en me faisant l'honneur et la joie de participer aux belles cérémonies de ce Pardon renommé, m'a donné en même temps l'occasion de faire un second pèlerinage, en terre bretonne cette fois, pèlerinage qui veut être une prière à Sainte Anne à l'heure de la troisième session de Vatican II, et une expression de gratitude de l'Eglise et du Sacerdoce Sénégalais récemment centenaire à l'égard de l'Eglise de Bretagne pour la part active et généreuse qu'elle a prise dans l'œuvre d'évangélisation du Sénégal.

I. — GRATITUDE DE L'EGLISE DU SÉNÉGAL A L'ENDROIT DE L'EGLISE DE BRETAGNE.

Le culte que la Bretagne a voué à Sainte Anne et dont témoignent tant de cérémonies de Pardons en cette région, est un fait connu dans tout le monde chrétien. Il a si profondément marqué la piété du Breton, que sa vie en demeure imprégnée, même à l'étranger. Ainsi s'expliquent les manifestations folkloriques de tous genres qui entourent cette fête pour lui garder une expression locale, vivante et originale, à condition toutefois qu'une invasion du profane pur n'en tue pas l'inspiration et l'esprit chrétiens.

Dans son radiomessage aux Français à l'occasion du huitième centenaire de Notre-Dame de Paris, en mai dernier, le Pape Paul VI, parlant du rôle marquant joué par des provinces profondément chrétiennes dans l'expansion missionnaire, citait la Bretagne en bonne place avec l'Alsace et la Vendée. Le chrétien est conduit au Christ par Marie. Marie et sa mère l'acheminent vers le même Sauveur. Aussi n'a-t-on pas raison de penser que, dans la vocation missionnaire de cette région, une large part revient à Sainte Anne ?

Pour sa part, l'Eglise du Sénégal, qui a célébré son premier centenaire en mai dernier, n'oubliera pas que, dans ses origines chrétiennes, les enfants de la Bretagne ont acquis rang de pionniers. Qu'on veuille bien me permettre ici d'illustrer brièvement mon affirmation ; j'ai dit plus haut les sentiments qui me l'inspirent.

Une étude faite dans les archives de la curie épiscopale de Dakar fournit les données historiques intéressantes que voici :

— de 1840 à 1859, sur les dix-neuf Préfets apostoliques et Evêques qui ont dirigé l'Eglise du Sénégal, il y avait 3 Bretons du Morbihan ; et sur les 180 prêtres qui, durant la même période, travaillaient au Sénégal, 57 venaient de la Bretagne : 26 du Finistère, 26 du Morbihan, 5 des Côtes-du-Nord.

* — en 1964, sur les 104 prêtres œuvrant dans le diocèse de Dakar, la Bretagne compte 7 ressortissants : 3 du Finistère, 3 du Morbihan, 1 des Côtes-du-Nord. La diminution des effectifs missionnaires bretons en cette seconde période de l'existence de l'Eglise du Sénégal n'a rien d'étonnant au regard de la montée du clergé autochtone et de la venue dans le territoire d'autres missionnaires non-bretons.

Il serait ici trop long de décrire l'action apostolique des plus marquants de ces messagers de l'Evangile en terre sénégalaise. Je ne puis omettre cependant de faire une mention toute spéciale de trois d'entre-

eux qui furent évêques de Dakar. Ils avaient nom : Mgr Mathurin Picarda, originaire de Meslan, Mgr Joachim Buléon, natif de Plumergat, Mgr Louis Le Hunsec, originaire de Ploemeur. Si chacun d'eux exerça une action pastorale propre et combien bénéfique à l'Eglise du Sénégal, il revenait à Mgr Picarda l'heureuse initiative de créer dans le territoire aujourd'hui devenu province ecclésiastique deux centres importants de pèlerinage marial à Poponguine (Dakar) et à Sor (Saint-Louis-du-Sénégal), hauts-lieux de prière vers lesquels accourt chaque année une foule croissante dans laquelle on remarque les plus hautes autorités religieuses et politiques du pays.

L'homme noir d'Afrique n'a pas de peine à se faire une idée exacte de l'intérêt religieux et humain que ces premiers pasteurs de l'Eglise du Sénégal, soutenus et aidés par des laïcs animés de sentiments identiques, portaient aux populations confiées à leur sollicitude. Educateurs réalistes et expérimentés, ils ne pouvaient ni ignorer, ni « canoniser » en quelque sorte les lenteurs, les insuffisances et les erreurs que les noirs, comme le reste des hommes, ont hérité du premier homme et de la première femme. Ils auraient été mal à l'aise, comme le sont aujourd'hui tous ceux qui croient et œuvrent à la construction jamais achevée de la solidarité effective entre peuples, de voir répandues dans votre grand et noble pays de France ces théories négatives et décevantes — titres de livres, articles de revues et de journaux — qui, traitant des relations économiques entre pays en voie de développement et pays techniquement équipés, omettent de faire appel aux sentiments les plus élevés du cœur de l'homme, qui se nomment dignité, fraternité vraie, justice. Chrétiens que nous sommes, nous ne saurions oublier que, si la technique éprouvée garde sa place dans la solution des problèmes délicats que nous venons de soulever, elle n'est pas la seule ni la première à définir une attitude pratique définitive : *la conscience morale aussi a son mot à dire.*

Les pionniers dont nous évoquons l'heureuse mémoire se sont efforcés de former cette conscience morale par le ministère de la parole de Dieu dans les relations humaines, au confessionnal et dans la prédication. Une telle éducation continuée et développée inspire les attitudes les seules dignes de la solidarité humaine, dont on parle tant de nos jours. Une commission de techniciens européens, très au fait des problèmes des pays sous-équipés, commentant cette parole de Péguy « Seul ce qui est gratuit peut bouleverser le monde », formulait en termes excellents la mentalité qui devrait servir de ligne de conduite aux assistants comme aux assistés : « Les pays sous-développés ne sont plus prêts, disaient-ils, à recevoir gratuitement quelles que soient leurs revendications. Les premiers, en donnant, auront à apprendre le désintéressement et l'abandon de tout complexe de supériorité. Les seconds devront apprendre, en recevant, à devenir responsables ».

II. — PRIÈRE A SAINTE ANNE A L'HEURE DU CONCILE.

En invitant un Evêque africain à participer aux célébrations de ce grand Pardon à la veille de l'ouverture de la troisième session de Vatican II, il entraînait dans les vues de votre Evêque qu'à la prière commune aux intentions du Concile, nous jetions un coup d'œil rapide sur la vie

des jeunes Eglises locales d'Afrique, afin de partager l'intérêt que dans la foi et l'espérance elles portent aux travaux conciliaires.

Pour se faire une idée exacte de la vie des Eglises locales d'Afrique, l'on ne saurait omettre de les situer auparavant dans les pays, le continent de leur implantation, c'est-à-dire leur environnement géographique, historique, politique, économique et culturel.

Si le lieu n'est pas ici — non pas qu'il soit sans intérêt pour nous — de procéder à une telle révision, du moins est-il indispensable d'avoir toujours présent à l'esprit, quand on aborde le monde spirituel et religieux africain, ce rappel sommaire : à savoir que le continent noir est en état de sous-développement, et qu'il est politiquement morcelé en plusieurs petits états ; les crises de croissance qui en résultent, quelle que soit leur origine intérieure ou extérieure, n'étonnent alors personne. Les enfants du monde noir sont soucieux de maintenir et d'approfondir une double appartenance ou fidélité : fidélité à l'*Afrique traditionnelle*, décidée à maintenir ses valeurs de civilisation, dont le sens du sacré, de la vie communautaire et des relations humaines ne demeurent pas les moindres expressions offertes à l'observation ; une *Afrique ouverte* au monde moderne, objet de leur fidélité, est celle-là qui, par les indépendances récemment acquises, est entrée dans le concert des nations.

C'est dans ce contexte précis, aux réalités complexes, que prend toute sa signification le mouvement d'unification qui anime le continent noir, mouvement dont les moyens d'exécution portent nom : « union régionale », « sommet africain ».

Dans cet ensemble, où ne manquent pas les valeurs comme autant de pierres d'attente pour la construction d'un monde nouveau, quel visage présente l'Eglise catholique ?

Tout d'abord, il faut rappeler qu'elle œuvre dans un milieu rendu plus clair depuis les indépendances nationales. Elle est porteuse d'un message enrichi d'une expérience bientôt bi-millénaire, dont l'autorité s'impose par son universalité et surtout par la révélation de Jésus-Christ. Sa hiérarchie, africaine et jeune (œuvre de Pie XII et de Jean XXIII), contribue beaucoup à son implantation progressive et profonde. Elle est pauvre dans ses structures ou équipement pastoral face aux exigences des formes modernes de l'apostolat (action catholique, action sociale et culturelle d'inspiration chrétienne). L'Eglise d'Afrique est minoritaire, en tant que communauté, face au monde musulman et animiste. Des statistiques récentes le montrent suffisamment. En effet, sur l'ensemble de la population du monde noir d'Afrique évaluée à 192 millions, l'Islam compte 35 millions et demi d'adeptes, le Catholicisme 22 millions, les Eglises issues de la Réforme 8.831.000 ; l'Animisme constitue la masse restante.

A l'heure de Vatican II, les bases des jeunes Eglises locales d'Afrique existent. Dans des jeunes Républiques où tout se met en place, l'Eglise, tout en restant dans le domaine qui lui est propre, apporte de fait une collaboration désirée et appréciée, notamment dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse. Si elle n'a pas acquis par elle-même l'expérience des pays de chrétienté ancienne, par contre le poids des structures trop anciennes n'encombre pas son existence.

Il faut dire que, parmi toutes les pistes ouvertes à l'action et à l'influence des Eglises locales d'Afrique, le Concile œcuménique de Vatican II constitue ce qu'on peut appeler *une chance unique dans leur histoire religieuse en ce XX^e siècle*. Le Concile qui se célèbre marquera leur existence d'une empreinte peut-être beaucoup plus grande qu'il ne l'aura fait pour les pays de vieille chrétienté.

A leurs profondes aspirations, que résume le mot *progrès*, voilà que les grandes orientations de Vatican II, qui se définissent *renouveau intérieur, ouverture au monde, dialogue avec les non-catholiques*, apportent une réponse.

Les nombreux contacts créés et entretenus par les sessions conciliaires entre les évêques du continent noir et les pasteurs des autres pays ; la vaste et riche expérience du monde chrétien mise à leur portée dans les libres discussions qui caractérisent les assises de Vatican II ; voilà autant de circonstances providentielles qui ne peuvent que perfectionner davantage la maturité de la conscience pastorale des Pères conciliaires du monde noir. Et comment ne pas se réjouir de la promulgation de la Constitution sur la sainte Liturgie, dont la mise en application, au prix de recherches persévérantes, progressives et éclairées, permettra un culte mieux incarné dans une Eglise visible.

A deux semaines de l'ouverture de la troisième session du Concile, notre optimisme et notre confiance reposent à la fois sur la conscience aiguë qu'a l'Eglise catholique de ce que représente Vatican II pour elle-même et pour le monde, et surtout sur l'action de l'Esprit-Saint en des heures si importantes pour la vie de l'Eglise du Christ. Le chrétien qui n'a pas compris cela peut difficilement résister à la tentation d'assimiler le Concile aux réunions ordinaires que tiennent les hommes, tandis qu'il court le risque de rester imperméable aux paroles profondes, éclairantes et riches que le Pape Paul VI vient d'adresser au monde dans son encyclique « *Ecclesiam suam* ».

✱✱

Mes chers Frères, je voudrais arrêter ici le message que j'ai voulu vous adresser à l'occasion de ce grand « Pardon de la mer », comme vous aimez l'appeler.

Dans une commune réflexion, dont vous excuserez la longueur en une cérémonie d'après-midi, nous avons voulu nous remettre en mémoire l'actualité et la nécessité de la vocation et de l'activité missionnaires dans l'Eglise, en partant d'exemples vécus qui vous touchent de près. Face aux nombreux et urgents besoins des Eglises du Tiers-Monde, daigne Sainte Anne, « grand'mère des Bretons », maintenir et développer les traditions missionnaires de votre Eglise.

Notre prière à Sainte-Anne-la-Palud s'est faite catholique d'intention et d'expression par la présence ici, en union avec les Evêques de votre pays, des représentants des Eglises insulaires et continentales d'Afrique et d'Haïti. Veuille le Christ en faire bénéficier largement Vatican II pour le bien de l'Eglise et du monde entier !

NOS PARDONS

● **LE GRAND PARDON DE NOTRE-DAME DU FOLGOËT** sera présidé cette année par S. Exc. Monseigneur Zoa, archevêque de Yaoundé (Cameroun).

Lundi 7 septembre : à 16 h., premières vêpres et bénédiction. A 10 h. 30, arrivée des « Routes mariales », suivie à 10 h. 45 d'une veillée, dans la cour de l'école des Frères ; puis procession aux flambeaux et Messe de minuit, célébrée par M. le chanoine Boussard, vicaire général.

Mardi 8 septembre : messes à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 12 h. à la basilique. A 10 h. 20, départ du cortège des évêques et du clergé pour la chapelle des pardons ; à 10 h. 30, Messe pontificale célébrée par Monseigneur Zoa ; homélie par M. l'abbé Claude Falc'hun, recteur de Plougonven. A 13 h. : chapelet commenté, à la basilique. A 14 h. 30 : grande procession des paroisses conduisant à la chapelle des pardons la statue de N.-D. du Folgoët ; puis Vêpres pontificales, allocution de Monseigneur Zoa, et bénédiction du Saint-Sacrement.

● **PARDON DE N.-D. DE PENHORS.** — Le Pardon de N.-D. de Penhors en Pouldreuzic, aura lieu les 7 et 8 septembre.

Lundi 7 septembre, à 20 h. 30, premières vêpres suivies de la procession aux lumières. **Mardi 8 septembre**, messes à 7 h., 8 h., 9 h. et grand'messe solennelle célébrée par M. le chanoine Le Vey, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, sermon par M. l'abbé Le Bihan, recteur de Sainte-Thérèse, Quimper. A 15 heures, vêpres, sermon par M. le chanoine Le Vey, procession des paroisses, bénédiction de la mer, salut du Saint-Sacrement.

M. le Recteur de Pouldreuzic invite à table, au presbytère, à 12 h. 30, tous les ecclésiastiques qui prendront part aux cérémonies du pardon. Il les prie de se munir de leur habit de chœur.

● **LE CŒUR OUVERT**, par J.-M. Hestres, préface du P. d'Ouince, s. j. ; un volume de 192 pages, aux éditions X. Mappus, Le Puy. — Dans ces pages « une âme contemplative s'exprime sans autre souci que de faire partager sa joie d'avoir rencontré le Seigneur », écrit le R. P. d'Ouince sa préface à ce petit livre profondément biblique. Dans leur sobriété elles invitent à réaliser le mot de l'Écriture : « Voyez et goûtez combien le Seigneur est bon ! » Ce sont de courts chapitres, reflets d'une expérience spirituelle de grande valeur, à partir d'une parole, d'un fait ou d'une parabole de l'Évangile ; ils suscitent presque d'eux-mêmes la méditation. Recommandé.

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 14-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 12-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements

Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à L'ÉPARGNE

votre 2 CV ou AMI-6

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROËN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVREURIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

PEINTURE - VITRERIE - DÉCORENCADREMENTS
CÉRAMIQUES ET GRAVURES**Paul QUINQUIS & C^{ie}**

40, rue du Château - BREST

ÉTANCHÉITÉ

de vos façades d'immeubles

Voir nos prix et conditions.

**Société Quimpéroise
de Matériaux**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIREQUIMPER
Tél. 13.69CAMARET
Tél. 1.14CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION****J. RAUB**

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

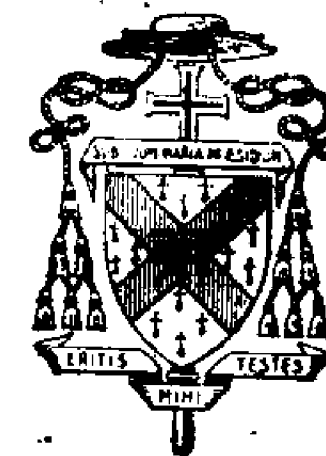
ENTREPRISE COURTE**Agence de QUIMPER**16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72**LOURDES****HOTEL DE LYON**

5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Décès de S. Em. le Cardinal Roques. Prière pour le Concile. Nominations. Session sur la pastorale des vocations. Adoucissement au jeûne eucharistique pour certaines catégories de personnes. Quête pour le Concile. Avis du Secrétariat. Direction de l'enseignement (session de latin). Aux responsables de chorales.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Pardon de Notre-Dame du Folgoët. Un commentaire sur les indulgences concernant le jeûne eucharistique, par M. le chanoine Martimort. Nouvelles.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOUDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

prère de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

DÉCÈS DE S. EM. LE CARDINAL ROQUES, ARCHEVÊQUE DE RENNES

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *Son Eminence le Cardinal Roques*, archevêque de Rennes, rappelé à Dieu le 3 septembre à l'âge de 83 ans.

Nous nous rappellerons avec quel empressement S. Em. le Cardinal Roques accepta de présider nos grandes cérémonies lors de la béatification du Père Maunoir, des sacres d'évêques, de la consécration de l'église S. Louis de Brest, des Pardons du Folgoët et de Saint-Pol-de-Léon et du Bleun-Brug de Landivisiau.

(Le Cardinal Roques était né à Graulhet, dans le Tarn, le 8 décembre 1880. Ordonné prêtre le 2 avril 1904, il fut successivement étudiant à l'Institut Catholique de Toulouse, licencié-ès-lettres, professeur et directeur au Petit Séminaire de Castres. Nommé évêque de Montauban le 14 avril 1929, il fut promu à l'archevêché d'Aix le 24 décembre 1934, puis à l'archevêché de Rennes le 11 mai 1940, à la mort de Monseigneur Mignen. C'est le 12 juin, alors que les armées allemandes s'avançaient vers la Bretagne, qu'il prit possession de son siège épiscopal. Le 18 février 1946, Pie XII le créait cardinal-prêtre, du titre de Ste Balbine).

Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et le Rme Père Abbé de Landévennec ont assisté aux obsèques célébrées mercredi en l'église métropolitaine S. Pierre de Rennes.

PRIÈRE POUR LE CONCILE

Aux messes de dimanche prochain, on ne manquera pas de mentionner la prière pour le Concile parmi les principales intentions proposées à l'assemblée eucharistique.

Il serait opportun, dans l'homélie de ce jour de rappeler le sens de l'effort conciliaire pour l'Eglise et pour le monde. On pourrait le faire à partir de l'épître de ce dimanche (Ephésiens IV. 4-6).

L'humanité tout entière a été ramenée à l'unité par le Christ. Elle est appelée à vivre pleinement cette unité dans l'Eglise, qui est Son Corps et dont l'Esprit-Saint est le souffle animateur. Il y a des chrétiens qui n'en vivent pas, ou si peu. Il y a des frères séparés du foyer visible de cette unité. Il y a tous ceux que l'Evangile n'a pas touchés, ou qui l'ont oublié, et qui sont appelés à la même espérance.

C'est pour mieux révéler à tous le mystère de Jésus-Christ que l'Eglise en Concile poursuit longuement sa réflexion et travaille à son renouvellement intérieur. La plus petite des communautés chrétiennes, le plus humble chrétien, n'ont-ils pas à s'engager dès maintenant dans cet effort, par une vie plus fraternelle, plus riche en œuvres de charité, plus fidèle à l'Evangile ? Il faut dépasser les apparences extérieures du Concile et y reconnaître l'action de l'Esprit-Saint dans l'Eglise, à travers un contexte humain qui (nous en avons maintenant l'expérience) peut fort bien, à certains jours, nous surprendre et nous décevoir.

On profitera de toutes les occasions offertes pour souligner le rôle considérable qui revient à l'information sur le Concile, et donc l'importance particulière de la presse chrétienne.

Il y a divers niveaux dans l'opinion catholique. Même parmi les pratiquants, il en est qui n'ont pas encore perçu le sens du Concile. Un grand nombre entrent à plein cœur dans l'esprit qui l'anime. Quelques-uns sont en plein désarroi, car ils s'étaient fait de l'Eglise une conception immobiliste et ils se cramponnent à tout ce qui disparaît avec l'énergie du désespoir. D'autres trouvent sa marche trop lente et ses innovations timorées.

Quelle révision de vie le Concile nous permet de faire, sur nos attitudes pastorales envers les uns et les autres, sinon sur notre propre attitude à l'égard de l'Eglise !

Monseigneur l'Evêque a quitté Quimper hier matin, en compagnie de S. Exc. Mgr Mazé, vicaire apostolique de Papeete (Tahiti) ; il sera rejoint à Paris par M. l'abbé Paul de Surgy, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université Catholique d'Angers. Monseigneur l'Auxiliaire participera au pèlerinage diocésain à Lourdes avant de se rendre à Rome.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

- doyen honoraire, M. Michel Suignard, recteur de Saint-Sauveur.
- aumônier de l'hospice de Pont-l'Abbé, en remplacement de M. Alain Le Bars, démissionnaire, M. François-Louis Nicolas, recteur de Plonéis.
- recteur de Plonéis, M. René Bleuzen, recteur de l'île Molène.
- recteur de l'île Molène, M. Jean Baraër, vicaire à Quimperlé.
- recteur de Kergloff, en remplacement de M. Laurent Guézengar, démissionnaire, M. Georges Le Gendre, vicaire à Carhaix ;
- vicaire à Carhaix, M. Michel Magadur, professeur à l'école du Sacré-Cœur, Guissény,

- aumônier du Nivot, Lopérec, M. Adrien Léon, vicaire à Saint-Pol-de-Léon,
- vicaire à Saint-Melaine, Morlaix, M. Jean Pouliquen, vicaire à Plougastel-Daoulas,
- vicaire à Plouvorn, M. Marcel Charles, vicaire à Saint-Jean, Brest,
- vicaire à Kerfeunteun, Quimper, M. Gabriel Le Brun, vicaire à Saint-Melaine, Morlaix,
- vicaire à Saint-Mathieu, Quimper, M. Auguste Le Coat, aumônier des Lycées de Quimper,
- aumônier diocésain des Scouts et Guides de France, M. Henri Le Minor, aumônier du Likès, Quimper,
- vicaire à Saint-Louis, Brest, M. Yves Abiven, aumônier du Lycée de Morlaix,
- vicaire à Plougastel-Daoulas, M. Joseph Pastor, vicaire à Plonévez-du-Faou,
- vicaire à Quimperlé, M. Robert Le Lay, vicaire et aumônier du Lycée, à Pont-l'Abbé,
- vicaire à Sainte-Bernadette, Quimper, M. Marcel Le Lay, vicaire à Rosporden,
- vicaire à Plonévez-du-Faou, M. Yves Pennec, vicaire à Poullaouen,
- vicaire à Saint-Pol-de-Léon, M. François Favé, vicaire cantonal à Ergué-Gabéric,
- vicaire à Saint-Jean, Brest, M. Joseph Moullec, vicaire à Kerfeunteun, Quimper,
- vicaire cantonal stagiaire à Ergué-Gabéric, M. André Gall, jeune prêtre du Drennec,
- vicaire stagiaire à Poullaouen, M. Guy Léon, jeune prêtre de Landivisiau,
- vicaire stagiaire à Kerfeunteun, Quimper, M. Gérard Simon, jeune prêtre de Saint-Louis de Brest.

M. Francis Quéménéur, professeur à l'Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon, a été mis à la disposition de Mgr l'Archevêque de Yaoundé (Cameroun).

M. Louis Abjean, professeur au Grand Séminaire, est détaché pour quelques mois au Séminaire Régional d'Otélé (Cameroun).

SESSION SUR LA PASTORALE DES VOCATIONS

Des sessions sacerdotales sur la pastorale des Vocations, animées par Mgr Izard, directeur du Centre national des Vocations, auront lieu du 7 au 12 décembre (deux jours à Lesneven, deux jours à Quimper, un jour pour les enseignants). Des précisions seront données prochainement.

Les confrères qui participent au dépouillement de l'enquête auprès des jeunes sont priés de se réunir le mardi 15 septembre, 10 heures, au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest. Ils voudront bien apporter, avec la feuille-réponse, le relevé du dépouillement et leur rapport personnel.

ADOUCCISSEMENT AU JEUNE EUCHARISTIQUE POUR CERTAINES CATÉGORIES DE PERSONNES

Si la loi générale du jeûne eucharistique demeure, l'Eglise accorde des dispenses assez nombreuses. Elle entend ainsi favoriser par priorité spécialement ceux qui ont à subir des conditions de vie plus pénibles.

La préparation à la Sainte Communion doit se faire dans la mortification. Pour les uns, c'est le jeûne ; pour les autres, le jeûne étant réduit, c'est l'acceptation de leur condition qui marque le mieux cet effort. A tous, l'Eglise veut rendre l'accès du Mystère chrétien.

Des adoucissements au jeûne eucharistique pour certaines catégories de personnes ont été obtenus pour la France par deux Indults de la Sacrée Congrégation des Sacrements, en date du 12 mai (cf. S. R. du 3 juillet) et du 15 juillet 1964. Voici les règles données dans ces indults :

- 1) *Personnes auxquelles ces adoucissements peuvent être accordés :*
 - a) malades, infirmes, séjournant dans les hôpitaux, maisons de cure, hospices et établissements analogues ;
 - b) enfants et adolescents des deux sexes, chaque fois qu'ils ont à se rendre à l'école, au catéchisme ou au travail ;
 - c) enfants et adolescents des deux sexes séjournant dans des colonies de vacances ;
 - d) prisonniers ;
 - e) travailleurs de nuit et travailleurs de force.

- 2) *Règles du jeûne eucharistique pour ces personnes :*
Elles peuvent prendre une nourriture même solide, jusqu'à une heure avant la Communion. Les boissons alcoolisées restent exclues.

- 3) *Fréquence à laquelle on peut utiliser ces adoucissements :*
Le dimanche et deux ou trois jours par semaine.

- 4) *Pour que cet indult soit applicable dans un diocèse, il faut que l'évêque ait accordé une dispense générale aux personnes mentionnées ci-dessus au N° 1.*

Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, qui avait déjà accordé cette dispense aux bénéficiaires de l'indult du 12 mai (cf. S. R. du 3 juillet, p. 420), l'étend à toutes les catégories de personnes susdites.

QUÊTE POUR LE CONCILE

Les Sessions du Concile, en raison notamment du voyage et du séjour à Rome de nombreux Evêques venus de diocèses très pauvres, n'est pas sans poser au Vatican des questions financières. Dans les remerciements adressés au diocèse à la suite du versement du Denier de Saint-Pierre, le Secrétariat d'Etat y faisait discrètement allusion.

Monseigneur l'Evêque prescrira une quête pour le Concile à toutes les Messes qui seront célébrées le dimanche 25 octobre en la fête du Christ-Roi. Il la recommande d'une façon toute spéciale, en spécifiant qu'aucune autre quête ne peut être faite ce jour-là.

AVIS DU SECRÉTARIAT

Depuis quelque temps, des envois insuffisamment affranchis arrivent nombreux à l'Evêché. Prière de vérifier le poids des lettres et de consulter les tarifs postaux : ceux-ci ont été majorés pour les envois de plus de 20 grammes (jusqu'à 50 grammes 0,50 fr. ; jusqu'à 100 grammes 0,90 fr. ; jusqu'à 200 grammes 1,50 fr. ; jusqu'à 500 grammes 2,00 fr.).

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

La session, annoncée par LE SENTIER de mai-juin 1964, consacrée à l'enseignement du latin en cycle d'observation (6^e et 5^e) se tiendra les mercredi 16 et jeudi 17 septembre à la Retraite de Quimper.

La session débutera le mercredi à 10 h. ; elle se terminera le jeudi à 17 h.

Tous les professeurs de latin des classes de 6^e et 5^e y sont invités, tout particulièrement les débutants.

Prière d'adresser immédiatement les inscriptions à l'Inspection diocésaine, 13, rue Vis, Quimper, en précisant si l'on désire prendre ses repas et loger à la Retraite.

AUX RESPONSABLES DE CHORALES

Une journée d'étude pour les responsables des chorales paroissiales et scolaires est en préparation. La date et le lieu n'en sont pas encore fixés.

On souhaite vivement que tous les intéressés se fassent connaître et indiquent les questions liturgiques ou musicales qui se posent à eux. Ecrire à M. l'abbé Lanon, presbytère de Douarnenez (prière de joindre un timbre pour la réponse).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 13 septembre, 17^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 14, Exaltation de la Croix. Mardi 15, Notre-Dame des Sept-Douleurs. Mercredi 16, S. Corneille et S. Cyprien, martyrs. Jeudi 17, de la férie. Vendredi 18, S. Joseph de Cupertino, confesseur. Samedi 19, S. Janvier et ses Compagnons, martyrs.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 12-17 septembre, Ploudaniel, 18-20, Plougonvelin.

NOS AMIS DÉFUNTS. — R. P. François-Marie Bizien, o.m.i., de Saint-Pol-de-Léon. M. Jean-François Morvan, de Ploudaniel. Mme Jean-Marie Lamour, de Plouarzel. Mlle Louise Le Bris, de Plougoulm. Mme Vve Kerbiriou, de Brest. R. P. Louis de la Trinité (amiral Georges-Thierry d'Argenlieu), de l'Ordre des Carmes Déchaux.

LE PARDON DE NOTRE-DAME DU FOLGOËT

Le pardon 1964 demeurera l'un des plus grands pardons du Folgoët. La présence, pour la première fois, d'un évêque africain en était l'événement majeur : le Folgoët n'est-il pas le centre et l'âme d'une région particulièrement riche en vocations missionnaires diverses ? Pour les familles de ces missionnaires et pour tous ceux qui participent généreusement à l'essor des œuvres de la Propagation de la Foi, c'était une grande joie et une légitime fierté. Aussi n'est-il pas étonnant que le nombre des pèlerins ne fut peut-être jamais plus élevé.

Dès la veille au soir, le pèlerinage Pax Christi — organisé en liaison avec divers mouvements — avait réuni environ 2.000 jeunes. Que l'ambiance de tels groupes ait tenu davantage du « rallye » que de la « route » ne doit pas empêcher d'en apprécier le grand succès ; un succès qui affirme le renouveau de ces pardons traditionnels du Folgoët, de Sainte-Anne-la-Palud...

La pluie, une pluie fine et persistante, gêna les cérémonies de la nuit. Mais l'assistance était telle que la Messe, dite par *M. le vicaire général Boussard*, fut célébrée à l'autel extérieur des pardons et que près de 5.000 personnes s'approchèrent de la Sainte Table.

Quand approche l'heure de la grand'messe, la pluie a enfin cessé, mais le ciel reste gris, de ce gris qui, sur le plateau lesnevien, rend le ciel si proche. Dès que commencent les chants, dirigés par *M. l'abbé Jacob*, aumônier à Lesneven, et soutenus par un groupe de jeunes filles de l'institution N.-D. de Lourdes, les fidèles se rassemblent pour la grand'messe. *S. Exc. Monseigneur Zoa*, archevêque de Yaoundé (Cameroun), la célèbre face au peuple, en présence de *S. Exc. Monseigneur Mazé*, vicaire apostolique de Papeete (Tahiti), de *Monseigneur l'Evêque*, de *Monseigneur l'Auxiliaire* et du *Rme Dom Colliot* ; c'est *M. l'abbé Claude Falc'hun*, recteur de Plougonven, qui donne le sermon. Et voici le moment de la Communion : la foule suit plus ou moins docilement les avis pour s'approcher des quinze points où elle est donnée, mais la bousculade habituelle auprès de la Chapelle est cette année évitée.

L'après-midi, les pèlerins, qui s'étaient d'abord répartis le long du parcours de la procession, refluent ensuite vers le champ du Couronnement, qu'ils débordent de toutes parts, pour participer — avec, semble-t-il, moins d'assurance que naguère — au chant des Vêpres. Le sermon de *Monseigneur Zoa*, si attentivement écouté, prend le style d'une causerie presque familière : les problèmes du Cameroun et de la jeune Eglise d'Afrique, les espoirs du continent noir dans le Concile, l'aide que les diocèses de Bretagne ont apporté et peuvent encore apporter au Cameroun (ce jour même, *M. l'abbé Abjean*, du Grand Séminaire, et dans quelques jours *M. l'abbé Quéménéur*, professeur au Kreisker, partent pour ce pays) et les bienfaits qu'ils ne manqueront pas d'en retirer.

Et le pardon s'achève, après la bénédiction du Saint-Sacrement, par le cantique à Notre-Dame du Folgoët :

*O Mari ! O Maria !
C'houi vezo hon Itron ;
Betek an eur diwezad
Renit en hor c'halon !*

Un commentaire sur les Indults concernant le jeûne eucharistique

par *M. le Chanoine Martimort, Directeur du C. P. L.*

Sept ans après le *Motu Proprio Sacram Communionem*, le Siège apostolique se retrouve devant des demandes nombreuses et variées, émanant de diverses régions de l'Eglise, tendant à de nouveaux aménagements du jeûne eucharistique. Pour les prêtres, il y a déjà été pourvu par une décision du Saint-Office, 10 janvier 1964, modifiant la façon de compter trois heures et une heure, et ramenant la discipline concernant les prêtres à la règle commune des fidèles : trois heures et une heure se comptent désormais à partir du moment de la communion, et non plus à partir du commencement de la messe. En outre, les facultés reconnues aux évêques par le *Motu Proprio « Pastorale Munus »* (n. 4) leur permettent de pourvoir aux difficultés particulières que leurs prêtres rencontrent lorsqu'ils ont à célébrer plusieurs messes à des heures rapprochées.

Pour ce qui concerne les fidèles, si dans l'ensemble la législation de « *Sacram Communionem* » a apporté une grande satisfaction par sa simplicité et son libéralisme, l'expérience a montré qu'elle se heurtait à des graves difficultés par rapport à certaines catégories de chrétiens. C'est surtout la nécessité d'assurer trois heures de jeûne des aliments solides qui est, pour beaucoup, un obstacle infranchissable à la communion fréquente. A la vérité, la messe du soir est généralement plus favorable que celle du matin : lorsqu'elle est célébrée entre 17 et 19 heures, elle supprime presque toutes les difficultés du jeûne, sauf pour les enfants que l'on a l'habitude de faire goûter... et pour tous ceux, grands et petits, qui se sont laissés gagner par l'habitude de « mâchonner » toujours quelque chose. Mais dans bien des cas, la messe du soir ne peut être célébrée qu'à la veillée, et surtout on ne peut en bénéficier partout. Or la messe du matin suppose, ou bien que l'on a pu déjeuner trois heures avant la messe, ou bien que l'on peut, après la messe, retourner chez soi pour déjeuner. Mais tout cela est impossible à ceux qui sont astreints à la vie commune dans des organisations neutres ou publiques : celles-ci ne veulent ou ne peuvent pas tenir compte des exigences des lois de l'Eglise ; les repas sont distribués à des heures uniformes, qui sont aménagées au mieux des besoins de l'ensemble, mais qui écartent les chrétiens de l'Eucharistie parce que ceux-ci ne peuvent obtenir que la communion leur soit donnée trois heures après l'un des repas.

Dans la période qui a précédé la Constitution « *Christus Dominus* » de 1953, les indults concernant le jeûne eucharistique étaient demandés par chaque Ordinaire séparément : cela a abouti à une très grande confusion ; demandes et rescrits comportaient de telles variantes dans leurs clauses qu'il n'y avait pas deux diocèses où la discipline fût identique. Or les fidèles ont besoin de règles simples et claires ; ils comprennent malaisément que ce qui est permis de ce côté-ci de la route soit interdit

de l'autre parce qu'il y a au milieu la frontière entre deux diocèses, et leurs déplacements chevauchent sans cesse les limites administratives. C'est pourquoi le Concile du Vatican a introduit la notion, juridiquement nouvelle, des Conférences épiscopales destinées à unifier la discipline dans un pays donné. C'est pourquoi aussi, plutôt que de voir se multiplier les concessions particulières, l'Episcopat français a tenu à demander, pour l'ensemble des diocèses du territoire, les facultés que le Siège apostolique vient d'octroyer en date du 12 mai et du 15 juillet 1964. Ces facultés sont valables pour trois ans, donc théoriquement jusqu'au 12 mai 1967, mais en tenant compte des règles habituelles qui gouvernent le renouvellement des indults.

On notera tout de suite que ce n'est pas une dérogation de la loi générale accordée directement et universellement aux catégories de fidèles énumérées ; c'est une *faculté de dispense* accordée aux Ordinaires ; c'est donc eux qui doivent juger des conditions précises de chaque groupe de fidèles (*attentis disciplina et peculiari indice horarum quibus præfati fideles adstringuntur*), et décider par acte formel. En effet, par analogie avec le droit commun (Can. 1245), il semble que le pouvoir de dispense des Ordinaires ne s'exerce pas à l'égard de tout le diocèse, pris globalement.

La faculté ainsi accordée donne aux Ordinaires pouvoir d'admettre à la communion certaines catégories de fidèles deux ou trois fois par semaine, y compris le dimanche, après seulement une heure de jeûne de tout aliment tant solide que liquide, mais il est expressément fait exception des boissons alcooliques ; pour lesquelles le régime commun demeure en vigueur : le vin, la bière, le cidre, à plus forte raison les apéritifs, les liqueurs, sont interdits durant les trois heures qui précèdent la communion (1). On soulignera surtout le fait que la permission ne peut être quotidienne, le législateur entendant maintenir le principe général de la loi : on se souvient que de la même façon, le Code de 1917 admettait pour les malades une dérogation deux fois par semaine à la loi, alors draconienne, du jeûne eucharistique.

✱

Quelles sont les catégories de fidèles susceptibles de bénéficier de la dispense ? Elles sont au nombre de quatre, selon l'indult du 12 mai, et l'indult du 15 juillet en ajoute une cinquième.

- Tout d'abord, les *malades qui se trouvent dans une institution de soins* : hôpitaux, cliniques, sanatoria, maisons de cure, hospices de vieillards. Ce n'est pas essentiellement parce qu'ils sont malades que l'on prévoit pour eux un adoucissement de la loi du jeûne ; ils ne pourraient en recevoir le bénéfice s'ils sont alités à domicile ; c'est parce qu'ils sont pris dans les rigueurs d'un horaire collectif de repas.

- Une rigueur au moins égale s'applique aux *détenus dans les prisons*. C'est pourquoi, eux aussi, pour la même raison, peuvent recevoir dispense des trois heures de jeûne.

- On doit prêter une considération particulière au cas des *enfants et adolescents* qui, en nombre de plus en plus considérable, échappent à

(1) Cette énumération est à peu près celle que donnait l'Instruction du Saint-Office, du 6 janvier 1953, n. 13.

la vie de famille pour entrer dans l'engrenage des organisations collectives. Ces organisations collectives sont de deux sortes : *institutions de travail, institutions de vacances*.

L'indult du 12 mai vise les institutions de travail susceptibles de grouper (« conveniant ») enfants et adolescents. C'est avant tout bien sûr l'organisation scolaire du premier et du second degré, qu'il s'agisse des internes ou même des externes : le texte semblerait même avoir égard surtout à ces derniers (« *quoties ad scholas... conveniant* »). En effet, si pour les pensionnaires, la rigidité des horaires risque d'être aussi grande que dans les hôpitaux (je n'ose pas dire « et dans les prisons »), pour les externes, malgré les apparences, il y a autant de difficultés : les enfants ne peuvent aller à la messe, retourner chez eux déjeuner puis arriver en classe à l'heure fixée.

C'est d'ailleurs ce même motif qui joue en faveur de l'organisation des catéchismes : « *Ad catechetica instructionem... vocati* ». Le jeudi ou pendant une retraite, les enfants qui participent à la messe y communieraient peut-être plus aisément, s'ils pouvaient déjeuner avant de quitter la maison : ils doivent en effet emporter leur casse-croûte, manger dans des conditions inconfortables et parfois peu hygiéniques entre la messe et la séance de catéchisme ou les exercices.

A l'école et au catéchisme, l'indult ajoute le travail : « *Quoties... ad laborem conveniant* ». Il s'agit-là encore d'une institution collective (« conveniant »), donc centre d'apprentissage ou organisation similaire ; ce n'est pas le cas d'un apprenti ou jeune ouvrier travaillant isolément.

Le texte prend soin de nous avertir que les dérogations envisagées dans ces trois derniers cas ne constituent pas comme une espèce de privilège de l'enfance ou de l'adolescence : elles ne peuvent jouer que les jours où (« *quoties* ») les enfants se réunissent effectivement à l'école, au catéchisme ou au travail. Il faut écarter une interprétation, que j'ai rencontrée parfois, cherchant à assimiler les enfants à des malades. Cette épikie était d'ailleurs une pure perte, puisque les malades ne bénéficient d'avantages que pour la boisson, non pour les aliments solides.

- C'est l'indult du 15 juillet qui ajoute la considération des *institutions de vacances* : il étend le bénéfice des facultés déjà concédées aux enfants et adolescents qui sont rassemblés dans les « colonies de vacances », terme qui est laissé en français dans le texte. C'était par oubli sans doute que cette catégorie n'était pas énumérée dans l'indult du 12 mai ; car les mêmes contraintes que nous avons déjà décrites jouent dans une colonie de vacances pour empêcher les enfants d'observer trois heures de jeûne avant de communier ; il était donc juste d'introduire ce cas de dispense. Il va sans dire qu'il s'agit expressément d'enfants et d'adolescents : la même bénignité ne pourrait s'étendre à des adultes qui peuvent exercer leur autonomie au sein des groupements de vacances auxquels ils participent.

- Enfin, dernière catégorie — et très différente — de bénéficiaires éventuels de dispense des trois heures de jeûne eucharistique : les *fidèles qui accomplissent des travaux particulièrement pénibles*, soit qu'il s'agisse du travail de nuit, soit qu'il s'agisse des travaux de force. Il n'est plus question ici nécessairement de difficultés provenant d'un man-

que d'autonomie du fidèle qui ne pourrait pas organiser ses repas en fonction du jeûne eucharistique, mais d'un véritable égard à accorder à des travailleurs à cause de la durée de leur condition : par là l'indult du 12 mai 1964 revient à un chef d'exception qu'admettait naguère la Constitution « *Christus Dominus* » (2).

**

C'est à chaque Ordinaire des lieux qu'il appartient de décider des dispenses à accorder concrètement pour la mise en œuvre effective de ces indults. Il serait souhaitable cependant qu'une certaine communauté d'esprit préside à l'application. Trois points nous semble-t-il vont retenir l'attention des évêques.

● Tout d'abord, ce principe général de droit qu'une dispense fait l'objet d'une interprétation stricte ; ce n'est pas un privilège ; on ne peut donc dire : « *Favores sunt ampliandi* » ; tout au contraire, la dispense est une « *vulnus legis* », donc une chose juridiquement « odieuse » (Can. 85).

● Ensuite, on remarquera que ces possibilités de dispenses sont en faveur des individus, tenus par le cadre d'une collectivité et le subissant. Elles ne sont pas en faveur des institutions elles-mêmes : un pensionnat religieux, une clinique confiée à des sœurs, la colonie de vacances paroissiale doivent organiser leur règlement de façon à ce que soit observée la loi générale et ne peuvent prétendre, sauf cas exceptionnels, à obtenir le bénéfice de ces aménagements.

● Enfin, l'indult du 12 mai précise : « *Remota quacumque scandali et admirationis occasione* ». C'est la clause qui, pastoralement, devra retenir le plus longuement l'attention. La loi générale demeure. Les exceptions ou dispenses sont précaires : il faut que celui qui bénéficie de l'exception se retrouve ensuite aisément dans le droit commun. Comment y parviendra-t-on ? Sans doute, me semble-t-il, en évitant délibérément tout cette casuistique de cache-cache à laquelle nous fait céder trop facilement notre éducation sommaire de moralistes, et en insistant sur les grands faits sociaux qui marquent profondément notre époque, en particulier cette collectivisation de l'enfance comme de la maladie, et la naissance d'un nouveau servage ou esclavage dans les conditions du travail. L'Eglise manifeste sa prédilection pour tous ceux qui sont « en puissance d'autrui » : c'est de cette façon que jadis s'est créée la législation sur les « *opera servilia* ». Aujourd'hui, la communion eucharistique manifeste l'effort commun de tous les fidèles pour s'y préparer dans la mortification ; mais pour les uns, c'est le jeûne, pour les autres, le jeûne étant réduit, c'est l'acceptation de leur condition qui marque le plus cet effort. A tous l'Eglise veut rendre facile l'accès du mystère chrétien.

(2) Instruction du Saint-Office, 6 janvier 1953, n. 10 a).

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Nouvelles

● **LE PARDON DE NOTRE-DAME DE KERDEVOT**, en Ergué-Gabéric, a lieu dimanche prochain 13 septembre. — Samedi : 1^{re} Vêpres à 16 heures. — Dimanche : Messes à 7 h. 30, 8 h. 30, 9 h. 30. A 10 h. 30, procession paroissiale autour du placître. A 11 heures, grand-messe et homélie par M. le chanoine Boussard, vicaire général. A 15 h., vêpres ; sermon par M. le chanoine Rannou, curé de Douarnenez ; grande procession des paroisses ; salut du Saint-Sacrement. — Confessions le samedi, de 16 h. à 19 h., et le dimanche, de 7 h. à 11 h. — Tout le clergé des environs est invité ; prière d'avertir M. le Recteur pour la présence au repas.

● **SAINT-SAUVEUR**. — En 1664, la trêve de Saint-Sauveur était détachée de la paroisse de Commana et érigée en paroisse autonome ; l'église date de la même époque (commencée, en 1618, achevée en 1702). C'est ce double tricentenaire que, sous la présidence de S. Exc. Monseigneur Robert, évêque des Gonaïves (Haïti), et de Monseigneur l'Evêque, les paroissiens ont triomphalement fêté dimanche dernier. La grand-messe était dite par M. le chanoine Pencreac'h, aumônier à Saint-Renan, et le sermon fait par M. l'abbé Guéguen, recteur de Plounévez-Lochrist.

● **PARDON DE SAINT-POL-DE-LÉON**. — C'est en présence d'une assistance nombreuse que s'est déroulé le pardon de Saint-Pol-de-Léon, que présidait Monseigneur l'Auxiliaire. Les sermons furent prononcés par M. l'abbé Sénéchal, supérieur du Collège S. Joseph de Morlaix, et par M. l'abbé Le Bihan, recteur de Sainte-Thérèse à Quimper.

● **CHEZ LES RELIGIEUSES URSULINES**. — Le 14 septembre deux Ursulines quitteront le diocèse pour la Mission fondée l'an dernier par leur Ordre, à Thiès, au Sénégal. Ce sont : Mère Marie de la Nativité Pouliquen, originaire de Saint-Thégonnec, cette année étudiante à Angers, et Mère Marie de St Henri Larour, de Pont-Croix, dont l'activité s'exerçait à l'école paroissiale de Quimperlé. Elles y retrouveront, comme prieure, une autre finistérienne, Mère Marie Madeleine Gélébart, de longues années préfète des études à l'Institution Ste-Ursule de Saint-Pol-de-Léon.

Le Cours Ste-Ursule de Thiès, fondé pour les africaines, est — ou plutôt sera — une institution secondaire. Dès l'ouverture de cette année scolaire l'école comptera deux classes de 6^e, une 5^e et une 4^e ; à la paroisse seront assurés des catéchismes et le mouvement « Ames Vailantes » si adapté à la jeunesse africaine. Le but premier de cette fondation est évidemment d'apporter le Christ à ce pays en majorité musulman ; il vise aussi à la promotion de la femme sénégalaise : c'est là, on le sait, l'un des problèmes majeurs de l'Afrique d'aujourd'hui, aussi l'accueil le plus ouvert a-t-il été fait aux Missionnaires à Thiès en octobre dernier. Ce départ pour l'Afrique entre dans la ligne de la vocation Ursuline ; dès 1639, en effet, la Vénérable Marie de l'Incarnation, la première religieuse missionnaire, partait pour le Canada.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST

(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRES VENTE

Agence à PARIS

2, rue Nollet (17^e)

Tél. : EUROPE 75-63

POSSIBILITE DE CREDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITES

MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

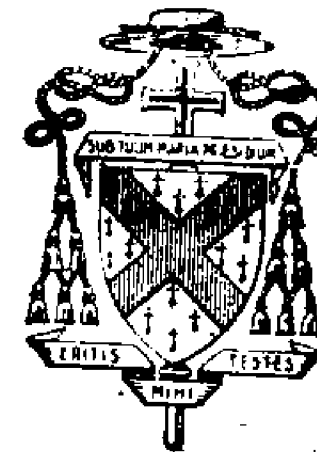
77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

79^e Année — N° 34

Vendredi 18 septembre 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Prière et pénitence pour le Concile. Appel en faveur de la bibliothèque des Séminaristes. Session des aumôniers de marins.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Ouverture de la troisième session du Concile. Les prêtres pèlerins à Lourdes (Mgr Maziers). L'amitié entre les peuples (Mgr Gouyon). Les obsèques de S. Em. le Cardinal Roques. Nouvelles.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

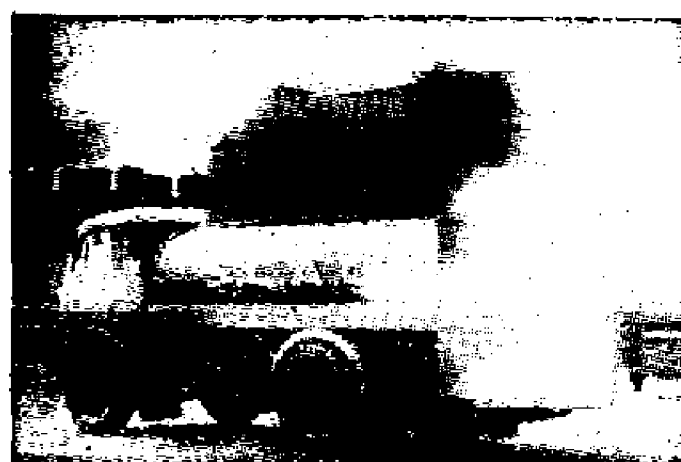
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frou
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

PRIÈRE ET PÉNITENCE POUR LE CONCILE

1) Comme l'a demandé le Pape, le dimanche 27 septembre sera consacré particulièrement à la prière pour le Concile, et les chrétiens auront à cœur de marquer les Quatre-Temps (23, 25 et 26 septembre), par le jeûne et la mortification.

2) Pendant la durée de la session conciliaire, l'oraison du Saint-Esprit est impérée aux messes du jeudi sauf aux jours liturgiques de 1^{re} et de 2^e classes, aux messes votives de 1^{re} et de 2^e classes, aux messes chantées, et chaque fois que les commémoraisons privilégiées ont atteint le nombre de trois.

Les prêtres, les religieux et les religieuses sont invités à offrir l'heure de Tierce ou une autre heure de l'Office comme prière journalière pour le Concile.

3) Pendant le mois du Rosaire, la récitation du chapelet sera encouragée aux intentions du Concile.

4) Chaque dimanche, aux messes, on s'efforcera de donner un bref écho du Concile et on invitera les fidèles à la prière et à plus de générosité dans toute leur vie et dans leur apostolat.

SESSION DES AUMONIERES DE MARINS

Une session nationale des aumôniers de jeunes et d'adultes du milieu maritime se tiendra au Village de vacances de Guidel (Morbihan) du dimanche soir 14 septembre (19 h.) au mercredi midi 30. Le thème de la session sera : l'aumônier d'équipe, éducateur d'un laïcat missionnaire.

Les adhésions seront à adresser pour le 23 septembre à M. l'abbé Grall, 9, rue du Frou, Quimper.

APPEL EN FAVEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DES SÉMINARISTES

Les séminaristes ont besoin de prendre contact avec des textes et des documents de base, que le Séminaire n'a pas en nombre suffisant (*Maison Dieu, Lumière et Vie, Documentation Catholique, L'Ami du Clergé* des vingt dernières années, etc.).

Certaines de ces revues, après avoir été lues au moment de leur parution, dorment du sommeil du juste dans des rayons de bibliothèque, en attendant que le prochain déménagement de leur propriétaire vienne régler leur sort, souvent peu enviable...

Les prêtres qui pourraient disposer de numéros, même isolés, de ces revues, rendraient un grand service au Séminaire s'ils les remettaient aux séminaristes qu'ils connaissent ou aux directeurs, qui les remercient d'avance, comme ils remercient les confrères qui, déjà contactés à ce sujet, ont répondu de façon très positive. Cette aide des prêtres du diocèse permettra de constituer un fonds de documents, en évitant le rachat — onéreux et problématique — des collections nécessaires.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 20 septembre, 18^e après la Pentecôte. Lundi 21, S. Mathieu, apôtre. Mardi 22, S. Thomas de Villeneuve, évêque. Mercredi 23 au samedi 26, de la férie (Quatre-Temps). Dimanche 27, 19^e après la Pentecôte.

Nouvelles

● **LES PARDONS.** — La saison des Pardons touche à sa fin. Après celui de N.-D. de Penhors en Pouldreuzic, le 8 septembre, voici que s'éloignent ceux de N.-D. de Kerdévot en Ergué-Gabéric (messe célébrée par M. le vicaire général Boussard, sermon de M. le chanoine Rannou, curé-doyen de Douarnenez), de N.-D. de la Clarté en Combrit (présidé par Monseigneur l'Auxiliaire), de N.-D. de la Salette à Morlaix (présidé par Monseigneur Soubigou, prélat de Sa Sainteté, sermon de M. l'abbé Guichou, recteur de Saint-Martin de Morlaix).

● **JUBILÉS.** — M. le chanoine Quillévéry, aumônier à Perharidy, Roscoff, a célébré lundi à la cathédrale S. Pol-de-Léon ses cinquante ans de sacerdoce.

Sœur Marie-Robert, de la communauté S. Thomas de Villeneuve de l'Hôpital Ponchelet à Brest, a fêté samedi le soixantième anniversaire de sa profession religieuse.

● Pensionnat de jeunes filles — à la campagne — cherche personne capable d'assurer la cuisine pendant l'année scolaire. S'adresser à la S. R. qui transmettra.

Ouverture de la troisième session du Concile

De l'ouverture de la troisième session de Vatican II, la télévision nous a transmis de belles images, d'un style dépouillé et « intérieur ». Elles conviennent particulièrement à une session de travail qui ne manquera pas d'être souvent austère, et elles mettent en relief les paroles du Pape sur l'Eglise qui ne doit pas « s'attarder à quelque complaisance en elle-même, en oubliant d'une part le Christ, dont elle reçoit tout et à qui elle doit tout, et d'autre part l'humanité, qu'elle a mission de servir ».

M. l'abbé Laurentin, qui tient une remarquable chronique sur le Concile, nous semble exprimer avec bonheur dans LE FIGARO de ce 15 septembre ce que nous avons ressenti :

« Ce qui m'a le plus frappé dans la cérémonie d'ouverture de la troisième session, c'est l'affleurement concret de ce qu'on peut appeler, d'un mot créé il y a quelque trente ans par l'abbé Bremond : le « christocentrisme » de Paul VI. C'est là, peut-être, l'apport majeur du Pontificat commençant à la vie de l'Eglise et du Concile, comme à l'œcuménisme... « Christocentrisme » : que le Christ soit et apparaisse comme le centre même de l'Eglise, cela peut paraître aller de soi. Et pourtant, aux yeux de l'observateur extérieur et même de bon nombre de catholiques, l'Eglise de ces derniers siècles (l'Eglise de la contre-Réforme) avait été portée à durcir ses aspects terrestres. Elle finissait pas sembler centrée sur la terre plus que sur le ciel, sur le Chef visible plus que sur le Chef invisible. Il était plus courant de parler de fidélité « à l'Eglise » que de fidélité « au Christ ». Nuance peut-être, mais qui contribuait à durcir la séparation des chrétiens.

« Ce phénomène était particulièrement voyant dans les cérémonies d'ouverture des deux premières sessions. La messe qui y rend présent le sacrifice du Christ n'y manifestait pas sa place centrale. Elle était célébrée sur un autel portatif (lors de la première session, c'était un autel à roulettes, amené puis ramené pour le temps d'une messe basse). Il était bien peu visible, au ras du sol, tandis que le trône du Pape, placé sur la plus haute marche du monumental autel de la confession (adossé à cet autel), occupait la place centrale, en même temps que la plus élevée, sous le monumental baldaquin du Bernin.

« Aujourd'hui, l'autel de Saint-Pierre a retrouvé sa place et son sens. La messe y a été concélébrée par le Pape assisté de vingt-deux évêques, plus un abbé et un supérieur d'ordre. Durant toute la messe proprement dite, d'ailleurs, les vingt-cinq célébrants, de dix-neuf nationalités différentes, étaient réunis autour de l'autel, comme « Christ avec ses apôtres » autour de la table du Cénacle. Quelque chose rayonnait de ce centre... Le peuple chrétien s'est ainsi trouvé tout naturellement associé à la prière. Il y a participé comme jamais auparavant. Bref, tout s'est trouvé recentré de manière vivante : le Christ, le pape, les évêques et le peuple chrétien. Et ce simple recentrement a suffi à remettre à leur place, ou même à faire évanouir, bien des archaïsmes ou de mauvaises habitudes de fraîche date. La réforme liturgique a manifesté là une étape. »

Le discours de S. S. Paul VI

En raison de son importance et de sa densité, le discours de S. S. Paul VI demande à être lu et relu : on en trouvera le texte intégral dans LA CROIX du 15 septembre. A défaut de pouvoir le publier en entier, en voici la seconde partie :

...Le Concile aura à traiter de beaucoup d'autres questions et même de très importantes. Mais l'enseignement conciliaire concernant l'Eglise nous paraît de nature spécialement grave et délicate. Il caractérisera certainement, dans le souvenir des générations futures, cette réunion solennelle et historique...

Le programme de la troisième session du Concile œcuménique comporte, parmi d'autres questions, d'abord et en premier lieu celle d'approfondir et de présenter clairement la doctrine concernant la nature et la mission de l'Eglise, en reprenant ainsi et conduisant à son terme l'étude commencée au cours des deux premières sessions et en faisant de ces assises solennelles la continuation logique du premier Concile du Vatican. L'Eglise veut, en fin de compte, se contempler elle-même ; ou mieux, elle veut chercher ce qu'elle est dans l'Esprit du Christ, son fondateur : autant dire qu'elle veut rendre hommage à sa sagesse et à sa charité et, en renouvelant au Christ la totale expression de sa foi et de sa fidélité, se rendre encore plus apte à remplir l'œuvre du salut des hommes, pour laquelle elle a été instituée.

ENTRE LE CHRIST ET LE MONDE.

Qu'on ne croie pas qu'en agissant ainsi l'Eglise s'attarde dans quelque acte de complaisance en elle-même en oubliant, d'une part, le Christ, dont elle reçoit tout et à qui elle doit tout et, d'autre part, l'humanité, qu'elle a mission de servir. L'Eglise vient prendre place entre le Christ et le monde : elle n'est pas satisfaite d'elle-même, elle n'est pas un écran opaque, elle n'est pas à elle-même sa propre fin, mais elle désire avec ardeur être tout entière du Christ, dans le Christ et pour le Christ ; tout entière également des hommes, parmi les hommes et pour les hommes, comme une humble et glorieuse médiation, allant du Christ à l'humanité, puisant dans l'un et conservant, répandant dans l'autre la vérité et la grâce de la vie surnaturelle.

Cela est d'autant plus vrai et plus important en cette heure-ci, qui semble tenir une place de choix dans le cours de l'histoire, que les recherches au sujet de l'Eglise comporteront un point du plus grand intérêt pour Nous et pour vous spécialement : il s'agit de la constitution hiérarchique de l'Eglise, et, par conséquent, de l'origine, de la nature, de la fonction et des pouvoirs de l'épiscopat. Celui-ci constitue le degré le plus élevé et le plus important de la hiérarchie ; avec Notre charge, il « a été constitué par l'Esprit-Saint pour paître l'Eglise de Dieu » (Actes 20/28), comme Nous l'avons déjà dit.

Or, Nous pensons rencontrer une intention de la divine Providence, en saisissant ce moment historique pour vous rendre, vénérables et chers frères dans l'épiscopat, l'honneur que Notre-Seigneur a voulu voir reconnaître aux apôtres en même temps qu'à Pierre.

LES PRÉROGATIVES DE L'ÉPISCOPAT.

Les pouvoirs vraiment uniques et souverains donnés par le Christ à Pierre et transmis à ses successeurs ont été définis et proclamés par les Pères du premier Concile œcuménique du Vatican. Cette définition a pu donner l'impression de limiter l'autorité des évêques, de rendre désormais superflue et d'empêcher la convocation d'un nouveau Concile œcuménique, bien que le Droit canon reconnaisse à cette sorte d'assemblée une autorité suprême sur l'Eglise entière. Notre Concile actuel, œcuménique comme le précédent, s'apprête à confirmer, bien sûr, l'enseignement de ce dernier sur les prérogatives du Pontife romain, mais il aura également — et ce sera son but principal — à mettre en lumière et en pleine valeur les prérogatives de l'épiscopat.

Que personne n'oublie que la convocation du Concile actuel a été faite, en toute liberté et spontanéité, par Notre vénéré prédécesseur Jean XXIII, d'heureuse mémoire, et que Nous-même, sans aucun délai, l'avons confirmée de plein gré, en sachant parfaitement que cette Assemblée souveraine aurait pour thème l'Episcopat. Il ne pouvait pas en être autrement. Non seulement en raison du lien étroit qui existe entre les doctrines en question, mais en vertu de Notre volonté sincère de reconnaître la gloire, la mission, les mérites et l'amitié de Nos Frères engagés dans l'œuvre d'enseignement, de sanctification et de gouvernement de l'Eglise de Dieu.

Permettez-Nous de faire Nôtres les célèbres paroles de Notre lointain et saint prédécesseur d'immortelle mémoire, Grégoire le Grand, écrivant à Euloge, évêque d'Alexandrie : « Mon honneur, c'est celui de l'Eglise universelle. Mon honneur, c'est la force de mes Frères. Je suis vraiment honoré, lorsque l'honneur dû à chacun ne lui est pas refusé ».

L'intégrité de la vérité catholique demande à présent des éclaircissements qui, en harmonie avec la doctrine sur la papauté, fassent resplendir la figure et la mission de l'épiscopat. Le Concile dessinera cette figure et cette mission, sans autre souci que celui d'interpréter dans ses sources et dans ses sûrs développements la pensée de Jésus-Christ. A Nous, dès maintenant, la joie de reconnaître dans les évêques Nos Frères, les appelant avec l'apôtre Pierre « seniores » — anciens — et revendiquant pour Nous, comme une appellation à laquelle Nous tenons le titre égal de « consenior ». (1 Pierre 5/1.) A Nous le réconfort de leur adresser les mots de l'apôtre Paul : compagnons dans les tribulations et les consolations (cf. 2 Cor. 1/7). A Nous le désir empressé de leur assurer de Notre respect, de Notre estime, de Notre affection et de Notre solidarité. A Nous le devoir de reconnaître en eux les maîtres, les pasteurs, les sanctificateurs du peuple chrétien, les « dispensateurs des mystères de Dieu » (cf. 1 Cor. 4/1), les témoins de l'Evangile, les ministres du Nouveau Testament, et comme un reflet de la gloire du Seigneur.

LA PAPAUTÉ ET L'AUTORITÉ ÉPISCOPALE.

Si, comme successeur de Pierre et du coup investi des pouvoirs pléniers sur l'Eglise entière, Nous portons, quoiqu'indigne, la charge d'être votre chef, ce n'est point pour vous ravir l'autorité qui vous revient ; bien au contraire, Nous sommes le premier à la vénérer.

Si Notre charge apostolique Nous oblige à marquer des réserves, à préciser des termes, à fixer des modalités dans ce qui touche à l'exercice du pouvoir épiscopal, c'est, vous le savez, pour le bien de l'Eglise entière, c'est pour l'Unité de l'Eglise qui a d'autant plus besoin d'une direction centrale que s'accroît son extension catholique, que plus graves sont les dangers et plus urgents les besoins du peuple chrétien dans les diverses situations historiques, et pouvons-Nous ajouter, que les moyens de communication sont aujourd'hui plus rapides. Cette centralisation sera toujours modérée et compensée par le souci attentif d'assigner aux pasteurs locaux les facultés opportunes et les services utiles ; elle n'a rien d'une politique de prestige, c'est un service, Frères, c'est une interprétation de l'esprit d'unité et du sens hiérarchique de l'Eglise ; c'est là l'ornement, la force et la beauté promises par le Christ et qu'il donne à son Eglise à mesure du déroulement de l'histoire.

Nous pouvons, à ce propos, rappeler les paroles que Pie XII, d'heureuse mémoire, adressait à un groupe d'évêques : « Cette union et cette heureuse communication avec le Saint-Siège ne proviennent pas d'un certain désir de tout ramener au centre et de tout uniformiser, mais se fondent sur le droit divin et sur un élément essentiel de la constitution même de l'Eglise. »

Cette loi, cependant, n'étouffe pas, mais fortifie, au contraire, l'autorité épiscopale, soit qu'on la considère individuellement, soit qu'on l'entende collégialement. Nous admirons grandement et Nous soutenons fortement les fonctions propres de la sainte hiérarchie : elle est l'institution née de la charité du Christ pour effectuer, étendre et garantir la transmission intacte et féconde du trésor de foi, d'exemples, de commandements, de charismes, légué par le Christ à son Eglise ; c'est elle qui engendre la communauté des fidèles ; c'est elle qui ordonne son ensemble visible ; elle est l'organe qui mérite à l'Eglise le titre de Mère et Maîtresse ; elle transmet les richesses sacramentelles, elle dirige la prière, elle promeut les activités de charité. Mis à la tête de cette institution sacrée, comment pourrions-Nous ne pas lui consacrer Notre sollicitude, Notre confiance, Notre soutien ? Comment pourrions-Nous lui refuser de la défendre ? Y a-t-il pour Nous un devoir plus fréquent, plus grave et à la fois plus agréable que celui de défendre l'indépendance, la liberté, la dignité de la hiérarchie dans les divers pays ? N'est-ce pas la laborieuse activité que l'on retrouve tout au long de l'histoire des Papes, spécialement en ces années de bouleversements politiques ?

Et Nous ajouterons un autre motif à l'exaltation que Nous faisons de l'épiscopat pour démontrer combien gagne sa dignité, combien gagne sa charité à la communion hiérarchique qui doit le tenir étroitement uni au Siège apostolique ; et le besoin que celui-ci a de vous, vénérables Frères ! De même que vous, qui êtes dispersés sur la terre, vous avez besoin, pour donner consistance et figure à la vraie catholicité de l'Eglise, d'un centre, d'un principe d'unité dans la foi et la communion, tel que vous le trouvez précisément dans la chaire de Pierre, ainsi Nous-même Nous avons besoin que vous Nous soyez toujours proches pour donner toujours davantage à celui qui incarne le Siège apostolique sa vraie physionomie, sa réalité humaine et historique, et même pour faire entendre un écho à sa foi, pour offrir un exemple à l'accomplissement de ses devoirs, pour le réconforter dans ses épreuves...

Les Prêtres pèlerins de Lourdes

L'eau qui jaillit, l'appel insistant de Notre-Dame à la pénitence : c'est une invitation maternelle à la conversion, avec tout ce qu'elle suppose d'humilité et de confiance en Dieu qui nous aime.

La chapelle à construire, la procession dans laquelle il faut prendre place : c'est l'invitation à rentrer dans le grand Mystère de l'Eglise, dans l'Eucharistie qui en est tout à la fois la source et le signe.

Aller à Lourdes, c'est prendre au sérieux son baptême et la place qu'il nous donne dans le Mystère de l'Eglise. C'est vouloir bâtir avec le Christ Jésus, dans le monde d'aujourd'hui, cette humanité nouvelle qui n'est pas possible en dehors de Lui, car Lui seul peut nous délivrer du péché et nous révéler le sens dernier de notre action.

« Faites ce qu'il vous dira. » Cette parole nous concerne personnellement en tant que prêtres, car à Lourdes nous sommes pèlerins avec les pèlerins, pécheurs au milieu des pécheurs, ayant besoin, chacun pour notre compte, d'être sauvé par Jésus-Christ.

Notre fonction sacerdotale ne doit pas nous faire oublier le mystère de notre baptême et ses exigences. Nous avons comme les autres, et plus que les autres, chaque jour à consentir notre conversion. A Lourdes, Notre-Dame la rend plus facile.

C'est l'abbé Godin qui écrivait dans ses notes intimes, en évoquant Notre-Dame de Lourdes qui a tenu une grande place dans sa vie sacerdotale : « Moi, l'homme devenu froid, pratique, utilitaire, vieilli, c'est votre amour tout frais (bien sûr, pas sentimental, c'est bien fixé cela !) qui me rendra par vous une nouvelle jeunesse ».

Lourdes, pour nos cœurs de prêtres, c'est une occasion de renouvellement, de rajeunissement.

Pèlerins avec les pèlerins, nous sommes cependant au milieu d'eux des pasteurs, les ministres de l'Amour de Dieu à travers Sa Parole et les sacrements.

Ce rôle de pasteur, Lourdes nous donne l'occasion de le remplir dans une proximité plus grande avec les hommes dont, pendant quelques jours, nous partageons l'existence.

Que de fois nous souffrons de faire difficilement le lien entre la vie des chrétiens et la parole de Dieu ; ou bien, nous souffrons de parler, sans révéler Dieu.

Le prêtre qui partage à longueur de journée la vie des pèlerins, a des occasions multiples de les rendre attentifs à la parole de Dieu et de les aider à revoir leur vie dans sa lumière et ses exigences.

Au cours du pèlerinage, ce sont tous les prêtres qui sont prédicateurs de cette grande retraite, et ce sont les prêtres pèlerins qui sont les mieux placés pour faire du pèlerinage une vraie révision de vie, source de conversion, de renouvellement.

Le pèlerinage de Lourdes est un temps fort de notre vie pastorale. Les prêtres qui le considèrent comme une retraite et le vivent comme tel avec leurs paroissiens, y découvrent une occasion magnifique de renouveler, de rajeunir la vie de leurs communautés chrétiennes.

Mgr MAZIER, évêque auxiliaire de Lyon.

L'amitié entre les peuples

Recevant une délégation allemande, S. Exc. Mgr Gouyon, archevêque de Rennes, a prononcé les paroles suivantes qui méritent de retenir l'attention en ce cinquantième anniversaire du début de la guerre 1914-1918.

Au moment même où je deviens pleinement archevêque de Rennes par suite de la douloureuse disparition du regretté Cardinal Roques, lequel était d'ailleurs un germanisant distingué, je ne devais pas manquer cette occasion unique qui m'était offerte d'inaugurer publiquement mon ministère par un acte qui affirme hautement la part que tiendra dans mes préoccupations la cause sainte de la réconciliation, de la paix, de l'amitié entre les peuples...

Ayant pris part personnellement à la dernière guerre comme lieutenant d'infanterie, j'ai connu en particulier sur la Somme, à Ham, en mai-juin 1940, la violence de nos affrontements. J'ai vu tomber à mes côtés des camarades chers. J'ai vu ramener dans nos lignes au premier jour des contacts un officier allemand agonisant qui avait lui aussi des camarades et qu'il aimait.

J'ose dire que je n'ai pas attendu à ce jour pour découvrir l'inexplicable folie de la guerre. A l'été 1948, et conduisant sans doute un des premiers, un groupe d'étudiants français dans votre pays ravagé, monsieur le Bourgmestre, j'étais accueilli dans les ruines de Cologne, tout auprès de sa cathédrale demeurée noblement debout, par un groupe de jeunes Allemands qui se présentaient à nous sous la bannière du mouvement *Pax Christi*. Nos échanges, comme ceux que nous venions d'avoir dans la ville, nous firent découvrir avec surprise nos affinités profondes et l'enrichissement que pourraient nous apporter nos contacts. Seul le trop récent souvenir de nos malheurs réciproques nous interdisait alors de donner libre cours à la joie intérieure que nous en ressentions...

Oui, devant Dieu, il n'y a que des chrétiens ou simplement des hommes. Chacun de nous doit se le répéter au plus profond de sa conscience jusqu'à ce qu'il en soit convaincu. Des hommes différents, certes. Mais de différences qui, loin de s'opposer, se complètent. A nos frères allemands de dire ce qu'ils notent d'original dans notre caractère ou notre comportement. Quant à moi, je suis frappé par leur ardeur au travail, leur rigueur dans leur raisonnement, la puissance de leur imagination romantique, leur sens de la discipline et du service... Et c'est sans effort que plus d'une fois j'ai uni ma voix à la leur pour appeler à notre commun secours la maternelle bonté de notre commune mère : « O Maria Hilfe ».

Je ne suis pas le seul à penser ainsi. Combien nous nous sommes réjouis, tous les évêques français, de nous sentir si proches au Concile de l'épiscopat allemand. Et puisque nous sommes par la grâce de l'Esprit-Saint au temps de l'œcuménisme, j'ose dire que nous avons aussi, nous catholiques, trouvé plus d'une leçon dans les exemples de courage que nous a donnés l'Eglise protestante confessante de votre pays...

L'HOMÉLIE DE S. EM. LE CARDINAL RICHAUD AUX OBSÈQUES DU CARDINAL ROQUES

Mes Frères,

Aucune cérémonie funèbre ne peut être plus impressionnante que celle des funérailles d'un prêtre ou d'un évêque.

Aucune n'exige de nous plus de recueillement, ne provoque en nos esprits un plus salutaire approfondissement, ne suscite en nos cœurs de plus vifs regrets et une plus profonde gratitude. Aucune, non plus, ne nous laisse plus d'espoir et de sérénité.

Quand on songe aux responsabilités qu'a portées dans sa vie un prélat qui a eu, comme le regretté Cardinal Clément-Emile Roques, la charge de préparer les candidats au sacerdoce dans un Petit Séminaire durant vingt-trois ans ; qui a été préposé à deux importants diocèses, celui de Montauban et celui d'Aix-en-Provence ; qui a eu ensuite à gouverner la noble et vivante Eglise de Rennes, en même temps qu'il était le Primat et le Métropolitain de ces évêques, de ces prêtres, de ces laïcs si zélés de la Catholique Bretagne ; qui, aussi bien, ayant reçu la pourpre sacrée, a dû jouer le rôle, souvent délicat et parfois décisif, qui est dévolu aux Cardinaux tant à Rome que dans l'ensemble de la nation et de la chrétienté : on ne peut s'empêcher de demeurer comme envahi et interdit par la gravité de l'instant où celui, qui a rempli toutes ces missions, s'est présenté face au Seigneur.

Si déjà nous ne pouvons réfléchir sans effroi au compte que chacun de nous aura à rendre de son âme pour ses propres actions, qu'est-ce donc pour ceux qui ont dû aiguiller, alimenter, conduire et sauver tant d'âmes ? Peut-on leur reprocher leur sérieux et leur réserve dans leurs paroles, dans leur accueil, dans leurs fonctions liturgiques ? Derrière les sourires et les bénédictions, derrière les encouragements et les services qu'ils peuvent prodiguer, il y a toujours d'incoercibles préoccupations au plan des perspectives éternelles et non pas seulement terrestres et immédiates, selon des vues de foi et de portée universelle et non pas seulement avec des calculs d'influence personnelle ou d'intérêt immédiat.

Le Cardinal Roques a toujours été de ceux qui donnaient cette impression de sérieux et de surnaturel.

Les textes sacrés qui viennent d'être proclamés, d'ailleurs, nous placent d'emblée à ce niveau de pensée, qui est le vrai soubassement du sacerdoce chrétien et, par conséquent, de l'épiscopat, sa plénitude.

« Si, comme nous le croyons, Jésus est mort et ressuscité, il en sera de même pour ceux qui se sont endormis à travers Jésus, et que le Seigneur amènera à côté de Lui, en confrontation avec Lui, en société avec Lui... Aucun de ceux qui visent et croient en Moi ne mourra pour toujours, le crois-tu ? »

L'Evêque est, en effet, le successeur des Apôtres, l'un des diffuseurs et des dépositaires authentiques de la Révélation divine. Il est, par excellence, le Ministre de l'Evangile. C'est sur sa parole et sa foi que s'appuie la croyance de ses diocésains.

Or, on a bien vu à quel point le vénéré Cardinal de Rennes a su rester ferme et impertubable, communiquer aux autres cette fermeté, trait essentiel de son caractère : lorsqu'il s'est agi de défendre avec patience, tolérance et, au besoin, avec humour, la cause de l'enseignement chrétien, laquelle n'est autre qu'une fidélité à une mentalité de foi ; lorsqu'il s'est agi de prémunir les esprits en matière doctrinale et sociale contre de faciles entraînements, et de soutenir les justes aspirations du monde agricole ; lorsqu'il s'est agi, dans des circonstances ambiguës et douloureuses, de réconforter avec sagesse le sentiment patriotique de ses concitoyens et de faire preuve de courage calme, non moins que d'habileté, pour obtenir la libération de ses prêtres incarcérés ; on comprend que dans la grande préface qui confère la consécration épiscopale, il y ait cette première supplication : « Qu'abonde en cet élu la constance de la foi ! *Abundet in eo constantia fidei* ».

Mais le texte liturgique poursuit : « *Puritas dilectionis* : la pureté de l'amour ; *sinceritas pacis* : la sincérité de la paix ! ».

L'amour n'est authentique que s'il est pur. L'amour d'un père pour ses enfants est réel, quand il cherche leur vrai bien. N'est-ce pas la règle du Pasteur des âmes, lequel est très exactement leur Père, et de la paternité la plus valable et la plus durable, puisqu'elle découle directement de la paternité de Dieu ?

On peut affirmer, sans tomber dans aucune exagération oratoire et sans préjuger des éloges plus amples et mieux informés qui seront décernés à la mémoire du Cardinal Roques, que, d'une manière profonde et fructueuse, dont son cher successeur ne manquera pas de prolonger les bienfaits, son administration pastorale fut inspirée par un souci permanent et complètement désintéressé d'assurer, dans le détail et d'une façon précise, à tous ceux dont il avait la charge, ce qu'un bon père de famille doit prévoir.

Son extrême simplicité lui en donnait l'allure. Son penchant à fuir tout éclat et toute publicité, ses habitudes de vie laborieuse et régulière, son souci de concilier et d'éclairer en faisaient un réaliste. Dès la fin de la guerre, avec énergie il s'est employé à susciter la construction ou l'aménagement de 150 immeubles diocésains. Jusqu'à la fin de sa vie, et alors même que les forces commençaient à lui manquer, il recevait longuement et assidûment ses prêtres et les militants de l'Action Catholique. La pureté de l'amour se traduit non en paroles mais en efforts réalisateurs.

Aussi bien, comme votre regretté Archevêque, mes Frères, s'est plu fréquemment, et jusque dans les dernières semaines de son existence, à porter aux foules chrétiennes de son diocèse, dans une sobre bénédiction et avec une parole virile, encourageante, pénétrante, ce que le texte consécrationnaire des évêques appelle « la sincérité de la paix », nous pouvons, tous ici, pleurer la disparition d'un Pontife, si équilibré et si équilibrant, dont la tendresse savait se traduire par des attentions délicates, lesquelles ne se perdaient pas en longues formules, mais s'exprimaient par des actes.

La dépouille mortelle du Ministre de Jésus-Christ peut disparaître à nos yeux après une cérémonie, sympathique et imposante comme celle-ci. Nous n'avons ensuite qu'à méditer les paroles du Christ dans l'Evangile

de cette Messe : « C'est Moi la Résurrection et la Vie. Celui qui croit en Moi, même s'il meurt, vivra ».

Il vit, notre Eminentissime et Révérendissime Père en Dieu, le Cardinal Roques, prêtre du titre de Sainte Balbine. Sans doute, les responsabilités d'une existence sacerdotale ou épiscopale sont lourdes. Mais les grâces qui l'accompagnent les dépassent en nombre et en dimension, de tout l'amour privilégié dont le Seigneur l'a entourée.

Alors, on peut avec confiance chanter le repos éternel de ceux qui, comme notre cher et vénéré défunt, fils d'ouvrier, ont été de grands travailleurs pour la gloire de Dieu.

Comme l'exprimait le chant d'entrée de cette Messe, c'est bien de la montagne de Sion, c'est bien de la Jérusalem qui représente l'Eglise et que représente toute l'Eglise locale, c'est bien de la ville de Rennes et de cette cathédrale que doit, aujourd'hui, s'élever un vrai sacrifice de louanges pour ce que le Seigneur a fait ici et pour ce qu'il fera encore. AMEN.

Testament Spirituel de S. Em. le Cardinal Roques

Je déclare mourir dans une inébranlable foi en Dieu, dans la fidélité à l'Eglise et dans la soumission à son Chef suprême le Souverain Pontife.

Je demande humblement pardon à Dieu pour les fautes commises au cours de mon existence, pardon à l'Eglise pour l'insuffisance et la pauvreté de mes services en un temps où il faudrait des serviteurs actifs pour faire avancer le règne de Dieu et faciliter le salut des âmes.

Je remercie le Seigneur pour les inappréciables bienfaits dont il m'a comblé en m'appelant, malgré mon indignité, au sacerdoce et plus tard à l'épiscopat, bienfaits, honneurs et charges auxquels, humainement parlant, l'humilité de mes origines ne me prédisposait pas. La parole du psalmiste s'est vérifiée à la lettre : de stercore erigens pauperem et collocet eum cum principibus populi sui.

En tout temps je me suis efforcé de répondre de mon mieux aux avances de Dieu et d'être le moins indigne possible de la mission à laquelle il m'avait appelé. Pour l'accomplissement de cette mission j'ai toujours beaucoup compté sur le concours des prêtres qui sont les coopérateurs des Evêques.

A tous ces prêtres je demande pardon de la peine que je peux leur avoir causée par mes exigences ou incompréhensions et je leur demande de ne pas m'oublier dans leurs prières.

Qu'ils soient assurés de leur côté que je n'ai jamais gardé d'amertume au fond de mon cœur.

Je me recommande aux prières des Communautés religieuses, des membres de l'Action Catholique, des enfants et de tous les fidèles, auxquels j'ai toujours voulu faire du bien, et je fais le sacrifice de ma vie pour Dieu, pour l'Eglise et pour mon pays.

Rennes, le 20 janvier 1957, à 18 heures,
en la solennité de Saint Melaine.

† CL. ROQUES.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique. Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST

(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRÈS VENTE

Agence à PARIS

2, rue Nollet (17^e)

Tél. : EUROPE 75-63

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Nominations. Pastorale des Vocations : Réunions de zone. Adoucissement au jeûne eucharistique pour certaines catégories de personnes. Ordinations. Aumônerie inter-diocésaine des étudiants de Rennes. Rencontre de prêtres autour de « Chrétiens d'aujourd'hui ». Oraison pour le Concile. Retraite des Aides au Prêtre.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Echos du Concile. Session des aumôniers du M.R.J.C. et du M.R.J.C.F.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 mm Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— Recteur de Guengat, en remplacement de *M. Goulven Chuiton*,
démissionnaire, *M. Jean Louëc*, recteur de Leuhan ;

— Recteur de Leuhan, *M. Etienne Tanguy*, aumônier de l'Ecole
d'agriculture du Nivot ;

— Vicaire à Pont-l'Abbé et, avec l'agrément de M. le Recteur de
l'Académie de Rennes, aumônier du Lycée, *M. Julien Cardinal*, vicaire
à Sainte-Bernadette, Quimper ;

— Aumônier du Lycée La Tour d'Auvergne à Quimper, avec
l'agrément de M. le Recteur d'Académie, *M. Louis Jézéquel*, vicaire à
Kerfeunteun ;

— Aumônier du Lycée à Morlaix, avec l'agrément de M. le Recteur
d'Académie, *M. Guillaume Stéphan*, vicaire à Saint-Jean-l'Evangeliste,
Brest ;

— Aumônier du Collège d'Enseignement Technique de Pont-de-Buis,
avec l'agrément de M. le Recteur d'Académie, *M. Henri Corre*, vicaire à
Pont-de-Buis.

PASTORALE DES VOCATIONS : RÉUNIONS DE ZONE

Pour préparer les sessions sur la Pastorale des Vocations, des réunions
auront lieu pour les prêtres dans chaque zone. On y rendra compte des
enquêtes qui ont été faites dans le clergé et auprès des jeunes du monde
scolaire.

Voici les dates qui ont déjà été retenues pour le Nord-Finistère :

— Jeudi 1^{er} octobre, de 14 h. à 18 h., zone de Ploudalmézeau — à
Saint-Renan (presbytère) ;

— Lundi 5 octobre, de 10 h. à 16 h., Landerneau (salle de réunion près de Saint-Thomas) ;

— Mercredi 7 octobre, de 14 h. à 18 h., Landivisiau ;

— Jeudi 8 octobre, de 14 h. à 18 h., Saint-Pol-de-Léon (Collège) ;

— Jeudi 15 octobre, de 14 h. à 18 h., Lesneven (La Retraite).

Pour Morlaix et les zones du Sud-Finistère, les dates et lieux de rencontres seront fixés ultérieurement.

ADOUCISSEMENT AU JEUNE EUCHARISTIQUE POUR CERTAINES CATÉGORIES DE PERSONNES

La SEMAINE RELIGIEUSE du 11 septembre a donné sous ce titre l'essentiel des récents indults accordés par la S. C. des Sacrements ; elle publiait en même temps un commentaire autorisé sur ces textes (pages 521 à 524).

Il semble opportun de rappeler un passage de ce commentaire : « ...Tout d'abord, ce principe général de droit qu'une dispense fait l'objet d'une interprétation stricte ; ce n'est pas un privilège ; on ne peut donc dire : *Favores sunt ampliandi* » ; tout au contraire, la dispense est une « *vulnus legis* », donc une chose juridiquement « odieuse » (Can. 85). Ensuite, on remarquera que ces possibilités de dispenses sont en faveur des individus, tenus par le cadre d'une collectivité et le subissant. Elles ne sont pas en faveur des institutions elles-mêmes : un pensionnat religieux, une clinique confiée à des sœurs, la colonie de vacances paroissiale doivent organiser leur règlement de façon à ce que soit observée la loi générale et ne peuvent prétendre, sauf cas exceptionnel, à obtenir le bénéfice de ces aménagements... »

Pour ces cas exceptionnels, on voudra bien recourir à l'Ordinaire, qui se réserve le droit d'accorder ou de refuser le bénéfice de ces Indults.

ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse les deux ordinations de sous-diacres et de diacres qui auront lieu au Grand Séminaire samedi 26 septembre à 18 heures et dimanche 27 à 9 heures.

AUMONERIE INTER-DIOCÉSAINE DES ETUDIANTS DE RENNES

Le gonflement des effectifs de l'enseignement supérieur (Facultés et Grandes Ecoles) fera se grouper à Rennes, avant 1970, plus de 25.000 étudiants, compte tenu du développement de l'Université voisine de Nantes, de l'Université catholique d'Angers et du Collège universitaire de Brest.

La pastorale de ce milieu de jeunes venus de toutes les communes de l'Ouest ne pouvait être organisée que par l'ensemble de leurs Evêques ; d'autant que l'étudiant à Rennes demeure rattaché à son diocèse et y reviendra souvent avec ses diplômes.

Aussi, à partir de cette rentrée 1964 les Evêques confient le ministère des étudiants de l'Enseignement Supérieur à une équipe inter-diocésaine. Les aumôniers adjoints à M. l'abbé Leterire, de Rennes, viennent de Saint-Brieuc : M. l'abbé Rolland, de Vannes : M. l'abbé Tuffigo, de Rennes : M. l'abbé Méhaignerie.

Ces prêtres vivront ensemble dans les locaux nouvellement aménagés au 13 rue Martenot à Rennes, au siège même de l'association des étudiants catholiques.

Les Evêques souhaitent encore que les liens soient ainsi facilités entre ces aumôniers, les professeurs des classes terminales du secondaire libre et les aumôniers de Lycées des cinq départements de l'Académie.

Mgr GOUYON, Archevêque de Rennes.

Mgr LE BELLEC, Evêque de Vannes.

Mgr FAUVEL, Evêque de Quimper.

Mgr RIOPEL, Evêque Auxiliaire de Rennes.

Mgr FAVÉ, Evêque Auxiliaire de Quimper.

Mgr GUILHEM, Evêque de Laval.

Mgr KERVÉADOU, Evêque de Saint-Brieuc.

RENCONTRES DE PRÊTRES AUTOUR DE « CHRÉTIENS D'AUJOURD'HUI »

Comme la Semaine Religieuse l'a déjà signalé, « Chrétiens d'aujourd'hui » est, depuis un an, le nouveau titre de la revue « Mon Village ». Renouvelé dans son contenu et dans sa présentation, cette publication du M.F.R., dont la diffusion dans le diocèse s'est déjà améliorée sensiblement, se veut beaucoup plus large que le M.F.R. et constitue un instrument très riche de catéchèse et de pré-catéchèse des adultes, dont les raisons d'être et les possibilités ont besoin d'être présentées à l'ensemble des prêtres des paroisses rurales et des petites villes.

Dans ce but, M. l'abbé Beaudonnat, aumônier national du M.F.R., aura, à trois semaines d'intervalle, deux séries de rencontres avec les prêtres du diocèse désireux de s'informer sur « Chrétiens d'aujourd'hui », aux lieux et dates qui suivent :

Nord-Finistère : jeudi 1^{er} octobre, 14 h. 30, à Landivisiau ; vendredi 2, 14 h. 30, à Plabennec ; même jour, 20 h. 30, à Saint-Martin de Morlaix.

Sud-Finistère : jeudi 22 octobre, 14 h. 30, à Quimper (la Retraite) ; vendredi 23, 14 h. 30, à Pleyben ; même jour, 20 h. 30, à Bannalec.

Ces réunions, sauf à Quimper, se tiendront dans une salle paroissiale. Elles dureront à peu près deux heures. Les prêtres ont aussi la possibilité de prendre part aux réunions prévues pour les laïcs : jeudi 1^{er} octobre, 20 h. 30, à Lesneven (la Retraite), et jeudi 22 octobre, 20 h. 30, à Quimper (la Retraite).

ORAIISON POUR LE CONCILE

Dans le texte pour la semaine dernière sous le titre « Prière et Pénitence pour le Concile », il faut lire que l'oraison du Saint-Esprit est impérée tous les jours (et non pas tous les jeudis).

RETRAITES DES AIDES AU PRÊTRE

Deux retraites sont organisées pour les Aides au Prêtre :

— à Quimper les 6-7-8 octobre ;

— à Lesneven les 20-21-22 octobre.

L'ouverture de la retraite se fera à 10 heures le premier jour, la clôture à 16 h. 30 le dernier jour. Les retraitantes sont priées de s'inscrire à l'avance — par lettre ou téléphone — auprès de la R. M. Supérieure de la Retraite.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 27 septembre, 19^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 28, S. Wenceslas, martyr. Mardi 29, S. Michel, archange. Mercredi 30, S. Jérôme, docteur de l'Eglise. Jeudi 1^{er} octobre, S. Rémi, évêque. Vendredi 2, Sts Anges Gardiens. Samedi 3, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, vierge. Dimanche 4, 20^e dimanche après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 24-30 septembre, S. Martin de Brest. 1-5 octobre, Querrien.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que les problèmes posés par la croissance continue de la population soient résolus, selon la loi divine, dans la justice et la charité. Que grandisse le zèle missionnaire dans les pays catholiques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme veuve Hélon, de Landivisiau, mère de M. le chanoine Hélon, secrétaire général de l'Evêché. Mme Berriet, de Cléden-Cap-Sizun.

● BREST. — Monseigneur l'Auxiliaire et M. le vicaire général Bousard ont assisté samedi dernier aux manifestations qui ont marqué le vingtième anniversaire de la libération de Brest.

● DANS LA LÉGION D'HONNEUR. — Mère Emmanuel-des-Anges, supérieure des Religieuses S. Joseph de Cluny à Atuona (Iles Marquises) et originaire de Plounevez-Lochrist, a été décorée de la Légion d'Honneur. Nos respectueuses félicitations.

A VENDRE Bus scolaire « Peugeot », état neuf, 27 places. — S'adresser : A.E.P. Ecole Ste-Anne, Le Guilvinec.

Echos du Concile

Rome, le 19 septembre 1964.

Il est 15 h. 15, le samedi 12 septembre, lorsque la caravelle quitte Orly avec 66 passagers qui se rendent au Concile : aux Cardinaux Feltrin et Richaud et aux Evêques français se sont joints plusieurs évêques d'Afrique, dont Mgr Gantin, archevêque de Cotonou, et un certain nombre d'évêques missionnaires. Non loin de Monseigneur l'Evêque se trouvent NN. SS. Kérautret, Kervéadou, Mazé, Person, le T. R. P. Quéguiner, Supérieur des Missions Etrangères, et M. le Recteur de Pont-Aven. On aperçoit aussi Mgr Gouet et les deux Religieuses qui travaillent au Secrétariat de l'Episcopat, ainsi que quelques experts, dont le R. P. Le Guillou. L'arrivée à Rome se fait dans la chaleur de l'été finissant, et la recherche laborieuse d'une maison située dans les quartiers périphériques de la ville fait craindre, un moment, que les derniers kilomètres en car ne soient plus longs à parcourir que la distance Paris-Rome. A la maison de la Retraite, retrouvée avec joie, la Révérende Mère Maria-Paola, qui vient d'être nommée supérieure à Villars-de-Lans, n'est plus là pour accueillir les Evêques, mais elle a été remplacée par la Révérende Mère Marie-Christine, qui est originaire de Quéménéven.

OUVERTURE DE LA TROISIÈME SESSION

La cérémonie d'ouverture, du lundi 14 septembre, est marquée par sa simplicité, sa qualité liturgique et par le discours du Saint-Père.

Simplicité, tout d'abord. Contrairement aux cérémonies d'ouverture des deux sessions précédentes, les Evêques, sauf ceux qui participent au cortège liturgique, n'ont revêtu ni chape, ni mitre, mais simplement l'habit de chœur. Quelques instants avant l'arrivée du Souverain Pontife, le Secrétaire du Concile n'hésite pas à faire une courte répétition pour le chant du *Tu es Petrus*. Le Pape entre sur la *sedes*, mais sans les *flabelli*, sorte de grands éventails portés, depuis longtemps, à droite et à gauche de son siège.

Paul VI célèbre la Messe, entouré de vingt-quatre concélébrants, parmi lesquels le Cardinal Tisserant, Monseigneur Villot et plusieurs Evêques africains : cette concélébration, qui est un événement dans l'histoire de la liturgie, est très priante. Pères et fidèles participent aux prières et aux chants. Selon l'esprit de la Constitution liturgique, l'offertoire commence par une litanie de prières aux diverses intentions de l'Eglise. La concélébration elle-même, de l'avis de religieux ayant déjà concélébré, est liturgiquement excellente : les concélébrants ont pris place tout autour de l'autel papal, et la qualité de la liturgie aide la prière de tous et leur union au sacrifice du Christ.

Après la Messe et la profession de foi des nouveaux évêques, le Saint-Père prononce le discours d'ouverture de la session. Il reprend plusieurs thèmes qui lui sont chers : — la communion de l'Eglise au Christ : « L'Esprit est ici. Rappelons-nous cette doctrine et la réalité de cette présence, avant tout pour saisir, une fois de plus et si possible en

plénitude et à un degré ineffable, notre communion avec le Christ vivant; c'est l'Esprit-Saint qui nous unit avec Lui »; — le Concile, temps de disponibilité à l'Esprit-Saint: « Le Concile représente pour nous un moment de profonde docilité intérieure, un moment de totale et filiale adhésion à la parole du Seigneur, un moment de désir ardent, de supplication et d'amour, un moment d'ivresse spirituelle. Comme elle s'applique bien à l'événement que nous vivons l'expression poétique de saint Ambroise: « Accueillons dans la joie la sobre ivresse de l'Esprit »; — l'Eglise qui vit du Christ et a mission de servir les hommes: « L'Eglise vient prendre place entre le Christ et le monde: elle n'est pas satisfaite d'elle-même, elle n'est pas un écran opaque, elle n'est pas à elle-même sa propre fin, mais elle désire avec ardeur être tout entière du Christ, dans le Christ et pour le Christ; tout entière également des hommes, parmi les hommes et pour les hommes, comme une humble et glorieuse médiation, allant du Christ à l'humanité... »; — la Hiérarchie comme service: « cette hiérarchie, dont l'Esprit-Saint a institué « les membres comme évêques pour paître l'Eglise de Dieu » avec une autorité indiscutable et valide, en vue du service humble et patient de leurs frères, tel qu'il convient à des pasteurs, c'est-à-dire à des ministres de la foi et de la charité. »

L'essentiel du discours est consacré à ce qui est, comme on le sent tous ces jours-ci, le point-clé du Concile, à savoir la mission des évêques et les relations de l'épiscopat avec le Pape. Dans le prolongement de Vatican I, le Concile « doit trancher un certain nombre de questions théologiques laborieusement discutées: il doit fixer les traits et la mission des pasteurs dans l'Eglise: il doit examiner, et avec l'aide de l'Esprit-Saint, déterminer les prérogatives constitutionnelles de l'épiscopat; il doit décrire les rapports entre Notre Siège apostolique romain et cet épiscopat; il doit démontrer combien, dans ses diverses expressions typiques de l'Occident et de l'Orient, l'idée de la constitution de l'Eglise est homogène. » Si le Concile a à rappeler, à ce propos, l'enseignement de Vatican I sur le Pape, son principal but est « de mettre en lumière et en pleine valeur les prorogatives de l'épiscopat ». Paul VI insiste sur la mission des Evêques, sur le fait que la centralisation est au service de l'unité de l'Eglise et n'a rien d'« une politique de prestige », sur le soutien que la papauté apporte à l'épiscopat et sur le besoin que la papauté a de l'épiscopat: « De même que vous, qui êtes dispersés sur la terre, vous avez besoin, pour donner consistance et figure à la vraie catholicité de l'Eglise, d'un centre, d'un principe d'unité dans la foi et la communion, tel que vous le trouvez précisément dans la chaire de Pierre, ainsi Nous-mêmes Nous avons besoin que vous Nous soyez toujours proches pour donner toujours davantage à celui qui incarne le Siège apostolique sa vraie physionomie, sa réalité humaine et historique, et même pour faire entendre un écho à sa foi, pour offrir un exemple à l'accomplissement de ses devoirs, pour le réconforter dans ses épreuves. »

Vers la fin du discours, le Pape s'adresse de façon particulière aux Auditeurs laïcs et aux Auditrices, qui, pour la première fois en ce Concile, sont admises à suivre les délibérations — leurs noms n'ont pas encore été publiés —, aux Observateurs et au monde entier. Le ton devient singulièrement personnel quand, à travers les Observateurs, Paul VI s'adresse à toutes les communautés chrétiennes séparées: « Nous

réunissons dans notre prière et dans notre affection tous les membres encore détachés de la pleine intégrité spirituelle et visible du Corps mystique du Christ; et dans cet effort d'affection et de piété grandit notre douleur, grandit notre espérance. Oh! Eglises lointaines et si proches de Nous! Oh! Eglises, objet de Notre désir sincère! Oh! Eglises de Notre incessante nostalgie! Oh! Eglises de Nos larmes et que Nous voudrions pouvoir honorer en les embrassant dans l'authentique amour du Christ, que parvienne jusqu'à vous, de ce centre de l'unité qu'est la tombe de Pierre, apôtre et martyr, de ce Concile œcuménique de fraternité et de paix. Notre cri affectueux: peut-être une grande distance nous tient-elle encore séparés; peut-être beaucoup de temps devra-t-il encore s'écouler avant que s'accomplisse la rencontre pleine et effective; mais sachez que déjà Nous vous tenons dans Notre cœur; et que le Dieu des miséricordes soutienne un si grand désir et une si grande espérance. »

OBSERVATEURS NON-CATHOLIQUES

Parmi les Observateurs salués par le Saint-Père, on remarquait avec joie deux représentants du Patriarcat Orthodoxe de Constantinople, les Archimandrites Rodopoulos et Romanidis, et le représentant personnel du Patriarche Athénagoras, l'Archimandrite André Scrima: après la rencontre du Pape et du Patriarche à Jérusalem, la présence de la délégation de Constantinople revêt une importante signification. Le représentant de l'Alliance Réformée mondiale est M. le Pasteur Subilia, que deux autres Pasteurs accompagnent: il continuera l'œuvre de M. le Pasteur Hébert Roux, dont la présence aux deux premières sessions a laissé un si profond souvenir à tous ceux qui l'ont rencontré et qui ont eu avec lui un dialogue fraternel et vrai. Parmi les Hôtes du Secrétariat pour l'Unité, à M. le Professeur Cullmann et à MM. les Pasteurs Schütz et Thurian, de Taizé, est venu se joindre M. le Pasteur Bœgner, président d'honneur de la Fédération protestante de France.

DERNIÈRE SESSION ?

Au début de la Congrégation Générale de mardi, le Cardinal Tisserant a fait part à l'Assemblée du désir de nombreux Pères de voir le Concile s'achever avec la troisième session: c'est là un vœu, et non un ordre, a-t-il ajouté. De fait, les travaux conciliaires se sont déroulés, cette semaine, à un rythme assez rapide. De plus, les Pères qui désiraient intervenir au sujet de la liberté religieuse et du texte sur les Juifs devaient s'inscrire avant aujourd'hui: ceux qui veulent le faire sur la Révélation sont priés de remettre le résumé de leur intervention avant le 26; le résumé des interventions sur l'Apostolat des Laïcs est à déposer avant le 28; enfin, les observations sur le schéma concernant l'Eglise et le monde et sur tous les autres schémas doivent être remises avant la fin du mois de septembre. Une autre mesure est destinée à éviter toute perte de temps au cours des débats: une fois arrêtée la liste des demandes d'intervention sur un schéma, seuls les Evêques dont la demande sera appuyée par 70 Pères seront admis à prendre la parole. Enfin, on a pu remarquer, tous ces jours-ci, que les Congrégations générales s'achevaient un quart d'heure plus tard que celles de l'an dernier. Ces mesures signifient la volonté d'éviter tout piétinement dans le travail conciliaire. Faut-il en

conclure qu'il n'y aura pas de quatrième session ? Ce serait prématuré, et personne ne peut le dire actuellement. Le Saint-Père n'a rien dit à ce sujet dans le discours d'ouverture. En outre, bien que les schémas non encore discutés aient déjà été améliorés grâce aux observations écrites, il semble a priori souhaitable que des sujets aussi importants que la Révélation, l'Apostolat des Laïcs et, surtout, l'Eglise et le monde puissent bénéficier du travail de lente maturation que permettent, seules, l'étude et la refonte minutieuse des textes pendant l'intervalle qui sépare deux sessions.

LES TRAVAUX CONCILIAIRES

Les trois premières Congrégations générales ont été consacrées aux deux derniers chapitres du schéma sur l'Eglise. Mardi, les débats ont porté sur le texte concernant l'attente de la venue en gloire du Seigneur et la fin des temps ; les observations les plus importantes concernaient les points suivants : ne pas se contenter d'en parler du point de vue individuel, mais souligner l'aspect communautaire de l'attente du retour du Christ par l'Eglise ; montrer cette attente sans oublier la présence de l'Eglise au monde ; dégager, en fonction de l'achèvement du dessein de Dieu, le sens du temps, la valeur du travail des hommes, la place de la construction du monde. Mercredi, jeudi et au début de la matinée de vendredi, les travaux ont porté sur le chapitre consacré à la place et au rôle de la Vierge Marie par rapport au mystère du Christ et de l'Eglise. Le Cardinal Ruffini reproche au texte de ne pas mettre assez en lumière la raison pour laquelle nous invoquons Marie comme notre mère, à savoir que le Christ étant chef du genre humain, Marie a engendré en lui tous les hommes ; il demande que le titre de médiatrice soit bien expliqué afin que les non-catholiques comprennent qu'il n'enlève rien à la dignité du Christ, unique Médiateur. Ce titre de Médiatrice devait susciter des interventions opposées, non sur la doctrine, mais sur l'opportunité d'employer ce terme : le Cardinal Léger, par exemple, préférerait l'éviter, tandis que d'autres Pères demandent son maintien. Le Cardinal Suenens, qui s'est occupé de la Légion de Marie, critique le minimalisme doctrinal du texte, alors que le Cardinal Doepfner estime que le chapitre expose de façon équilibrée la doctrine sûre au sujet de Marie. Au terme de débats assez variés, des interventions comme celles des Cardinaux Frings et Alfrinck sont venues rappeler que la dévotion personnelle des membres de l'Eglise n'était pas en cause, qu'il était déplacé de parler de minimalisme ou de maximalisme et que l'important était d'exprimer la foi et l'enseignement de l'Eglise.

L'examen de ce chapitre achevé, les Pères ont commencé, hier matin, la discussion des nouveaux passages du schéma sur « la charge pastorale des évêques dans l'Eglise » : elle se poursuivra lundi.

Parallèlement aux discussions, les Pères procèdent aux votes des chapitres du *De Ecclesia* discutés pendant la seconde session : le chapitre 1 sur le mystère de l'Eglise a été adopté, mercredi, par 2.114 voix (votants : 2.189 ; contre : 11 ; pour, mais avec modifications : 63) ; le chapitre 2 sur le Peuple de Dieu a été approuvé par 1.615 Pères (votants : 2.190 ; contre : 19 ; pour, mais avec modifications : 553).

Paul de SURGY.

Session des aumôniers du M. R. J. C. et du M. R. J. C. F.

(Grand Séminaire, 16-19 Août)

Cette session présentait un double intérêt : d'abord après une année de travail se retrouver entre aumôniers. Tous nous nous sommes rencontrés avec le désir de recevoir des autres et de faire part aux autres de ce que nous savions. Chacun a son expérience personnelle : le fait de la dire et de la confronter avec l'expérience des autres est une source de profit pour tous. Ensuite, mieux connaître le nouveau style d'action. On en parlait depuis la parution du compte du conseil national. Chacun est venu chercher une réponse aux différentes questions que lui posait la nouvelle orientation du mouvement.

Cependant cette nouvelle orientation n'est qu'une question de méthode et, quelque soit la méthode employée, le but du mouvement reste le même : transformer les jeunes du monde rural et leur milieu, permettre aux jeunes de découvrir le Christ et de vivre avec lui.

Cette œuvre exige que l'on connaisse le jeune et son milieu. Il faut avoir présent à l'esprit la vie et les préoccupations de ceux dont nous avons la charge. Il s'agit de regarder avec intelligence et foi tous les détails qui font la vie de ceux qui vivent autour de nous et que nous voyons souvent sans les connaître. Il s'agit d'éviter les idées fausses et toutes faites sur les jeunes. Ce regard est et reste très important dans un milieu qui évolue très rapidement, où nous avons à rejoindre les jeunes pour les acheminer vers une vie chrétienne.



Une large part a donc été accordée à l'observation des jeunes, à partir d'un travail préparatoire. Le premier jour, nous avons été attentifs aux jeunes de la « masse », essayant de découvrir leurs centres d'intérêts, ce qui a de l'importance à leurs yeux, le sens qu'ils donnent à leur vie, ce qu'ils pensent du Christ, de l'Eglise. Ce travail s'est fait par catégorie professionnelle.

Le second jour, nous avons cherché à répondre à la question suivante : connaissez-vous des attitudes de militants ou de militantes qui ont été perçues par les autres comme des témoignages du Christ ? sous quelle forme ? Des faits très simples ont été apportés, par exemple : une militante et son fiancé quittent la salle de cinéma en plein milieu du film parce qu'il est immoral ; par la suite, cette militante trouve l'occasion de donner le motif de sa conduite à d'autres filles de son secteur qui étaient présentes à la séance de cinéma.

Une brève analyse de la jeunesse, présentée par Yves Uguen, venait encore préciser notre regard sur les jeunes. Les jeunes sont un fait numérique et leur présence bouleverse la société. Ils se passionnent pour ce monde moderne et technique, qui inquiète et désoriente les parents. Du

même coup le conflit de générations s'amplifie. Les uns sont tournés vers l'avenir, les autres regardent le passé. Devant tous ces faits on perçoit un malaise de la jeunesse et ce à quoi elle aspire. C'est le malaise scolaire et le non-engagement dans la société. C'est l'inquiétude de l'avenir. Les jeunes veulent comprendre ce monde et se posent des questions sur la foi. Malgré cela ils aspirent à quelque chose de mieux et ce monde, loin de les effrayer, est pour eux un espoir. Ces observations furent concrétisées par le témoignage d'une responsable de zone.

Au centre de chaque journée, nous approfondissions avec l'aide de M. l'abbé de Surgy, professeur d'Ecriture sainte à l'Université catholique d'Angers, des problèmes que tout prêtre se pose aujourd'hui : la mission de l'Eglise, l'évangélisation au cœur des réalités, l'apostolat des laïcs. Participer à la mission de salut n'est pas une activité facultative pour les laïcs. Cela implique de nombreuses exigences du côté des laïcs (prise de conscience de leurs responsabilités, formation, humilité, fidélité inventive, collaboration, etc...), mais aussi du côté des prêtres qui doivent recevoir les laïcs comme des membres vivants de l'Eglise, écouter l'esprit qui agit en eux, les éveiller à leur être de chrétiens et à leur responsabilité missionnaire, etc... Ces conférences furent très appréciées et illustrées par le témoignage d'un foyer M.F.R.



Dans la même ligne, nous avons abordé les orientations nouvelles du M.R.J.C., qui reste et veut rester un mouvement de jeunesse et un mouvement d'Eglise.

Le monde évolue rapidement. Ce qui paraît extraordinaire aujourd'hui sera demain réalité quotidienne. La science, la technique font des bonds prodigieux. L'homme doit prendre conscience qu'il est devenu citoyen du monde et dominer ce monde selon la volonté de Dieu. Les jeunes peuvent apporter beaucoup à la construction du monde et à l'action de l'Eglise. Cela exige qu'ils aient le souci de réaliser l'unité de leur vie, de se dépasser, de se tourner vers les autres.

C'est à tout cela que le mouvement doit les aider. Mouvement de jeunesse d'Eglise, les militants sont dans le monde que Dieu a confié aux hommes. C'est dans le monde qu'ils doivent s'acheminer vers une rencontre personnelle avec le Christ, c'est dans ce monde qu'ils doivent aider tous les jeunes à s'acheminer vers le Christ. Dans cette marche ils rencontreront la croix, comme le Christ qui a passé par la souffrance et la mort pour parvenir à la résurrection.

Pour atteindre ce but, le mouvement propose un nouveau style d'action qui serve mieux l'ensemble des jeunes et des nouvelles structures au service de l'action pour bien coller à l'évolution de la société d'aujourd'hui (éclatement de la commune, regroupement de la vie autour du village-centre...).

Cette année, il n'y aura pas de campagne d'année, donc plus d'activités proposées. Il faudra agir en fonction des besoins des jeunes de chez nous.

Le nouveau style d'action, s'il a l'avantage de laisser beaucoup d'initiative n'est pas moins exigeant. Les militants devront être proches des

autres jeunes pour déceler leurs besoins. Ils devront avoir le souci des autres, de tous les autres quels qu'ils soient. Ils devront être pénétrés de l'Evangile, soucieux de rechercher les vues que Dieu a sur eux (importance de la prière, de la révision de vie).



Après avoir regardé les jeunes, étudié les moyens de les aider, il nous restait à nous mettre en cause nous-mêmes. Après le témoignage et la révision d'une attitude sacerdotale, M. l'abbé Kerléguer définit le rôle de l'aumônier dans l'équipe M.R.J.C. Retenons quelques-unes de ses nombreuses fonctions. Il est signe de la présence de Jésus-Christ, il est celui qui conduit à l'Eucharistie ; dans l'équipe, où il n'est pas responsable, l'aumônier favorise l'esprit d'échange et de dialogue, il aide les jeunes à s'engager sérieusement, il apporte la lumière de l'Evangile et de l'Eglise, il est dans l'équipe au service de la rencontre avec Jésus-Christ...

Pour cela nous avons notre propre cheminement à suivre comme le militant. Il nous est très utile de faire, comme lui, notre carnet de révision de vie, ce carnet qui est « une façon d'écrire l'évangile dans le langage d'aujourd'hui ». Il nous est très utile aussi de nous retrouver à quatre ou cinq aumôniers pour reviser un fait selon la méthode du voir, juger, agir. Ainsi il nous devient plus facile de suggérer à celui ou à celle qui commence à avoir le souci des autres, d'écrire ce qu'il voit et ce qu'il fait ; ainsi il nous devient plus facile de faire la révision de vie avec les jeunes.

Notre travail en fin de compte ne sera valable que si nous le faisons en communion de pensée avec l'Evêque et dans une action coordonnée avec tous les membres de l'Eglise tout particulièrement au niveau de la paroisse et du doyenné.

En nous aidant à approfondir notre vue de foi, ces journées nous auront aidés à accepter les nouvelles orientations du mouvement, à accepter de remettre en cause notre manière de voir et de faire, à réfléchir entre aumôniers à notre mission auprès des jeunes en collaboration avec tous les prêtres.

● LA MISSION BRETONNE D'ILE-DE-FRANCE, 45, rue La Quintinie, Paris, annonce les réunions cantonales suivantes :

— 7 octobre : Douarnenez, Pont-Croix, Plogastel-Saint-Germain, Pont-l'Abbé, Quimper, Briec, Rosporden, Fouesnant, Bannalec, Arzano, Pont-Aven, Quimperlé, Concarneau, Scaër.

— 18 novembre : Sizun, Landivisiau, Saint-Thégonnec, Plouzévédé, Plouescat, Taulé, Saint-Pol-de-Léon.

— 13 janvier : Brest, Daoulas, Landerneau, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Ouessant, Plabennec, Ploudiry, Lannilis, Lesneven.

— 27 janvier : Châteaulin, Crozon, Pleyben, Le Faou.

— 17 mars : Le Huelgoat, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Morlaix, Plouigneau, Lanmeur.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. : 44-23-05

Agence à PARIS
2, rue Nollet (17^e)
Tél. : EUROPE 75-63

SERVICE APRÈS VENTE

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

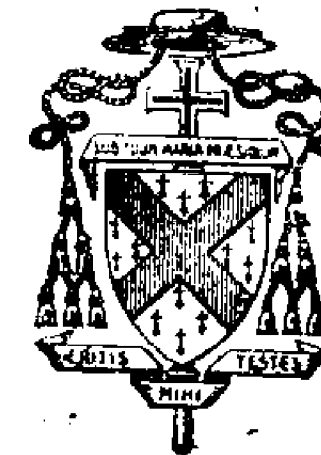
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — S. Exc. Mgr Boussard, évêque de Vannes.
Nominations. Ordinations. Session J.O.C.-J.O.C.F. Action Catholique
générale des hommes. Direction de l'enseignement (C.A.P., Contrats).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Echos du Concile. Second pèlerinage à
 Lourdes. Session de la Fraternité des Malades. Nouvelles.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**
Yves CHAPALAIN

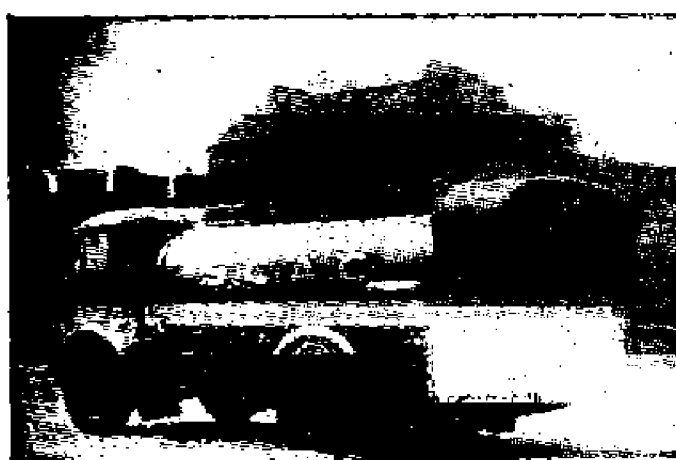
 57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**
COMBUSTIBLES LIQUIDES

 FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

 Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

 Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

 Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

 5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31

 Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

 35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27
**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

 SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN

 Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

 Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17^e)

**La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon**

 Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

 Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE
S. Exc. MONSIEUR BOUSSARD

 C'est avec joie que le diocèse a appris vendredi dernier la nomination
de *M. le vicaire général Auguste Boussard* comme évêque de Vannes.

 S. Exc. Monseigneur Le Bellec, qui dirigeait le diocèse de Vannes
depuis 1941, avait présenté sa démission au Souverain Pontife pour raison
de santé.

 Au nom du diocèse, nous présentons au nouvel Evêque et à son
vénéré prédécesseur nos vœux respectueux et l'assurance de notre prière.

 Rien n'est encore fixé pour le Sacre ; mais on peut prévoir qu'il aura
lieu après la Session du Concile, en décembre.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

 — aumônier diocésain du Mouvement des Enseignants et Enseignan-
tes Chrétiens, *M. Emile Rolland*, chanoine honoraire, aumônier de Ty-
Yann à Brest,

 — aumônier du Juvénat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Kéri-
voal, Quimper, *M. Maurice Gaonac'h*, détaché à l'Œuvre d'Orient.

M. Claude Gélébart, professeur à l'Ecole S. Yves, Quimper, a été
détaché à Munich (Allemagne Fédérale) pour participer aux travaux d'un
groupe de théologiens.

ORDINATIONS

Au cours des cérémonies des 26 et 27 septembre, Monseigneur l'Auxiliaire a ordonné sous-diacres le samedi et diacres le dimanche :

MM. Joseph Cabon, de Tréfléz.

François Moysan, de Bodilis.

Michel Péron, du Passage, Concarneau.

Sezny Roudaut, de Guissény.

SESSION DIOCÉSAINE DES AUMONIERES J.O.C.-J.O.C.F.

La session annuelle des Aumôniers J.O.C.-J.O.C.F. aura lieu à la Maison Familiale de Vacances de Camaret, du 2 novembre à midi au 4 novembre, 17 heures.

Elle continuera le travail amorcé l'an dernier et portera sur le défrichage des milieux et quartiers, l'éducation de la foi chez les Jeunes Travailleurs et la pastorale que réclame ce travail missionnaire.

Le P. Vieu, aumônier général de la J.O.C. française, participera à la session.

Des précisions supplémentaires seront fournies ultérieurement aux aumôniers.

ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE DES HOMMES

La journée d'étude pour les responsables et militants d'A.C.G.H. aura lieu : le dimanche 18 octobre à Daoulas (et non le 4 octobre comme il avait été annoncé précédemment).

Des précisions concernant le programme et l'horaire ont été fournies aux responsables dont le secrétariat possède l'adresse.

Les groupes d'A.C.G.H. qui n'auraient pas reçu cette circulaire peuvent demander au secrétariat diocésain de l'A.C.G.H., 9, rue du Frou, Quimper.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

1. — PRÉPARATION A L'ÉCRIT DU C.A.P.

Les journées de préparation à l'écrit du C.A.P. reprendront aux dates indiquées ci-dessous. Elles s'adressent à tous ceux qui se présenteront à l'examen en 1965 et 1966. La journée commence à 10 heures. — Dates et lieux de réunions :

— Brest : Ecole N.-D. de Bonne-Nouvelle, Kérinou : jeudi 8 octobre.

— Quimper : la Retraite : jeudi 22 octobre pour les écoles des cantons de Quimper, Bannalec, Briec, Châteaulin, Concarneau, Rospenden, Fouesnant, Plogastel, Riec, Scaër.

— Quimper : la Retraite : jeudi 29 octobre pour les écoles des cantons de Arzano, Carhaix, Châteauneuf, Crozon, Douarnenez, Pleyben, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimperlé.

— Morlaix : Collège St-Joseph, 5, place Daumesnil : jeudi 5 novembre.

— Lesneven : la Retraite : jeudi 12 novembre.

Les enseignants qui désirent prendre leur repas de midi sur place sont priés d'en aviser la direction de l'école qui les reçoit. A Morlaix, c'est à l'école N.-D. du Mur que les institutrices s'adresseront éventuellement pour le repas.

2. — CONTRATS DES ÉCOLES

Nous rappelons qu'aux termes de la circulaire du 25 juin 1964, émanant de l'Inspection académique, tous les directeurs d'écoles doivent fournir, en deux exemplaires, à l'Inspecteur de l'Enseignement primaire de la circonscription, le tableau de service hebdomadaire (emploi du temps de chaque classe).

D'autre part, ils adresseront les effectifs des classes directement à l'Inspection académique, 1, boulevard de Kerguelen, Quimper.

Toutes ces pièces doivent être fournies pour le lundi 5 octobre.

● LA JEUNE EGLISE DE THESSALONIQUE, LES DEUX PREMIERES EPIQUES DE S. PAUL, par le P. Dewailly, o. p. Un volume de la collection « Lectio divina », aux éditions du Cerf, Paris. — Il est inutile de souligner la place qu'occupe saint Paul dans la théologie chrétienne, mais il est encore nécessaire qu'on nous apprenne à mieux saisir sa pensée à l'état naissant. En voici exprimée toute la vigueur dans les deux premiers écrits en date du Nouveau Testament : les Epîtres aux Thessaloniens.

Le Père Dewailly, de l'Ecole biblique de Jérusalem, tente ici une expérience assez nouvelle en sa rigueur : présenter d'abord le contenu des deux épîtres aux Thessaloniens sans se reporter aux autres lettres. Comme il s'agit des deux premières lettres de l'apôtre, cette méthode est naturelle alors que pour les autres lettres elle serait arbitraire. Dans les deux chapitres centraux, donc sur la mission de l'apôtre et sur la vie de la communauté naissante, il s'est attaché à grouper autour de quelques pensées très simples les multiples données éparses en ces pages.

Le lecteur sera peut-être étonné de la richesse et de la solidité de ces deux lettres, dont l'équilibre semble supérieur à celui de telle autre « grande ». Un chapitre de conclusion permet la contre-épreuve. En esquissant rapidement l'état ultérieur de la pensée paulinienne, il aide à mieux saisir la profondeur des premières formules encore peu développées.

L'Eglise de Thessalonique, fondée depuis environ un an quand Paul lui adressa ses deux premières lettres (en 51), est un exemple magnifique et encourageant de communauté encore très proche de sa fondation et dont la croissance est en bonne voie. Ceux qui travaillent à bâtir l'Eglise d'aujourd'hui y apprendront sur quel fondement elle est posée et de quelle source provient sa vie.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 4 octobre, 20^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 5, S. Maurice, abbé. Mardi 6, S. Bruno, confesseur. Mercredi 7, Notre-Dame du Rosaire. Jeudi 8, Ste Brigitte, veuve. Vendredi 9, Sts Denis, évêque, Rustique et Eleuthère, martyrs. Samedi 10, S. François de Borgia, confesseur. Dimanche 11, 21^e dimanche après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 6-12 septembre, Briec-de-l'Odet.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Veuve Madec*, de Brest, mère de M. l'abbé Pierre Madec, professeur au collège Charles-de-Foucauld. *M. Merrien*, du Grouanec, frère de MM. les abbés François Merrien, recteur de Plounéour-Ménez, et Pierre Merrien, vicaire à Esquibien.

Nouvelles

● **VERS LE CONCILE.** — *Monseigneur l'Auxiliaire* a quitté Quimper mardi matin à destination de Rome, où il devait arriver dans la soirée.

● **PONT-AVEN.** — *M. l'abbé Tuarze*, recteur de Pont-Aven, a offert au Musée du Vatican quarante toiles des maîtres de l'école de Pont-Aven. Nous avons été heureux de voir dans les journaux la photographie prise au cours de l'audience privée que lui a accordée le Saint-Père.

● **DANS LA LÉGION D'HONNEUR.** — *Sœur Marguerite Le Paul*, des Filles de la Charité, originaire de Quimper, supérieure de Saint-Michel à El Biar, Alger, a été nommée chevalier de la Légion d'Honneur en raison des services sociaux qu'elle a rendus. Nos respectueuses félicitations.

● **CHRISTUS.** — C'est à « *L'Homme Spirituel, Homme véritable* » que l'excellente revue CHRISTUS (35, rue de Sèvres, Paris-6^e) consacre son dernier numéro. Pour devenir authentiquement « spirituel », le chrétien n'a pas à s'évader de sa condition humaine, mais au contraire à l'assumer avec vérité jusqu'en ses ultimes requêtes. Là, il découvrira son Dieu fait homme. C'est donc au sein même des multiples « situations » humaines dans lesquelles il se trouve engagé qu'il doit vivre sa vocation spirituelle (M. de Certeau). Il réalise cette vocation dans l'inévitable rencontre des autres, vécue selon la charité du Christ (F. Roustang). Un réalisme spirituel le conduit à rechercher l'unité de toutes les parts de lui-même (P. Antoine), à découvrir, dans les tâches de transformation du monde, les relations que celles-ci soutiennent avec le sens de la destinée humaine (J. Sommet). Alors se dévoile le sens de son existence : il a son origine dans la création de l'homme à l'image de Dieu (H. Perroy) et son terme dans la Personne de l'Homme-Dieu, accomplissement et révélation de l'homme. Image parfaite de ce que Dieu nous appelle à devenir (J. Guillet).

Echos du Concile

Rome, 26 septembre 1964.

Mercredi matin, le Pape Paul VI a ouvert la Congrégation générale en apportant à l'autel la relique de la tête de saint André, puis il a assisté à la Messe, au cours de laquelle le Cardinal König devait expliquer le sens de la restitution de cette relique à l'Eglise Orthodoxe.

Saint André, apôtre, fut martyrisé à Patras. En 356, l'empereur Constantin fit transporter ses reliques à Constantinople. Plus tard, elles furent ramenées en Grèce, au lieu de son martyre. Lorsque Patras fut prise par les Turcs, Thomas Paléologue se réfugia en Occident, en 1459-1460, et emmena avec lui la tête de l'apôtre. Reçue solennellement à Rome, le dimanche des Rameaux 1462, la relique fut exposée à Sainte-Marie-du-Peuple, et le Pape Pie II la porta lui-même à Saint-Pierre, souhaitant qu'elle puisse revenir un jour au lieu du martyre de l'apôtre. Le 23 juin dernier, Paul VI annonça qu'il allait réaliser ce vœu, « en témoignage de Notre vénération envers l'Eglise orthodoxe grecque et de Notre intention de lui ouvrir Notre cœur fraternel, dans la foi et la charité du Seigneur ». Tel est le sens du geste qui s'accomplit, aujourd'hui même, à Patras.

La semaine dernière, l'A.C.I. internationale (Mouvement International pour l'Apostolat des Milieux Sociaux Indépendants) tenait son congrès à Rome. Dimanche, au cours de la Messe, le Pape annonça que Mlle Monnet, présidente du Mouvement, était nommée « auditrice » au Concile. Mercredi, la liste des auditrices était officiellement publiée : elle comprend sept auditrices dirigeantes de mouvements d'apostolat et huit auditrices supérieures de Congrégations religieuses.

Huit nouveaux auditeurs ont été nommés. On peut observer la catholicité du choix qui a été fait : les nouveaux auditeurs viennent des diverses régions du monde. France, Italie, Angleterre, Brésil, Canada, Togo, Hong-Kong, Philippines ; ils représentent divers milieux sociaux : médecins, chefs d'entreprise, travailleurs adultes, jeunes travailleurs. Le nombre total des auditeurs et des auditrices s'élève maintenant à 36.

UN RYTHME RAPIDE ET SOUTENU

Le travail conciliaire, discussions et votes, s'est poursuivi, toute la semaine, à un rythme rapide : mardi, il n'y a pas eu moins de huit votes et de dix-neuf interventions.

Les Pères votent, actuellement, sur un chapitre essentiel du schéma de l'Eglise, intitulé : « *De la constitution hiérarchique de l'Eglise et, en particulier, de l'épiscopat* ». C'est à propos de ce chapitre que les fameuses questions d'orientation avaient été posées au cours de la seconde session. Lundi, avant de procéder aux votes des trente-neuf amendements et de l'ensemble du chapitre, les Pères ont entendu quatre rapports : l'un, de Mgr Franic, expose les objections au projet ; les trois autres donnent les motifs qui justifient la nouvelle rédaction du texte. Le plus remarqué

est certainement celui de Mgr Parente, qui a longtemps passé pour un adversaire de la collégialité et qui, après avoir expliqué et soutenu la rédaction du chapitre, conclut en invitant les Pères à voter ce texte et en affirmant qu'on ne peut séparer le Christ de son corps mystique, ni Pierre du Christ, ni Pierre du collège épiscopal, ni les évêques de Pierre : la collégialité s'insère parfaitement dans cette admirable unité. Trente amendements ont été votés, cette semaine, tous à une large majorité : les *oui* oscillent entre 2.205 et 1.898, ils dépassent généralement 2.100 ; les *non* se situent entre 328 et 21, ils sont inférieurs à 100 dans la majorité des scrutins. Les amendements portant sur la sacramentalité de la consécration épiscopale, le lien entre la consécration et l'appartenance au collège des évêques, l'existence du collège ont été approuvés. Après le vote des neuf derniers amendements, il restera à procéder au vote, évidemment capital, sur l'ensemble du chapitre.

Les débats sur *la charge pastorale des évêques* ont duré jusqu'au milieu de la matinée de mercredi. Le Cardinal Léger, applaudi par l'Assemblée, demande un renouvellement en ce qui concerne les titres, les habits, les modes de vie, l'esprit de pauvreté : il faut arriver à un contact nouveau et vrai entre les évêques, les prêtres et les fidèles. Mgr Guyot insiste sur la nécessité de mettre en place des « structures de dialogue » entre évêques et prêtres, tandis que Mgr Renard souligne que l'union des prêtres en corps autour de l'évêque appartient à la nature même du sacerdoce et doit se manifester dans son exercice : l'évêque est nécessaire aux prêtres, mais la réciproque est vraie : l'évêque qui bénéficie d'une assistance spéciale du Saint-Esprit, a besoin, cependant, du conseil de ses prêtres. Les prêtres, fait observer Mgr Sauvage, ne doivent pas seulement porter les soucis généraux du diocèse, mais avoir, eux aussi, le souci de l'Eglise universelle. Mgr Guerry traite de cette forme d'enseignement pastoral que constituent les déclarations de l'évêque proclamant les exigences de l'Evangile à propos d'événements sociaux ou politiques : elle permet de rendre vivante la présence de l'Eglise dans le monde actuel et de parler à ceux qui sont indifférents ou étrangers à l'Eglise.

Une nouvelle relation de Mgr de Smedt introduit la discussion du texte sur *la liberté religieuse*. Cette question est si importante que, selon Mgr Colombo, sans cette déclaration, il n'y aurait plus de dialogue possible avec les autres hommes de bonne volonté. Les Cardinaux américains Cushing, Meyer et Ritter ouvrent le débat en appuyant fortement le texte : la liberté religieuse n'est qu'un aspect de la liberté humaine, et la diffusion de la vérité n'est pas objet de violence, mais de liberté. Le Cardinal Léger estime que la déclaration répond aux aspirations personnalistes de notre temps, à l'attente de ceux qui souffrent pour leur foi et aux conditions du dialogue. Au cours d'interventions assez diverses, des Pères ont demandé de situer l'enseignement de l'Eglise à ce sujet dans l'évolution historique, de distinguer nettement entre la liberté de la conscience et la liberté religieuse, de proclamer solennellement le droit à la liberté religieuse des fidèles persécutés, d'apporter des précisions théologiques au texte. Vendredi, au milieu de la matinée, estimant que les points de vue avaient été suffisamment exprimés, les Pères, votant par assis et levé, décident de clôturer la discussion et de passer à l'examen de la déclaration sur les juifs et les non-chrétiens.

Attentivement écouté, le Cardinal Béa fait l'historique de sa rédaction et marque l'importance du texte et sa portée strictement religieuse. La discussion commencera dès lundi.

UNE CONFÉRENCE DE MONSIEUR PAVAN

Le jour où le Concile commençait à débattre de la liberté religieuse, Mgr Pavan, dont le nom est associé à l'histoire de l'encyclique *Pacem in terris*, donnait, sous les auspices du Centre de Documentation hollandais, une conférence sur ce thème. Expert au Concile, il se refuse à faire une conférence liée au texte conciliaire et entend traiter le sujet d'une façon générale.

Il commence par préciser en quoi consiste *la liberté religieuse*. Quand on parle de ce problème, on ne traite pas directement des rapports entre l'esprit humain et Dieu, ni de la liberté des enfants de Dieu : *on se réfère au rapport juridique qui existe entre les personnes*. A ce point de vue, la liberté religieuse est la liberté d'exprimer et de manifester sa croyance par des actes de culte, privés ou publics, de s'organiser intérieurement en communautés, de pouvoir exprimer une pensée religieuse. Cette liberté implique, de la part des autres (personnes, groupes, état), *une prestation négative : ne pas empêcher* la manifestation des croyances religieuses (il ne s'agit pas d'aider, de façon positive, à les manifester) : telle est l'expression principale de cette liberté. Elle implique aussi, de la part des pouvoirs publics, une protection et une promotion de cette loi, non pas d'une manière qui touche au contenu de la croyance, mais d'une manière qui reconnaisse et respecte cette liberté et qui *assure les moyens nécessaires* à son existence.

Mgr Pavan pose ensuite cette question : *la liberté religieuse est-elle reconnue aujourd'hui ?* Elle est affirmée dans toutes les constitutions, mais on ne donne pas toujours le même contenu à cette affirmation. Très schématiquement, on peut distinguer trois groupes d'états. Les états totalitaires : le droit à la liberté religieuse est reconnu dans la constitution, mais avec tant de limites que, pratiquement, il ne peut s'exercer que difficilement. Les états confessionnels : ces états affirment la liberté des citoyens de professer leur croyance, l'égalité de tous les citoyens, le caractère confessionnel de l'état (protestant, catholique, musulman) ; dans la pratique, ils tiennent un compte réel de la majorité. Enfin, les états laïcs (que Mgr Pavan distingue, plusieurs fois et nettement, des états laïcistes) : ils affirment la liberté religieuse pour tous, ne font pas de différence entre les citoyens, reconnaissent, respectent et protègent les droits à la liberté religieuse parce que la croyance religieuse est une valeur spirituelle positive (d'où des plans d'urbanisme qui prévoient la place de l'église, l'existence d'aumôneries militaires, etc.) ; l'état ne prend pas position sur telle ou telle croyance religieuse, mais il considère le droit à la liberté religieuse comme un autre droit, en particulier comme les droits qui touchent aux valeurs spirituelles.

Personnellement, Mgr Pavan pense que l'évolution historique va vers une situation où les états seront de plus en plus des états laïcs : de plus en plus, les communautés politiques sont, au plan religieux, pluralistes ; la mobilité des personnes ne cesse de croître ; on tend à créer des organisations politiques ou juridiques qui dépassent l'échelon national. Deux

causes jouent surtout dans le sens d'une telle évolution: d'une part, les hommes ont acquis la conscience de leur dignité de personnes et tiennent à garder des zones où leur vie d'êtres spirituels se développe — ainsi en est-il de la recherche de la vérité qu'ils veulent accomplir librement —, or, la croyance religieuse touche à cette zone réservée de la personne; d'autre part, la tendance qui pénètre l'évolution historique est de rationaliser toute l'activité (agriculture, économie, planification, etc.), y compris l'exercice des pouvoirs publics: dans une perspective « totalitaire », la rationalisation s'étend à tous les aspects de la vie humaine; mais, dans une perspective « constitutionnelle », la rationalisation tend à fixer l'exercice du pouvoir selon des cadres juridiques déterminés. La conjonction de la conscience de la liberté de la personne et de la rationalisation dans le domaine constitutionnel tend à élaborer une organisation qui ne touche pas à cette zone réservée de la personne: mais la protège grâce à des cadres juridiques qui l'assurent. En pensant à ce type d'états laïcs, qui sera sans doute de plus en plus répandu, Mgr Pavan ne pense pas, cependant, à un caractère laïc de l'état au sens où l'Etat et l'Eglise vivent l'un à côté de l'autre sans se rencontrer: des rapports sont nécessaires, parce que c'est la vie.

Le troisième point de la conférence est *l'attitude de l'Eglise*. L'Eglise est, aujourd'hui, pour la liberté religieuse. Pie XII a montré en celle-ci une exigence du bien commun universel de la famille humaine comme de l'Eglise, exigence nécessaire à la « convivance » entre les hommes: un droit des gens qui devrait être reconnu par tous les états, à l'intérieur et au plan international. Jean XXIII et Paul VI la présentent comme un droit de la personne humaine. On est arrivé là par un processus très long: les différences dans l'enseignement des Papes sont à comprendre en fonction des situations historiques, mais il y a permanence sur l'essentiel. Deux lignes de fond se reconnaissent dans ces enseignements: l'affirmation de l'existence d'un ordre moral objectif et universel, qui a son fondement et sa fin en Dieu, et du devoir des hommes d'admettre cet ordre; l'affirmation de la dignité et des droits de la personne. En fonction du contexte social, Léon XIII a insisté sur les droits économiques et sociaux des hommes. Face aux états totalitaires, Pie XI et Pie XII ont mis l'accent sur les droits civils et culturels, sur le droit à la profession de la foi. Pie XII a souligné le droit des personnes à participer, du dedans, à l'exercice de ces droits. Devant le progrès des hommes dans la conscience de leur dignité, Jean XXIII a voulu revoir tous les droits de « convivance » à la lumière de cette conscience; en insistant sur la liberté. Pour Paul VI, le grand moyen, dans le domaine de la vérité et de la religion, est surtout le dialogue.

✱

Monseigneur Bertoli, Nonce apostolique en France, est venu, mardi, rendre visite aux évêques qui sont descendus à la Retraite. Dans l'après-midi, Monseigneur l'Evêque apprenait avec peine le décès de Mme Hérou, mère de M. le chanoine Hérou, qui était parti à Lourdes avec le pèlerinage diocésain. Vendredi, Monseigneur l'Evêque annonçait aux évêques présents à la Retraite la nomination de M. le chanoine Boussard à l'évêché de Vannes et communiquait la nouvelle aux évêques français originaires du diocèse.

Paul DE SURGY.

Second pèlerinage diocésain à Lourdes

(20-26 Septembre)

La statue de la Grotte a cent ans. Pour marquer ce centenaire, on a eu l'heureuse idée de proposer à des artistes de valeur reconnue d'exprimer dans leur style propre — figuratif ou « abstrait » — le fait de Lourdes (apparitions, source, rocher, foule, prière, etc.): c'est LOURDES 1964. Jeudi après-midi nous nous dirigeons vers le musée Notre-Dame dans la foi de communier à quelque œuvre forte de cette exposition. Là, quelle déception! Le nombre de toiles et de sculptures inutiles paraît grand au terme d'une seule visite. Apparemment diverses, la plupart des travaux exposés se répètent dans le fade ou l'agressif, dans l'eau claire ou le cheveu coupé en quatre, dans l'« échappement libre » ou le plagiat (les épigones de la belle affiche S.N.C.F. 1958!). Dans un tel fourre-tout on n'ose se prononcer sur quelques œuvres qui retiennent l'attention: sont-elles vraiment bonnes ou simplement supérieures? Formons le souhait que cet effort de rénovation, si incertain soit-il en ce premier pas, se poursuive et redonne vigueur un jour à un art marial, bien décadent.

Puisque nous en sommes aux vœux, formulons-en trois autres: une direction plus ferme des chants à la procession aux flambeaux, qui nous épargne les changements de rythme et les fioritures trop bruyantes de l'interminable « Ave »; un rappel à l'ordre aux prêtres qui, des rangs de la procession du Saint-Sacrement, se permettent de prendre des photographies: une attention plus grande au silence autour de la Grotte, où il devient difficile de se recueillir.

Mais venons-en au pèlerinage lui-même. Trois trains archi-combles avaient amené: environ 2.300 pèlerins, sans malades (ceux-ci étaient venus en juin). Un évêque le dirigeait: privilège unique en ce temps de session conciliaire, privilège envié. Quatre-vingts prêtres environ l'accompagnaient, dont les jeunes prêtres de l'ordination de juin. M. l'abbé Corja, recteur de Sainte-Thérèse du Landais, Brest, était chargé de la prédication; M. l'abbé Kerléguer, aumônier diocésain du M.R.J.C.F., animait les différentes réunions de jeunes ou d'adultes et la route de Bartrès; M. l'abbé Roger Abjean, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, menait le chant, et M. l'abbé Tirilly, recteur de Saint-Thois, tenait l'orgue.

A part quelques heures lundi, où Arras et Strasbourg achevaient leur pèlerinage, nous étions les seuls français dans les sanctuaires. Autour de nous, des italiens insinuants, des hollandais sonores, des flamands convaincus, des barcelonais sympathiques, des irlandais discrets... Image curieuse de l'Eglise, mais émouvante aussi.

Mieux connaître Dieu dans la paix de l'âme, dans la prière et la pénitence, mieux se connaître soi-même pour un renouveau personnel et communautaire, mieux connaître l'Eglise et le monde pour y tenir sa place de chrétien, tels furent les thèmes de ce pèlerinage. Un bon pèlerinage, que devaient cependant attrister la nouvelle du décès de Mme Hérou, mère de notre directeur, et le rappel auprès de son enfant mourant d'une mère de famille.

Dans les adieux à la Grotte, vendredi après-midi, Monseigneur l'Auxiliaire devait inscrire ce pèlerinage dans l'Eglise en Concile et inviter chacun à parachever l'œuvre commencée : *ce qui est vrai à Lourdes est vrai chez nous !* Il termina en annonçant — cinq minutes avant l'heure officielle, mais en breton — la nomination de M. le vicaire général Boussard à l'évêché de Vannes.

Puis ce fut le départ, dans les chants et l'amitié. Sans bousculade. Sans incident, puisque des pèlerins habitués du train rose purent y monter à la faveur de ses trente secondes de retard !

« *Bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras injustement.* » L'aimable chroniqueur du pèlerinage dans « Ouest-France » m'attribue dans le journal de samedi des titres de gloire qui reviennent à M. l'abbé Kervel, secrétaire à l'évêché.

J. F.

● **2.000 EVEQUES VOUS PARLENT**, commentaire du « Message au monde » des Pères du Concile par le chanoine Muller, préface de S. Ex. Mgr Villot, archevêque-coadjuteur de Lyon, sous-secrétaire général du Concile. Un vol. de 112 pages : prix 6 frs ; éditions Tardy. — Ce livre n'est pas un livre sur le Concile, comme il en existe tant déjà. C'est le Concile lui-même qui parle, et qui parle au monde, avant d'entamer ses propres débats, en un Message d'une grande densité et d'une grande chaleur, publié le 20 octobre 1962. Trop peu connu, ce texte méritait une présentation et un commentaire. C'est ce que fait le chanoine Muller, aumônier national d'Action Catholique et traducteur de l'ouvrage bien connu « Mission et Grâce ». A tous ceux, prêtres, religieux et religieuses, laïcs... qui sont à la recherche d'une catéchèse globale et substantielle en même temps que reliée aux grands problèmes humains et pastoraux d'aujourd'hui, ce Message de toute l'Eglise enseignante, dans la présentation vivante et concrète qui en est faite ici, pourra rendre grand service.

● **ETUDES.** — Avec les élections présidentielles du Chili, c'est une ère de grands changements qui s'ouvre pour ce pays, amené à choisir, inéluctablement, entre une révolution respectueuse de la liberté et de la personne humaine et une révolution par voie totalitaire ; on mesurera la véritable portée de cet événement à lire, dans les ETUDES (15, rue Monsieur, Paris, 7^e), numéro de septembre 1964, l'article de Alejandro Magnet intitulé « *le Chili à l'heure de la révolution* ». Dans la même livraison, P. Idatte s'interroge : *l'emploi de la cybernétique apporte-il à l'homme une libération ou un asservissement ?* Dans quelles conditions pourra-t-on parler de libération ? Le centenaire de Galilée donne à F. Russo l'occasion de revenir sur le procès du célèbre savant et d'examiner le bien-fondé de la sentence finale. Paul Beauchamp analyse les implications du dialogue que, à l'occasion du Concile, l'Eglise cherche à renouer avec le peuple juif.

Session de la Fraternité des Malades

Samedi 12 septembre, aux alentours de midi, le Petit Séminaire de Keraudren accueille — avec quelle amabilité ! — des responsables de la Fraternité diocésaine venant de toutes les directions (24 doyennés seront représentés, dont les plus éloignés : Plouigneau, Carhaix, Quimperlé). Trente-six responsables (12 hommes, 24 femmes) suivront la session de bout en bout ; vingt-deux participeront en partie, — ainsi que douze membres du clergé.

Dès le début règne, parmi tous ces handicapés (dont une vingtaine viennent pour la première fois à une session) une atmosphère d'extrême cordialité et de joie. Ce sont vraiment des frères et des sœurs d'une même famille qui sont heureux de se retrouver, de prier et se distraire ensemble, — de travailler aussi en commun, car c'est d'abord pour cela qu'ils sont venus, afin de mieux remplir ensuite leur mission d'Eglise, répandre la charité du Christ dans « le monde des malades ».

« Le monde des malades », comme toute l'humanité, est en évolution constante et accélérée : Il importe d'en prendre conscience et d'en tirer les conséquences pour soi-même et pour le service du prochain.

Cette découverte intéresse au premier chef ceux et celles qui, au sein de la Fraternité, ont le titre de « responsables » ; il est bon qu'ils approfondissent cette notion de responsabilité, en étudient les exigences, sachent y répondre, — en équipe.

Ils doivent aussi, pour exercer valablement cette responsabilité, connaître, avec les précisions désirables, ces personnes dont ils ont la charge.

Munis de ces lumières, conscients de leur vocation particulière dans l'Eglise et dans le monde, les responsables de la Fraternité ont enfin à prendre, vis-à-vis de leurs frères handicapés, un véritable engagement sous une forme ou une autre : apostolique, temporel...

Dans divers carrefours, les participants se sont penchés sur des cas concrets, afin de découvrir comment mettre en pratique l'enseignement des conférences : carrefours vivants, animés, où chacun exprimait franchement, simplement, son opinion, faisant part de son expérience personnelle, parfois sur le ton de la confession...

Comme dans une vraie famille, l'on mettait en commun ce que l'on avait de meilleur, avec une attention aux personnes, une lucidité de vue, un à-propos dans les solutions à adopter pour chaque cas proposé, qui permettent de faire confiance à ces responsables pour l'avenir.

Monseigneur l'Auxiliaire est venu visiter les sessionnistes, les encourager, leur préciser leur place dans la mission de l'Eglise, — et ensuite partager leurs agapes fraternelles, — comme l'avait fait dès le premier soir M. le Directeur des Œuvres.

Rentrés maintenant chez eux, les responsables de la Fraternité attendent ce même soutien spirituel de leur clergé et de leurs aumôniers, afin de poursuivre leur travail près de leurs frères handicapés, conformément aux enseignements et à l'élan reçu à la session.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C., C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRES VENTE

Agence à PARIS
2, rue Nollet (17^e)

Tél. : EUROPE 75-63

POSSIBILITE DE CREDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITES
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Récollections sacerdotales. Journées de zone sur les Vocations. Journée des Missions. Décès. Journée nationale des aveugles.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Echos du Concile. Paroisse et monde scolaire. Les Religieuses de l'Adoration en Algérie. L'histoire des Apparitions de Lourdes.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froul
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernaier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Changement d'adresse : deux timbres de 0.25 fr. et la bande d'expédition.

PARTIE OFFICIELLE

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections sacerdotales, qui seront prêchées par *Monseigneur Soubigou*, prélat de Sa Sainteté, auront lieu :

- *lundi 19 octobre, à la Retraite de Lesneven,*
- *mardi 20, au Séminaire S. Jacques d'Haïti,*
- *mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23, à Ker-Jean, Brest,*
- *lundi 16 novembre, à la Salette de Morlaix,*
- *mardi 17, à la Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon,*
- *lundi 23, à la Retraite de Quimperlé,*
- *mardi 24 et mercredi 25, au Grand Séminaire, Quimper,*
- *vendredi 27 et samedi 28, à l'abbaye de Landévennec.*

JOURNÉES SUR LES VOCATIONS

Voici quelques dates des journées de zone sur les Vocations ; les autres paraîtront ultérieurement.

- *Douarnenez : lundi 19 octobre (de 10 h. à 16 h.) chez les Sœurs de S. Vincent de Paul, Tréboul,*
- *Pont-l'Abbé : mercredi 21 octobre (de 10 à 16 h.) à Pouldreuzic,*
- *Morlaix : jeudi 22 octobre (de 14 à 18 h.) à Trévidy,*
- *Châteaulin : mardi 27 octobre (de 10 à 16 h.) à Châteaulin,*
- *Quimper : vendredi 6 novembre (de 10 à 16 h.) au Séminaire,*
- *Carhaix et Pleyben : lundi 9 novembre (de 10 à 16 h.) à Châteauneuf-du-Faou,*
- *Concarneau et Quimperlé : mardi 10 novembre (de 10 à 16 h.) à la Retraite de Quimperlé.*

JOURNÉE NATIONALE DES AVEUGLES

Nous recommandons à la générosité de tous la collecte faite sur la voie publique le dimanche 11 octobre en faveur des aveugles.

JOURNÉE DES MISSIONS

La Journée universelle des Missions a lieu le dimanche 18 octobre. Les paroisses ont dû recevoir des Œuvres Pontificales Missionnaires une documentation à ce sujet.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Claude Mével, ancien recteur de Plougourvest, chanoine honoraire de la cathédrale de Poitiers, rappelé à Dieu le 3 octobre à l'âge de 86 ans.

Le Concile en est à son troisième souffle.

Romantisme, lyrisme ont quitté « l'Aula ».

Arrive le moment le plus astreignant : il s'agit d'exprimer le fruit de l'œuvre commune.

Aucun besoin, ici, de suivre les méandres des débats. Il suffit de souligner, d'un trait léger, quelques perspectives. Eglise et Eucharistie : messe d'ouverture concélébrée, communautaire et dialoguée... à Saint-Pierre de Rome. La réforme liturgique est vraiment en œuvre.

Eglise et eschatologie : l'Eglise attend, dans l'espérance, le « grand soir » du retour de son Seigneur ; le renouveau, par Lui, de toutes choses... Viens, Seigneur Jésus !

Eglise et femmes : elles entrent au Concile ! Trois françaises sont portées par la première vague... ! La femme est ainsi reconnue comme un être ayant une pensée personnelle et originale à exprimer dans le monde... même religieux !

Eglise et mariologie : souci de donner à Marie, l'unique, toute sa place mais rien que sa place : volonté de s'en tenir à une doctrine sûre et à un style sobre.

Eglise et Episcopat (sacramentalité, collégialité, rôle pastoral) : retenons certaines interventions : « Nous voulons être des Evêques de l'ère atomique » — « Evêques et prêtres ont mutuellement à recevoir et à donner les uns aux autres » — « L'enseignement ne doit pas être cérébral et abstrait, mais parler de l'événement et éclairer la vie ».

A l'heure où ces lignes sont écrites, sont agitées de très grandes questions : Chrétiens et Juifs — Liberté religieuse — l'Eglise dans le monde.

Maintenant plus que jamais est nécessaire l'invocation du Saint-Esprit.

Prions-le de donner au Concile clarté dans ses motivations, force pour se dépouiller de toute prédominance personnelle ou de groupe, courage dans ses choix.

Mgr Joël BELLEC, évêque de Perpignan.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 11 octobre, 21^e après la Pentecôte. Lundi 12, Bx Charles de Blois, confesseur. Mardi 13, S. Edouard, confesseur. Mercredi 14, S. Callixte, pape et martyr. Jeudi 15, Ste Thérèse, vierge. Vendredi 16, Apparition de S. Michel, archange. Samedi 17, Ste Marguerite-Marie. Dimanche 18, 22^e après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 6-12 octobre, Briec-de-l'Odé. 13-16, Boulaouen. 17-20, Névez.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Le Ninivin, de Quimper. Mme Henri Anzari, de Pleyben. Mlle Pauline Morvan, de Penzé, ancienne institutrice.

Les Religieuses de l'Adoration en Algérie

A la demande de l'Evêque d'Oran, des religieuses de la Congrégation de l'Adoration Perpétuelle de Quimper partent cette semaine pour Oran en Algérie. Au cœur de cette ville populeuse de 300.000 habitants, elles vont se mettre au service des jeunes musulmanes. La maison qu'elles vont ouvrir servira à la fois de foyer de jeunes filles algériennes et de centre de formation professionnelle et ménagère ; l'éducation de la femme est en effet un des besoins essentiels de ce pays.

Avec des prêtres récemment arrivés, avec d'autres religieuses déjà sur place, avec des militants laïcs, elles vont être un élément neuf de l'Eglise d'Algérie dans son effort d'adaptation à la situation nouvelle. Le service désintéressé de l'Algérie telle qu'elle est aujourd'hui, un dialogue discret avec le monde musulman en sont les traits caractéristiques.

C'est Sœur Marie de S. Pierre, supérieure de la maison du Rody, qui prend la direction de la communauté d'Oran ; elle est accompagnée de Sœur Marie de l'Immaculée, directrice de l'ouvroir de Quimper, Sœur Paul du Christ, directrice du foyer de semi-liberté et Sœur Marie-Claude, une religieuse. Dimanche dernier, à l'église S. Mathieu de Quimper, a eu lieu une cérémonie de départ, présidée par Monseigneur Boussard, évêque nommé de Vannes, et animée par M. le chanoine Blons, directeur des Œuvres.

A l'heure où l'Eglise invite les chrétiens à se préoccuper des pays sous-développés et instaure de nouvelles relations avec les religions non-chrétiennes, on est heureux de voir nos différentes Congrégations religieuses réaliser, l'une après l'autre, de nouvelles fondations missionnaires.

L'histoire des Apparitions de Lourdes

Quelques conversations tenues lors du dernier pèlerinage nous poussent à faire, sommairement, le point des études récentes sur les Apparitions de la Vierge Marie à Lourdes. Certains semblent en effet ignorer ou du moins sous-estimer l'importance des recherches faites à l'occasion de l'année du centenaire par M. le chanoine René Laurentin ou sous sa direction. Dans ces ouvrages, publiés conjointement par l'Œuvre de la Grotte et les éditions Lethielleux, il ne s'agit cependant pas d'une autre histoire de Lourdes, mais bel et bien d'une *nouvelle histoire*, renouvelée sur bien des points. C'est que les récits faits jusqu'à présent reposaient, en même temps que sur des documents authentiques, sur des traditions et des conventions sans fondement.

Les livres de M. Laurentin et de ses collaborateurs se répartissent en deux séries distinctes :

● **LOURDES, DOCUMENTS AUTHENTIQUES.** Six grands volumes : 1. *Des origines à Pâques 1858* (les 16 premières apparitions) ; 2. *De Pâques au 14 juin 1858* (17^e apparition...) ; 3. *Du 15 juin au 27 août 1858* (autour de la Grotte interdite) ; 4. *Du 28 août au 20 octobre* (le dénouement de l'affaire de Lourdes) ; 5 et 6. *Le procès canonique* (5. Enquête de la Commission, 6. Jugement de l'Evêque). Un vrai travail de bénédictin, où il y a beaucoup à glaner, mais qui demeure austère.

● **HISTOIRE AUTHENTIQUE DES APPARITIONS.** Cette série comprend actuellement cinq volumes, un sixième et dernier est en préparation : 1. *Sources de la méthode* ; 2. *Les trois premières Apparitions* ; 3 à 5. *La quinzaine des Apparitions* (19 février au 4 mars), 6. *Les trois dernières Apparitions*. Dans cette série, le chanoine Laurentin, s'appuyant sur les travaux de la série précédente, a repris l'histoire des Apparitions jour après jour. Les volumes 4 et 5, consacrés à la quinzaine des Apparitions, sont les plus intéressants et les plus importants, car c'est là que l'histoire est renouvelée véritablement : faits inconnus jusqu'à présent, faits passés sous silence, faits mal datés, faits imaginaires démasqués... Un critique patient a calculé que le récit actuel diffère de la tradition reçue de vingt-cinq pour cent.

Pour chaque apparition, l'auteur commence par présenter les pièces du dossier (textes, documents...) avec des annotations critiques ; puis il donne un récit basé sur ce dossier (ce récit est présenté en gros caractères et peut être lu à la suite, sans l'appareil critique).

On ne peut que se réjouir d'un tel travail, car d'une part les Apparitions et la figure de Bernadette prennent un relief nouveau, et d'autre part la signification évangélique du message de Lourdes se voit plus nettement. — Vivement recommandé.

● Jeune fille (30 ans), handicapée
maison religieuse (travaux de ménage,
jeune homme, petite santé, connais-
emploi dans école, monastère, etc... au

Echos du Concile

Rome, le 3 octobre 1964.

Mardi soir, Monseigneur Favé, parti le matin de Quimper, arrivait à l'aérodrome de Fiumicino, où l'attendaient Monseigneur l'Evêque et Monseigneur Bellec. Rentré de Lourdes samedi, il leur apportait des nouvelles directes du diocèse et du pèlerinage et leur annonçait la prochaine venue de Monseigneur Boussard au Concile. Plusieurs prêtres sont aussi arrivés, au cours de la semaine, à la Maison de la Retraite : M. l'abbé Depierre, de la Mission de Paris, le R. P. Henry, dominicain, directeur de « Parole et Mission », M. l'abbé Salaün, de la Mission de France. Monseigneur l'Evêque a reçu la visite de Mgr Duarte, recteur de la Faculté catholique des Lettres à Aracajou (Brésil). Le R. P. Voillaume, supérieur des Petits Frères de Jésus, M. l'abbé Rétif, des Fils de la Charité, et M. de Habicht, secrétaire de la conférence des O.I.C., auditeur laïc au Concile, ont été également les hôtes de la Retraite.

Travaux conciliaires.

La semaine a été importante et les travaux conciliaires ont connu le même rythme que depuis le début de la session.

Lundi, quatre nouvelles, et dernières, interventions ont été faites sur la liberté religieuse : quatre Pères, de régions diverses (Angleterre, Cameroun, Ouganda, Etats-Unis), ont pris la parole au nom de soixante-dix évêques pour appuyer fortement la déclaration, et c'est aux applaudissements de l'Assemblée que Mgr Heenan (Westminster) déclara : « *Le monde doit absolument savoir que nous voulons la liberté religieuse pour tous les hommes sans exception.* »

La semaine a été dominée par les votes sur le schéma de l'Eglise, la discussion de la déclaration sur les juifs et les religions non-chrétiennes, et l'examen des premiers chapitres du schéma sur la Révélation.

Votes sur le schéma de l'Eglise.

Les votes sur le schéma de l'Eglise constituent l'événement le plus marquant. Lors du vote des amendements du troisième chapitre, les évêques ont approuvé la restauration du diaconat comme ordre permanent, le principe de confier cette décision aux conférences épiscopales avec l'approbation du Pape, la possibilité pour l'autorité ecclésiastique suprême de décider de conférer le diaconat à des hommes d'âge mûr, même mariés : par contre, les Pères ont refusé (1.364 voix contre 839) que le diaconat puisse être conféré à des jeunes gens sans l'obligation de garder le célibat. La restauration du diaconat était vivement attendue dans les pays où le manque de prêtres se fait cruellement sentir : elle aidera à mieux répondre aux besoins de l'évangélisation.

Les Pères ont voté, en deux parties, l'ensemble du texte du chapitre premier, qui porte sur l'institution du collège des apôtres.

L'histoire des Apparitions de Lourdes

Quelques conversations tenues lors du dernier pèlerinage nous poussent à faire, sommairement, le point des études récentes sur les Apparitions de la Vierge Marie à Lourdes. Certains semblent en effet ignorer ou du moins sous-estimer l'importance des recherches faites à l'occasion de l'annéee du centenaire par M. le chanoine René Laurentin ou sous sa direction. Dans ces ouvrages, publiés conjointement par l'Œuvre de la Grotte et les éditions Lethielleux, il ne s'agit cependant pas d'une autre histoire de Lourdes, mais bel et bien d'une *nouvelle histoire*, renouvelée sur bien des points. C'est que les récits faits jusqu'à présent reposaient, en même temps que sur des documents authentiques, sur des traditions et des conventions sans fondement.

Les livres de M. Laurentin et de ses collaborateurs se répartissent en deux séries distinctes :

● **LOURDES, DOCUMENTS AUTHENTIQUES.** Six grands volumes : 1. *Des origines à Pâques 1858* (les 16 premières apparitions) ; 2. *De Pâques au 14 juin 1858* (17^e apparition...) ; 3. *Du 15 juin au 27 août 1858* (autour de la Grotte interdite) ; 4. *Du 28 août au 20 octobre* (le dénouement de l'affaire de Lourdes) ; 5 et 6. *Le procès canonique* (5. Enquête de la Commission. 6. Jugement de l'Evêque). Un vrai travail de bénédictin, où il y a beaucoup à glaner, mais qui demeure austère.

● **HISTOIRE AUTHENTIQUE DES APPARITIONS.** Cette série comprend actuellement cinq volumes, un sixième et dernier est en préparation : 1. *Sources de la méthode* ; 2. *Les trois premières Apparitions* ; 3 à 5. *La quinzaine des Apparitions* (19 février au 4 mars), 6. *Les trois dernières Apparitions*. Dans cette série, le chanoine Laurentin, s'appuyant sur les travaux de la série précédente, a repris l'histoire des Apparitions jour après jour. Les volumes 4 et 5, consacrés à la quinzaine des Apparitions, sont les plus intéressants et les plus importants, car c'est là que l'histoire est renouvelée véritablement : faits inconnus jusqu'à présent, faits passés sous silence, faits mal datés, faits imaginaires démasqués... Un critique patient a calculé que le récit actuel diffère de la tradition reçue de vingt-cinq pour cent.

Pour chaque apparition, l'auteur commence par présenter les pièces du dossier (textes, documents...) avec des annotations critiques ; puis il donne un récit basé sur ce dossier (ce récit est présenté en gros caractères et peut être lu à la suite, sans l'appareil critique).

On ne peut que se réjouir d'un tel travail, car d'une part les Apparitions et la figure de Bernadette prennent un relief nouveau, et d'autre part la signification évangélique du message de Lourdes se dégage plus nettement. — Vivement recommandé.

● Jeune fille (30 ans), handicapée physique, cherche emploi dans maison religieuse (travaux de ménage, plonge, etc...).

Jeune homme, petite santé, connaissant bien le jardinage, cherche emploi dans école, monastère, etc... au pair. — S'adresser à la « S.R. ».

Echos du Concile

Rome, le 3 octobre 1964.

Mardi soir, Monseigneur Favé, parti le matin de Quimper, arrivait à l'aérodrome de Fiumicino, où l'attendaient Monseigneur l'Evêque et Monseigneur Bellec. Rentré de Lourdes samedi, il leur apportait des nouvelles directes du diocèse et du pèlerinage et leur annonçait la prochaine venue de Monseigneur Boussard au Concile. Plusieurs prêtres sont aussi arrivés, au cours de la semaine, à la Maison de la Retraite : M. l'abbé Depierre, de la Mission de Paris, le R. P. Henry, dominicain, directeur de « Parole et Mission », M. l'abbé Salaün, de la Mission de France. Monseigneur l'Evêque a reçu la visite de Mgr Duarte, recteur de la Faculté catholique des Lettres à Aracajou (Brésil). Le R. P. Voillaume, supérieur des Petits Frères de Jésus, M. l'abbé Rétif, des Fils de la Charité, et M. de Habicht, secrétaire de la conférence des O.I.C., auditeur laïc au Concile, ont été également les hôtes de la Retraite.

Travaux conciliaires.

La semaine a été importante et les travaux conciliaires ont connu le même rythme que depuis le début de la session.

Lundi, quatre nouvelles, et dernières, interventions ont été faites sur la liberté religieuse : quatre Pères, de régions diverses (Angleterre, Cameroun, Ouganda, Etats-Unis), ont pris la parole au nom de soixante-dix évêques pour appuyer fortement la déclaration, et c'est aux applaudissements de l'Assemblée que Mgr Heenan (Westminster) déclara : « *Le monde doit absolument savoir que nous voulons la liberté religieuse pour tous les hommes sans exception.* »

La semaine a été dominée par les votes sur le schéma de l'Eglise, la discussion de la déclaration sur les juifs et les religions non-chrétiennes, et l'examen des premiers chapitres du schéma sur la Révélation.

Votes sur le schéma de l'Eglise.

Les votes sur le schéma de l'Eglise constituent l'événement le plus marquant. Lors du vote des amendements du troisième chapitre, les évêques ont approuvé la restauration du diaconat comme ordre permanent, le principe de confier cette décision aux conférences épiscopales avec l'approbation du Pape, la possibilité pour l'autorité ecclésiastique suprême de décider de conférer le diaconat à des hommes d'âge mûr, même mariés : par contre, les Pères ont refusé (1.364 voix contre 839) que le diaconat puisse être conféré à des jeunes gens sans l'obligation de garder le célibat. La restauration du diaconat était vivement attendue dans les pays où le manque de prêtres se fait cruellement sentir : elle aidera à mieux répondre aux besoins de l'évangélisation.

Mercredi, les Pères ont voté, en deux parties, l'ensemble du texte du chapitre : la première, qui porte sur l'institution du collège des apôtres,

la sacramentalité de l'épiscopat, le collège épiscopal et son chef, les relations des évêques entre eux, a été adoptée par 1.624 voix sur 2.242 (42 voix contre ; 572 pour, avec demande de modification sur tel ou tel point). Si l'on tient compte du fait qu'une partie des modifications demandées va dans le sens du texte pour l'amélioration et si l'on considère le contenu de ces pages, on peut mesurer la valeur et l'importance de ce vote. La seconde partie du chapitre traite du ministère des évêques, des prêtres et des diacres : elle a été approuvée par 1.704 voix (53 contre ; 481 oui, avec demande de modification). Le chapitre IV, qui représente le texte conciliaire le plus essentiel sur le laïcat et donne le fondement doctrinal du schéma sur l'apostolat des laïcs, a recueilli une très large majorité (2.152 oui ; 8 non ; 76 oui, avec modification). Après avoir décidé de diviser le chapitre suivant en un chapitre sur la vocation de tous à la sainteté et un chapitre sur les Religieux, les Pères ont adopté l'un et l'autre par 1.856 et 1.736 voix. Ainsi, les grands textes du *De Ecclesia*, et particulièrement ceux qui avaient suscité les plus fortes controverses au cours de la seconde session, ont-ils reçu l'approbation de la majorité du Concile. Lorsque les amendements aux chapitres sur la Vierge Marie et sur l'achèvement de l'Eglise à la fin des temps auront été votés et qu'une dernière mise au point aura été faite en fonction des modifications demandées, il restera à soumettre l'ensemble du schéma au Concile avant le dernier vote et la promulgation en séance publique.

Les juifs et les religions non-chrétiennes.

Introduite vendredi par le Cardinal Béa, la déclaration sur les juifs et les religions non-chrétiennes a été discutée lundi et mardi. Les débats autour de ce texte, que la majorité des interventions approuve, sont marqués par trois caractères : volonté de se situer au niveau de la foi, souci des répercussions pastorales de la déclaration, attention à tous les hommes.

Volonté de se situer au niveau de la foi : la déclaration concernant les juifs vient d'une meilleure intelligence du mystère de l'Eglise, de la conscience de la place d'Israël dans l'histoire du salut et de la fidélité à l'Ecriture ; elle est une parole de justice envers eux à cause des persécutions qu'ils ont subies, une occasion de réparer l'injustice de chrétiens à leur égard au cours de l'histoire, un refus de toute discrimination pour cause de race ou de religion (interventions des Cardinaux Liénart, Lercaro, Cushing, Ritter, Mgr Elchinger).

Le *souci des répercussions pastorales* de la déclaration dans le monde a provoqué diverses réactions : si Mgr Seper (Yougoslavie) estime qu'aucun homme de bonne volonté ne devrait pouvoir se tromper sur les intentions du Concile, le Cardinal Tappouni, au nom de six Patriarches, demande que ce texte inopportun soit abandonné ; comme lui, Mgr Tawil (Syrie) juge que la déclaration risque d'éloigner de l'Eglise la masse des peuples arabes et de causer de graves dommages à l'œuvre pastorale dans ces pays. Par ailleurs, tandis que la rédaction présentée à la fin de la seconde session parlait de « persécutions » et affirmait que l'on ne pouvait accuser le peuple juif de déicide, la nouvelle rédaction emploie le mot « vexatio » et ne parle plus de déicide, ce qui pourrait laisser penser que

le Concile ne veut plus laver les juifs de cette accusation : plusieurs Pères ont demandé que l'on reprenne le terme « persécutio », tout le monde ne connaissant pas la langue de Cicéron, et que l'on dise nettement que la nation juive ne doit être en aucune façon qualifiée de déicide (tous les hommes sont coupables de la mort de Jésus, et Jésus a dit lui-même que ceux qui l'ont mis à mort ne savaient pas ce qu'ils faisaient).

Le souci des répercussions pastorales s'allie à l'attention portée à tous les hommes : à peine Mgr Seper a-t-il demandé d'ériger au sein du Secrétariat pour l'unité une section pour les relations avec les juifs, que Mgr Plumey (Cameroun) demande la même chose pour les Musulmans, de même qu'il souhaite une déclaration à leur sujet après celle qui concerne les juifs ; Mgr Sfair, maronite, demande que l'on fasse état de ce que le Coran dit de Jésus et de Marie ; enfin, plusieurs évêques d'Asie, Mgr Nagas (Japon), Mgr Hien (Dalat), Mgrs Parecattil et Attipetty (Inde) demandent de parler, après les Musulmans, des grandes religions, l'Hindouisme et le Bouddhisme.

La Révélation.

Lundi, dans une conférence aux évêques français, le R. P. Benoit, de l'Ecole Biblique de Jérusalem, rappelait que Dieu s'est révélé dans l'histoire par son action et par les paroles qui accompagnent ses démarches envers son Peuple : la foi est la rencontre avec le Dieu personnel dans l'histoire. Il montrait aussi comment, à côté de l'inspiration scripturaire, on peut parler, dans un sens analogue, d'inspiration prophétique et apostolique et d'inspiration pastorale : l'Esprit-Saint, avant de faire écrire les auteurs des livres bibliques, a fait parler les hommes, prophètes ou apôtres, au nom de Dieu ; avant de les faire parler, il les a fait agir : ainsi Moïse a reçu l'Esprit de Yahweh pour guider le Peuple en son nom. L'« inspiration pastorale », cette action de l'Esprit de Dieu chez les guides de son Peuple, fait que, par l'action divine, certains événements de l'Ancien Testament préfigurent ceux du Nouveau ; quant à l'« inspiration prophétique ou apostolique », cette action de l'Esprit-Saint chez les prophètes ou les Apôtres pour parler au nom de Dieu, elle fonde la Tradition. Si l'on pense à cette triple inspiration, on voit mieux l'unité de la Bible et l'unité de la Tradition et de l'Ecriture. A propos du rapport de l'Ecriture et de la Tradition, le R. P. Benoit rappelle la comparaison du glaçon dans un fleuve qui coule, et est porté par lui.

Plusieurs de ces thèmes devaient naturellement revenir dans la discussion du schéma actuel sur la Révélation. Un premier texte avait été remis à l'étude lors de la première session ; un second avait été préparé pour la session suivante ; à partir d'observations écrites, c'est un troisième projet qui est aujourd'hui examiné. La discussion de la première partie (introduction et chapitres sur la Révélation et sa transmission) a commencé mercredi. Le texte est plus poétique que théologique, a dit un évêque, mais ce n'est pas l'appréciation générale. Comme l'ont souligné les Pères, le schéma est satisfaisant et, dans son ensemble, mérite l'approbation (Cardinal Landazuri, Patriarche Batanian, Mgr Compagnone). Il dépasse le point de vue polémique d'une controverse avec les protestants (Mgr Rougé). Il laisse la porte ouverte à des recherches ultérieures sur

les points non encore clarifiés (Mgr Costantini). Il montre de façon excellente l'action du Saint-Esprit dans toute l'Eglise. Il montre aussi que les questions concernant Ecriture et Tradition doivent être traitées à partir d'argumentations positives fondées sur l'Ecriture et l'histoire (Mgr Rougé). A ce sujet, Mgr Alba (Mexique) estime que le texte devrait mieux montrer la valeur de la Tradition comme moyen de transmission de la Révélation, et Mgr Rupp (Monaco) propose que, pour affirmer que le magistère n'est pas au-dessus de la Parole de Dieu, on se réfère à ce que disait le Cardinal Cajetan, avant la Réforme : l'autorité de l'Eglise est ministère et service de la Parole de Dieu. Le Cardinal Léger demande d'exprimer plus clairement la transcendance de la Révélation par rapport aux traditions post-apostoliques et au magistère ecclésiastique, de distinguer la charge d'enseigner des Apôtres et celle de leurs successeurs — les premiers sont témoins directs du Christ, et leur prédication constitue la Révélation — de distinguer aussi l'infailibilité de la Révélation et son interprétation infailible par le magistère ecclésiastique. On voit l'importance œcuménique de cette intervention pour le dialogue catholique-protestant. Lorsque le schéma parle de la Révélation, il montre bien la relation de celle-ci avec l'histoire concrète du peuple d'Israël et du Christ, observe Mgr Marty (Reims) : de même, il faut montrer la relation entre la Tradition vivante dans l'Eglise et l'action de Dieu qui se poursuit dans l'histoire.

Vendredi, en fin de matinée, Mgr Van Dodeward a présenté le rapport de la Commission théologique sur la seconde partie du schéma (Inspiration et interprétation de l'Ecriture) et sur la troisième (Ancien Testament, Nouveau Testament, en particulier les Evangiles, Ecriture Sainte et vie de l'Eglise). La discussion, ouverte par les Cardinaux Ruffini et König avec des accents assez différents, reprendra lundi.

Réception des observateurs.

Après les cérémonies de remise à l'Eglise Orthodoxe grecque de la relique de saint André et les contacts cordiaux entre la délégation catholique et la communauté grecque, le Pape a reçu, mardi, dans la chapelle Sixtine les soixante-quinze observateurs et hôtes du Secrétariat pour l'Unité. La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère de simplicité et de foi : elle s'est achevée par la récitation commune du Pater. C'est un délégué du Patriarche de Constantinople, l'Archimandrite Rodopoulos, qui a parlé au nom des observateurs. Dans sa réponse, Paul VI a déclaré : *« Un abîme de défiance et de scepticisme a été en grande partie franchi... Une méthode nouvelle s'est affirmée. Une amitié est née ; une espérance s'est allumée ; un mouvement s'est amorcé... Alors même qu'elle ne peut s'éloigner de certaines exigences doctrinales auxquelles elle a le devoir dans le Christ de rester fidèle, l'Eglise catholique est disposée à considérer attentivement comment respecter les trésors authentiques de vérité et de spiritualité que vous possédez, élargir et adapter certaines formes canoniques en vue de faciliter la recomposition de l'unité des grandes et désormais séculaires communautés chrétiennes, jusqu'ici séparées de nous. »*

P. de SURGY.

Paroisse et monde scolaire

...Devant tous ces faits : mobilité croissante des jeunes scolaires, dispersion des loisirs, multiplicité des influences et ampleur des centres d'intérêt, les prêtres de paroisses en viennent à se demander comment il leur est encore possible de « suivre » ces jeunes, tant sur le plan religieux que sur le plan humain...

Ils constatent, qu'au moment même où l'évolution de ces jeunes (pré-adolescence) exigerait de la part du prêtre une plus grande attention, les contacts avec eux deviennent de plus en plus rares et superficiels.

Ils se sentent étrangers aux nouveaux et multiples milieux de vie qui deviennent familiers à ces jeunes (établissements scolaires, qui ont chacun leur mentalité propre, transports, loisirs), aussi se sentent-ils mal placés pour connaître les problèmes qui s'y posent et pour aider les jeunes à vivre en chrétiens dans ces réalités nouvelles — à plus forte raison à y découvrir leurs responsabilités humaines et apostoliques.

Alors, les plus pessimistes, heureusement peu nombreux, estiment que les jeunes sont pratiquement « perdus » dès qu'ils partent de la paroisse.

Certains pensent être déchargés de la responsabilité pastorale de ces jeunes quand ils les ont signalés à l'aumônier et ont assuré la prise de contact.

D'autres — et ils sont nombreux — estiment que la solution consiste à les raccrocher à une activité ou une œuvre paroissiale compatible avec leur temps de présence à la paroisse (dimanche, vacances).

Ces solutions — qui sont bonnes en elles-mêmes — sont très insuffisantes et illusoire, si elles sont unilatérales et isolées ; en fait, elles auront toute leur valeur si elles entrent comme composantes dans un effort d'ensemble, où tous les responsables de l'avenir des jeunes doivent assumer leur part de responsabilité.

Dans l'animation et la coordination de ces efforts, le prêtre de paroisse a un rôle irremplaçable à jouer...

Malgré les apparences, les prêtres de paroisses peuvent — s'ils prennent les moyens adaptés — jouer un rôle très important dans l'évangélisation de leurs scolaires déplacés. En effet, ces scolaires passent encore un temps notable de leur vie sur la paroisse (décentralisation et multiplication des établissements qui, avec le ramassage, permettent le retour quotidien dans la famille). Quant aux internes eux-mêmes, la proportion de ceux qui rentrent chaque semaine augmente sans cesse.

D'autre part, le prêtre de paroisse est le mieux placé pour rester en liaison étroite et suivie avec des éducateurs et des milieux éducatifs qui continuent à influencer les jeunes (parents, familles, communauté paroissiale, groupe d'Action Catholique, aumôniers, etc...).

En conséquence, nous avons relevé quelques domaines où le rôle de prêtre de paroisse nous a paru décisif :

1. — *La communauté chrétienne.*

L'éclairer sur tous les problèmes posés aux scolaires déplacés. Et cela, d'une part, grâce aux moyens habituels de la vie paroissiale : prédication, catéchisme, réunions diverses, contacts personnels. D'autre part, grâce à l'appui et à l'action des groupes d'action catholique adulte : A.C.G.F., A.C.G.H., M.F.R.

Mettre tout en œuvre, pour que la communauté paroissiale (adultes et jeunes) reste accueillante à ces scolaires déplacés dans le cadre de l'assemblée eucharistique dominicale comme dans celui des loisirs locaux ou dans tous les contacts occasionnels.

2. — *Les parents.*

Assurer leur information et surtout leur formation aux responsabilités humaines et chrétiennes qui sont les leurs à l'égard de leurs jeunes déplacés (scolaires ou non) et aux moyens de les assumer : responsabilité *personnelle* vis-à-vis de leurs propres enfants, mais aussi responsabilité *collective* vis-à-vis des questions scolaires. Par exemple : associations de parents d'élèves, problème des transports, situation de l'aumônerie et démarches qui leur incombent à cet égard, rôle que doit continuer à jouer la paroisse, etc...

Il est certain que, dans ce domaine, le prêtre de paroisse sera grandement aidé par les militants d'action catholique adulte de sa paroisse et devra entreprendre ce travail en liaison étroite avec les aumôniers des scolaires.

3. — *Les jeunes scolaires eux-mêmes.*

Les aider à trouver — ou à retrouver sous une forme nouvelle — une place active dans la communauté chrétienne, mêlés aux jeunes de leur âge qui sont dans des situations différentes : les uns restés sur place (classe de fin d'études de l'école communale, paroisse pour leur travail professionnel).

On peut citer parmi les réalisations : participation à des loisirs et des fêtes d'été ou d'hiver, animation de foyers de jeunes, cercles du samedi soir, clubs « Rallye-Jeunesse » du dimanche et des vacances, responsabilités diverses dans la liturgie dominicale (lecteurs, grands clercs, chorale), etc...

4. — *L'Action Catholique des jeunes*

Ici, en raison de la structure même de l'Action Catholique, il s'agira plutôt d'une aide indirecte du prêtre de paroisse, lui demandant une grande humilité sacerdotale (selon la formule de Pie XI élargie au milieu scolaire : « Ce sont des scolaires qui sont les apôtres des scolaires ») et aussi un réel détachement pastoral (accepter que tels jeunes de sa paroisse deviennent militants d'un Mouvement et y prennent des responsabilités, au détriment de telle ou telle œuvre paroissiale : et mieux : les y encourager quand on juge que c'est à cette place qu'ils accompliront le travail le plus utile, à longue échéance, pour l'Eglise).

5. — *Les aumôniers des scolaires.*

On voit l'intérêt pour le prêtre de paroisse, de mener son action pastorale à l'égard de ses scolaires déplacés, en liaison étroite avec les aumôniers de ces scolaires. Mais la collaboration ne doit pas se limiter à cet appel paroissial : le prêtre de paroisse peut et doit apporter une aide directe à l'aumônier, dans sa responsabilité pastorale vis-à-vis de tous les scolaires de l'établissement dont il a la charge. Et cela de plusieurs manières :

a) Au minimum : signaler les jeunes de sa paroisse à leurs aumôniers respectifs (non pas tant leurs nom, prénom et classe — renseignements que l'aumônier peut, en général, obtenir de son côté — mais tout autre renseignement que le prêtre de paroisse est à même de donner et qui pourra aider grandement l'aumônier dans sa tâche délicate).

b) Nous avons constaté que chaque prêtre de paroisse voit ses scolaires dispersés dans un très grand nombre d'établissements (d'où sa réaction première d'impuissance), mais presque toujours avec une concentration particulièrement forte dans un ou deux établissements plus proches ou plus importants : ce sera donc avec leurs aumôniers qu'il se devra de collaborer plus étroitement :

— l'expérience prouve qu'il est très utile de commencer par une étude faite avec tous les prêtres du secteur sur les conditions de vie des scolaires déplacés et les conséquences pour leur vie chrétienne.

— ce travail doit aboutir, tôt ou tard, à un échange régulier entre les prêtres de paroisses et les aumôniers.

— une collaboration plus limitée et occasionnelle des prêtres de paroisses avec les aumôniers doit être généralisée (par exemple : prise en charge d'un groupe pour l'instruction religieuse, d'une équipe d'action catholique, aide pour confessions, collaboration pour une retraite ou une journée des chrétiens du C.E.G., pour l'organisation de camps et loisirs de vacances, harmonisation des méthodes et programmes de catéchisme, etc...).

On pourrait citer encore bien des domaines de collaboration, indice que, dans le monde actuel, aucun pasteur ne peut plus se contenter de penser « paroisse » sans risquer de tomber dans de graves illusions et de mutiler son action pastorale.

L'évangélisation des jeunes scolaires — comme celle d'ailleurs de tous les jeunes déplacés — exige un effort concerté dont la réussite dépend essentiellement de la collaboration des prêtres de paroisses et des aumôniers.

Ces quelques orientations, fruit d'un travail commun de curés et d'aumôniers, essaient de jalonner la voie à suivre ; mais elles ont besoin d'être complétées, remaniées au besoin...

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRÈS VENTE

Agence à PARIS
2, rue Nollet (17^e)

Tél. : EUROPE 75-63

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT
et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Récollections Sacerdotales Journées pastorales sur les vocations. Quête pour le Concile. Rencontres de prêtres autour de « Chrétiens d'aujourd'hui ». Retraite de conscripts. Session de fiancés.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Echos du Concile. Avec le Seigneur.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17^e)

79^e Année — N° 38

Vendredi 16 octobre 1964

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections sacerdotales, qui seront prêchées par *Monseigneur Soubigou*, auront lieu, de 10 h. à 16 h. :

— à la *Retraite de Lesneven* le lundi 19 octobre,

— au *Séminaire S. Jacques d'Haïti* le mardi 20,

— à *Kerjean, route du Vieux Saint-Marc, Brest*, les mercredi 21,
jeudi 22 et vendredi 23.

On ne manquera pas de s'annoncer à temps à la Maison de Récollec-
tion.

JOURNÉES PASTORALES SUR LES VOCATIONS

La « Semaine Religieuse » du 9 octobre a donné le calendrier des
journées pastorales sur les vocations.

On voudra bien ajouter que la zone d'*Elliant* se joindra à celle de
Quimper pour la réunion du vendredi 6 novembre.

Il est rappelé que la semaine prochaine se tiendront les journées de
Douarnenez, de *Pont-l'Abbé* et de *Morlaix*.

QUÊTE POUR LE CONCILE

On voudra bien annoncer dimanche la quête pour le Concile qui aura
lieu le dimanche du Christ-Roi 25 octobre.

Cette quête prescrite par Monseigneur l'Evêque (cf. « S.R. » du 11
septembre) a pour but d'aider le Saint-Siège à faire face aux frais occa-
sionnés par le Concile, particulièrement par le voyage et le séjour à
Rome d'évêques de diocèses pauvres.

RENCONTRES DE PRÊTRES AUTOUR DE « CHRÉTIENS D'AUJOURD'HUI »

Nous rappelons les causeries de M. l'abbé Beudonnat sur « *Chrétiens d'aujourd'hui* » prévues pour le Sud-Finistère, et nous signalons un changement de date.

La réunion de Quimper a lieu, comme prévu, le jeudi 22 octobre à 14 h. 30 à la Retraite, et celle de Pleyben le vendredi 23 octobre à 14 h. 30. Mais la réunion de Bannalec doit être avancée d'un jour, et aura lieu le jeudi 22 octobre à 20 h. 30.

RETRAITE DE CONSCRITS (Centre de Lesneven)

La prochaine retraite de conscrits pour les jeunes qui doivent partir au service militaire dans les mois de novembre et décembre 1964, aura lieu à la Maison de la Retraite de Lesneven du lundi soir 26 octobre (20 h.) au mercredi soir 28 (17 h.).

Nous insistons pour que tous les conscrits arrivent au jour et à l'heure prévus et sachent qu'ils ne peuvent quitter avant la fin. Ceci dans l'intérêt de tous.

Il arrive que certains jeunes se plaignent de ne pas connaître les dates. Ne serait-il pas bon de les annoncer en chaire ? Souvent en effet certains départs nous échappent à cause de la fréquence des contingents. L'idéal, c'est bien sûr de contacter les conscrits dans la mesure du possible.

SESSION DE FIANCÉS

Une session pour les fiancés du milieu urbain aura lieu au Manoir du Ris, à Douarnenez, du samedi soir 24 octobre (20 h. 30) au lundi soir 26 (17 h.).

S'inscrire auprès de M. l'abbé Plouidy, 9, rue du Frou, Quimper.

● **LE ROSAIRE**, par les Pères M. Domergue et J. de Rooy, s. j. Editions « Prière et Vie », 9, rue Monplaisir, Toulouse. L'exemplaire 1,50 f. ; par dix, 1,45 f. ; par 25, 1,40 f. ; par 50, 1,30 f. ; par 100, 1,25 f. — La récitation du chapelet reste vivement recommandée par l'Eglise, mais il est nécessaire de la revaloriser. Cette petite brochure peut aider à une meilleure compréhension et à une récitation plus religieuse du chapelet. Elle pourrait être proposée aux portes des églises.

● **POURQUOI BAPTISER VOTRE ENFANT ?** — Cette plaquette des « Images de la vie chrétienne » (29, bd Latour-Maubourg, Paris, 7^e ; le n° 0,30 f.) est destinée à aider les parents dans leur demande de baptême et à les guider dans la compréhension des vrais motifs.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 18 octobre, 22^e après la Pentecôte. Lundi 19. S. Pierre d'Alcantara, confesseur. Mardi 20. S. Jean de Kenty, confesseur. Mercredi 21. S. Conogan, évêque. Jeudi 22, anniversaire de la dédicace de la cathédrale S. Corentin. Vendredi 23, S. Méloir, martyr. Samedi 24, S. Raphaël, archange. Dimanche 25. Christ-Roi.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 17-20 octobre, Névez. 21-25, Penhars.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Sœur Françoise d'Amboise, de Ploudalmézeau. Mme Vve Lucas, de Bohars. Mme Louis Roudaut, de Lesneven.

● **ECRITURE OU EGLISE ? LA CRISE DE LA RÉFORME**, par le Père G. H. Tavard, a. a. Un volume de 364 pages de la collection « *Unam Sanctam* » aux éditions du Cerf, Paris. — Le P. Tavard est professeur de théologie à Pittsburg et consultant du Secrétariat pour l'unité des chrétiens. Dans cet ouvrage, il fait une étude historique attentive sur la question des rapports entre l'Écriture et la Tradition. Voici comment le P. Congar, qui qualifie cet ouvrage d'« important », présente le problème :

« Chez les Pères, Église et Écriture étaient unies de façon organique ; l'une était impensable sans l'autre. L'Écriture était, pour l'Église, sa règle interne objective et son fondement ; mais aussi l'Écriture, sans l'interprétation de l'Église, qui forme l'essentiel de l'aspect doctrinal de sa Tradition, n'était pas vraiment l'Écriture. Cette position des Pères a été conservée durant le Moyen Âge, jusque vers le XIII^e siècle. Cependant, le Moyen Âge, en cette période de santé, manquait d'une distinction nette entre Écritures inspirées, au sens fort du mot, et écrits des saints Pères ou décrets des conciles et des papes. Les XIV^e et XV^e siècles représentent une époque de critique et de dissociation. Au lieu de l'union organique de l'Église et de l'Écriture, qu'on ne peut, sans les blesser mortellement, séparer l'une de l'autre, on tend à avoir une séparation. Souvent, la question est posée en ces termes : laquelle, de l'Écriture, ou de l'Église, est supérieure à l'autre, laquelle fonde l'autorité de l'autre ?

« C'est cette position même qu'il eût fallu impitoyablement récuser. La plupart des catholiques l'ont, de fait, dépassée, mais sans la récuser et parfois en donnant à leur position une expression qui pouvait tromper... En face des négociations protestantes, certains ont cherché une nouvelle synthèse en tenant que les doctrines catholiques se trouvent, partie dans l'Écriture, partie dans des traditions apostoliques non écrites, ou dans des déterminations de l'Église équivalentes, en autorité, à la Révélation. Cette position-là aussi doit être critiquée et dépassée. Ce qu'il faut, c'est retrouver, mais en assumant les légitimes acquisitions de l'âge moderne, la position traditionnelle des Pères et du Moyen Âge classique : une position d'union organique et d'implication mutuelle entre Écriture et Église. »

Echos du Concile

Rome, le 10 octobre 1964.

L'intense activité qui règne depuis le début de la session ne connaît pas de relâche : les congrégations générales, les réunions des différents évêchés, les travaux dans les commissions ou les ateliers et les relations avec les diocèses représentent pour les Evêques un emploi du temps extrêmement chargé. Au Concile, votes et discussions se poursuivent sans discontinuer ; les Modérateurs interrompent souvent les orateurs, fussent-ils Cardinaux, au bout des dix minutes réglementaires, pour les inviter à conclure ; et, chaque matin, le Secrétaire du Concile, Mgr Felici, avec une constance mêlée d'humour, prie les personnes qui ont été admises à participer à la Messe de se hâter de sortir afin que le travail commence sans retard : hier, il souleva les rires en disant : « Egrediantur universi ! », et ajouta aussitôt : « Quotquot non participant Concilium, et cum festinatione » ; un garde suisse qui n'avait pas entendu l'habituel : « Exeant omnes ! » se demandait quoi faire, quand un évêque français, voyant son embarras, lui fit un signe pour suppléer à son ignorance du latin.

La semaine a été marquée par les votes sur l'Œcuménisme, la fin de la discussion du schéma sur la Révélation et trois jours de débats sur l'apostolat des laïcs.

Le schéma sur l'Œcuménisme.

A la suite des discussions et des observations faites pendant la seconde session, le schéma sur l'Œcuménisme a été revu par le Secrétariat pour l'Unité et vient d'être soumis au vote du Concile. Il n'y a pas eu de nouvelle discussion, mais chaque chapitre a été présenté par un évêque avant d'être voté paragraphe par paragraphe, puis dans son ensemble. Mardi, le premier chapitre, « Principes catholiques de l'œcuménisme », présenté par Mgr Martin, archevêque de Rouen, a été adopté par 1.926 voix sur 2.166 (30 non ; 209 oui, avec demande de modification) ; le second, intitulé « La pratique de l'œcuménisme », a été approuvé, mercredi, par 1.573 voix sur 2.174 (32 voix contre ; 564 oui, avec demande de modification) ; le troisième, qui traite « Des Eglises et communautés ecclésiales séparées du Siège apostolique romain », a obtenu, jeudi, 1.843 voix sur 2.169 (24 non ; 296 oui, avec demande de modification). Ce décret, qui ne prétend pas ignorer ou résoudre les difficultés qui font obstacle à l'union, mais entend mettre en lumière ce qui unit plutôt que ce qui divise, dans l'esprit de l'encyclique *Ecclesiam suam*, a donc reçu l'approbation des Pères : le fait est d'autant plus remarquable que le nombre des non-votes dans le vote par chapitre, n'a pas dépassé 32 sur plus de 2.160 votants. Il reste maintenant au Secrétariat une dernière mise au point à faire, en tenant compte des remarques des Pères qui ont voté « juxta modum », avant que le texte du décret soit de nouveau soumis au Concile pour approbation définitive et promulgation.

Discussion du schéma sur la Révélation.

L'examen du schéma sur la Révélation a continué lundi et mardi : il restait à voir les chapitres sur l'Inspiration, l'Ancien et le Nouveau Testament, l'Ecriture et la vie de l'Eglise. Plusieurs exégètes, le Cardinal Bêa, Mgr Weber, Mgr Heuschen, ont pris la parole sur la nature de l'inspiration et sur les principes d'exégèse que propose le schéma dans la ligne de l'encyclique *Divino Afflante Spiritu* et de la récente instruction de la Commission Biblique au sujet des évangiles : sur ce point, Dom Butler, Supérieur des Bénédictins d'Angleterre, fit une intervention remarquée en faveur de la liberté de recherche nécessaire à l'exégète catholique et du droit d'utiliser dans le Nouveau Testament la notion des « genres littéraires » : « A la lumière de la foi, il est certain que les Evangiles, comme les autres livres de la Bible, sont inspirés, avec toutes les conséquences qui en découlent. Mais il est certain que la notion des « genres littéraires » peut s'appliquer aussi aux Evangiles comme aux autres livres... Il serait déplorable de donner l'impression que l'exégète catholique n'est pas libre dans sa recherche scientifique... Il ne faut pas craindre la vérité scientifique, car la vérité ne peut nuire à la vérité. Il ne faut pas craindre non plus que les exégètes ne soient pas fidèles à l'Eglise ». D'excellentes choses ont été dites au cours des débats : la Révélation, pour l'Orient, est vécue dans le Mystère avant d'être exprimée dans les mots ; la plénitude du Mystère déborde non seulement la formulation théologique, mais même les limites de la lettre de l'Ecriture (Mgr Edelby, Melchite). Toute parole exprime quelque chose, révèle celui qui parle, et s'adresse à quelqu'un dont elle suscite la réponse : la Parole de Dieu remplit ces trois fonctions (Cardinal Meyer) ; il faudrait mieux montrer que cette Parole, présentée dans l'Ecriture, n'est pas tant une source de science théologique qu'une invitation personnelle au dialogue et à l'amitié intime que Dieu adresse à l'homme (Mgr Volk, Allemagne). Il faudrait encore attirer l'attention sur l'importance de l'Ecriture, c'est-à-dire de la Parole de Dieu, comme aliment du Corps mystique (Mgr Ferreira, Guinée portugaise) : sa lecture doit être spirituelle, c'est-à-dire faite dans l'Esprit-Saint (Mgr Edelby).

Après ces discussions, souvent riches, parfois trop techniques au gré de plusieurs, il sera aisé de mettre la dernière main à ce schéma dont le Pasteur Thurian déclarait, voici quelques jours : « Le texte conciliaire sur la Révélation offre une base solide pour le dialogue œcuménique. Il nourrit notre optimisme profond concernant les fruits du Concile pour l'unité visible des chrétiens. » Un Pasteur protestant, rencontré hier avant la séance du Concile, faisait la même réflexion.

L'apostolat des laïcs.

Mardi, en fin de matinée, le Cardinal Cento introduit le schéma sur l'apostolat des laïcs et souligne le fait que c'est la première fois dans l'histoire de l'Eglise que ce thème est traité dans un Concile. Le lendemain, Mgr Hengsbach, évêque d'Essen, expose brièvement l'histoire et le contenu du schéma : le texte en est à sa troisième rédaction, des réductions et des améliorations ayant été apportées d'une session à l'autre au projet d'après les remarques envoyées à la Commission par les Evêques.

Après une courte introduction, ce schéma de 14 pages traite successivement de la vocation apostolique des laïcs, des champs de l'apostolat (communautés et milieux de vie), des buts de l'apostolat, des associations et mouvements apostoliques (parmi lesquels l'Action Catholique), des relations avec la Hiérarchie, avec les mouvements, avec les autres chrétiens et les non-chrétiens.

Parmi les personnes qui assistent ces jours-ci aux Congrégations générales, on retrouve des laïcs comme Félix Lacambre, de l'A.C.O., Mlle Monnet, de l'A.C.I. internationale, M. et Mme Galichon, de l'A.C.I. Dans l'ensemble du Concile, le texte examiné se situe dans la suite normale de la théologie du laïcat exprimée dans les chapitres du schéma de l'Eglise sur le Peuple de Dieu et sur les laïcs.

Le Cardinal Ritter (Canada) ouvre les débats et invite les Pères à accepter le schéma comme base de discussion, ce qu'ils font en votant par assis et levé. Comme il fallait s'y attendre, plusieurs critiques de fond sont faites en vue d'une amélioration substantielle du schéma : il n'est pas suffisamment théologique ou suffisamment accordé avec la théologie du laïcat exprimée dans le schéma de l'Eglise ; il semble imprégné d'un esprit excessivement clérical dans les passages sur les rapports entre clercs et laïcs (Cardinal Ritter) ; il traite de façon trop juridique des rapports entre les laïcs et la Hiérarchie (Cardinal Ritter) ; certains, comme Mgr Vuillot, voudraient qu'il distingue mieux les responsabilités des Evêques et celles des laïcs afin de mieux montrer leurs rapports réciproques : c'est le Saint-Esprit qui a établi les évêques pour conduire l'Eglise, c'est le même Esprit qui suscite les initiatives apostoliques des laïcs.

Voici quelques-uns des points abordés dans les interventions. La *vocation des laïcs à l'apostolat* est fondée sur le baptême, en vertu duquel la plénitude de la vocation du Peuple de Dieu se trouve chez les laïcs, d'une façon qui leur est propre, différente de celle de la Hiérarchie. Il faut insister sur l'obligation baptismale de réaliser l'incarnation de l'Eglise dans les structures de ce monde ; sans cette incarnation, il n'y a pas de rédemption de ce monde (Mgr Charbonneau, Canada). La *formation à l'apostolat* doit être enracinée dans une vie théologique intense, et dans le contact réel avec la vie des hommes, surtout de ceux que l'on veut conduire au Christ (Mgr Charbonneau) ; aussi les méthodes actives doivent-elles être considérées comme le fondement d'une formation authentique à l'apostolat (Mgr Rubio, Salamanque). Mgr Caillot insiste sur le *lien entre l'apostolat et la vie quotidienne des hommes* : la vie est le lieu de la conversion et du témoignage apostolique ; elle est le lieu où les personnes, par leurs choix ou leurs refus, marchent vers le Christ ou s'en éloignent ; c'est dans les événements et les communautés de ce monde que les laïcs, vivant fraternellement avec les autres hommes, doivent leur manifester le sens et l'accomplissement de leur vie dans le Christ. L'action menée avec les non-chrétiens dans le sens de la justice et de l'amour a une valeur apostolique, car elle aide les personnes à se mettre en marche ou à continuer leur chemin vers Celui qui est Amour. L'action temporelle peut avoir valeur de signe de la foi lorsque, menée dans le respect de l'ordre temporel et dans la fidélité à l'Evangile, elle manifeste l'amour

de Dieu pour les hommes dans le concret de leur vie, elle témoigne de la foi et de l'espérance, elle révèle Dieu qui aime sans faire acception des personnes et qui sauve l'homme dans la condition humaine.

Dans l'apostolat, le *dialogue* avec tous les hommes tient une place capitale : théologiquement, il se fonde sur la commune appartenance de tous à la vie et aux responsabilités de la société humaine et sur l'action de l'Esprit-Saint dans l'Eglise visible et dans le cœur de tous les hommes : respectueux de la dignité naturelle et surnaturelle de la personne, le dialogue permet à ceux qui parviennent à la plénitude de la lumière du Christ d'être conscients d'agir en pleine liberté et de ne pas abandonner les valeurs qu'ils portaient en eux (Mgr Duval). L'apostolat est un dialogue qui fait appel à l'adhésion libre de l'homme, aussi faut-il insister sur le respect de la liberté religieuse dans son exercice et mettre en garde contre toute méthode susceptible d'être considérée comme une contrainte des consciences (Mgr de Smedt). Seul celui qui vit du Christ peut utilement travailler au salut des âmes (Mgr d'Agostino, Italie), mais il faudrait que le schéma formule une vraie doctrine de la *spiritualité du laïcat* : jusqu'à présent, on s'est borné à appliquer aux laïcs une forme abrégée de la spiritualité des religieux et des prêtres (Mgr Mosquera, Equateur).

La nécessité des *mouvements apostoliques* découle de la nature même de l'Eglise qui est essentiellement communautaire (Mgr Pironio, Argentine).

Plusieurs évêques se sont félicités de la place, non exclusive, mais importante, faite dans le schéma à l'Action Catholique. Le Cardinal Suenens, dans une intervention qui suscitera sans doute des réponses, critique vivement le passage consacré à l'Action Catholique : il en souhaiterait une définition plus universelle, plus « catholique » ; il estime anormal que la Légion de Marie (c'est la première fois dans le débat qu'un évêque cite nommément un mouvement) soit suivant les diocèses considérée ou non comme d'Action Catholique ; le privilège accordé à certains mouvements portant le titre d'Action Catholique ne correspond-il pas à la situation des débuts aujourd'hui dépassée ? Mgr Laszlo (Autriche) estime, au contraire, qu'il faut laisser tel quel le passage sur l'Action Catholique : il laisse la porte ouverte à une évolution ultérieure, et c'est impossible de satisfaire tout le monde. Mgr Tenhumberg (Munster) souhaite enfin que le Concile entende les laïcs eux-mêmes exprimer leur pensée de vive voix. Les débats continueront lundi.

Comme l'a annoncé, mardi, Mgr Felici, plusieurs Curés de paroisses de divers pays seront bientôt invités, conformément au désir du Pape, à assister aux Congrégations Générales, notamment lorsque les Pères étudieront les sujets concernant le sacerdoce.

Nouvelles romaines.

Lundi, Mgr Felici a annoncé la mort du T.R.P. Janssens, Supérieur général de la Compagnie de Jésus, survenue quelques minutes avant midi ; le Pape Paul VI lui avait rendu visite moins d'une demi-heure auparavant. Monseigneur l'Evêque et Monseigneur Favé, qui étaient allés prier près du défunt à la Maison généralice, ont assisté, jeudi après-midi, à la cérémonie des funérailles qui avait lieu à l'église du Gesù. Aujourd'hui, ils ont passé la journée à l'Université Grégorienne où se tenait l'Assemblée

plénière de l'Episcopat français. Monseigneur l'Evêque a réuni à la Retraite avec Monseigneur Thiandoum, archevêque de Dakar, qui a présidé cet été le pardon de Sainte-Anne-la-Palud, quelques évêques de la Commission de la Mer et des représentants nationaux de l'Action Catholique Maritime, accompagnés de Mgr Lefeuvre. Il a reçu la visite de Mgr Ramousse (Cambodge) et de Mgr Etoga (Cameroun). Parmi les hôtes de la Retraite, il y a eu, cette semaine, Mlle Goldie (Australie), auditrice au Concile, et M. le Pasteur Roux, observateur pendant les deux premières sessions, qui est actuellement à Rome et est venu passer une veillée avec les Evêques.

P. DE SURGY.

● **L'ŒUVRE DE NOTRE DAME DE BEL-ACCUEIL** s'intéresse aux victimes de la traite, qu'elle veut accueillir, cacher au besoin, soigner, rééquilibrer et redonner à une vie familiale, professionnelle et sociale. Elle a dans le diocèse du Mans une maison de formation pour les personnes qui veulent consacrer leur vie ou simplement quelques années à ce service. Pour ces deux catégories de cadres, une préparation scientifique et pratique est prévue, d'une durée d'au moins 9 mois ; un stage d'études et de formation s'ouvrira en novembre 1964.

L'Œuvre s'agrége en outre des personnes qui vivent hors des centres d'accueil, mais qui exercent une activité complémentaire et viennent fréquemment à la maison de formation pour des exercices spirituels communs. Enfin, les malades désireuses d'offrir leurs souffrances et leurs prières pour les buts de l'œuvre peuvent aussi faire partie de cette famille de charité.

Pour les cadres actifs, l'âge minimum requis est de 24 à 25 ans. L'âge idéal se situe entre 30 et 40 ans. Les veuves sont admises. En principe, il n'y a pas de limite d'âge : on étudie chaque cas. Un bon équilibre nerveux est nécessaire. Pour les admissions, les renseignements, une aumône à l'œuvre qui est pauvre et dont les besoins sont grands, s'adresser à la Directrice de l'Hermitage, Bourg-le-Roi (Sarthe). Adresse du C.C.P. : Mlle Philippon, Foyer Féminin Hermitage, Bourg-le-Roi (Sarthe), Rennes 2 251 12.

● **RENTREE DES CATÉCHISMES.** — A peu près tous les numéros de *Fêtes et Saisons* sont utiles pour un catéchisme vivant, en harmonie avec les besoins et les goûts de notre temps. Le catalogue de toutes les publications disponibles sera envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande à « Fêtes et Saisons », 31, boulevard Latour-Maubourg, Paris, 7^e.

RAPPEL. — *Fêtes et Saisons* dispose encore du numéro spécial intitulé « Des laïcs annoncent Jésus-Christ » dans lequel on trouve exposé par le texte et l'image l'essentiel de ce que les parents et les adultes doivent savoir de leurs responsabilités d'éducateurs religieux, voire même de catéchistes. Le numéro 1 fr. Prix par quantités.

A remettre à tous les parents qui ont un enfant au catéchisme, la brochure très élégante intitulée : « C'est la rentrée des catéchismes ». Les 10 ex. : 0,25 F. l'ex. ; les 50 : 0,23 l'ex. ; les 100 : 0,21 F. — C.C.P. Paris-Fêtes et Saisons 6977-01.

Avec le Seigneur

Pasteurs, nous sommes préoccupés devant la tâche à accomplir. En cette reprise d'année nos responsabilités nous accablent. On détaille tellement de choses à faire ! La parole de Jean XXIII est à méditer : « Il faut simplifier ce qui est compliqué, et ne pas compliquer ce qui est simple ».

Faut-il tout faire ? Que faut-il choisir ? Il faut nous mettre dans la lumière de Jésus et de son Eglise ; avant tout il faut prier.

Il faut prier pour pénétrer les orientations conciliaires qui vont nous être données.

Il faut prier pour simplifier et pacifier notre travail pastoral.

Les réunions, les congrès sont des moyens, les œuvres apostoliques aussi. L'essentiel est d'aider les personnes à rencontrer Jésus-Christ et son salut.

Un regard profond sur le monde nous donne le vertige. L'athéisme pratique des hommes, le matérialisme envahissant risquent de porter atteinte à notre cœur sacerdotal. Dans la rencontre avec le monde moderne, les méthodes apostoliques même réfléchies et éprouvées, ne suffisent pas, il faut travailler avec le Christ.

Jésus, par nous, veut répondre aux besoins des hommes. Son Evangile contient la théologie de l'apostolat ; il nous aide à découvrir chez les hommes l'appel à la foi chrétienne.

Prêtres, nous sommes comme les pèlerins d'Emmaüs. Nous avons déjà rencontré celui que nous cherchons et que nous aimons, mais souvent nos yeux ne sont pas ouverts. « Il était avec moi et je ne le savais pas ».

« Maître, où demeures-tu ? » questionnent Pierre et Jean. Jésus leur dit : « Venez et voyez ». (Jean, I, 36-39). Il faut sans cesse recommencer la rencontre avec le Seigneur.

Rencontrer le Christ, ce n'est pas seulement chercher à savoir qui il est, mais c'est adhérer à lui par la foi. « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez et vous recevrez (Jean xv, 16 ; xvi, 24).

Saint Paul, le grand apôtre, peut nous aider à orienter et à fortifier notre prière. Limitons-nous à quelques exemples dans la première lettre adressée à la communauté de Thessalonique :

« Nous rendons grâce à Dieu à tout moment pour vous tous quand nous faisons mémoire de vous dans nos prières. Nous nous rappelons sans cesse, en présence de Dieu notre Père, l'activité de votre foi, le labeur de votre charité, la constance de votre espérance, qui sont l'œuvre de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (I, 2-3).

« Voilà pourquoi, de notre côté, nous ne cessons de rendre grâce à Dieu de ce que, une fois reçue la parole de Dieu... vous l'avez accueillie, non comme une parole d'homme, mais comme ce qu'elle est réellement, la parole de Dieu » (II, 13).

Et aux prières de Paul, les fidèles doivent joindre les leurs : « Priez aussi pour nous » (v, 17-25).

Dieu peut nous exaucer « infiniment au delà de ce nous pouvons demander ou concevoir ».

Dieu veut se servir de nous pour l'extension de son règne, c'est-à-dire pour procurer le salut de nos frères, plus spécialement de ceux dont il nous a faits responsables. La prière a pour but de rendre l'instrument apostolique apte à sa mission.

« Ma puissance se déploie dans ma faiblesse » (2 Cor. XII, 7-10). C'est une loi de l'apostolat. Celui-ci n'est pas une entreprise humaine où le dévouement, le tact, l'intelligence suffisent.

Il se peut que nous soyons souvent écrasés de fatigue, débordés de travail, housculés par un horaire chargé, sollicités de tous côtés par les autres, c'est alors qu'il faut s'arrêter, « perdre son temps » gratuitement en la présence de Dieu, pour poser des actes de foi, d'adoration et d'amour.

Il faut vouloir prier, et vouloir prier, c'est prier. Notre prière ne vaut que par l'effort qu'elle suscite. Dieu est toujours présent, toujours aimant, et toujours il nous attend. Nous devons nous offrir à lui pour faire sa volonté, exécuter son plan, nous mettre entièrement à son service.

Pour entendre la musique à la T.S.F., il faut brancher le poste et l'accorder sur la longueur d'onde. Si nous voulons mettre nos frères en contact avec Dieu, il faut prier, pour lui permettre de transmettre sa grâce et son amour.

Nous avons besoin de confiance en notre sacerdoce, en l'efficacité de notre action pastorale. Dieu veut notre bien et le bien de ceux qui nous sont confiés ; notre action reste vaine sans la prière. Prier, c'est laisser la volonté de Dieu s'installer progressivement à la place de la nôtre. Prier, c'est laisser l'amour de Dieu envahir les personnes et les choses. Prier, c'est introduire le plan du Père et son amour tout-puissant parmi les hommes.

Prier, c'est trouver la paix au delà d'un activisme décevant. Prier, c'est donner la vraie dimension à son apostolat. C'est aussi dans la prière que nous devons chercher la hiérarchie des tâches. Nous ne pouvons pas tout faire ; il est des activités pastorales prioritaires ; le choix doit être fait devant Dieu et avec l'Eglise.

Voulons-nous mettre notre sacerdoce à l'heure du Concile, écoutons les appels qui suivent :

« La Providence nous conduit vers un nouvel ordre des rapports humains. A travers le travail des hommes et souvent même en dehors de leur attente, elle s'oriente vers l'accomplissement de ses desseins suprêmes et inattendus. Tout, même la diversité humaine, concourt au plus grand bien de l'Eglise » (Jean XXIII).

« L'amour du Christ nous presse... Au milieu d'un monde encore si éloigné de la paix qu'il souhaite, angoissé devant les menaces que font peser sur lui les progrès techniques, admirables en eux-mêmes mais périlleux tant qu'ils sont sans références à une loi morale supérieure, nous souhaitons que puisse briller la lumière de la grande espérance en Jésus-Christ, l'unique Sauveur » (Message de Pères Conciliaires).

« Que sur cette assemblée ne brille d'autre lumière que le Christ, lumière du monde. Que nulle vérité ne retienne notre intérêt, hormis les paroles du Seigneur, notre Maître unique. Qu'une seule inspiration nous dirige : le désir de lui être absolument fidèle. Nous n'avons pas d'autre

appui que la confiance née de sa promesse pour rassurer notre faiblesse irrémédiable : ET, MAINTENANT, MOI, JE SERAI AVEC VOUS JUSQU'À LA FIN DU MONDE » (Paul VI).

Mgr MARTY, Archevêque de Reims.

L'œuvre à faire est trop belle pour que l'idée en ait pu germer dans un cœur d'homme. C'est Dieu Lui-même qui en a l'initiative ; nous ne sommes que les serviteurs d'un dessein qui nous dépasse, mais pour qu'il s'accomplisse, il requiert notre collaboration.

L'œuvre à faire est trop difficile pour que nous puissions l'accomplir par nos propres forces, et ceux qui s'efforceront d'en rendre compte en parlant de notre seul effort humain, n'en donneront qu'une vision incomplète.

*Si Yahvé ne bâtit la maison
en vain les maçons peinent ;
si Yahvé ne garde la ville,*

en vain la garde veille. (Psaume 127, verset 1.)

C'est Lui le Maître de l'œuvre, mais il a voulu avoir besoin de maçons.

Et lorsque nous regardons ainsi vers le Seigneur, le sentiment de notre pauvreté se transforme en espérance.

*Qui s'appuie sur Yahvé
ressemble au mont Sion.*

Rien ne l'ébranle,

il est stable pour toujours. (Psaume 125, verset 1.)

Joie, conscience de notre responsabilité, pauvreté, espérance : ces sentiments, qui sont au cœur de l'évêque en route vers Rome, ils doivent être au cœur de tous les pèlerins du peuple de Dieu appelés chaque jour, partout où ils sont, à manifester son Amour.

Le Concile est un temps de ce pèlerinage du peuple de Dieu en marche vers le Père, dans la lumière du Christ. A chacun il appartient de faire le point et de bien situer sa vie dans l'axe du Royaume : prêtres, religieux, religieuses, laïcs, malades ; personne ne doit rester inactif, et c'est ensemble que nous devons nous présenter devant l'Esprit-Saint en disant la prière des Pères du Concile :

*Nous voici Seigneur Esprit-Saint,
nous voici dans notre pauvre condition de pécheur,
mais spécialement rassemblés en Ton Nom.*

Viens à nous, et sois avec nous.

daigne pénétrer nos cœurs ;

montre-nous notre devoir, notre route.

Apprends-nous ce que nous avons à faire

pour qu'avec Ton secours,

nous puissions Te plaire en tout.

S. Exc. Mgr MAZIER.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRES VENTE

Agence à PARIS
2, rue Nollet (17^e)
Tél. : EUROPE 75-63

POSSIBILITE DE CREDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITES
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Communiqué de Mgr l'Evêque (quête pour le Concile). La seconde ordonnance liturgique de l'Episcopat français. Journées pour religieuses du milieu rural. Pour les Sœurs soignantes. Direction de l'Enseignement (réunions de directeurs).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Echos du Concile (P. de Surgy). La déclaration conciliaire sur la liberté religieuse (P. Haubtmann). Nouvelles. Lectures.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore

Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frou
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

**SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN**

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17°)

79^e Année — N° 39

Vendredi 23 octobre 1964

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre :

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNIQUÉ DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE

La dernière lettre pastorale, qui vous a été lue les dimanches de la Pentecôte et de la Trinité, vous a longuement entretenus du Concile, voulu par le Pape pour « redonner vigueur à toutes les énergies apostoliques et missionnaires de l'Eglise ».

De Rome nous aurions voulu, Monseigneur Favé et moi, vous parler de cette troisième Session et des questions qui y sont traitées. Mais le rythme de travail actuel ne le permet pas, et nous devons nous borner à vous dire d'un mot les motifs de la quête faite aujourd'hui pour le Concile.

Vous n'êtes pas sans savoir que celui-ci entraîne de lourdes dépenses. Il suffit d'en énumérer quelques-unes : les travaux et les déplacements des experts ou spécialistes des divers problèmes étudiés, l'impression de multiples documents à l'intention des quelques trois mille Pères conciliaires, le voyage et le séjour à Rome de nombreux évêques — plus de la moitié — qui, venus de diocèses sans ressources matérielles, doivent être aidés par le Saint-Siège...

Aussi n'est-il pas surprenant qu'au nom du Saint-Père la Secrétairerie d'Etat du Vatican ait fait appel aux prêtres et aux fidèles. Nous savons que nous pouvons compter sur votre générosité et d'avance nous vous en remercions.

LA SECONDE ORDONNANCE LITURGIQUE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

I

Les évêques de France, leurs coadjuteurs et leurs auxiliaires, convoqués et réunis en vertu de l'article 22 de la Constitution conciliaire « De sacra liturgia » et conformément aux dispositions du motu proprio « Sacram liturgiam » du 25 janvier 1964, ont décidé ce qui suit :

ART. I. — 1. Aux messes célébrées avec présence du peuple, l'usage du français est autorisé pour les dialogues et acclamations suivantes :

— *Dominus vobiscum (Pax vobis). Et cum spiritu tuo.*

— *Gloria tibi Domine.*

— *Sursum corda. Habemus ad Dominum.*

— *Gratias agamus Domino Deo nostro. Dignum et justum est.*

— *Pax Domini sit semper vobiscum. Et cum spiritu tuo.*

— *Ecce Agnus Dei... Domine non sum dignus...*

— *Corpus Christi. Amen.*

— *Ite missa est (Benedicamus Domino). Deo gratias. — Requiescant in pace. Amen.*

— *Et pour la bénédiction finale.*

2. A cette fin, on utilisera la traduction officielle.

ART. II. — 1. Aux messes célébrées avec présence du peuple, l'usage du français est autorisé pour les antienne de l'entrée, de l'offertoire, de la communion, ainsi que pour le graduel, l'alleluia, le trait et la séquence.

2. A cette fin, on utilisera les traductions contenues dans le missel d'autel bilingue. On pourra aussi utiliser les traductions des missels cités en annexe.

3. Aux messes chantées, seront uniquement autorisées les mélodies approuvées par les Commissions liturgiques compétentes (cf. Constitution « De Sacra liturgia », art. 44, 45, 46).

ART. III. — 1. Aux messes lues célébrées avec présence du peuple, l'usage du français est autorisé pour le Kyrie, le Gloria, le Credo, le Sanctus, le Pater avec son invitoire (*Oremus. Praeceptis salutaribus...*), l'Agnus Dei.

2. A cette fin, on utilisera la traduction officielle.

ART. IV. — L'Assemblée plénière approuve comme texte officiel le texte français des épîtres et des évangiles contenu dans le *Lectionnaire* complet.

2. Dès la parution de ce *Lectionnaire*, il sera seul utilisé, en semaine comme le dimanche.

ART. V. — 1. L'usage du français est autorisé pour l'administration des sacrements de Pénitence et de Confirmation.

2. A cette fin, on utilisera la traduction officielle.

II

Les évêques de France, en vertu de l'article 40 de la Constitution conciliaire ont, en outre, demandé au Siège apostolique les facultés suivantes, qu'ils ont obtenues par lettres du président du « Consilium ad exsequendam constitutionem de sacra liturgia » en date des 10 juillet et 8 octobre 1964 :

ART. VI. — 1. Aux messes célébrées avec présence du peuple, l'usage du français est autorisé pour les collectes, les prières après la communion (postcommunion), la prière sur l'assemblée (*oratio super populum*).

2. A cette fin, sont seules autorisées la traduction officielle et les mélodies contenues dans le missel bilingue d'autel.

ART. VII. — 1. Aux messes avec présence du peuple, l'usage du français est autorisé pour les grandes bénédictions liturgiques contenues dans le missel (2 février, Cendres, Rameaux).

2. A cette fin, on utilisera la traduction officielle et les mélodies contenues dans le missel bilingue d'autel.

III

ART. VIII. — Conformément aux prescriptions de la Constitution « De Sacra liturgia » (art. 54 et 113) :

1. Les dimanches et jours de fête, on favorisera la grand-messe, qui demeure la meilleure forme de célébration eucharistique.

2. A tous les degrés de la catéchèse et de l'instruction religieuse, selon une pédagogie adaptée, les textes latins et les plus usuelles mélodies grégoriennes de l'ordinaire de la messe continueront d'être enseignés.

ART. IX. — L'emploi de la langue latine demeure obligatoire pour toutes les parties de la messe qui ne sont pas mentionnées dans les articles précédents ainsi que dans la première ordonnance de l'épiscopat sur la liturgie (janvier 1964).

ART. X. — La présente ordonnance entrera en vigueur le dimanche 3 janvier 1965.

Les évêques de France ont donné mandat à S. Em. le cardinal Achille Liénart pour promulguer en leur nom la présente ordonnance. Près de Rome, le 14 octobre 1964.

† ACHILLE, cardinal LIENART.
Evêque de Lille.

ANNEXES

I. — Traductions autorisées pour les pièces chantées du Propre en vertu de l'article II :

1. Missels contenant la traduction commune reproduite dans le Missel d'autel bilingue : Missel biblique, Missel Feder, Missel d'Hautecombe-Clervaux, Missel Dom Lefebvre, Missel Morin.

2. Autres missels : Missel de Maredsous, Missel du Mont-César.

3. Pour le chant du verset de l'Introït ainsi que des versets psalmiques du graduel, du trait et de l'alleluia, on pourra également utiliser le *Psautier de la Bible de Jérusalem*.

II. — Les traductions officielles des prières de l'ordinaire de la Messe, de la Confirmation et de la Pénitence, le *Lectionnaire complet* des Epîtres et des Evangiles et le Missel d'autel bilingue paraîtront avant la fin de 1964. Le Missel d'autel bilingue sera publié par fascicules.

Le lendemain de la publication de cette seconde Ordonnance liturgique des Evêques français, LA CROIX donnait un résumé de la longue instruction mise au point par le Conseil pour l'exécution de la Constitution sur la liturgie et par la Congrégation des Rites :

« La nouvelle Instruction romaine sur la liturgie comprend un préambule et cinq chapitres. Elle comporte plus de vingt pages... Le préambule précise la nature de l'Instruction. Le chapitre premier définit les normes générales qui doivent être appliquées dans la formation liturgique... Il est rappelé que l'autorité compétente est celle de l'Eglise et que cette autorité se manifeste principalement par les assemblées territoriales d'évêques établies conformément à la lettre apostolique « *Sacram Liturgiam* »... »

« Le chapitre deuxième concerne le mystère de l'Eucharistie. C'est ainsi que des modifications sont apportées à l'ordo de la messe : dans les prières au bas de l'autel, au début de la messe, le Psaume 42 est omis. D'autre part, toutes les prières au bas de l'autel sont omises chaque fois qu'une autre action liturgique a précédé immédiatement. Pendant la durée de la doxologie qui termine le canon de la messe, le célébrant tient le calice un peu élevé, ainsi que l'hostie, en omettant les signes de croix. Le Pater Noster pourra être récité dans la langue du pays. L'embolisme qui suit le Pater sera chanté ou dit à haute voix. Le dernier évangile est omis et les prières de Léon XIII sont supprimées. »

« Le chapitre 3 concerne les autres sacrements et sacramentaux. Il précise la place que l'on peut accorder à la langue du pays selon les décisions de l'autorité territoriale compétente, « ses actes étant agréés, c'est-à-dire ratifiés, par le Siège apostolique »... Le chapitre 4 est consacré à l'Office divin... Le chapitre 5 expose « comment construire les églises et les autels pour obtenir la participation active des fidèles ». Il porte sur la disposition des églises, sur l'autel majeur et les autels mineurs, leur décoration, la conservation de l'Eucharistie, l'ambon, les fidèles, le baptistère, l'orgue et la schola, etc... »

Cette Instruction entrera en vigueur « à partir du 7 mars 1965, premier dimanche de Carême ». Nous en parlerons plus en détail quand le texte officiel sera parvenu.

JOURNÉES POUR RELIGIEUSES DU MILIEU RURAL

Pour être vraiment efficace, toute action, spécialement toute action apostolique, demande qu'on s'y arrête de temps en temps, pour un temps de réflexion : revoir le chemin effectué, prévoir et préciser la ligne à suivre à l'avenir.

C'est à cette remise en cause, toujours nécessaire, que nous invitons les Religieuses, spécialement les Religieuses des Cours Ménagers.

— Lieu : La Retraite à Quimper, du mercredi 11 novembre à 10 h. au jeudi 12 novembre à 16 h.

— Grandes lignes de réflexions de ces deux jours : Caractéristiques des jeunes rurales de 1964 ; Mouvement M.R.J.C.F., Mouvement de jeunesse et Mouvement d'Eglise ; L'Eglise à l'œuvre dans le monde (clergé, laïc, vie religieuse) ; Réflexion apostolique sur notre attitude de Religieuse ; Notre action à l'intérieur d'un Cours Ménager.

Toute Religieuse désireuse de participer à ces deux journées, voudra bien faire parvenir son adhésion à Sœur Louis-Marie, Ecole Notre-Dame, Cast (Sud-Finistère). Un programme plus détaillé avec sujets de réflexion lui sera alors expédié.

POUR LES SŒURS SOIGNANTES DU SUD-FINISTÈRE

Les prochaines réunions pour les Sœurs Soignantes à domicile du Sud-Finistère se feront les 3 et 5 novembre, 13, rue Laënnec à Quimper, et commenceront à 14 heures.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Les réunions des Directeurs et Directrices de tous ordres d'enseignement (sauf le Ménager) se tiendront à :

- Quimperlé, la Retraite : le vendredi 23 octobre à 16 h. 45.
- Brest, Ecole N.-D. de Bonne-Nouvelle : le lundi 26 octobre à 16 h. 45.
- Lesneven, Ecole N.-D. de Lourdes : le mardi 27 octobre à 16 h. 45.
- Morlaix, Ecole des Ursulines, rue de Bréhat : le mercredi 28 octobre à 16 h. 45.
- Quimper, Ecole Sainte-Anne : le jeudi 29 octobre à 9 h. 30.

N. B. — 1) A l'occasion de ces réunions, on trouvera les divers imprimés habituels (Loi Barangé, Règlements des écoles et fiches d'admission, livrets scolaires, statistiques..., etc...) — 2) Se munir des imprimés reçus de la C.R.I. (spécialement les feuilles roses).

« POUR LES JEUNES DES C.E.G. — « VISA POUR L'AVENIR », tel est le titre de la Campagne d'année 64-65 que la J.E.C. propose aux jeunes de C.E.G. Son but : aider les jeunes à vivre plus de justice, de solidarité, de liberté ; à découvrir le sérieux et le passionnant de leur vie ; à découvrir l'amour et la personne du Christ.

La brochure elle-même s'adresse aux responsables et aumôniers, leur proposant : 1°) des éléments de réflexion sur la vie des jeunes de C.E.G. et sur le rapport de ces jeunes avec l'Eglise ; 2°) à partir d'une analyse de ce que vivent les jeunes, une série d'activités centrées sur la vie « sociale » de ces jeunes au C.E.G. et hors du C.E.G. ; 3°) une campagne d'année pour responsables.

La première et troisième parties seront complétées dans « M.R.S. (C.E.G.) », le bulletin mensuel destiné aux responsables et aumôniers. « M.R.S. » comprendra plusieurs parties : 1°) analyse de ce que vivent les jeunes ; 2°) recherche sur les liens entre les jeunes et l'Eglise ; 3°) fiches pédagogiques ; 4°) soutien des responsables et aumôniers ; 5°) explications et pistes d'utilisation du numéro de « TILT » qui paraîtra huit jours après.

La deuxième partie sera proposée aux jeunes dans « TILT », paraissant tous les mois. « TILT » s'adresse à des jeunes de C.E.G. (4°, 3° principalement) qu'ils soient isolés, en groupe spontané, ou en équipe. Ce n'est pas un journal de militants, mais plutôt de jeunes en « acheminement » vers le Christ, ou qu'ils soient de cet acheminement. Son contenu : articles permettant aux jeunes de prendre conscience de ce qu'ils vivent, témoignages de réalisations, propositions d'activités, article essayant de révéler Jésus-Christ, présent dans leur vie.

Pour tous renseignements, commandes et abonnements, écrire à : J.E.C., Equipe C.E.G., 27, rue Linné, Paris (V°).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 25 octobre, Christ-Roi (23^e dimanche après la Pentecôte). Lundi 26, S. Alor, évêque. Mardi 27, S. Magloire, évêque. Mercredi 28, S. Simon et S. Jude, apôtres. Jeudi 29 et vendredi 30, de la férie. Samedi 31, de la B. V. Marie. Dimanche 1^{er} novembre, Tous-saint.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 26-28 octobre, Langolen. 29-31, Pouldergat.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Alexandre Floch, de Ploudiry. Mme Vve Seué, de Guissény. Mme Vve Lucas, de Bohars. Mlle Louise Corvez, ancienne institutrice libre.

Nouvelles

● *L'AMI DU CLERGÉ MALGACHE* (n° de septembre-octobre) nous apprend que S. Exc. Mgr Claude Rolland, évêque d'Antsirabé, a été élu président de la Commission nationale pour la promotion liturgique à Madagascar. Cette Commission « proposera des études et des expériences préalables pendant un temps limité en vue d'harmoniser la liturgie au génie du peuple malgache... et soumettra à la Conférence épiscopale nationale un projet de liturgie rénovée d'une manière plus conforme aux usages et coutumes malgaches ».

● *L'ENCYCLIQUE « PACEM IN TERRIS »* vient d'être traduite en hébreu par un organisme officiel. C'est la première fois que cela arrive pour un document de ce genre..

● *ŒUVRE DE LA BROCHURE A L'EGLISE.* — Le catalogue de *L'ŒUVRE DE LA BROCHURE A L'EGLISE* (édition 1964) vient de paraître ; il présente 725 brochures. Envoi de documentation gratuite sur simple demande à : Œuvre de la Brochure à l'Eglise, 14, rue Saint-Benoît, Paris-6^e.

● *Vient de paraître* : Abbé L.-A. Maugendre, préfet des Etudes à l'Ecole St-Vincent de Paul à Rennes : *LA RENAISSANCE CATHOLIQUE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE*, tome II : Joseph Lotte (1875-1914), préface d'Henri Massis, de l'Académie Française. Pour le cinquantième anniversaire de sa mort, c'est, depuis celle écrite par l'abbé Paris en 1916, la première biographie de ce converti qui devait devenir le fondateur de la « Paroisse Universitaire ». A la suite ont été ajoutés de nombreux textes inédits ou introuvables de Lotte sur Barrès, Bergson, Maurras, Péguy, etc... 300 pages, éd. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris, VI^e.

Echos du Concile

Rome, le 17 octobre 1964.

La journée de mardi était un peu une date dans l'histoire du Concile. C'était la 100^e Congrégation générale : le Concile n'a pas vieilli, dit Mgr Felici, rendons grâce à Dieu et continuons « au nom du Seigneur » jusqu'au bout. Quand sera ce terme ? Le Secrétaire général a parlé de patience... Plusieurs Pères, cette semaine, ont exprimé le vœu d'avoir une quatrième session : Mgr Hengsbach, vivement applaudi, laisse clairement entendre, en concluant le débat sur l'apostolat des laïcs, qu'un long temps serait nécessaire pour mettre au point le texte du schéma ; Mgr Gomes, également applaudi, demande que le schéma sur la vie sacerdotale soit refait pour être discuté pendant la quatrième session ; enfin, le dernier orateur de la semaine, Mgr Stangl, propose de renvoyer le schéma sur les Eglises orientales à la Commission et de lui donner le temps de le mettre au point : demain, on ne demandera pas si Vatican II a travaillé durant trois ou quatre sessions ; nous serons jugés non sur la durée, mais sur la qualité de notre travail.

C'est aussi mardi que, pour la première fois, un laïc a parlé au Concile pendant une Congrégation générale : l'an dernier, MM. Jean Guilton et Veronese avaient pris la parole au cours d'une réunion extraordinaire. C'est encore mardi que Mgr Felici a annoncé la présence de chefs de paroisse au Concile (« Adsunt iam parochi ! ») et leur a souhaité la bienvenue au nom des Pères qui ont applaudi : en circulant dans la basilique ces jours-ci, on rencontrait M. Berrar, curé de Saint-Germain-des-Prés, M. Delmotte, curé à Lille, et M. Crestin, curé-doyen de Vihiers dans le Maine-et-Loire.

La fréquence des applaudissements, en cette matinée de mardi, s'expliquait aussi sans doute par l'atmosphère de détente qui régnait parmi les Pères. Les deux ou trois jours précédents, une assez vive inquiétude avait gagné les milieux du Concile au sujet des déclarations sur la liberté religieuse et sur les juifs : elle avait provoqué une démarche d'une quinzaine de Cardinaux auprès du Saint-Père ; mais, mardi, ces craintes étaient dissipées, et le climat franchement optimiste.

Hier, Mgr Felici a annoncé la distribution du texte de l'Instruction pour l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie : approuvée par le Pape le 26 septembre, elle entrera en vigueur le premier dimanche de Carême (7 mars 1965). Une autre nouvelle importante a été communiquée par le Secrétariat pour l'Unité : le Patriarcat grec-orthodoxe d'Alexandrie a désigné deux observateurs au Concile : l'archimandrite Cyrille Koukoulakis et le D^r Théodore Mosconas.

La semaine a vu la fin des débats sur l'apostolat des laïcs, l'examen des propositions sur la vie et le ministère des prêtres, et le début de la discussion du décret sur les Eglises orientales.

L'APOSTOLAT DES LAÏCS

Comme c'était à prévoir, plusieurs Pères ont répondu à l'intervention du Cardinal Suenens demandant une définition plus universelle de l'Action Catholique et critiquant le privilège donné à certains mouvements de porter ce titre. Le Cardinal Liénart rappelle que, depuis les débuts, le terme d'*Action Catholique* a un sens précis et désigne les laïcs réunis en organisations que l'évêque associe à sa mission d'évangélisation et auxquels il donne mandat pour cela : il n'y a pas de catégories privilégiées, car l'évêque peut donner ce titre à tout mouvement qu'il veut associer directement à son apostolat. Mgr Padin, assistant général de l'Action Catholique brésilienne, parle au nom de quarante évêques : il défend l'Action Catholique, qui a réalisé de grandes choses en certains pays, et estime qu'il n'y a pas lieu de discuter sur une question de titre et sur le privilège du nom d'Action Catholique : il provoque les rires en observant qu'on pourrait aussi bien discuter de l'emploi particulier du titre de « Compagnie de Jésus » pour désigner les Jésuites ou du qualificatif de « saint » pour nommer le Saint-Office. Le droit de l'évêque de constituer des mouvements d'Action Catholique dans son diocèse est nié, sinon en théorie, du moins en pratique, par ceux qui revendiquent des droits égaux pour toutes les associations, dit encore Mgr Alonso (Espagne).

Les laïcs doivent être le ferment qui christianise le monde par l'intérieur (Cardinal Liénart), et l'apostolat des laïcs, attentifs aux signes des temps et activement présents dans ce monde, fait mieux voir que rien n'est étranger à l'Eglise (Mgr Larrain, Chili). Mgr Donze (Tulle), qui a dirigé l'atelier français sur l'apostolat des laïcs, fait une intervention remarquée sur les milieux de vie et l'évangélisation collective : la personne est sociale par essence. Le milieu de vie se caractérise par une communauté de sensibilité, d'aspirations, d'idées, de réactions ; ce sont là des réalités qui pénètrent profondément l'âme de la personne. L'apostolat doit amener tout l'homme au Christ, il faut donc atteindre tout son milieu de vie. Le schéma devrait traiter du caractère collectif de l'action apostolique destinée à agir sur tout un groupe pour le conduire au Christ. Mgr Guerry (Cambrai) souligne la distinction entre l'évangélisation et l'animation chrétienne de l'ordre temporel, et l'unité de ces deux formes d'apostolat dans la conscience du chrétien : le schéma applique ainsi des principes du « De Ecclesia » : distinction et unité de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel dans le dessein de Dieu ; double mission de l'Eglise : proclamation de la bonne nouvelle du salut et animation de la société humaine en lui apportant la plénitude de lumière et de vie dont les baptisés doivent être porteurs. Dans l'ordre de la création, le laïc, en travaillant au bien commun, peut être le témoin du dessein de Dieu dans le domaine temporel. Dans l'ordre de la rédemption, il témoigne de sa foi par ses paroles et ses actes auprès de ceux avec lesquels il exerce ses activités. Le schéma devrait mieux définir ces deux formes de l'apostolat et mieux exprimer à la fois l'autonomie de la cité terrestre et la transcendance de l'Eglise au service du genre humain.

Au terme de la discussion et avant les conclusions de Mgr Hengsbach, M. Patrick Keegan, président du mouvement mondial des travailleurs chrétiens, prend la parole au nom des auditeurs laïcs : importance du schéma sur l'apostolat des laïcs, attente du débat sur l'Eglise et le monde.

unité du témoignage apostolique de l'Eglise, distinction, mais non distance, entre la hiérarchie et les laïcs, sont ses thèmes principaux. Mais son intervention est sans doute moins importante par son contenu que par sa valeur de signe : depuis l'invitation d'un laïc à la première session, du chemin a été parcouru, et cet événement est porteur d'espérance.

LA VIE ET LE MINISTÈRE DES PRÊTRES

Il a déjà été question des prêtres dans le chapitre du « De Ecclesia » sur les évêques, les prêtres et les diacres, et dans le schéma sur la charge pastorale des évêques. Un schéma sur la formation sacerdotale sera bientôt examiné. Le schéma sur la vie et le ministère des prêtres fait partie de ce qu'on appelle les petits schémas, textes brefs pour lesquels un ou deux jours de débats sont prévus avant de procéder à un vote par paragraphes et à un vote d'ensemble. C'est moins un schéma proprement dit qu'une série de propositions sur un certain nombre de points importants : rapports des prêtres avec les laïcs, exigences évangéliques de la vie sacerdotale, sainteté sacerdotale et ministère, fraternité entre prêtres, importance de l'étude, formation aux connaissances pastorales, souci de l'Eglise universelle, meilleure répartition du clergé, biens d'Eglise, primauté de la charge pastorale sur les « bénéfices », droit des clercs à une rémunération normale, caisse commune diocésaine et aide aux diocèses pauvres.

La Commission qui a préparé le schéma n'avait pas pour tâche de tout dire sur le sacerdoce, et le texte contient un certain nombre de propositions intéressantes (par exemple : sur la répartition du clergé et l'aide économique aux diocèses pauvres). Il ne faut pas oublier non plus que le développement de la théologie de l'épiscopat représente un développement de la théologie du presbytérat, le prêtre étant le coopérateur de l'évêque. Il est juste aussi de reconnaître que le texte sur les prêtres dans le « De Ecclesia » est meilleur que celui de l'an dernier : sur plusieurs points pourtant ce texte n'est pas satisfaisant, et, si l'on est en droit d'espérer qu'à la suite des amendements déposés par les évêques au moment de son vote ce texte sera amélioré, on demeure dans une certaine incertitude tant que l'on ne possède pas sa dernière rédaction : c'est sans doute ce qui explique une bonne part des critiques faites au présent schéma. Après avoir été témoin, l'an dernier, dans un atelier de travail, du souci profond et de l'amour vrai des évêques pour les prêtres, j'avoue avoir été heureux d'entendre ces jours-ci des évêques de tous pays exprimer, à l'occasion de ce schéma, des réticences et des critiques qui rejoignent de si près les préoccupations des prêtres.

On est heureux de voir un schéma spécial consacré aux prêtres. Répond-il à leur attente et montre-t-il suffisamment leur mission ? On n'ose l'assurer (Mgr Ayoub, Syrie). Ce schéma devrait prendre autant d'importance que les textes sur la charge des évêques ou l'apostolat des laïcs (Mgr Baldassari, Italie), et avoir une place prédominante, car sans l'œuvre pastorale des prêtres le renouveau spirituel, assigné au Concile comme objectif principal par Jean XXIII et Paul VI, ne pourra se faire (Mgr Mansilla, Espagne). Le schéma devrait mieux souligner la nécessité du prêtre pour la vie de l'Eglise : les évêques ne peuvent remplir leur

mission sans l'aide des prêtres, les fidèles ne peuvent se passer d'eux, et les apôtres en auront particulièrement besoin (Mgr Théas, Lourdes). Il manque un élément essentiel : la grandeur et l'efficacité du sacerdoce ne sont pas montrés (Cardinal Lefebvre, au nom de 70 Pères). Il serait meilleur, au lieu de faire tant d'exhortations, de mettre en relief les aspects parfois héroïques de la vie sacerdotale, de la vie du curé en particulier (Cardinal Ruffini). « De iuribus sacerdotum quando erit sermo » ? demande à ce propos Mgr Baldassari. Le schéma ne dit rien sur la communauté des prêtres autour de l'évêque (Mgr Sartre) ; il serait souhaitable de constituer autour de l'évêque un corps sacerdotal consultatif vraiment représentatif de tous les prêtres (Mgr Garaygordobil, Equateur). La coopération entre les prêtres est traitée trop superficiellement (Cardinal Alfrinck). Une lacune grave est à signaler : il n'est pas question de l'esprit missionnaire, partie essentielle de la vocation sacerdotale (Mgr Evangelisti, Inde). Le schéma ne parle pas des éléments de la spiritualité sacerdotale répondant aux conditions de notre temps : un esprit apostolique, dynamique, missionnaire ; une ouverture d'esprit nécessaire pour le dialogue œcuménique et le dialogue avec le monde moderne ; un esprit de collaboration avec les laïcs (Mgr Latusek). Il n'y est pas question des nouveaux problèmes que pose la pastorale dans le monde moderne, avec la vision renouvelée de l'Eglise que donne le Concile, et les nouvelles espérances œcuméniques et missionnaires (Cardinal Alfrinck). Parlant au nom de 112 évêques du Brésil et d'autres pays, Mgr Gomes estime que le schéma provoque une grande déception : dans les dispositions pratiques, on impose aux prêtres des charges et des obligations auxquelles on n'a fait aucune allusion à propos des évêques ; le texte doit exposer une théologie complète du sacerdoce et du ministère sacerdotal ; il faudrait que le texte actuel ne soit pas soumis au vote et que l'on procède à une nouvelle rédaction ; le sacerdoce est une réalité trop grande et trop sacrée pour qu'il en soit traité de façon aussi hâtive. Le sujet mériterait un vrai schéma (Cardinal Meyer), et le texte doit être refait (Cardinal Alfrinck).

Lundi, les Pères décideront si le schéma doit être révisé avant d'être l'objet d'un vote ou être soumis au vote, quitte à être amendé.

LES EGLISES ORIENTALES

Hier, la Messe a été célébrée par Mgr Hakim (Galilée) en rite byzantin-melchite sous la présidence du Patriarche Maximos IV : cette liturgie venait à son heure, car les Pères avaient ouvert la veille la discussion du schéma sur les Eglises orientales. Il est question de celles-ci ailleurs : le schéma est seulement un complément de caractère pratique et pastoral (Mgr de Provençères). En l'introduisant, le Cardinal Cicognani a attiré l'attention sur les principales questions abordées : celle de savoir s'il faut laisser aux orientaux non-catholiques qui entrent dans l'Eglise catholique la liberté de choisir un autre rite que celui de leur baptême ; celle des mariages mixtes entre orientaux catholiques et non-catholiques (forme canonique requise pour la licéité, non pour la validité) ; celle de la *communicatio in sacris* avec les Orthodoxes (possibilité de recevoir d'un ministre orthodoxe, ou d'administrer à un orthodoxe, pénitence, eucharistie, extrême-onction, par exemple en cas de nécessité ou de vraie utilité spirituelle). Treize interventions ont déjà eu lieu : il est difficile d'en

parler sans donner de détails et expliquer le contexte dans lequel se posent les problèmes. Beaucoup de Pères sont favorables au schéma, qui représente un net progrès. Le Patriarche Maximos IV juge insuffisant ce qui est dit des patriarches. Le Cardinal Koenig préférerait parler d'intercommunion plutôt que de *communicatio in sacris*. On doit éviter de donner l'impression d'identifier l'Eglise catholique aux églises de rite latin et de présenter comme un appendice les églises orientales (Mgr Ghattas). Il faut dépasser la perspective actuelle des orientaux catholiques et réserver dans l'Eglise la place de l'absent (Maximos IV). La discussion reprendra lundi. Les Pères aborderont ensuite le schéma 13 sur l'Eglise et le monde.



Précisément, le R. P. Congar a fait, lundi après-midi, une conférence sur l'Eglise et le monde à propos du schéma 13, et diverses conférences du même ordre ont eu lieu pendant la semaine (le R. P. Ruiz au Collège de l'Anima ; Mgr Guano au Centre d'Information). Mercredi soir, un service funèbre a été célébré, à Saint-Louis-des-Français, pour le Cardinal Roques : Monseigneur l'Evêque et Monseigneur Favé y assistaient. Vendredi, le journal LA CROIX a donné une réception en l'honneur des évêques français : un des responsables laïcs leur a parlé des problèmes qui se posent à la presse catholique du point de vue économique, politique et apostolique et des conditions concrètes de l'exercice de sa liberté. Aujourd'hui, les Evêques de la province ont tenu leur réunion : Monseigneur Boussard y a pris part pour la première fois. Jeudi soir, Monseigneur l'Evêque, Monseigneur Favé et Monseigneur Bellec étaient allés l'accueillir à son arrivée à Rome, où il est descendu à la maison de la Retraite : dès le lendemain, il se rendait au Concile pour participer à ses travaux.

Mardi, le Cardinal Tisserant, protecteur de la Congrégation de la Retraite, est venu voir les Evêques qui habitent la maison.

Dès leur arrivée, les prêtres et diacres du diocèse, étudiants à Rome, ont rendu visite à Monseigneur l'Evêque et à Monseigneur Favé.

Un groupe de missionnaires est venu assister à la canonisation des martyrs de l'Ouganda. Lundi soir, plusieurs responsables nationaux de l'A.C.O., Félix Lacambre, Jean Monnereau, Mme Lepers, Mlle Beck et M. le chanoine Barrau, aumônier national, sont venus passer la veille : dans un dialogue simple et direct, ils ont donné leurs impressions sur la discussion du schéma des laïcs et sur plusieurs problèmes apostoliques, en particulier l'importance de l'attention au milieu socio-culturel et à la condition des jeunes du monde ouvrier pour une pastorale scolaire.

P. DE SURGY.

• **MAINTENANT, IL VIENT**, par J. Tyciak. Aux éd. Mappus. Le Puy. — Le sous-titre de ce livre en précise le sujet : « l'esprit épiphanique de la liturgie orientale ». La divinisation de l'homme racheté est au cœur de cette liturgie : en elle éclatent la puissance et la gloire de Dieu. C'est assez spécial, mais intéressant ; et il y a des textes magnifiques.

En lisant

● **DOCUMENTS CATÉCHÉTIQUES**, publication trimestrielle des éd. Céfag, 153, rue de Grenelle, Paris, 7^e. Le cahier 8,85 f. franco; l'abonnement à 4 cahiers 31 francs. — Les numéros 20 à 23 de ces excellents DOCUMENTS CATÉCHÉTIQUES traitent des *Etapes du dessein de Dieu* : le n° 20, de la Promesse à Abraham ; le n° 21, de l'Alliance avec Moïse et son peuple ; le n° 22, du Royaume d'Israël ; le n° 23, de l'Épreuve du peuple de Dieu. « Un catéchète de notre temps doit avoir constamment pour préoccupation, en matière d'enseignement biblique, un double souci : d'une part, reconstituer la vraisemblance historique de l'événement ; d'autre part, à travers l'événement atteindre à sa signification spirituelle, en gardant toutes les images mêmes de la Bible. » Pour l'aider dans sa tâche, voici des séries de photographies de scènes actuelles, d'œuvres d'art, de cartes..., accompagnés de notes particulièrement denses. — Recommandé.

● **ETUDES**. — Il nous faut en vingt ans bâtir dix millions de logements, au rythme de 500.000 par an, si nous voulons que cesse la crise actuelle. Pareille tâche peut paraître écrasante ; elle est, par bien des côtés, exaltante : c'est un nouveau visage de la France que nous avons à façonner pour les générations montantes. Mais comment y parvenir ? Michel de Chalendar s'est efforcé de répondre à cette question dans le numéro d'octobre 1964 des ETUDES (15, rue Monsieur, Paris, 7^e). Par ailleurs, il semble, au moins à court terme, que la formule des grands ensembles se multipliera. Mais la vie n'y est-elle pas, dans son principe, inhumaine et ne va-t-elle pas à briser les relations sociales traditionnelles ? Dans la même livraison des ETUDES, Guy de Longeaux s'est penché sur le problème, analysant le cas du grand ensemble pilote de La Duchère, à Lyon. Il semble que l'on assiste, dans ce cadre, à la « genèse d'une société nouvelle ». Dans le même numéro, le P. Jean Daniélou réfléchit sur les rapports entre *Christianisme et religions non chrétiennes* et le P. Robert Rouquette sur l'originalité de l'Encyclique « *Ecclesiam suam* ».

● **PROTESTANTS, NOS FRÈRES**. — Au moment où se développe un grand courant en faveur de l'Unité des chrétiens, l'un des besoins les plus urgents dans le peuple chrétien c'est la connaissance mutuelle des frères séparés. Les catholiques savent-ils bien qui sont les protestants, comment ils vivent, ce qu'ils croient ?

Ce numéro de FÊTES ET SAISONS (29, bd Latour-Maubourg, Paris, 7^e, le n° 1 f.) les y aidera. On y trouve l'essentiel sur l'histoire de la réforme, sur la vie paroissiale des protestants en France, sur leur action chrétienne. Pour rédiger ce numéro spécial a été obtenu le concours de grands spécialistes, tels que le Pasteur Roux, observateur au Concile, et le Père Congar, expert. Ils précisent ce qui sépare encore aujourd'hui Protestants et Catholiques, mais ils disent aussi comment une meilleure connaissance les uns des autres est déjà un grand pas vers l'unité.

La déclaration conciliaire sur la liberté religieuse

Recevant de M. l'abbé Paul de Surgy une excellente chronique hebdomadaire sur le Concile, la « Semaine Religieuse » ne publie pas les comptes-rendus bimensuels de M. le chanoine Haubtmann, directeur du Secrétariat de l'Information religieuse de l'Episcopat français. Les pages suivantes sur la liberté religieuse revêtent cependant une importance particulière ; leur clarté et leur honnêteté seront certainement appréciées de nos lecteurs et leur permettront de faire le point sur une question difficile.

Position du problème

La déclaration sur la liberté religieuse, qui fait actuellement partie du schéma sur l'Œcuménisme, a été rédigée par le Secrétariat pour l'Unité. La raison en est simple : la position doctrinale que nos frères séparés, notamment les protestants, prête à l'Eglise catholique sur ce point — plus précisément sur la négation de cette liberté — est considérée par eux comme un obstacle majeur à tout effort sérieux vers l'unité. Mais, pour saisir la portée de la question, il faut bien le reconnaître, leur fournir d'innombrables exemples d'intolérance civile en matière religieuse. La Sainte Inquisition n'est pas une légende. On pourrait certes leur rétorquer qu'il ne s'agit pas d'un phénomène à sens unique et que, s'ils en ont été victimes dans les pays à majorité catholique, les « papistes » ont subi les mêmes traitements dans les régions à majorité protestante (1). En élargissant la question, il serait même aisé de montrer qu'au cours des siècles — et aujourd'hui encore — toute liaison trop étroite et surtout trop exclusive entre le pouvoir civil et une idéologie particulière, dans la mesure où celle-ci veut être une vision globale de l'homme et du monde, conduit logiquement à l'intolérance : songeons, pour ne pas prendre d'autres exemples, aux folies hitlériennes et aux persécutions communistes. Mais, pour éclairantes qu'elles soient, ces réponses ne leur suffisent pas. On les comprend. Se plaçant au point de vue doctrinal, beaucoup pensent en effet que l'intolérance civile demeure un idéal pour l'Eglise catholique et que, même lorsqu'elle est obligée par les circonstances de ne pas en urger l'application, elle ne peut cependant pas y renoncer sans abandonner, par le fait même, un élément important de sa doctrine, et donc quelque chose d'elle-même. N'est-ce pas, au demeurant, ce que répètent à l'envie la plupart des auteurs et des théologiens du XIX^e siècle à commencer par La Mennais première formule, dans son *Essai*

(1) Voir l'ouvrage du R. P. Leclercq, *Sur l'histoire de l'intolérance au siècle de la réforme* (Aubier, 1955, 2 vol.)

SUR L'INDIFFÉRENCE EN MATIÈRE DE RELIGION ? (2) Surtout, n'est-ce pas ce qu'affirment, d'une façon très officielle, de nombreux documents du Magistère ? Dès lors, la question cruciale qu'ils posent à l'Eglise, et que de très nombreux catholiques se posent eux-mêmes avec angoisse, est celle-ci :

— *L'intolérance civile en matière religieuse découle-t-elle vraiment, logiquement, EN DROIT, de la doctrine catholique* — même si, en fait, l'Eglise est obligée de composer et de tenir compte des circonstances et de la mentalité moderne ? Ou, en dépit des apparences, s'agit-il seulement d'une attitude historique, qui jouit d'une « aura » séculaire et qui, comme telle, semble intouchable, mais qui s'explique en réalité par le « blocage » d'éléments dogmatiques invariables et absolus, d'une part, et d'éléments contingents de philosophie sociale, relatifs à une étape déterminée de l'Humanité, d'autre part ?

L'enjeu du débat, on le voit, est immense. Bien plus, il déborde de de toute part l'Œcuménisme et a nécessairement une résonance universelle, mondiale. Car, de nos jours, dès qu'il est question de la liberté de pensée ou de la liberté de conscience — c'est-à-dire de la liberté, pour tout homme, non seulement d'adhérer à ce qu'il croit être vrai ou juste, mais d'agir en conséquence, selon ses convictions, — tout être humain se sent aussitôt concerné. Et en définitive, c'est bien de cela qu'il s'agit. D'autre part, comment revendiquer avec toute la force nécessaire la liberté religieuse des catholiques face aux intolérances doctrinales et pratiques du communisme marxiste ou de toute autre idéologie totalitaire, sans adhérer D'ABORD, dans un texte conciliaire solennel, et sans ambiguïté tactique, aux principes mêmes qui fondent cette liberté et en justifient la grandeur ?

En sorte qu'il n'est pas exagéré de dire que le rayonnement de Vatican II se joue, dans une très large mesure, sur cette Déclaration et qu'après la doctrine de la Collégialité, il n'est sans doute pas de problème plus actuel, plus délicat et plus explosif que celui-là.

Présentation du texte

Il est assez court : cinq pages environ, mais elles sont suivies de notes explicatives qui recouvrent une surface d'impression à peu près double de celle du texte lui-même. La difficulté et la nouveauté du sujet exigeaient ces précisions.

Après avoir souligné l'importance œcuménique de la Déclaration, on décrit la nature de la liberté religieuse en disant ce qu'elle est : la libre réponse de l'homme à l'appel de Dieu, et ce qu'elle n'est pas : l'indifférence au vrai ou la liberté pour l'homme d'agir en matière religieuse selon son caprice. Mais l'affirmation selon laquelle l'homme dépend de Dieu et l'affirmation selon laquelle la liberté religieuse de l'homme par rapport à la société doit être reconnue et observée partout sont inséparables.

(2) La Mennais y accuse le gouvernement de la « très catholique Restauration » de trop ménager l'erreur. Ce premier La Mennais, ultramontain, éclaire les excès du second Lamennais, celui des *Paroles d'un croyant*.

De même, si l'Eglise et si chacun de ses membres doivent être prêts à tous les sacrifices pour témoigner de la Vérité, tout catholique sait qu'il doit employer les seuls moyens voulus par le Christ et que « nul ne peut être contraint à embrasser la foi ». L'annonce de l'Evangile doit donc exclure toute contrainte directe ou indirecte : c'est une règle traditionnelle de l'Eglise qui vaut partout et toujours, et qui découle de la nature même de l'acte de foi.

On précise ensuite que la liberté religieuse est un droit véritable et strict (*verum strictumque jus*), qui doit donc être respecté par tous, à l'égard de tout homme et de tout groupement religieux ; et on rattache ce droit à la « vocation divine » de l'homme — vocation à laquelle il doit répondre librement. Quant à la « norme » de cette vocation, on la trouve dans la loi divine elle-même, éternelle, absolue, universelle. Chacun est tenu de chercher cette volonté (*ordinatio*) de Dieu sur sa vie, pour pouvoir s'y conformer librement.

Mais, sur terre, l'homme ne peut obéir à cette volonté de Dieu que dans la mesure où il la perçoit, comme une obligation, dans sa conscience morale. C'est donc en obéissant fidèlement aux injonctions (*dictamen*) de sa conscience qu'il réalise sa fin ultime. C'est pourquoi celui qui obéit sincèrement à sa conscience obéit à Dieu Lui-même, même s'il s'en rend mal compte et, comme tel, il est digne d'honneur (*honore dignus aestimandus est*). Si donc malgré ses efforts il se trompe, personne ni aucun pouvoir humain n'a le droit de le contraindre à agir contre le « dictamen » de sa conscience.

Puis on insiste sur les conséquences pratiques de ces affirmations dans la vie sociale. Car la liberté religieuse serait privée d'un élément essentiel et deviendrait vaine si elle ne pouvait pas s'exercer au for externe, publiquement. C'est pourquoi l'Eglise catholique ne revendique pas seulement la liberté d'opinion ou la liberté du culte ; mais elle considère que chaque personne et chaque groupe religieux a un droit véritable à professer sa foi, en privé et en public, et à ordonner l'ensemble de ses activités selon les postulats de sa religion. L'exercice de cette liberté ne peut être limité que dans la mesure où il contredirait gravement la fin de la société. Que l'on ne confonde pas toutefois le droit que l'on reconnaît à tout groupement religieux de répandre son message par des moyens honnêtes avec un prosélytisme indiscret ou malhonnête.

On affirme également que le pouvoir civil n'a aucune aptitude ni aucune compétence directe en matière religieuse. Il ne peut donc pas subordonner les communautés religieuses à ses fins temporelles. Mais en favorisant l'essor de la vie religieuse, il bénéficiera de tous les biens qui découlent de la fidélité des hommes à l'appel divin.

Conclusion. — Dans l'état, actuel du monde, où les rapports entre les cultures et les religions se multiplient sans cesse, et où la force juridique du pouvoir le rend encore plus inapte à juger de la vérité en matière religieuse, tout homme doit se faire le défenseur ardent de la liberté religieuse individuelle et sociale, qui apparaît comme inséparable de l'appel divin. Puisse ainsi Dieu, Père de tous les hommes, conduire la Famille humaine à cette liberté supérieure et sans fin pour laquelle le Christ nous a affranchis (Galates V, 1).

La discussion

Elle a duré moins de huit heures, répartie sur trois séances un tiers (3). Plusieurs Pères ont regretté cette précipitation. Ils observent que c'est la première fois qu'un Concile affronte un tel problème, que celui-ci touche au cœur même du comportement religieux, qu'il conditionne l'attitude de l'Eglise dans le monde moderne, qu'il constitue une pierre de touche pour nos contemporains et que l'*aggiornamento* dépend, dans une large mesure, de sa solution. Ils estiment d'autre part que de l'entrechoc des idées et des points de vue, la vérité commençait à se dégager et que la solution « mûrissait ».

Quoi qu'il en soit, sur 43 orateurs, 19 (4) se prononcèrent nettement contre le texte présenté, et 24 (5) en sa faveur — du moins pour l'essentiel.

Trois particularités méritent de retenir notre attention :

1°) Tous les orateurs sans exception ont affirmé qu'une déclaration sur la liberté religieuse était indispensable. Mais, tandis que les Pères les plus opposés au texte affirment qu'il vaut mieux ne pas essayer de fonder la liberté religieuse en théologie et que l'on doit se contenter d'une déclaration sans prétention doctrinale, les autres orateurs, à une exception près, ont au contraire demandé — souvent avec beaucoup de flamme — qu'elle soit basée sur des arguments solides, d'ordre naturel et surnaturel. Sinon le Concile serait accusé d'opportunisme ou de pragmatisme : ce qui nuirait gravement à l'honneur de Dieu et de son Eglise. Mieux vaudrait, à tout prendre, ne rien dire du tout.

2°) Tous les opposants ont parlé en leur nom personnel. Au contraire, parmi les Pères favorables au texte, 8 parlèrent au nom d'un groupe plus ou moins nombreux d'évêques (dont 4 au nom de plus de 70 évêques). Si bien que, numériquement parlant, les *pour* l'emportent très largement sur les *contre* (6).

3°) Il ne s'ensuit aucunement que tous ceux qui se sont prononcés en faveur du texte soient satisfaits. Beaucoup demandent au contraire de très sérieuses corrections, parfois substantielles. Et plusieurs souhaitent qu'il soit « entièrement refait » (*penitus recognoscatur*).

(3) Commencée le mercredi 23 septembre, après la lecture du rapport de Mgr. de SMEDT, la discussion s'est poursuivie toute la congrégation du jeudi 24 septembre, puis pendant la plus grande partie de la congrégation du vendredi 25. Elle a été alors déclarée close ; et la fin de la séance a été consacrée à l'audition du rapport du Cardinal BÉA sur la déclaration « De Judaïs et de non christianis » (le Cardinal devait partir peu après pour Patras : d'où l'emploi du temps retenu par les Modérateurs). Quarante orateurs ont cependant encore pris la parole le lundi 28 septembre au nom de 70 Pères, ou davantage.

(4) Dont 13 d'origine espagnole, portugaise ou italienne, et 2 d'origine irlandaise.

(5) Dont 6 Pères de l'Amérique du Nord.

(6) Si l'on s'en tenait à l'arithmétique, on arriverait à une proportion de 480/10... La réalité est certainement différente ; mais les opposants demeurent très minoritaires.

« SEULE LA VÉRITÉ A DES DROITS : L'ERREUR N'EN A AUCUN »

Bien qu'elle comporte autant de nuances que d'orateurs, la position de ceux qui sont opposés au principe même d'une déclaration DOCTRINALE sur la liberté religieuse est, pour l'essentiel, assez simple : ils ne croient pas que l'on puisse fonder cette liberté en *théologie*, et ils sont même persuadés qu'elle constitue, sur le plan de la doctrine, une hérésie.

En effet, Vérité et erreur sont contradictoires, et seule la Vérité a des droits — c'est-à-dire, pour un catholique, Dieu et l'Eglise (7). C'est pourquoi l'Etat catholique, harmonisant dans toute la mesure du possible sa législation avec les exigences de la Foi, et favorisant de toutes manières l'Eglise, demeure l'idéal (8). Comment dès lors parler de l'incompétence de l'Etat en matière religieuse ? Ce serait d'ailleurs ne tenir aucun compte de la pratique concordataire de l'Eglise et de ses luttes passées en faveur de l'Etat catholique.

Certes, dans les temps modernes, pour éviter un plus grand mal, l'Eglise doit s'accommoder de situations très différentes et tolérer l'Etat laïc, l'exercice et la diffusion d'autres religions, comme elle doit tolérer d'autres erreurs. Mais tolérer un mal n'est pas le transformer en bien ! D'ailleurs l'Etat laïc lui-même s'oppose, au plan civil, à la libre circulation des poisons. Il y a des poisons moraux, intellectuels, spirituels, qui sont plus redoutables que les poisons matériels, qui ne tuent que le corps. L'Eglise doit tout faire pour nous en préserver.

Le texte actuel conduit, sans le vouloir, à mettre la Vérité et l'erreur sur le même pied — donc, à l'indifférentisme, à l'agnosticisme, au subjectivisme. Il oublie la réalité de l'Ordre OBJECTIF, norme suprême pour la conscience. Certes, la conscience est libre, mais cette liberté n'est pas une valeur absolue : elle ne prend sa signification que par rapport à la Vérité. Il faut donc avoir le courage de dire qu'en elle-même la conscience erronée n'a aucun droit véritable. Elle n'en a que dans la mesure où elle est OBJECTIVEMENT droite : c'est ce qu'a voulu dire Jean XXIII dans la phrase de « *Pacem in terris* », si souvent citée à tort, où il affirme que l'homme a le droit strict de se conduire « selon la droite norme de sa conscience » (*ad rectam suae conscientiae normam*) (9). On confond sincérité et vérité. La sincérité peut bien conférer un droit « putatif », hypothétique, « subjectif ». Mais seule la Vérité confère un droit strict, « véritable », « authentique » (*genuinus*). D'ailleurs, nous supposons géné-

(7) Un évêque de Bolivie précisait même que « la personne humaine n'avait, à proprement parler, aucun droit ». Thème cher à Bonald, et très largement majoritaire pendant une grande partie du XIX^e siècle.

(8) C'est au nom de la « vérité légale du dogme » que les royalistes ultras exigèrent le vote de la loi sur les sacrilèges (1824), qui punissait de la peine de mort les vols d'objets sacrés — loi volontairement inapplicable par ses considérants, mais loi « de principe ».

(9) *Rectam*, selon l'interprétation de ces Pères, fait obligatoirement référence à l'ordre objectif. L'an dernier, Mgr. Pavan, dans une conférence à l'Episcopat français, avait affirmé au contraire que le terme n'excluait en aucune façon l'erreur de bonne foi, et que c'est pour cela qu'on l'avait choisi. — Note de la « S. R. » : Mgr Pavan a collaboré de très près à la rédaction de l'encyclique « *Pacem in terris* ».

reusement que tous les « errants » sont de bonne foi. Qu'en savons-nous ? N'y a-t-il pas des cas où la mauvaise foi est probable, certaine ? (10).

Assurément, on ne saurait trop répéter, avec la doctrine traditionnelle de l'Eglise, que *nul ne doit être contraint à embrasser la Foi*, et qu'un acte religieux doit être parfaitement libre, volontaire. Il n'est donc absolument pas question de forcer un protestant, un juif ou un athée à se faire catholique. Mais de là à leur reconnaître, au for externe, les mêmes droits individuels et sociaux, en matière religieuse, qu'à ceux qui professent la véritable religion, il y a un abîme !

D'ailleurs l'exercice d'une liberté est limitée par le préjudice grave qu'il cause aux autres. Tiendrait-on compte de cette limitation si l'on permettait à tout groupement de propager sa foi ou son idéologie dans une nation catholique ? Cette propagande ne serait-elle pas à leur endroit une offense ? Tolérons donc de tels comportements, s'il le faut, pour éviter de plus grands maux. Dans certains cas, parlons même à la rigueur d'un devoir *politique* de l'Etat moderne (11). Mais ne commettons pas la sottise de reconnaître à l'erreur des « droits » que seule la Vérité possède. D'ailleurs ce que le monde, même incroyant, admire le plus dans l'Eglise, c'est son affirmation intrépide de la Vérité. En transigeant avec l'erreur, nous insultons à la mémoire de nos ancêtres, nous jetterions le trouble parmi nos fidèles, nous scandaliserions les incroyants eux-mêmes, et nous porterions un immense préjudice à l'Eglise.

✱

Au début de ce compte-rendu, nous posions deux questions, dont la première était celle-ci : l'intolérance civile en matière religieuse découle-t-elle vraiment, logiquement, EN DROIT, de la doctrine catholique ? A cette question, par fidélité à ce qu'ils pensent être la doctrine immuable de l'Eglise, bravant l'impopularité, les Pères dont nous venons de résumer les propos répondent courageusement OUI — tout en soulignant qu'en fait, par suite de l'évolution présente du monde, l'Eglise se doit de « tolérer » plus ou moins largement, selon les circonstances, la propagation de l'erreur, pour éviter un plus grand mal. Il s'agit alors, dans leur esprit, d'une simple application de la loi morale classique, dite du double effet.

N'en concluons pas que si la conjoncture changeait et si l'Eglise redevenait politiquement puissante, ils réclameraient nécessairement le retour à l'Ancien Régime et à l'Inquisition : ce sont là images d'Epinal. Mais ils seraient certainement sans indulgence pour les « libertés modernes » et, renouant avec un passé glorieux, nourris du Syllabus, ils chercheraient le bien de la personne humaine et de la société hors des « eaux fangeuses » de 1798. »

Q

(10) Deux exemples ont été donnés : celui d'un prêtre passant au protestantisme, et d'un communiste athée.

(11) Comme l'a expliqué PIE XII en 1953, dans son fameux discours aux juristes italiens (Documentation catholique 1953, c. 1601 à 1608).

L'INTOLÉRANCE CIVILE EN MATIÈRE RELIGIEUSE N'EST-ELLE PAS UNE ERREUR ?

Le point de vue des 24 autres Pères qui prirent la parole en faveur de la liberté religieuse est fort différent. Leurs interventions firent appel à des considérations multiples et variées. Mais à une exception près (12), tous souhaitèrent que la Déclaration conciliaire sur la liberté religieuse fût doctrinalement fondée. Sinon, on continuerait à accuser l'Eglise d'opportunisme et de « duplicité », en réclamant la liberté religieuse là où elle est minoritaire et persécutée et en la refusant aux autres lorsqu'elle est majoritaire. Face à l'incroyance moderne, face à l'athéisme persécuteur, une telle position est difficilement soutenable — même si on entend la justifier par l'impossibilité où l'on est d'attribuer à l'erreur les mêmes droits qu'à la Vérité. Si toutefois ce comportement découlait vraiment de la doctrine catholique, aucun Père, cela va de soi, ne songerait à le critiquer. Mais est-ce bien le cas ?

A cette interrogation, tous répondent résolument NON. Ils vont même beaucoup plus loin et, au lieu de considérer l'intolérance religieuse comme un idéal, ils estiment au contraire qu'elle est radicalement opposée au respect de la dignité de la personne humaine, aux exigences du bien commun tel qu'il se définit dans les temps modernes, et à la nécessaire liberté de l'acte religieux.

Fragilité de la « thèse ».

Pour comprendre leur argumentation, il faut d'abord dire un mot de la réfutation, d'ailleurs plus implicite qu'explicite, qu'ils font de la position inverse. Mgr Zoa, au nom de nombreux évêques d'Afrique, de Madagascar et « d'autres pays », a touché ce problème lorsque, face aux « soi-disant droits de la vérité » et « au soi-disant droit d'employer la coercition », il a affirmé « les droits imprescriptibles de la personne humaine ». Qu'est-ce à dire ?

L'erreur, objecte-t-on, n'a pas de droits et l'Etat doit la réprimer, chaque fois qu'un plus grand bien ne l'en empêche pas. — Assurément, l'erreur est une déficience, un mal, une sorte de maladie, et la Vérité est la santé de l'intelligence. En ce sens, nous ne devons aucun hommage à l'erreur, alors que nous sommes faits pour la Vérité, qui est d'ailleurs Amour : *Deus Caritas est*. Mais comment parler de « droits », de « non-droits », de « devoirs » d'une façon purement cérébrale, sans tenir compte de la référence essentielle et nécessaire qui les rattache, comme le rayon de lumière à la source lumineuse, à la conscience morale, à la Personne ? N'est-ce pas fausser toute la problématique ? *Car les Personnes seules ont des droits — qu'il s'agisse de Dieu ou de l'Homme, créé à son image*. En sorte que discuter de droits et de devoirs sans tenir compte de l'univers moral, « conscientiel », et interpersonnel qui est leur support, c'est s'exposer à ne rien comprendre, et c'est tout bonnement FAIRE L'ÉCONOMIE DE LA PERSONNE !

Au contraire, si l'on tient compte du lien constitutif qui unit *droits et devoirs à la Personne* (Dieu et l'Homme), tout s'éclaire. En particulier,

(12) Celle du Cardinal Cushing, très attaché par ailleurs à l'idée d'une proclamation solennelle sur la liberté religieuse, individuelle et sociale, par le Concile.

ce que l'on affirmait de l'erreur, qui est en effet sans droits, n'est plus vrai de l'errant, qui demeure sujet de droits — non, certes, parce qu'il erre (ce serait absurde), mais parce qu'il est personne humaine. N'est-ce pas l'enseignement de Jean XXIII, dans *PACEM IN TERRIS*? : « C'est justice, écrit-il, de distinguer toujours entre l'erreur et ceux qui la commettent, même s'il s'agit d'hommes dont les idées fausses ou l'insuffisance des notions concernent la religion et la morale. L'homme égaré dans l'erreur reste toujours un être humain et conserve sa dignité de personne à laquelle il faut toujours avoir égard. Jamais non plus l'être humain ne perd le pouvoir de se libérer de l'erreur et de s'ouvrir un chemin vers la vérité ».

Il nous sera maintenant plus facile de comprendre la valeur des arguments allégués par plusieurs Pères (et notamment par Mgr Colombo, dont on connaît les liens avec Paul VI) en faveur de la liberté religieuse.

1°) *Acquérir la Vérité est pour l'homme un droit et un devoir strict.* — Comme le Cardinal Montini l'affirmait dans l'Aula en décembre 1962 et comme Jean XXIII l'a enseigné, acquérir la Vérité, surtout en matière religieuse, est pour l'homme un droit et un devoir strict. Mais cette obligation fondamentale postule qu'on lui laisse une réelle liberté de recherche et la possibilité d'échanger librement avec ses semblables (le dialogue). Car, sans cette mise en commun, il ne pourra pas parvenir à une plus grande plénitude de vérité. Toute restriction intempestive, et a fortiori, toute coaction irait à l'encontre de cette exigence.

2°) *L'homme a le droit et l'obligation de suivre sa conscience, même si celle-ci est dans l'erreur.* — Cette vérité est à la fois élémentaire et traditionnelle. « Tout ce qui ne procède pas d'une conviction, nous dit S. Paul, est péché » (13). S. Thomas, en guise de commentaire, n'hésite pas à affirmer : « C'est une faute d'agir contre sa conscience fut-elle erronée... La volonté agit mal chaque fois qu'elle se porte sur quelque chose que la raison lui présente comme un mal ». Et, pour que l'on ne se méprenne pas sur sa pensée, il donne cet exemple : « Si la raison propose la foi au Christ comme un mal, la volonté agira mal en y adhérant » (14).

Deux déclarations collectives, l'une de l'Episcopat suisse, en 1945, et l'autre de l'Episcopat du Tanganyika, à Noël 1960, ont rappelé en termes presque identiques cet enseignement. On y lit notamment : « Lorsque sa conscience a parlé, l'homme doit la suivre et faire ce qui est la volonté de Dieu sur lui. Que sa conscience lui dicte la vérité ou l'erreur, il doit la suivre. Cela est si vrai que si sa conscience lui dictait quelque chose de franchement mauvais et s'il ne lui obéissait pas, il commettrait un péché (...) C'est la conscience qui, dans une situation donnée, détermine pour un individu ce qui est bien et ce qui est mal. — Nous commençons maintenant à voir la puissante et mystérieuse signification de l'autonomie de la conscience, et combien elle est sacrée ! »

(13) Romains XIV, 23. Le mot latin est *fides*. Mais le contexte montre qu'il s'agit de la conviction, de la bonne foi. Les exégètes sont d'accord sur ce point.

(14) Somme théologique, I-II^{ae}, qu. 19, art. 5. Autre exemple : s'abstenir de la fornication est un bien ; mais si la raison le présente comme un mal, la volonté agira mal en s'abstenant... Ne faisons pas pour autant de St Thomas un apôtre de la liberté religieuse. Il est de son temps.

L'Episcopat du Tanganyika précise ensuite que chacun a le *devoir fondamental de rechercher la Vérité* ; mais « si après avoir cherché honnêtement à libérer sa conscience de l'erreur, pour telle ou telle raison l'erreur demeure, il peut et il doit suivre sa conscience (...) et les autres doivent respecter ce droit. C'est ainsi que, du caractère obligatoire de la conscience, nous en arrivons au principe très important de la liberté de conscience, aux droits de la conscience (...) Une personne est libre de suivre sa religion et de rendre un culte à Dieu comme sa conscience le lui demande » (15).

Quelle insistance et — qu'on me pardonne l'expression — quelle virulence !

On objectera qu'il s'agit d'un « droit subjectif », « putatif », qui n'est authentique que s'il correspond à la vérité objective, et qui, comme tel, n'entraîne de la part des tiers aucun devoir. Mais, lorsqu'il s'agit de la conscience, qu'est-ce qu'un « droit putatif » ? Qu'est-ce qu'un droit purement objectif ? Comment une vérité peut-elle être perçue comme OBLIGATION *sans la médiation d'une conscience* ? Assurément, la conscience n'est en aucune façon la norme ultime du bien et du vrai, et il ne faut jamais confondre *subjectivité et subjectivisme*. Mais, les textes du magistère que nous venons de citer l'affirment nettement, la conscience n'en est pas moins la norme prochaine que chacun doit suivre.

En toute cette matière, il semble que l'on confonde sans cesse vérité et obligation, intelligence et conscience. Or, si liées qu'elles soient, ces réalités ne sont pas identiques. Et, en définitive, c'est peut-être parce que la pensée chrétienne n'a pas encore assez approfondi le *fait conscientiel*, la nature propre de l'obligation qui est à la fois « devoir » et « liberté », le mystère de la CONSCIENCE MORALE, que nous éprouvons tant de difficultés à concevoir ce qui, demain, paraîtra assez élémentaire.

3°) *L'acte religieux doit rester la plus haute expression de la liberté humaine.* — Cette troisième affirmation, qui participe à la fois de l'ordre de la raison et de la conscience, d'une part, et de l'ordre de la foi, d'autre part, est unanimement admise. Malgré son extrême importance, nous ne nous y arrêterons donc pas. Mais tandis que les uns en concluent, plus ou moins immédiatement, à l'incompétence radicale de l'Etat en matière religieuse, à sa *non-immixtion* (c'est le cas de Mgr Colombo), d'autres sont plus réservés et se bornent à affirmer que tout ce qui va à l'encontre de la liberté et de l'acte religieux (pression, contrainte psychologique et morale, prosélytisme indiscret) est à réprocher. La plupart acceptent l'affirmation de la non-compétence et de l'inaptitude de l'Etat moderne, mais ils hésitent sur la force de cet argument.

Notons à ce propos que certains Pères ont montré qu'il n'y avait pas nécessairement contradiction entre les exigences de la liberté religieuse et le fait pour un état de se réclamer officiellement d'une religion déterminée. En Angleterre, Mgr Heenan l'a rappelé, l'Eglise anglicane est une Eglise officielle dont la Reine est la tête. Pourtant, tous les citoyens, quelles que soient leurs confessions, jouissent des mêmes droits ; et les écoles catholiques par exemple, reçoivent d'importants subsides du Gouvernement.

(15) « Documentation catholique », 5 novembre 1961, col. 1396-1397. Pour l'Episcopat suisse, « Documentation catholique », 9 décembre 1945.

A plus forte raison, l'incompétence de l'Etat ne l'empêche aucunement de reconnaître les services rendus, au plan social, par les divers organismes culturels, sociaux, charitables, qu'ils soient confessionnels ou non. Nous avons à cet égard bien des préjugés à extirper. Et sans doute la Déclaration, par la netteté de sa doctrine, nous y aidera-t-elle.

4°) *Et l'argument scripturaire ?* — Mgr Dubois a mis en lumière une lacune grave du texte : il manque de fondements patristiques et scripturaires et, en partie pour cette raison, son style demeure trop juridique. Pourquoi ne pas rappeler l'attitude même de Dieu et du Christ vis-à-vis de l'homme, son respect pour la liberté humaine, son refus de tout moyen politique, sa condamnation de toute violence ? (16). N'est-ce pas un argument décisif, surtout pour le croyant ? C'est d'ailleurs en s'appuyant sur ces exemples, comme aussi sur les exigences de la nature humaine, que S. Augustin concluait, dans sa controverse avec les donatistes, que personne ne devait être contraint à la « communion » de quiconque, mais qu'il convenait d'attendre « que la Vérité apparaisse très paisiblement à ceux qui cherchent » (*ut quietissime quaerentibus veritas innotescat*), et de croire à la force de persuasion de la Vérité.

5°) *Autres arguments et autres critiques.* — Un autre Père a exprimé son étonnement de ne pas même voir citer l'adage classique : *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*. Même si ce passage se prête à plusieurs interprétations, une longue tradition n'y a-t-elle pas vu l'affirmation de la distinction des deux pouvoirs civil et religieux ? En tout cas, quoi qu'il en soit de la force du texte lui-même, cette distinction est un élément majeur de la doctrine catholique : le Pape Gélase, au V^e siècle, était sur ce point aussi net que Léon XIII. Cette doctrine serait-elle sans rapport avec la reconnaissance, par les pouvoirs publics, de la liberté religieuse ?

Allons plus loin. Nous nous plaçons toujours dans l'hypothèse d'un « errant » qui est de bonne foi. Mais, même s'il n'était pas de bonne foi (et comment pouvons-nous le savoir ?), il resterait que l'homme a un droit naturel à la direction autonome de sa propre conscience, tout simplement parce que Dieu a voulu le créer libre et responsable. A cet égard, nous n'avons pas à nous occuper de savoir s'il est ou non de bonne foi : il en répondra devant Dieu, qui seul scrute les reins et les cœurs. Il peut même adopter une attitude a-religieuse ou irréligieuse, sans que personne ni les pouvoirs publics puissent s'y opposer, dans la mesure toutefois où il respecte les droits d'autrui et ne met pas en cause les exigences du bien commun. Ce dernier argument est simple. Comme les deux premiers fondements que nous avons exposés, il a l'avantage de se placer au seul niveau de la personne humaine, d'être accessible à tous et de répondre au vœu de plusieurs Pères (notamment du Cardinal Léger) qui ont demandé que la Déclaration parle aussi du droit de « ceux qui ne croient pas ». C'est à ce prix estiment-ils, qu'elle obtiendra, comme il le faut, l'assen-

(16) Dieu fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants (Matthieu V, 45). L'ivraie doit croître avec le froment jusqu'à la moisson de peur d'arracher le bon grain avec le mauvais (Matthieu XIII, 28-30). Le Christ s'enfuit quand on veut le faire Roi (Jean VI, 15). Il ordonne à Pierre, qui combat pour lui, de remettre le glaive au fourreau (Matthieu XXVI, 51-53). Etc...

timent non seulement des croyants, mais de tous les hommes de bonne volonté ».

En revanche, l'argumentation très appuyée du texte actuel sur la vocation divine, qui fonderait le droit à la liberté religieuse, a été très critiquée. Dieu appelle-t-il donc à l'erreur ? On voit bien, certes, ce que cache l'expression : l'appel de l'homme par Dieu à chercher la Vérité. C'est sans doute aussi une façon indirecte d'insinuer que les autres religions chrétiennes ont de nombreux éléments de vérité — ce que nul ne nie. Mais l'expression demeure éminemment vague, équivoque, et par surcroît elle semble bien prise en deux sens différents. Elle doit donc être rejetée ou précisée. Et, de toute manière, elle est insuffisante.

✱

Quoi qu'il en soit de la valeur déterminante de ces éléments pris séparément, on ne saurait nier qu'ils forment un faisceau imposant, et que la grande majorité des Pères semble favorable à une déclaration doctrinale, mieux fondée que le texte actuel, sur la liberté religieuse. Etant donné l'importance universelle d'une telle affirmation, ils souhaitent qu'elle s'adresse A TOUS LES HOMMES, et non exclusivement à nos frères séparés.

Q

ET LES SIÈCLES PASSÉS ? ET LE SYLLABUS ?

Il appartenait à Mgr Garrone de répondre à une interrogation qu'il est impossible de ne pas se poser : cette doctrine n'est-elle pas « nouvelle », et ne contredit-elle pas celle d'hier ? Comment la concilier avec les documents antérieurs, avec les déclarations de Grégoire XVI qui voyait dans la liberté de conscience un « délire », avec les affirmations de Pie IX, avec le Syllabus ?

Une première réponse consisterait à se reporter aux premiers siècles de l'Eglise et à se demander si la doctrine de l'intolérance civile, devenue « commune » au XIX^e siècle, n'était pas considérée comme une grave erreur dans les premiers âges de l'Eglise. Qu'en pensait S. Augustin ? Malheureusement, nous manquons cruellement de théologiens qui soient en même temps historiens. C'est une des grandes leçons de Vatican II. Pensons au débat sur la Collégialité.

Une seconde réponse rappellerait les règles élémentaires d'une saine interprétation : il faut toujours replacer le texte dans son contexte et dans la mentalité collective du temps — non pas pour l'énervier, mais pour le pénétrer.

C'est ici que la réponse de Mgr Garrone, qui se situe dans cette ligne, est très éclairante :

Comparée aux positions des siècles passés, observe-t-il, notre Déclaration apparaîtra vraisemblablement à certains comme un artifice, une accommodation à notre temps. Ce soupçon serait d'autant plus redoutable si nous faisons semblant de ne pas voir la difficulté, et si nous refusons d'en parler. Mieux vaut l'aborder de front dans la Déclaration elle-même.

Pour qu'il y ait contradiction, poursuit en substance l'orateur, il faut qu'il s'agisse de la même chose, vue sous le même angle. Est-ce le cas ? Non, car les conditions de la vie en société sont très différentes de ce qu'elles étaient hier. La notion de l'Etat moderne est autre. Son pouvoir a subi de nombreuses limitations au fur et à mesure que s'affirmaient, sous la poussée même du ferment évangélique, la liberté et les droits de la personne humaine, la conscience de sa dignité, le sens de la justice et le respect mutuel. Le contenu du bien commun en a été profondément modifié, et il s'étend maintenant à l'univers entier. De même dans les siècles passés, on admettait partout, dans les pays protestants comme dans les pays catholiques, qu'un bon citoyen devait adopter la religion de son prince : *cujus regio ejus religio*. Et on ne concevait pas un bon citoyen qui ne fût religieux. Le problème de l'intolérance civile se posait donc en des termes tout autres que dans une société démocratique, pluraliste, où les athées eux-mêmes ont reçu droit de cité.

Quant au Syllabus, il ne se plaçait pas au point de vue de la *personne*, comme nous le faisons maintenant, mais au point de vue *objectif*. Qu'affirme-t-il avant tout ? Que la Vérité et l'erreur ne sont pas de même niveau — contre le subjectivisme et l'indifférentisme. Positivement, cela signifie que la Vérité a valeur exclusive, non l'erreur ; que celle-ci est nécessairement un mal pour celui qui se trompe, même s'il est de bonne foi ; que tout homme a le devoir de chercher la Vérité de toutes ses forces ; et que l'Eglise a reçu la mission et donc le droit d'annoncer la Bonne Nouvelle, par les moyens évangéliques, à toute créature... Or tous ces principes font partie de la doctrine catholique, aujourd'hui comme hier, et notre Déclaration a tout intérêt à les rappeler.

Certes l'Eglise est composée d'hommes fragiles, qui partagent la mentalité de leur temps et qui peuvent se tromper. A la pureté de la Foi, qui ne varie pas, se mêlent sans cesse des éléments contingents, qui sont la marque du temps et dont le caractère caduc n'apparaît parfois que longtemps après. S'il y a eu fragilité et faute de la part de catholiques, fussent-ils à la tête de l'Eglise, et si, compte tenu du contexte historique, au cours des siècles passés, il y a eu des attitudes répréhensibles, inexcusables — et comment n'y en aurait-il pas eu — pourquoi l'Eglise hésiterait-elle, dans l'humilité, à s'en repentir ?

✱

On le voit : au deuxième élément du dilemme que nous posons au début de cet article, les Pères dont nous venons de résumer la pensée répondent sans hésiter par l'affirmative. Pour eux, l'intolérance civile a été, pendant de longs siècles, un fait : mais un fait HISTORIQUE, non dogmatique, qui s'explique par le blocage d'éléments doctrinaux IMMUABLES, d'une part, et d'éléments de philosophie sociale CONTINGENTS, relatifs à une étape déterminée de l'Humanité, d'autre part.

2

En ces matières, la « thèse » et « l'hypothèse » étaient jusqu'à maintenant l'explication reçue. Mise en honneur par Mgr Dupanloup, dans son célèbre commentaire du Syllabus, louée par le Pape lui-même, cette problématique représentait déjà un progrès considérable par rapport à la manière de voir commune. A l'époque, elle fut considérée comme telle. Mais à coup sûr il fallait le souffle de l'Esprit, guide suprême du Concile, pour nous pousser à prendre le large et à affronter l'abîme : *duc in altum*.

Demain, si elle voit le jour, il se pourrait que cette Déclaration nous engageât plus loin que nous ne le pensons : à épouser plus profondément encore la cause de la Personne humaine partout où elle se rencontre ; à nous appuyer plus totalement sur les seuls moyens évangéliques, à l'imitation de notre bien-aimé Seigneur et Maître ; et à croire encore plus éperdument à la toute puissance de la Vérité qui — tel le Christ en croix — s'offre, se donne et nous libère.

Pierre HAUBTMANN,
Directeur du Secrétariat national
de l'Information religieuse.

Prépare ton cœur à la prière

Les pèlerins de Chartres savent bien que leur entrée dans la cathédrale commence, non quand ils en franchissent le seuil, mais dès qu'ils en aperçoivent les flèches. De loin, ils célèbrent la Vierge qui les attend, et leur regard inaugure les gestes de leur prière.

La villageoise, naguère, prenait une bonne heure à s'endimancher pour aller à la messe. Ajustant sa coiffe, sortant les broderies de l'armoire, se portant de tout son amour vers la Majesté divine pour qui rien n'est trop beau, elle priait déjà.

La prière, en effet, appelle une préparation. Elle doit se devancer elle-même en des actes et des dispositions qu'elle pénétrera déjà de sa grâce et qui lui donneront son élan. Je « vais prier » : cette désignation du futur doit garder en elle tout le mouvement du verbe « aller ». Que j'aille vraiment vers la prière ! C'est-à-dire vers Quelqu'un.

Entrer chez un autre inspire des actes de respect : on frappe, on écoute, on attend. L'amitié rendra ces prévenances moins cérémonieuses, jamais elle ne leur substituera la désinvolture.

De même le Chrétien doit être plein d'attention, d'attentions, pour le Seigneur lorsqu'il commence sa prière...

W. DE BROUCKER, s.j. (Christus, n° 37).

2

Lectures

● **L'HOMME SELON LA BIBLE**, par Albert Gelin ; une plaquette de 112 pages, aux éditions Liget, 77, rue de Vaugirard, Paris-6^e. — En 1958, M. Albert Gelin donnait aux Frères des Ecoles Chrétiennes des leçons sur *l'homme selon la Bible*. Enregistrées, elles furent ronéotées ; les voici, en raison de leur succès, imprimées dans la collection PERSPECTIVES CATÉCHÉTIQUES. Chacune des neuf leçons se présente comme un survol d'un thème donné : évidemment on peut trouver, dans de plus gros ouvrages, des exposés plus exhaustifs, on ne peut pas trouver de synthèse rapide plus vivante et plus riche d'orientations multiples (insistons, de ce point de vue, sur les pages consacrées à la vocation).

L'homme, personne vivante en sa chair et animé du souffle de Dieu (I) est un nœud de relations : à Dieu (II), aux autres dans la famille et la communauté (III et IV) ; c'est dans ces perspectives que se lit sa vocation (V), que vit sa foi (VI), que respire sa prière (VII), que se réalise son salut, sa « reprise » par Dieu (VIII). L'homme biblique, dans sa perfection, est celui que Paul appelle le Nouvel Adam (IX).

Tout cela est exprimé dans un langage vivant et clair, à la portée de tout lecteur un peu cultivé. Quelques notes bibliographiques donnent le moyen de poursuivre l'étude des différents thèmes. — Vivement recommandé.

● **THÈSES POUR L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'EGLISE DANS LES SEMINAIRES**. — La Commission Episcopale du Clergé et des Séminaires de France, agissant avec l'accord et suivant les directives de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, présente un programme pour l'enseignement social de l'Eglise dans les séminaires. Ces « thèses » sont formulées en dehors de toute option d'école. Elles expriment les données fondamentales en cette matière. Elles appellent un recours aux sources pour une étude approfondie et restent ouvertes aux développements ultérieurs.

Instrument de travail pour la formation des futurs prêtres, il servira également de thème d'étude et de réflexion à tous ceux qui sont préoccupés de l'enseignement social.

La brochure peut être commandée à la Maison de la Bonne Presse, service A.V., 22, cours Albert I^{er}, Paris-8^e. Le prix est de 3,00 F. par exemplaire (réduction par quantités). Le paiement, joint à la commande, peut être assuré en timbres postes, ou chèque bancaire, ou virement postal à Bonne Presse, Service A.V., C.C.P. Paris 17 333 46.

● **PRÊTRES PARMi VOUS. POUR QUOI FAIRE ?** — Cette nouvelle plaquette des « Images de la vie chrétienne » (0,30 f. l'exemplaire) répond à un besoin souvent exprimé : faire savoir très simplement à ceux qui ne fréquentent pas habituellement l'Eglise ce que sont les prêtres, comment vivent les prêtres, à quoi servent les prêtres. Agréablement présentée, avec un reportage photos dans une paroisse populaire, cette plaquette est destinée à faire connaître la paroisse, ou la desserte aux habitants du quartier. Elle comporte un emplacement pour des indications pratiques à remplir sur place.

● **MARIE DANS LA BIBLE**, par le P. Jean Cantinat, c. m. ; un volume de 240 pages, aux éditions X. Mappus, Le Puy. — Ce n'est jamais sans appréhension que l'on ouvre une « vie de la Vierge Marie » : il en existe tant d'inutiles, et même de nuisibles. Professeur d'Ecriture Sainte, collaborateur de l'INTRODUCTION A LA BIBLE (éd. Desclée et Cie), auteur d'ouvrages sur le Christ et Saint Paul, le P. Cantinat a écrit un livre intéressant qui met les apocryphes à leur vraie place, dénonce les légendes et éclaire les textes de l'Ecriture par les sciences annexes (géographie, histoire, archéologie...). Les premiers chapitres traitent du cadre dans lequel a vécu Marie : le pays, le peuple, la religion, la femme juive... Les chapitres suivants recherchent dans l'Ancien Testament la préfiguration de Marie et la suivent de sa naissance à son assomption. Viennent enfin les pages sur : « Marie dans l'Apocalypse », « la femme après Marie selon Jésus et selon ses apôtres ». Le livre s'achève par quelques beaux textes sur la Vierge, et une solide bibliographie.

Corpus Christi. Amen.

« Le prêtre dira à chacun « Corpus Christus » et chacun répondra « Amen » !

La formule est ancienne (IV^e siècle). Elle nous unit, à travers les âges, aux chrétiens de Jérusalem, d'Antioche, d'Afrique ou de Milan que catéchisaient saint Cyrille, saint Augustin ou saint Ambroise.

Elle est brève et répond au vœu souvent exprimé de pouvoir, les jours où les communions sont nombreuses, s'adresser à chaque fidèle sans précipitation.

Elle est simple.

L'expression « le corps du Christ » est un acte de foi. Le prêtre, par l'attention et l'intonation avec lesquels il prononce ces deux mots, fait plus que présenter le « Pain Vivant du ciel », il affirme avec force la foi de l'Eglise et sa propre conviction.

La réponse « Amen » est l'assentiment de celui qui communie. A son tour, il dit sa foi - « C'est vrai ! » - son adoration, son merci. L'« Amen » de la Communion rejoint ainsi le « Je crois » du baptême, l'« Amen » de la Confirmation et celui des Collectes de la Messe.

Si le sens en est ainsi expliqué aux fidèles et si le temps est laissé à chaque communiant de le prononcer, cet « amen » sera un signe de la participation liturgique « consciente, active et fructueuse » qu'a voulue le Concile et que souligne encore la décision de Sa Sainteté Paul VI. »

Mgr LE CORDIER,
évêque auxiliaire de Paris.

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 14-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 12-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : **5.77**

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI-6**

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROËN

260, rue Jean-Jaurès, **BREST**

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

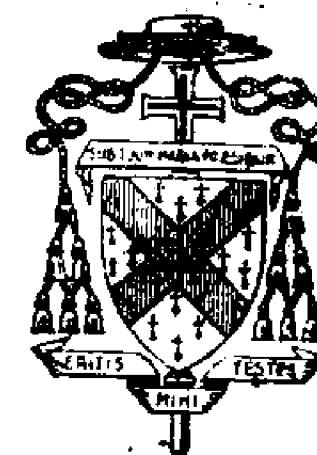
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : **BREST, QUIMPER**

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,**
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

79^e Année — N° 40

Vendredi 30 octobre 1964



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Note pastorale pour la mise en application de la seconde Ordonnance sur la Liturgie. Sessions sur la pastorale des vocations. Réunion des responsables de chorales. Décès.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Pour un dialogue plus fraternel (Mgr Maziers). Echos du Concile (P. de Surgy). Nouvelles. Lectures.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)

Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

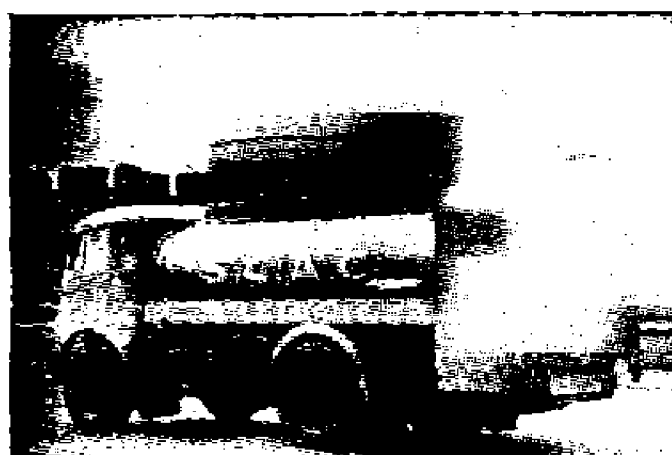
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST

Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frou
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOTE PASTORALE

**pour la mise en application
de la seconde Ordonnance sur la Liturgie**

Depuis la promulgation de la Constitution sur la liturgie (4 décembre 1963), l'Eglise « désireuse que tous les fidèles soient amenés à une participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques », s'est mise à l'œuvre à tous les degrés de la hiérarchie, pour la mise en application du document conciliaire.

C'est le Pape lui-même qui ouvrit la voie par le *Motu Proprio « Sacram Liturgiam »* du 25 janvier 1964.

L'Episcopat de France publiait à son tour une *Lettre pastorale sur « la Sainte Liturgie »*, à laquelle il est conseillé de se référer sans cesse pour rester fidèle à l'esprit du renouveau liturgique.

La première ordonnance, qui entra en vigueur le premier dimanche de Carême, introduisait l'usage de la langue française pour certaines parties de la messe, des sacrements et des funérailles. Nous sommes loin d'avoir surmonté toutes les difficultés rencontrées par cette première réforme et d'en avoir exploiter toutes les richesses.

Entre temps un travail considérable était entrepris :

— En France, mise en place de la Commission diocésaine de Liturgie, du Comité national de musique sacrée, de diverses Commissions de traduction, etc...

— à Rome, création du « Conseil pour l'application de la Constitution sur la liturgie » composé d'évêques du monde entier et aidé par un grand nombre de consultants et d'experts. Ce « Conseil » a déjà préparé une « Instruction » pour l'application immédiate d'un certain nombre de réformes et pour fixer les normes pratiques qu'auront à suivre les Conférences épiscopales ; il a, en outre, composé un rite de concélébration, actuellement à l'expérience. Et pendant ce temps, le même

« Conseil » se préoccupe de la réforme plus profonde des livres liturgiques prévue par la Constitution et a déjà orienté ses travaux en ce sens.



Voici maintenant la *Seconde Ordonnance* de l'Episcopat.

Elle étend l'usage de la langue française à un plus grand nombre de parties de la messe, ainsi qu'aux sacrements de Confirmation et de Pénitence.

Le *but à atteindre* n'est autre qu'une participation pleine et active de tout le peuple chrétien aux célébrations liturgiques : l'emploi du français ne pourra à lui seul obtenir ce résultat, « si d'abord les pasteurs eux-mêmes ne sont pas profondément imprégnés de l'esprit et de la vertu de la liturgie et ne deviennent pas capables de l'enseigner » (Constitution n° 14).

D'autre part, la Commission dit au n° 30 : « Pour promouvoir la participation active, ou favorisera les acclamations du peuple, les réponses, le chant des psaumes, les antiennes, les cantiques... »

C'est là une prescription générale qui s'applique à toute célébration communautaire, quelle que soit la langue liturgique employée.



Les notes qui suivent sont rédigées à l'intention des pasteurs désireux de se préparer à mettre en pratique l'Ordonnance de l'Episcopat de France, en tenant compte des difficultés inhérentes à cette application même, des exigences et du caractère sacré des célébrations liturgiques et de l'éducation et de la formation du peuple chrétien.

1 — Tout d'abord, il faut remarquer que l'Ordonnance ne parle que des messes célébrées en présence du peuple. Pour les autres messes, la langue latine reste de règle.

2 — Exception faite pour la proclamation de l'épître et de l'évangile, l'usage de la langue française n'est pas obligatoire ; il est autorisé. Cela veut dire que les pasteurs resteront juges, compte tenu de l'avis de la communauté chrétienne, de l'usage plus ou moins ample de la langue du pays. Cela permet d'envisager une application progressive des facultés concédées.

Le grand principe qui devra guider le pasteur sera de ne remplacer le latin par le français que lorsque l'on sera moralement certain d'obtenir une célébration sinon plus digne, du moins aussi digne et une participation plus active du peuple : la réforme suppose donc un effort méthodique de formation, spécialement dans les domaines de la lecture et du chant.

Un second principe guidera les pasteurs : la primauté de la messe chantée, rappelée dans la Constitution et dans l'Ordonnance, art. VIII, 1, comme la messe la plus conforme à la célébration communautaire.

Enfin, il est bon de rappeler les structures de l'Assemblée liturgique, dans laquelle chacun (célébrant, ministres et fidèles) fera seulement et totalement ce qui lui revient.

3 — Le français devenant langue liturgique, les traductions des textes latins sont nécessairement celles qui ont reçu l'approbation de l'Episcopat. C'est une exigence même de la Constitution. La Commission épiscopale de Liturgie prépare la publication des livres officiels.



La mise en application de la Constitution sur la liturgie est chose grande et délicate. Les décisions à prendre appartiennent au seul Siège apostolique et aux Assemblées épiscopales nationales dans les limites qui leur sont fixées. Mais finalement, c'est entre les mains des prêtres et des fidèles de leurs communautés que se trouvent les meilleures chances de succès de la réforme. C'est en l'Eglise que doit s'opérer le renouveau liturgique, c'est-à-dire dans l'accueil loyal des directives du Pape et des Evêques, dans la patience et la confiance tout au long de leur mise en œuvre.

La Commission épiscopale de Liturgie.
le 14 octobre 1964.

SESSIONS SUR LA PASTORALE DES VOCATIONS

« La S. R. » du 11 septembre a déjà annoncé ces sessions sacerdotales. Elles auront lieu :

- les mardi 8 et mercredi 9 décembre à Quimper,
- le jeudi 10 à Lesneven (pour les confrères de l'enseignement qui ne pourraient participer aux autres journées),
- les vendredi 11 et samedi 12 à Lesneven.



Rappelons par ailleurs les prochaines journées pastorales de zone sur les vocations :

- le vendredi 6 novembre au Grand Séminaire, pour les zones de Quimper et d'Elliant,
- le lundi 9 à Châteauneuf-du-Faou, pour les zones de Carhaix et de Pleyben,
- le mardi 10 à la Retraite de Quimperlé, pour les zones de Concarneau et de Quimperlé.

RÉUNION DES RESPONSABLES DE CHORALES

La journée d'étude pour les responsables de chorales qu'annonçait la « S. R. » du 11 septembre est fixée au mardi 29 décembre : elle aura lieu vraisemblablement à Châteaulin, de 10 à 16 heures, et sera ouverte à tous (prêtres, religieux, religieuses, laïcs). Le programme sera communiqué à ceux qui en feront la demande à M. l'abbé Louis Lanon, presbytère de Douarnenez (joindre un timbre pour la réponse).

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Eugène Creignou, ancien recteur de Lampaul-Guimiliau, décédé le 22 octobre à l'âge de 86 ans. M. Auguste Hervé, ancien aumônier à Locquénol, décédé le 24 octobre à l'âge de 81 ans, et Madame Colliot, mère du Rme Père Abbé de Landévennec.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 1 novembre, Toussaint (2^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 2, jour des Morts. Mardi 3, S. Guinal, abbé. Mercredi 4, Bienheureuse Françoise d'Amboise, veuve. Jeudi 5, Stes Reliques conservées dans le diocèse. Vendredi 6, Anniversaire de la dédicace (dans les églises consacrées, dont on ignore la date de la consécration), S. Ilud, abbé (dans les autres églises). Samedi 7, de la B. V. Marie. Dimanche 8, 25^e après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 1-2 novembre, Juvénat de l'Île blanche. Locquirec. 3-4, Pleuven. 5-9, Scaër.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que la doctrine chrétienne sur la voie éternelle éclaire les hommes sur le vrai sens et la valeur de l'existence terrestre. Qu'en Asie et en Afrique, l'étude et l'application des directives de « Mater et Magistra » l'emportent sur l'influence matérialiste exercée par l'Occident.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Henri Gestin, de Locmaria-Plouzané. Mme Jacq, de Plougastel-Daoulas, mère de M. l'abbé Jacq, professeur à Lesneven.

● **BÉNÉDICTION D'ÉCOLE.** — M. le vicaire général Prigent a béni le dimanche 25 octobre les nouveaux locaux de l'école du Bon Sauveur à Kerbénéat, aménagés dans l'ancienne abbaye des Pères bénédictins.

● **LA VILLA SAINTE ANNE**, d'Angers, dirigée par les Pères Jésuites, annonce les retraites suivantes :

— **PRÊTRES** : lundi 7 (19 h) au samedi 12 décembre (matin). P. Coquart.

— **HOMMES** : lundi 9 (19 h) au mercredi 11 décembre (18 h). P. du Cleuziou.

— **FOYERS** : recollection dimanche 15 novembre (9 h. 30 à 18 h). P. Clère ; retraite du mercredi 6 (19 h.) au dimanche 10 novembre (18 h). P. Clère.

Pour renseignements et inscriptions, écrire : Villa Sainte-Anne, 23, rue Edouard-Guiné, Angers (Maine-et-Loire). Tél. 87.24.75.

pour un dialogue plus fraternel

Ce texte est le compte-rendu d'une réunion des archiprêtres du diocèse de Lyon. Il garde cependant son intérêt dans un autre contexte.

CE QUI REND DIFFICILE LE DIALOGUE

La première difficulté qui vient à l'esprit est la différence d'âges entraînant un conflit de générations. Il n'est pas d'aujourd'hui ; mais la mutation de civilisation est telle, que pour les jeunes de 1964, les anciens sont le signe d'un monde qui s'est écroulé pour faire place à un autre. La rapidité dans la mutation rend aujourd'hui plus aigu qu'autrefois le conflit de générations ; et il est de plus en plus nécessaire de faire l'histoire des personnes pour en comprendre la mentalité.

Les différences d'âges entraînent, en effet, des différences de mentalité, c'est-à-dire cette vision intérieure avec laquelle nous voyons notre travail, notre place, notre mission. Les comptes rendus notent plusieurs aspects de ces différences dans le domaine de la spiritualité, de la théologie, de la pastorale.

Dans le domaine de la spiritualité. — Certains vivent une spiritualité plus monastique, mettant l'accent sur l'importance des temps forts de la vie de prière. D'autres vivent une spiritualité qui se nourrit davantage de la vie pastorale et de l'attention à la vie des hommes.

Les uns insistent sur la fidélité à une règle ; les autres, sur la fidélité à l'esprit. « Le grave, note un compte rendu, est que ces deux tendances s'opposent jusqu'à s'exclure : pour les uns, fidélité à la lettre jusqu'à trahir l'esprit ; pour les autres, fidélité à l'esprit jusqu'à l'oubli de la loi dont ils ont besoin. »

Dans le domaine de la spiritualité. — Certains vivent une spiritualité logie à base de controverse et d'apologétique ; les autres, d'une théologie qui a retrouvé ses sources bibliques et patristiques.

Les uns s'appuient sur une théologie de l'Eglise qui met l'accent sur l'Eglise-Institution visible ; les autres, sur l'Eglise du Salut.

Il en résulte, dans les deux cas, sur le plan psychologique, une conception différente des rapports de l'Eglise avec le monde.

Les uns vivent d'une théologie du Sacerdoce ministériel insuffisamment relié au Sacerdoce de l'Evêque et à celui des fidèles qui entraîne une attitude trop individualiste et personnelle. Les autres vivent d'un Sacerdoce plus communautaire, plus ministériel.

Dans le domaine pastoral. — Les uns conçoivent la fidélité comme une garde vigilante de tout ce que nous avons reçu ; les autres, comme un souci de présence nouvelle dans un monde nouveau.

Les uns conçoivent l'obéissance comme une attente et un respect des ordres reçus ; les autres, comme le devoir d'informer et de prendre des initiatives.

Les uns vivent d'une Eglise dont les préoccupations se nourrissent de ses propres activités. Les autres, prenant davantage conscience du monde de l'incroyance, sont soucieux d'un dialogue de plus en plus grand de l'Eglise avec le monde.

Derrière toutes ces différences d'accents notées dans les comptes rendus, il y a des études faites à une étape différente de la vie de l'Eglise ; comme aussi tout ce courant de recherche dont cette période conciliaire est la manifestation.

Cette prise de conscience de la différence de mentalité entraîne quelquefois une peur de l'autre. « On se sent trop différent. »... « On a peur de ne pas se comprendre » : d'où risque de ne pas essayer de se rejoindre, ou alors, dans la conversation, de s'en tenir à un plan d'organisation pratique sans aborder les problèmes de fond.

CE QUI REND POSSIBLE LE DIALOGUE

Plusieurs attitudes d'âme très importantes ont été soulignées.

Il faut, au départ, accepter l'autre tel qu'il est ; l'accueillir avec toute son histoire, tout ce qui a contribué à forger sa personnalité.

Surtout, ne pas lui reprocher d'être différent, mais se demander pourquoi il est différent, au nom de quelles préoccupations il a telle conception et telle attitude. Celui qui se sent jugé ne tarde pas à se mettre en garde, à se défendre et il en résulte dans les relations de l'agressivité.

Permettre à l'autre de s'exprimer, non par méthode, mais par amour, est une attitude fortement soulignée dans les comptes rendus qui notent très justement que le bavard, le silencieux, le passionné, font également obstacle à l'échange. Celui qui part d'une réunion sans avoir pu dire ce qu'il ressentait, par timidité, par peur, est resté un étranger et il en souffre.

Dans l'échange, une question de langage intervient : « Il y a un langage, dit quelqu'un, qui rebute certains prêtres, un jargon dont ils ne saisissent pas le sens ». Rien de plus stérile qu'une bataille de mots. « LA DISCUSSION, dit Bernanos, EST LE VISAGE QUE PREND LA MORT LORSQU'ELLE VEUT VOYAGER INCOGNITO. » Les mots ne sont que des signes, l'accord doit se faire sur ce qu'ils signifient.

Cet échange en réunion est d'autant plus facile qu'il est préparé et suivi par des rencontres individuelles, désintéressées, des gestes gratuits d'amitié. L'échange doit être l'aboutissement et le fruit d'une amitié vécue.

Cette amitié vécue doit se traduire par des responsabilités partagées au service des uns et des autres dans un même secteur : « Les responsabilités ne sont pas assez partagées, on ne fait pas assez confiance ».

CE QU'EXIGE LE DIALOGUE

De telles attitudes d'âme ne sont pas le fruit d'une méthode.

La rencontre de l'autre n'est pas une méthode, c'est le mystère de la Charité en acte.

Le dialogue prend sa source profonde dans la prière. Pour aimer quelqu'un, il faut l'avoir longtemps porté dans sa prière : « nous ne prions pas assez ensemble », notent deux comptes rendus.

Le dialogue prend sa source dans un approfondissement doctrinal. Le manque de profondeur dans l'échange est fortement souligné, comme aussi douloureusement ressenti : « on est trop préoccupé de l'efficacité immédiate ; il nous faudrait dépasser la simple recherche de méthode ».

CE QUI REND NÉCESSAIRE LE DIALOGUE

Cette nécessité du dialogue est l'objet de la troisième partie de l'Encyclique de Paul VI : *Ecclesiam suam*. Sa méditation — car sa lecture doit aller jusque-là — ne sera-t-elle pas la meilleure introduction que nous puissions trouver pour reprendre l'échange.

L'origine du dialogue se trouve dans l'intention même de Dieu. L'histoire du Salut est l'histoire de ce dialogue long et divers qui part de Dieu et nous avec l'homme une conversation variée et étonnante.

C'est Dieu qui a pris l'initiative du dialogue. Il nous appartient donc de prendre à notre tour, en Son Nom, cette initiative qui est le signe de l'amour, sans attendre d'être appelés.

L'Eglise est le lieu de ce dialogue de Dieu avec l'homme et Paul VI, en des termes souvent émouvants, en définit les conditions apostoliques ; c'est l'art de la communication spirituelle.

Plus que d'autres, les prêtres doivent expérimenter entre eux ce dialogue pour répondre à l'appel de Dieu, vivre le Mystère de l'Eglise, pour porter témoignage du dialogue qu'ils veulent établir entre les hommes.

Mgr Marius MAZIERS,
Evêque auxiliaire de Lyon.

● *LE PRÊTRE ET LA MISSION*, par le P. André Rétif. Aux éd. Mappus, Le Puy. — Une première partie fonde le devoir missionnaire du prêtre ; la seconde traite de son exercice. Un livre concis et chaleureux.

● *SPIRITUS*. — Avec son n° 20, la revue *SPIRITUS* prend un tournant. Fondés en 1959 par les PP. Spiritains, ces « Cahiers de Spiritualité Missionnaire » sont désormais gérés et dirigés en commun par les 4 principaux instituts missionnaires de fondation française : *Société des Missions Etrangères de Paris, Congrégation du Saint-Esprit, Société des Missions Africaines de Lyon et Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)*. Le triple but de *SPIRITUS* reste inchangé : élaborer une spiritualité authentiquement missionnaire à base d'études bibliques et théologiques, explorer les richesses mystiques de l'histoire des missions, dégager les exigences et la fécondité spirituelles des situations missionnaires d'aujourd'hui. Désormais cette recherche sera enrichie de l'expérience et des traditions des quatre Instituts. Cette heureuse collaboration est née d'une préoccupation commune : mieux définir le rôle des hommes et des instituts spécialisés dans une Eglise qui se découvre totalement missionnaire. C'est d'ailleurs le thème central du n° 20 de *SPIRITUS*.

Ce numéro de *SPIRITUS* devrait retentir comme un cri d'alarme : le graphique des vocations missionnaires en France descend encore plus vite que celui du clergé diocésain. La solution ? un approfondissement de la vocation missionnaire et une coopération fraternelle du clergé diocésain et des instituts missionnaires dans une pastorale des vocations. C'est dire que cette revue intéresse un très large public. — *SPIRITUS*, 40, rue La Fontaine, Paris, 16^e (C.C.P. Paris 16.507.10) ; le n°, 5 f. ; l'abonnement annuel, 12 f.

Echos du Concile

Rome, le 24 octobre 1964

La canonisation des martyrs de l'Ouganda et l'annonce de la participation du Saint-Père au congrès eucharistique de Bombay ont relié, de façon étroite, la célébration du dimanche des missions aux préoccupations du Concile : œcuménisme, apostolat des laïcs, présence de l'Eglise au monde.

Les vingt-deux martyrs canonisés, le 18 octobre, par Paul VI sont tous les laïcs ; ils sont, comme l'a rappelé le Pape, « des Africains, d'authentiques Africains par leur couleur, leur race et leur culture » ; en même temps qu'eux, des Anglicans ont subi le martyre : leur souvenir a été évoqué pendant la canonisation : « Nous ne voulons pas oublier non plus les autres, qui, appartenant à la confession anglicane, ont affronté la mort pour le nom du Christ. » Dans le discours prononcé à Saint-Pierre, Paul VI a déclaré, à propos de l'Afrique : « Le christianisme trouve en Afrique une prédisposition particulière, et Nous n'hésitons pas à la considérer comme un secret de Dieu, comme une vocation spéciale de ce pays, comme une promesse historique. L'Afrique est une terre d'Evangile. L'Afrique est une nouvelle patrie du Christ. » Le Pape Paul VI a enfin lancé un appel en faveur de l'Afrique : « Oui, ces martyrs appellent à l'aide. L'Afrique a besoin de missionnaires, de prêtres surtout, mais aussi de médecins, de professeurs, de Sœurs et d'infirmières, d'âmes généreuses qui aident les jeunes communautés chrétiennes, florissantes, mais si démunies, à croître en nombre et en qualité et à devenir ainsi un peuple, le peuple africain de l'Eglise de Dieu. »

Dans ce même discours, le Pape a annoncé son intention de se rendre en Inde : « Notre voyage veut être une participation symbolique en même temps qu'une exhortation et un encouragement à tout l'effort missionnaire de la Sainte Eglise catholique ; il veut être une première et prompt réponse à l'appel missionnaire que le Concile œcuménique en cours lance à l'Eglise afin que tous ceux qui en sont les membres fidèles, ouvrent leur cœur à l'ardent désir de travailler à l'expansion du règne du Christ ; il veut être un geste d'encouragement et de chaleureuses félicitations, qui s'adresse à tous les missionnaires répandus dans le monde entier, à leurs collaborateurs et à leurs bienfaiteurs ; il veut être enfin un signe d'amour et de confiance envers tous les peuples de la terre. »



Hier matin, le Secrétaire Général du Concile a annoncé que le Pape avait fixé au 21 novembre, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, la clôture de la troisième session. Mgr Felici a ensuite dit que le Pape fixerait plus tard la date de la quatrième session : le principe d'une quatrième session, dont la nécessité pour mener à bien le travail conciliaire s'est encore fait sentir cette semaine, est donc désormais acquis.

Mardi, les Pères ont voté le texte du chapitre 7 du schéma sur l'Eglise (caractère eschatologique de l'Eglise) par 1.921 voix sur 2.184 (29 non : 233 oui, avec demande d'amendement). Les trois faits majeurs de la semaine ont été le renvoi en commission du schéma sur les prêtres, la fin de la discussion et le vote des propositions sur les églises orientales, et, surtout, le début de la discussion du schéma sur l'Eglise dans le monde moderne.

Après les critiques soulevées par le schéma sur la vie et le ministère des prêtres, on ne peut que se féliciter du scrutin de lundi par lequel les Pères ont refusé de procéder au vote des propositions contenues dans ce schéma (1.199 non sur 2.135 votants) : par le fait même, ce schéma est renvoyé à la Commission qui doit le reviser en tenant compte des observations faites par les Pères.

LE SCHÉMA SUR LES ÉGLISES ORIENTALES

La discussion du décret sur les églises orientales catholiques s'est poursuivie lundi et une partie de la matinée du mardi. Plusieurs interventions ont porté sur les *patriarcats* : l'institution patriarcale n'est pas propre à l'Orient — le Pape est patriarche d'Occident —, les églises d'Orient doivent pouvoir vivre sous le régime synodal sous l'autorité de leurs patriarches (Mgr Tawil, Damas) ; la place faite aux églises orientales et la manière dont est vécue l'institution patriarcale constituent, pour les églises séparées, un test selon lequel elles jugent de la condition qui leur serait faite si elles se rattachaient à Rome (R. P. Hoeck) ; le patriarcat latin, qui est une suite des croisades, ne doit pas être un foyer de latinisation : le Concile devrait mettre fin à cet épisode douloureux (Mgr Tawil). D'autres Pères demandent l'abolition des mesures favorisant la diffusion de l'église latine et insistent sur le principe que *les Orientaux doivent demeurer Orientaux* lors de leur conversion. Pour ce qui est de l'ensemble du schéma, Mgr Edelby (melchite) le juge bon, bien qu'il soit loin d'être parfait : dans les circonstances actuelles, il faut s'en contenter, sous réserve d'un certain nombre d'amendements à apporter à l'introduction et au chapitre sur les Patriarches.

Un peu plus tard, par 1.911 voix sur 2.180, les Pères décidaient de procéder au vote des diverses propositions du schéma : toutes ont été adoptées, sauf une qui sera revue par la Commission d'après les remarques faites par les évêques.

L'ÉGLISE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

Au cours de la matinée de mardi, le Concile a abordé le schéma sur l'Eglise dans le monde actuel : cet événement, attendu depuis des années, marque une date importante dans l'histoire de Vatican II. On a dit de ce schéma qu'il était la Terre promise du Concile : il est lié au but dernier du Concile rassemblé pour un renouvellement intérieur de l'Eglise en vue de favoriser l'unité des chrétiens et de révéler au monde l'Evangile.

Après une introduction sur la solidarité de l'Eglise avec le genre humain et sur les « signes du temps », le schéma comprend un chapitre sur la vocation intégrale de l'homme, deux chapitres sur l'Eglise au ser-

vice de Dieu et des hommes et sur le comportement des chrétiens dans le monde où ils vivent, puis un long chapitre sur les principales tâches des chrétiens de notre temps : les divers points abordés sont la personne humaine, le mariage et la famille, la culture, la vie économique et sociale, la solidarité de la famille des peuples, la paix. Les points sont repris de façon plus détaillée dans des *Annexes* qui ne font pas partie du schéma lui-même et ne doivent pas être discutées par le Concile : elles ont été rédigées par des sous-commissions sur l'ordre de la commission qui a préparé le schéma; elles sont proposées aux Pères comme instruments de travail pour l'étude du schéma; les Pères sont invités à remettre leurs observations sur les annexes à la commission, qui en reverra le texte. Si l'on tient compte de ces données et du fait que les principes mis en œuvre dans les annexes prennent place dans le quatrième chapitre du schéma, on peut dire que ces annexes, sans être un texte officiel du Concile, en seront cependant un texte officieux.

Après l'introduction par le Cardinal Cento et le rapport de Mgr Guano, la *discussion générale* a commencé mardi et s'est poursuivie jusqu'au milieu de la Congrégation générale d'hier : la plupart des grands orateurs du Concile ont pris la parole.

Beaucoup d'entre eux ont insisté sur l'importance du schéma. Les besoins particuliers du monde d'aujourd'hui, l'attention et l'attente suscitées chez tous les hommes par le Concile, exigent que l'Eglise se prononce sur les problèmes qui angoissent l'homme moderne et lui offre un motif d'espérance et de vie. Le fait qu'un problème soit délicat ne doit pas être une raison suffisante pour l'éviter (Cardinal Landazzuri, Pérou). Il faut que l'Eglise parle comme Eglise conformément à sa nature et à sa mission. Le schéma doit être la démonstration contraire de l'amour de Dieu pour ce monde, et de la collaboration qu'apporte l'Eglise pour la paix et la construction de la cité terrestre (Cardinal Suenens). Il doit apparaître que l'Eglise apporte humblement sa coopération à l'édification d'une cité vraiment humaine (Mgr Duval). Quand les gens seront convaincus que nous abordons sérieusement et loyalement les problèmes du monde, et qu'ils auront pu constater que nous parlons un langage fraternel, alors nous pourrons annoncer le message de l'Evangile et la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde (Mgr Roy, Québec).

Il faut pourtant éviter d'entretenir des espérances exagérées que le schéma a suscitées et suscite encore dans le monde. Nous ne pouvons pas admettre que le schéma soit considéré comme la réponse ultime et définitive de l'Eglise et son aide la plus valable et la plus efficace au monde contemporain. La parole la plus authentique et la plus efficace que l'Eglise adressera au monde par le Concile sera son renouveau intérieur qui la rendra semblable à la lumière sur la montagne (Cardinal Lercaro).

Pour mieux adapter ce schéma au dialogue avec le monde, il faudrait revoir le *style* : le ton est « ecclésiastique » (Mgr Wojtyła, Pologne) et moralisateur; le monde veut autre chose que des sermons (Cardinal Liénart); le langage manque de force, et le schéma paraît rédigé par des gens vivant en paix loin des difficultés et des angoisses des hommes (Mgr Gouyon, Rennes); il faudrait le souffle d'un prophète (Mgr Elchinger).

Le schéma doit être plus *universel* : il a une orientation trop européenne (Cardinal Lercaro) et n'est pas assez conçu pour les peuples du tiers-monde (Mgr Tchidimbo, Guinée).

Le schéma ne considère pas l'homme au sein de la collectivité (Mgr Tchidimbo) et donne une vision trop individualiste : il lui manque le *sens de la communauté* du peuple de Dieu et de son histoire (Patriarche Méouchi, Antioche). Il est bon de souligner les *dimensions cosmiques de l'homme et de la communauté humaine* et d'insister sur la responsabilité de l'homme pour la mise en œuvre du monde (Mgr Soarès, Mozambique). L'homme doit chercher le Règne de Dieu à travers son travail et sa peine pour la construction de la cité terrestre. Il faut une *conception théologique de la cité terrestre* (Mgr Munoz-Vega, Equateur). Il faut se libérer de tout préjugé manichéen et montrer ouvertement que même le monde matériel fait partie du plan total de la Rédemption (Cardinal Meyer, Chicago). Le texte devrait montrer la valeur de l'ordre naturel et sa relation avec la fin surnaturelle de l'homme (Mgr Hurley, Afrique du Sud). Les interventions convergent pour demander une meilleure théologie du monde et des rapports entre la Création et la Rédemption.

Plusieurs Pères ont demandé que l'on parle de l'athéisme, les uns pour mettre en garde ou condamner, les autres pour en comprendre les raisons. Le schéma ne parle pas assez du phénomène moderne de l'athéisme militant sous ses diverses formes : il ne suffit pas de le condamner, il faut rechercher pourquoi tant d'hommes nient Dieu et combattent la foi; il faut se demander quelle idée de Dieu ils ont, et rechercher les moyens du dialogue dans lequel il sera possible de leur présenter l'image du vrai Dieu, voilée peut-être dans leur esprit par des caricatures (Cardinal Suenens). La recherche sur la nature de l'athéisme et sur les causes qui empêchent les hommes d'accéder à la révélation devait être plus approfondie : sinon le schéma, qui se propose de s'adresser au monde, risque de n'être qu'un soliloque (Cardinal Doepfner). L'Eglise doit, finalement, donner une réponse à l'humanisme athée en présentant la physionomie de l'homme nouveau, dont la personnalité révèle les dimensions eschatologiques et terrestres de sa vocation (Cardinal Silva Henriquez, Chili).

Sur les questions comme la faim dans le monde, la famille, la paix, le Cardinal Léger (Montréal) souhaite que le Concile entende des spécialistes laïcs.

Le monde attend ce texte, il n'est pas possible de décevoir cette attente, malgré la difficulté et la nouveauté de la tâche (Mgr Charue, Namur). Dès maintenant, il faut accepter ce schéma comme base de discussion et prendre tout le temps nécessaire pour le mûrir (Cardinaux Lercaro et Doepfner). C'est la décision qu'ont prise les Pères, hier matin, par 1.579 voix sur 1.876. La discussion sur l'introduction et le premier chapitre du schéma a aussitôt commencé.

P. DE SURGY.

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000^e F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 14-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 12-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements

Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI - 6**

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROËN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

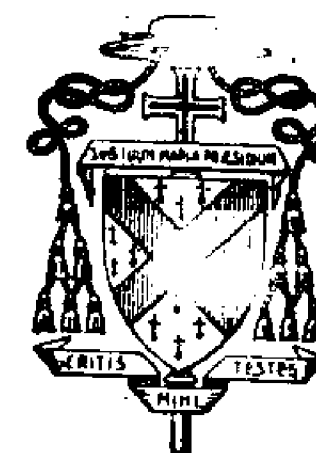
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Lettre de Mgr l'Evêque au clergé. Le sacre de Mgr Boussard. Nomination. Journée du Secours Catholique. Conférences aux prêtres. La réforme liturgique. Décès.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Echos du Concile. Lectures.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

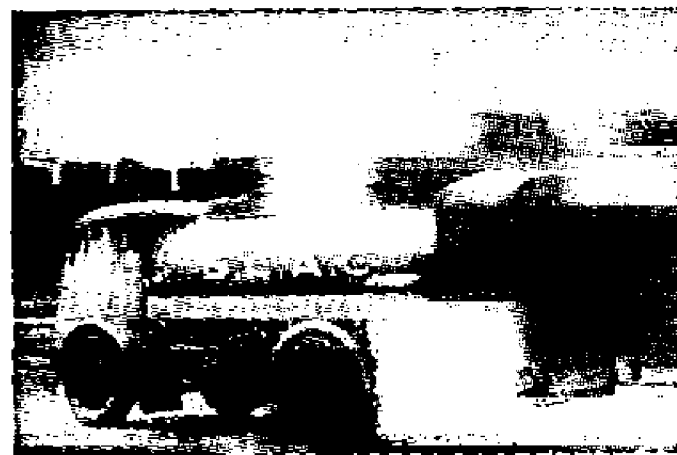
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frou
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

**SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN**

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE AU CLERGE

CHERS MESSIEURS,

Par la grâce du Concile, nous sommes les témoins d'un profond renouvellement de l'Eglise.

Ce renouveau dépend avant tout du clergé. Si le sacerdoce catholique ne change pas quant à sa mission et à ses exigences fondamentales, le prêtre, lui, doit s'adapter aux besoins de son temps : l'Eglise, disait S. S. Paul VI dans l'Encyclique *Ecclesiam suam*, « ne saurait demeurer inerte et indifférente aux changements du monde qui l'environne et qui, de mille manières, influence sa conduite pratique... ». A l'heure du Concile plus que jamais, il nous faut être « des prêtres antiques dans des hommes nouveaux ».

C'est dans ce contexte que s'inscrit la session diocésaine de décembre sur la pastorale des vocations. Vous n'ignorez pas que le problème est préoccupant chez nous. Déjà l'enquête préalable a révélé combien vous vous interrogiez à ce sujet. La session nous permettra de réfléchir à ces questions. On peut espérer qu'elle nous orientera vers quelques conclusions pratiques. Mais il est en outre apparu dans vos réponses au questionnaire que chacun d'entre vous se sentait appelé par contre-coup à une réflexion sur son propre sacerdoce. La session nous en fournira le moyen. Elle nous permettra, je l'espère, de prendre conscience, personnellement et collectivement, de ce que veut dire pour chacun de nous cette « mise à jour » de l'Eglise. Aussi je compte que vous ferez tout le possible — même au prix d'une certaine gêne et en pratiquant, en tout cas, l'entraide nécessaire — pour venir soit à Quimper, soit à Lesneven.

Parmi les questions que vous avez formulées certaines concernent le Grand Séminaire. Il est normal que la formation du clergé vous intéresse au plus haut point, et il est évident qu'une adaptation prudente et

lucide doit se poursuivre dans les séminaires comme dans toute l'Eglise. Cette réforme n'est pas improvisée; elle est le fruit d'une recherche menée depuis plusieurs années en accord avec l'Evêque. Elle a fait l'objet d'une étude approfondie depuis plusieurs mois. Elle recoupe d'ailleurs, de façon frappante, les conclusions qui se formulent un peu partout, à l'étranger comme en France. Mais elle exige aussi votre réflexion et votre concours. Car le Séminaire ne saurait être un milieu clos, coupé du clergé et du diocèse dans lequel il existe et pour lequel il vit. Aussi m'a-t-il semblé bon de vous signaler dès à présent les grandes lignes de son évolution, quitte à vous donner de plus amples détails à la session elle-même.

Quelles sont donc les lignes de force de cette « mise à jour » ?

Elles sont commandées par ce que S. S. Jean XXIII appelait les « signes des temps ». Le monde va vite; nous en faisons chaque jour l'expérience, ne serait-ce que par le malaise que nous éprouvons chaque jour à nous situer en face de lui. Il faut donc préparer les séminaristes de maintenant — qui seront prêtres en 1970 et après — à s'adapter et à se renouveler de manière continue, comme nous en éprouvons nous-mêmes l'exigence. Il faut en outre insister plus que jamais sur l'acquisition d'une maturité humaine et spirituelle qui leur permette de se situer solidement dans leur rôle de prêtre au milieu de ce monde. Il faut enfin leur apprendre à rencontrer des personnes de plus en plus diverses par leur formation, leur condition, leur croyance, etc..., et à dialoguer avec elles.

En fonction de ces impératifs, la mise à jour du Séminaire s'oriente dans trois directions principales :

1°) Elle tend à donner à chacun la plus grande initiative, pour lui permettre de prendre ses responsabilités devant Dieu et devant les autres.

2°) Elle vise à l'acquisition d'une méthode de travail que le prêtre puisse utiliser sans trop de difficulté pour sa formation permanente.

3°) Elle doit permettre tout au long des études une initiation pastorale concrète. C'est là un des points où devra s'exercer cette collaboration entre séminaire et pasteurs, dont nous aurons à trouver tous ensemble les modalités.

Il s'agit là d'une mise en route, qui, étant donné l'importance et la difficulté de la tâche, demandera encore bien des réajustements et — ne serait-ce que par fidélité à la méthode et aux exigences de ces temps qui changent — une grande souplesse dans la mise en œuvre.

Mais, sachant combien l'avenir des prêtres dans le diocèse et la formation de vos futurs collaborateurs vous tiennent à cœur, j'ai voulu, sans attendre la session, vous inviter dès à présent à y réfléchir.

Au nom de Monseigneur Favé et de Monseigneur Boussard comme en mon nom personnel, je vous assure, chers Messieurs, de notre union avec vous pendant le travail conciliaire et de notre paternel et cordial dévouement en Notre Seigneur.

Rome, le 1^{er} novembre.

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

LE SACRE DE MONSEIGNEUR BOUSSARD

Le Sacre de Monseigneur Boussard, évêque nommé de Vannes, aura lieu le *lundi 21 décembre en la cathédrale de Vannes*, sous la présidence de Monseigneur Gouyon, archevêque de Rennes.

Monseigneur l'Evêque de Quimper sera le consécrateur; il sera assisté de Monseigneur Kervéadou, évêque de Saint-Brieuc et de Monseigneur Kérautret, évêque-coadjuteur d'Angoulême.

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Lucien Manach, vicaire cantonal à Daoulas, a été nommé vicaire à Saint-Jean-l'Evangéliste, Brest.

JOURNÉE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE (Communiqué à lire en chaire)

Monseigneur l'Evêque recommande à votre générosité la quête qui sera faite dimanche prochain 15 novembre en faveur du Secours Catholique.

Dans son Encyclique « Ecclesiam suam », le Souverain Pontife écrit : « Ne sommes-nous pas à l'heure de la Charité ? » Un passage de cette même Lettre traite du dialogue de l'Eglise avec le monde et se termine par cette invitation : « Le climat du dialogue, c'est l'amitié. Bien mieux, le service ».

Pour sa part, le Secours Catholique veut répondre au service des déshérités et favoriser des gestes concrets d'amitié chrétienne. Votre geste lui permettra de répondre à d'urgentes nécessités.

CONFÉRENCES AUX PRÊTRES SUR « PACEM IN TERRIS » ET « ECCLESIAM SUAM »

Le Père Heckel, directeur des CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE, de passage dans le diocèse pour une session de laïcs, veut bien aider les prêtres à mieux connaître les encycliques « Pacem in terris » et « Ecclesiam suam ».

Cette journée de réflexion doctrinale aura lieu à la *Retraite de Quimper*, le *lundi 23 novembre*, de 10 h. 30 à 16 h. 30. — Programme :

— 10 h. 30 : première conférence, Ce qu'apporte « Pacem in terris » pour l'action pastorale à l'occasion des évolutions actuelles.

— 14 h. : deuxième conférence : suite de la première conférence.

— 15 h. 30 : troisième conférence, « Ecclesiam suam » ou l'esprit d'un pontificat.

L'ensemble des prêtres est invité à ces conférences. Ceux qui prendront leur repas de midi à la Retraite voudront bien prévenir, pour le *vendredi 20 novembre* au plus tard, la Direction des Œuvres, 9, rue du Frou, Quimper (tél. 5.58).

AU SUJET DE LA RÉFORME LITURGIQUE

Les éditeurs de Missels annoncent pour la mi-décembre les éditions suivantes :

- un *Missel bilingue d'autel*, probablement en trois fascicules,
- un *Lectionnaire complet* donnant la traduction des Lectures,
- un *feuilleton à l'usage des fidèles*, qui contiendra les traductions officielles (« Dominus vobiscum », « Gloria in excelsis », etc...) approuvées par l'Episcopat français et qui pourra être glissé dans les Missels ou Manuels paroissiaux.

Des précisions seront données bientôt ; il est inutile, pour le moment, d'écrire aux Libraires à ce sujet.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Yves Le Goff, ancien recteur de Goulven, rappelé à Dieu le 31 octobre à l'âge de 71 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 8 novembre, 25^e après la Pentecôte. Lundi 9, Dédicace de la basilique S. Sauveur. Mardi 10, S. André Avellin, confesseur. Mercredi 11, S. Martin, évêque. Jeudi 12, S. Martin I, pape et martyr. Vendredi 13, S. Didace, confesseur. Samedi 14, S. Josaphat, évêque et martyr. Dimanche 15, 26^e après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 5-9 novembre, Scaër. 12-12, Leuhan. 13-14, Motreff.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Félix Graziano, de Quimper. Mme Joseph de Lécluse de Longraye, de Quimper. M. François Roignant, de Crozon, père de M. l'abbé Roignant, vicaire à Cléder. Mme Vve François Floch, de Brest, ancienne institutrice libre.

● NOTES DE PASTORALE LITURGIQUE. — Pour répondre à la situation nouvelle qui sera créée par l'usage du français pour les oraisons de la messe, les NOTES publient, à partir de ce cahier 52, de nouveaux invitatoires pour les dimanches et fêtes. On trouvera dans ce cahier : *Pourquoi cette réforme liturgique à l'heure des urgences missionnaires ? Des questions pratiques* : la prière des fidèles (présentation et textes), nouveaux invitatoires (les quatre dimanches de l'Avent), célébrations de la parole, pour la catéchèse liturgique des fidèles, etc... — Le numéro : 2,00 F. NOTES DE PASTORALE LITURGIQUE, 29, Bd Latour-Maubourg, PARIS 7^e (C.C.P. Paris 16.209.21).

Echos du Concile

Rome, le 31 octobre 1964.

L'activité conciliaire se résume, cette semaine, dans la discussion du schéma sur l'Eglise dans le monde actuel. Quelques autres faits sont, pourtant, à signaler.

Les Pères ont voté, jeudi, le huitième chapitre du schéma de l'Eglise : après avoir été étudié au début de la session, ce texte sur la Sainte Vierge a été mis au point par la Commission de théologie ; il vient d'être adopté par 1.559 voix sur 2.091 (10 non ; 521 oui, avec demande d'amendement). Les derniers amendements aux chapitres sur le Mystère de l'Eglise et sur le Peuple de Dieu ont été votés hier (1.903 voix sur 1.924 ; et 1.893 voix sur 1.915).

Deux Messes ont été concélébrées, l'une par le Cardinal Doepfner et des évêques qui avaient vingt-cinq ans d'épiscopat, l'autre par Mgr Felici et douze curés, dont M. Gay, de Lyon. L'invitation des curés à concélébrer au Concile, le jour du sixième anniversaire de l'élection du Pape Jean XXIII, avait pour but d'exprimer la reconnaissance et l'estime de tous les évêques envers les curés, leurs premiers et leurs plus fidèles collaborateurs (Mgr Felici). Lundi après-midi, les curés présents au Concile ont participé à une réunion avec Mgr Felici : vous n'êtes pas de simples spectateurs, mais des participants, leur a-t-il dit.

LA VOCATION TOTALE DE L'HOMME

Le chapitre sur la vocation totale de l'homme est à sa place au début du schéma sur l'Eglise dans le monde actuel : il doit en être le fondement. La *primauté du surnaturel* devrait mieux apparaître dès le début : les hommes ont besoin de voir comment la vocation surnaturelle s'accomplit à travers les tâches de la vie terrestre et de savoir que la vie spirituelle comporte autre chose que l'accomplissement des tâches terrestres (Cardinal Léger). On doit, cependant, *se garder d'introduire une division* entre les aspects naturel et surnaturel de la vocation de l'homme. Les hommes doivent chercher à comprendre quel fut l'esprit du Christ envers le monde : ce ne fut pas un esprit de mépris, mais un esprit d'amour, d'incarnation, de communion. Le Christ s'immerge dans la nature humaine pour la porter à son Père dans le mystère pascal. Ainsi le chrétien doit se plonger dans le monde afin d'être un ferment dans la masse et d'ouvrir le monde aux réalités surnaturelles. Il faut apprendre aux chrétiens qu'ils réalisent la mission de l'Eglise par leur insertion même dans la société, et leur montrer que la charité ne s'exprime pas dans des actes ajoutés aux autres : elle doit informer toute la vie (Mgr de Roo, Canada). Un renouvellement de la théologie de l'Esprit-Saint et de son action permettrait à l'Eglise d'être plus attentive aux *signes des temps* (Mgr Tenhumberg, Allemagne). Ceux-ci sont à interpréter, selon le texte de l'Evangile, comme signes de l'avènement du Christ, affirme Mgr Ziade (Beyrouth). Sur ce point, il serait utile de préciser le vocabulaire : dans

l'évangile, les signes des temps signifient la présence du Royaume de Dieu ou la proximité de son achèvement ; quand nous parlons des signes des temps, nous parlons souvent des événements comme signes ou appels de Dieu (Dieu parle par les événements) : le problème est alors, surtout, d'ouvrir ces événements au Royaume de Dieu et de les vivre dans la perspective de la consommation du Royaume. Quelques interventions sur l'athéisme ont souligné son aspect négatif et ont insisté sur la manière dont les chrétiens, par leur parole et leur action, doivent s'efforcer de répondre aux requêtes des hommes.

L'EGLISE AU SERVICE DE DIEU ET DES HOMMES

Le Christ est venu sauver non seulement les âmes des hommes, mais aussi leurs corps, non seulement les individus, mais aussi la société humaine, les peuples, le monde entier (Cardinal Frings). Les chapitres 2 et 3, étudiés lundi et mardi, s'intitulent : l'Eglise au service de Dieu et des hommes, et la présence des chrétiens au monde. La collaboration et la *solidarité entre tous les hommes*, même entre chrétiens et non-chrétiens, sont nécessaires au bien terrestre de l'humanité ; l'Eglise reconnaît l'œuvre de Dieu qui se déploie et se développe dans le monde, à travers les recherches, les expériences, le travail et les découvertes des hommes : ceci serait à mieux développer (Mgr Hacault, Canada). Pour éviter que l'attitude de l'Eglise ne soit interprétée comme une tactique ou une manœuvre, il faut montrer comment la charge et le service de l'Eglise envers les affaires d'ordre temporel s'intègrent dans sa mission totale qui consiste dans l'évangélisation (Mgr Ancel, Lyon). La présence de l'Eglise doit être celle d'un ferment : elle doit agir au cœur des hommes, qui font eux-mêmes le monde d'aujourd'hui ; elle doit porter la marque de la catholicité, en s'incarnant dans des cultures diverses ; elle doit être présence d'un corps : il ne faudrait pas croire que l'exigence de présence au monde ne concerne que les laïcs (Mgr Marty, Reims). Jean XXIII a montré quelle audience le monde accorde à ceux qui se présentent avec simplicité, droiture, sagesse et constance (Mgr Klepacz, Pologne). Beaucoup d'autres interventions portent sur le dialogue et sur la pauvreté.

Le dialogue avec les non-chrétiens suppose un dialogue de chaque baptisé avec l'Esprit-Saint et le dialogue entre les diverses catégories de membres de l'Eglise (Mgr Huyghe, Arras). Il doit se faire au niveau des groupes et au niveau des individus ; il n'y a pas de dialogue sans renouveau de l'Eglise, et celle-ci doit être, par sa pauvreté, signe du Christ venu pour servir (Mgr Gand, Lille). Il y a deux pauvretés : la pauvreté évangélique, fruit de la grâce, et la pauvreté infra-humaine, qui porte atteinte à la dignité de l'homme et est conséquence du péché. La pauvreté évangélique est un choix libre de l'esprit ; la pauvreté infra-humaine est l'esclavage des situations et des imperfections humaines. Tous ceux qui professent la pauvreté évangélique devraient s'efforcer de combattre et de diminuer par une organisation appropriée la pauvreté infra-humaine (Cardinal Silva, Chili). L'esprit de pauvreté doit être mis en pratique non seulement par les individus, mais aussi par les institutions, à plus forte raison par les institutions ecclésiastiques. L'usure, qui consiste à abuser de la détresse des pauvres pour s'enrichir, doit être condamnée dans ses formes modernes, qu'elle s'exerce vis-à-vis des ouvriers ou vis-à-vis des peuples moins

développés (Mgr Fourrey, Belley). Une éducation à la maturité et à la responsabilité s'avère indispensable pour que les chrétiens remplissent leur rôle dans le monde actuel : la morale chrétienne doit avoir un caractère christocentrique avec une expression d'amour et de liberté, éduquant en chacun le sens de la responsabilité personnelle et communautaire (Patriarche Maximos IV).

DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

Il faudrait dire davantage en quoi consiste la dignité de la personne humaine (Mgr Barthe, Fréjus). La dignité de l'homme doit être fondée sur la Bible, qui permet réellement à l'homme de connaître en profondeur sa nature et sa dignité (Mgr Schick, Allemagne) : c'est à la lumière du Christ que l'Eglise doit montrer la véritable nature et les dimensions sociales de la personne humaine et de sa dignité (Mgr Béjot, Reims). Il faudrait affirmer solennellement que si les chrétiens ne vivent pas à la lumière du principe de la dignité de la personne humaine, ils n'ont pas la charité et que toutes leurs pratiques religieuses sont vaines (Mgr Malula, Congo). Dans l'entraide entre les hommes, la reconnaissance de cette dignité permet de donner sans complexe de supériorité pour que l'autre puisse recevoir sans humiliation (Mgr Lourduwamy, Inde).

Plusieurs évêques américains sont intervenus courageusement contre toute discrimination entre les hommes : il faut préciser les motifs théologiques qui condamnent la discrimination raciale qui est l'une des plus déplorables et des plus répugnantes plaies de l'humanité (Mgr O'Boyle) ; il faut condamner sans appel et sans restriction toute discrimination de couleur, de race ou de religion, comme une provocation à la Providence et l'atteinte la plus grave à la dignité de l'homme et à ses droits fondamentaux (Mgr Grutka). L'expérience de l'épiscopat des Etats-Unis montre que l'engagement pour garantir à tout homme les droits qui lui reviennent offre des possibilités inattendues de fécondes rencontres avec des gens de toutes orientations (Mgr O'Boyle).

Le paragraphe sur la personne humaine doit parler de la promotion de la femme, qui est un signe des temps : le schéma devrait affirmer que la femme a une mission propre et indispensable dans le plan de Dieu, dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel : la femme joue un rôle spécifique pour la perfection de l'homme, de la famille et de la société (Mgr Coderre, Canada).

Beaucoup ont demandé que l'on accorde une attention particulière à la jeunesse : il faudrait au moins mentionner les jeunes inadaptés, pour cause physique, psychologique ou sociale. Parmi les pauvres, ces jeunes sont les plus pauvres. Ils ont le droit de pouvoir accomplir leur vocation humaine, naturelle et surnaturelle, et l'Eglise a le devoir de les aider (Mgr de la Chanonie, Clermont).

LE MARIAGE ET LA FAMILLE

Mgr Dearden (Détroit) a introduit la discussion sur ces sujets, jeudi. Les fins du mariage sont liées. Le schéma aborde la question cruciale de la formation des consciences des époux pour qu'ils assument la responsabilité de la procréation. C'est aux époux qu'il revient de juger du nombre d'enfants qu'ils veulent avoir ; leur jugement doit être inspiré par

l'amour et éclairé par une conscience bien formée. Mais pour le choix des moyens, ce n'est pas aux époux à décider, aucun subjectivisme n'a ici sa place, ils doivent se conformer à la doctrine et à l'esprit de l'Eglise. Le Pape s'est réservé la question de la moralité de l'emploi de certains produits, question qui ne pourrait être utilement discutée en Congrégation générale.

Comme on pouvait s'y attendre, la question de la régulation des naissances a le plus retenu l'attention. Les interventions des Cardinaux Léger, Suenens, Alfrinck, et du Patriarche Maximos IV ont été les plus remarquées. Plusieurs préoccupations ont dominé les discussions : volonté de fidélité à Dieu dans les principes concernant le mariage, reconnaissance de la grandeur des foyers qui la vivent, attention à la souffrance et aux difficultés des foyers, attention à tout ce qui, dans les recherches modernes, peut aider les époux à les surmonter chrétiennement, volonté de regarder le problème en face et de dire ce qui, actuellement, peut être dit, désir d'associer au travail des commissions d'études des experts laïcs et des chrétiens qui s'efforcent de vivre leur mariage dans la fidélité au Christ.

Ce sont les meilleurs de nos fidèles, et non pas des gens dépravés, qui attendent notre aide pour vivre dans la double fidélité à l'Eglise et à leur amour conjugal (Cardinal Suenens). Le Concile, dans sa sollicitude pastorale, doit avoir le courage d'aborder le problème sans biais (Patriarche Maximos IV). Il semble que certains craignent un approfondissement de la théologie du mariage et soient préoccupés d'éventuelles accusations d'opportunisme que pourraient susciter une étude de ce problème. Le sujet, cependant, a été étudié pour aller au devant des incertitudes et des angoisses de tant de fidèles qui attendent une réponse libératrice (Cardinal Léger). Des Pères ont rappelé l'ensemble de la doctrine de l'Eglise sur le mariage et affirmé qu'il ne saurait être question de tomber dans l'hédonisme ou le culte de la sensualité. Parmi les grandes interventions, voici que qu'a déclaré en substance le Cardinal Alfrinck (Hollande) :

Les difficultés de la vie conjugale sont une des principales préoccupations pastorales, à cause des angoisses de nombreux fidèles, dont certains s'écartent de l'Eglise, et à cause des périls auxquels ces difficultés exposent le lien matrimonial. Aucune difficulté, si grande soit-elle, ne peut amener l'Eglise à changer la loi divine, ni à l'adapter à la faiblesse humaine. L'analyse sociologique de ces difficultés ne peut entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'évaluer le caractère moral d'un acte humain. L'Eglise maintient que le sacrifice et le renoncement font partie de l'essence de la vie chrétienne, elle ne peut accepter ce que l'on appelle la morale de situation. Les difficultés de la vie conjugale créent souvent un conflit entre deux devoirs : celui de la procréation et celui de l'éducation humaine et chrétienne des enfants, et celui de l'amour. Ces devoirs sont indissociables, et ainsi il se crée un conflit moral très grave. La continence totale semble exiger une force morale supérieure à celle de la moyenne humaine normale. L'Eglise ne peut admettre l'emploi de moyens intrinsèquement immoraux. Mais les progrès de la science, le renouveau de l'anthropologie, et notamment la connaissance approfondie de la distinction essentielle entre la sexualité animale et la sexualité humaine, fait naître des doutes sur le point de savoir si la continence complète ou périodique est l'unique solution du conflit entre le bien de la procréation

et le bien de l'éducation, entre le bien de la procréation et le bien du mariage. Une décision de l'Eglise sur ce point n'est pas encore mûre. Cependant, quelle que soit la décision de l'Eglise, tous les fidèles doivent savoir qu'elle sera prise en fonction de toutes les données scientifiques actuelles et du commandement de l'amour. Etant donné le progrès rapide des sciences, il serait peut-être bon d'instituer une commission permanente d'experts, qui permettrait à la réflexion morale d'aller de pair avec la marche de la science.

Vers la fin de la congrégation générale de vendredi, les Pères ont commencé l'examen des questions touchant à la culture.



SÉMINARISTES ET RELIGIEUSES DANS LE MONDE MODERNE

Deux conférences données cette semaine sur les Congrégations religieuses et sur les Séminaires rejoignent les préoccupations de l'Eglise dans le monde moderne. Lundi, à Saint-Louis-des-Français, la Révérende Mère Guillemain, supérieure générale des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, a parlé aux évêques des *problèmes de la religieuse active dans le monde moderne*. Le lieu de notre vie religieuse, c'est le monde. C'est un préjugé que de lier « adaptation » et « relâchement » : l'adaptation est un problème de conversion et doit se faire dans une double attention à l'inspiration première du fondateur et à la recherche actuelle de l'Eglise. Il s'agit aujourd'hui de passer d'une situation de possession à une situation d'insertion ; — d'une situation d'autorité à une situation de coopération ; — d'un complexe de supériorité en matière religieuse à une attitude fraternelle ; — d'un complexe d'infériorité humaine à une participation simple à la vie des gens et aux organisations ; — d'un souci de conversion morale à un souci missionnaire. Le vrai problème qui se pose aux congrégations est celui de la formation continue des religieuses : l'obéissance est le point-clé, une obéissance adulte, car « il n'y a pas de place dans nos maisons pour des petites filles ». Un problème de situation se pose : baisse d'effectifs, avec cependant une hausse de la valeur humaine des sujets ; crise de confiance dans certaines formes d'engagements (hôpitaux, par exemple) et dans le rôle de la religieuse, de la part de laïcs ou de prêtres ; enfin, des options sont nécessairement à prendre. Ces quelques notes ne donnent qu'une faible idée de la richesse et de la lucidité apostolique de cette conférence, dont les évêques ont aussitôt demandé à avoir le texte.

Mercredi, au collège de l'Anima, le Cardinal Suenens a fait une conférence sur *les Séminaires*. Nous vivons aujourd'hui du type de Séminaire créé par le Concile de Trente : après 400 ans, il est normal de revoir un peu les choses. *La réalité actuelle répond-elle à ce qu'a voulu le Concile de Trente ?* Si l'on se rappelle que le Concile de Trente posait en principe que l'on n'accédait à un ordre supérieur qu'après avoir exercé l'ordre précédent et que le Séminaire de Saint Charles Borromée était à moitié celui que nous connaissons et à moitié une initiation pastorale pratique, il faut reconnaître que nous avons laissé de côté l'aspect pastoral ou ne l'avons fait entrer que par la petite porte.

Que doit être la formation du prêtre d'aujourd'hui ? Un comité de prêtres et de laïcs, dirigés par un Vicaire Général, s'est livrée, sur ce sujet, pendant deux ans, à une enquête sérieuse et scientifique. Elle portait sur les relations du prêtre avec Dieu, avec les autorités (évêque, supérieurs), avec les confrères, avec les laïcs, avec le monde : manque de lien avec Dieu, de contact avec les autorités, de contact entre prêtres (le plus souligné), coupure avec le laïcat adulte, coupure avec le monde moderne, telles étaient les plaintes des prêtres.

Que doit être le Séminaire de Vatican II ? Aujourd'hui, le prêtre est l'homme du Peuple de Dieu pour en être l'animateur : un chef qui conduit son Peuple à prier Dieu (non un homme qui prie à la place des fidèles), le conducteur du Peuple dans l'apostolat (« chef d'entreprise »), qui doit découvrir, former sans écraser, et employer les apôtres laïcs. Pour former les futurs prêtres, il est nécessaire de leur offrir un « bassin de natation apostolique », quelque chose de pratique où ils exercent une véritable responsabilité apostolique (week-ends et vacances). Cette formation apostolique, cette perspective que le Cardinal vient d'ouvrir à Louvain le Séminaire adaptée, contrôlée dans des réunions périodiques (de 2 à 3 heures en équipè, avec un Directeur). Cette part d'apostolat, loin d'être un danger, aide à unir et à harmoniser apostolat et prière ; elle conduit à se livrer aux études avec plus d'ardeur et à approfondir les choses vitales. Plus tard, cette formation doit se poursuivre, grâce à des « recyclages » : on en fait dans tous les domaines, il est normal qu'il en soit ainsi dans la vie sacerdotale. La formation spirituelle doit aider le séminariste à vivre les cinq relations indiquées plus haut : il faut chercher à « apostoliciser notre prière » et à « spiritualiser notre apostolat » ; elle tend à donner, non une spiritualité monacale, mais une spiritualité ecclésiale. C'est dans cette perspective que le Cardinal vient d'ouvrir à Louvain le Séminaire Jean XXIII, mais il se défend de vouloir en parler en conférence avant deux ans.

A LA MAISON DE LA RETRAITE

Monseigneur l'Evêque a reçu à la Retraite M. Jean Guitton, auditeur au Concile, qui a donné jeudi une conférence sur Newman, le R. P. Benoît, professeur à l'Ecole Biblique de Jérusalem, et le R. P. Lyonnet, doyen à l'Institut Biblique ; Monseigneur Vilnet, ancien élève de l'Institut Biblique, participait à cette rencontre. Le R. P. Lucas, de Radio-Vatican, originaire de Brest, le R. P. Jaouen, de la Salette, originaire de Pont-l'Abbé. M. l'abbé Barthélémy Tsilla, prêtre du Cameroun, qui a fait un stage à Saint-Jean de Brest il y a deux ans, sont venus voir Monseigneur l'Evêque. Invités par lui, plusieurs membres de l'Action Catholique Ouvrière, M. Henri Le Buan, président, Mme Egaud, ancienne présidente, M. Jean Bonnet, M. le chanoine Faureau, aumônier national, et M. José Aguilera, président de l'Action catholique ouvrière au Chili, sont venus passer la veillée : parlant de son pays, celui-ci a souligné l'importance d'une pastorale d'ensemble et l'urgence de donner la priorité à l'évangélisation, au monde adulte et au monde du travail, pour que l'Eglise soit présente à l'évolution qui se fait et que les ouvriers voient comment unir la vie et la foi. Le Pasteur luthérien M. Vilmos Vajta, observateur au Concile, est venu pour la veillée : spécialiste en liturgie, il a dit l'intérêt qu'il portait

à la Constitution liturgique votée à la dernière session et son importance pour le rapprochement des Eglises. Le lendemain, M. le chanoine Pawley, observateur anglican, faisait part de tous les éléments positifs qu'il trouvait au Concile et rappelait les contacts qu'il avait eus, ainsi qu'un petit groupe d'Anglicans, en 1955, à Milan, avec le Cardinal Montini. Parmi les hôtes de la Retraite, il faut encore signaler les responsables et aumôniers nationaux de l'Action Catholique Etudiante, M. Pierre Le Strat et Mlle Marie-Thérèse Saboureau, et de la J.O.C., M. Jack Salinas et M. l'abbé Vieu.

P. DE SURGY.

Avec le schéma XIII nous abordons un domaine auquel un Concile n'a jamais touché ; ce domaine, c'est la condition humaine sur l'ensemble de la planète ; ce sont les caractères de la civilisation contemporaine ; c'est la cité terrestre, avec ses richesses et ses désordres et, à travers cette étude, c'est la recherche de la responsabilité du chrétien dans la Cité humaine à construire.

On voudrait discerner et condenser les faits majeurs et universels de la vie de l'humanité en évolution rapide et inégale (les « signes du temps »), notamment l'extraordinaire expansion scientifique et technique.

Le Concile va-t-il donc faire double emploi avec l'O. N. U. ou l'U. N. E. S. C. O. ? Certainement pas. car sa mission est essentiellement religieuse ; la terre et le monde sont la création de Dieu ; le travail des hommes est une coopération à l'œuvre de Dieu ; le progrès matériel est au service de la personne humaine qui a une vocation divine. Comment la Parole de Dieu, confiée à l'Eglise, atteindra-t-elle les hommes au cœur de leurs problèmes d'aujourd'hui : la paix et la guerre, la faim, la vie familiale et la fécondité du foyer, la culture. Et si l'Eglise doit accueillir tout ce qui vient de Dieu dans la civilisation moderne, elle doit aussi dénoncer tout ce qui vient du péché de l'homme : volonté de puissance, égoïsme, domination de l'argent, etc....

Pour peu que l'on tende l'oreille à la rumeur de l'opinion publique, on perçoit nettement que beaucoup jugeront de toute l'œuvre du Concile d'après ce chapitre XIII ; certains ne retiendront que le visage « temporel » des positions affirmées ; il en est, même parmi les chrétiens qui contesteront à l'Eglise le droit d'intervenir sur ce terrain.

Il s'agit pourtant d'amener les hommes à accueillir la parole que Dieu leur adresse pour leur vie d'hommes. C'est une des grandes tâches actuellement entreprises par le Concile. Que l'Esprit-Saint lui soit en aide, par la prière de tous !

Monseigneur Bellec, évêque de Perpignan.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRÈS VENTE

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -

CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT

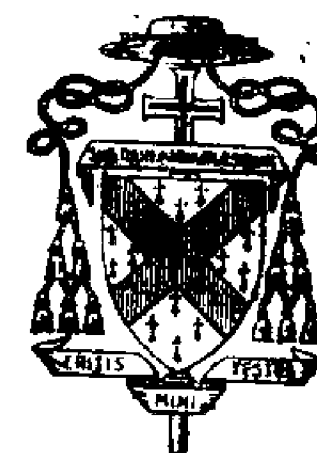
et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Nominations. Récollections sacerdotales. Sacre de Mgr Boussard. Confirmation. Direction de l'enseignement religieux (catéchèse des adolescents). Journées U.N.C.A.H.S. Retraites de fiancés. Mise en garde. Direction de l'enseignement.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Le sacerdoce au Concile (Mgr Marty). Echos du Concile (P. de Surgy). Lectures.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)

Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

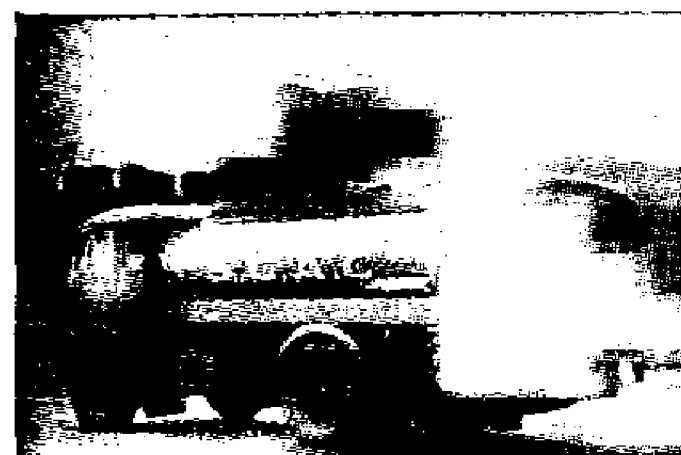
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST

Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe

CINÉ 16 m/m Sonore

Magnétophones

Grand choix de lampes

Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit

QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires

- Chauffage central -

Couverture - Zinguerie

Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest

QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS

- BÉTON ARMÉ -

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— recteur d'Ergué-Armel, Quimper, en remplacement de *M. René*

Le Clec'h, démissionnaire, *M. Jean-Louis Corfa*, recteur de Quimerc'h,

— recteur de Quimerc'h, *M. François Forest*, recteur de Bolazec,

M. le Recteur de Scrignac assurera le service paroissial de Bolazec.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les prochaines récollections sacerdotales, qui sont prêchées par *Monseigneur Soubigou*, prélat de Sa Sainteté, auront lieu, de 10 à 16 h.,

— le lundi 16 novembre à la Salette de Morlaix,

— le mardi 17 à la Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

On ne manquera pas de s'inscrire à temps à la Maison de Récollection.

LE SACRE DE MONSEIGNEUR BOUSSARD

Les confrères, les communautés religieuses, les autres personnes qui désirent faire une offrande à Monseigneur Boussard à l'occasion de son sacre peuvent verser leurs dons au Secrétariat de l'Evêché, C.C.P. 34-80 Nantes.

CONFIRMATION

Une cérémonie de Confirmation aura lieu à l'Evêché le vendredi 20 novembre à 15 heures.

Les certificats de baptême doivent être adressés directement au Secrétariat au moins deux jours avant la cérémonie.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX**Catéchèse des adolescents**

Cette note s'adresse à tous les responsables d'enseignement religieux des adolescents et adolescentes : prêtres, religieux et laïcs enseignants, religieuses et laïques.

Voici les réunions qui ont été prévues pour ce premier trimestre :

— à *Quimper (Ste-Anne)* le jeudi 19 novembre : à 14 h. 30 pour Quatrième et Troisième ; à 17 h. pour Seconde et Première.

— à *Brest (Immaculée)* le jeudi 26 novembre : à 14 h. 30 pour Quatrième et Troisième ; à 17 h. pour Seconde et Première.

— à *Morlaix (N.-D. du Mur)* le jeudi 3 décembre, à 14 h. 30 pour Quatrième, Troisième, Seconde et Première.

— *Centres Ménagers* : à *Lesneven (N.-D. de Lourdes)* le mercredi 18 novembre à 17 h. 30 ; à *Brest (Immaculée)* le jeudi 26 novembre à 14 h. 30 ; à *Landivisiau (N.-D. des Victoires)* le mercredi 2 décembre à 17 h. 30 ; à *Saint-Renan (N.-D. de Liesse)* le mercredi 9 décembre à 17 h. 30 ; à *Quimper (Retraite)* le jeudi 10 décembre à 14 h. 30.

JOURNÉES U.N.C.A.H.S.

Les prochaines réunions trimestrielles de l'U.N.C.A.H.S. auront lieu, à 10 heures :

- à Brest le jeudi 19 novembre,
- à Morlaix le dimanche 22 novembre,
- à Quimper le jeudi 26 novembre.

La messe sera célébrée à 11 h. 30 à Brest et Quimper. Il est recommandé aux Religieuses de prendre le repas sur place et de s'inscrire à temps. Les Commissions Maisons d'Enfants et Foyers de Jeunes Filles se réuniront à la journée de Quimper.

Il est rappelé aux Sœurs que les cotisations seront perçues ces jours-là.

RETRAITES DE FIANCÉS

Deux retraites de fiancés auront lieu à *Quimper* et à *Lesneven* du jeudi (19 h.) 26 novembre au dimanche (12 h.) 29 novembre. — Prière d'adresser les inscriptions à la Mère Supérieure de la Maison de la Retraite.

A NOUVEAU, MISE EN GARDE

Des confrères nous font savoir qu'ils ont à se plaindre du travail, des prix, de la manière de faire de personnes qui actuellement parcourent le diocèse proposant leurs services pour nettoyer, argenter, dorer divers objets. Nous ne pouvons que rappeler qu'il est sage de s'adresser pour les travaux, les achats, et en particulier pour ceux qui concernent les objets précieux à des personnes, à des maisons connues.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT**« Résultats financiers »**

Aux termes de l'article 10 du décret 61-246, les établissements d'enseignement privé ayant conclu avec l'Etat un contrat simple ou un contrat d'association sont tenus d'adresser au Trésorier-Payeur général, dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, les comptes de résultats de l'exercice écoulé.

Le Trésorier-Payeur général a demandé une première fois à toutes les écoles sous contrat de fournir ces renseignements pour l'année scolaire 1962-63. Désormais, Directeurs et Directrices devront adresser leurs comptes, dans les trois mois qui suivent la fin de l'année scolaire, à Monsieur le Trésorier-Payeur Général du Finistère, square Marc Sangnier, Brest, sans que celui-ci ait besoin de les réclamer.

En conséquence, nous demandons instamment à tous les chefs d'établissements sous contrat, qui ne l'auraient pas déjà fait, d'expédier directement à l'adresse ci-dessus les comptes financiers des années scolaires 1962-63 et 1963-64 (ne pas oublier d'en conserver un double).

Ils ont à fournir *autant de comptes que de contrats*. Par exemple :

— le Cours Saint-Mathieu, Quimper, doit remettre un premier « résultat financier » pour les classes primaires proprement dites, et un deuxième pour les classes du C. C.

— l'Institution Sainte-Thérèse, Quimper, doit remettre un premier « résultat financier » pour les classes primaires, un second pour les classes secondaires et un troisième pour les classes techniques.

Vivement recommandé

● **MATÉRIAUX POUR LES HOMÉLIES DES DIMANCHES DE L'AVENT ET DU JOUR DE NOËL**, par un groupe de travail de l'Enseignement Religieux et du Centre de Pastorale Liturgique. — Il nous est arrivé de recommander plusieurs ouvrages en vue de la prédication. Mais ici nous avons affaire à quelque chose de *neuf* et, à notre avis, de *particulièrement heureux* : il ne s'agit plus tellement de notes et de suggestions que d'une *méthode*.

Cinq à six pages de commentaires par dimanche. Deux pages sont consacrées au « sens de la Parole de Dieu » dans la Messe de ce jour : présentation des textes, rappel du contexte biblique, thème majeur à mettre en relief. Les pages suivantes explicitent le message contenu dans cette Parole : le thème retenu pour l'homélie, les mentalités à convertir par rapport à ce message tant chez les fidèles que chez le prédicateur, les indices d'une attente de ce message dans le cœur et la vie des hommes, les signes que ce message est bien vivant dans l'Eglise, la réalisation de ce message dans le mystère eucharistique.

Pour permettre aux confrères qui le désireraient de recevoir rapidement cette brochure, nous avons fait venir un certain nombre d'exemplaires. L'unité 2,50 fr. franco. Ecrire à la *Semaine Religieuse, Evêché, Quimper*, en joignant le paiement à la commande (C.C.P. Nantes 93.81, Semaine Religieuse de Quimper).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 15 novembre, 26^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 16, Ste Gertrude, vierge. Mardi 17, S. Grégoire le Thaumaturge, évêque. Mercredi 18, Dédicace de la basilique S. Pierre et S. Paul. Jeudi 19, Ste Elisabeth, veuve. Vendredi 20, S. Félix de Valois, confesseur. Samedi 21, Présentation de la B. V. Marie. Dimanche 22, dernier dimanche après la Pentecôte.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 15-17 novembre, Saint-Ségal. 18-19, Locunolé. 20-24, Le Relecq-Kerhuon.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve François Floch*, de Brest, ancienne enseignante chrétienne. *Mme Yves Téphany*, de Camaret, mère de M. l'abbé A. Téphany, vicaire à Concarneau.

● **UNE NOUVELLE EDITION DU BRÉVIAIRE.** — Voici quelques mois avait été proposée par les éditions Labergerie une souscription à un Bréviaire entièrement et uniquement français. A la demande de l'Episcopat cette édition avait été suspendue, car l'omission du texte latin n'était pas conforme à l'esprit de la Constitution conciliaire sur la Liturgie : comme le dit la récente Instruction du 26 septembre, « *les bréviaires à employer par les clercs à qui est accordé l'usage de la langue du pays dans l'accomplissement de l'office doivent contenir, outre la traduction dans la langue du pays, également le texte latin* ».

Tenant compte de ces décisions, les éditions Mame et Labergerie annoncent pour avril 1965 un nouveau Bréviaire latin-français, dont les traductions seront, pour les textes bibliques, celle de la Bible de Jérusalem, et, pour les autres textes, celle du bréviaire Labergerie. Le texte latin et la traduction française seront présentés en regard page contre page.

Les mêmes éditeurs annoncent aussi la sortie prochaine des *Heures de l'Office divin*, sans texte latin. Nous précisons, pour éviter tout malentendu, que cet ouvrage n'est pas et ne sera pas approuvé pour la récitation du Bréviaire par les prêtres ; il est destiné aux frères, aux religieuses et aux laïcs.

Nous croyons utile de fournir ces explications aux confrères qui ont souscrit au projet primitif des éditions Labergerie, car ils vont recevoir une note des éditeurs à ce sujet.

● **MORLAIX.** — Au 13^e Concours international du meilleur enregistrement sonore réalisé par des non-professionnels, un premier prix a été décerné à l'enregistrement réalisé par *M. Georges Le Coz*, de Brest, d'extraits de JUDAS MACHABÉE de G. F. Haendel chantés par la chorale S. Mathieu de Morlaix sous la direction de *M. l'abbé Roger Abjean*. Cet enregistrement a été édité en un disque 33 tours 30 cm. Iroise LPC 301 (2, rue Armorique, Brest).

LE SACERDOCE AU CONCILE

L'étude du sacerdoce a connu des vicissitudes diverses depuis 1960. Le pape Jean XXIII avait institué une Commission préparatoire « de disciplina cleri et populi christiani ». Cette Commission correspondait au travail que fait habituellement la S. Congrégation du Concile ; elle était d'ailleurs présidée par le Cardinal Préfet de cette Congrégation.

Cette Commission prépara un Schéma « De presbyteris » et un deuxième Schéma « De cura animarum ». Quand le Concile s'ouvrit en octobre 1962, la Commission préparatoire fut remplacée par une Commission conciliaire du même nom, avec le même président, S. E. le Cardinal Ciriaci.

Certaines orientations furent aussitôt données à cette Commission. La partie doctrinale sur le sacerdoce devait être confiée à la Commission théologique. Le « De cura animarum » devait être joint au « De munere episcoporum », ou bien être inséré dans un Directoire pastoral qui serait publié après le Concile. Enfin, la partie juridique devait être réservée pour la réforme du Droit Canon.

Après ces diverses exclusives, la Commission s'efforça de mettre sur pied un Schéma « De Vita spirituali et sacerdotali presbyterorum ». Ce texte d'une vingtaine de pages fut présenté aux Pères conciliaires en 1963. Si on en juge par les appréciations qui furent alors portées, ce texte avait rallié tous les suffrages.

En janvier 1964, la Commission de coordination des travaux conciliaires s'érigea en vrai Comité de la hache et décida que sept textes conciliaires, parmi lesquels le « De Sacerdotibus », ne pouvaient pas avoir droit au titre de Schéma. Les Commissions devaient préparer quelques orientations très courtes qui ne seraient pas discutées en séance conciliaire.

Cette réduction provoqua un mécontentement. Les Commissions correspondantes voyaient s'évanouir leurs longs efforts. Elles obéirent cependant, car les Commissions ne sont que les humbles servantes du Concile.

Et ainsi des projets importants comme le Sacerdoce, les Missions, les Séminaires, furent réduits à quelques propositions schématiques...

Après trois jours d'échanges in aula, la Commission « De disciplina cleri » a reçu mandat de construire des « Propositions » plus larges et de reprendre le Message de décembre 1963... La Commission Conciliaire va reprendre le travail. Le Message aux prêtres pourra être préparé rapidement. Quant au Schéma conciliaire, il est difficile de savoir s'il sera discuté pendant la Session en cours, ou s'il sera remis à la quatrième Session.

Pour prévoir dans quel sens la Commission va travailler, il est bon de résumer trois longues interventions d'évêques.

1) « Le mystère du sacerdoce est lié au mystère du Christ et au service du peuple de Dieu. Chaque Eglise locale réalise le mystère de l'Eglise. Dans cette Eglise, l'évêque doit toujours être considéré avec les prêtres. La plénitude de l'Ordre, chez l'évêque, ne se comprendrait pas sans les prêtres. Quand donc il est question, dans tous nos textes, de

L'évêque, on parle aussi, indirectement, des prêtres. Le prêtre annonce la Parole, ce qui requiert chez lui connaissance de l'Écriture. Il célèbre l'Eucharistie ; la Passion est liée à l'annonce de la Parole ; le Christ monta en prêchant à Jérusalem pour y revenir mourir. Enfin, le prêtre rassemble le peuple de Dieu. Il est donc avant tout l'homme de l'Eglise.

« Dès lors, que soit rejeté tout pessimisme, car le Christ est toujours présent dans et par ses prêtres. »

2) « En parlant des prêtres, il faut rappeler d'abord la mission de l'Eglise : le prêtre est envoyé pour que le monde croie. Cette mission est donnée par la grâce de l'Esprit-Saint ; elle est hiérarchique. La coopération des prêtres avec l'évêque est essentiellement sacramentelle, alors que celle des laïcs est spirituelle. Cette mission s'étend au-delà du domaine liturgique ; elle concerne tous ceux qui ne croient pas encore. Enfin, elle ne peut jamais être séparée de la sainteté. »

3) « Il y a un élément essentiel du sacerdoce, à savoir la splendeur et l'efficacité sans égale de ce ministère. *Devant la promotion des laïcs, beaucoup de prêtres en sont venus à douter de l'utilité de leur ministère. D'où, chez eux, une moindre estime de leur vie, un souci moindre pour trouver des vocations.* Comment définir le ministère propre du prêtre ? Si la tâche des laïcs est la consécration du monde, l'action du prêtre est d'abord la consécration de l'homme, de la personne, dans sa dignité naturelle et surnaturelle. Or, toutes les autres valeurs sont ordonnées à celles-là. C'est l'homme qui détermine les structures du monde. Uni à l'évêque, il enseigne le sens de la vie. Il sanctifie les hommes par l'Eucharistie et les sacrements. Enfin, il est un guide des hommes. Il faut donc regarder avant tout le prêtre à la lumière de la foi. Le prêtre et son action sont un mystère ; il faut dans ce texte parler aux prêtres de telle manière qu'ils comprennent toujours mieux qu'ils sont les amis du Christ qui ont choisi la meilleure part, »

Monseigneur MARTY, archevêque de Reims.

Deux maîtres-livres de vie spirituelle

Ce ne sont pas des « nouveautés » qui sont recommandés ici ; la « Semaine Religieuse » a même déjà signalé ces deux ouvrages. Mais leur valeur propre et leur opportunité invitent à y revenir.

● **CINQ ANS AVEC LES OUVRIERS ; TEMOIGNAGE ET RÉFLEXIONS**, par Mgr Ancel, évêque auxiliaire de Lyon. Un volume de 508 pages, aux éditions du Centurion, Paris. — « Les actes extérieurs d'obéissance, d'humilité, de chasteté, de mortification, ne sont rien s'ils ne sont pas sortis de la connaissance de Jésus-Christ, et si Jésus-Christ n'en est pas le principe. » Un livre admirable de lucidité, de générosité et d'élévation spirituelle.

● **COMME SIL VOYAIT L'INVISIBLE**, par le P. Loew. Aux éditions du Cerf, Paris. — Pas un grand apôtre qui n'ait été un homme de prière. Dieu nous demande d'être des contemplatifs de son mystère et, ce mystère contemplé, de le porter aux autres. Un traité classique en langage d'aujourd'hui.

Echos du Concile

Rome, le 7 novembre 1964.

La troisième conférence panorthodoxe de Rhodes, qui rassemble des représentants de toutes les Eglises orthodoxes, s'est ouverte le jour de la Toussaint : elle doit étudier les conditions et les modalités du dialogue avec l'Eglise catholique romaine et examiner la poursuite des entretiens avec l'Eglise vieille catholique ainsi que la reprise des conversations avec l'Eglise anglicane. Fait important dans l'histoire des relations entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe, le Pape Paul VI a adressé à l'Assemblée un message de charité et de respect. Avant la Messe de mercredi, Mgr Villot a invité les Pères à prier pour la conférence de Rhodes. Le message du Saint-Père, écouté dans un profond recueillement par les participants de la conférence, constitue, selon le Métropolite Méliton, qui en est le président, « un événement historique : c'est une étape nouvelle et décisive pour l'Unité ». Dès mardi, la conférence de Rhodes répondait au Pape en lui adressant « par décision unanime » ses remerciements « chaleureux ».

TRAVAUX CONCILIAIRES

A moins de quinze jours de la clôture de la session, le programme de travail apparaît particulièrement chargé : de nombreux votes sont encore à faire pour que plusieurs schémas puissent être promulgués le 21 novembre ; il serait nécessaire, afin que les commissions puissent travailler utilement pendant l'intersession, que les « petits schémas » soient tous soumis à l'examen de l'Assemblée ; or il en reste encore quatre (les religieux, le mariage, la formation des prêtres, les écoles catholiques) ; enfin, les derniers paragraphes du schéma 13, qui concernent la solidarité des peuples et la paix, demandent une étude attentive. « Il nous faudrait quinze jours de plus », disait un évêque avant-hier. Exceptionnellement, ce samedi, il y a eu congrégation générale, ce qui a fait reporter à demain la réunion de l'Assemblée plénière de l'Episcopat français prévue pour aujourd'hui : les problèmes du clergé et des séminaires sont inscrits à l'ordre du jour.

Les votes portaient sur le schéma de « la charge pastorale des évêques ». Un fait peut surprendre : tous les amendements proposés ont été acceptés par les Pères, mais seul le troisième chapitre (« Des évêques coopérant en commun au bien de plusieurs Eglises ») a été adopté, tandis que le premier et le second (« La charge des évêques dans l'Eglise universelle », et « La charge pastorale de l'évêque dans son diocèse ») ont été renvoyés en commission pour être révisés en fonction des demandes d'amendements déposées au moment du vote (ch. 1 : 1.030 oui ; 77 non ; 852 oui, avec demande d'amendement ; ch. 2 : 1.219 oui ; 19 non ; 889 oui, avec demande d'amendement). Ceci s'explique facilement : chaque amendement représente une modification d'un détail du texte, mais ne porte pas sur l'ensemble ; un évêque peut donc approuver tous les amen-

dements proposés, sans être pour cela satisfait de l'ensemble du chapitre, et déposer, au moment de son vote, une nouvelle demande d'amélioration du texte.

Ce matin, à la fin de son intervention sur les Missions, le Cardinal Suenens a fait une *mise au point* à propos de ce qu'il avait dit, la semaine dernière, sur le mariage. Voici le texte donné par le Bureau de Presse du Concile : « Qu'il me soit permis, à cette occasion, de répondre très brièvement à certaines réactions de l'opinion publique, interprétant mon intervention sur l'éthique du mariage comme si j'avais affirmé que la doctrine et la discipline de l'Eglise en ce domaine étaient changées. En ce qui concerne la doctrine, comme ce fut clairement dit, il ne s'agissait que d'une étude à faire sur ce sujet, non de réviser ce qui a été en ce domaine authentiquement et définitivement proclamé par le magistère de l'Eglise. Il était question, plutôt, de faire une synthèse de tous les principes se rapportant à ce sujet. En ce qui concerne la discipline, il est évident que les conclusions de la Commission dont il a été question devront être soumises au Souverain Pontife qui en jugera en vertu de son autorité suprême, ainsi que ce fut dit expressément. Il est clair que les méthodes à suivre dans la réalisation de ces recherches dépendent uniquement de cette même autorité suprême. Ceci dit pour dissiper toute équivoque dans l'opinion publique. »

Mercredi et jeudi les *discussions* se sont poursuivies sur le schéma de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui ; vendredi et ce matin, elles concernaient le schéma des Missions.

LA CULTURE

Divers problèmes ont été soulevés dans le débat sur la culture. Il manque l'affirmation du *droit de la personne humaine à la culture* (Mgr Carli, Italie) : en fait, la culture est encore réservée à une minorité privilégiée parmi les peuples : le manque de culture est un problème qui a la même ampleur que celui de la faim dans le monde (Mgr de Provençères). Le texte parle du bienfait de la rencontre des cultures, mais il ne dit rien du *bouleversement* de beaucoup de cultures traditionnelles par le contact brutal avec la civilisation technique. Il parle des merveilles de la technique, mais ne dit presque rien des problèmes posés par l'*usage des pouvoirs nouveaux* que la science donne sur l'homme et sur la société : il faudrait proclamer la nécessité de la liberté de recherche et de communication entre les savants, et dire quelles sont leurs *responsabilités morales, sociales et politiques* (Mgr de Provençères). Beaucoup de ceux qui jouent un rôle dirigeant dans le monde de la culture manifestent une *incompréhension tragique* devant l'Eglise : la condamnation de Galilée reste aujourd'hui un symbole, observe Mgr Elchinger qui propose sa réhabilitation. Il ne faut pas oublier que l'investigation scientifique peut *aider à mieux saisir le sens de l'Ecriture* et le contenu des dogmes (Mgr Tamanas, Mexique). D'autre part, c'est seulement *dans le Christ* que peut se faire la *synthèse parfaite* de toutes les cultures (Mgr Zoa, Cameroun). Il faudrait créer dans les principales nations des *Instituts supérieurs*, qui ne cherchent pas à doubler les Universités, mais qui offrent à tous les hommes de la culture un lieu de rencontre et de dialogue avec la tradition de la culture chrétienne (Mgr Elchinger).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Dès le milieu de la matinée de mercredi, les Pères ont abordé le paragraphe sur la vie économique et sociale. Il faudrait souligner que *tout au long de son histoire* l'Eglise s'est montrée attentive et pleine de sollicitude pour assurer à l'homme les biens matériels indispensables, et repousser cette accusation portée contre elle de ne s'être occupée des questions sociales que trop tard et sous la pression des circonstances historiques. Il faut insister sur le devoir des catholiques d'*étudier et de connaître en profondeur la doctrine sociale* de l'Eglise (Cardinal Wyszynski, Pologne). Le monde attend du Concile une prise de position claire sur le phénomène caractéristique de notre époque : le *passage à un nouvel ordre économique et social*. Il faut indiquer les meilleurs moyens de remédier à l'injuste distribution des richesses, qui constitue la plus grave menace pour la paix intérieure et extérieure des nations. En particulier, le schéma devrait s'adresser aux ouvriers, aux employeurs, aux autorités, aux membres de l'Eglise, indiquant à chaque catégorie les meilleurs moyens pour contribuer à la solution de la question sociale, aujourd'hui dramatique (Mgr Herrera, Espagne). Plusieurs *questions pratiques* doivent être traitées : le devoir pour les responsables de prévoir l'évolution économique afin d'éviter les licenciements brusques ; la participation des travailleurs à la gestion et une information prudente, qui doivent concourir au même but ; les règles du dialogue entre employeurs et employés ; la juste détermination des prix (Cardinal Richaud, Bordeaux).

Une attention particulière doit être prêtée à l'*Amérique latine* : il incombe à l'Eglise de démontrer concrètement sur ce continent sa sollicitude pour le bien intégral de l'homme, à travers la formation d'un laïcat vraiment à la hauteur des circonstances. L'Eglise devrait mettre un soin particulier à orienter par sa doctrine les responsables de la société vers le bien commun et à donner un exemple concret de promotion sociale (Mgr Benitez, Paraguay). Il est souhaitable que le schéma expose avec plus de détails la situation économique et sociale du *tiers monde* et démontre la nécessité d'un nouvel ordre économique et social fondé sur une nouvelle éthique internationale. Il faut rappeler que le superflu appartient aux pauvres et que l'aide, qui n'est pas une aumône, des pays plus évolués est un devoir de justice. De leur côté, les pays pauvres doivent mieux utiliser les aides qui leur sont apportées et prendre davantage conscience de leurs économies complémentaires (Mgr Zoungana, Haute-Volta).

NOUVELLES DIMENSIONS DU PROBLÈME DE LA PAUVRETÉ

C'est un auditeur laïc américain, M. James I. Norris, président du Comité international catholique pour les migrations, qui a introduit le débat sur « la promotion de la solidarité de la famille des peuples » : « Au cours des dix dernières années, le problème de la pauvreté a pris une nouvelle forme, de nouvelles dimensions, une nouvelle urgence... La science moderne, la médecine et la technique ont contribué à l'établissement d'une économie mondiale, d'une indépendance des hommes, mais sans faire naître en même temps les institutions et la politique qui assureraient la solidarité, la compassion, et l'accomplissement des devoirs d'humanité... Un petit groupe de nations est devenu immensément riche.

Ces nations regroupent 16 % de l'humanité, et elles possèdent 70 % des richesses du monde... Pendant ce temps, les trois quarts de l'humanité vivent dans un état de pauvreté, ayant à peine ce qui est nécessaire pour subsister, descendant même parfois en dessous du minimum vital. Le décalage entre les riches et les pauvres s'accroît rapidement ; côte à côte, dans la même communauté mondiale, les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres. C'est un fait historique sans précédent, et il représente un défi à la conscience chrétienne des nations occidentales, parce que pour la première fois dans l'histoire on admet comme un fait qu'avec le temps elles ont les moyens de faire disparaître la pauvreté dans le reste du monde. Leur christianisme ou leurs traditions humanistes n'auront aucun sens si elles oublient que la richesse est une responsabilité, et que la propriété entraîne des devoirs sociaux... Le décalage grandissant entre les riches et les pauvres demande maintenant qu'une campagne persévérante et réaliste soit entreprise pour que l'ensemble des chrétiens s'engage pleinement pour prendre en charge ces problèmes ». La discussion commencée après ce rapport se poursuivra quand les Pères reprendront l'examen du dernier chapitre du schéma 13 : celui-ci a été, provisoirement, interrompu pour permettre l'examen du schéma sur les missions.

LE SCHÉMA SUR LES MISSIONS

Le *Saint-Père* a tenu à venir lui-même présider le début de la congrégation générale de vendredi consacrée au schéma des missions. Après avoir assisté à la Messe, célébrée en rite éthiopien, le Pape s'est adressé aux Pères : « Nous avons voulu être présent en ce jour où votre attention se porte sur le schéma sur les missions. Nous avons pris cette décision à cause de l'importance particulièrement grave du sujet qui occupe maintenant vos esprits et vos cœurs. Elles retentissent en Nous, successeur de Saint Pierre, et en vous, successeur des Apôtres, ces paroles du Seigneur ordonnant : « Allez dans le monde entier, prêchez l'Evangile à toute créature ». De l'accomplissement de cet ordre dépend le salut du monde... »

Dans la discussion, plusieurs ont demandé que le schéma donne une *vue théologique* profonde de l'activité missionnaire : il importe avant tout de présenter sous un vrai jour le but de l'action missionnaire, de telle façon que les hommes d'aujourd'hui puissent le comprendre et l'estimer à sa juste valeur (Cardinal Béa). Il faut montrer que non seulement l'Eglise n'est liée à aucune culture, mais qu'elle est *ouverte à toutes les cultures*, car toutes appartiennent à la création et que le Christ, par qui tout a été fait, doit tout récapituler. L'Eglise doit se présenter au monde pluraliste d'aujourd'hui avec son universalité et sa diversité (Mgr Gantin, Dahomey). La mission est essentielle à l'Eglise : le schéma ne dit pas avec assez de force l'importance primordiale de l'action missionnaire. Les missionnaires laïcs, comme les autres, doivent travailler à la formation d'un laïcat autochtone adulte, à même de prendre ses responsabilités, et laisser les principales responsabilités aux autochtones au fur et à mesure que l'Eglise locale se développe (Cardinal Suenens). Beau témoignage de la liberté qui règne au Concile : tandis qu'hier Paul VI, faisant allusion aux nombreux éléments positifs du schéma, disait aux Pères qu'il pensait les voir facilement approuver ce texte après l'avoir perfectionné, beaucoup d'évêques intervenus ce matin ont demandé que le texte soit refait et

qu'au lieu d'une série de propositions il y ait un véritable schéma sur les Missions. Une même attitude profonde est au cœur de ces interventions comme de la démarche du Pape : la conscience de l'importance des missions et l'amour du Christ qu'il faut annoncer au monde.

A LA MAISON DE RETRAITE

M. le Pasteur Rodger, Secrétaire de « Foi et Constitution » au Conseil Œcuménique des Eglises, est descendu à la Retraite pour le bref séjour qu'il fait actuellement à Rome : sa simplicité et son ouverture conquièrent d'emblée la sympathie, et sa présence aide à penser plus intensément à l'Unité des chrétiens. Monseigneur l'Evêque a reçu Monseigneur Tsihoana, évêque auxiliaire de Diego-Suarez, qui connaît très bien M. l'abbé François Le Gall pour avoir travaillé longtemps avec lui à l'aumônerie de la J.O.C. Jeudi soir, M. Pierre Evain, Mlle Beaumal et M. l'abbé Leuwers, de la Mission Ouvrière, sont venues passer la veillée à la Retraite et parler des problèmes apostoliques de la Mission Ouvrière. M. et Mme Perrot (M.-Th. Rousseau, ancienne de l'équipe fédérale de la J.A.C.F. à Quimper) sont venus voir Monseigneur l'Evêque et Monseigneur Favé.

P. DE SURGY.

● **CHRISTUS.** — D'une unité, d'une cohérence particulièrement frappante, le numéro 44 de **CHRISTUS** (35, rue de Sèvres, Paris, 6^e ; ab' 12 fr. ; le n° 4 fr.) pose avec vigueur et acuité les problèmes, fort complexes, auxquels ne manquent pas d'être affrontés *ceux qui ont pour tâche d'éduquer*. Quels qu'ils soient, parents, professeurs, pères spirituels, animateurs de groupes, les éducateurs ont beaucoup à donner et à transmettre à ceux qui leur sont confiés. Ils ont aussi, et tout autant, à recevoir de ceux qu'ils forment. C'est dire que l'éducateur (et tout homme l'est en quelque façon à l'égard de ceux qui l'entourent) est très profondément concerné par la tâche qui lui échoit ; il est en conséquence remis en question par elle, c'est-à-dire par ceux qui lui font face. Il lui faudra toujours en revenir à lui-même, s'il veut entretenir avec les autres un dialogue vrai, condition « sine qua non » d'une libération durable.

Le Père M. de Certeau, le Père Roustang, le Père Laplace, rompu à la direction des Exercices de saint Ignace, le docteur Eck, spécialiste des questions de neurologie et de psychiatrie, M. A. de Peretti, psychosociologue, le Père J. Gouvernaire, père spirituel chevronné, nous livrent tour à tour quelque chose de leur expérience en ce domaine. Par les divers points qu'elles touchent, les chroniques elles-mêmes viennent apporter une contribution à une meilleure intelligence de l'éducation, envisagée ici dans une perspective à la fois humaine et chrétienne.

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

* Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRÈS VENTE

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10^e)
Tél. : Nord 85-86

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Sacre de Mgr Boussard. Session sur la pastorale des Vocations. La Liturgie. Récollections sacerdotales. Retraites. Commission d'Art Sacré. Campagne du timbre antituberculeux. Décès. Direction de l'enseignement (bourses nationales).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Echos du Concile (P. de Surgy). L'apostolat des laïcs (P. Haubtmann). Pour une meilleure célébration de la Liturgie.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

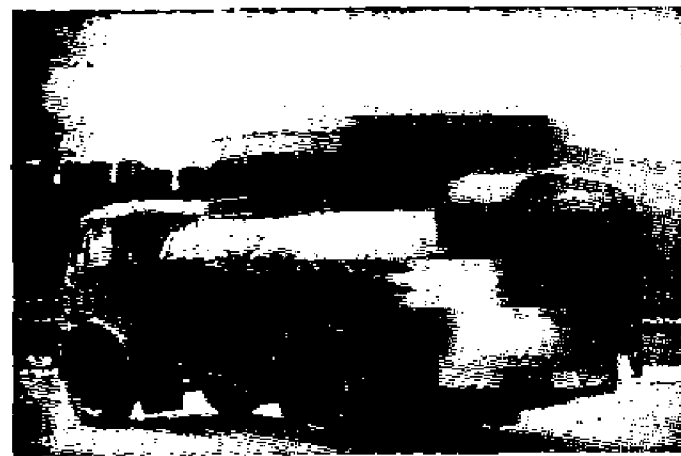
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouf
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17^e)

79^e Année — N° 43

Vendredi 20 novembre 1964

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

SACRE DE MONSIEUR BOUSSARD

La cérémonie du Sacre de Monseigneur Boussard, évêque nommé de Vannes, aura lieu en la cathédrale de Vannes le *lundi 21 décembre*, à 10 heures. Le rassemblement des prêtres pour le départ à la Cathédrale se fera dans la cour principale de la Retraite, 12, avenue Victor-Hugo, à 9 heures 30. Le parking des voitures se trouvera sur la Rabine, près du port.

Tous les prêtres du diocèse de Quimper sont cordialement invités ; mais les nécessités de l'organisation exigent que ceux qui comptent être présents s'inscrivent — le plus tôt possible et, en tout cas, *avant le 7 décembre* — en faisant parvenir la fiche d'inscription qui se trouve ci-jointe à l'adresse indiquée à Vannes.

Pour toute correspondance concernant la cérémonie du Sacre ou le repas au Séminaire, s'adresser uniquement à : *Comité du Sacre, Evêché, Vannes (Morbihan)*.

SESSION SUR LA PASTORALE DES VOCATIONS

Dans sa récente lettre de Rome, Monseigneur l'Evêque a invité instamment tous les prêtres du diocèse à participer à la prochaine session diocésaine sur la pastorale des vocations. Animée par Monseigneur Izard, directeur du Centre national des Vocations, elle aura lieu :

— pour l'ensemble des prêtres : à la Retraite de Quimper les *mardi 8 et mercredi 9 décembre* ; à la Retraite de Lesneven les *vendredi 11 et samedi 12 décembre*,

— pour les prêtres de l'enseignement qui ne pourront se libérer pour l'une ou l'autre de ces sessions : le *jeudi 10 décembre* à la Retraite de Lesneven.

PROGRAMME DE LA SESSION DE DEUX JOURS

— 1^{er} jour, 9 h. 30, présentation de la session. Comment se présente dans le diocèse le problème des vocations. 10 h. 30, le sacerdoce dans le monde actuel, par Mgr Izard. 12 h. 30, repas. 14 h., carrefours. 16 h., les appels de Dieu dans la Bible et l'histoire de l'Eglise, conséquences pastorales, par Mgr Izard.

— 2^e jour. 9 h. 15, mise en commun du travail en carrefours. 10 h. 15, principes d'une pastorale diocésaine des vocations, avec illustrations concrètes, par Mgr Izard. 11 h. 45, le Grand Séminaire aujourd'hui. 12 h. 30, repas. 14 h., table ronde sur les institutions diocésaines au service des vocations. 16 h. 30, conclusions de la session.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU JEUDI 10 DÉCEMBRE

9 h. 30, Comment se présente le problème des vocations. 10 h., Les appels de Dieu dans la Bible et l'histoire de l'Eglise, conséquences pastorales, par Mgr Izard. 11 h. 30, Le Grand Séminaire aujourd'hui. 12 h. 30, repas. 14 h., Table ronde sur les institutions diocésaines au service des vocations. 16 h., Principes d'une pastorale diocésaine des vocations, application à l'enseignement, par Mgr Izard. 17 h. 30, Conclusions.

LA LITURGIE

La S. R. du 23 octobre a publié le texte de la deuxième Ordonnance de l'Episcopat français sur la Liturgie. Les données en sont claires ; leur application exige cependant une étude et une préparation sérieuses sous peine de tâtonnements et de divergences criantes d'une paroisse à l'autre.

Une réflexion en commun au plan du doyenné est nécessaire. C'est pourquoi Monseigneur l'Evêque a demandé à MM. les Curés-archiprêtres et Curés-doyens d'organiser en décembre dans le cadre du doyenné une journée à laquelle seront convoqués tous les prêtres. Une présentation sera faite de l'esprit de la réforme liturgique sans lequel toutes les modifications apportées n'affecteraient que superficiellement l'assemblée liturgique. Un échange de vues permettrait ensuite d'apporter toutes précisions nécessaires et de parvenir à une action commune.

La même demande a été faite à MM. les Supérieurs de Collège pour les prêtres de leur maison.

Pour préparer ces journées de doyenné, MM. les Curés-archiprêtres, Curés-doyens et Supérieurs sont invités le vendredi 27 novembre à la Retraite de Lesneven ou le mardi 1^{er} décembre au Grand Séminaire de Quimper (de 10 h. à 16 h.). Ils ont reçu une lettre à ce sujet.

COMMISSION D'ART SACRÉ

En vue d'une prochaine réunion de la Commission d'Art Sacré, prière de faire parvenir au Secrétariat les projets à lui soumettre.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les prochaines récollections, qui sont prêchées par Monseigneur Souffigou, prélat de Sa Sainteté, auront lieu

— le lundi 23 novembre à la Retraite de Quimperlé,

— les mardi 24 et mercredi 25 au Grand Séminaire, Quimper,

— les vendredi 27 et samedi 28, à l'abbaye S. Guénolé, Landévennec.

On ne manquera pas de s'annoncer à temps à la Maison de récollection.

RETRAITES

RETRAITE M. F. R.

Une retraite M.F.R. aura lieu à la Retraite de Lesneven, du lundi 30 novembre (19 h.) au mercredi 2 décembre (18 h.).

Cette retraite sera prêchée par le Père Chapel, s. j. Elle se veut ouverte aux foyers (complets ou non), aux célibataires, à tous ceux qui font partie du Mouvement d'une manière ou d'une autre. S'inscrire, si possible, avant le jeudi 26 novembre, à la Retraite de Lesneven ou au Secrétariat M.F.R., 9, rue du Frou, Quimper.

RETRAITE FERMÉE DE DAMES

Une retraite de Dames aura lieu à la Retraite de Lesneven du 29 novembre (19 h.) au 2 décembre (18 h.). Elle sera prêchée par le R. P. Walbecq, s. j. MM. les Curés et Recteurs voudront bien l'annoncer dimanche prochain. Inscriptions à la Retraite de Lesneven, trois jours avant le début de la retraite.

RETRAITE DE FIANCÉS

Une retraite de fiancés de milieu ouvrier et urbain se tiendra du vendredi 27 novembre (20 h. 30) au dimanche 29 (17 h.) à Ker-Anna, près de Kerjean, route du Vieux-Saint-Marc, Brest. — Adresser les inscriptions : 39, rue C. Desmoulins, Brest.

CAMPAGNE NATIONALE
DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

La XXXIV^e Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux a lieu du 15 novembre au 15 décembre. Le nouveau timbre illustre le slogan : « TUBERCULOSE DÉPISTÉE, CONTAGION ÉVITÉE ».

Nous recommandons cette campagne à la générosité de tous.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Lucien Pondaven, chanoine honoraire, ancien aumônier de la Retraite, Brest, appelé à Dieu le 12 novembre dans sa 65^e année.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

BOURSES NATIONALES

Les dossiers de demande de bourses seront reçus à l'Inspection Académique, boulevard de Kerguelen, Quimper, à partir du 1^{er} décembre 1964 et jusqu'au 10 janvier 1965, date limite fixée par arrêté ministériel.

Les renseignements fournis étant souvent incomplets, il est recommandé d'adresser les dossiers au fur et à mesure qu'ils sont prêts. Tout dossier qui ne sera pas complet à la date du 10 janvier ne pourra être pris en considération. — Les notices, ainsi que l'imprimé à y encarter, relatif aux ressources de la famille, devront être demandées à l'Inspection Académique (2^e Bureau), sous la forme suivante :

	Nombre
Notices	
Fiche spéciale pour artisans, commerçants et personnes exerçant une profession libérale	
Fiche spéciale pour cultivateurs et tous exploitants agricoles	
Fiche spéciale pour marins-pêcheurs	
Imprimé pour certificat de salaire	
Coût des imprimés :	

En aucun cas les notices des années précédentes ne devront être utilisées.

Joindre une enveloppe solide, libellée à l'adresse de l'école ou du demandeur, du format minimum 25 × 17 pour les envois de moins de 10 dossiers, 33 × 25 pour les envois de plus de 10 dossiers.

N. B. — 1^o) Les familles qui ont fait des emprunts à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère doivent compléter leurs dossiers de demande de Bourses par une attestation émanant de cette Caisse. Prière aux familles intéressées de réclamer ces attestations avant le 15 décembre.

2^o) Nous donnerons en temps utile d'autres instructions concernant les Bourses.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 22 novembre, dernier dimanche après la Pentecôte. Lundi 23, S. Clément, pape et martyr. Mardi 24, S. Jean de la Croix, docteur de l'Eglise. Mercredi 25, Ste Catherine, vierge et martyre. Jeudi 26, S. Silvestre, abbé. Vendredi 27, de la fête. Samedi 28, de la B. V. Marie. Dimanche 29, 1^{er} dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Jean Rolland, de Santec, père de S. Exc. Monseigneur Rolland, évêque d'Antsirabé (Madagascar). Sœur Marie de Nazareth, de l'Adoration Perpétuelle de Quimper. Sœur Marie-Angèle, de la Retraite du Sacré-Cœur, sœur de M. l'abbé Le Jollec, sous-directeur de l'école S. Yves, Quimper. Mme Charles, de Plouescat, mère de MM. les abbés François Charles, curé à Thoiry (S.-et-O.) et Marcel Charles, vicaire à Plouvorn. M. Jean-François Le Menn, du Cloître-Pleyben.

Echos du Concile

Rome, le 14 novembre 1964.

LA TIARE DONNÉE AUX PAUVRES

Hier matin, dans la basilique Saint-Pierre, le Pape présidait la Messe concélébrée, selon le rite byzantin, par le Patriarche Maximos IV et plusieurs évêques et archimandrites. A la fin de la cérémonie, tandis que les concélébrants retournaient à leurs places, Mgr Felici, après avoir rappelé l'amour maternel de l'Eglise pour les pauvres à l'exemple du Christ qui s'est fait pauvre pour nous, annonçait que le Saint-Père donnait sa tiare pour les pauvres. Descendant de son trône, le Pape se rendit alors à l'autel où venait d'avoir lieu la concélébration et y déposait sa tiare, aux applaudissements des Pères. Ce geste prend suite après le pèlerinage en Terre Sainte, la remise de la tête de Saint André à l'Eglise Orthodoxe, l'annonce du voyage à Bombay. Au delà du don matériel, il a valeur de symbole : c'est un geste « prophétique ». Dans un article de l'OSSERVATORE ROMANO, paru le soir même, l'auteur insiste sur le fait que cette tiare, offerte par les Milanais, appartenait personnellement à Paul VI et que le Pape a donné de ce qui était sien. C'est clair, ajoute-t-il : le don du Pape indique une voie, ouvre un horizon. L'Eglise, dans ses pasteurs comme dans ses fidèles, peut et doit se dépouiller de quelque chose qui n'est pas essentiel à sa vie, à sa dignité, à sa mission, pour travailler au bien des hommes et de ceux qui souffrent... L'acte de Paul VI signifie que tout bien matériel de l'Eglise doit être pour le service des âmes ; toute splendeur doit se subordonner à la charité.



La troisième session aura connu jusqu'à la fin une intensité de travail encore plus grande que les deux premières : cette semaine, il y a eu, de nouveau, congrégation générale le samedi, et, ce matin, Mgr Felici a annoncé que des congrégations générales pourraient avoir lieu l'après-midi au cours de la semaine prochaine : les schémas sur les écoles catholiques et sur le mariage restent à discuter, et de nombreux votes sont prévus, notamment sur les amendements aux chapitres 3 à 8 du schéma sur l'Eglise. Tout ceci doit être fait avant la session publique qui doit avoir lieu samedi prochain à Saint-Pierre et au cours de laquelle les textes conciliaires, votés de façon définitive, seront promulgués par le Pape.

SCHÉMA SUR L'ŒCUMÉNISME

Les votes sur les dernières modifications au schéma sur l'œcuménisme sont achevés : mardi, les Pères ont voté sur le texte de l'introduction et du chapitre I (2.068 oui ; 47 non) ; mercredi, sur le second chapitre (2.021 oui ; 85 non) ; ce matin, sur le chapitre 3 (1.870 oui ; 82 non). Il ne reste donc plus, pour ce schéma, qu'à procéder, lors de la session

publique de samedi prochain, au dernier vote et à la promulgation par le Pape. La première session, disait l'autre jour un observateur, a montré la nécessité du dialogue et du renouveau ; la seconde a été celle de l'élaboration du schéma ; la troisième est celle du vote du texte : elle conduit, après la discussion interne, à la période de réalisation du dialogue véritable entre l'Eglise catholique et les autres communautés ecclésiales : un « dialogue sur le dialogue » et le dialogue lui-même vont être à entreprendre. Grâce aux discussions conciliaires de la seconde session, le texte actuel du schéma est encore meilleur que celui de l'an dernier, notamment la préface relative à l'attitude de l'Eglise catholique dans le mouvement œcuménique. En entendant, jeudi, M. le Pasteur Bœgner, dans une conférence au Centre Saint-Louis-des-Français, donner son témoignage personnel sur soixante années de travail œcuménique, rappeler l'impression produite par le livre du R. P. Congar *CHRÉTIENS DÉUNIS*, faire part de tout ce qui l'avait touché dans le Concile, et terminer en disant que le dialogue officiel allait enfin pouvoir commencer, on mesurait le chemin parcouru dans la recherche de l'Unité.

REFONTE DU SCHÉMA SUR LES MISSIONS

Après les critiques faites la semaine dernière au schéma sur les Missions, la Commission elle-même a suggéré aux Pères de voter pour qu'il soit entièrement refait : au lieu de leur demander s'ils acceptaient de procéder au vote de ses diverses propositions, le Secrétaire général a mis aux voix la proposition suivante : « Les Pères désirent-ils que le schéma sur l'activité missionnaire de l'Eglise soit refait par la Commission compétente ? » Par 1.601 voix contre 311, les Pères ont accepté la proposition qui leur était faite. L'une des dernières interventions avait été particulièrement remarquée : elle émanait de Mgr Zoghby, Vicaire patriarcal grec-melchite en Egypte, et portait sur la mystique missionnaire des Pères orientaux :

1) Depuis les premiers siècles, les Pères d'Orient ont considéré la mission du Christ dans le monde comme une Epiphanie, c'est-à-dire une irruption de la lumière divine dans l'œuvre de la création. La Mission de l'Eglise consiste à perpétuer cette Epiphanie du Seigneur et à préparer ainsi, au cours des siècles, l'avènement du Royaume.

2) La Mission rédemptrice du Christ et de l'Eglise s'exerce auprès d'une humanité déjà fécondée par la semence divine, les « germes du Verbe » (Justin, Clément d'Alexandrie, Origène). Le message de l'Evangile, arrivé dans un pays non encore évangélisé, ne jette pas la semence de la Parole de Dieu dans des âmes totalement étrangères au Verbe de Dieu, mais plutôt dans les âmes longuement préparées par le Saint-Esprit, ayant reçu dès leur création le « germe du Verbe » créateur, la semence divine qui attend la rosée de la nouvelle aube pour croître et porter ses fruits. Cette conception traditionnelle de la mission a pour avantage de ne pas isoler le Verbe Rédempteur du Verbe Créateur, ni l'humanité rachetée de l'humanité créée, tout en affirmant l'universalité de la mission de l'Eglise. Cette conception présente un autre avantage : elle invite l'Eglise missionnaire à respecter ce « germe du Verbe » déposé dans chaque créature humaine. L'Eglise doit commencer par découvrir dans les peuples qu'elle évangélise la Semence divine, et les richesses naturelles

qui sont le fruit de cette semence. Les peuples évangélisés doivent non seulement recevoir de l'Eglise son message évangélique ; ils doivent encore enrichir l'Eglise par l'apport de leurs propres valeurs humaines, fruit de ce Germe du Verbe reçu de Dieu à l'origine et cultivé par eux au cours des siècles, grâce à l'action du Saint-Esprit.

3) Il est un autre aspect de l'activité missionnaire, très cher aux Pères Orientaux : la mission est une Pâque, une effusion pascalle. Le signe sacramentel de cette effusion qui se perpétue jusqu'à l'avènement du Seigneur, c'est l'Eucharistie. La mission de l'Eglise, partout où elle se trouve, consiste avant tout à dresser la table du sacrifice eucharistique, à préparer les hommes à y participer, à les convoquer autour de l'Agneau. L'autel devient ainsi le lieu de rassemblement du peuple de Dieu et fixe l'Eglise sur le sol nouveau. La communion de charité qui unit entre eux et au Christ resuscité tous ceux qui participent au repas eucharistique est le commencement et l'achèvement de la mission de l'Eglise, en attendant l'avènement du Seigneur.

LA SOLIDARITÉ DE LA FAMILLE DES PEUPLES

Après la discussion sur les missions, les Pères ont repris les délibérations sur le schéma de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui. Trois points principaux ont été abordés dans les dernières interventions sur la solidarité de la famille des peuples : le fondement doctrinal, la détresse de nombreuses nations, le droit à l'immigration. Le genre humain ne forme qu'une famille à cause du plan de Dieu dans la création et la rédemption : ce *fondement doctrinal* doit être introduit dans le schéma (Cardinal Rugambwa, Tanganyika). Il y a aujourd'hui des *nations prolétaires* comme il y a une classe prolétaire. C'est par millions que se comptent ceux qui chaque année meurent de faim, ou du moins ne peuvent jamais manger à leur faim. L'activité socio-économique ne peut pas être laissée au second plan dans le domaine missionnaire, comme l'indique la parabole du bon Samaritain (R. P. Mahon, Angleterre). L'attitude envers les *émigrés* est un test de la solidarité de la famille des peuples. Aucun motif de race ou de culture ne doit empêcher les hommes de chercher ce dont ils ont besoin pour gagner leur vie et pour la garantie de leur dignité dans les pays qui ont la possibilité de les recevoir. Le schéma doit dire que le droit à l'émigration et à l'immigration fait partie des droits de la personne humaine (Mgr Seper, Yougoslavie).

Le jour même où reprenait la discussion sur l'Eglise dans le monde actuel, Monseigneur l'Evêque et Monseigneur Favé avaient la joie de recevoir à la Retraite un groupe de cultivateurs de la région légumière qui faisait un voyage d'étude en Italie organisé par la « Famille Rurale ». Monseigneur Rolland, originaire de Santec, a pris part à cette réunion très cordiale, et, le lendemain, une partie du groupe se retrouvait à la basilique Saint-Pierre pour participer à la Messe du Concile.

LA PAIX ENTRE LES NATIONS

Dans ce débat sur la paix, il fut beaucoup question de la guerre, en particulier des armes modernes. Plusieurs interventions ont pris le style prophétique. « Une menace de destruction plane sur l'humanité... L'inter-

vention de deux mille évêques, répartis dans le monde entier, en faveur de la paix, peut être capable de changer le cours de l'histoire et de défendre le sort de l'humanité, a déclaré le Patriarche Maximos IV... L'humanité entière nous regarde haletante, avec des yeux hagards, pour voir ce que nous allons faire. Nous ne pouvons pas nous taire pour des considérations de quelque nature qu'elles soient. Gardiens fidèles de l'âme de nos peuples, nous avons encore des devoirs à l'égard de leur vie terrestre. Nous devons parler, parler hardiment, parler courageusement, comme Jean-Baptiste devant Hérode, comme Ambroise devant Théodose, pour condamner l'usage de ces engins infernaux... Pour l'amour du Christ, ami des hommes et roi de la paix, nous vous prions et supplions de faire une condamnation solennelle et énergique de toute guerre nucléaire, chimique et bactériologique. Que ce saint Concile adresse un message au monde, à l'exemple de celui par lequel débutèrent nos travaux conciliaires, pour condamner, en principe, toute guerre nucléaire, sous toutes ses formes, et pour demander que les milliards économisés sur le désarmement soient employés au soulagement d'une pauvre humanité, dont les deux tiers ne mangent pas à leur faim, et qui a besoin de tout. Vénérables Pères, l'Histoire depuis deux mille ans n'a cessé de voir dans l'évêque « le défenseur de la Cité ». Plus que jamais, le monde a besoin aujourd'hui de ces défenseurs désintéressés et courageux. Montrons que nous sommes ces défenseurs. Ne décevons pas le monde qui nous regarde. Il attend que l'Eglise reste toujours colonne de force et de vérité. »

Mgr Ancel intervient sur le même sujet. Certains, fait-il observer, relèvent dans le texte du schéma une contradiction : d'une part, il condamne très sévèrement la guerre, surtout atomique; d'autre part, il affirme la licéité de la défense contre une agression injuste. En effet, les deux affirmations sont solidement fondées. Sans le droit à la défense, la violence aurait le champ libre. Mais le droit à la défense semble impliquer le droit de préparer des armes atomiques. N'est-ce pas la raison pour laquelle, malgré la volonté générale de paix et les travaux des conférences internationales, aucun progrès n'est accompli et la course aux armements continue? Le Concile doit surmonter cette contradiction. La solution peut être déduite des enseignements de Pie XII, de Jean XXIII et de Paul VI : elle se trouve dans le progrès de la communauté des peuples et des institutions internationales (Mgr Ancel, Lyon). La question capitale, selon Mgr Hannan (U.S.A.), est d'éviter la guerre et de défendre en même temps la liberté. La paix est fondée avant tout sur la compréhension mutuelle et le dialogue, qui peuvent surmonter et résoudre toutes les divisions (Mgr Guilhem, Laval); elle est fondée sur la justice (Mgr Hannan). Si les considérations morales n'entrent pas en ligne de compte en même temps que les considérations politico-militaires, la guerre nucléaire ne pourra être évitée (Mgr Hengsbach, Allemagne). Une intervention de Mgr Beck (Angleterre), demandant la condamnation absolue de la destruction aveugle ayant pour but de tuer des innocents et rappelant le devoir des gouvernants de travailler à un ordre international mettant la guerre hors-la-loi, apportait un certain nombre de nuances en fonction du contexte concret et disait que les gouvernements qui avaient jusqu'ici réussi à maintenir la paix devaient être remerciés.

A la fin des interventions orales sur le schéma, la parole fut, une nouvelle fois, donnée à un auditeur laïc, M. Juan Vasquez, Argentin. D'autres interventions écrites ont été remises au Secrétariat et serviront à la Commission chargée du schéma pour le travail de révision pendant l'inter-session.

RENOUVEAU ET ADAPTATION DE LA VIE RELIGIEUSE

L'Eglise compte deux millions de religieux, dont 1.200.000 religieuses : c'est dire l'importance du schéma discuté mercredi et jeudi par les Pères, dont les interventions ont souvent été faites au nom d'un groupe d'évêques. Un chapitre du *De Ecclesia* est consacré aux religieux, et le schéma mis en discussion est seulement un « petit schéma » de vingt propositions sur le renouveau et l'adaptation de la vie religieuse. Les appréciations ont été très partagées : si 1.155 Pères ont décidé, jeudi, que l'on passe au vote des propositions, 882 avaient voté contre ; ce matin, une seule des 14 premières propositions soumises au vote a été acceptée, les autres ont été renvoyées en Commission pour être révisées.

Au cours de la discussion, plusieurs évêques ont demandé un paragraphe doctrinal qui exprime l'importance de la vie religieuse dans l'Eglise et dise la valeur irremplaçable de la vie contemplative. D'autres souhaitent qu'un passage soit consacré aux *Frères enseignants* (Mgr Carroll, Australie) et que l'on parle davantage des *Instituts séculiers*, qui sont répandus partout et contribuent grandement à l'apostolat (Mgr Fiordelli, Italie). Les critiques n'ont pas manqué : le texte n'est plus un vrai schéma, mais un champ de ruines (Mgr Baraniak, Pologne). Il se fonde sur une ecclésiologie qui date d'avant le Concile (Mgr Huyghe, Arras). Il manque de caractère pastoral et ne tient pas compte des préoccupations concrètes de l'Eglise, des exigences pratiques de la vie religieuse et du monde moderne : il devrait montrer clairement le lien entre le renouveau entrepris par le Concile et le renouveau de la vie religieuse (R. P. Lalande, Supérieur de Sainte-Croix). Le texte n'est pas capable de promouvoir une poussée de renouveau, car il lui manque les centres de gravité de cette réforme : rénovation spirituelle, adaptation à notre temps, formation plus poussée des religieux, fusion de certains Instituts (Cardinal Doepfner). Le Supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur demande de revoir avec prudence et courage la règle des Instituts de vie active et surtout d'élaborer une vraie théologie de la vie active et de sa spiritualité. Avec un mélange de sérieux et d'humour, le R. P. Buckley, Supérieur général des Maristes, relève que l'obéissance décrite dans le schéma est de caractère monacal, et ajoute : on parle beaucoup de crise de l'obéissance, mais n'est-ce pas plutôt une crise des supérieurs, qui ne savent pas consulter? A la lumière de ces critiques et à l'aide des suggestions des évêques qui ont présenté des amendements au moment des votes, la Commission préparera un schéma profondément renouvelé d'ici la prochaine session.

Ces jours-ci, où se déroulaient débats et votes sur les religieux, Monseigneur l'Evêque, Monseigneur Favé et Monseigneur Boussard se sont rendus chez les Frères de Ploërmel, à l'Institut Saint-Yves, et chez les Religieuses de Kermaria, au Monte Mario. Monseigneur Boussard prenait ainsi, comme évêque, un premier contact avec deux Congrégations religieuses de son diocèse.

LA FORMATION SACERDOTALE

Le schéma de propositions sur la formation sacerdotale a été favorablement accueilli : la discussion, commencée hier, s'est poursuivie aujourd'hui et reprendra lundi. Au cours des débats, où le Cardinal Suenens a repris les idées majeures de sa récente conférence, voici les principaux thèmes qui ont été abordés. Le renouveau de l'Eglise dépend en grande partie des prêtres : on comprend alors l'importance de la formation des séminaristes. Il faut, avant tout, définir clairement, ou au moins décrire la *vocation* sacerdotale (Cardinal Bueno y Monreal, Espagne). Le schéma devrait servir à jeter les bases d'un nouveau type de séminaire : le séminaire moderne devra être une institution vivante, riche d'expériences apostoliques acquises dans le monde, dotée de la mentalité nouvelle que le Concile a inspiré à l'Eglise avec ses orientations pastorale et œcuménique. Dans les nouveaux séminaires devra régner une atmosphère de famille fondée sur la confiance réciproque et la véritable amitié chrétienne (Mgr Botero, Colombie). Il faut communiquer le culte des *vertus naturelles* comme la sincérité, l'honnêteté, la fidélité à la parole donnée : le prêtre est un homme de Dieu, mais il doit d'abord être un homme dans le plein sens du mot. Toute la formation sacerdotale doit être conçue en fonction du ministère (Cardinal Meyer, U.S.A.) : certains évêques proposent l'institution d'une année de préparation pastorale, d'autres une formation pratique pendant toutes les études. Le schéma devrait davantage insister sur la préparation des séminaristes au dialogue avec le monde et à la collaboration avec les laïcs dans l'apostolat (Cardinal Doepfner). La formation spirituelle doit être fondée sur la théologie du sacrement de l'ordre (Cardinal Suenens). Il ne faut pas oublier que les fidèles attendent des prêtres pieux, humbles, charitables, saints par leurs actes avant de l'être en paroles (Cardinal Ruffini). Beaucoup d'évêques, enfin, se félicitent de ce que le schéma prévoit une adaptation confiée aux évêques selon les besoins de chaque région (Mgr Gogu, Inde).

P. DE SURGY.

● Une quinzaine de séminaristes recevront le sous-diaconat à Noël prochain. Pour acheter leur Bréviaire ils voudraient attendre le mois d'avril, date de la parution de l'édition approuvée par les Evêques de France. Si des confrères pouvaient leur prêter un bréviaire jusqu'à cette époque, ils leur rendraient service ; ils peuvent l'expédier dès maintenant à M. l'Econome du Grand Séminaire. Merci d'avance.

● **LA S.N.C.F. COMMUNIQUE** : La S.N.C.F. recommande aux personnes qui désirent recevoir des marchandises à l'occasion des fêtes de fin d'année de passer leurs commandes *dès maintenant* : elles faciliteront le travail de livraison des colis et seront assurées de recevoir les marchandises dans les meilleures conditions.

L'adresse complète du destinataire doit être portée sur les colis, avec éventuellement l'indication du bâtiment, du numéro de l'escalier, de l'étage et de l'appartement.

Pour une meilleure célébration de la Liturgie

Les lectures des messes des dimanches de l'Avent mettent l'accent d'une part sur le Retour du Christ, son avènement glorieux à la fin des temps, d'autre part sur l'ardeur et l'impatience de l'attente du chrétien. Thème difficile par lui-même, encore plus difficile aujourd'hui : on sait si nos pratiquants en sont loin, et nous avec eux !

La tentation est grande de glisser sur ce message et de se rabattre sur la « préparation » de la fête de Noël. A la limite, on « jouerait » comme si Noël n'avait pas déjà eu lieu : c'est le risque propre d'un cantique comme « Venez, divin Messie » tel qu'on l'utilise souvent. On tombe alors dans le folklore.

Un autre danger, plus insidieux, est de se payer de mots. On a sur les lèvres des mots d'attente impatiente du Retour du Seigneur, et ils n'ont aucune correspondance dans la pensée et les sentiments profonds, encore moins dans la vie. On est en pleine représentation.

Une attente authentique du Seigneur suppose une attitude de foi éveillée, de pauvreté spirituelle (besoin d'un Autre et choix de Sa route), de volonté missionnaire. Nous trouverons en nous et dans nos fidèles des points d'accrochage, des pierres d'attente pour bâtir en ce sens, nous y trouverons aussi des mentalités à convertir : la vérité de la participation à l'action liturgique suppose que les membres de l'Assemblée en soient conscients.

Alors, les chants seront vrais. Alors, on pourra utiliser — et il faudra le faire, car ce sont les meilleurs pour l'Avent — les psaumes 24 « Vers toi, Seigneur », 79 « Pasteur d'Israël », 84 « Ta complaisance, Seigneur », et le cantique E 20 « Seigneur, venez » (là où l'on ne saurait chanter ces psaumes, on les lira lentement pendant la communion, en alternance avec un cantique).

Il faut que, grâce à une patiente catéchèse, les chants en viennent à exprimer les sentiments réels de l'Assemblée. Ce serait en effet une erreur de se contenter de suivre le programme suggéré ; chaque « animateur » doit se demander comment faire pour que ces chants, mis sur les lèvres des fidèles et sur les siennes, soient vrais. Cela fait partie d'une « participation active, intérieure et extérieure » à l'action liturgique, comme la demande la Constitution conciliaire.

1^{er} Dimanche de l'Avent : l'attente du Seigneur dans la foi, exprimée dans les chants par le psaume 24. — Chant d'entrée : alternant avec des versets du psaume 24, lus lentement ou psalmodiés, l'antienne suivante (sur les notes d' « O Elez ar baradoz, sellit war an aoter ») « Vers toi j'élève mon âme, / Seigneur qui êtes aux cieux » ; ou en breton : « Me a laza va fizians / Ennoc'h, o va Zalver » (sur l'air du cantique marial qui commence par ces mots) ; si l'on préférerait un cantique, G 7 « En toi, Seigneur, mon espérance ». — Chant de méditation : les versets du psaume 24 au graduel avec l'antienne de Z 129, « Je mets mon espoir ». — Angélus breton à la fin de la grand-messe : il serait souhaitable que pendant l'Avent une brève monition en souligne le sens.

2^e Dimanche de l'Avent : le Christ est venu sauver tous les hommes. — Chant d'entrée : Y 3 « Fille de Sion » comme antienne avec le psaume 79,

ou le cantique A 4 « Jour du Seigneur » couplets pour l'Avent. — Chant de méditation : le couplet 4 de K 27 « Bénie sois-tu, sainte Eglise » comme antienne avec les versets du graduel (K 27 se chante sur l'air d' « O Rouanez karet an Arvor »). — Chant final : un cantique comme T 1 « Envoie tes messagers » serait une bonne conclusion.

3^e Dimanche de l'Avent : la joie de ceux qui savent que Dieu est proche et qu'il les délivrera. — Chant d'entrée : le refrain de G 9 « Le Seigneur est notre secours » avec le psaume 84 strophe 3, 4, 6, ou E 19 « Réjouissons-nous, mes frères ». — Chant de méditation : le refrain de E 2 « Réveille ta puissance » comme antienne avec des versets du psaume 79. — Chant final : E 18 « Vers toi, Terre promise ».

4^e Dimanche de l'Avent : Le Seigneur vient, il éclairera et fécondera chacun et le monde entier. — Chant d'entrée : le « Rorate caeli » connu dans la plupart des paroisses, qu'il serait regrettable de laisser tomber, avec le 4^e couplet « Consolamini » (donner le sens), ou E 20 « Seigneur, venez » couplet 1 comme antienne avec le début du psaume 18. — Chant de méditation : les versets du psaume 144 avec l'antienne de Z 170 « Le Seigneur fit pour moi des merveilles, Saint est son nom ». — Chant de Communion : le Magnificat semble tout indiqué, soit en français soit en latin (ne pas prendre comme refrain « D'hor Mamm santez Anna », qui n'a rien à faire ici, mais plutôt le verset initial « Magnificat anima mea Dominum »).

**

Pour préparer l'animation d'une messe le meilleur Missel semble être le « Missel de l'Assemblée Chrétienne » de l'abbaye Saint-André, édité par Biblica. Tout n'y est pas parfait, c'est même parfois excessif, mais on ne regrette jamais de s'y être référé et, avantage non négligeable, on y trouve des suggestions pour des intentions de prière.

● **L'INSTRUCTION SUR LA LITURGIE**, publiée par le Conseil pour l'exécution de la Constitution sur la Liturgie et par la S. C. des Rites, a paru dans la DOCUMENTATION CATHOLIQUE du 1^{er} novembre 1964 (n° 1435) ; elle va être publiée en brochure par les éditions du Centurion.

● **L'OSSERVATORE ROMANO** du 1^{er} novembre a consacré un article sur cinq colonnes et avec deux photographies à la chapelle Saint-Tugen, en Primelin, et à son célèbre catafalque sculpté : « A St Tugen la piete parla un linguaggio sublime... St Tugen e pressochè ignorata da gran parte delle guide della Bretagna : ma vale bene la pena di una sosta... In essa è conservato un catafalco da mortori, ritenuto « unico al mondo »... con le figure scolpite di Adamo da una parte e di Eva dall'altra, con le braccia in croce, in atto di penitenza e di pentimento... » En terminant son article, l'auteur dit l'impression qu'il ressentit : « in questa solitaria località, accanto alla capella di St Tugen, tra gli alberi che proteggono il piccolo cimitero, la piazzetta silente, le poche case sul bordo della strada... »

● **Prêtre seul demande aide pour tenir son presbytère**. S'adresser à la S. R. qui transmettra.

Le Point sur le Concile

L'apostolat des laïcs

Un certain nombre de lecteurs ont exprimé leur satisfaction à la suite du précédent article de M. l'abbé Hauptmann. Voici un nouveau texte, encore très important.

« Il y a une quarantaine d'années, dans de nombreux milieux d'Eglise, parler de l'Apostolat des laïcs était suspect : cela sentait le modernisme. » Je songeais à cette réflexion d'un évêque français, ce matin, en reprenant mes notes à ce sujet. Que les temps sont changés ! Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, sans qu'aucun Père s'y opposât, un Concile a longuement discuté de l'Apostolat des laïcs : il a affirmé solennellement que l'Apostolat des laïcs était un aspect essentiel et irremplaçable de la mission même de l'Eglise ; il a souhaité que les laïcs jouissent d'une réelle responsabilité dans leurs activités d'apostolat ; il a entendu et applaudi le témoignage simple et direct de l'un d'eux, qui s'exprimait au nom de tous, et qui saluait dans le débat conciliaire « le début d'une nouvelle ère ».

Commencée le mercredi 7 octobre, terminée le mardi 13, la discussion s'est étendue sur cinq Congrégations générales, pendant lesquelles soixante-cinq Pères ont pris la parole, dont onze en nom collectif. La Déclaration sur la liberté religieuse, le chapitre sur la Vierge, les propositions sur les prêtres, n'avaient pas joui d'une telle faveur. Comme d'autre part, un chapitre du De Ecclesia est consacré aux laïcs, on ne pourra pas accuser Vatican II de les avoir oubliés. A vrai dire, le seul fait de mettre l'accent, comme le fait la constitution dogmatique *De Ecclesia*, sur l'aspect sacramental et mystérieux de la réalité ecclésiale — plus que sur un aspect extérieur et juridique — et de voir d'abord dans l'Eglise le « Peuple de Dieu », entraînait inéluctablement cette insistance : car les laïcs forment 99 % et plus de ce Peuple, et de leur dynamisme, de la qualité de leur témoignage dépend, avant tout, sa croissance. Comme le disait Pie XII : « ils sont l'Eglise ».

Présentation du texte

Le schéma actuel (il subira sûrement d'importantes modifications) comprend 12 pages 1/2, divisées en cinq sections.

Après une brève *Introduction*, qui indique pourquoi l'apostolat des laïcs est encore plus nécessaire de nos jours que dans le passé, une première section développe cette idée que vocation chrétienne et vocation à l'apostolat sont, par nature, inséparables, si on entend par « apostolat » toute activité d'un membre du Corps Mystique proclamant de quelque façon l'Evangile ou imprégnant de Son Esprit la vie des hommes. Parce qu'il est baptisé et confirmé, parce qu'il participe au Sacerdoce du Christ, tout chrétien a le droit et le devoir d'être apôtre (*ius et officium*

ad apostolatum), et le champ de son apostolat a la même extension que la mission de l'Eglise, à l'exclusion des fonctions qui exigent un pouvoir d'ordre et de juridiction.

On rappelle ensuite la condition spirituelle de tout apostolat (vie spirituelle profonde, union au Christ, témoignage de vie, etc...), et on insiste sur la nécessité d'une solide formation.

Une *seconde section* passe en revue les divers champs d'apostolat (famille, paroisse, diocèse, milieux de vie). On consacre une vingtaine de lignes à la famille qui n'est pas seulement un *objet* d'apostolat mais un de ses supports essentiels et un « instrument de la Rédemption ». Elle doit être honorée et aidée comme telle.

La première « communauté ecclésiale » dont on parle, c'est la paroisse. Par l'apostolat des laïcs, qu'elle se manifeste comme une communauté de foi, d'espérance, de charité ! Que les laïcs participent activement à la vie liturgique et qu'ils s'adonnent aux œuvres apostoliques ! Plus généralement, qu'il s'agisse des paroisses ou des diocèses, les laïcs doivent agir en étroite union avec leurs pasteurs et apporter à la communauté les joies et les inquiétudes du monde, leurs propres difficultés, leurs problèmes. Qu'ils unissent leurs forces pour insuffler un esprit missionnaire à leur paroisse, en communion avec l'Evêque, chef de l'Eglise locale !

Pour répondre aux exigences actuelles de l'apostolat, il faut nécessairement développer les relations « interparoissiales ».

Mais c'est aussi tout le Peuple de Dieu, dispersé dans le monde entier que laïcs et clercs doivent sans cesse avoir devant les yeux. Tout ce qui va dans le sens de l'unité du genre humain et, *a fortiori*, des chrétiens et des croyants, sans oublier tous les hommes de bonne volonté, doit leur tenir particulièrement à cœur.

A propos des « milieux de vie », on parle de l'apostolat du semblable par le semblable. Rien ne peut remplacer l'action des laïcs chrétiens, vivant au milieu de leurs frères, et partageant leurs conditions d'existence.

Conscients de leur mission apostolique, là où ils sont, que les laïcs chrétiens regardent les hommes et les choses, qu'ils en jugent et qu'ils agissent à la lumière de la foi. Ils doivent être le ferment spirituel de leur milieu. Après des enquêtes sérieuses (scientifiques), qu'ils ne se contentent pas d'une charité individuelle, mais qu'ils transforment aussi les structures sociales selon les principes évangéliques.

On leur demande aussi de participer à la vie des différents groupes de leur milieu de vie (travail, profession, études, habitation, loisirs). Par leur présence active et par leur témoignage de vie, ils attireront l'attention sur la foi qu'ils professent.

Pour se former mutuellement et s'entraider, il est très souhaitable qu'ils s'unissent entre eux pour mieux répondre aux exigences d'un tel apostolat.

La *troisième section* traite des buts que doit poursuivre l'apostolat des laïcs. Ils sont divers. On peut distinguer entre une activité dont la fin immédiate est l'évangélisation et la sanctification des hommes, et une activité qui vise immédiatement l'animation chrétienne du temporel ;

mais le même laïc, qui est à la fois « fidèle » et « citoyen », doit sans cesse unir ces deux objectifs dans une seule et même conscience chrétienne. Cette distinction, poursuit le texte, entraîne non seulement des types d'apostolat divers, mais des devoirs, des façons d'agir, des modes de relations distincts par rapport à l'Eglise et par rapport à la société. D'où les deux développements qui suivent ;

— à propos de la collaboration des laïcs à la mission première de l'Eglise qui consiste à annoncer le Message et à sanctifier les hommes, on note que cette collaboration a toujours existé, et qu'elle peut s'accomplir de bien des manières. Les laïcs sont en cela, selon l'expression de S. Paul, de véritables « associés de Dieu » (1), travaillant avec lui au salut de leurs frères. Mais cette activité apostolique ne transforme évidemment pas leur état de laïc et ils doivent la conduire en laïc (*modo proprio agentes et in suo statu manentes*).

— à propos de l'animation chrétienne du temporel, on souligne que l'ordination de toutes choses à Dieu, par le Christ, doit respecter leur réalité spécifique et les lois propres à chaque discipline humaine. Toute l'Eglise doit travailler à cette instauration chrétienne de l'ordre temporel. Cependant ce genre d'activités ne concerne pas directement l'activité de la Hiérarchie en tant que telle. Les laïcs chrétiens ont donc ici un rôle de premier plan à jouer, et ils doivent le remplir sous leur propre responsabilité.

Un paragraphe traite ensuite de l'action charitable, qui doit toujours être humble, respectueuse de la dignité et de l'autonomie de la personne, attentive à sa promotion, inséparable de l'action en faveur de la justice, sans cesse ressourcée dans l'esprit de l'Evangile : « Tout ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait ».

La *quatrième section* parle des diverses formes d'associations.

Sans oublier que l'apostolat individuel demeure parfois le seul possible, on constate que l'apostolat organisé et collectif répond à une exigence d'efficacité, qu'il est en lui-même un signe de l'unité de l'Eglise, qu'il soutient, forme et aide de toutes manières ses membres et qu'il correspond aux conditions présentes du monde. Ses formes sont d'ailleurs très variées et correspondent à la multiplicité des secteurs d'activités (groupes de piété, catéchisme, liturgie, éducation, institutions temporelles chrétiennes, mouvements apostoliques, associations catholiques internationales, etc...). Dans le respect dû aux autorités ecclésiastiques, liberté doit être laissée aux laïcs d'organiser leurs associations et d'adhérer ou non à celles qui existent. Qu'ils évitent toutefois la dispersion des forces, qu'ils ne multiplient pas sans motif suffisant les groupements, ou encore qu'ils ne prolongent pas inutilement la survie d'associations ou de méthodes qui ne sont plus adaptées.

Un paragraphe demande ici à la Commission chargée de la réforme du Droit canon d'insérer dans le nouveau Code les enseignements conciliaires relatifs aux associations d'apostolat laïc.

(1) « Dei adjutores » I Cor. 3, 9. Malheureusement, dans ce passage, l'expression ne vise pas directement les laïcs. D'autres textes auraient pu être allégués.

Une trentaine de lignes, claires et précises, sont ensuite consacrées à l'*Action Catholique*. Après avoir rappelé d'un mot les recommandations des Papes et de nombreux évêques à ce sujet, on affirme qu'en dépit d'une large et nécessaire diversité, un groupement peut être dit d'« Action Catholique » s'il présente « cumulativement » (*cumulata acceptione*) les quatre caractéristiques suivantes :

a) son but immédiat doit correspondre à la mission même de l'Eglise : évangéliser et sanctifier les hommes, former leur conscience pour qu'ils puissent imprégner les divers milieux de vie de l'esprit de l'Evangile.

b) les laïcs coopèrent, selon le mode qui leur est propre, avec la Hiérarchie, apportent leur expérience, assument la responsabilité de la direction de leur mouvement, apprécient les conditions dans lesquelles leur action pastorale doit s'exercer, élaborent et exécutent leur programme d'action.

c) les laïcs agissent unis, à l'instar d'un corps organisé, ce qui manifeste mieux le caractère communautaire de l'Eglise et rend leur apostolat plus efficace.

d) soit qu'ils s'offrent spontanément à coopérer directement à l'apostolat hiérarchique, soit que leurs évêques les y appellent, les laïcs agissent sous la direction supérieure de la Hiérarchie elle-même (*sub superiore moderamine ipsius Hierarchiae*).

La Hiérarchie peut sanctionner cette coopération, même par un mandat explicite. Les organisations qui réunissent, au jugement de la Hiérarchie, ces quatre notes, qu'elles soient appelées ou non « Action Catholique », peuvent elles-mêmes présenter des structures variées. (On remarquera la souplesse de ces deux dernières affirmations, qui s'expliquent par l'extrême diversité des situations).

La cinquième et dernière section intitulée : « De ordine servando », énonce quelques orientations générales.

Dans tous les cas la Hiérarchie doit favoriser l'apostolat laïc, en formuler les principes, procurer aux laïcs l'aide spirituelle adéquate, donner les directives opportunes, exercer un rôle de vigilance.

Lorsqu'il s'agit d'institutions d'ordre temporel, il lui appartient d'interpréter et de préciser les normes morales, de juger en connaissance de cause et avec l'aide de personnes compétentes, de la conformité de ces institutions avec l'ordre moral ; de décider de ce qui est requis pour qu'elles respectent et favorisent les valeurs surnaturelles.

Les modes de relations entre la Hiérarchie et l'apostolat des laïcs (individus ou groupes) varient d'ailleurs selon l'objet et la forme de cet apostolat. Le schéma passe en revue quatre types de relations :

Il existe dans l'Eglise de très nombreux mouvements qui ont été constitués par les laïcs, de leur propre initiative, et qui fonctionnent sous leur responsabilité. La Hiérarchie peut parfois les louer ou les recommander car ces groupements peuvent faciliter la mission de l'Eglise. Mais qu'aucun ne revendique le titre de « catholique », sans le consentement implicite ou explicite de l'autorité ecclésiastique légitime.

— d'autres mouvements sont reconnus par le Droit canon.

— dans d'autres cas, l'autorité ecclésiastique assume une responsabilité spéciale dans une entreprise apostolique dont le but est immédiatement spirituel. Elle associe plus étroitement ce mouvement à sa propre charge apostolique, sans changer pour autant sa nature laïque et sans enlever à ses membres la liberté d'agir de leur propre initiative. Cet acte s'appelle le mandat.

— enfin, la Hiérarchie peut confier à des laïcs certaines charges très voisines de celles exercées par des clercs : actions liturgiques, prédication, activités pastorales (*cura animarum*). C'est la *mission canonique*. Dans l'exercice de cette charge, le laïc agit alors en dépendance directe du supérieur ecclésiastique.

Le Schéma rappelle ensuite à tous les pasteurs, évêques et prêtres des deux clergés, l'importance de l'apostolat laïc, son rôle particulier dans l'édification de l'Eglise. Que tous aient donc à cœur cette collaboration, surtout avec les militants laïcs. Qu'on leur donne des aumôniers bien formés ayant le sens de l'Eglise, de son unité, et capables de remplir leur rôle d'éducateur et de conseiller spirituel auprès d'eux. Et que les religieux non prêtres, Frères et Sœurs, prêtent aussi leur concours.

Mention spéciale est faite des laïcs, mariés ou non, qui se consacrent, pour la vie ou pour un temps, à des institutions ou à des œuvres au service desquelles ils mettent leur compétence professionnelle, tant au plan national qu'international, surtout dans les missions catholiques. Ils ont droit à un soutien spirituel adapté, à des conditions de vie matérielles normales, et à un statut juridique défini.

Le texte met ensuite l'accent sur l'esprit de coopération, d'unité, d'amour fraternel qui doit animer tous les groupes et mouvements. Cette volonté de collaboration est encore plus nécessaire lorsque l'on s'efforce de conjuguer toutes les forces dans une pastorale d'ensemble.

A cet effet, on demande aux évêques de créer des conseils diocésains où clercs, religieux, laïcs se retrouveraient pour dialoguer et organiser leur collaboration, dans le respect mutuel du caractère propre et de l'autonomie de chaque groupe. Si la chose est possible, que des conseils semblables, paroissiaux, interparoissiaux, internationaux, soient également créés. On prévoit également l'institution près du Saint-Siège d'un Secrétariat spécial qui serait un centre de consultation et de recherches, et au sein duquel coopéreraient des clercs, des religieux, des laïcs, hommes et femmes, connus pour leur compétence.

Un dernier paragraphe (six lignes) recommande aux catholiques de collaborer, soit dans leur vie de tous les jours, soit dans des organisations nationales ou internationales, avec les autres chrétiens et avec les non-chrétiens, pour la défense et le développement de ce qu'ils ont en commun : l'Evangile ou, au moins, des valeurs humaines.

L'exhortation finale invite instamment tous les laïcs à écouter l'appel pressant du Christ et de l'Esprit : ils doivent remplir activement leur rôle dans l'Eglise, et où qu'ils soient et quelles que soient les modalités de leur apostolat, préparer les voies du Seigneur.

La discussion

Les soixante-cinq interventions orales (il y en a eu davantage par écrit) firent apparaître, comme toujours, une large diversité d'opinions. Sur un point, l'accord fut pratiquement unanime : le schéma devait être pris comme « base de discussion ». Ceci acquis, les positions allèrent de l'acceptation joyeuse (il est très bon ; il est excellent ; à quelques retouches près, il faut le garder tel quel) au refus pur et simple (qu'il soit entièrement refait ; on ne peut pas l'admettre comme texte conciliaire). Dans l'ensemble, les critiques furent plutôt sévères : c'est le lot de tout schéma, lors de sa présentation « in aula », et c'est un signe de santé !

Pour la facilité de l'exposé, nous irons de l'extérieur à l'intérieur, de la forme au fond, ou, si l'on préfère, du contenant au contenu.



UN STYLE TROP DESCRIPTIF, TROP « ADMINISTRATIF »

Plusieurs orateurs estimèrent que le texte contenait « beaucoup de choses », « presque tout ce qu'il fallait mettre », mais que l'ordre, la méthode d'exposition, le ton, bref, le « *modus dicendi* » étaient déficients. Ce schéma, a-t-on dit, manque de « punch » ; il n'a pas de souffle ; il ressemble davantage à une exhortation qu'à un texte conciliaire, savoureux et plein. Comparé à la Constitution sur la Liturgie, au « De Ecclesia », au « De Œcumenismo », il paraît pâle, assez banal, sans relief. Il est mal construit et contient de nombreuses répétitions. Son style est trop descriptif, trop « administratif », « juridique ». D'autres, il est vrai, louèrent sa clarté ou demandèrent qu'il soit encore plus précis.

Disons-le tout de suite, cette question de forme débouche en réalité sur une question de fond : *qu'attend-on au juste de ce schéma ?* Si surprenant que cela puisse paraître, personne n'a clairement répondu à cette interrogation préalable, dont tout dépend. S'agit-il d'un ensemble à la fois doctrinal et pastoral sur l'apostolat des laïcs ? En ce cas, il faut entièrement le refaire, car les rédacteurs eux-mêmes ne se proposaient pas ce but. Pourtant la plupart des critiques qui lui ont été adressées découlent manifestement de cette manière de voir : on s'en rendra compte par la suite. S'agit-il, au contraire, d'un simple « état de la question », avec l'indication de quelques orientations d'action, susceptibles de s'appliquer *mutatis mutandis* aux diverses Eglises qui constituent l'Eglise catholique, mais sans prétention idéologique ou théologique ? En ce cas, si perfectible qu'il soit, on s'explique mieux sa forme et son « *modus dicendi* ».

Trois indications fournies par le rapporteur, Monseigneur Hengsbach, ne sont pas étrangères à ce problème fondamental. Il a averti les Pères :

1) que le texte actuel est une réduction, par ordre de la Commission de coordination, d'un texte antérieur, environ trois fois plus étendu et que, comme on l'a fait remarquer, toute contraction ne va pas sans quelque crispation ;

2) que les éléments les plus théologiques du problème avaient été remis par la Commission de l'apostolat des laïcs à la Commission de

théologie, pour qu'ils soient insérés dans le nouveau chapitre « de laïcis », qui forme maintenant un chapitre du « De Ecclesia » ;

3) que d'autres éléments avaient été transmis à la Commission chargée de l'élaboration du schéma XIII (De l'Eglise dans le monde de ce temps).

En d'autres termes, l'Apostolat des laïcs, « grignoté » à la fois par le « De Ecclesia » et par le schéma XIII, a eu quelque peine à se définir lui-même et à affirmer son originalité propre. N'étant à proprement parler ni un ensemble sur le sujet, ni un texte de simples orientations pour l'action, il a cumulé les difficultés. D'où ses insuffisances, en quelque sorte « originelles ». Mais, faute de directives précises, pouvait-il les éviter ? Et ces directives pouvaient-elles être données *avant* la discussion in aula ?

Rien n'est moins sûr.



UNE FACTURE TROP « CLÉRICALE »

Certains Pères n'ont pas hésité à qualifier le texte de « paternaliste » et de « clérical ». La chose est d'autant plus fâcheuse qu'il s'agit d'un schéma destiné *aux laïcs* et rédigé avec la collaboration active de nombreux laïcs.

Plusieurs raisons ont été avancées :

Le texte parle habituellement aux laïcs au *subjonctif* : qu'ils participent à, qu'ils agissent selon, qu'ils unissent leurs efforts, qu'ils soient le ferment, qu'ils ne se contentent pas de, etc. Avouerai-je que, dans le résumé du texte, j'ai moi-même été gêné par cette « subjonctivité », et que, pour rendre le ton acceptable, j'ai dû parfois renoncer à ce mode désagréable ? Telle est sans doute la cause la plus apparente du reproche indiqué.

En voici une autre. Ici ou là, le texte donne l'impression d'être unilatéral. Ainsi, on recommande aux laïcs d'agir en étroite union avec leurs pasteurs, d'apporter à la communauté paroissiale les joies et les inquiétudes du monde. On a raison. Mais on néglige la vérité complémentaire qui consiste à demander *aux pasteurs* d'être attentifs aux conditions de vie et aux problèmes concrets des laïcs, d'accueillir joyeusement leur collaboration, de respecter l'apport original du laïcat. Or, sans cette attitude pastorale, sans cette condition préalable, aucun dialogue sérieux n'est possible. Un Père a donc demandé qu'un paragraphe vigoureux répare cet oubli. Mais s'agit-il d'un oubli ? On pourrait répondre, là encore, que cette vérité complémentaire se trouve dans un autre texte, s'adressant non plus aux laïcs, mais aux prêtres. Il semble bien, toutefois, que certaines répétitions s'imposent.

Pourfendant tout « cléricalisme », plusieurs Pères auraient voulu que l'on insistât beaucoup plus sur la liberté, la juste autonomie, la responsabilité propre des laïcs dans leurs activités apostoliques. Nous semblons avoir peur des laïcs, s'est écrié Monseigneur D'Souza, dans une intervention remarquée. Traitons-les en adultes. On a raison de dire : rien sans l'évêque. Mais que d'abus possibles dans l'interprétation de ces mots. Ils

ne signifient pas : rien sans l'initiative de l'évêque, rien sans son commandement ou son approbation explicite, mais seulement rien contre ou en dehors de l'évêque. Le Peuple de Dieu n'est pas un Etat totalitaire où tout se réglerait d'en haut. Où serait la liberté des Fils de Dieu ? Nous voulons rénover l'Eglise. La première chose à éliminer, c'est le cléricisme, déjà tant de fois dénoncé dans cette « aula ». Partout, dans tous les domaines, laissons prendre aux laïcs leurs responsabilités. Pourquoi n'y en aurait-il pas dans les diverses organisations internationales ? Pourquoi l'Eglise n'y serait-elle représentée que par des prêtres ? Pourquoi ne pas admettre des laïcs dans les Congrégations romaines, dans les services diplomatiques du Saint-Siège, dans les offices diocésains, nationaux ? C'est en vain que nous parlerions de notre volonté ardente d'évangélisation si, sur un sujet d'une telle importance, nous ne procédions pas à une « réorganisation radicale ». Il en résultera, c'est certain, de nombreuses erreurs, des indiscretions et, sans doute, une situation assez confuse. Mais c'est la loi de la vie, qui ne peut croître sans crises. Croyons à l'Esprit-Saint, ne confondons pas prudence et immobilisme, et allons courageusement de l'avant.

Mais, là encore, d'autres Pères ont mis l'accent sur l'autre versant : ils redoutent que l'on aille trop loin dans le culte de la liberté et de l'autonomie et ils en dénoncent les excès.

Enfin, si, selon certains, la facture de l'ensemble n'est pas assez « laïque », c'est surtout parce qu'on omet de dire nettement, dès le début et en termes positifs, « ce qu'est un laïc ».

Mais nous abordons ici des objections plus fondamentales ; et pour comprendre l'importance de cette dernière interrogation, il nous faut d'abord prendre du large et survoler l'ensemble du débat.

LES PROBLÈMES DE FOND

De nombreux problèmes de fond ont été soulevés. Nous nous bornons à les énumérer dans un certain ordre logique, et en indiquant au passage les interventions les plus saillantes.

● Le schéma indique-t-il d'une manière suffisamment nette sur quel fondement théologique repose le devoir d'apostolat qui incombe à tout laïc ?

À cette première interrogation, certains Pères répondent « oui », ou estiment qu'il n'avait pas à le faire puisque le sujet est explicitement traité dans le De Ecclesia. Pourtant, beaucoup répondent « non », et ajoutent que si l'on n'affirme pas, sans l'ombre d'une hésitation, que tout baptisé, parce que baptisé, DOIT être apôtre, l'apostolat continuera à être regardé comme « l'affaire de la Hiérarchie » et non comme celle de toute l'Eglise. Certes, la Hiérarchie a le devoir de contrôler et d'orienter l'apostolat des laïcs ; mais le voudrait-elle, elle ne pourrait pas le supprimer. Sa source se trouve en effet dans l'incorporation même du chrétien par le baptême et la confirmation (les Orientaux ajoutent l'Eucharistie) dans le corps sacerdotal du Christ. L'apostolat laïc ne doit donc jamais apparaître comme une « concession ». Il y a un véritable « droit et devoir d'apostolat ».

C'est précisément la formule qui se trouve en toutes lettres dans le schéma : l'idée est ensuite reprise plusieurs fois... Comment, dès lors, expliquer cette critique ? Surtout, semble-t-il, par une question de forme.

L'introduction, en effet, tout en constatant que l'apostolat laïc est nécessaire en lui-même (*suapte natura necessarius*), ne dit pas en quoi consiste cette obligation intrinsèque et fait, au contraire, porter l'accent sur des motifs plus extérieurs, circonstanciels. Cet apostolat, y lit-on, est de nos jours particulièrement pressant (*urgens*), non seulement par suite du manque de prêtres, mais surtout à cause de l'éloignement (*ab alienationem*) de certains secteurs de la vie humaine de tout ordre religieux et éthique. Cette phrase a été doublement critiquée : d'une part parce que, au moins indirectement, la première partie semble situer l'apostolat laïc dans le prolongement de l'apostolat ministériel ; d'autre part, parce que sa deuxième partie emploie un mot équivoque, *alienatio* (éloignement, aliénation). Il peut y avoir, en effet, un éloignement, une « laïcisation », un mouvement vers une juste autonomie des choses terrestres, qui est légitime : car les diverses disciplines humaines ont leur consistance et leurs lois propres, comme le schéma le reconnaît d'ailleurs explicitement un peu plus loin. La formule employée ne tient pas compte de cette nuance.

C'est seulement ensuite, dans la première section, que l'on énonce le fondement théologique proprement dit de tout apostolat : la participation du chrétien, par le baptême et la confirmation au sacerdoce royal du Christ et à sa mission divine. De l'ordre adopté et de la comparaison des deux affirmations se dégage, a-t-on dit, l'impression d'une certaine confusion. Il sera facile, en tout cas, d'y remédier.

● Le schéma donne-t-il une notion suffisamment précise de ce qu'il faut entendre par le mot d'« apostolat », lorsqu'on l'applique aux laïcs ?

La question a été posée par plusieurs Pères, notamment par Monseigneur Vuillot. Dans le même paragraphe, observe-t-il, on dit que le mot d'apostolat vient « de la mission d'enseigner, de diriger, de sanctifier, qui a été confiée aux apôtres et à leurs successeurs » : d'où l'éminente responsabilité des évêques dans l'apostolat. Mais, en même temps, on dit que l'apostolat est une « nécessité de la vie chrétienne », et une obligation pour tout membre de l'Eglise. Ces deux assertions sont vraies et elles sont excellentes. Mais on ne montre pas comment elles s'accordent pleinement et étroitement entre elles. Monseigneur Vuillot estime que, dès le début du schéma, en conformité avec le De Ecclesia, on devrait poser des affirmations plus claires. On partirait de la mission de toute l'Eglise : l'évangélisation du monde. A l'intérieur de l'Eglise on distinguerait entre la charge des évêques, successeurs des apôtres, auxquels convient, au sens premier du mot, le terme d'apostolat ; et entre l'obligation qui incombe à tout fidèle (prêtre, religieux, laïc) de témoigner de sa foi — témoignage que l'on a l'habitude d'appeler aussi « apostolat » mais en un sens plus large. Enfin, entre les fidèles, on montrerait ce qu'il y a de spécifique dans l'apostolat des laïcs, à cause de leur condition propre dans le monde. Ce serait sans doute la meilleure façon, conclut l'orateur, de bien situer la responsabilité propre des laïcs à l'intérieur de l'Eglise (in Ecclesia) et la responsabilité propre, et d'un genre plus élevé, des évêques par rapport à l'Eglise (erga Ecclesiam). L'évêque doit écouter l'Esprit et éviter de

l'étouffer par un exercice excessif de son autorité, car c'est l'Esprit qui suscite dans l'Eglise les entreprises libres et spontanées des laïcs. Mais ceux-ci doivent connaître la responsabilité propre de l'Evêque par rapport à toute initiative apostolique.

Dans un sens voisin, d'autres Pères ont demandé que l'on distingue entre l'apostolat *strict* (que certains voudraient sous la dépendance exclusive de la Hiérarchie) et l'apostolat *lato sensu* ; ou encore entre l'apostolat direct (évangélisation) et l'apostolat indirect. — Mais le rapporteur avait fait observer que, devant la diversité des opinions, la Commission avait volontairement évité ce genre de problèmes. Et des exégètes ajoutent que, dans l'Ecriture (et chez les Pères) le mot d'apostolat est pris en des sens multiples. La question sera-t-elle revue ? Plusieurs théologiens estiment qu'il s'agit d'un terme-clé et, au-delà du vocabulaire, d'un problème fondamental.

● On vient de parler de la note « spécifique » de l'apostolat laïc. Nous retrouvons ici l'interrogation de tout à l'heure : *qu'est-ce qu'un laïc ?* Car c'est dans la mesure où l'on répond à cette curieuse question que l'on pourra s'entendre sur le caractère original dudit apostolat. Directement ou indirectement, de nombreuses interventions ont porté sur ce point dont, en définitive, TOUT DÉPEND.

On se bornait jadis à affirmer qu'un laïc était un chrétien « qui n'était pas clerc ». Cette définition négative ne satisfait aujourd'hui personne. Aussi, malgré les difficultés soulevées par certains théologiens qui voyaient mal comment un état sociologique pouvait être élevé à la hauteur d'un élément para-théologique, le chapitre consacré aux laïcs dans le *De Ecclesia* va beaucoup plus loin. Il y est d'abord affirmé que le laïc est un chrétien baptisé et confirmé, membre du Peuple de Dieu, qui participe à sa manière (*suo modo*) à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ et qui, comme tel, exerce la mission de tout le Peuple de Dieu dans l'Eglise et dans le monde. Puis, on définit la mission particulière, bien que non exclusive, des laïcs, *en fonction de leur insertion naturelle dans le monde* : ils vivent dans le siècle, comme les autres hommes ; leur existence est, pour ainsi dire, enveloppée dans le réseau des charges, fonctions et conditions ordinaires de la vie familiale et sociale. Fidèles à l'esprit évangélique, c'est là que Dieu les appelle à exercer leur fonction propre de chrétien laïc, *de l'intérieur*, à la manière d'un ferment, et à manifester le Christ aux autres. Ils ont reçu mission, à un titre spécial, d'ordonner les réalités terrestres à la lumière du Christ. Epousant étroitement leurs conditions concrètes d'existence, leur foi les pousse à proclamer le mystère du salut, par leur témoignage de vie et par leur parole. Et c'est cette insertion naturelle dans les liens ordinaires du siècle qui donne à leur apostolat sa note spécifique et son efficacité particulière.

Sous des formes multiples, plusieurs Pères ont demandé pourquoi ces affirmations, lumineuses, et qui auraient dû commander l'ensemble des développements du schéma, n'y trouvaient à peu près aucun écho. C'est bien là tout le drame : car ces textes, insérés dans le *De Ecclesia*, proviennent précisément de la Commission de l'Apostolat des laïcs, qui n'a pas cru devoir répéter ce qui se trouvait en toutes lettres ailleurs !

Bref, nous nous heurtons de nouveau à une question de méthode.

● De très nombreuses critiques s'expliquent, en tout cas, par cette lacune. En voici quelques exemples :

Monseigneur Sani, qui parlait au nom de la conférence épiscopale de l'Indonésie, reprocha au texte de présenter l'apostolat laïc comme quelque chose de surajouté à la vie concrète. On y lit notamment que les laïcs, « en plus de leurs offices et fonctions » dans le monde (*praeter sua officia et munera*), doivent aussi (*etiam*) coopérer au dessein de Dieu sur le monde (2). Ce n'est pas *praeter* qu'il faut dire, s'est écrié Mgr Sani, c'est *dans* : car c'est avant tout en accomplissant en chrétien son devoir quotidien, même modeste, en famille et dans la vie professionnelle et sociale, que le laïc chrétien est apôtre. Sinon, nous sommes en plein « dualisme », et l'apostolat devient une spécialité réservée à quelques-uns, et en dehors de la vie. Telle n'était pas l'opinion de Pie XII selon laquelle une mère de famille, un médecin, une sage-femme (et cela vaut pour toute profession), en exerçant chrétiennement son « métier » était déjà apôtre.

On parlait beaucoup, du temps de nos grands-pères, du « devoir d'état ». Il faudra bien y revenir, en montrant que ce devoir d'état n'est pas l'impératif catégorique de Kant ; qu'avec la socialisation de la société et du monde, il s'étend de plus en plus ; et qu'en toute hypothèse, il déborde de la vie strictement professionnelle ou familiale.

De même, on connaît la formule lancée, il y a quelques années, par plusieurs théologiens : *l'apostolat de l'existence chrétienne*. Cette formule a heurté, dans la mesure où on l'opposait à « l'apostolat de l'Action Catholique ». En effet, au moins en France, notamment dans l'Action Catholique spécialisée, celui-ci contient nécessairement et préalablement celui-là, tout en lui donnant les moyens de s'exercer dans de meilleures conditions, dans un cadre ecclésial adapté, et en l'aidant à s'épanouir selon toutes ses virtualités de salut, jusqu'au témoignage de la Parole. Mais il ne faudrait pas que l'aspect négatif de la formule citée nuisît à la vérité profonde qu'elle contient. Car on en viendrait à « jeter l'enfant avec l'eau du bain ».

● C'est le même souci de « réalisme apostolique » et le même refus de « dualisme », que l'on trouve dans les interventions de Monseigneur de Roo, au nom de plusieurs évêques canadiens, de Monseigneur Larrain, secrétaire du CELAM, de Monseigneur Civardi, apôtre de la « justice sociale », de Monseigneur Caillot, de Monseigneur Donze, et de plusieurs autres orateurs. Tous, sous des formes diverses, veulent que l'on parte d'un type de laïc INCARNÉ, « citoyen du monde », qui, à l'intérieur de ses liens et engagements NATURELS (inséparables du milieu de vie), proclame le message dont il vit, *en actes et en paroles*. Qui dira jamais la force d'un tel témoignage ?

A cet égard, beaucoup de Pères ont reproché au schéma de parler trop exclusivement des « objets » de l'apostolat, et de trop négliger son unité existentielle dans une seule et même personne. A cause de cela, beaucoup risquent de ne pas s'y retrouver, qui sont pourtant d'authentiques

(2) Page 11, ligne 16. On m'a fait observer que « *praeter* » ne comportait pas nécessairement une idée de séparation aussi nette que certains le croient.

ques apôtres. Car c'est précisément à l'intérieur et à l'occasion de leurs engagements multiples, trame de leur existence quotidienne, qu'ils accomplissent leur mission évangélisatrice.

● Mais, dans la mesure même où on unit le plus étroitement possible la foi et la vie, on ne peut pas ne pas déboucher sur l'irritant problème des *rapports de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel*. Je dis bien irritant : de toute évidence, nous manquons, en effet, d'instruments théologiques adéquats, non pas certes pour évacuer le mystère (qui est le mystère même de la « folie » de Dieu et de notre « divinisation »), mais pour le situer là où il est. Nous continuons, en effet, à nous exprimer imperturbablement comme si l'ordre naturel existait concrètement, réellement, en lui-même, ou encore comme si la Création n'avait pas été assumée dans le mystère pascal, alors que la foi elle-même nous dit que tout ce qui se rapporte à l'homme débouche, *en fait*, par la Croix et la Résurrection, dans la Vie même de Dieu.

Quoiqu'il en soit, ce problème affleura sous de nombreuses interventions. Tandis que Monseigneur Quadri, ancien aumônier national des A.C.L.I., insistait, avec bonheur, sur la juste et nécessaire autonomie de l'ordre naturel, il revenait à Monseigneur Guerry de montrer comment l'animation chrétienne du temporel, d'une part, l'annonce du message évangélique, d'autre part, sont deux « objets » d'apostolat à la fois distincts et complémentaires, atteints dans l'unité d'une seule et même conscience chrétienne. Il ne s'agit pas là de subtilités d'écoles. Il y va de l'autonomie bien comprise de la cité terrestre et de la transcendance du Message chrétien.

Le schéma ne méconnaît d'ailleurs pas cette doctrine. Tout au contraire, il précise que le laïc est à la fois « fidèle » et « citoyen » ; que les activités temporelles du laïc chrétien ne relèvent pas *directement* de la Hiérarchie en tant que telle ; et que, suivant qu'il s'agit d'évangélisation ou d'animation chrétienne du temporel, les types d'apostolat et les modes de relations, tant par rapport à l'Eglise (hiérarchique) que par rapport au monde, sont *distincts*. Mais il n'exploite pas ce filon et, dans tout ce qui a trait à l'animation chrétienne du temporel, on ne peut se défendre, selon quelques Pères, d'un certain malaise.

A vrai dire, sur ce point surtout, ce qui nous paraît en France, à tort ou à raison, chose acquise, ne l'est visiblement pas ailleurs. L'expression même d'animation chrétienne paraît recouvrir, selon les pays, des réalisations différentes. On en vient à se demander si cette « animation », que l'on omet de définir, ne recouvre pas, dans l'esprit de beaucoup, la totalité ou en tout cas l'essentiel de la réalité de l'apostolat laïc. Mais ne serait-ce pas réduire le Message chrétien, confié à tous les baptisés, à ses prolongements sociaux, confondre le Royaume avec une cité chrétienne, et finalement trahir l'attente du Christ et du Monde ? Car si indispensable, si urgent, si obligatoire que soit l'effort en faveur de la justice terrestre, les incroyants, consciemment ou non, espèrent beaucoup plus du croyant et de l'Eglise ; et la Justice, dont les Béatitudes nous parlent, tout en concluant toutes les ébauches humaines, garde d'autres exigences qui les dépassent infiniment.

● Et l'Action Catholique ?

Il en fut très souvent question et, comme on pouvait s'y attendre, dans des sens diamétralement opposés. Car elle n'est pas la même en Italie et en France, en Allemagne et au Japon, en Belgique ou au Chili. Je serai bref sur ce chapitre... pour la simple raison que tout ce qui précède s'y rapporte. Il faut, en effet, se représenter les membres de l'Action Catholique non comme des « spécialistes », mais, tout bonnement, comme des chrétiens laïcs ORDINAIRES, librement unis en cellules d'Eglise (donc, avec des aumôniers), pour mieux répondre — individuellement et communautairement — à leur vocation *commune* de membres actifs de l'Eglise et de témoins du Christ, avec l'accord de la Hiérarchie. Voilà l'essentiel.

Que la Hiérarchie intervienne ensuite pour délimiter, au besoin, le champ d'apostolat plus particulièrement confié à tel ou tel mouvement, qu'elle associe ce mouvement, d'une façon ou d'une autre, à sa charge pastorale, et que, par le fait même, avec son accord et à sa demande, elle l'aide et l'oriente de plus près, mais sur le seul plan apostolique qui relève directement de sa mission, qu'y a-t-il d'extraordinaire en tout cela ? (3) Et en quoi ces dispositions pourraient-elles transformer la nature des éléments ci-dessus exposés ? Ici ou là, c'est certain, des critiques peuvent être justifiées, et si l'on ne veut pas « tuer » l'Action Catholique dans l'esprit des laïcs, il faut par-dessus tout éviter de la « cléricaiser ».

D'autres critiques surprennent, car elles semblent méconnaître à la fois l'Action Catholique et les documents pontificaux. Beaucoup ont été heureux de voir le Cardinal Liénart se lever pour défendre avec conviction l'Action Catholique contre tous ses détracteurs.



AUTRES PROBLÈMES

Dans cette longue discussion, bien d'autres problèmes furent évoqués.

— Plusieurs Pères s'étonnèrent du silence du schéma sur les jeunes : ils représentent les 2/3 de l'humanité et seront demain les dirigeants du monde.

— Pourquoi être si discret sur le nécessaire dialogue des laïcs chrétiens avec les incroyants ? Paul VI, dans *Ecclesiam suam*, va beaucoup plus loin. (Mais ne sera-ce pas un des thèmes majeurs du schéma XIII ?)

— Certains auraient voulu que l'on s'étendit davantage sur l'action charitable ; d'autres que l'on supprimât tout le passage. (Le schéma adopte une voie moyenne, et plusieurs pensent que ce qu'il dit est bon.)

— Monseigneur Fougerat a plaidé la cause des divers organismes catholiques internationaux, qui devraient se multiplier, dans tous les domaines, et qui peuvent rendre de très grands services à la civilisation et à l'Eglise.

(3) C'est ce que montre très clairement Mgr Ménager, dans une intervention qu'il n'a malheureusement pas pu prononcer.

— A propos du centre de consultations et de recherches que l'on se propose de créer auprès du Saint-Siège, Monseigneur Heenan a insisté pour que cet organisme soit d'abord l'affaire des laïcs : qu'on y accepte des laïcs encore jeunes, « non comblés d'honneur » librement désignés.

VERS UNE SPIRITUALITÉ DE TYPE LAÏC ?

Enfin, en ce qui concerne la formation des laïcs, de nombreuses interventions demandèrent que le schéma contienne les premiers linéaments d'une spiritualité de type « laïc », et non plus monacal. L'idée fondamentale s'en trouve dans *Mater et Magistra*, qui affirme que les laïcs doivent se sanctifier par leurs activités humaines, conduites en union avec le Christ. Les développements consacrés aux laïcs dans le De Ecclesia vont dans le même sens. Mais il faudrait les prolonger ici.

L'important, a-t-on dit, est d'apprendre aux laïcs, dès leur jeune âge, à entendre la voix du Seigneur dans les événements concrets de leur vie, à l'occasion de leurs contacts naturels, au milieu de leurs activités terrestres. L'action elle-même doit être pour eux une « marche vers Dieu ». Bref, leur type de sainteté doit répondre à leur vocation propre, marquée au signe de l'incarnation dans les réalités du monde. Ce qui ne veut pas dire, assurément, qu'il faut larguer les éléments fondamentaux de la vie spirituelle, communs à toute spiritualité « chrétienne ».

DÉTECTEURS DE L'ESPRIT EN PLEINE PÂTE HUMAINE

Apostolat, *spiritualité*, ESPRIT : en définitive, il ne faut jamais séparer ces trois termes, ni négliger cette hiérarchie des valeurs. Car l'apostolat, avant d'être une organisation juridique et un ensemble de méthodes sociologiques, scientifiques, est d'abord une réalité intérieure, mystérieuse, « pneumatique », vécue en profondeur. C'est, pour reprendre l'expression de Monseigneur Renard, un dialogue « cœur à cœur » de l'apôtre avec Dieu et de l'apôtre avec ses frères. Plusieurs Pères ont estimé que l'aspect trop « sec » du schéma provenait de l'oubli de l'Esprit. C'est à peine, en effet, si l'Esprit Saint apparaît dans ce texte, tout centré pourtant sur l'apostolat. On en fait mention explicite quatre fois seulement. Ce n'est d'ailleurs pas en ajoutant, ici ou là, le nom de l'Esprit Saint qu'on le transformera. C'est, au sens exact du terme, en le « ressourçant » en Lui. On mettrait ainsi en lumière un aspect essentiel de la formation à l'apostolat, ignoré du schéma, et on lui donnerait un souffle « biblique » qui lui manque totalement.

Ainsi, pourquoi l'apostolat n'y est-il pas présenté comme l'exercice des dons et des charismes de l'Esprit dans la communauté ecclésiale ? (D'où, je cite un Père, le devoir de la Hiérarchie d'écouter l'Esprit, partout où il se manifeste). Pourquoi l'apostolat n'y apparaît-il jamais comme une attention pleine de respect à la présence active de l'Esprit dans les êtres que nous rencontrons et dans les événements les plus quotidiens ? Pourquoi ne dit-on pas que le chrétien laïc, fidèle aux exigences de sa foi au milieu même du monde, trouve en l'armature spirituelle dont il est doté et dans la communauté vivante de l'Eglise, tout ce qu'il faut pour découvrir ces appels, ces provocations diverses de l'Esprit, et pour révéler l'Esprit à ses compagnons de chemin ? L'apostolat, n'est-ce

pas d'abord cette qualité, cette spiritualisation du regard, qui permet aux chrétiens, soutenus par la communauté ecclésiale, de reconnaître l'Esprit, là où d'autres ne soupçonnent même pas Sa présence, et de Le proclamer par leurs actes et par leurs paroles ? Là où l'Esprit ne se trouve pas, l'apôtre peut, assurément, servir d'instrument pour Son passage. Mais, le plus souvent, l'Esprit le précède et l'important est de Le détecter. L'apôtre, ce « radar » de l'Esprit en pleine pâte humaine.

« L'Esprit du Seigneur envahit le monde entier », nous dit la Liturgie de la Pentecôte. Il n'y a d'apostolat fécond, il n'y a de Pentecôte permanente que pour ceux qui croient en la présence agissante de l'Esprit et qui se placent sous Sa mouvance.



Conclusion

Quel sera l'avenir de ce schéma ? Il est encore trop tôt pour le savoir. Mais il est vraisemblable qu'il sera assez profondément modifié pour répondre aux désirs évidents de l'Aula. Cela pose, répétons-le, un grave problème de méthode. Car la finalité qui lui avait été assignée était autre. D'où, en un sens, l'« injustice » des critiques qui lui ont été adressées : les rédacteurs ne pouvaient qu'obéir aux ordres reçus.

La même difficulté s'est présentée à l'occasion des Propositions sur la vie et le ministère sacerdotal, qui ont été repoussées comme insuffisantes et qui deviendront un véritable schéma. Les Propositions sur l'activité missionnaire de l'Eglise, selon toute vraisemblance, subiront le même sort et se transformeront, elles aussi, en un « schéma normal ». Il s'agit, il est vrai, dans chacun de ces cas majeurs. Mais où s'arrêter ?

Une chose est certaine : entre la troisième et la quatrième session, pour coordonner et lier harmonieusement entre eux les travaux conciliaires, pour tenir compte à la fois des vœux très fermes des Pères et des nécessités chronologiques, la « Commission de coordination » aura fort à faire.

Rome, le 7 novembre 1964.

Pierre HAUBTMANN,
Directeur du Secrétariat National
de l'Information Religieuse de l'Episcopat français.

● **MATÉRIAUX POUR HOMÉLIES** des dimanches de l'Avent et du jour de Noël. — Nous avons maintenant reçu un certain nombre d'exemplaires de cette excellente brochure, qui peut donc être expédiée aux prêtres intéressés par retour de courrier ; ils rendraient service en passant commande aussitôt. — L'exemplaire 2,50 francs franco, paiement joint à la commande soit en timbres-postes, soit au C.C.P. Nantes 93.81 « Semaine Religieuse » de Quimper.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. : 44-23-05

SERVICE APRÈS VENTE

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10^e)
Tél. : Nord 85-86

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Présentation de la Constitution sur l'Eglise par les Evêques de France. Session sur les vocations.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Echos du Concile (P. de Surgy). Le travail de la Croix d'Or, zone sud. Nouvelles.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

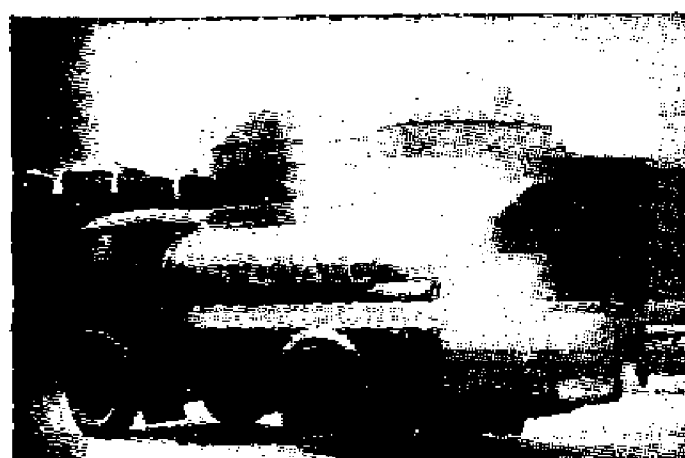
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17^e)

79^e Année — N° 44

Vendredi 27 novembre 1964

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

PRÉSENTATION DE LA CONSTITUTION SUR L'ÉGLISE PAR LES EVÊQUES DE FRANCE

Au terme de cette troisième session conciliaire, c'est dans la joie, l'espérance et l'action de grâces, qu'en union profonde avec le Pape Paul VI, les Evêques de France, d'un commun accord, présentent au peuple chrétien dont ils ont la charge, la Constitution « de l'Eglise », solennellement promulguée le 21 novembre 1964.

Nous la considérons comme la pierre fondamentale de l'édifice du deuxième Concile du Vatican, et de notre action apostolique dans les années à venir. Cette œuvre, nous y avons mis toute notre âme ; nous l'avons préparée au prix d'un dur labeur de deux années, fait de prière, d'étude, de réflexion, et d'échanges fraternels. Comme des pères qui ne peuvent travailler qu'en pensant à leurs enfants, nous n'avons cessé de nous tenir, dans ce travail, au plus près de vous tous, cherchant à obtenir pour vous, et pour nous, le plus de lumière possible.

Au jour le jour, chacun des Evêques du monde a apporté sa part personnelle dans la recherche. Maintenant, nous nous effaçons tous devant une œuvre qui n'est plus la nôtre : à travers notre unanimité, c'est la Parole même de Dieu qui s'exprime seule, la pensée et la volonté du Christ notre Sauveur et Seigneur, notre Lumière et notre Vie, sur cette Eglise qu'Il a « payée de son Sang », « bâtie » de ses Mains, qu'Il veut présenter un jour à son Père « sans tache, ni ride », cette Eglise qu'« Il a aimée » comme son Epouse, cette Eglise que nous sommes, que vous êtes, et qui s'offre à tous les hommes comme leur Mère.

✠

Le message qu'aujourd'hui nous vous adressons ne veut pas être une analyse, mais une première entrée en partage d'un trésor commun, et surtout un appel à votre foi.

Nous souhaitons en effet, ardemment, que ce document conciliaire ait dans vos cœurs *l'écho profond* qu'il a eu et qu'il a dans les nôtres.

Par lui en effet se réalisent le vœu prophétique de Jean XXIII et l'orientation donnée par le Pape Paul VI au travail conciliaire : à travers lui, c'est une Eglise rajeunie qui se dresse devant nos yeux et s'offre à notre amour.

Non pas que cette doctrine marque une rupture avec le passé : nous avons reçu du Christ le message ; de la fidélité à ce message dépend toute notre vie de chrétiens ; nous vivons des richesses inépuisables qu'il contient pour notre salut. Mais, de ce message, suivant la parole même du Seigneur, « le bon père de famille tire sans cesse du neuf et de l'ancien ». La vérité ne saurait vieillir et, lorsqu'elle se manifeste, c'est toujours avec un visage éclatant de jeunesse qui, sans renier le passé, illumine le présent et prépare l'avenir. L'Evangile ne passe pas et la doctrine de l'Eglise que nous vous présentons en est seulement la manifestation pour le monde d'aujourd'hui.

Notre temps demandait en effet à l'Eglise de dire au monde ce qu'elle est et ce qu'elle veut être, et nous ne pouvions entrer en dialogue avec ce monde neuf dans lequel nous vivons qu'après avoir pris, à nouveau, vivement conscience de ce que nous sommes dans le Christ.

Telle que nous la contemplons à travers le document conciliaire, l'Eglise de Jésus-Christ nous emplit de joie, elle stimule notre espérance et notre générosité : elle est prête pour l'œuvre missionnaire qui nous attend.

Tout de suite, elle nous demande un bel acte de foi, qui sera le vôtre, nous en sommes sûrs, quand vous aurez médité le texte du Concile.

**

L'Eglise qui s'offre à nous, c'est l'Eglise telle qu'elle apparaît, *sortant de la pensée et du cœur même de Dieu*.

Aussitôt, elle se manifeste dans *son unité profonde*. Le Père nous appelle tous à devenir ses fils. Tous nous professons la même foi, nous sommes tous baptisés du même baptême ; tous nous sommes membres du même Christ, notre unique Chef et Sauveur, tous conduits par le même Esprit. Unique est donc notre vocation première, unique aussi notre dignité foncière à travers la diversité de nos tâches. Diverses sont en effet ces tâches, mais l'unité profonde qui est un don de Dieu ne doit jamais en être brisée. Nos idées aussi, nos options légitimes et nos attitudes d'hommes libres peuvent nous opposer, dans l'ordre social, politique, économique, et même par rapport au renouveau qui s'accomplit dans l'Eglise : cela ne doit jamais rompre l'unité foncière qui nous vient de Dieu et qui nous rassemble dans le Christ : « On ne divise pas le Christ » ! Le frère qui condamne son frère s'exclut lui-même de la communion du Christ.

L'Eglise, c'est *le peuple de Dieu* en marche vers le Royaume, Royaume de justice, d'amour et de paix. Ce peuple est fait des hommes du passé et de ceux d'aujourd'hui, tendus par l'espérance, à travers les tâches de ce temps, vers la communion fraternelle et totale qui nous est promise dans le Christ. Que Dieu prépare cette unité, n'en avons-nous pas la preuve saisissante dans cette amitié merveilleuse dont les chrétiens, hier

encore séparés par l'hostilité ou l'ignorance séculaires, retrouvent avec enthousiasme la saveur et le goût ? Signe sensible de la *présence* au milieu de nous de l'Esprit-Saint qui nous rend insupportable la pensée qu'un seul homme au monde ne connaisse pas le Christ et son amour.

L'Eglise, c'est aussi un *immense corps* où les dons faits par Dieu à chaque membre ne sont jamais que des *services*, confiés à chacun « pour le bien de tous », pour permettre à chacun d'apporter sa part à la « construction » définitive de la Cité de Dieu. Service : la charge des *épiscopaux*, qui, à la suite des Apôtres et dans la communion au successeur de Pierre, inséparablement unis entre eux et à leurs prêtres, ont mission de pasteurs et doivent assurer, avec la Parole de Dieu et la prière, la célébration de l'Eucharistie et la distribution des sacrements de la foi : dans chaque paroisse, dans chaque mouvement apostolique, partout l'évêque est présent à tous par ses prêtres et avec eux : avec eux, en eux, il sert. Service : le laïc, participant lui aussi selon sa mission à toute la richesse du Christ, mêlé au monde pour le construire et révéler le Christ aux hommes ses frères, en pleine vie.

Ainsi, tout doit, dans l'Eglise, se renouveler à sa source dans l'Esprit du Christ, esprit universel de charité, d'humilité, de pauvreté, de service, de ferveur apostolique et d'espérance.

Evêques, prêtres, laïcs, religieux, rien ne nous sépare, tout au contraire dans cet Esprit nous réunit, pour travailler au Règne de Dieu.

**

Notre tâche cependant n'est pas achevée.

Des questions très graves se posent en effet aux hommes de notre temps.

Avant tout, le danger d'une lente extinction du sens des valeurs spirituelles et du sens de Dieu. Puis les lourdes angoisses qui naissent de la multiplication des engins de mort, celles qui pèsent sur la vie et l'équilibre moral des familles. Enfin, le scandale d'un univers où s'approfondit la misère des uns, alors que s'élève le niveau de vie des autres.

De ces questions le Concile, dans son schéma « de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui », a commencé l'étude ; il n'en a éludé aucune. Il entend ne laisser aucune d'entre elles sans réponse, c'est-à-dire sans les éclairer de la *pure lumière de la vérité du Christ*. C'est là, en effet, dans la loi du Christ, et là seulement, que peut se trouver, avec la vraie conscience des devoirs, la force de les remplir.

Pendant l'intersession, les commissions travailleront sur ces sujets pour préparer un texte qui s'enrichira de toutes les observations faites et que nous pourrons vous présenter à la fin du Concile.

**

Mais il ne suffit pas que vous ayez en main des textes pleins d'une doctrine sûre. Notre redécouverte de l'Eglise doit être pour tous une impulsion puissante à l'action dans la charité et la vérité : la tâche qui nous attend est là devant nous, claire et exigeante.

Longuement, au cours des discussions du Concile, les opinions se sont librement affrontées. Désormais, c'est dans ce texte officiel, et là seule-

ment, qu'il faut chercher la doctrine du Concile, approuvée unanimement par tous les Evêques de la terre et le Souverain Pontife, leur chef.

C'est pourquoi, tous ensemble, fidèles participants de l'Eucharistie, apôtres laïcs soucieux du Royaume de Dieu, religieux et religieuses appelés à témoigner de la sainteté de l'Eglise, prêtres laborieusement donnés avec nos évêques à l'évangélisation, tous, d'un même cœur et dans un grand esprit d'amitié, accueillons d'un même cœur, et en pleine foi, dans « l'obéissance au Christ », cette doctrine que l'Esprit même de Dieu nous propose par la voix de son Eglise : chacun à notre place et avec notre grâce, d'un commun accord, cherchons à nous en pénétrer. A tous, évêques, prêtres, laïcs, religieux, un renouvellement profond est demandé, pour une œuvre urgente qui est celle même du Royaume de Dieu et du salut de nos frères.

Puisse Notre-Dame, maternellement présente au cœur même de l'Eglise, nous obtenir la grâce d'une foi pareille à ce que fut la sienne.

« Heureuse est-elle d'avoir cru ! »

Heureux puissions-nous être nous-mêmes par notre propre foi, et beaucoup d'hommes par son rayonnement.

21 novembre 1964.

SESSION SUR LES VOCATIONS

Eu vue de la bonne organisation de la Session Pastorale, on rappelle qu'il est nécessaire de s'inscrire à l'avance à l'aide de la fiche d'inscription que chacun a dû recevoir.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 29 novembre, 1^{er} dimanche de l'Avent. Lundi 30, S. André, apôtre. Mardi 1^{er} décembre, S. Tugdual, évêque. Mercredi 2, Ste Bibiane, vierge et martyre. Jeudi 3, S. François Xavier, confesseur. Vendredi 4, S. Pierre Chrysologue, docteur de l'Eglise. Samedi 5, de la férie. Dimanche 6, 2^e dimanche de l'Avent.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 28-30 novembre, Quimerc'h. 1^{er}-5 décembre, Plougoulin.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Vve Géléoc, mère de M. le Recteur de Saint-Cadou. Mère Cœur de Jésus, née Anne Bellec, des Religieuses Augustines Hospitalières de Morlaix. Mme Vve Hulin, du Folgoët.

SERVICE pour M. l'abbé Creignou, ancien recteur, à Lampaul-Guilmau, dimanche 6 décembre, 10 heures.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Le travail de la Croix d'Or

Zona Sud

S'il est difficile d'établir un bilan exact d'un travail dont le moteur principal est l'amitié et l'apostolat par contact direct de buveur guéri à malade qui se soigne, il n'est pas sans intérêt de noter la progression sensible qui a marqué l'année qui vient de s'écouler.

Aux anciennes sections bien vivantes de Quimper, Douarnenez, Moëlan, Pont-Aven, Saint-Guénolé, Clohars-Carnoët et Le Guilvinec se sont ajoutées les sections nouvellement créées de Briec, Carhaix, Landudec, Bannalec, Crozon et Pont-l'Abbé, dernière née en date.

Le travail d'information et de formation se continue. En ce mois de novembre : le 17, importante réunion à Plonéour-Lanvern, le 22 à Quimperlé. Parallèlement les participations du Finistère au congrès international de Francfort-sur-le-Main en septembre, au congrès national de Paris en octobre, à la journée de formation des militants à Pontivy le 15 novembre, affirment la vitalité de la Croix d'Or.



Faut-il y ajouter une compréhension plus grande de l'opinion par les petits faits qui pour avoir l'air bien modestes n'en sont pas moins bien réels et au premier chef évangéliques.

J'ai assisté à la bénédiction d'un oratoire où le champagne de rigueur dans notre France vinicole fut assorti d'excellents schweppes proposés dans une grande liberté d'opinion, [Et alors ? alors ?... on est libre, pas vrai !...] aux abstinents et à ceux qui veulent tempérer l'usage généreux du vin par le pétilllement non moins joyeux et inoffensif des jus de fruit.

J'ai constaté qu'à plusieurs tables familiales la boisson « hygiénique » des enfants est partagée par les adultes qui y retrouvent un peu de cet esprit d'enfance que nous avons le devoir de ne pas laisser tarir en nous.

J'ai même vu des chefs de table ecclésiastiques apporter avec une grande et charitable simplicité, en même temps que la « bonne bouteille », le jus de fruit naturel. Il faut que cet usage se répande, non pas pour ruiner la corporation des marchands de vin mais pour permettre à tous, indistinctement, de choisir. Un abstinant, même volontaire, n'est pas un buveur d'eau. Il demande qu'on oublie son originalité, qu'on n'y fasse plus les allusions amusées des temps pré-conciliaires mais qu'on lui permette de choisir la boisson de son choix.

Le vin est le signe nécessaire de la joie de la présence réelle du Seigneur dans la Très Sainte Eucharistie. N'oublions pas qu'il est, dans l'abus, le symbole douloureux de la tristesse et du désespoir dans trop de sanctuaires familiaux désaffectionnés. Suivons la large compréhension de Paul, apôtre du Christ, qui, s'il a demandé à Timothée de prendre un peu de vin pour soulager son fragile estomac, se déclare prêt à se passer d'un aliment à tout jamais afin de ne pas être cause de la chute de son frère. (I Cor. 8, 13).

Y. P. C.

Echos du Concile

Rome, le 21 novembre 1964.

Les congrégations générales de la semaine ont été consacrées à la fin de la discussion des « petits schémas » et à des votes nombreux, et la troisième session s'est achevée, ce matin, à la basilique Saint-Pierre par une session publique présidée par le Saint-Père.

LA FORMATION SACERDOTALE

L'examen du schéma sur la formation sacerdotale s'est poursuivi lundi et une partie de la matinée de mardi. Certains thèmes abordés la semaine dernière ont été repris. D'autres ont aussi été traités. Les futurs prêtres doivent avoir une foi vraiment ecclésiale : pour cela il faut que toute la communauté diocésaine prenne conscience qu'elle a une responsabilité envers le séminaire. La formation doit être aussi profonde qu'ouverte ; curés et laïcs doivent être appelés à collaborer à la vie du séminaire (Mgr Schmitt, Metz). Il faudrait insister sur la valeur de la vie familiale et des contacts avec les milieux normaux de vie pour une maturation plus complète de la personnalité (Mgr Bonavent, Espagne). Il faudrait une présentation plus positive du célibat, don généreux et sans réserve à Dieu et à l'Eglise (Mgr Reuss, Allemagne) : présenter la chasteté et la virginité à la lumière de la Révélation, et en particulier des textes de saint Paul qui y voit un libre choix fait pour se consacrer plus totalement et inconditionnellement au service de Dieu (Mgr Mendez, Mexique).

Dans une intervention remarquée, Mgr Garrone propose d'ajouter un vœu pour la rénovation de la Congrégation des Séminaires. Le schéma confie aux conférences épiscopales le soin d'organiser la formation des séminaristes ; la tâche de la Congrégation va être augmentée et transformée. Celle-ci va devenir le lieu de rencontre de diverses institutions locales, autonomes mais non indépendantes, qui doivent collaborer entre elles plus étroitement que par le passé. Pour que la Congrégation soit capable de percevoir les besoins nouveaux, il faudrait qu'elle sorte du domaine intemporel et plutôt négatif et soit reliée à la Congrégation chargée des prêtres : des experts de toutes les régions du monde, connaissant les situations diverses, et vraiment spécialistes des sciences sacrées et sociales, devraient assister cet organisme.

A la fin de la discussion, M. l'abbé Luis Marcos, curé à Madrid, a pris la parole au nom des Curés invités au Concile.

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

Commencés mardi, les débats sur l'éducation chrétienne ont duré jusqu'au milieu de la matinée de jeudi. On peut relever trois caractéristiques principales dans l'éducation contemporaine : 1) l'importance décisive reconnue à l'éducation pour l'évolution sociale et politique du monde ; 2) la tendance de l'Etat au monopole de l'école et de l'éducation ; 3) la tendance du monde culturel à augmenter et à durcir la séparation entre religion et culture, religion et science. Il est donc indispensable d'affronter sans biais le problème des droits et des devoirs dans l'éducation, de revendiquer la liberté de l'école, de restaurer la culture dans le Christ, d'adapter les pro-

grammes scolaires aux exigences actuelles d'une vision chrétienne de la culture (Mgr Munoz-Vega, Equateur).

L'esprit du Concile doit se manifester aussi dans l'attitude de l'Eglise envers les maîtres de toutes les écoles (les chrétiens engagés dans l'enseignement doivent être aidés, dans un esprit de service, afin qu'ils soient des témoins de la vie chrétienne renouvelée), et dans la façon de présenter les droits et les devoirs de l'Etat en matière d'éducation, en soulignant notamment que nul n'est possesseur de l'enfant, que l'Etat ne peut imposer une idéologie et que l'Evangile est contraire à tout totalitarisme (Mgr Elchinger, Strasbourg). Il faudrait souligner l'importance de l'école dans la diffusion et la défense de la foi et la construction d'une société chrétienne (Mgr Rivera, San Salvador). Dès le début, il faut énoncer les principes qui fondent les droits des parents en tout ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. L'Eglise doit se montrer, dans ce domaine, la protectrice des droits de tous les parents, et pas seulement des catholiques. Ni l'Eglise ni les parents catholiques n'entendent revendiquer un monopole ou un traitement privilégié de la part de l'Etat. Les parents catholiques, en tant que citoyens à part entière, exigent simplement d'être traités comme les autres, pour les charges et les avantages (Mgr Beck, Angleterre). Il est indispensable d'exposer intégralement la doctrine concernant la liberté de l'école et de dénoncer l'attitude contradictoire de ceux qui se veulent les défenseurs et les promoteurs de la liberté de conscience et s'opposent en même temps à la liberté des parents et de l'Eglise dans le domaine scolaire (Mgr Munoz-Vega). La reconnaissance par l'Etat des écoles confessionnelles est la preuve la meilleure et la plus concrète du respect du principe de la tolérance et de la liberté religieuse de la part de l'autorité civile (Mgr Beck). Il faudrait aussi souligner les immenses avantages qui découleraient d'une collaboration entre l'Eglise et l'Etat dans le domaine de l'éducation (Mgr Pohlschneider, Allemagne).

Les écoles catholiques ne cherchent pas à couper la jeunesse catholique de la vie publique, mais elles sont le moyen par lequel les parents, les religieux, les prêtres, les laïcs veulent mieux servir les intérêts de Dieu, de l'Eglise, de la famille, du pays et de la société (Cardinal Ritter, U.S.A.). Les situations sont très diverses, et il est bon de laisser les Conférences épiscopales libres d'appliquer les principes généraux selon les circonstances, tout en rappelant le devoir des parents d'envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques dans la mesure où cela leur est possible. Il faut cependant regretter que le texte ne dise pas suffisamment quel est le but spécifique de l'éducation chrétienne : il est de former à une foi vivante, par laquelle le chrétien fait le don de soi au Christ, et non de donner seulement une connaissance intellectuelle. L'école chrétienne doit être une famille dans laquelle règnent la sincérité et la charité fraternelle, qui ont valeur de témoignage. L'éducation doit comporter une initiation à l'apostolat et au souci des pauvres. Ainsi les écoles chrétiennes seront des séminaires de vrais chrétiens, et les vocations sacerdotales s'y épanouiront (Mgr Gouyon, Rennes). Mgr Abed (Liban) parle des critères qui permettent de reconnaître une école vraiment catholique : elle doit poursuivre la mission de l'Eglise ; elle doit favoriser le dialogue, recommandé dans *Ecclesiam suam* sous toutes ses formes, avec les élèves, avec leurs parents, même non-chrétiens ; elle doit former les enfants à l'apostolat ; elle doit aussi défendre la liberté ; elle doit être ouverte à tous sans distinction.

Le Cardinal Léger et Mgr Van Waeyenbergh, recteur de l'Université de Louvain, insistent, l'un et l'autre, sur l'attention à accorder au problème de la liberté de la recherche intellectuelle et scientifique et sur la coordination et la coopération des Universités catholiques entre elles — le Cardinal Léger parle même de planification, — avec les Instituts non-catholiques (Mgr Van Waeyenbergh).

VŒU SUR LE SACREMENT DE MARIAGE

Le dernier texte examiné par les Pères était un vœu sur le sacrement de mariage : il montre la nécessité d'adapter à notre époque les règles disciplinaires concernant les empêchements de mariage, les mariages mixtes, les formes de la célébration, etc. C'est surtout la question des **mariages mixtes** qui a retenu l'attention. Au sujet des lois qui les concernent, il faut tenir compte de la liberté de conscience et des motifs d'ordre œcuméniques (Mgr Taguchi, Japon). Le schéma mérite une large approbation, surtout pour l'esprit de charité et de vérité avec lequel il traite des mariages mixtes. Il faut veiller à l'observance de la loi divine et protéger en même temps les droits de la personne. Il est bien de proposer d'insister davantage sur la responsabilité personnelle et de souligner avant tout les obligations du conjoint catholique (Cardinal Ritter). Il faudrait demander au Saint-Père de réviser **motu proprio** la législation sur les mariages mixtes selon les propositions exposées dans le schéma actuellement examiné (Cardinal Doepfner). A la fin de la congrégation de vendredi, les Evêques achevaient ce débat en répondant par l'affirmative à la question suivante : « Plaît-il ou non aux Pères que le « vœu » sur le mariage, désormais discuté, soit remis au Saint-Père en même temps que les amendements présentés dans l'Aula, pour qu'il puisse se prononcer sur le sujet examiné par la Congrégation ? »

VOTES PRÉPARATOIRES A LA SESSION PUBLIQUE
ET A LA QUATRIÈME SESSION

Trois séries de votes ont préparé la session publique de ce matin : elles concernaient les décrets sur l'œcuménisme et sur les Eglises catholiques et le schéma sur l'Eglise. Vendredi, les Pères adoptaient le texte du décret sur les Eglises orientales par 2.054 voix contre 64, majorité qui devait encore s'accroître en session publique (2.110 contre 39) ; vendredi également, les Pères votaient l'ensemble du **De œcumenismo** par 2.054 voix contre 64 : ce matin, il y a eu 2.137 voix pour, et seulement 11 non placet.

Le vote des dernières modifications apportées au schéma sur l'Eglise s'est achevé mardi (chapitres 3, 4, 5) et mercredi (chapitres 6, 7, 8) : les résultats du vote sur le chapitre 3 (Collège épiscopal, prêtres, diacres) provoquèrent des applaudissements ; sur ce texte longuement, parfois âprement, discuté, une large majorité s'était faite : 2.099 oui, 46 non. Jeudi, au moment du vote sur l'ensemble du schéma, la majorité s'élargissait encore : 2.134 oui, 10 non. Enfin, en session publique, 2.151 Pères approuvaient le schéma, et il n'y avait plus que 5 voix contre.

Beaucoup d'autres textes ont été votés cette semaine : soumis pour la première fois aux suffrages de l'Assemblée, ils ont tous été adoptés, mais avec un certain nombre de demandes d'amendement. En fonction de ceux-ci, les Commissions retravailleront les schémas pendant l'inter-session, et les modifications et compléments seront proposés au vote des Pères pendant la quatrième session. Lundi, ceux-ci ont adopté les propositions 15 à 20 du schéma sur la **vie religieuse**. Mardi et mercredi, ils ont voté les 22 propositions sur la **formation sacerdotale** ; jeudi, c'était le tour de la déclaration sur l'éducation chrétienne. Enfin, vendredi, la **déclaration sur l'attitude de l'Eglise envers les religions non-chrétiennes** a été votée par 1.651 oui, contre 99 non, 242 Pères ayant voté oui avec demande d'amendement. Ce dernier texte, qui traite des religions non-chrétiennes en général, du bouddhisme et de l'hindouisme, des musulmans, des juifs, et enfin de la fraternité universelle, est excellent et constitue un net progrès par rapport aux rédactions précédentes qui avaient suscité tant de controverses.

AJOURNEMENT DU VOTE SUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Le bilan de la troisième session est donc très positif. Pourtant, il faut le noter, l'ajournement du vote de la déclaration sur la liberté religieuse a provoqué, ces derniers jours, une grande déception. Sans espérer voir ce texte promulgué en séance publique à la fin de la session, beaucoup espéraient qu'elle ne s'achèverait pas sans un vote de principe sur la liberté religieuse. Après la discussion du schéma au début de la session, une nouvelle rédaction du texte avait été distribuée mardi, et le Secrétaire du Concile en avait annoncé le vote pour jeudi. Mercredi, les Pères étaient informés que certains d'entre eux avaient fait valoir auprès du Conseil de Présidence qu'il n'y avait pas le temps nécessaire pour étudier le texte et que celui-ci avait été tellement renouvelé qu'il devrait être discuté en Congrégation générale : en raison de cette démarche, Mgr Felici avertissait l'Assemblée qu'un vote préliminaire déciderait, le lendemain, s'il fallait passer sans nouvel examen au vote du schéma.

Jeudi, en qualité de président du Conseil de présidence, le Cardinal Tisserant annonçait que, contrairement à ce qui avait été prévu la veille, on ne procéderait pas à un vote préliminaire, que seule la lecture du rapport aurait lieu et que les Pères pourraient envoyer leurs observations par écrit jusqu'au 31 janvier : tout ceci afin de permettre un meilleur examen du texte et une meilleure rédaction des amendements. Ce fut une consternation chez la plupart des Pères et chez les observateurs : une véritable effervescence gagnait l'Assemblée, une pétition au Saint-Père s'organisait pour demander un vote sur la liberté religieuse avant la fin de la session (elle aurait recueilli 855 signatures avant la fin de la matinée), des vagues d'applaudissements ponctuaient la lecture du rapport de Mgr de Smedt sur la déclaration, manifestant de manière éclatante le sentiment de la majorité de l'Assemblée. Hier matin, au début de la séance, le Cardinal Tisserant a donné lecture de la notification suivante : « De nombreux Pères, douloureusement affectés du fait que l'on n'ait pas procédé au vote du schéma de déclaration sur la liberté religieuse, ont supplié le Souverain Pontife de faire en sorte qu'un vote ait lieu avant la fin de cette session sous une forme quelconque. Au nom du Souverain Pontife, je communique ce qui suit. Que ces Pères sachent que le délai pour le vote a été accordé par le Conseil de Présidence parce qu'il devait être accordé aux termes du règlement du Concile ; en faveur de ce délai, en outre, intervenait un respect de la liberté des Pères conciliaires qui ont à cœur d'examiner et d'apprécier attentivement et en profondeur un schéma si important. Il sera traité du schéma de déclaration sur la liberté religieuse lors de la prochaine session du Concile, et, si possible, avant qu'il ne soit traité des autres schémas. » Si la déception a été grande, l'événement a cependant permis à la majorité conciliaire de manifester son sentiment, ce qui n'a pas échappé aux observateurs. De toute manière, le texte reviendra en discussion au Concile lors de la prochaine session, et le respect scrupuleux du règlement du Concile en faveur de la minorité est aussi un témoignage.

Il ne faudrait pas que le choc psychologique produit par l'ajournement de ce vote fasse oublier l'importance des textes promulgués ce matin en session publique, en particulier la **Constitution sur l'Eglise**, qui est la pièce indispensable de l'aggiornamento voulu par Jean XXIII, et le décret sur l'œcuménisme, dont les principes doivent permettre une avancée dans la voie du dialogue.

SESSION PUBLIQUE ET CLOTURE

Le dernier vote sur ces textes a été précédé par une concélébration du Pape et de vingt-trois évêques ayant dans leurs diocèses des sanctuaires

mariaux : parmi eux se trouvaient Mgr Théas (Lourdes) et Mgr Duval (N.-D. d'Afrique). C'est aux applaudissements des Pères et de l'assistance, qu'après les votes, Paul VI a promulgué la Constitution sur l'Eglise et les décrets sur les Eglises orientales et sur l'Œcuménisme.

Dans le discours de clôture, Paul VI a insisté sur l'importance de la **Constitution** : « La doctrine sur l'Eglise a été étudiée et décrite : et ainsi a été complétée l'œuvre doctrinale du Concile œcuménique de Vatican I ; le mystère de l'Eglise a été exploré et le dessein divin de sa constitution fondamentale a été tracé... Remercions le Seigneur pour cet heureux résultat et laissons nos âmes se remplir d'une joie légitime : nous pourrons, dorénavant, jouir d'une meilleure compréhension de la Pensée divine sur le Corps Mystique du Christ, et par là nous pourrons parvenir à des règles plus claires et plus sûres pour la vie de l'Eglise, de plus grandes énergies pour son effort incessant dans la conduite des hommes vers le salut, de meilleures espérances pour le progrès du règne du Christ dans le monde. »

Après avoir parlé du Peuple de Dieu, le Pape s'est arrêté à l'**Episcopat** : « En reconnaissant dans sa plénitude la charge épiscopale, nous sentons croître autour de nous la communion de foi, de charité, de responsabilité, de collaboration. Nous n'avons pas peur de voir notre autorité diminuée ou battue en brèche, quand Nous affirmons et célébrons la vôtre ; mais au contraire Nous Nous sentons plus fort, par l'union fraternelle avec vous ; plus capable de guider l'Eglise universelle, vous sachant, chacun d'entre vous, à la recherche du même but ; plus confiant dans l'aide du Christ, car tous ensemble nous sommes et nous voulons être plus étroitement unis en son nom. »

Immédiatement après, les paroles du Pape sur les **Commissions post-conciliaires**, le conseil des Evêques et le renouveau de la Curie ont retenu l'attention : « Il n'est pas facile de prévoir tous les développements pratiques qu'entraînera cette clarification doctrinale... Le Concile œcuménique connaîtra sa conclusion définitive avec la quatrième session, mais l'application des décrets nécessitera tout un ensemble de Commissions post-conciliaires, pour lesquelles la collaboration de l'episcopat sera indispensable ; de même, l'apparition de questions d'intérêt général, caractéristique continue du monde moderne, Nous rendra encore plus disposé que maintenant à convoquer et à consulter, à des moments déterminés, certains d'entre vous, Vénérables Frères, choisis selon l'opportunité, pour avoir autour de Nous le réconfort de votre présence, l'aide de votre expérience, l'appui de vos conseils, le suffrage de votre autorité ; cela sera utile aussi du fait que le renouveau de la Curie romaine, que l'on étudie activement, pourra bénéficier de l'expérience des Pasteurs diocésains, en intégrant ainsi dans ses cadres déjà si efficaces dans leur service fidèle, des prélats provenant de divers pays et apportant l'aide de leur sagesse et de leur charité. »

Après avoir évoqué les chrétiens de l'Eglise du silence et salué les observateurs, Paul VI a déclaré au sujet de l'**Eglise dans le monde** : « L'Eglise n'ambitionne pour elle aucun autre pouvoir sur la terre que celui de servir et d'aimer. L'Eglise, perfectionnant sa pensée et sa structure, ne cherche pas à se couper de l'expérience propre aux hommes de son temps ; elle veut plutôt mieux les comprendre, mieux partager leurs souffrances et leurs bonnes aspirations, mieux soutenir l'effort de l'homme moderne vers sa prospérité, sa liberté, sa paix. Mais ce discours sera développé à la fin du Concile, quand les schémas qui doivent en couronner les travaux, sur la liberté religieuse, que seul le manque de temps à la fin de cette session a empêché de mener à terme, et sur les rapports entre l'Eglise et le monde, dont il a déjà été parlé à cette session, auront été, à la prochaine session, la dernière, complètement traités. »

Le Saint-Père, qui devait se rendre cet après-midi à Sainte-Marie Majeure, a consacré la seconde partie de son discours à **Marie, Mère de l'Eglise** :

« La connaissance de la véritable doctrine catholique sur Marie constitue toujours une clé pour la compréhension exacte du mystère du Christ et de l'Eglise... C'est donc à la gloire de la Vierge et à notre réconfort que Nous, Nous proclamons Marie très sainte Mère de l'Eglise, c'est-à-dire de tout le Peuple de Dieu, aussi bien des fidèles que des pasteurs, que nous l'appelons Mère très aimante ; et nous voulons que, dorénavant, avec un tel titre très doux la Vierge soit encore plus honorée et invoquée par tout le peuple chrétien... Nous souhaitons donc que la promulgation de la Constitution sur l'Eglise, renforcée par la proclamation de Marie, Mère de l'Eglise, c'est-à-dire de tous, fidèles et pasteurs, fasse que le peuple chrétien s'adresse à la Sainte Vierge avec plus de confiance et de ferveur et lui rende le culte et l'honneur qui lui reviennent... »

« Par dessus tout, nous désirons qu'on fasse clairement ressortir comment Marie, humble servante du Seigneur, est toute entière dépendante de Dieu et du Christ, notre unique Médiateur et Rédempteur. Et qu'on illustre pareillement la vraie nature et les buts du culte marial dans l'Eglise, spécialement là où se trouvent de nombreux frères séparés, de façon que tous ceux qui font partie de la communauté catholique comprennent que la dévotion à Marie, loin d'être une fin en elle-même, est au contraire un moyen essentiellement destiné à orienter les âmes vers le Christ, et ainsi à les unir au Père, dans l'amour de l'Esprit-Saint. »

« Tandis que nous tournons notre âme vers la Vierge dans une ardente prière, afin qu'Elle bénisse le Concile œcuménique et toute l'Eglise, hâtant l'heure de l'union entre tous les chrétiens, notre regard se tourne vers les horizons infinis du monde entier, objet de l'attention la plus vive de la part du Concile œcuménique... nous voulons confier au soin de la mère du ciel toute la famille humaine, avec ses problèmes et ses anxiétés, avec ses légitimes aspirations et ses ardentes espérances. »

P. de SURGY.

● **EN DIALOGUE POUR LA PAIX.** — C'est le thème du *Dimanche de la Paix* qui sera célébré, cette année, le 13 décembre. PAX CHRISTI ne se superpose, ni ne se substitue à l'action d'aucun Mouvement : il se sait complémentaire de cette action. Sa mission est de rappeler à tous qu'il existe un aspect de leur apostolat ou de leur engagement temporel qui est la paix.

Le matériel de propagande proposé : l'image (2 volets) « En dialogue pour la Paix », contenant un examen de conscience ; une affiche (Journal-rural) « SUICIDE OU DIALOGUE ? » ; un tract (4 pages) sur le même thème ; une veillée religieuse ; deux schémas d'homélie ; le numéro du « Journal de la Paix » sur le réveil des nationalismes.

La semaine des hommes de bonne volonté prolonge cette journée : il est demandé de faire un geste de paix adapté à ses responsabilités dans la cité. Ce sont les curés, dans la plupart des cas, qui peuvent, connaissant leur troupeau, proposer le geste qui peut déclencher une réaction pacifique : accueil des travailleurs ou des étudiants étrangers, geste de réconciliation, prise en charge commune d'une réalisation par des personnes opposées sur le plan politique ou social, collaboration avec les chrétiens d'autres Eglises, etc... PAX CHRISTI est à leur disposition : qu'ils en usent et qu'ils l'aident à être de plus en plus disponible et efficace. — 3, rue de l'Abbaye, Paris, 6^e (C.C.P. 8122.18).

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST

(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRÈS VENTE

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Troisième ordonnance de l'Episcopat français sur la Liturgie. Pardon de S. Corentin. Dimanche de la Paix. Retraite fermée de dames. Direction de l'enseignement (C.A.P.) — Les armes de Monseigneur Boussard.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Une pastorale qui favorise la découverte du vrai visage du prêtre (Mgr Maziers). Résultats acquis au Concile. Session diocésaine des aumôniers de la J.O.C. Lectures (« Guide de l'assemblée chrétienne »).

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frou
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

TROISIÈME ORDONNANCE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS SUR LA LITURGIE

Les Evêques de France, en vertu de l'article 22 de la Constitution « De Sacra Liturgia », conformément aux dispositions du Motu Proprio du 25 janvier 1964 et de l'Instruction « Inter Œcumenici », ont décidé ce qui suit :

Art. I. — 1) Aux messes célébrées avec présence du peuple, spécialement les dimanches et fêtes, on pourra dire (ou chanter), l'*Oratio fidelium* (Prière universelle) ; on suivra alors les normes indiquées par l'Instruction « Inter œcumenici » N° 56 (*).

2) On utilisera les formules approuvées au nom de l'Épiscopat, par la Commission de Liturgie.

Art. II. — 1) Aux messes lues célébrées avec présence du peuple l'usage du français est autorisé pour les prières au bas de l'autel.

2) A cette fin, on utilisera la traduction officielle contenue dans le missel d'autel latin-français.

Art. III. — Aux messes chantées, l'usage du français est autorisé pour le « Pater », avec les mélodies contenues dans le missel d'autel latin-français.

Art. IV. — 1) Aux messes célébrées avec présence du peuple, l'usage du français est autorisé pour le « Libera nos quæsumus » qui suit le « Pater ».

2) A cette fin on utilisera la traduction officielle contenue dans le missel d'autel latin-français.

Art. V. — En vertu des facultés demandées au Siège apostolique et obtenues par lettres du Consilium des 10 juillet et 8 octobre,

1) aux messes célébrées avec présence du peuple, l'usage du français est autorisé pour les prières sur les offrandes (Secrètes) ;

2) à cette fin on utilisera les traductions officielles contenues dans le missel d'autel latin-français et les mélodies approuvées.

Art. VI. — 1) L'usage du français est autorisé :

a) le Jeudi-Saint, pour les prières et chants du mandatum et pour la consécration des Saintes-Huiles ;

b) le Vendredi-Saint, dans l'action liturgique de la « Passion et de la Mort du Seigneur » ;

c) la Nuit de Pâques, pour la liturgie de la Veillée qui précède la Messe.

2) A cette fin on utilisera les traductions officielles contenues dans le missel d'autel latin-français, et les mélodies approuvées par les Commissions compétentes.

Art. VII. — 1) L'usage du français est autorisé pour l'aspersion avant la messe chantée et pour la partie liturgique (« Tantum ergo », Oraison) de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

2) A cette fin on utilisera les traductions officielles et les mélodies approuvées par les Commissions compétentes.

Art. VIII. — 1) L'usage du français est autorisé dans les rites de consécration et de bénédiction d'une église, d'un autel ou d'une cloche.

2) A cette fin est provisoirement autorisé l'usage des traductions du Centre de Pastorale Liturgique.

Art. IX. — La présente Ordonnance entrera en vigueur le 7 mars 1965 (1^{er} dimanche de Carême).

N. B. — Les formules approuvées pour la Prière universelle seront indiquées dans les *Directives pratiques* pour la célébration de la messe.



Les Evêques de France ont donné mandat à Son Eminence le Cardinal Achille Liénart pour promulguer en leur nom la présente Ordonnance.

Lille, le 24 novembre 1964.

† Achille Cardinal LIÉNART, évêque de Lille.

(*) Voici le texte de ce n° 56 de l'Instruction « Inter oecumenici » du 26 septembre 1964 :

« Là où est en vigueur la coutume de faire l'« oraison commune » ou « prière des fidèles », elle se fera avant l'offertoire, une fois dit *Oremus*, et, pour le moment, avec les formules qui existent dans chaque région. Le célébrant la dirigera de son siège, ou de l'autel, ou à l'ambon, ou à la grille du sanctuaire.

« Les intentions ou invocations peuvent être chantées par un chantre ou par un autre ministre qui en soit capable, en réservant toutefois au célébrant les paroles d'introduction et l'oraison de conclusion, qui sera habituellement l'oraison : « Dieu, notre refuge et notre force... » (cf. Missel romain, « Oraisons diverses », n. 20), ou une autre oraison qui correspondrait mieux à la nécessité particulière.

« Là où l'usage de l'« oraison commune » ou « des fidèles » n'existe pas, l'autorité qui a compétence sur le territoire peut décider qu'on la fera, de la manière indiquée ci-dessus et avec des formules provisoires approuvées par cette autorité. »

PARDON DE SAINT-CORENTIN

Le pardon de Saint Corentin sera célébré à la cathédrale de Quimper le dimanche 13 décembre, sous la présidence de S. Exc. Monseigneur Rolland, évêque d'Antsirabé (Madagascar). Le panégyrique sera prononcé, aux vêpres, par M. l'abbé Crozon, supérieur de l'Institution S. François de Lesneven.

DIMANCHE DE LA PAIX (13 DÉCEMBRE)

Monseigneur l'Evêque recommande à l'attention des paroisses et des communautés la « Journée de la Paix » fixée au troisième dimanche de l'Avent, le 13 décembre, journée de réflexion et de prière.

Là où les militants du mouvement Pax Christi se proposent de faire une collecte à la porte de l'église au profit du mouvement et spécialement des Centres de Rencontres internationales, Monseigneur l'Evêque demande à MM. les Curés et Recteurs de recommander cette collecte à la générosité des fidèles.

RETRAITE FERMÉE DE DAMES

Nous rappelons qu'une retraite de dames aura lieu au *Manoir du Ris à Douarnenez*, du 6 décembre (19 h.) au 9 décembre (18 h.). Elle sera prêchée par le R. P. Walbecq, s. j. On voudra bien s'inscrire au Ris dès que possible.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Les journées de *préparation à l'écrit du C.A.P.* reprendront aux dates indiquées ci-dessous :

— *Brest* : Ecole N.-D. de Bonne-Nouvelle, Kérinou, jeudi 10 décembre,

— *Quimper* : La Retraite, jeudi 7 janvier pour les écoles des cantons de Quimper, Bannalec, Briec, Châteaulin, Concarneau, Rosporden, Fouesnant, Plogastel, Riec, Scaër,

— *Quimper* : La Retraite, jeudi 14 janvier pour les écoles des cantons de Arzano, Carhaix, Châteauneuf, Crozon, Douarnenez, Pleyben, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimperlé,

— *Morlaix* : Collège St-Joseph, 5, place Daumesnil, jeudi 28 janvier.

— *Lesneven* : La Retraite, jeudi 4 février.

Prière de s'inscrire pour les repas aux adresses habituelles.



Session de Noël de préparation à l'écrit du C.A.P. (pour les candidats à l'examen en février 1965). — La Session de Noël de préparation à l'écrit du C.A.P. se tiendra à la Retraite, rue Verdelet, Quimper. Elle débutera le *lundi 28 décembre, à 14 heures*, pour se terminer *mercredi 30 décembre, à 16 heures*. Les enseignants voudront bien s'inscrire auprès de M. l'abbé Le Breton, Cours Normal St-Sébastien, Landerneau, en précisant s'ils ont l'intention de prendre les repas à la Retraite et d'y loger.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 6 décembre, 2^e dimanche de l'Avent. Lundi 7 (*jeûne et abstinence*), S. Ambroise, évêque et docteur de l'Eglise. Mardi 8, Immaculée Conception de la B.V. Marie. Mercredi 9 et jeudi 10, de la férie. Vendredi 11, S. Damase, pape. Samedi 12, S. Corentin, évêque, patron principal du diocèse. Dimanche 13, 2^e dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie-S. Pierre Gabrielle*, des Filles de Jésus.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour M. l'abbé Herriou, ancien professeur de N.-D. du Kreisker, à St-Melaine de Morlaix, le samedi 5 décembre, à 10 heures, et à Kéraudren, le lundi 7 décembre, à 10 h. 30.

Vient de paraître

● GUIDE DE L'ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE, tome I : du 1^{er} dimanche de l'Avent au 6^e dimanche après l'Epiphanie, par Thierry Maertens et Jean Frisque. Un volume de 250 pages, aux éditions Casterman, Paris. — On connaît le Missel de l'Assemblée Chrétienne des éditions Biblica et son intérêt particulier pour les animateurs des messes paroissiales. Voici que paraît le premier volume (Avent, Noël, Epiphanie) d'une sorte de manuel d'approfondissement de ce Missel (et de tout Missel). C'est un bon « instrument de culture » pour prêtres et fidèles cultivés : dimanche après dimanche, il étudie longuement les textes bibliques et fournit de nombreuses données en vue d'une analyse liturgique et doctrinale, rassemblant ainsi des éléments épars dans divers ouvrages. Ayant reçu ce volume il y a trois jours seulement, nous n'avons pu le lire en entier ; mais les pages parcourues nous ont semblé de très bonne qualité.

Dans l'introduction sur « l'utilisation pastorale de ce travail », nous avons apprécié ces lignes, qui rejoignent les recherches abordées dans les deux journées liturgiques avec MM. les Curés-doyens : « Le commentaire, éventuellement fait par le célébrant lui-même, a droit de cité dans la célébration liturgique. Mais la pratique à son sujet cherche encore souvent sa voie. Les uns le confient à des laïcs, d'autres se bornent à décalquer les prières du prêtre ou à décrire ce qui se passe à l'autel. En réalité, le commentaire relève de la même fonction que l'homélie : il la prépare et la prolonge tout au long de la célébration... Ainsi, grâce au commentaire, l'homélie englobe et unifie toute la célébration. Il est, en outre, souhaitable qu'elle trouve un écho dans le choix des chants et des intentions de prière. »

Et à propos de la « grande » monition, qu'il place avant la célébration et que nous verrions plutôt au début de la liturgie de la Parole (les gens n'arrivent pas tous à l'heure !), le Guide de l'Assemblée Chrétienne écrit : « Le commentateur réveille (par cette monition) dans le cœur des fidèles les questions que portent les hommes d'aujourd'hui, et plus particulièrement la communauté rassemblée, questions qui trouveront leur éclairage dans la Parole proclamée et leur réponse vivifiante dans l'Eucharistie elle-même. »

Une pastorale qui favorise la découverte du vrai visage du prêtre

Nous rappelons souvent aux militants que c'est à travers toute leur vie qu'ils doivent glorifier Dieu et Le manifester.

C'est à travers toute sa vie pastorale que doit se révéler et rayonner l'âme sacerdotale.

C'est par ce qu'il est, à travers ce qu'il fait, que le prêtre fait problème et pose une question à ceux qui sont les témoins de sa vie : « Notre temps, dit justement le Cardinal Suhard, et surtout notre jeunesse, ont autant besoin d'images que d'idées. La notion du prêtre devra s'incarner dans une leçon de choses. »

Voulez-vous que nous prenions conscience des attitudes pastorales que requiert le contact du prêtre avec le monde d'aujourd'hui ?...

NOTRE REGARD SUR LE MONDE : REGARD DU CHRIST

Notre regard sur le monde et les personnes qui y vivent, doit être celui du Christ : un regard d'amour attentif à la souffrance, aux besoins des hommes, et non un regard indifférent ; un regard sauveur et non un regard de juge ; un regard qui attire, donne confiance, et non un regard qui éloigne, condamne. Je crains que notre état d'âme à l'égard de ce monde dans lequel le Seigneur nous demande de Le révéler, soit souvent à base de reproches, de ressentiments, d'accusations.

N'est-ce pas la tonalité de nombreuses conversations sacerdotales, quelquefois même de nos sermons ? Il y a une manière de réfléchir à la déchristianisation du monde qui engendre le pessimisme, la dépression nerveuse, beaucoup plus que l'élan apostolique.

Ce que nous avons à découvrir, c'est le monde en attente de Jésus-Christ, et les chemins par lesquels il L'attend.

...REGARD ÉVANGÉLIQUE

Notre regard sur le monde doit être un regard évangélique, à travers lequel brille la lumière du Christ, cette lumière dont Jean XXIII nous dit, dans l'encyclique « Mater et Magistra », qu'elle éclaire les domaines les plus complexes et les plus difficiles de l'ordre temporel, ceux dans lesquels bien souvent les égoïsmes des individus, des groupes et des races, s'insinuent et répandent d'épais brouillards.

Nous vivons dans un monde partisan, où les rapports s'établissent entre les hommes sous le signe de l'intérêt, et de ce fait sont souvent des rapports de force, à base de méfiance et de rivalité. Le jour où nous devenons partisans, nous ne sommes plus prêtres de Jésus-Christ. Alors nous risquons de devenir, dans l'ambiance que nous respirons, les hommes d'un parti, d'une race, d'une classe, d'une nation, d'en épouser les étroitesse, les impuretés, les exclusives et, de ce fait, de ne plus apparaître comme les hommes de Dieu, les hommes de tous.

Dans l'ambiance d'orage, de suspicion, de division, le prêtre qui est vraiment l'homme de Dieu, qui rappelle à tous son amour et ses exigences, sans donner le droit à personne de s'en réclamer pour couvrir ses ambitions humaines, apparaît comme un signe de salut. Ce que les hommes cherchent

à travers nous ce n'est pas une opinion humaine, si légitime soit-elle dans son ordre, c'est la lumière de Dieu.

Notre regard sur le monde et les hommes doit être, comme celui du Christ, un appel à une vie nouvelle, à une conversion. Il nous appartient de révéler aux hommes la vie à laquelle Dieu les appelle et dont il veut les rendre capables.

Avons-nous suffisamment ce souci de révéler aux hommes ce qui est caché ? Nous nous plaignons à juste titre de l'ignorance religieuse, mais ne supposons-nous pas trop connu ce qui n'a pas encore été annoncé ?

Dans un monde matérialiste, nous risquons de ne pas croire d'une manière assez concrète à la puissance de salut que contient, pour l'homme, l'Evangile, et par le fait, de ne pas croire aux possibilités de l'homme transformé par la grâce du Christ.

On n'a le courage de grandir que pour celui qui croit en vous.

Qu'il s'agisse des apôtres laïcs, des prêtres ou des religieuses, je crains que nous manquions d'audace dans l'appel, parce que nous manquons de foi dans l'attraction de l'amour du Christ, et dans tout ce qu'il attend de l'homme.

Il nous arrive souvent d'être étonnés par le cheminement d'une âme que Dieu a mise en route par notre intermédiaire, et de dire : « Quel dommage, si nous n'avions pas cru à ses possibilités ». Il y a beaucoup d'âmes qui restent en friche, parce que personne ne les appelle.

... QUI REJOINT LES HOMMES DANS TOUTE LEUR VIE

Notre regard doit rejoindre les hommes dans toutes les dimensions de leur vie et toutes leurs situations, afin de les aider à comprendre et à vivre leur existence dans la lumière de Dieu. Il y a une présence sacerdotale à la vie des hommes qui conditionne la découverte du prêtre. Il y a une mauvaise manière de vivre séparé du monde, qui fait de nous des étrangers et nous empêche de le relier à Dieu.

Ce n'est pas la manière de Dieu. Nous devons, au contraire, par notre attention pastorale, faire la preuve que toute la vie de l'homme intéresse Dieu, puisqu'elle est le fruit de son action et qu'elle prend tout son sens dans la mesure où elle est vécue comme une réponse à l'amour de Dieu.

Ne nous laissons pas enfermer dans le domaine froid des idées, des raisonnements, des règlements. Ayant à cœur de mettre des personnes vivantes en relation avec le Dieu vivant et entre elles.

La première attitude fait de nous les hommes de la discussion stérilisante, qui mène à la division, à l'isolement, au juridisme. La deuxième attitude fait au contraire de nous des éducateurs de la foi, des rassembleurs, des hommes de l'échange dans la communion.

N'est-ce pas d'ailleurs, dans cet esprit, que nous devons être les ministres du Christ dans la vie sacramentelle ?

Dans la mesure où nous ne sommes que les fonctionnaires d'un rite, nous risquons de ne pas révéler tout ce que contiennent les sacrements et de ne pas les faire vivre comme des signes de foi. Dans la mesure, au contraire, où nous nous efforçons de vivre à l'unisson de Dieu, dont nous signifions par nos paroles et nos gestes l'amour sauveur, nous facilitons la découverte du vrai Dieu. C'est en découvrant dans notre accueil une âme de père, que celui que nous baptisons croira facilement à la paternité divine. C'est en expérimentant notre accueil miséricordieux dans le sacrement de Pénitence, que le pécheur croira plus facilement au pardon divin : *Imitami quod tractatis*.

C'est cette attitude vraie qui fait de nous les hommes de la Messe, ce sommet de notre ministère, par lequel Dieu sauve l'homme, et l'homme

retrouve Dieu : « Ambassadeur de Dieu, représentant des hommes, c'est à la Messe que le prêtre est éminemment le médiateur du genre humain et le défenseur de la cité. Il la sauve, il la fait aboutir en sa misère, en sa valeur, malgré ses fautes, au-delà de ses vœux. » (« Le prêtre dans la cité », Cardinal Suhard.)

N'est-ce pas en grande partie par la manière dont il comprend sa Messe la vit, la fait vivre à son peuple et par lui à toute l'humanité, que le prêtre est appelé à révéler chaque jour, chaque dimanche, la place éminente du ministère sacerdotal dans le monde d'aujourd'hui.

Ainsi donc, à travers quelques exemples, nous percevons que c'est à travers tout notre ministère sacerdotal que se profile, dans le regard de ceux qui nous voient, l'âme du prêtre.

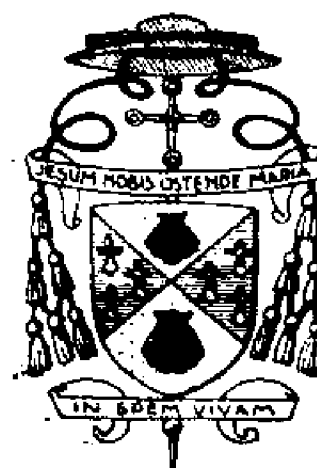
L'œuvre des vocations est intimement liée à l'élan pastoral et apostolique d'un diocèse, car dans le monde collectif où nous sommes, la visibilité du témoignage exige un effort collectif. C'est de la ferveur du corps sacerdotal tout entier, conscient de son unité autour de l'évêque et grâce à l'évêque, que dépend, pour la plus grande part, le climat favorable aux vocations sacerdotales et religieuses. Ce sont tous les prêtres qui doivent se sentir responsables de l'avenir du sacerdoce diocésain, et cela beaucoup plus par le témoignage qu'ils portent, la vérité de la pastorale mise à l'œuvre, que par des activités occasionnelles.

Des prêtres généreusement engagés au service de Dieu et des hommes, sur le chantier du monde, dans un climat de joie et d'espérance, n'est-ce pas ce que Dieu attend de nous, pour faire entendre son appel dans les cœurs et y rendre plus facile et joyeuse la réponse.

Cet appel que l'œuvre des vocations fait entendre ne doit pas, dès lors, avoir la tonalité d'un appel de détresse, comme s'il s'agissait d'une cause perdue. Elle doit, au contraire, révéler le beau travail apostolique qui se fait et qui est à faire, sans se limiter au chantier diocésain. Il a comme l'Eglise, en effet, les dimensions du monde, et ce sont les besoins du monde que l'œuvre des vocations doit mettre en lumière.

Mgr MAZIER, S.

Evêque auxiliaire de Lyon.



Les armes de

Monseigneur Pierre-Auguste BOUSSARD

Evêque nommé de Vannes

Elles se lisent : Ecartelé en sautoir, au 1 et 4 d'or à une coquille de sable, au 2 et 3 d'azur à trois mouchetures d'hermine d'or.

Résultats acquis au Concile

M. l'abbé Laurentin, dans *Le Figaro* du 1^{er} décembre, dresse un bilan provisoire des trois sessions conciliaires : « Deux clés pour l'interpréter : 1. Ne pas oublier les trois objectifs fixés au Concile par Jean XXIII et tirés au clair en maintes occasions par Paul VI : réforme de l'Eglise, dialogue avec les chrétiens séparés, dialogue avec le monde. 2. Bien réaliser la diversité des stades auxquels l'information a parlé des divers projets : débats contradictoires où tout paraît remis en question (c'est l'étape la plus spectaculaire, mais ce n'est qu'une étape...), les amendements du texte (une opération discrète et capitale qui échappe à toute publicité), le vote du texte amendé où il est encore permis de proposer d'ultimes modifications, le vote du texte une fois ces modifications introduites ou écartées, le vote de promulgation qui n'est plus après cela qu'une formalité et une consécration... ; enfin la phase la plus importante : la mise en application du texte qui a généralement l'allure d'une loi-cadre, car le Concile n'entre pas dans les particularités ni surtout dans les diversités locales. »

LES TEXTES PROMULGUÉS. — Vatican II a déjà promulgué cinq textes : la liturgie (déjà entré dans la phase d'application), les communications sociales (presse, télévision, cinéma...), l'Eglise (« la clé de voûte de toute la réforme conciliaire » ; les points principaux sont : la restauration de la dimension christologique et communautaire de l'Eglise, la restauration du laïc réduct à un rôle mineur et passif, la restauration de l'épiscopat et plus précisément de la collégialité), l'œcuménisme (« le premier texte paraissait une audace... le texte 1964 va beaucoup plus loin en tous points... »), les Eglises orientales (« une charte aux Eglises d'Orient unies à Rome... »).

LES PROJETS PARVENUS AUX DERNIERS VOTES. — Il ne reste plus qu'à y introduire les modifications de détail (« modi ») ; ces textes sont au nombre de quatre : la charge pastorale des évêques (« les conséquences pratiques du chapitre doctrinal sur les évêques... »), les religieux et les religieuses, les séminaires et les universités catholiques, l'éducation chrétienne. Joignons à ce groupe deux cas particuliers : le sacrement de mariage (« un vœu pour une réforme de la législation... » ; la décision est remise au Pape), la déclaration sur les religions non-chrétiennes.

A L'AVANT-DERNIER STADE DES VOTES. — Le texte amendé n'est pas encore voté ; deux séries de vote les séparent donc de la promulgation. Ce sont : la révélation, et les laïcs (leur statut pratique).

EN REFONTE. — « Certains textes ont été discutés, mais la discussion a manifesté qu'ils ne répondaient pas encore au vœu de l'assemblée et n'étaient pas susceptibles de rallier pacifiquement l'unanimité. » Ce sont : la déclaration sur la liberté religieuse (« je pense en conscience qu'une promulgation hâtive eût été une erreur. Il fallait que ce texte mûrisse... Les éléments positifs acquis sont assez éprouvés pour ne pas être en danger... »), les prêtres et le ministère sacerdotal (le nouveau texte est prêt), les missions, l'Eglise et le monde (« c'est un nouveau texte qui va être élaboré. Les orientations sont prises : le problème sera de mettre sur pied un texte cohérent répondant à l'urgence du dialogue de l'Eglise avec le monde »).

« Une chose paraît indéniable : ce bilan est positif. Il est considérable. »

Session diocésaine des Aumôniers de la J.O.C. - J.O.C.F.

Cette session a réuni à Camaret soixante-dix prêtres, du 2 au 4 novembre. Nous avons recueilli quelques impressions générales :

— « Ambiance sympathique due aux contacts simples et directs entre aumôniers de différents âges et de différents horizons ».

— « Session d'autant plus intéressante que la recherche s'est faite en commun ; chacun ayant quelque chose à apprendre se mettait à l'école de tout le monde, apportant aussi son expérience. »

Trois axes essentiels dans le travail de la session : 1°) notre collaboration avec le laïc responsable dans le défrichage des milieux de travail, des quartiers, des différentes catégories de jeunes travailleurs ; — 2°) le problème essentiel de l'éducation de la foi du jeune travailleur ; — 3°) les incidences de la J.O.C. sur notre sacerdoce et l'ensemble de la pastorale.

✱

Et tout d'abord, qu'est-ce que le « défrichage » ? Après le témoignage d'un vicaire sur un exemple concret de « défrichage », le Père Vieu, aumônier national de la J.O.C., nous aide à découvrir le sens de cette expression dans le mouvement. Défricher, c'est faire effort avec l'ensemble des forces apostoliques (laïcs-prêtres) pour rendre vivante et visible une authentique cellule de J.O.C. C'est au fond une réponse à l'appel universel du Seigneur, qui veut que tous les hommes soient sauvés. (I Timothée II, 4). Cet appel universel nous parvient bien sûr par la Parole de Dieu, mais aussi par la vie des jeunes où souffrances et richesses sont signes de la présence de Dieu. Le travail du laïc et du prêtre est d'apprécier ces signes sous la lumière du Seigneur.

Défricher, c'est aussi, « à partir des réalités collectives de vie, faire des terres de ressuscités ». La mission du mouvement est d'interpeller de nouveaux jeunes et de nouveaux milieux de vie. Et à partir des richesses de chaque milieu, amener à découvrir le Christ. Ce qui suppose, bien sûr, l'action commune des laïcs, des religieux, des prêtres...

Et voici les impressions de quelques prêtres : ce qui les a frappés au cours de ce premier temps, ce qu'ils ont peut-être mieux découvert :

— « Jusqu'ici, les aumôniers jocistes étaient habitués à concentrer leurs efforts sur les quartiers, le défrichage dans les milieux de travail est pourtant primordial. Donc nécessité d'intensifier notre effort dans ce sens... »

— « Le défrichage ne peut se faire que par un travail concerté laïcs-prêtres, et prêtres entre eux... »

— « Nécessité de faire confiance aux jeunes, parce que ce sont eux qui se trouvent en contact de la vie ».

✱

Nous avons abordé ensuite le deuxième axe : l'éducation de la Foi des jeunes travailleurs. Il s'agissait de voir comment il est possible de favoriser la rencontre du Dieu vivant avec des jeunes travailleurs vivants, comment aider à l'apprentissage du dialogue du jeune travailleur avec Dieu dans l'amour.

Une table ronde animée où trois aumôniers et deux laïcs se sont interpellés assez vivement nous a d'abord mis en appétit (bien que certains soient restés par trop sur leur faim). L'exposé du Père Vieu sur le cheminement de la foi et ses différentes étapes nous a éclairés considérablement. L'éducation de la foi, nous a-t-il dit, se fait aussi par les actes de la vie, à partir des gestes extérieurs qui marquent le jeune travailleur dans sa conscience, dans son cœur. Et elle doit permettre au jeune de suivre ces différentes démarches : passage d'une vie isolée et déracinée à une vie d'amitié avec les autres ; passage d'une vie inconsciente à une conscience d'eux-mêmes, à une conscience de tout ce qu'ils sont ; passage d'une vie désorientée et désaxée à la découverte des valeurs et des richesses qu'on vit ; passage d'une amitié humaine, donc limitée, à un amour universel, ouvert à tous ; passage d'une vie appuyée sur ses propres forces humaines, pour réussir sa vie, à une vie appuyée sur le Christ Ressuscité.

Ces étapes, nous les avons retrouvées, d'une façon encore plus concrète, dans le témoignage d'un jeune qui nous a dit son cheminement dans la Foi.

Ensuite, on nous parla de la vie spirituelle du jeune travailleur pour nous donner quelques éléments autour desquels un jeune peut bâtir sa « synthèse doctrinale ». Ce n'était pas un exposé théologique, mais une recherche de la manière dont un jeune travailleur peut bâtir progressivement sa vie autour de Jésus-Christ.

Quelques impressions de participants, et les idées forces qui les ont frappés :

— « Le témoignage du gars qui a redit devant nous l'évolution que sa foi a suivie durant sept années m'a beaucoup impressionné. Il m'a surtout rappelé qu'il faut être patient : il faut savoir respecter la lenteur d'un cheminement, tout en étant soucieux de faire monter les jeunes ».

— « C'est très difficile de ne pas faire du « spirituel » qui ne soit pas « plaqué » de l'extérieur. Après une réunion, ne pas estimer trop vite qu'on a fait son travail parce qu'on a annoncé l'Evangile. Il faut toujours avoir le souci de l'enracinement de cette annonce dans les valeurs humaines ».

— « C'est fort heureux qu'un laïc ait pu nous interpeller. Nous demandons beaucoup aux jeunes. C'est normal qu'un laïc puisse nous rappeler quelques exigences de notre mission près d'eux ».



Enfin, le troisième axe nous permet de mieux découvrir en quoi la J.O.C. peut être « un ferment missionnaire ».

Tout d'abord un aumônier nous a dit comment les découvertes qu'il a faites grâce à la J.O.C. ont influencé sa vie de vicaire. En particulier ces quatre idées-forces : place du laïc dans l'Eglise ; place du prêtre qui aide à voir, à juger, à agir ; le sens du Royaume (qui est fort diffé-

rent de l'esprit de comptabilité) et de la patience de Dieu ; le sens aigu de la mission du chrétien dans le monde... Cette influence, il l'a notée surtout dans les choix à faire en pastorale, mais aussi en liturgie et dans les contacts. Au fond, cela lui a permis de se faire une certaine unité de vie.

Après lui, un autre aumônier, vicaire, nous a dit comment la découverte de la J.O.C. en profondeur a inspiré son comportement vis-à-vis du reste de la pastorale.

Et la session se termina par un exposé sur « la J.O.C., ferment missionnaire ». La J.O.C. anime notre travail de prêtre et nous amène à mieux découvrir l'action de l'Eglise comme un mystère, comme l'œuvre de Dieu, et aussi comme un service ; elle fait découvrir le monde des pauvres et le mystère de la Pauvreté — en particulier la pauvreté des moyens et la « pauvreté du petit nombre » — avec tout ce que cela suppose de remises en cause et d'appels.

Ce que quelques prêtres ont retenu tout spécialement :

— « Le « petit nombre » peut avoir une efficacité rédemptrice ; la mise en route de toute la masse par quelques-uns est le signe que le Royaume de Dieu se construit. »

— « On veut mesurer l'efficacité visible de son action — aux dépens du travail en profondeur, qui est lent et obscur ».

— « Le champ d'action d'un vicaire ne se réduit pas uniquement à ses « fonctions d'aumônier jociste ». Le souci de l'éducation de la foi à partir des réalités de vie, que l'aumônier a devant les jeunes travailleurs, il doit aussi l'avoir devant toutes les personnes qu'il rencontre. Il n'y a de montée que collective, les enfants, les jeunes et les adultes tous ensemble. Importance d'une pastorale qui prend en charge tous les âges... et bien sûr tous les milieux ».

Une équipe de vicaires.

● *A TRAVERS LA BIBLE*, par Dom Paul Benoist d'Azy, o.s.b. ; un volume de 264 pages de la collection « Action féconde », aux éditions Fleurus, Paris. — Le tome 1 d'A TRAVERS LA BIBLE (première partie d'Isaïe et Avent) présente la période préparatoire à Noël et s'inspire surtout du Grand Voyant de l'Emmanuel (et de la Vierge qui enfante). Le tome 2 s'attache au mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu ; il s'inspire surtout de la deuxième partie d'Isaïe et de la Première Epître de saint Jean. Dans l'un et l'autre tome, Dom Benoist d'Azy, fidèle à un très ancien procédé monastique, va et vient, familièrement mais en connaisseur, de l'Ecriture à la liturgie et de la liturgie à l'Ecriture. Ce va-et-vient nous donne un commentaire nourri qui est à la fois lecture spirituelle, appui pour la méditation et même pour l'oraison.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST

(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRÈS VENTE

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS

MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex

- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT

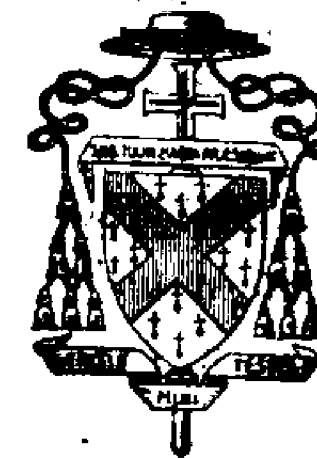
et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — La santé de Mgr Boussard. Le Pardon de S. Corentin. Nouvelles dispositions concernant le jeûne eucharistique. Récollections de religieuses. Retraite de conscrits. La réforme liturgique.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Deux journées liturgiques. Une nouvelle étape dans la restauration de la Liturgie. Session des Religieuses des Cours ménagers ruraux. Nouvelles.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)

Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore

Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17^e)

79^e Année — N° 46

Vendredi 11 décembre 1964

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 15 francs (étranger : 17 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

LA SANTÉ DE MONSEIGNEUR BOUSSARD

A la suite de l'accident qui lui est survenu vendredi dernier à la sortie d'Hennebont, Monseigneur Boussard, évêque nommé de Vannes, a été transporté à l'Hôpital de la ville. Son état, qui n'a jamais été très grave, s'améliore de jour en jour.

Nous prions Monseigneur Boussard d'agréer nos vœux de prompt rétablissement.

**

La cérémonie du Sacre a été remise à une date ultérieure, qui n'est pas encore fixée.

Le Comité du Sacre de l'Evêché de Vannes fait savoir que, sauf notification contraire, les inscriptions déjà faites seront considérées comme maintenues pour la nouvelle date.

LE PARDON DE SAINT CORENTIN

La Messe pontificale sera chantée à 10 h. par S. Exc. Monseigneur Rolland, évêque d'Antsirabé (Madagascar). Les Vêpres auront lieu à 15 heures ; elles seront suivies du panégyrique du Saint, prononcé par M. l'abbé Crozon, supérieur du collège S. François de Lesneven, et de la procession des Reliques.

Le pardon breton aura lieu à 8 heures : messe par M. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Fouesnant, homélie de M. le chanoine Le Guellec, curé-doyen de Saint-Sauveur de Brest.

NOUVELLES DISPOSITIONS CONCERNANT LE JEUNE EUCHARISTIQUE

L'*Osservatore romano* daté du 4 décembre 1964 publie le texte suivant sur les nouvelles dispositions concernant le jeûne eucharistique :

En considération des difficultés rencontrées en de nombreuses régions pour le jeûne eucharistique, le Saint-Père répondant avec bienveillance aux demandes des évêques a daigné concéder que le jeûne des aliments solides soit réduit à une heure avant la Sainte Communion tant pour les prêtres que pour les fidèles. Cette concession vaut aussi pour les boissons alcoolisées, compte tenu toutefois de la modération qui s'impose.

RÉCOLLECTIONS DE RELIGIEUSES

- Quimper, la Retraite, 23, 26 et 31 décembre,
- Concarneau, 30 décembre,
- Douarnenez, école des Saints-Anges, 26 décembre (à 9 h. 30),
- Pont-l'Abbé, 23 décembre,
- Brest, la Retraite, Ker-Stears, 27 et 28 décembre,
- Landerneau, école St-Julien, 30 décembre,
- Lesneven, la Retraite, 30 décembre (journée réservée aux doyennés de la zone de Lesneven en préparation de mission),
- Châteaulin, école de la Plaine, 31 décembre,
- Carhaix, pensionnat de l'Enfant-Jésus, 29 décembre,
- Morlaix, Notre-Dame de Lourdes, 29 décembre,
- Landivisiau, école N.-D. des Victoires, 28 décembre,
- Saint-Pol-de-Léon, pensionnat Ste-Ursule, 4 janvier,
- Quimperlé, la Retraite, 30 décembre.

RETRAITE DE CONSCRITS

La prochaine retraite de conscrits pour les jeunes qui doivent partir au service militaire dans les mois de janvier et février 1965 aura lieu à la Maison de la Retraite de Lesneven du lundi soir 21 décembre (19 h.) au mercredi soir 23 (17 h.). Nous insistons pour que tous les conscrits arrivent au jour et à l'heure prévus et sachent qu'ils ne peuvent quitter avant la fin. Ceci dans l'intérêt de tous.

Il arrive que certains jeunes se plaignent de ne pas connaître les dates. Ne serait-il pas bon de les annoncer en chaire ? Souvent en effet certains départs nous échappent à cause de la fréquence des contingents. L'idéal c'est bien sûr de contacter les conscrits dans la mesure du possible.

LA RÉFORME LITURGIQUE

Le moment est venu de passer commande aux libraires des nouveaux livres liturgiques : le *Missel d'autel bilingue*, et le *Lectionnaire complet*. Ces deux volumes sont l'un et l'autre nécessaires et ne font pas double emploi. — Pour les feuillets destinés aux fidèles, nous attendons les précisions des éditeurs.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 13 décembre, 3^e dimanche de l'Avent. Lundi 14 à samedi 19, de la férie (Quatre-Temps). Dimanche 20, 4^e dimanche de l'Avent.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 11-17 décembre. Saint-Pol-de-Léon, 18-24, Douarnenez.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Louis Jacq, de Plouédern. Mme Georges Lemasurier, de La Chapelle-en-Juger, mère du P. Lemasurier, aumônier des Etudiants à Brest. Mme Lannuzel, de Plouzané, mère de M. l'abbé Lannuzel, vicaire à Lesneven.

Deux journées liturgiques

A Lesneven le 27 novembre et à Quimper le 1^{er} décembre, deux journées d'étude sur la deuxième Ordonnance de l'Episcopat français ont réuni, autour de M. le vicaire général Kervennic, MM. les Curés-doyens et Supérieurs de collège qu'accompagnait un prêtre de leur maison ou doyenné.

On trouvera plus loin l'écho des questions posées à M. l'abbé Flo'h, secrétaire à l'Evêché, au sujet des changements dans la célébration de la Messe à partir du 3 janvier prochain.

Le temps fort de la journée était l'exposé fait en fin de matinée. M. l'abbé Roger Saliou, vicaire à S. Louis de Brest, proposait, au nom de la Commission de Liturgie, une *recherche*, sous certains aspects assez inédite. Elle part de faits que chacun a pu constater. Les fidèles passent difficilement d'une participation extérieure (attitudes, chants communs...) à une participation intérieure qui ne soit pas seulement individuelle (chacun son missel) mais aussi communautaire : un peuple est là qui assiste et qui prie, on ne peut dire le plus souvent que ce peuple célèbre. Autre fait constaté : chacun se souvient de telles ou telles messes où l'assemblée était réellement « prise », et d'autres où elle ne l'était pas ; celles-ci n'étaient pourtant pas d'une technique inférieure.

Qu'avaient donc de particulier les premières ? les fidèles s'y sentaient « concernés ». Un événement vécu en commun les avait rendus réceptifs : la Parole de Dieu proclamée ou l'événement de l'histoire du salut commémoré était — comme naturellement — devenu Bonne Nouvelle pour l'assemblée, qui y reconnaissait, en même temps que l'histoire du Christ Sauveur, sa propre histoire.

Peut-on rendre ces occasions moins exceptionnelles, plus fréquentes ? Il semble que oui. Cette Parole qui va être proclamée n'est pas annoncée à une assemblée sans passé, sans mémoire ; elle a déjà été vécue par elle de façon plus ou moins explicite. Exemple : « Le Seigneur est proche.

dit le troisième dimanche de l'Avent, il y a parmi vous quelqu'un que vous ne connaissez pas ; celui qui se souvient des diverses rencontres de sa semaine, où le Seigneur — maintenant qu'il y pense — suggérerait telle ou telle chose à l'oreille de son cœur, ne se prépare-t-il pas à découvrir que la Parole annoncée ce dimanche le concerne, qu'elle est vraie pour lui ?

On comprend bien qu'on ne s'en tiendra pas là. Mais retrouver dans sa vie la trace du Seigneur aidera une assemblée à mieux entrer dans la célébration liturgique, en esprit d'action de grâce : « Le Seigneur était là, et je ne le savais pas ! »

Comment va-t-on faire surgir ces souvenirs à la mémoire des fidèles ? Non pas en rappelant des événements précis, ce qui serait bien délicat à manier, mais en évoquant des situations humaines fondamentales, où chacun peut se reconnaître plus ou moins.

Cette question, livrée comme une recherche, concerne avant tout l'homélie (cf. à ce propos les MATÉRIAUX POUR LES HOMÉLIES DE L'AVEUT ET DE NOËL déjà signalés). Mais l'homélie est-elle uniquement ce moment entre l'Evangile et le Credo ? ou plutôt ne se prépare-t-elle pas et ne se prolonge-t-elle pas dans les diverses monitions tout au long de la messe ?

Ce dernier point de vue peut s'appuyer sur trois arguments : 1) l'esprit de la célébration : le célébrant et le peuple sont les seuls acteurs, les autres sont des ministres ; le commentateur est un ministre, qui n'a qu'un rôle délégué dans la célébration ; — 2) le bon sens : l'entente entre tous les intéressés dans une cérémonie est nécessaire ; — 3) l'enseignement de l'expérience : qui n'a souffert de ces messes où un décalage sensible existait entre le prédicateur et le commentateur sur la façon de comprendre les textes ?

En pratique. Au début de la Liturgie de la Parole, la monition, s'inspirant du thème de l'homélie, viserait à « éveiller » l'assemblée, à la mettre en question sur un point qui lui facilite l'accès à la Parole de Dieu ; exemple pour le troisième dimanche de l'Avent : « Mes frères, nous avons été sensibles tout au long de ces jours à des choses que nous avons faites ensemble, à des rencontres, à des réalisations diverses qui nous ont sortis de nous-mêmes. Nous souvenant de tout cela, nous écoutons le Seigneur nous parler ; que la Lumière de sa Parole entre en nous ! » — Avant la préface, la monition, faisant écho à l'homélie, chercherait à susciter l'action de grâce : cf. la préface de l'Avent, vers la fin. — Avant la bénédiction, elle aurait pour but de reprendre le même thème pour « lancer » l'assemblée vers la semaine nouvelle : « Nourris de ta Parole et de ton Eucharistie, Seigneur, nous saurons mieux reconnaître ton passage dans les rencontres que nous ferons cette semaine. »

On ne réussira pas d'emblée chaque dimanche une telle animation de la messe. Travaillons d'abord les dimanches importants ; les autres viendront les années suivantes. Comme le soulignait M. le vicaire général Kervennic en terminant, la réforme de la liturgie sera un travail patient et long non seulement pour le Consilium à Rome, mais pour chacun de nous ; aujourd'hui ce qui compte, c'est de le commencer résolument et de le commencer ensemble.

Une nouvelle étape dans la restauration de la Liturgie

Le 3 janvier prochain, un nouveau pas sera fait dans la mise en application progressive de la Constitution sur la Liturgie, promulguée voici un an à la fin de la deuxième session du Concile. En vertu de la seconde Ordonnance de l'Episcopat de France (cf. « S.R. » du 23 octobre), le français — déjà introduit dans les Lectures — prendra une place plus grande dans les célébrations liturgiques. Heureux événement, dont on peut espérer de grands avantages.

L'ESPRIT DE CETTE RÉFORME

Le but de ce nouveau changement est de favoriser la participation active des fidèles. Le fait d'entendre le même texte et de se joindre à la même prière dite à haute voix devrait assurer une plus grande cohésion de l'assemblée et permettre à tous d'accéder aux richesses de la liturgie. Les premiers bénéficiaires en seront les moins cultivés de nos chrétiens, les plus pauvres, qui lisent lentement et se perdent dans un livre aussi complexe que le missel. Les fidèles plus cultivés, usagers du missel, en tireront également profit, mais moins immédiatement peut-être, car il leur faudra se défaire de certaines habitudes ; des résistances pourront ici surgir : le prêtre agira en éducateur résolu mais patient.

Le premier souci du pasteur aux différentes étapes de la restauration liturgique en cours doit être en effet d'éduquer et de former les fidèles, non de céder aux facilités du caporalisme. Tout changement doit être non seulement annoncé, mais préparé (1). Car une réforme n'est pas d'abord une nouveauté, c'est surtout un approfondissement. Ne commençons pas par dire qu'à partir du 3 janvier, il y aura davantage de français dans la messe ; mais cherchons à faire comprendre que le prêtre n'est pas seul à célébrer, le « peuple saint » aussi y a un rôle propre, et que donc l'introduction de la langue de ce peuple (français ou breton) dans la liturgie va de soi, quels que puissent être les regrets légitimes devant l'effacement de merveilleuses mélodies grégoriennes.

La nouvelle place de la langue populaire se comprend bien dans une liturgie ordonnée à l'éducation de la foi et de la vie chrétienne, dans l'action de grâce. Elle se comprend mal dans une liturgie plus ou moins conçue comme une magie.

Un rubriciste accueillera avec agacement des réformes successives. Un pasteur qui sait le prix du temps et la nécessité d'objectifs limités :

(1) Prenons un exemple dans le passé récent : la nouvelle formule pour la communion des fidèles : « Corpus Christi ». On pouvait l'annoncer ainsi : « Le Pape a décidé qu'à partir du... », ou « Comme on le faisait autrefois, à partir de... » ; cela n'était pas formateur. Pis encore, cette « explication » : « Avec la nouvelle formule on gagnera du temps » (ce qui est d'ailleurs faux), ou la solution : je ne bouge pas, ce qui est une désobéissance.

La seule façon de faire vraiment éducative était celle qu'indiquait le décret lui-même : « Ainsi vous pourrez exprimer dans l'acte même de la communion votre foi au mystère de l'Eucharistie ».

dans tout travail d'éducation rendra grâce pour les étapes ménagées dans la réforme de la liturgie.

Une autre préoccupation du prêtre sera d'entrer lui-même dans la réforme, ce qui veut dire, entre autres choses, accepter un style de célébration adéquat :

— *prendre au sérieux ce qui est à faire* : donc, lire les textes au préalable, mettre entre les mains de tous les fidèles les traductions officielles, préparer la messe avec l'organiste, la chorale, etc...

— *se faire entendre* : le plus important n'est pas de lire (= s'acquiescer de) un texte, mais de le comprendre et de le faire comprendre. N'est-ce pas le moment de revoir la sonorisation ? y a-t-il seulement un micro à l'autel ?

— *user d'un ton de voix qui invite à la prière*, donc un débit posé, plutôt lent : un ton qui sera différent dans une église et dans un oratoire, mais qui toujours incitera l'assemblée à répondre et à participer.

— *respecter le « peuple saint »* : commencer la messe à l'heure, aller à l'allure de l'assemblée (quitte à faire ensuite des répétitions pour corriger tel défaut), ne pas la bousculer, attendre sa réponse au « Dominus vobiscum » au lieu de se précipiter sur le missel, attendre que le peuple soit assis ou debout avant de commencer les lectures ; en un mot, traiter les fidèles en adultes.

— *hiérarchiser* : la rubrique est au service de la célébration, et non l'inverse. L'ambon est important, la Parole de Dieu l'est davantage : si le seul micro est à l'autel, que les lectures y soient faites, en attendant le second micro.

Bref, sans méconnaître le rôle des rubriques, évoluer d'une liturgie-cérémonies vers une liturgie-célébration (se reporter au chapitre I de la Constitution conciliaire).

L'ÉTENDUE DE LA RÉFORME

A partir du dimanche 3 janvier 1965 pourront être dits en français :

1°) toute la première partie de la messe : *le rite d'entrée* (chant d'entrée à collecte), sauf les prières au bas de l'autel, qui sont une prière privée du célébrant et de ses ministres (2) ; — *la liturgie de la Parole* (épitre à « Oremus » avant l'offertoire) ;

2°) *le dialogue avant la Préface, et le Sanctus* ;

3°) toute la fin de la messe : *la Communion* (du « Notre Père » à la postcommunion, sauf — jusqu'au 7 mars — le « Pater » à la grand-messe et le « Libera nos » (3) à toutes les messes) ; — *le rite de renvoi*, sauf le dernier évangile qui concerne le seul célébrant.

(2) C'est une erreur de faire dialoguer ces prières lors d'une messe dominicale. Le peuple a un rôle propre à ce moment de la messe, le chant d'entrée. — Le cas n'est plus le même pour une messe ordinaire en semaine, où il peut être heureux de dialoguer ces prières entre le célébrant et le peuple ; c'est pour ces messes de semaine qu'a été prévue la traduction des prières au bas de l'autel. Celle-ci cependant ne sera utilisable qu'à partir du 7 mars.

(3) Le Libera nos demeure en latin pour le moment, car jusqu'au 7 mars il continue à être dit à voix basse. C'est aussi le cas de la Secrète.

Demeurent en latin à toutes les messes : 1) la Préface et le Canon ; — 2) les prières propres aux célébrants ou ministres : prières au bas de l'autel, « Munda cor meum », prières de l'offertoire y compris « Orate fratres », « Haec commixtio » et prières avant la communion du célébrant, prières aux ablutions, « Placeat », dernier évangile ; — 3) jusqu'au 7 mars, la Secrète et le « Libera nos » (voir la note 3).

Demeurent en latin aux seules grand-messes : 1) les chants du Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus Dei ; — 2) jusqu'au 7 mars, le chant du « Pater ».

LIMITES DE LA RÉFORME

Cette réforme se situe dans l'état actuel du Missel Romain : c'est dans quelques années seulement que sera donné un nouveau choix de lectures, réparties sur plusieurs années.

Ensuite, il ne s'agit ici que d'un aspect particulier : la langue ; il y a bien d'autres moyens de favoriser la participation active des fidèles. Beaucoup de textes garderont leur obscurité, parfois leur étrangeté, même traduits en français. La catéchèse demeure encore nécessaire.

Cette réforme concerne seulement *la messe avec présence du peuple* (4). Les messes « privées » restent entièrement en latin.

Enfin, à part dans les Lectures où il est obligatoire, le français demeure facultatif.

OÙ TROUVER LES TRADUCTIONS ?

Deux livres seront indispensables à la messe avec présence du peuple : *le Missel d'autel bilingue* et *le Lectionnaire* (5). Ces deux livres ne font pas double emploi : le Lectionnaire donne ce qui concerne la Liturgie de la Parole (épitre, graduel, etc., évangile) ; le Missel donne le reste, y compris les mélodies. — Peut-on continuer à utiliser les traductions des missels de fidèles (Biblique, Fédér, etc...) ? non, cela est désormais formellement interdit.

Pour les fidèles paraîtront des brochures et des feuillets donnant les traductions officielles des prières de l'Ordinaire.

FAUT-IL REJETER LES CHANTS GRÉGORIENS ?

Par quoi les remplacerions-nous actuellement ? Comme le dit si bien la *Note pastorale* de l'Episcopat français (cf. S.R. du 30 octobre) : « Le grand principe qui devra guider le pasteur sera de ne remplacer le latin par le français que lorsqu'on sera moralement certain d'obtenir une célébration sinon plus digne, du moins aussi digne et une participation plus active du peuple : la réforme suppose donc un effort méthodique de formation, spécialement dans les domaines de la lecture et du chant. »

(4) La présence du peuple s'évalue non selon des critères arithmétiques, mais selon des critères pastoraux.

(5) Le Lectionnaire est désormais complet ; il remplace donc l'ancien, qui donnait seulement les lectures des dimanches et grandes fêtes.

D'autre part, la liturgie romaine est déjà polyglotte (latin, grec, hébreu) ; elle s'enrichit à présent de la langue populaire, sans rejeter pour autant du jour au lendemain tout le latin.

Enfin, un répertoire commun à tous les pays des chants essentiels de la messe demeure utile : pensons aux pèlerins de Lourdes, aux jeunes qui voyagent, etc... Le latin, symbole modeste mais parlant de la catholicité de l'Eglise, garde sa place dans les chants du *peuple* à la messe.

COMMENT ACCUEILLIR LA RÉFORME ?

Avec le souci de bien comprendre ce que nous demande l'Eglise, quels que soient nos goûts, nos préférences et nos habitudes.

Calmement. Il n'est pas nécessaire, il n'est même pas souhaitable que, le 3 janvier, tout ce qui peut se dire en français le soit : cela risquerait d'être plus un exercice de lecture qu'une prière.

Progressivement, mais avec cohérence. On tiendra compte de la structure de la Messe. Voici quelques suggestions pratiques. Commençons par mettre en français les dialogues du célébrant et du peuple, avec la collecte et la postcommunion. Puis, le rite de communion pour les fidèles : « Voici l'Agneau de Dieu... Seigneur, je ne suis pas digne... Le Corps du Christ. Amen. » Ensuite, le « Gloria in excelsis », dont la traduction heureuse et bien rythmée se mettra en place assez facilement, et l'« Agnus Dei » ; le « Kyrie » peut au contraire rester en grec : le « Sanctus » en français ne s'impose pas, la préface demeurant en latin et la traduction étant difficile. Il ne faut pas craindre de consacrer plusieurs dimanches à ces premiers points.

Alors, mais alors seulement, on osera introduire le « Credo », vraiment difficile.

Selon les assemblées, on ira plus ou moins vite, en évitant toutefois de regarder seulement les anciens ou seulement les jeunes.

Ensemble. Ensemble entre prêtres, ensemble entre prêtres et fidèles. Les paroisses ne doivent pas faire cavalier seul ; Monseigneur l'Evêque a demandé que l'on s'entende et que l'on s'entraide à l'intérieur d'un doyenné et entre doyennés voisins.

Résolument. Le français est obligatoire pour les seules Lectures. Ce serait cependant une erreur de rester au point mort partout ailleurs : l'Eglise demande avec insistance de former et d'éduquer les fidèles. Et ceux-ci se déplacent de plus en plus : évitons les comparaisons désavantageuses.

✱

Deux mois séparent cette étape du 3 janvier de la suivante ; le 7 mars, en effet, interviendra une nouvelle réforme, aussi importante et même plus, qui mettra mieux en relief les structures de la Messe : la liturgie de la Parole à l'ambon, la liturgie de l'Eucharistie à l'autel.

✱

Session des religieuses des cours ménagers ruraux

(11-12 novembre)

Ces deux jours de Session avaient pour but de nous faire réfléchir ensemble sur notre action apostolique auprès des jeunes qui nous entourent. Le fait de nous retrouver, de mettre en commun nos expériences, de les confronter, tout cela est fort enrichissant ; ce travail au « coude à coude », nous en sentions la nécessité. Pourtant il risquait de se scléroser s'il restait entre nous ; aussi les jeunes rurales furent-elles là à cette session, non seulement en pensée mais par la présence de quatre militantes M.R.J.C.F., auxquelles s'était joint leur aumônier fédéral.

La première journée fut axée sur les jeunes. Pour connaître les rurales d'aujourd'hui, des contacts préparatoires nous avaient été demandés pour découvrir leurs centres d'intérêt, leurs aspirations, le sens qu'elles donnent à leur vie, ce qu'elles pensent du Christ et de l'Eglise. Par carrefours, nous essayons d'être attentives à toutes les valeurs positives découlant de nos rencontres, de nos conversations. Et déjà nous percevons que notre attitude personnelle doit être marquée par tout cela ; nous avons à en tenir compte.

Une militante nous aida ensuite à mieux voir ces jeunes. Ils sont un bloc dans la société, une catégorie qui a conscience d'être une force. Ils aspirent à la compréhension du monde adulte, ils y désirent une place. Ils veulent bâtir et réussir leur vie. Nous avons pu nous rendre compte combien cela suppose, en éducation, une attention très grande à la personne pour l'aider à s'épanouir et à devenir adulte.

A ces aspirations profondes le M.R.J.C.F., mouvement de jeunesse et d'Eglise, présente une route. Celle-ci aidera les jeunes à se prendre en charge, à s'éduquer par l'action, à se réaliser humainement et spirituellement, à s'intégrer aussi dans la mission de l'Eglise, qui est d'annoncer Jésus-Christ à travers l'action humaine. Faut-il nous rappeler tout cela avec plus de force à l'heure où le laïcat découvre sa place dans l'Eglise ?

Le témoignage simple et profond d'une militante nous a mieux fait comprendre comment une jeune rurale essaie d'agir, comment elle vit son Evangile dans la vie de tous les jours. Etre attentif aux autres, c'est poser sur elles « le regard du Christ ».

Dans la seconde journée, après ces observations sur les jeunes, nous posons les questions : quelle est notre place, et qu'allons-nous faire ?

M. l'abbé Perrot parla de l'Eglise à l'heure du Concile. Il faut approfondir notre conception de l'Eglise pour y mieux découvrir la place de chacun : elle est le peuple de Dieu (schéma de l'Eglise au Concile). Elle est « envoyée » en mission comme corps du Christ. Sa mission est spirituelle. La mission de chaque membre est également spirituelle mais à réaliser dans une vie humaine. Et chaque membre répond en suivant

l'appel qu'il a reçu : appels différents, réponses différentes, mais tous dans le Royaume déjà réalisé.

Dans cette perspective, il importe d'unir notre action ; un exemple concret de collaboration prêtre-religieuses dans un centre technique l'illustra. Nous y avons vu la nécessité d'un climat de dialogue vrai avec les jeunes, avec les professeurs et la communauté.

Il nous fallait encore, par une enquête réalisée près de 300 jeunes filles, découvrir ce qu'elles attendent de la religieuse. Il est bon de remettre ces exigences sous nos yeux : « qu'elle comprenne, qu'elle soit proche, qu'elle soit discrète, qu'elle mette à l'aise, on attend un amour vrai... »

Pour être ainsi, nous avons — comme la militante — à reviser notre action de temps en temps, à la « repenser » à plusieurs. C'est l'objet de l'aide qu'est la réflexion apostolique ; elle nous engage à revoir entre nous en communauté un fait de vie pour y « déceler la présence et les appels du Seigneur » : il nous est très utile de retrouver notre page d'Évangile personnelle, écrite avec les notes d'aujourd'hui.

Pour terminer ces journées si riches, une religieuse nous fit part de ses essais et réalisations dans le Cours Ménager dont elle a la charge.

Au cœur de ces heures de travail et de réflexion, la prière commune ne pouvait être absente. Elle a été le lien qui vivifie et unit les Sœurs entre elles et avec le Christ.

Mettant un peu plus de lumière sur le service qu'attend de nous l'Eglise, ces journées nous auront donné une force nouvelle et elles auront mieux dessiné, pour chacune d'entre nous, le commencement d'un long chemin.

Des participantes.

● **AGENDA ECCLESIASTIQUE 1965**, éd. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, 6^e ; l'exemplaire 3,95 fr. Deux jours à la page, page entière pour dimanches et fêtes. Aide-mémoire de liturgie. Episcopat français. Etc...

● **L'AGENDA « ALLELUIA 1965 »** est dès maintenant disponible. Les textes d'introduction sont, cette année, un appel à la conversion. L'Agenda « ALLELUIA 1965 » offre des psaumes et des textes sacrés, présente et illustre l'Eglise d'Amérique Latine et indique les calendriers des mondes grec-orthodoxe, juif et musulman. Modèle professionnel (présentation améliorée), 8,50 ; modèle courant couverture plastique, 5 ; modèle courant couverture avec crayon, 5,50 ; répertoire en sus 1 fr. ; port 0,60 par unité. — En vente : « Alleluia », 73, rue Ste-Anne, Paris, 2^e (C.C.P. « La Vie Nouvelle 18.175.50 Paris »).

● **POUR NOËL**. — La C.T.I.C. (Centrale Technique d'Information Catholique), 14, rue St-Benoît, Paris (VI^e), a édité 6 nouvelles cartes de Noël-Vœux de Nouvel An. Ce qui porte sa collection à 38 modèles. Prix des cartes : 0,60 F. l'unité. Importantes réductions par quantités. Sur demande envoi de documentation gratuite (cartes de Noël, affiches, tracts et brochures).

Nouvelles

● **LES SEMAINES SOCIALES A BREST**. — La 52^e session des Semaines Sociales de France aura lieu à Brest, du 9 au 14 juillet 1965. Elle aura pour sujet : *l'homme et la révolution urbaine, citadins et ruraux* devant l'urbanisation.

Ses travaux porteront donc, non seulement sur la ville et ses problèmes propres, mais sur le mouvement psychologique et social d'urbanisation qui caractérise notre époque. Elle s'adressera à la fois aux urbains et aux ruraux, tous intéressés par le mouvement d'urbanisation. Elle ne se bornera pas aux problèmes posés par l'urbanisme ou par l'aménagement du territoire, mais elle envisagera la situation de l'homme dans les nouvelles structures et les nouvelles mentalités qui découlent du mouvement d'urbanisation.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat Permanent des Semaines Sociales de France : 16, rue du Plat, Lyon, 2^e.

● **APOSTOLAT DE LA PRIÈRE**. — Pour orienter l'offrande spirituelle du sacerdoce baptismal des fidèles, l'Apostolat de la prière propose une *Image-memento des intentions pour 1965* (4 pages, format 8 x 12), intentions pontificales en forme d'invocations, nouvelle prière d'offrande quotidienne. Conditions de vente : à partir de 10 ex. : 0,20 F. l'unité (port : 0,20 F. les dix ex.) ; à partir de 50 ex. : 0,18 F. l'unité (port : 0,60 F. les 50 ex.) ; à partir de 100 ex. : 0,17 F. l'unité (port : 1,00 F. les 100 ex.) ; il n'est pas fait d'envoi au-dessous de 10 ex., prière de joindre le montant à la commande. S'adresser au P. Chapel, Roz-Avel, rue de Rosmadec, Quimper (C.C.P. Maison Roz-Avel, Nantes 1274.67).

● Jeune homme sérieux désire trouver emploi dans collège. Ecrire S. R. qui transmettra.

● A vendre 403 Familiale 1961. Très bon état. S'adresser à la S. R. qui transmettra.

Vient de paraître

● Dans la collection ASSEMBLÉES DU SEIGNEUR (éditions Biblica, de l'abbaye S. André de Bruges) paraît un nouveau cahier : *Le Temps de Noël*. On sait que cette série d'études veut donner aux prêtres et aux fidèles cultivés une base solide pour leur pastorale et leur spiritualité. Nous sommes particulièrement heureux de rencontrer la signature de M. l'abbé P. de Surgy au bas d'une longue et belle étude sur le Prologue de l'Évangile selon S. Jean. — En vente dans les librairies : 6,75 francs.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises
et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRES VENTE

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10^e)
Tél. : Nord 85-86

POSSIBILITE DE CREDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITES
MENAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

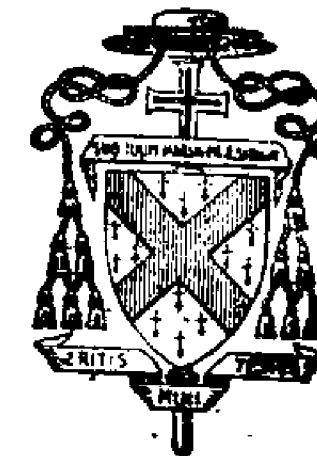
Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Décès de Mgr Le Breton. Nominations. Ordinations. Récollections de religieuses. Journée de chant liturgique.

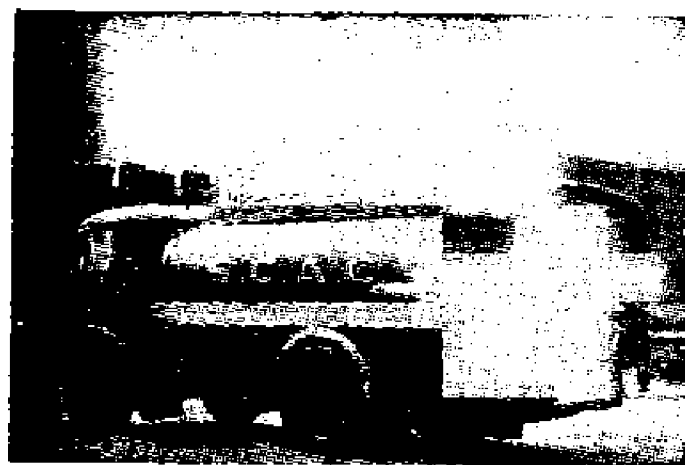
PARTIE NON OFFICIELLE. — Les nouveaux locaux de la Paroisse Etudiante de Brest. Le pardon de S. Corentin. Comment traduit-on une Oraison du Missel ? Nouvelles et lectures.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT****Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT****COMBUSTIBLES LIQUIDES**FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**S. C. A. C.**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78**Studio E. LE GRAND**

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
MagnétophonesGrand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Frou
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSINSociété anonyme
au capital de 2.500.000 F.Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17^e)**La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon**Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre :

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.**PARTIE OFFICIELLE****DÉCÈS DE Mgr LE BRETON**Nous apprenons à l'instant le décès de *S. Exc. Monseigneur Alain Le Breton*, ancien évêque de Tamatave (Madagascar), originaire de Ploban-nalec.

Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et M. le chanoine Cadiou, doyen du Chapitre, assisteront vendredi à ses obsèques à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— vicaire général et chanoine honoraire, *M. Jean Abiven*, chargé du stage des jeunes prêtres au Séminaire ;— directeur des Communautés de Religieuses, *M. Pierre Quiniou*, chanoine honoraire, supérieur du Grand Séminaire ;— supérieur du Grand Séminaire et chanoine honoraire, *M. Albert Uguen*, directeur au Séminaire.

**

M. le vicaire général Kervennic devient archidiacre du Léon et du Tréguier ; *M. le vicaire général Abiven*, archidiacre de la Cornouaille.**ORDINATIONS**

Deux cérémonies d'Ordination auront lieu dans la chapelle du Grand Séminaire : tonsure et sous-diaconat le 23 décembre (18 h.), diaconat le 24 (9 h. 30).

RÉCOLLECTIONS DE RELIGIEUSES

— Saint-Renan, école N.-D. de Liesse. le 2 janvier.



Les Religieuses sont *instamment* priées de s'annoncer à temps à la Maison de Récollection choisie, particulièrement pour le repas.

JOURNÉE DE CHANT LITURGIQUE

Comme il a été annoncé, une journée d'étude rassemblera le 29 décembre (10 à 16 h.) à l'école de la Plaine de Châteaulin ceux et celles qui, dans les paroisses et écoles, sont plus spécialement chargés du chant liturgique.

Au programme : le chant liturgique latin et français à la suite de l'Instruction romaine et de la seconde Ordonnance de l'Episcopat français ; la place de la chorale ; le choix et la mise en place d'un nouveau répertoire ; la préparation d'une messe de dimanche...

Les dernières inscriptions sont à faire parvenir au plus tôt à M. l'abbé Lanon, presbytère de Douarnenez, en précisant si l'on compte prendre part au repas prévu. Ceux qui viendraient en auto et auraient des places disponibles rendraient service en le faisant savoir.

● **POUR LA SEMAINE DE L'UNITÉ**, le Secrétariat UNITÉ CHRÉTIENNE, 8, place de Fourvière, Lyon (5^e), C.C.P. Lyon 4937.95, propose brochures, affiches, images et livres ; en particulier :

— *Semaine de l'universelle prière des chrétiens pour l'Unité*, vingt pages. Donne lectures et méditations pour chaque jour, des prières litaniques et des oraisons... Les dix exemplaires 1,40 fr.

— *Texte-image de la prière pour l'Unité*. Les cent, 2,75 fr.

— *Affiche*, en deux couleurs (50 x 65 cm). L'unité, 0,85 franc.

Pour ceux qui chercheraient un texte fondamental : la brochure *Œcuménisme spirituel*, 48 pages (l'unité, 1,35 fr.).

● **« PACEM IN TERRIS »**. — LES CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE, 14, rue d'Assas, Paris, 6^e (C.C.P. 18.092.87) ont étudié pas à pas l'encyclique *Pacem in terris* pendant quinze numéros. La série de ces 15 n^{os}, 10 francs.

● *Vient de paraître L'ANNUAIRE CATHOLIQUE EN FRANCE 1964-1965*. Cet ouvrage relié, de très belle présentation, comporte 1.500 pages et contient notamment les rubriques suivantes : le Vatican, l'Eglise de France, les Congrégations religieuses, l'Enseignement libre catholique, les établissements hospitaliers, les œuvres, associations... — Edité par Publicat, 24, boulevard Poissonnière, Paris, 9^e.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 20 décembre, 4^e dimanche de l'Avent. Lundi 21, S. Thomas, apôtre. Mardi 22 et mercredi 23 (*jeûne et abstinence*), de la férie. Jeudi 24, Vigile de Noël. Vendredi 25, Noël. Samedi 26, S. Etienne, premier martyr. Dimanche 27, dans l'Octave de Noël.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 18-24 décembre. Douarnenez. 25-26, Bohars.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Guillaume Morvan, de Quimper, qui, longtemps, assura l'administration de la « Semaine Religieuse ». M. Louis Rouat, ancien professeur au collège S. Louis de Brest. M. Yves Prigent, de Saint-Pol-de-Léon. Sœur Yves de Ste Madeleine, des Filles du Saint-Esprit.

● **LES CHRÉTIENS UNIATES DU PROCHE-ORIENT**, par l'abbé Joseph Hajjar, de l'Eglise melkite. Un volume de 384 pages (15 francs) de la collection « Les Univers » des éditions du Seuil, Paris. — Les travaux conciliaires ont manifesté l'importance des communautés melkite, maronite, etc... unies à Rome d'où le nom d'« uniates »). Une étude passionnante pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la vie de l'Eglise en Orient : l'auteur, qui a eu accès à des archives encore inédites, dégage des lignes dominantes à travers les ambitions, les intrigues, les ignorances et les influences qui jalonnent l'histoire ecclésiastique. Au-delà de cette tâche historique, il apporte sa pierre à une meilleure compréhension de cette alliance de la foi romaine et de la tradition orthodoxe ; il aide ainsi à élargir notre sens catholique.

● **ETUDES**. — Voici un an que le « Plan de stabilisation » a été mis en vigueur. Nombreux sont ceux qui, tout en s'affirmant contre l'inflation, trouvent les mesures prises bien lourdes à supporter. Certains cercles spécialisés en viennent même à contester les méfaits de l'inflation. Il convient donc de s'interroger lucidement sur les motifs de ce combat mené contre la hausse des prix. C'est ce que fait J. Méraud, dans le numéro de décembre des ETUDES. Pourquoi, se demande-t-il, la hausse des prix nous inquiète-t-elle ? Il passe alors au crible les arguments couramment développés. Dans la même livraison, R. Rouquette a pris pour thème de sa chronique conciliaire la controverse autour du schéma sur la liberté religieuse. Au lendemain du Congrès extraordinaire de la C.F.T.C., B. Ribes présente les orientations de la nouvelle C.F.D.T. et les perspectives d'avenir de cette Confédération. De son côté, L. Barjon dégage la signification du twist pour les « copains ».

Les nouveaux locaux de la paroisse étudiante de Brest

Voici peu débutaient à Brest les premiers cours universitaires (l'inauguration officielle est de l'an dernier !), et déjà les Collèges littéraire et scientifique marchent vers leur majorité. Le Collège scientifique permet cette année la préparation complète des licences de physique et chimie ; le Collège littéraire, celle d'histoire-géographie ; sans parler des nombreux certificats (première et deuxième années en toutes disciplines). C'est un atout de poids dans le développement de la ville de Brest.

C'est un avantage aussi pour les jeunes du Finistère, si nombreux à poursuivre leurs études. Ils sont déjà plus de deux mille à Brest, deux mille cinq cent en comptant les élèves des écoles supérieures (ingénieurs, commerce...).

Le diocèse ne pouvait demeurer indifférent aux besoins spirituels propres de ce monde étudiant. Répondant à la demande de Monseigneur l'Evêque, les Pères Jésuites acceptèrent en 1960 de revenir à Brest, qu'ils avaient quitté au lendemain de la dernière guerre ; ils renouaient ainsi avec une tradition remontant au XVII^e siècle. « Nous vous avons vu revenir avec grande joie », devait leur dire Monseigneur l'Evêque à la bénédiction des nouveaux locaux de la Paroisse Etudiante, samedi dernier.

Une vieille balise des Ponts et Chaussées signale ces locaux, proches du pont du Bouguen, qui s'accrochent rue Lamotte-Piquet au flanc d'une très forte dénivellation, face au plateau du Bouguen. Au rez-de-chaussée du bâtiment se trouvent la chapelle, une bibliothèque et quelques chambres (le Père Lemasurier y réside ; les autres Jésuites, y compris le Supérieur, le Père Huet, demeurant au 24 rue Kéravel) ; à l'étage au-dessous, une grande salle, pouvant être subdivisée, ouvre ses baies sur le paysage.

C'est dans une ambiance jeune et détendue que se déroula la bénédiction, à l'issue d'une messe célébrée par le Révérend Père Ducoin, provincial. Un vin d'honneur rassembla ensuite les étudiants et les personnalités, parmi lesquelles on reconnaissait l'Amiral Amman, préfet maritime, M. Lombard, maire de Brest, M. Goasguen, député du Finistère, Mlle Pasteur, représentant M. le Sous-Préfet, M. le chanoine Quélen, curé-archiprêtre de S. Louis, etc... Des discours furent prononcés par M^{re} Le Goasguen, président de l'association du « Cercle étudiant », et par M. Noël Postic, président de la Paroisse Etudiante ; le dernier mot revint à un groupe choral d'étudiants.

● UN CALENDRIER BIBLIQUE est édité par l'Apostolat de la Prière, 9, rue Monplaisir, Toulouse (C.C.P. 593 Toulouse) : il ne contient pas seulement de belles images, mais l'indication d'un texte biblique pour chaque jour, texte court mais adapté au temps liturgique. L'exemplaire franco 1,30 fr. ; par 100, 0,90 l'unité (plus le port).

Le pardon de Saint-Corentin

La cathédrale célébrait dimanche dernier le pardon de Saint-Corentin. A la messe de 8 heures, pour le « pardon breton », la messe était dite par M. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Fouesnant, et l'homélie faite par M. le chanoine Le Guellec, curé-doyen de Saint-Sauveur à Brest.

A 10 heures, S. Exc. Monseigneur Rolland, évêque d'Antsirabé (Madagascar), chantait la grand-messe, en présence de Monseigneur l'Evêque et du Révérend Dom Colliot, abbé de S. Guénolé de Landevennec ; S. Exc. Monseigneur Robert, évêque des Gonaïves (Haïti), avait l'intention d'être présent, mais il en fut empêché au dernier moment.

Aux Vêpres, avant la procession des Reliques, M. l'abbé Crozon, supérieur du collège S. François de Lesneven, prononça le panégyrique suivant :

EXCELLENCES,
RÉVÉREND PÈRE ABBÉ,
MES FRÈRES,

Nous célébrons ce pardon de S. Corentin trois semaines après la clôture de la troisième session du Concile, où tant de questions furent posées et discutées.

Nous avons tous conscience d'un monde qui évolue très vite et aussi de beaucoup de choses qui changent dans l'Eglise.

En cette situation, certains sont inquiets. Ils ont le sentiment de perdre pied et ils s'en vont disant : « Tout craque, tout s'en va... on nous change la religion.

Ce sont là certes exagérations mais chacun le sent : en cet âge de mutation accélérée du monde, il nous est nécessaire et il nous est bon de nous accrocher à l'essentiel, au cœur de notre foi.

Ce roc inébranlable qu'il nous faut atteindre et qu'il nous faut tenir, je le trouve dans cette affirmation de l'épître aux Hébreux que nous entendions proclamer ce matin à la messe de S. Corentin : « Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera le même pour toujours ».

Quand nous fêtons le saint patron de notre diocèse, s'il nous semble ainsi faire mémoire, de façon plus ou moins utile, d'un passé à jamais révolu, que cette assurance de la Parole de Dieu nous détrompe, s'il en est besoin, et en tout cas soit pour nous lumière et force : le Christ a pour lui le temps et l'éternité, le passé et l'avenir ; et son Eglise, qui le continue sur la terre, à chaque point de sa route peut et doit porter son regard vers un passé qui est son fondement et sa richesse pour toujours et aussi vers un avenir qui est le champ de son action jusqu'au Retour du Seigneur Jésus.



Le Christ était hier.

Tout s'origine à lui, et rien n'a de sens que par lui. Et nous, en ce mois de décembre 1964, c'est en son nom que nous sommes rassemblés ici, peuple de croyants et de baptisés.

Le Christ était hier, Christ des Evangiles, Jésus de Nazareth et de Palestine que des témoins de sa vie entendirent parler et virent agir de façon si extra-

ordinaire qu'ils eurent la certitude que cet homme participait de la plénitude de l'Eternel. « Tout m'a été remis par mon Père et nul ne connaît le Fils si ce n'est le Père, comme nul ne connaît le Père si ce n'est le Fils » (Mt XI/27); « Avant qu'Abraham fût, je suis » (Jn VIII/58); « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre » (Mt XXVIII, 18); « Le Ciel et la terre passeront mais mes paroles ne passeront pas » (Mt XXIV/35). « Lève-toi, prends ton grabat et marche » (Jn V/8); « Tes péchés te sont remis » (Mc II/5); « Je suis la Résurrection; qui croit ne moi, fût-il mort, vivra » (Jn XI, 25).

Aussi S. Jean, l'évangéliste qui a le plus médité le mystère de Jésus, écrivait-il avec une admiration frémissante: « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie; car la vie s'est manifestée: nous l'avons vue, nous en rendons témoignage et nous vous annonçons cette Vie éternelle qui était auprès du Père et qui nous est apparue. » (I Jn I/1-2.) Et au Prologue de son Evangile, il proclame cette vérité qui unit à jamais le temps et l'éternité: « le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous » (Jn I, 14).

Le Christ était hier.

Depuis sa résurrection, il est *la vie des croyants et des baptisés*, et il renouvelle en eux, comme en des « humanités de surcroît » quelque chose de son mystère.

« En lui, écrivait S. Paul aux Ephésiens, le Père nous a élus dès avant la création du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour, déterminant d'avance que nous serions pour Lui des fils adoptifs par Jésus-Christ. » (Eph. I, 4-5).

Aussi S. Pierre pouvait-il dire à ce peuple qui venait de naître dans l'eau du Baptême: « Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis pour annoncer les louanges de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. » (I P. II, 9).

Et cette jeune Eglise vivait allègrement l'événement de Jésus-Christ. Elle était la communauté des Saints et la vie nouvelle mettait en elle une espérance, une joie, une fraternité et une liberté que rien, ni les idoles, ni les puissances de ce monde, ne pourraient détruire.

Et désormais les amis du Christ, les chrétiens, allaient vivre dans le monde, hommes parmi les hommes, mais leur vie portait en elle un mystère, — comme une lettre, au deuxième siècle sans doute, essaie de l'expliquer à des païens: « Les chrétiens, vous le savez, ne se distinguent des autres hommes ni par le langage ni par les vêtements... Ils se répartissent dans les cités grecques et barbares, suivant le lot échu à chacun, ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture, la manière de vivre, tout en manifestant des comportements extraordinaires et vraiment paradoxaux dans leur communauté spirituelle. Ils s'acquittent de tous leurs devoirs de citoyens... ils passent leur vie sur la terre mais sont citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies mais leur manière de vivre l'emporte de toutes façons sur les lois... ils aiment tous les hommes... ils sont pauvres et ils enrichissent un grand nombre, ils manquent de tout et ils surabondent en toutes choses... châtiés ils sont dans la joie comme s'ils naissaient à la vie... En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. » (Lettre à Diognète.)

Le Christ était hier.

Il fut la vie de son Eglise progressivement à travers les temps et à travers le monde et bientôt *la vie de nos pères sur le sol de Bretagne*.

Au 5^e siècle, le feu qu'il est venu jeter sur la terre a donné lumière et chaleur à l'âme de ce peuple, peuple mêlé qui venait de connaître les grands

bouleversements des invasions, peuple divisé où les nouveaux venus cherchaient encore leur place, peuple religieux sans doute mais à l'âme dure, violente et sensuelle.

Nous rendons grâce au Christ qui a transformé cette âme et nous le remercions de nous avoir donné cette pléiade de saints qui firent notre terre. Ici, en Cornouaille, S. Corentin, d'abord prêtre, et moine voué à la louange de Dieu en la forêt de Névet, devint le premier évêque de Quimper et travailla à implanter chez nous la religion de Jésus-Christ. Il fit tant et si bien, en ces premières semailles, que pour longtemps l'âme bretonne est devenue en un sens synonyme d'âme chrétienne.

Aussi le Christ était hier, présent à travers l'histoire, présent au peuple de Dieu, présent à l'âme des Saints...

Et l'Eglise c'est cela d'abord et fondamentalement: depuis près de vingt siècles, elle est Jésus-Christ continué par l'animation de l'Esprit-Saint. Elle est cette vie et cette lumière transmises aux générations successives. Elle est cette tradition vivante et c'est pourquoi l'Eglise d'aujourd'hui, qui est attentive au présent et à l'avenir regarde aussi vers le passé.

En l'épître de la messe de S. Corentin, nous l'entendons nous dire: souvenez-vous de ce passé. « Souvenez-vous de vos chefs, eux qui vous ont fait entendre la parole de Dieu et considérant l'issue de leur carrière, imitez leur foi. » (Hem. XIII, 7).

Et à chacune de nos messes, nous disons au Père: « En mémoire Seigneur de la bienheureuse passion de votre Fils... Unde et memores... ».

Le peuple de Dieu est un peuple qui se souvient.

L'Eglise est un passé, une tradition.

Le Christ était hier.



Mais cela dit, il nous faut tout de suite dire bien plus, car notre foi ne se réduit d'aucune façon à la mémoire du passé, à la recherche du temps perdu: la vie du Christ en son temps, la vie des saints d'autrefois, la vie de l'Eglise en son histoire... Non il ne s'agit pas seulement de ce qui est arrivé, car en vérité *tout est présent aujourd'hui*.

Le Christ ressuscité est vivant pour toujours.

Sa lumière et sa force nous atteignent dans l'actualité la plus intime de notre vie et nous le savons bien: un jour, telle Parole du Seigneur nous a saisis et nous avons reconnu: cette Parole est vraie, elle est vraie pour moi, aujourd'hui, maintenant. Elle éclaire ma vie, elle me bouscule, elle me démasque, elle me dénonce peut-être, elle me fait mal, elle m'appelle... Je l'accepterai ou je la refuserai, mais je sais maintenant que la Parole du Seigneur est vivante.

Et je sais aussi que son action, l'action de sa mort et de sa Résurrection est présente en ma vie et en celle de mes frères. Oui, c'est aujourd'hui que le salut est entré dans cette maison, c'est aujourd'hui que ce sourd a entendu, que cet aveugle a vu, que ce boiteux a marché dans la joie...

C'est aujourd'hui que l'Eglise est vivante et si elle évoque avec actions de grâces les merveilles que Dieu a faites tout au long des âges, elle sait que *cette histoire sainte, elle la vit maintenant*.

Ce qui est arrivé arrive encore, arrivera toujours.

Le Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera le même à jamais.

Et voilà qu'au cœur même de notre foi s'impose à nous la perspective de l'avenir.



Il ne s'agit pas d'un rêve.

C'est l'assurance que le Seigneur lui-même nous a laissée : « *Je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde* » (Matth. XVIII, 20).

Et S. Jean, au livre de l'Apocalypse, nous redit la certitude éclatante qu'il vient d'entendre de la bouche du Seigneur : « Ne crains rien, c'est moi, le Premier et le Dernier, le Vivant ; j'ai été mort et me voici vivant pour les siècles des siècles. » (Apoc. I, 17-18).

En vision finale, les textes sacrés évoquent l'accomplissement de toutes choses où la grandeur du Christ sera manifestée.

Jésus lui-même annonce ce *second avènement* : « Quand le Fils de l'Homme viendra dans sa gloire, escorté de tous ses anges, alors il prendra place sur son trône de gloire. Devant lui seront rassemblées toutes les nations. » (Matth. XXV, 31-32.)

S. Paul proclame la victoire finale du Christ : « Alors, écrit-il, ce sera la fin, quand le Christ remettra la royauté à Dieu le Père, après avoir détruit toute principauté, Domination et Puissance. » (I Cor. XV, 24.)

S. Jean chante ce monde nouveau et termine son livre sur ce cri qui sera désormais la prière de l'âme chrétienne, tendue vers cet avenir de vie, de lumière et de joie, plus beau que tout passé et que tout présent, « oh ! oui, viens Seigneur Jésus. » (Apoc. XXII, 20.)

Mais dans cette attente du Retour du Christ, une inquiétude nous hante. Le Christ bien sûr, est Celui qui est, qui était, et qui vient ; son Eglise est en marche vers le rassemblement du peuple de Dieu. Mais *cela est-il vrai pour ce monde où nous avons à vivre, cela est-il vrai pour nous ?*

Nous en avons tous une conscience très vive : un monde grandit autour de nous, apparemment étranger au Christ. Riches de possibilités sans cesse accrues, des hommes organisent la terre et la vie dans une totale suffisance. Qu'est-ce que Dieu ? Qu'est-ce que le Christ pour eux ? dépassé désormais ? trop petit désormais dans un monde trop grand ?

Et nous-mêmes, dans nos vies bousculées, chargées de soucis quotidiens, happés de tous côtés par les appels qui rivent les yeux à la terre, qu'est-ce que le Christ pour nous vraiment ?

Nous n'oserions pas répondre... Et pour nous excuser, nous allons peut-être disant :

La vie chrétienne devait être plus facile autrefois, dans un monde plus simple. Heureux temps de S. Corentin !

La vie chrétienne devait être plus forte autrefois. C'est toujours mieux aux origines et puis les choses se dégradent... où sont encore les énergies de la foi ? où est encore la nouveauté du Christianisme ? y a-t-il encore des Saints ? L'Eglise a-t-elle encore sa chance ?

Ah ! sur ces routes d'Emmaüs où nous cheminons dans le regret d'un passé disparu, puissions-nous faire la Rencontre où nos yeux s'ouvriront !

Le Christ dépassé et désormais sans avenir ? Mais il nous suffit de revenir à l'Evangile, à S. Jean, à S. Paul pour découvrir que rien n'est étranger au Christ.

Rien ne lui est étranger dans le monde et ses immensités, car « Tout s'est fait par Lui et sans Lui rien ne s'est fait » (Jn I, 3) ; « C'est en Lui qu'ont été créées toutes choses dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles ». (Col. I, 16).

Rien ne lui est étranger dans l'effort des hommes pour un monde plus humain, moins dur et plus fraternel, car « Tout a été créé par Lui et pour Lui » (Col. I, 16) et nous savons que tout va vers Lui car il a plu au Père de nous faire connaître « le mystère de sa volonté, le dessein bienveillant qu'il avait formé en lui par avance, pour le réaliser quand les temps seraient accomplis : ramener toutes choses sous un seul chef : le Christ, les êtres célestes, comme les êtres terrestres » (Eph. I, 9-10).

Rien non plus ne lui est étranger dans la peine des hommes, le mal et la mort, car Jésus a porté toute souffrance, et « Il est venu chercher et sauver ce qui était perdu » (Luc XIX, 20).

Le monde est grand et beau, riche de recherches et d'inventions. Eh ! bien, il est le domaine que le Seigneur a confié à l'intelligence des hommes ! Les œuvres humaines sont grandioses, oui, et elles le sont de par Dieu et elles préparent, en un sens, l'avènement du Royaume que le Christ réalisera. Le monde aussi est plein de douleurs, d'angoisses, de misères et de péchés, mais grâce au Christ, le mal et la mort ne seront pas le mur où viendrait buter en définitive, malgré tant d'efforts, l'aspiration des hommes.

Non, nous n'avons rien à craindre pour le Christ. Il est vraiment *le Maître du monde et de l'Histoire*, le Seigneur de gloire des porches des Cathédrales et en même temps aussi le *Sauveur de tout homme, proche de toute vie humaine*, la plus pauvre comme la plus comblée, qu'il appelle également à participer à sa vie : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique pour que tout homme qui croit en Lui ne périsse pas mais ait la vie éternelle » (Jn III, 16).

♦♦

Mais sans doute ce qui nous inquiète encore quand nous pensons au monde présent et aux perspectives d'avenir de l'Eglise, c'est l'exigence d'avoir à *travailler à cette œuvre du Christ*.

Et il en est bien ainsi, car *de même que le passé est présent à notre vie d'aujourd'hui*, en ce sens, avons-nous dit, que les actions passées du Christ s'y réalisent maintenant, *ainsi en est-il de l'avenir* : il est déjà commencé, il est en marche et pour une part il dépend de nous car Dieu a voulu avoir besoin des hommes.

Alors, il ne s'agit pas de rêver à des temps passés, auréolés de prestiges parfois bien discutables, et de désespérer du monde présent que l'on jugerait à la limite fermé au sens religieux. En vérité quand on pense à l'histoire de l'Eglise et aux terribles épreuves qu'elle a traversées, peut-on vraiment parler de déclin aujourd'hui ? Sans doute le passif de ce temps est lourd, mais l'on ne peut non plus nier les progrès : le rajeunissement de la vie liturgique, l'engagement de militants dans divers domaines de l'activité humaine, la montée d'une élite dans les pays de vieille chrétienté, les recherches en vue d'une action missionnaire plus concertée, la naissance de l'Eglise sur des terres nouvelles, et tant d'efforts pour l'unité des chrétiens, le dialogue avec « les Autres »...

Il s'agit là d'un travail parfois à peine amorcé, toujours à poursuivre. Et il n'est pas question d'attendre des moments plus favorables, plus tard... C'est aujourd'hui, l'aujourd'hui de Dieu ! C'est ce monde et les personnes qui y vivent, que Dieu aime, qu'il veut sauver, qu'il appelle à la vie. Ce monde, certes, et toute existence humaine sont lumière et ténèbres. Ils l'ont toujours été. Jésus nous en a avertis. Nous n'avons donc pas à nous étonner des obstacles. La foi et la sainteté ne sont pas des banalités qui aillent de soi. Le combat du Christ, « l'agonie du Christ », disait Pascal, se poursuivra jusqu'à la fin.

L'Eglise qu'il a fondée et qui est désormais un donné posé dans le monde, *l'Eglise de Jésus-Christ est aussi à construire tous les jours de l'histoire des hommes*, jusqu'à ce qu'Il revienne.

Q

Sur cette terre de Bretagne, nous sommes aujourd'hui, pour notre part, responsables de l'Eglise que S. Corentin y fonda il y a quinze siècles.

Les temps ont bien changé et dans la rapide transformation du monde, l'âme de ce peuple connaît les plus rudes secousses.

Dans la lumière de l'Evangile éternel et à l'écoute des appels qui lui viennent de ce temps, en communion aussi avec l'Eglise universelle en recherche et en dialogue au concile, l'Eglise, chez nous, se trouve appelée à *garder et approfondir, rajeunir et inventer...*

Nous serons donc ouverts aux progrès nécessaires, dans l'obéissance à nos chefs spirituels. Par là nous serons fidèles à Jésus-Christ d'une fidélité vivante et nous saurons qu'aujourd'hui comme hier, au temps de Saint Corentin, le Seigneur Jésus est la voie, la vérité, la vie, le cœur vivant de l'Eglise et la source de toute sainteté.

Diverses enquêtes menées récemment dans notre diocèse pour la préparation à des missions ont détecté que le peuple de chez nous, réputé chrétien, souvent ne l'est pas véritablement : la référence explicite au Christ n'existe guère pour beaucoup. C'est là une situation des plus dangereuses car, dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, si nous n'avons pas vraiment le sens du Christ, nous sommes perdus : un vague sentiment religieux ne pourra pas tenir dans les chocs de ce temps ; de plus nous serons incapables de dialogue avec les autres et nous disparaîtrons dans la masse anonyme, sans vigueur et sans âme...

Que S. Corentin, aujourd'hui comme hier, obtienne à son peuple la grâce de la foi ; que sa prière obtienne à chacun de nous un sens vrai et fort du Seigneur Jésus, le Christ éternel que l'Eglise acclame chaque année à la fête de Pâques.

« Le Christ hier et aujourd'hui

Commencement et fin

Alpha et Omega

A lui appartiennent le temps et l'Eternité

A lui la gloire et la souveraineté durant toute l'éternité. »

Amen.

● **FORMATION ET PROMOTION RURALES.** — « Le monde rural est en pleine évolution... ». Cette idée, devenue banale, recouvre en fait l'un des phénomènes les plus importants des vingt dernières années, tant en ce qui concerne les structures sociales de notre pays et les conséquences qui en découlent que les transformations de l'économie nationale que cela entraîne.

Mais, à cause même de ces nouvelles « exigences économiques et du bouleversement de la vie contemporaine, des déséquilibres naissent, qu'il est indispensable de corriger ». Et c'est là qu'intervient l'idée de la formation indispensable à préparer la Promotion de l'individu appelé à vivre dans ces nouvelles structures sociales.

Il faudra combler les insuffisances de formation, tenir à jour les connaissances acquises, permettre une reconversion. Autrement dit, quelle que soit l'orientation choisie, le jeune adulte est obligé de consacrer une partie de son temps : soit à compléter sa formation, soit à s'informer en permanence, soit à préparer une nouvelle activité.

Le Centre d'Enseignement Rural par Correspondance, 33, rue Rabelais, à Angers (Maine-et-Loire), est la disposition du monde rural pour étudier les problèmes de formation et d'orientation qui se posent à chacun des intéressés.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Comment traduit-on une Oraison du Missel ?

C'est le R. P. Didier Rimaud, s. j. — dont toutes les paroisses chantent le cantique « Seigneur, venez » — qui est la cheville ouvrière de la troisième commission des traductions liturgiques, celle qui se consacre aux Oraisons.

Le texte latin est d'abord traduit par des spécialistes, laborieusement et scrupuleusement. Après ces heures et ces heures de labeur, un premier projet est élaboré à l'intérieur d'une commission restreinte avec l'aide de liturgistes, de théologiens, d'écrivains et de musiciens. Il faut sauvegarder et l'exactitude et l'intelligibilité à l'audition (*) et le rythme et les accents nécessaires à la lecture ou au récitatif !

Sonne alors la minute de vérité. Ces textes sont soumis à des prêtres de paroisse... Ils reviennent, bouleversés parfois de fond en comble et accompagnés de suggestions contradictoires : le curé de campagne et le curé de ville, etc...

La commission, courageusement, se remet au travail pour l'ultime polissage : au rythme d'une oraison et demie à l'heure (le Missel romain contient plus de onze cents oraisons !), sort une traduction dite définitive. Celle-ci est transmise à la Commission épiscopale de Liturgie pour approbation ou... rejet.

Avec le P. Rimaud travaille le grand poète chrétien Patrice de La Tour du Pin (auteur de « La quête de joie », « Le jeu du seul », « Une somme en poésie », « Le second jeu »... ; pages choisies dans la collection Seghers). « Il m'est arrivé, déclarait-il récemment au FIGARO LITTÉRAIRE (10 décembre 1964), de trouver des formules qui me paraissaient belles, qui étaient probablement belles, mais qui ne pouvaient convenir à l'esprit de l'oraison. J'ai dû les sacrifier. Entre nous, je ne vous cacherai pas que j'en ai retenu certaines. Je les utiliserai pour mes travaux de poésie plus personnelle. »

Les résultats se jugeront à l'usage. Voici cependant un exemple, le texte — probablement définitif — de l'oraison de la messe de minuit de Noël :

« Seigneur, notre Dieu, tu as fait resplendir cette nuit très sainte des clartés de la vraie lumière. De grâce, accorde-nous, qu'illuminés de ici-bas par la révélation de ce mystère, nous goûtions dans le ciel la plénitude de la joie. »

(*) L'usage de missels de fidèles pour les lectures bibliques sur semaine nous a mis en présence de : « l'oint du Seigneur » (entendu comme : loin du Seigneur), « ceignez-vous », la « peau lisse » de Jacob, etc...

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Matériel de sonorisation

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique. Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRÈS VENTE

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10^e)
Tél. : Nord 85-86

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITÉS
MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Vœux du Nouvel An. Dispense d'abstinence. Conférences ecclésiastiques. Prêtres en milieu maritime. Récollecion de Religieuses. Mouvement Ames Vaillantes. Registres paroissiaux.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Christianisme et direction des entreprises (discours de Paul VI). Credo in apostolicam Ecclesiam (A. Quélen). Les obsèques de Mgr Le Breton. Nouvelles et lectures.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

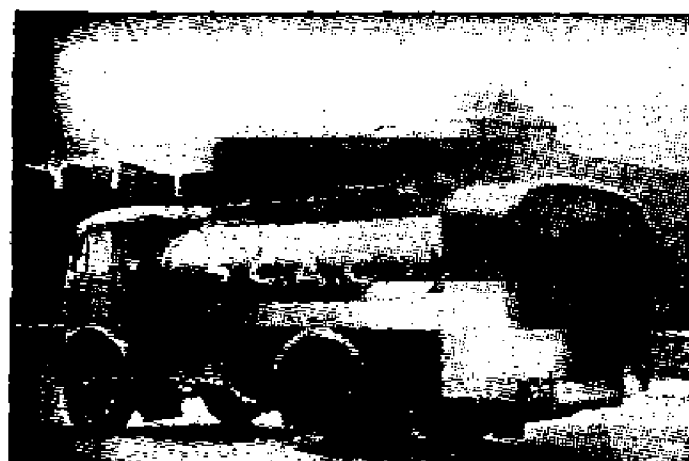
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERRIOT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones

Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER - Tél. 5.27

**TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -**

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :

20, rue Vernier - PARIS (17^e)

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

VŒUX DU NOUVEL AN

Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et MM. les Vicaires
Généraux présentent leurs meilleurs vœux de Nouvel An au clergé, aux
communautés religieuses et aux fidèles.

Ils désirent que l'on s'abstienne, en dehors des réceptions officielles,
de toute visite ou lettre qui aurait pour but unique de présenter des
vœux.

Les réceptions du Nouvel An auront lieu à l'Evêché le jeudi 31 dé-
cembre :

- à 9 h. 30, les membres du clergé et les religieux ;
- à 11 h., les communautés de religieuses ;
- à 18 h. 30, les représentants des différents mouvements et des
écoles.

ABSTINENCE

Dispense d'abstinence a été accordée pour le vendredi 1^{er} janvier.

CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES

Pour préparer la première Conférence Ecclésiastique de l'année 1965,
deux réunions auront lieu, de 14 h. 30 à 16 h., le vendredi 15 janvier au
Grand Séminaire et le lundi 18 janvier à la Salle des Œuvres de la
paroisse S. Louis de Brest. Y sont convoqués tous les prêtres chargés de
cette conférence.

PRÊTRES EN MILIEU MARITIME

SESSION RÉGIONALE D'APOSTOLAT MARITIME

La Session interdiocésaine d'apostolat maritime aura lieu à l'île Berder (Morbihan) aux vacances de printemps, du mercredi 17 février (19 h.) au samedi 20 (12 h.).

Cette session s'adresse aux prêtres qui font du ministère en milieu maritime (curés, recteurs, vicaires, directeurs d'écoles, aumôniers) et aussi aux religieuses et aux religieux qui y exercent un apostolat effectif. Toutes les précisions nécessaires parviendront en début février.

JOURNÉES D'ÉTUDES SACERDOTALES

Dans la dernière semaine de janvier seront organisées des journées d'études sacerdotales, par secteur, sur les problèmes de l'évolution dans le milieu maritime (pêche et commerce).

— lundi 25 janvier : secteur de Guilvinec,

— mardi 26 : secteurs du Nord-Finistère et du Tréguier (Maison de l'Adoration, Brest),

— mercredi 27 : secteur de Douarnenez-le Cap (Maison des Sœurs à Tréboul),

— vendredi 29 : secteur de Concarneau.

Ces journées commenceront à 9 h. 30 pour se terminer vers 16 h. 30. Elles sont destinées aux prêtres, aumôniers de J.M.C. et d'A.C.O.M. et à tous les prêtres en paroisses maritimes.

RÉCOLLECTION DE RELIGIEUSES

— Mercredi 30 décembre à N.-D. des Cieux, Huelgout.

MOUVEMENT AMES VAILLANTES

RELIGIEUSES RESPONSABLES SECTEUR

Des journées d'information auront lieu :

— pour le Sud : du 28 décembre (19 h.) au 29 (16 h. 30) à l'Institution Sainte-Thérèse, Quimper.

— pour le Nord : du 29 décembre (19 h.) au 30 (16 h. 30) à l'Institution N.-D. de Lourdes, Lesneven.

Les religieuses intéressées par la session ont reçu une convocation. Pour pouvoir donner des chiffres précis aux maisons qui nous reçoivent, prière d'écrire au plus vite au : Centre fédéral C.V.-A.V., 9, rue du Froul, Quimper.

JOURNÉES DE LANCEMENT DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Elles auront lieu à Brest et Quimper : week-end du 9-10 janvier 1965. Les circulaires seront expédiées au début de janvier.

REGISTRES PAROISSIAUX

Les Ordos et Registres paroissiaux parviendront aux presbytères des doyennés au plus tard le mercredi 30 décembre..

**

L'expérience acquise depuis la promulgation du Directoire, l'épuisement des précédents tirages à l'imprimerie et le désir de limiter le plus possible l'incidence des augmentations de prix de ces dernières années ont amené à faire quelques modifications aux Registres paroissiaux. Les plus importantes concernent :

1°) le texte imprimé. — La liste des Confirmations hors de la paroisse était prévue en raison de la dérogation aux règles de la notification signalée dans le Directoire au n° 125 ; les Statuts Synodaux de 1960 ayant remis en vigueur la règle générale du Droit canonique (cf. Statuts art. 184-185), cette liste devenait inutile : elle est supprimée.

Il n'y a plus de liste spéciale pour les Confirmations « urgente mortis periculo » : toutes les confirmations indistinctement sont à inscrire dans la même liste commune.

2°) le nombre de feuilles. — Le nombre de feuilles pour chaque paroisse a été établi en tenant compte des chiffres de baptêmes, mariages, sépultures de ces dernières années, et d'une marge nécessaire de sécurité.

Certaines paroisses cependant auront un nombre de feuilles très supérieur à leurs besoins. Et d'autres, qui n'ont pas de Visite pastorale en 1965, trouveront des feuilles pour la Confirmation. — Pourquoi ? une patiente étude a permis de ramener à quelques types les différents modèles de registres paroissiaux ; la fabrication en « petite série » fait gagner beaucoup de temps et permet donc de « serrer » les prix.

3°) la présentation des registres plus importants. — Beaucoup de paroisses demandaient une reliure pour leurs registres, plus importants. Les différents types de reliure ont été ramenés à un seul, ce qui permet de livrer une meilleure qualité au plus bas prix. A partir d'un certain nombre de feuilles, les registres sont tous reliés ; pour les autres, moins épais, les paroisses peuvent demander la reliure.

RÉCLAMATIONS. — Il se peut que, malgré les contrôles, des erreurs aient été commises. On voudra bien tenir compte que l'Imprimerie Cornouaillaise est responsable uniquement des défauts de fabrication et des erreurs d'expédition ou de facturation ; le reste concerne le Bureau des Mariages à l'Evêché (lui écrire donc directement).

• Tous les abonnements à la « Semaine Religieuse » se terminent avec ce dernier numéro de l'année 1964.

En réglant le ré-abonnement, prière instante de donner le numéro de la bande d'expédition. Merci.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 27 décembre, dans l'Octave de Noël. Lundi 28, Saints Innocents. Mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31, dans l'Octave. Vendredi 1^{er} janvier 1965, Octave de Noël. Samedi, de la B. V. Marie. Dimanche 3, Saint Nom de Jésus.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 27-28 décembre, Loc-Brévalaire, 29-31, Pouldavid, 1-7 janvier, Saint-Sauveur, Brest.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Henri Stéphan, de Lorient, frère de M. le Curé-doyen d'Arzano. Mère Yvonne-Augustine Marchand, de l'abbaye S. Michel de Kergonan.

L'esprit des réformes liturgiques

1° Bien situer ces réformes extérieures par rapport à l'esprit qui les anime. Cela demandera un effort d'éducation des fidèles qui devra certainement durer longtemps ;

2° Savoir être patient et compréhensif aussi bien vis-à-vis de ceux qui freinent que de ceux qui vont trop vite. Ne rien prendre au tragique, mais nous mettre au service de tous pour les aider à entrer dans le mystère de la Sainte Liturgie, chacun selon son rythme, en gardant l'unité dans une certaine diversité ;

3° Savoir réaliser ensemble les réformes envisagées. Eviter à tout prix l'individualisme et l'arbitraire. Si, partout, l'individualisme et l'arbitraire sont condamnables, ils le sont encore plus quand il s'agit du culte public de l'Eglise, qui ne peut être tel que s'il se réalise selon la volonté de l'Eglise. J'ai senti combien tous vos évêques étaient préoccupés de réaliser ensemble ce qu'ils avaient voté ensemble.

Ne précipitez rien et malgré les pressions qui pourraient s'exercer sur vous, acceptez les délais qui sont nécessaires pour qu'une réalisation d'ensemble soit possible. En cette époque d'œcuménisme, nous devons d'abord donner l'exemple de l'unité à l'intérieur même de l'Eglise ! Et même si tel ou tel s'était laissé entraîner et avait marché trop vite, qu'il profite de la décision conciliaire pour s'aligner sur les autres en se conformant aux directives qui seront données par l'Episcopat.

Je vous fais remarquer, en effet, que la mise en œuvre du décret sur la liturgie sera la première expression de la collégialité après le Concile. Il ne faudrait pas donner des armes à ceux qui prétendent déjà que les évêques, même unis collégialement, ne sont pas capables d'assurer dans l'Eglise l'unité dans la discipline liturgique ! Il faut au contraire faire la preuve de notre obéissance, de notre discipline et de notre unité autour de nos évêques.

Monseigneur ANCEL, évêque auxiliaire de Lyon

Christianisme et direction des entreprises

Parlant aux patrons d'Italie, voici déjà quelques mois, le Pape leur demandait de faire porter leur effort sur les structures humaines de l'entreprise : « l'homme d'abord, le reste ensuite », leur disait-il. Et il attirait leur attention sur les responsabilités du système capitaliste, même évolué, dans la lutte des classes.

« Il est vrai que quiconque parle aujourd'hui, comme c'est le cas de beaucoup, de capitalisme avec les idées qu'on s'en faisait au siècle dernier, prouve qu'il retarde nettement. Il n'en est pas moins vrai que le système économique-social, engendré par le libéralisme manchestérien n'est pas la perfection. Il subsiste encore dans la conception de la possession unilatérale des moyens de production, et de l'économie tournée avant tout vers le profit privé. Mais il n'est pas la perfection, il n'est pas la paix, il n'est pas la justice, s'il divise encore les hommes en classes opposées d'une façon irréductible et s'il caractérise la société par les dissensions profondes et déchirantes qui la tourmente... »

S. S. Paul VI soulignait alors l'importance du coefficient religieux pour apporter des solutions meilleures aux rapports humains qu'entraîne l'organisation industrielle, « il ne s'agit pas, précisait-il, d'utiliser ce coefficient religieux comme un simple correctif à caractère paternaliste et utilitaire, en vue de tempérer l'explosion passionnelle et facilement subversive de la classe ouvrière à l'égard de la classe des entrepreneurs. L'élément religieux est une lumière qui doit permettre de découvrir le défaut fondamental du système qui prétend considérer comme purement économiques et automatiquement réglables les rapports humains qui naissent du phénomène industriel. Le coefficient religieux suggère aussi quels autres rapports doivent s'intégrer dans les relations et même les régénérer selon la vision qui jaillit sous la lumière chrétienne. L'homme d'abord, le reste ensuite... »

L'ACCEPTATION ET L'APPLICATION LABORIEUSE DU MESSAGE CHRÉTIEN

Après avoir rappelé qu'il est nécessaire de sortir de l'économie du profit unilatéral, le Souverain Pontife rappelle alors aux chefs d'entreprise que le message chrétien est pour eux « un message de responsabilité, de renoncement et de crainte » :

« Et ainsi vous avez compris beaucoup de choses irritantes et rédemptrices. Vous avez compris qu'il est nécessaire de sortir du stade primitif de l'ère industrielle, stade où l'économie du profit unilatéral, c'est-à-dire égoïste, commandait le système et où l'on croyait que l'harmonie sociale devait résulter du seul déterminisme des conditions économiques en jeu.

« Vous avez compris que les malheurs si nombreux, qu'entraîne la recherche du bien-être humain fondé exclusivement ou principalement sur les biens économiques et la félicité temporelle, naissent précisément de la conception matérialiste de la vie. Et une telle conception n'est pas

imputable seulement à ceux qui font du vieux matérialisme dialectique le dogme fondamental d'une triste sociologie, mais également à tous ceux qui mettent le veau d'or à la place qui revient au Dieu du ciel et de la terre.

« Vous avez compris que l'acceptation du message chrétien constitue pour vous un sacrifice. Alors que pour les catégories d'hommes sans avoir, ce message est un message de béatitude et d'espérance, il est pour vous un message de responsabilité, de renoncement et de crainte.

« Mais parce que ce message est chrétien, vous l'accueillez courageusement, avec la confiance, le pressentiment que l'application laborieuse qu'il faut en faire exige qu'on dépasse l'égoïsme, c'est-à-dire, que l'on dépasse l'économie prise pour règle d'elle-même, mais que cette application rétablit l'échelle des valeurs, fait de l'économie un service indispensable et même un service d'amour, et qu'elle confère à l'artisan de l'économie la dignité même de bienfaiteur social et l'intime satisfaction d'avoir consacré ses prodigieuses énergies à quelque chose qui a de la valeur et qui demeure, à l'humanité ; et même à quelque chose qui va au-delà du temps et qui constitue un crédit pour l'éternité : « J'avais faim... j'avais soif... j'étais nu... ; et vous m'avez donné à manger, à boire et vous m'avez vêtu... » (cf. Matth. 25, 40)...

LA VOIE A PRENDRE : LA FRATERNITÉ HUMAINE

« Nous comprenons parfaitement les difficultés intérieures et extérieures que rencontrent votre volonté et celle d'autrui lorsqu'elles tendent à s'ouvrir pour élaborer une nouvelle sociologie fondée sur une conception chrétienne de la vie et pour réédifier concrètement les structures économiques selon une telle conception...

« Mais pour Nous c'est une raison de plus de louer vos résolutions et d'encourager vos efforts. La sagesse commande de procéder par paliers, à condition que la progression soit continue. Et Nous n'irons pas loin pour en indiquer le chemin. Il est déjà, ouvert devant vous, dans la perspective des lignes de développement de la société moderne. Il va vers ce bien commun dont a parlé à Pescara la récente Semaine Sociale des catholiques italiens et il exige, de ce fait, que l'on dépasse le particularisme des intérêts et la mentalité qui oppose actuellement le capital au travail, l'intérêt personnel au bien public, l'idée de classes à la conception organique de la société, l'économie privée à l'économie publique, l'initiative particulière à l'initiative raisonnablement planifiée, l'autarcie nationale au marché international, en un mot tout ce qui oppose l'avantage individuel à celui de la fraternité humaine. Il faut avoir les visions nouvelles, larges et universelles du monde, auxquelles le cours même de l'histoire nous invite et auxquelles le christianisme nous stimule depuis longtemps déjà... »

Le Souverain Pontife a conclu son discours en ces termes :

« Avec la force de l'amour chrétien vous pouvez de grandes choses.

« Et Nous qui sommes, par devoir de Notre mission, le défenseur des humbles, l'avocat des pauvres, le prophète de la justice, le héraut de la paix, le promoteur de la charité, Nous vous exhortons à agir ainsi et pour cela Nous vous bénissons. »

Credo in Apostolicam Ecclesiam

Le sens de l'Eglise, nous dit Paul VI dans « Ecclesiam Suam », s'acquiert en participant de tout son cœur à la vie de l'Eglise. A un raisonneur du nom de Nicodème, Jésus disait déjà : « Celui-là qui fait la vérité vient à la lumière. »

Participer à la vie de l'Eglise, c'est une bonne formule. Ne nous payons pas de mots, et voyons de plus près la réalité qu'ils désignent, pour être bien sûrs de ne pas nous faire illusion.

Je crois qu'un catholique de ma paroisse participe en profondeur à la vie de l'Eglise quand il prend une part consciente et active à la vie de son Eglise locale, animée par l'évêque en pleine communion avec Rome. (Et j'en dirais autant, toutes proportions gardées, pour les « diocèses personnels »).

Là, dans une paroisse ou dans un mouvement d'Eglise, le fidèle exprime ce que signifie « appartenir à l'Eglise ». L'unité, la sainteté, l'universalité et l'apostolicité de l'Eglise s'enracinent dans son cœur et imprègnent sa vie. Dans l'assemblée eucharistique comme dans les rencontres pour l'apostolat, il apprend à reconnaître et à aimer des frères, différents de lui souvent, mais également fils de l'Eglise et témoins du Christ. Non point dans l'abstrait mais dans la vie même il apprend la largeur d'esprit et de cœur de l'Eglise, il apprend à respecter la liberté chrétienne des autres autant qu'à exercer la sienne. Il n'est pas tenté de confondre la légitime liberté d'opinion dans l'Eglise avec le droit d'être sectaire.

Dans sa paroisse ou dans les mouvements catholiques, il trouvera un pasteur autorisé, envoyé par l'évêque qui connaît ses problèmes et lui fait connaître les siens. Ce chrétien-là partage effectivement la sollicitude apostolique de son évêque, mettant à sa portée l'universelle sollicitude du Pape. Il fait siens, à sa manière, les objectifs de la pastorale d'ensemble de son diocèse ou de sa ville.

En tout cela se noue, comme fait vécu, ce dialogue dans l'Eglise que recommande Paul VI, mais un dialogue vrai, un dialogue chrétien, qui n'entame pas, mais vivifie la relation autorité-obéissance entre évêque, prêtres et fidèles.

Ce chrétien-là, c'est mon expérience de tous les jours, possède le sens de l'Eglise ; comme dit ECCLESIAM SUAM, « pénétré de la culture et de la vie de la communauté de l'Eglise » il est « profondément joyeux de se sentir revêtu du sacerdoce royal qui appartient en propre au peuple de Dieu. »



Dans les quelques remous qui agitent le monde catholique à l'occasion du Concile, je ne m'étonne pas de voir ce chrétien-là réagir sainement.

Un chrétien de chez nous qui, ayant lu en son temps l'encyclique de Pie XII sur la liturgie, a essayé de comprendre et de suivre le Directoire de l'Episcopat pour la France, les Lettres pastorales de son évêque, et

d'entrer dans l'effort liturgique de sa paroisse — celui-là, je constate qu'il n'est pas aujourd'hui pris au dépourvu, ni dépaycé devant les réformes conciliaires touchant la forme de la messe et des sacrements.

Un chrétien de chez nous qui a fidèlement écouté en leur temps les innombrables encouragements des Papes à l'apostolat des laïcs ; qui a essayé de comprendre et de suivre les orientations données par son évêque dans les Lettres pastorales ; qui a lu et médité la Déclaration de l'Assemblée plénière de l'Episcopat français en 1960 ; qui, de bon cœur, a répondu à l'appel de son évêque pour l'apostolat, selon les formes jugées bonnes par cet évêque — celui-là, je constate qu'il n'est pas aujourd'hui pris au dépourvu ni dépaycé devant l'attitude de l'Eglise, de Paul VI par exemple, en face du monde actuel.

Je ne constate pas un tel sens de l'Eglise chez d'autres. Et je me demande si ce n'est pas un grand mal, que le catholique chez nous oublie très facilement qu'il appartient, bon gré mal gré, à une Eglise locale et qu'il a un évêque.

Oubli inconscient chez la plupart, et qui ne tire pas à conséquence. Mais j'aimerais être sûr qu'il n'y a pas chez certains une attitude motivée. Qu'ai-je à faire d'un évêque, puisque Rome est là, qui est beaucoup plus sûre et qui me suffit ?

Puisqu'il faut être net sur ce point, je laisserai parler Rome elle-même. Reprenant les fortes paroles du Pape saint Grégoire Le Grand : « Mon honneur, c'est celui de l'Eglise universelle. Mon honneur, c'est celui de mes frères (les évêques). Je suis vraiment honoré, lorsque l'honneur dû à chacun d'eux ne lui est pas refusé », le Pape continue, parlant des évêques : « A Nous le désir empressé de les assurer de notre respect, de notre estime, de notre affection et de notre solidarité. A Nous le désir de reconnaître en eux les maîtres, les pasteurs, les dispensateurs des mystères de Dieu, les témoins de l'Evangile, les ministres de la nouvelle Alliance et comme un rejet de la gloire du Seigneur. »

Veillons donc sur ce point comme sur tous les autres à l'intégrité de la foi, car, précise Paul VI, « l'intégrité de la vérité catholique demande à présent des éclaircissements qui, en harmonie avec la doctrine sur la papauté, fassent resplendir la figure et la mission de l'Episcopat. »

De divers côtés il y a des attitudes, des propos, des articles, des livres qui tendraient à faire croire que des catholiques font bon marché de leur hiérarchie.

La hiérarchie, elle, j'en suis sûr, s'efforce de garder un « exercice de l'autorité tout pénétré de la conscience d'être service et ministère de vérité et de charité ». Elle souligne elle-même la filiale liberté des laïcs dans l'Eglise, et ne veut pas les traiter comme des mineurs. Que les vrais fidèles n'en profitent pas pour agir comme des enfants, ballottés et emportés à tout vent de doctrine. « L'esprit d'indépendance, de critique, de rébellion, s'accorde mal avec la charité qui inspire la solidarité, la

concorde et la paix dans l'Eglise ; il transforme facilement le dialogue en contestation, en dispute, en dissension ; phénomène très fâcheux, encore qu'il naisse, hélas, si aisément, et contre lequel la voix de l'apôtre Paul nous prémunit : « *Qu'il n'y ait pas parmi vous de divisions* » (Ecclesiam suam).

L'autorité apostolique, vient de nous rappeler Paul VI, à sa source et son but dans la charité de Jésus-Christ. Prenons garde de tenir bien éveillée notre foi à la Sainte Eglise apostolique. C'est par notre attachement inébranlable à la Hiérarchie intégrale, Pape et évêques, que nous avons la certitude d'appartenir à la communauté même fondée par Jésus-Christ, et pas à une autre. Credo in apostolicam Ecclesiam.

« Croyez-moi, mes enfants, disait voici bien longtemps un vieux moine d'Orient, rien d'autre n'a fait les schismes et les hérésies dans la Sainte Eglise, si ce n'est que nous manquons grandement de charité envers Dieu et les uns envers les autres. »

André QUÉLEN.

● **UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST.** — Comme les années précédentes, l'Université Catholique de l'Ouest organisera des sessions pour les professeurs de l'enseignement du second degré :

— Une session d'anglais : 9 au 14 avril 1965, dans les bâtiments de l'Université. Elle sera moins exclusivement phonétique que les sessions précédentes. Le temps ainsi gagné sera consacré à des problèmes de pédagogie et de culture générale. Il y aura, comme d'habitude, des professeurs de plusieurs Universités françaises ou étrangères, des expositions de livres, disques, méthodes audio-visuelles. Un programme plus détaillé et des feuilles d'inscription seront envoyés aux établissements catholiques de l'Ouest dans le courant de janvier.

— D'autre part, des sessions de français (second cycle) sont prévues en différents Centres régionaux, en accord avec les Directions diocésaines d'Enseignement. Elles auront lieu en février et en mars. Le lieu et la date en seront communiqués ultérieurement.

● **FÊTES ET SAISONS.** — Ils ont 16 ans ou un peu plus. Ils sont jeunes, enthousiastes, heureux de vivre. Ils aiment se retrouver ensemble, garçons et filles, et déjà ils entrevoient le mystérieux paradis de l'amour qui fait battre leur cœur et exalte leur imagination. Ils sont à l'âge où le cœur s'éveille, à l'âge où l'on accède à la vie adulte, à l'âge où l'on commence à s'interroger sur l'amour humain, le mariage, la vie conjugale. Comment aider ces jeunes gens, ces jeunes filles à découvrir peu à peu les richesses de l'amour ? Comment les aider à trouver équilibre et épanouissement ? Le numéro de FÊTES ET SAISONS intitulé *Les fréquentations ou l'éveil du cœur* voudrait répondre à ces questions. Il s'adresse aux jeunes, mais aussi aux parents et aux éducateurs qu'il invite ensemble au dialogue.

Rappelons que l'adresse de FÊTES ET SAISONS et d'IMAGES DE LA VIE CHRÉTIENNE est 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris (7^e).

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Les obsèques de Monseigneur Le Breton

Les obsèques de S. Exc. Mgr Alain Le Breton, ancien évêque de Tamatave (Madagascar), ont été célébrées vendredi dernier à la Maison-Mère des Pères Montfortains de Saint-Laurent-sur-Sèvre : de nombreux évêques étaient présents, parmi lesquels *Monseigneur l'Auxiliaire* (qui était accompagné de *M. le chanoine Cadiou*, doyen du Chapitre), *S. Exc. Mgr Puset*, qui a succédé à Mgr Le Breton, prononça l'allocution suivante :

EXCELLENCES,
MES FRÈRES,
MES SŒURS,

Le 6 octobre 1963, Monseigneur Le Breton célébrait à Rome ses noces d'or de profession religieuse. Journée mémorable où il eut la joie de recevoir la visite et les félicitations des évêques de Madagascar présents dans la Ville Eternelle pour le Concile. Le matin même, au cours d'une messe d'actions de grâces, il avait renouvelé sa profession religieuse devant une belle assistance formée par des représentants des familles montfortaines... Il n'y a que quelques semaines, en cette chapelle de la Sagesse, Monseigneur Le Breton célébrait ses noces d'or épiscopales. Bien qu'il fut plus affaibli, nous ne pensions cependant pas que le cher malade nous quitterait si vite. Notre foi nous dit, certes, que nous nous retrouverons un jour, mais ceci ne nous dispense pas de dire publiquement, une fois de plus, notre reconnaissance.

Nous, ses confrères en religion, nous le remercions du bel exemple qu'il nous a donné. Il fut un religieux édifiant. Jeune missionnaire, évêque, retiré à la Maison-Mère, il ne cessa pas un seul instant de nous édifier par sa piété sincère et profonde. Son chapelet fut l'ami de tous les jours, le confident de toutes ses peines, le puissant moyen dont il se servait pour obtenir les grâces que son cœur d'apôtre désirait pour les âmes dont il avait la charge. Au cours des derniers mois passés à Saint-Laurent, malgré sa vue qui diminuait et la fatigue qu'il en ressentait, il consacrait plusieurs heures par jour à la récitation, très pénible mais si méritoire, de son bréviaire. Nous n'en doutons pas, c'est par une vie mariale, de son bréviaire, par une vie religieuse intensément vécue, par une vie intérieure profonde, qui reste le secret de Dieu, que Mgr Le Breton obtint la fécondité de son apostolat.

Que dirai-je maintenant du missionnaire ? Que ce soit au Nyassaland, au Mozambique ou à Madagascar, où la confiance de ses supérieurs religieux ou du Saint-Siège dirigea ses pas, notre cher défunt fut un missionnaire modèle. Ne craignant pas sa peine, ne reculant devant aucun sacrifice, surmontant à force d'énergie toutes les difficultés, il se donnait sans compter. Homme de foi profonde, d'une opiniâtreté invincible quand il s'agissait d'étendre le royaume de Dieu, se dressant courageusement et fièrement quand il devait faire respecter les droits des humbles et des petits, celui qui nous pleurons aujourd'hui ne recula jamais devant son devoir. Ame généreuse, loyale, droite, partout il conquiert l'estime et l'affection de ceux, grands et petits, qui l'approchaient.

Lorsque Mgr Le Breton fut nommé évêque, il était admirablement préparé à la tâche qui l'attendait. Bien qu'il soit impossible de résumer en quelques mots son long épiscopat de plus de vingt ans, je ne crains pas de condenser toute sa vie d'évêque dans ce seul mot : Mgr Le Breton fut un père. Un père pour ses prêtres qu'il aimait sincèrement, profondément, et combien surnaturellement. Un père pour les religieuses qu'il trouvait ou appela dans son diocèse, et dont il appréciait tant le dévouement. Un père pour ses fidèles, qu'il aimait tant et qui, de leur côté, lui rendaient de manière si touchante, son affection. Un père pour nos frères séparés, anglicans ou protestants qui voyaient en lui un homme de Dieu et qui l'estimaient. Un père pour les déshérités de cette vie, pauvres, prisonniers, lépreux, malades. Je suis sûr de n'être contredit par personne en disant que c'est avec les plus humbles ou les plus petits que Monseigneur Le Breton se sentait le plus à l'aise et qu'il laissait paraître toutes les bontés et les richesses de son cœur.

Lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat, il était en France, en congé. C'est dans la cathédrale de son diocèse d'origine qu'il fut sacré : celle de Quimper. Comment la Compagnie de Marie et les Missions ne remercieraient-elles pas ce beau diocèse de leur avoir donné un tel religieux, un missionnaire d'une telle envergure, et un si grand évêque ? Au moment de sa consécration épiscopale, notre confrère avait pris pour devise ces quelques mots : « *Lux orta est eis, la Lumière s'est levée pour eux* ».

Monseigneur, Dieu seul a pu compter le nombre des âmes auxquelles vous avez porté la Bonne Nouvelle ; combien de pauvres êtres vous avez attachés au paganisme pour en faire des enfants de Dieu ? Combien sont maintenant « fils de lumière » qui sans vous, sans vos prières et vos souffrances, sans le don si total que vous leur avez fait de votre personne, seraient, maintenant encore, assis à l'ombre de la mort ?

Nous qui vous avons connu, nous croyons qu'ils ont dû être nombreux, très nombreux les Malvondés du Mozambique et les Betsimisarakas de Madagascar, à vous accueillir là-haut, quand, au soir d'une journée si bien remplie, vous vous êtes présenté à Dieu pour lui rendre compte de votre gestion. Éternellement vos convertis, vos baptisés, vos confirmés, les prêtres que vous avez ordonnés, seront votre joie et votre couronnement.

Nous n'oublierons pas toutefois que les responsabilités que vous avez eues nous font une obligation de prier pour vous. Tous, nous nous sommes unis au saint sacrifice offert ce matin pour le repos de votre âme. Nous vous continuerons nos prières, unis à la belle chrétienté malgache qui vous doit tant, et qui, en ce moment par la voix de quelques-uns de ses évêques ici présents, vous dit, Monseigneur, bien simplement, mais de tout cœur : Merci !...

● A la session sacerdotale sur les vocations à Quimper, un confrère, par inadvertance, a emporté un RAGLAN, en laissant le sien. Celui-ci se trouve au presbytère de Landerneau, où l'échange pourra se faire. S'adresser à M. l'abbé Roger Yacé.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

ELECTROACOUSTIQUE

CABASSE

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique. Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute-fidélité.

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05

SERVICE APRES VENTE

Amplificateurs - Préamplificateurs

Matériel de sonorisation

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10^e)
Tél. : Nord 85-86

POSSIBILITE DE CREDIT

QUINCAILLERIE POUR COLLECTIVITES

MÉNAGE — JARDINAGE — BATIMENT

- Matelas à ressort — Lits métalliques -

Machines
à laver

TRÉANTON

Réfrigérateurs
« SIGMA »

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

REVÊTEMENT DU SOL : Linoléum, Bulgomme, Gerflex
- INSTALLATIONS GRANDES CUISINES et PROPANE -
CUISINIÈRES et POELES A MAZOUT

Techniciens formés aux écoles de pose et service après vente

Garage LE BOURHIS

Concessionnaire exclusif FIAT

5, Av. de la Libération, QUIMPER

Tél. : 1.49 - 20.49 - 24.50

ATELIER - MAGASIN

- Station TOTAL -

SERVICE DES VENTES

Exposition permanente
de Véhicules d'occasion

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

TABLE DES MATIÈRES

POUR L'ANNÉE 1964

I. ACTES DU SAINT-SIÈGE, DU CONCILE, DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

Souverain Pontife. — Rencontre à Jérusalem du Pape et du Patriarche de Constantinople, 19. Petites heures du Bréviaire, 104. Lettre au Congrès de l'enseignement religieux, 229. Lettre au Cardinal Roques, 332. Message à la France, 371. Lettre à la Semaine Sociale de Lyon, 451. L'encyclique « Ecclesiam Suam », 504.

Concile Vatican II. — La Constitution sur la Liturgie, 41, 53. Prière pour le Concile, 515, 531. Discours de Paul VI à l'ouverture de la troisième session, 534. Oraison pour le Concile, 550. — Voir aussi plus loin, en VI.

Congrégations romaines. — Jeûne eucharistique pour les prêtres, 52. La distribution de la communion, 216. Indult eucharistique pour la France, 420, 518, 521 (commentaire), 548. Dispense d'abstinence pour le 14 août, 486, pour le 1^{er} janvier 1965, 787. Nouvelles dispositions concernant le jeûne eucharistique, 756.

Episcopat français. — Lettre pastorale sur la Liturgie, 67. Première Ordonnance sur la Liturgie, 75. Appel à la solidarité et à la réconciliation, 147. Pour l'action missionnaire de toute l'Eglise, 343. L'Eglise, l'enseignement supérieur, la recherche de la culture, 343. Musique sacrée, 403. A propos d'une critique du Saint-Office, 468. Seconde Ordonnance sur la Liturgie, 611, 643, 662. Présentation de la constitution sur l'Eglise, 723. Troisième Ordonnance sur la Liturgie, 739.

Monseigneur Paillet, coadjuteur de Rouen, 339.

S. Em. le Cardinal Roques. Sa santé, 499. Décès, 515. Obsèques, 539.

Monseigneur Bousard, évêque de Vannes, 563. Sacre, 661, 675, 691, 745 (armes). Santé, 755.

II. ACTES DE L'ÉVÊCHE

Monseigneur l'Evêque. — Jeûne eucharistique en cas de binage et pouvoir de confirmer pour certains aumôniers, 35. Mandement de Carême, 84. Directives pour la célébration de la messe avec participation du peuple, 99. Communiqué sur le monde rural, 115. Directoire de pastorale catéchétique, 116. La messe aux funérailles l'après-midi, 118. Journée J.E.C., 133. Dispense d'abstinence, 259. Nouveau règlement des Centres de vacances, 262. Lettre pastorale sur le Concile et la Pentecôte, 275, 307, 323. Monseigneur l'Evêque chevalier de la Légion d'Honneur, 415, 503. Ordonnance sur l'usage de la langue bretonne dans les actions liturgiques, 483. Quête pour le Concile, 518, 595, 611. Aumônerie des Etudiants de Rennes, 548. Lettre au clergé sur la session des vocations et le séminaire, 659. Journée nationale du Secours Catholique, 661. — Remembrement de paroisses : Plobannalec et Lesconil, 20.

Directives de l'Evêché. — Confirmation et visite pastorale, 52, 76, 87, 103 (projet d'itinéraire), 132, 148 (tableau), 163, 227, 243 (avis), 259, 275, 291, 315, 329, 339, 373, 501, 675.

Semaine de l'Unité, 20. Journée des Missions, 580. Dimanche de la paix, 741. Messe chrismale, 179. Service pour Mgr Duparc, 277. Université d'Angers, 276.

Actes administratifs des sacrements, 51. Honoraires de Messes, 18, 163. Registres paroissiaux, 387, 789 (nouveau). Affranchissement postal, 519.

Session sur la pastorale des vocations : 132, 292, (enquête) ; 517, 547, 579, 595 (journées de zone) ; 645, 691, 726 (session). Conférences ecclésiastiques, 21, 373, 787. Pastorale d'été, 260, 421.

Commission d'art sacré, 692. — Commission de liturgie : journées pour les prêtres, 35, 88, 119, 131, 163, 205 ; pour les religieuses, 182, 195, 281 ; pour les chorales, 519, 645, 772 ; pour les doyens, 692, 757 ; suggestions pour une meilleure célébration de la Liturgie : 107, 121, 138, 155, 167, 184, 202, 284, 318, 380, 701. Notes pour l'homélie, 109, 125, 137, 156, 170, 203, 203, 269, 330. — Le breton dans la liturgie, 88, 483.

Caisse d'entraide, 14. Syndicat ecclésiastique, 500. Mise en garde, 67. Quête pour les œuvres missionnaires, 36, pour l'Action Catholique, 340. Journées nationales, 134, 152, 164, 246, 278, 341, 579, 693.

Mérite diocésain, 197, 292, 357.

III. CLERGÉ DIOCÉSAIN

Ordinations. — 105, 179, 195, 405, 419, 548, 563, 772.

Nominations. — Vicaire général et archidiacons, 771. Supérieur du Grand Séminaire, 771. Directeur des communautés de religieuses, 771. Curés et recteurs, 87, 118, 131, 243, 291, 339, 372, 451, 484, 499, 516, 547, 675. Doyens honoraires, 163, 179, 516. Aumôniers, 87, 118, 243, 291, 372, 484, 499, 516, 547, 563. Enseignement, 485. Vicaires, 87, 131, 259, 419, 484, 516, 661. Hors diocèse, 486, 516, 563.

Jubilés. — 490, 532.

Nécrologie. — Décès, 23, 53, 83 (Mgr Mazé), 89, 106, 134, 246, 260, 278, 341, 357, 373, 421, 436, 467, 501, 646, 662, 693, 771 (Mgr Le Breton). — Articles nécrologiques : 172 (M. Néo), 173 (M. Herriou), 188 (M. Tanneau), 220 (M. Joseph Balbous), 395 (M. Marc Guivarc'h). Mgr Jean-Marie Mazé, 427, 442. Mgr Alain Le Breton, 796.

Retraites, sessions, etc... — Retraites pastorales, 182 (dix jours), 197 (listes), 419, 436, 486. Récollections : 87, 119 (liste 1^{er} trimestre), 131, 150, 164, 316, 329 (liste 2^e trimestre), 340, 355, 579 (liste 4^e trimestre), 595, 675, 692. Mois sacerdotal : 21, 151, 435. Sessions : Pastorale des Vocations, Journées liturgiques, voir en II. Conférences sur « Pacem in terris » et « Ecclesiam suam », 661. Jeunes prêtres, 35, 261.

Séminaires. — Appel en faveur de la bibliothèque, 532. Lettre de Mgr l'Evêque, 659.

IV. ACTION CATHOLIQUE, ENSEIGNEMENT, SERVICES ET ŒUVRES

Action Catholique. — A.C.G., 38, 106, 164, 278, 388, 564. Enfance, 37, 77, 152, 197, 244, 293, 406, 487, 788. Milieu maritime, 36, 388 (Apostolat de la Mer), 387, 531, 788. Milieu ouvrier, 77, 564, 747 (session des aumôniers). Milieu rural : 38 (retraite M.F.R.), 467, 549 (« Chrétiens d'aujourd'hui »), 555 (aumôniers M.R.J.C.), 693. Milieu scolaire, 133, 135 (Religieuses), 615.

Centre diocésain des Vocations. — Aumôniers de secteur, 180. Entrée en sixième, 261. Retraites, 340. — Session sur la pastorale des Vocations : voir en II.

Direction de l'enseignement religieux. — Réunions sur l'adolescence, 37, 244. Congrès national, 105, 153, 229. Livres et programmes, 501. Catéchèse des Adolescents, 676.

Enseignement. — Réunions des directeurs et directrices, 22, 228, 615. Réunions de la carte scolaire, 38, 52, 89. Récollections pour les enseignants, 76. Journées pédagogiques, 134. Subventions, 292. Bourses, 330, 694. Contrats, 374, 436, 564, 677. Ecrit du C.A.P., 564, 741. Sessions, 502, 519. Enseignement technique, 22 (C.A.P.). Certificat d'études pour adultes, 23. C.A.P.-B.E.C., 22. C.E.P. pour

adultes, 23. B.E.P.C., 134. Admission en sixième, 317, 342. — APEL-AEP, 196, 264 (assemblée générale). — Université d'Angers : 54, 83, 124, 196, 218, 244, 276 (quête), 348, 363, 388 (nouveau Recteur), 411 (concours).

Mouvements et œuvres d'éducation. — Scouts et Guides, 292. Patronages, 379.

Œuvres et services. — Retraites et récollections : conscripts, 120, 373, 596, 756 ; dames et jeunes filles, 211, 277, 693, 741 ; fiancés, 38, 120, 388, 501, 676, 693 ; hommes et jeunes gens, 211 (cadres).

Pax Christi, 204, 263, 362, 477, 733. Fraternité catholique des Malades, 267, 573. Secours Catholique, 341. Mouvement des Aides au prêtre, 356, 550. Apostolat de la prière, 765. Préparation au mariage, 164, 373, 596.

Campagne contre la faim dans le monde, 88, 105, 119, 150, 182, 195, 275, 348.

V. CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Pèlerinages et Pardons. — Pèlerinage de Lourdes : 20 (dates), 245 (prix), 340, 350 (horaires), 426 (compte-rendu) ; 500 (horaires et prix), 537, 544 (compte-rendu). — Pardons : Malades, 20 (date), 245, 329, 356, 375. Rumengol, 331, 348. Kermatron, 488. N.-D. des Portes, 488. Ste-Anne-la-Palud, 435, 488, 505. Le Folgoët, 435, 510, 519. Penhors, 510. Saint-Pol-de-Léon, 525. La Salette, 532. Saint Corentin, 741, 755, 775. Kerdévet, 525, 532. Maison S. Joseph, 204.

Religieux et religieuses. — La délégation diocésaine de l'U.R.E.P., 132. Récollections, 182, 196 (Pâques), 756 (Nœl), 772, 788. Journées liturgiques, 182, 195, 283. Journées UNCAHS, 36, 118, 152, 316, 676. Religieuses soignantes, 197, 260, 615. Religieuses et JECF, 135, et milieu urbain, 347, et milieu rural, 614, 763. Frères de Ploërmel, 233. Adoration perpétuelle, 396, 581. Les Filles de Jésus, 441. Immaculée-Conception de Saint-Méen, 454. Divine Providence de Créhen, 477. Présentation de Broons, 490. Tricentenaire des Augustines, 396. Religieuses Ursulines, 525. Les religieuses à l'honneur, 54, 422, 532, 550, 566. Dépôt d'hosties, 490.

Consécérations et bénédictions. — Autels : Juvénat de Châteaulin, 166, Plouvienn, 283, Séminaire S. Paul de Kéraudren, 393. Pose de la première pierre de l'église S. Luc Brest, 396. Chapelles : Penhors, 183. Clochers : Ile de Sein, 348. — Ecoles : Rosporden, 247, Saint-Pol-de-Léon, 283, Logonna-Daoulas, 331. Collège S. François, Lesneven, 375, Institution S. Blaise Douarnenez, 375, Pont-Aven, 396, Juvénat des Frères de Ploërmel à Châteaulin, 422, Kerbénéat, 646.

Divers. — Les vœux du nouvel an à l'évêché, 3, 787. Conférences : Dr Chouchard, 137, P. Heckel, 661. Vocations féminines aux instituts séculiers, 357.

Paroisse étudiante à Brest, 774. Incendie à l'école de Pleyben, 268. Assemblée APEL-AEP, 196, 264. Centenaires d'école, 233 (Plougastel-Daoulas), 331 (Guiclan), 441, 477 (Pluguffan). Au service des jeunes, 253. Equipements socio-culturels, 120, 165, 217, 227. Examen d'entrée au Nivot, 333. Peintures d'enfants, 249.

Fondation du Séminaire de Léon (M. Nédélec), 43, 58. Exposition d'art breton à Roscoff, 469. Tricentenaire de la paroisse de Saint-Sauveur, 525. Chapelle S. Tugen en Primelin, 702. Dons de tableaux au Vatican, 566.

Les 25 ans d'épiscopat de Mgr Paul Mazé, 471. Missionnaires d'Haïti, 459, 475. Mgr Rolland, président du Comité épiscopal liturgique de Madagascar, 616.

Hospitalité N.-D. de Lourdes, 247. La Croix d'Or, 213, 727. Bleun-Brug, 396, 441. Mission bretonne de Paris, 557.

VI. CHRONIQUE GÉNÉRALE

Concile Vatican II. — Comment va le Concile, 234. Ouverture de la troisième session, 533. Echos du Concile (P. de Surgy), 551, 567, 583, 598, 617, 650, 663, 681, 695, 728. La déclaration conciliaire sur la liberté religieuse (M. Haubtmann), 623 ; l'apostolat des laïcs (id.), 703. Résultats acquis au Concile, 746.

Pastorale. — Réflexions sur certaines ambiguïtés (Mgr Renard), 124. Critique de l'insuffisance hépatique, 140. Regards sur le monde rural, 407. Tradition et changements dans la vie de l'Eglise, 423. Pour une Pastorale du Tourisme, 455. L'Eglise et le tourisme, 489. Institutions chrétiennes, 491. Paroisse et monde scolaire, 587. Une pastorale qui favorise la découverte du vrai visage du prêtre, 743.

Pastorale liturgique. — Pour une meilleure célébration de la Liturgie, voir en II. Un aperçu de la Constitution sur la Liturgie, 41. Messe et réalités humaines, 55. Prélude à la réforme liturgique, 91. La liturgie perdait ses ailes, 122. Bénédiction des bateaux, 248. La prière de pèlerinage dans la Bible (P. Guichou), 353, 376, 389. Pour préparer une homélie, 487. Une nouvelle étape dans la restauration de la liturgie, 759. Comment traduit-on une oraison du Missel, 781. L'esprit des réformes liturgiques, 790.

Questions sociales et internationales. — « Pacem in terris » a un an, 232. Ce cri qui monte d'en bas, 361. Lettre du Saint-Siège à la Semaine Sociale de Lyon, 451. Christianisme et direction des entreprises, 791.

Le sacerdoce. — Avec le Seigneur, 503. Pour un dialogue plus fraternel, 647. Le sacerdoce au Concile, 679.

Divers. — L'unité des chrétiens, 20, 24, 27, 772. Réflexions sur l'humanisme catholique (P. Crozon), 438. Credo in apostolicam Ecclesiam (A. Quélen), 793. L'amitié entre les peuples (Mgr Gouyon), 538. — En lisant une « Nouvelle Histoire de l'Eglise » (M. Nédélec), 280, 295, 318.

Congrès: Aumôniers de religieuses, 166. Aumôniers de frères, 166. Semaine sociale, 218. Economie et humanisme, 233. Pastorale missionnaire, 349. Ecuménisme, 349, 397. Pastorale liturgique, 397. Semaine Sociale de 1965 à Brest, 765.

VII. BIBLIOGRAPHIE

Livres. — Laurentin, Bilan de la seconde session du Concile, 216. Wenger, Vatican II, chronique de la seconde session, 394.

Daniélou et Marrou, Nouvelle Histoire de l'Eglise (recension de M. Nédélec), 280, 295, 318. Mgr Robert, L'Eglise et la première République noire, 475. Rouanet, L'abbé Paul Couturier, 45.

Larcher, L'actualité chrétienne de l'Ancien Testament, 237, 493. Léon-Dufour, Les évangiles et l'histoire de Jésus, 493. Dewailly, La jeune Eglise de Thessalonique (les deux premières épîtres de S. Paul), 565. Gelin, L'homme selon la Bible, 636.

Hamman, Riches et pauvres dans l'Eglise ancienne, 413. Tavard, Ecriture ou Eglise, 597. S. Hilaire de Poitiers, Textes choisis, 364.

Laurentin, La question mariale, 493, Histoire des Apparitions de Lourdes, 582. Cantinat, Marie dans la Bible, 637. Pernoud, Jeanne d'Arc par elle-même et ses témoins, 493. Doble, The Saints of Cornwall, 365.

Loew, Comme s'il voyait l'invisible, 493, 680. Mgr Ancel, Cinq ans avec les ouvriers, 680. Thèses pour l'enseignement social de l'Eglise, 636. Dantec, Foyers rayonnants, 201. Cahiers de pastorale familiale, 364. Mgr Cazaux, Pour la liberté scolaire, 294. L'école chrétienne en question, 212.

Missel et Guide de l'assemblée chrétienne, 702, 742. Assemblées du Seigneur, 765. Gelineau, Recueil de refrains psalmiques, 412. Matériaux pour homélies, 677. Bréviaire latin-français, 678. Missel de la Semaine Sainte, 171. Missel d'Hautecombe-Clervaux, 218.

Revue. — La Maison Dieu, 45. Etudes, 61, 93, 171, 252, 394, 622. Christus, 141, 365, 566, 685. Pax, 212, 365. Documents catéchétiques, 252, 622. La Croix, 388. Cahiers d'action religieuse et sociale, 394. Masses Ouvrières, 438. Spiritus, 649. Notes de Pastorale liturgique, 662. — Bulletins paroissiaux et scolaires, 55, 248, 253, 793.

Disques. — Haendel, Judas Machabée, par la chorale S. Mathieu de Morlaix, 678.